JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU

CANADA

VOLUME LIII.

15491—A

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU

CANADA

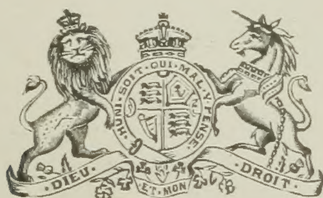
DEPUIS LE 18 JANVIER JUSQU'AU 20 SEPTEMBRE INCLUSIVEMENT.

Dans la septième année du règne de Notre Souverain Seigneur, le Roi George V

ÉTANT LA SEPTIÈME SESSION DU 12me PARLEMENT.

SESSION 1917.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.



OTTAWA
IMPRIMÉ PAR J. DE L. TACHÉ
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI
1917

VOLUME LIII.

TABLE DES MATIÈRES

PROCLAMATIONS

CANADA.



ARTHUR.

[L.S.]

George Cinq, par la Grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A Nos Très Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous—Salut :

PROCLAMATION.

Attendu que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé à mardi, le vingt-deuxième jour du mois de juin courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre cité d'Ottawa: Sachez maintenant, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil privé du Canada, de vous exempter tous et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant à tous et à chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre cité d'Ottawa, Samedi, le cinquième jour du mois d'Août prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. Ce à quoi vous ne devez manquer.

En foi de quoi, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. Témoin, Notre Très cher et Bien-aimé Oncle et Très fidèle Conseiller le Feld-maréchal Son Altesse Royale le Prince Arthur William Patrick Albert, Duc de Connaught et Strathearn, comte de Sussex (dans la pairie du Royaume-Uni), Prince du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Duc de Saxe, Prince de Saxe-Cobourg et Gotha; Chevalier de Notre Ordre Très noble de la Jarretière; Chvalier de Notre Ordre Très ancien et Très noble du Chardon; Chevalier de Notre Ordre Très illustre de Saint-Patrice; l'un de Notre Très honorable Conseil privé; Grand Maître de Notre Ordre Très honorable du Bain; Chevalier Grand Commandeur de Notre Ordre Très exalté de l'Etoile de l'Inde; Chevalier Grand-croix de Notre Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges; Chevalier Grand Commandeur de Notre Ordre Très éminent de l'Empire Indien; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Royal de Victoria; Note Aide-de-camp pesonnel; Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Puissance du Canada.

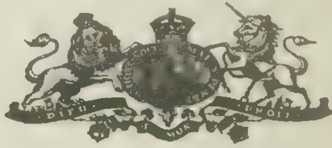
A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité d'Ottawa, dans Notre dite Puissance, ce vingt-deuxième jour de Juin, en l'année de Notre Seigneur mil neuf cent seize et de Notre Règne la septième.

Par ordre,

James G. Foley,

Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

CANADA.



ARTHUR.

[L.S.]

GEORGE CINQ, par la Grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A Nos Très Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous—SALUT:

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé à samedi, le cinquième jour du mois d'août courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre cité d'Ottawa: SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil privé du Canada, de vous exempter tous et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant à tous et à chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre cité d'OTTAWA, MARDI, le DOUZIÈME jour du mois de SEPTEMBRE prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très cher et Bien-aimé Oncle et Très fidèle Conseiller le Feld-maréchal Son Altesse Royale le Prince ARTHUR WILLIAM PATRICK ALBERT, Duc de Connaught et Strathearn, comte de Sussex (dans la pairie du Royaume-Uni), Prince du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Duc de Saxe, Prince de Saxe-Cobourg et Gotha; Chevalier de Notre Ordre Très noble de la Jarretière; Chevalier de Notre Ordre Très ancien et Très noble du Chardon; Chevalier de Notre Ordre Très illustre de Saint-Patrice; l'un de Notre Très honorable Conseil privé; Grand Maître de Notre Ordre Très honorable du Bain; Chevalier Grand Commandeur de Notre Ordre Très exalté de l'Etoile de l'Inde; Chevalier Grand-croix de Notre Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges; Chevalier Grand Commandeur de Notre Ordre Très éminent de l'Empire Indien; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Royal de Victoria; Note Aide-de-camp personnel; Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ d'OTTAWA, dans Notre dite Puissance, ce DEUXIÈME jour d'AOÛT, en l'année de Notre Seigneur mil neuf cent seize et de Notre Règne la septième.

Par ordre,

JAMES G. FOLEY,

Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

CANADA.



ARTHUR.

[L.S.]

GEORGE CINQ, par la Grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A Nos Très Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous—SALUT:

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé à mardi, le douzième jour du mois de septembre courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre cité d'Ottawa: SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil privé du Canada, de vous exempter tous et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant à tous et à chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre cité d'OTTAWA, SAMEDI, le VINGT ET UNIÈME jour du mois d'OCTOBRE prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très cher et Bien-aimé Oncle et Très fidèle Conseiller le Feld-maréchal Son Altesse Royale le Prince ARTHUR WILLIAM PATRICK ALBERT, Duc de Connaught et Strathearn, comte de Sussex (dans la pairie du Royaume-Uni), Prince du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Duc de Saxe, Prince de Saxe-Cobourg et Gotha; Chevalier de Notre Ordre Très noble de la Jarretière; Chevalier de Notre Ordre Très ancien et Très noble du Chardon; Chevalier de Notre Ordre Très illustre de Saint-Patrice; l'un de Notre Très honorable Conseil privé; Grand Maître de Notre Ordre Très honorable du Bain; Chevalier Grand Commandeur de Notre Ordre Très exalté de l'Etoile de l'Inde; Chevalier Grand-croix de Notre Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges; Chevalier Grand Commandeur de Notre Ordre Très éminent de l'Empire Indien; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Royal de Victoria; Notre aide-de-camp personnel; Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ d'OTTAWA, dans Notre dite Puissance, ce HUITIÈME jour de SEPTEMBRE, en l'année de Notre Seigneur mil neuf cent seize et de Notre Règne la septième.

Par ordre,

JAMES G. FOLEY,

Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

CANADA.



C. FITZPATRICK,
Administrateur.

[L.S.]

George Cinq, par la Grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A Nos Très Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et les députés élus à la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous—Salut:

PROCLAMATION.

Attendu que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé à samedi, le vingt et unième jour du mois d'Octobre courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre cité d'Ottawa: Sachez maintenant, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil privé du Canada, de vous exempter tous et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant à tous et à chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre cité d'Ottawa, Jeudi, le trentième jour du mois de Novembre prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. Ce à quoi vous ne devez manquer.

En foi de quoi, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. Témoin, Notre très fidèle et Bien-aimé Conseiller le Très Honorable Sir Charles Fitzpatrick, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, Juge en Chef du Canada et Administrateur de Notre Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité d'Ottawa, dans Notre dite Puissance, ce dix-huitième jour d'Octobre, en l'année de Notre Seigneur mil neuf cent seize et de Notre Règne la septième.

Par ordre,
James G. Foley,
Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

CANADA.



DEVONSHIRE.

[L.S.]

George Cinq, par la Grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A Nos Très Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous—Salut :

PROCLAMATION.

Attendu que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé à jeudi, le trentième jour du mois de novembre courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre cité d'Ottawa: Sachez maintenant, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil privé du Canada, de vous exempter tous et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant à tous et à chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre cité d'Ottawa, Mardi, le neuvième jour du mois de janvier prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. Ce à quoi vous ne devez manquer.

En foi de quoi, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. Témoin: Notre très fidèle et très aimé cousin et conseiller, Victor Christian William, duc de Devonshire, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier de Notre très noble Ordre de la Jarretière; membre de Notre très honorable Conseil privé; chevalier Grand-Croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, chevalier Grand-Croix de Notre Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité d'Ottawa, dans Notre dite Puissance, ce trentième jour de Novembre, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent seize et de Notre Règne la septième.

Par ordre,
James G. Foley,
Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

CANADA.



DEVONSHIRE.

[L.S.]

George Cinq, par la Grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A Nos Très Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous—Salut:

PROCLAMATION.

Attendu que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé à mardi, le neuvième jour du mois de janvier prochain, à laquelle date, en Notre cité d'Ottawa, vous étiez tenus et obligés d'être présents, Néanmoins, pour certaines causes et considérations, nous avons jugé à propos par et avec l'avis de Notre Conseil privé pour le Canada, que vous et chacun de vous soyez exonérés sous ce rapport, vous commandant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous et tous autres y intéressés de vous trouver personnellement en Notre dite cité d'Ottawa, Mercredi, le dix-huitième jour du mois de Janvier prochain, pour l'expédition des affaires, et y traiter, agir, et conclure sur les matières qui, par la faveur de Dieu, en Notre dit Parlement du Canada pourront, par le Conseil commun de Notre dite Puissance, être ordonnées.

En foi de quoi, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. Témoin: Notre très fidèle et très aimé cousin et conseiller, Victor Christian William, duc de Devonshire, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier de Notre très noble Ordre de la Jarretière; membre de Notre très honorable Conseil privé; chevalier Grand-Croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, chevalier Grand-Croix de Notre Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité d'Ottawa, dans Notre dite Puissance, ce vint-neuvième jour de Décembre, en l'année de Notre Seigneur mil neuf cent seize et de Notre Règne la septième.

Par ordre,
James G. Foley,
Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU

CANADA

SEPTIÈME SESSION, DOUZIÈME PARLEMENT

Jeudi, 18 janvier 1917.

Le Parlement étant ce jour convoqué pour la dépêche des affaires, par proclamations ci-annexées, et les membres de la Chambre étant réunis;

Le greffier communique à la Chambre la lettre suivante:—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,

OTTAWA, 15 janvier 1917.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que le juge en chef du Canada, en sa qualité de député du Gouverneur général, se rendra à la salle des séances du Sénat, pour ouvrir la session du Parlement du Canada, le jeudi, 18 janvier, à 3 p.m.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

H. G. HENDERSON, lieut.-colonel,

Secrétaire du Gouverneur général.

Au greffier
de la Chambre des Communes.

Un message est remis par le lieutenant-colonel Ernest J. Chambers, gentilhomme huissier de la Verge Noire:—

Messieurs de la Chambre des Communes:

Le juge en chef du Canada, en sa qualité de député du Gouverneur, désire la présence immédiate de cette honorable Chambre dans la salle des séances du Sénat.

La Chambre se rend en conséquence au Sénat, alors que l'Orateur du Sénat dit:—

Honorables Messieurs du Sénat, et

Messieurs de la Chambre des Communes:

J'ai ordre de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général ne juge pas à propos de déclarer les raisons pour lesquelles il a convoqué le présent Parlement du Canada, avant qu'un Orateur de la Chambre des Communes ait été élu suivant la loi; mais demain, à trois heures p.m., Son Excellence donnera ces raisons.

Et les députés étant de retour;

Le greffier de la Chambre, debout sur le degré devant le fauteuil de l'Orateur, déclare que les avis des vacances suivantes survenues dans la représentation ont été reçus:—

Puissance du Canada,
Savoir: } CHAMBRE DES COMMUNES.

A l'honorable Orateur de la
Chambre des Communes.

Je, William Chisholm, membre de la Chambre des Communes du Canada pour le district électoral d'Antigonish, résigne présentement mon siège pour le susdit comté.

Donné sous mon seing et sceau à Antigonish, ce trentième jour du mois de mai 1916.

WILLIAM CHISHOLM. [L.S.]

Témoins:

R. R. GRIFFIN,
C. M. HENRY.

Puissance du Canada,
Savoir: } CHAMBRE DES COMMUNES,

A l'honorable Orateur de la
Chambre des Communes.

Nous, soussignés, vous donnons par le présent, avis qu'une vacance est survenue dans la représentation à la Chambre des Communes pour le district électoral de Yarmouth par suite du décès de Bowman Brown Law, son député actuel.

Donné sous nos seings et sceaux, en la cité d'Ottawa, ce dix-neuvième jour du mois de juin 1916.

R. L. BORDEN, [L.S.]
Député pour le district électoral de Halifax.

T. W. CROTHERS, [L.S.]
Député pour le district électoral de Ouest-Elgin, Ont.

OTTAWA, 6 juin 1916.

Honorable ALBERT SÉVIGNY,
Orateur de la Chambre des Communes,
Ottawa.

M. L'ORATEUR,—J'ai l'honneur de vous tendre ma résignation comme membre de la Chambre des Communes pour le comté de Montmagny.

Je vous prie de l'accepter immédiatement, et croyez-moi

Votre dévoué,

D. O. L'ESPERANCE.

Témoins:

N.B.—Nom du témoin illisible sur l'original. (L. D., greffier du Journal.)

P. E. BLONDIN.

MONTRÉAL, 21 septembre 1916.

Monsieur ALBERT SÉVIGNY,
Président de la Chambre des Communes du Canada.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,—Pour les raisons que j'ai déjà données à la Chambre des Communes, au cours de la séance du 1er février 1916, j'ai l'honneur de vous informer que je n'entends pas me prévaloir des dispositions de la loi décrétant la prolongation du présent Parlement, au delà de son terme constitutionnel, sans appel au peuple du Canada.

En conséquence, veuillez vous considérer comme dûment averti, conformément aux dispositions des articles 5 et 7 de la Loi concernant la Chambre des Communes contenue dans le chapitre 11 des Statuts Revisés du Canada de l'année 1906, que dès ce moment je déclare ne plus faire partie de la Chambre des Communes du Canada, comme représentant du collège électoral de Nicolet, et qu'il vous est loisible d'adresser immédiatement votre mandat au greffier de la Couronne en chancellerie pour l'émission d'un bref ordonnant l'élection de mon successeur.

Voulez-vous avoir l'obligeance d'accuser réception de la présente, et de me faire avertir dès que vous l'aurez consignée dans les Journaux de la Chambre des Communes, conformément à la loi.

Voulez-vous agréer, monsieur le Président, l'expression de mes meilleurs sentiments et me croire,

Votre tout dévoué,

PAUL EMILE LAMARCHE. [L.S.]

Témoins:

RÉNÉ BAUSET,
JEAN BAUDOUIN.

A l'honorable ALBERT SÉVIGNY,
Orateur de la Chambre des Communes,
Ottawa, Canada.

Je, William Melville Martin, membre de la Chambre des Communes pour le district électoral de Régina, résigne présentement mon siège en la dite Chambre des Communes pour le susdit district électoral.

Donné sous mon seing et sceau en la cité de Régina, dans la province de la Saskatchewan, ce vingtième jour d'octobre 1916.

W. M. MARTIN. [L.S.]

Témoins:

R. P. McNab,
J. A. Collins.

Puissance du Canada,
Savoir:

Chambre des Communes.

A l'honorable Orateur de la
Chambre des Communes.

Nous, soussignés, vous donnons par le présent, avis qu'une vacance est survenue dans la représentation à la Chambre des Communes pour le district électoral de Brome, dans la province de Québec, en conséquence de la mort de George Harold Baker, son député actuel.

Donné sous nos seings et sceaux en la cité d'Ottawa, ce huitième jour du mois de novembre 1916.

R. L. BORDEN, [L.S.]
Député pour le district électoral de Halifax.

CHAS. J. DOHERTY, [L.S.]
Député pour le district électoral de Sainte-Anne, Montréal.

Puissance du Canada,
Savoir:

Chambre des Communes.

A l'honorable Orateur de la
Chambre des Communes.

Nous, soussignés, vous donnons par le présent, avis qu'une vacance est survenue dans la représentation à la Chambre des Communes pour le district électoral de Stanstead, dans la province de Québec, en conséquence du décès de Charles Henry Lovell, son député actuel.

Donné sous nos seings et sceaux en la cité d'Ottawa, ce huitième jour de mois de novembre 1916.

R. L. BORDEN, [L.S.]
Député pour le district électoral de Halifax.

CHAS. J. DOHERTY, [L.S.]
Député pour le district électoral de Sainte-Anne, Montréal.

Puissance du Canada,
Savoir:

Chambre des Communes.

A l'honorable Orateur de la
Chambre des Communes.

Nous, soussignés, vous donnons par le présent, avis qu'une vacance est survenue dans la représentation à la Chambre des Communes pour le district électoral de

Toronto-Est, dans la province de l'Ontario, en conséquence de l'acceptation d'un office d'émoluments rétribué sous la Couronne par l'honorable Albert Edward Kemp, son député actuel.

Donné sous nos seings et sceaux en la cité d'Ottawa, ce vingt-troisième jour de novembre 1916.

R. L. BORDEN, [L.S.]
Député pour le district électoral de Halifax.

J. D. REID, [L.S.]
Député pour le district électoral de Grenville.

Puissance du Canada, Savoir: CHAMBRE DES COMMUNES.

A l'honorable Orateur de la Chambre des Communes.

Nous, soussignés, vous donnons par le présent, avis qu'une vacance est survenue dans la représentation à la Chambre des Communes pour le district électoral de London, dans la province de l'Ontario, en conséquence du décès de William Gray, écr, son député actuel.

Donné sous nos seings et sceaux en la cité d'Ottawa, ce vingt-septième jour de décembre 1916.

R. L. BORDEN, [L.S.]
Député pour le district électoral de Halifax.

F. COCHRANE, [L.S.]
Député pour le district électoral de Nipissing.

Puissance du Canada, Savoir: CHAMBRE DES COMMUNES.

A l'honorable Orateur de la Chambre des Communes.

Nous, soussignés, vous donnons par le présent, avis qu'une vacance est survenue dans la représentation à la Chambre des Communes pour le district électoral du comté de Québec, dans la province de Québec, par suite du décès, le 29 décembre 1916, de l'honorable Thomas Chase Casgrain, son député actuel.

Donné sous nos seings et sceaux en la cité d'Ottawa, ce sixième jour de janvier 1917.

R. L. BORDEN, [L.S.]
Député pour le district électoral de Halifax.

P. E. BLONDIN, [L.S.]
Député pour le district électoral de Champlain.

Puissance du Canada, Savoir: CHAMBRE DES COMMUNES.

Au greffier de la Couronne en Chancellerie du Canada,

Nous, soussignés, vous donnons par le présent, avis, conformément à la section 15 du chapitre 11 des Statuts revisés du Canada, 1906, qu'une vacance est survenue dans la

représentation à la Chambre des Communes pour le district électoral de Dorchester, dans la province de Québec, par suite de l'acceptation d'un office d'émoluments sous la Couronne par l'honorable Albert Sévigny, Orateur de la Chambre des Communes, son député actuel, et vous êtes autorisé par les présentes d'émettre un nouveau mandat pour l'élection d'un membre aux fins de remplir la dite vacance.

R. L. BORDEN, [L.S.]
Député pour le district électoral de Halifax.

P. E. BLONDIN, [L.S.]
Député pour le district électoral de Champlain.

Le greffier de la Chambre communique aussi à la Chambre, le certificat suivant:—

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE,

OTTAWA, 28 décembre 1916.

Le présent fait foi qu'en vertu d'un bref d'élection en date du vingt-quatrième jour de novembre 1916, émis par Son Excellence le Gouverneur général, et adressé à William James Wilson, 48 avenue Galt, Toronto, comme officier rapporteur pour le district électoral de Toronto-Est, dans la province de l'Ontario, pour l'élection d'un député pour représenter le dit district électoral à la Chambre des Communes du Canada, durant le présent Parlement, aux lieux et place de l'honorable Albert Edward Kemp, qui a accepté une charge rétribuée sous la Couronne, l'honorable Albert Edward Kemp, ministre de la Milice et de la Défense, Ottawa, a été régulièrement élu comme tel, le quatorzième jour de décembre 1916, ainsi qu'il appert par le rapport annexé au dit bref qui est déposé dans les archives de mon bureau.

JAMES G. FOLEY,
Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

A THOMAS B. FLINT, écuyer,
Greffier de la Chambre des Communes,
Ottawa.

Sir Robert Borden, s'adressant alors au greffier, propose, secondé par l'honorable M. Rogers,—Que Edgar N. Rhodes, écuyer, député du district électoral de Cumberland, prenne le fauteuil de la Chambre comme Orateur.

Et la question étant posée sur la motion, elle est résolue dans l'affirmative, *nemine contradicente.*

Et le greffier ayant déclaré Edgar N. Rhodes, écr, dûment élu, il est conduit au fauteuil par Sir Robert Borden et l'honorable M. Rogers,—alors qu'il fait ses humbles remerciements à la Chambre pour le grand honneur qu'elle a bien voulu lui conférer en le choisissant à l'unanimité comme son Orateur.

La Masse est alors placée sur la Table.

M. l'Orateur informe la Chambre que le Sergent d'armes, avec son assentiment, a nommé Louis Charles Panet, écr, député-sergent d'armes.

Sir Robert Borden l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Copie des décrets du Conseil qui suivent:—

No 1719, 15 juillet 1916,—Concernant la nomination d'un sous-secrétaire d'Etat parlementaire aux affaires étrangères durant la prolongation de la guerre.

No 2576, 21 octobre 1916,—Concernant la nomination de Hugh Clarke, membre de la Chambre des Communes pour le collège électoral de Bruce-Nord, aux fonctions de sous-secrétaire d'Etat parlementaire aux affaires étrangères durant la prolongation de la guerre actuelle.

No 1720, 15 juillet 1916,—Concernant la nomination d'un secrétaire parlementaire du ministère de la Milice et de la Défense, durant la prolongation de la guerre actuelle.

No 1730, 19 juillet 1916,—Concernant la nomination de Fleming Blanchard McCurdy, membre de la Chambre des Communes pour le collège électoral de Shelbourne et Queen, aux fonctions de secrétaire parlementaire du ministère de la Milice et de la Défense, durant la prolongation de la guerre actuelle.

No 2651, 28 octobre 1916,—Concernant l'institution à Londres d'un ministère chargé de l'administration des forces canadiennes d'outre-mer, et de la direction et du contrôle des dépenses d'outre-mer en ce qui concerne ces troupes.

No 2656, 31 octobre 1916,—Concernant la nomination de l'honorable Sir George Halsey Perley au poste de ministre des forces militaires canadiennes d'outre-mer dans le Royaume-Uni. (*Document de la session, No 41.*)

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à trois heures et quarante-six minutes p.m., elle s'ajourne à demain, à trois heures p.m.

Vendredi, 19 janvier 1917.

PRIÈRES.

M. l'Orateur donne lecture à la Chambre de la lettre suivante:—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL, CANADA,

OTTAWA, 15 janvier 1917.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général se rendra à la salle des séances du Sénat, pour ouvrir formellement la session du Parlement du Canada, vendredi, le 19 janvier, à 3 p.m.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

H. G. HENDERSON, lieut.-colonel,
Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable Orateur
de la Chambre des Communes.

Un message est remis par le lieutenant-colonel Ernest John Chambers, gentilhomme huissier de la Verge Noire:—

M. L'ORATEUR,

Son Excellence le Gouverneur général désire la présence immédiate de cette honorable Chambre dans la salle des séances du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur et la Chambre se rendent à la salle du Sénat, et alors, M. l'Orateur s'exprime comme suit:—

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

La Chambre des Communes m'a élu comme son Orateur, bien que je ne sois que peu capable de remplir les devoirs importants qui me sont assignés.

Si, dans l'exécution de ces devoirs, il m'arrive en aucun temps de faire une erreur, je demande que la faute me soit imputée, et non aux Communes, dont je suis le serviteur.

Alors, l'Orateur du Sénat dit:—

M. L'ORATEUR,

J'ai ordre de Son Excellence de vous déclarer qu'Elle interprétera toujours de la manière la plus favorable vos paroles et vos actions.

Et la Chambre étant de retour,—

Ordonné, que M. Hazen, pour Sir Robert Borden, ait la permission de présenter un bill (No 1) concernant la prestation des serments d'office.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu la première fois.

M. l'Orateur fait rapport du discours d'ouverture de Son Excellence, et en donne lecture à la Chambre, comme suit:—

Honorables Messieurs du Sénat:

Messieurs de la Chambre des Communes:

Je profite de la circonstance présente pour exprimer ma respectueuse appréciation de l'honneur qui m'a été conféré par le Roi en m'appelant au poste éminent de Gouverneur général.

Je regarde comme un privilège de haute valeur d'être intimement identifié avec le Canada au moment où il prend une part superbe dans la lutte mondiale, et j'anticipe sa possibilité et sa capacité d'exercer une influence toujours croissante pour amener la guerre à une fin victorieuse. Lorsque la paix aura été heureusement rétablie, je suis certain que les immenses ressources du Dominion continueront à se développer pour l'avantage permanent de l'Empire, et pour les meilleurs intérêts de la liberté de l'humanité.

Bien que près de deux ans et demi se soient écoulés depuis la déclaration de la guerre, cependant ce laps de temps n'a pas été trop long pour pourvoir aux préparatifs extraordinaires nécessaires afin de permettre à notre empire de jeter dans la lutte tout le poids de sa force.

Les faits qui se sont produits depuis la prorogation du Parlement fournissent des preuves évidentes de l'efficacité des mesures qui ont été prises, et témoignent hautement de la valeur et de l'héroïsme des troupes de Sa Majesté sur tous les théâtres de la guerre.

Grâce aux préparatifs déjà si considérables et que l'on augmente encore, nous pouvons avec confiance prévoir que, dans un avenir assez rapproché, le succès couronnera les armes des alliés, de telle façon qu'il procurera la réalisation complète des desseins et de l'idéal qui nous ont engagés dans cette guerre.

Les forces canadiennes expédiées outre-mer, au cours de l'année mil neuf cent seize, s'élevaient au nombre de plus de cent soixante-cinq mille soldats; et le chiffre global de l'enrôlement au Canada depuis la déclaration de la guerre s'élève à près de quatre cent mille hommes. Dans l'attaque comme dans la défense, la valeur, l'endurance et les ressources des troupes canadiennes ont été remarquables chaque fois qu'elles se sont trouvées en face de l'ennemi, et elles ont maintenu, d'une façon glorieuse, les plus belles traditions de leur pays.

Non moins remarquable et impressionnant, s'est montré l'esprit de loyauté du peuple du Dominion qui a volontairement consacré son énergie et ses ressources matérielles à la défense commune de l'empire. Des mesures ont été prises par mes conseillers pour améliorer l'organisation du Service National, et aussi pour utiliser, d'une façon plus complète, nos ressources naturelles. De concert avec le gouvernement du Royaume-Uni, des moyens ont été pris pour augmenter la fabrication des munitions au Canada.

Le gouvernement du Royaume-Uni a invité les premiers ministres des Dominions à prendre part à une série de séances spéciales et continues du Conseil de guerre (dont ils seront membres pour cette fin) dans le but d'étudier des questions urgentes concernant la continuation de la guerre, les conditions possibles auxquelles les nations alliées pourraient consentir à en voir la fin; et les problèmes qui demanderont alors une solution immédiate. Cette invitation a été acceptée au nom du Canada.

Le cinquantième anniversaire de la fondation de ce Dominion approche, et évoque le souvenir impressionnant des progrès réalisés durant ce demi-siècle pour créer une nation unie et puissante. Mes conseillers sont d'avis que, nonobstant la continuation de la guerre, cet événement si important dans l'histoire du Canada devrait être commémoré d'une façon marquante.

La durée du Parlement actuel doit se terminer au mois d'octobre de l'année courante, et, en vertu de la loi actuelle, une dissolution des Chambres et une élection devraient avoir lieu dans un avenir prochain. Mes conseillers sont cependant d'avis qu'il serait plus conforme aux désirs du peuple canadien et aux nécessités urgentes de la guerre d'éviter le dérangement et la confusion, conséquences naturelles d'une élection générale dans un temps si critique.

On ne peut atteindre ce but qu'au moyen d'une législation du Parlement du Royaume-Uni. Une résolution autorisant la demande qu'une loi soit passée pour prolonger l'existence de ce Parlement vous sera présentée.

Bien que dans certaines parties du Canada les conditions climatériques aient nui aux promesses d'une moisson plus qu'ordinaire, cependant, en jetant un coup d'œil sur l'ensemble du pays, on peut dire que les labeurs de nos cultivateurs ont été abondamment récompensés.

Durant l'année écoulée, la stabilité commerciale, industrielle et financière du Canada, s'est bien maintenue. Il y a tout lieu de croire que le Dominion sera en état de coordonner, d'une façon satisfaisante, le nouvel état de choses qui devra se produire après la guerre.

Des mesures importantes destinées à faire face à cette situation nouvelle ont été étudiées, et quelques-unes d'entre elles seront soumises à votre attention.

Messieurs de la Chambre des Communes:

Les comptes publics pour le dernier exercice et le budget pour la prochaine année fiscale seront soumis sans délai à votre étude, et l'on vous demandera de pourvoir aux nécessités financières en vue de la conduite efficace de la guerre.

Honorables Messieurs du Sénat:

Messieurs de la Chambre des Communes:

Le patriotisme élevé, le superbe courage et la détermination inflexible qui ont animé tous les Dominions de Sa Majesté défendant notre noble cause ne faiblissent nulle part. D'accord avec le reste de l'empire, le peuple du Canada veut décidément que cette guerre, qui a entraîné tant de sacrifices et dans laquelle nous nous sommes engagés pour le plus haut idéal de l'humanité et de la civilisation, soit continuée en redoublant nos efforts jusqu'à ce qu'ils soient couronnés par une paix permanente.

Je recommande à votre sérieuse attention toutes les mesures qui vous seront soumises dans ce noble but, et je prie la Divine Providence de répandre ses bénédictions sur vos délibérations.

Sur motion de M. Hazen, pour Sir Robert Borden, secondé par M. Doherty,

Ordonné, que le discours adressé par Son Excellence aux deux Chambres du Parlement, soit pris en considération lundi prochain.

Sur motion de M. Hazen, pour Sir Robert Borden, secondé par M. Doherty,

Résolu, que l'ordre pour la prise en considération de la motion relative à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse au discours du Trône à l'ouverture de la session aura la priorité sur toutes autres mesures, sauf la présentation des bills jusqu'à la conclusion du débat.

L'honorable Albert Edward Kemp, député du collège électoral de Toronto-Est, ayant prêté le serment d'office, conformément à la loi, et signé le rôle qui le contient, prend son siège dans la Chambre.

Sur motion de M. Hazen, pour Sir Robert Borden, secondé par M. Doherty,

Résolu, qu'un comité spécial soit nommé pour préparer et rapporter avec toute la diligence possible les listes des membres devant composer les comités permanents pres-

crits par la règle 10; le dit comité devant se composer de Sir Robert Borden, Sir Wilfrid Laurier, messieurs Reid, Pugsley, Stanfield et Pardee,—et que la partie de la règle 10 qui limite le nombre des membres du dit comité soit suspendue en l'occurrence.

M. l'Orateur met devant la Chambre le rapport des bibliothécaires conjoints du Parlement, lequel est comme suit:—

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT.

OTTAWA, 19 janvier 1917.

A l'honorable Président des Communes.

Les bibliothécaires conjoints du Parlement ont l'honneur de présenter leur rapport aux deux Chambres pour l'année 1916.

Le désastreux incendie qui a détruit les édifices parlementaires, au mois de février, n'a pas tout à fait épargné la Bibliothèque.

Le feu s'est déclaré dans la salle des journaux qui contenait une collection considérable de livres de valeur.

Du moment que ces journaux eurent pris feu, tous ces livres étaient voués à une destruction certaine.

L'eau lancée pendant la nuit sur les édifices en feu finit par se répandre dans la Bibliothèque et, durant les deux jours suivants, le parquet fut recouvert d'une couche de plusieurs pouces d'eau.

Cette inondation a causé beaucoup de dommages. Mais, grâce au travail de quelques membres du personnel de service en ce moment, les livres sur les rayons inférieurs furent, autant que le temps le permit, enlevés et placés sur les rayons plus élevés, à l'abri du danger.

Les dégâts causés par le feu à la Bibliothèque ont été mentionnés dans un rapport au premier ministre, lequel rapport fut lu à la Chambre, le 14 février 1916, tel qu'il suit:—

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT,
OTTAWA, 14 février 1916.

MONSIEUR,—En réponse à votre demande de rapport sur l'état de la Bibliothèque et sur les dégâts causés par le feu de jeudi soir, le 3 février, nous avons l'honneur de vous communiquer les renseignements suivants:—

Il y a eu quelques exagérations relativement aux pertes éprouvées. Durant la nuit de l'incendie, conformément aux instructions du chef de la brigade des pompiers, un grand nombre de volumes ont été transportés par le personnel de la bibliothèque et par les troupes que le colonel Street, du 77e, a eu l'obligeance d'offrir promptement.

Ces volumes ont été déposés en différents endroits et les livres qui ont dû être en partie laissés dehors, ont été protégés, autant qu'il a été possible, par les hommes du département des Travaux Publics.

Plus tard, dans le courant de la nuit, le transport des livres a été contremandé par le chef des pompiers. Le dernier chargement de ces livres ainsi mis à l'abri, a été rendu jeudi, le 10 février. Le temps n'a pas été suffisant en conséquence pour remettre les livres en place et se rendre compte des pertes subies durant leur transport et des dégâts causés par l'eau.

Nos pertes totales causées par l'incendie sont assurément importantes, mais elles sont limitées aux livres qui se trouvaient dans la salle de lecture et dans la galerie située au-dessus et elles comprennent les volumes suivants:—

1. Une très grande collection d'éditions rares de la Bible.
2. Une très grande collection de brochures anglaises.

3. Une collection plus grande encore de revues, de magazines et de publications périodiques diverses: hebdomadaires, mensuelles et trimestrielles, en français et en anglais.
4. Une collection précieuse de littérature ecclésiastique et judiciaire s'étendant sur plus d'un siècle.
5. Quelques encyclopédies scientifiques de grande valeur et des dictionnaires en français.
6. Un grand nombre de donations du gouvernement impérial telles que la collection des manuscrits dits "Roll Series".
7. Une belle collection des rapports de l'association du barreau américain, acquise récemment à grands prix.

Dans quelque temps et quand la place sera de nouveau disponible, les bibliothécaires estiment que la plupart de ces pertes pourraient être réparées par l'intermédiaire des libraires connus, sans se départir des travaux ordinaires et sans faire de demandes exagérées au trésor.

Il y a peu de choses à ajouter à ce rapport.

Contrairement aux premières apparences, l'eau avait envahi en grande quantité presque toute la surface du plancher et avait ainsi endommagé un grand nombre de volumes comprenant des journaux reliés, des rapports parlementaires et les débats du Congrès des Etats-Unis.

Tous ces volumes ainsi endommagés ont été réunis, mis à sécher, et dans bien des cas, envoyés à la reliure pour être réparés ou reliés à neuf.

Pour pourvoir à cette dépense, une somme a été portée au budget.

Ce travail s'est étendu sur toute l'année, à raison de l'état de choses dans le soubassement, et a été fait au milieu de beaucoup de difficultés et d'embarras, et nous ne pouvons pas espérer de le voir terminé avant la prochaine session.

Les bibliothécaires se sont efforcés de réaliser l'espoir qu'ils ont exprimé de pouvoir réparer les pertes sans encourir de trop grandes dépenses. Ils ont reçu une généreuse assistance de différents endroits.

A la demande du premier ministre, un appel a été fait au conseil de l'Association du Barreau américain dont les rapports avaient complètement péri dans l'incendie, et en réponse nous avons reçu de l'association trente-huit volumes des plus importants qui paraissaient dans notre catalogue depuis quelques années.

Par l'intermédiaire de l'honorable Sir George Perley, K.C.M.G., haut commissaire canadien, un autre appel a été fait auprès du bureau de la papeterie de Sa Majesté, auquel on a permis de fournir aux agents de la Bibliothèque à Londres une collection considérable, et de grande valeur, de documents impériaux qui ont été catalogués comme suit:—

Calendarium Genealogicum: for the Reigns of Henry III and Edward I. Edited by Charles Roberts, Secretary of Public Record Office.

Domestic Series. Edward VI, Mary, Elizabeth and James I. Edited by Robert Lemon, R.S.A., and by Mary Everett Green.

Domestic Series. Charles I. Edited by John Bruce, F.S.C., by W. D. Hamilton, F.S.A., and by Mrs. S. C. Lomas.

Domestic Series. The Commonwealth. Edited by Mary Anne Everett Green.

Domestic Series. Charles II. Edited by Mary Anne Everett Green, and F. H. Blackburne Daniell, M.A.

Domestic Series. William III. Edited by William John Hardy, F.S.A.

Home Office Papers. George III. Edited by Joseph Redington, and R. A. Roberts.

Scotland. State Papers relating to. Edited by Markham John Thorpe.

Ireland. Documents. Edited by H. S. Sweetman, B.A., and H. S. Sweetman, and G. F. Handcock.
Ireland. Henry VIII, Edward VI, Mary and Elizabeth. State Papers. Edited by Hans C. Hamilton, F.S.A., and Ernest G. Atkinson.
Ireland. James I. State Papers. Edited by Rev. C. W. Russell, D.D., and John P. Prendergast.
Ireland. Charles I. and Commonwealth. State Papers. Edited by R. P. Mahaffy.
Ireland. Charles II. Edited by R. P. Mahaffy, B.A.
Colonial Series. Edited by W. Noel Stainsbury, the Hon. J. W. Fortescue, and Cecil Headlam.
Foreign and Domestic. Letters and Papers. Henry VIII. Edited by J. S. Brewer, M.A., James Gairdner, and R. H. Brodis.
Foreign Series. Edward VI. 1547-1553. Edited by W. B. Turnbull.
Foreign Series. Mary. 1553-1558. Edited by Rev. Turnbull, M.A.
Foreign Series. Elizabeth. Edited by Rev. J. Stevenson, M.A., A. J. Crosby, M.A., and A. J. Butler, M.A.
Treasury Papers. Edited by J. Redington.
Treasury Books and Papers. Edited by W. A. Shaw, Litt. D
Treasury Books. Edited by W. A. Shaw, Litt. D.
Carew Papers. Preserved in the Lambeth Library. Edited by J. S. Brewer, M.A., and William Bullen.
England and Spain. Letters, despatches, and States Papers relating to the Negotiations between—. Preserved in the Archives of Simancas, and elsewhere. Edited by G. A. Bergenroth, by Don Pascual de Gayangos, and by Martin A. S. Hume.
Venice. State Papers and Manuscripts relating to English Affairs. Preserved in the Archives and Collections of Venice, and in other Libraries of Northern Italy. Edited by Rawdon Brown and the Right Hon. G. Cavendish-Bentinck, M.P., Horatio F. Brown, and Allen Hinds.
Papal Registers. Entries in the, relating to Great Britain and Ireland. Edited by W. H. Bliss, and C. Johnson, M.A., and J. A. Twemlow, B.A.
Privy Council of England. Colonial Series.
Rerum Brittanicarum Medii Aevi Scriptores: or Chronicles and Memorials of Great Britain and Ireland during the Middle Ages.
Royal Commission on Historical Manuscripts. Reports and Publications to date.

D'après instructions communiquées par câblogrammes, les agents de la Bibliothèque à Londres se sont procuré pour nous des séries complètes de périodiques importants qui avaient été détruits dans l'incendie, tels que:—

Edinburg Review, Tomes 1-225;
English Historical Review, 28 vols;
Quarterly Review, Tomes 1-225;
Saturday Review, Tomes 1-110;
The Spectator, Tomes 1-113.

Tous ces dons et achats susmentionnés ont été assurés et mis en lieu sûr jusqu'à ce qu'il y ait ici un local convenable pour les recevoir.

On a payé ces achats à même les crédits courants sans aucun recours à une demande supplémentaire de fonds: l'économie apportée dans les achats ordinaires pour la Bibliothèque ayant permis aux bibliothécaires d'en agir ainsi.

On s'est efforcé de remplacer plusieurs revues périodiques américaines qui ont été détruites; mais en aucun cas il a été possible de se procurer des séries complètes, même pour des séries incomplètes, le prix demandé a été considéré trop élevé et la valeur intrinsèque des séries ne pouvait en justifier l'achat.

Avec le temps, telles de ces séries qui seront jugées nécessaires ou utiles pourront être achetées d'occasion sur le marché ordinaire.

De temps en temps les bibliothécaires s'occupent par correspondance de l'achat d'autres séries importantes, qui pourront être obtenues avec le budget annuel, sans nuire aux dépenses ordinaires de la Bibliothèque.

A raison des achats susmentionnés et aussi du ralentissement dans les affaires de librairie, les commandes de la Bibliothèque en général n'ont pas été nombreuses pendant l'année.

Mais tous les ouvrages de valeur touchant la guerre ont été achetés généralement en double, aussi promptement que le permettaient les difficultés de transport et les retards fréquents de la poste.

Il a fallu se servir de ce dernier moyen, vu les délais dans le transport entraînant un retard inévitable.

Plusieurs volumes des Documents du Congrès des Etats-Unis ayant été détruits ou endommagés par l'eau, une demande a été faite au département de l'imprimeur national à Washington qui a obtenu la permission de fournir à la Bibliothèque les volumes disparus. De temps à autre, un grand nombre de volumes nous ont été envoyés. Et comme une partie de ces documents sont des plus rares et des plus précieux, ce don est très apprécié et mérite d'être reçu avec reconnaissance.

On trouvera plus loin une liste de ces documents afin de montrer le nombre et la valeur de ce don et du soin apporté par les employés des départements pour les réunir et nous les expédier.

	Nombre de vols.
Reports of Committees, 1st Sess., 29th Cong., 1845-46	2
Executive Documents, 1st Sess., 30th Cong., 1847-48	8
Senate Documents, 1st Sess., 31st Cong., 1849-50	14
Executive Documents, 1st Sess., 31st Cong., 1849-50	11
Senate Special Session, 1849	1
Senate Documents, 2nd Sess., 31st Cong., 1850-51	5
Executive Documents, 2nd Sess., 31st Cong., 1850-51	9
House Miscellaneous, 2nd Sess., 31st Cong., 1850151	1
Senate Documents, 1st Sess., 32nd Cong., 1851-52	16
Executive Documents, 1st Sess., 32nd Cong., 1851-52	2
House Miscellaneous, 1st and 2nd Sess., 34th Cong., 1855-56	3
Senate Documents, 3rd Sess., 34th Cong., 1856-57	15
Senate Miscellaneous, 3rd Sess., 34th Cong., 1856-57	1
Executive Documents, 3rd Sess., 34th Cong., 1856-57	9
Senate Documents, 1st Sess., 35th Cong., 1857-58	14
Senate Miscellaneous, 1st Sess., 35th Cong., 1857-58	3
Executive Documents, 1st Sess., 35th Cong., 1857-58	18
House Miscellaneous, 1st Sess., 35th Cong., 1857-58	1
Senate Documents, 2nd Sess., 35th Cong., 1858-59	18
Senate Miscellaneous, 2nd Sess., 35th Cong., 1858-59	1
Executive Documents, 2nd Sess., 35th Cong., 1858-59	12
Senate Documents, 1st Sess., 36th Cong., 1859-60	15
Senate Miscellaneous, 1st Sess., 36th Cong., 1859-60	1
Executive Documents, 1st Sess., 36th Cong., 1859-60	16
House Miscellaneous, 1st Sess., 36th Cong., 1860-61	5
Senate Documents, 2nd Sess., 36th Cong., 1860-61	8
Senate Miscellaneous, 2nd Sess., 36th Cong., 1860-61	1
Executive Documents, 2nd Sess., 37th Cong., 1862-63	6
	216

L'ensemble des Rapports du Royal Colonial Institute depuis l'année 1869 ont aussi été perdus.

Demande de ces volumes a été faite à l'Institut, et les Bibliothécaires ont raison d'espérer qu'elle a été bien accueillie; mais aucune réponse n'a été reçue à temps pour ce rapport.

Les dons faits à la Bibliothèque durant l'année, outre ceux mentionnés plus haut ont été nombreux. En voici quelques-uns:—

From His Highness the Maharaja of Jeypore, India—
Jeypore Portfolio of Architectural details.
Six parts in folio sheets.

From Louis Comfort Tiffany, New York—
The Art work of Louis C. Tiffany, 4to. N.Y., 1914.
A choice work of Art illustrated in colour and mezzotint, printed for private circulation for the Tiffany family.

From the Consulat Général de Belgique, Ottawa—
A book of Belgium's gratitude, articles from leading Belgians. Illustrated.

From the Canadian Bible Society—
Canton, Wm., -History of the British and Foreign Bible Society. 5 vols London, 1910.

From the Toronto Public Library—
List of Books and Pamphlets published in Canada. 1764-1837.

From Yale University Library—
The usual annual donation of some valuable books of Biography and travel. (The extent and value of these gifts from Yale University deserve to be most cordially acknowledged.)

Malgré le peu d'activité dans le commerce de librairie, on a pu faire l'acquisition de quelques collections complètes et d'ouvrages pouvant être intéressants pour la Bibliothèque.

Toutes les publications sur la guerre, faisant autorité, ont été achetées; on s'est aussi procuré tous les volumes de description populaire et de relations personnelles.

On s'est aussi efforcé d'acheter les publications légales se rapportant à la guerre, tous les documents diplomatiques et la correspondance des alliés, ceux-ci en nombre suffisant pour l'usage immédiat des députés.

Les revues suivantes, qui avaient été détruites par le feu, ont été achetées à Paris:—

La Revue des Deux Mondes, 570 vols.
Le Correspondant, 172 vols.

Nous avons tout lieu de croire que le gouvernement de la République française va nous donner 50 années du Journal Officiel, précieux répertoire de l'histoire officielle de la nation française.

Les périodiques canadiens suivants, détruits par le feu, ont été remplacés et payés à même les crédits ordinaires:—

New Dominion Monthly, from 1867 (Montreal) to 1879, 21 vols.
Belford's Monthly Magasine, from December, 1876, till its discontinuance in 1878, then as 3 vols.
Rose Belford's Canadian Monthly, from July, 1878, till June, 1882, 3 vols.
The Canadian Monthly and National Review from January, 1872, till July, 1878, (discont.) when merged in the Rose Belford's, 13 vols.
Canadian Magazine (The) its commencement March, 1893, up to 1916, 46 vols.
Mélanges (les) religieux, Montréal, depuis le commencement, janvier 1841 jusqu'à l'année 1859, 12 vols. fol.

La liste des ouvrages déposés en vertu de la loi qui protège la propriété littéraire a été préparée comme d'habitude, et fera partie des documents sessionnels lorsqu'ils seront imprimés.

Le catalogue annuel des ouvrages ajoutés à la Bibliothèque a été préparé et est maintenant entre les mains des imprimeurs; il sera distribué à une date prochaine.

Le tout respectueusement soumis. (*Document de la session, No 40.*)

A. D. DeCELLES,
Bibliothécaire général.

MARTIN J. GRIFFIN,
Bibliothécaire parlementaire.

Bibliothèque du Parlement,
Ottawa, 19 janvier 1917.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à trois heures et quarante-deux minutes p.m., elle s'ajourne à lundi prochain à trois heures p.m.

Lundi, 22 janvier 1917.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau:—

Par M. Bennett (Calgary),—la pétition du très révérend James Richard Lucas, de Chippewyan, dans la province de l'Alberta, évêque du diosèse de Rivière-Mackenzie, un diocèse de l'église de l'Angleterre en Canada; la pétition de la *Athabaska Northern Railway Company;* la pétition de Edward Austin Barnwell, de la cité de Calgary, contremaître de locomotive, époux légitime de Clara Carey Barnwell (*née* Carey), de la cité de Edmonton, dans la province de l'Alberta; la pétition de Sir Herbert Holt, président de banque, et autres, de la cité de Montréal; la pétition de Arthur Richard Doble et autres, de la cité de Montréal; et la pétition de la *Continental Heat and Light Company.*

Par M. Glass,—la pétition de l'Ordre Canadien des Gens des Bois du Monde.

Par M. Achim,—la pétition de la *Guardian Accident and Guarantee Company.*

Par M. Hartt,—la pétition de la Chambre de commerce de Saint-Jean, de la cité de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick.

Par M. Fripp,—la pétition de Robert Dyson et autres, de Hamilton; et la pétition de George Walter Sherald Garrett, de la cité d'Ottawa, comté de Carleton, province de l'Ontario, ingénieur mécanicien, époux légitime de Gertrude Garrett (*née* Lester), de la cité de Los-Angeles, Etat de la Californie, Etats-Unis d'Amérique.

Par M. Wilcox,—la pétition de George Maisey, de la ville de Walkerville, comté de Essex, province de l'Ontario, époux légitime de Lulu D. Maisey (*née* Chamberlain) maintenant résidant dans le village Pokohasset, province de l'Alberta.

Par M. Thompson (Yukon),—la pétition de Marguerite Claire Gault (*née* Stephens), de la cité de Montréal, épouse légitime de Andrew Hamilton Gault, major dans le régiment Princess Patricia, infanterie légère canadienne, en service actif, actuellement résidant en Angleterre.

Par M. Turriff,—la pétition de la *Calgary and Fernie Railway Company;* et la pétition de la *Canadian Western Railway Company.*

M. Hazen, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Copies des décrets du conseil suivants:—

No 64-15-25, 29 juin 1916,—Autorisant la mise à sa pension de M. Silas Blair Kent, fonctionnaire dans la subdivision B de la première division, employé comme préposé en chef au service des primes de pêche dans le ministère du Service de la Marine.

No 3192, 30 décembre 1916,—Règlements régissant le paiement de l'allocation de séparation pour les membres de la Marine Royale Canadienne et de la réserve de la Marine Volontaire Royale Canadienne.

No 3108, 19 septembre 1916,—Règlements régissant le paiement de "solde de commandement" aux officiers chargés d'un "service spécial", etc., dans la Marine Royale Canadienne.

No 2942, 29 novembre 1916,—Règlements régissant le paiement de solde d'escale prolongée dans la Marine Royale Canadienne.

No 2442, 11 octobre 1916,—Modifications apportées au décret du conseil No 1334, du 3 juin 1916, décrétant le chiffre des pensions pour les forces militaires et navales du Canada.

No 2130, 9 septembre 1916,—Règlement régissant le recrutement de la réserve volontaire royale canadienne pour service dans la Marine Royale.

No 1939, 18 août 1916,—Décret édicté en vertu de la Loi des Mesures de guerre, 1914, pour prévenir le danger de recevoir en Canada des personnes de nationalité ennemie se faisant passer pour neutres. *(Document de la session, No 43.)*

Sir Robert Borden, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Documents relatifs à la Conférence impériale de guerre, 1917. *(Document de la session, No 42.)*

Aussi,—Correspondance relative au retrait de la carabine Ross comme arme de la force expéditionnaire canadienne. *(Document de la session, No 44.)*

M. Hazen, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Rapport du ministère du Service de la Marine pour l'exercice expiré le 31 mars 1916. *(Document de la session, No 38.)*

Aussi,—Quarante-neuvième rapport annuel du ministère du Service de la Marine, 1915-1916.—Pêcheries. *(Document de la session, No 39.)*

M. Crothers, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Neuvième rapport du Registraire des Conseils de conciliation et d'enquête quant aux procédures suivies sous l'empire de la Loi des différends industriels, 1907,—pour l'exercice terminé le 31 mars 1916. *(Document de la session, No 36a.)*

Aussi,—Rapport du ministère du Travail pour l'exercice terminé le 31 mars 1916. *(Document de la session, No 36.)*

M. Roche, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Rapport annuel du ministère de l'Intérieur, pour l'exercice terminé le 31 mars 1916. *(Document de la session, No 25.)*

Aussi,—Rapport du ministère des Affaires des Sauvages, pour l'exercice terminé le 31 mars 1916. *(Document de la session, No 27.)*

Ordonné, que M. Wilcox ait la permission de présenter un bill (No 2) modifiant le Code Criminel.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre pour la prise en considération d'une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à Son discours à l'ouverture de la session étant lu;

M. Wilson (Wentworth) propose, secondé par M. Descarries:—

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier humblement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du Parlement, savoir:—

A Son Excellence le Très noble Victor Christian William, duc de Devonshire, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier du très noble Ordre de la Jarretière, un des membres du Très honorable Conseil privé de Sa Majesté, chevalier Grand-Croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, chevalier Grand-Croix de l'Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et Commandant-en-chef de la Puissance du Canada.

Qu'il plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, les Communes du Canada, assemblées en Parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Et un débat s'ensuivant;

Sur motion de M. Macdonald, secondé par M. Marcil (Bonaventure),
Ordonné, que le débat soit ajourné.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à neuf heures et cinquante minutes p.m., elle s'ajourne à demain.

Mardi, 23 janvier 1917.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau:—

Par M. Currie,—la pétition de la *Grand Trunk Pacific Branch Lines Company.*

Par M. Bickerdike,—la pétition de la Compagnie du chemin de fer de Lachine à Jacques-Cartier et Maisonneuve.

Par M. Boyce,—la pétition de Erward Nevilles, de la cité de Toronto, comté de York, province de l'Ontario, artisan de métal en feuilles, époux légitime de Margaret S. Nevilles, du même lieu.

Par M. Morphy,—la pétition de Thomas Russ Deacon et autres, de la cité de Winnipeg, province du Manitoba.

Par M. Rainville,—la pétition de la *Mount Royal Tunnel and Terminal Company, Limited;* et la pétition de la *Canadian Northern Quebec Railway Company.*

Conformément à l'ordre du jour, les pétition suivantes sont lues et reçues:—

Du très révérend James Richard Lucas, de Chippewyan, province de l'Alberta, évêque du diocèse de la Rivière Mackenzie, de l'église anglicane en Canada; pour une loi ayant pour objet de rendre plus efficace l'administration des affaires temporelles du susdit diocèse, de manière à ce que lui-même et ses successeurs en office soient incorporés avec tous les pouvoirs voulus d'un corps constitué aux fins d'acquérir des biens réels et personnels, et de les administrer.

De l'*Athabaska Northern Railway Company;* pour une loi à l'effet de statuer que les pouvoirs de sa charte sont en pleine vigueur et de prolonger le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée.

De Edward Austin Barnwell, de Calgary; pour une loi de divorce d'avec sa femme.

De Sir Herbert Holt et autres, de la cité de Montréal; pour une charte sous le nom de Division canadienne de la Ligue aérienne de l'empire britannique.

De Arthur Richard Doble et autres, de la cité de Montréal; pour une charte sous le nom de Ligue Khaki.

De la *Continental Heat and Light Company*; pour une loi modifiant sa charte.

De l'Ordre canadien des Gens des Bois du Monde; pour une loi modifiant sa charte.

De la *Guardian Accident and Guarantee Company:* pour une loi modifiant sa charte.

Du *Saint John Board of Trade*, de la cité de Saint-Jean, N.-B.; pour une loi l'autorisant à utiliser ses fonds pour l'achat d'actions du capital social de la *Saint John Board of Trade Building Company, Limited.*

De Robert Dyson et autres, de Hamilton; pour une charte sous le nom de *Grand Lodge of the Canadian Association of Stationary Engineers of the Dominion of Canada.*

De George Walter Sherald Garrett, de la cité d'Ottawa; pour une loi de divorce d'avec sa femme.

De George Maisey, de Walkerville; pour une loi de divorce d'avec sa femme.

De Marguerite Claire Gault (*née* Stephens), de la cité de Montréal; pour une loi de divorce d'avec son mari.

De la *Calgary and Fernie Railway Company*; pour une loi prolongeant le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses voies ferrées.

De la *Canadian Western Railway Company*; pour une loi prolongeant le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses voies ferrées.

Sur motion de Sir Robert Borden, secondé par M. Rogers,

Ordonné, que le nom de M. Blondin soit ajouté au comité spécial chargé de préparer et rapporter avec toute la diligence possible les listes des députés devant composer les comités permanents prescrits par la règle 10.

Sir Robert Borden, l'un des membres du Conseil privé du Roi, remet à M. l'Orateur un message de Son Excellence le Gouverneur général, et le dit message est lu par M. l'Orateur (tous les députés étant debout et découverts), et il est comme suit;—

DEVONSHIRE.

Le Gouverneur général transmet à la Chambre copie certifiée d'une minute du conseil approuvée nommant l'honorable William James Roche, ministre de l'Intérieur et surintendant général des Affaires des Sauvages; l'honorable John Dowsley Reid, ministre des Douanes; l'honorable Albert Edward Kemp, ministre de la Milice et de la Défense, et l'honorable Pierre Edouard Blondin, ministre des Postes, pour agir avec l'Orateur de la Chambre des Communes, comme commissaires pour les fins et en vertu des dispositions du chapitre 11 des Statuts Revisés du Canada, 1906, intitulé: "Loi concernant la Chambre des Communes".

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,

OTTAWA, 19 janvier 1917.

M. Cochrane, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Onzième rapport du Bureau des Commissaires des chemins de fer du Canada, pour l'année terminée le 31 mars 1916. (*Document de la session, No 20c.*)

M. Kemp, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Rapport de la Commission des achats de guerre, pour la période écoulée depuis sa constitution, le 8 mai 1915, jusqu'au 31 décembre 1916. (*Document de la session, No 45.*)

Sir Robert Borden, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Copie des décrets du conseil concernant l'établissement d'un Bureau du Service national du Canada, et la nomination des titulaires qui le composent, en conformité des stipulations de la Loi des Mesures de guerre, 1914. (*Document de la session, No 46.*)

M. Cochrane, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Copie du marché conclu entre Sa Majesté le Roi et l'*Acadia Coal Company*, relativement à la location du chemin de fer dit *Vale Railway*. (*Document de la session, No 47.*)

Aussi,—Copie du marché conclu entre Sa Majesté le Roi et la Compagnie du chemin de fer Québec-Saguenay, la Compagnie *Quebec Railway, Light and Power*, la Compagnie du chemin de fer Lotbinière et Mégantic, et la Compagnie *Quebec Railway, Light, Heat and Power*, concernant l'acquisition par le gouvernement des dites voies ferrées. (*Document de la session, No 48.*)

M. Hazen, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Liste des vaisseaux publiée par le ministère de la Marine et des Pêcheries, savoir: une liste des navires inscrits sur le Registre maritime du Canada à la date du 31 décembre 1915. (*Document de la session, No 22.*)

Aussi,—Quarante-neuvième rapport annuel du ministère de la Marine et des Pêcheries, pour l'année 1915-1916. (*Document de la session, No 21.*)

Ordonné, que M. Bickerdike ait la permission de présenter un bill (No 3) modifiant le Code Criminel et abolissant la peine de mort.

Il présente en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Ordonné, que M. Pugsley ait la permission de présenter un bill (No 4) modifiant le Code Criminel.

Il présente en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour appelle la reprise du débat ajourné sur la question,—Qu'une adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, en réponse à Son discours à l'ouverture de la session;

Et le débat se continuant;

Sur motion de M. McKenzie, secondé par M. Graham,

Ordonné, que le débat soit ajourné.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à dix heures p.m., elle s'ajourne à demain à deux heures p.m.

Mercredi, 24 janvier 1917.

Deux heures p.m.

Prières.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau:—

Par M. Bradbury,—la pétition de la *Grain Growers Grain Company, Limited.*

Par M. Stevens,—la pétition de la *Vancouver, Victoria and Eastern Railway and Navigation Company.*

Par M. Buchanan,—de Albert Ralph O'Neil, de la cité de Calgary, province de l'Alberta, commis voyageur, époux légitime de Rosena Ella O'Neil (*née* Doolin), actuellement résidant dans l'Etat de l'Arkansas, l'un des Etats-Unis de l'Amérique.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

De la compagnie dite *Grand Trunk Pacific Branch Lines Company*; pour une loi prolongeant le délai fixé pour l'achèvement et la mise en exploitation de quelques-unes de ses voies ferrées autorisées.

De la *Lachine, Jacques Cartier and Maisonneuve Railway Company*; pour une loi prolongeant le délai fixé pour la construction et l'achèvement de sa voie ferrée.

De Edward Nevilles, de la cité de Toronto; pour une loi de divorce d'avec sa femme.

De Thomas Russ Deacon et autres, de la cité de Winnipeg; pour une charte sous le nom de *The Cascade Scenic Railway Company.*

De la *Mount Royal Tunnel and Railway Company, Limited*; pour une loi prolongeant le délai fixé pour l'achèvement et la mise en exploitation des travaux autorisés par l'article 2, chapitre 74 des Lois de 1912.

De la *Canadian Northern Quebec Railway Company*; pour une loi prolongeant le délai fixé pour la construction de la voie ferrée autorisée par le paragraphe (*b*) de l'article 2, chapitre 58 des Lois de 1911.

L'ordre du jour appelle la reprise du débat ajourné sur la question,—Qu'une adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à Son discours à l'ouverture de la session;

Et le débat se continuant;

Et à six heures p.m., M. l'Orateur déclare la Chambre ajournée jusqu'à demain à trois heures p.m.

Jeudi, 25 janvier 1917.

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

De la *Grain Growers Grain Company, Limited*; pour certaines modifications de sa charte.

De la *Vancouver, Victoria and Eastern Railway and Navigation Company*; pour une loi à l'effet de confirmer et ratifier un marché conclu entre elle et la *Canadian Northern Pacific Railway Company*, et pour d'autres fins.

De Delbert Ralph O'Neil, de Calgary, Alta; pour une loi de divorce d'avec sa femme.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le premier rapport de l'examinateur des pétitions, lequel est lu comme suit:—

En conformité de l'article 2 de la règle 96, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de soumettre ce qui suit comme son premier rapport:—

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions suivantes pour bills privés et constate que toutes les exigences de la règle 91, concernant la publication des avis, ont été observées dans chaque cas, savoir:—

Du très révérend James Richard Lucas, de Chippewyan, province de l'Alberta, évêque du diocèse de la Rivière Mackenzie, de l'église anglicane en Canada; pour une loi ayant pour objet de rendre plus efficace l'administration des affaires temporelles du susdit diocèse, de manière à ce que lui-même et ses successeurs en office soient incorporés avec tous les pouvoirs voulus d'un corps constitué aux fins d'acquérir des biens réels et personnels, et de les administrer.

De l'*Athabaska Northern Railway Company*; pour une loi à l'effet de statuer que les pouvoirs de sa charte sont en pleine vigueur et de prolonger le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée.

De la Compagnie Continentale de chauffage et d'éclairage; pour une loi modifiant sa charte.

De l'Ordre Canadien des Gens des Bois du Monde; pour une loi modifiant sa charte.

De la *Guardian Accident and Guarantee Company*; pour une loi modifiant sa charte.

De Robert Dyson et autres, de Hamilton; pour une charte sous le nom de *Grand Lodge of the Canadian Association of Stationary Engineers of the Dominion of Canada*.

De la *Lachine, Jacques Cartier and Maisonneuve Railway Company*; pour une loi prolongeant le délai fixé pour la construction et l'achèvement de sa voie ferrée.

De George Walter Sherald Garrett, de la cité d'Ottawa; pour une loi de divorce d'avec sa femme.

De Marguerite Claire Gault (*née* Stephens), de la cité de Montréal; pour une loi de divorce d'avec son mari.

De Edward Austin Barnwell, de Calgary; pour une loi de divorce d'avec sa femme.

De George Maisey, de Walkerville; pour une loi de divorce d'avec sa femme.

De Edward Nevilles, de la cité de Toronto; pour une loi de divorce d'avec sa femme.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table les bills suivants:—

Bill (No 5) concernant *The Guardian Accident and Guarantee Company*, et pour changer son nom en celui de *The Guardian Insurance Company of Canada*.—M. *Achim*.

Bill (No 6) concernant l'*Athabaska Northern Railway Company*.—M. *Bennett* (Calgary).

Bill (No 7) concernant la Compagnie Continentale de chauffage et d'éclairage.—Sir *Herbert Ames*.

Bill (No 8) constituant en corporation l'Evêque de *Mackenzie River*.—M. *Bennett* (Calgary).

Bill (No 9) concernant la *Lachine, Jacques Cartier and Maisonneuve Railway Company*.—M. *Bickerdike*.

Bill (No 10) constituant en corporation la *Grand Lodge of the Canadian Association of Stationary Engineers of the Dominion of Canada*.—M. *Fripp*.

Bill (No 11) concernant l'Ordre Canadien des Gens des Bois du Monde.—M. *Glass*.

Les dits bills sont, en conséquence, lus la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, conformément à la règle 99.

Sir Thomas White, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Liste des actionnaires des banques chartées du Canada, à la date du 31 décembre 1915. (*Document de la session, No 6.*)

Aussi,—Rapports sur les chèques certifiés, traites ou lettres de change, dividendes impayés, et soldes non réclamés dans les banques chartées du Canada, pour une période de cinq ans et plus antérieurement au 31 décembre 1915. (*Document de la session, No 7.*)

Aussi,—Sommaire des mandats du Gouverneur général, émis depuis la dernière session du Parlement, imputables sur l'exercice financier 1916-17. (*Document de la session, No 49.*)

Aussi,—Sommaire des dépenses au chapitre des "Dépenses imprévues diverses" du 1er avril 1916 au 18 janvier 1917, en conformité de la Loi des Subsides de 1916. (*Document de la session, No 51.*)

Aussi,—Relevé des emprunts temporaires, lancés depuis le 1er avril 1916 jusqu'au 18 janvier 1917. (*Document de la session, No 52.*)

Aussi,—Rapport et relevé des recettes et des dépenses de la Commission d'embellissement d'Ottawa, compulsés jusqu'au 31 mars 1916. (*Document de la session, No 53.*)

Aussi,—Relevé des recettes et des dépenses de la Société royale du Canada, pour l'année terminée le 30 avril 1916. (*Document de la session, No 54.*)

Aussi,—Relevé des recettes et des dépenses de la Commission des champs de bataille nationaux, à la date du 31 mars 1916. (*Document de la session, No 55.*)

Aussi,—Relevé des allocations de pension et de retraite dans le service civil, pour l'année terminée le 31 décembre 1916, faisant connaître les nom, grade, appointements, service, allocation et cause de la mise à la retraite de chaque personne mise à sa pension ou à sa retraite;—indiquant de plus si la vacance a été remplie par avancement ou par une nouvelle nomination, et le salaire de tout nouveau titulaire. (*Document de la session, No 56.*)

Et aussi,—Relevé en conformité de l'article 17 de la Loi d'assurance du Service civil, pour l'exercice terminé le 31 mars 1916. (*Document de la session, No 57.*)

M. Hazen, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Copie des modifications apportées aux Règlements régissant la radiotélégraphie depuis le 1er août 1914. (*Document de la session, No 50.*)

Sir Thomas White, pour Sir George Foster, l'un des membres du conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Rapport du ministère du Commerce pour l'exercice

financier terminé le 31 mars 1916. (Partie II)—Commerce canadien avec la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni et les Etats-Unis. (*Document de la session, No 10a.*)

L'ordre du jour appelle la reprise du débat ajourné sur la question,—Qu'une adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à Son discours à l'ouverture de la session;

Et le débat se continuant;

Sur motion de M. Copp, secondé par M. Loggie,

Ordonné, que le débat soit ajourné.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à dix heures et trente minutes p.m., elle s'ajourne à demain.

Vendredi, 26 janvier 1917.

Prières.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. Fripp,—la pétition de la *Canadian General Company of the Boy Scouts Association.*

Par M. Kay,—la pétition de Florence Evelyn Lockwood (*née* Snyder), de la cité de Montréal, province de Québec, époux légitime de Edward Lockwood, mécanicien, du même lieu.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a donné au greffier de la Chambre instruction de déposer sur la Table de la Chambre le rapport des bibliothécaires du Parlement et le certificat de la Commission du Service civil touchant la nomination de M. Herbert D. Throop comme commis dans la subdivision B de la troisième division dans la bibliothèque du Parlement, avec sa recommandation, comme suit :—

A l'honorable Chambre des Communes,

J'ai l'honneur de recommander que cette Chambre concourre dans le rapport des bibliothécaires du Parlement approuvé par la Commission du Service civil, dans le cas de M. Herbert D. Throop, nommé commis à la bibliothèque du Parlement, au salaire initial de $700 par année. Le dit rapport est annexé aux présentes.

EDGAR N. RHODES,
Orateur.

Bibliothèque du Parlement,
Ottawa, 15 janvier 1917.

Monsieur,—Les bibliothécaires conjoints du Parlement ont l'honneur de vous transmettre, conformément à la loi, un certificat des commissaires du Service civil en faveur de M. Herbert D. Throop, récemment employé comme messager à la bibliothèque, à l'effet d'autoriser sa nomination comme commis dans la subdivision B de la troisième division au salaire initial de $700 par année.

Les bibliothécaires ont l'honneur de demander que le certificat soit déposé sur la Table du Sénat et de la Chambre des Communes en conformité de la loi.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,

Vos obéissants serviteurs,

A. D. DeCELLES,
Bibliothécaire général.

MARTIN J. GRIFFIN,
Bibliothécaire parlementaire.

A l'honorable ORATEUR
de la Chambre des Communes.

COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA,
OTTAWA.

Certificat de nomination à la subdivision B de la troisième division.

ATTENDU que par une loi du Parlement du Canada, chapitre 15, 7-8 Edouard VII, intitulée: "Loi modifiant la Loi du Service civil", il est, entre autres choses statué que, à moins qu'il y soit autrement stipulé, les nominations aux positions du service intérieur au-dessous du grade de sous-chef, devront être faites après examen de concours, lequel devra être de nature à déterminer les aptitudes des candidats pour les positions particulières auxquelles ils doivent être nommés, il sera tenu par la Commission de temps en temps, en vertu des règlements établis à cet effet et approuvés par le Gouverneur en conseil.

ATTENDU que M. Herbert David Throop, de la cité d'Ottawa, âgé de vingt-six ans, (ci-après appelé le candidat), a subi l'examen de concours, tel que déterminé par la Commission du Service civil, en conformité des dispositions de la Loi du Service civil, et des règlements établis sous l'empire de cette loi, et a prouvé son aptitude à être nommé, ayant obtenu le rang 27 au dit concours;

ET ATTENDU que la dite Commission du Service civil s'est assurée, en ce qui concerne le candidat:—

Qu'il est sujet britannique et qu'il réside au Canada depuis au moins trois ans;

Qu'il est dans les limites d'âge prescrit pour la position à laquelle il s'agit de le nommer;

Qu'il n'a aucun défaut physique ou maladie pouvant lui être préjudiciables dans l'accomplissement de ses devoirs;

Que son caractère et ses habitudes le rendent compétent à remplir la dite position;

Qu'il possède le degré requis de connaissances et de savoir pour l'accomplisement de ses devoirs.

IL EST PAR LES PRÉSENTES CERTIFIÉ que le candidat peut être admis à titre de stagiaire au département de la Bibliothèque du Parlement comme commis de troisième division, subdivision B. Les bibliothécaires ayant déclaré qu'il fallait des aptitudes exceptionnelles pour remplir les fonctions de cette charge, et recommandé que le salaire initial de $700 par année, lors de la nomination, les commissaires certifient, en conséquence, en conformité des prévisions de la section 33 de la Loi modifiant la Loi du Service civil, 1908, que M. Herbert David Throop possède les aptitudes exceptionnelles requises pour l'accomplissement des devoirs inhérents à la position à laquelle il est par les présentes nommé.

ADAM SHORTT,
M. G. LaROCHELLE.

En date du 1er avril 1916.

M. Burrell, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Rapport du ministre de l'Agriculture du Canada, pour l'année expirée le 31 mars 1916. (*Document de la session, No 15.*)

Aussi,—Règlements édictés en vertu de la "Loi des insectes destructeurs et autres fléaux", article 9, chapitre 31, 9-10 Edouard VII. (*Document de la session, No 58.*)

M. Rogers, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Rapport du ministre des Travaux Publics concernant les travaux qui relèvent de son ministère, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1916. (*Document de la session, No 19.*)

M. Doherty, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Tableau indiquant la moyenne des hommes employés dans la police fédérale pendant chaque mois de l'année 1916, avec la liste de leurs rémunération et frais de route, en vertu des Statuts Revisés du Canada, chap. 92, sec. 6, par. 2. (*Document de la session, No 59.*)

Ordonné, que M. McCraney ait la permission de présenter un bill (No 12) modifiant la Loi des Terres Fédérales.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour appelle la reprise du débat ajourné sur la question,—Qu'une adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à Son discours à l'ouverture de la session.

Et le débat se continuant;

Sur motion de M. Kyte, secondé par M. Loggie,

Ordonné, que le débat soit ajourné.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant:—

Le Sénat informe cette Chambre que les honorables messieurs Bourque, Bostock, Boyer, Corby, Dennis, Douglas, Gillmor, Landry, La Rivière, McHugh, McLennan, Poirier, Power et Sproule, ont été nommés pour composer un comité chargé d'aider Son Honneur le Président dans l'administration de la Bibliothèque du Parlement, en tant que les intérêts du Sénat sont concernés, et pour agir comme membres du comité des deux Chambres sur la dite bibliothèque.

Aussi, le Sénat informe cette Chambre que les honorables messieurs Cloran, Crosby, Curry, Dennis, De Veber, Domville, Donnelly, Forget, Gillmor, La Rivière, Legris, McCall, McLean, Pope, Prince, Ratz, Robertson, Sharpe, Shehyn, Talbot et Taylor, ont été nommés pour composer un comité chargé de surveiller les impressions du Sénat pendant la présente session et d'agir avec le comité de la Chambre des Communes comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet des impressions du Parlement.

Et aussi, le Sénat informe cette Chambre que les honorables messieurs Landry, Taylor, Thompson et Watson, ont été nommés pour former un comité chargé d'aider Son Honneur le Président dans l'administration du restaurant du Parlement, en tant que les intérêts du Sénat sont concernés, et pour agir comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet du dit restaurant.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à neuf heures et cinquante minutes p.m., elle s'ajourne à lundi prochain à trois heures p.m.

Lundi, 29 janvier 1917.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau:—
Par M. Green,—la pétition de la *Kaslo and Slocan Railway Company.*

Par M. Kay,—la pétition de Charles Frederick Reuben Jones, de la cité de Westmount, comté de Hochelaga, gérant de ventes, époux légitime de Mary Eleanor Jones (*née* Murray), de la cité de Montréal, tous de la province de Québec.

Par M. Jameison,—la pétition de J. A. Dawson et autres, de Montréal et autres lieux.

Par M. Smyth,—la pétition de la *Western Dominion Railway Company.*

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:—
Du *Canadian General Council of the Boy Scouts Association;* pour une loi modifiant sa charte.
De Florence Evelyn Lockwood (*née* Snyder), de Montréal; pour une loi de divorce d'avec son mari, Edward Lockwood.

M. Hazen, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Copie de la modification apportée à l'alinéa (*d*) de l'article 104 des Règlements de la radiotélégraphie: Régie des stations navales dans un havre canadien. (*Document de la session, No 50a.*)

M. Reid, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Rapport du ministère des Douanes pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1916. (*Document de la session, No 11.*)

Ordonné, que M. Cochrane ait la permission de présenter un bill (No 13) modifiant et codifiant la Loi des Chemins de fer.
Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour appelle la reprise du débat ajourné sur la question,—Qu'une adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à Son discours à l'ouverture de la session;

Et le débat se continuant;

Sur motion de M. Devlin, secondé par M. Kay,

Ordonné, que le débat soit ajourné.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à onze heures et trente-huit minutes p.m., elle s'ajourne à demain.

Mardi, 30 janvier 1917.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau:—

Par M. Nickle,—la pétition de Edwin Jory, de Riceton, province de la Saskatchewan, fermier, époux légitime de Eliza Jory, de la cité de Toronto, province de l'Ontario.

Par M. Macdonell,—la pétition de la *Canadian Security Company.*

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

De la *Kaslo and Slocan Railway Company:* pour une loi l'autorisant à conclure un arrangement avec la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique au sujet de la vente, cession ou location de sa voie ferrée et de ses biens, et pour autres fins.

De Charles Frederick Reuben Jones, de Westmount; pour une loi de divorce d'avec sa femme Mary Eleanor Jones (*née* Murray).

De J. A. Dawson et autres, de Montréal; pour une charte sous le nom de *British American Telephone and Telegraph Company.*

De la *Western Dominion Railway Company:* pour une loi prorogeant le délai fixé pour la construction et l'achèvement de la ligne de chemin de fer mentionnée dans l'article 1 du chapitre 60 des lois de 1915.

M. Meighen, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Copie des témoignages entendus par l'honorable Sir Charles Davidson, chevalier, commissaire chargé de faire une enquête relativement aux achats faits par le gouvernement et pour le compte du gouvernement du Canada d'armes, de munitions, d'équipements, de matériaux, de chevaux, de provisions et autres articles pour les fins de la guerre actuelle, ainsi qu'aux dépenses et paiements faits ou convenus à cet égard; en même temps que le rapport du même commissaire au sujet de la vente de munitions pour armes portatives; de l'achat de sous-marins et d'étoffe pour uniformes (*Auburn Woollen Mills Co.*). (*Document de la session, No 60.*)

L'ordre du jour appelle la reprise du débat ajourné sur la question,—Qu'une adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à Son discours à l'ouverture de la session, savoir:—

A Son Excellence le Très noble Victor Christian William, duc de Devonshire, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley; chevalier du très noble Ordre de la Jarretière; un des membres du Très honorable Conseil privé de Sa Majesté; chevalier Grand-Croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges; chevalier Grand-Croix de l'Ordre royal de Victoria; Gouverneur général et Commandant en chef de la Puissance du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, les Communes du Canada, assemblées en Parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Et la question étant posée sur la motion, elle est résolue dans l'affirmative.

Sur motion de M. Hazen, pour Sir Robert Borden, secondé par M. Rogers,

Ordonné, que la dite adresse soit grossoyée et qu'elle soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui font partie de l'honorable Conseil privé.

Sur motion de M. Hazen, pour Sir Thomas White, secondé par M. Rogers,

Résolu, que cette Chambre se formera en comité, demain, pour prendre en considération les Subsides à accorder à Sa Majesté.

Sur motion de M. Hazen, pour Sir Thomas White, secondé par M. Rogers,

Résolu, que cette Chambre se formera en comité, demain, pour prendre en considération les Voies et Moyens de prélever les Subsides à accorder à Sa Majesté.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à dix heures et vingt minutes p.m., elle s'ajourne à demain à deux heures p.m.

Mercredi, 31 janvier 1917.

Deux heures p.m.

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

De Thomas Edwin Jory, de Riceton, Sask.; pour une loi de divorce d'avec sa femme Eliza Jory.

De la *Canadian Surety Company;* pour une loi modifiant sa charte.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier de la Chambre a déposé sur la Table le deuxième rapport de l'examinateur des pétitions, lequel est lu comme suit:—

En conformité de l'article 2 de la règle 96, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de soumettre ce qui suit comme son deuxième rapport:—

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions suivantes pour bills privés et constate que toutes les exigences de la règle 91, concernant la publication des avis, ont été observées dans chaque cas, savoir:—

Du *Saint John Board of Trade*, de la cité de Saint-Jean, N.-B.; pour une loi l'autorisant à utiliser ses fonds pour l'achat d'actions du capital social de la *Saint John Board of Trade Building Company, Limited.*

De la *Grain Growers Grain Company, Limited;* pour certaines modifications de sa charte.

De la *Vancouver, Victoria and Eastern Railway and Navigation Company;* pour une loi à l'effet de confirmer et ratifier un marché conclu entre elle et la *Canadian Northern Pacific Railway Company,* et pour d'autres fins.

De la *Western Dominion Railway Company;* pour une loi prolongeant le délai fixé pour la construction et l'achèvement de la ligne de chemin de fer mentionnée dans l'article 1 du chapitre 60 des lois de 1915.

De Florence Evelyn Lockwood (*née* Snyder), de Montréal; pour une loi de divorce d'avec son mari Edward Lockwood.

De Charles Frederick Reuben Jones, de Westmount; pour une loi de divorce d'avec sa femme Mary Eleanor Jones (*née* Murray).

De Delbert Ralph O'Neil, de Calgary, Alta; pour une loi de divorce d'avec sa femme.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table les bills privés suivants:—

Bill (No 14) concernant la compagnie dite *The Grain Growers Grain Company, Limited,* et portant autorisation de changer son nom en celui de *United Grain Growers, Limited.*—M. *Bradbury.*

Bill (No 15) concernant la Chambre de Commerce de Saint-Jean.—M. *Pugsley.*

Bill (No 16) ayant pour objet de ratifier et confirmer certains contrats intervenus entre *The Vancouver, Victoria and Eastern Railway and Navigation Company* et *The Canadian Northern Pacific Railway Company.*—M. *Stevens.*

Bill (No 17) concernant la compagnie dite *The Western Dominion Railway Company.*—M. *Smyth.*

Les dits bills sont, en conséquence, lus la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, conformément à la règle 99.

Sir Robert Borden, du comité spécial chargé de préparer et rapporter avec toute la diligence possible les listes des députés devant composer les comités permanents de cette Chambre, aux termes de la règle 10, rapporte les listes suivantes:—

No 1.

Privilèges et Elections.

Messieurs:

Barnard,
Bennett *(Calgary)*,
Bennett *(Simcoe)*,
Blondin,
Borden (Sir Robert),
Boys,
Bristol,
Bureau,
Carvell,
Charlton,
Crothers,
Demers,
Descarries,
Devlin,
Doherty,
Fripp,
German,
Kay,
Lafortune,
Lapointe *(Kamouraska)*,
Lemieux,
Maclean *(Halifax)*,
Marcile *(Bagot)*,
Munson,
Nickle,
Northrup,
Patenaude,
Porter,
Rainville,
Robidoux,
Ross,
Thomson *(Qu'Appelle)*,
Tremain, et
Wilson *(Laval)*.—34.

No 2.

Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

Messieurs:

Achim
Armstrong (*Lambton*),
Arthurs,
Barnard,
Barrette,
Béland,
Bellemare,
Bennett (*Calgary*),
Bennett (*Simcoe*),
Bickerdike,
Blain,
Boivin,
Boyce,
Boyer,
Boys,
Brabazon,
Bradbury,
Bristol,
Buchanan,
Fisher,
Forget (Sir Rodolphe),
Fowler,
Fripp,
Gauthier (*Gaspé*),
Gauvreau,
German,
Girard,
Gordon,
Graham,
Green,
Guilbault,
Guthrie,
Hartt,
Henderson,
Hepburn,
Jameson,
Kay,
Kemp,
Middlebro,
Molloy,
Morphy,
Murphy,
Neely,
Nesbitt,
Nickle,
Northrup,
Oliver,
Paquet,
Pardee,
Porter,
Pugsley,
Robidoux,
Rochon,
Ross,
Schaffner,
Sharpe,
Smith,

Bureau,
Carroll,
Cash,
Chabot,
Charlton,
Clark *(Red-Deer)*,
Clements,
Cochrane,
Cockshutt,
Copp,
Cruise,
Currie,
Davidson,
Delisle,
Descarries,
Devlin,
Donaldson,
Douglas,
Edwards,
Elliot,
Ethier,
Knowles,
Lachance,
Lalor,
Lanctôt,
Lapointe *(Kamouraska)*,
Lapointe (*Montréal, St-J*),
Lemieux,
Macdonald,
Macdonell,
Maclean (*York, O.*),
MacNutt,
McCoig,
McCraney,
McCrea,
McCurdy,
McKenzie,
McLean *(Queen, I.-P.-E.)*,
McLean (*Sunbury*),
McLeod,
Marcile *(Bagot)*,
Marshall,
Smyth,
Stanfield,
Stevens,
Stewart *(Hamilton)*,
Sutherland,
Taylor,
Thomson (*Qu'Appelle*),
Thorton,
Tobin,
Tremain,
Turgeon,
Turriff,
Wallace,
Weichel,
White (*Renfrew*),
White (*Victoria, Alta*),
Wilson (*Laval*),
Wilson (*Wentworth*), et
Wright.—118.

Et que le quorum du dit comité se compose de 25 membres.

No 3.

Bills Privés.

Messieurs:

Ames (Sir Herbert),
Armstrong *(York-O.)*,
Ball,
Blondin,
Boulay,
Bourassa,
Boyce,
Boyer,
Boys,
Broder,
Bureau,
Burnham,
Carrick,
Carvell,
Clarke (*Wellington*),
Davidson,
Devlin,
Ethier,
Forget (Sir Rodolphe),
Fripp,
Gauthier (*St-Hyacinthe*),
Gauvreau,
Girard,
Glass,
Gordon,
Guthrie,
Hepburn,
Hughes (Sir Sam),
Jameson,
Knowles,
Lachance,
Lalor,
Macdonell,
McLean *(Sunbury)*,
McLeod,
McMillan,
Marcil *(Bonaventure)*,
Martin,
Mondou,
Morris,
Morrison,
Murphy,
Pacaud,
Papineau,
Pardee,
Paul,
Perley (Sir George),
Porter,
Proulx,
Reid,
Robb,
Ross,
Scott,
Sharpe,
Shepherd,
Steele,
Stewart *(Hamilton)*,
Thoburn,
Tobin,
Turriff,
Walker, et
White *(Renfrew)*.—62.

Et que le quorum du dit comité se compose de 10 membres.

No 4.

Ordres Permanents.

Messieurs:

Achim,
Alguire,
Armstrong *(Lambton)*,
Barrette,
Best,
Boulay,
Burrell,
Chabot,
Cromwell,
Doherty,
Fortier,
Hazen,
Knowles,
Kyte,
Maclean *(York-O.)*,
MacNutt,
McCoig,
McCraney,
McCurdy,
Marcile *(Bagot)*,
Michaud,
Morris,
Paquet,
Paul,
Roche,
Scott,
Séguin,
Stanfield,
Turgeon,
Verville, et
White (Sir Thomas).—31.

Et que le quorum du dit comité se compose de 7 membres.

No 5.

Impressions.

Messieurs:

Bickerdike,
Bowman,
Brabazon,
Brouillard,
Buchanan,
Burnham,
Cardin,
Chabot,
Clark *(Bruce)*,
Clarke *(Wellington)*,
Currie,
Douglas,
Elliot,
Graham,
Marshall,
Martin,
Middlebro,
Murphy,
Nicholson,
Roche,
Rochon,
Stevens,
Verville,
White *(Victoria, Alta)*, et
Wilson *(Wentworth)*.—25.

No 6.

Comptes Publics.

Messieurs:

Barnard,
Bennett *(Calgary)*,
Bennett *(Simcoe)*,
Blain,
Boyce,
Boys,
Carroll,
Carvell,
Chisholm,
Clarke *(Essex)*,
Clarke *(Wellington)*,
Kay,
Kemp,
Kyte,
Macdonald,
Macdonell,
Maclean *(Halifax)*,
McCoig,
McCraney,
McCrea,
McCurdy,
McKenzie,
Nicholson,
Nickel,
Northrup,
Pardee,
Proulx,
Pugsley,
Reid,
Robidoux,
Rogers,
Ross,
Sévigny,

Clements,
Crothers,
Davidson,
Devlin,
Edwards,
Fisher,
Fripp,
German,
Green,
Hughes (*King, I.-P.-E.*),
Marshall,
Martin,
Meighen,
Merner,
Michaud,
Middlebro,
Mondou,
Morphy,
Morrison,
Murphy,
Scott,
Sinclair,
Smyth,
Stanfield,
Stewart *(Lunenburg)*,
Tobin,
Tremain,
Truax,
White (Sir Thomas), et
Wilcox.—63.

Et que le quorum du dit comité se compose de 21 membres.

No 7.

Banques et Commerce.

Messieurs:

Ames (Sir Herbert),
Armstrong *(Lambton)*,
Armstrong *(York-O.)*,
Ball,
Barnard,
Bellemare,
Bennett *(Calgary)*,
Best,
Bickerdike,
Boivin,
Boyce,
Bristol,
Broder,
Buchanan,
Burnham,
Cardin,
Carrick,
Carvell,
Charlton,
Clark *(Bruce)*,
Clark *(Red-Deer)*,
Cockshutt,
Copp,
Currie,
Davidson,
Demers,
Edwards,
Fisher,
Forget (Sir Rodolphe),
Fortier,
Foster (Sir George),
Fowler,
Gauthier *(St-Hyacinthe)*,
Glass,
Graham,
Guthrie,
Hanna,
Henderson,
Hughes *(King, I.-P.-E.)*,
Hughes (Sir Sam),
Jameson,
Kay,
Kemp,
Knowles,
Kyte,
Lemieux,
Loggie,
Macdonald,
Macdonell,
Maclean *(Halifax)*,
Maclean *(York-O.)*,
McCraney,
McCrea,
McCurdy,
McLean *(Sunbury)*,
McLeod,
McMillan,
Marshall,
Meighen,
Middlebro,
Nesbitt,
Nickle,
Northrup,
Osler (Sir Edmund),
Pacaud,
Papineau,
Pardee,
Perley (Sir George),
Porter,
Power,
Pugsley,
Rainville,
Robb,
Roche,
Rochon,
Ross,
Sexsmith,
Sharpe,
Sinclair,
Steele,
Stevens,
Stewart *(Hamilton)*,
Stewart *(Lunenburg)*,
Sutherland,
Thompson *(Yukon)*,
Thomson *(Qu'Appelle)*,
Thornton,
Tobin,
Turriff,
Verville,
Warnock,
Webster,
Weichel,
White (Sir Thomas), et
Wilson *(Wentworth)*.—95.

Et que le quorum du dit comité se compose de 21 membres.

No 8.

Agriculture et Colonisation.

Messieurs:

Achim,
Alguire,
Armstrong *(Lambton)*,
Armstrong *(York-O.)*,
Arthurs,
Ball,
Best,
Boivin,
Bourassa,
Bowman,
Broder,
Brouillard,
Buchanan,
Burrell,
Cash,
Champagne,
Chisholm,
Clark *(Red-Deer)*,
Clarke *(Wellington)*,
Cromwell,
Cruise,
Currie,
Delisle,
Donaldson,
Douglas,
Edwards,
Elliot,
Fortier,
Gauthier *(Gaspé)*,
Gauvreau,
Girard,
Glass,
Gordon,
Graham,
Guilbault,
Hanna,
Hartt,
Henderson,
Hughes (Sir Sam),
Kay,
Lanctôt,
Lewis,
MacNutt,
McCoig,
McCraney,
McCrea,
McLean *(Queen, I.-P.-E.)*,
McMillan,
Marcile *(Bagot)*,
Marshall,
Meighen,
Merner,
Molloy,
Morphy,
Morris,
Morrison,
Munson,
Neely,
Oliver,
Pacaud,
Paquet,
Paul,
Proulx,
Robb,
Roche,
Ross,
Schaffner,
Scott,
Séguin,
Sexsmith,
Sharpe,
Sinclair,
Smith,
Steele,
Stewart *(Lunenburg)*,
Sutherland,
Taylor,
Thoburn,
Thompson *(Yukon)*,
Thomson *(Qu'Appelle)*
Thornton,
Tremain,
Truax,
Turriff,
Walker,
Wallace,
Warnock,
Webster,
Weichel,
White *(Renfrew)*,
Wilcox,
Wilson *(Laval)*,
Wilson *(Wentworth)*, et
Wright.—94.

Et que le quorum du dit comité se compose de 12 membres.

No 9.

Marine et Pêcheries.

Messieurs:

Alguire, Barnard, Boulay, Bradbury, Cardin, Chisholm, Clarke (*Essex*), Clements, Copp, Fowler, Gauthier (*Gaspé*), Hazen, Hughes (*King, I.-P.-E.*), Jameson, Kyte, Lafortune, Lapointe (*Montréal, St-J.*), Loggie, McCurdy, McKenzie, McLean (*Queen, I.-P.-E.*), Morrison, Nicholson, Pardee, Power, Robidoux, Sévigny, Shepherd, Sinclair, Stevens, Stewart (*Lunenburg*), Taylor, Truax, Turgeon, Wallace, et Wilcox.—36

Et que le quorum du dit comité se compose de 10 membres.

No 10.

Mines et Minéraux.

Messieurs:

Arthurs, Blondin, Carrick, Carroll, Cochrane, Cockshutt, Devlin, Douglas, Green, Guilbault, Hartt, Hepburn, Lalor, Lemieux, Lewis, Loggie, Macdonald, McMillan, Marcil (*Bonaventure*), Merner, Mondou, Nesbitt, Osler (Sir Edmund), Sexsmith, Shepherd, Smith, Smyth, Thompson (*Yukon*), Turriff, et Walker.—30.

Et que le quorum du dit comité se compose de 10 membres.

No 11.

Forêts, Cours d'eau et Forces hydrauliques.

Messieurs:

Ames (Sir Herbert),
Barrette,
Béland,
Bellemare,
Blain,
Bourassa,
Bowman,
Brabazon,
Champagne,
Charlton,
Cochrane,
Cromwell,
Cruise,
Davidson,
Donaldson,
Ethier,
Green,
Henderson,
Michaud,
Munson,
Osler (Sir Edmund),
Patenaude,
Perley (Sir George),
Rogers,
Stewart *(Hamilton)*,
Thoburn,
Warnock,
Webster,
White *(Victoria, Alta)*,
Wilson *(Laval)*, et
Wright.—31.

Et que le quorum du dit comité se compose de 10 membres.

No 12.

Débats.

Messieurs:

Ames (Sir Herbert),
Burnham,
Descarries,
Devlin,
Foster (Sir George),
Hanna,
Lapointe *(Montréal, St-J.)*,
Lemieux,
Marcil *(Bonaventure)*,
Perley (Sir George),
Rainville,
Schaffner, et
Taylor.—13.

Et que le quorum du dit comité se compose de 5 membres.

No 13.

Bibliothèque.

Messieurs:

Béland,
Borden (Sir Robert),
Boyer,
Broder,
Clark *(Bruce)*,
Copp,
Crothers,
Doherty,
Foster (Sir George),
Laurier (Sir Wilfrid),
Lemieux,
Lewis,
Meighen,
Pardee,
Pugsley, et
Sévigny.—16.

Sur motion de Sir Robert Borden, secondé par M. Rogers,

Résolu, que cette Chambre concoure dans le comité spécial chargé de préparer et de rapporter avec toute la diligence possible les listes des députés devant composer les comités permanents de cette Chambre pendant la présente session présentée ce jour.

Sur motion de Sir Robert Borden, secondé par M. Rogers,

Résolu, que les comités permanents de cette Chambre soient autorisés à s'enquérir de tous les sujets et choses qui leur seront renvoyés par la Chambre, et à faire rapport de temps à autre de leurs observations et opinions sur ces matières et choses, et à envoyer quérir personnes, papiers et documents,—à l'exception toutefois du comité des Débats et de celui de la Bibliothèque.

Sur motion de Sir Robert Borden, secondé par M. Rogers,

Résolu, qu'il soit envoyé un message au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre agira conjointement avec eux pour former un comité collectif des deux Chambres concernant les Impressions du Parlement, et que les membres du comité des Impressions, savoir: MM. Bickerdike, Bowman, Brabazon, Brouillard, Buchanan, Burnham, Cardin, Chabot, Clark (Bruce), Clarke (Wellington), Currie, Douglas, Elliott, Graham, Marshall, Martin, Middlebro, Murphy, Nicholson, Roche, Rochon, Stevens, Verville, White (Victoria, Alta) et Wilson (Wentworth), agiront, à titre de représentants de cette Chambre, comme membres du dit comité collectif des Impressions du Parlement.

Sur motion de Sir Robert Borden, secondé par M. Rogers,

Résolu, qu'il soit envoyé un message au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre a nommé MM. Béland, Borden (Sir Robert), Boyer, Broder, Clark (Bruce), Copp, Crothers, Doherty, Foster (Sir George), Laurier (Sir Wilfrid), Lemieux, Lewis, Meighen, Pardee, Pugsley et Sévigny, comme comité aux fins d'assister Son Honneur l'Orateur dans la régie de la bibliothèque du Parlement, en ce qui concerne les intérêts de la Chambre des Communes, et pour agir, au nom de la Chambre des Communes, comme membres d'un comité collectif des deux Chambres de la Bibliothèque.

Sur motion de Sir Robert Borden, secondé par M. Rogers,

Résolu, qu'il soit envoyé un message au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre a nommé MM. Fripp, Pardee, Ross et Stanfield, pour assister M. l'Orateur dans la régie du restaurant, en ce qui concerne les intérêts des Communes, et pour agir en qualité de membres d'un comité mixte des deux Chambres pour prendre charge du restaurant.

Sur motion de Sir Robert Borden, secondé par M. Rogers,

Ordonné, qu'un message soit envoyé au Sénat pour en informer Leurs Honneurs.

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Sir Robert Borden, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Rapport soumis par l'officier en charge du Bureau canadien des archives de guerre, à Londres, Angleterre, au très honorable Sir Robert Borden, G.C.M.G., M.P., premier ministre du Canada, touchant le travail accompli par le Bureau canadien des archives de guerre, depuis son institution jusqu'au 11 janvier 1917. (*Document de la session, No 61.*)

Sir Thomas White, l'un des membres du Conseil privé du Roi, remet à M. l'Orateur un message de Son Excellence le Gouverneur général, revêtu de la signature de

Son Excellence, et le dit message est lu par M. l'Orateur (tous les membres étant debout et découverts), et il est comme suit:—

DEVONSHIRE.

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des Communes le budget des sommes requises pour le service du Canada pour l'année expirant le 31 mars 1918, et conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, de 1867, il recommande ce budget à la Chambre des Communes. (*Document de la session, No 3.*)

HÔTEL DU GOUVERNEMENT.

OTTAWA, 31 janvier 1917.

Sur motion de Sir Thomas White, secondé par M. Rogers,
Ordonné, que les dits message et budget soient référés au comité des Subsides.

M. Burrell, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Rapport sur la Loi d'Instruction agricole, pour 1915-16, en conformité de l'article 8, chapitre 5, 3-4 George V. (*Document de la session, No 15c.*)

M. Patenaude, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Rapport annuel concernant les Unions ouvrières, en vertu du chapitre 125, S.R.C., 1906. (*Document de la session, No 62.*)

M. Blondin, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Etat détaillé de toutes les obligations et de tous les cautionnements enregistrés au département du Secrétaire d'Etat du Canada depuis le dernier rapport (22 janvier 1916), soumis au Parlement du Canada en vertu de l'article 32 du chapitre 19, Statuts Revisés du Canada, 1906. (*Document de la session, No 62.*)

Ordonné, que M. McCraney ait la permission de présenter un bill (No 18) modifiant la Loi des Chemins de fer.
Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochain séance de la Chambre.

Sur motion de M. Pugsley, secondé par M. Lemieux,
Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé faisant connaître quelle a été la valeur totale de l'équipement *Oliver* fourni aux soldats canadiens qui ont été transportés en Angleterre depuis le commencement de la guerre actuelle; si cet équipement a été mis au rancart dès que, ou peu après que les soldats canadiens qui en étaient munis fussent arrivés en Angleterre, et, en ce cas, ce que l'on a fait de cet équipement, et pourquoi il a été mis de côté; par quel équipement il a été remplacé; si le nouvel équipement ainsi fourni était meilleur que l'équipement *Oliver*; et dans l'affirmative, sous quels rapports il était préférable.

Sur motion de M. Sinclair, secondé par M. Turgeon,
Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé faisant connaître les noms, l'adresse de résidence et l'occupation antérieure de tous les censeurs, déchiffreurs de dépêches ou de tout autre employé du gouvernement qui ont été en charge des différentes stations du Câble dans la Nouvelle-Ecosse durant l'année civile 1916; les noms des personnes qui ont respectivement recommandé chacun de ces employés, et quel salaire a été payé à chacun de ces employés pour l'année civile 1916.

Sur motion de M. Graham, secondé par M. Oliver,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé faisant connaître combien d'hommes se sont enrôlés en Canada pour service outre-mer; combien d'entre eux ont été renvoyés subséquemment comme impropres au service; combien d'entre eux ont été renvoyés du service en Canada, et combien au delà des mers.

Sur motion de M. Steele, secondé par M. Stevens,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé faisant connaître combien de personnes désireuses de s'enrôler dans la force expéditionnaire canadienne ont été rejetées comme physiquement impropres; et combien de soldats ont été, pour la même raison, renvoyés après s'être enrôlés.

Sur motion de M. Carvell, secondé par M. Maclean (Halifax),

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé faisant connaître si des changements ont été faits en Angleterre à la carabine Ross, marque III; quels sont ces changements et quand ils ont été faits; qui a donné l'ordre de faire ces changements; s'ils ont été exécutés sous la surveillance du ministère de la Milice par des experts dûment qualifiés; si les carabines, telles que modifiées, ont été dûment éprouvées selon les règlements du *War Office*, avant que d'être remises aux troupes canadiennes.

Sur motion de M. Turriff, secondé par M. Carvell,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé faisant connaître à quelle date la dernière commande du gouvernement a été donnée à la compagnie de la carabine Ross; pour combien de carabines était cette commande; si le gouvernement a reçu une recommandation du conseil de l'armée britannique à l'effet d'utiliser les moyens qui existent au Canada pour manufacturer la carabine Lee-Enfield nouvelle et améliorée; à quelle date cette recommandation a été reçue; et si on a donné suite à cette recommandation.

Sur motion de M. Cruise, secondé par M. Devlin,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé faisant connaître quel est le nombre total de carabines Ross qui ont été fabriquées pour le gouvernement jusqu'à date; combien a coûté chaque carabine; combien il y a de ces carabines entre les mains des soldats canadiens en France; s'il se fabrique encore de ces carabines; s'il ne s'en fabrique plus pour le gouvernement, à quelle date on a cessé d'en fabriquer.

Sur motion de M. Wilson (Laval), secondé par M. Ethier,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé faisant connaître quelle était, au 1er décembre 1916, la quantité de beurre, fromage, d'œufs, volailles, dindons, et la valeur de ces marchandises, dans les entrepôts frigorifiques de la Puissance du Canada, et en particulier, en la ville de Montréal.

Sur motion de M. Pardee, pour M. Buchanan, secondé par M. Oliver,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de tous télégrammes, lettres et toute correspondance en ce qui concerne la suspension de F. D. Shaw, percepteur des douanes à Lethbridge, Alberta.

Sur motion de M. Pardee, pour M. Lemieux, secondé par M. Oliver,

Ordonné, quil soit mis devant cette Chambre,—Copie de tous documents, lettres, télégrammes, rapports, etc., adressés, en 1916, au ministre du Commerce et reçus par lui, au sujet des moyens à prendre pour établir des relations commerciales plus favorables entre le Canada et la France.

Sur motion de M. Pardee, pour M. Lemieux, secondé par M. Oliver,
Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé, sous forme de tableau, des divorces accordés par le Parlement du Canada depuis 1867.

Sur motion de M. Pardee, pour M. McCraney, secondé par M. Oliver,
Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, priant Son Excellence de bien vouloir faire mettre devant cette Chambre,—Copie de tous documents, lettres, dépêches, correspondance, rapports, et spécialement d'un décret du conseil daté le 6 décembre 1898 au sujet de l'exemption du service militaire pour les Doukhobours.

Sur motion de M. Graham, secondé par M. Pardee,
Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de toute correspondance échangée entre l'un ou l'autre des membres du gouvernement et Sir Thomas Tait en ce qui concerne sa nomination comme membre de la Commission du Service national, et sa démission subséquente.

Sur motion de M. Graham, secondé par M. Pardee,
Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de toute la correspondance échangée entre M. Murray, secrétaire de l'Association des manufacturiers, et l'un ou l'autre des ministres, ou Sir Thomas Tait, en sa qualité de président de la Commission du Service national, touchant la question de sa nomination au poste de secrétaire de cette commission.

Sur motion de M. Macdonald, secondé par M. Pardee,
Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de tous télégrammes, lettres et documents de quelque nature que ce soit concernant la nomination de l'assistant du surintendant Hallesecy, à Halifax, le choix duquel titulaire ne rencontrait pas, si l'on en croit la rumeur, l'approbation de M. Stanfield, M.P.

Sur motion de M. Macdonald, secondé par M. Pardee,
Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé faisant connaître les noms de toutes les personnes employées pour la première fois, au cours de l'année 1916, sur la division Oxford et New-Glasgow des chemins de fer de l'Etat, à Stellarton, New-Glasgow ou Pictou, comme serre-freins, télégraphistes et aides-mécaniciens à l'atelier des locomotives, respectivement, avec mention des dates de leur entrée au service.

Sur motion de M. Macdonald, secondé par M. Pardee,
Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de tous les télégrammes, lettres et autres documents concernant les changements apportés en 1916 aux contrats de la malle entre French-River et McGrath-Mountain, dans le comté de Pictou.

Sur motion de M. Macdonald, secondé par M. Pardee,
Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, etc., concernant la destitution de M. H. D. McKenzie, contremaître mécanicien, à Stellarton, sur la ligne du chemin de fer du gouvernement, et la nomination de son remplaçant.

Sur motion de M. Verville, secondé par M. Pacaud,
Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de tous les documents, de quelque nature que ce soit, télégrammes, correspondance, etc., échangés entre toute personne ou toutes personnes et le ministère du Travail ou tout autre ministère du gouvernement au sujet des différends industriels survenus à Thetford-Mines, P.Q.;—aussi, copie de toute la correspondance échangée entre les différents ministères du gouvernement à ce même sujet.

Sur motion de M. Maclean (Halifax), secondé par M. Macdonald,
Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé faisant connaître les quantités de bois coupé, et les droits de coupe versés à cet égard, sous l'empire des conditions du permis de coupe ou de vente accordé par le ministère des Affaires des Sauvages à M. Arthur Webber, le dit bois provenant de terres situées près de Ship-Harbour-Lake, comté de Halifax; y compris le nom ou les noms de tous les inspecteurs des coupes de bois effectuées sur les dites terres des sauvages en vertu du dit permis de coupe ou de vente;—aussi, copie de tous les rapports en la matière faits par ces inspecteurs.

Sur motion de M. Maclean (Halifax), secondé par M. Macdonald,
Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de toute correspondance, pièces justificatives, etc., concernant les réparations au quai de l'est de Port-Dufferin, comté de Halifax, en 1915.

Sur motion de M. Maclean (Halifax), secondé par M. Macdonald,
Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé faisant connaître toutes les dépenses faites, depuis le 31 mars 1916, par le ministère des Travaux Publics, dans les différentes provinces du Canada, mentionnant le nom de l'entreprise, la somme qui y a été dépensée jusqu'ici et l'estimation de la dépense totale à encourir pour chacune d'elles.

Sur motion de M. Maclean (Halifax), secondé par M. Macdonald,
Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de toute la correspondance, des télégrammes, mémoires, etc., avec et par le ministère des Chemins de fer concernant les noms donnés aux gares sur le chemin de fer *Halifax and Eastern.*

Sur motion de M. Maclean (Halifax), secondé par M. Macdonald,
Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de toute la correspondance, de toutes les pièces justificatives, etc., se rapportant à la construction d'un quai à Ecum-Secum-Ouest, comté de Halifax.

Sur motion de M. Maclean (Halifax), secondé par M. Macdonald,
Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre.—Copie de toute la correspondance, des pièces justificatives, etc., concernant les réparations au quai de Harrigan-Cove, comté de Halifax, en 1914-15, sous la direction du contremaître James McDonald.

Sur motion de M. Maclean (Halifax), secondé par M. Macdonald,
Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de toutes les pièces justificatives, de toute la correspondance, etc., concernant les réparations faites au quai de Beaver-Harbour, comté de Halifax, au cours des quatre dernières années.

Sur motion de M. Maclean (Halifax), secondé par M. Macdonald,
Ordonné; qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de toute la correspondance, des pièces justificatives, etc., concernant la construction du quai ouest à Port-Dufferin, comté de Halifax, en 1913-14.

Sur motion de M. Maclean (Halifax), secondé par M. Macdonald,
Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de toute la correspondance, de toutes les pièces justificatives, etc., concernant la construction du quai de Mushaboom-Harbour, comté de Halifax, en 1913.

Sur motion de M. Pugsley, pour M. Cruise, secondé par M. Proulx,
Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de tous les télégrammes, lettres, correspondance et autres documents reçus par le ministère des Douanes, ou

provenant de ce ministère en ce qui concerne les droits imposés sur les instruments aratoires importés ou à être importés par la *Grain Growers Grain Company*, de Winnipeg, depuis le 1er juin 1915.

Sur motion de M. Buchanan, pour M. Macdonald, secondé par M. Pugsley,
Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie du rapport du Dr Bruce sur les conditions d'hospitalisation des soldats canadiens d'outre-mer; de tous les documents, lettres, câblogrammes, etc., s'y rapportant; aussi, des procès-verbaux des séances tenues par le bureau d'enquête présidé par le Dr Baptie à cet égard; aussi, des témoignages entendus par ce bureau et de tous les documents, lettres et câblogrammes se rattachant à cette question.

Sur motion de M. Macdonald, secondé par M. Maclean (Halifax),
Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de tous les télégrammes, lettres et autres documents se rapportant à une entente ou marché conclus avec l'Union des débardeurs de Pictou par les chemins de fer du gouvernement, au printemps de 1916, en ce qui concerne le maniement des colis, marchandises et charbon à Pictou, ainsi qu'au rappel de cette entente, et aux arrangements actuels relativement au maniement des colis, marchandises et charbon au même endroit.

Sur motion de M. Macdonald, secondé par M. Maclean (Halifax),
Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de toutes lettres, papiers, télégrammes et autres documents concernant la demande et la nomination d'un bureau de conciliation pour les employés de l'*Acadia Coal Co.*, au printemps de 1916, des délibérations du dit bureau et de tous autres papiers s'y rapportant.

Sur motion de M. Macdonald, secondé par M. Maclean (Halifax),
Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de toutes lettres, papiers, télégrammes et autres documents concernant la demande d'un bureau de conciliation en vertu de la Loi des différends industriels et le refus de l'accorder aux employés de chemins de fer du Canada à Pictou qui faisaient partie de l'Union des débardeurs à Pictou pendant l'été de 1916.

Sur motion de M. Macdonald, secondé par M. Maclean (Halifax),
Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de toutes lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de M. Spenney, contremaître de voie sur la ligne communément appelée ligne courte (*short line*) du chemin de fer du gouvernement et la nomination de Henry Gray comme son successeur.

Sur motion de M. Middlebro, pour M. Steele, secondé par M. Blain,
Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de tous documents, lettres, télégrammes et autre correspondance dans le ministère de l'Intérieur, concernant les baux de pâturage Nos 2785, 2803, 2843, 3701, 3998, 4603, 5566, 6220 et 6221.

Sur motion de Sir Wilfrid Laurier, secondé par M. Graham,
Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, priant Son Excellence de bien vouloir faire mettre devant cette Chambre,—Copie du décret du conseil instituant la Commission du Service national, avec les noms des membres formant partie de cette commission et le chiffre de rémunération.
Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil privé du Roi.

Sur motion de Sir Wilfrid Laurier, secondé par M. Graham,
Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de toute la correspondance concernant l'institution d'une commission chargée de faire une enquête au sujet de la

situation financière et économique des chemins de fer canadiens; aussi, les noms des commissaires, le chiffre de leur rémunération, les noms des secrétaires et des ingénieurs nommés par eux ou par la commission et le chiffre de la rémunération accordée à ces secrétaires et ingénieurs.

Sur motion de Sir Wilfrid Laurier, secondé par M. Graham,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, priant Son Excellence de bien vouloir faire mettre devant cette Chambre,—Copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, invitant ceux-ci à prendre part à une conférence aux fins d'élaborer les mesures à prendre en faveur des soldats revenus de la guerre. Aussi, copie des procès-verbaux des séances de la conférence qui s'est tenue à Ottawa le 10 janvier en la matière.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil privé du Roi.

Sur motion de Sir Wilfrid Laurier, secondé par M. Graham,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, priant Son Excellence de bien vouloir faire mettre devant cette Chambre,—Copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement fédéral et celui de la province du Manitoba relativement à une loi adoptée par la législature du Manitoba à sa dernière session et intitulée: "Loi modifiant la Loi des Jurés". Aussi, copie de tous les décrets du conseil se rapportant à ce sujet.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil privé du Roi.

Sur motion de Sir Wilfrid Laurier, secondé par M. Graham,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, priant Son Excellence de bien vouloir faire mettre devant cette Chambre,—Copie de toute la correspondance échangée avec le gouvernement impérial au sujet de l'envoi en France de rails et autres matériaux de voies ferrées à être fournis par les lignes actuelles de chemins de fer canadiens. Aussi, copie de tous les décrets du conseil, et un résumé de toutes les mesures prises à cet égard.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil privé du Roi.

Sur motion de Sir Wilfrid Laurier, secondé par M. Graham,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de toute la correspondance adressée par la Société Canadienne des Ingénieurs Civils, ou par l'une ou l'autre section, ou l'un ou l'autre membre de cette société au gouvernement ou à l'un ou l'autre des ministres en ce qui concerne la nomination, à l'exclusion d'ingénieurs canadiens, d'ingénieurs étrangers pour la construction de travaux publics en Canada.

Sur motion de M. Sinclair, secondé par M. Pardee,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, priant Son Excellence de bien vouloir faire mettre devant cette Chambre,—Copie de tous les décrets du conseil et autres documents de record dans le ministère de la Marine et des Pêcheries en ce qui concerne la mise en réquisition des navires canadiens, par le gouvernement du Canada.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil privé du Roi.

Sur motion de M. McCraney, secondé par M. Turgeon,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, priant Son Excellence de bien vouloir faire mettre devant cette Chambre,—

Copie de tous documents, lettres, télégrammes, correspondance, etc., au sujet de la révocation des arrangements qui avaient été conclus entre le gouvernement fédéral et les gouvernements des provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta quant au service de la Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil privé du Roi.

Sur motion de M. Turriff, secondé par M. McCraney,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de tous les télégrammes, lettres, etc., en la possession du ministère des Postes au sujet du déplacement du bureau de poste de Parsons, township de Casey, collège électoral de Nipissing, de l'endroit où il se trouvait à l'endroit qu'il occupe maintenant.

Sur motion de M. Copp, secondé par M. Michaud,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé faisant connaître la quantité de marchandises et colis qui a été transportée par la *Grand Trunk Pacific Railway* entre Lévis et Moncton depuis que cette partie du chemin de fer a été exploitée conjointement avec le réseau des chemins de fer du gouvernement.

Sur motion de M. Macdonald, secondé par M. Marcil (Bonaventure),

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, priant Son Excellence de bien vouloir faire mettre devant cette Chambre,—Copie de tous les décrets du conseil qui ont été adoptés concernant la direction, l'autorité ou le contrôle, en Angleterre, des forces canadiennes d'outre-mer, indiquant les changements qui ont pu y avoir été faits de temps en temps; aussi, copie de toute opinion ou rapport fait par le ministère de la Justice touchant le *status* des troupes d'outre-mer en Grande-Bretagne sous le rapport de leur contrôle ou direction.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil privé du Roi.

Sur motion de M. Macdonald, secondé par M. Marcil (Bonaventure),

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, priant Son Excellence de bien vouloir faire mettre devant cette Chambre,—Copie du décret ou des décrets du conseil pourvoyant à la nomination d'un ministre de la Milice en Angleterre et y créant un Conseil de milice; aussi, concernant toutes nominations à ce conseil et les changements qui y ont été faits.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil privé du Roi.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 2) modifiant le Code Criminel.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité général de la Chambre devant siéger à la prochaine séance de la Chambre.

Avec le consentement de la Chambre;

Sir Robert Borden propose, secondé par M. Hazen,—Que les avis de motion du gouvernement soient maintenant appelés.

Et la question étant posée sur la motion, elle est résolue dans l'affirmative.

Les dits avis de motions sont, en conséquence appelés.

Sir Robert Borden propose, secondé par M. Hazen,—Que cette Chambre se forme en comité général, demain, pour prendre en considération certaines résolutions concernant un emprunt pour la conduite des opérations navales et militaires en Canada et en dehors du Canada.

Sir Robert Borden, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait des dites résolutions,—il les recommande à la Chambre.

Résolu, que la Chambre se forme en comité général, demain, pour considérer les dites résolutions.

Sir Robert Borden, pour Sir Thomas White, propose, secondé par M. Hazen,—Que cette Chambre se forme en comité général, demain, pour prendre en considération une certaine résolution concernant le prélèvement d'un emprunt de cent millions de dollars.

Sir Robert Borden, pour Sir Thomas White, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de la dite résolution,—il la recommande à la Chambre.

Résolu, que la Chambre se forme en comité général, demain, pour considérer la dite résolution.

Sur motion de Sir Robert Borden, secondé par M. Hazen,

Résolu, que mercredi, le 7 février prochain, et les mercredis subséquents jusqu'à la fin de la session, la Chambre siégera à trois heures p.m. et que les séances tenues ces jours-là seront, à tous égards, régies par les mêmes règles que celles qui s'appliquent aux autres jours de séance;—que, à compter de jeudi, le 1er février, jusqu'à jeudi, le 15 février prochain, inclusivement, les avis de motions du gouvernement et les mesures du gouvernement auront, les lundis, mercredis et jeudis, la priorité sur toutes les affaires sauf les questions posées par les députés et les avis de motions pour production de documents;—et que samedi, le troisième jour de février, et samedi, le dixième jour de février, la Chambre se réunira à trois heures de l'après-midi, et la procédure à suivre sera la même que celle des vendredis.

Avec le consentement de la Chambre;

Sir Robert Borden propose, secondé par M. Hazen,—Que l'item No 2 des Bills et Ordres publics soit maintenant appelé.

Et la question étant posée sur la motion, elle est résolue dans l'affirmative.

Le dit item est, en conséquence, appelé, et il est comme suit:—

Ordre No 2.—"Seconde lecture du Bill (No 3) Loi modifiant le Code Criminel et abolissant la peine de mort."

M. Bickerdike propose, secondé par M. Carvell,—Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois;

Et un débat s'ensuivant;

Et à six heures p.m., M. l'Orateur déclare la Chambre ajournée jusqu'à demain à trois heures p.m.

Jeudi, 1er février 1917.

Prières.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. Stevens,—la pétition de la *Cariboo, Barkerville and Willow River Railway Company.*

Par M. Edwards,—la pétition de Florence Amelia Kennedy (*née* Kincaid), du township de Pittsburg, comté de Frontenac, province de l'Ontario, épouse légitime de Charles John Kennedy du même lieu, cultivateur.

M. Roche, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Décrets du conseil publiés dans la *Gazette du Canada*, entre le 1er janvier et le 31 décembre 1916, conformément aux dispositions de l'article 5 du chapitre 21, 7-8 Edouard VII, Loi des arpentages fédéraux. (*Document de la session, No 64.*)

Aussi,—Décrets du conseil publiés dans la *Gazette du Canada*, entre le 1er janvier et le 31 décembre 1916, conformément aux dispositions de l'article 19, chapitre 10, 1-2 George V, Loi des Réserves forestières et des Parcs fédéraux. (*Document de la session, No 65.*)

Aussi,—Décrets du conseil publiés dans la *Gazette du Canada*, entre le 1er janvier et le 31 décembre 1916, conformément aux dispositions du chapitre 47, 2 George V, intitulé: "Loi concernant les eaux dans la zone du chemin de fer et dans l'étendue de terres de la rivière à la Pluie". (*Document de la session, No 66.*)

Aussi,—Décrets du conseil publiés dans la *Gazette du Canada*, et dans l'*Officiel* de la Colombie-Britannique, entre le 1er janvier et le 31 décembre 1916, conformément aux dispositions de l'alinéa (*d*) de l'article 38 des règlements régissant l'arpentage, l'administration et la disposition des terres fédérales dans la zone du chemin de fer, de 40 milles, dans la province de la Colombie-Britannique. (*Document de la session, No 67.*)

Aussi,—Relevé faisant connaître toutes les terres vendues par la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, au cours de l'année écoulée entre le 1er octobre 1915 et le 30 septembre 1916, ainsi que les noms des acheteurs, en conformité des Statuts du Canada, 1886, chapitre 9, article 8. (*Document de la session, No 68.*)

Et aussi,—Décrets du conseil publiés dans la *Gazette du Canada*, entre le 1er janvier et le 31 décembre 1916, conformément aux dispositions de l'article 77 de la Loi des Terres fédérales, chapitre 20 des Statuts du Canada de 1908. (*Document de la session, No 69.*)

M. Blondin, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Rapport du ministre des Postes, pour l'année terminée le 31 mars 1916. (*Document de la session, No 24.*)

Sir Thomas White, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Comptes publics du Canada, pour l'année terminée le 31 mars 1916. (*Document de la session, No 2.*)

Sur motion de Sir Robert Borden, secondé par M. Blondin,

Résolu, que M. Joseph H. R. Rainville, député du collège électoral de Chambly et Verchères, soit nommé président des comités de la Chambre.

Sir Robert Borden, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Copies certifiées des rapports du comité du Conseil privé, approuvés par Son Excellence le Gouverneur général le 29 novembre 1916, autorisant la révocation des arrangements conclus entre le gouvernement du Canada et les gouvernements du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, respectivement, relativement au service de la Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest dans ces provinces. (*Document de la session, No 70.*)

Sur motion de M. Turriff, secondé par M. Knowles,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé faisant connaître quels sont les noms et le grade actuel de tous ceux qui ont été nommés officiers directeurs de recrutement, ou officiers rucruteurs, soit spéciaux, soit de district (non recruteurs locaux ou régimentaires) depuis le début de la guerre; les dates respectives de ces nominations; quels étaient l'âge et l'occupation respectifs de ceux qui ont été ainsi nommés; de quelle organisation militaire, s'il y a, ces personnes faisaient partie; quels grades elles avaient dans l'une ou l'autre organisation militaire; si on a mis fin à l'emploi de l'un ou l'autre de ces recruteurs, et, dans l'affirmative, quels sont les noms de ces recruteurs et les dates auxquelles leur emploi a cessé.

Sur motion de M. Sinclair, secondé par M. Hughes (King, I.-P.-E.),

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de tous les documents, lettres, requêtes, etc., en la possession du ministère des Douanes, se rapportant à la destitution d'Arthur Steele, de Boylston, N.-E., douanier au service de ce ministère.

Sur motion de M. Sinclair, secondé par M. Hughes (King, I.-P.-E.),

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de toute la correspondance en la possession du ministère des Travaux Publics, de date postérieure à septembre 1911 se rapportant à la dépense de deniers votés à la dernière session pour améliorations dans le havre de Tracadie, comté d'Antigonish, y compris copie de toutes les lettres écrites sur le même sujet au ministre des Travaux Publics, ou à l'un ou l'autre des autres ministres par M. G. A. R. Rollings.

Sur motion de M. Sinclair, secondé par M. Hughes (King, I.-P.-E.),

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de toute la correspondance en la possession du ministère des Travaux Publics, de date postérieure à septembre 1911, se rapportant au prolongement du brise-lames à Breen's-Point, dans le comté d'Antigonish.

Sur motion de M. Buchanan, secondé par M. Turriff,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de tous les documents, lettres, rapports, etc., concernant le traitement que l'on prétend avoir infligé à Thos. Kelly, prisonnier au pénitencier de la Monagne-de-Pierre (*Stony Mountain*).

M. Hazen propose, secondé par M. Rogers,—Que cette Chambre se forme en comité général, demain, pour prendre en considération certaines résolutions concernant des avances à la corporation du havre de Québec.

M. Hazen, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet des dites résolutions,—il les recommande à la Chambre.

Résolu, que la Chambre se forme en comité général, demain, pour considérer les dites résolutions.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, se forme en comité général pour considérer une résolution à l'effet de prélever, par voie d'emprunt, certaines sommes d'argent pour le service public.

(*En comité*).

Résolu,—Qu'il est expédient d'autoriser le Gouverneur en conseil à prélever, par voie d'emprunt, en sus des sommes qui demeurent non empruntées et négociables sur les emprunts autorisés par le Parlement en vertu de toute loi déjà adoptée, telle somme ou telles sommes n'excédant pas en totalité le chiffre de cent millions de dollars ($100,000,000) qui peuvent être requises pour solder les emprunts et obligations du Canada arrivant à échéance, pourvoir aux travaux publics autorisés par le Parlement et défrayer les dépenses générales autorisées par le Parlement.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Rainville fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit reçu maintenant.

M. Rainville fait rapport, en conséquence, de la dite résolution, laquelle est lue comme suit:—

Résolu,—Qu'il est expédient d'autoriser le Gouverneur en conseil à prélever, par voie d'emprunt, en sus des sommes qui demeurent non empruntées et négociables sur les emprunts autorisés par le Parlement en vertu de toute loi déjà adoptée, telle somme ou telles sommes n'excédant pas en totalité le chiffre de cent millions de dollars ($100,000,000) qui peuvent être requises pour solder les emprunts et obligations du Canada arrivant à échéance, pourvoir aux travaux publics autorisés par le Parlement et défrayer les dépenses générales autorisées par le Parlement.

La dite résolution, étant lue la seconde fois, est adoptée.

Ordonné, que Sir Thomas White ait la permission de présenter un bill (No 19) autorisant le prélèvement, par voie d'emprunt, de certaines sommes d'argent pour le service public.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochain séance de la Chambre.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité des Subsides.

(*En comité.*)

Résolu, qu'une somme n'excédant pas un quart des sommes ci-dessous énumérées soit accordée à Sa Majesté à compte des services publics suivants, pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1918:—Frais de gestion—bureaux des sous-receveurs généraux et caisses d'épargnes rurales—appointements, $66,850; dépenses casuelles, $6,000; impressions des billets du Dominion, $300,000; impressions, annonces, inspection, frais de messageries, etc., $42,000; commission pour paiement de l'intérêt sur la dette publique, achat d'effets publics pour fonds d'amortissement, $80,000; courtage sur achat d'effets publics pour fonds d'amortissement, $5,600; timbres anglais, frais de port, etc., $20,000; pour faire sortir de la circulation les monnaies étrangères et celles qui n'ont plus cours, $15,000. Gouvernement civil—bureau du secrétaire du Gouverneur général—traitements, $26,250; dépenses casuelles (y compris allocation de $600 au secrétaire particulier), $66,600; bureau du Conseil privé—traitements, $49,412.50;

dépense casuelle, $10,000; administration de la justice—traitements, y compris J. P. Hill à $4,000, et Mlle G. Avery, promue à la deuxième division, subdivision B, à $1,200, $154,437.50; dépense casuelle, $21,000; ministère de la Milice et de la Défense—traitements, y compris H. M. Garrison, à $1,850, $187,700; dépense casuelle, $19,500; secrétariat d'Etat—traitements, y compris P. T. Kirwan, promu à la première division, subdivision B; J. F. Champagne, promu à la seconde division, subdivision A; M. J. Birdwhistle, promu à la seconde division, subdivision B, à $1,200, $76,737.50; dépense casuelle, $16,000; division des impressions et de la papeterie publiques—traitements, $65,762.50; dépense casuelle, $10,300; ministère de l'Intérieur—traitements, $1,191,255; dépense casuelle, $115,000; département des Affaires des Sauvages—traitements, $126,862.50; dépense casuelle, $21,550; Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest—traitements, $21,712.50; dépense casuelle, $1,700; bureau de l'Auditeur général—traitements, y compris l'auditeur général adjoint à $4,500, $143,850; dépense casuelle, $16,500; ministère des Finances et Conseil de la Trésorerie—traitements, y compris le sous-ministre adjoint à $4,500, le contrôleur du cours monétaire de l'Etat à $4,500, le comptable des dépenses casuelles à $3,000; le commissaire des impôts à $5,000; le commissaire adjoint des impôts à $3,500, $151,512.50; dépense casuelle, $30,000; ministère des Douanes—traitements, $328,100; dépense casuelle, $25,000; ministère du Revenu de l'Intérieur—traitements, $180,412.50; dépense casuelle, $22,000; ministère de l'Agriculture—traitements, $490,675; dépense casuelle, $100,000; ministère de la Marine et des Pêcheries—traitements, y compris A. R. Tibbits transféré du service extérieur à $2,800, $207,950; dépense casuelle, $32,000; département du Service Naval—traitements, $188,950; dépense casuelle, $50,000; ministère des Chemins de fer et Canaux—traitements, y compris l'adjoint au ministre à $4,500, F. M. Maclennan à $1,800, R. H. Lang à $1,800, $182,987.50; dépense casuelle, $28,000; ministère des Travaux Publics—traitements, $590,250; dépense casuelle, $85,000; ministère des Mines—traitements, $381,985; dépense casuelle, $5,500; ministère des Postes—traitements, $842,820; dépense casuelle, $125,000; ministère du Commerce—traitements, $133,700; dépense casuelle, $15,000; ministère du Travail—traitements, $54,137.50; dépense casuelle, $15,000; bureau du haut commissaire du Canada, Londres—traitements, $21,650; dépense casuelle, $58,151; ministères en général—dépense casuelle—soin et nettoyage des édifices de l'administration, y compris $100 à E. Snowdon pour le service du canon du midi, $275,000; division de l'ingénieur consultant du gouvernement—traitements, $7,600; dépense casuelle, $150; département des Assurances—traitements, $30,737.50; dépense casuelle, $26,000; département des Affaires extérieures—traitements, $34,512.50; dépense casuelle, $15,500; bureau de la Commission de conservation—traitements, $37,650; Archives publiques—traitements, $53,425; dépense casuelle, $7,500; Commission du Service civil—traitements, $33,075; dépense casuelle, $15,500. Administration de la justice—dépenses diverses, $10,000; frais de subsistance du juge pour le district d'Atlin, C.-B., $1,200; Cour Suprême du Canada—dépense casuelle et déboursés, salaires des officiers (shérifs, etc.), livres, magazines, etc., pour les juges, montant n'excédant pas $300, $7,500; livres de droit et de référence et reliure, $8,000; Cour d'Echiquier du Canada—dépense casuelle—frais de voyages des juges, rémunération aux shérifs, etc., impressions, papeterie, etc., et $150 pour les livres des juges, $6,000; impressions, reliure et distribution des rapports de la cour, $1,500; dépenses diverses, quand le tribunal siège en cour d'amirauté, $500; salaire du prévôt de l'amirauté, Québec, $333.34; à Chas. Morse, pour avoir fourni les rapports des décisions du tribunal aux revues légales, $50; Territoire du Yukon—frais de voyages du juge, $500; frais de subsistance du juge, $5,000; traitements des fonctionnaires de la cour territoriale, shérif et greffier, $4,000 chacun, deux sténographes, $2,000 chacun, $12,000; frais de subsistance du juge de la cour territoriale et du magistrat de police, $8,600; rétribution des témoins, jurés et interprètes dans les causes criminelles, $5,000; entretien des prisonniers, $10,000; transport des prisonniers, $4,000; divers, $8,000. Police fédérale—somme requise, $128,765. Pénitenciers—Kingston, $213,000 ; Saint-Vincent-de-Paul, $203,100 ; Dorchester, $108,800; Manitoba, $99,800; Colombie-Britannique, $146,300; Alberta, $99,300; Sas-

katchewan, $102,500; générales, $6,000. Service législatif—Sénat—appointements et dépenses casuelles, $112,166.50; Chambre des Communes—traitement de l'Orateur suppléant, $2,000; appointements, $203,500; dépenses des comités, commis surnuméraires, etc., $58,700; dépense casuelle, $52,050; publication des *Débats*, $60,000; prévisions du sergent d'armes, $73,162.50; Bibliothèque du Parlement—appointements, y compris N. Aubry, $900, $33,650; livres pour la bibliothèque générale, y compris frais de reliure, $18,000; ouvrage sur l'histoire de l'Amérique, $1,000; dépense casuelle, $12,800; en général—impressions, papier à imprimer et reliure, $300,000; impressions, reliure et distribution des lois, $16,000; dépense casuelle se rattachant aux listes des votants, $10,600; dépenses casuelles du greffier de la Couronne en chancellerie, y compris l'emploi de commis temporaires, $5,000; listes des votants provinciales, $15,000. Arts et agriculture—*Patent Record*, $30,000; stations agronomiques—entretien de la station centrale et établissement et entretien de nouvelles stations annexes, $850,000; division de l'entomologie, $20,000; pour l'administration et l'application de la Loi concernant les insectes destructeurs et autres fléaux, $85,000; pour le développement de l'industrie des laitages, le perfectionnement du transport, la vente et le commerce des aliments et des autrs produits agricoles, $155,000; division des fruits, $105,000; pour encourager l'établissement d'entrepôts frigorifiques en vue de la meilleure conservation et manutention des produits alimentaires périssables, $50,000; expositions, $50,000; pour renouveler et améliorer les produits canadiens exposés à l'*Imperial Institute* de Londres, et pour aider à son entretien, $5,000; santé des animaux, $517,000; quarantaine des bestiaux du Canada: édifices, réfection, renouvellements, etc., $10,000; pour administrer et appliquer la loi relative à la viande et aux conserves alimentaires, $325,000; division des publications, $30,000; contribution à l'entretien de l'Institut international d'agriculture et frais de représentation à cet institut, $15,000; pour le développement de l'industrie du bétail, $700,000; pour appliquer la Loi concernant les grains de semence, pour éprouver les grains de semence au profit des cultivateurs et des marchands de grains de semence, pour encourager la production et l'utilité de grains de qualité supérieure et pour encourager la production et la récolte des produits agricoles et potagers, $150,000; pour l'administration et la mise en vigueur des dispositions de la Loi concernant l'Instruction agricole, $25,000. Quarantaine—appointements et dépenses casuelles pour les districts organisés et la salubrité publique dans d'autres districts, $225,000; léproserie de Tracadie et de l'île d'Arcy, et lèpre en général, $11,000; loi relative à l'hygiène dans les travaux publics, $12,000. Immigration—appointements des agents et employés en Canada, dans la Grande-Bretagne et à l'étranger, $580,000; dépense casuelle dans les agences canadiennes, britanniques et étrangères, et dépenses générales de l'immigration, $600,00; secours aux Canadiens nécessiteux dans les pays autres que les Etats-Unis, $6,000; administration de l'immigration chinoise: appointements, $24,000; dépense casuelle, $5,000. Pensions—Mme Wm. McDougall, $1,200; pension payable par suite de l'invasion fénienne, 1866-1870, $1,600; pensions payables à des miliciens par suite du soulèvement de 1885 et pour service actif, comme suit: soulèvement du Nord-Ouest, 1885, $14,000; en général, $44,000; pensions payables à des membres de la gendarmerie à cheval, à des volontaires de Prince-Albert et à des éclaireurs de la gendarmerie, par suite du soulèvement de 1885, $1,290.28; pensions payables aux familles de certains membres de l'effectif qui perdirent la vie alors qu'ils étaient en service: Margaret Johnson Brooke, $426.25; Annie Eva Emily et Arthur Stewart Mountford Brooke, $54.75; Mme Elizabeth Willmett, $54.75; Mme Elizabeth Fitzgerald, $525; pension à J. B. Allan, $450; pension à Mme Mary E. Fuller, $600; pension à Madame Fabre, $1,000; pensions—guerre européenne, $8,000,000; traitements et dépense casuelle des membres de la Commission des pensions du Canada, $375,000. Milice et Défense—allocations de la milice active, $80,000; bataillons scolaires, $75,000; dépenses casuelles, $60,000; droits de douane, $25,000; bibliothèque du ministère, $1,000; services et travaux de génie, $565,500; subventions à des sociétés et des corps de musique, $50,000; Q.G.—états-majors de divisions et de district, $205,500; entretien des propriétés militaires, $180,000; troupes permanentes, $2,300,000; impres-

sions et papeterie, $70,000; collège militaire Royal, $185,000; salaires et gages, $250,000; écoles d'instruction, $150,000; levés de plans, $40,000; transport et fret, $50,000; zone d'instruction et terrains servant aux fins militaires, $200,000. Chemins de fer et Canaux—imputable sur le capital—chemins de fer du gouvernement—constructions et améliorations, $6,500,000; Dartmouth à l'embranchement de Deans, $65,000; pour instruire des traversiers de wagons—construction des termini, etc., $310,000; chemin de fer de la Baie-d'Hudson—construction du chemin de fer, terminus et élévateurs, $3,000,000; Transcontinental-National—pour payer le contentieux pour emplacement de voie, etc., $500,000; pont de Québec—construction, $1,600,000; canal Welland—construction, $200,000 ; canaux—capital—canal de Trent—construction, $600,000. Chemins de fer et Canaux—imputable au revenu—canaux—Chambly—portes d'écluses de rechange, $1,700; écluse de Sainte-Anne—habitation du maître éclusier, $1,500; Saint-Pierre—améliorations, $45,000; Soulanges—piles et brise-lames, $1,000; Trent—améliorations, $25,000; Welland—grosses réparations, $30,000; divers—arbitrages et sentences arbitrales, $2,000; Commissaires des chemins de fer de l'Etat—entretien et exploitation, y compris $800 pour Clyde Leavitt, en sa qualité d'inspecteur en chef des incendies, $175,800; Commissaires des chemins de fer de l'Etat—pour payer les dépenses relatives aux causes qui leur ont été soumises, $15,000; contribution des chemins de fer de l'Etat à la faculté de l'Université McGill, pour la fondation d'une école de construction des chemins de fer et du transport en général, affiliée à la faculté des sciences appliquées, $2,500; contribution des chemins de fer de l'Etat à la faculté de l'Ecole Polytechnique, de Montréal, pour améliorer l'enseignement dans la construction des chemins de fer et le transport en général, $2,500; frais de litiges, $3,000; wagons du Gouverneur général—service, réparations et changements, $5,000; divers travaux non prévus, $2,500; levés de plans et inspections—canaux, $25,000; levés de plans et inspections—chemins de fer, $40,000; pour payer les dépenses relatives à la refonte de la Loi des Chemins de fer, $2,000; pour pourvoir à une enquête et rapport sur la situation des chemins de fer en Canada, $120,000; pour pourvoir à une audition continue pour le compte du gouvernement du Canada, des revenus et dépenses des réseaux de chemins de fer du Grand-Nord et du Grand-Tronc, $10,000. Travaux Publics—imputable sur le capital—édifices publics—Ottawa—édifice administratif—les plans de cet édifice et le mode d'assurer sa reconstruction sont subordonnés à l'approbation du comité conjoint nommé par le premier ministre et le chef de l'opposition, $2,000,000; ports et rivières—port de Saint-Jean—améliorations, $1,000,000; port de Québec—cale sèche à Lauzon, $1,000,000; port de Québec—rivière Saint-Charles—améliorations de la navigation, $700,000; port de Toronto—améliorations, $1,000,000; Port-Arthur et Fort-William—améliorations aux ports et rivières, $750,000; port de Victoria—améliorations, $1,000,00. Travaux Publics—imputable sur le revenu—édifices publics—Nouvelle-Ecosse—Halifax—douanes—améliorations, $3,000; Halifax—édifices fédéraux—améliorations, réparations, etc., $5,000; Stellarton—édifice public (nouveau crédit de $4,000 périmé), y compris le coût de l'emplacement à 5 pour 100 d'intérêt, $5,500; Sydney—édifices publics—améliorations, $2,000; Nouveau-Brunswick—Saint-Jean—édifices fédéraux—améliorations, réparations, etc., $5,000; Saint-Jean—bureau de poste, nouveau, $5,000; Provinces maritimes en général—édifices fédéraux—améliorations, réparations, etc., $25,000; Québec—édifices fédéraux—améliorations, réparations, etc., $35,000; quarantaine de Grosse-Ile—améliorations et réparations à l'immeuble, aux fournitures et au mobilier, $15,000; Montréal—hôtel général des postes—réfection de l'ancien édifice, $20,000; Montréal—station postale "A", $20,000; Montréal—édifices fédéraux—améliorations, réparations, etc., $30,000; Québec—hôtel des postes—agrandissement et modifications, $80,000; Roberval—édifice public, drain, etc., $2,000; Trois-Rivières—nouvel édifice public, $95,000; Ontario—Cardinal—édifice public, $4,000; Cayga—édifice public—perfectionnements en plomberie et chauffage, $3,500; Cornwall—édifice public—améliorations, $3,000; édifices fédéraux—améliorations, réparations, $35,000; Hamilton—hôtel des postes—installation électrique et fournitures, etc., $3,100; Kingston—C.M.R.—salle d'exercices couverte, $8,000; Ottawa

—édifice des ministères—fournitures, etc., $75,000; Ottawa—douanes, $25,000; Ottawa—édifices des ministères—nouvelle installation électrique, etc., $10,000; Ottawa—édifices des ministères—renouvellement du toit métallique de l'Ouest, $2,500; Ottawa—édifices des ministères—édifice et malaxerie pour la division du numéraire du ministère des Finances, $22,000; Ottawa—édifices publics—échelles de sauvetage, $12,000; Ottawa—Monnaie royale—réparations et améliorations, $5,000; Palmerston—édifice public, $10,000; St-Catharines—édifices public—réparation au toit, etc., $3,000; Sydenham—édifice public, $7,000; Toronto—station postale "A", $500,000; Toronto—édifices fédéraux—améliorations et réparations, etc., $12,000; Manitoba—édifices fédéraux—améliorations et réparations, etc., $18,000; Winnipeg—édifices publics—améliorations et réparations, etc., $20,000; Winnipeg—édifices de l'immigration—améliorations, $3,000; Winnipeg—nouvel édifice d'immigration, $40,000; Saskatchewan—édifices fédéraux—améliorations et réparations, etc., $15,000; Sutherland—aqueduc pour la pépinière forestière, $8,000; Alberta—Calgary—salle d'exercices, $250,000; Calgary—édifices fédéraux—améliorations, réparations, etc., $3,000; édifices fédéraux—améliorations, réparations, etc., $15,000; Colombie-Britannique—Ashcroft—édifice public, $10,000; édifices fédéraux—améliorations, réparations, etc., $17,000; New-Westminster—édifice public—pavage de la route d'arrivée, $1,000; Vancouver—édifices fédéraux—améliorations, réparations, etc., $7,000; quarantaine de Williams-Head—réparations à l'édifice actuel, fournitures, etc., $10,000; général—fermes modèles—nouveaux bâtiments—améliorations, réfections, etc., dans les bâtiments actuels et aux clôturages, $150,000; drapeaux pour les édifices fédéraux, $5,000; édifices fédéraux—échelles de sauvetage, $10,000; édifices fédéraux—frais généraux, $30,000; Ottawa—édifices fédéraux—Observatoire astronomique—entretien, soin des terrains, etc., $5,000; préposés aux ascenseurs, $45,000; éclairage au gaz et à l'électricité, ponts et chemins compris, $60,000; chauffage, gages des mécaniciens, chauffeurs et gardiens compris, $180,000; réparations, mobilier, terrains, neige et entretien des routes, etc., $450,000; Rideau-Hall (y compris les terrains)—améliorations, mobilier et entretien, $65,000; Rideau-Hall—allocation pour le combustible et l'éclairage, $17,000; service téléphonique, $47,000; édifices fédéraux:—édifices fédéraux de l'immigration—réparations, ameublements, etc., $25,000; station de quarantaine—entretien, $4,000; aménagements, fournitures en général et mobilier, $160,000; chauffage, $240,000; éclairage, $200,000; force électrique et autres pour les ascenseurs, les machines à oblitérer les timbres, etc., $38,000; loyers, etc., $700,000; gages des mécaniciens, chauffeurs, gardiens, etc., $550,000; fournitures pour les gardiens, etc., $30,000; eau, $50,000; édifices publics du Yukon—loyers, réparations, combustible, éclairage, service d'eau et salaires des gardiens, $63,000; ports et rivières—Nouvelle-Ecosse—Amherst-Point—réparations au quai, $700; Anderson's-Cove—réparations au brise-lames, $500; Annapolis-Royal—réparations au quai, $2,000; Burlington—réparations au quai, $950; Canning—réparations au quai, $2,500; Cap Sainte-Marie—réparations au brise-lames, $3,000; Chipman-Brook—réparations au brise-lames, $1,000; Church-Point—réparations au quai et au brise-lames, $4,000; Culloden—réparations au brise-lames et enlèvement de roches, $4,000; Devil's-Island—réparations au brise-lames, $1,300; Digby-Pier—réfections, $2,500; Eagle-Head—réparations au brise-lames, $1,650; East-River—améliorations, $140,000; Fox-Island—réparations à un accès au brise-lames, $500; ports et rivières en général—réparations et améliorations, $60,000; Little-Brook—réparations au brise-lames, $1,500; Little-Harbour—reconstruction du quai, $800; Margaree—réparations au brise-lames, $900; Margaretville—réparations au brise-lames, $3,000; McKay's-Point (Judique)—réparations au brise-lames, $600; McNair's-Cove—réparations au brise-lames, $900; Meteghan-River—réparations et améliorations au brise-lames, $1,500; Necum-Teuch—réparations au quai, $2,000; North-River (St. Ann's)—réparations au quai, $600; North-Sydney—réparations au quai de ballast, $2,300; Parrsboro—réparations au quai, $2,000; Port-George—réparations au brise-lames, $2,000; Port-Hilford—réparations au brise-lames, $1,800; Round-Hill—réparations au quai, $1,500; Sandy-Cove—réparations au brise-lames, $2,200; Saulnierville—améliorations et réparations du

brise-lames, $3,000; Scott's-Bay—réparations au brise-lames, $1,300; Shubenacadie, rivière—payer au *Dominion Atlantic Railway* pour l'agrandissement du tablier tournant sur le pont de chemin de fer, et construction de quai de touage général, $23,000; Tiverton—réparations au brise-lames, $1,600; Trout-Cove—enlèvement de roche et de gravier, et réparations au nouveau brise-lames, $3,000; West-Arichat—réparations au quai, $700; port de Yarmouth—réparations et améliorations, $4,500; Ile-du-Prince-Edouard—Annandale—réparations au quai, $750; China-Point—réparations au quai, $750; ports et rivières en général—réparations et améliorations, $14,000; Hurd's-Point (Bedeque)—réparations et améliorations au quai, $900; Little-Sands—améliorations des quais, $1,600; Miminigash—réparations aux brise-lames et protection de grève, $1,000; Port-Selkirk—réparations aux quais, $800; Souris—réparations au brise-lames, $1,000; Tignish—réparations au brise-lames, $2,500; Victoria—réparations au quai, $1,100; Wood-Islands—réparations au brise-lames, $2,500; Nouveau-Brunswick—canal d'Anderson—réparations au quai, $1,400; Baie-Noire—réparations et améliorations au quai, $3,500; Bathurst—améliorations au havre, $85,000; Cape-Bald—réparations au brise-lames, $1,500; Dorchester—améliorations au quai, $1,500; Grande rivière au Saumon—réparations et améliorations au brise-lames, $1,100; havres et rivières en général—réparations et améliorations, $40,000; Mills-Point—réparations au quai, $600; Neguac—réparations au quai, $4,000; plage de Richibouctou—réparations et améliorations au brise-lames, $1,600; Shippigan-Gully—réparations au brise-lames et au ponton, $3,500; rivière Saint-Nicolas—réparations au quai, $900; Tynemouth-Creek—pour reconstruire et réparer le brise-lames, $5,500; Welchpool—réparations au quai, $850; Provinces maritimes en général—achat de bois créosoté pour travaux généraux dans les Provinces maritimes, $5,000; Québec—Anse-aux-Gascons—réparations au quai, $500; Baie Saint-Paul—réparations au quai, $2,500; Berthier-en-Bas—réparations au quai, $1,000; Anse-au-Cap—réparations au quai, $1,200; Chambord—réparations au quai et reconstruction, $5,000; Clarke-City—reconstruction du quai, $4,500; Desjardins—réparations au quai, $2,500; Pointe-au-Père—améliorations au quai, $1,100; quai à eau profonde de Gaspé—réparations, $17,000; havres et rivières en général—réparations et améliorations, $75,000; Hudson—reconstruction du quai, $4,800; île Perrot-Nord—réparations au quai, $1,600; île Verte—réparations au quai, $2,500; Lacolle—réparations au quai, $2,900; Laprairie—travaux de protection, $85,000; Lotbinière—réparations au quai, $1,800; Malbaie—réparations et améliorations au quai, $3,500; rivière Ouareau—réparations au brise-glace, $1,500; Phillipsburg—reconstruction du quai, $2,000; Pointe Pizeau—réparations au quai, $11,100; Pointe Saint-Pierre—réparations au brise-lames, $1,900; Rimouski—améliorations au port, $170,000; quai de Rimouski—service d'eau, $6,000; rivière des Vases—réparations à la jetée, $1,000; rivière Ouelle—réparations et améliorations au quai, $5,400; Saint-Alexis—réparations au quai, $3,800; Saint-Alphonse—réparations au quai, $2,600; Saint-André-de-Kamouraska—réparations au quai, $1,500; Sainte-Anne-des-Monts—jetée de débarquement, $6,650; Sainte-Félicité—réparations au quai, $600; Saint-Ignace-de-Loyola—réparations à la digue, $600; Saint-Irénée—réparations au quai, $660; Saint-Jean-Deschaillons—réparations aux abords du quai, $760; Saint-Jean—pour reconstruire la jetée d'hiver et remplir des piles, $1,200; Saint-Laurent, île d'Orléans—réparations au quai, $3,800; Saint-Michel de Bellechasse—réparations au quai, $1,600; Saint-Paul, île aux Noix—réparations au quai, $750; Trois-Pistoles—réparations aux quais et au brise-lames, $1,000; Varennes—Travaux de protection, $1,200; Ontario—rivière Belle—réparations aux travaux de palplanche, $900; pointe de la Grande-Baie—réparations au quai, $850; Bowmanville—réparations à la jetée, $10,000; Bronte—réparations à la jetée, $1,000; Bruce-Mines—réparations et reconstruction du quai, $1,000; Cobourg—réparations à la jetée Est, $15,000; Colchester—réparations au quai, $1,000; barrages de la rivière du Français—réparations et améliorations, $5,600; Goderich—réparations aux travaux du havre, $3,000; Haileybury—réparations au quai, $2,000; havres et rivières en général—réparations et améliorations, $65,000; Kingston—améliorations au havre, $52,000; Leamington—réparations au quai, $2,100; Michipicoten—réparations au quai, $1,100;

Newcastle—réparations à la jetée Est, $17,500; New-Liskeard—réparations au quai, $700; Pelée (île)—réparations au quai, $1,000; Pembroke—réparations au quai, $9,400; Petawawa—réparations et améliorations au quai, $800; Port-Bruce—réparations aux jetées, $2,100; Port-Burwell—réparations aux jetées, $36,000; Port-Stanley—améliorations au port, $96,000; rivière à la Pluie—réparations aux travaux de protection, $800; havre de Rondeau—réparations et renouvellement des jetées, $3,500; rivière Saugeen à Southampton—réparations aux jetées, $3,600; Shrewsbury—réparations à la jetée, $900; Silver-Centre—réparations au quai, $1,000; Manitoba—Arnes—réparations au quai, $1,500; Gimli—réparations au quai, $500; havres et rivières en général—réparations et améliorations, $15,000; Hnausa—réparations au quai, $1,200; Lake-Francis-Outlet—réparations aux jetées protectrices, $800; Saskatchewan et Alberta—havres et rivières en général—réparations, $20,000; Colombie-Britannique—fleuve Fraser (bas)—améliorations, $20,000; havres et rivières en général—réparations et améliorations, $75,000; Helberg—réparations au quai, $3,300; île James—réparations au quai, $750; Metchosin—réparations au quai, $1,700; station de quarantaine de Prince-Rupert—réparations au quai, $1,500; Quatsino—réparations au quai, $4,300; île Sidney—réparations au quai, $2,200; Stickine (rivière)—améliorations, $5,400; achat de bois créosoté pour la réparation des quais, $10,000; Ucluelet—réparations au quai, $600; baie de l'Union—réparations au quai, $6,500; île Vargas—réparations au quai, $2,100; station de quarantaine de Williams-Head—améliorations et réparations, $3,500; travaux généraux—havres et rivières en général, $40,000; dragages—nouvel établissement de dragage—Ontario et Québec, $65,000; dragage—Provinces maritimes, $500,000; dragage—Ontario et Québec, $500,000; dragage—Manitoba, Saskatchewan et Alberta, $90,000; dragage—Colombie-Britannique, $550,000; glissoirs et barrages flottants—glissoirs et barrages flottants en général, $5,000; chemins et ponts—chemins et ponts fédéraux en général, $5,000; Edmonton—réparations au pont, $3,500; Ottawa—entretien et réparation des ponts et des abords, $7,000; lignes télégraphiques et téléphoniques—Nouvelle-Ecosse—réseau télégraphique du Cap-Breton—nouveaux poteaux et réparations générales, $4,600; Ile-du-Prince-Edouard—la moitié des frais de reconstruction des lignes télégraphiques, propriété commune de la Compagnie télégraphique Anglo-Américaine du gouvernement fédéral, $17,000; Québec—amélioration du service de réparations, $3,000; Saskatchewan et Alberta—Moosejaw—ligne télégraphique de Wood-Mountain—renouvellement des poteaux, $5,000; ligne de la rivière de la Paix—bureau et réparations à Grande-Prairie, $3,200; ligne de la rivière de la Paix—bureau et résidence à Dunvegan, $3,325; réparations et améliorations aux édifices du bureau, $2,350; Colombie-Britannique—lignes télégraphiques et téléphoniques de la terre ferme—réparations générales et améliorations, $22,400; divers—divisions de l'architecture—appointements des architectes, commis des travaux, inspecteurs, dessinateurs, commis et messagers du service extérieur, $60,000; division du génie—appointements des ingénieurs, inspecteurs, surintendants, dessinateurs, employés et messagers du service extérieur, $435,000; monument à feu Sa Majesté le roi Edouard VII, $10,000; construction et opération de digues d'emmagasinage d'eau et d'ouvrages et réglementation du niveau d'eau sur la rivière Ottawa et ses tributaires et règlement des dommages, $115,000; bassins de radoub—en général—inspection, etc., $10,000; jaugeage et mesurage des rivières, $20,000; Galerie nationale des Arts, $8,000; relevés et inspections, $130,000; pour couvrir solde de dépense pour ouvrages déjà autorisés par lesquels les crédits peuvent être insuffisants pourvu que la somme requise pour l'un quelconque des ouvrages ne dépasse pas $200, $10,000; monument à la mémoire de feu l'honorable Thos. D'Arcy McGee, $8,000; division de la comptabilité—appointements des agents et des commis, frais de voyage et dépenses imprévues pour service extérieur, $20,000; Commission royale du canal de la baie Georgienne, $25,000; argents versés à la *Western Dry Dock and Ship Building Co., Limited*, de Port-Arthur, et qui constituent une partie du troisième paiement de la subvention qui lui est due au moment de l'achèvement des travaux compris dans l'arrangement ratifié par le chapitre 57, 3-4 George V, 1913, bien que les travaux ne soient pas terminés, $35,641.50; service et entretien des

vaisseaux d'inspection, $50,000. Subventions postales et aux paquebots—océan Atlantique—service à la vapeur entre Annapolis et Londres ou Hull, Ang., ou les deux, $5,000; service à la vapeur entre les ports atlantiques canadiens et l'Australie et la Nouvelle-Zélande, $140,000; service postal par paquebots entre le Canada et la Grande-Bretagne, $1,000,000; service à la vapeur entre le Canada et Cuba, $25,000; service à la vapeur entre le Canada et Terre-Neuve, $70,000; service à la vapeur entre le Canada et les Indes occidentales de l'Amérique du Sud ou les deux, $340,666.66; service à la vapeur entre le Canada et l'Afrique du Sud, $146,000; service à la vapeur entre Halifax, Saint-Jean, Terre-Neuve et Liverpool, $20,000; service à la vapeur entre Montréal, Québec et Manchester, Angleterre, durant la saison de navigation, et entre Saint-Jean, Halifax et Manchester durant la saison d'hiver, $35,000; service à la vapeur entre Saint-Jean, Dublin et Belfast durant l'hiver, $7,500; service à la vapeur entre Saint-Jean et Glasgow durant l'hiver, $15,000; service à la vapeur entre Saint-Jean, Halifax et Londres durant l'hiver, $15,000; service à la vapeur entre Saint-Jean, Halifax et Londres, $25,000; océan Pacifique—service à la vapeur entre le Canada et l'Australie ou Nouvelle-Zélande ou les deux, sur l'océan Pacifique, $180,509; service à la vapeur entre le Canada, la Chine et le Japon, $253,333.34; service à la vapeur entre Prince-Rupert, C.-B., et les îles de la Reine-Charlotte, $16,000; service à la vapeur entre Victoria et San-Francisco, $3,000; service à la vapeur entre Victoria, Vancouver, les ports d'escale et Skagway, $12,500; service à la vapeur entre Victoria et la côte ouest de l'île de Vancouver, $5,000; service à la vapeur entre Vancouver et les ports du nord de la Colombie-Britannique, $16,800; services locaux—service à la vapeur entre Baddeck et Iona, $5,825; service à la vapeur entre Charlottetown, Victoria et le quai Holliday, $2,500; service à la vapeur entre Froude's-Point et Lockeport, N.-E., $600; service à la vapeur depuis l'ouverture jusqu'à la fin de la navigation de 1917, entre le bassin de Gaspé et Dalhousie et Campbellton, $15,000; service à la vapeur entre Grand-Manan et la terre ferme, $10,000; service à la vapeur entre Halifax, Canso et Guysborough, $5,000; service à la vapeur entre Halifax et Terre-Neuve par les ports du Cap-Breton, $10,000; service à la vapeur entre Halifax, la baie Mahone, l'île Tancook et les ports de la rivière La Have, $4,000; service à la vapeur entre Halifax et Spry-Bay et les ports du Cap-Breton, $4,000; service à la vapeur entre Halifax, le sud du Cap-Breton et les ports du lac Bras-d'Or, $6,000; service à la vapeur entre Halifax et la côte ouest du Cap-Breton, avec arrêt aux ports d'escale, $4,000; service à la vapeur entre Halifax et Sherbrooke, $2,000; service à la vapeur depuis l'ouverture jusqu'à la clôture de la navigation entre Kenora et Fort-Frances, $8,000; service à la vapeur, de l'ouverture à la clôture de la navigation en 1917, entre la terre ferme et les îles de la Madeleine, $18,000; service à la vapeur entre Mulgrave et Canso, $6,500; service à la vapeur entre Mulgrave et Guysborough, avec arrêts aux ports d'escale, $5,500; service à la vapeur entre Newcastle, Néguac et Escuminac, avec arrêts aux ports d'escale sur la rivière Miramichi et dans la baie Miramichi, $2,500; service à la vapeur entre l'île Pelée et la terre ferme, $8,000; service à la vapeur entre Petit-de-Grat et le terminus de l'Intercolonial à Mulgrave, $7,000; service à la vapeur de la rivière Petitcodiac entre Moncton et les ports d'escale et entre un oú des ports de la côte ouest du comté de Cumberland, $2,500; service à la vapeur entre Pictou et Montague, avec arrêts à Murray-Harbour et Georgetown, $6,000; service de goélette entre Pictou, New-Glasgow, le port du comté d'Antigonish et Mulgrave, $1,000; service à la vapeur de l'ouverture à la clôture de la navigation en 1917, entre Pictou, Mulgrave et Chéticamp, $7,500; service à la vapeur de l'ouverture à la clôture de la navigation en 1917, entre le port Mulgrave, St-Peter's, Irish-Cove et la Montagne de Marbre et autres ports des lacs Bras-d'Or, $6,500; service à la vapeur entre l'Ile-du-Prince-Edouard et le Cap-Breton et Terre-Neuve, $20,000; service à la vapeur durant l'année 1917, entre Québec et Harrington, avec arrêts aux ports et aux endroits le long de la côte nord du Saint-Laurent entre ces deux terminus, $28,000; service à la vapeur entre Québec et le bassin de Gaspé, avec arrêts aux ports d'escale, $8,500; service à la vapeur entre Québec et les ports de la côte nord de l'île d'Orléans, $4,500; service à la vapeur entre la Rivière-du-Loup, Tadoussac et les autres

ports de la côte nord, $6,000; service d'hiver à la vapeur entre la Rivière-du-Loup, Tadoussac et les autres ports du Saint-Laurent, $8,000; service d'hiver à la vapeur entre la baie Sainte-Catherine et Tadoussac, $3,500; service à la vapeur entre Saint-Jean et les ports du bassin de Cumberland, $3,000; service à la vapeur entre Saint-Jean, N.-B., et St-Andrews, N.-B., avec arrêts aux ports d'escale, $4,000; service d'hiver entre Saint-Jean et Bridgetown, $2,500; service à la vapeur entre Saint-Jean et Digby, $20,000; service à la vapeur entre Saint-Jean, Digby, Annapolis et Granville, c'est-à-dire le long de la côte ouest du bassin d'Annapolis, $2,000; service à la vapeur entre Saint-Jean, N.-B., et les ports de la baie de Fundy et le bassin des Mines et Margaretville, N.-E., $8,000; service à la vapeur entre Saint-Jean, Westport, Yarmouth et les autres ports d'escale, $10,000; service à la vapeur durant l'année 1917, entre St-Stephen, N.-B., les ports de la rivière Sainte-Croix, l'île au Cerf, Campobello, et les îles de l'intérieur, la baie Passamaquoddy et L'Etête ou Black-Bay, $6,000; service à la vapeur durant la saison de 1917, entre Sydney et la baie Saint-Laurent, avec arrêts aux ports d'escale, $6,000; service à la vapeur durant la saison de 1917, entre Sydney et Whycocomagh, $3,000; service à la vapeur de Sydney, N.-E., autour de la côte est du Cap-Breton, Hamilton, et retour à Sydney par les lacs du Bras-d'Or, $5,500; dépenses relatives à la surveillance des services des vapeurs subventionnés, $3,000; service naval—entretien et maintien des navires, école navale et bassins de radoub à Halifax et à Esquimalt, et réserve de marins volontaires, $1,000,000; service de protection des pêcheries—réparation et entretien des steamers de protection des pêcheries, $375,000; service de protection des pêcheries—achat de nouveaux steamers, $100,000; relevés hydrographiques, $290,000; service radiotélégraphique—construction et entretien de stations radiotélégraphiques, $295,000; marées, service des—entretien des stations de marées et des steamers d'exploration, $35,000; protection des eaux septentrionales du Canada, $50,000; récompenses aux sauveteurs et stations de sauvetage, $125,400. Service maritime et fluvial—entretien et réparations des steamers de l'Etat et brise-glace, $1,180,000; examen des capitaines et seconds, $16,500; enquête sur les naufrages, $12,300; dépenses des écoles de navigation, $8,000; enregistrement des navires, $3,000; enlèvement d'obstacles des eaux navigables, $20,000; inspection des bestiaux, $5,000; outillage de sauvetage—Québec, Provinces maritimes et Colombie-Britannique, $45,000; dépenses imprévues, $5,000; pour la construction de deux navires qui remplaceront le *Quadra*, $150,000. Travaux Publics—imputable sur le capital—(ministère de la Marine)—chenal des navires du fleuve Saint-Laurent, $672,000; parachèvement et construction d'outillage de dragage pour le Saint-Laurent, de Montréal à la Pointe-au-Père, $216,550. Phares et service côtier—agences, loyers et dépense casuelle, $166,000; salaires et allocations aux gardiens des phares, $485,000; entretien et réparation des phares, $750,000; construction de phares et aide de la navigation, appareils, signaux sous-marins, vaisseaux pour travaux de construction, $600,000; service des signaux, $60,000; administration du pilotage, de l'entretien et réparation du vapeur *Eureka*, $56,300; entretien et réparation des quais, $10,000; brise-glace dans la baie du Tonnerre, le lac Supérieur et autres endroits, $40,000; réparation (service maritime), $1,000; montant nécessaire pour verser une pension annuelle de $300 aux pilotes mis à la retraite: Ls R. Demers, Théodule Lachance, Jos. Lapointe, Nestor Lachance, Paul Gobeil, Barthelémi Lachance, Alphonse Asselin, Chas Normand, Nap. Rioux, Elzéar Desrosiers, Hubert Raymond, Abel Bernier, Laurent Godbout, Adelme Pouliot, Edmond Larochelle, L. E. Morin, A. T. Simard, J. Plante, V. Vézina, J. G. Dupil, Raymond Baquet, Alfred Larochelle, Elzéar Godbout, Théophile Corriveau, Alphonse Pouliot, Emilio Couillard, Trefflé Delisle, David Dumas, Alfred Goudreau, $8,700; téléphones à différents endroits du Dominion pour aider à la navigation, $500; pour remplacer le *Maisonneuve*, $12,000; pour la reconstruction du *Scout*, $12,000; allocation au maître du port d'Amherstburg pour la surveillance des phares et bouées de la rivière Sainte-Claire, la rivière Détroit et le lac Erié, et pour d'autres services en 1916, $400. Institutions scientifiques—ministère de l'Intérieur—relevés astronomiques—étude et délimitations, etc., y compris les dépenses de l'observatoire astronomique fédéral, d'Ottawa, et

la succursale de Saanich-Hill, Colombie-Britannique, et $1,000 à J. J. McArthur comme commissaire de la frontière internationale, $197,500; ministère de la Marine et des Pêcheries—service météorologique, y compris les subventions de $500 aux observatoires de Montréal et Kingston, ainsi qu'une allocation de $400 à L. F. Gorman, observateur météorologique à Ottawa, $201,793. Hôpitaux de la marine—hôpitaux de la marine, y compris subventions aux institutions qui viennent en aide aux matelots, $75,000; matelots naufragés et dans le dénuement, $3,000. Inspection des bateaux à vapeur—inspection des bateaux à vapeur, $79,749. Pêcheries—traitements et déboursés des fonctionnaires des pêcheries, y compris les dépenses de la Commission consultative des pêcheries et une allocation de $300 pour W. J. E. Casey, secrétaire de cette commission, $305,000; pour construction de passes migratoires et dégager les rivières, $30,000; frais de justice et dépenses casuelles, $4,000; Musée ichtyologique du Canada, $8,000; ostréiculture, $6,000; aider à l'établissement, à l'entretien et à l'inspection d'un entrepôt frigorifique pour la boitte et la conservation et le développement de la pêche de grands fonds, et pourvoir à de meilleurs moyens de transport pour le poisson frais, $125,000; entretien d'usines servant à faire des expériences pour la réduction du chien de mer, $60,000; percepteurs des douanes pour services se rattachant à l'émission de permis sous le régime *modus vivendi*, $900; pour l'entretien d'un bureau de renseignements sur les pêcheries, $5,000; service de patrouille des pêcheries, $190,000; pour organiser une exposition de poisson frais et fumé à l'exposition annuelle de Toronto, $10,000; traitements, construction et entretien des piscifactures, $400,000; inspection du poisson fumé et en conserves, $25,000; Commission biologique maritime du Canada, $26,000. Mines et Commission géologique—division des Mines—étude des dépôts de minerai, des minéraux économiques, des dépôts de tourbe, des matériaux de construction; détermination des valeurs combustibles des houilles; compilation de renseignements sur les minéraux; les industries minières et métallurgiques, et leur exploitation, $71,620; publication de traduction en français des rapports; achats de livres, fournitures, laboratoires de chimie, appareils, instruments, imprévus de bureau, $62,000; dépenses se rattachant à la fabrication et à l'emmagasinage des explosifs au Canada, $1,000; bureau d'épreuves du Canada—entretien du bureau d'épreuves, Vancouver, C.-B., $25,000; Commission géologique—pour explorations et levés, recherches ethnologiques, appointements des explorateurs topographes, dessinateurs et autres, $150,000; pour publication et traduction en français des rapports, cartes, plans, illustrations, etc., $65,000; instruments, outillage de laboratoire, produits chimiques, entretien des bureaux et du musée, personnel surnuméraire technique, d'écritures et autres, divers contingents, $50,000; pour collection et achat de spécimens, $5,000; pour indemniser John F. Lyon *re* logement, $400. Travail—Loi de Conciliation et du Travail, embrassant publication, impression, reliure et distribution de la *Gazette du Travail*, et indemnités aux correspondants et aux commis aux écritures dans la préparation des statistiques, $35,000; Loi d'enquête sur les conflits industriels, $25,000; Loi d'enquête sur les combines, $2,500; enseignements techniques et industriels, $1,000; gages équitables et officiers d'inspection, $15,000. Sauvages—Ontario et Québec—secours, soins médicaux et médicaments, $28,000; réparations de voirie, ponts et drainage, $11,900; frais généraux, $51,075; Nouvelle-Ecosse—appointements, $4,400; secours, $8,000; encouragement à l'agriculture, $1,000; soins médicaux et médicaments, $5,000; réparations de voirie et digues, $600; divers et imprévus, $9,162; Nouveau-Brunswick—appointements, $1,984; secours, $8,000; soins médicaux et médicaments, $4,000; divers et imprévus, $850; réparations de voirie, $450; encouragement à l'agriculture, $1,000; Ile-du-Prince-Edouard—appointements, $600; secours et graines de semence, $1,125; soins médicaux et médicaments, $850; divers, $650; Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Territoires du Nord-Ouest—instruments, outils, etc., $11,893; graines de jardin et de champ, $4,530; bétail, $4,835; secours aux nécessiteux, $143,465; hôpital, soins médicaux, médicaments, etc., $105,035; habillement triennal, $6,000; arpentages, $11,000; Sioux, $6,418; meuneries et scieries, $1,049; frais généraux, $263,924; Colombie-Britannique—appointements, $47,840; secours aux Indiens nécessiteux, $22,000; encourager les Indiens

à l'agriculture et à la fructiculture, $8,450; hôpitaux, soins médicaux et médicaments, $43,200; frais de déplacement, $20,000; divers pour bureaux et imprévus, $19,560; arpentages, $5,000; Yukon—secours, soins médicaux et médicaments, $11,000; arpentages, $7,000; frais généraux, $4,000; instruction des Indiens—instruction des Indiens, $734,115; général—avances aux Indiens qui remettent leurs terres en vertu de l'article 89 de la *Loi sur les Sauvages*, à rembourser sur les produits de ces terres, $25,000; secours aux Indiens nécessiteux des régions éloignées, $60,000; pour prévenir la tuberculose, $10,000; impressions, papeterie, etc., $5,000; octroi en aide au compte 310 du fonds de fiducie indien, suppression du trafic des spiritueux, $3,000; arpentages: Ontario, Québec et Provinces maritimes, $3,000; pour les frais relatifs aux épidémies de variole et autres maladies, $10,000; pour payer les honoraires des agents des Indiens quant à la tenue de l'état civil, $1,500; frais de justice légaux en général, $5,500. Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest—Territoires du Nord-Ouest, Territoire du Yukon, provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan—solde de la gendarmerie, $651,790.25; subsistance, fourrage, combustible et éclairage, habillement, bâtiment, réparations, réfections, chevaux, chiens, armes, munitions, médicaments, logement, transport, aqueduc, papeterie et dépenses casuelles, $503,378.75; compensation aux gendarmes pour blessures reçues dans l'exercice de leurs fonctions, $3,000. Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest—émoluments de M. Fred. White, commissaire des Territoires du Nord-Ouest, $1,000; appointements de L. du Plessis, comme secrétaire du commissaire, $300; appointements de Geo. D. Pope, comme comptable du commissaire, $300; écoles, $3,000; secours aux nécessiteux, entretien des aliénés et prisonniers, $1,900; enquêtes, frais de déplacement, écritures, impressions, papeterie et contingent, $1,500. Gouvernement du Territoire du Yukon—appointements et frais relatifs à l'administration du territoire, $120,000; octroi au Conseil local, $125,000; octroi au Conseil local pour entretien et réparations des chemins, $75,000. Terres et parcs fédéraux—salaires, service extérieur, $465,000; contingent, publicité, etc., $270,000; arpentages, examen des rapports d'arpentage, impression des plans, etc., $776,300; somme requise pour payer les honoraires de la Commission des examinateurs des candidats arpenteurs fédéraux, du secrétaire, et des sous-examinateurs, la papeterie, les impressions, loyers et meubles, etc. (les honoraires de MM. F. Deville et Otto J. Klotz et W. M. Tobey, membres de la commission, et de M. J. A. Côté, secrétaire, doivent être payés à même cette somme), $2,400; pour aider à la publication des mémoires de l'Association des arpenteurs fédéraux, $125; protection des forêts du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et les Territoires du Nord-Ouest, et de la zone ferroviée de la Colombie-Britannique, de l'arboriculture au Manitoba, en Alberta et en Saskatchewan, et inspection et administration des réserves forestières, $650,000; octroi à l'Association forestière canadienne, $2,000; pour payer les frais relatifs aux enquêtes et rapports sur l'hydraulique, Manitoba, Saskatchewan, Alberta, et la zone ferroviée de la Colombie-Britannique, $159,000; pour levés et travaux relatifs à la loi sur l'irrigation, etc., y compris $400 pour M. P. Marchand, à titre d'apurateur des déboursés faits par les compagnies dans l'acquisition de terres en vertu des régimes d'irrigation, $174,000; octroi à la *Western Canada Irrigation Association*, $500; octroi à la *Cypress Hills Water Users' Association*, $250; parcs nationaux du Canada, $300,000; gravure, lithographie, impressions et préparation des cartes, plans et publications semblables du gouvernement, y compris le matériel nécessaire, $66,100; frais de justice, $11,000; appointements et frais des terres d'artillerie, $1,720; octroi au Club Alpin du Canada, $1,000. Divers—*Gazette du Canada*, $21,000; imprimerie de l'Etat—réparations et réfections, $7,000; imprimerie de l'Etat—nouvelles installations, $50,000; distribution des documents parlementaires, $45,000; impressions diverses, $100,000; contribution à la publication du Catalogue international des publications scientifiques, $585; dépenses occasionnées par la *Loi de Tempérance du Canada*, $5,000; dépenses sous le régime de la *Loi de Naturalisation*, $11,000; dépenses imprévues à être autorisées par un décret du conseil, et dont un compte en détail sera soumis au Parlement dans les quinze premiers jours de la prochaine session, $40,000; subvention à l'Union interparlementaire pour la paix, $200; pour pourvoir aux

frais du haut commissaire suppléant à Londres, Angleterre, $12,000; abonnement à des publications canadiennes pour le haut commissaire du Canada à Londres, $1,000; pour pourvoir à l'achat de 600 copies du *Parliamentary Guide*, $1,200; frais de voyage de Sir Charles Fitzpatrick assistant aux séances du comité judiciaire du Conseil privé, $2,500; au juge en chef de la Cour Suprême du Canada, pour couvrir les frais de voyage et autres dépenses que lui occasionnent ses fonctions de substitut de Son Excellence le Gouverneur général, $2,500; Archives publiques, $60,000; pour pourvoir aux dépenses de la Commission de conservation, $80,000; dépenses se rattachant à des affaires litigieuses relevant du ministère de la Justice, $13,000; contribution annuelle à la *Canadian Law Library*, Londres, Ang., $500; pour la réunion et la publication des rapports, arrêtés de l'exécutif et la correspondance sur la législation provinciale depuis 1905, $500; frais relevant de la convention des revendications pécuniaires avec les Etats-Unis, $5,000; subventions à la *Chief Constables Association of Canada*, $500; coût des procédures devant l'*International Joint Commission*, $5,000; pour aider à la suppression de la traite des blanches, $2,500; traitements des agences consulaires à l'étranger, $500; traitements et dépenses de l'agence à Paris, $28,000; allocation à M. W. J. Stewart, chef hydrographe, pour services rendus, par décret du conseil, 19 octobre 1912, relativement aux questions étudiées par la *International Joint Commission* durant les années 1917-18, $1,000; sommes requises pour couvrir les dépenses de la Commission technique nommée pour étudier les questions relevant du niveau du lac des Bois, $8,000; subvention au *Canadian Mining Institute*, $3,000; subvention à l'Association antituberculeuse canadienne, $10,000; subvention à la *Canadian Handicraft's Guild*, $2,000; subvention pour venir en aide à la section canadienne de la *St. John Ambulance Association*, $5,000; subvention à la Commission Nationale des champs de bataille: (*a*) frais d'administration, $5,500; (*b*) entretien du parc National des champs de bataille, $46,200; (*c*) entretien de la tour Martello No 4, $400; subvention pour venir en aide au conseil général canadien de l'Association des *Boy Scouts*, $5,000; subvention à la Société royale du Canada, $4,000; subvention au *Victorian Order of Nurses*, $5,000; subvention pour aider à continuer les travaux de la Société astronomique du Canada, $1,000; Académie Royale des Arts, $2,500; Presse Associée canadienne—contribution à un service national des nouvelles, $50,000; traitement de S. Lelièvre, secrétaire particulier du président du Sénat, $600; traitement du secrétaire particulier A. Hinds, $600, et services d'expéditionnaire pour l'honorable Sir James Lougheed, membre du cabinet, et leader du Sénat, $1,200; contribution à l'Université McGill, pour l'entretien d'un bureau régional touchant le catalogue international de la littérature scientifique, $2,000; traitement du secrétaire particulier de Sir George Perley, $1,200. Douanes—appointements et dépenses casuelles aux différents ports du Canada, y compris des suppléments aux fonctionnaires pour travail de surcroît, nonobstant les dispositions de la Loi du Service civil et édifices provisoires des douanes et loyers, $3,590,000; appointements et frais de voyages des inspecteurs des ports et des autres employés au service des inspections et au service préventif, y compris appointements et dépenses se rattachant au conseil des douanes, $335,000; divers—impressions et papeterie, abonnements à des journaux de commerce, drapeaux, timbres-dateurs, serrures, instruments, etc., pour divers ports d'entrée, frais de messagerie sur les échantillons, papéteie et formules, frais de justice, primes sur cautionnements et uniformes des employés des douanes, $180,000; pour frais d'entretien des croiseurs du revenu et service préventif, $100,000; somme à verser au ministre de la Justice, chargé d'en faire l'emploi pour le service préventif secret et auquel il doit en être rendu compte, $10,000. Accise—appointements des fonctionnaires et des inspecteurs de l'accise, et augmentation d'appointements, selon le résultat de l'examen de l'accise, $581,318.75; surcroît de service des préposés à la surveillance des grandes distilleries et autres fabriques, $16,000; rémunération pour longues heures de service, autres que pour services spéciaux, $2,000; service préventif—imprévus, $15,000; service préventif—appointements, $155,000; frais de voyage, loyer, combustible, papeterie, etc., $90,000; pour pourvoir aux dépenses, estampilles, papeterie, salaires, voyages, etc., relativement à la taxe de

guerre, $125,000; estampilles pour les tabacs canadiens et importés, $130,000; perception des douanes, allocations sur les droits perçus par eux, $5,000; allocation provisoire, ne dépassant pas $150 à chacun des préposés dans le Manitoba et les provinces de l'ouest, dont les appointements de toutes sources payés par l'Etat n'excèdent pas $2,500, $11,000; pour permettre au ministère de fournir de l'alcool méthylique aux fabricants, qui en rembourseront le prix de revient, et pour loyer, éclairage, force motrice, transport, appointements, etc., $170,000. Inspection des poids et mesures, du gaz et de la lumière électrique—appointements des fonctionnaires, inspecteurs et sous-inspecteurs des poids et mesures, $155,250; loyer, combustible, frais de voyage, frais de port, papeterie, etc., pour le service des poids et mesures, y compris l'achat d'étalons du système métrique, appointements et autres dépenses, etc., $80,000; allocation provisoire n'excédant pas $150 à chacun des fonctionnaires dans le Manitoba et les provinces de l'ouest, dont les appointements ne dépassent pas $2,500 par année (poids et mesures), $5,000; appointements des inspecteurs du gaz et de la lumière électrique, $88,500; loyer, combustible, frais de voyage, frais de port, papeterie, etc., inspecteur du gaz et de la lumière électrique, y compris achat et réparations d'instruments, $59,000; allocation provisoire n'excédant pas $150 à chacun des fonctionnaires dans le Manitoba et les provinces de l'ouest, dont les appointements ne dépassent pas $2,500 (gaz et lumière électrique), $4,000; exportation de la force électrique, $1,000; Bureau international des poids et mesures, $800; Commission électrotechnique internationale, $400. Falsification des substances alimentaires, etc.—falsification des substances alimentaires et mise à exécution de la Loi concernant les engrais, les marques frauduleuses et les produits alimentaires du commerce, $50,000; médicaments dits *Proprietary* ou brevetés, $2,000; ministère du Revenu de l'Intérieur—menues dépenses, $500. Chemins de fer et Canaux—perception du revenu—chemins de fer de l'Etat—frais d'exploitation, $25,000,000; canaux—personnel et réparations, $1,440,000; employés de la statistique, $42,500; divers—chemins de fer de l'Etat—gratification à la femme du chauffeur Wm Blair gravement blessé sur le chemin de fer Transcontinental et qui a ensuite perdu l'esprit, $2,000; allocation de commisération à la veuve de feu Charles E. Moore, tué accidentellement alors qu'il travaillait comme mécanicien sur le Transcontinental, le 5 septembre 1916, $2,000; allocation de commisération à la veuve de feu Gideon J. Fairbairn, tué accidentellement alors qu'il travaillait comme mécanicien sur le Transcontinental, le 17 février 1916, $2,000; allocation de commisération aux deux enfants de feu Joseph Howard, employé comme gardien sur le Transcontinental et tué alors qu'il se rendait à son poste à Ena, Ont., le 22 décembre 1915, $2,000; allocation de commisération à la mère de feu Fred. Downey, noyé accidentellement à Halifax, alors qu'il aidait à éteindre les flammes sur la jetée No 2, $500; allocation de commisération à la veuve de feu John F. Rogers, commis à l'emploi des chemins de fer de l'Etat (un soldat aliéné fit feu sur lui et le tua dans les bureaux des chemins de fer de l'Etat, le 17 octobre 1916), $1,000; chemin de fer de la Baie-d'Hudson—allocation de commisération au père de feu S. Harbatink, tué accidentellement alors qu'il travaillait comme manœuvre aux têtes de ligne de Port-Nelson, sur le chemin de fer de la Baie-d'Hudson, $600; allocation à Thomas Maloney qui s'est brûlé gravement alors qu'il travaillait comme cuisinier à Port-Nelson—chemin de fer de la Baie-d'Hudson, $1,000; canal de Trent—allocation de commisération à la veuve de feu John Bakes, noyé accidentellement, le 26 août 1916, $2,000. Travaux Publics—perception du revenu—glissoirs et estacades, bassins de radoub, écluses et barrages—frais d'exploitation, etc.—glissoirs et estacades, $54,400; bassin de radoub, $45,300; ports et rivières, travaux, etc., $53,200; perception du revenu des travaux publics, $4,000; lignes télégraphiques et téléphoniques—Ile-du-Prince-Edouard et terre ferme, $7,000; lignes télégraphiques, terre et sous-mer, dans le bas du Saint-Laurent et les Provinces maritimes, y compris les frais des steamers employés au service des câbles, $198,000; Saskatchewan, $55,000; Alberta, $75,000; Colombie-Britanique—continent, $57,000; Colombie-Britannique—district de l'île Vancouver, $93,000; réseau du Yukon (Ashcroft-Dawson), $255,000; service télégraphique et téléphonique en général, $10,000. Postes—service extérieur—traitements et allo-

cations, $8,447,264.25; service postal, $8,349,737.50; divers, $843,838; Territoire du Yukon, $195,000. Commerce—part des dépenses payables par le Canada pour le Bureau international des tarifs douaniers, $662; commissaires du commerce, agences commerciales, y compris les dépenses se rattachant à la négociation des traités ou à l'extension des relations commerciales, et diverses autres dépenses pour publicité, impressions, etc., se rapportant à l'extension du commerce canadien, $160,000; primes sur le plomb et sur le pétrole brut—pour faire face aux frais de la mise à exécution des lois, $5,000; traitements, loyers, gages et dépenses casuelles aux termes de la Loi sur les céréales du Canada, $850,000; traitements et dépenses casuelles aux termes de la Loi de l'inspection et de la vente des grains, $3,000; traitement et dépenses casuelles aux termes de la Loi concernant les mesureurs de bois, y compris la somme de $1,800 pour mesureurs de bois à la retraite, $8,500; pour pourvoir à la construction, à l'acquisition, au loyer ou à l'expropriation d'élévateurs de terminus (à voter de nouveau), $810,000; recensement et statistiques, $100,000; annuaire statistique, $13,500; Commission royale du commerce canadien, $10,000; Loi concernant le titre de l'or et de l'argent, $4,000; câble des Indes occidentales, $38,933.33; surveillant des taux de fret sur les lacs et l'océan, $6,000; pour le développement et l'extension du commerce canadien, $150,000.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Rainville fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit lu maintenant.

M. Rainville fait rapport, en conséquence, de la dite résolution, laquelle est lue la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Rainville informe aussi la Chambre que le comité lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsides.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour considérer certaines résolutions à l'effet d'autoriser le prélèvement d'une somme n'excédant pas $500,000,000 pour défrayer toutes les dépenses qu'il peut être nécessaire d'encourir pour certaines fins y mentionnées, par suite de la présente guerre, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a fait quelque progrès et lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera en comité général pour délibérer de nouveau sur les dites résolutions.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à onze heures et cinq minutes p.m., elle s'ajourne à demain.

Vendredi, 2 février 1917.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau:—
Par M. Wilcox,—la pétition de la *Essex Terminal Railway Company*.

Par M. Fripp,—la pétition de Donald George Whibley, de la cité d'Ottawa, comté de Carleton, Ontario, comptable, époux légitime de Frances Lilian Whibley (*née* Owen) dont le lieu de résidence est inconnu.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:—
De la *Cariboo, Barkerville and Willow River Railway Company*; pour une loi prorogeant le délai fixé pour la construction de sa voie ferrée et ses embranchements, et pour d'autres fins.
De Florence Amelia Kennedy (*née* Kincaid), de Pittsburgh, comté de Frontenac, Ont.; pour une loi de divorce d'avec son mari Charles John Kennedy.

M. Hazen, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 20 mars 1916,—Copie de tous télégrammes, lettres et correspondance concernant la nomination de M. Alfred Gravel, commissaire du havre de Québec, et concernant tout autre candidat à la charge de Commissaire du havre de Québec pour représenter la rive sud. (*Document de la session, No 71.*)
Aussi,—Réponse à une adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général, en date du 2 février 1914,—Copie de tous les décrets du conseil, correspondance, requêtes, télégrammes et autres documents, pour la période 1885-1914, se rapportant en quelque manière que ce soit à la prohibition de l'exportation du saumon *sockeye* en dehors des limites de la province de la Colombie-Britannique. (*Document de la session, No 72.*)

L'ordre du jour appelle la première lecture du bill (No 21) modifiant le Code Criminel.
Le dit bill est, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour appelle la première lecture du bill (No 22) modifiant la Loi des Grains du Canada.
Le dit bill est, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture de la résolution rapportée le 1er février du comité des Subsides.
La dite résolution est, en conséquence, lue la seconde fois et adoptée.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité général pour considérer certaines résolutions à l'effet d'autoriser le prélèvement d'une somme n'excédant pas $500,000,000 pour défrayer toutes les dépenses qu'il peut être nécessaire d'encourir pour certaines fins y mentionnées, par suite de la présente guerre.
Et le comité continuant de siéger;

Et à six heures p.m., M. l'Orateur prend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 25.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 6) concernant l'*Athabaska Northern Railway Company.*

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 9) concernant la *Lachine, Jacques Cartier and Maisonneuve Railway Company.*

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 16) ayant pour objet de ratifier et confirmer certains contrats intervenus entre *The Vancouver, Victoria and Eastern Railway and Navigation Company* et *The Canadian Northern Pacific Railway Company.*

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 17) concernant la compagnie dite *The Western Dominion Railway Company.*

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 7) concernant la Compagnie Continentale de chauffage et d'éclairage.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des Bills Privés.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 8) constituant en corporation l'Evêque de *Mackenzie River.*

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des Bills Privés.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 10) constituant en corporation la *Grand Lodge of the Canadian Association of Stationary Engineers of the Dominion of Canada.*

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des Bills Privés.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 14) concernant la compagnie dite *The Grain Growers Grain Company, Limited*, et portant autorisation de changer son nom en celui de *United Grain Growers, Limited.*

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des Bills Privés.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 5) concernant *The Guardian Accident and Guarantee Company*, et pour changer son nom en celui de *The Guardian Insurance Company of Canada.*

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 11) concernant l'Ordre Canadien des Gens des Bois du Monde.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 15) concernant la Chambre de Commerce de Saint-Jean.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

Le comité général sur l'étude de certaines résolutions à l'effet d'autoriser le prélèvement d'une somme n'excédant pas $500,000,000 pour défrayer toutes les dépenses qu'il peut être nécessaire d'encourir pour certaines fins y mentionnées, par suite de la présente guerre, reprend alors le cours de ses délibérations et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Rainville fait rapport que le comité a fait de nouveau progrès et lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera en comité général pour délibérer de nouveau sur les dites résolutions.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à onze heures et quinze minutes p.m., elle s'ajourne à demain à trois heures p.m.

Samedi, 3 février 1917.

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

De l'*Essex Terminal Railway Company;* pour une loi l'autorisant à construire un certain embranchement de sa voie ferrée.

De Donald George Whibley, de la cité d'Ottawa; pour une loi de divorce d'avec sa femme Frances Lilian Whibley (*née* Owen).

M. l'Orateur soumet à la Chambre le rapport suivant du greffier de la Chambre des Communes au sujet de l'augmentation statutaire des appointements et salaires des fonctionnaires et employés de la Chambre:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
BUREAU DU GREFFIER,
OTTAWA, 3 février 1917.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport que tous les fonctionnaires, commis et employés de la Chambre des Communes, qui peuvent participer à l'augmentation annuelle de traitement, sous l'empire de l'article 37 du chapitre 15 des lois de 1908, ont droit à cette augmentation vu leur bonne conduite, attendu que tous la méritent sans exception.

Je suis, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

THOS. B. FLINT,
Greffier de la Chambre des Communes.

A l'honorable ORATEUR de la
Chambre des Communes.

Je recommande par les présentes que l'augmentation de traitement mentionnée dans le rapport ci-dessus soit payée aux membres y ayant droit du personnel de la Chambre.

EDGAR N. RHODES,
Orateur.

Sur motion de Sir Robert Borden, secondé par M. Hazen,

Résolu, que la recommandation de Son Honneur l'Orateur, déposée sur la Table de la Chambre le 26 janvier écoulé, concernant la nomination de M. Herbert D. Throop comme commis dans la subdivision B de la troisième division, service de la bibliothèque du Parlement, soit approuvée.

M. Kemp, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Rapport du Conseil de la Milice du Canada pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1916. (*Document de la session, No 35.*)

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 19) autorisant le prélèvement, par voie d'emprunt, de certaines sommes d'argent pour le service public.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité général de la Chambre.

Résolu, que la Chambre se forme immédiatement en comité général sur le dit bill.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité général sur le dit bill, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour considérer certaines résolutions concernant certaines avances à accorder à la corporation des Commissaires du havre de Québec.

(*En comité.*)

1. Résolu,—Qu'il est expédient de décréter que le Gouverneur en conseil pourra, de temps à autre, avancer et payer à la corporation des Commissaires du havre de Québec, ci-après appelée " la corporation ", des sommes d'argent, ne dépassant pas en totalité la somme d'un million et demi de dollars, qui sont nécessaires pour permettre à la corporation de construire les installations de terminus nécessaires pour équiper convenablement le port de Québec.

2. Résolu,—Que, pendant la période de construction des installations de terminus mentionnées dans ces résolutions, les intérêts à verser sur les débentures déposées entre les mains du ministre des Finances en échange de ces avances seront censés être des fonds nécessaires pour permettre à la corporation de construire lesdites installations de terminus et former une partie du coût de leur construction, et lesdits intérêts pourront être servis à même ladite somme d'un million et demi de dollars.

3. Résolu,—Que la corporation soumettra au ministre de la Marine et des Pêcheries, pour approbation, des demandes mensuelles d'avances accompagnées d'états indiquant en détail le total des dépenses pour les divers item de construction; et, sur approbation, le Gouverneur en conseil pourra accorder l'autorisation de payer le montant ainsi demandé.

4. Résolu,—Que la corporation devra, au moment où une avance lui est faite, déposer entre les mains du ministre des Finances des débentures de la corporation d'une valeur égale, au pair, à l'avance ainsi faite, remboursables dans les vingt-cinq ans à compter de la date de leur émission, et portant intérêt au taux de trois et demi pour cent par année, payable semi-annuellement.

5. Résolu,—Que le principal et l'intérêt des sommes avancées sous l'empire de toute loi basée sur ces résolutions, seront payables par la corporation à même tous ses biens, actif, outillage, taxes, redevances, amendes et autres sources de recettes et de revenu, de quelque nature que ce soit, immédiatement après, et auront priorité pour le paiement immédiatement après toutes débentures ou obligations émises par la corporation, s'élevant à la somme d'un million cent cinquante mille dollars, sous l'empire du chapitre quarante-huit des lois de 1898, du chapitre trente-quatre des lois de 1899, et du chapitre trente-six des lois de 1907.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu maintenant.

M. Rainville fait rapport, en conséquence, des dites résolutions, lesquelles sont lues comme suit:—

1. Résolu,—Qu'il est expédient de décréter que le Gouverneur en conseil pourra, de temps à autre, avancer et payer à la corporation des Commissaires du havre de Qué-

bec, ci-après appelée "la corporation", des sommes d'argent, ne dépassant pas en totalité la somme d'un million et demi de dollars, qui sont nécessaires pour permettre à la corporation de construire les installations de terminus nécessaires pour équiper convenablement le port de Québec.

2. Résolu,—Que, pendant la période de construction des installations de terminus mentionnées dans ces résolutions, les intérêts à verser sur les débentures déposées entre les mains du ministre des Finances en échange de ces avances seront censés être des fonds nécessaires pour permettre à la corporation de construire lesdites installations de terminus et former une partie du coût de leur construction, et lesdits intérêts pourront être servis à même ladite somme d'un million et demi de dollars.

3. Résolu,—Que la corporation soumettra au ministre de la Marine et des Pêcheries, pour approbation, des demandes mensuelles d'avances accompagnées d'états indiquant en détail le total des dépenses pour les divers item de construction; et, sur approbation, le Gouverneur en conseil pourra accorder l'autorisation de payer le montant ainsi demandé.

4. Résolu,—Que la corporation devra, au moment où une avance lui est faite, déposer entre les mains du ministre des Finances des débentures de la corporation d'une valeur égale, au pair, à l'avance ainsi faite, remboursables dans les vingt-cinq ans à compter de la date de leur émission, et portant intérêt au taux de trois et demi pour cent par année, payable semi-annuellement.

5. Résolu,—Que le principal et l'intérêt des sommes avancées sous l'empire de toute loi basée sur ces résolutions, seront payables par la corporation à même tous ses biens, actif, outillage, taxes, redevances, amendes et autres sources de recettes et de revenu, de quelque nature que ce soit, immédiatement après, et auront priorité pour le paiement immédiatement après toutes débentures ou obligations émises par la corporation, s'élevant à la somme d'un million cent cinquante mille dollars, sous l'empire du chapitre quarante-huit des lois de 1898, du chapitre trente-quatre des lois de 1899, et du chapitre trente-six des lois de 1907.

Les dites résolutions, étant lues la seconde fois, sont adoptées.

Ordonné, que M. Hazen ait la permission de présenter un bill (No 23) pourvoyant à de nouvelles avances aux Commissaires du havre de Québec.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de M. Sinclair, secondé par M. Michaud,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, priant Son Excellence de bien vouloir faire mettre devant cette Chambre,—Copie de tous les décrets du conseil édictés après la déclaration de la guerre, à l'effet de limiter l'autorité et le pouvoir administratif du ministre de la Milice et de la Défense.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil privé du Roi.

Sur motion de M. Sinclair, secondé par M. Michaud,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé donnant les noms et adresses postales de tous les acheteurs de débris de poisson aux usines de réduction de Canso en 1916; aussi le prix payé par chacun des acheteurs.

Sur motion de M. Hughes (King, I.-P.-E.), secondé par M. McKenzie,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de toutes les lettres, télégrammes, rapports ou autres documents reçus par le gouvernement pendant les années 1915 et 1916 concernant les réparations requises au brise-lames de Souris, I.-P.-E.

Sur motion de M. Lemieux, secondé par M. Pugsley,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé sous forme de tableau faisant connaître le nombre de contrats d'impression accordés à des particuliers, de 1911 à 1917, avec mention du nom de chaque particulier ou firme, et de la somme payée chaque année.

Sur motion de M. Pardee, pour M. Gauvreau, secondé par M. Devlin,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de toute correspondance, notes, mémoires, télégrammes et autres documents adressés au ministre de la Marine et au ministre du Commerce, ou à leur département respectif, au sujet de la Traverse de la Rivière-du-Loup, Tadoussac, Saint-Siméon, Sainte-Catherine et Escoumains, depuis janvier 1912 à décembre 1916; et concernant les contrats de la Trans-Saint-Laurent et de la Compagnie Québec et Lévis, et concernant le *Mahone,* le *Pilot* et le *Queen.*

Sur motion de M. Maclean (Halifax), secondé par M. Pardee,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, priant Son Excellence de bien vouloir faire mettre devant cette Chambre,—Copie de tous les documents, télégrammes, décrets du conseil, etc., concernant la destitution de M. Schaffner, ex-commissaire des douanes à Middleton, N.-E.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil privé du Roi.

Sur motion de M. Maclean (Halifax), secondé par M. Pardee,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de tous les rapports, verdicts, témoignages, mémorandums, etc., se rapportant à l'enquête tenue au sujet des dommages subis par le croiseur de Sa Majesté *Grilse* en route entre Halifax et les Bermudes.

Sur motion de M. Macdonald, secondé par M. Marcil (Bonaventure),

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de toutes lettres, télégrammes et autres documents concernant la défense d'entrée au Canada, à Saint-Jean, N.-B., prononcée contre M. Corsbie, fils de Jacob Corsbie, de l'île de la Trinité, un sujet britannique, sous le prétexte qu'il était de descendance chinoise, et concernant la déportation du dit Corsbie.

Sur motion de M. Maclean (Halifax), secondé par M. McKenzie,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé faisant connaître la quantité et la valeur des exportations suivantes pour les premiers neuf mois du présent exercice financier, savoir:—Chevaux, bronze et ouvrages en bronze; blé; farines; avoine et céréales autres que le blé; automobiles, bicycles et motocycles, ainsi que les différentes pièces, y compris les appareils de propulsion et bandes de roues; voitures de voies ferrées et leurs pièces; substances chimiques; cuivre et ouvrages en cuivre; produits industriels du coton; substances explosives; fer et acier et leurs produits; armes à feu et munitions; cuir et ouvrages en cuir; viandes et produits de la laiterie; alcool, végétaux séchés et mis en conserves; plomb; vêtements de toutes sortes; zinc et ouvrages en zinc; papier et produits industriels en papier.

Sur motion de M. Fortier, secondé par M. Sinclair,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de toute correspondance, lettres, télégrammes, documents, etc., au sujet du retrait, par le ministère des Postes, du contrat de malle rurale accordé à Hyppolite Lambert, de Saint-Antoine, dans le comté de Lotbinière, P.Q.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à cinq heures et quinze minutes p.m., elle s'ajourne à lundi prochain à trois heures p.m.

Lundi, 5 février 1917.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau:—

Par M. Stewart (Hamilton),—la pétition de la *Toronto, Hamilton and Buffalo Railway Company.*

Par M. Carrick,—la pétition de William Miller, banquier, et autres, de la cité de Toronto, Ontario.

Par M. Clarke (Essex),—la pétition de Colin Darrach Poole, de la cité de Toronto, comté de York, province de l'Ontario, époux légitime de Catherine Poole (*née* Presnail), du même lieu; et la pétition de John Basnett Parker, de la cité de Toronto, comté de York, province de l'Ontario, époux légitime de Margaret Jessie Parker (*née* Braithwaite), de la cité de Liverpool, comté de Lancashire, Angleterre.

Par M. Fripp,—la pétition de Andrew Hamilton Gault, de la cité de Montréal, province de Québec, major dans les Forces expéditionnaires canadiennes, époux légitime de Marguerite Claire Gault (*née* Stephens), du même lieu.

Par M. Macdonald,—la pétition de George Christian Breidert, de la cité de Chicago, Etat de l'Illinois, inventeur, et Burton Warnakee Mudge, du même lieu, manufacturier.

Par M. Northrup,—la pétition de la Compagnie du chemin de fer de Colonisation du Nord; la pétition de la *Interprovincial and James Bay Railway Company;* la pétition de Gertrude Ellen Beal (*née* Perry), de la cité de Toronto, comté de York, province de l'Ontario, épouse légitime de William Albrighton Beal, du même lieu, manufacturier; et la pétition de John Newton Salter, du village de Winchester, comté de Dundas, province de l'Ontario, ouvrier, époux légitime de Elizabeth Salter (*née* Keck), du village de Morrisburg, comté de Dundas, province de l'Ontario.

Par M. Morphy,—la pétition de Alexander Abraham, de la ville de Wiarton, comté de Bruce, province de l'Ontario, marchand, époux légitime de May Abraham (*née* Charles), du même lieu.

Sir Thomas White, l'un des membres du Conseil privé du Roi, remet à M. l'Orateur un message de Son Excellence le Gouverneur général, revêtu de la signature de Son Excellence, et le dit message est lu par M. l'Orateur (tous les membres étant debout et découverts), et il est comme suit:—

DEVONSHIRE.

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des Communes le budget supplémentaire des sommes requises pour le service du Canada pour l'année expirant le 31 mars 1917, et conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, de 1867, il recommande ce budget à la Chambre des Communes. (*Document de la session, No 4.*)

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 5 février 1917.

Sur motion de Sir Thomas White, secondé par M. Doherty,
Ordonné, que les dits message et budget supplémentaire soient référés au comité des Subsides.

M. Hazen, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Septième rapport annuel de la Commission de conservation, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1916. (*Document de la session, No 73.*)

Sur motion de M. Edwards, secondé par M. Blain,
Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé faisant connaître combien de chevaux ont été achetés en Canada pour des fins militaires au cours de chacune des années 1914, 1915 et 1916, (*a*) pour les troupes canadiennes; (*b*) pour l'armée britannique, et (*c*) pour la France et les autres alliés; quelle somme a été payée pour ces achats en chacune des années, et pour chacun des pays susdits.

Sur motion de M. Sinclair, secondé par M. Copp,
Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé fournissant une liste de toutes les personnes employées au cours de l'année 1916 dans la remise à locomotives des chemins de fer du gouvernement à Pirate-Harbour, N.-E., comme serre-freins, télégraphistes, nettoyeurs et tâcherons, avec mention de la date de leur nomination et la durée de leur emploi, respectivement; aussi, le salaire mensuel de chacun de ces employés.

Sur motion de M. Macdonald, secondé par M. Marcil (Bonaventure),
Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de tous les documents, lettres, rapports, etc., concernant la destitution de John R. McIntosh, maître de poste à Cumming's-Mountain, comté de Pictou, et la nomination de James Cumming pour le remplacer.

Sur motion de M. Wilcox, secondé par M. Devlin,
Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de tous les documents, requêtes, lettres, télégrammes, rapports, etc., touchant la fermeture du bureau de poste de Cañard et Splitlog, et l'ouverture du bureau de poste de Loiselleville, dans le comté d'Essex, ainsi que tous les documents et requêtes au sujet de l'établissement de routes postales rurales ayant pour point de départ Loiselleville.

Sur motion de M. Lapointe (Kamouraska), secondé par M. Macdonald,
Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Etat indiquant les noms de toutes les personnes, dans le comté de Dorchester, qui avaient des réclamations résultant de la construction ou de la mise en opération du chemin de fer National-Transcontinental, dont les réclamations ont été réglées, ajustées ou payées entre le 8 et le 31 janvier 1917, le montant payé à chacune des dites personnes, et copie de tous les rapports, correspondance, chèques, reçus et autres documents concernant les dites réclamations.

M. Pardee ayant demandé de son siège en Chambre, permission de proposer l'ajournement de la Chambre dans le but de discuter une question d'une importance publique urgente, et ayant déclaré que le sujet de la discussion est:—

"Le traitement approprié à accorder aux militaires revenus du front, les soins à leur donner et les moyens à prendre pour leur fournir de l'emploi et l'à-propos de nommer un comité de cette Chambre avec l'autorisation de siéger pendant l'ajournement afin d'étudier cette question et de faire rapport à la Chambre à une date aussi rapprochée que possible."

Il remet alors à M. l'Orateur une déclaration écrite au sujet de la discussion projetée, et M. l'Orateur ayant lu la déclaration à la Chambre, pose la question: "Le député est-il autorisé à parler?"

Et nulle objection n'étant faite, M. l'Orateur, en conséquence, dit au député de proposer sa motion.

M. Pardee propose alors, secondé par M. Carvell,—Que la Chambre s'ajourne maintenant.

Et un débat s'ensuivant;

Et la question étant posée sur la motion, elle est résolue dans la négative.

L'ordre du jour appelle la troisième lecture du bill (No 19) autorisant le prélèvement, par voie d'emprunt, de certaines sommes d'argent pour le service public.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité général pour considérer certaines résolutions à l'effet d'autoriser le prélèvement d'une somme n'excédant pas $500,000,000 pour défrayer toutes les dépenses qu'il peut être nécessaire d'encourir pour certaines fins y mentionnées, par suite de la présente guerre.

(*En comité.*)

1. Résolu,—Qu'il est expédient de décréter qu'une somme n'excédant pas cinq cent millions de dollars ($500,000,000) soit accordée à Sa Majesté pour défrayer toutes dépenses qui pourront être encourues par l'autorité et en vertu de l'autorité du Gouverneur en conseil au cours de l'année se terminant le 31me jour de mars 1918, pour les fins suivantes:—

(*a*) La défense et sécurité du Canada;

(*b*) La conduite des opérations navales et militaires en Canada et en dehors du Canada;

(*c*) Pour promouvoir le maintien du commerce, de l'industrie et des communications commerciales, soit par le moyen d'assurance, soit par l'octroi d'indemnité contre les risques de guerre ou autrement;

(*d*) L'adoption de toute mesure jugée nécessaire ou appropriée par le Gouverneur en conseil par suite de l'état de guerre, et

(*e*) Les paiements faits pour les dites fins au cours de l'exercice financier se terminant au trente-unième jour de mars mil neuf cent dix-sept, au delà des sommes autorisées par la Loi des Crédits de guerre, 1916.

2. Résolu,—Que le Gouverneur en conseil peut prélever, par voie d'emprunt, temporaire ou autre, les sommes qui peuvent être requises pour effectuer tout paiement autorisé par toute loi basée sur ces résolutions.

3. Résolu,—Que le capital prélevé par voie d'emprunt sous le régime de la présente loi, ainsi que les intérêts sur ce capital sont imputables sur le Fonds du revenu consolidé.

Résolutions à rapporter.

Et la Chambre ayant continué de siéger après minuit;

Mardi, 6 février 1917.

M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu maintenant.

M. Rainville fait rapport, en conséquence, des dites résolutions, lequelles sont lues comme suit:—

1. Résolu,—Qu'il est expédient de décréter qu'une somme n'excédant pas cinq cent millions de dollars ($500,000,000) soit accordée à Sa Majesté pour défrayer toutes dépenses qui pourront être encourues par l'autorité et en vertu de l'autorité du Gouverneur en conseil au cours de l'année se terminant le 31me jour de mars 1918, pour les fins suivantes:—

(*a*) La défense et sécurité du Canada;

(*b*) La conduite des opérations navales et militaires en Canada et en dehors du Canada;

(*c*) Pour promouvoir le maintien du commerce, de l'industrie et des communications commerciales, soit par le moyen d'assurance, soit par l'octroi d'indemnité contre les risques de guerre ou autrement;

(*d*) L'adoption de toute mesure jugée nécessaire ou appropriée par le Gouverneur en conseil par suite de l'état de guerre, et

(*e*) Les paiements faits pour les dites fins au cours de l'exercice financier se terminant au trente-unième jour de mars mil neuf cent dix-sept, au delà des sommes autorisées par la Loi des Crédits de guerre, 1916.

2. Résolu,—Que le Gouverneur en conseil peut prélever, par voie d'emprunt, temporaire ou autre, les sommes qui peuvent être requises pour effectuer tout paiement autorisé par toute loi basée sur ces résolutions.

3. Résolu,—Que le capital prélevé par voie d'emprunt sous le régime de la présente loi, ainsi que les intérêts sur ce capital sont imputables sur le Fonds du revenu consolidé.

Les dites résolutions, étant lues la seconde fois, sont adoptées.

Ordonné, que Sir Robert Borden ait la permission de présenter un bill (No 24) ayant pour objet d'accorder de l'aide à Sa Majesté pour la Défense militaire et navale.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochain séance de la Chambre.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit et quarante minutes, mardi matin, elle s'ajourne à ce jour à trois heures p.m.

Mardi, 6 février 1917.

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

De la *Toronto, Hamilton and Buffalo Railway Company;* pour une loi à l'effet de ratifier, confirmer et déclarer valide et effective l'entente conclue avec la *Hamilton and Dundas Street Railway Company,* et pour d'autres fins.

De William Miller, banquier, et autres, de la cité de Toronto; pour une charte sous le nom de *Kenora and English River Railway Company.*

De Colin Darrach Poole, de la cité de Toronto; pour une loi de divorce d'avec sa femme Catherine Poole (*née* Presnail).

De John Bassnett Parker, de la cité de Toronto; pour une loi de divorce d'avec sa femme Margaret Jessie Parker (*née* Braithwaite).

De Andrew Hamilton Gault, de Montréal; pour une loi de divorce d'avec sa femme Marguerite Claire Gault (*née* Stephens).

De George Christian Breidert et Burton Warnakee Mudge, de Chicago, Etats-Unis d'Amérique; pour une loi autorisant le commissaire des brevets à émettre un certificat de brevets pour ventilateurs améliorés, nonobstant toute chose à ce contraire dans la Loi des brevets.

De la Compagnie du chemin de fer de Colonisation du Nord; pour une loi à l'effet de prolonger le délai fixé pour la construction de la dite ligne de chemin de fer.

De la *Interprovincial and James Bay Railway Company;* pour une loi à l'effet de prolonger le délai fixé pour la construction de la dite ligne de chemin de fer.

De Gertrude Ellen Beal (*née* Perry), de la cité de Toronto; pour une loi de divorce d'avec son époux William Albrighton Beal.

De John Newton Salter, du village de Winchester, Angleterre; pour une loi de divorce d'avec sa femme Elizabeth Salter (*née* Keck).

De John Alexander Abraham, de la ville de Wiarton, Ontario; pour une loi de divorce d'avec sa femme Mary Abraham (*née* Charles).

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a donné au greffier de la Chambre instruction de déposer sur la Table de la Chambre le rapport du greffier et sa recommandation touchant la promotion de M. A. C. Campbell, du personnel du compte rendu officiel des Débats, et de M. Harry E. Oliver, du personnel des reporters des comités, au personnel du compte rendu officiel des Débats, et touchant l'évolution des grades qui s'en suit en conformité de la Loi du Service civil.

A l'honorable Chambre des Communes,

Au cours de la vacance des Chambres récemment terminée, messieurs A. C. Campbell et Harry E. Oliver, respectivement, du personnel du compte rendu officiel des Débats et de celui des reporters des comités, de la Chambre des Communes, ont été promus par décrets du conseil, tel que mentionné dans le rapport du greffier de la Chambre ci-annexé. En vertu de la Loi du Service civil, il est nécessaire que la Chambre des Communes donne son assentiment à ces décrets du conseil, et je recommande en conséquence que cet assentiment soit donné.

EDGAR N. RHODES,
Orateur.

5 février 1917.

Monsieur,—Depuis la fin de la dernière session, des vacances survenues dans le personnel du compte rendu officiel des Débats ont été remplies par décrets du conseil, sous l'autorité des dispositions de la Loi du Service civil, sur la recommandation de l'Orateur de la Chambre basée sur le rapport du greffier de la Chambre concernant messieurs A. C. Campbell, du personnel du compte rendu officiel des Débats, et Harry E. Oliver, du personnel des reporters des comités promus au personnel du compte rendu officiel des Débats.

M. Campbell a été promu du grade B de la première division au grade A de la première division, et M. Oliver, du grade A de la seconde division au grade B de la première division, et ils ont dès lors rempli les fonctions de leur grade.

La Chambre se trouvant maintenant en session, il devient nécessaire, sous l'empire de la Loi du Service civil d'obtenir de la Chambre sa confirmation des dits décrets du conseil. Ces deux fonctionnaires sont munis de leur certificat d'aptitude émis par la Commission du Service civil, ainsi que la loi le demande.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

THOS. B. FLINT,
Greffier de la Chambre.

A l'honorable Orateur,
Chambre des Communes,
Ottawa.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a donné au greffier de la Chambre instruction de déposer sur la Table de la Chambre le rapport du greffier et sa recommandation touchant la nomination de M. D. L. Desaulniers, directeur du personnel de la traduction des Livres bleus de la Chambre des Communes, au poste de traducteur en chef de la Chambre des Communes.

A l'honorable Chambre des Communes,

Je recommande la nomination de M. D. L. Desaulniers, directeur du personnel de la traduction des Livres bleus de la Chambre des Communes, au poste de traducteur en chef, et qu'il soit promu du grade B de la première division au grade A de la même division, sa nomination étant censée compter du premier jour de février, conformément au rapport du greffier de la Chambre ci-annexé.

EDGAR N. RHODES,
Orateur.

5 février 1917.

Monsieur,—La mise à sa pension de M. L. Laframboise devant compter à partir du premier jour de février, le poste de traducteur en chef dans le service de la Chambre est devenu vacant. Au moment de la mise à la retraite de M. Laframboise, ce poste était classé grade A de la première division en vertu de la Loi du Service civil. Au 31 août dernier, la Chambre n'étant pas alors en session, un décret du conseil a été édicté à l'effet de nommer M. D. L. Desaulniers, directeur du personnel de la traduction des Livres bleus de la Chambre des Communes, au poste ainsi devenu vacant, et de promouvoir M. Desaulniers au dit grade A de la première division. La Chambre se trou-

vant actuellement en session, il est nécessaire que cette promotion soit sanctionnée par la Chambre.

M. Desaulniers est fonctionnaire de cette Chambre depuis 1881, et a toutes les aptitudes requises pour ce poste. Il est muni du certificat d'aptitude requis par la Loi du Service civil. En conséquence, je recommande que M. Desaulniers soit promu au dit poste avec le grade susmentionné, et que cette promotion soit censée avoir été mise à effet le premier jour de février 1917.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

THOS. B. FLINT,
Greffier de la Chambre.

A l'honorable Orateur,
Chambre des Communes,
Ottawa.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a donné au greffier de la Chambre instruction de déposer sur la Table le rapport du greffier et sa recommandation touchant la nomination de M. L. Boulet comme chef des pages dans le personnel de la Chambre des Communes.

A l'honorable Chambre des Communes,

Je recommande la nomination de M. L. Boulet comme chef des pages dans le personnel de la Chambre des Communes en conformité du rapport du greffier de la Chambre ci-annexé, et que cette nomination compte du 19 mai écoulé, au salaire de $800 par année, selon les recommandations contenues dans le dit rapport.

EDGAR N. RHODES,
Orateur.

5 février 1917.

Monsieur,—Le 19 mai dernier, le poste de chef des pages de la Chambre des Communes étant devenu vacant et la Chambre n'étant pas alors en session, M. L. Boulet, qui a rempli divers emplois à la Chambre des Communes depuis 1902, et dont l'expérience le rendait spécialement apte à remplir cette fonction, a été nommé chef des pages par Son Honneur l'Orateur du temps d'alors sur la recommandation du sergent d'armes, à un salaire de $800 par année, et a dès lors commencé à remplir les devoirs de ce poste. Il semblerait que cette nomination n'était pas régulière, mais qu'elle aurait dû être sanctionnée par un décret du conseil, ce qui n'a pas été fait.

La Chambre se trouvant actuellement en session, je crois devoir recommander que M. Boulet soit dûment nommé au poste susdit avec le salaire ci-dessus mentionné, et que cette nomination soit censée avoir été mise en effet le 19 mai écoulé.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

THOS. B. FLINT,
Greffier de la Chambre.

A l'honorable Orateur,
Chambre des Communes,
Ottawa.

Sur motion de Sir Robert Borden, secondé par M. Hazen,

Résolu, que la recommandation de l'honorable Orateur, déposée sur la Table de la Chambre le trois février courant, concernant l'augmentation annuelle d'appointements et salaire aux fonctionnaires et employés de la Chambre, en conformité de l'article 37 de la Loi modifiant la Loi du Service civil, 1908, soit approuvée.

M. Hazen, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Copie d'un extrait du décret du conseil No 43/263, du 27 janvier 1917, autorisant des règlements déterminant l'octroi d'allocations aux officiers comptables (du service de la Marine royale canadienne) des navires d'emmagasinage et d'entreposage, en conformité des dispositions de l'article 47, chapitre 43, 9-10 Edouard VII. (*Document de la session, No 77.*)

M. Cochrane, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 31 janvier 1917,—Copie de toute la correspondance concernant l'institution d'une commission chargée de faire une enquête au sujet de la situation financière et économique des chemins de fer canadiens; aussi, les noms des commissaires, le chiffre de leur rémunération, les noms des secrétaires et des ingénieurs nommés par eux ou par la commission et le chiffre de la rémunération accordée à ces secrétaires et ingénieurs. (*Document de la session, No 78.*)

Aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 31 janvier 1917,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, etc., concernant la destitution de M. H. D. McKenzie, contremaître mécanicien, à Stellarton, sur la ligne du chemin de fer du gouvernement, et la nomination de son remplaçant. (*Document de la session, No 79.*)

Aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 31 janvier 1917,—Relevé faisant connaître la quantité de marchandises et colis qui a été transportée par la *Grand Trunk Pacific Railway* entre Lévis et Moncton depuis que cette partie du chemin de fer a été exploitée conjointement avec le réseau des chemins de fer du gouvernement. (*Document de la session, No 80.*)

M. Roche, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 12 avril 1916,—Etat indiquant,—

1. Combien il y a, dans le ministère de l'Intérieur, de fonctionnaires qui appartiennent au service extérieur et sont payés à même le crédit affecté à ce service, bien qu'ils soient employés dans le service intérieur;
2. Quels sont les noms de ces fonctionnaires;
3. Quel est le salaire de chacun d'eux;
4. Depuis combien de temps, chacun d'eux a été employé dans ce ministère;
5. Si tous, ou quelques-uns d'entre eux, ont subi un examen; de quelle nature a été cet examen, et à quelle date chaque examen a eu lieu. (*Document de la session, No 81.*)

Aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 15 mars 1916,—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et les provinces en vue de coopérer d'une manière plus efficace à l'encouragement de l'immigration et de la colonisation,—commençant par une lettre du ministre de l'Intérieur aux premiers ministres des provinces en novembre 1911. (*Document de la session, No 82.*)

Aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 27 mars 1916,—Etat faisant connaître,—

1. Quels sont les noms des personnes nommées à quelques fonctions dans le service de l'immigration dans la cité de Montréal depuis le 1er octobre 1911; quel était leur salaire au moment de leur nomination et celui qu'elles reçoivent présentement;
2. Quels sont, parmi ces employés, ceux à qui il est accordé des dépenses de voyage ou autres, et combien leur a été payé de ce chef depuis leur nomination. (*Document de la session, No 83.*)

Aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 31 janvier 1917,—Relevé faisant connaître les quantités de bois coupé, et les droits de coupe versés à cet égard, sous l'empire des conditions du permis de coupe ou de vente accordé par le ministère des Affaires des Sauvages à M. Arthur Webber, le dit bois provenant de terres situées près de Ship-Harbour-Lake, comté de Halifax; y compris le nom ou les noms de tous les inspecteurs des coupes de bois effectuées sur les dites terres des sauvages en vertu du dit permis de coupe ou de vente;—aussi, copie de tous les rapports en la matière faits par ces inspecteurs. (*Document de la session, No 84.*)

Sir Robert Borden propose, secondé par M. Hazen,—Que la Chambre se forme en comité général, demain, pour prendre en considération une certaine résolution concernant la nomination d'un ministre des forces militaires d'outre-mer, un secrétaire parlementaire du ministère de la Milice et de la Défense et un sous-secrétaire d'Etat parlementaire pour les affaires étrangères.

Sir Robert Borden, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de cette résolution,—il la recommande à la Chambre.

Résolu, que la Chambre se forme en comité général, demain, pour considérer la dite résolution.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 24) ayant pour objet d'accorder de l'aide à Sa Majesté pour la Défense militaire et navale.

Le dit bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité général de la Chambre.

Résolu, que la Chambre se forme immédiatement en comité général sur le dit bill.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité général sur le dit bill, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 23) pourvoyant à des nouvelles avances aux Commissaires du havre de Québec.

Le dit bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité général de la Chambre.

Résolu, que la Chambre se forme immédiatement en comité général sur le dit bill.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité général sur le dit bill, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas six cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour le ministère des Finances et Conseil de la Trésorerie—pour pourvoir à l'aug-

mentation des appointements de J. C. Saunders, sous-ministre adjoint, depuis le 1er janvier 1917, $300; allocation pour secrétaires privés—crédit supplémentaire, $300, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1917.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour le ministère des Douanes:—Dépenses imprévues—aides aux écritures et autres—crédit suplémentaire, $1,500; divers—crédit supplémentaire, $2,500, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1917.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille quatre cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour le ministère du Revenu de l'Intérieur:—Pour pourvoir à la promotion de quatre analystes adjoints de la deuxième division, subdivision B, à la deuxième division, subdivision A, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1917.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux cent cinquante dollars soit accordée à Sa Majesté pour le ministère des Chemins de fer et Canaux:—Pour pourvoir à l'augmentation des appointements de sous-ministre adjoint à $4,500, depuis le 1er janvier 1917, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1917.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille deux cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour le ministère des Postes:—Pour augmenter les appointements de Robert Fowler, sous-ministre adjoint des Postes à $3,500, depuis le 1er octobre 1916, $300; pour pourvoir à un emploi de commis de la première division, subdivision B, depuis le 1er novembre 1916, $900, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1917.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas six mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour le département des Affaires Extérieures:—Dépenses imprévues—impressions et papeterie—crédit supplémentaire, $3,000; divers—crédit supplémentaire, $3,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1917.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois cent deux dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'administration de la justice—en général: —Allocation aux juges siégeant aux tribunaux dans le district de la rivière La-Pluie en 1915-16—crédit supplémentaire, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1917.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas huit cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour la Cour Suprême du Canada:—Dépenses imprévues et déboursés, appointements d'officiers (shérifs, etc.), livres, magazines, etc., pour les juges, n'excédant pas $300—crédit supplémentaire, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1917.

9. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour la Cour de l'Echiquier du Canada:—Dépenses imprévues—frais de voyage des juges, rémunération des shérifs, etc., impressions, papeterie, etc., et $150 pour livres destinés aux juges—crédit supplémentaire, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1917.

10. Résolu, qu'une somme n'excédant pas sept mille cinq cent quatre-vingt-quinze dollars soit accordée à Sa Majesté pour le service législatif—Chambre des Communes:—Dépenses contingentes—pour pourvoir à un certain montant destiné à l'Orateur de la Chambre des Communes, au lieu de la résidence et du service depuis le 18 janvier 1917 jusqu'au 31 mars 1917, au taux de $15 par jour, $1,095; pour pourvoir à la préparation d'un index général des journaux et des documents des sessions de la Chambre durant la période comprise entre 1914 et 1915 inclusivement, $1,500; papeterie—crédit supplémentaire, $5,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1917.

11. Résolu, qu'une somme n'excédant pas six mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour en général:—Impressions, reliure et distribution des statuts de l'année—crédit supplémentaire, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1917.

12. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille quatre cent soixante et six dollars et soixante et sept centins soit accordée à Sa Majesté pour la bibliothèque du Parlement:—pour pourvoir aux appointements de Napoléon Aubry, concierge depuis le 12 janvier 1916 jusqu'au 31 mars 1917 à $900 par année, $1,100; allocation au concierge au lieu du logement entre le 12 janvier 1916 et le 31 mars 1917, à $300 par année, $366.67, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1917.

13. Résolu, qu'une somme n'excédant pas un million deux cent mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les Arts et Agriculture:—Pour achat de grains de semence —mandats du Gouverneur général, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1917.

14. Résolu, qu'une somme n'excédant pas treize mille deux cent soixante-cinq dollars soit acordée à Sa Majesté pour la Milice et Défense:—Solde de l'état-major—pour pourvoir à la solde de l'état-major du nouveau district militaire No 12, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1917.

15. Résolu, qu'une somme n'excédant pas dix mille quatre cent cinquante-huit dollars et trente et un centins soit accordée à Sa Majesté pour des gratifications:—Aux officiers et employés civils à la retraite, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1917.

16. Résolu, qu'une somme n'excédant pas six cent quatre-vingt mille deux cent vingt dollars—imputable sur le capital—soit accordée à Sa Majesté pour les Chemins de fer et Canaux:—Chemins de fer—chemin de fer Intercolonial—Halifax—docks et quais—crédit supplémentaire, $18,000; Halifax—nouvelles installations terminales—crédit supplémentaire, $500,000; pour nouvelles installations et facilités le long de la ligne—crédit supplémentaire, $162,220, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1917.

17. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent soixante et quinze mille dollars—imputable sur le revenu—soit accordée à Sa Majesté pour les Chemins de fer et Canaux:—Canaux—canal Lachine—réparations à brèche, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1917.

18. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt-treize dollars et trente-trois centins soit accordée à Sa Majesté pour divers:—Contribution à l'Association Internationale du Congrès des chemins de fer, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1917.

19. Résolu, qu'une somme n'excédant pas neuf cent quatre-vingt-treize dollars—imputable sur le revenu—soit accordée à Sa Majesté pour les Travaux Publics:—Ports et rivières—Ontario—Burlington—mur de revêtement—crédit supplémentaire, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1917.

20. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour les subventions postales et océaniques:—Services à vapeur entre l'Ile-du-Prince-Edouard et le Cap-Breton et Terre-Neuve—crédit supplémentaire, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1917.

21. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre cent seize dollars et soixante et six centins soit accordée à Sa Majesté pour les institutions scientifiques:—Relevés astronomiques—pour payer M. J. J. McArthur, comme commissaire international des frontières, du 1er novembre 1916 au 31 mars 1917, à $1,000 par année (crédit renouvelé), pour l'exercice se terminant le 31 mars 1917.

22. Résolu, qu'une somme n'excédant pas huit mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les Sauvages:—Colombie-Britannique—dépenses diverses de bureaux et dépenses imprévues—crédit supplémentaire, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1917.

23. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour la Gendarmerie royale à cheval du Nord-Ouest:—Subsistance, fourrage, combustible et éclairage, habillements, instructions, réparations et réfections, chiens, armes et munitions, médicaments, logements, transport, service de l'eau, papeterie et dépenses casuelles—crédit supplémentaire, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1917.

24. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux cent deux dollars et cinquante cents soit accordée à Sa Majesté pour les terres fédérales et parcs:—Pour payer les honoraires de M. W. M. Tobey, membre de la Commission d'examen des arpenteurs fédéraux—crédit supplémentaire, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1917.

25. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour divers:—Distribution de documents parlementaires—crédit supplémentaire, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1917.

26. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinquante mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour impressions diverses:—Crédit supplémentaire, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1917.

27. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour pourvoir à l'achat de 300 exemplaires de l'ouvrage *Political Appointments, Parliaments and the Judicial Bench in the Dominion of Canada,* 1867 à 1914, par N. O. Côté—commande donnée en 1914, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1917.

28. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les Archives publiques:—Crédit supplémentaire, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1917.

29. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre mille sept cent cinquante dollars soit accordée à Sa Májesté pour des frais se rattachant à la Commission d'enquête sur le coût de la vie (1914-15), y compris paiements à John McDougall, $1,250; R. H. Coats, $1,000; J. U. Vincent, $1,000; représentants légaux de feu C. C. James, $1,000; Thomas J. Lynton, secrétaire, $500, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1917.

30. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour terminer le monument Champlain à Ottawa:—Crédit supplémentaire, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1917.

31. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt-quatre mille trois cent trente-trois dollars et trente-trois cents soit accordée à Sa Majesté pour une contribution au fonds dit *Kitchener Memorial Fund,* pour l'exercice se terminant le 31 mars 1917.

32. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour secours aux sinistrés des incendies de forêts dans le nord de l'Ontario:—Mandats du Gouverneur général, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1917.

33. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour dépenses se rattachant à la réception de Son Excellence le duc de Devonshire comme Gouverneur général du Canada, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1917.

34. Résolu, qu'une somme n'excédant pas soixante et huit mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'Accise:—Service préventif—divers—crédit supplémentaire, $3,000; frais de voyage, loyer, combustible, papeterie, etc.—crédit supplémentaire, $30,000; pour permettre au ministère de fournir de l'alcool méthylique aux fabricants, qui en rembourseront le prix de revient, et pour loyer, éclairage, force motrice, transport, appointements, etc.—crédit supplémentaire, $35,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1917.

35. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'inspection des poids et mesures, du gaz et de la lumière électrique:—Loyer, combustible, frais de voyage, frais de port, papeterie, etc., pour le service des poids et mesures, y compris achat d'étalons du système métrique, appointements et autres dépenses des inspecteurs, etc., $20,000; allocation provisoire n'excédant pas $150 à chacun des fonctionnaires dans le Manitoba et les provinces de l'Ouest, dont les appointements ne dépassent pas $2,500 par année, $500, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1917.

36. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq mille deux cent quatre-vingt-onze dollars et quatre-vingt-treize cents soit accordée à Sa Majesté pour la falsification des substances alimentaires, etc.:—Falsification des substances alimentaires et mise à exécution de la Loi relative aux engrais chimiques, aux marques frauduleuses de commerce et aux substances alimentaires du commerce—crédit supplémentaire, $5,000; paiement à L. Laframboise, $58.78, et H. Grignon, $233.15, pour traduction spéciale, $291.93, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1917.

37. Résolu, qu'une somme n'excédant pas six millions trois cent soixante et quinze mille dollars—imputable sur le revenu—soit acordée à Sa Majesté pour les Chemins de fer et Canaux—chemins de fer:—Chemin de fer Intercolonial—frais d'exploitation—crédit supplémentaire, $6,000,000; chemin de fer de l'Ile-du-Prince-Edouard—frais d'ex-

ploitation—crédit supplémentaire, $250,000; chemin de fer Intercolonial—frais d'exploitation—crédit supplémentaire, $125,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1917.

38. Résolu, qu'une somme n'excédant pas neuf mille dollars—imputable sur le revenu—soit accordée à Sa Majesté pour les Travaux Publics—lignes télégraphiques et téléphoniques:—Saskatchewan et Alberta—crédit supplémentaire, $5,000; Colombie-Britannique—terre ferme—crédit supplémentaire, $4,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1917.

39. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille deux cent soixante et quinze dollars et soixante et dix cents, soit accordée à Sa Majesté pour le ministère des Postes—service extérieur:—Pour payer certains commis de la poste sur chemin de fer pour travail supplémentaire pour le contrôle des matières postales venant d'Angleterre et y allant, durant l'hiver de 1913-14 au port d'Halifax ($71) et de Saint-Jean ($33.04) et durant l'hiver de 1915-16 à Saint-Jean ($91.82), et durant la saison d'été de 1916 à Québec ($459.10) nonobstant toute disposition à ce contraire de la *Loi du Service civil*, $654.96; compensation au commis de la poste du chemin de fer pour la perte d'allocation par mille pour la période entre le 10 et le 23 octobre 1916, $20.74; allocation à Emile Carrier pour la perte d'un œil, alors qu'il agissait comme mécanicien à bord du *Lady Evelyn* durant la saison de 1916, $600, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1917.

40. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent soixante mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour le ministère du Commerce:—Traitements, loyers, salaires et dépenses imprévues sous le régime de la *Loi des grains du Canada*—crédit supplémentaire, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1917.

41. Résolu, qu'une somme n'excédant pas soixante et huit mille huit cent cinquante-neuf dollars et quatre-vingt-dix-neuf cents soit accordée à Sa Majesté pour des dépenses imprévues, 1915-16:—Pour couvrir les dépenses imprévues de 1915-16, tel qu'il appert au rapport de l'Auditeur général, partie B, page 3, 1915-16, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1917.

Résolutions à rapporter.

Et la Chambre ayant continué de siéger après minuit;

Mercredi, 7 février 1917.

M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu maintenant.

M. Rainville fait rapport, en conséquence, des dites résolutions, lequelles sont lues comme suit:—

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas six cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour le ministère des Finances et Conseil de la Trésorerie—pour pourvoir à l'augmentation des appointements de J. C. Saunders, sous-ministre adjoint, depuis le 1er janvier 1917, $300; allocation pour secrétaires privés—crédit supplémentaire, $300, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1917.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour le ministère des Douanes:—Dépenses imprévues—aides aux écritures et autres—crédit suplémentaire, $1,500; divers—crédit supplémentaire, $2,500, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1917.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille quatre cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour le ministère du Revenu de l'Intérieur:—Pour pourvoir à la promotion de quatre analystes adjoints de la deuxième division, subdivision B, à la deuxième divisioin, subdivision A, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1917.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux cent cinquante dollars soit accordée à Sa Majesté pour le ministère des Chemins de fer et Canaux:—Pour pourvoir à l'augmentation des appointements du sous-ministre adjoint à $4,500, depuis le 1er janvier 1917, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1917.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille deux cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour le ministère des Postes:—Pour augmenter les appointements de Robert Fowler, sous-ministre adjoint des Postes à $3,500, depuis le 1er octobre 1916, $300; pour pourvoir à un emploi de commis de la première division, subdivision B, depuis le 1er novembre 1916, $900, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1917.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas six mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour le département des Affaires Extérieures:—Dépenses imprévues—impressions et papeterie—crédit supplémentaire, $3,000; divers—crédit supplémentaire, $3,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1917.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois cent deux dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'administration de la justice—en général:—Allocation aux juges siégeant aux tribunaux dans le district de la rivière La-Pluie en 1915-16—crédit supplémentaire, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1917.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas huit cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour la Cour Suprême du Canada:—Dépenses imprévues et déboursés, appointements d'officiers (shérifs, etc.), livres, magazines, etc., pour les juges, n'excédant pas $300—crédit supplémentaire, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1917.

9. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour la Cour de l'Echiquier du Canada:—Dépenses imprévues—frais de voyage des juges, rémunération des shérifs, etc., impressions, papeterie, etc., et $150 pour livres destinés aux juges—crédit supplémentaire, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1917.

10. Résolu, qu'une somme n'excédant pas sept mille cinq cent quatre-vingt-quinze dollars soit accordée à Sa Majesté pour le service législatif—Chambre des Communes:—Dépenses contingentes—pour pourvoir à un certain montant destiné à l'Orateur de la Chambre des Communes, au lieu de la résidence et du service depuis le 18 janvier 1917 jusqu'au 31 mars 1917, au taux de $15 par jour, $1,095; pour pourvoir à la préparation d'un index général des journaux et des documents des sessions de la Chambre durant la période comprise entre 1911 et 1915 inclusivement, $1,500; papeterie—crédit supplémentaire, $5,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1917.

11. Résolu, qu'une somme n'excédant pas six mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour en général:—Impressions, reliure et distribution des statuts de l'année—crédit supplémentaire, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1917.

12. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille quatre cent soixante et six dollars et soixante et sept centins soit accordée à Sa Majesté pour la bibliothèque du Parlement:—pour pourvoir aux appointements de Napoléon Aubry, concierge depuis le 12 janvier 1916 jusqu'au 31 mars 1917 à $900 par année, $1,100; allocation au concierge au lieu du logement entre le 12 janvier 1916 et le 31 mars 1917, à $300 par année, $366.67, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1917.

13. Résolu, qu'une somme n'excédant pas un million deux cent mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les Arts et Agriculture:—Pour achat de grains de semence—mandats du Gouverneur général, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1917.

14. Résolu, qu'une somme n'excédant pas treize mille deux cent soixante-cinq dollars soit acordée à Sa Majesté pour la Milice et Défense:—Solde de l'état-major—pour pourvoir à la solde de l'état-major du nouveau district militaire No 12, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1917.

15. Résolu, qu'une somme n'excédant pas dix mille quatre cent cinquante-huit dollars et trente et un centins soit accordée à Sa Majesté pour des gratifications:—Aux officiers et employés civils à la retraite, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1917.

16. Résolu, qu'une somme n'excédant pas six cent quatre-vingt mille deux cent vingt dollars—imputable sur le capital—soit accordée à Sa Majesté pour les Chemins de

fer et Canaux:—Chemins de fer—chemin de fer Intercolonial—Halifax—docks et quais—crédit supplémentaire, $18,000; Halifax—nouvelles installations terminales—crédit supplémentaire, $500,000; pour nouvelles installations et facilités le long de la ligne—crédit supplémentaire, $162,220, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1917.

17. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent soixante et quinze mille dollars—imputable sur le revenu—soit accordée à Sa Majesté pour les Chemins de fer et Canaux:—Canaux—canal Lachine—réparations à brèche, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1917.

18. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt-treize dollars et trente-trois centins soit accordée à Sa Majesté pour divers:—Contribution à l'Association Internationale du Congrès des chemins de fer, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1917.

19. Résolu, qu'une somme n'excédant pas neuf cent quatre-vingt-treize dollars—imputable sur le revenu—soit accordée à Sa Majesté pour les Travaux Publics:—Ports et rivières—Ontario—Burlington—mur de revêtement—crédit supplémentaire, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1917.

20. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour les subventions postales et océaniques:—Services à vapeur entre l'Ile-du-Prince-Edouard et le Cap-Breton et Terre-Neuve—crédit supplémentaire, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1917.

21. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre cent seize dollars et soixante et six centins soit accordée à Sa Majesté pour les institutions scientifiques:—Relevés astronomiques—pour payer M. J. J. McArthur, comme commissaire international des frontières, du 1er novembre 1916 au 31 mars 1917, à $1,000 par année (crédit renouvelé), pour l'exercice se terminant le 31 mars 1917.

22. Résolu, qu'une somme n'excédant pas huit mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les Sauvages:—Colombie-Britannique—dépenses diverses de bureaux et dépenses imprévues—crédit supplémentaire, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1917.

23. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour la Gendarmerie royale à cheval du Nord-Ouest:—Subsistance, fourrage, combustible et éclairage, habillements, instructions, réparations et réfections, chiens, armes et munitions, médicaments, logements, transport, service de l'eau, papeterie et dépenses casuelles—crédit supplémentaire, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1917.

24. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux cent deux dollars et cinquante cents soit accordée à Sa Majesté pour les terres fédérales et parcs:—Pour payer les honoraires de M. W. M. Tobey, membre de la Commission d'examen des arpenteurs fédéraux—crédit supplémentaire, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1917.

25. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour divers:—Distribution de documents parlementaires—crédit supplémentaire, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1917.

26. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinquante mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour impressions diverses:—Crédit supplémentaire, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1917.

27. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour pourvoir à l'achat de 300 exemplaires de l'ouvrage *Political Appointments, Parliaments and the Judicial Bench in the Dominion of Canada*, 1867 à 1914, par N. O. Côté—commande donnée en 1914, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1917.

28. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les Archives publiques:—Crédit supplémentaire, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1917.

29. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre mille sept cent cinquante dollars soit accordée à Sa Majesté pour des frais se rattachant à la Commission d'enquête sur le coût de la vie (1914-15), y compris paiements à John McDougall, $1,250; R. H.

Coats, $1,000; J. U. Vincent, $1,000; représentants légaux de feu C. C. James, $1,000; Thomas J. Lynton, secrétaire, $500, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1917.

30. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour terminer le monument Champlain à Ottawa:—Crédit supplémentaire, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1917.

31. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt-quatre mille trois cent trente-trois dollars et trente-trois cents soit accordée à Sa Majesté pour une contribution au fonds dit *Kitchener Memorial Fund*, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1917.

32. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour secours aux sinistrés des incendies de forêts dans le nord de l'Ontario:—Mandats du Gouverneur général, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1917.

33. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour dépenses se rattachant à la réception de Son Excellence le duc de Devonshire comme Gouverneur général du Canada, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1917.

34. Résolu, qu'une somme n'excédant pas soixante et huit mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'Accise:—Service préventif—divers—crédit supplémentaire, $3,000; frais de voyage, loyer, combustible, papeterie, etc.—crédit supplémentaire, $30,000; pour permettre au ministère de fournir de l'alcool méthylique aux fabricants, qui en rembourseront le prix de revient, et pour loyer, éclairage, force motrice, transport, appointements, etc.—crédit supplémentaire, $35,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1917.

35. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'inspection des poids et mesures, du gaz et de la lumière électrique:—Loyer, combustible, frais de voyage, frais de port, papeterie, etc., pour le service des poids et mesures, y compris achat d'étalons du système métrique, appointements et autres dépenses des inspecteurs, etc., $20,000; allocation provisoire n'excédant pas $150 à chacun des fonctionnaires dans le Manitoba et les provinces de l'Ouest, dont les appointements ne dépassent pas $2,500 par année, $500, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1917.

36. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq mille deux cent quatre-vingt-onze dollars et quatre-vingt-treize cents soit accordée à Sa Majesté pour la falsification des substances alimentaires, etc.:—Falsification des substances alimentaires et mise à exécution de la Loi relative aux engrais chimiques, aux marques frauduleuses de commerce et aux substances alimentaires du commerce—crédit supplémentaire, $5,000; paiement à L. Laframboise, $58.78, et H. Grignon, $233.15, pour traduction spéciale, $291.93, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1917.

37. Résolu, qu'une somme n'excédant pas six millions trois cent soixante et quinze mille dollars—imputable sur le revenu—soit acordée à Sa Majesté pour les Chemins de fer et Canaux—chemins de fer:—Chemin de fer Intercolonial—frais d'exploitation—crédit supplémentaire, $6,000,000; chemin de fer de l'Ile-du-Prince-Edouard—frais d'exploitation—crédit supplémentaire, $250,000; chemin de fer Intercolonial—frais d'exploitation—crédit supplémentaire, $125,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1917.

38. Résolu, qu'une somme n'excédant pas neuf mille dollars—imputable sur le revenu—soit accordée à Sa Majesté pour les Travaux Publics—lignes télégraphiques et téléphoniques:—Saskatchewan et Alberta—crédit supplémentaire, $5,000; Colombie-Britannique—terre ferme—crédit supplémentaire, $4,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1917.

39. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille deux cent soixante et quinze dollars et soixante et dix cents, soit accordée à Sa Majesté pour le ministère des Postes—service extérieur:—Pour payer certains commis de la poste sur chemin de fer pour travail supplémentaire pour le contrôle des matières postales venant d'Angleterre et y allant, durant l'hiver de 1913-14 au port d'Halifax ($71) et de Saint-Jean ($33.04) et durant l'hiver de 1915-16 à Saint-Jean ($91.82), et durant la saison d'été de 1916 à Québec

($459.10) nonobstant toute disposition à ce contraire de la *Loi du Service civil*, $654.96; compensation au commis de la poste du chemin de fer pour la perte d'allocation par mille pour la période entre le 10 et le 23 octobre 1916, $20.74; allocation à Emile Carrier pour la perte d'un œil, alors qu'il agissait comme mécanicien à bord du *Lady Evelyn* durant la saison de 1916, $600, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1917.

40. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent soixante mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour le ministère du Commerce:—Traitements, loyers, salaires et dépenses imprévues sous le régime de la *Loi des grains du Canada*—crédit supplémentaire, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1917.

41. Résolu, qu'une somme n'excédant pas soixante et huit mille huit cent cinquante-neuf dollars et quatre-vingt-dix-neuf cents soit accordée à Sa Majesté pour des dépenses imprévues, 1915-16:—Pour couvrir les dépenses imprévues de 1915-16, tel qu'il appert au rapport de l'Auditeur général, partie B, page 3, 1915-16, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1917.

Les dites résolutions, étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. Rainville informe aussi la Chambre que le comité lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsides.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité des Voies et Moyens.

(*En comité.*)

1. Résolu,—Que, pour faire face aux subsides accordés à Sa Majesté pour certaines dépenses du service public pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1918, la somme de $32,195,441.17 soit accordée à même le Fonds du revenu consolidé du Canada.

2. Résolu,—Que, pour faire face aux subsides accordés à Sa Majesté pour certaines dépenses du service public pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1917, la somme de $9,127,777.42 soit accordé à même le Fonds du revenu consolidé du Canada.

Résolutions à raporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu maintenant.

M. Rainville fait rapport, en conséquence, des dites résolutions, lesquelles sont lues comme suit:—

1. Résolu,—Que, pour faire face aux subsides accordés à Sa Majesté pour certaines dépenses du service public pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1918, la somme de $32,195,441.17 soit accordée à même le Fonds du revenu consolidé du Canada.

2. Résolu,—Que, pour faire face aux subsides accordés à Sa Majesté pour certaines dépenses du service public pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1917, la somme de $9,127,777.42 soit accordé à même le Fonds du revenu consolidé du Canada.

Les dites résolutions, étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. Rainville informe aussi la Chambre que le comité lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera de nouveau en comité des Voies et Moyens.

Ordonné, que Sir Thomas White ait la permission de présenter un bill (No 20) allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public des exercices financiers, expirant respectivement le 31 mars 1917 et le 31 mars 1918.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu la première fois.

Avec le consentement de la Chambre;

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la seconde fois.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité général de la Chambre.

Résolu, que la Chambre se forme immédiatement en comité général sur le dit bill.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité général sur le dit bill, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit et vingt-cinq minutes, mercredi matin, elle s'ajourne à ce jour à trois heures p.m.

Mercredi, 7 février 1917.

PRIÈRES.

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre suivante:—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 7 février 1917.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que le très honorable Sir Charles Fitzpatrick, juge en chef du Canada, agissant à titre de député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle des séances du Sénat, mercredi, le 7 février courant à 5.30 p.m., pour y sanctionner certains bills adoptés au cours de la présente session du Parlement par le Sénat et la Chambre des Communes.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JAMES F. CROWDY,
Pour le secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable ORATEUR
de la Chambre des Communes.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier de la Chambre a déposé sur la Table le troisième rapport de l'examinateur des pétitions, lequel est lu comme suit:—

En conformité de l'article 2 de la règle 96, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de soumettre ce qui suit comme son troisième rapport:—

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions suivantes pour bills privés et constate que toutes les exigences de la règle 91, concernant la publication des avis, ont été observées dans chaque cas, savoir:—

De Sir Herbert Holt et autres, de la cité de Montréal; pour une charte sous le nom de Division canadienne de la Ligue aérienne de l'empire britannique.

De Arthur Richard Doble et autres, de la cité de Montréal; pour une charte sous le nom de Ligue Khaki.

De la *Calgary and Fernie Railway Company;* pour une loi prolongeant le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses voies ferrées.

De la *Canadian Western Railway Company;* pour une loi prolongeant le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses voies ferrées.

De la compagnie dite *Grand Trunk Pacific Branch Lines Company;* pour une loi prolongeant le délai fixé pour l'achèvement et la mise en exploitation de quelques-unes de ses voies ferrées autorisées.

De la *Mount Royal Tunnel and Railway Company, Limited;* pour une loi prolongeant le délai fixé pour l'achèvement et la mise en exploitation des travaux autorisés par l'article 2, chapitre 74 des lois de 1912.

Du *Canadian General Council of the Boy Scouts Association;* pour une loi modifiant sa charte.

De la *Kaslo and Slocan Railway Company;* pour une loi l'autorisant à conclure un arrangement avec la *Canadian Pacific Railway Company* au sujet de la vente, cession ou location de sa voie ferrée et de ses biens, et pour autres fins.

De la *Canadian Surety Company;* pour une loi modifiant sa charte.

De la *Cariboo, Barkerville and Willow River Railway Company;* pour une loi prorogeant le délai fixé pour la construction de sa voie ferrée et des embranchements, et pour d'autres fins.

De l'*Essex Terminal Railway Company;* pour une loi l'autorisant à construire un certain embranchement de sa voie ferrée.

De la Compagnie du chemin de fer de Colonisation du Nord; pour une loi à l'effet de prolonger le délai fixé pour la construction de la dite ligne de chemin de fer.

De la *Canadian Northern Quebec Railway Company;* pour une loi prolongeant le délai fixé pour la construction de la voie ferrée autorisée par le paragraphe (*b*) de l'article 2, chapitre 58 des lois de 1911.

De la *Interprovincial and James Bay Railway Company;* pour une loi à l'effet de prolonger le délai fixé pour la construction de la dite ligne de chemin de fer.

De Thomas Edwin Jory, de Riceton, Sask.; pour une loi de divorce d'avec sa femme Eliza Jory.

De Colin Darrach Poole, de la cité de Toronto; pour une loi de divorce d'avec sa femme Catherine Poole (*née* Presnail).

De John Bassnett Parker, de la cité de Toronto; pour une loi de divorce d'avec sa femme Margaret Jessie Parker (*née* Braithwaite).

De John Newton Salter, du village de Winchester, Angleterre; pour une loi de divorce d'avec sa femme Elizabeth Salter (*née* Keck).

Votre examinateur a aussi examiné la pétition de J. A. Dawson et autres,—pour une loi lui permettant de construire, maintenir, acquérir et exploiter des lignes électriques, télégraphiques et téléphoniques (y compris la télégraphie sans fil) en Canada et ailleurs, sous le nom de *British American Telephone and Telegraph Company,* et constate que les avis publiés rencontrent les exigences de la règle 91, en ce qui regarde seulement les provinces de l'Ontario, du Québec, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de l'Ile-du-Prince-Edouard.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table les bills privés suivants:—

Bill (No 25) constituant en corporation la compagnie dite *British American Telephone and Telegraph Company.*—M. *Jameson.*

Bill (No 26) concernant la compagnie dite *Calgary and Fernie Railway Company.*—M. *Turriff.*

Bill (No 27) portant modification de la Loi constituant en corporation *The Canadian General Council of the Boy Scouts Association.*—M. *Bennett* (Calgary).

Bill (No 28) concernant la *Canadian Northern Quebec Railway Company.*—M. *Rainville.*

Bill (No 29) portant modification de la Loi constituant en corporation *The Canadian Surety Company.*—M. *Macdonell.*

Bill (No 30) concernant la *Canadian Western Railway Company.*—M. *Turriff.*

Bill (No 31) concernant *The Cariboo, Barkerville and Willow River Railway Company.*—M. *Stevens.*

Bill (No 32) constituant en corporation *The Cascade Scenic Railway Company.*—M. *Morphy.*

Bill (No 33) concernant la compagnie dite *Grand Trunk Pacific Branch Lines Company.*—M. *Currie.*

Bill (No 34) concernant l'*Interprovincial and James Bay Railway Company.*—M. *Northrup.*

Bill (No 35) concernant la compagnie dite *The Kaslo and Slocan Railway Company.*—M. *Green.*

Bill (No 36) concernant la Compagnie du Chemin de Fer de Colonisation du Nord.—M. *Northrup.*

Bill (No 37) concernant *The Mount Royal Tunnel and Terminal Company, Limited.*—M. *Rainville.*

Les dits bills sont, en conséquence, lus la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, conformément à la règle 99.

Avec le consentement de la Chambre;

Sir Robert Borden propose, secondé par M. Hazen,—Que l'ordre No 1 des Mesures du gouvernement soit appelé maintenant.

Et la question étant posée sur la motion, elle est résolue dans l'affirmative.

Et le dit ordre est, en conséquence, appelé, et il est comme suit:—

Ordre No 1.—" Troisième lecture du Bill (No 24) Loi ayant pour objet d'accorder de l'aide à Sa Majesté pour la Défense militaire et navale."

Sur motion de Sir Robert Borden, secondé par Sir George Foster,

Ordonné, que le bill (No 24) ayant pour objet d'accorder de l'aide à Sa Majesté pour la Défense militaire et navale, soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et demande son concours.

Sur motion de Sir Robert Borden, secondé par Sir George Foster,

Ordonné, que, vu que la période permise pour la réception des pétitions en instance de bills privés et pour la présentation de ces bills sans avoir à payer un honoraire additionnel se trouve abrégée par l'ajournement de la Chambre, il soit résolu,—Que les pétitions en instance de bills privés soient reçues par la Chambre si elles sont présentées le ou avant le 10 mai prochain, et que le délai pour présenter les bills privés, sans la nécessité de verser les honoraires additionnels que comportent les alinéas (b) et (c) du paragraphe 3 de la règle 89 soit prorogé jusqu'au 24 mai prochain et jusqu'au 21 juin prochain, respectivement.

Sur motion de Sir Robert Borden, secondé par M. Hazen,

Ordonné, que les députés dont les noms suivent constituent un comité chargé d'élaborer les préparatifs, et de faire rapport, relativement à la célébration du cinquantième anniversaire de la Confédération, savoir: Messieurs Foster (Sir George), Graham, Hughes (Sir Sam), Jameson, Lemieux, Macdonell, Murphy, Sévigny et Taylor.

Sur motion de Sir Robert Borden, secondé par M. Hazen,

Résolu, que les députés suivants, savoir: Sir Herbert Ames et messieurs Bennett (Calgary), Marcil (Bonaventure), Middlebro, Murphy, McCurdy, Pardee, Ross et Sutherland, constituent un comité chargé de la mission de mettre à l'étude les objets suivants, et de faire rapport en la matière, savoir:—

(a) la réception, le traitement, le soin, l'entraînement et les moyens de compléter leur éducation, à pourvoir pour les membres de la force expéditionnaire canadienne blessés, invalidés et convalescents;

(b) les moyens à prendre aux fins de fournir de l'emploi à ceux qui ont été honorablement libérés du service expéditionnaire canadien, et l'entraînement et une nouvelle formation à effectuer pour ceux qui ont été ainsi libérés et qui ne peuvent se livrer à leur occupation antérieure.

Sur motion de Sir Robert Borden, secondé par Sir George Foster,

Résolu, que les recommandations de l'honorable Orateur, déposées sur la Table de la Chambre le 6 du mois courant, au sujet de la promotion de M. D. L. Desaulniers au poste de traducteur en chef, et de la nomination de M. L. Boulet, comme chef des pages, soient confirmées.

Sir Robert Borden, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 31 janvier 1917,—Copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux invitant ceux-ci à prendre part à une conférence aux fins d'élaborer les mesures à prendre en faveur des soldats revenus de la guerre. Aussi, copie des procès-verbaux des séances de la conférence qui s'est tenue à Ottawa le 10 janvier en la matière. (*Document de la session, No 86.*)

Aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 31 janvier 1917,—Copie de toute correspondance échangée entre l'un ou l'autre des membres du gouvernement et Sir Thomas Tait en ce qui concerne sa nomination comme membre de la Commission du Service national, et sa démission subséquente. (*Document de la session, No 87.*)

Et aussi,—Correspondance entre le premier ministre et le chef de l'opposition au sujet de l'institution d'une Commision parlementaire du Service national. (*Document de la session, No 88.*)

M. Blondin, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 5 février 1917,—Copie de tous les documents, requêtes, lettres, télégrammes, rapports, etc., touchant la fermeture du bureau de poste de Canard et Splitlog, et l'ouverture du bureau de poste de Loiselleville, dans le comté d'Essex, ainsi que tous les documents et requêtes au sujet de l'établissement de routes postales rurales ayant pour point de départ Loiselleville. (*Document de la session, No 89.*)

Sur motion de M. Kyte, secondé par M. Carvell,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé faisant connaître quels sont le nombre et la nationalité de chacun des étrangers internés qui ont été employés à des travaux publics depuis le 4 août 1914; quels sont le nombre et la nationalité de chacun d'entre eux qui sont employés à des travaux industriels dans les provinces du Canada depuis le 1er octobre 1914, et quel est le nombre d'entre eux ainsi employés actuellement.

Sur motion de M. Macdonald, secondé par M. Oliver,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, etc., se rapportant à la fermeture de l'agence de la Marine à Pictou, l'automne dernier, et à sa réouverture subséquente.

Sur motion de M. Murphy, secondé par M. Oliver,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie des contrats conclus entre le gouvernement et la *P. Lyall and Sons Construction Company*, pour la reconstruction de l'édifice parlementaire.

Sur motion de Sir Robert Borden, secondé par Sir George Foster,

Résolu, que lorsque la Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle demeure ajournée jusqu'à jeudi, le 19 avril prochain.

Sir Robert Borden, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Rapport sur le service médical de l'armée canadienne, par le colonel Herbert A. Bruce, inspecteur général spécial du service médical de la force expéditionnaire canadienne, daté de Londres, Angleterre, le 20 septembre 1916. (*Document de la session, No 90.*)

Aussi,—Rapport sur le service médical de l'armée canadienne, par une commission d'officiers présidée par le chirurgien général Sir William Baptie, K.C.M.G., C.B., V.C., daté de Londres, Angleterre, le 22 décembre 1916. (*Document de la session, No 90a.*)

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 13) modifiant et codifiant la Loi des chemins de fer.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé à un comité spécial composé de Sir Herbert Ames, et de messieurs Armstrong (Lambton), Bennett (Calgary), Blain, Cochrane, Carvell, Crothers, Cromwell, Donaldson, Fowler, Graham, Green, Lapointe, Lemieux, Macdonell, Maclean (York), McCurdy, Meighen, Murphy, Nesbitt, Oliver, Pugsley, Rainville, Reid, Sinclair et Turriff.

La séance est alors suspendue quelque temps selon bon plaisir.

La séance de la Chambre étant reprise,—

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant:—

Le Sénat a adopté les bills suivants sans amendement:—

Bill (No 19) intitulé: " Loi autorisant, par voie d'emprunt, certaines sommes d'argent pour le service public ".

Bill (No 23) intitulé: " Loi pourvoyant à de nouvelles avances aux Commissaires du havre de Québec ".

Bill (No 20) intitulé: " Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public des exercices financiers expirant respectivement le 31 mars 1917 et le 31 mars 1918 ".

Bill (No 24) intitulé: " Loi ayant pour objet d'accorder de l'aide à Sa Majesté pour la Défense militaire et navale ".

Un message est reçu par le lieutenant-colonel Chambers, gentilhomme, huissier de la Verge Noire:—

M. l'Orateur,

Le très honorable Sir Charles Fitzpatrick, juge en chef du Canada, agissant à titre de député de Son Excellence le Gouverneur général, désire la présence immédiate de la Chambre dans la salle des séances du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur et la Chambre se rendent au Sénat; et de retour,—

M. l'Orateur fait rapport qu'il a plu à Son Honneur le député de Son Excellence le Gouverneur général de donner, au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bills suivants:—

Loi autorisant, par voie d'emprunt, certaines sommes d'argent pour le service public.

Loi pourvoyant à de nouvelles avances aux Commissaires du havre de Québec.

Et qu'alors l'Orateur de la Chambre des Communes s'est adressé à Son Honneur en ces termes:—

Qu'il plaise à Votre Honneur:

Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

Au nom des Communes, je présente à Votre Honneur les bills suivants:—

" Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public des exercices financiers expirant respectivement le 31 mars 1917 et le 31 mars 1918."

"Loi ayant pour objet d'accorder de l'aide à Sa Majesté pour la Défense militaire et navale,"—que je prie humblement Votre Honneur de sanctionner.

A ces bills, la sanction royale a été donnée dans les termes suivants:—

"Au nom de Sa Majesté, Son Honneur le député de Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ces bills."

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à cinq heures et quarante-cinq minutes p.m., elle s'ajourne à jeudi, le 19 avril prochain, à trois heures p.m.

Jeudi, 19 avril 1917.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau:—

Par M. Bradbury,—la pétition de la *Western Canada Accident and Guarantee Insurance Company.*

Par M. Clements,—la pétition de la *British Columbia and White River Railway Company.*

Par M. Achim,—la pétition de Mgr George Marie LePailleur et autres, de Montréal et autres lieux.

Par M. Fisher,—la pétition de Ernest Mead Baker, de la cité de Détroit, comté de Wayne, Etat du Michigan, l'un des Etats-Unis de l'Amérique, ingénieur-constructeur.

Par M. Bennett (Calgary),—la pétition de Frederick Ernest Zang, de Vulcan, dans la province de l'Alberta, époux légitime de Barbara Christiana Zang (née Witt) de la ville de Nakusp, Colombie-Britannique.

Par M. Stevens,—la pétition de la *Canada Prefered Insurance Company.*

Par M. Fripp,—la pétition de James Wallace Tygard, de la cité de Toronto, dans la province de l'Ontario, mécanicien.

Par M. Macdonell,—la pétition de B. King et autres, de la cité de Clyde, dans l'Etat de l'Ohio, l'un des Etats-Unis de l'Amérique.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a reçu du greffier de la Couronne en Chancellerie le certificat suivants:—

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE
POUR LE CANADA.

OTTAWA, le 13 février 1917.

Le présent fait foi qu'en vertu d'un bref d'élection en date du huitième jour de janvier 1917, émis par Son Excellence le Gouverneur général et adressé à François Rouleau, propriétaire-cultivateur, Sainte-Hénédine, comme officier-rapporteur pour le district électoral de Dorchester, dans la province de Québec, pour l'élection d'un député pour représenter le dit district électoral à la Chambre des Communes du Canada, dans le présent parlement, aux lieu et place de l'Honorable Albert Sévigny, qui a accepté une charge rétribuée dans la Couronne, l'Honorable Joseph Pierre Albert Sévigny, ministre du Revenu de l'Intérieur, Ottawa, a été déclaré dûment élu comme tel, le vingt-septième jour de janvier 1917, ainsi qu'il appert par le rapport annexé au dit bref qui est déposé dans les archives de mon bureau.

JAMES G. FOLEY,

Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

A THOMAS B. FLINT, Ecr,
Greffier de la Chambre des Communes, Ottawa.

M. l'Orateur informe aussi la Chambre qu'il a reçu l'avis suivant:—

Puissance du Canada}
savoir. }
Chambre des Communes.

A l'honorable Orateur de la
Chambre des Communes,

Nous sous-signés vous donnons par le présent avis qu'une vacance est survenue dans la représentation à la Chambre des Communes pour le district électoral de Terrebonne dans la province de Québec, par suite du décès de Gédéon Rochon, son député actuel.

Donné sous nos seings et sceaux en la cité d'Ottawa, ce dix-neuvième jour de mars 1917.

P. E. BLONDIN, [*L.S.*]
Député pour le district électoral de Champlain.

Es. L. PATENAUDE, [*L.S*]
Député pour le district électoral d'Hochelaga.

L'honorable Joseph Pierre Albert Sévigny, député du collège électoral de Dorchester, ayant au préalable prêté le serment, conformément à la loi, et signé le rôle qui le contient, prend son siège en Chambre.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier de la Chambre a déposé sur la Table le quatrième rapport de l'examinateur des pétitions, lequel est lu comme suit:—

En conformité de l'article 2 de la règle 96, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de soumettre ce qui suit comme son quatrième rapport:—

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions suivantes pour bills privés et constate que toutes les exigences de la règle 91, concernant la publication des avis, ont été observées dans chaque cas, savoir:—

De la *Toronto, Hamilton and Buffalo Railway Company;* pour une loi à l'effet de ratifier, confirmer et déclarer valide et effective l'entente conclue avec la *Hamilton and Dundas Street Railway Company,* et pour d'autres fins.

De William Miller, banquier, et autres; pour une charte sous le nom de *Kenora and English River Railway Company.*

De George Christian Breidert et Burton Warnakee Mudge; pour une loi concernant certains brevets d'invention.

De Thomas Russ Deacon et autres; pour une charte sous le nom de *The Cascade Scenic Railway Company.*

De Florence Amelia Kennedy; pour une loi de divorce d'avec son mari Charles John Kennedy.

De Donald George Whibley; pour une loi de divorce d'avec sa femme Frances Lilian Whibley.

De Andrew Hamilton Gault; pour une loi de divorce d'avec sa femme Marguerite Claire Gault.

De Gertrude Ellen Beal; pour une loi de divorce d'avec son époux William Albrighton Beal.

De Johnston Alexander Abraham; pour une loi de divorce d'avec sa femme Mary Abraham.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table les bills privés suivants:—

Bill (No 38) concernant certains brevets de George C. Breidert et Burton W. Mudge. —M. *Macdonell.*

Bill (No 39) concernant la compagnie dite *The Toronto, Hamilton and Buffalo Railway Company.*—M. *Stewart* (Hamilton).

Les dits bills sont, en conséquence, lus la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, conformément à la règle 99.

M. Reid, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Réponse à un ordre de cette Chambre en date du 7 février 1917,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, etc., se rapportant à la fermeture de l'agence de la Marine à Pictou, l'automne dernier, et à sa réouverture subséquente. (Document de la session No 91.)

M. Roche, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Rapport des relevés hydrométriques (mesurage des cours d'eau), pour l'année civile 1915. (Documents de la session No 25c.)

Sir Edward Kemp, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Réponse à un ordre de cette Chambre en date du 5 février 1917,—Relevé faisant connaître combien de chevaux ont été achetés en Canada, pour des fins militaires au cours de chacune des années 1914, 1915 et 1916, (*a*) pour les troupes canadiennes; (*b*) pour l'armée britannique, et (*c*) pour la France et les autres alliés; quelle somme a été payée pour ces achats en chacune des années, et pour chacun des pays susdits. (Document de la session No 92.)

Aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre en date du 31 janvier 1917,—Relevé faisant connaître les noms, l'adresse de résidence et l'occupation antérieure de tous les censeurs, déchiffreurs de dépêches ou de tout autre employé du gouvernement qui ont été en charge des différentes stations du câble dans la Nouvelle-Ecosse durant l'année civile 1916; les noms des personnes qui ont respectivement recommandé chacun de ces employés, et quel salaire a été payé à chacun de ces employés pour l'année civile 1916. (Document de la session No 93.)

Aussi,—Copie des ordres généraux de Milice promulgués entre le 30 décembre 1915 et le 8 février 1917. (Document de la session No 94.)

Et aussi,—Supplément au rapport du Conseil de la Milice pour l'année terminée le 31 mars 1916: Rapport du bureau des visiteurs, collège royal militaire de Kingston, 1916. (Document de la session No 35a.)

M. Patenaude, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Réponse à un ordre de cette Chambre en date du 11 mars 1915,—Copie de tous documents, lettres, télégrammes, accusations, correspondance, etc., se rapportant à la destitution de Frank Dunlop, de Granes-Point, à Sydney-Mines, dans le comté de Cap-Breton-Nord et Victoria, N.-E., et état détaillé des dépenses de l'enquête tenue en cette matière. (Document de la session No 95.)

Aussi,—Sommaire des décrets du Conseil édictés sous l'empire de l'article 18 du chapitre 63, Statuts revisés du Canada, " Loi prévoyant à l'administration du territoire du Yukon ". (Document de la session No 76.)

Aussi,—Etat détaillé de tous les rabais et remboursements de taux ou droits pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1916. (Document de la session No 75.)

Aussi,—Etat supplémentaire des rabais et remboursements de taux et droits, relevant du ministère de la Marine et des Pêcheries. (Document de la session No 75a.)

Aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre en date du 3 avril 1916,—Etat indiquant,—

1. Quels sont les noms des personnes qui composent le personnel du bureau du Haut Commissaire du Canada à Londres;

2. Si quelques-uns de ces fonctionnaires sont nés en Canada et leurs noms;

3. S'il est vrai, comme la chose a été dite, que le Canada est la seule des possessions britanniques qui n'emploie aucun de ses indigènes dans le bureau de son Haut Commissaire. (Document de la session No 96.)

Et aussi,—Réponse à une adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général, en date du 22 février 1915,—Copie de tous décrets du Conseil, mémoires, correspondance ou documents, en la possession du gouvernement ou de quelqu'un des ministères, concernant le traffic du poisson séché et des vins entre le Portugal et le Canada. (Document de la session No 97.)

M. Reid, pour M. Hazen, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Supplément du quarante-neuvième rapport annuel du ministère de la Marine et des Pêcheries pour l'exercice financier 1915-16 (Marine). (Document de la session No 21..)

Aussi,—Inspection des bateaux à vapeur. (Document de la session No 23.)

M. Patenaude, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Rapport sommaire du Service des Mines—ministère des Mines,—pour l'année civile terminée le 31 décembre 1915. (Document de la session No 26a.)

Et aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 31 janvier 1917,—Relevé, sous forme de tableau, des divorces accordés par le Parlement du Canada depuis 1867. (Document de la session No 98.)

Aussi, pour M. Blondin, présente,—Réponse à un ordre de cette Chambre en date du 3 février 1916,—Copie de tous télégrammes, lettres, soumissions et autres documents concernant le contrat pour le transport de la malle de Tatamagouche à New-Annan et Tatamagouche-Mountain, comté de Colchester. (Document de la session No. 99.)

M. Cochrane, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Réponse à un ordre de cette Chambre en date du 5 février 1917,—Relevé fournissant une liste de toutes les personnes employées au cours de l'année 1916, dans la remise à locomotives des chemins de fer du gouvernement à Pirate-Harbour, N.-E., comme serre-freins, télégraphistes, nettoyeurs et tâcherons, avec mention de la date de leur nomination et la durée de leur emploi, respectivement; aussi, le salaire mensuel de chacun de ces employés. (Document de la session No 101.)
1916. (Document de la session No 20d.)

Aussi,—Rapport annuel du ministère des Chemins de fer et des Canaux, pour l'exercice financier du 1er avril 1915 au 31 mars 1916. (Document de la session No. 20.)

Aussi,—Statistiques télégraphiques du Canada pour l'année terminée le 30 juin 1916. (Document de la session No 20f.)

Aussi,—Statistiques des téléphones en Canada pour l'année terminée le 30 juin 1916. (Document de la session No 20d.)

Et aussi,—Douzième rapport annuel des Commissaires du chemin de fer Transcontinental pour l'année terminée le 31 mars 1916. (Document de la session No 37.)

Sir George Foster, pour M. Hazen, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Modification des règlements concernant la radio-télégraphie édictés par le ministre du Service de la Marine, en vertu de l'article 11, chapitre 43, 3-4 George V, Loi du Radiotélégraphe. (Document de la session No 50б.)

Aussi, pour M. Hazen,—Copie des décrets du Conseil qui suivent:—No 512, 27 février 1917, concernant les règlements régissant la gratification pour chevron de bonne conduite à accorder à ceux qui font partie de la Réserve navale volontaire royale canadienne.

No 492, 20 février 1917, concernant les règlements de l'entrée au service des capitaines de navires dans la Marine royale canadienne.

No 322, 6 février 1917, concernant les règlements relatifs à l'octroi d'une gratification pour chevrons de bonne conduite à accorder aux sous-officiers et marins de la Marine royale attachés pour service temporaire à la Marine royale canadienne.

No 322, 6 février 1917, concernant les règlements régissant l'avancement des principaux commis aux écritures au rang de sous-officiers préposés aux écritures. (Document de la session No 77a.)

Sir George Foster, pour sir Robert Borden, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Rapport de la Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, 1916. (Document de la session No 28.)

Aussi,—Rapport du ministère du Commerce pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1916:—

Partie I—Commerce canadien (Importations et Exportations). (Document de la session No 10.)

Partie III—Commerce canadien avec les possessions britanniques et les pays étrangers (non compris la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni et les Etats-Unis). (Document de la session No 10b.)

Sir Thomas White, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Rapport de l'Auditeur général pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1916: Volume I, parties *a*, *b*, et de A à K; volume II, de L à U; volume III, de V à Z, volume IV, partie ZZ. (Document de la session No 1.)

M. Crothers, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Réponse à un ordre de cette Chambre en date du 31 janvier 1917,—Copie de toutes lettres, papiers, télégrammes et autres documents concernant la demande et la nomination d'un bureau de conciliation pour les employés de l'*Acadia Coal Co.,* au printemps de 1916, des délibérations du dit bureau et de tous autres papiers s'y rapportant. (Document de la session No 102.)

Aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre en date du 31 janvier 1917,—Copie de tous les documents, de quelque nature que ce soit, télégrammes, correspondance, etc., échangés entre toute personne ou toutes personnes et le ministère du Travail ou tout autre ministère du gouvernement au sujet des différends industriels survenus à Thetford-Mines, P.Q.;—aussi, copie de toute la correspondance échangée entre les différents ministères du gouvernement à ce même sujet. (Document de la session No 103.)

Et aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre en date du 31 janvier 1917,—Copie de toutes lettres, papiers, télégrammes et autres documents concernant la demande d'un bureau de conciliation en vertu de la Loi des différends industriels et le refus de l'accorder aux employés de chemin de fer du Canada à Pictou qui faisaient partie de l'Union des débardeurs à Pictou pendant l'année 1916. (Document de la session No 104.)

M. Patenaude, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre, en conformité de l'article 88 de la Loi de la cour de l'Echiquier (Statuts revisés de 1906, chapitre 140),—Copie de la nouvelle règle qui remplace la règle 236 des Règles et ordonnances générales qui régissent la pratique et la procédure à suivre dans la

cour de l'Echiquier du Canada, adoptée le 16 février 1917. (Document de la session No 100.)

Aussi,—Huitième rapport annuel de la Commission du Service civil pour l'année terminée le 31 août 1916. (Document de la session No 31.)

Sur motion de M. Hughes (King), secondé par M. MacDonald,

Ordonné qu'il soit mis devant cette Chambre,—Etat indiquant les noms des membres du Parlement qui font partie actuellement ou qui ont fait partie des forces d'outre-mer ou des forces de la milice au Canada depuis que la présente guerre a été déclarée; si ces députés ou quelques-uns d'entre eux ont reçu ou reçoivent une solde du ministère de la Milice en même temps que leur indemnité parlementaire; si les épouses de ces députés ont reçu ou reçoivent une allocation de séparation.

Sur motion de M. Edwards, secondé par M. Armstrong (Lambton),

Ordonné qu'il soit mis devant cette Chambre,—Etat indiquant quelles sommes avaient été contribuées au Fonds patriotique canadien, au 31 décembre 1916, et quelles sommes ont été promises, pour 1917, par les différents comtés, villes et cités dans chacune des provinces; quels sont les noms des différents comtés, villes et cités, et les sommes respectives versées et promises par chacun d'eux; quels sont, dans chaque province, s'il en est, les comtés, les cités et les villes qui, à la date actuelle, n'ont encore rien versé à ce Fonds.

Sur motion de M. Edwards, secondé par M. Armstrong (Lambton),

Ordonné qu'il soit mis devant cette Chambre,—Etat indiquant quelle somme avait été souscrite et promise au Fonds patriotique canadien par chacune des différentes provinces, à la date du 31 décembre 1916; pour la période sus-indiquée, quelle somme a été versée au Fonds patriotique canadien par chacune des différentes provinces; pour l'année 1917, quelles sommes d'argent, ou autres octrois, ont été promis par comté, ville ou cité; à la date du 31 décembre 1916, combien de personnes, dans chaque province, avaient reçu assistance du Fonds patriotique canadien; la somme totale dépensée pour cette fin dans chaque province.

Sur motion de M. MacNutt, secondé par M. Knowles,

Ordonné qu'il soit mis devant cette Chambre,—Etat indiquant s'il est à la connaissance du gouvernement qu'il se serait présenté dans le service militaire des cas où des soldats après enrôlement ont obtenu congé pour aller travailler aux récoltes et ont été blessés accidentellement pendant ce congé, et par suite de ces accidents ont dû s'endetter pour frais d'hôpital, retournant ensuite à leur service militaire et renvoyés à cause des blessures reçues comme il est mentionné ci-dessus; si des demandes ont été faites au sujet de ces dépenses d'hôpital; si le gouvernement a admis la validité des demandes de cette nature; si non, sur quels motifs le refus a été basé; quelles mesures ont été prises à cet égard; si, en de telles circonstances, la personne enrôlée n'a pas droit à sa solde jusqu'au moment de son renvoi du service ainsi qu'au paiement de son compte d'hôpital.

L'ordre du jour appelle la reprise du débat ajourné sur la question que le bill (No 3) modifiant le Code criminel et abolissant la peine de mort, soit maintenant lu seconde fois.

Et le débat continuant;

Sur motion de M. Bickerdike, secondé par M. Graham,

Ordonné que le débat soit ajourné.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à dix heures et dix minutes p.m., elle s'ajourne à demain.

Vendredi, 20 avril 1917.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau:—

Par M. Currie,—la pétition de la *Grand Trunk Pacific Branch Lines Company.*

Par M. Fripp,—la pétition de F. R. Knight et autres.

Par M. Armstrong (Lambton),—la pétition de F. McDougall et W. R. McDonald, membres de la *Presbyterian Sunday School* de Petrolea; la pétition de Charles James, membre de la *Sunday School of Bethesda Methodist Church,* Brooke Circuit; la pétition de J. H. Powell et Carrie L. Wilson, membres de la *Methodist Sunday School,* de Shetland; et la pétition de W. E. Baker et James Harley, membres de la *Colborne Street Methodist Church,* de Brantford, tous de l'Ontario.

Par M. Graham,—la pétition de R. A. Matheson et Evelyn Byers, membres de la *Melville Presbyterian Sunday School* du village de Eganville, comté de Renfrew, Ontario.

Par M. Cockshutt,—la pétition de George W. Henderson et W. G. Ranton, membres de l'*Official Board of Wellington Street Methodist Church,* Brantford, Ontario.

Par M. Steele,—la pétition de Wm Nethercoll, membre de la *Sunday School of Zion Church of Woodham Circuit,* Science Hill; et la pétition de W. A. McIntyre et E. Heber Dickinson, membre de la *Methodist Sunday School* de la ville de St. Mary's, tous de l'Ontario.

Par M. Maclean (York),—la pétition du révérend J. Gordon Cheyne de la *Morningside Presbyterian Church,* de Swansea; et la pétition de James Wikon, surintendant de la *Morningside Sunday School,* de Swansea, tous de l'Ontario.

Par M. Murphy,—la pétition de J. M. Lindsay et autres, membres de la *Sunday School,* de Lockwinnoch, Station Glasgow; la pétition de A. H. Oke et J. A. Penfound, membres de la *Ebenezer Epworth League of Bay of Quinté Conference*; la pétition de K. E. Courtice et Frank Everson, membres de la *Ebenezer Methodist Sunday School,* de la Conférence de la Baie de Quinté; la pétition du révérend W. R. Telford et J. G. Cackner, membres de la *Regular Baptist Church,* de Kenmore; et la pétition de Thomas Dawson et autres membres de la Congrégation Méthodiste de Fraserville et autres lieux, tous de l'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

De la *Western Canada Accident and Guarantee Insurance Company;* pour modifier sa charte.

De la *British Columbia and White River Railway Company;* pour prolonger le delai fixé pour la construction de sa ligne ferrée.

De Mgr George Marie Le Pailleur et autres, de Montréal, et autres lieux; pour une charte sous le nom de "La Société des Artisans Canadiens-français".

De la *Canada Preferred Insurance Company;* pour modifier sa charte.

De Ernest Mead Baker, de Détroit, Etats-Unis; pour une loi autorisant le commissaire des Brevets à recevoir l'honoraire pour les second et troisième termes des brevets Nos 125, 565, etc.

De James Wallace Tygard, de la cité de Toronto, mécanicien; pour une loi autorisant les commissaires des Brevets à émettre un brevet pour améliorations aux chaudières à combustion intérieure.

De James B. King, et autres, de Clyde, Ohio, Etats-Unis; pour renouveler le brevet No 128,200 et autoriser le commissaire des Brevets à accepter l'honoraire de renouvellement pour le second terme de six ans, omis par erreur en 1916.

De Frederick Ernest Zang, de Vulcan, Alberta; pour une loi de divorce d'avec sa femme, Barbara Christina Zang.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a donné instruction au greffier de la Chambre de déposer sur la Table sa recommandation et le rapport du greffier au sujet de la nomination de M. U. Tremblay à la position de traducteur dans la division de traduction des livres bleus, Chambre des Communes.

A l'honorable CHAMBRE DES COMMUNES.

Je recommande la nomination de M. Ulderic Tremblay, d'Ottawa, dans le personnel de la traduction des livres bleus, de la Chambre des Communes, en remplacement de M. F. A. Terrault, avec le grade "A" de la seconde division. Le rapport du greffier de la Chambre ci-annexé démontre qu'après avoir subi un examen spécial, M. Tremblay a reçu de la Commission du Service civil un certificat d'aptitude pour cet emploi. M. Tremblay ayant été employé depuis la démission de M. Terrault, je recommande que la nomination prenne effet du 1er avril courant.

EDGAR N. RHODES,
Orateur.

OTTAWA, 31 mars 1917.

MONSIEUR,—La démission de M. F. A. Terrault, du service de la traduction des livres bleus, de la Chambre des Communes, a créé une vacance dans ce service. Le grade de l'emploi occupé par M. Terrault est le grade "A" de la seconde division.

M. Uldéric Tremblay, d'Ottawa, qui a pendant quelque temps remplacé provisoirement M. Terrault, a reçu de la Commission du Service civil un certificat d'aptitude à la suite d'un examen spécial à cet effet. Ce certificat est déposé à ce bureau. Je recommande en conséquence qu'il soit nommé à l'emploi susdit avec le grade susmentionné, la nomination devant compter à partir du premier jour d'avril.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre obéissant serviteur,

THOS. B. FLINT,
Greffier de la Chambre.

L'hon. E. N. RHODES, M.P.,
Orateur de la Chambre des Communes,
Ottawa.

M. Reid, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 7 février 1917,—Copie des contrats conclus entre le gouvernement et la *P. Lyall and Sons Construction Company,* pour la reconstruction de l'édifice parlementaire. (Document de la session No 105.)

Sir Thomas White, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Copie du décret du Conseil No 1062, 16 avril 1917, ordonnant que le blé, la farine de blé et la semoule soient inscrits sur la liste des marchandises qui peuvent être importées en Canada franc de droit de douane. (Document de la session No 106.)

Sir Edward Kemp, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 19 avril 1917,—Etat indiquant s'il est à la connaissance du gouvernement qu'il se serait présenté dans le service militaire des cas où des soldats après enrôlement ont obtenu congé pour aller travailler aux récoltes et ont été blessés accidentellement pendant ce congé, et par suite de ces accidents ont dû s'endetter pour frais d'hôpital, retournant ensuite à leur service militaire et renvoyés à cause des blessures reçues comme il est mentionné ci-dessus; si des demandes ont été faites au sujet de ces dépenses d'hôpital; si le gouvernement a admis la validité des demandes de cette nature; si non, sur quels motifs le refus a été basé; quelles mesures ont été prises à cet égard; si, en de telles circonstances, la personne enrôlée n'a pas droit à sa solde jusqu'au moment de son renvoi du service ainsi qu'au paiement de son compte d'hôpital. (Document de la session No 107.)

Aussi,—Copie d'une communication de la part du sous-ministre de la Milice et de la Défense, au sujet de la valeur totale de l'équipement désigné sous le nom d'équipement *Oliver*, fourni aux soldats canadiens qui ont fait la traversée en Angleterre depuis le commencement de la présente guerre. (Document de la session No 108.)

Aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 19 avril 1917,—Etat indiquant les noms des membres du Parlement qui font partie actuellement ou qui ont fait partie des forces d'outre-mer ou des forces de la milice au Canada depuis que la présente guerre a été déclarée; si ces députés ou quelques-uns d'entre eux ont reçu ou reçoivent une solde du ministère de la Milice en même temps que leur indemnité parlementaire; si les épouses de ces députés ont reçu ou reçoivent une allocation de séparation. (Document de la session No 109.)

Avec le consentement de la Chambre,

Sir George Foster secondé par M. Reid,—Que les mots suivants soient ajoutés à la résolution adoptée par la Chambre, mercredi, le 7 février écoulé, nommant le comité chargé de délibérer et faire rapport relativement à la célébration du cinquantième anniversaire de la Confédération: "Et que le comité est autorisé par la présente résolution à siéger en séances conjointes avec le comité analogue du Sénat".

Et la question étant posée sur la motion, elle est résolue dans l'affirmative.

Sur motion de Sir George Foster, secondé par M. Reid,

Résolu, qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre a modifié sa résolution en date du mercredi, 7 février dernier, nommant le comité chargé de délibérer et faire rapport relativement à la célébration du cinquantième anniversaire de la Confédération, en y ajoutant les mots suivants:—"et que le comité est autorisé par la présente résolution à siéger en séances conjointes avec le comité analogue du Sénat", et priant Leurs Honneurs de modifier dans le même sens leur résolution adoptée le même jour sur le même sujet.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de trois cent cinquante-trois mille cent dollars soit accordée à Sa Majesté pour le gouvernement civil:—Ministère des Douanes—traitements, $328,100; dépense casuelle, $25,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de six cent soixante et quinze mille, deux cent cinquante dollars soit accordée à Sa Majesté pour le ministère des Travaux publics—traitements, $590,250; dépense casuelle, $85,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de un million, trois cent mille dollars, deux cent cinquante-cinq dollars soit accordée à Sa Majesté pour le Ministère de l'Intérieur—traitements, $1,191,255; dépense casuelle, $115,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cent quarante-quatre mille, quatre cent douze dollars et cinquante centins, soit accordée à Sa Majesté pour le ministère des Affaires des Sauvages—traitements, $126,862.50; dépense casuelle, $21,550, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cinq cent quatre-vingt-dix mille, six cent soixante et quinze dollars soit accordée à Sa Majesté pour le Ministère de l'Agriculture—traitements, $490,675; dépense casuelle, $100,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de deux cent trente-neuf mille, neuf cent cinquante dollars soit accordée à Sa Majesté pour le Ministère de la Marine et des Pêcheries— traitements, y compris A. R. Tibbits, transféré du service extérieur à $2,800, $207,950; dépense casuelle, $32,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de quatre-vingt douze mille, sept cent trente-sept dollars et cinquante centins soit accordée à Sa Majesté pour le Secrétariat d'Etat—traitements, y compris P. T. Kirwan, promu à la première division, subdivision B; J. F. Champagne, promu à la seconde division, subdivision A; M. J. Birdwhistle, promu à la seconde division, subdivision B, à $1,200, $76,737.50; dépense casuelle, $16,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de soixante et seize mille, soixante et deux dollars et cinquante cents soit accordée à Sa Majesté pour la division des impressions et de la papeterie publiques—traitements, $65,702.50; dépense casuelle, $10,300, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

9. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de trois cent quatre-vingt-sept mille, quatre cent quatre-vingt-sept dollars soit accordée à Sa Majesté pour le Ministère des Mines—traitements, $381,985; dépense casuelle, $5,500, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

10. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de deux cent dix mille, neuf cent quatre-vingt-sept dollars et cinquante cents soit accordée à Sa Majesté pour le Ministère des Chemins de fer et Canaux—traitements, y compris l'adjoint au ministre à $4,500; F. M. Maclennan à $1,800; R. H. Lang à $1,800, $182,987.50; dépense casuelle, $28,000 pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

11. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de neuf cent soixante et sept mille, huit cent vingt dollars soit accordée à Sa Majesté pour le Ministère des Postes—traitements, $842,820; dépense casuelle, $125,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

12. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de soixante mille, neuf cent vingt-cinq dollars soit accordée à Sa Majesté pour les Archives publiques—traitements, $53,425; dépense casuelle, $7,500, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

13. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de quarante-huit mille, cinq cent soixante et quinze dollars soit accordée à Sa Majesté pour la Commission du Service civil—traitements, $33,075; dépense casuelle, $15,500, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

14. Résolu, qu'une somme ne dépassant pas les trois quarts de deux cent trente-huit mille, neuf cent cinquante dollars soit accordée à Sa Majesté pour le Département du Service Naval—traitements, $188,950; dépense casuelle, $50,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

M. Rainville informe aussi la Chambre que le comité lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu qu'à sa prochaine séance, cette Chambre se formera de nouveau en comité des subsides.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à six heures p.m., elle s'ajourne à lundi prochain à trois heures p.m.

Lundi, 23 avril 1917.

Prières.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau:—

Par M. Steele,—la pétition de A. McKibbon, surintendant du *Quarterly Official Board of Woodham Circuit.*

Par M. Boyce,—la pétition de G. H. Farmer et du révérend Louis Pickering, membres du *Managing Board of the Tarentorus Circuit Methodist Church;* la pétition de Mlle Myrtle Lamton et Mlle Alice Burt, membres de la *Funny People's Society Harmony.*

Par M. Best,—la pétition de Wm Phillips Stewart et autres, membres de la *Congregation of Whitington Methodist Church and Sunday School;* la pétition du révérend W. M. Bellsmith et Wm Hunter, membres de la *Knox Presbyterian Church* de Horning's Mills; la pétition de H. E. Nightingale et S. E. Peavoy, membres de la *Baptist Sunday School* de Orangeville; la pétition du révérend W. G. Wakefield, pasteur de la *Methodist Church Congregation and Sunday School,* de Josephville; la pétition de E. Ryerson Young et W. Marshall Green, membres de l'*Official Board* de l'église méthodiste d'Orangeville; et la pétition du révérend Edwin Wyle et George Gier, membres de la *Christ Church* de Grand Valley, tous de l'Ontario.

Par M. Pardee,—la pétition de J. G. Feller, syndic de l'église méthodiste centrale de Sarnia; la pétition de P. McG. Brown et W. M. McDonald, membres de la *North Lambton Sunday School Association*; la pétition du révérend R. C. Copeland, pasteur au *Camlochie Methodist Circuit,* comté de Lambton; la pétition du révérend A. E. Moorhouse et Willford Byrns, membres de la *Methodist Sunday School of Forest*; la pétition de Alfred E. Salmon, membre de l'église baptiste de Wilkespert; la pétition de Elizabeth Richardson, membre de la *Presbyterian Sunday School* de Wyoming; la pétition de Mme D. McGowan et Mme A. Van Horne de la *Ladies Aid,* de l'église presbytérienne St-Paul, Sarnia; et la pétition de J. R. Hall, membre de la congrégation de l'église Saint-Paul, Sarnia, tous de l'Ontario.

Par M. Bennett (Simcoe),—la pétition de Robert B. Anderson et Alexander Cuppage, membres du *Farmers' Club of the Heroic Settlement, R. R. No 2,* Orillia; la pétition de Eli Grigg, surintendant de la *Waverley Methodist Sunday School*; la pétition de Alberta Sims, membre de la congrégation de la *Free Methodist Church,* de Midland; la pétition du révérend A. J. G. Carscadden et Richard J. Neilly, membres de l'église méthodiste de Victoria Harbour; et la pétition de W. H. Rumball et J. A. Gilespie, membres de la *Citizens Temperance and Law Enforcement League* de Victoria Harbour, port McNicoll et du township de Tay.

Par M. Blain,—la pétition de Harry Wilson de la cité de Toronto, comté de York, province de l'Ontario, constable, époux légitime de Frances Hamilton Wilson, de lieux présentement inconnus.

Par M. Murphy,—la pétition de James H. Woodside, membre de l'église presbytérienne de Cumberland, comté de Russell.

Par M. Ball,—la pétition de James Ledingham et Samuel Byers, membres de la *Sabbath School* de l'église presbytérienne Latona, Dornoch; la pétition du révérend B. M. Smith et David Leith, membres de l'église Knox, de Normandy; la pétition de H. A. Aitkenson et G. A. Brown, membres de la société des *Christian Endeavors,* de Holstein; la pétition de G. E. Bye et B. McKenzie, membres de la L.O.L. 2296 de la ville de Holstein; la pétition du révérend T. W. Mills et R. L. Aitcheson, membres de

la *Joint Session of Latona, Burns and Williamford, Presbyterian Church;* et la pétition du révérend Dr March et R. L. Dodds, membres de l'église presbytérienne Fairburn, de Egremont.

Par M. Morphy,—la pétition de Sinclair Adolp et du révérend H. F. Ball, membres de la congrégation de l'église méthodiste de Wallace; la pétition du révérend L. S. Hughson et Walter William Packall, membres de l'église *Baptist Ontario,* de Stratford; la pétition du révérend E. H. Bean, pasteur de l'église évangélique de Milverton; la pétition de Adam Herlich et autres, membres de la *South East Hope Congregation of Evangelical Association of Canada Conference*; la pétition de Donald MacRae et J. D. Ferguson, membres du *Presbytery,* de Stratford, Monkton; la pétition de Charles Cook et Ed. Aukieremaun, membres de la congrégation Lingelback de l'association évangélique, Shakespeare; et la pétition de Jno. K. Mayberry et A. C. Stewart, membres de la *Session of North Mornington Presbyterian Congregation.*

Par M. Burnham,—la pétition de D. W. Dumble et autres, membres de l'église méthodiste de la rue Saint-George de la cité de Peterborough; la pétition de C. C. Parsons, membre de la *St. George Street Methodist Sunday School,* de Peterborough; la pétition du révérend Benj. Greatrix et Alex. T. Fife, membres du *Quaterly and Trustee Official Board,* de l'église méthodiste *St. James,* Peterborough; la pétition de Clara G. Adams et Lilian C. Cadwell, membres de la *Women's Teachers' Guild,* de Peterborough; et la pétition de A. E. Prest, membre de la *Sunday School,* de l'église méthodiste *St. James,* Peterborough.

Par M. Smith,—de Wesley W. Gee et autres, membres de l'exécutif et membres de l'*Adult B. C. of Greenwood Sunday School*; la pétition du révérend W. P. Rogers, pasteur et membre du *Quaterly Official Board,* de l'église méthodiste de Port Perry; la pétition du révérend George Nickle et Samson Robert, membres des églises de Columbus, Raglan et Myrtle d'Ontario-Sud, dans les townships de Whitley et Whitley-Est; la pétition de J. S. Farmer, surintendant des professeurs et des élèves de la *Erskine Sabbath School,* Claremont; et la pétition de Frederick A. Rogers, surintendant de la *Sunday School,* de l'église méthodiste de Cherrywood.

Par M. Blain,—la pétition de W. J. McKinley et S. W. White, membres du comité d'option locale du township de Caledon, comté de Peel; la pétition de Henry G. Armsbrust et Winnie Barnam, membres de la *Sunday School* presbytérienne de Alton; la pétition de J. F. Scott et John Weylie, membres de l'église presbytérienne Saint Andrew, de Streetsville; la pétition du révérend James T. Priest et Archie McArthur, membres de l'église baptiste de Belfountain; la pétition du révérend W. N. Chantler et A. W. Baig, membres du *Quaterly Official Board,* de Port Credit; la pétition de Jno. McLean, membre de la *Sunday School* méthodiste de Polygrave; la pétition du révérend George Burry et Augustus Sanderson, membres de l'église méthodiste du circuit de Caledonia-Est; la pétition de Carrie Bowyer et Ida Ostrander, membres de la *Willing Helpers Class,* de l'église Saint-Paul, Brampton; la pétition de Mme S. W. White et Lizzie M. Wright, membres de la *Glad Hearts Bible Class,* de l'église méthodiste de Caledon-Est; la pétition de James H. Woodside, membre de l'église presbytérienne de Rockland, comté de Russell; la pétition du révérend George Reid et Wm H. Clute, membres de la *Sunday School* méthodiste de Wywake; la pétition de Janet Johnston et Agnes G. Martin, membres de l'*Excelsior Bible Class,* de Forest Home, Orillia; la pétition de Jessie E. Evans et Ray Jones, membres de la *Queen Elizabeth, Rebekah Lodge, No 167,* Victoria Harbour; et la pétition du révérend W. J. Christie, pasteur et autres de la congrégation presbytérienne de Victoria Harbour.

Par M. Graham,—la pétition de K. McE. Draper et M. E. Frood, membres de la *Sunday School* baptiste de Renfrew; la pétition du révérend Alexander White, pasteur, et W. G. Draper, membres de l'église et de la congrégation baptiste de Renfrew; la pétition de Mme James Box et autres, membres de la *Women's Missionary Society,* de l'église presbytérienne Grace, de Admaston; la pétition de A. S. Murphy, surintendant

de la *Union Sabbath School,* de New-Glasgow; la pétittion de O. H. Hodges et autres, membres de l'église presbytérienne d'Admaston; et la pétition de Mme J. L. Campbell et autres, membres de la *Ladies' Aid Society,* de l'église presbytérienne Grace, de Admaston.

Par M. Carrick,—la pétition du révérend C. W. Brown et N. Bolking, membres de l'église méthodiste Trinité de Port-Arthur; la pétition de J. A. Cranston et W. W. Southon, membres de l'église presbytérienne Saint Andrew, de Fort-William; la pétition de D. J. Ellison et J. A. Moir, membres du *Presbytery of Superior,* de Fort-William; la pétition de George Baird et Thomas Fraser, du township de Stanley; et la pétition de Andrew Forsyth, surintendant de la *Sabbath School and Bible Classes,* de l'église presbytérienne Saint-Paul, de Port-Arthur, tous de l'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

De la *Grand Trunk Pacific Branch Lines Company;* pour prolonger le délai fixé pour l'achèvement et la mise en exploitation de certaines lignes de chemin de fer autorisées.

De la *Canadian Surety Company;* pour une loi modifiant sa charte.

De F. R. Knight et autres; pour une charte sous le nom de *The Great War Veterans Association of Canada.*

De Horace F. McDougall et W. R. McDonald, membres de la *Presbyterian Sunday School,* de Petrolia; de Charles James, membre de la *Sunday School* de l'église méthodiste de Bethesda; des révérends W. E. Baker et James Hanley, de l'église méthodiste de la rue Colborne de Brantford; de J. H. Powell et Carrie L. Wilson, de la *Sunday School* méthodiste de Shetland; de R. A. Matheson et Evelyn Byers, de la *Sunday School* presbytérienne de Melville, Eganville; de George W. Henderson et W. G. Ranton, membres du bureau de l'église méthodiste de la rue Wellington, Brantford; de William Nethercott, membre de la *Sunday School* de l'église Zion, Science Hill; de W. A. McIntyre et C. Heber Dickinson, de la *Sunday School* méthodiste de la ville de St. Mary's; du révérend J. Gordon Cheyne, de l'église presbytérienne Morningside, de Swansea; de James Lindsay et autres, surintendant de la *Sunday School* Morningside, de Swansea; de J. M. Lindsay et autres, de la *Sunday School* de Lochwinnock, *Glasgow Station*; de A. H. Oke et J. A. Penfound, membres de la ligue Ebenezer Epworth, de la Conférence de la Baie de Quinté; de Thomas Dawson et autres, membres de la Congrégation méthodiste de Fraserville et autres endroits; de K. E. Courtice et Frank Everson, membres de la *Sunday School* méthodiste *Ebenezer* de la Conférence de la Baie de Quinte; des révérends W. R. Telford et J. G. Carkner, membres de la *Regular Baptist Church* de Kenmore,—tous de la province d'Ontario; demandant qu'une loi soit adoptée à l'effet de prohiber en Canada la fabrication et l'importation des liqueurs enivrantes, comme boissons, comme aussi l'expédition, la livraison et la réception de ces liqueurs dans toute province ou région dans lesquelles est prohibée la vente de ces liqueurs comme breuvage.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 26) concernant la compagnie dite *Calgary and Fernie Railway Company.*

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 28) concernant la *Canadian Northern Quebec Railway Company.*

Le dit bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 30) concernant la *Canadian Western Railway Company.*

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 32) constituant en corporation *The Cascade Scenic Railway Company.*

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 34) concernant l'*Interprovincial and James Bay Railway Company.*

Le dit bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 35) concernant la compagnie dite *The Kaslo and Slocan Railway Company.*

Le dit bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 36) concernant la Compagnie du chemin de fer de Colonisation du Nord.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 37) concernant *The Mount Royal Tunnell and Terminal Company, Limited.*

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 39) concernant la compagnie dite *The Toronto, Hamilton and Buffalo Railway Company.*

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 27) portant modification de la Loi constituant en corporation *The Canadian General Council of the Boy Scouts Association.*

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des Bills Privés.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 38) concernant certains brevets de George C. Bredert et Burton W. Mudge.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des Bills Privés.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 29) portant modification de la loi constituant en corporation *The Canadian Surety Company.*

Le dit bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (No 33) concernant la compagnie dite *Grand Trunk Pacific Branch Lines Company* étant lu;

Sur motion de M. Morphy, pour M. Currie, secondé par M. Boys.

Ordonné que le dit ordre soit rescindé.

Ordonné que le dit bill soit retiré.

Sur motion de M. Sinclair, secondé par M. Hughes (King),

Ordonné qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Quels étaient les noms, les adresses postales, les occupations antérieures et les salaires des censeurs et déchiffreurs de dépêches employés par le gouvernement à Hazel-Hill et Canso, au cours de l'année 1916;

2. Combien a coûté ce service à Canso et Hazel-Hill, du 1er août 1914 à ce jour;

3. Quelle est la dépense totale encourue de ce chef, pour toutes les stations dans la province de la Nouvelle-Ecosse, du 1er août 1914 à la présente date.

Sur motion de M. Sinclair, secondé par M. Hughes (King),

Ordonné qu'il soit mis devant cette Chambre,—Etat indiquant:—

1. Combien de fonctionnaires civils permanents étaient à l'emploi du ministère des Postes au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917;

2. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés de quelque nature que ce soit étaient au service du même ministère au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917;

3. Combien de fonctionnaires civils permanents ont été nommés par le même ministère depuis le 1er août 1914;

4. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés ont été au service de ce ministère depuis le 1er août 1914;

5. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1911;

6. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1917.

Sur motion de M. Macdonald, secondé par M. Oliver,

Ordonné qu'il soit mis devant cette Chambre, —Etat indiquant:—

1. Combien de fonctionnaires civils permanents étaient à l'emploi du ministère de la Milice et de la Défense au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917;

2. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés de quelque nature que ce soit étaient au service du même ministère au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917;

3. Combien de fonctionnaires civils permanents ont été nommés par le même ministère depuis le 1er août 1914;

4. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés ont été au service de ce ministère depuis le 1er août 1914;

5. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de de l'exercice financier terminé le 31 mars 1914;

6. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1917;

7. Combien de fonctionnaires civils ont été nommés par le même ministère depuis le 10 octobre 1911, sous l'empire des dispositions de l'article 21 de la Loi du Service civil.

Sur motion de M. Pardee, secondé par M. German,

Ordonné qu'il soit mis devant cette Chambre,—Etat indiquant:—

1. Combien de fonctionnaires civils permanents étaient à l'emploi du ministère des Travaux publics au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917;

2. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés de quelque nature que ce soit étaient au service du même ministère au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917;

3. Combien de fonctionnaires civils permanents ont été nommés par le même ministère depuis le 1er août 1914;

4. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés ont été au service de ce ministère depuis le 1er août 1914;

5. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de de l'exercice financier terminé le 31 mars 1914;

6. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1917;

7. Combien de fonctionnaires civils ont été nommés par le même ministère depuis le 10 octobre 1911, sous l'empire des dispositions de l'article 21 de la Loi du Service civil.

Sur motion de M. Hughes (King), secondé par M. Sinclair,

Ordonné qu'il soit mis devant cette Chambre,—Etat indiquant:—

1. Combien de fonctionnaires civils permanents étaient à l'emploi du ministère de l'Agriculture au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917;

2. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés de quelque nature que ce soit étaient au service du même ministère au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917;

3. Combien de fonctionnaires civils permanents ont été nommés par le même ministère depuis le 1er août 1914;

4. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés ont été au service de ce ministère depuis le 1er août 1914;

5. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de de l'exercice financier terminé le 31 mars 1914;

6. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1917;

7. Combien de fonctionnaires civils ont été nommés par le même ministère depuis le 10 octobre 1911, sous l'empire des dispositions de l'article 21 de la Loi du Service civil.

Sur motion de M. Maclean (Halifax), secondé par M. Kyte,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, priant Son Excellence de bien vouloir faire mettre devant cette Chambre,—Copie de tous les décrets du conseil, lettres, requêtes, télégrammes, etc., concernant la dernière nomination d'un maître de poste à Wentworth-Centre, comté de Cumberland, N.-E.

Ordonné que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil privé du Roi.

Sur motion de M. Maclean (Halifax), secondé par M. Kyte,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, priant Son Excellence de bien vouloir faire mettre devant cette Chambre,—Copie de tous les décrets du conseil, mémoires, correspondance, etc., concernant la démission de Moses H. Nickerson, inspecteur des stations de sauvages dans la Nouvelle-Ecosse.

Ordonné que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil privé du Roi.

Sur motion de M. Lemieux, secondé par M. Macdonald,

Ordonné qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de toutes les notes de procédure dans la cour de l'Echiquier du Canada et du jugement de M. le juge Cassels en la matière du renvoi devant son tribunal de l'arbitrage *re* les chemins de fer de Québec et Saguenay, de Québec et Montmorency et de Lotbinière et Mégantic.

Sur motion de M. Blain, pour M. Northrup, secondé par M. Lalor,

Ordonné qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de tous contrats et conventions entre Sir Charles Ross, ses hoirs ou ayants cause et Sa Majesté le Roi, représenté par le ministre de la Milice et de la Défense, depuis et y compris, la convention intervenue entre les dites parties en date du 27 mars, A.D. 1902.

Sur motion de M. Pugsley, pour M. Carvell, secondé par M. Pardee,

Ordonné qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de tous papiers, documents, pétitions, mémoires, correspondance, etc., concernant le fait que le gouvernement du Canada a construit des lignes de téléphone dans la Colombie-Britannique parallèlement à celles de la compagnie de téléphone d'Okanagan déjà en exploitation, et leur faisant concurrence.

Sur motion de M. Hughes (King), secondé par M. McKenzie,

Ordonné qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de tous papiers, documents, pétitions, mémoires, correspondance, etc., se rapportant à la construction d'un quai au cours des derniers cinq ans à White-Rock, C.-B., et de tout rallongement du dit quai; aussi, état donnant le nom de l'entrepreneur et celui du surintendant des travaux.

Sur motion de M. MacKenzie, secondé par M. Hughes (King),

Ordonné qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de tous papiers, documents, pétitions, mémoires, correspondance, etc., échangés avec le gouvernement de la Colombie-Britannique, ou quelqu'un de ses membres, les officiers du ministère de la Marine et des Pêcheries, et toutes autres compagnies, personne ou personnes au sujet de la prohibition de l'exportation du saumon de la Colombie-Britannique, depuis le 20 janvier 1913.

Sur motion de M. Macdonald, secondé par M. Pardee,

Ordonné qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de tous papiers, documents, pétitions, mémoires, correspondance, etc., concernant l'adjudication du contrat 10710 pour la construction de la section No 2 de la jetée dans le chenal Hayseed, bras sud de la rivière Fraser; aussi, copie des plans et devis et cédule des prix et de toute extension du dit contrat, ou de tous nouveaux contrats.

Sur motion de M. Pardee, pour M. Boivin, secondé par M. Sinclair,

Ordonné qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de tous papiers, documents, pétitions, mémoires, correspondance, etc., concernant l'affermage de la réserve sauvage de l'île Poplar, cité de New-Westminster, bras nord de la rivière Fraser; aussi, des termes et conditions du dit affermage.

Sur motion de M. Kyte, secondé par M. Turriff,

Ordonné qu'il soit mis devant cettte Chambre,—Copie du contrat de dragage de False-Creek, cité de Vancouver, conclu soit par le gouvernement ou par les commissaires du havre et la *Pacific Coast Dredging Company*, donnant la quantité des matériaux enlevés, le montant payé chaque mois, respectivement, à la dite compagnie pour le dit dragage depuis le commencement des travaux, les changements ou contrats supplémentaires faits ou conclus au sujet du dragage à Vancouver par le gouvernement ou les commissaires du havre avec la dite compagnie, et le montant total dépensé à False-Creek susdit depuis le commencement des travaux.

Sur motion de M. Sinclair, secondé par M. Kyte,
Ordonné qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de toutes déclarations, rapports, témoignages, lettres et autres papiers ou documents en la possession du ministère des Chemins de fer et Canaux concernant une réclamation pour blessures infligées, à Briley-Brook, N.-E., par le chemin de fer de l'Etat à un cheval appartenant à un nommé Dan McFarlane.

Sur motion de M. Burnham, secondé par M. Morphy,
Ordonné qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de tous papiers, documents, lettres du ministre de la Milice et correspondance, etc., concernant l'achat ou les arrangements faits pour l'achat de la propriété de Albert Carpenter pour y établir le champ de tir de Peterborough.

M. McCoig propose, secondé par M. Clark (Red-Deer),—Que, par suite de la très faible récolte de fèves en Canada, en 1916, et le besoin urgent que ce pays a de cette denrée, dans l'intérêt du consommateur et du producteur, cette Chambre est d'avis que les fèves pour fins de semence devraient être admises en Canada en franchise.

Et un débat s'en suivant;

Sur motion de M. Pugsley, secondé par M. Lemieux,
Ordonné que le débat soit ajourné.

Sur motion de M. Lemieux, secondé par M. Pugsley,
Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, priant Son Excellence, de bien vouloir faire mettre devant cette Chambre,—Copie de l'arrêté du conseil récemment adopté aux fins d'élever les taux de péage sur le pont Victoria, Montréal, et aussi copie de toutes pétitions, télégrammes, lettres et autres documents concernant la dite augmentation.
Ordonné que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil privé du Roi.

Sur motion de M. Lemieux, secondé par M. Pugsley,
Ordonné qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de toutes lettres, télégrammes, pétitions et autres documents concernant la substitution du nom de Luceville, donné à la station de l'Intercolonial à Sainte-Luce, comté de Rimouski, province de Québec.

Sur motion de M. Turriff, secondé par M. Macdonald,
Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, priant Son Excellence de bien vouloir faire mettre devant cette Chambre,—Copie du décret du conseil et de tous les autres documents relatifs à l'octroi à J. C. Shields et autres ou à la compagnie de messagerie *Inland Express* de l'entreprise du transport de la malle entre Ashcroft et Fort-George, C.-B.
Ordonné que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil privé du Roi.

M. McCoig propose, secondé par M. Clark (Red-Deer),—Que, par suite du besoin pressant d'une plus grande production de substances alimentaires et de la rareté de la main-d'œuvre pour les travaux de la culture, cette Chambre croit qu'il serait opportun d'admettre en franchise en Canada les locomobiles de traction appropriées aux différents travaux de la ferme, ce qui serait d'un grand avantage pour les producteurs.

Et la question étant posée sur la motion, la Chambre se divise, et l'appel des noms étant demandé, ils sont pris comme suit:—

POUR:

Messieurs

Bourassa, Bureau, Cash, Clark (Red-Deer), Douglas, Fortier, Gauthier (Saint-Hyacinthe), Gauvreau, Graham, Hughes (King, I.P.-E.), Kyte, Lapointe (Kamouraska), Lemieux, McCoig, McCraney, McKenzie, Marcile (Bagot), Michaud, Nesbitt, Oliver, Papineau, Pardee, Proulx, Ross, Sinclair, Truax, Turgeon, et Turriff.—28.

CONTRE:

Messieurs

Armstrong (Lambton), Armstrong (York, O.), Ball, Barnard, Bennett (Simcoe), Blain, Boulay, Boys, Bradbury, Burnham, Burrell, Clark (Bruce), Cochrane, Crothers, Donaldson, Elliot, Fisher, Fripp, Green, Hanna, Henderson, Lalor, Lewis, Macdonell, Maclean (York, O.), McLean (Queen, I.P.-E.), Marshall, Meighen, Morphy, Morris, Nicholson, Northrup, Paquet, Patenaude, Rainville, Reid, Roche, Schaffner, Sexsmith, Shepherd, Steele, Stevens, Stewart (Hamilton), Stewart (Lunenburg), Wallace, White (Sir Thomas), Wilcox, et Wright.—48.

Ainsi, elle est résolue dans la négative.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 18) modifiant la Loi des Chemins de Fer.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

M. Roche propose, secondé par M. Reid,—Que cette Chambre se forme en comité général, demain, pour prendre en considération une résolution à l'effet de constituer une commission sous le nom de *The Soldier Settlement Board.*

M. Roche, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de la dite résolution, la recommande à la Chambre.

Résolu, que la Chambre se forme en comité général, demain, pour prendre en considération la dite résolution.

L'ordre à l'effet que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides, étant lu;

Sir Thomas White propose, secondé par M. Crothers,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question étant posée sur la motion, elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(En comité.)

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de soixante et neuf mille, cent trente-sept dollars et cinquante cents, soit accordée à Sa Majesté pour le gouvernement civil:—Ministère du Travail—traitements, $54,137.50; dépense casuelle, $15,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de trente-cinq mille dollars, soit accordée à Sa Majesté pour le Travail:—Loi de Conciliation et du Travail, embrassant publication, impression, reliure et distribution de la *Gazette du Travail,* et indemnités aux correspondants et aux commis aux écritures dans la préparation des statistiques, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

M. Rainville informe aussi la Chambre que le comité lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu qu'à sa prochaine séance, cette Chambre se formera de nouveau en comité des subsides.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à onze heures et cinq minutes p.m., elle s'ajourne à demain.

Mardi, 24 avril 1917.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau:—

Par M. Armstrong (Lambton), la pétition de J. Wismer et Mme T. J. Polley, de la *Sunday School* méthodiste de Petrolea; la pétition du révérend Allen H. Brown, M.A.S.T.D. et John L. Brown, de la congrégation Bethel et Arkona, circuit Arkona, église méthodiste; et la pétition du révérend D. McGugan et Isaih Bailey de la *Free Methodist Church,* de Thetford, tous de l'Ontario.

Par M. Pardee,—la pétition de E. Mills, et D. E. Osborne, de la classe de bible pour les adultes de la *Sunday School,* méthodiste, Florence; la pétition de Mme Mary Sinclair Barber et Mme Isabella Tanner, de la *Central Women's Christian Temperance Union,* de Sarnia; la pétition de Margaret McKinley et Mary Young, de la *Young People's Guild* de l'église presbytérienne, Wyoming; la pétition de James B. Olera, surintendant, de l'église et de la *Sunday School,* de Providence; de Charles F. Snow et Wellington Hamilton, de la *Free Methodist Church,* de Charlemount; la pétition de K. L. Gorton et George Sexton, de la classe de bible des adultes, *Sabbath School,* de l'église méthodiste de Waubuno; la pétition de W. P. Forsbee et Gladys Peters, de la *Sabbath School,* de l'église méthodiste de Florence; la pétition de Mme J. B. Jackson et Mme T. E. Langford, de la *Women's Missionary Society,* de l'église presbytérienne Saint-Paul, Simcoe; la pétition du révérend R. R. McKay et John Williamson, de la *Central Baptist Church,* de Sarnia; la pétition de H. E. Blakely et G. E. Wadland, de la *Sunday School,* de l'église méthodiste de la rue Devine, Sarnia; la pétition de W. R. Nelson et Hugh Baird, de la *Sunday School,* de l'église méthodiste de la rue Parker, Sarnia; la pétition de D. C. Coverly, de l'*Official Board* et de la congrégation de l'église méthodiste Blackwell, Point-Edward; la pétition de Henry Broughton, de l'*Official Board* et de la congrégation de l'église méthodiste Blackwell, Point-Edward; la pétition de Henry Broughton, de l'*Official Board* et de la congrégation de l'église méthodiste de London-Road-West, Point-Edward; et la pétition de J. Parker Crees, de la *Civic Improvement League,* de Point-Edward, tous de l'Ontario.

Par M. Nesbitt,—la pétition du révérend G. E. Smith, pasteur et R. E. Butler, de l'église méthodiste de l'avenue du Collège, Woodstock; la pétition de George Yeo et John Yeo, de la ligue Epworth, de l'église méthodiste de Trenerkips; la pétition de Annabel Canfield et Bertha Pattridge, du club Philathea, de l'église méthodiste centrale, Woodstock; la pétition de W. K. Shearer and W. G. Barr, de la *Sunday School* presbytérienne de Drumbo; la pétition du révérend J. M. Warner et George Parker, de la *First Baptist* Church, de Woodstock; la pétition de A. Anderson, de l'*Official Board,* de l'église méthodiste de Princeton; la pétition du révérend Wm G. Buell, pasteur et Alex. King, des églises Hebron et Hickson, de Zarra-Est; la pétition de Lorne Kipp et F. Vickert de la *Willing Workers Class,* de la *Sunday School* méthodiste, Princeton; la pétition de T. Starr et V. H. Vupp, de la *Sabbath School* méthodiste de Princeton; la pétition de Mary A. Freeman de la *Women's Guild,* de l'église anglicane Saint-Paul, de Princeton; la pétition du révérend O. G. Hallman, pasteur, et autres de l'église évangélique de Blenheim et autres lieux; la pétition de Annie Blenheim et autres lieux; la pétition de Annie Trowhill et Louise B. Gould de la *Women's Christian Temperance Union,* de Woodstock; de Howard J. Hogg et Cecil S. Young, de la *Sunday School* Sain-Andrews, de Thamesford; la pétition de W. J. M. Glaves, surintendant de la *Sunday School* méthodiste de Bright; la pétition de Roy Stauffer de la

ligue Epworth, de Washington; la pétition du révérend George Lowndes, pasteur des *Official Boards*, des églises méthodistes de Bright et Bethel, circuit de Bright; la pétition de Jno. Newton et W. B. Leslie de la *Sabbath School* méthodiste de Thamesford; la pétition de W. R. Trenaman et Irene M. Williams, de la *Sunday School* méthodiste d'Embro; la pétition de A. G. Ede et autres de la *Sunday School,* de l'église méthodiste centrale de Woodstock; la pétition de James A. Telfer et James R. Balkville, de la *Sunday School* baptist de Woodstock; la pétition de Zella May Hotson et Annie Ella Houlden, de l'Union Baptiste des Jeunes Gens de l'église baptiste de la 16e ligne, Zarra-Est; la pétition de Hugh S. McKay et C. Earl Empey de la *St. Andrew's Guild,* de Thamesford; et la pétition de J. W. Sutherland, de la congrégation presbytérienne de Kintore, tous de l'Ontario.

Par M. Murphy,—la pétition du révérend James Cormack, pasteur et W. Geo. Gauley de la congrégation de l'église Knox, Vars, Ontario.

Par M. Steel,—la pétition de S. R. Stewart et A. D. Cameron, de la *Sunday School,* de l'église Knox, Mitchell; la pétition de W. E. Beese et Louis H. Pletsch de l'église de Sebringville de l'association évangélique; la pétition du révérend W. E. Darling, B.A., et Wm Sadler, de l'église méthodiste de Staffa; et la pétition de Samuel MacLean, de la congrégation de l'église Knox, St. Marys, tous de l'Ontario.

Par M. Burnham,—la pétition de Allan B. Mann et autres de la *Sunday School,* de l'église baptiste *Gilmour Memorial,* Peterborough; la pétition de H. B. Cowan, président de l'Association de tempérance de la cité et comté de Peterborough; et la pétition de A. D. Heine et J. M. Greene, de la *Sunday School,* de l'église méthodiste *Trinity,* de Peterborough, tous de l'Ontario.

Par M. Morphy,—la pétition de H. J. Near et W. F. Skinner, de la *Sunday School* de l'église méthodiste *Trinity,* de Stratford; la pétition de Finlay Matheson et Benjamin Letchie, de la congrégation de l'église St. Andrew's, Stratford; la pétition de Harry Dunsmore et Frederick Dunsmore, de la *Sunday School* méthodiste de Harmony, Stratford; et la pétition de James J. Mason, de l'*Official Board,* de l'église méthodiste centrale de Stratford, tous de l'Ontario.

Par M. Ball,—la pétition du révérend B. M. Smith, pasteur et Robert Benwick, de l'église presbytérienne de Dromor; la pétition de W. J. Young et Thomas V Bell. de la *Sabbath School,* de la section d'école No 9, Durham; la pétition de D. B. Marsh et W. H. Rogers, de l'église Presbytérienne, congrégation de Holstein; la pétition du révérend W. J. McLean, M.A., de l'église presbytérienne, de Hanover; la pétition de Andrew Derby de la *Sunday School* presbytérienne St. Andrews, de Hanover; la pétition du révérend F. Ashton, pasteur de l'église baptiste Bentinck, de Mulock; et la pétition de Inse Kelly et du révérend J. G. McKee, pasteur de l'*Official Board of Bridge North Circuit,* (méthodistes), tous de l'Ontario.

Par M. Bennett (Simcoe),—la pétition de W. H. Rumball et Baker Stewart, de la *Union Sunday School,* de Sturgeon Bay, Ontario.

Par M. Hanna,—la pétition de Jno. J. Minds et Wm Baird, de l'église Saint-André, Carleton Place; et la pétition du révérend H. W. Wright, pasteur et Ogle Carss de l'église baptiste de Smith's-Falls, tous de l'Ontario.

Par M. McLean (Queen, I.-P.-E.),—la pétition de Sydney Cameron et Mlle Annie Folland, de la mission Prince William, *Sons of Temperance,* de Margate, I.-P.-E.; la pétition de B. W. LePage et Chester Woolner, de la section Rustice de Stanley, Cavendish, New-Glasgow et congrégation Rustice; et la pétition du révérend Alfred W. Watson et autres de la congrégation anglicane de l'église Saint-Marc, Kensington, I.-P.-E.

Par M. Smith,—la pétition de H. T. Cole, de la congrégation méthodiste Kedron, de Columbus; la pétition de Estella Penfound et Emelia Lear, de la classe Sunshine de la *Sunday School,* de Ebenezer; la pétition de Edmund Tink et John Whiteford, de la *Ontario Alliance Branch,* du township de Whitley; la pétition de M. S. Chapman et Darden Cronk, de la *Sabbath School* presbytérienne de Saint-André, Pickering; la

pétition du révérend Joseph R. Real, pasteur, et George Cooper, de l'église méthodiste, Claremont; la pétition de Alex. McGregor et Wm M. Crans, de la *Sunday School*, de Bethesda, township de Reach; la pétition de Wm R. Nicholls et Frank Gregg, de la *Sunday School* baptiste de Greenbank; la pétition de J. L. Shuttleworth et Harry Banks, de la *Sunshine Class*, de Broklin; et la pétition de W. L. Courtice et M. R. Barratt, de la *Sunday School* méthodiste de Pickering, tous de l'Ontario.

Par M. Ethier,—la pétition de la *Montreal Central Terminal Company.*

Par M. Douglas,—la pétition de Rozilla Lamb (née McHattie) de la cité de Toronto, comté de York, province de l'Ontario, épouse légitime de Alfred Lamb, du même lieu, machiniste.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

De Harry Wilson, de Toronto; pour une loi de divorce d'avec sa femme Frances Hamilton Wilson.

De A. McKibbin, J. H. Farmer, révérend Louis Pickering, et autres, Harmony; de Robert B. Anderson et Alexander Cuppage, Orillia; de Eli Grigg, et de Alberta Sims, Middland; du révérend A. J. G. Carscadden et Richard J Neilly, Victoria Harbor; de Wm. Philips Stewart et autres, Whitlington; du révérend W. M. Bellsmith et autres Horning's Mills; de H. E. Nightingale et S. E. Peavoy, Orangeville; du révérend W. G. Wakefield, Jessopville; de E. Ryerson Young et W. Marshall Green, Orangeville; du révérend Edwin Wyle et George Gier, Grand Valley; de J. G. Feller, Sarnia; de P. McG. Brown et W. M. McDonald, North Lambton; du révérend R. C. Copeland, Camlachie; du révérend A. E. Moorhouse et Willford Byrns, Forest; de Alfred E. Selmna, Wilkesport; de R. Rae et Elizabeth Richardson, Wyoming, de Madame D. McGowan et Madame N. Van Horne, Sarnia; de W. H. Humball et J. A. Gillespie, Victoria Harbour; de James H. Woodside, comté de Russell; de James Ledingham et Samuel Byers, Darnoch; du révérend B. M. Smith et David Leith, Normandy; de H. A. Aitkinson et G. A. Brown, Holstein; de G. E. Bye et B. MacKenzie, Holstein; du révérend T. W. Mills et R. L. Artchison, Latona; du révérend Dr Marsh et R. L. Dodds, Egremont; du révérend E. H. Beau, Milverton; de Sinclair Adolp et du révérend H. F. Fall, Wallace; du révérend L. S. Hughson et Walter William Packall, Stratford, de Adam Herlich et autres, South East Hope; de Donald N McRae et J. D. Ferguson, Monkton; de Charles Cook et Ed. Ankenmann, Shakespeare; de John K. Mayburry et A. C. Stewart, North Mornington; de D. W. Dumble et autres; du révérend Benjamin Gratrix et Alexander I. Fife; de Clara G. Adams et Lilian C. Caldwell; et de A. E. Prest, Peterborough; de Wesley W. Gee et autres, Greenwood; du révérend W. P. Rogers, Port Perry; du révérend Geo. Nickle et Samson Roberts, South Ontario; de J. C. Farmer, Claremont; de Frederick A. Rogers, Cherrywood; de James H. Woodside, Rockland; du révérend Geo. Reid et Wm. H. Clute, Wyevale; de Janet S. Johnston et Agnes G. Martin, Orillia; de Jessie E. Evans et Ray Jones; et du révérend W. J. Christie et autres, Victoria Harbor; de W. J. McKinley et S. W. White, Caledon; de Henry G. Armbrust et Winnie Bauman, Alton; de J. F. Scott et John Weylie, Streetsville; du révérend James T. Priest et Archie McArthur, Belfountain; du révérend W. N. Chantler et A. W. Baig, Port Credit; de John McLean, Palgrave; du révérend George Burry et Augustus Sanderson, Caledon; de Carrie Bowyer et Ida Astrander, Brampton; et Madame S. W, Whyte et Lizzie M. Wright, Caledon; de K. McE. Draper et M. E. Frood, et du révérend Alexander White et W. G. Draper, Renfrew; de Madame James Box et autres, Admaston; de A. S. Murphy, New Glasgow; de D. H. Hodges et autres, et de Madame J. L. Campbell et autres, Admaston; du révérend C. W. Brown et N. Bocking, Port Arthur; de J. A. Crauston et W. W. Southon; et de D. J. Ellison et J. A. Moir, Fort William; de George Baird et Thomas Fraser, Stanley township; de Andrew Forsyth, Port Arthur; demandant qu'une loi soit adoptée à l'effet de prohiber en Canada la fabrication et l'importation des liqueurs enivrantes, comme boissons, comme

aussi l'expédition, la livraison et la réception de ces liqueurs dans toute province ou région dans lesquelles est prohibée la vente de ces liqueurs comme breuvage.

M. Middlebro, pour M. Armstrong (Lambton), présente à la Chambre le premier rapport du comité spécial auquel a été référé le Bill (No 13) modifiant et codifiant la Loi des chemins de fer, lequel rapport est comme suit:

Votre comité a décidé de recommander que la résolution adoptée par la Chambre le 7 février 1917, référant le Bill (No 13) modifiant et codifiant la Loi des chemins de fer à un comité spécial (de vingt-six membres), soit modifiée en y ajoutant:

1. Que la règle 11 soit suspendue au sujet du dit comité;

2. Que le quorum du dit comité soit composé de neuf membres;

3. Que le dit comité soit autorisé à envoyer quérir personnes, papiers et documents, de faire rapport de temps à autres et de siéger pendant les séances de la Chambre; et qu'il soit aussi autorisé à faire imprimer de jour en jour, pour l'usage du comité, les minutes du comité et la preuve faite, et que la règle 74 soit suspendue à cet effet.

4. Que le mot "(Kamouraska)" soit inséré immédiatement après le nom "Lapointe".

Sir Thomas White, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Relevé des mandats du Gouverneur général émis depuis l'ajournement du parlement en février 1917. (Document de la Session No 49a.)

Aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre en date du 19 avril 1917,—Etat indiquant quelles sommes ont été contribuées au Fonds patriotique canadien, au 31 décembre 1916, et quelles sommes ont été promises, pour 1917, par les différents comtés, villes et cités dans chacune des provinces; quels sont les noms des différents comtés, villes et cités, et les sommes respectives versées et promises par chacun d'eux; quels sont, dans chaque province, s'il en est, les comtés, les cités et les villes qui, à la date actuelle, n'ont encore rien versé à ce Fonds. (Documents de la Session No 110.)

Et aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 19 avril 1917,—Etat indiquant quelle somme avait été souscrite et promise au Fonds patriotique canadien par chacune des différentes provinces, à la date du 31 décembre 1916; pour la période susindiquée, quelle somme a été versée au Fonds patriotique canadien par chacune des différentes provinces; pour l'année 1917, quelles sommes d'argent, ou autres octrois, ont été promis par comté, ville ou cité; à la date du 31 décembre 1916, combien de personnes, dans chaque province, avaient reçu assistance du Fonds patriotique canadien; la somme totale dépensée pour cette fin dans chaque province. (*Document de la session No 110a.*)

M. Steele pour M. Sharpe, du comité des Bills Privés, présente à la Chambre le premier rapport de ce comité, qui est comme suit:

Votre comité a pris en considération les bills suivants, et a décidé d'en faire rapport avec des amendments, savoir:

Bill (No 8) constituant en corporation l'Evêque de *Mackenzie River.*

Bill (No 14) concernant la compagnie dite *The Grain Growers Grain Company, Limited*, et portant autorisation de changer son nom en celui de *United Grain Growers, Limited.*

A l'égard du bill en premier lieu mentionné, votre comité recommande, comme il est d'usage en pareil cas, que les honoraires et frais versés pour ce bill soient remboursés moins le coût de l'impression et de la traduction.

Sir Edward Kemp, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Copie du décret du conseil, 802, daté le 23 mars 1917, concernant la main mise par le gouvernement du Canada sur la fabrique de la carabine Ross. (Document de la session No 111.)

M. Cochrane, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Statistiques des chemins de fer du Canada, pour l'année terminée le 30 juin 1916. (Document de la session No 20b.)

Sir Edward Kemp, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Réponse supplémentaire à un ordre de cette Chambre, en date du 19 avril 1917,—Etat indiquant les noms des membres du Parlement qui font partie actuellement ou qui ont fait partie des forces d'outre-mer ou des forces de la milice au Canada depuis que la présente guerre a été déclarée; si ces députés ou quelques-uns d'entre eux ont reçu ou reçoivent une solde du ministère de la Milice en même temps que leur indemnité parlementaire; si les épouses de ces députés ont reçu ou reçoivent une allocation de séparation. (Documents de la session No 109a.)

Sur motion de M. Middlebro, pour M. Armstrong (Lambton), secondé par M. Henderson,

Résolu que cette Chambre concourt dans le premier rapport du comité spécial auquel a été référé le Bill (No 13) modifiant et codifiant la Loi des chemins de fer.

Sur motion de M. Middlebro, secondé par M. Blair,

Ordonné,—Que les Comptes publics et le rapport de l'Auditeur général pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1916—soient référés au comité des Comptes publics.

L'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens étant lu:

Sir Thomas White propose, secondé par M. Reid,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

M. Turriff propose comme amendement, secondé par M. McCraney,—Que tous les mots après le mot "Que" dans la motion principale soient retranchés et remplacés par les suivants:—

"Cette Chambre désire profiter de la première occasion qui lui est offerte de déclarer combien elle éprouve de satisfaction, par suite du fait que le gouvernement s'est enfin rendu aux instantes demandes des producteurs de grains de l'ouest qu'ils ont fait valoir en maintes instances par des délégations et des résolutions adoptées par les représentants des intérêts agricoles, et fréquemment appuyées par le parti libéral en cette Chambre, en inscrivant le blé, la farine de blé et la semoule sur la liste des articles pouvant être admis en franchise, ce qui a pour effet d'ouvrir à ces produits un marché libre dans les Etats-Unis. Cette Chambre croit que si cette décision d'admettre le blé en franchise a un caractère permanent, elle accroîtra énormément la prospérité de l'ouest et sera d'un avantage général pour tout le Canada. Afin que le pays puisse compter sur cette permanence et que cette décision de l'administration ne soit pas seulement un expédient temporaire qui puisse être révoqué en aucun temps par le gouvernement sans en référer au Parlement, cette Chambre désire attirer fortement l'attention du gouvernement sur l'opportunité de soumettre prochainement, au cours de la présente session, une mesure législative décrétant l'entrée en franchise du blé, de la farine de blé et de la semoule, stimulant par là les cultivateurs à produire la plus grande quantité de blé possible."

Et un débat s'ensuivant;

Sur motion de M. Meighen, secondé par M. Crothers,

Ordonné que le débat soit ajourné.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à dix heures et vingt-six minutes p.m., elle s'ajourne à demain à trois heures p.m.

Mercredi, 25 avril 1917.

Prières.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau:—

Par M. McCraney,—la pétition de Wm Henry Bishop, de Doe-Lake, township de Ryerson, district de Parry Sound, province de l'Ontario, cultivateur, époux légitime de Nellie Bishop (née Higgins) de la cité de Détroit, l'un des Etats-Unis de l'Amérique.

Par M. Murphy,—la pétition de Geo. A. C. Campbell et M. Knott de la W.-B. F. H. M. S. de Rockland.

Par M. Thoburn,—la pétition de Etta C. Sabiston et Mme C. A. Farmer, de la *Women's Christian Temperance Union,* de Perth.

Par M. Boyce,—la pétition de J. Bassingwaight, de l'*Official Board* de l'église méthodiste centrale du Sault-Sainte-Marie; et la pétition de R. C. Coleman du *Farmers' Club,* de Johnston, No 3, Bruce-Mines, tous de l'Ontario.

Par M. Marshall,—la pétition de T. G. Armstrong et C. L. Sprague de la *Sunday School,* de Dexter; la pétition de L. M. Laier de la *Christ Church,* Aylmer; la pétition de John J. Durant et M. Payne, de l'église méthodiste de Port-Stanley; la pétition du révérend A. E. M. Thurnson et H. R. Stratton, de l'église méthodiste Saint-Paul, Aylmer; la pétition de J. Billington et Dora E. Neville, de l'exécutif de la *Sabbath School,* méthodiste de Straffordville; la pétition de C. Sinclair et E. H. Smith, de la *Men's Union,* de l'église baptiste de Aylmer; la pétition de O. D. Oatman, de Tillsonburg et autres de l'église baptiste de Eden et autres lieux; la pétition de S. H. Eastman de la congrégation presbytérienne de Port-Stanley; la pétition de G. E. Wright et autres de l'église méthodiste Mount-Vernon, de *Lyons Circuit;* et la pétition de M. A. Nesbitt et Jennie Leefle, de la W.C.T.U., de Aylmer, tous de l'Ontario.

Par M. Cochrane,—la pétition de John A. Carmichael et Ross Carmichael, de la *Sunday School* méthodiste de Widdifield; la pétition de Elma Normandey et Mme E. Brydges, de la *Young People's Society of C. E.,* de l'église presbytérienne de Cobalt-Nord; la pétition du révérend A. M. Patridge, pasteur, et S. S. Leickey, de la congrégation Warren et Hugel, de l'église méthodiste de Warren; la pétition de Mme M. Smaill et autres de la *Sunday School and Bible Class* presbytérienne St. Andrews, de Cache-Bay; la pétition du révérend Herbert Lee, pasteur, et C. A. Byam, de l'église méthodiste de New-Liskeard; la pétition de G. H. Gordon, de la *Sunday School* St. Andrews, de Sturgeon-Falls; la pétition de Geo. P. Cockland et James T. MacKay, de l'église presbytérienne St. Andrews de Sturgeon-Falls; et la pétition de Gertrude King et Wm Roy McVittie, de la *Young People's Guild,* de l'église presbytérienne de North-Bay, tous de l'Ontario.

Par M. Best,—la pétition du révérend D. J. Lane et autres, de la congrégation presbytérienne de Luther-Sud; la pétition du révérend W. J. Storms et autres de la congrégation des églises de Shelburne et Maple Grove; la pétition de H. Gilbert, de l'église presbytérienne de Mansfield; la pétition de Elmer Stile et Alma McConnell, de la ligue Epworth de l'église méthodiste d'Orangeville; la pétition du révérend A. F. Bamford et Joseph Beswethrich, de la congrégation de Airlie, église méthodiste; la pétition de Harvey Leslie et John Soughlin de la *Sunday School,* de Orton; la pétition du révérend A. N. Cooper de l'église méthodiste de Grand-Valley; et la pétition du révérend D. J. Lane et autres de la congrégation presbytérienne de Grand-Valley, tous de l'Ontario.

Par M. Middlebro,—la pétition de Mme Allan Boyce et Mlle Elsie Gardner, de la *Heathcole Women's Institute;* la pétition de M. Jno. McTucker et H. H. Burgess, de la

Sabbath School de l'église presbytérienne de la rue Division, Owen-Sound; la pétition de Margaret Blythe et S. E. Mercer, de la *Women's Missionary Society* de l'église Knox, Shallow Lake; la pétition de Alexina McLeod et Eliza L. Stephens de la W.C.T.U. de Owen-Sound; la pétition de John Burnston et Wesley McInnes, de la *Sunday School* méthodiste de Salmon du township de Derby, comté de Grey; la pétition de Thomas Laidlaw et Gertrude Fawcette, de la ligue Epworth de l'église méthodiste de Heathcote; la pétition de Rose Thompson et Robert Barfoot, de la ligue Epworth de l'église méthodiste de Shallow Lake; la pétition du révérend W. M. Lee de la congrégation de l'église presbytérienne de Temple-Hill; la pétition du révérend F. Ashton et Jno. Ellison de l'église baptiste de Glenelg; la pétition du révérend G. S. Scott et autres de la congrégation presbytérienne de Kilsyth; la pétition de W. H. Marshall et John Hewitson, de l'église presbytérienne de North-Derby; la pétition de S. D. Jamieson et J. B. Fraser, du presbytériat de Owen-Sound de l'église presbytérienne en Canada; la pétition de W. F. Grey de la *First Methodist Church,* Owen-Sound; du révérend W. J. Cadman et C. A. Flemming de l'église des Disciples du Christ, Owen-Sound; la pétition de James A. Priest de la *Sunday School*, de Rockford; la pétition de Thomas Willoughby et H. H. Post de la *First Methodist Sunday School*, de Owen-Sound; la pétition de P. T. Pilkey, M.A. et W. R. McCall, de l'église presbytérienne Knox, Owen-Sound; la pétition de C. M. Culbertson et autres de la *Sunday School* méthodiste de Meaford; la pétition de J. MacIntosh, de l'église baptiste de Owen-Sound; et la pétition de W. F. Wright et F. W. Clarke de l'église presbytérienne Knox de Ventry, tous de l'Ontario.

Par M. Sexsmith,—la pétition du révérend W. Hall, pasteur, et autres de la *Sunday School Glen Alda* du township de Shandos, comté de Peterborough, Ontario.

Par M. Pardee,—la pétition de J. J. Man, de la ligue Epworth de l'église méthodiste de Wyoming, Ontario.

Par M. Morphy,—la pétition de Robena Ferrier, de la Busy W.C.T.U., de Perth.

Par Sir Herbert Ames,—la pétition de Amy Beatrice Hilton (née Mathews), de la cité de Westmount, comté de Hochelaga, province de Québec, épouse légitime de Ernest Edward Hilton, de la cité de Montréal.

Par M. Bennett (Simcoe),—la pétition de Mme E. Jackson, de la *B. B. Class,* de la *Sunday School* méthodiste, V. Harbour; la pétition de W. H. Reimball et J. Stephens, de la *Sunday School* méthodiste de Victoria Harbour, tous de l'Ontario.

Par M. Armstrong (Lambton),—la pétition de John S. Dallas et John A. McDonald de la *Bozanquet Temperance Organization*; la pétition de G. H. Oke, du township de Brooke, tous de l'Ontario.

Par M. Cockshutt,—la pétition de John Greet et Harry Isaac de la *Sunday School* de la rue Marlborough, Brantford; la pétition de E. C. Crowley et W. Joseph Freeborn de la ligue Epworth de l'église baptiste de la rue Barlborough, Brantford; la pétition de Alexander Lamb et F. W. Weldon du *Quaterly Official Board,* de l'église méthodiste de la rue Marlborough, Brantford; la pétition de Mme Roberts et autres de la W.C.T.U. de Oakland; la pétition de M. J. Read et Mary Rothwell, de la W.C. T.U., de Brantford; la pétition de Mary S. Secord et Marion G. Mitchell, de l'*Equal Franchise Club,* de la cité de Brantford; et la pétition de Florence E. Stacy et Helen McAdam de la *Baptist Young People*, église baptiste, Brantford, tous de l'Ontario.

Par M. Graham,—la pétition de Mme W. H. Neil et Mme J. M. Lindsay, de la branche Castleford de la *Women's Institute,* Ontario.

Par M. Nesbitt,—la pétition de Thomas Milburn, de l'église méthodiste de la rue Dundas, Woodstock; et la pétition de Louis M. Ede de la ligue Epworth, de l'église méthodiste centrale, Woodstock, tous de l'Ontario.

Par M. Hughes (King, I.-P.-E.),—la pétition de Charles Wayne et Lestolk Anderson, de la congrégation presbytérienne, de St. Peters; la pétition de Milton McLaren et Newton McEwen de la congrégation presbytérienne de Grenville et Cable-Head; et

la pétition de J. Webster et Robert R. Webster de la congrégation presbytérienne de Marie, Morell et Midgell, tous de l'Ile-du-Prince-Edouard.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

De J. Wismer et madame T. J. Polluf, Petrolea; du révérend Allen H. Brown, M.A.S.T.D., et John L. Brown, de Bethel et Arkona; du révérend D. McGugan et Isaiah Bailey, Thedford; de Margaret McKinlay et Mary Young, Wyoming; de James B. Abra, Township de Moore; de Charles F. Snow et Wellington Hamilton, Charlemont; de K. L. Gorton et George Sexton, Waubuno; de W. P. Forshee et Gladys Peters, Florence; de mesdames J. B. Jackson et T. E. Langford, Simcoe; du révérend R. R. McKay et John Wilkinson, Sarnia; de H. E. Blakely et G. E. Wadland, Sarnia; de W. R. Nelson et Hugh Baird, Sarnia; de D. C. Coverly, Point Edward; de T. C. Wheately, Point Edward; de Henry Broughton, Point Edward; de I. Parker Crees, Point Edward; du révérend W. K. Shearer et W. G. Barr, Drumbo; du révérend J. M. Warner et George Parker, Woodstock; de A. Anderson, Princeton; du révérend William G. Buell et Alexander King, East Zorra; de Lorne Kipp et F. Vickert, Princeton; de T. Starr et V. H. Vupp, Princeton; de Mary A. Freeman, Princeton; du révérend O. G. Hallman, et autres, Blenheim; de Annie Trowhill et Louise B. Gould, Woodstock; de Howard J. Hogg et Cecil S. Young, Thamesford; de W. J. M. Glaves, Bright; de Roy Stauffer, Washington; du révérend George Lowndes, Bright; de Jno. Newton et W. B. Leslie, Thamesford; de W. R. Trenaman et Irene W. Williams, Embro; de A. G. Ede et autres, Woodstock; de James A. Telfer et James R. Balkwill, Wolverton; de Zella May Hotson et Annie Ella Houlden, East Zorra; de Hugh S. McKay et C. Earl Empey, Thamesford; de J. W. Sutherland, Kintore; du révérend James Cormock, et W. George Gauley, Vars; de S. R. Stuart et A. D. Cameron, Mitchell; de W. E. Beese et Louis H. Pletsch, Sebringville; du révérend W. E. Darling, B.A., et William Sadler, Staffa; de Samuel MacLean, St. Mary's; de Allan B. Mann et autres, Peterborough; de H. B. Cowan, Peterborough; de A. D. Heine et J. M. Greene, Peterborough; de H. J. Near et W. F. Skinner, Stratford; de Finlay Matheson et Benjamin Leckie, Stratford; de Harry Dunsmore et Frederick Dunsmore, Harmony; de James J. Mason, Stratford; du révérend B. M. Smith et Robert Renwick, Dromore; de W. J. Young et Thomas V. Bell, Durham; du révérend D. B. Marsh et W. H. Rogers, Holstein; du révérend W. J. McLean, M.A., Hanover; de Andrew Derby, Hanover; du révérend F. Ashton, Mulock; de Inse Kelly et du révérend J. G. McKee, Bridgeworth; de W. H. Rumball et Baker Stewart, Sturgeon Bay; du révérend G. E. Smith et R. E. Butler, Woodstock; de George Yeo et John Yeo, Innerkip; de Annabel Caufield et Bertha Pattridge, Woodstock; de E. Mills et D. E. Osborne, Florence; de madame Mary Sinclair Barber et madame Isabella Tanner, Sarnia; de Jno. J. Minds et William Baird, Carleton-Place; du révérend H. W. Wright et Ogle Carss, Smith's-Falls, tous de l'Ontario; de Sydney Cameron et mademoiselle Annie Folland, Margate; de B. W. LePage et Chester Woolner, Stanley; du révérend Alfred W. Watson et autres, Kensington, tous de l'Ile du Prince-Edward; de Estella Penfound et Emelia Lear, Ebenezer; de Edmund Tink et John Whiteford, Whitby; de M. S. Chapman et Darden Cronk, Pickering; du révérend Joseph R. Real et George Cooper, Claremont; de Alexander McGregor et William M. Crans, Township de Reach; de William R. Nicholls et Frank Gregg, Greenbank; de J. T. Shuttleworth et Harry Banks, Brooklin; de W. L. Courtice et M. R. Barnatt, Pickering, et de H. T. Cole, Columbus, tous de la province de l'Ontario; demandant qu'une loi soit adoptée à l'effet de prohiber en Canada la fabrication et l'importation des liqueurs enivrantes, comme boissons, comme aussi l'expédition, la livraison et la réception de ces liqueurs dans toute province ou région dans lesquelles est prohibée la vente de ces liqueurs comme breuvage

De la *Montreal Central Terminal Company*; pour une loi prolongeant le délai fixé pour compléter ses travaux.

De Rozilla Lamb, de Toronto; pour une loi de divorce d'avec son mari Alfred Lamb.

Sir Herbert Ames, du comité spécial chargé de la mission d'étudier les objets suivants, et de faire rapport en la matière, savoir: La réception, le traitement, le soin, l'entraînement et les moyens de compléter leur éducation, à pourvoir pour les membres de la force expéditionnaire canadienne blessés, invalidés et convalescents,—présente à la Chambre le rapport préliminaire suivant:—

Votre comité, en conformité de la résolution adoptée par la Chambre le 7 février écoulé, nommant neuf députés pour constituer le comité, s'est assemblé ce dit 7 février, alors que furent présents les membres suivants du comité, savoir: Sir Herbert Ames, l'honorable Charles Marcil, l'honorable F. B. McCurdy, M. W. S. Middlebro, M. F. F. Pardee, M. Duncan C. Ross et M. Donald Sutherland, Sir Herbert Ames étant élu président du comité. Le comité s'occupa tout d'abord de se procurer les renseignements touchant les organisations actuelles chargées de procurer de l'assistance aux soldats revenus de la guerre invalides, et donna au greffier du comité instruction de requérir la présence de certaines personnes formant partie de la commission des hôpitaux militaires, ou fonctionnaires du ministère de la Milice, afin d'être interrogés par le comité.

Jeudi, le 22 février, votre comité s'étant réuni de nouveau, l'attention du président a été attirée sur ce que les membres du comité ont considéré être une difficulté technique. Votre comité n'avait pas été autorisé à envoyer quérir personnes et papiers, à faire rapport de temps à autre, à ajourner ses séances d'un endroit à un autre, à faire imprimer pour l'utilité du comité les témoignages entendus; il n'avait pu, d'ailleurs, vu l'ajournement prolongé de la Chambre, obtenir l'autorisation voulue. Pour se conformer strictement à la règle, il n'y avait évidemment qu'une chose à faire. Les neuf membres présents considérèrent tous que l'enquête était urgente, et que la Chambre désirait indubitablement que le comité continuât ses séances sans délai. Votre comité décida donc de continuer son enquête tout comme s'il avait été autorisé par la Chambre d'envoyer quérir personnes et papiers, à faire rapport de temps à autre, à ajourner ses séances d'un endroit à un autre et à faire imprimer pour l'utilité du comité les témoignages entendus.

Nonobstant cette difficulté, votre comité, au cours de l'ajournement de la Chambre, a tenu dix séances au cours desquelles des témoignages importants ont été entendus, et des déclarations et documents soumis par des représentants des associations de soldats retour du front, des commissions provinciales d'aide aux soldats, des hôpitaux militaires, des refuges pour les convalescents et des associations de bienfaisance, de chaque province du Canada. Quatre séances ont été tenues à Ottawa, deux à Montréal et quatre à Toronto. L'enquête quant au premier point confié au comité est presque terminée en autant qu'il s'agisse de l'audition des témoignages, et, dans le cours de trois ou quatre semaines, votre comité pourra présenter à la Chambre un rapport intérimaire.

Votre comité recommande donc à la Chambre qu'il serait opportun de ratifier l'action du comité qui a procédé à son enquête tout comme si lors de sa constitution, les différentes autorisations susmentionnées lui avaient été conférées, et le comité recommande de plus que les autorisations en question lui soient conférées pour son travail subséquent, et, aussi, que le comité soit autorisé à siéger pendant les séances de la Chambre.

Sur motion de M. Cochrane, secondé par M. Arthurs,

Ordonné.—Que les noms des messieurs Hartt, Weichel et Bradbury soient substitués à ceux de messieurs Crothers, Fowler et Sir Herbert Ames sur le comité spécial auquel a été référé le Bill (No 13) modifiant et codifiant la Loi des chemins de fer;—aussi, que le nom de M. Macdonald soit ajouté à ce même comité.

M. Cochrane, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Statistiques des compagnies de messagerie du Canada, pour l'année terminée le 30 juin 1916. (Document de la session No 20a.)

M. Roche, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Réponse à un ordre de cette Chambre en date du 31 janvier 1917,—Copie de tous documents, lettres, télégrammes et autre correspondance dans le ministère de l'Intérieur, concernant les baux de pâturage Nos 2785, 2803, 2843, 3701, 3998, 4603, 5566, 6220 et 6221. (Document de la session No 112.)

M. Roche, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Mémoire préparé par le surintendant de l'immigration touchant les annonces publiées par le gouvernement canadien dans les journaux des Etats-Unis, demandant des manouvriers de ferme pour le Canada; ainsi que copie de ces annonces et des instructions émises à cet égard. (Document de la session No 113.)

Sur motion de Sir Herbert Ames, secondé par M. Pardee,

Résolu que cette Chambre concourt dans les recommandations contenues dans le rapport préliminaire du comité chargé de l'étude de la question des soldats retour du front, ainsi que l'action du comité exerçant certaines attributions en dépit du fait que ces attributions ne lui avaient pas été conférées lors de sa constitution,—et que le dit comité soit autorisé à envoyer quérir personnes et papiers, à faire rapport de temps à autre, à ajourner ses séances d'une endroit à un autre, à faire imprimer les témoignages entendus par le comité et à siéger pendant les séances de la Chambre.

Sur motion de M. Turriff, secondé par M. Pardee,

Ordonné qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Combien de membres du Parlement servent ou ont servi dans l'armée canadienne;
2. Quels sont leurs noms, la date de leur nomination et leur grade;
3. Quels sont les noms de ceux qui ont démissionné ou qui se sont retirés du service militaire, et la date de leur démission ou de leur sortie du service;
4. Quelle somme a été payée à chacun d'eux, (*a*) pour solde, (*b*) pour dépenses pour fins militaires, et (*c*) pour allocation de séparation à l'épouse ou aux parents.

Sur motion de M. Hughes (King), secondé par M. Guthrie,

Ordonné qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de tous lettres, télégrammes, recommandations et autres documents demandant ou concernant la position de maître de poste à Charlottetown, I.P.-E., et aussi copie de toutes réponses faites par le gouvernement ou le ministère des Postes à ces demandes ou recommandations.

Sur motion de M. Lapointe (Kamouraska), secondé par M. Copp,

Ordonné qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de tous documents, papiers, correspondance, enquêtes et rapports concernant la suspension de Polydore Lebel, ingénieur du chemin de fer Intercolonial à Rivière-du-Loup, à la suite d'un tamponnement à Rivière-Ouelle pendant l'année 1916.

Sur motion de M. Macdonald, secondé par M. Proulx,

Ordonné qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de toutes lettres, télégrammes, rapports et autres papiers et documents se rapportant à la demande de Willis Keizer, de Hall's-Harbour, comté de King, N.-E., d'établir et exploiter des nasses à Square-Cove, comté de King, N.-E.

M. Boulay propose, secondé par M. Bellemare,—Que, de l'avis de cette Chambre, les employés des chemins de fer du gouvernement devraient être promus aux positions officielles sur le dit réseau avant de permettre au gérant général d'employer des étrangers.

Et la question étant posée sur la motion, elle est résolue dans l'affirmative.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant:—

Le Sénat informe cette Chambre que le Sénat a modifié sa résolution du 7 février écoulé nommant le comité chargé de délibérer et faire rapport relativement à la célébration du cinquantième anniversaire de la Confédération, conformément à la demande formulée dans le message de la Chambre des Communes du 20 courant.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à onze heures p.m., elle s'ajourne à demain.

Jeudi, 26 avril 1917.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau:—

Par M. Edwards,—la pétition de Albert Edwin Gordon, de la cité de Toronto, comté de York, province de l'Ontario, époux légitime de Edna Gertrude Gordon (née Young), du même lieu.

Par M. Graham,—la pétition de J. K. Rochester, maire de la ville de Renfrew, Ontario.

Par M. Boyce,—la pétition de Eva M. Rickaby de la W.C.T.U., de Bruce-Mines; et la pétition du révérend F. W. F. G. Andrews, pasteur de l'église méthodiste de St. Joseph's-Island, Richards Landing, tous de l'Ontario.

Par M. Wright,—la pétition de R. Victor Knight, de l'église méthodiste de Brakenrig; la pétition de Philip Argill, de l'église méthodiste de Glen Orchard; la pétition de W. E. Hutchison, de la *Sunday School* méthodiste de Huntsville; la pétition du révérend George A. Steel, de l'église méthodiste de Port-Carling; la pétition de W. Hanna, de la *Union Sunday School,* de Port-Carling; la pétition de George J. Elder, de la *Sunday School,* de l'église Knox, de Gravenhurst; la pétition de George E. Denniss et George Mills de la ligue des citoyens de la ville de Bracebridge; la pétition de Alexander Baum, de l'église Knox de Bracebridge; la pétition du révérend Adam Howe Brace, pasteur de l'église baptiste Calvery, de Gravenhurst, district de Muskoka; la pétition du révérend A. A. Smith, B.A., de l'église presbytérienne Knox, de Gravenhurst; et la pétition de Wm Bone de la *Sabbath School,* de l'église Saint-David, de Vankonghuet, tous de l'Ontario.

Par M. German,—la pétition de Lillias MacVicar et Helen Cunningham, de la *Young People's Guild,* de l'église presbytérienne de Welland; la pétition de J. E. Niece et P. H. Morin, du comité local de Tempérance du village de Humberston; la pétition du révérend Thomas E. Richards, pasteur, et G. E. Brown, de l'église baptiste de Fonthill; la pétition de George M. Fice et Mme Frederick Steele, de la *Sunday School* méthodiste de Bethel, du township de Humberston; la pétition de J. R. Phillips et Jno. H. Jackson, de l'Association Bertie de tempérance et de réforme sociale du comté de Welland; du révérend H. W. Smith et W. Munro, de l'église presbytérienne de Thorold; de William H. Moyer et W. M. Finch, de la *Sunday School,* de Fort-Erié; la pétition de D. E. Millar et Franklin J. Dew de la *Sunday School* méthodiste de Thorold; la pétition de W. Munro, de la *Sunday School* presbytérienne de Thorold; la pétition du révérend Wm E. Harrison et Joseph L. Learn, de l'église méthodiste du circuit Stevensville; la pétition de George O. Norton et Frederick J. Cemdile de la *Sunday School* baptiste de Welland; la pétition de A. H. Garner et B. Lensdy, de la ligue de tempérance et de réforme sociale de la ville de Welland; la pétition du révérend James Plant, pasteur, et autres de la *U.B. Congregational Church,* de Sherkston; la pétition de Robert M. Grey et J. C. Jackson, de la ligue de tempérance et de réforme sociale de Niagara-Falls; de O. H. Garner et F. R. Lawson, de la ligue de tempérance et de réforme sociale du comté de Welland; la pétition de Mme W. Long et Mme W. Chase, de la *Ladies' Aid,* de l'église méthodiste d'Amigori; la pétition du révérend Charles Hackett et M. Hause, de la congrégation de l'église méthodiste de Bridgeburg; la pétition du révérend J. E. Hockey et autres de la congrégation de l'église méthodiste de la Lundy's Lane, Niagara-Falls; la pétition du révérend J. M. Garbellano, de la

mission italienne méthodiste de Niagara-Falls; la pétition de A. K. Birks et Charles C. Cole, de l'église méthodiste de la rue Morrison, Niagara-Falls; la pétition du révérend C. H. Lowry, pasteur, de l'église presbytérienne de Bridgebourg et Fort-Erié; la pétition de Franklin Cunce et Wm Ryan, de la Ligue Epworth et de la *Sunday School* de l'église méthodiste de *Niagara-on-the-Lake*; la pétition de G. K. Bradshaw et J. H. Crow, du *Trustee Board*, de l'église méthodiste; la pétition de Elva M. Vahey, de la *Young People's Society* de l'église méthodiste de Bridgeburg; la pétition de Mlle M. Griffin et W. Hodgkins, de la ligue Epworth de Fonthill; la pétition de C. W. Wills, de l'église du Christ, Winger; la pétition de C. B. Willson et John W. Holstock, de la *Sunday School* méthodiste de Welland; la pétition du révérend Thomas Boyce, pasteur et autres de la *Memorial Sunday School* méthodiste de Ridgeway; la pétition de Mme Arthur Zimmerman, de la *Eureka Bible Class*, de l'église méthodiste de la rue Morrison, Niagara-Falls; la pétition de Mme Wilson McIntyre et Mme Frederick Steele de la *Ladies' Aid*, de l'église Bethel et des environs; la pétition Mme D. Buckner et Mme H. Cooper, de la W.C.T.U., de Amigori et Fort-Erié; la pétition de Richard Gould et H. L. Schister, de la ligue de tempérance et de réforme sociale, de Crowland; et la pétition de Frank Willson et Elsie J. Summers de la *Sabbath School*, Beaverdam, comté de Welland, tous de l'Ontario.

Par M. Bennett (Simcoe),—la pétition de Florence Horn et Thomas Johnston des *Sons of Temperance*, de Orillia, Ontario.

Par M. Marshall,—la pétition de John Hawley et Frederick R. Hunt, de la *Male Adult Bible S.S.*, de Mount-Salem.

Par M. Morphy,—la pétition du révérend Arthur Hale, pasteur, et Arthur J. Chambers, de la *Memorial Baptist Church*, de Stratford; la pétition de George Graham Ewart et autres de la *Baraca Bible Class*, de l'église presbytérienne St. Andrews; et la pétition de H. L. Robertson et F. J. Paskall, de la *Baptist Sunday School*, de la rue Ontario, de Stratford ,tous de l'Ontario.

Par M. Middlebro,—la pétition de L. B. Douard et Mme E. Davenport, de la *Sunday School*, de Kemble; la pétition de Reuben L. Hurlbut et Amy L. West, de l'*Organised Bible Class*, de l'église méthodiste de Kemble; la pétition de H. Pedwell, maire et E. Rooke de la ville de Thornbury; la pétition de Victor Bye et Mme Everett Johnson, de la *Shiloh Epworth League*, du circuit Woodford, église méthodiste; et la pétition de Mlle E. Cullis, de la *Women's Institute*, de Vandeleur, tous de l'Ontario.

Par M. Blain,—la pétition de W. G. Sparling, de l'église méthodiste de Streetsville; la pétition du révérend A. J. Paul, pasteur et W. A. Robinson, de l'église méthodiste Saint-Paul, de Brampton; et la pétition de L. A. Wakely et P. O. Nelson, de la branche Bolton, de la *Dominion Alliance of Canada*, tous de l'Ontario.

Par M. Pardee,—la pétition de Harold Archer et Hazel A. Blewett, de la *Baptist Young People's Society* de l'église *Gilmour Memorial* de Peterbourough; et la pétition de Winnifred Dobbyn et D. E. Osborne, de la *Women's Missionary Society* de l'église méthodiste de Florence, tous de l'Ontario.

Par M. Munson,—la pétition de W. Winter et Nelson F. Usher, de la *Sunday School* méthodiste de Wicklow; la pétition de Florence E. Hall et Frederick R. Kernaghan, de la ligue Epworth de l'église méthodiste de Wicklow; la pétition de Mac Morgan et Annie Cox of the *Young Ladies' Bible Class* de l'église méthodiste de Wicklow; la pétition de Elizabeth A. Hall et Gertrude Wait de la *Women's Missionary Society*, de l'église méthodiste de Wicklow; la pétition de R. Honeywell et D. L. Blodgett de l'*Adult Bible Class*, de Centreton; la pétition de W. H. Turpin et Mme Elizabeth Turpin, de l'*Adult Bible Class*, de l'église méthodiste de Wicklow; et la pétition de Wm H. Spargo et Eldred Lean de la ligue Epworth, de l'église méthodiste de Camborne, tous de l'Ontario.

Par M. Ball,—la pétition du révérend Frank Dowes, pasteur du circuit Priceville de l'église méthodiste; la pétition de Robert Ferris et Frederick Knox, des Jeunes Gens

de l'église presbytérienne de Swinton-Park; la pétition de Hugh McMillan et Neil McLeod, de la congrégation de l'église presbytérienne de Swinton-Park; la pétition de Donald McDonald et Dugald McCormack, de la congrégation de l'église Saint-Columba, Priceville; la pétition de John C. McMillan de la congrégation et *Sunday School* Bethel du circuit Dundolk; la pétition du révérend George Kendell et M. J. Armstrong de l'église presbytérienne de Dundalk; la pétition de J. M. Corbitt et George McVicar des *United Farmers*, de la branche de Spring Creek; la pétition de Thomas Nichol et Arch. B. McDonald de la *Sunday School* presbytérienne de l'église St. Columba, Priceville; la pétition de Andrew Derby, de la *Sunday School Branch*, de South-Bentinck, de la congrégation presbytérienne de Durham; et la pétition du révérend John B. Brown, pasteur et Thomas Owens de la congrégation de l'église baptiste de Sullivan, tous de l'Ontario.

Par M. Macdonell,—la pétition de la *Security Life Insurance Company of Canada.*

Par M. Bradbury,—la pétition de la *Western Life Assurance Company.*

Par M, Thornton,—la pétition du révérend A. Rintoul, de la congrégation presbytérienne de l'église St. Andrews, Elmsley; la pétition de J. G. Langmaid et W. J. Sulley de la *Zion Sunday School* du circuit de Hampton; la pétition du révérend A. Rintoul, de la congrégation presbytérienne de l'église Bethel, Elmsley; la pétition de W. H. Staples de la *Methodist Sabbath School,* de Cavanville; la pétition du révérend Wm D. Lee, D.D., pasteur, et Alex. C. Allison, de la *Sabbath School* de l'église presbytérienne St. Enoch, Garden-Hill; la pétition du révérend J. A. Connell, pasteur de la congrégation de l'église méthodiste de New-Castle; la pétition de W. C. Ferguson et A. S. McNally, de la *Sunday School* méthodiste de Blackstock; la pétition du révérend Wm Walker, pasteur, et George A. Wallace, des congrégations Bethany et Nichol, du circuit de Ponsonby, de l'église méthodiste; la pétition de Alice F. Henwood et Mrs M. Westington, de la *Welcome Adult Bible Class,* Port-Hope; la pétition de Gracy C. Glaspell et Florence A. Cameron, de la *Zion Epworth League* du circuit de Hampton; la pétition du révérend W. S. Mabou, des congrégations presbytériennes de Janetville, Bellyduff et Pontypool; la pétition de W. C. Ferguson, du circuit méthodiste de Cartwright; la pétition de Cecil Found, de la *Live Wire Class,* de Ebenezer; la pétition de James E. Hawke et D. A. Lockwood, de la *Sunday School,* de Leshard; la pétition de J. D. Thexton et W. H. Clarke ,des églises de Cavan, Fairmount et Mount Pleasant, de l'église méthodiste; la pétition de Ruth M. Squair de la *Salem Sunday School,* de Darlington; la pétition de Sydney Knight et Harold G. Payne, de la *Sabbath School* de l'église méthodiste de Newtonville; et la pétition du révérend J. E. Griffith et A. Jackson, de l'église méthodiste du circuit de Newtonville, tous de l'Ontario.

Par M. McLean (Queen, I.-P.-E.),—la pétition du révérend W. J. MacLeod, M.A. B.D., pasteur et autres des congrégations presbytériennes de West-River et Clyde-River, Ile-du-Prince-Edouard.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

De William Henry Bishop, de Doe-Lake; pour une loi de divorce d'avec sa femme Nellie Bishop.

De Anny Beatrice Hilton, Westmount; pour une loi de divorce d'avec son mari Ernest Edward Hilton.

De George A. C. Campbell et M. Knot, Rockland; de Etta C. Sabiston et madame C. A. Farmer, Perth; de J. Bassingthwaighte, Sault-Ste-Marie; de R. C. Coleman, Bruce Mines; de T. G. Armstrong et C. L. Sprague, Dexter; de L. N. Laier, Aylmer; de John J. Durrant et M. Payne, Port-Stanley; du révérend A. E. M. Thurnson et H. L. Stratton, Aylmer; de J. Billington et Dora E. Neville, Straffordville; de C. Sinclair et E. H. Smith, Aylmer; de O. D. Oatman, de Tillsonburg, et autres, Eden; de S. H. Eastman, Port-Stanley; de G. E. Wright et autres, Mount-Vernon; de M. A.

Nesbitt et Jennie Leefle, Aylmer; de John A. Carmichael et Ross Carmichael, Widdifield; de Elma Normandy et mademoiselle E. Brydges, North Cobalt; du révérend A. M. Partridge et S. S. Luckey, Warren; de madame Smaill et autres, Cache-Bay; du révérend Herbert Lee, et C. A. Byam, New-Liskeard; de G. H. Gordon, Sturgeon-Falls; de George P. Cocklan et James I. MacKay, Sturgeon-Falls; de Gertrude King et W. Roy McVittie, North-Bay; du révérend D. J. Lane et autres, South-Luther; du révérend D. J. Storms et autres, Shelburne et Maple-Grove; de H. Gilbert, Mansfield; de Elmer Stile et Alma McConnell, Orangeville; du révérend A. F. Bamford et Joseph Beswetherich, Airlie; de Harvey Leslie et John Loughlin, Orton; du révérend A. N. Cooper, Grand Valley; du révérend D. J. Lane et autres, Grand-Valley; de madame Allan Boyd et mademoiselle Elsie Gardner, Heathcote; de John McQuaker et H. H. Burgess, Owen-Sound; de Margaret Blythe et S. E. Mercer, Shallow-Lake; de Alexina McLeod et Eliza L. Stephens, Owen-Sound; de John Bunston et Wesley McInnes, Township de Derby; de Thomas Laidlaw et Gertrude Fawcett, Heathcote; de Rose Thompson et Robert Barfoot, Shallow-Lake; du révérend W. M. Lee, Temple-Hill; du révérend F. Ashton et John Ellison, Glenely; du révérend G. S. Scott et autres, Kilsyth; de W. H. Marshall et John Hewitson, North-Derby; de S. D. Jamieson et J. B. Fraser, Owen-Sound; de W. F. Grey, Owen-Sound; du révérend W. J. Cadman et C. A. Fleming, Owen-Sound; de James A. Priest, Rockford; de Thomas Willoughby et H. H. Port, Owen-Sound; de P. T. Pilkey, M.A., et W. R. McCall, Owen-Sound; de C. M. Culbertson et autres, Meaford; de J. MacIntosh, Owen-Sound; de W. F. Wright et F. W. Clarke, Ventry; du révérend W. Hall et autres, Township de Shandos; de J. I. Mann, Wyoming; de Robena Ferrier, Perth; de madame E. Jackson, de W. H. Rumball et J. Stephens, Victoria Harbour; de John S. Dallas et John A. McDonald, Bosanquet; de G. H. Oke, Township de Brooke; de John Greet et Harry Isaac, Brantford; de E. C. Crawley et W. Joseph Freeborn, Brantford; de Alexander Lamb et F. W. Weldon, Brantford; de madame Roberts et autres, Oakland; de M. J. Read et Mary Rothwell Brantford; de Mary E. Secord et Marian G. Mitchell Brantford; de Florence E. Story et Helen McAdam, Brantford; de madame W. H. Neil et madame J. M. Lindsay, Castleford, de Thomas Milburn, Woodstock; de Louis M. Ede, Woodstock, tous de l'Ontario; de Charles Waye et Lestock Anderson, St.-Peters; de Milton McLaren et Newton McEwen, Greenwich et Cable-Head; de J. Webster et Robert R. Webster, Morell et Midgele, tous de la province de l'Ile du Prince-Edouard; demandant qu'une loi soit adoptée à l'effet de prohiber en Canada la fabrication et l'importation des liqueurs enivrantes, comme boissons, comme aussi l'expédition, la livraison et la réception de ces liqueurs dans toute province ou région dans lesquelles est prohibée la vente de ces liqueurs comme breuvage.

Sur motion de M. Steele, pour M. Sharpes, secondé par M. Middlebro,

Ordonné,—Que, en conformité de la recommandation contenue dans le premier rapport du comité des bills privés, les honoraires et droits versés pour le bill (No 8) constituant en corporation l'Evêque de MacKenzie River—soient remboursés moins le coût de l'impression et de la traduction.

Sir Thomas White, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Copies des décrets du Conseil suivants:—

No 341, 7 février 1917, concernant l'exportation du papier à journaux en feuilles ou rouleaux, seulement en vertu d'un permis et conformément aux règlements établis par le ministre des Douanes.

No 445, 17 février 1917,—Ordonnances et règlements concernant le prix, la vente, le contrôle, la distribution, le transport, etc., du papier à journaux en feuilles ou en rouleaux.

No 1059, 16 avril 1917, donnant au ministre des Douanes le pouvoir de déterminer la quantité et le prix du papier à journaux fourni ou à être fourni par les fabricants aux éditeurs en Canada; et contrôlant la distribution et la livraison de ce papier.

No 1060, 16 avril, nommant R. A. Pringle, commissaire chargé de faire une enquête en ce qui concerne la manufacture, la vente, le prix et la distribution du papier à journaux en Canada. (Document de la session No 114.)

Aussi,—No 3412, 19 décembre 1917, concernant la nomination de M. S. A. Armstrong comme directeur de la commission des hôpitaux militaires. (Document de la session No 115.)

M. Reid, pour M. Hazen, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 3 février 1917,—Relevé donnant les noms et adresses postales de tous les acheteurs de débris de poisson aux usines de réduction de Canso, en 1916; aussi le prix payé par chacun des acheteurs. (Document de la session No 116.)

M. Lemieux ayant demandé de son siège en Chambre, permission de proposer l'ajournement de la Chambre dans le but de discuter une question d'une importance publique urgente, et ayant déclaré que le sujet de la discussion est:—

"Les maux dont on prétend que nos soldats outre-mer souffrent comme conséquence du trafic des boissons dans les camps et les centres militaires".

Il remet alors à M. l'Orateur une déclaration écrite au sujet de la discussion projetée et M. l'Orateur ayant lu la déclaration à la Chambre, pose la question: "Le député est-il autorisé à parler?"

Et nulle objection n'étant faite, M. l'Orateur, en conséquence, dit au député de proposer sa motion.

M. Lemieux propose alors, secondé par M. Pugsley,—Que la Chambre s'ajourne maintenant.

Et un débat s'ensuivant;

La dite motion, du consentement de la Chambre, est retirée.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à dix heures et vingt-cinq minutes, p.m., elle s'ajourne à demain.

Vendredi, 27 avril 1917.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau:—

Par M. Marshall,—la pétition de Alex. Forrest et Percy Gillies, de l'église méthodiste de Eden, circuit de Cambray, Ontario.

Par M. Bowman,—la pétition de Wilfrid Pocock, de l'église méthodiste de Wingham; la pétition de W. H. Gurney et P. H. Deans, de l'Association de Tempérance et de réforme morale de Wingham; la pétition de T. A. Bell et Edwin Doan, de la congrégation St. Andrews de Moleswooth; la pétition de A. McKee et Robert McKay, de la *Sunday School* de Ethel; la pétition du révérend David Wren, pasteur, de l'église méthodiste de Brussels; la pétition de Jane Edwards et Lorma Ashton, de la *Bible Class* de la *Sunday School* méthodiste de Garrie; la pétition de E. Reynolds et W. D. Pringle de la *Sunday School* baptiste de Wingham; la pétition du révérend Crawford Tate, de la congrégation de l'église presbytérienne Knox de Bluevale; la pétition du révérend Crawford Tate, de la congrégation de l'église presbytérienne Eadies, Bluevale; de H. W. Gregg et John E. Cathers, de la *Sunday School* de l'église méthodiste de Garrie; la pétition de Elizabeth V. Chambers et Pearl E. Bateman, de la ligue Epworth de Ethel; la pétition de J. A. Bryans, de la ligue méthodiste Epworth de Fordwick; et la pétition du révérend G. J. Kerr, pasteur, et W. H. Gregg, des églises méthodistes de Garrie et Orange-Hill, tous de l'Ontario.

Par M. Thornton,—la pétition du révérend D. Balfour, pasteur, et autres de la congrégation de l'église méthodiste de Janetville; la pétition de Wm S. Cobbledick, de l'église méthodiste de Kirby; la pétition de S. J. Shorey, de l'église méthodiste de Port-Hope; la pétition du révérend Wm Higgs, pasteur, et George E. Burnham, de la congrégation de l'église méthodiste de Millbrook; la pétition de R. M. Brown et George J. Northcott, des congrégations méthodistes de Zion, Eldad et Hampton; la pétition de Hubert Gardiner, de la branche Mount-Pleasant de T.O.G.T.; la pétition de Frederick Sauch et S. R. Caldwell, de la *Sabbath School* de l'église méthodiste Shiloh, Newtonville; la pétition de Samuel Bryson et Elsie J. Mercer, de la ligue Epworth de l'église méthodiste de Kendall; la pétition de John W. Berry et H. G. Seymons, de la ligue Arono de l'église méthodiste; la pétition du révérend H. Wilkinson, pasteur, et James A. Werry, des congrégations de Burketon, Enfield et Enniskillen de l'église méthodiste; la pétition de Olga Ferguson et A. R. Ferguson, de la ligue Epworth de Blackstock; la pétition du révérend R. A. Delve, pasteur, et W. R. Courtice, du circuit Courtice de l'église méthodiste; et la pétition de Z. Peters et Thomas Barrie, de la *Sunday School* de l'église méthodiste de Canton, tous de l'Ontario.

Par M. Henderson,—la pétition de M. Godfrey et Arol O'Neill, de la *Young People's Guild* de l'église Knox, Georgetown; la pétition de J. D. Godfrey et Arol O'Neill, de la *Sunday School* de l'église Knox de Georgetown; du révérend W. E. S. James et R. A. Flemming, des congrégations des églises méthodistes de Munns, Wesley, Bowes, McCurdy, Bethel et Hornby; la pétition du révérend W. K. Allen et James Simpson, de l'église méthodiste Corwhin du township de Nassagaweya; la pétition de T. W. Sheppard, de la *Sunday School* méthodiste de Appleby; la pétition de Herbert Brown, de la *Sabbath School* de l'église Knox *Sixteen*; la pétition de Harry E. Blessinger, du *Quaterly Official Board* de l'église méthodiste du circuit de Plains et Appleby; la pétition du révérend W. R. Allen et W. J. Akins, du township de Nassagaweya; la pétition de A. J. Harris et Charles A. Prudham, de la *Sunday School* méthodiste

de Kilbride; la pétition de Alfred Matthews de l'église baptiste de Burlington; et la pétition de Alfred G. Green et J. W. Kennedy, de l'église méthodiste de Georgetown, tous de l'Ontario.

Par M. Webster,—la pétition de H. Burnham et W. T. Rogers, du *Island City Council* R. T. of T., Brockville, 441; la pétition du révérend P. L. Richardson, pasteur et D. M. Spaidal, de l'église méthodiste de la rue Wall, Brockville; la pétition de Mme George E. Judson et Mme G. W. Beach, de la *Women's Institute* d'Athènes; la pétition de J. S. Copland et G. E. Johnston, de la *Local Option Association* de Brockville; et la pétition de Laura A. Gordan, du *Mission Circle* de Mallorytown, tous de l'Ontario.

Par M. Murphy,—la pétition de Wm M. Scott et Russell Dempsey, de la *Loyal Orange Lodge* No 268, Russell; et la pétition de John Ferguson et Vance Allen, de l'église presbytérienne de Osgoode, tous de l'Ontario.

Par M. Armstrong,—la pétition de Janie Racher et Emily Morriss, de la ligue Epworth de l'église méthodiste de Petrolea; la pétition de Frank Johnston, de la ligue Epworth de Shetland; et la pétition du révérend F. Smith, pasteur des congrégations de Oil Spring, Oil City et St. Johns, tous de l'Ontario.

Par M. Nesbitt,—la pétition de Mme W. A. MacMonagle et Mme James Cullen, du *United Service Circle* des Filles de l'Empire de Woodstock; la pétition de George Forbes et E. G. Warren, de l'église *Congregational* de Embro; et la pétition de W. K. Shearer, de l'église presbytérienne de Drumbo, tous de l'Ontario.

Par M. Thoburn,—la pétition de Thomas Lee et Wm Lee et Wm Browning, du township de Lavant; la pétition de Jno. F. Hanly et James E. Lindsay, de la *Temperance Alliance* de Almonte; la pétition du révérend E. P. H. King, pasteur, de l'église baptiste de Almonte; la pétition de Mme John Lowry, de la *Women's Institute* de Cedar-Hill; la pétition de Wm Millar, de la *Elphin Presbyterian Sabbath School*; la pétition de A. H. Edwards, de l'église baptiste de Carleton-Place; la pétition du révérend A. J. McMullen et Wm Millar, de la congrégation presbytérienne de Elphin; la pétition de Jno. Elliott et R. A. Sneddon, du comité d'option locale de Pakenham; la pétition de A. H. Scott, M.A., et J. P. McLennan, de l'association municipale de Perth et des environs; et la pétition de Mme Robert Ferguson et Mme Thomas Campbell, de la *Sabbath School* de Beatties, tous de l'Ontario.

Par M. Achim,—la pétition de F. C. Laberge, président, et G. Monet, secrétaire de l'Alliance Nationale.

Par M. Pugsley,—la pétition du révérend P. R. Haywood, pasteur, de la *United Baptist Church* de Fairville, Nouveau-Brunswick.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

De Albert Edwin Gordon, de Toronto; pour une loi de divorce d'avec sa femme Edna Gertrude Gordon.

De la *Security Life Insurance Company of Canada*; pour une loi à l'effet d'augmenter le nombre de ses directeurs et à d'autres fins.

De la *Western Life Assurance Company;* pour prolonger jusqu'au 27 mai 1918 le délai fixé pour obtenir un permis, aux termes de la Loi des Assurances, 1910.

De J. K. Rochester, maire, Renfrew; de Eva M. Rickaby, Bruce-Mines; du révérend T. W. F. G. Andrews, Richards-Landing; de R. Victor Knight, Brakendig; de Philip Orgill, Glen-Orchard; de W. E. Hutcheson, Huntsville; du révérend George A. Steel, Port-Carling; de W. Hanna, Port-Carling; de George J. Elder, Gravenhurst; de George E. Denniss et George Mills, Bracebridge; de Alexander Baum, Bracebridge; du révérend Adam Howe Brace, Gravenhurst; du révérend A. A. Smith, B.A., Gravenhurst; de William Bone, Vankoughnet; de Lillias MacVicar et Helen Cunningham, Welland; de J. E. Niece et P. H. Morin, Humberstone; du révérend Thomas E. Richards et G. E. Brown, Fonthill; de George M. Fice et madame Frederick Steele, Humberstone; de J. R. Phillips et Jno. H. Jackson, Welland; du révérend W. H. Smith et W. Munro, Thorold; de William H. Moyer et W. M. Finch, Fort-Erie; de

D. E. Millar et Franklin J. Pew, Thorold; de W. Munro, Thorold; du révérend William E. Harrison et Joseph L. Leaver, Stevensville; de George O. Norton et Frederick J. Cundill, Welland; de O. H. Garner et B. Lundy, Welland; du révérend James Plant et autres, Sherkston; de Robert M. Grey et J. C. Jackson, Niagara-Falls; de O. H. Garner et F. R. Lawson, Welland; de madame W. Long et madame W. Chase, Amigari; du révérend Charles Hackett et M. House, Bridgeburg; du révérend J. E. Hockey et autres, Niagara-Falls; du révérend J. M. Garbellano, Niagara-Falls; de A. K. Birks et Charles C. Cole, Niagara-Falls; du révérend C. H. Lowry, Bridgeburg; de Franklin Cunce et William Ryan, Niagara-on-the-Lake; de G. K. Bradshaw et J. H. Crow, Welland; de Elva M. Vahey, Bridgeburg; de mademoiselle M. Griffin et D. Hodgkins, Fonthill; de C. H. Wills, Winger; de C. B. Wilson et John W. Holstock, Welland; du révérend Thomas Boyd, Ridgeway; de madame Arthur Zimmerman, Niagara-Falls; de madame Wilson McIntyre et madame Frederick Steele, Bethel; de madame D. Buckner et madame H. Cooper, Amigari; de Richard Gould et H. L. Schisler, Crowland; de Frank Wilson et Elsie I. Summers, Beaverdam; de Florence Horn et Thomas Johnston, Orillia; de John Hawley et Frederick R. Hunt, Mount-Salem; du révérend Arthur Hale et Arthur J. Chambers, Stratford; de L. B. Danard et madame E. Davenport, Kemble; de Reuben L. Hurlbert et Amy L. West, Kemble; de H. Pedwell, maire, E. Rooke, Thornbury; de W. G. Sparling, Streetsville; du révérend A. J. Paul et W. A. Robinson, Brampton; de L. A. Wakely et P. O. Nelson, Bolton; de Harold Archer et Hazel A. Blewett, Peterborough; de Winnifred Dobbyro et D. E. Osborne, Florence; de W. Winter et Nelson F. Usher, Wicklow; de Florence E. Hall et Frederick R. Kernaghan, Wicklow; de Mae Morgan et Annie Cox, Wicklow; de Elizabeth A. Hall et Gertrude Wait, Wicklow; de R. Honeywell et D. L. Blodgett, Centreton; de W. H. Turpin et madame Elizabeth Turpin, Wicklow; de William H. Spargo et Eldred Lean, Camborne; du révérend Frank N. Bowes, Priceville; de Robert Ferris et Frederick Knox, Swinton-Park; de Hugh McMillan et Neil M. Leod, Swinton; de Donald McDonald et Dugald McCormack, Priceville; de John C. McMillan, Dundalk; du révérend George Kendell et M. J. Armstrong, Dundolk; de J. M. Corbitt et George McVicar, Spring-Creek; de Thomas Nichol et Arch. B. McDonald, Priceville; de George Graham Ewart et autres, Baracca; de H. L. Robertson et F. J. Paskall, Stratford; de Victor Bye et madame Everett Johnson, Woodford; de mademoiselle E. Cullis, Vandelem; de Andrew Derby, South Bentinck; du révérend John B. Brown et Thomas Owens, Sullivan; du révérend A. Rintoul, Elmsley; de J. G. Langmaid et W. J. Sulley, Hampton; du révérend A. Rintoul, Elmsley; de W. H. Staples, Cavanville; du révérend William D. Lee, D.D., et Alexander C. Allison, Garden-Hill; du révérend J. A. Connell, Newcastle; de W. C. Ferguson et N. S. McNally, Blackstock; du révérend William Walker et George A. Wallace, Ponsonby; de Alice F. Henwood et Mars M. Westington; de Tracy C. Glaspell et Florence A. Cameron, Hampton; du révérend W. S. Mabon, Janetville; de W. C. Ferguson, Cartwright; de Cecil Found, Ebenezer; de James E. Hawke et D. N. Lockwood, Leshard; de J. D. Thexton et W. H. Clarke, Cavan; de Ruth M. Squair, Darlington; de Sidney Knight et Harold G. Payne, Newtonville; du révérend J. E. Griffith et A. Jackson, Newtonville, tous de la province de l'Ontario; et du révérend W. J. MacLeod, M.A., B.D., et autres, West-River et Clyde-River, de l'Ile du Prince-Edouard; demandant qu'une loi soit adoptée à l'effet de prohiber en Canada la fabrication et l'importation des liqueurs enivrantes, comme boissons, comme aussi l'expédition, la livraison et la réception de ces liqueurs dans toute province ou région dans lesquelles est prohibée la vente de ces liqueurs comme breuvage.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier de la Chambre a déposé sur la Table le cinquième rapport de l'examinateur des pétitions, lequel est lu comme suit:—

En conformité de l'article 2 de la règle 96, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de soumettre ce qui suit comme son cinquième rapport:—

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions suivantes pour bills privés et constate que toutes les exigences de la règle 91, concernant la publication des avis, ont été observées dans chaque cas, savoir:—

De la *Western Canada Accident and Guarantee Insurance Company*; pour une loi prolongeant le délai fixé pour obtenir un permis l'autorisant à faire des affaires.

De Mgr George Marie Le Pailleur et autres; pour une charte sous le nom de "La Société des Artisans Canadiens-français".

De James Wallace Tygard; concernant certains brevets.

De James B. King; concernant certains brevets.

De la *Grand Trunk Pacific Branch Lines Company*; pour proroger le délai fixé pour l'achèvement et la mise en exploitation de certaines lignes de chemin de fer autorisées.

De Rozilla Lamb; pour une loi de divorce d'avec son mari Alfred Lamb.

De Harry Wilson, de Toronto; pour une loi de divorce d'avec sa femme Frances Hamilton Wilson.

De Amy Beatrice Hilton, Westmount; pour une loi de divorce d'avec son mari Ernest Edward Hilton.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table les bills privés suivants:—

Bill (No 40) constituant en corporation La Société des Artisans Canadiens-Français.—M. *Achim.*

Bill (No 41) concernant la compagnie dite *Grand Trunk Pacific Branch Lines Company.*—M. *Currie* (Simcoe).

Les dits bills sont, en conséquence, lus la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, conformément à la règle 99.

Sur motion de Sir Thomas White, secondé par M. Doherty,

Ordonné,—Que la recommandation de Son Honneur l'Orateur, déposée sur la Table de la Chambre le 20 avril courant, concernant la nomination de M. Uldéric Tremblay dans le service de la traduction des livres bleus, Chambre des Communes, soit approuvée.

Ordonné, que M. Roche ait la permission de présenter un bill (No 42) modifiant la Loi de l'Immigration chinoise.

Il présente en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Ordonné, que M. Maclean (Halifax), ait la permission de présenter un bill (No 43) concernant les compagnies.

Il présente en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour appelle la reprise du débat sur la question,—Que M. l'Orateur quitte le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité des Voies et Moyens;

Et sur l'amendement à icelle;

Et le débat se continuant;

Et à six heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 25.

M. Bennett (Simcoe) propose, secondé par M. Scott,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général des bills privés (en conformité de la règle 109).

Et la question étant posée sur la motion, elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité général pour délibérer sur les bills suivants, savoir:—

Bill (No 8) constituant en corporation l'Evêque de *Mackenzie-River*; et

Bill (No 14) concernant la compagnie dite *The Grain Growers' Grain Company, Limited,* et portant autorisation de changer son nom en celui de *United Grain Growers, Limited,* et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Rainville fait rapport que le comité a examiné le bill suivant, savoir: bill (No 8) constituant en corporation l'Evêque de *Mackenzie-River,* et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement;

Aussi, que le comité a fait quelque progrès sur le bill suivant, savoir: bill (No 14) concernant la compagnie dite *The Grain Growers Grain Company, Limited,* et portant autorisation de changer son nom en celui de *United Grain Growers, Limited,* et lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera en comité général pour délibérer de nouveau sur le dit bill.

Sur motion de M. Bennett (Simcoe), secondé par M. Scott,

Ordonné, que le bill (No 8) constituant en corporation l'Evêque de *Mackenzie-River* soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 25) constituant en corporation la compagnie dite *British American Telephone and Telegraph Company.*

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 31) concernant *The Cariboo, Barkerville and Willow River Railway Company.*

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

La Chambre reprend alors le débat sur la question,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité des Voies et Moyens;

Et sur l'amendement à icelle;

Et le débat se continuant;

Sur motion de M. Barnard, secondé par M. Smith,

Ordonné que le débat soit ajourné.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à onze heures p.m., elle s'ajoure à lundi prochain à trois heures p.m.

Lundi, 30 avril 1917.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau:—

Par M. Champagne,—la pétition du révérend J. Smith Windsor, de la congrégation de l'église méthodiste de Wilkie; la pétition du révérend H. A. McNeely et Edward Brockelbank, de l'église méthodiste de Rockhaven, tous de la Saskatchewan.

Par M. Pardee,—la pétition de Lois Laird et Glenn Scarlett, de la ligue Epworth de l'église méthodiste de Florence; la pétition de W. J. Proctor, maire et J. D. Stewart, greffier du conseil municipal de la cité de Sarnia.

Par M. Middlebro,—la pétition de Louis Roberts, du *Suburban Circle* de la *Sunday School* de Westside; la pétition de Lilian C. McGee et Emma L. Burritt, de Vandelem, division No 96, *Sons of Temperance,* tous de l'Ontario.

Par M. Ball,—la pétition du révérend John McKinnon et G. W. Collins, des congrégations presbytériennes de Chatsworth et Desboro; la pétition de Robert Christie et David Grier, de la *Sabbath School* de l'église presbytérienne de Holstein; et la pétition de Mme Richmond et Mme R. Wrightman, de la Woman's Institute de Blyth, tous de l'Ontario.

Par M. Cockshutt,—la pétition de George Easterbrook et Frederick C. Coles, de la ligue Epworth de l'église méthodiste de la rue Wellington, de Brantford; la pétition de James J. Hurley, de la *League for the enforcement of the Liquor License Act of Ontario,* Brantford; la pétition de George A. Winter, de la *First Baptist Sunday School* de Brantford; la pétition du révérend W. E. Baker, pasteur, et J. L. Barnes, de la *Sunday School* de l'avenue Elm, Brantford; et la pétition de John T. Grantham et H. N. Mulligan, de la *Sunday School* baptiste Emmanuel de Brantford, tous de l'Ontario.

Par M. Proulx,—la pétition de Peter Hay et Duncan M. Fraser, de la congrégation presbytérienne de East-Hawkesbury; la pétition du révérend Alex. T. Fokes, pasteur et James W. Pickering, des congrégations méthodistes de Riceville, Fournier et George-Lake (circuit Riceville); la pétition de James W. Pickering et Edna M. Peresian, de la ligue Epworth du circuit Riceville; la pétition de James Taylor and G. D. Mode, de la ligue des citoyens de la ville de Vankleek Hill; la pétition de James B. Morrison et Charles H. Green, de la *Sunday School St. Paul,* de Hawkesbury; et la pétition de C. A. Ferguson et J. S. McIntosh, de la congrégation presbytérienne de Vankleek Hill, tous de l'Ontario.

Par M. Nickle,—la pétition de Alex. S. Kerr et Wm Thomas Wilkins, de l'église presbytérienne de Kingston; la pétition de E. R. McLean, MA., B.D., et David A. Shaw, de l'église presbytérienne de Cook's; la pétition de H. A. Bateman et autres de *W.C.T.U.,* de Kingston; la pétition de Harold Trotter, de la ligue Epworth de la *Christian Endeavor* de Kingston; la pétition de E. P. Jenkins, de la *Sunday School* méthodiste de la rue Sydenham; la pétition de J. D. King, du club Kitchener de Kingston; la pétition de F. M. Clare et W. Crothers, du club des jeunes gens de l'église méthodiste de la rue Queen; la pétition de F. W. Musselwhite, de la *Bible Class* des adultes de la *First Baptist Sunday School,* Kingston; et la pétition de John D. Ellis et W. G. Anderson, de l'église méthodiste de la rue Queen, Kingston, tous de l'Ontario.

Par M. Clarke (Bruce),—la pétition de P. J. Brown et George H. MacKay, de la *Bible Class* et de la *Sunday School* de l'église Knox, Tiverton; la pétition de W. S.

Daniels et C. R. Tobey, de la congrégation de l'église baptiste de Tara; la pétition de Andrew MacNab et John R. Hunter, des congrégations presbytériennes de Underwood et Bruce-Centre; la pétition de J. C. Lenicke et W. J. Hambly, de la *Sunday School* méthodiste de la Purple-Valley, comté de Bruce; la pétition de T. E. Evans et Eva Pringle, de la *Sunday School* méthodiste de Park-Head; la pétition de W. W. Prudham et J. P. Finkiss, de l'église méthodiste de Wiarton; la pétition de Martin Armstrong, de la *Sunday School* méthodiste du circuit de Barrie; la pétition de Miron Jerome et J. W. Kitching, des églises méthodistes du circuit de Glenford; la pétition de W. J. Brandon et C. C. Jones, du club Warnick des *United Farmers of Ontario*; la pétition du révérend Theo. B. Edmunds et D. E. Craig, de la congrégation de l'église méthodiste, Allenford; la pétition de John Nelson, de la *Sunday School* méthodiste Wesley, circuit de Tiverton; la pétition de Mme W. A. Begg et Mme D. A. McLaren, de la *Women's Institute,* branche Tiverton; la pétition de C. W. McNiven et W. N. Prudham, de la ligue Epworth de l'église méthodiste de Wiarton; la pétition de R. W. Bright et Mme C. Matthews, de l'*Adult Bible Class* de l'église méthodiste de Wiarton; la pétition de Archibald Ross et F. R. Robertson, de la congrégation de l'église presbytérienne St. Paul, Glammis; la pétition du révérend E. A. DeMille et J. G. Purdy, de l'église méthodiste de Glammis; la pétition de D. J. McArthur et Maurice McKenzie, de la *Sunday School* baptiste de Tiverton; la pétition de J. C. Robinson et Dougald McKenzie, de la congrégation de l'église Knox, Tiverton; la pétition de S. Burwash et autres, de la congrégation de l'église méthodiste de Port-Elgin; et la pétition du révérend R. Mercer et Lyttle Spears, de l'église méthodiste de Tobermory, tous de l'Ontario.

Par M. Morphy,—la pétition de Jean M. McIntosh et A. C. Rust, du cercle des *King's Daughters* de l'église Knox, Stratford, Ontario.

Par M. Armstrong,—la pétition de Thomas Simpson, reeve, et George V. Wyant, commis, du conseil municipal du township de Enniskillen, Ontario.

Par M. Macdonald,—la pétition de John Mallett et George Brown, de la congrégation presbytérienne de New-Glasgow, N.-E.

Par M. Wilson (Wentworth),—la pétition de Mabel Standell, de la loge No 4, J.O.G.T., *Pride of Dundas*; la pétition de J. P. Bridgman, de la *Fifty Methodist Sunday School,* de Winona; la pétition de A. L. Bonham et Mme G. W. Bonham, de la *Ladies' Aid* de Zion-Hill, Jerseyville; la pétition de William Wang et W. T. Howell, du bureau des syndics de Zion-Hill; la pétition de Agnes E. Carpenter et Sanford K. Bonham, de la ligue Epworth de Zion-Hill; la pétition de Stephens Moffatt, reeve, et Wm Wood, commis, du conseil municipal du township de Beverly; la pétition de George Rowland et John Lawson, de la congrégation de West-Flamboro; la pétition de Thomas W. Wannop et A. G. Burgess, de la ligue Epworth de C.E., de l'église méthodiste de Rockton; la pétition de A. N. Lambshead et Margaret Schofield, de la ligue Epworth de l'église méthodiste de East-Plains; la pétition de Adrien B. Smith et J. G. Scroggie, de la *Sunday School* méthodiste de Troy; la pétition de Howard L. Knox et Harvey H. Summerhays, de la *Sabbath School* méthodiste de Synden; la pétition Howard L. Knox et Harvey H. Summerhays, des *United Young People's Societies* de Synden; la pétition de J. J. Hendry et autres de la *Adult Bible Class* de la *Sunday Class* méthodiste de Dundas; la pétition de R. A. Thompson, de la *Sabbath School* presbytérienne de Lynden; la pétition de G. E. Hilbreth et Mlle Ella Twedle, de la *Twedleside Sunday School* du township de Saltfleet; la pétition du révérend R. A. Tracey, pasteur, de l'église méthodiste de Waterdown; la pétition du révérend Willmott D. Clark et Wm Twedle, de l'église méthodiste de Tapleytown; la pétition de Henry S. Fiddes et W. J. Patterson, du circuit Sheffield, de l'église méthodiste; la pétition de John Bell et Austin E. Smuck, du *Wentworth County Executive of One Hundred Committee*; la pétition de Alpheus Mount et Archibald Campbell, de l'église baptiste de Flamboro-Est; la pétition de F. A. Nelson et R. W. Karch, du Victoria

Council R. T. of T. de Dundas; la pétition de Elwood Howell et Gelon H. Swartz, de l'église méthodiste de Jerseyville; la pétition de Evelyn Mark et P. O. Van Sickle, de la ligue Epworth de Trinity; la pétition de Vernon Smith et Eugene G. Chambers, de la ligue Epworth de l'église méthodiste de Troy; la pétition de W. J. Patterson et Eliza Plaston, de la *Sunday School* de l'église méthodiste de Rockton; la pétition de Mlle Edith M. Ferris et Mme George Edworthy, de la *Oak Women's Institute* de Capetown; la pétition du révérend George Rowland et Andrew Black, de la congrégation presbytérienne de Lynden; la pétition du révérend B. Eyre, B.A., B.D., et E. Hilborn, de l'église méthodiste de Freelton; la pétition de A. W. Shepperson, de l'église méthodiste de Lynden; et la pétition de Wm H. Hildreth et Ernest Twedle, de la *Sunday School* de Topleytown du township de Saltfleet, tous de l'Ontario.

Par M. Graham,—la pétition de Mme G. F. Cardiff et autres, de la *Women's Institute* de la Vallée-Bonnechère, Renfrew; et la pétition de John D. Scott et Robert W. Matthews, de l'église baptiste de White-Lake, tous de l'Ontario.

Par M. Cash,—la pétition de James E. Peake, maire et William Horsfield, secrétaire, de Yorkton, Saskatchewan.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

De Alexander Forrest et Percy Gillies, Eden; de Wilfrid Pocock, Wingham; de W. H. Gurney et P. H. Deans, Wingham; de T. A. Bell et Edwin Doan, Molesworth; de A. McKee et Robert McKay, Ethel; du révérend David Wren, Brussels; de Jane Edwards et Lorma Ashton, Gorrie; de E. Reynold et W. L. Pringle, Wingham; du révérend Crawford Tate, Bluevale; du révérend Crawford Tate, Bluevale; de W. H. Gregg et John E. Cathers, Gorrie; de Elizabeth V. Chambers et Peal E., Bateman, Ethel; de J. A. Bryans, Fordwich; du révérend G. J. Kerr, et W. H. Gregg, Gorrie et Orange Hill; du révérend D. Balfour, Janetville; de William S. Cobbledick, Port-Hope; du révérend William Higgs et George E. Bumhaw, Millbrook; de R. M. Brown et George J. Northcote, Zion, Eldad et Hampton; de Hubert Gardiner, Mount Pleasant; de Frederick Souch et S. R. Caldwell, Newtonville; de Samuel Bryson et Elsie J. Mercer, Kendal; de John W. Berry et H. G. Seymour; du révérend H. Wilkinson et James A. Werry, Burketon, Enfield et Enniskillen; de Olga Ferguson et A. R. Ferguson, Blackstock; du révérend R. A. Delve et W. R. Courtice, Courtice; de Z. Peters et Thomas Barrie, Canton; de J. D. Godfrey et Arol O'Neil, Georgetown; de J. D. Godfrey et Arol McNeil, Georgeton; du révérend W. E. S. James et R. A. Flemming, Munns; du révérend W. K. Allen et James Simpson, Nassagaweya Township; de T. W. Shepherd, Appleby; de Herbert Brown, de Harry E. Blessinger, Plains et Appleby; du révérend W. K. Allen et W. J. Akins, Nessagaweya Township; de A. J. Harris et Charles A. Prudham, Kilbridge; de Alfred Matthews, Burlington; de Alfred G. Green et J. W. Kennedy, Georgetown; de H. Burnham et W. T. Rogers, Brockville; du révérend P. L. Richardson et D. M. Spaidal, Brockville; de madame George E. Judson et madame G. W. Beach, Athens; de J. S. Copland et G. E. Johnston, Brockville; du révérend A. E. Kelly, Brockville; de Laura A. Jordan, Mallorytown; de William M. Scott et Russell Dempsey, Russell; de John Ferguson et Vance Allen, Osgoode; de Janie Racher et Emily Morris, Petrolia; de Frank Johnston, Shetland; du révérend F. Smith, de Oil-Springs, Oil-City et St.-Johns; de madame W. A. MacMonagle et madame James Cullen, Woodstock; de George Forbes et E. G. Warren, Embro; de W. K. Shearer, Drumbo; de Thomas Lee et William Browning, Lavant; de Jno. F. Hanly et James E. Lindsay, Almonte; du révérend A. P. H. King, Almonte; de madame John Lowry, Cedar-Hill; de William Millar, Elphin; de A. H. Edwards, Carleton-Place; du révérend A. J. McMullen et William Millar, Elphin; de Jno. Elliott et R. A. Snedden, Pakenham; de A. H. Scott, M.A., et J. P. McLennan, Perth; de madame Robert Ferguson et madame Thomas Campbell, Beatties, tous de l'Ontario; et du révérend P. R. Hayward, Fairville, province de Nouveau-Brunswick; demandant qu'une loi soit adoptée à l'effet

de prohiber en Canada la fabrication et l'importation des liqueurs enivrantes, comme boissons, comme aussi l'expédition, la livraison et la réception de ces liqueurs dans toute province ou région dans lesquelles est prohibée la vente de ces liqueurs comme breuvage.

De F. C. Laberge, président, et de G. Monet, secrétaire; pour une charte sous le nom de Alliance Nationale.

M. Cochrane, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 23 avril 1917,—Copie de l'arrêté du conseil récemment adopté aux fins d'élever les taux de péage sur le pont Victoria, Montréal, et aussi copie de toutes pétitions, télégrammes, lettres et autres documents concernant la dite augmentation. (Document de la session No 117.)

Aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 23 avril 1917,—Copie de toutes lettres, télégrammes, pétitions et autres documents concernant la substitution du nom de Luceville donné à la station de l'Intercolonial à Saint-Luce, comté de Rimouski, province de Québec. (Document de la session No 118.)

M. Reid, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 31 janvier 1917,—Copie de toutes les pièces justificatives, de toute la correspondance, etc., concernant les réparations faites au quai de Beaver-Harbour, comté de Halifax, au cours des quatre dernières années. (Document de la session No. 119.)

Aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 31 janvier 1917,—Copie de toute la correspondance, des pièces justificatives, etc., concernant les réparations au quai de Harrigan-Cove, comté de Halifax, en 1914-15, sous la direction du contremaître James McDonald. (Document de la session No 120.)

Aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 19 avril 1916,—Copie de tous télégrammes, lettres, requêtes et correspondance échangées entre le gouvernement, son ingénieur de district et toute autre personne, en ce qui concerne la construction, les réparations ou l'achat des quais aux endroits suivants: Ile-Perrot-Sud, église du village de l'Ile-Perrot, village de Vaudreuil, Pointe-Cavagnole, Hudson, Rigaud, Graham, Pointe-Fortune et Ile-Perrot-Nord;—aussi, copie de tous les devis et rapports déjà fournis à la suite de la demande de production de documents avant et depuis 1904;—aussi, relevé des sommes payées pour construction et réparations, avec mention des personnes à qui ces sommes ont été payées. (Document de la session No. 122.)

Aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 19 avril 1916,—Copie de tous télégrammes, lettres, requêtes et correspondance, échangés entre le gouvernement, son ingénieur résidant, et toute autre personne au sujet du dragage exécuté aux endroits suivants: Sainte-Anne de Bellevue, Pointe-Fortune, chenal de la rivière Ottawa entre l'Ile-au-Foin et l'Ile-Paquin, le chenal Graham, le chenal Rigaud, le chemin de Hudson-Heights, Hudson, Como, Pointe-Cavagnole, le chenal au village de Vaudreuil, le chenal de la Baie-Dorion, église de l'Ile-Perrot, quai de l'Ile-Perrot-Sud et quai de l'Ile-Perrot-Nord;—aussi, relevé des sommes payées aux différentes personnes, compagnies, etc., qui ont exécuté ces travaux, avec dates, etc.;—aussi, copie des estimations déjà produites, le tout depuis 1904. (Document de la session No 123.)

Aussi,—Réponse supplémentaire à un ordre de cette Chambre, en date du 16 février 1916,—Etat indiquant,—

1. Quels montants ont été dépensés à titre de subventions de chemins de fer en Canada en 1912, 1913, 1914 et 1915;

2. Quels sont les montants dépensés dans chaque province, et les noms des lignes subventionnées;

3. Quels montants ont été dépensés pour la construction de chemins de fer de l'Etat, au cours des années susdites;

4. Quel montant a été dépensé dans chaque province et le nom de la ligne ferrée pour laquelle cette dépense a été faite;

5. Quels montants ont été dépensés pour l'amélioration des ports et rivières en Canada pendant les années susdites;

6. Quels montants ont été dépensés dans chaque province, et les endroits où ces montants ont été dépensés;

7. Quels montants ont été dépensés pour la construction de quais publics et de brise-lames et pour dragage dans Cap-Breton-Nord et Victoria, au cours des années 1905 à 1911, inclusivement, y compris la dépense pour les chemins de fer de l'Etat;

8. Quels montants ont été dépensés pour les mêmes objets dans le dit comté, au cours des années 1912, 1913, 1914 et 1915. (Document de la session No 121.)

Aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 16 février 1916,—Copie de toutes lettres, requêtes, correspondance, télégrammes et rapports échangés entre le gouvernement, ses ingénieurs de district et résidant et toutes autres personnes, concernant la construction et réparations faites aux quais plus bas nommés, depuis 1904; ainsi que copie de tous états, rapports déjà produits à ma demande des argents payés pour telles constructions et réparations, et à qui ils ont été payés; le quai de l'île Perrot, nord, sud et de l'Eglise; du village de Vaudreuil; de Pointe-Cavagnole; Hudson; Graham, Rigaud et Pointe-Fortune. (Document de la session No 122a.)

Aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 3 mai 1916,—Copie de tous télégrammes, lettres, comptes, pièces de comptabilité et mémoires au sujet des réparations faites au quai à Upper-Prospect, comté de Halifax, N.-E., en 1915. (Document de la session No 124.)

Aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 3 mai 1916,—Copie de tous télégrammes, lettres, comptes, pièces de comptabilité et mémoires au sujet des réparations faites au quai à Shad-Bay, comté de Halifax, N.-E., en 1915. (Document de la session No 125.)

Aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 1er février 1917,—Copie de toute la correspondance en la possession du ministère des Travaux publics, de date postérieure à septembre 1911., se rapportant à la dépense de deniers votés à la dernière session pour améliorations dans le havre de Tracadie, comté d'Antigonish, y compris copie de toutes les lettres écrites sur le même sujet au ministre des Travaux publics, ou à l'un ou l'autre des autres ministres par M. G. A. R. Rollings. (Document de la session No 126.)

Aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 3 février 1917,—Copie de toutes les lettres, télégrammes, rapports ou autres documents reçus par le gouvernement pendant les années 1915 et 1916, concernant les réparations requises au brise-lames de Souris, I.-P.-E. (Document de la session No 127.)

Aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 1er février 1917,—Copie de toute la correspondance en la possession du ministère des Travaux publics, de date postérieure à septembre 1911, se rapportant au prolongement du brise-lames à Breen's-Point, dans le comté d'Antigonish. (Document de la session No 128.)

Aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 16 février 1916,—Copie de toutes lettres, requêtes, correspondance, télégrammes et rapports échangés entre le gouvernement, ses ingénieurs de district et résidant et toutes autres personnes, concernant les travaux de dragage faits aux endroits dénommés plus bas, ainsi que le montant des argents payés à diverses personnes, compagnies, etc., pour tels travaux, la date, etc. Aussi, copie des états déjà produits à ma demande, et le tout depuis 1904:—au quai de l'Ile-Perrot, nord, sud et de l'Eglise; dans la baie de Dorion (chenal; au village de Vaudreuil (chenal); à Pointe-Cavagnole; à Como; à Hudson; à Hudson-Heights (chenal); à Graham (chenal); dans la rivière Rigaud (chenal);

dans la rivière Ottawa; îles aux Poires (chenal); à Pointe-Fortune et à Sainte-Anne de Bellevue (chenal). (Document de la session No 123a.)

Aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 31 janvier 1917,—Copie de toute la correspondance, de toutes les pièces justificatives, etc., concernant la construction du quai de Mushaboom-Harbour, comté de Halifax, en 1913. (Document de la session No 129.)

Aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 31 janvier 1917,—Relevé faisant connaître toutes les dépenses faites depuis le 31 mars 1916, par le ministère des Travaux publics, dans les différentes provinces du Canada, mentionnant le nom de l'entreprise, la somme qui y a été dépensée jusqu'ici et l'estimation de la dépense totale à encourir pour chacune d'elles. (Document de la session No 130.)

Aussi, Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 31 janvier 1917,—Copie de toute la correspondance, des pièces justificatives, etc., concernant la construction du quai ouest à Port-Dufferin, comté de Halifax, en 1913-14. (Document de la session No 131.)

Aussi, Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 31 janvier 1917,—Copie de toute correspondance, pièces justificatives, etc., concernant les réparations au quai de l'est de Port-Dufferin, comté de Halifax, en 1915. (Document de la session No 132.)

Aussi, Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 31 janvier 1917,—Copie de toute la correspondance, de toutes les pièces justificatives, etc., se rapportant à la construction d'un quai à Ecum-Secum-Ouest, comté de Halifax. (Document de la session, No 133.)

Aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 27 mars 1916,—Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres, etc., se rapportant en quelque manière au dragage à Margaree-Harbour, comté d'Inverness, N.-E., en 1913-14-15 et 16. (Document de la session No 134.)

Et aussi,—Copie du décret du conseil No 1142, daté le 24 avril 1917, édicté sous l'empire de la Loi des Mesures de guerre, 1914, établissant des règlements en vertu desquels les navires britanniques, inscrits sur les registres maritimes du Canada, ou en voie de construction pour des armateurs appartenant à des pays neutres peuvent, jusqu'à nouvel ordre, être réquisitionnés par Sa Majesté pour le transport de provisions alimentaires, etc., ou pour toute autre fin que ce soit; et révoquant les décrets du conseil No 2923, du 24 novembre 1916, et No 915, du 31 mars 1917, touchant le même objet. Aussi, Copie certifiée d'un rapport du comité du Conseil privé, approuvé par Son Excellence le Gouverneur général le 30 janvier 1917, touchant l'exercice par le gouvernement de Sa Majesté du pouvoir de réquisitionner en ce qui regarde les vaisseaux canadiens. (Document de la session No 135.)

L'ordre du jour appelle la troisième lecture du bill (No 8) constituant en corporation l'Evêque de *Mackenzie-River*.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu que le bill passe.

Ordonné que le greffier porte le dit bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour délibérer de nouveau sur le bill (No 14) concernant la compagnie dite *The Grain Growers' Grain Company, Limited*, et portant autorisation de changer son nom en celui de *United Grain Growers, Limited*, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Rainville fait rapport que le comité a fait de nouveau progrès et lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à la prochaine séance, la Chambre se forme en comité général pour délibérer de nouveau sur le dit bill.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 41) concernant la compagnie dite *Grand Trunk Pacific Branch Lines Company.*

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 40) constituant en corporation la Société des Artisans Canadiens-Français.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

Sur motion de M. Boulay, secondé par M. Bellemare,

Ordonné qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Combien d'Américains se sont enrôlés dans les régiments canadiens depuis le commencement de la guerre.

2. Combien d'hommes natifs des Iles-britanniques se sont également enrôlés au Canada depuis le premier août 1914.

Sur motion de M. Buchanan, secondé par M. Turriff,

Ordonné qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Quel est le nombre total d'hommes qui ont offert de s'enrôler pour service outremer dans toutes les unités de la force expéditionnaire, depuis le commencement de la guerre.

2. Combien d'entre eux ont été acceptés et combien refusés.

3. Si de nouveaux règlements ont été adoptés en ce qui regarde l'examen médical des hommes qui offrent de s'enrôler.

4. Et s'il en est ainsi, quelle est la proportion des refusés, depuis l'existence de ces nouveaux règlements, comparée au nombre des refusés avant l'adoption de ces règlements.

Sur motion de M. Sinclair, secondé de M. Maclean (Halifax),

Ordonné qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de tous les rapports, la correspondance, les recommandations et autres documents, en la possession du ministère de la Marine et des Pêcheries, en ce qui concerne la Station de sauvetage à Whitehead, N.-E., depuis le 15 octobre 1911, y compris tous les rapports, copie des témoignages et autres documents, s'il y a, se rapportant à une enquête au sujet de la perte de vies lors du naufrage de la drague *Cape-Breton.*

Sur motion de M. Gauvreau, pour M. Lanctôt, secondé par M. Turriff,

Ordonné qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de tous documents, correspondance, lettres, messages télégraphiques, mémoires, rapports, etc., échangés entre le Sergent d'Armes de la Chambre des Communes et l'honorable Albert Sévigny, entre le Sergent d'Armes et le département de la Justice, et entre le département de la Justice et l'honorable Albert Sévigny, ayant rapport à certains effets mobiliers et objets divers garnissant ou ornant les appartements de l'Orateur; aussi, copie de tous comptes, reçus de compagnies de messageries, connaissements, comptes pour frais de transport et voiturage, etc., concernant les dits effets et objets.

Sur motion de M. Pugsley, pour M. Lemieux, secondé par M. Graham,

Ordonné qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de tous documents, archives, etc., en ce qui concerne le renvoi par le gouvernement fédéral à un tribunal d'interprétation des questions qui se rapportent au droit exclusif de pêche dans les eaux de marée, en la province de Québec.

Sur motion de M. Sinclair, secondé par M. Maclean (Halifax),
Ordonné qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de toute correspondance dans le ministère des Travaux publics, à dater du 1er septembre 1915, concernant les quais, brise-lames et autres travaux publics dans le comté de Guysboro, N.-E.

Sur motion de M. Sinclair, secondé par M. Clark (Red-Deer),
Ordonné qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de toute correspondance en la possession du ministère des Travaux publics, de date postérieure au 1er septembre 1915, se rapportant aux quais, brise-lames et autres travaux publics situés dans le comté d'Antigonish, N.-E.

Sur motion de M. Pardee, pour M. Boyer, secondé par M. Turriff,
Ordonné qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de toutes lettres, pétitions, correspondance, télégrammes et rapports échangés entre le gouvernement, l'ingénieur local du district et toutes autres personnes, concernant les travaux de dragage exécutés aux endroits nommés ci-dessous; aussi, relevé du montant d'argent payé à diverses personnes ou compagnies, etc., pour ces travaux; aussi, copie de tous les relevés déjà présentés à ma demande, depuis 1904: quai de l'île-Perrot, au nord et au sud; Eglise de l'île-Perrot; chenal de la baie Dorion; chenal du village de Vaudreuil; Pointe-Cavagnole; Como; chenal à Hudson-Heights; chenal Graham; chenal de la rivière Rigaud; chenal des îles aux Poires, rivière Ottawa; Pointe-Fortune, et chenal de Sainte-Anne de Bellevue.

Sur motion de M. Pardee, pour M. Boyer, secondé par M. Turriff,
Ordonné qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de tous documents, lettres, requêtes, correspondance et télégrammes échangés entre le gouvernement, son ingénieur de district et toutes autres personnes, en ce qui concerne soit la construction, soit les réparations, soit l'acquisition des quais aux endroits suivants: Ile-Perrot-Sud, l'Eglise du village de l'Ile-Perrot, le village de Vaudreuil, Pointe-Cavagnole, Hudson, Rigaud, Graham, Pointe-Fortune et Ile-Perrot-Nord; aussi, copie de tous les devis et rapports déjà produits à ma demande, sur le même sujet, avant et depuis 1904; un relevé des sommes payées pour telles constructions ou réparations, et des noms des personnes à qui ces sommes ont été payées.

Sur motion de M. Pardee, pour M. Boyer, secondé par M. Turriff,
Ordonné qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de toutes lettres, pétitions, correspondance et télégrammes échangés entre le gouvernement, son ingénieur local et toutes autres personnes, concernant les travaux de dragage faits aux endroits suivants: Sainte-Anne de Bellevue, Pointe-Fortune, chenal de la rivière Ottawa entre l'île au Foin et l'île Paquin, chenal Graham, chenal de Rigaud, chenal de Hudson-Heights, Eglise de l'Ile-Perrot, quai de l'Ile-Perrot-Sud et quai de l'Ile-Perrot-Nord; aussi, relevé des montants payés à diverses personnes, compagnies, etc., pour ces travaux, avec la date des paiements; aussi, copie des estimations déjà produites à ma demande au sujet des dits travaux, depuis 1904.

Sur motion de M. Pardee, pour M. Boyer, secondé par M. Turriff,
Ordonné qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de tous documents, lettres, requêtes, correspondance, télégrammes et rapports échangés entre le gouvernement, les ingénieurs de district et toutes autres personnes, en ce qui concerne la construction et les réparations des quais ci-dessous mentionnés, depuis 1904, et de tous les rapports et données déjà produits à ma demande de documents antérieurs à 1904; avec relevé des sommes payées pour les travaux de construction et réparation; et des personnes à qui ces sommes ont été payées; savoir: les quais à l'Ile-Perrot-Nord, Ile-Perrot-Sud, Eglise du village de l'Ile-Perrot, village de Vaudreuil, Pointe-Cavagnole, Hudson, Graham, Rigaud et Pointe-Fortune.

Sur motion de M. Macdonald, secondé par M. Marcil (Bonaventure),

Ordonné qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de tous les documents lettres, télégrammes, etc., se rapportant au bureau de poste de Stellarton, comté de Pictou, ou tout changement effectué ou projeté concernant le maître de poste à cet endroit.

Sur motion de M. Macdonald, secondé par M. Marcil (Bonaventure),

Ordonné qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de tous les documents lettres, télégrammes, etc., se rapportant à la publication du périodique dit *Canadian Government Railway Employees Magazine*, avec relevé faisant connaître quels en sont la circulation, le coût de production, les recettes et le nombre de personnes qui y sont employées, comme aussi les sommes reçues par ces dernières en quelque capacité que ce soit, à même les revenus de ces voies ferrées.

Sur motion de M. Kyte, secondé par M. Mackenzie,

Ordonné qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence, le Gouverneur général, priant Son Excellence de bien vouloir faire mettre devant cette Chambre,—Copie des demandes d'un bureau de conciliation adressées au ministère du Travail par l'association provinciale des artisans (*P.W.A.*) ou ses officiers et par les ouvriers miniers unis (*U.M.W.*) de la Nouvelle-Ecosse ou ses officiers; aussi, copie de tous les documents, lettres, etc., se rapportant à cette question, ainsi que de tout autre document, décret du conseil, touchant la nomination d'une commission chargée de faire une enquête au sujet des conditions du travail et autres s'y rattachant, dans le comté de Cap-Breton.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil privé du Roi.

Sur motion de M. Macdonald, secondé par M. Marcil (Bonaventure),

Ordonné qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, etc., se rapportant à l'achat d'un terrain à Vancouver, C.-B., pour les fins d'un arsenal, depuis le 1er janvier 1913.

M. Turriff propose, secondé par M. Pardee,—Que, de l'avis de cette Chambre, il est nécessaire de faire adopter une mesure législative pourvoyant à ce que les membres de la Chambre des Communes soient élus d'après le mode de la représentation proportionnelle.

Et un débat s'ensuivant;

Sur motion de M. Copp, secondé par M. Maclean (Halifax),

Ordonné que le débat soit ajourné.

Sur motion de M. Schaffner, secondé par M. Edwards,

Résolu,—Que cette Chambre croit que l'on devrait profiter de la première occasion favorable pour s'efforcer de faire lever l'embargo sur le bétail canadien exporté aux Iles-britanniques.

M. Maclean (Halifax), propose, secondé par M. Macdonald,—Que de l'avis de cette Chambre, aucune autre nomination ne devrait être faite au Sénat du Canada jusqu'après les prochaines élections fédérales.

Et un débat s'ensuivant;

Et la question étant posée sur la motion, elle est résolue dans la négative.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à dix heures et vingt minutes p.m., elle s'ajourne à demain.

Mardi, 1 mai 1917.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau:—

Par M. Murphy,—la pétition de John Sheriffs de l'église baptiste de Rockland, Ontario.

Par M. Henderson,—la pétition de E. Moore et Frank Pearen, de l'Alliance de Tempérance du comté de Halton, Ontario.

Par M. Hanna,—la pétition de Mme Charles Millar et Mme James Beveridge, de la *Women's Missionary Society* de l'église Bethel, Oliver's-Ferry, Ontario.

Par M. Clark (Bruce),—la pétition du révérend W. Johnston, pasteur et autres des églises presbytériennes de Shallow-Lake, Hepworth et Skipness; la pétition de Miron Jerome et Kenneth F. French, de la *Sunday School* méthodiste de Mount-Hope, du township de Glenford, tous de l'Ontario.

Par M. Glass,—la pétition de Alfred T. Pattison et Alfred E. Walden, de la *Sunday School* Wesley de London T.P.; la pétition de J. W. Herbert et autres du circuit Willburn, de la *London Conference*; la pétition de Roderick D. Grieve et Agnes McEwen, de la société littéraire de Vanneck; la pétition de Eva Birrell, de la *Sunday School,* de Silvain, township de London; la pétition de Clarence Ward et Myron Linton, de la ligue Epworth de l'église méthodiste Bethel du circuit Cairngarn; la pétition de Edith R. Shore et Jean Charlton, de la Croix-Rouge de Ilderton, du township de London; la pétition de Chester Hutchison et J. H. McRae, de la congrégation de l'église presbytérienne de Ilderton; la pétition de W. H.Moss et E. Dawson, de la *Sunday School* méthodiste de Ebenezer du circuit Brayouston; la pétition de J. E. Butler, de la *Sabbath School* méthodiste Ilderton de Brayouston; la pétition de W. E. Snowden et Thomas Snowden, de la *Sunday School* de Maple-Grove; la pétition de Elie L. Anderson et Samuel Sutton, de la congrégation méthodiste de la rue North du circuit Westminster; la pétition de Mme S. Sutton et Mme C. J. Donnelly, de la *Women's Missionary Society* de l'église méthodiste de la rue North, circuit Westminster; la pétition du révérend John Trickey, pasteur, et Mme Alexander Currie, de l'église baptiste de William-East; la pétition de Edna M. Reid et Nellie Charlton de la *Sabbath School* de l'église presbytérienne de Ilderton; la pétition de Ainley R. Baker, de la *Sunday School* méthodiste Littlewood, de Delaware et Westminster; la pétition de T. E. Sawyer et A. L. Hodgins, des congrégations du circuit méthodiste de Ilderton; la pétition de J. W. M. Crawford et Walter S. Laidlaw, de la 1re église presbytérienne de Westminster, presbytériat de London; la pétition de Wm B. Nichols et R. F. Baty, de la *Sunday School* de la 1re église presbytérienne de Westminster; la pétition de Mme James McNair et Edna E. Oliver, de la Société de la Croix-Rouge de Vanneck; la pétition de Mme G. Milne et Elsie Robson, de la *Woman's Missionary Society* de l'église presbytérienne, Vanneck; la pétition E. S. Hunt et Hubert Sutton, de la *Sunday School* méthodiste de la rue North, circuit Westminster, conférence de London; la pétition de George Milne et Wm A. Caverhill, de l'*English Settlemen* de l'église presbytérienne de Vanneck; la pétition de Wm A. Caverhill et Nita Telfer, de l'*English Settlement* de la *Sunday School* presbytérienne de Vanneck; la pétition de R. Hedley et Mme Winnie Campbell, de la *Young People's Missionary Society* de l'*English Settlement* de l'église presbytérienne, presbytériat de London; et la pétition de Heber Sutton et Murray Scott, de la ligue Epworth de la rue York du circuit Westminster, Conférence de London, tous de l'Ontario.

Par M. Nesbitt,—la pétition de Hiram James Perrin de l'Ethonia méthodiste de la ligue Epworth; et la pétition de Wm G. Fahrner, de l'école méthodiste de Drumbo, tous de l'Ontario.

Par M. Bennett (Simcoe),—la pétition de Agnes M. Rankin et C. E. Robins, de la branche Wyebridge de la *Woman's Institute,* Ontario.

Par M. Maclean (York),—la pétition de W. A. Bucroft et Evelyn H. Vaughn, de la *Morningside Young People's Christian Endeavor Society* de Swansea; la pétition de Marquis L. Woodley, de la *Sunday School* de Swansea; et la pétition de J. A. Bathgate, de l'église baptiste de York-Mills, tous de l'Ontario.

Par M. Armstrong (York),—la pétition de J. M. Walton, de la grande division de l'*Ontario Sons of Temperance* d'Aurora; la pétition du révérend T. W. Leggott et H. D. Ramsden, de la congrégation méthodiste de Mount-Albert; la pétition de Ross Fairnbarn et Frederick Weddel, de la *Sabbath School* méthodiste de Queensville; la pétition de Thomas Boden et Wm T. Lloyd, du conseil des R. T. of T., No 259, du village de Mount-Albert; la pétition de Martin N. Rose et autres, de la *Sunday School* méthodiste de Queensville, *Men's Bible Class*; la pétition de J. H. Beynon et R. H. Brown, de la *Sunday School* de Temperanceville; la pétition du révérend H. P. Fletcher et Jessie Connell, de la *Christian Church* de Keswick; la pétition du révérend T. W. Leggott et Nathan Oldham, de la congrégation de l'église méthodiste de Hartman; la pétition de George Norman, de la congrégation de l'église baptiste de Bethel King; la pétition de Frank P. Graham et Elroy Starr, de la *Sunday School* méthodiste de l'église Wesley, Vandorf; la pétition de J. A. Cole et Wm King, de la *Sunday School* méthodiste de Ravenshoe, du circuit de Queensville; la pétition de James Lawson et Wm T. Lloyd, de la *Sunday School* méthodiste de Mount-Albert; la pétition de Peter Grunt et John H. King, de l'église méthodiste de Sutton-Ouest; la pétition de Myrtle Dike et Cheseley Oldham, de la *Sunday School* de Mount-Albert; la pétition de Allen Treakes et H. D. Ramsden, de la *Bible Class* de l'église méthodiste de Mount-Albert; la pétition de John Mitchell et A. Baker, de l'église presbytérienne du Canada, Vivian; la pétition de H. F. Thomas et B. Ross, de l'église presbytérienne St. Andrews, New-Market; la pétition de H. E. Payne, du circuit méthodiste Lemonville, circuit de la conférence de Toronto; la pétition de Thomas Stickwood et W. T. Tansley, de l'église méthodiste Hope de Hope, circuit de Holland Landing; la pétition du révérend George Daniel, pasteur et John Hamer, de l'église méthodiste de Aurora, tous de l'Ontario.

Par M. Clarke (Essex),—la pétition de Albert E. Bailey, de la *Sunday School* méthodiste de Oxley; la pétition de H. W. Reede, M.A. et George Dodson, de l'église presbytérienne St. Andrews, Camber; et la pétition de A. H. Weston et R. E. Damm, de la *Sunday School* baptiste de Essex, tous de l'Ontario.

Par M. Macdonell,—la pétition de Mary R. Gooderham, présidente et Constance M. Auden, secrétaire de l'Ordre impérial des *Daughters of the Empire and the Children of the Empire* (branche cadette).

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

Du révérend J. Smith Windsor, Wilkie; de Lois Laird and Glenn Scarlett, Florence; de W. J. Proctor, maire, et J. D. Stewart, Sarnia; de Louise Roberts, Westside; de Lilian C. McGee et Enna L. Burritt, Vandelem; du révérend John McKinnon, G. W. Collins et A. Stephens, Chatsworth et Desboro; de Robert Christie et David Grier, Holstein; de madame Richmond et madame Wightman, Blyth; de George Easterbrook et Frederick C. Coles, Brantford; de James J. Hurley, Brantford; de George A. Winter, Brantford; du révérend W. E. Baker et J. L. Barnes, Brantford; de John T. Granthom, H. N. Mulligan et Albert E. Crabb, Brantford; de Peter Hay et Duncan N. Fraser, East-Hawkesbury; du révérend Alexander F. Fokes, pasteur, et James W. Pickering, Riceville, Fournier et George-Lake; de James W. Pickering et Edna M. Peresian, Riceville; de James Taylor et G. D. Mode, Vankleek-Hill; de

James B. Morrison et Charles H. Geen, Hawkesbury; de C. A. Ferguson et J. S. McIntosh, Vankleek-Hill; de Alexander S. Kerr et William Thomas Wilkins, Kingston; de E. R. McLean, M.A., B.D., et David A. Shaw, Cook's; de H. A. Bateman et autres, Kingston; de Harold Trotter, Kingston; de E. P. Jenkins, de J. D. King, Kingston; de F. M. Clare et W. Crothers, Kingston; de F. W. Musselwhite, Kingston; de John D. Ellis et W. G. Anderson, Kingston; de P. J. Brown et George H. Mackay, Tiverton; de W. S. Daniels et C. R. Tobey, Tara; de Andrew MacNab et John R. Hunter, Underwood et Centre-Bruce; de J. C. Lenicke et W. C. Hambly, Purple-Valley; de T. E. Evans et Eva Pringle, Park-Head; de W. W. Prudham et J. P. Finkiss, Wiarton; de Martin Armstrong, Bervie-Circuit; de Miron Jerome et J. W. Kitching, Glanford; de William J. Brandon et C. C. Jones, du révérend Theo. B. Edmonds et D. E. Craig, Allenford; de John Nelson, Tiverton; de madame W. A. Begg et madame D. A. McLaren, Tiverton; de C. W. McNiven et W. M. Prudham, Wiarton; de R. W. Bright et madame C. Matthews, Wiarton; de Archibald Ross et F. R. Robertson, Glammis; du révérend E. A. De Mille et J. G. Purdy, Glammis; de D. J. McArthur et Maurice McKenzie, Tiverton; de J. C. Robinson et Dugald MacKenzie, Tiverton; de S. Burwash et autres, Port-Elgin; du révérend R. F. Mercer et Lytle Spears, Tobermory; de Jean M. McIntosh et A. C. Rust, Stratford; de Thomas Simpson et George V. Wyant, Township de Enniskillen, tous de l'Ontario; de John Mallett et George Brown, New-Glasgow, Nouvelle-Ecosse; du révérend H. A. Whaley et Edward Brockelbank, Rockhaven, Saskatchewan; de Mabel Standell, Dundas; de J. P. Bridgman, Winona; de madame A. L. Bonham et madame G. W. Bonham, Jerseyville; de William Waugh et W. T. Howell, Zion-Hill; de Agnes E. Carpenter et Sanford K. Bonham, Zion-Hill; de Stephens Moffatt et William Wood, Township de Beverly; du révérend George Rowland et John Lawson, Flamboro; de Thomas W. Wannop et A. G. Burgess, Rockton; de A. N. Lambshead et Margaret Schofield, East-Plains; de Adrian B. Smith et J. G. Scroggie, Troy; de Howard L. Knox et Harvey H. Summerhays, Lynden; de Howard L. Knox et Harvey H. Summerhays, Lynden; de J. Hendry et autres, Dundas; de D. A. Thompson, Lynden; de G. E. Hilbreth et mademoiselle Ella Twedle, Township de Saltfleet; du révérend R. A. Facey, Waterdown; du révérend Willmott D. Clark et William Tweedle, Tapleytown; de Henry S. Fiddes et W. J. Patterson, Sheffield; de John Bell et Austin E. Smuck, Wentworth; de Alpheus Mount et Archibald Campbell, East-Flamboro; de F. A. Nelson et R. W. Karch, Dundas; de Elwood Howell et Gelon H. Swartz, Jerseyville; de Evely Markle et P. O. Van Sickle, Trinity; de Vernon Smith et Eugene G. Chambers, Troy; de W. J. Patterson et H. Eliza Plastow, Rockton; de mademoiselle Edith M. Ferris et madame George Edworthy, Copetown; du révérend George Rowland et Andrew Black, Lynden; du révérend B. Eyre, B.A., B.D., et E. Hilborn, Freelton; de A. W. Shepperson, Lynden; de William H. Hildreth et Ernest Twedle, Saltfleet; de madame G. F. Cardiff et mesdames J. A. Mayhew et Annie Jamieson, Renfrew; de John D. Scott et Robert W. Matthews, White-Lake, tous de la province de l'Ontario; et de James E. Peake et William Horsfield, Yorkton, province de Saskatchewan; demandant qu'une loi soit adoptée à l'effet de prohiber en Canada la fabrication et l'importation des liqueurs enivrantes, comme boissons, comme aussi l'expédition, la livraison et la réception de ces liqueurs dans toute province ou région dans lesquelles est prohibée la vente de ces liqueurs comme breuvage.

M. Blain, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente à la Chambre, le premier rapport de ce comité, qui est comme suit:—

Votre comité a pris en considération les bills suivants, et il a décidé d'en faire rapport sans amendement, savoir:—

Bill (No 6) concernant l'*Athabaska Northern Railway Company*.

Bill (No 9) concernant la *Lachine, Jacques Cartier and Maisonneuve Railway Company*.

Bill (No 17) concernant la compagnie dite *The Western Dominion Railway Company.*

Bill (No 26) concernant la compagnie dite *Calgary and Fernie Railway Company.*

Bill (No 28) concernant la *Canadian Northern Quebec Railway Company.*

Bill (No 30) concernant la *Canadian Western Railway Company.*

Votre comité a aussi pris en considération les bills suivants, et il a décidé d'en faire rapport avec des amendements, savoir:—

Bill (No 16) ayaant pour objet de ratifier et confirmer certains contrats intervenus entre *The Vancouver, Victoria and Eastern Railway and Navigation Company* et *The Canadian Northern Pacific Railway Company.*

Bill (No 34) concernant l'*Interprovincial and James Bay Railway Company.*

Bill (No 35) concernant la compagnie dite *The Kaslo and Slocan Railway Company.*

Bill (No 36) concernant la compagnie du chemin de fer de Colonisation du Nord.

Bill (No 37) concernant *The Mount Royal Tunnel and Terminal Company, Limited.*

L'ordre du jour appelle la reprise du débat ajourné sur la question,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité des Voies et Moyens;

Et sur l'amendement à icelle;

Et le débat se continuant;

Sur motion de M. Boulay, secondé par M. Achim,
Ordonné que le débat soit ajourné.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à onze heures et vingt minutes p.m., elle s'ajourne à demain à trois heures p.m.

Mecredi, 2 mai 1917.

Prières.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau:—

Par M. Middlebro,—la pétition de M. Beckett, de la *Sunday School* de Bethesda, du township de Saint-Vincent, comté de Grey, Ontario.

Par M. Clarke (Essex),—la pétition de W. J. Taylor et W. Rawlins, de la *Sunday School* méthodiste de North-Ridge; la pétition de Charles L. Mooney et Loyd Bowman, de la *Sunday School,* de Hillman, circuit Mersea; la pétition de C. G. Elliott et A. E. Millson, de la congrégation de l'église méthodiste de Camber; la pétition de Frances A. Holton et Jane O. Burgess, de la W.C.T.U., de Leamington; la pétition de A. M. Cady et Wilson Peterson, de la *Sunday School* de Salem; la pétition de Thomas Herniman et autres, de l'église méthodiste de Oxler; la pétition de E. J. Tofflemire, de l'église baptiste de Colchester, township de Colchester-Sud; la pétition de W. W. Trimble et Glen Kemp, de la *Men's Brotherhood* de Amherstburg; et la pétition de Mme S. A. Pomeroy, de la *Ladies' Guild* de Scudder, Ile Pelée, tous de l'Ontario.

Par M. Sutherland,—la pétition du révérend Joseph Jones et T. R. Mayberry, de l'église baptiste de Ingersoll; la pétition de J. F. Kaye et E. S. McClelland, du circuit méthodiste de Beachville; la pétition de Thomas R. Clarke et Frederick A. Hillier, du circuit Otterville de l'église méthodiste; la pétition de George Rooke et Archie Chandler, de la *Sunday School méthodiste* de Durham-Centre; la pétition de Manley Benson et F. E. Aldrick, de l'église méthodiste de Tilsonburg; la pétition de Freeman Elliott et Blanche Wills, de la *Young People's Union* de l'église baptiste, Ingersoll; la pétition de Harry H. McGee et A. E. Bishop, de la *Sunday School* presbytérienne de Norwich; la pétition de Emerson Lazenby, de l'église méthodiste de Eastwood; la pétition de A. C. Young et Harvey Moulton, de la *Baraca (Men's) Bible Class* de l'église baptiste de Ingersoll; la pétition de Anna Harrison et Moneta Dickout, de la W.C.T.U., de Salford; la pétition du révérend T. W. Blatchford, pasteur, et John W. Hopkins, des églises de Brownsville et Delmer, circuit Brownsville, méthodiste; la pétition de Bert L. Siple, de la *Sunday School* méthodiste de Curries, du circuit centre d'Oxford; la pétition de G. J. L. Langford et V. W. Hartnett, de la *Bible School* baptiste de Ingersoll; de Wm C. Smith et Emerson E. Chant, de la *Sunday School* méthodiste de Burgessville; la pétition de Peter Hughes et Mildred Kneal, de la *Sunday School* méthodiste de Salem; la pétition de J. S. Ross, D.D. et Henry Hartley, de l'église méthodiste de Norwich; la pétition du révérend R. M. Cunningham, pasteur, et R. W. Hawkins, de l'église baptiste de Brownsville; la pétition de Annie C. Forden, de la ligue Epworth de Beachville; la pétition du révérend W. C. Pearce et Mlle W. C. Canfield, de l'église baptiste de Beachville; la pétition de Faith G. L. Langford et Leila Comfoote, de la classe Mizpah de la *Sunday School* baptiste de Ingersoll; la pétition de James H. Rush et F. E. Aldrich, de la *Sunday School* de l'église St. Paul de Tilsonburg; la pétition du révérend Thomas Doolittle, pasteur, et J. H. Frain, de la congrégation baptiste de Norwich; la pétition de Wm Pearce et W. A. Allin, de l'église Zion de Ostrander; la pétition de E. E. Hammer et Oscar C. Powers, de la *Sunday School* baptiste de Norwich; et la pétition de John Kaar et John Clarke, de la *Sabbath School* baptiste de Brownsville, tous de l'Ontario.

Par M. Steele,—la pétition de Mlle Florence Mills, de la ligue Epworth de Woodham; la pétition de Mme R. H. Pomeroy, de la W.C.T.U. de Fullartton; et la pétition de James Pringle et Kate A. Jameson, de la ligue Epworth de Cooper du circuit de Woodham, tous de l'Ontario.

Par M. Henderson,—la pétition de Herbert Featherstone Conover du township de Trafalgar, comté de Halton, province de l'Ontario, époux légitime de Larilla A. Conover, de lieux inconnus.

Par M. Pardee,—la pétition de Edward Curran et J. J. Jarvis, du *Farmers' Club* de Moore-Centre, Ontario.

Par M. Cockshutt,—la pétition de J. M. Crumback, de l'église méthodiste de Oakland.

Par M. Hanna,—la pétition de Mme Laura Arnold et M. Helen Scott, de la loge *Chimes Rebekah* de Smith's-Falls, Ontario.

Par M. Weichel,—la pétition de B. A. Murch et E. C. Ratz, de l'*Adult Bible Class* de la *Sunday School* de l'Union Wellesley; la pétition de Allen A. Ely et J. F. Hansburger, de la congrégation méthodiste Trinité de Kitchener; la pétition de W. W. Shantz, de l'église Emmanuel évangélique de Waterloo; la pétition de J. P. Hanch, pasteur de l'église évangélique Zion de Kitchener; la pétition de C. K. Hagedorn et A. W. Hilborn, de l'Alliance de tempérance du comté de Waterloo; la pétition de Mme R. W. Boehmer et Mme Ada Eby, de la W.C.T.U., de Kitchener; la pétition de Mlle M. L. Schmurr et Mlle L. A. Wismer, de la ligue Epworth méthodiste de Lunwood; la pétition de J. W. Newberry et J. H. Sheppard, des églises (2) congrégationnelles du circuit de Waterloo; la pétition du révérend J. Culp, pasteur et autres des congrégation des églises de Elmira et Conestogo; la pétition du révérend H. F. Schade, pasteur et Marcel Pequegnat, de la *Sunday School* baptiste de la rue Benton de Kitchener; et la pétition du révérend Marcus Scott, de l'église presbytérienne de Kitchener, tous de l'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

De John Shevieffs, Rockland; de E. Moore et Frank Pearen, comté de Hatton; de madame Charles Millar et madame James Beveridge, Oliver's-Ferry; du révérend W. Johnston, Shallow-Lake, Hepworth et Shipness; de Miron Jerome et Kenneth F. French, Mount-Hope; de Alfred T. Pattison et Alfred E. Walden, London; de J. W. Herbert et autres, London; de Roderick D. Grieve et Agnes McEwen, Vanneck; de Eva Birrell, London Township; de Clarence Ward et Myron Linton, Cairngorm; de Edith R. Shore et Jean Charlton, Ilderton-Red-Cross; de Chester Hutcheson et J. H. McRae, Ilderton; de W. H. Moss et E. Dawson, Brayanston; de J. E. Butler Brayanston; de W. E. Snowden et Thomas Snowden, Maple-Grove; du révérend Elie L. Anderson et Samuel Sutton, Westminster-Circuit; de madame S. Sutton et madame C. J. Donnelly, circuit Westminster; du révérend John Trickey et madame Alexander Currie, East-Williams; de Edna M. Reid et Nellie Charlton, Ilderton; de Ainley R. Baker, Littlewood; de T. E. Sawyer et A. L. Hodgins, Ilderton; de J. W. M. Crawford et Walter S. Laidlaw, Westminster; de William B. Nichol et R. F. Baty, Westminister; de mesdames James McNair et Edna E. Oliver, Vanneck; de mesdames G. Milne et Elsie Robsen, Vanneck; de E. S. Hunt et Hubert Sutton, London; de George Milne et William A. Caverhill, Vanneck; de William A. Caverhill et Nita Telfer, Vanneck; de R. Hedley et madame Winnie Campbell, London; de Heber Sutton et Murray Scott, London; de Hiram James Perrin, de William G. Fahrner, Drumbo; de Agnes M. Rankin et C. E. Robins, Wyebridge; du révérend T. W. Leggott et H. D. Ramsden, Mount-Albert; de J. M. Walton, Aurora; de Marquis L. Woodley, Swansea; de W. A. Beecroft et Evelyn H. Vaughan, Swansea; de J. A. Bathgate, York-Mills; de Ross Fairbarn et Frederick Weddel, Queensville; de Thomas Boden et William T. Lloyd, Mount-Albert; de Martin N. Rose, Queensville; de J. H. Beynon et R. H. Brown, Temperanceville; du révérend W. P. Fletcher et Jessie Connell, Keswick; du révérend T. W. Leggott et Nathan Oldham, Hartman; de George Norman Bethel; de Frank P. Graham et Elroy Starr, Vandorf; de J. A. Cole et William King, Ravenshoe; de James Lawson et William T. Lloyd, Mount-Albert; de Peter Grunt et John H. King, Sutton-West; de Myrtle Dike et

Chesley Oldham, Mount-Albert; de Allen et H. D. Ramsden, Mount-Albert; de John Mitchell et A. Baker, Vivian; de H. F. Thomas et B. Ross, Newmarket; de H. E. Payne, Lemonville; de Thomas Stickwood et W. T. Tansley, Hope-Holland Landing; du révérend George Daniel et John Hamer, Aurora; de Albert E. Bailey, Oxley; de H. W. Reede, M.A., et George R. Dodsen, Comber; et de A. H. Weston et R. E. Damm, de Essex, tous de la province de l'Ontario; demandant qu'une loi soit adoptée à l'effet de prohiber en Canada la fabrication et l'importation des liqueurs enivrantes, comme boissons, comme aussi l'expédition, la livraison et la réception de ces liqueurs dans toute province ou région dans lesquelles est prohibée la vente de ces liqueurs comme breuvage.

De Mary R. Goodherham, présidente, et R. Constance M. Auden, secrétaire de l'*Imperial Order of the Daughters of the Empire, and the Children of the Empire* (branche cadette); pour une charte sous le nom de l'Ordre Impérial des Filles de l'Empire.

Sir Edward Kemp, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 23 avril 1917,—Relevé faisant connaître:—

1. Quels étaient les noms, les adresses postales, les occupations antérieures et les salaires des censeurs et déchiffreurs de dépêches employés par le gouvernement à Hazel-Hill et Canso, au cours de l'année 1916;

2. Combien a coûté ce service à Canso et Hazel-Hill, du 1er août 1914 à ce jour;

3. Quelle est la dépense totale encourue de ce chef, pour toutes les stations dans la province de la Nouvelle-Ecosse, du 1er août 1914 à la présente date. (*Document de la session, No 136.*)

Aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 23 avril 1917,—Copie de tous contrats et conventions entre Sir Charles Ross, ses hoirs ou ayants cause et Sa Majesté le Roi, représenté par le ministre de la Milice et de la Défense, depuis et y compris, la convention intervenue entre les dites parties en date du 27 mars, A.D. 1902. *Document de la session, No 137.*)

Et aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 23 avril 1917,—Etat indiquant:—

1. Combien de fonctionnaires civils permanents étaient à l'emploi du ministère la Milice et de la Défense au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917;

2. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés de quelque nature que ce soit étaient au service du même ministère au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917;

3. Combien de fonctionnaires civils permanents ont été nommés par le même ministère depuis le 1er août 1914;

4. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés ont été au service de ce même ministère depuis le 1er août 1914;

5. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1911;

6. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1917;

7. Combien de fonctionnaires civils ont été nommés par le même ministère depuis le 10 octobre 1911, sous l'empire des dispositions de l'article 21 de la Loi du Service civil. (*Document de la session, No 138.*)

M. Patenaude, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 23 avril 1917,—Copie du décret du conseil et de tous les autres documents relatifs à

l'octroi à J. C. Shields et autres ou à la compagnie de messagerie *Inland Express* de l'entreprise du transport de la malle entre Ashcroft et Fort-George, C.-B. (*Document de la session, No 139.*)

Sir Thomas White, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Sommaire des rapports des compagnies d'assurance en Canada, pour l'année terminée le 31 décembre 1916. (*Document de la session, No 9.*)

Sur motion de M. Sinclair, secondé par M. Turriff,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé faisant connaître quelle somme totale a été payée par le gouvernement, depuis octobre 1911, à H. P. Duchemin, de Sydney, N.-E., pour services et débours, sous l'empire de la Loi des enquêtes publiques, ou à d'autre titre.

Sur motion de M. Hughes (King), secondé par M. Marcil (Bonaventure),

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Combien de fonctionnaires civils permanents étaient à l'emploi du ministère des Douanes au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917;

2. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés de quelque nature que ce soit étaient au service du même ministère au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917;

3. Combien de fonctionnaires civils permanents ont été nommés par le même ministère depuis le 1er août 1914;

4. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés ont été au service de ce même ministère depuis le 1er août 1914;

5. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1911;

6. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1917;

7. Combien de fonctionnaires civils ont été nommés par le même ministère depuis le 10 octobre 1911, sous l'empire des dispositions de l'article 21 de la Loi du Service civil.

Sur motion de M. Sinclair, secondé par M. Turriff,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Combien de fonctionnaires civils permanents étaient à l'emploi du ministère de la Marine et des Pêcheries au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917;

2. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés de quelque nature que ce soit étaient au service du même ministère au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917;

3. Combien de fonctionnaires civils permanents ont été nommés par le même ministère depuis le 1er août 1914;

4. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés ont été au service de ce même ministère depuis le 1er août 1914;

5. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1911;

6. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1917;

7. Combien de fonctionnaires civils ont été nommés par le même ministère depuis le 10 octobre 1911, sous l'empire des dispositions de l'article 21 de la Loi du Service civil.

Sur motion de M. Chisholm, secondé par M. Pardee,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Combien de fonctionnaires civils permanents étaient à l'emploi du ministère du Service naval au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917;

2. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés de quelque nature que ce soit étaient au service du même ministère au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917;

3. Combien de fonctionnaires civils permanents ont été nommés par le même ministère depuis le 1er août 1914;

4. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés ont été au service de ce même ministère depuis le 1er août 1914;

5. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1911;

6. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1917;

7. Combien de fonctionnaires civils ont été nommés par le même ministère depuis le 10 octobre 1911, sous l'empire des dispositions de l'article 21 de la Loi du Service civil.

Sur motion de M. Carroll, secondé par M. Kyte,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Combien de fonctionnaires civils permanents étaient à l'emploi du ministère du Travail au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917;

2. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés de quelque nature que ce soit étaient au service du même ministère au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917;

3. Combien de fonctionnaires civils permanents ont été nommés par le même ministère depuis le 1er août 1914;

4. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés ont été au service de ce même ministère depuis le 1er août 1914;

5. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1911;

6. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1917;

7. Combien de fonctionnaires civils ont été nommés par le même ministère depuis le 10 octobre 1911, sous l'empire des dispositions de l'article 21 de la Loi du Service civil.

Sur motion de M. Copp, secondé par M. Sinclair,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Combien de fonctionnaires civils permanents étaient à l'emploi du ministère des Chemins de fer et Canaux au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917;

2. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés de quelque nature que ce soit étaient au service du même ministère au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917;

3. Combien de fonctionnaires civils permanents ont été nommés par le même ministère depuis le 1er août 1914;

4. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés ont été au service de ce même ministère depuis le 1er août 1914;

5. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1911;

6. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1917;

7. Combien de fonctionnaires civils ont été nommés par le même ministère depuis le 10 octobre 1911, sous l'empire des dispositions de l'article 21 de la Loi du Service civil.

Sur motion de M. Papineau, secondé par M. Lanctôt,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Combien de fonctionnaires civils permanents étaient à l'emploi du ministère du Revenu de l'Intérieur au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917;

2. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés de quelque nature que ce soit étaient au service du même ministère au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917;

3. Combien de fonctionnaires civils permanents ont été nommés par le même ministère depuis le 1er août 1914;

4. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés ont été au service de ce même ministère depuis le 1er août 1914;

5. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1911;

6. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1917;

7. Combien de fonctionnaires civils ont été nommés par le même ministère depuis le 10 octobre 1911, sous l'empire des dispositions de l'article 21 de la Loi du Service civil.

Sur motion de M. Douglas, secondé par M. Pardee,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Combien de fonctionnaires civils permanents étaient à l'emploi du ministère de l'Intérieur au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917;

2. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés de quelque nature que ce soit étaient au service du même ministère au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917;

3. Combien de fonctionnaires civils permanents ont été nommés par le même ministère depuis le 1er août 1914;

4. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés ont été au service de ce même ministère depuis le 1er août 1914;

5. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1911;

6. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1917;

7. Combien de fonctionnaires civils ont été nommés par le même ministère depuis le 10 octobre 1911, sous l'empire des dispositions de l'article 21 de la Loi du Service civil.

Sur motion de M. Michaud, secondé par M. Proulx,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Combien de fonctionnaires civils permanents étaient à l'emploi du ministère du Commerce au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917;

2. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés de quelque nature que ce soit étaient au service du même ministère au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917;

3. Combien de fonctionnaires civils permanents ont été nommés par le même ministère depuis le 1er août 1914;

4. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés ont été au service de ce même ministère depuis le 1er août 1914;

5. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1911;

6. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1917;

7. Combien de fonctionnaires civils ont été nommés par le même ministère depuis le 10 octobre 1911, sous l'empire des dispositions de l'article 21 de la Loi du Service civil.

Sur motion de M. Kyte, secondé par M. Carroll,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Combien de fonctionnaires civils permanents étaient à l'emploi du ministère des Affaires des Sauvages au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917;

2. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés de quelque nature que ce soit étaient au service du même ministère au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917;

3. Combien de fonctionnaires civils permanents ont été nommés par le même ministère depuis le 1er août 1914;

4. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés ont été au service de ce même ministère depuis le 1er août 1914;

5. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1911;

6. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1917;

7. Combien de fonctionnaires civils ont été nommés par le même ministère depuis le 10 octobre 1911, sous l'empire des dispositions de l'article 21 de la Loi du Service civil.

Sur motion de M. Mackenzie, secondé par M. Clark (Red-Deer),

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Combien de fonctionnaires civils permanents étaient à l'emploi du ministère du Secrétaire d'Etat et des Mines au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917;

2. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés de quelque nature que ce soit étaient au service du même ministère au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917;

3. Combien de fonctionnaires civils permanents ont été nommés par le même ministère depuis le 1er août 1914;

4. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés ont été au service de ce même ministère depuis le 1er août 1914;

5. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1911;

6. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1917;

7. Combien de fonctionnaires civils ont été nommés par le même ministère depuis le 10 octobre 1911, sous l'empire des dispositions de l'article 21 de la Loi du Service civil.

Sur motion de M. Hughes (King, I.-P.-E.), secondé par M. Loggie,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie du rapport de la Commission royale nommée par décret du conseil, le 20 septembre 1916, pour faire une enquête et un rapport sur les conditions relatives à la livraison de cargaisons de charbon aux caboteurs dans les provinces maritimes.

Sur motion de M. Macdonald, secondé par M. Marcil (Bonaventure),

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de tous télégrammes, lettres, copies de lettres, rapports et autres documents concernant l'acquisition des deux navires, le *A. J. McKee* et le *T. J. Drummond,* par le ministère des Chemins de fer en vertu du décret du conseil du 17 avril 1917.

M. Steel propose, secondé par M. Bennett (Simcoe),—Que cette Chambre est d'avis que la valeur et la force d'une nation dépendent en grande partie de la condition physique de ceux qui la composent; et que, dans le but de sauvegarder cette dernière le plus possible, il devrait être créé une division administrative spéciale aux fins d'exercer un contrôle effectif sur toutes les matières affectant le bien-être physique du peuple canadien.

Et un débat s'ensuivant;

Sur motion de M. Schaffner, secondé par M. Middlebro,

Ordonné, que le débat soit ajourné.

M. Ross propose, secondé par M. Turriff,—Que de l'avis de cette Chambre, il est expédient que toutes les balances non réclamées actuellement dans les banques chartées du Canada soient transférées au trésorier du Fonds patriotique pour être employées pour les objets patriotiques en cours.

Et un débat s'ensuivant;

Et la question étant posée sur la motion, la Chambre se divise et elle est résolue dans la négative.

Sir Thomas White, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Rapport de la commission royale chargée d'étudier le problème général du transport en Canada, comprenant:—le rapport de Sir H. F. Drayton et de M. W. M. Acworth;—le rapport de M. A. H. Smith, et les appendices A et B, savoir le rapport de l'estimation financière du réseau du chemin de fer *Canadian Northern* et du Grand-Tronc-Pacifique, par M. Geo. F. Swain, I.C. (*Document de la session, No 20g.*)

Sur motion de Sir Thomas White, secondé par M. Reid,

Ordonné, que le rapport qui précède soit imprimé immédiatement, et que la règle 74 soit suspendue à cet égard.

Sur motion de M. Sinclair, secondé par M. Carvell,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie du rapport de la Commission chargée de faire une enquête au sujet de l'hôpital militaire à Halifax; des

témoignages entendus devant cette commission à Halifax, et de tous autres documents en la possession du ministère de la Milice et de la Défense se rattachant à cette enquête.

M. Bickerdike propose, secondé par M. Copp,—Que cette Chambre est d'avis que pour augmenter le nombre des volontaires et aider à la poursuite de la guerre, le gouvernement devrait permettre à tous les prisonniers enfermés dans les prisons et les pénitenciers en Canada de s'enrôler pour faire du service actif outre-mer, leur permettant ainsi de se réhabiliter et de remplir les vides causés dans les rangs de nos militaires dans les tranchées.

Et un débat s'ensuivant;

Et la question étant posée sur la motion, elle est résolue dans la négative.

M. Bickerdike propose, secondé par M. Sinclair,—Que, vu que le gouvernement russe a tout récemment aboli la peine de mort, et que les esprits en Canada sont actuellement très agités par la question brûlante de l'opportunité de mettre un terme à l'application de la peine capitale en ce pays, cette Chambre croit que, aux prochaines élections générales, les personnes habiles à voter devraient avoir l'occasion, par voie de plébiscite, de se déclarer pour ou contre le maintien de la peine capitale en Canada.

Et un débat s'ensuivant;

Et la question étant posée sur la motion, elle est résolue dans la négative.

M. Bickerdike propose, secondé par M. Sinclair,—Considérant qu'il se trouve actuellement en ce pays un jeune garçon de seize ans condamné à subir la peine capitale, dont le père se bat dans le moment avec son régiment dans l'armée anglaise, en France, pour la défense de l'Empire, qu'il soit résolu, que ce parlement estime que la peine capitale est contraire aux lois de la civilisation et du christianisme, et qu'il proteste contre l'exécution de ce jeune garçon de seize ans, exécution qu'il considère devoir entacher la bonne renommée du Canada et être une disgrâce pour cette jeune nation.

M. l'Orateur déclare la dite motion hors d'ordre parce que cette Chambre ne peut, dans ses délibérations, intervenir dans les prérogatives de la Couronne en ce qui concerne l'exercice du droit de clémence au moment où les autorités que de droit s'occupent de la question en jeu; et de plus, parce qu'elle se rattache à la question de la peine capitale, qui est l'objet d'un autre débat devant la Chambre, ainsi qu'on peut le constater en se référant à l'item 2 du chapitre des Bills et Ordres publics du feuilleton des Ordres du jour, savoir: " Suite des délibérations sur la motion de M. Bickerdike pour la deuxième lecture du bill (No 3) modifiant le Code criminel et abolissant la peine de mort ".

Sur motion de M. Sinclair, secondé par M. Kyte,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé de toutes les nominations faites par l'administration actuelle, antérieurement à la date du présent ordre, en vertu des dispositions de l'article 21 de la Loi du Service civil, 1908, comprenant le nom au complet, l'adresse postale et l'occupation antérieure, l'âge, l'emploi actuel, le ministère où est employé, les appointements annuels à la date de la nomination et les appointements annuels actuels de chaque fonctionnaire ainsi nommé; aussi, les dates respectives des décrets du conseil relatifs à ces nominations.

M. Kyte propose, secondé par M. Sinclair,—Que cette Chambre est d'avis que toute mesure proposée par le gouvernement pour faire droit aux réclamations des veuves, familles et personnes dépendant des hommes qui ont perdu la vie lors du naufrage de la drague de l'Etat, *Cape Breton*, au large de Shad-Rock, comté de Guysborough, N.-E., au mois de janvier dernier, devrait être approuvée.

Et un débat s'ensuivant, la dite motion est retirée, du consentement de la Chambre.

Sur motion de M. Sinclair, secondé par M. Maclean (Halifax),

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de toutes lettres, pétitions, recommandations, soumissions, ou autres papiers ou documents en la possession du ministère des Postes, datés après le 1er juillet 1913, concernant le service postal entre Malignant-Cove et Knoydart, comté d'Antigonish, N.-E.

Sur motion de M. Maclean (Halifax), secondé par M. Sinclair,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, priant Son Excellence de bien vouloir faire mettre devant cette Chambre,—Copie de tous les décrets du conseil, télégrammes, correspondance, etc., au sujet de la démission de James Lovett, qui était employé par le ministère de la Marine et des Pêcheries, à Halifax, N.-E.

Résolu, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence, par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil privé du Roi.

Sur motion de M. Maclean (Halifax), secondé par M. Sinclair,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, priant Son Excellence de bien vouloir faire mettre devant cette Chambre,—Copie de tous les décrets du conseil et de tous les télégrammes, lettres, etc., adressés à l'un ou l'autre des employés du gouvernement, ou reçus de quelqu'un d'entre eux, au sujet des améliorations à apporter et de l'équipement à fournir à la station de sauvetage de Whitehead, comté de Guysborough, N.-E.

Résolu, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence, par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil privé du Roi.

L'ordre du jour appelle la reprise du débat ajourné sur la question,—Que le bill (No 3) modifiant le Code criminel et abolissant la peine de mort, soit maintenant lu la seconde fois.

Et la question étant posée sur la motion, la Chambre se divise, et l'appel des noms étant demandé, il sont pris comme suit:—

POUR:

Messieurs

Bickerdike,	Graham,	Lemieux,	Pacaud,
Boyer,	Lanctot,	Loggie,	Proulx,
Carvell,	Lapointe (Montréal,	McKenzie,	Tobin,
Gauvreau,	St-Jacques),	Nicholson,	Verville.—15

CONTRE:

Messieurs

Blain,	Doherty,	Reid,	Thompson (Yukon),
Boivin,	Lafortune,	Roche,	Wallace,
Boulay,	Meighen,	Schaffner,	Webster,
Burrell,	Merner,	Sévigny,	White (Sir Thomas),
Clark (Bruce),	Morphy,	Shepherd,	Wright.—26
Clarke (Wellington),	Papineau,	Stevens,	
Davidson,	Patenaude,	Stewart (Lunenburg),	

Ainsi, elle est résolue dans la négative.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à onze heures p.m., elle s'ajourne à demain.

Jeudi, 3 mai 1917.

Prières.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau:—

Par M. Middlebro,—la pétition de G. A. Hutchison, de la *Sunday School* méthodiste de Kimberly; et la pétition de Mme A. T. Baldwin et Alfred Grant, de la ligue Epworth de l'église méthodiste de Oxenden, tous de l'Ontario.

Par M. Merner,—la pétition du révérend J. Argo, pasteur, et autres, de la congrégation de Egmondville de l'église presbytérienne du Canada; la pétition de W. B. A. Bervers et A. J. Ford, de la *Sunday School* de la rue Principale du village de Exeter; la pétition de W. D. Modgs et Ed. Daley, de la *Sunday School* méthodiste de Seaforth; la pétition de W. J. Phybus et Clarence Shepherd, de la *Sunday School* de Chiselhurst; la pétition du révérend J. Edward Jones, des églises méthodistes du circuit de Bayfield; la pétition du révérend W. A. Lundy et autres, de l'église et la *Sunday School* de Duff, Walton; la pétition de Mme Henry Hooper et autres, de la W.C.T.U. de Exeter; la pétition de B. R. Higgins et autres, de la *Sabbath School* de Brucefield; la pétition du révérend Christopher W. Baker et Thomas J. Trevethack, de l'église méthodiste de Crediton; la pétition de J. M. Grovenlock et M. Murdie, du conseil municipal du township de McKillop; de Robert Clarke, de la *Sabbath School* de Constance; la pétition du révérend Alfred Macfarlane et James Campbell, de la congrégation de l'église presbytérienne St. Andrews de Bayfield; et la pétition de J. Hall Woods et J. D. Gemmell, de la congrégation de l'Union presbytérienne de Brucefield, tous de l'Ontario.

Par M. Bennett (Simcoe),—la pétition de Edward S. McCrae et James Robinson, de la *Sunday School* méthodiste de Vasey, du township de Tay, Ontario.

Par M. Burnham,—la pétition du révérend Benjamin Greatrix, pasteur, de la *Boys' Guild* de l'église méthodiste St. James, Peterborough; et la pétition de J. F. Diamond et A. F. Bookhout, de la *Trinity Brotherhood Bible Class* de Peterborough, tous de l'Ontario.

Par M. Wright,—la pétition de Alexander Enries, du village de Port-Carling; et la pétition de Sara A. Randleson et Mary C. Forbes, de la Huntsville W.C.T.U., tous de l'Ontario.

Par M. Carrick,—la pétition du révérend D. J. Ellison, pasteur, et D. McNicol, de l'église Knox de Fort-William; la pétition de A. Spencer et Alexander Turner, du conseil municipal de Machin; la pétition de Abraham Miller et Sam Smith, de l'Association canadienne des ingénieurs stationnaires, loge No 29, Port-Arthur; la pétition de Gertrude Coulter et Clara E. Gilbert, de la *Women's Institute* de Port-Arthur; la pétition de T. D. Brown, de la Y.M.C.A. de Schriber; et la pétition de J. Chamberlain, secrétaire du comité des *One Hundred*, Kenora, tous de l'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

De Herbert Featherstone Conover, township de Trafalgar; pour une loi de divorce d'avec sa femme, Larilla A. Conover.

De M. Beckett, township de St.-Vincent; de W. J. Taylor et W. Rawlins, North-Ridge; de Charles L. Mooney et Loyd Bowman, Hillman; de C. G. Elliott et A. E. Millson, Comber; de Frances A. Holton et Jane O. Burgess, Leamington; de A. M. Cady et Wilson Petersen, Salem; de Thomas Herniman, Oxler; de E. J. Tofflemire, township de Colchester; de W. W. Trimble et Glen Kemp, Amherstburg; de madame

S. A. Pomeroy, Scudder, Pelle-Island; du révérend Joseph Jones et T. R. Mayberry, Ingersoll; de J. F. Kaye et E. S. McClelland, Beachville; de Thomas R. Clarke et Frederick A. Hillier, Otterville; de George Rooke et Archie Chandler, Dereham-Centre; de Manly Bensen et F. E. Aldrick, Tillsonburg; de Freeman Elliott et Blanche Wills, Ingersoll; de Harry H. McKee et A. E. Bishop, Norwich; de Emerson Lazenby, Eastwood; de A. C. Young et Harvey Moulton, Ingersoll; de Anna Harrison et Moneta Dickout, Salford; du révérend T. W. Blatchford, et John W. Hopkins, Brownsville; de Bert L. Siple, Oxford-Centre; de G. J. L. Langford et V. W. Hartnett, Ingersoll; de William C. Smith et Emerson E. Chant, Burgessville; de Peter Hughes et Mildred Kneal, Salem-School; de J. S. Ross, D.D., et Henry Hartley, Norwich; du révérend R. M. Cunningham et R. W. Hawkins, Brownsville; de Annie C. Fordon, Beachville; de mademoiselle E. G. Canfield et révérend W. C. Pearce, Beachville; de Faith G. L. Langford et Leila Cornfoote, Ingersoll; de James H. Rush et F. E. Aldrich, Tilsonburg; du révérend Thomas Doolittle et J. H. Frain, Norwich; de William H. Pearce et W. A. Allin, Ostrander; de E. E. Hanner et Oscar C. Powers, Norwich; de John Kaar et John Clarke, Brownsville; de Mlle Florence Mills, Woodham; de madame R. H. Pomeroy, Fullarton; de mesdames James Pringle et Kate A. Jameson, Woodham; de Edward Curran et J. J. Jarvis, Moore-Centre; de J. M. Crumback, Oakland; de mesdames Laura Arnold et M. Helen Scott, Smiths-Falls; de B. A. Murch et E. C. Ratz, Wellesley; de Allan A. Ely et J. F. Hansburger, Kitchener; de W. W. Shantz, Waterloo; du révérend J. P. Hanch, Kitchener; de C. K. Hagedorn et A. W. Hilborn, Waterloo; de madame R. W. Bochmer et madame Ada Eby, Kitchener; de mademoiselle M. L. Schnurr et mademoiselle L. A. Wismer, Linwood; de J. W. Newberry et J. H. Shepherd, Waterloo; du révérend J. Culp et autres, Elmira et Conestogo; du révérend H. F. Schade et Marcel Pequegnat, Kitchener; de R. W. Lanteuschlager et Edmond Pequegnat, Kitchener; et du révérend Marcus Scott, Kitchener; demandant qu'une loi soit adoptée à l'effet de prohiber en Canada la fabrication et l'importation des liqueurs enivrantes, comme boissons, comme aussi l'expédition, la livraison et la réception de ces liqueurs dans toute province ou région dans lesquelles est prohibée la vente de ces liqueurs comme breuvage

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier de la Chambre a déposé sur la Table le dixième rapport de l'examinateur des pétitions, lequel est lu comme suit:—

En conformité de l'article 2 de la règle 96, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de soumettre ce qui suit comme son dixième rapport:—

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions suivantes pour bills privés et constate que toutes les exigences de la règle 91, concernant la publication des avis, ont été observées dans chaque cas, savoir:—

De Albert Edwin Gordon; pour une loi de divorce d'avec sa femme Edna Gertrude Gordon.

De la *Security Life Insurance Company of Canada;* pour une loi à l'effet d'augmenter le nombre de ses directeurs.

De la *Western Life Assurance Company;* pour une loi prolongeant le délai fixé pour obtenir un permis.

De F. C. Laberge et autres; pour une charte sous le nom de "Alliance Nationale."

De Ernest Meade Baker; pour une loi concernant brevets d'invention.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le bill privé suivant:—

Bill (No 44) constituant en corporation l' "Alliance Nationale".—M. *Achim.*

Le dit bill est, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, conformément à la règle 99.

M. Middlebro, pour Sir Herbert Ames, du comité des Banques et du Commerce, présente à la Chambre le premier rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a pris en considération les bills suivants, et il a décidé d'en faire rapport sans amendement, savoir:—

Bill (No 5) concernant *The Guardian Accident and Guarantee Company,* et pour changer son nom en celui de *The Guardian Insurance Company of Canada.*

Bill (No 15) concernant la Chambre de Commerce de Saint-Jean.

Bill (No 29) portant modification de la loi constituant en corporation *The Canadian Surety Company.*

M. Doherty, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 31 janvier 1917,—Copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement fédéral et celui de la province du Manitoba relativement à une loi adoptée par la législature du Manitoba à sa dernière session et intitulée: "Loi modifiant la Loi des Jurés".—Aussi, copie de tous les décrets du conseil se rapportant à ce sujet. (*Document de la session, No 140.*)

Aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 7 février 1917,—Relevé faisant connaître quels sont le nombre et la nationalité de chacun des étrangers internés qui ont été employés à des travaux publics depuis le 4 août 1914; quels sont le nombre et la nationalité de chacun d'entre eux qui sont employés à des travaux industriels dans les provinces du Canada depuis le 1er octobre 1914, et quel est le nombre d'entre eux ainsi employés actuellement. (*Document de la session, No 141.*)

M. Patenaude, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Copie des règles et ordonnances générales actuellement en force au sujet de la pratique et de la procédure dans la cour de l'Echiquier du Canada. Aussi,—Copie de l'ordonnance générale concernant les honoraires et frais dans la cour de l'Echiquier, dans l'exercice de sa juridiction, à titre de cour de l'Amirauté. (*Document de la session, No 100a.*)

Sir Thomas White, pour Sir George Foster, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Rapport du ministère du Commerce pour l'exercice expiré le 31 mars 1916—Part. VI, subventions aux steamers, et statistiques indiquant le trafic par steamers jusqu'au 31 décembre 1916, et prévisions pour l'année financière 1917-18. (*Document de la session, No 10e.*)

Ordonné, que M. Bennett (Simcoe) ait la permission de présenter un bill (No 45) modifiant la Loi des Assurances, 1910.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Ordonné, que M. Lapointe (Montréal, Saint-Jacques) ait la permission de présenter un bill (No 46) modifiant la Loi des Banques.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de M. Boulay, secondé par M. Barrette,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé faisant connaître quel était le nombre des employés des ministères suivants après 1896 et après 1911: Intérieur, Revenue de l'Intérieuur, Travaux publics, Marine et Pêcheries, Milice et Défense, Travail et Commerce.

Sur motion de M. Verville, secondé par M. Lanctôt,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Quel est le montant des frais de sténographie pour les différentes enquêtes qui ont été tenues par le gouvernement depuis le 1er novembre 1911 à ce jour.

2. Quels sont les noms des personnes à qui ces frais de sténographie ont été payés ou sont encore dûs, et les montants respectifs pour chacune de ces personnes.

Sur motion de M. Verville, secondé par M. Lanctôt,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé faisant connaître combien de marchandises ont été exportées du Canada en pays étrangers et ont passé par le port d'Hambourg, depuis le 1er août 1914 jusqu'à ce jour, et les noms des pays qui ont importé ces marchandises du Canada et les montants respectifs pour chacun d'eux.

M. Kyte ayant demandé de son siège en Chambre, permission de proposer l'ajournement de la Chambre dans le but de discuter une question d'une importance publique urgente, et ayant déclaré que le sujet de la discussion est:—

"La nécessité de prendre des mesures pour toute augmentation future illégitime du prix de la farine en Canada, et en ramener le prix à un chiffre représentant le prix du blé reçu par le producteur, plus le coût de mouture et de distribution, mais éliminant l'augmentation due aux spéculations de la bourse aux blés".

Il remet alors à M. l'Orateur une déclaration écrite au sujet de la discussion projetée et M. l'Orateur ayant lu la déclaration à la Chambre, pose le question: "Le député est-il autorisé à parler?"

Et nulle objection n'étant faite, M. l'Orateur, en conséquence, dit au député de proposer sa motion.

M. Kyte propose alors, secondé par M. Carvell,—Que la Chambre s'ajourne maintenant.

Et un débat s'ensuivant;

Et la question étant posée sur la motion, elle est résolue dans la négative.

L'ordre du jour appelle la reprise du débat ajourné sur la question,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité des Voies et Moyens;

Et sur l'amendement à icelle;

Et le débat se continuant;

Sur motion de M. McKenzie, secondé par M. Copp,

Ordonné, que le débat soit ajourné.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à onze heures et dix minutes p.m., elle s'ajourne à demain.

Vendredi, 4 mai 1917.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau:—

Par M. Armstrong (Lambton),—la pétition de J. B. Woodhall, du conseil municipal du village de Thetford, Ontario.

Par M. Henderson,—la pétition de C. A. Prudham et C. D. Jennings, des Jeunes Gens de la ligue de Kilbride, église méthodiste, Ontario.

Par M. Nesbitt,—la pétition de James Stewart et James F. Ferguson, de la branche Dalmeny des *United Farmers* de l'Ontario, No 33, Station Osgoode; et la pétition de D. R. Ross et E. J. Cody, du village de Embro, tous de l'Ontario.

Par M. Blain,—la pétition de Mme Hannah M. Chantler et Mme Maud Scott, de la W.C.T.U., de Port-Credit; et la pétition de Herbert E. Thorneloe et John Sinclair, de l'église presbytérienne St. Andrews, de Brampton, tous de l'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

De G. A. Hutchinson, Kimberley; de mesdames A. T. Baldwin et Alfred Grant, Oxenden; du révérend J. Argo, Egmondville; de B. W. A. Beavers et A. J. Ford, Exeter; de W. D. Modgs et Ed. Daley, Seaforth; de W. J. Phybus et Clarence Shephered, de Chiselhurst; du révérend J. Edward Jones, Bayfield; du révérend W. A. Lundy, Walton; de madame Henry Hooper, Exeter; de B. R. Higgins, Brucefield; du révérend Christopher W. Baker et Thomas J. Trevethuck, Crediton; de J. M. Govenlock et M. Murdie, Township de McKillop; de Robert Clarke, Constance; du révérend Alfred Macfarlane et James Campbell, Bayfield; de I. Hall Woods et J. D. Gemmell, Brucefield; de Edmund S. McCrea et James Robinson, Township de Tay; du révérend Benjamin Greatrix, Peterborough; de J. F. Diamond et A. F. Bookhont, Peterborough; de Alexander Ennis, Port-Carling; de Sara A. Randleson et Mary C. Forbes, Huntsville; du révérend D. I. Ellison et D. MacNicol, Fort-William; de A. Spencer et Alexander Turner, Machin; de Abraham Miller et Sam Smith, Port-Arthur; de Gertrude Coulter et Clara E. Gilbert, Port-Arthur; de T. D. Brown, Schreiber, et de J. Chamberlain, Kenora; tous de la province de l'Ontario; demandant qu'une loi soit adoptée à l'effet de prohiber en Canada la fabrication et l'importation des liqueurs enivrantes, comme boissons, comme aussi l'expédition, la livraison et la réception de ces liqueurs dans toute province ou région dans lesquelles est prohibée la vente de ces liqueurs comme breuvage.

L'ordre du jour appelle la reprise du débat ajourné sur la question,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité des Voies et Moyens;

Et sur l'amendement à icelle;

Et le débat se continuant;

Sur motion de M. Turgeon, secondé par M. Devlin,

Ordonné, que le débat soit ajourné.

Et à six heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 25.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour délibérer de nouveau sur le bill (No 14) concernant la compagnie dite *The Grain Growers' Grain Company, Limited*, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Rainville fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait un amendement.

Ordonné, que le bill, tel qu'amendé en comité général, soit maintenant pris en considération.

La Chambre, en conséquence, procède à la prise en considération du dit bill.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et demande son concours.

M. Middlebro propose, secondé par M. Bradbury,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général sur les bills privés (en vertu de la règle 109).

Et la question étant posée sur la motion, elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité général pour délibérer sur les bills suivants, savoir:—

Bill (No 6) concernant l'*Athabaska Northern Railway Company;*

Bill (No 9) concernant la *Lachine, Jacques Cartier and Maisonneuve Railway Company;*

Bill (No 17) concernant la compagnie dite *The Western Dominion Railway Company;*

Bill (No 26) concernant la compagnie dite *Calgary and Fernie Railway Company;*

Bill (No 28) concernant la *Canadian Northern Quebec Railway Company;*

Bill (No 30) concernant la *Canadian Western Railway Company;*

Bill (No 16) ayant pour objet de ratifier et confirmer certaines conventions conclues entre *The Vancouver, Victoria and Eastern Railway and Navigation Company* et *The Canadian Northern Pacific Railway Company;*

Bill (No 34) concernant l'*Interprovincial and James Bay Railway Company.*

Bill (No 35) concernant la compagnie dite *The Kaslo and Slocan Railway Company;*

Bill (No 36) concernant la Compagnie du chemin de fer de Colonisation du Nord;

Bill (No 37) concernant *The Mount Royal Tunnel and Terminal Company, Limited;*

Bill (No 5) concernant *The Guardian Accident and Guarantee Company*, et pour changer son nom en celui de *The Guardian Insurance Company of Canada;*

Bill (No 15) concernant la Chambre de Commerce de Saint-Jean; et

Bill (No 29) portant modification de la loi constituant en corporation *The Canadian Surety Company*, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Rainville fait rapport que le comité a examiné les dits bills et lui a enjoint d'en faire rapport séparément sans amendement.

Sur motion de M. Middlebro, secondé par M. Cockshutt,

Ordonné, que le bill (No 6) concernant l'*Athabaska Northern Railway Company*, soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.
Résolu, que le bill passe.
Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et demande son concours.

Sur motion de M. Lemieux, secondé par M. Proulx,
Ordonné, que le bill (No 9) concernant la *Lachine, Jacques Cartier and Maisonneuve Railway Company,* soit maintenant lu la troisième fois.
Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.
Résolu, que le bill passe.
Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et demande son concours.

Sur motion de M. Wilcox, secondé par M. Steele,
Ordonné, que le bill (No 17) concernant la compagnie dite *The Western Dominion Railway Company,* soit maintenant lu la troisième fois.
Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.
Résolu, que le bill passe.
Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et demande son concours.

Sur motion de M. Turriff, secondé par M. McCraney,
Ordonné, que le bill (No 26) concernant la compagnie dite *Calgary and Farnie Railway Company,* soit maintenant lu la troisième fois.
Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.
Résolu, que le bill passe.
Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et demande son concours.

Sur motion de M. Wilcox, secondé par M. Steele,
Ordonné, que le bill (No 28) concernant la *Canadian Northern Quebec Railway Company,* soit maintenant lu la troisième fois.
Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.
Résolu, que le bill passe.
Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et demande son concours.

Sur motion de M. Turriff, secondé par M. McCraney,
Ordonné, que le bill (No 30) concernant la *Canadian Western Railway Company,* soit maintenant lu la troisième fois.
Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.
Résolu, que le bill passe.
Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et demande son concours.

Sur motion de M. Armstrong, secondé par M. Elliott,
Ordonné, que le bill (No 16) ayant pour objet de ratifier et confirmer certaines conventions conclues entre *The Vancouver, Victoria and Eastern Railway and Navigation Company* et *The Canadian Northern Pacific Railway Company,* soit maintenant lu la troisième fois.
Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.
Résolu, que le bill passe.
Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et demande son concours.

Sur motion de M. Burnham, secondé par M. Elliott,
Ordonné, que le bill (No 34) concernant l'*Interprovincial and James Bay Railway Company,* soit maintenant lu la troisième fois.
Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.
Résolu, que le bill passe.
Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et demande son concours.

Sur motion de M. Nicholson, secondé par M. Bennett (Simcoe),

Ordonné, que le bill (No 35) concernant la compagnie dite *The Kaslo and Slocan Railway Company,* soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et demande son concours.

Sur motion de M. Bennett (Simcoe), secondé par M. Stevens,

Ordonné, que le bill (No 36) concernant la Compagnie du chemin de fer de Colonisation du Nord, soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et demande son concours.

Sur motion de M. Wilcox, secondé par M. Nicholson,

Ordonné, que le bill (No 37) concernant *The Mount Royal Tunnel and Terminal Company, Limited,* soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et demande son concours.

Sur motion de M. Davidson, secondé par M. Schaffner,

Ordonné, que le bill (No 5) concernant *The Guardian Accident and Guarantee Company,* et pour changer son nom en celui de *The Guardian Insurance Company of Canada,* soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et demande son concours.

Sur motion de M. Lemieux, secondé par M. Proulx,

Ordonné, que le bill (No 15) concernant la Chambre de Commerce de Saint-Jean, soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et demande son concours.

Sur motion de M. Cockshutt, secondé par M. Stewart (Hamilton),

Ordonné, que le bill (No 29) portant modification de la loi constituant en corporation *The Canadian Surety Company,* soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 44) constituant en corporation l'Alliance Nationale.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité des Subsides, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a fait quelque progrès et lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsides.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à dix heures et quinze minutes, elle s'ajourne à lundi prochain à trois heures p.m.

Lundi, 7 mai 1917.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. Cochrane,—la pétition du révérend G. H. Summerbee, de l'église méthodiste de Earlton; la pétition de J. M. Wielson et C. B. Sheppard, de la société des *Christian Endeavors* de l'église presbytérienne St. Andrews, de Sturgeon-Falls; la pétition de G. H. Summerbee, de la *Sunday School* méthodiste de Earlton; la pétition de J. M. Coghill, du township de James, Nipissing; et la pétition de E. Bouceny, de la *Woman's Institute,* de Feronia, tous de l'Ontario.

Par M. Munson,—la pétition de Mme J. W. McCarl et Mme James Shaw, de la *Missionary Society* de Lakeport; la pétition de Joseph White, de la *Sunday School* méthodiste de Grafton; la pétition de W. C. Hinman et autres, de l'église baptiste de Haldimand, *Sunday School* et B.Y.P.W.; et la pétition de Mme John Camley et de Mme W. G. Kernaghan, de la *Ladies Aid* de Lakeport, tous de l'Ontario.

Par M. Webster,—la pétition de M. B. Holmes et autres, du conseil municipal du village d'Athènes; la pétition de R. A. Foley, du township de Front de Eascott; et la pétition de T. L. Kendrick et de Claude J. Coon, de la *Sunday School* méthodiste d'Athènes, tous de l'Ontario

Par M. Boyce,—la pétition de Mme J. B. Reilly, de la W.C.T.U. du Sault-Sainte-Marie; et la pétition de Mme W. J. Armstrong et Anna Ross, de la branche de la *Women's Institute* de Richard's-Landing, tous de l'Ontario.

Par M. Ball,—la pétition de Sara L. Jamieson, de la *Women's Institute* de la branche Hanover; et la pétition de M. A. Bartleman et Mme E. C. Taylor, de la W.C. T.U., tous de l'Ontario.

Par M. Morphy,—la pétition de Mme D. B. Greive et Mlle E. Crookshanks, de la *Woman's Institute* de Millbank, Ontario.

Par M. Cockshutt,—la pétition du révérend James W. Gordon, pasteur, et William H. Nicholl, de l'église presbytérienne St. Andrews, de Brantford, Ontario.

Par M. Clarke (Essex),—la pétition de Benjamin Brown et du révérend A. E. Millson, de la *Sunday School* de l'église méthodiste de Comber, Ontario.

Par M. Fisher,—la pétition de B. Batchelor et Hazel Mulligan, de la *Sunday School baptiste* de Cainsville; la pétition de George Read, de la *Sunday School* de Woodbury, township de Burford; la pétition de F. W. Standing et F. J. Waterson, de la *Sunday School méthodiste* de la rue Wellington, Brantford; la pétition de W. D. Daniel et Burt Barker, de la *Sunday School* méthodiste de Paris; la pétition de John Batten et W. J. Hartley, de la *Sunday School* méthodiste de New-Durham; la pétition du révérend C. D. Farquharson et J. M. Neilly, de l'église presbytérienne Saint-George; la pétition de Mlle Della Lowes et Jerry Hutchison, de la classe Sunshine de la *Sunday School* méthodiste de New-Durham; la pétition de F. W. Sumley et Clarence Graham, de la *Sunday School* de Cainsville; la pétition de H. E. Craddock et Lillian Davison, de la ligue Epworth méthodiste de l'avenue Elm, Echo-Place; la pétition de Frederick Mann et T. L. Wood, de l'Association de tempérance du comté de Brant; la pétition de H. W. Sussex, de la *Sunday School* méthodiste de Harrisburg; la pétition de H. Simons, de la *Sunday School* méthodiste de Paris-Plains; la pétition du révérend Joseph H. Wells, pasteur de l'église méthodiste de Paris; la pétition de C. H. Watson, de la *Sunday School* méthodiste de Bethel; et la pétition du révérend W. H. Langton, pasteur, et Frederick Wells, de l'église baptiste de Paris, tous de l'Ontario.

Par M. Weichel,—la pétition de A. C. Hallman, du conseil municipal du township de Waterloo, Ontario.

Par M. Middlebro,—la pétition de F. G. Atkey et W. B. Reeve, de la *Sunday School* méthodiste de Oxenden; et la pétition de Mme George A. Hutchison et Mme B. A. Caruthers, de la *Ladies Aid Society* de l'église méthodiste de Kimberley, tous de l'Ontario.

Par M. Thomson (Qu'Appelle),—la pétition de J. Seishman, de la congrégation presbytérienne de Fleming, Saskatchewan.

Par M. Webster,—la pétition de John G. G. Kerry, de la cité de Toronto, et autres de la ville de Brockville, Ontario.

Par M. McCraney,—la pétition du révérend J. W. Flatt, pasteur, et J. E. Hamilton, de l'église méthodiste de Avonlea, Saskatchewan.

Par M. Bennett (Simcoe),—la pétition de J. Duckworth et E. Brown, du village de Victoria-Harbour, Ontario.

Par M. Burnham,—la pétition de William Stevens, de l'union des briqueleurs et des maçons de la cité de Peterbourough, Ontario.

Par M. Clark (Bruce),—la pétition de John Hang et A. Nelson, de la *Temperance Organization* du village de Tiverton; la pétition de R. L. Begg et Albert Nicholson, de la *Temperance Organization* du village de Port-Elgin; et la pétition de Mme B. C. Ashcroft et Mme Bella Chapman, de la W.C.T.U. du comté de Bruce, tous de l'Ontario.

Par M. Blain,—la pétition du révérend Alfred H. Froman, pasteur, de l'église baptiste de Brampton, Ontario.

Par M. Steele,—la pétition de Luther T. Turner et R. H. Pomeroy, du conseil municipal du township de Fullerton; et la pétition de Mme W. Ingram et Mme A. E. Stoneman, de la W.C.T.U. de Mitchell, tous de l'Ontario.

Par M. Bradbury,—la pétition du major général John Hughes et autres, de la cité de Yorkton, province de la Saskatchewan.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

De J. B. Woodhall, Thedford; de C. A. Prudham et C. D. Jennings, Kilbride; de James Stewart et James F. Ferguson, Dalmeny; de D. R. Ross et E. J. Cody, Embro; de madame Hannah M. Chantler et madame Maud Scott, Port-Credit; et de Herbert E. Thorneloe et de John Sinclair, Brampton, tous de la province de l'Ontario; demandant qu'une loi soit adoptée à l'effet de prohiber en Canada la fabrication et l'importation des liqueurs enivrantes, comme boissons, comme aussi l'expédition, la livraison et la réception de ces liqueurs dans toute province ou région dans lesquelles est prohibée la vente de ces liqueurs comme breuvage.

M. Steele, pour M. Sharle, du comité des Bills privés, présente à la Chambre le deuxième rapport du dit comité, comme il suit:—

Votre comité a examiné le bill (No 27) portant modification de la loi constituant en corporation *The Canadian General Council of the Boy Scouts Association,* et a décidé de le rapporter sans amendement.

Votre comité a aussi examiné les bills suivants, et a décidé de les rapporter avec des amendements, savoir:—

Bill (No 10) constituant en corporation la *Grand Lodge of the Canadian Association et Stationary Engineers of the Dominion of Canada;* et

Bill (No 38) concernant certains brevets de George C. Breidert et Burton W. Mudge.

Votre comité recommande que, ainsi qu'il est d'habitude de le faire en pareils cas, les honoraires et droits payés pour les bills (Nos 27 et 10) ci-dessus mentionnés soient remboursés, moins le coût de l'impression et de la traduction.

Sir George Foster, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 2 mai 1917.—Copie du rapport de la Commission royale nommée par décret du conseil, le 20 septembre 1916, pour faire une enquête et un rapport sur les conditions relatives à la livraison de cargaisons de charbon aux caboteurs dans les provinces maritimes. (*Document de la session, No 142.*)

Sir Edward Kemp, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 31 janvier 1917,—Relevé faisant connaître combien de personnes désireuses de s'enrôler dans la force expéditionnaire canadienne ont été rejetées comme physiquement impropres; et combien de soldats ont été, pour la même raison, renvoyés après s'être enrôlés. (*Document de la session, No 143.*)

Aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 31 janvier 1917,—Relevé faisant connaître combien d'hommes se sont enrôlés en Canada pour service outre-mer; combien d'entre eux ont été renvoyés subséquemment comme impropres au service; combien d'entre eux ont été renvoyés du service en Canada, et combien au delà des mers. (*Document de la session, No 143a.*)

M. Reid, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Statistiques des canaux, pour la saison de navigation de 1916. (*Document de la session, No 20a.*)

Sur motion de M. Steele, secondé par M. Stevens,

Ordonné, que, en conformité de la recommandation contenue dans le deuxième rapport du comité des Bills privés, les honoraires et droits payés pour chacun des bills suivants soient remboursés, moins le coût de l'impression et de la traduction, savoir:—

Bill (No 27) portant modification de la loi constituant en corporation *The Canadian General Council of the Boy Scouts Association;*

Bill (No 10) constituant en corporation la *Grand Lodge of the Canadian Association of Stationary Engineers of the Dominion of Canada.*

Sur motion de M. Lemieux, secondé par M. Marcil (Bonaventure),

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Etat indiquant combien de soldats revenus au pays ont obtenu de l'emploi dans les ministères du gouvernement.

Sur motion de M. Hughes (King, I.-P.-E.), secondé par M. Devlin,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie des lettres, etc., envoyées par le gouvernement ou le ministère des Travaux publics à l'ingénieur local ou autres personnes, en réponse aux lettres, télégrammes ou rapports concernant le brise-lames à Souris, I.-P.-E., au cours des années 1915 et 1916.

Sur motion de M. Ross, pour M. Thomson (Qu'Appelle), secondé par M. Lapointe (Kamouraska),

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Etat indiquant les diverses routes postales rurales établies dans la circonscription de Qu'Appelle depuis le 1er janvier 1916, leur situation et la date de leur établissement; aussi, indiquant toutes les routes postales actuellement en voie d'établissement ou qui sont présentement à l'étude dans la dite circonscription.

Sur motion de M. Ross, pour M. Macdonald, secondé par M. Clark (Red-Deer),

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Etat indiquant les montants payés ou dépensés par le ministère de la Milice et de la Défense pour annonces de recrutement

en Canada, ainsi que les personnes, firmes ou corporations auxquelles les paiements ont été faits, jusqu'au 1er avril 1917.

Sur motion de M. Marcil (Bonaventure), secondé par M. Lemieux,
Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de tous documents, correspondance, rapports, comptes, listes de paie, etc. se rapportant aux travaux faits aux quais de l'Etat à Cross-Point Miguasha, Saint-Omer et New-Carlisle, Québec, depuis 1912.

Sur motion de M. Lanctôt, secondé par M. Pacaud,
Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de tous les comptes, factures, lettres, réclamations, correspondances et autres documents se rapportant aux montants suivants mentionnés au rapport de l'Auditeur général 1916, Vol. II, page L 11:—
Juge L. P. Pelletier, frais de voyage, $877; juge I. N. Belleau, frais de voyage, $1,984.44; juge T. H. Chauvin, frais de voyage, $1,421.25; juge B. LeTellier, frais de voyage, $1,923.80.

M. German propose, secondé par M. Devlin,—Qu'une humble adresse soit présentée à Sa Très Excellente Majesté le Roi, dans les termes suivants:—

A Sa Très Excellente Majesté le Roi:
Très Gracieux Souverain:

Nous, les très-fidèles et loyaux sujets de Votre Majesté, les Communes du Canada, assemblés en Parlement, approchons humblement de Votre Majesté, la priant qu'Il lui plaise gracieusement de consentir à soumettre au Parlement du Royaume-Uni une mesure à l'effet de modifier l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, en la manière suivante ou autre au même effet:—

Loi ayant pour objet de modifier l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

Sa Très Excellente Majesté le Roi, de l'avis et du consentement des Lords Spirituels et Temporels et des Communes, assemblés en ce présent Parlement, et par leur autorité, décrète ce qui suit:—

Sont rappelés par les présentes les articles de 21 à 36 inclusivement de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, et l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord de 1915, et ils sont remplacés par les suivants:—

1. Sujet aux dispositions du présent acte, le Sénat se composera de quatre-vingt-seize membres, qui seront appelés sénateurs.

2. Chacune des provinces du Canada sera représentée dans le Sénat par le nombre suivant de sénateurs:—

Québec, par vingt-quatre,
Ontario, par vingt-quatre,
Nouveau-Brunswick, par dix,
Nouvelle-Ecosse, par dix,
Ile-du-Prince-Edouard, par quatre,
Manitoba, par six,
Saskatchewan, par six,
Alberta, par six, et
Colombie-Britannique et Territoire du Yukon, par six.

3. Pour les fins de cette représentation, chacune des provinces du Canada, aussitôt après l'adoption de la présente loi, sera divisée en autant de districts sénatoriaux qu'il y a de sénateurs pour ces provinces, et cette division devra être faite de manière à ce

que tous les districts aient autant que possible un chiffre égal de population,—et pour les fins de cette loi, la Colombie-Britannique et le Territoire du Yukon seront considérés comme une province.

4. Immédiatement après la division susdite des provinces, les sénateurs qui à cette date auront été nommés seront répartis entre les différents districts, de manière à ce que chaque district soit représenté par un sénateur, et tous ces sénateurs occuperont leur charge comme si cette loi n'avait pas été édictée.

5. Du moment que seront effectuées la division des provinces en districts sénatoriaux et la répartition de la représentation sénatoriale, et subséquemment, si une vacance survient dans la représentation d'un district, cette vacance sera remplie par voie d'élection, et tous les sénateurs seront dans la suite élus par les votants aux élections habiles à donner leur suffrage dans chaque district sénatorial de la même manière que les membres de la Chambre des Communes sont élus.

6. Chaque sénateur sera élu pour une période de sept années, et les sièges des sénateurs ne deviendront pas vacants par suite de la dissolution du Parlement.

7. Les sénateurs choisiront l'un d'entre eux et l'éliront comme orateur en la manière déterminée par eux-mêmes, et l'orateur occupera cette charge pendant une période n'excédant pas sept années.

8. La présence d'au moins quinze sénateurs, y compris l'orateur, sera nécessaire pour constituer une assemblée du Sénat dans l'exercice de ses fonctions.

9. Les questions soulevées dans le Sénat seront décidées à la majorité des voix, et, dans tous les cas, l'orateur aura voix délibérative; quand les voix seront également partagées, la décision sera considérée comme rendue dans la négative.

10. L'article trois du chapitre 12 des Statuts Revisés du Canada est modifiée en retranchant les mots: " ou jusqu'à ce qu'un autre orateur soit nommé par le Gouverneur général ", dans les deux dernières lignes et en les remplaçant par: " ou jusqu'à ce qu'un autre orateur soit élu ".

11. L'article 128 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867—est modifié en retranchant les mots: " et les membres du Sénat du Canada ", dans la dixième ligne, et la *Déclaration des qualifications exigées*, dans la cinquième cédule du dit acte est modifiée en retranchant les mots " Sénat du Canada ", dans la deuxième ligne, et en y insérant les mots " Conseil Législatif de Québec ".

12. L'article 147 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867—est rappelé et remplacé par ce qui suit:—

> " Dans le cas de l'admission de Terre-Neuve, le nombre des sénateurs sera de cent, dont quatre représentants de Terre-Neuve à être élus tel qu'il est stipulé dans cette loi."

13. Toutes les dispositions de la Loi des élections fédérales, la Loi des élections fédérales contestées, la Loi des enquêtes sur les manœuvres frauduleuses, la Loi du Sénat et de la Chambre des Communes, et la Loi de la Chambre des Communes, en autant qu'elles ne sont pas incompatibles avec les stipulations de cette loi, s'appliqueront aux sénateurs, à leur élection, qualification et déqualification de la même manière et avec le même effet qu'aux membres de la Chambre des Communes.

14. En aucun temps si le Sénat rejette un bill adopté par la Chambre des Communes, ou le modifie de manière à le rendre inacceptable à la Chambre des Communes, et que les questions en litige ne peuvent être résolues par une conférence de manière à ce que la solution soit acceptable aux deux branches du Parlement, le gouvernement peut recommander que le Parlement soit dissout. Et si la dissolution a lieu et qu'une élection se fasse sur la question en litige, et si le bill, rédigé d'une manière identique est immédiatement et de nouveau adopté par la Chambre des Communes, il deviendra loi dès qu'approuvé par le Gouverneur général sans qu'il soit soumis de nouveau au Sénat.

15. La présente loi peut être citée sous le nom de " Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1917 ", et les actes de l'Amérique Britannique du Nord, 1867 à 1915,

ainsi que la présente loi peuvent être cités ensemble sous le nom de "Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867 à 1917".

M. Maclean (Halifax) propose, comme amendement, secondé par M. Kyte,—Que tous les mots après le mot "Que", dans la dite motion, soient retranchés et remplacés par les suivants:—

"Un comité spécial composé de sept membres de cette Chambre soit nommé pour étudier l'avis de motion inscrit sur le feuilleton des ordres au nom de l'honorable député de Welland, concernant la constitution du Sénat, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et documents, et de faire rapport de temps en temps".

Et un débat s'ensuivant;

Sur motion de Sir George Foster, secondé par M. Doherty,
Ordonné, que le débat soit ajourné.

M. Bickerdike propose, secondé par M. Murphy,—Que cette Chambre est d'avis que les intérêts de notre jeune nation seraient mieux servis en modifiant le Code criminel de manière à abolir la peine de mort en Canada, en tant, au moins, qu'elle s'applique aux femmes et aux enfants.

M. l'Orateur:

"C'est une règle du Parlement admise depuis longtemps que "la Chambre ne peut être régulièrement saisie d'une question ou motion si celle-ci est substantiellement la même qu'une question ou motion sur laquelle la Chambre s'est déjà prononcée expressément au cours de la présente session" (Bourinot, page 328). La présente question a été amplement débattue sous toutes ses phases au cours de la discussion de la motion pour la deuxième lecture du Bill (No 3) Loi modifiant le Code criminel et abolissant la peine de mort,—présenté par l'honorable député de Saint-Laurent. L'abolition de la peine de mort en tant qu'elle s'applique aux femmes et aux enfants se trouvait comprise dans les dispositions de la loi projetée. La résolution proposée par l'honorable député est en conséquence hors d'ordre".

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 4) modifiant le Code Criminel.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité général de la Chambre devant siéger à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 43) concernant les Compagnies.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité général de la Chambre devant siéger à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (No 12) modifiant la Loi des Terres Fédérales, étant lu;

Sur motion de M. McCraney, secondé par M. Copp,
Ordonné, que le dit ordre soit rescindé.
Ordonné, que le bill soit retiré.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (No 45) modifiant la Loi des Assurances, 1910, étant lu;

Sur motion de M. Bennett (Simcoe), secondé par M. Wilcox,
Ordonné, que le dit ordre soit rescindé.
Ordonné, que le bill soit retiré.

L'ordre portant que la Chambre se forme en comité général sur la résolution déclarant qu'il est expédient de constituer une commission sous le nom de "Commission pour l'établissement des soldats" (*The Soldier Settlement Board*), etc., étant lu;

M. Roche propose, secondé par M. Crothers,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et un débat s'ensuivant;

Sur motion de Sir George Foster, secondé par M. Doherty,

Ordonné, que le débat soit ajourné.

L'ordre portant que la Chambre se forme en comité des Subsides étant lu;

Sir George Foster, pour Sir Thomas White, propose, secondé par M. Doherty,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question étant posée sur la motion, elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de vingt-cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour le Travail:—Loi d'enquête sur les différends industriels, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1917.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

M. Rainville informe aussi la Chambre que le comité lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsides.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à onze heures et trente minutes p.m., elle s'ajourne à demain.

Mardi, 8 mai 1917.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau:—

Par M. Armstrong (Lambton),—la pétition de F. A. Brock et W. A. Wilson, du *Central Farmers' Club* de Emmiskillen, Ontario.

Par M. Hanna,—la pétition du révérend J. W. S. Lowry et Jno. H. Ferguson, des congrégations presbytériennes de l'église Knox des townships de Beckwith, Saint-Paul et Franktown, tous de l'Ontario.

Par M. Murphy,—la pétition du révérend P. J. McLaren et R. N. Hamilton, de l'église St. Andrews de Russell, Ontario.

Par M. Bennett (Simcoe),—la pétition de Mme (rév.) A. J. G. Carscadden et autres, de la classe des jeunes filles de la *Sunday School* méthodiste de Victoria-Harbour, Ontario.

Par M. Sexsmith,—la pétition de Garfield Crowe et autres, de la *Sabbath School* de Zion du circuit de Warsaw, conférence de la Baie-de-Trinité; la pétition de D. A. Thomson, de l'église presbytérienne St. Andrews de Hastings; la pétition de R. B. Patterson et autres, de la congrégation de l'église anglicane St. Johns, Havelock; la pétition de Ethel Collins et Jessie Wilcox, de la ligue Epworth de l'église méthodiste de Hastings; la pétition du révérend Percy H. Robert, pasteur, et Elva Ellis, de la congrégation et la société des jeunes gens de l'église baptiste de Warsaw; la pétition de Robert Somers et Edward Dewar, de la *Sunday School* méthodiste de Warsaw; la pétition de Andrew Bird et Andrew Post, de la *Sunday School* de Glenalda; et la pétition de Charles Adams, des congrégations de l'église méthodiste de Havelock et Trust-River, tous de l'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

De John G. G. Kerry et autres, de Toronto et Brockville; pour une charte sous le nom de *The Manitoba and Ontario Railway Company.*

Du Major général John Hughes et autres, de Yorkton, Saskatchewan; pour une charte sous le nom de *The Army and Navy Veterans in Canada.*

Du révérend G. H. Summerbee, Earlton; de J. M. Wilson et C. B. Sheppard, Sturgeon-Falls; de madame G. H. Summerbee, Earlton; de J. M. Coghill, Township de James, Nipissing; de madame J. W. McCarl et madame James Shaw, Lakeport; de Joseph White, Grafton; de W. C. Himman, Haldimand; de madame John Cowley et madame W. G. Kernagham, Lakeport; de M. B. Holmes, Athens; de R. A. Foley Escott; de T. L. Kendrick et Claude J. Coon, Athens; de madame J. B. Reilly, Sault Ste-Marie; de mesdames W. J. Armstrong et Anna Ross, Richard's-Landing; de Sara L. Jamieson, Hanover; de madame D. B. Greive et mademoiselle E. Crookshanks, Millbank; du révérend James W. Gordon et William H. Nichol, Brantford; de Benjamin Brown et révérend A. E. Millson, Comber; de B. Batchelor et Hazel Mulligan, Cainsville; de George Read, Woodbury; de T. W. Standing et F. J. Waterson, Brantford; de W. D. Daniel et Burt Barker, Paris; de John Batten et W. J. Hartley, New-Durham; du révérend C. D. Farquharsen et J. M. Neilly, St-George; de mademoiselle Della et Jerry Hutchinson, New-Durham; F. W. Sumlev et Clarence Graham, Cainsville; de H. E. Craddock et Lillian Davison, Echo-Place; de Frederick Mann et T. L. Wood, Brant; de H. W. Sussex, Harrisburg; de H. Simms, Paris-Plains; du révérend Joseph H. Wells, Paris; de M. A. Bartleman et madame E. C. Taylor.

Hanover; de C. H. Watson, Bethel; du révérend W. H. Langton et Frederick Wells, Paris; de A. C. Hallman, Waterloo-Township; de F. G. Atkey et W. B. Reeve, Oxenden; de madame George A. Hutchinson et madame B. A. Carruthers, Kimberley; de E. Bonany, Feronia; de J. Duckworth et E. B. Brown, Victoria-Harbour; de William Stevens, Peterborough; de John Hang et A. Nelson, Tiverton; de R. L. Begg et Albert Nicholson, Port-Elgin; de madame B. C. Ashcroft et madame Belle Chapman, Bruce-County; du révérend Alfred H. Fromow, Brampton; de Luther T. Turner et R. H. Pomeroy, Township de Fullerton; de madame W. Ingram et madame A. E. Stoneman, Mitchell, tous de la province de l'Ontario; de J. Leishman Fleming, du révérend J. W. Flatt et J. E. Hamilton, Avonlea, tous de la province de la Saskatchewan; demandant qu'une loi soit adoptée à l'effet de prohiber en Canada la fabrication et l'importation des liqueurs enivrantes, comme boissons, comme aussi l'expédition, la livraison et la réception de ces liqueurs dans toute province ou région dans lesquelles est prohibée la vente de ces liqueurs comme breuvage.

M. Blain, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente à la Chambre le second rapport du dit comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a considéré le bill suivant et a décidé de le rapporter avec des amendements, savoir:—

Bill (No 41) concernant la compagnie dite *Grand Trunk Pacific Branch Lines Company.*

M. Devlin ayant demandé de son siège en Chambre, permission de proposer l'ajournement de la Chambre dans le but de discuter une question d'une importance publique urgente, et ayant déclaré que le sujet de la discussion est:—

"La nécessité, vu le coût élevé de la vie et l'importance de conserver tous les produits alimentaires pour le bénéfice des consommateurs en Canada, de l'empire et de nos alliés, qui existe pour le gouvernement du Canada de prendre des mesures, sous l'autorité de la Loi des mesures de guerre, en vue de discontinuer immédiatement de fournir du grain aux brasseurs et distillateurs".

Il remet alors à M. l'Orateur une déclaration écrite au sujet de la discussion projetée et M. l'Orateur ayant lu la déclaration à la Chambre, pose la question: "Le député est-il autorisé à parler?"

Et nulle objection n'étant faite, M. l'Orateur, en conséquence, dit au député de proposer sa motion.

M. Devlin propose, secondé par M. Robb,—Que la Chambre s'ajourne maintenant.

Et un débat s'ensuivant; la dite motion est retirée avec le consentement de la Chambre.

L'ordre du jour appelle la reprise du débat ajourné sur la question,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité des Voies et Moyens;

Et sur l'amendement à icelle;

Et le débat se continuant;

Et à six heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 25.

M. Middlebro propose, secondé par M. Blain,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général sur les bills privés (en vertu de la règle 109).

Et la question étant posée sur la motion, elle est résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité général pour délibérer sur les bills suivants savoir:—

Bill (No 27) portant modification de la Loi constituant en corporation *The Canadian General Council of the Boy Scouts Association;*

Bill (No 38) concernant certains brevets de George C. Breidert et Burton W. Mudge; et

Bill (No 10) constituant en corporation la *Grand Lodge of the Canadian Association of Stationary Engineers of the Dominion of Canada,* et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Rainville fait rapport que le comité a examiné les dits bills et lui a enjoint d'en faire rapport séparément sans amendement.

Sur motion de M. Green, secondé par M. Stewart (Hamilton),
Ordonné, que le bill (No 27) portant modification de la Loi constituant en corporation *The Canadian General Council of the Boy Scouts Association,* soit maintenant lu la troisième fois.
Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.
Résolu, que le bill passe.
Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et demande son concours.

Sur motion de M. Merner, secondé par M. Morrison,
Ordonné, que le bill (No 38) concernant certains brevets de George C. Breidert et Burton W. Mudge, soit maintenant lu la troisième fois.
Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.
Résolu, que le bill passe.
Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et demande son concours.

Sur motion de M. Fripp, secondé par M. Blain,
Ordonné, que le bill (No 10) constituant en corporation la *Grand Lodge of the Canadian Association of the Dominion of Canada,* soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre reprend alors la suite de la discussion sur la question,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité des Voies et Moyens;
Et sur l'amendement à icelle;
Et le débat se continuant;

Sur motion de M. Morrison, secondé par M. Blain,
Ordonné, que le débat soit ajourné.

M. Burrell, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Copie des décrets du conseil suivants:—
No 2314, 7 octobre 1916, nommant un commissaire spécial des grains de semence et de trois assistants, avec pouvoir d'acheter du blé de semence destiné à être distribué pour semence, sur réquisitions de la part des corporations municipales, dans les districts où la récolte a manqué par suite des gelées et des dommages causés par la nielle. Aussi, No 3075, 14 décembre 1916, autorisant le commissaire spécial des grains de semence à acheter de l'avoine et de l'orge de semence destinées à être distribuées pour semence, sur réquisitions de la part des corporations municipales et des associations de cultivateurs, dans les districts où ces grains de semence font défaut. (*Document de la session, No 144.*)

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit, elle s'ajourne à demain à trois heures p.m.

Mercredi, 9 mai 1917.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau:—

Par M. Graham,—la pétition de Mme J. B. Hamilton et Mme D. G. Stewart, de la *Woman's Institute* de White-Lake, Ontario.

Par M. Clarke (Essex),—la pétition de F. J. Lalenour, maire, et George Pearse, greffier du conseil municipal de la ville de Kingsville, Ontario.

Par M. Thornton,—la pétition de C. W. Slemon, M.D., de la ligue Epworth de Enniskillen; la pétition de James Sanley et autres, du conseil municipal du township de Darlington; la pétition de W. A. Walker et Norma Sheppard, de la *Sunday School* de Zion; la pétition de Florence Halliday et Henrietta J. Smith, du W.C.T.U. de Orona; la pétition de J. B. Mitchell, maire, et John Lyle, greffier du conseil municipal de la ville de Bowmanville; la pétition de Helen J. Souch et Milton W. Staples, de la *Sunday School* méthodiste de Orona; et la pétition de Arthur Walker et George Hamilton, de l'*Adult Bible Class* de l'église de Zion, tous de l'Ontario.

Par M. Henderson,—la pétition de W. R. Hume et Horatio E. Ford, de la ligue Epworth de l'église méthodiste de Milton, Ontario.

Par M. Wright,—la pétition de Mme E. W. Lockbean et autres, de la *Women's Institute* de Dorset, Ontario.

Par M. Burnham,—la pétition de A. E. Prest et autres, de la *Cheerful Workers Bible Class* de la *Sunday School* méthodiste St. James de Peterborough; et la pétition de Harold J. Bell et Cephas F. Heard, de la ligue Epworth Fairview, du circuit Bridgeworth, Peterborough, tous de l'Ontario.

Par M. Middlebro,—la pétition de Mary M. Brown et L. G. Buchan, du cercle "*Help in need*" de l'ordre des *King's Daughters* de la ville d'Owen-Sound; et la pétition de Mme J. A. Collins et Mme A. W. McClure, de la *Women's Institute* de Williamsford, tous de l'Ontario.

Par M. Wilson (Wentworth),—la pétition de Mme George Brett et Mme Arthur Markle, de la *Ladies' Aid* de Trinity (Jerseyville); et la pétition de George D. Betzner et Sanford K. Bonham, de la *Sunday School* de Zion-Hill (Jerseyville), tous de l'Ontario.

Par M. German,—la pétition de Mme M. Buckley et George A. Campbell, jr, de la société des Jeunes gens de la Première église baptiste de la rue Jepson, Niagara-Falls; la pétition de E. M Kennedy et A. F. Mitchell, de la ligue Epworth *senior* de l'église méthodiste de Thorold; la pétition de H. M. Hershey et M. S. Pound, du conseil municipal de Bertie; la pétition de Mme P. G. Knoll et autres, de la W.C.T.U. de Port-Corborne et Humberstone; la pétition de Ethel R. Walters et Annie E. Tench, de la *Women's Institute* de Standford; la pétition de W. A. Hern et H. L. Pratt, du conseil municipal de Crowland; et la pétition de Mlle Edith M. Robertson et Mlle Enright Goold, de la *Young People's Branch* de la W.C.T.U. de Niagara-Falls, tous de l'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

De F. A. Brock et W. A. Wilson, Enniskillen; du révérend J. W. S. Lowry et Jno. H. Ferguson, Townships de Beckwith, St-Paul et Franktown; du révérend P. J. McLaren et R. N. Hamilton, Russell; de madame (rév.) A. J. G. Carscadden, Victoria-Harbour; de Garfield Crowe, Warsaw; de D. A. Thomson, Hastings; de

R. B. Patterson, Havelock; de Ethel Collins et Jessie Wilcox, Hastings; du révérend Percy H. Robert et Elva Ellis, Warsaw; de Robert Somers et Edward Dewart, Warsaw; de Andrew Bird et Andrew Port, Glenalda, et de Charles Adams, Havelock, tous de la province de l'Ontario; demandant qu'une loi soit adoptée à l'effet de prohiber en Canada la fabrication et l'importation des liqueurs enivrantes, comme boissons, comme aussi l'expédition, la livraison et la réception de ces liqueurs dans toute province ou région dans lesquelles est prohibée la vente de ces liqueurs comme breuvage.

M. Doherty, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 1er février 1917,—Copie de tous les documents, lettres, rapports, etc., concernant le traitement spécial toléré à l'égard de Thos. Kelly, prisonnier au pénitencier de la Montagne-de-pierre (*Stony-Mountain*). (*Document de la session, No 145.*)

Sur motion de M. Tobin, secondé par M. Macdonald,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Combien de commissions ont été nommées par le gouvernement actuel depuis la dernière élection générale;

2. Combien de ces commissions ont fait des rapports;

3. Quel a été le coût total de ces commissions.

Sur motion de M. Sinclair, secondé par M. Kyte,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Combien de fonctionnaires civils permanents étaient à l'emploi du ministère de la Justice au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917;

2. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés de quelque nature que ce soit étaient au service du même ministère au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917;

3. Combien de fonctionnaires civils permanents ont été nommés par le même ministère depuis le 1er août 1914;

4. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés ont été au service de ce même ministère depuis le 1er août 1914;

5. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1911;

6. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1917;

7. Combien de fonctionnaires civils ont été nommés par le même ministère depuis le 10 octobre 1911, sous l'empire des dispositions de l'article 21 de la Loi du Service civil.

Sur motion de M. Sinclair, secondé par M. Kyte,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Combien de fonctionnaires civils permanents étaient à l'emploi du ministère des Affaires extérieures au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917;

2. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés de quelque nature que ce soit étaient au service du même ministère au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917;

3. Combien de fonctionnaires civils permanents ont été nommés par le même ministère depuis le 1er août 1914;

4. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés ont été au service de ce même ministère depuis le 1er août 1914;

5. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1911;

6. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1917;

7. Combien de fonctionnaires civils ont été nommés par le même ministère depuis le 10 octobre 1911, sous l'empire des dispositions de l'article 21 de la Loi du Service civil.

Sur motion de M. Lemieux, secondé par M. Marcil (Bonaventure),

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, priant Son Excellence de bien vouloir faire mettre devant cette Chambre,—Copie de tous les documents, requêtes, télégrammes, etc., envoyés au gouvernement et insistant sur la nécessité d'abolir la tolérance des cantines où se pratique la vente de la boisson dans les camps d'outre-mer.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil privé du Roi.

M. Lemieux propose, secondé par M. Marcil (Bonaventure),—Que cette Chambre croit que le gouvernement devrait aussitôt que possible adopter quelque mesure en vue de réaliser la recommandation de la Commission de l'éducation technique.

Sir George Foster propose, comme amendement, secondé par M. Crothers,—Que tous les mots après " Que " dans la motion principale soit retranchés et remplacés par les suivants:—

" Dans l'opinion de cette Chambre, l'encouragement de l'éducation technique et de l'entraînement aux travaux manuels est essentiel au développement des ressources du Canada et à l'accroissement de son commerce intérieur et étranger, et qu'une aide raisonnable devrait lui être donnée aussitôt que possible."

Et la question étant posée sur l'amendement, elle est résolue dans l'affirmative.

Alors, la question étant posée sur la motion principale, telle qu'amendée, elle est résolue dans l'affirmative.

M. Boulay propose, secondé par M. Paquet,—Que cette Chambre exprime l'avis que le gouvernement devrait décider de n'employer à l'avenir dans toutes les branches du Service civil que des hommes, dès que le salaire attaché à l'emploi sera de $800 ou plus, et qu'un commissaire soit nommé pour surveiller l'ouvrage fait par les employés de chaque département.

Et un débat s'ensuivant; la dite motion est retirée, du consentement de la Chambre.

M. Northrup propose, secondé par M. Clark (Bruce),—Que, par suite du pressant besoin actuel d'économie nationale, cette Chambre croit qu'il devrait être nommé un comité de neuf membres, dont cinq à être choisis par le chef intérimaire du gouvernement et quatre par le chef de l'opposition, chargé de s'enquérir immédiatement et de faire rapport au cours de la présente session en ce qui concerne le coût direct et occasionnel de chaque session du Parlement, et le meilleur moyen, s'il y a, de le diminuer,—avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et documents.

Et un débat s'ensuivant;

Et la question étant posée sur la motion, elle est résolue dans l'affirmative.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à dix heures et trente minutes p.m., elle s'ajourne à demain.

Jeudi, 10 mai 1917.

Le greffier informe la Chambre de l'absence inévitable de M. l'Orateur. Alors, M. Rainville, président des comités, prend le fauteuil en qualité d'Orateur suppléant, conformément au statut à cet effet.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau:—

Par M. Northrup,—la pétition de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Par M. Porter,—la pétition du révérend J. N. Clarry, B.A., pasteur, et Thomas H. Blanchard, de l'église méthodiste de la rue Halloway, Belleville; la pétition de H. Lavoie et W. R. L. Wensly, membres de la division 189 des B. of L. E., Belleville; la pétition de Edward C. Currie et D. V. Sinclair, de l'église presbytérienne de la rue St. John, Belleville; la pétition de Mme H. H. Phillips et Mme A. Kerr, de la W.C.T.U. de Belleville; la pétition de Thomas H. Blanchard et autres, de la *Sunday School* de la rue Halloway, Belleville; la pétition de S. C. Moore et J. N. Clarry, de l'association ministérielle, Belleville; la pétition de G. T. Woodley et George S. Kerr, de la *Sunday School* méthodiste de la rue Halloway, Belleville; la pétition du révérend R. C. Blagrave, D.D., de la congrégation de la *Christ's Church*, Belleville; la pétition de S. C. Moore et T. G. Bell, de l'église méthodiste Tabernacle, Belleville; la pétition de Mme C. W. Mont et Mme M. Farley, de la *Women's Missionary Society* de l'église méthodiste Tabernacle, Belleville; la pétition de Newton Thompson et Ruth Snell, de la ligue Epworth de l'église méthodiste Tabernacle, Belleville; la pétition de R. M. Foster, de la congrégation de l'église baptiste Wesley, Trenton; la pétition du révérend Walter Brown, pasteur, et Charles Wells des *Free Methodist Societies* du Beaver-Creek et du circuit de Marmora-Nord; la pétition de Edward L. Fraser, de la ligue Epworth de l'église méthodiste de la rue King, Trenton; la pétition de Lewis Root et William Ham, de l'église presbytérienne et de la *Sunday School* de Porterville; la pétition de Blake Ketchison, de la *Sunday School* méthodiste de Moira du circuit de Huntingdon-Ouest; la pétition de John M. McMullen et S. W. Shafford, du *Farmers' Club* de Sidney; la pétition de Kenneth Knapp, de l'église du Tabernacle et de la *Sunday School* de Frankford; la pétition de A. M. Malone et M. E. Potter, de la *Women's Institute* de Frankford; la pétition de W. E. Windoved et C. M. Hendrick, de l'Alliance de tempérance de Sidney; la pétition de Jno. S. Marshall et J. D. Bissonnette, de la Société de réforme morale et sociale de Stirling; la pétition de W. M. Gibney et Jacob Vauclief, de la *Sunday School* méthodiste de Coe-Hill; la pétition du révérend W. Hall, pasteur, et Nelson Vauclief, de la congrégation Gilroy du township de Walliston; et la pétition de W. H. Bliar et S. A. German, du comité de tempérance des citoyens de Trenton, tous de l'Ontario.

Par M. Cochrane,—la pétition de R. H. Emrick et autres, du conseil municipal d'Evanturel, district de Témiscaming, Ontario.

Par M. Proulx,—la pétition de James Taylor, maire, et autres, du conseil municipal de la ville de Vankleek-Hill; et la pétition de Arch. D. McRae, de la *Sabbath School* de l'église Knox, Vankleek-Hill, tous de l'Ontario.

Par M. Clarke (Essex),—la pétition de A. Skelding et Robert E. Weigle, de la *Sunday School* baptiste de Kingsville; la pétition de W. M. Pomeroy, de la *Sunday School* méthodiste de l'Ile-Pelée (Nord); la pétition de Eugène S. Seratdt et J. F. Sut-

cliffe, du comité de tempérance du township de Gosfield-Nord; et la pétition de Mildred Peterson et Elsie Longland, du *Mission Circle* de Kingsville, tous de l'Ontario.

Par M. Blain,—la pétition de G. Barendale et autres, de la ligue junior de l'église Ebenezer de Toronto-Gore, comté de Peel, Ontario.

Par M. Maclean (Halifax),—la pétition de Ida Sophia Wardell (née Hillwell), de la cité de Toronto, comté de York, province de l'Ontario, épouse légitime de Thomas James Wardell, maintenant résidant dans la cité de Chicago, marchand.

Par M. Hughes (King, I.-P.-E.),—la pétition de Michael Olenchuk et autres, de la cité de Winnipeg, Manitoba.

Par M. Rainville,—la pétition de J. A. Duchastel, président, et Geo. A. McNamee, secrétaire-trésorier de l'Association des bons chemins du Dominion.

Par M. Elliott,—la pétition de Mme Bessie McNaughton, de la *Women's Institute* de Clandeboye; la pétition de Carl Ritchie et Laura Pickering, de la ligue Epworth Centennary de Parkhill; la pétition de A. E. Loyd et W. R. Sibley, de la *Sunday School* de l'église méthodiste de Parkhill; la pétition de J. F. Laughlin et J. E. Harrison, du comité d'option locale de Parkhill; la pétition de George Westman et Mme J. Wass, de la *Bible Class* sénior de la *Sunday School* méthodiste de Granton; la pétition de Thomas W. Charlesworth, de l'église baptiste de Parkhill; la pétition de W. H. Geddes et J. R. Anderson, de la congrégation presbytérienne de Alsa-Craig; la pétition de Fred. W. Rudcleffe et A. H. Westman, de la *Sunday School* méthodiste de Granton; la pétition de D. Rowcliffe, de l'église méthodiste de Granton; la pétition de S. C. Chown et Irving H. Gibson, de la *Sunday School* méthodiste de Lucan; la pétition du révérend R. H. Barnby, pasteur, et George A. Stanley, de l'église méthodiste de Lucan; la pétition du révérend John Ball, pasteur, et John J. Foster, des congrégations des églises méthodistes de Kirwood et Bethesda circuit Kirwood; la pétition du révérend S. V. R. Pentland, pasteur, et A. E. Taylor, des trois églises méthodistes du circuit de Sylvan, district d'Exeter; et la pétition de Mlle M. Young et Dorothy C. J. Rogers, de la *Excelsior Bible Class* de l'église méthodiste de Parkhill, tous de l'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

De madame J. B. Hamilton et madame D. G. Stewart, White-Lake; de C. W. Slemon, M.D., Enniskillen; de James Stanley et autres, Township de Darlington; de W. A. Walker et Norma Sheppard, Zion; de Florence Halliday et Henrietta J. Smith, Oromo; de J. B. Mitchell et John Lyle, Bownmanville; de T. J. Lalenom et George Pearse, Kingsville; de Heber J. Souch et Milton W. Staples, Orono; de Arthur Walker et George Hamilton, de W. R. Hume et Horatia E. Ford, Milton; de madame E W. Lockman et autres, Dorset; de A. E. Prest, Peterborough; de Harold J. Bell et Cephas F. Heard, Peterborough; de Mary M. Brown et L. G. Buchan, Owen-Sound; de madame J. A. Collins et madame A. M. McClure, Williamsford; de madame George Brett et madame Arthur Markle, Jerseyville; de George D. Betzner et Sanford K. Bonham, Jerseyville; de William M. Buckley et George A. Campbell, Niagara-Falls; de E. M. Kennedy et N. F. Mitchell, Thorold; de H. M. Hershey et M. S. Pound, Bertie; de madame P. G. Knoll, Port-Colborne et Humberstone; de Ethel R. Waters et Annie E. Tench, Stanford; de W. A. Hern et H. L Pratt, Crowland, et de mademoiselle Edith M. Robertson et mademoiselle Eurith Goold, Niagara-Falls, tous de la province de l'Ontario; demandant qu'une loi soit adoptée à l'effet de prohiber en Canada la fabrication et l'importation des liqueurs enivrantes, comme boissons, comme aussi l'expédition, la livraison et la réception de ces liqueurs dans toute province ou région dans lesquelles est prohibée la vente de ces liqueurs comme breuvage.

M. Meighen, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Copie du décret du conseil, P.C. 1183, en date du 28 avril 1917, autorisant un envoi nouveau de 300 milles de rails à la demande du gouvernement de Sa Majesté, en Angle-

terre, pour être employés en France pour les fins de la guerre. (*Document de la session, No 146.*)

L'ordre du jour appelle la reprise du débat ajourné sur la question,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité des Voies et Moyens;

Et sur l'amendement à icelle; Que tous les mots après le mot "Que" dans la motion principale soient retranchés et remplacés par les suivants:—

"Cette Chambre désire profiter de la première occasion qui lui est offerte de déclarer combien elle éprouve de satisfaction par suite du fait que le gouvernement s'est enfin rendu aux instantes demandes que les producteurs de grains de l'ouest ont fait valoir en maintes instances par des délégations et des résolutions adoptées par les représentants des intérêts agricoles et fréquemment appuyées par le parti libéral en cette Chambre, en inscrivant le blé, la farine de blé et la semoule sur la liste des articles pouvant être admis en franchise, ce qui a pour effet d'ouvrir à ces produits un marché libre dans les Etats-Unis. Cette Chambre croit que si cette décision d'admettre le blé en franchise a un caractère permanent, elle accroîtra énormément la prospérité de l'ouest et sera d'un avantage général pour tout le Canada. Afin que le pays puisse compter sur cette permanence et que cette décision de l'administration ne soit pas seulement un expédient temporaire qui puisse être revoqué en aucun temps par le gouvernement sans en référer au parlement, cette Chambre désire attirer fortement l'attention du gouvernement sur l'opportunité de soumettre prochainement au cours de la présente session, une mesure législative décrétant l'entrée en franchise du blé, de la farine de blé et de la semoule, stimulant par là les cultivateurs à produire la plus grande quantité de blé possible."

Et le débat se continuant;

Et la Chambre ayant continué de siéger après minuit;

Vendredi, 11 mai 1917.

Et la question étant posée sur l'amendement, la Chambre se divise et l'appel des noms étant demandé, ils sont pris comme suit:—

POUR:

Messieurs

Boivin,
Bourassa,
Buchanan,
Bureau,
Cardin,
Charlton,
Copp,
Delisle,
Demers,
Douglas,
Ethier,
Fortier,
Gauthier (Saint-Hyacinthe),
Gauvreau,
German,
Lafortune,
Lapointe (Kamouraska),
Laurier (sir Wilfrid),
Lemieux,
Loggie,
Macdonald,
MacNutt,
McCrea,
McKenzie,
Marcile (Bagot),
Martin,
Michaud,
Murphy,
Oliver,
Pacaud,
Papineau,
Pardee,
Ross,
Seguin,
Sinclair,
Tobin,
Truax,
Turgeon,
Turriff, et
Verville.—40

CONTRE:

Messieurs

Ames (sir Herbert),
Barrette,
Bennett (Simcoe),
Blain,
Edwards,
Elliot,
Fisher,
Foster (sir George),
Merner,
Middlebro,
Morris,
Nicholson,
Sexsmith,
Shepherd,
Smith,
Stanfield,

Boulay,	Fripp,	Nickle,	Steele,
Bowman,	Girard,	Paquet,	Stevens,
Boys,	Glass,	Patenaude,	Stewart (Lunenburg),
Burrell,	Green,	Paul,	Taylor,
Clark (Bruce),	Hanna,	Robidoux,	Thoburn,
Cockshutt,	Jameson,	Roche,	Wallace,
Cromwell,	McLean (Queen, I. du P.-E.),	Schaffner,	Webster,
Currie,	Meighen,	Scott,	Weichel, et
Descarries,		Sévigny,	Wright.—51

Ainsi, elle est résolue dans la négative.

Alors, la question principale étant posée,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité des Voies et Moyens;

M. Robb propose, comme amendement, secondé par M. Tobin,—Que tous les mots après le mot " Que " soient retranchés et remplacés par les suivants:—

"Pour assurer une abondante provision des différentes sortes de son pour les cultivateurs qui produisent le lait, la crême, le beurre et le fromage, et pour l'élevage et l'engraissement du bétail, cette Chambre croit que le blé et les diverses variétés de son devraient sans délai, être inscrits sur la liste d'admission en franchise."

Et un débat s'ensuivant;

Sur motion de M. Robb, secondé par M. Tobin,
Ordonné, que le débat soit ajourné.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à une heure et quinze minutes vendredi matin, elle s'ajourne à ce jour à trois heures p.m.

Vendredi, 11 mai 1917.

Le greffier informe la Chambre de l'absence inévitable de M. l'Orateur. Alors, M. Rainville, président des comités, prend le fauteuil en qualité d'Orateur suppléant, conformément au statut à cet effet.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau:—

Par M. McCraney,—la pétition de C. E. Gillis et autres, de la congrégation de l'église presbytérienne de Bethune, Saskatchewan.

Par M. Elliott,—la pétition de Mme J. F. Langlin, de la W.C.T.U. de Park-Hill; la pétition de C. R. Watcher et R. H. McDonald, de la Sunday School presbytérienne de Ailsa-Craig; la pétition de J. C. Shiply et George L. Shipley, de la *Sunday School* presbytérienne de Carlisle; la pétition de E. Annie Shipley et Mabel McDonald, de la société des *Young People* de Carlisle, de l'église presbytérienne; la pétition de W. E. Mason et J. Luckey, de l'église baptiste de Lobo; la pétition de John Trickey et Sara McLean, de l'église baptiste de Poplar-Hill; et la pétition du révérend R. H. Barnby, pasteur de l'église méthodiste de Clandeboye, tous de l'Ontario.

Par M. Reid,—la pétition de George Stafford et W. M. McLean, de l'église méthodiste de Spencerville, Ontario.

Par M. Sinclair,—la pétition de Estella Gorman et G. Ewart Hall, de la société des *Young People* de Trafalgar, Ontario.

Par M. Pardee,—la pétition de John Heney et W. A. Scott, du conseil municipal du township de Sombra; et la pétition de Mme J. G. Brown et Alice J. Polley, de la W.C.T.U. de Wyoming, tous de l'Ontario.

Par M. Lewis,—la pétition de J. H. Millian et autres, de la *Sunday School* méthodiste de la rue Victoria, Goderich; la pétition du révérend Arthur W. Brown, de la congrégation méthodiste de Goshen, township Stanley; la pétition de John Feagan et George A. Bean, de la *Bible Class* de l'église méthodiste de Zion, Goderich; la pétition de R. C. McDermid et A. Strinton, de l'église Knox, de Goderich; la pétition de D. K. Prior et F. Pennebaker, de la *Sunday School* baptiste de Cliton; et la pétition de Mme C. J. Wallis et Mme A. T. Cooper, de la W.C.T.U. de Clinton, tous de l'Ontario.

Par M. Guthrie,—la pétition de Rebecca Zavitz et A. Boisfeuillet, de la W.C.T.U. de Guelph; la pétition de Mlle H. Stubbins et autres, des *Presbytery Guild* et *Christian Endeavors* de l'église presbytérienne St. Paul, Guelph; la pétition de Bertram Walker, de la ligue junior de l'église méthodiste de la rue Norfolk, Guelph; la pétition de Agnes Alexander et Andrew Scott, de la *Sunday School* de la rue Knox, Guelph; la pétition de S. J. Bennett et A. Boisfeuillet, de la W.C.T.U. de Guelph; la pétition de Jacob Burt, de la *Study Class* de la mission Connigby de Hillsburg; la pétition de L. J. R. Naftel, pasteur, et autres, de l'église anglicane St. Johns, Elora; la pétition de Mme George A. Marshall et Mme George Robertson, de la *Women's Institute* de Everston; la pétition de Wm Malcolm Kay et George Wood, de la première église presbytérienne du township de Eramosa; et la pétition du révérend W. K. Allen et D. Maltby, de l'église méthodiste de Aberfay, tous de l'Ontario.

Par M. Bennett (Simcoe),—la pétition de Mme L. E. Eplett et Mme E. M. Sheppard, de la W.C.T.U. de Coldwater, Ontario.

Par M. Ball,—la pétition de John McArthur et autres, du conseil municipal du township de Egremount, Ontario.

Par M. Burnham,—la pétition de A. B. Cunningham, de l'église méthodiste Trinité, Peterborough, Ontario.

Par M. Clark (Bruce),—la pétition de Elizabeth J. Prudham et Ruby Chapman, de la classe Swastika de la *Sunday School* méthodiste de Wiarton, Ontario.

Par M. Boyce,—la pétition de James Nott et R. H. Barr, du conseil municipal de Tarbutt; et la pétition de Mme Emma Fisher et autres, de la *Women's Institute* de Korah-Est, tous de l'Ontario.

Par M. Bowman,—la pétition de Milton J. Smith et Ray Thomson, de la *Sunday School* de l'église méthodiste de Bluevale; la pétition de John Shortreid et A. McEwen, du conseil municipal du township de Morris; et la pétition du révérend Joseph W. Hebbert, pasteur, et R. C. Redmond, de l'église méthodiste de Wingham, tous de l'Ontario.

Par M. Lewis,—la pétition de Wm Britton, de la ligue Epworth de l'église méthodiste de Constance; la pétition de R. H. Mew et C. J. Walters, de l'*Adult Bible Class* de Benmiller; la pétition de Elizabeth Smith et Thomas E. McKenzie, de la *Corenant Bible Class* de l'église de Willis, Clinton; la pétition de Arthur Fisher et autres, du circuit de Bernmiller, circuit de Goderich, conférence de London; la pétition de G. M. Holmes et John Challen, de l'église baptiste de Goderich; la pétition du révérend A. Sinclair, pasteur, et N. W. Frewooth, de l'église méthodiste de Holmesville; la pétition de Howard Yrewartha et Frank A. Jenkins, de la ligue Epworth de Holmesville; la pétition de Charles Breckow et Wm W. Stevens, de la *Sunday School* de Bethel, circuit de Bernmiller; et la pétition de Alexander P. Shipperd, de l'église méthodiste du circuit de Nile, tous de l'Ontario.

Par M. Guthrie,—la pétition de Charles P. Doughty et Thomas Wright, de l'église presbytérienne St. Paul, de Guelph; la pétition de Adam Wood, du conseil municipal du township de Eramosa; la pétition de James Currie et Ada Clark, de la *Sunday School* de Salem; la pétition de J. W. Brown, de la *Union Sunday School* de Mount-Pleasant; la pétition du révérend Robert Keefer, pasteur, et T. S. Copeland, de l'église méthodiste de Elova; la pétition de Mme John Talton, de la *Sunday School* méthodiste de Arkell; la pétition de T. Tiffin et H. W. Eagleson, de *Shiloh Adult Bible Class* du circuit de Tupperville; la pétition de David Scott, du bureau d'école de la *Sunday School* No 2, Nichol; la pétition du révérend Wilmer Mouroe et Dugald Robertson, de l'église du Christ, Everton; et la pétition de MacDougal Hay, B.A., et D. W. Alcorn, de l'église Knox, Elora, tous de l'Ontario.

Par M. Ross,—la pétition de L. E. Meilleur et J. F. McGregor, de la *Sunday School* méthodiste de Wardsville; la pétition de Soloman W. Hann et R. W. Parsons, du circuit Cairngorm, conférence de London; la pétition du révérend Albert E. Jones, pasteur, de l'église méthodiste de Strathroy; la pétition de M. Matthews, de la *Women's Institute* de Delaware; la pétition de Alexander McIntyre, de la *Sabbath School* de Cashmere, comté de Middlesex; la pétition de Wm H. Wardell et Charlotte Faller, de la *Sunday School* de Bethel, du township de Adelaide; la pétition de D. Graham et F. W. Atkinson, de la ville de Strathroy; la pétition du révérend Herbert J. Creary, M.A., des congrégations de l'église méthodiste de Delaware, Kilworth et Komoka; la pétition de Isaiah Sickles, Clup, et Stephens Williams, des *United Temperance Societies* des réserves des sauvages dans la province de l'Ontario; la pétition de Wm R. Vance et James B. Corneille, de l'église méthodiste de Melbourne; la pétition de J. H. Stewart et autres, *Elders* de l'église presbytérienne de Taits-Corners, township de Ekfried; et la pétition de Roger Perry et Wm Warren, de la *Junior Farmers' Improvement Association* de Longwood, tous de l'Ontario.

Par M. Reid,—la pétition du révérend D. H. Currie, de l'église presbytérienne de Mainsville; la pétition du révérend J. T. E. Blanchard, pasteur, et George L. Putnam, de la congrégation méthodiste de Easton's-Corners; la pétition du révérend John Webster, pasteur, et E. L. B. Carvell, de l'église méthodiste de Kemptville; la pétition de Wm Sloan et du révérend H. Bolingbooke, de l'église presbytérienne de Heckston; la

pétition du révérend P. A. MacLeod, D.D., de l'église St. Paul, Kemptville; la pétition de Mme C. J. Baker et autres, de la W.C.T.U. de Spencerville; la pétition de James Adams, de la *Sunday School* de Johnstown, du township de Edwardsburg; la pétition de Mme S. F. McGrath et Mme J. F. E. Blanchard, de l'institut de Easton's-Corners; la pétition de Mme J. A. Waterson et Mme T. A. Murphy, de la W.C.T.U. de Kemptville; la pétition de D H. Currie, de l'église presbytérienne de Cardinal; la pétition de George Stafford et R. W. Kingston, du bureau des syndics de l'église méthodiste de Spencerville; la pétition de T. A. Craig et H. C. Guest, de la *Sunday School* méthodiste de Kemptville; la pétition de William T. Pitt et autres, de la *Sunday School* de l'église méthodiste de Shanly; la pétition de Agnes Weedmark et Mme Mansell Carson, de la ligue Epworth, de Burritt's-Rapids; la pétition de A. E. Warren et autres, de la paroisse d'Augusta-Nord; la pétition de Mme Mansell Carson, de la W.C.T.U. de Burritts'-Rapids; la pétition de George Stafford et F. B. Newman, du bureau des syndics de l'église méthodiste de Roebuck; la pétition de Walter E. McCaw et Douglas E. Empey, de la *Sunday School* de Easton's-Corners; la pétition de Mme G. Gardiner et Mme S. H. Guest, de la *Ladies Aid* de l'église méthodiste de Kemptville; la pétition de W. A. Hanna et Joel Adams, du circuit de Shanly de l'église méthodiste; la pétition de J. R. Wallace et W. L. Bailey, de la *Sabbath School* presbytérienne St. Paul de Kemptville; et la pétition du révérend George C. Wood, pasteur, et George Baker, des églises méthodistes du circuit de Merrickville, tous de l'Ontario.

Par M. Scott,—la pétition de Daniel Nairn, de l'église presbytérienne Centrale, Galt; la pétition du révérend W. O. Helm, pasteur et Wm H. Wolfe de l'église évangélique, New-Hambourg; la pétition de Wm Hartop et J. E. Warren, de la loge New-Hope, No 66, des *Royal Templers of Temperance* de Hespeler; la pétition de Mme A. O. Wickerson et Teresa Cassady, de la ligue Epworth de l'église méthodiste de Ayr; la pétition de Lillian Walker et Mme J. Fairaday, de W.C.T.U. de Preston; la pétition de E. M. Grove, de l'église baptiste régulière de Galt; la pétition de Roy Cassady, des églises méthodistes de Ayr et de Paris-Plains; la pétition du révérend J. R. Johnston, B.A., de la congrégation presbytérienne de Doon, township de Waterloo; la pétition de A. F. Rogers et W. E. Jackson, de la *Bible Class* de Banner de la *Sunday School* de l'église méthodiste de la rue Ainslie, Galt; la pétition de Philip Poth et John Buck, de l'église baptiste de New-Dundee; la pétition de Wm Loman et Lorimer Krampian, de la *Sunday School* baptiste de New-Dundee; la pétition de T. A. Rutherford, de la *Sunday School* méthodiste de la rue Ainslie, Galt; la pétition du révérend J. L. Small et E. A. Michie, de la congrégatiion presbytérienne de Hespeler; la pétition du révérend J J. Liddy et R. H. Knowlese, de l'église méthodiste de Hespeler; la pétition de R. Boundey et autres, de l'église méthodiste de l'avenue Lincoln, Galt; la pétition du révérend A. T. Nash, pasteur, et J. W. Groh, de l'association évangélique de Hespeler; la pétition de J. Hilborn et John Naismith, de la *Union Sunday School* de Blair; la pétition de John R. Naismith et Thomas Hepburn, B.A., de la *Bible Class* de l'église presbytérienne de Preston; la pétition de Wellington Shupe et Robert S. Corochin, du conseil de Galt des *Royal Templar Temperance*; la pétition de Gertrude Steele et Andrew Lockie, de la *Young People's Guild* de l'église presbyttérienne de Branchton; la pétition du révérend J. R. Johnston, B.A., et Thomas Hepburn, B.A., de l'église presbytérienne de Preston; et la pétition du révérend C. W. Backus, pasteur, et autres, des *United Brethren in Christ,* congrégation de New-Dundee, tous de l'Ontario.

Par M. Sutherland,—la pétition de George McClintock et D. Clapton, de l'église méthodiste de Ebenezer, circuit Lyons, Ontario.

Par M. Murphy,—la pétition de H. A. Scott et N. E. Cherry, de Clarke Wallace, O.Y.B. No 39, de Russell, Ontario.

Par M. Cockshutt,—la pétition de Bruce R. Kitchen, de la *Junior Brotherhood* de l'église méthodiste de l'avenue Brant; la pétition du révérend Wray R. Smith, pasteur, et A. Goodwin, de l'église méthodiste de la rue Oxford, Brantford, tous de l'Ontario.

Par M. Nesbitt,—la pétition de Ella Ross et Nellie McDonald, de la ligue Epworth de l'avenue du Collège, Woodstock; la pétition de Julia Clifton et Violet Lewis, de la ligue Epworth de l'église méthodiste de la rue Dundas, Woodstock, tous de l'Ontario.

Par M. McLean (Queen, I.P.-E.),—la pétition de G. W. Irvin, de New-London; la pétition de Wm Coiley et Gwen McLeod, de P.S.D.S.O.T. No 200, Granville; et la pétition de John Barnard, de Long-River, tous de l'Ile-du-Prince-Edouard.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

De la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique; pour une loi l'autorisant à émettre des actions, débentures consolidées ou des actions privilégiées qu'elle a été ou pourrait être autorisée à émettre, et pour autres fins.

De Michael Olenchuk et autres, de Winnipeg; pour une charte sous le nom de *The Canadian Ukrainian Institute Prosvita.*

De J. A. Duchastel, président, et George A. McNamee, secrétaire-trésorier de l'association canadienne des bonnes routes; pour une loi constituant la dite association.

De Ida Sophia Wardell, de Toronto; pour une loi de divorce d'avec son mari Thomas James Wardell.

Du révérend J. N. Clarry, B.A. et Thomas H. Blanchard, de Edward C. Currie et D. V. Sinclair, de madame H. H. Phillips et madame A. Kerr, de Thomas H. Blanchard et autres, de S. C. Moore et J. N. Clarry, de G. T. Woodley et George S. Kerr, du révérend R. C. Blagrave, D.D., de S. C. Moore et T. G. Bell, de madame C. W. Moat et madame M. Farley, de Newton Thompson et Ruth Snell, et de H. Lavoie et W. R. L. Wensley, tous de la cité de Belleville; de R. M. Foster, Trenton; du révérend Walter Brown et Charles Wells, Beaver-Creek et North-Marmora; de Edward L. Fraser, Trenton; de Lewis Root et William Ham, Porterville; de Blake Ketcheson, West-Huntingdom; de John M. McMullen et S. W. Shafford, Sidney; de Kanneth Knapp, Frankford; de A. M. Malone et M. E. Potter, Frankford; de W. E. Windover et C. M. Hendrick, Sidney; de Jno. S. Marshall et J. D. Bissonnette, Stirling; de W. M. Gibney et Jacob Vauclief, Coe-Hill; du révérend W. Hall et Nelson Vauclief, Township de Walliston; de W. H. Blair et S. A German, Trenton; de R. H. Emrick et autres, Timiskaming; de James Taylor, maire, et autres, Vankleek-Hill; de A. Skelding et Robert E. Wigle, Kingsville; de W. M. Pomeroy, Pelee-Island; de Eugene S. Seradt et J. F. Sutcliffe, Township de Grosfield-North; de Mildred Peterson et Elsie Longland, Kingsville; de G. Barendale et autres, Toronto-Gore; de madame Bessie McNaughton, Clandeboye; de Carl Ritchie et Laura Pickering, Parkhill; de A. E. Lloyd et W. R. Sibley, Parkhill; de J. F. Laughlin et J. E. Harrison, Parkhill; de George Westman et William J. Wass, Granton; de Thomas W. Charlesworth, Parkhill; de W. H. Geddes et J. R. Anderson, Ailsa-Craig; de Frederick W. Rudcleffe et A. H. Westman, Granton; de D. Rowcliffe, Granton; de S. C. Chown et Irving H. Gibson, Lucan; du révérend R. H. Barnby et George A. Stanley, Lucan; du révérend John Ball et John J. Foster, Kirwood; du révérend S. V. R. Pentland et A. E. Taylor, Sylvan-Circuit, et de mesdemoiselles M. Young et Dorthy C. J. Rogers, Parkhill, tous de la province de l'Ontario; demandant qu'une loi soit adoptée à l'effet de prohiber en Canada la fabrication et l'importation des liqueurs enivrantes, comme boissons, comme aussi l'expédition, la livraison et la réception de ces liqueurs dans toute province ou région dans lesquelles est prohibée la vente de ces liqueurs comme breuvage.

M. Steele, pour M. Sharpe, du comité des Bills privés, présente à la Chambre le troisième rapport de ce comité, qui se lit comme suit:—

Votre comité a pris en considération le bill suivant, et il a décidé d'en faire rapport avec des amendements, savoir:—

Bill (No 7) concernant la Compagnie Continentale de chauffage et d'éclairage.

M. Roche, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Etat des permis donnés par le ministère de l'Intérieur, pour l'entrée de la boisson enivrante dans les Territoires du Nord-Ouest, durant l'année expirée le 31 décembre 1916, en conformité de l'article 88 du chapitre 62 des Statuts revisés du Canada. (*Document de la session, No 147.*)

M. Crothers, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 30 avril 1917,—Copie des demandes de bureaux de conciliation adressées au ministère du Travail par l'association provinciale des artisans (*P.W.A.*) ou ses officiers, et par les ouvriers mineurs unis (*U.M.W.*) de la Nouvelle-Ecosse ou ses officiers; aussi, copie de tous les documents, lettres, etc., se rapportant à cette question, ainsi que de tout autre document, décret du conseil, touchant la nomination d'une commission chargée de faire une enquête au sujet des conditions du travail et autres s'y rattachant, dans le comté de Cap-Breton. (*Document de la session, No 148.*)

DÉCISION DE M. L'ORATEUR SUPPLÉANT.

Quelques minutes avant l'ajournement de la dernière séance de la Chambre, l'honorable député de Huntingdon a proposé un second amendement à la motion; " Que l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité des Voies et Moyens ". Attendu qu'un amendement antérieur venait justement d'être rejeté, après avoir consulté avec soin les autorités en la matière, je dois dire que cet amendement était irrégulier et aurait dû être déclaré hors d'ordre. La règle telle qu'élucidée par Bourniot et May rend la chose pleinement évidente. Je lis dans Bourinot, pages 419-420:

"A la motion ' Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil ', un seul amendement peut être proposé. Si cet amendement est rejeté, on peut soulever une discussion sur d'autres points, mais on ne peut proposer d'autre motion. Toutefois, si l'amendement est retiré, un autre amendement peut être immédiatement soumis à la Chambre ".

Dans May, à la page 610, je trouve aussi ce qui suit:

" Lorsqu'un amendement à la motion à l'effet que l'Orateur quitte le fauteuil a été rejeté, comme il a été décidé que les mots que l'on se proposait de retrancher doivent être maintenus dans la motion, on n'y peut proposer d'autre amendement; toutefois, la discussion générale de la motion principale peut être continuée par ceux des députés qui n'ont pas proposé ou secondé un amendement à cette motion, ou qui n'ont pas parlé sur la motion principale avant qu'un amendement soit proposé. Si un amendement est retiré, il est loisible aux députés qui ont parlé sur l'amendement de parler de nouveau lorsqu'un autre amendement est proposé ".

En conséquence, la motion principale est la seule question maintenant devant la Chambre, et elle peut être discutée, mais on ne peut y proposer d'autre amendement.

Je déclare donc que l'amendement de l'honorable député de Huntingdon est hors d'ordre.

M. Macdonald ayant demandé de son siège en Chambre, permission de proposer l'ajournement de la Chambre dans le but de discuter une question d'une importance publique urgente, et ayant déclaré que le sujet de la discussion est:—

" Les intérêts nationaux menacés par la campagne des sous-marins allemands et la nécessité d'y faire face, et ce que le Canada devrait faire dans l'espèce ".

Il remet alors à M. l'Orateur une déclaration écrite au sujet de la discussion projetée et M. l'Orateur ayant lu la déclaration à la Chambre, pose la question: " Le député est-il autorisé à parler?"

Et nulle objection n'étant faite, M. l'Orateur, en conséquence, dit au député de proposer sa motion.

M. Macdonald propose alors, secondé par M. Viviani,—Que la Chambre s'ajourne maintenant.

Et un débat s'ensuivant; la dite motion est retirée avec le consentement de la Chambre.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de deux millions, huit cent soixante et dix-neuf mille, trois cent quatre-vingt-quinze dollars soit accordée à Sa Majesté pour les Terres et Parcs fédéraux:—Salaires, service extérieur, $465,000; contingent, publicité, etc., $270,000; arpentages, examen des rapports d'arpentage impression des plans etc., $776,300; somme requise pour payer les honoraires de la Commission des examinateurs des candidats arpenteurs fédéraux, du secrétaire et des sous-examinateurs, la papeterie, les impressions, loyers et meubles, etc. (Les honoraires de MM. E. Deville et Otto J. Klotz et W. M. Toby, membres de la commission, et de M. J. A. Côté, secrétaire, doivent être payés à même cette somme), $2,400; pour aider à la publication des mémoires de l'Association des arpenteurs fédéraux, $125; protection des forêts du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et les Territoires du Nord-Ouest, et de la zone ferroviée de la Colombie-Britannique, de l'arboriculture au Manitoba, en Alberta et en Saskatchewan, et inspection et administration des réserves forestières, $650,000; octroi à l'Association forestière canadienne, $2,000; pour payer les frais relatifs aux enquêtes et rapports sur l'hydraulique, Manitoba, Saskatchewan, Alberta, et la zone ferroviée de la Colombie-Britannique, $159,000; pour levés et travaux relatifs à la loi sur l'irrigation, etc., y compris $400 pour M. P. Marchand, à titre d'apurateur des déboursés faits par les compagnies dans l'acquisition de terres en vertu des régimes d'irrigation, $174,000; octroi à la *Western Canada Irrigation Association*, $500; octroi à la *Cypress Hills Water Users' Association*, $250; parcs nationaux du Canada, $300,000; gravure, lithographie, impressions et préparation des cartes, plans et publications semblables du gouvernement, y compris le matériel nécessaire, $66,100; frais de justice $11,000; appointements et frais des terres d'artillerie, $1,720; octroi au Club Alpin du Canada, $1,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

M. Rainville informe aussi la Chambre que le comité lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsides.

Sur motion de Sir George Foster, secondé par Sir Wilfrid Laurier,

Résolu,—Que lorsque M. l'Orateur quittera le fauteuil, la séance reste suspendue jusqu'à midi demain.

Et à dix heures et trente minutes p.m., M. l'Orateur suppléant déclare la séance suspendue jusqu'à midi, demain.

Samedi, 12 mai 1917,

12 (midi).

La Chambre ayant repris sa séance, à laquelle se trouvent aussi présents, dans la salle des séances de la Chambre, les membres du Sénat et plusieurs autres personnages distingués, dans le but d'offrir la bienvenue à M. Viviani, ministre de la Justice en France et chef de la mission française de guerre aux Etats-Unis, M. l'Orateur suppléant, en l'absence inévitable de M. l'Orateur, souhaite officiellement au distingué visiteur la bienvenue au nom du peuple canadien. M. Viviani y répond par un discours éloquent.

Sir George Foster, remplissant les fonctions de premier ministre, propose, appuyé par Sir Wilfrid Laurier:—Que le discours admirable et éloquent que vient de prononcer M. Viviani soit publié dans le compte rendu officiel des débats et forme partie des archives permanentes de ce parlement.

Et la question étant posée sur la motion, elle est résolue dans l'affirmative, *nemine contradicente.*

Ordonné, que le discours de M. Viviani soit publié dans le compte rendu officiel des débats et forme partie des archives permanentes de ce parlement.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à une heure et vingt minutes p.m., elle s'ajourne à lundi prochain à trois heures p.m.

Lundi, 14 mai 1917.

Le greffier informe la Chambre de l'absence inévitable de M. l'Orateur. Alors, M. Rainville, président des comités, prend le fauteuil en qualité d'Orateur suppléant, conformément au statut à cet effet.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. Brouillard,—la pétition de S. L. Shaw et autres, de Kingsey-Falls et Danville, Québec.

Par M. Demers,—la pétition du révérend Edouard Revel, pasteur, et autres, de Grande-Ligne, Québec et autres lieux de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick.

Par M. Papineau,—la pétition du révérend Edouard W. Crane et autres, de Valleyfield, Québec.

Par M. McLean (Queen, I.-P.-E.),—la pétition de Henry W. Henderson et autres, de Union et autres lieux, I.-P.-E.

Par M. Hughes (King, I.-P.-E.),—la pétition de Henry A. Brown et autres, de Murray-Harbour et autres lieux, I.-P.-E.

Par M. Macdonald,—la pétition de James Cummings et autres, de Stellarton et autres lieux, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Stanfield,—la pétition de F. J. Pentelow et autres, de Wallace et autres, d'autres lieux, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Barnard,—la pétition de E. G. Thermode et autres, de Victoria, C.-B.

Par M. Green,—la pétition de D. M. Perley et autres, de Fernie et autres lieux, C.-B.

Par M. Oliver,—la pétition de Mme W. A. Lewis et autres, de Edmonton, Alberta.

Par M. Douglas,—la pétition de Laura A. Sullivan et autres, de Hardisty et autres lieux, Alberta.

Par M. Buchanan,—la pétition de Harry A. Bird et autres, de Burdett et autres lieux, Alberta.

Par M. McCraney,—la pétition de T. N. Carpenter et autres, de Saskatoon et autres lieux, Saskatchewan.

Par M. Turriff,—la pétition de E. A. Davis et autres, de Oxbow, Saskatchewan.

Par M. Cash,—la pétition de Frank Caldwell et autres, de Rokeley et autres lieux, Saskatchewan.

Par M. Schaffner,—la pétition de Mme A. Burgess et autres, de Boissevain, Manitoba.

Par M. Morrison,—la pétition de Mme A. Bond et autres, de Roland et autres lieux, Manitoba.

Par M. Roche,—la pétition de Mlle Katherine J. Cameron et autres, de Hamiota et autres lieux, Manitoba.

Par Sir Edward Kemp,—la pétition de John F. German et autres, de Toronto.

Par M. Clark (Bruce),—la pétition de Mary Wilson et autres, de Alkenford et autres lieux, Ontario.

Par M. Blain,—la pétition de G. A. Hamilton et autres, de Port-Credit et autres lieux, Ontario.

Par M. Cochrane,—la pétition du révérend Herbert Lee et autres, de New-Liskeard et autres lieux, Ontario.

Par M. Clarke (Essex),—la pétition de J. A. Dowswell et autres, de Essex et autres lieux; et la pétition de Mme Roy Scratch et Mlle Etta Bruner, de la branche de Kingsville de la *Women's Institute* de Essex-Sud, tous de l'Ontario.

Par M. Hanna,—la pétition de Mme Wm Rochbrune et autres, de Maberley, Ontario.

Par M. Murphy,—la pétition de Mme A. D. Donald et autres, de Bosanquet, Ontario.

Par M. Reid,—la pétition de John Webster et autres, de Kemptville, Ontario.

Par M. Henderson,—la pétition de W. K. Allen et autres, de Campbellville et autres lieux, Ontario.

Par M. German,—la pétition de Mme P. G. Knoll et autres, de Port-Colborne et autres lieux, Ontario.

Par M. Wilson (Wentworth),—la pétition de A. Welfare et autres, de Hamilton-Ouest et autres lieux, Ontario.

Par M. McLean (York),—la pétition de Mme Peter Brodie et autres, de York et autres lieux, Ontario.

Par M. Porter,—la pétition de Charles Wells et autres, de Marmora et autres lieux, Ontario.

Par M. Guthrie,—la pétition de Mabel C. Stewart et autres, de la R.R. No 5, Guelph et autres lieux, Ontario.

Par M. Nesbitt,—la pétition du révérend C. R. Morrow et autres, de Richmond et autres lieux, Ontario.

Par M. Sutherland,—la pétition de Mme A. Claydon et autres, de Eastwood et autres lieux, Ontario.

Par M. Steele,—la pétition de Herns Weigand et autres, de R.R. No 1, Bornholm et autres lieux, Ontario.

Par M. Pardee,—la pétition de Mme Frederick West et autres, de Sarnia, R.R. No 3 et autres lieux Ontario.

Par M. Thornton—la pétition de Mme John Byers et autres, de Cartwright et autres lieux, Ontario.

Par M. Wright,—la pétition de Mme (révérend) A. H. Brace et autres, de Gravenhurst, Ontario.

Par M. Elliott,—la pétition de George Westman et autres, de Granton et Denfield, R.R. No 2.

Par M. Proulx,—la pétition de Nathan D. McCann et autres, du township de Hawkesbury-Ouest.

Par M. Weichel,—la pétition de Mme H. J. Lackner et Mme B. J. Bollard, de la *Women's Institute* de Hawkesville; la pétition de Ed. Shantz et M. L. Shuh, de la *Sunday School* mennonite de la rue King, Kitchener; la pétition de George Stoddard et Thomas W. Devlin, de Court-Hope, No 115, C.O.F. de Smith's-Falls; et la pétition de Samuel S. Bowman et Urias K. Weber, de la congrégation mennonite de Kitchener, tous de l'Ontario.

Par Sir Edward Kemp,—la pétition du révérend R. Corrigan et autres, de Toronto.

Par M. Carvell,—la pétition de Colin Campbell et autres, de Lindsay, N.-B.

Par M. Fripp,—la pétition de Harry N. Moffat, de la congrégation de l'église méthodiste de Carsenby; la pétition de W. D. J. McEwen et H. Bussell, de la *County Lodge* C. 97, de la cité d'Ottawa; la pétition de Lawrence H. Fisher et autres, de la ligue Epworth de Kars; la pétition de F. Allen Hicks et Charles H. Campbell, de la *Sunday School* méthodiste de Metcalfe; la pétition de Norman R. Wallace et James A. Wallace, de la *Sabbath School* presbytérienne de North-Gower; la pétition de Robert Gamble et W. J. Paul, de la congrégation presbytérienne de Stittsville; la pétition de J. Le Dinwoodie et Edie A. Kerr, de la W.C.T.U. d'Ottawa-Sud; la pétition de Thomas Broad et autres, de l'église presbytérienne de Bethany; la pétition de Thomas Bowman et Wm

McAllister, de la *Sunday School* presbytérienne Ernskin, Ottawa; la pétition de Newman H. Mains et George W. McCordick, de la *Sunday School* méthodiste de North-Gower; la pétition de Wm Sparling et F. A. Jones, de l'église méthodiste Dominion, Ottawa; la pétition de J. W. Brown et Allan Lindsay, de l'église presbytérienne St. Andrews, Kars; la pétition de James Robinson et Samuel Craig, de l'église presbytérienne de Merivale; la pétition du révérend Charles R. Duncan et G. A. Harsman, de l'église baptiste de la 4e avenue, Ottawa; la pétition de Mme R. M. Wallace et Mlle R. H. Ruby, de la *Women's Institute*, Kars; la pétition de Alexander Thomson et J. U. McNiece, de l'église presbytérienne de North-Gower; la pétition du révérend Elwood Lawson et autres, de la *Sunday School* méthodiste de Westboro; la pétition de Harold Fisher, maire, de la cité d'Ottawa; la pétition de L. H. Pratte et M. E. Stamp, de la *Sunday School* méthodiste bi-centenaire, Manitock; la pétition de W. H. Tate et R. H. Thomas, de la *Sunday School* presbytérienne de Westminster, Ottawa; la pétition de Isabella C. Hill et Elizabeth E. Healy, de la *Sunday School* de la rue Bolton, Ottawa; la pétition du révérend Charles H. Vessot, pasteur, de l'église presbytérienne française Saint-Marc, Ottawa; la pétition de Lilian R. Lawrence et E. Violet Lowe, de la mission des *Cheerful Helpers*, église méthodiste, Ottawa; et la pétition de W. D. J. McEwen et P. G. Burgess, de la *Sunday School* méthodiste de la rue Bell, Ottawa, tous de la province de l'Ontario.

Par M. Turriff,—la pétition de M. J. Leith et John Crela, de la congrégation Union de Kirrobert; la pétition de T. B. Beyz, de la paroisse du Sacré-Cœur de Marie, de Marieval; la pétition de W. E. J. Paul et T. D. Purdie, de la congrégation de l'église Sainte-Marie de Meota; la pétition du révérend C. S. Elsey, pasteur, et Wm A. Kennedy, de l'église Union de Conquest; la pétition du révérend A. D. Wrenshael, recteur, de la congrégation de l'église du Christ, Gainsborough; la pétition du révérend C. B. Freeman et H. G. Buck, de l'église baptiste de Saskatoon; la pétition de Wm A. Grey et John Parker, de l'église presbytérienne St. Andrews, de Régina; la pétition du révérend W. A. Alexander, pasteur, et E. J. Vallance, de l'église presbytérienne de Grande-Coulée; la pétition du révérend R. J. Russell et Wm T. Balfour, des congrégations de Lumsden et Forest; la pétition de John Bennett et autres, de la congrégation presbytérienne de Broderick; la pétition de J. M. Barker et W. E. Brennan, de la congrégation presbytérienne de Erkdale; la pétition de A. Hamilton, J.P., et Angus MacKay, de la congrégation de l'église presbytérienne St. Andrews de Indian-Head; la pétition de C. C. Strachan et M. J. Barnes, de l'église presbytérienne de Stornoway; la pétition du révérend Andrew Henderson et Roy Slesser, des congrégations presbytériennes de Landsdowne, Golden-Ridge et Kipling; la pétition du révérend Allen Lang, pasteur, des congrégations de Strongton et Heward; la pétition de Wm Locheed et Percy Mitchell, de l'église St-Paul, Kelfield; la pétition de John Ferry, de la congrégation presbytérienne de Kisbey; la pétition de James Rutherford et A. A. Anderson, de la congrégation presbytérienne Knox de Donovan; la pétition de Stephens Richmond et J. A. Church, de la congrégation presbytérienne Leross; la pétition de J. Irving et du révérend W. M. Ayers, de la congrégation de Stoney-Beach; la pétition de J. J. Fallis et autres, de la congrégation presbytérienne de Elbow; la pétition du révérend William Arthur Davis, de la congrégation presbytérienne de Ceylon; la pétition de W. M. Leigh, de l'église presbytérienne Westminster de Régina; la pétition du révérend John G. Beteau et W. A. West, de la congrégation presbytérienne de Kinderley; la pétition de Alexander John Wight et du révérend John Gallervay, de l'église presbytérienne May-Fair de Saskatoon; la pétition de C. Cameron et George D. Campbell, de la congrégation de l'église Union de Balgonie; la pétition de G. H. Jones et A. McDougal, de la 1re église baptiste de Régina; la pétition de William Watson, de l'église de mission de St-Alkmund; la pétition du révérend Henry F. Widen et S. Mattiery, de l'église baptiste suédoise de Midale; la pétition de J. G. Domm, de la congrégation Emmanuel de l'association évangélique de Morse; la pétition de John Bekevan (Kipling); la pétition du révérend A. W. Mullett, pasteur, des congrégations unies de

l'église méthodiste du circuit de l'est; la pétition de John Morris et A. E. Baker, de Quill-Valley D.D. No 996, Humboldt; la pétition du révérend Wm H. Wagner, de l'association évangélique du Canada de Nendorf; la pétition du révérend Joseph Carter, de la 1re église baptiste et de la communauté Cava de l'église de Melville et Cava; la pétition de Samuel Fleming et autres, des églises réunies de Wolseley et de l'église méthodiste de Westfield; la pétition de George H. Dix et J. B. Smith, de l'église Union de Wadena; la pétition de T. C. Haygarth et du révérend G. A. Geacroft, de l'église évangélique de Kenaston; la pétition du révérend E. Munden, évêque, pasteur, et autres de l'église anglicane de Ellisboro et de l'église anglicane Saint-George de Wolseley; la pétition de W. Jones, maire, de Swift-Current; la pétition du révérend C. B. Lawson, pasteur, de la congrégation méthodiste de Prince-Albert; la pétition de J. E. Kilty et J. W. Cooper, de l'église méthodiste de Osage; la pétition du révérend Wm H. Driver, de l'église méthodiste de Broadview; la pétition de G. T. Gamey et J. W. Lent, de l'église méthodiste de Southey et de l'église Union de Bolyet; la pétition du révérend H. G. Cairns, pasteur, et J. A. Lawrence, de l'église méthodiste de Battleford-Nord; la pétition du révérend Charles Endicott, pasteur, et Frank Holmes, de l'église méthodiste Grace de Saskatoon; la pétition du révérend C. B. Oakley, pasteur, et John F. Potter, de l'église méthodiste du circuit de Gull-Lake; la pétition du révérend W. R. Tanlon, pasteur, et autres, de la congrégation méthodiste de Melfort; la pétition du révérend Bert Howard et Carmen R. Werry, du circuit de Eltington des villes de Eltington, Mossbank et Vantage; la pétition de T. Hy. Serdall, de l'église méthodiste de Tonkin; la pétition du révérend J. C. Bard, pasteur, de la congrégation méthodiste de Semans; la pétition du révérend Robert Milliken, pasteur, et Douglas J. Thum, de l'église méthodiste métropolitaine de Régina; la pétition du révérend T. J. Johnston, pasteur, et George Spence, de l'église Wesley de Moosejaw; la pétition de F. A. Maguire et W. T. Patterson, des congrégations méthodistes de Govan et Swanton; la pétition du révérend Edward Smith, des congrégations méthodistes de Valley-Centre et Dunkeld à Duval; la pétition du révérend John C. Hartley, pasteur, et W. E. Clothier, de l'église méthodiste de Indian-Head; la pétition de George H. White et F. S. Wilburn, de l'église méthodiste de Creelman; la pétition du révérend J. H. L. Joslyn, des églises et congrégations de Sintaluta et Alexander; la pétition du révérend John Lewis, pasteur de l'église méthodiste de la rue Rae, Régina; la pétition du révérend Frank Coop, pasteur de l'église méthodiste de Qu'Appelle; la pétition du révérend Robert McNaughton, de l'église méthodiste de Plunkett et Elltown; la pétition de A. H. Nichol, de l'église méthodiste de Nokomis; la pétition du révérend P. Iveson Tracker, pasteur, et M. A. Wilkinson, de l'église méthodiste de Yellow-Grass; la pétition du révérend Eric A. McLaren, pasteur, et T. W. Awde, de l'église méthodiste de Heward; la pétition du révérend G. H. Bennee, pasteur, et D. A. Kingsbury, de la congrégation méthodiste de Rouleau; la pétition de G. W. Harton et J. E. Paul, de l'église méthodiste Wesley, Saskatoon; la pétition de Alex. E. Elliott et Wm Hillson, des congrégations méthodistes de Drinkwater et Briererest; la pétition du révérend C. W. Down, de l'église méthodiste Wesley de Boharm; la pétition de George Dorey et A. D. Brooks, de l'église méthodiste du circuit d'Abernethy; la pétition du révérend H. H. Kerley, des congrégations méthodistes de Morse, Ernfield et Crocus-Hill; la pétition de E. Trongton et du révérend H. B. Johnston, des congrégations de Lumsden et Wascana, de l'église méthodiste; la pétition de J. A. Stewart et autres, de l'église méthodiste de Elston; la pétition du révérend A. J. Belton, R.D., pasteur, et W. J. Vancise, de la congrégation de Grande-Coulée; la pétition du révérend Aubrey W. Ingram, pasteur de l'église méthodiste de Weardale et Estlin; la pétition de Wm Rowbotham et du révérend Willis G. Hancock, pasteur de l'église méthodiste du circuit Wawata; la pétition de M. Sifton, de la W.C.T.U. de Moosejaw; la pétition de Mme Christina C. Sinton, de la *Central W.C.T.U.* de Régina; la pétition de Mme W. Whelpton et Charlotte M. Laycock, de la W.C.T.U. de Wilkie; la pétition de Mme T .H. Gregson, de la W.C.T.U. de Oxbow; la pétition de

Mme M. J. Richardson, de la W.C.T.U. de Lanigan; et la pétition de Mme James R. Aikenhead et autres, de la W.C.T.U. de Melfort, tous de la province de la Saskatchewan.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

De C. E. Gillis et autres, Bethume, Saskatchewan; de madame I. F. Laughlin, Park-Hill; de C. R. Watcher et R. H. McDonald, Ailsa-Craig; de J. C. Shipley et George L. Shipley, Carlisle; de E. Annie Shipley et Mabel MacDonald, Carlisle; de W. E. Mason et J. Luckey, Lobo; de John Trickey et Sara McLean, Poplar-Hill; du révérend R. H. Barnby, Clandeboye; de George Stafford et W. M. McLean, Spencerville; de Estella Gorman et G. Ewart Hall, Trafalgar; de John Heney et W. A. Scott, township de Sombra; de mesdames J. G. Grown et Alice J. Polley, Wyoming; de J. H. Millian, Goderich; du révérend Arthur W. Brown, Stanley Township; de John Feagan et George A. Bean, Goderich; de R. C. McDermid et A. Struiton, Goderich; de D. K. Prior et F. Pennebaker, Clinton; de madame C. J. Wallis et madame A. T. Cooper, Clinton; de Rebecca Zavitz et A. Boisfeuillet, de mademoiselle H. Stubbins, de Bertram Walker, de Agnes Alexander et Andrew Scott, de S. J. Bennett et A. Boisfeuillet, tous de la cité de Guelph; de Jacob Burt, Hillsburg; du révérend L. J. R. Naftel, Elora; de madame George A. Marshall et madame George Robertson, Everton; de William Melcolm Kay et George Wood, Eramosa Township; du révérend W. K. Allen et D. Maltby, Aberfoyle; de madame L. C. Eplett et madame C. M. Sheppard, Coldwater; de John McArthur, township de Egremont; de A. B. Cunningham, de Elizabeth I. Prudham et Ruby Chapman, Wiarton; de James Nott et R. H. Barr, Tarbutt; de madame Emma Fisher, East-Korah; de Milton J. Smith et Roy Thomson, Bluevale; de John Shortreid et A. McEwan, township de Morris; du révérend Joseph W. Hebbert et R. C. Redmond, Wingham; de William Britton, Constance; de R. H. Mew et C. J. Walters, Goderich; de Elizabeth Smith et Thomas E. McKenzie, Clinton; de Arthur Fisher, Goderich; de G. M. Holmes et John Challen, Goderich; du révérend A. Sinclair et N. W. Frewarth, Holmesville; de Howard Yrewartha et Frank A. Jenkins, Holmesville; de Charles Breckow et William W. Stevens, Benmiller; de Alexander P. Shepperd, de Charles P. Doughty et Thomas Wright, de Adam Wood, township de Eramosa; de James Currie et Ada Clark, Salem; de J. W. Brown, Mount-Pleasant; du révérend Robert Keefer et T. S. Copeland, Elora; de madame John Tolton, Arkell; de T. Tiffin et H. W. Eagleson, Tupperville; de David Scott, Nichol; du révérend William Munroe et Dugald Robertson, Everton; de MacDougal Hay, B.A., et D. M. Alcorn, Elora; de L. E. Milner et J. F. McGregor, Wardsville; de Solomon W. Hann et R. W. Parsons, Cairngorm; du révérend Albert E. Jones, Strathroy; de M. Matthews, Delaware; de Alexander McIntyre, Cashmere; de William H. Wardell et Charlotte Fuller, Adelaide Township; de D. Graham et F. W. Atkinson, Strathroy; du révérend Herbert J. Creasy, M.A., Delaware, Kilworth et Komoka; de Isiah Sickles et Stephens-Williams, Réserve Indienne dans la province de l'Ontario; de William R. Vance et James B. Corneille, Melbourne; de J. H. Stewart, Ekfried Township; de Roger Perry et William Warren, Longwood; du révérend D. H. Currie, Mainsville; du révérend J. T. E. Blanchard et George L. Putnam, Eastons-Corners; du révérend John Webster et E. L. B. Cornell, Kemptville; de William Sloan et révérend H. Bolingbrooke, Heckston; du révérend P. A. MacLeod, D.D., Kemptville; de madame C. J. Baker, Spencerville; de James Adams, township de Edwardsburg; de madame S. F. McGrath et madame J. T. E. Blanchard, Eastons-Corners; de madame J. A. Waterson et madame T. A. Murphy, Kemptville; de D. H. Currie, de George Stafford et R. W. Kingston, Spencerville; de T. A. Craig et H. C. Guest, Kemptville; de William T. Pitt, Shanley; de Agnes Weedmark et madame Mansell Carson, Burritts-Rapids; de A. E. Warren, paroisse de North-Augusta; de madame Mansell Carson, Burritts-Rapids; de George Stafford et F. B. Newman, Roebuck; de Walter E. McCaw et Douglas E. Empey, Eastons-Corners; de madame W. G. Gardiner et

madame S. H. Guest, Kemptville; de W. A. Hanna et Joel Adams, Shanley; de J. R. Wallace et W. L. Bailey, Kemptville; du révérend George C. Wood et George Baker, Merrickville; de David Nairn, Galt; du révérend W. O. Helm et William H. Wolfe, New-Hamburg; de William Hartop et J. E. Warren, Hespeler; de madame A. O. Wickerson et Teressa Cassady, Ayr; de Lillian Walker et madame J. Farraday, Preston; de E. M. Grove, Galt; de Roy Cassady, Ayr et Paris-Plains; du révérend J. R. Johnston, B.A., township de Waterloo; de A. T. Rogers et W. E. Jackson, Galt; de Philip Poth et John Buck, New-Dundee; de William Tornan et Lorimer Krampien, New-Dundee; de T. A. Rutherford, Galt; du révérend J. L. Small et E. A. Michie, Hespeler; du révérend J. J. Liddy et R. H. Knowles, Hespeler; de R. Boundy, Galt; du révérend A. T. Nash et J. W. Groh, Hespeler; de J. Hilborn et John Naismith, Blair; de John R. Naismith et Thomas Hepburn, B.A., Preston; de Willington Shupe et Robert S. Conochie, Galt; de Gertrude Steele et Andrew Lockie, Branchton; du révérend J. R. Johnston, B.A., et Thomas Hepburn, B.A., Preston; du révérend C. W. Bachus, New-Dundee; de George McClintock et D. Clapton, Lyons-Circuit; de H. A. Scott et N. E. Cherry, de Clarke Wallace, Russell; de Bruce R. Kitchen, Brant; du révérend Wray R. Smith et A. Goodwin, Brantford; de Ella Ross et Nellie McDonald, Woodstock; de Julia Clifton et Violet Lewis, Woodstock, tous de la province de l'Ontario; de G. W. Irvine, New-London; de William D. Coiley et Gwen McLeod, Granville; et de John Barnard, Long-River, tous de l'Ile du Prince-Edouard; demandant qu'une loi soit adoptée à l'effet de prohiber en Canada la fabrication et l'importation des liqueurs enivrantes, comme boissons, comme aussi l'expédition, la livraison et la réception de ces liqueurs dans toute province ou région dans lesquelles est prohibée la vente de ces liqueurs comme breuvage.

M. Cochrane, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 2 mai 1917,—Copie de tous télégrammes, lettres, copies de lettres, rapports et autres documents concernant l'acquisition des deux navires, le *A. J. McKee* et le *T. J. Drummond*, par le ministère des Chemins de fer en vertu du décret du conseil du 17 avril 1917. (*Document de la session, No 149.*)

Aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 31 janvier 1917,—Copie de toute la correspondance, des télégrammes, mémoires, etc., avec et par le ministère des Chemins de fer concernant les noms donnés aux gares sur le chemin de fer *Halifax and Eastern*. (*Document de la session, No 150.*)

Ordonné, que Sir Thomas White ait la permission de présenter un bill (No 47) ayant pour objet de faciliter certaines conventions financières entre le Gouvernement du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, et pour d'autres fins.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour appelle la troisième lecture du bill (No 10) constituant en corporation la *Grand Lodge of the Canadian Association of Stationary Engineers of the Dominion of Canada.*

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et demande son concours.

M. Middlebro propose, secondé par M. Blain,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général sur les bills privés (en vertu de la règle 109).

Et la question étant posée sur la motion, elle est résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité général pour délibérer sur le bill suivant, savoir:—

Bill (No 41) concernant la compagnie dite *Grand Trunk Pacific Branch Lines Company*, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de M. Lemieux, secondé par M. Pugsley,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Si le gouvernement a reçu une requête signée par un grand nombre d'épouses et de mères canadiennes, appartenant à l'Union chrétienne de tempérance des femmes (W.C.T.U.), protestant contre le maintien dans les camps outre-mer de cantines où se vend de la boisson.
2. Quelle décision le gouvernement a prise à ce sujet.

Sur motion de M. Lanctôt, secondé par M. Ethier,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé faisant connaître si le ministère de la Milice ou une des autorités quelconques de ce ministère a des statistiques officielles et complètes relatives au recrutement des soldats pour le service d'outre-mer, au Canada; et dans l'affirmative, quels sont les chiffres exacts:—

1. Des Canadiens de langue française enrégimentés dans les différents régiments pour le service d'outre-mer, levés depuis août 1914 jusqu'à date;
2. Des Canadiens de langue anglaise nés au Canada ainsi enrégimentés;
3. Des sujets britanniques de naissance, nés en dehors du Canada mais enrégimentés dans les corps expéditionnaires canadiens;
4. Des sujets britanniques par naturalisation;
5. Des soldats canadiens français enrégimentés dans les bataillons commandés par des officiers de langue anglaise, levés dans la province de Québec;
6. Des soldats canadiens français enrégimentés dans les bataillons levés dans les autres provinces du Canada.

Sur motion de M. Maclean (Halifax), secondé par M. Sinclair,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Combien de fonctionnaires civils permanents étaient à l'emploi du ministère des Finances au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917.
2. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés de quelque nature que ce soit étaient au service du même ministère au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917;
3. Combien de fonctionnaires civils permanents ont été nommés par le même ministère depuis le 1er août 1914;
4. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés ont été au service de ce même ministère depuis le 1er août 1914;
5. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1911;
6. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1917;
7. Combien de fonctionnaires civils ont été nommés par le même ministère depuis le 10 octobre 1911, sous l'empire des dispositions de l'article 21 de la Loi du Service civil.

Sur motion de M. Pardee, pour M. Hughes (King), secondé par M. Macdonald,
Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de la correspondance échangée entre le premier ministre et l'ex-ministre de la Milice et de la Défense qui a conduit à la démission de ce dernier ou à sa sortie du cabinet.

Sur motion de M. Pardee, pour M. Buchanan, secondé par M. Macdonald,
Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de tous les documents, lettres, rapports et communications échangés, du 1er septembre 1916 à ce jour, entre le ministre du Travail et le ministère du Travail et les officiers des Mineurs-Unis (*United Mine Workers*) de l'Alberta, district No 18, et les officiers de l'*Alberta and Eastern British Columbia Coal Operators' Association*, touchant les demandes présentées par les mineurs d'une augmentation de gages à cause de l'augmentation du coût de la vie.

Sur motion de M. Pardee, pour M. Chisholm, secondé par M. Macdonald,
Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de tous télégrammes, rapports, lettres requêtes et correspondance, reçus par le gouvernement depuis septembre 1911 jusqu'à ce jour, se rapportant de quelque manière que ce soit au dragage et à la construction d'un quai à Mabou-Harbour.

Sur motion de M. Pardee, pour M. Chisholm, secondé par M. Macdonald,
Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de tous télégrammes, rapports, lettres, requêtes et correspondance, reçus par le gouvernement depuis septembre 1911 jusqu'à ce jour, se rapportant de quelque manière que ce soit au prolongement et aux réparations du quai de Finlay-Point.

Sur motion de M. Pardee, pour M. Chisholm, secondé par M. Macdonald,
Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de tous télégrammes, rapports, lettres, requêtes et correspondance, reçus par le gouvernement depuis septembre 1911 jusqu'à ce jour, se rapportant de quelque manière que ce soit au quai de Port-Hood.

Sur motion de M. Pardee, pour M. Chisholm, secondé par M. Macdonald,
Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de tous télégrammes, rapports, lettres, requêtes et correspondance, reçus par le gouvernement depuis septembre 1911 jusqu'à ce jour, se rapportant de quelque manière que ce soit au prolongement du quai du havre de Margaree.

Sur motion de M. Pardee, pour M. Chisholm, secondé par M. Macdonald,
Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de tous télégrammes, rapports, lettres, requêtes et correspondance, reçus par le gouvernement depuis septembre 1911 jusqu'à ce jour, se rapportant de quelque manière que ce soit au brise-lames dans le havre de Margaree.

Sur motion de M. Pardee, pour M. Chisholm, secondé par M. Macdonald,
Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de tous télégrammes, rapports, lettres, requêtes et correspondance, reçus par le gouvernement depuis septembre 1911 jusqu'à ce jour, se rapportant de quelque manière que ce soit à l'établissement d'un havre à Inverness.

Sur motion de M. Pardee, pour M. Chisholm, secondé par M. Macdonald,
Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de tous télégrammes, rapports, lettres, pétitions et correspondance se rapportant en quelque manière à la destitution ou révocation de John McDonald, concierge de l'édifice public à Inverness, et à la nomination de son successeur.

Sur motion de M. Pardee, pour M. Chisholm, secondé par M. Macdonald,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de tous télégrammes, rapports, lettres, pétitions et correspondance se rapportant en quelque manière à la destitution ou révocation de D. McDermid, surintendant de l'établissement de pisciculture à East-Margaree, et à la nomination de son successeur.

Sur motion de M. Pardee, pour M. Chisholm, secondé par M. Macdonald,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de tous télégrammes, rapports, lettres, correspondance et pétitions échangés entre le ministre de la Marine et des Pêcheries et toutes autres personne ou personnes se rapportant en quelque manière à l'enlèvement des rets à saumon sur cette partie de la côte d'Inverness, s'étendant à l'est et à l'ouest de l'embouchure de la rivière Margaree.

Sur motion de M. Lapointe (Kamouraska), pour M. Gauvreau, secondé par M. Kyte,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de toutes les communications, lettres, rapports, pétitions et autres documents de la part des médecins et des associations médicales du pays, demandant le rappel de " La Loi des Médicaments brevetés " et la présentation d'une nouvelle loi à ce sujet, afin de rendre plus efficace la surveillance de ces préparations médicinales et mettre sur la liste de prohibition ces drogues ou médecines qui sont dangereuses pour la santé en général et une incitation à certaines pratiques criminelles.

Sur motion de M. Pardee, pour M. Chisholm, secondé par M. Macdonald,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de tous télégrammes, rapports, lettres, pétitions et correspondance, reçus par le gouvernement depuis septembre 1911 jusqu'à date, se rapportant en quelque manière au quai de Marble-Mountain.

Sur motion de M. Pardee, pour M. Chisholm, secondé par M. Macdonald,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de tous télégrammes, rapports, lettres, pétitions et correspondance, reçus par le gouvernement depuis septembre 1911 jusqu'à date, se rapportant en quelque manière à l'extension et aux réparations du quai de Craignish.

Sur motion de M. Pardee, pour M. Chisholm, secondé par M. Macdonald,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de tous télégrammes, rapports, lettres, pétitions et correspondance, reçus par le gouvernement depuis septembre 1911 jusqu'à date, se rapportant en quelque manière à l'extension et aux réparations du quai de McKay's-Point, comté d'Inverness.

Sur motion de M. Pardee, pour M. Chisholm, secondé par M. Macdonald,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de tous télégrammes, rapports, lettres, pétitions et correspondance reçus par le gouvernement depuis septembre 1911 jusqu'à date, se rapportant en quelque manière à la nomination d'un homme en charge des signaux de tempête à Grand-Etang et à Margaree-Harbour.

Sur motion de M. Pardee, pour M. Chisholm, secondé par M. Macdonald,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de tous télégrammes, rapports, lettres, pétitions et correspondance échangés entre le ministère des Travaux publics et celui de la Marine et des Pêcheries et toutes autres personne ou personnes, depuis septembre 1911 jusqu'à date, se rapportant en quelque manière à la nomination d'un gardien de quai à Margaree-Harbour.

Sur motion de M. Pardee, pour M. Chisholm, secondé par M. Macdonald,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de tous télégrammes, rapports, lettres, pétitions et correspondance échangés entre le ministère des Postes et toutes autres personne ou personnes, depuis septembre 1911 jusqu'à date, se rapportant en quelque manière aux maîtres de poste à Friar's-Head et Friar's-Head-Chapel.

Sur motion de M. Pardee, pour M. Copp, secondé par M. Macdonald,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de tous rapports, lettres, télégrammes, etc., échangés entre le ministère du Service Naval, ou celui de la Marine et des Pêcheries, et toute autre personne concernant la saisie de certains bateaux de pêche, d'outillage et d'équipement de pêche employés à la pêche illégale de homards dans le détroit de Northumberland, au cours de l'automne de 1916;—Aussi, des témoignages entendus devant M. G. Teed, bourgeois, remplissant les fonctions de commissaire-enquêteur en la matière, et de son rapport et verdict.

Sur motion de M. Pardee, pour M. Sinclair, secondé par M. Macdonald,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de tous les documents, requêtes, correspondance, rapports, etc., en la possession du ministère des Postes, postérieurs à la date du 1er septembre 1916, concernant les changements apportés au service des malles entre James-River, comté d'Antigonish, et Aspen, comté de Guysborough, N.-E.

Sur motion de M. Carvell, secondé par M. Macdonald,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de tous papiers, lettres, télégrammes, comptes et pièces justificatives se rapportant aux réparations du viaduc de la rivière au Saumon, sur la ligne du chemin de fer National Transcontinental dans le Nouveau-Brunswick.

Sur motion de M. McCraney, secondé par M. Macdonald,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de tous télégrammes, rapports, lettres et autres documents se rapportant au paiement de $215.30 fait à Wm Badger, de Outlook, Saskatchewan, pour aide et grain de semence en 1914 et 1915.

Sur motion de M. McCraney, secondé par M. Macdonald,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de tous télégrammes, rapports, lettres et autres documents concernant le paiement de $112 fait à F. H. Forgie, Elrose, Saskatchewan, pour aide et grain de semence en 1914 et 1915.

Sur motion de M. Pardee, pour M. Chisholm, secondé par M. Macdonald,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de tous rapports, lettres, requêtes, correspondance et télégrammes se rapportant en quoi que ce soit à la destitution du maître de poste de Centreville-East, N.-E., et à la nomination de son remplaçant.

Sur motion de M. Pardee, pour M. Chisholm, secondé par M. Macdonald,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie du jugement rendu par le juge Cassels, le 24 janvier 1917, en la matière de la fixation du prix à payer par le gouvernement pour (*a*) le chemin de fer Saguenay, Montmorency et Charlevoix, (*b*) le chemin de fer Québec et Saguenay, (*c*) le chemin de fer Lotbinière et Mégantic, sous l'empire du Statut de la dernière session, chapitre 22, 6-7 George V.

Avec le consentement de la Chambre;

M. Pugsley propose, secondé par M. Copp,—Que l'item No 5 des Bills et Ordres publics soit maintenant appelé.

Et la question étant posée sur la motion, elle est résolue dans l'affirmative.

Le dit ordre est, en conséquence, appelé et il est comme suit:—

Ordre No 5.—" La Chambre en comité sur le Bill (No 4) Loi modifiant le Code Criminel.—M. *Pugsley.*"

Sur motion de M. Pugsley, secondé par M. Pardee,

Ordonné, que le dit ordre soit rescindé.

Ordonné, que le bill soit renvoyé à un comité spécial de sept membres, à être nommés, avec pouvoir de faire rapport de temps en temps.

M. Steele propose, secondé par M. Armstrong (Lambton),—Que cette Chambre croit que le gouvernement devrait, à la présente session, soumettre une mesure législative à l'effet d'accorder le droit de vote à tout sujet britannique qui s'est enrôlé dans la force expéditionnaire canadienne, et qui demeurait en Canada à la date de son enrôlement.

Et un débat s'ensuivant;

Sur motion de M. McLean (Queen), secondé par M. Armstrong (Lambton),

Ordonné, que le débat soit ajourné.

Sur motion de M. Armstrong (Lambton), secondé par Sir Herbert Ames,

Résolu,—Que cette Chambre est d'avis qu'il est très important de pourvoir, en plus grande quantité et à des taux moins élevés qu'il est possible de le faire maintenant, à la demande croissante de combustible pour des fins industrielles et domestiques; que pour l'avantage de ceux qui habitent les provinces du centre, on utilise plus amplement et plus systématiquement les dépôts de charbon bitumineux et anthracite en Canada, qui sont situés dans les régions de l'extrême est et ouest du pays; que les dépôts énormes de tourbe combustible, d'argile oléagineuse et de lignite, ainsi que l'énergie hydraulique si abondamment distribués partout en Canada soient également utilisés scientifiquement pour le même objet, et de plus, que le gouvernement canadien s'efforce spécialement, par voie de mesure législative ou autrement, de promouvoir une exploitation plus complète et plus active de ces précieux dépôts, en vue de fournir à la population du Canada un approvisionnement adéquat de ces combustibles pour des fins industrielles et domestiques.

Avec le consentement de la Chambre;

Sur motion de Sir Thomas White, secondé par M. Meighen,

Résolu, que lorsque cette Chambre s'ajournera mercredi, le 16 mai courant, elle reste ajournée jusqu'à vendredi, le 18 mai courant.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à onze heures et vingt minutes p.m., elle s'ajourne à demain.

Mardi, 15 mai 1917.

Prières.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. Cochrane,—la pétition de A. T. Healy et Mme E. F. Goddard, de la *Woman's Institute* de Hanbury, Ontario.

Par M. Turriff,—la pétition de Elizabeth Reid Kidd et Mme H. V. Healy, de la W.C.T.U. de Liberty; de P. N. Murray, B.D., et J. L. Park, de l'église presbytérienne de Dummer; la pétition de Rose E. Wood, de la W.C.T.U. de Cleveland; la pétition du révérend Robert McMillan, pasteur, et autres, de la congrégation de l'église presbytérienne de Buffalo-Lake; la pétition de Mme F. Mallinson et Mme T. A. Simpson, de la W.C.T.U. de Chamberlain; la pétition de William M. Ward et Edouard Payne, de la congrégation de la mission méthodiste de Neville; la pétition de Helen Prentice, de la W.C.T.U. de Waldeck; la pétition de Nichols Johnston et Thomas R. Train, de l'église presbytérienne de Springwater; la pétition de Mme L. A. Asment et Mme D. H. Starr, de la W.C.T.U. de Indian-Head; la pétition de M. H. Weatherhall et George Mann, de la congrégation presbytérienne du district d'école de Wagner, Drummer; la pétition de Mme E. C. Warner et Mme W. R. Linklater, de la W.C.T.U. de Arcola; la pétition de J. Adam Smith et autres, de la congrégation St. Andrews, Maxim; la pétition de Mme Ira Minion et Mme P. T. Tracker, de la W.C.T.U. de Tracker; la pétition de W. J. Grose, R.S., et autres, de l'église méthodiste du circuit de Strongfield; la pétition de Mary E. Colbeck, de la W.C.T.U. de Battleford-Nord; la pétition de Mme Mary T. Scott, de la W.C.T.U. de Caron; la pétition de Mme Alice J. Sanborn et Mme M. E. Dorland, de la W.C.T.U. de Drinkwater; la pétition de Mme W. H. Barkerville, de la W.C.T.U. de Glenside; la pétition de Emeline Key, de la W.C.T.U. de Estevan; la pétition de Evelyn Andrews et Mary Ryalls, de la W.C.T.U. de Strongton; la pétition de Mme A. Johnston et Mme C. F. Langerman, de la W.C.T.U. de Rouleau; la pétition de Ellen S. Cheeseman et Annie Fraron, de la W.C.T.U. de Maple-Creek; la pétition de Mme Margaret Alhingham, de la W.C.T.U. de Broadview; la pétition de Mme Charles D. West et Mme R. C. Cowan, de la W.C.T.U. de Kinderley; la pétition de Jane McCormick, de la W.C.T.U. de Swift-Current; la pétition de C. A. Wheatley et autres, de l'église méthodiste de Battleford; la pétition de R A. Clarkson et J. A. Creary, de l'église presbytérienne St. Andrews de Wapella; la pétition de M. G. Garabedian et A. Douglas, de l'église presbytérienne de Leslie; la pétition de W. H. Howell et du révérend W. C. Clark, de la congrégation Knox de Saskatoon; la pétition du révérend A. Russell et autres, de l'église presbytérienne St-Thomas, Saskatoon; la pétition de Allan Radcliffe, de l'église presbytérienne de Fort-Qu'Appelle; la pétition de W. W. Stewart, de l'église presbytérienne St. Andrews de l'Assiniboïa; la pétition de Herbert Keith et Robert Morrison, des congrégations presbytériennes de Pense et Cottonwood; la pétition du révérend R. J. McDonald et J. E. Campbell, de l'église presbytérienne Carmichael, de Régina; la pétition de J. W. Fraser et W. D. Macartney, de l'église presbytérienne de Outlook; la pétition de R. P. Decky et J. W. Campbell, de l'église presbytérienne de Truax; la pétition de Mme J. H. Anderson, de la W.C.T.U. de Strongfield; la pétition du révérend Llewellyn Thomas, de l'église presbytérienne St. Andrews, de Kinistino; la pétition de Andrew Aitcheson et autres, des congrégations presbytériennes de Ogema et autres lieux; la pétition du révérend Alex. MacLean et James Lewthwaite, de l'église presbytérienne Knox, de Redvers; et la pétition du révérend D. McKeen Reid et Thomas Jacques, de l'église *Community* (presbytérienne) de Kledive, tous de la Saskatchewan.

Par M. Steele,—la pétition de A. A. Colquhoun, du conseil municipal du township de Hibbert; et la pétition du révérend J. W. Gregory, pasteur, et autres, de Fullerton et autres lieux, Ontario.

Par M. Northrup,—la pétition du révérend James Rathray et autres, de Tweed, Ontario.

Par M. Blain,—la pétition de J. K. Featherston, de la *Sunday School* St. Andrew de Streetsville; la pétition de Mlle Mamie Nesbitt et Mlle Tillie Arkell, de la *Woman's Institute* de Caledon; et la pétition de J. A. Black et autres, de Mono-Mills et autres lieux, tous de l'Ontario.

Par M. Smith,—la pétition de H. E. Cragg et F. E. Phœnix, de la *Women's Institute* de Greenback; et la pétition de Mme Shortridge et autres, de Columbus, tous de l'Ontario.

Par M. Fisher,—la pétition de Annie J. Howley et Lew Smith, de la ligue Epworth de l'église méthodiste de Cainsville; et la pétition de Mme Edwin L. Smith et autres, de Oakland et autres lieux, tous de l'Ontario.

Par M. Stanfield,—la pétition de George F. Chaplin et autres, de Middle-Stewracke et autres lieux, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Jamieson,—la pétition de Joseph H. Ball et autres, de Sandy-Cove et autres lieux, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Roche,—la pétition de Mary Russell et autres, de Strathclair et autres lieux du Manitoba.

Par M. Barnard,—la pétition de Mme E. Pearmain et autres, de Victoria, Colombie-Britannique, et autres lieux.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

De S. L. Shaw et autres, Kingsey-Falls et Dannville; du révérend Edouard Revel, Grande-Ligne; du révérend Edward W. Crane, Valleyfield; de Henry W. Henderson, Union; et de Henry A. Brown, Murray-Harbour, tous de l'Ile du Prince-Edouard; de Colin Campbell, Lindsay, Nouveau-Brunswick; et James Cummings, Stellarton; et de F. J. Pentelow, Wallace, tous de la Nouvelle-Ecosse; de E. G. Thermode de Victoria; et de D. M. Perley, Fernie, tous de la Colombie-Britannique; de Mme W. A. Lewis, d'Edmonton; de Laura A Sullivan, Hardisty, et de Harry S. Bird, Burdett, tous de l'Alberta; de T. N. Carpenter, Saskatoon, de E. A. Davis de Oxbow; de Frank Caldwell, Rokeby, tous de la Saskatchewan; de Mme A. Burgess de Boissevain; de Mme A. Bond de Roland; et de Mlle Katherine J. Cameron, Hamiota; tous du Manitoba; de John F. German de Toronto; de G. A. Hamilton, Port-Crédit; du révérend Herbert Lee, New-Liskeard; de J. A. Dowswell, Essex; de Mary Wilson, Allenford; de Mme William Rochbrune, Maberly; de Mme A. D. Donald, Bosanquet; de John Webster, Kemptville; de W. K. Allen, Campbellville; de Mme P. G. Knoll, Port-Colborne; de A. Welfare, West-Hamilton; de Mme Peter Brodie, York; de Charles Wells, Marmora; de Mabel C. Stewart, Guelph; du révérend C. R. Morow, Richwood; de Mme A. Claydon, Eastwood; de Herms Weigand, R.R. No 1, Bornholm et d'autres places; de Mme Frederick West et autres, de Sarnia, R.R. No 3, et autres places; de Mme John Byers, Cartwright; de Mme (révérend) A. H. Brace, Gravenhurst; de George Westman, Granton; du révérend R. Corrigan, Toronto, tous d'Ontario; demandant d'amender le Code criminel du Canada aux fins de protéger les jeunes filles âgées de moins de 21 ans, et à d'autres fins.

De madame Roy Scratch et mademoiselle Etta Bruner, Kingsville; de Nathan D. McCann, township de West-Hawkesbury; de madame H. J. Lackner et madame B. J. Bollard, Hawksville; de Ed. Shantz et M. L. Shuh, Kitchener; de George Stoddard et Thomas W. Devlin, Smith's-Falls; de Samuel S. Bowman et Urias K. Weber, Kitchener; de Harry N. Moffatt, Carsonby; de W. D. J. McEwen et H. Russell, Ottawa; de Lawrence H. Fisher, Kars; de T. Allen Hicks et Charles H. Campbell, Metcalf; de Norman R. Wallace et James A. Wallace, North-Gower;

du révérend Robert Gamble et W. J. Paul, Stittsville; de J. Le Dinwoodie et Edith A. Kerr, Ottawa-South; de Thomas Broad, de Thomas Bowman et Wm. McAllister, Ottawa; de Newman H. Manis et George W. McCordick, North-Gower; de William Sparling et F. A. Jones, Ottawa; de J. W. Brown et Allan Lindsay, Kars; de James Robinson et Samuel Craig, Merivale; du révérend Charles R. Duncan et G. O. Harshman, Ottawa; de madame R. M. Wallace et mademoiselle R. H. Ruby, Kars; de Alexander Thomson et J. U. McNiece, North-Gower; du révérend Elwood Lawson, Westboro; de Harold Fisher, maire, Ottawa; de F. H. Pratt et M. E. Stamp, Manotick; de W. H. Tate et R. H. Thomas, Ottawa; de Isabella C. Hill et Elizabeth E. Healey, Ottawa; du révérend Charles H. Vessot, Ottawa; de Lilian R. Lawrence et E. Violet Lowe, Ottawa; de W. D. J. McEwen et P. G. Burgess, Ottawa; de M. J. Leith et John Crela, Kirrobert; de T. B. Beyz, Marievale; du révérend W. E. J. Paul et T. D. Purdie, Meota; du révérend C. S. Elsey et William A. Kennedy, du révérend A. D. Wrenshall, Gainsborough; du révérend C. B. Freeman et H. G. Buck, Saskatoon; de William A. Guy et John Parker, Regina; du révérend W. A. Alexander et E. C. Vallance, Grand-Coulee; du révérend R. J. Russell et William T. Balfour, Lumsden et Forest; de John Bennett et autres, de J. M. Parker et W. E. Brennan, Eskdale; de A. Hamilton, J.P., et Angus Mackay, Indian-Head; de C. C. Strachan et M. J. Barnes, Stornoway; du révérend Andrew Henderson et Roy Slesser, Lansdowne, Golden-Ridge et Kipling; du révérend Allan Lang, Stoughton et Heward; de William Locheed et Percy Mitchell, Kelfield; du révérend John Ferry, de James Rutherford et A. A. Anderson, Donavan; de Stephens Richmond et J. A. Church, Le-Ross; de J. Irving et révérend W. M. Ayers, Stony-Beach; de J. J. Fallis et autres, Elbow; du révérend William Arthur Davis, Ceylon; de W. M. Leigh, Regina; du révérend John G. Biteen et W. A. West, Kindersley; de Alexander John Wight et révérend John Galloway, Saskatoon; de C. Cameron et George D. Campbell, Balgonie; de G. H. Jones et A. McDougall, Regina; de William Watson, Regina; du révérend Henry F. Widen et S. Mattiery, Midale; de J. G. Domm, Morse; de John Monus et John Kovach, Beekevar (Kipling); du révérend A. W. Mullett (Eston-Circuit); de James Morris et A. E. Baker, Humboldt; du révérend William H. Wagner, Neudorf; du révérend Joseph Carter, Melville et Cana; de Samuel Fleming et autres, Wolseley; de George H. Dix et J. B. Smith, de T. C. Haygarth et révérend G. A. Beacroft, Kenaston; du révérend E. Munden Bishop, Ellisboro, Wolseley; de W. Jones, Swift-Current; du révérend C. B. Lawson, Prince-Albert; de J. E. Kitty et J. W. Cooper, Osage; du révérend William H. Driver, Broadview; de G. T. Gamey et J. W. Lent, Southey et Bulyea; du révérend H. G. Cairns et I. A. Lawrence, North-Battleford; du révérend Charles Endicott et Frank Holmes, Saskatoon; du révérend C. B. Oakley et John F. Potter, Gull-Lake; du révérend W. R. Taulon, Melfort; du révérend Bert Howard et Carmem R. Werry, Ettington; de T. Hy. Serdall, Tonkin; du révérend J. C. Bard, Semans; du révérend Robert Milliken et Douglas J. Thum, Regina; du révérend T. J. Johnston et George Spence, Moosejaw; de F. A. Maguire et W. T. Patterson, Goran et Swanston; du révérend Edward Smith, Valley-Center et Dunkeld, Duval; du révérend John C. Hartley et W. E. Clothier, Indian-Head; de George H. White et de F. S. Wilbur, Creelman; du révérend J. H. L. Joslyn, Sintaluta; du révérend John Lewis, Regina; du révérend Frank Coop, Qu'Apelle; de madame James R. Aikenhead, Melfort; de madame M. J. Richardson, Lanigan; du révérend Robert McNaughton, Plunkett et Elltown; de A. H. Nichol, Nokomis; du révérend Iveson Thacker et M. A. Wilkinson, Yellow-Grass; du révérend Eric A. McLaren et T. W. Awde, Heward; du révérend G. H. Bennee et D. A. Kingsbury, Rouleau; de G. W. Harton et J. E Paul, Saskatoon; de Alexander E. Elliott et William Hillson, Drinkwater et Brierrest; du révérend C. W. Down, Boharm; de George Dorey et A. D. Brooks, Abernethy; du révérend H. H. Kerley, Morse-Ernfold et Crocus-Hill; de E. Troughton et révérend H. B. Johnstone, Lumsden et Wascana; de J. A. Stewart Elston; du révérend A. J. Belton, B.D., et W. J. Vancise, Grand-Coulee; du révérend Aubrey

W. Ingram, Weardale et Estlin; de William Rowbotham et révérend Willis G. Hancock, Wawata; de M. Sifton, Moosejaw; de madame Christina C. Sinton, Regina; de mesdames W. Whelpton et Charlotte M. Laycock, Wilkie; et de madame T. H. Gregson, Oxhow, tous de la Saskatchewan; demandant qu'une loi soit adoptée à l'effet de prohiber en Canada la fabrication et l'importation des liqueurs enivrantes, comme boissons, comme aussi l'expédition, la livraison et la réception de ces liqueurs dans toute province ou région dans lesquelles est prohibée la vente de ces liqueurs comme breuvage.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier de la Chambre a déposé sur la Table le septième rapport de l'examinateur des pétitions, lequel est lu comme suit:—

En conformité de l'article 2 de la règle 96, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de soumettre ce qui suit comme son septième rapport:—

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions suivantes pour bills privés et constate que toutes les exigences de la règle 91, concernant la publication des avis, ont été observées dans chaque cas, savoir:—

De la *British Columbia and White River Railway Company;* pour prolonger le delai fixé pour la construction de sa ligne ferrée.

De la *Canada Preferred Insurance Company;* pour prolonger le délai pendant lequel elle peut obtenir une licence.

De Mary R. Goodherham, pour une charte sous le nom de *The Imperial Order of the Daughters of the Empire, and the Children of the Empire* (branche cadette).

De Herbert Featherstone Conover; pour une loi de divorce d'avec sa femme, Larilla A. Conover.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le bill suivant:—

Bill (No 48) concernant la compagnie dite *British Columbia and White River Railway Company.*—M. *Clements.*

Le dit bill est, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, conformément à la règle 99.

M. Cochrane, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 23 avril 1917,—Copie de toutes déclarations, rapports, témoignages, lettres et autres papiers ou documents en la possession du ministère des Chemins de fer et Canaux concernant une réclamation pour blessures infligées, à Briley-Brook, N.-E., par le chemin de fer de l'Etat à un cheval appartenant à un nommé Dan McFarlane. (*Document de la session, No 151.*)

Aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 25 avril 1917,—Copie de tous documents, papiers, correspondance, enquêtes et rapports concernant la suspension de Polydore Lebel, ingénieur du chemin de fer Intercolonial à Rivière-du-Loup, à la suite d'un tamponnement à Rivière-Ouelle pendant l'année 1916. (*Document de la session, No 152.*)

Et aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 31 janvier 1917,—Copie de toutes lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de M. Spenney, contremaître de voie sur la ligne communément appelée ligne courte (*Short line*) du chemin de fer du gouvernement et la nomination de Henry Gray comme son successeur. (*Document de la session, No 153.*)

Ordonné, que M. Lapointe (Kamouraska) ait la permission de présenter un bill (No 49) modifiant la Loi de la Cour de l'Echiquier.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de Sir Thomas White, secondé par M. Reid,

Résolu, que mercredi, le 23 mai, et les mercredis subséquents, jusqu'à la fin de la session, les avis de motion du gouvernement et les mesures du gouvernement auront la priorité sur toutes les affaires, sauf les questions et les avis de motions pour production de documents.

Avec le consentement de la Chambre;

M. Blain, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente à la Chambre le troisième rapport du dit comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a examiné le bill (No 25) constituant en corporation la compagnie dite *British American Telephone and Telegraph Company*, et a décidé de le rapporter avec des amendements, avec recommandation d'en changer le titre en celui de "Loi constituant en corporation la compagnie dite *Eastern Telephone and Telegraph Company*".

L'ordre du jour appelle la reprise du débat ajourné sur la question,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité des Voies et Moyens.

Et la question étant posée sur la motion, elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité des Voies et Moyens.

Et la Chambre continuant de siéger en comité;

Et à six heures p.m., M. l'Orateur prend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 25.

L'ordre du jour appelle la troisième lecture du bill (No 41) concernant la compagnie dite *Grand Trunk Pacific Branch Lines Company.*

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et demande son concours.

Le comité des Voies et Moyens reprend alors le cours de ses délibérations, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a fait quelque progrès et lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera de nouveau en comité des Voies et Moyens.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à dix heures et cinquante-cinq minutes p.m., elle s'ajourne à demain.

Mercredi, 16 mai 1917.

Prières.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau:—

Par M. Bennett (Simcoe),—la pétition de Mme St. Dalmas et T. J. Henderson, de la W.C.T.U. d'Orangeville; la pétition de George Lawrence et Evelyn Duncliffe, de l'*Adult Bible Class* de Waubaushene; et la pétition de Mme Andrew Hope et autres, de Wyevale et Elmvale, tous de l'Ontario.

Par M. Clarke (Essex),—la pétition de Thomas White et Wm Stewart, du conseil municipal du township de Pelée, Ontario.

Par M. Turriff,—la pétition de G. C. White et autres, de Maryfield et autres lieux, Saskatchewan.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

De Elizabeth Reid Kidd et madame H. V. Heald, Liberty; de Rose S. Wood, Saskatoon; de madame F. Mallinson et madame T. A. Simpson, Chamberlain; de Helen Prentice, Waldeck; de madame L. A. Osment et madame D. H. Starr, Indian-Head; de madame E. C. Warner et madame W. R. Linklater, Arcola; de madame Ira Minion et madame P. I. Thacker, Yellow-Grass; de Mary E. Colbeck, North-Battleford; de Mary I. Scott, Caron; de madame Alice J. Sanborn et madame M. E. Dorland, Drinkwater; de madame W. H. Baskerville, Glenside; de Emeline Key, Estevan; de Evelyn Andrews et Mary Ryalls, Stoughton; de madame A. Johnson et madame C. F. Langerman, Rouleau; de Ellen S. Cheeseman et Annie Fraron, Maple-Creek; de madame Margaret Alhingham, Broadview; de madame Charles D. West et madame R. C. Cowan, Kindersley; de Jane McCormick, Swift-Current; de C. A. Wheatley, Battleford; de R. A. Clarkson et J. A. Creary, Wapella; de M. G. Garabediam et A. Douglas, Leslie; de W. N. Howell et révérend W. C. Clark, Saskatoon; du révérend A. Russell et autres, Saskatoon; de Allan Radcliffe, Fort-Qu'Appelle; de William W. Stewart, Assiniboïa; de Herbert Keith et Robert J. Morrison, Pense et Cottonwood; du révérend R. J. McDonald et J. E. Campbell, Régina; de J. W. Fraser et W. D. Macartney, Outlook; de R. P. Deckey et J. W. Campbell, Truax; de madame J. H. Anderson, Strongfield; du révérend Llewellyn Thomas, Kinistina; de Andrew Aitchison, Ogema; du révérend Alexander MacLean et James Lewthwaite, Redvers; du révérend D. McKeen Reid et Thomas Jacques, Khedive, tous de la Saskatchewan; de J. K. Featherston, Streetsville; de A. A. Colquhoun, township de Hibbert; de Annie J. Hawley et Lew Smith, Cainsville; de mademoiselle Margaret Laird, Oak-Hill; de H. E. Cragg et F. E. Phœnix, Greenbank; de A. T. Healey et madame E. F. Goddard, Hanbury; de mademoiselle Mamie Nesbitt et mademoiselle Tillie Arkell, Caledon, tous de l'Ontario; de P. N. Murray, B.D., et J. L. Park, Drummer; du révérend Robert McMillan, Buffalo-Lake; de W. N. Ward et Edward Payne, Neville; de Nicholas Johnston et Thomas R. Irwin, Springwater; de M. H. Weatherall et George Mann, Drummer; de J. Adam Smith, Maxim, et de W. J. Grose, R.S., Strongfield; tous de la Saskatchewan; demandant qu'une loi soit adoptée à l'effet de prohiber en Canada la fabrication et l'importation des liqueurs enivrantes, comme boissons, comme aussi l'expédition, la livraison et la réception de ces liqueurs dans toute province ou région dans lesquelles est prohibée la vente de ces liqueurs comme breuvage.

Du révérend J. W. Gregory, Fullerton; du révérend James Rattray, Tweed; de J. A. Black, Momo-Mills; de madame Shortridge, Columbus; de madame Edwin L.

Smith, Oakland, tous de l'Ontario; de George F. Chaplin, Middle Stewiacke; de Edward H. Ball, Sandy-Cove, tous de la Nouvelle-Ecosse; de Mary Russell et autres, Strathclair; et de madame E. Pearmain, Victoria, Colombie-Britannique; demandant d'amender le Code criminel du Canada aux fins de protéger les jeunes filles âgées de moins de 21 ans, et à d'autres fins.

Sir Herbert Ames, du comité des Banques et du Commerce, présente à la Chambre le deuxième rapport du dit comité, qui se lit comme il suit:—

Votre comité a examiné les bills suivants, et a décidé de les rapporter avec des amendements, savoir:—

Bill (No 11) concernant l'Ordre Canadien des Gens des Bois du Monde.

Bill (No 40) constituant en corporation La Société des Artisans Canadiens-Français.

Bill (No 44) constituant en corporation l'Alliance Nationale.

Bill (No 40) constituant en corporation La Société des Artisans Canadiens Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 2 mai 1917,—Relevé faisant connaître:—

1. Combien de fonctionnaires civils permanents étaient à l'emploi du ministère du Service Naval au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917;

2. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés de quelque nature que ce soit étaient au service du même ministère au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917;

3. Combien de fonctionnaires civils permanents ont été nommés par le même ministère depuis le 1er août 1914;

4. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés ont été au service de ce même ministère depuis le 1er août 1914;

5. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1911;

6. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1917;

7. Combien de fonctionnaires civils ont été nommés par le même ministère depuis le 10 octobre 1911, sous l'empire des dispositions de l'article 21 de la Loi du Service civil. (*Document de la session, No 138a.*)

M. Roche, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Réponse à une adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général, en date du 7 février 1916,—Copie de tous les documents se rapportant à la nomination de Léon Roy, comme interprète dans le ministère de l'Intérieur; aussi, copie du décret du conseil, des documents et de la correspondance touchant son renvoi d'office. (*Document de la session, No 154.*)

Sur motion de Sir Robert Borden, secondé par Sir Wilfrid Laurier,

Résolu, que cette Chambre accepte la Masse présentée en 1916 par le colonel, le très honorable Sir Charles Cheers Wakefield, alors lord-maire de Londres, et par Sir George Alexander Touche, M.P., et Sir Samuel George Shead, alors shérifs de Londres, et que M. l'Orateur transmette aux donateurs les vifs remerciements de la Chambre.

Sur motion de M. Macdonald, secondé par M. Oliver,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Quel montant supplémentaire a été dépensé par le ministère des Postes pour établir des routes postales rurales en 1916-17, en sus des frais de ce service dans les mêmes localités au cours des années précédentes;

2. Combien de nouvelles routes postales rurales ont été établies en l'année 1916-17, et quel en est le coût annuel.

Sur motion de M. Carvell, secondé par M. Pardee,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Si le rapport paru dans le *Times,* de Victoria, C.-B., le 5 février 1917, est exact en ce qu'il y est déclaré que les difficultés entre les mineurs charbonniers du district No 18 et les patrons ont été réglées par l'entente que les mineurs recevraient une augmentation de gages s'élevant approximativement à $1.75 par semaine pour chaque mineur;

2. Si le ministre du Travail a informé les patrons que le gouvernement se porterait garant en leur faveur de la somme représentée par $1.75 par semaine pour chaque mineur pour la période écoulée entre le 16 novembre 1916 et le 15 février 1917;

3. Si le ministre du Travail a donné aux patrons instruction d'augmenter le coût du charbon, à compter du 15 février, afin de pourvoir au paiement d'un bonus de guerre, à compter de cette date jusqu'au 31 mars 1917;

4. Si le gouvernement a payé quelque argent aux patrons en vertu de l'arrangement précité;

5. Dans l'affirmative, par l'entremise de quel ministre ou de quel ministère cet argent a été payé aux patrons;

6. Quelle somme a été payée par le gouvernement en vertu de cet arrangement;

7. A qui l'argent a été payé;

8. Quelles mesures ont été prises pour assurer le remboursement de ces sommes par les compagnies de chemins de fer et les grands industriels mentionnés dans l'article du *Times;*

9. Si des conférences ont eu lieu avant le 31 mars entre les patrons et les unions des mineurs dans le but d'arriver à un arrangement subséquent d'une nature permanente;

10. Si un représentant du gouvernement était présent à ces conférences;

11. Si cet arrangement subséquent a été conclu;

12. Dans l'affirmative, quelle en est la nature.

M. Sutherland propose, secondé par M. Schaffner,—Que, de l'avis de cette Chambre, le gouvernement devrait, à la présente session, s'occuper de la question d'accorder aux femmes le droit de suffrage.

Et la question étant posée sur la motion;

M. Pugsley propose, comme amendement, secondé par M. Murphy,—Que tous les mots après "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants:—"la Loi des Elections fédérales devrait être amendée au cours de la présente session de manière à donner aux femmes le droit de voter pour des membres de la Chambre des Communes dans celles des provinces qui leur ont accordé ce même droit pour les élections provinciales".

M. l'Orateur décide que le dit amendement est hors d'ordre parce que—

L'honorable député a sur le feuilleton des Ordres une résolution, (No 6) à la suite de la motion discutée qui me semble, bien que n'étant pas rédigée d'une manière identique, être substantiellement de même nature que l'amendement par lui soumis.

(Voir Bourinot, page 301.) De plus, il n'est pas régulier de proposer comme amendement à une motion une autre motion qui se trouve inscrite à l'endroit voulu sur le feuilleton comme avis de motion.

Et la motion principale étant de nouveau posée,

Sir Robert Borden propose, comme amendement, secondé par Sir Edward Kemp,—Que tous les mots après le mot " Que " soient retranchés et remplacés par les suivants:—

" Cette Chambre croit que le Parlement devrait s'occuper de la question de l'octroi aux femmes du droit de suffrage avant qu'un appel au peuple ait lieu."

Et la question étant posée sur l'amendement;

M. Pugsley propose, comme amendement au dit amendement, secondé par M. Murphy,—Que les mots suivants y soient ajoutés:—

" Et qu'il est en conséquence désirable qu'une mesure ayant cet objet en vue soit soumise au Parlement par le gouvernement au cours de la présente session."

Et un débat s'ensuivant;

Sur motion de M. Murphy, secondé par M. Pardee,

Ordonné, que le débat soit ajourné.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à onze heures et quinze minutes p.m., elle s'ajourne à vendredi prochain, à trois heures p.m.

Vendredi, 18 mai 1917.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau:—

Par Sir Thomas White,—la pétition de E. E. Corner et T. H. Scott, de la *Pastor's Adult Bible Class* de l'église méthodiste Grace, de Gananoque, Ontario.

Par M. Blain,—la pétition de J. F. Collins et W. A. Davis, de l'association fédérale des employés des chemins de fer électriques de l'Amérique, division 622, Peterborough, Ontario.

Par M. Blain,—la pétition de Esther L. Duncan, de la *Busy Bees Adult Bible Class* de la *Sunday School* Ebenezer du circuit de Grahamsville, Ontario.

Par M. Nesbitt,—la pétition de Mme J. Smythe Kerr et Sophie E. Kerr, de l'ordre des *The King's Daughters and Sons* du comté d'Oxford; la pétition de Mme James A. Lewis et Mme S. E. Arnold, de la *Women's Missionary Society* de l'église méthodiste de Smith's-Falls, tous de l'Ontario.

Par M. Armstrong,—la pétition de Wm Pratt et G. W. Thompson, de l'Alliance de tempérance de Petrolia; et la pétition de N. Cascaden et du révérend R. A. Blackburn, du *Quarterly Official Board* du circuit de Oil-City, tous de l'Ontario.

Par M. Lalor,—la pétition du révérend J. M. Whitelaw, B.A. B.D., et J. M. McBride, de l'église St. Andrew, Hagersville; la pétition de Wm MacNell et du révérend J. G. Foote, de la *Sunday School* méthodiste de Jarvis; la pétition de R. D. Winger et L. M. Kaufmann, de la *Sunday School* baptiste de Hagersville; la pétition du révérend S. S. Bailey, pasteur de l'église méthodiste libre du circuit de Canboro et Montague; et la pétition du révérend J. G. Foote et autres, de l'église et de la ligue méthodiste de Jarvis, tous de l'Ontario.

Par M. Truax,—la pétition de Mme James Rusliton et Mme C. Crawford, de la *Women's Institute* de Williscroft; la pétition de J. S. Robertson, de la *Sunday School* de l'église méthodiste de Ripley; la pétition de Wm S. McGuire, de la ligue Epworth d'Oliver du township Huron; la pétition de Thomas H. Purdy et Ray Alexander, de la *Sunday School* de Purdy du township de Greenock; la pétition de Thomas E. Wilson et Alexander MacTavish, de la *Sunday School* Olivet du circuit Ripley; la pétition de Mme E. W. Garner et Mme S. A. Rife, de la W.C.T.U. de Walkerton; la pétition du révérend C. N. MacKenzie et George Chatreau, de la congrégation presbytérienne de Riversdale; la pétition du révérend T. H. Grainger et R. McClanaghan, des congrégations méthodistes libres du circuit de Whitechurch; la pétition de J. S. Williamson et Wm McDougald, de l'église méthodiste de Chesley; la pétition du révérend J. Alexander Hilts et C. J. Mickle, de l'église Geneve de Chesley; la pétition de F. S. MacLachlan et G. S. Neilson, de la *Sunday School* baptiste de Paisley; la pétition de P. Reith et Alexander Leslie, du *Presbytery* de Bruce; la pétition de F. J. Fraser et C. W. Casens, de l'église méthodiste de Walkerton; la pétition de Greta Fox et Lily Paterson, de la *Young People's Guild,* de Whitechurch; la pétition de H. B. Putnam, de la *Sunday School* méthodiste de Paisley; la pétition de B. M. Gale et Thomas Fullerton, de l'église presbytérienne de Pinkerton; la pétition de B. M. Gale et C. Corgill, de l'église presbytérienne de Corgill; la pétition du révérend M. Neilson, de l'église baptiste de Paisley; la pétition de G. Mathewson, de la *Sabbath School* presbytérienne de Lucknow; la pétition du révérend C. N. MacKenzie et J. R. Lane, de la congrégation presbytérienne de Kinlaugh; la pétition de Norman Robertson, de la *Sunday School* de l'église Knox de Walkerton; la pétition du révérend J. G. Litt, A.M., et du révérend S. M. Hanch, Ph. B.,

de l'association évangélique de l'église Trinité de Chesly; la pétition de G. C. Little et Wm Dryden, de l'église Knox de Paisley; la pétition de A. J. Seiler et J. Seiler, de la *Sunday School* de l'église méthodiste de Eden-Grove; la pétition de L. C. Benton, président, et James Warner, trésorier du comité des *One Hrundred*, comté de Bruce; la pétition de Thomas Blair, du club de Reid-Corner, township de Huron, tous de l'Ontario.

Par M. McCoig,—la pétition de Edmund Noxell, de la *Sunday School* méthodiste de l'avenue Victoria, de Chatham; la pétition du révérend E. Medd et J. F. McKeough, de l'église méthodiste de l'avenue Victoria, de Chatham; la pétition du révérend J. E. Hunter et John P. Jenner, de l'église méthodiste du circuit de Charing-Cross; la pétition de Mme D. H. Curtis et Leston E. Lenover, de la ligue Epworth de l'église méthodiste de Northwood; la pétition de Wm H. Burgess et C. M. Cormick, de l'église presbytérienne St. Paul, Kent-Centre; la pétition de P. G. Luding et Mabel Estabrook, de l'*Upstreamers Organized Class*, de la *Sunday School* de Glenwood; la pétition de Joseph J. Cookson et Lucy M. Cookson, de la *Sabbath School* méthodiste de Blenheim; la pétition de Isaac E. Simpson, de la *Sunday School* méthodiste de Merlin; la pétition de Mme W. J. Snobelen et Mme H. Ballantine, de l'*Adult Bible Class* de la *Sabbath School* méthodiste de Blenheim; la pétition de Mary Benedict, de la *Sunday School* de l'union méthodiste du circuit de Cedar-Springs, township de Raleigh; la pétition de D. A. McCamus et E. Medd, conférence de l'église méthodiste de London, district de Chatham; la pétition de Peter Crawford, de l'église presbytérienne Calvin, du township de Chatham; la pétition de T. B. Shillington et autres, de Blenheim; la pétition de J. F. Guild et M. E. Malloney, de l'église méthodiste Guild, township de Harwick; la pétition de Mme James Grant et Mme William Watson, de la *Women's Institute* de Dover; la pétition de A. E. Robinson, de la *Sabbath School* de l'église presbytérienne St. Andrews de Buxton; la pétition de Mme M. C. Long et Mme W. J. Smale, de la W.C.T.U. de Highgate; la pétition de Wm H. Burgess, de l'église St. James du township de Harwick; la pétition de Mme S. Carr et Mme George Smith, de la *Ladies' Aid* de l'église méthodiste de Armstrong; la pétition de Katherine Hayes et autres, de la classe d'adulte de la *Sunday School* de Beechwood; la pétition du révérend C. A. Tharp, de l'église des Disciples du Christ de Ridgetown; la pétition de Arthur N. Boyd et S. Stewart, de l'église presbytérienne St. James, de Thamesville; la pétition du révérend James McCrae, pasteur, et autres, des congrégations presbytériennes de New-Andrew, township de Dover, et Chalmers, township de Chatham; la pétition de John W. Wilkins, de l'église baptiste régulière de Dresden; la pétition de Vernon Mifflin, de la *Sunday School de Old-Field* du circuit de Baldoon; la pétition de R. M. Miller et R. C. Henry, de la *Sunday School* de l'église Chalmers, township de Chatham; la pétition de W. McKenzie et W. R. Davies, de la société de tempérance de Thamesville; la pétition de Matthew Side et Stanley Gwilt, de la *Sunday School* baptiste de Chatham; la pétition de A. E. Robinson, de l'église St. Andrews, Buxton; la pétition de Mme Ellis C. Jones et F. E. Luding, de la classe de bible des jeunes gens de la *Sunday School* de Glenwood; la pétition de F. Leach et Pearl Fleury, de la *Sunday School* de Provence, du township de Raleigh, River-Road; la pétition de Mme John Perkins, de la W.C.T.U. de Chatham; la pétition de Robert W. Bevendye, de l'église presbytérienne de Mull; la pétition de Edith Hope et Edith Lloyd, de la classe *Sunshine Gleaner* de la *Sunday School* méthodiste de Glenwood; la pétition de Mme Charles Gelty et autres, de la *Sunday School* Victoria du circuit Wealthy; la pétition de John T. Hope et H. L. Lloyd, de la *Sunday School* méthodiste de Glenwood du township de Tilbury-Est; la pétition du révérend D. N. McCamus et T. B. Shillington, de l'église méthodiste de Blenheim; la pétition de Norman Lindsay, de l'église presbytérienne de Dover; la pétition de J. D. Laird et J. S. MacPherson, de la *Sunday School* presbytérienne de Blenheim; la pétition de H. J. French et G. A. Fraser, de la *North Kent Mutual Fire Insurance Company*, de Thamesville; la pétition de John W. Zavitz et Hugh Greenwood, de la société de tempérance de Wallaceburg; la pétition du révérend James Gilpin, pasteur, et Oliver

Merritt, de la *Sunday School* de l'église baptiste de Louisville; et la pétition de T. W. Pearson et autres, de Blenheim, tous de l'Ontario.

Par M. Fripp,—la pétition du Dr F. W. McKinnon et autres, d'Ottawa; la pétition de Louisa C. Bigger et Maude Jones, du bureau des *King's Daughters and Sons*, Ottawa; la pétition de H. H. Macartney et Wm J. McBryde, de l'*Adult Bible Class* de la *Sunday School* méthodiste de Malakoff; et la pétition de S. L. Crawford et W. McCulla, de la branche de Marlborough de la *Dominion Alliance* de North-Gower, tous de l'Ontario.

Par M. Bennett (Simcoe),—la pétition de Agnes M. Rankin et autres, de Wyebridge et autres lieux; et la pétition de H. H. Halliday, maire, et autres, de Hanna, Alberta.

Par M. Cochrane,—la pétition du révérend T. J. S. Ferguson et J. B. McDougal, de l'église presbytérienne St. Andrews de North-Bay; et la pétition de Olive Isaac et autres, de Cobalt et autres lieux, tous de l'Ontario.

Par M. Guthrie,—la pétition de M. James McKinnon et autres, de Hillsburg et autres lieux; la pétition de J. R. Watson et Robert Elliott, des *United Farmers of Ontario* de Mount-Pleasant, township de Guelph; et la pétition de Mme C. G. Little et Jessie Jeffrey, de la *Women's Institute* de Puslinch, tous de l'Ontario.

Par M. Armstrong (Lambton),—la pétition de David A. Ross et autres, de Warwick et autres lieux, Ontario.

Par M. Boyce,—la pétition de Mme J. R. Stobie et Mme Watt Haney, de la *Women's Institute*, branche Desbarats; et la pétition de Mme J. R. Stobie et autres, de Port-Lock et autres lieux, tous de l'Ontario.

Par M. Hughes (King, I.-P.-E.),—la pétition de Wm Muncey et autres, de Belle-isle-Creek, Nouveau-Brunswick.

Par Sir Thomas White,—la pétition de J. H. Mallory et A. J. Lund, de la R.T. of T. de Gananoque, conseil No 284; la pétition de R. Calvert, B.D., et C. M. Singleton, de l'église méthodiste de Soperton; la pétition du révérend W. W. Weese, pasteur, et J. B. Wilson, du circuit Est de l'église méthodiste de Gananoque; la pétition de Mlle Laura Brown et Mme J. F. Earl, de la branche de l'Ontario de la *Dominion Alliance*, Elgin; la pétition de T. J. Ellis et A. H. Mabee, du comité de Cinquante de la ville de Gananoque; la pétition de O. P. Arnold et Mlle Eva Morris, de la *Sunday School* méthodiste de Delta; la pétition de Wilson H. Wiltse, de l'église méthodiste d'Athènes; la pétition de J. J. Chapman et W. C. Barclay, de la *Sunday School* baptiste de Plum-Hollow; la pétition de W. J. Thompson et John A. Seale, patrons de la *Cheeseboro Cheese Factory*; la pétition de Charles H. Rathbun et Gordon McEwan, de la *Sunday School* méthodiste de Fairfield; la pétition de Archin McAlpin et Wm J. Stoliker, de la *Sunday School* de Springfield, circuit de Pittsburg; la pétition de Thomas J. Pritchard, de la *Sunday School* de Olivet; la pétition de B. M. Cannon et H. L. Davison, de l'exécutif de tempérance, du township de Crosby-Sud; la pétition de R. G. Harvey, de la *Sunday School* méthodiste de Lyndhurst; la pétition de G. W. Earl et du révérend Reuben Stillwell, pasteur, du circuit méthodiste de Elgin; la pétition de Isaac Stevens, de l'église baptiste de Philipsville; la pétition de W. D. Livingston, de la ligue de tempérance du township de Kitley; la pétition de H. A. Beckstedt et C. Warren, de la W.C. T.U. de Landsdowne; la pétition de Mme N. D. Putman et Mme N. Wood, de la ligue Epworth de l'église méthodiste de Philipsville; et la pétition de J. R. R. Cooper et autres, des congrégations méthodistes de Landsdowne, Dulcemaine et Union, tous de l'Ontario.

Par M. Clark (Bruce),—la pétition de Mme W. A. Begg et autres, de Tiverton et autres lieux; la pétition de J. J. Tyson, maire, et J. H. Fielding, du conseil municipal de Wiarton; la pétition de Mme Luzetta Ferguson et Mme Elizabeth Macdonald, de W.C.T.U. de Southampton; la pétition de Mlle A. Avery et du révérend O. G. Lawson, de la ligue Epworth de l'église méthodiste de Armow; et la pétition de Belle Chapman et Mme E. E. Hurlbut, de la W.C.T.U. de Wiarton, tous de l'Ontario.

Par M. Barnard,—la pétition de Mme J. McDonald et autres, de Victoria, Colombie-Britannique.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

De G. C. White et autres, Maryfield, Saskatchewan; de madame Andrew Hope et autres, Wyevale et Elmvale, Ontario; demandant d'amender le Code criminel du Canada aux fins de protéger les jeunes filles âgées de moins de 21 ans, et à d'autres fins.

De Thomas White et William Stewart, township de Pelée; de mesdames St. Dalmas et T. J. Henderson, Orangeville; de George Lawrence et Evelyn Duncliffe, Waubaushene, tous de la province de l'Ontario; demandant qu'une loi soit adoptée à l'effet de prohiber en Canada la fabrication et l'importation des liqueurs enivrantes, comme boissons, comme aussi l'expédition, la livraison et la réception de ces liqueurs dans toute province ou région dans lesquelles est prohibée la vente de ces liqueurs comme breuvage.

Sur motion de Sir Robert Borden, secondé par Sir George Foster,

Résolu, que lundi, le 28 mai, et les lundis subséquents, jusqu'à la fin de la session, les avis de motions du gouvernement et les mesures du gouvernement auront la priorité après les questions et les avis de motions pour production de documents.

Sur motion de M. Pugsley, secondé par M. Macdonald,

Ordonné, que les membres suivants composent le comité spécial nommé par la Chambre le 14 mai courant, auquel a été référé le bill (No 4) modifiant le Code criminel, savoir: Messieurs Jameson, Lapointe (Kamouraska), Maclean (Halifax), Middlebro, Nickle, Northrup et Pugsley.

Avec le consentement de la Chambre;

L'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides étant lu;

Sir Thomas White propose, secondé par Sir George Foster,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et un débat s'ensuivant;

Et à six heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 25.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour délibérer sur le bill (No 7) concernant la Compagnie Continentale de chauffage et d'éclairage, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et demande son concours.

M. Jameson propose, secondé par M. Stewart (Hamilton),—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général sur les bills privés (en vertu de la règle 109).

Et la question étant posée sur la motion, elle est résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité général pour délibérer sur les bills suivants, savoir:—

Bill (No 25) constituant en corporation la compagnie dite *British American Telephone and Telegraph Company;*

Bill (No 11) concernant l'Ordre Canadien des Gens des Bois du Monde;

Bill (No 44) constituant en corporation l'Alliance Nationale; et

Bill (No 40) constituant en corporation la Société des Artisans Canadiens Français, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Rainville fait rapport que le comité a examiné les bills suivants, savoir: Bill (No 25) constituant en corporation la compagnie dite *British American Telephone and Telegraph Company;* bill (No 11) concernant l'Ordre Canadien des Gens des Bois du Monde; et bill (No 44) constituant en corporation l'Alliance Nationale, et lui a enjoint d'en faire rapport séparément sans amendement.

Aussi, que le comité a examiné le bill suivant, savoir: Bill (No 40) constituant en corporation la Société des Artisans Canadiens Français, et y a fait un amendement.

Ordonné, que le bill, tel qu'amendé en comité général, soit maintenant pris en considération.

La Chambre, en conséquence, procède à la prise en considération du dit bill.
Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.
Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.
Résolu, que le bill passe.
Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

Sur motion de M. Jameson, secondé par M. Davidson,

Ordonné, que le bill (No 25) constituant en corporation la compagnie dite *British American Telephone and Telegraph Company,* soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe et que le titre soit: Loi constituant en corporation la compagnie dite *Eastern Telephone and Telegraph Company.*

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

Sur motion de M. Glass, secondé par M. Boulay,

Ordonné, que le bill (No 11) concernant l'Ordre Canadien des Gens des Bois du Monde, soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.
Résolu, que le bill passe.
Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et demande son concours.

Sur motion de M. Barrette, secondé par M. Boulay,

Ordonné, que le bill (No 44) constituant en corporation l'Alliance Nationale, soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.
Résolu, que le bill passe.
Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 48) concernant la compagnie dite *The British Columbia and White River Railway Company.*

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

La Chambre reprend alors le débat sur la question,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

Et la question étant posée sur la motion, elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité des Subsides, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Rainville fait rapport que le comité a fait quelque progrès et lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsides.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à dix heures et cinquante minutes p.m., elle s'ajourne à lundi prochain.

Lundi, 21 mai 1917.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau:—

Par M. Maclean (Halifax),—la pétition de Robert Machom et H. M. Barker, de l'*Adult Bible Class* de New-Lowell; la pétition de Wm E. Brown, des églises méthodistes de Dalston, Crown-Hill et Edgar; la pétition de A. Kedt et H. Bertram, de la *Farmers' Grange*, No 153, du township de Vespera; la pétition de Albert Creemer et Minerva Wright, du conseil 108 de Bay des *Royal Templars of Temperance* de Collingwood; la pétition de H. Lamont, de la *Citizens Temperance and Moral Reform* de Collingwood; la pétition du révérend Dr Harper, de l'église méthodiste de la rue Maple de Collingwood; la pétition de Kathleen Millsap, de la ligue junior de l'église méthodiste de Stayner; la pétition de D. Bearley et J. P. Rose, de la *Sabbath School* de Oro; la pétition de V. Johnston, de l'église méthodiste de Stayner; la pétition de George Downey et S. E. Campbell, de la *Sunday School* de l'église méthodiste de Elmvale; la pétition du révérend R. Wilson Carr, des églises congrégationnelles de Rugby, Edgar et Dalston; la pétition de R. Y. Williams et du révérend Wm L. Irwin, pasteur de la congrégation de l'église méthodiste de Shanty-Bay; la pétition de G. A. Clemence, de la ligue Epworth de l'église méthodiste de Stayner; la pétition du révérend John J. Whealtey, pasteur, et George Downey, de l'église méthodiste de Elmvale; la pétition de W. E. Hickling et W. A. Trace, de la congrégation de l'église méthodiste de Elmwood; la pétition du révérend John J. W. Wheatley, pasteur, et A. C. Bishop, du *Trustee Board* méthodiste de Elmvale; la pétition de W. A. Barker et W. P. Stainor, de la *Sunday School* méthodiste de New-Lowell; la pétition de Velma Crawford et Mabel Fralick, de la *Golden Rule Class* de la *Sunday School* méthodiste de Minesing; la pétition de Leonard W. Leigh et David A. Smith, de la congrégation de l'église méthodiste de Hawkestone; la pétition de Wm Graham et Samuel Bagsham, de l'église méthodiste de Oro; et la pétition de James W. Duncan, du corps de l'Armée du Salut de Collingwood, tous de l'Ontario.

Par M. Clark (Bruce),—la pétition de Mme W. A. Begg et Mme D. A. McLaren, de la *Women's Institute* de Tiverton, Ontario.

Par M. Crothers,—la pétition de Ernest Woodruff et E. D. Post, de la *Sunday School* baptiste de la rue Centre, Saint-Thomas; la pétition de B. H. Cook et F. R. Woodward, de la *Sunday School* de l'église Grace, Saint-Thomas; la pétition du révérend A. R. McRae, de l'église presbytérienne de Kyntyre, township de Aldborough; la pétition de E. M. Burrows et L. Lane, de la ligue Epworth de la première église méthodiste de Saint-Thomas; la pétition du révérend J. Henderson, pasteur, et Wm Nethercott, des églises de Fingal et Middlemarch, circuit méthodiste de Fingal; la pétition de James Palmer et Sarah Humphries, de la *Sabbath School* de l'église méthodiste de Middlemarch; la pétition de Nelson Bawtinhimer et Clarence Richard, de la *Sunday School* méthodiste du village de Shelden; la pétition de A. C. Mills et Alice McCallum, de la *Sunday School* baptiste du village de Dutton; la pétition de Henry Erskine, de la *Sunday School* méthodiste de Townline du circuit de Lorne-Ouest; la pétition du révérend W. A. Bremner et Neil Marple, de l'église presbytérienne de la rue Alma, Saint-Thomas; la pétition de J. C. Morlock et L. Mistele, de l'association évangélique de la congrégation de Rodney; la pétition de M. L. Clay, de l'église baptiste de Fingal; la pétition de Elizabeth Hardcastle et Effie McLachlin, de la W.C.T.U. de Saint-Thomas;

la pétition de L. Mistele et Alex. A. Sim, de l'Alliance de tempérance de Rodney; la pétition de Harold Cook et Chester Heard, de la ligue junior de l'église méthodiste Grace de Saint-Thomas; la pétition de E. Lewis et T. C. Maltory, de l'église baptiste de la rue Centre, Saint-Thomas; la pétition de D. A. Cattanach, de la *Sunday School* méthodiste de Fingal; la pétition de W. B. Jackson, de la *Sunday School* de la rue Elm, Saint-Thomas; et la pétition de J. L. Coutts et Charles E. Evans, de l'église presbytérienne Knox de la congrégation de Saint-Thomas, tous de l'Ontario.

Par M. Graham,—la pétition de Agnes C. McLachlan et Mary J. Forrest, de la *Women's Institute* de Burnstown; la pétition de Mme John B. McLaren, de la *Women's Institute* de Horton-Sud, branche de Renfrew-Sud; la pétition de Austin Legree, greffier du conseil municipal de Griffith et Matawatchan; et la pétition de Mme John B. McLaren et autres, de Renfrew et autres lieux, tous de l'Ontario.

Par M. Burnham,—la pétition de Bertram S. Cookman et autres, de Browntown et autres lieux; et la pétition de A. O. Kidd et autres, de Peterborough et autres lieux, tous de l'Ontario.

Par M. Blain,—la pétition de H. W. Cookey et autres, de Brampton, Ontario.

Par Sir Thomas White,—la pétition de Mary A. Larke et autres, de Brockville, Ontario.

Par M. Clements,—la pétition de Arthur H. Hogan et autres, de East-Bella-Bella, Colombie-Britannique.

Par M. Greene,—la pétition de Mme James Johnson et autres, de Cranbrook, Colombie-Britannique.

Par M. Bradbury,—la pétition de Mme G. R. Reed et autres, de Stony-Mountain, Manitoba.

Par M. Oliver,—la pétition de Alex. Forbes et autres, de Grande-Prairie et autres lieux, Alberta.

Par M. Turriff,—la pétition de Mme Leslie Wright et autres, de Gainsborough et autres lieux, Saskatchewan.

Par M. Chisholm,—la pétition de John H. Sulston et autres, de Margaree, N.-E., Cap-Breton, Nouvelle-Ecosse.

Par Sir Edward Kemp,—la pétition du révérend E. G. D. Freeman et autres, de Toronto; la pétition de James Mayor, de la *Tabernacle* méthodiste de Wood-Green, Toronto; la pétition du révérend H. Corrigan, pasteur, et Robert Worth, de l'église méthodiste de l'avenue Simpson, Toronto; la pétition de James Reidie, de l'église presbytérienne de Riverdale, Toronto; la pétition de F. M. McCordie, de la congrégation méthodiste de Riverdale, Toronto; la pétition de Howard J. Moore et S. E. Mercer, de la société des *Christian Endeavors* de l'église presbytérienne St. Enoch, Toronto; la pétition de H. Wilson, de l'église baptiste de l'avenue Est, Toronto; la pétition de G. W. Humphries, de l'église baptiste de l'avenue Pape, Toronto; et la pétition de W. A. Patterson et Thomas H. Rogers, de l'église presbytérienne Emmanuel, Toronto, tous de l'Ontario.

Par M. Roche,—la pétition de Charles Wood et autres, de Hamiota; et la pétition de Georoge McNally et autres, de McAuley, tous du Manitoba.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

De E. E. Conner et T. H. Scott, Gananoque; de J. F. Collins et W. A. Davis, Peterborough; de Esther L. Duncan, Ebenezer; de mesdames J. Smythe Kerr et Sophie E. Kerr, comté de Oxford; de madame James A. Lewis et madame S. E. Arnold, Smith's-Falls; de William Pratt et G. W. Thompson, Petrolia; de N. Cascaden et révérend R. A. Blackburn, Oil-City; du révérend J. M. Whitelaw, B.A., B.D., et J. M. McBride, Hagersville; de William Mackell et révérend J. G. Foote, Jarvis; de R. D. Winger et L. M. Kaufmaun, Hagersville; du révérend S. S. Bailey, Canboro et Montague; du révérend J. G. Foote, Jarvis; de madame James Rushton et madame

C. Crawford, Willescroft; de J. S. Robertson, Ripley; de William S. McGuire, Olivet; de Thomas H. Purdy et Roy Alexander, township de Greenock; de Thomas E. Wilson et Alexander MacTavish, Olivet; de madame E. W. Garner et madame S. A. Rife, Walkerton; du révérend C. N. MacKenzie et George Chatreau, Riversdale; du révérend T. H. Grainger et R. McClenaghan, Whitechurch; de J. S. Williamson et William McDonald, Chesley; du révérend J. Alexander Hilts et C. J. Mickle, Chesley; de F. S. MacLachlan et G. S. Neilson, Paisley; de P. Reith et Alexander Leslie, Bruce; de F. J. Fraser et C. W. Casens, Walkerton; de Greta Fox et Lily Paterson, Whitechurch; de H. B. Putnam, Paisley; de B. M. Gale et Thomas Fullerton, Pinkerton; de B. M. Gale et S. Cargill, Cargill; du révérend M. Neilson, Paisley; de G. Mathewson, Lucknow; du révérend C. N. MacKenzie et J. R. Lane, Kinlough; de Norman Robertson, Walkerton; du révérend J. G. Litt et révérend S. M. Hanch, Chesley; de G. C. Little et William Dryden, Paisley; de A. J. Seiler et J. Seiler, Eden-Grove; de L. C. Benton et James Warner, comté de Bruce; de Thomas Blair, township de Huron; de Edmund Noxell, Chatham; du révérend E. Medd et J. F. McKeough, Chatham; du révérend J. E. Hunter et John P. James, Charing-Cross; de mesdames D. H. Curtis et Leston E. Lenover, Northwood; de William H. Burgess et C. M. Cormick, Kent-Centre; de P. G. Luding et Mabel Estabrook, Glenwood; de Joseph J. Cooksen et Lucy M. Cooksen, Blenheim; de Isaac E. Simpson, Merlin; de madame W. J. Snobelen et madame H. Ballantine, Blenheim; de Mary Benedict, Cedar-Springs; de D. N. McCamus et E. Medd, Chatham; de Peter Crawford, Chatham; de J. F. Guild et N. E. Mallroy, Harwick; de madame James Grant et Madame William Watson, Dover; de A. E. Robinson, Buxton; de madame M. C. Long et madame W. J. Smale, Highgate; de William H. Burgess, Harwich; de madame S. Carr et madame George Smith, Armstrong; de Katharine Hayes, Beechwood; du révérend C. A. Tharp, Bridgetown; de Arthur N. Boyd et S. Stewart, Thamesville; de John Grant et George H. Miller et révérend James McCrea, New St.-Andrews et Chalmers; de John W. Wilkins, Dresden; de Vernon Mifflin, Old-Filed; de R. M. Miller et R. C. Henry, Chatham; de W. McKenzie et W. R. Davies, Thamesville; de Matthew Side et Stanley Gwilt, Chatham; de A. E. Robinson, Buxton; de madame Ellis C. Jones et F. E. Ludwig, Glenwood; de F. Leach et Pearl Flewry, Province; de madame John Perkins, Chatham; de Robert W. Bevendge, Mull; de Edith Hope et Edith Lloyd, Glenwood; de madame Charles Getty, Victoria; de John T. Hope et H. L. Lloyd, Glenwood, Tilbury-East; du révérend D. N. McCamus et T. B. Shillington, Blenheim; de Norman Lindsay, Dover; de J. D. Laird et J. S. MacPherson, Blenheim; de H. J. French et G. A. Fraser, Thamesville; de John W. Zavitz et Hugh Greenwood, Wallaceburg; du révérend James Gilpin et Oliver Merritt, Louisville; de Louisa C. Bigger et Maude Jones, Ottawa; de H. H. Macartney et William J. McBryde, Malakoff; de S. L. Crawford et W. McCulla, North-Gower; du révérend T. J. S. Ferguson et J. B. McDougall, North-Bay; de J. R. Watson et Robert Elliott, Mount-Pleasant; de mesdames C. G. Little et Jessie Jeffrey, Puslinch; de madame J. R. Stobie et madame Watt Haney, Desbarats; de J. H. Mallory et A. J. Lund, Gananoque; de R. Calvert, B.D., et C. M. Singleton, Soperton; du révérend W. W. Weese et J. B. Wilson, Gananoque; de mademoiselle Laura Brown et madame J. F. Earl, Elgin; de T. J. Ellis et A. H. Mabee, Gananoque; de O. P. Arnold et mademoiselle Eva Morris, Delta; de Wilson H. Wiltse, Athens; de J. J. Chapman et W. C. Barclay, Plum-Hollow; de W. J. Thompson et John A. Seale, Cheeseboro; de Charles H. Rathbun et Gordon McEwan, Fairfield; de Archie McCalpin et William J. Stoliker, Springfield; de Thomas J. Pritchard, Olivet; de B. M. Cannon et H. L. Davison, South-Crosby; de R. G. Harvey, Lyndhurst; de G. W. Earl et révérend Reuben Stillwell, Elgin; de Isaac Stevens, Philipsville; de W. D. Livingston, township de Kitley; de H. A. Beckstedt et C. Warren, Lansdowne; de madame N. D. Putman et Mde N. Wood, Philipsville; du révérend J. R. R. Cooper et autres, Lansdowne, Dulcemaine et Union; de J. J. Tyson et J. H. Fielding, Wiarton; de madame Luzette Ferguson

et madame Elizabeth Macdonald, Southampton; de mademoiselle A. Avery et révérend O. G. Lawson, Armow; et de madame Belle Chapman et madame E. E. Hurlbut, Wiarton, tous de la province de l'Ontario; demandant qu'une loi soit adoptée à l'effet de prohiber en Canada la fabrication et l'importation des liqueurs enivrantes, comme boissons, comme aussi l'expédition, la livraison et la réception de ces liqueurs dans toute province ou région dans lesquelles est prohibée la vente de ces liqueurs comme breuvage.

De T. B. Shillington, Blenheim; de T. W. Pearson, Blenheim; de Dr F. W. McKinnon, Ottawa; de Agnes M. Rankin, Wyebridge et autres endroits; de H. H. Halladay et autres, Hanna, Alberta; de Olive Isaacs et autres, Cobalt et autres endroits; de madame James McKinnon, Hillsburg; de David A Ross et autres, Warwick; de madame J. R. Stobie et autres, Port-Lock, tous de l'Ontario; de William Muncey, Belleisle-Creek et autres endroits, Port-Lock, tous de l'Ontario; de William Beggs, Tiverton et autres endroits, Ontario; et de madame J. McDonald et autres, de Victoria, Colombie-Anglaise; demandant d'amender le Code criminel du Canada aux fins de protéger les jeunes filles âgées de moins de 21 ans, et à d'autres fins.

M. Cochrane, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 30 avril 1917,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, etc., se rapportant à la publication du périodique dit *Canadian Government Railway Employees Magazine*, avec relevé faisant connaître quels en sont la circulation, le coût de production, les recettes et le nombre de personnes qui y sont employées, comme aussi les sommes reçues par ces dernières en quelque capacité que ce soit, à même les revenus de ces voies ferrées. (*Document de la session, No 155.*)

Aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 22 mars 1916,—Etat indiquant:—

1. Au cours du mois de février 1916, combien de chefs de train, serre-freins, mécaniciens et chauffeurs de locomotives étaient en activité de service sur les chemins de fer de l'Etat entre Moncton et Campbellton;

2. Au cours de la même période, combien d'heures de travail à chaque voyage ont été fournies par les susdits employés entre les points ci-dessus nommés. (*Document de la session, No 156.*)

Sur motion de Sir Robert Borden, secondé par M. Crothers,

Résolu, que messieurs Barnard, Girard, Jameson, Kyte, Marcil (Bonaventure), Nickle, Northrup, Pardee et Turriff constitueront un comité chargé de s'enquérir, durant la présente session, et de faire rapport à cette Chambre du coût total, y compris les dépenses incidentes, de chaque session du parlement, et des meillurs moyens, s'il en est, pour en réduire le chiffre, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et documents.

Ordonné, que M. Bennett (Simcoe) ait la permission de présenter un bill (No 50) modifiant la Loi des Assurances, 1910.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de M. Demers, secondé par M. Ethier,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Etat indiquant le coût de la publication des livres bleus pour les années 1911, 1912, 1913, 1914, 1915 et 1916, respectivement.

Sur motion de M. Buchanan, secondé par M. Douglas,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de toute correspondance, rapports et recommandation, s'il en est, adressés par la commission des grains au

ministère du Commerce, ou à d'autres ministères à Ottawa, à la suite d'une réunion des commissaires des grains tenue à Lethbridge, cette année.

Sur motion de M. Oliver, secondé par M. Guthrie,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Etat donnant les noms et salaires des employés des ministères de l'Intérieur et des Affaires des Sauvages, (*a*) service intérieur, et (*b*) service extérieur, qui se sont enrôlés pour service outre-mer et qui ont reçu leur plein salaire civil en sus de leur solde et allocations; aussi, de ceux qui se sont enrôlés pour service outre-mer et qui ont reçu, en sus de leur solde et allocations, une partie de leur salaire civil suffisante pour parfaire le chiffre de leur salaire civil; aussi, de ceux qui se sont enrôlés pour service outre-mer et qui ont reçu, en sus de leur solde et allocations, une compensation (et laquelle) en considération de leur emploi civil; aussi, de ceux qui se sont enrôlés pour service outre-mer et qui n'ont reçu, en sus de leur solde et allocations, aucune compensation en considération de leur emploi civil; et aussi, donnant la liste des employés de ces ministères qui ont été tués, blessés, devenus invalides, prisonniers de guerre, employés aux écritures en Angleterre, et de ceux qui sont employés aux écritures en Canada, respectivement.

Sur motion de M. Currie, secondé par M. Clark (Bruce),

Résolu, que cette Chambre est d'avis que, en vue d'accroître le pouvoir des alliés dans la continuation de la guerre, le gouvernement canadien devrait entrer en pourparlers immédiats avec le gouvernement de Sa Majesté en Grande-Bretagne, les autres possessions britanniques, les Indes et les colonies afin de faire participer toute la force économique de l'Empire à une action coopérative avec les alliés dans les mesures à prendre contre l'ennemi.

Sur motion de M. Ross, pour M. Knowles, secondé par M. Buchanan,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de tous les rapports, lettres, télégrammes, correspondance et documents se rapportant au choix des quartiers d'hiver du 210e bataillon, à Régina et à Moosejaw, respectivement.

M. Burnham propose, secondé par M. Thoburn,—Que cette Chambre est d'avis qu'il est bon que le gouvernement sache que cette Chambre, tout en approuvant largement les efforts faits pour pourvoir au bien-être des soldats de retour du front, serait en faveur d'une législation propre à aider ceux qui ont combattu pour leur pays, de manière à ce qu'ils ne soient pas forcés de quémander ou supplier pour gagner des moyens de subsistance que le pays devrait fournir à ceux qui sont infirmes et dans l'impossibilité de trouver un emploi convenable, et que le gouvernement devrait donner son attention immédiate et entière à cette question; et que, de plus, le chiffre des pensions et autres mesures prises pour le bien des soldats et de leurs familles devrait s'élever automatiquement et suivre les prix du coût de la vie de manière que le chiffre des pensions ne se trouve pas amoindri, comme c'est le cas à présent, au grand détriment de ceux auxquels le Canada est strictement tenu de venir en aide.

Et un débat s'ensuivant, la dite motion est retirée avec le consentement de la Chambre.

M. Knowles propose, secondé par M. Douglas,—Que le bill (No 21) modifiant le Code criminel, soit maintenant lu la deuxième fois.

Et un débat s'ensuivant;

Sur motion de M. Doherty, secondé par M. Crothers,

Ordonné, que le débat soit ajourné.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à onze heures et trente minutes p.m., elle s'ajourne à demain.

Mardi, 22 mai 1917.

Prières.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. Boivin,—la pétition du révérend A. F. Pollock, pasteur, et autres, de Granby, Québec.

Par M. Devlin,—la pétition de Wm Z. Thompson et autres, de Cantley et autres lieux, du Québec et de l'Ontario.

Par M. Reid,—la pétition de S. Marlett, de la *Sunday School* méthodiste de Spencerville; et la pétition de Frank Fretwell et autres, de Prescott, tous de l'Ontario.

Par M. Murphy,—la pétition du révérend W. A. Telford et autres, de Kenmore et autres lieux; et la pétition de John MacDougall, de la congrégation de South-Indian, tous de l'Ontario.

Par M. Sutherland,—la pétition du révérend D. N. Cameron, pasteur, et James Dennis, de l'église baptiste et de la *Sunday School* de Burgessville; la pétition de Edwin Bowes et autres, de la W.C.T.U. de Ingersoll; et la pétition du capitaine E. Laycock et autres, de Tillsonburg, tous de l'Ontario.

Par M. Best,—la pétition du révérend W. M. Bellsmith et autres, de Horning's-Mills et autres lieux, Ontario.

Par M. Bennett (Simcoe),—la pétition de Ada S. Walker et Ella C. Graham, de la branche de Eady de la *Women's Institute* de Simcoe-Est; et la pétition de John Robinson et autres, de Orillia-Nord et autres lieux, tous de l'Ontario.

Par M. Sexsmith,—la pétition de H. F. McArthur et Edward Keating, de la *Sunday School* méthodiste de Rush-Point, township de Belmont; la pétition de W. E. Griffith et Alexander Leeson, du conseil municipal de Belmont et Methuen; la pétition de Mme S. Wall et Mme S. Hunter, de la W.C.T.U. de Lakefield; la pétition de A. M. Irwin, de l'église méthodiste de Norwood; et la pétition de John Sargent et autres, de Westwood et autres lieux, tous de l'Ontario.

Par M. Clarke (Essex),—la pétition de Mme H. J. Hutson et autres, de Essex et autres lieux, Ontario.

Par M. Pardee,—la pétition de Mme Frederick West, de la *Women's Institute* de Blackwell; la pétition de Mme Joseph Lapham et Mme Helen Ferguson Brown, de la *Tunnel* W.C.T.U. de Sarnia; et la pétition de J. T. Sutcliffe et autres, de Camlachie et autres lieux, tous de l'Ontario.

Par M. Ball,—la pétition de Mme W. H. Hunter et Agnes Renwick, de la *Women's Institute* de Dromore; la pétition de E. S. Mayer et A. C. Wolfe, de l'église méthodiste de Durham; et la pétition de George Carrie et autres, de Bognor et autres lieux, tous de l'Ontario.

Par M. Roche,—la pétition du révérend John S. Simpson et autres, de Whitney et autres lieux, Ontario; et la pétition de Mme Wm Taylor et autres, de McAuley et autres lieux, Manitoba.

Par M. Scott,—la pétition de Gilbert Bergey, de la *Sunday School* de l'église mennonite de Blenheim; et la pétition de Elwin V. Snyder, de la *Sunday School* mennonite de Breslau, tous de l'Ontario.

Par M. Thoburn,—la pétition de B. V. McEwen et K. McNab, de la société des Jeunes Gens de l'église Zion de Carleton-Place; la pétition de Rachel Lowry et Mme Milton Lindsay, de la *Women's Institute* de Cedar-Hill; la pétition du révérend W. T.

McKenzie et R. A. Snedden, de l'église St. Andrews, Pakenham; la pétition de Mme Neil MacDonald et Mme Clifford R. McDonald, de la *Women's Institute* de McDonald's-Corners; et la pétition de Calvin L. Caldwell et Thomas D. Scott, de la division Stanley, No 112, des *Son's of Temperance* de Watson's-Corners, tous de l'Ontario.

Par M. Lalor,—la pétition de R. W. Smith, du conseil municipal du village de Jarvis; la pétition du révérend E. L. Flagg et J. T. Park, de l'église méthodiste de Hagersville; et la pétition du révérend J. Milton Copeland, pasteur, et J. W. Richardson, de l'église méthodiste de Sarnia et Unity; la pétition de Grace L. Moote, de la *Sunday School* de l'église Knox de Dunnville; la pétition de Flarence Quinsey et Minnota Brinyer, de la société des Jeunes Gens de l'église presbytérienne, Caledonia; la pétition du révérend J. G. Foote et autres, de la congrégation Garnet de la ligue et de la *Sunday School* de l'église méthodiste, tous de l'Ontario.

Par Sir Edward Kemp,—la pétition de J. Fowler et J. Jerman, de la ligue Epworth de l'église méthodiste de l'avenue Simpson, Toronto; la pétition du révérend C. Cunningham, pasteur, de l'église méthodiste libre de l'avenue Broadview, Toronto; la pétition du révérend Hugh A. Ellis, pasteur, et Frederick Jones, de l'église baptiste du chemin de Waverley; la pétition de Mme W. R. Smith et Cora Lawrence, de la classe des jeunes filles *Benedictae* de l'église méthodiste de Hope; la pétition du révérend G. H. Copeland, pasteur, de l'église méthodiste de l'avenue Langford; la pétition de F. Charity Newton et Doris Browning, d uclub des Jeunes Filles de l'église méthodiste de l'avenue Perth; la pétition de W. J. Thompson et Noel Drummond, de la *Onward Bible Class* de l'église Emmanuel, Toronto; la pétition de David J. Ross et Douglas A. Clarke, de la *Anglican Men's Bible Class* St. Peter; la pétition de Jno. W. Everest et E. J. Elliott, de l'*Adult Bible Class* de l'église méthodiste Hope de Toronto; la pétition de James Slade et autres, de la *Sunday School* baptiste de l'avenue Rhodes, Toronto; la pétition de W. A. Smith et C. L. Hedges, de la ligue Epworth de Bellefair, Toronto; la pétition de A. E. Plewman, de l'église méthodiste de la rue du Parlement, Toronto; la pétition du révérend J. G. Kendley, de l'église congrégationnelle de l'avenue Broadview, Toronto; la pétition de Roy Davenport, de la société des *Christian Endeavors* de l'église presbytérienne Riverdale, Toronto; la pétition de E. A. Benson, de la *Sunday School* méthodiste de Riverdale, Toronto; la pétition du révérend R. H. Bell, de l'église méthodiste de l'avenue Danforth, Toronto; la pétition du révérend A. J. Terryberry, pasteur, et Jno. W. Everest, de l'église méthodiste Hope de l'avenue Danforth, Toronto; la pétition de M. S. Tanner et M. N. Robinson, de la *Baraca Bible Class* de l'église presbytérienne Emmanuel; la pétition de L. Lavery et Ida M. Cooper, de la société des Jeunes Gens des *Christian Endeavors* de l'église presbytérienne de la rue Queen, Toronto; et la pétition de W. D. Foye et H. K. Patton, de l'*Adult Bible Class* de Bellefair, de la *Sunday School* de l'église méthodiste, Toronto, tous de l'Ontario.

Par M. Armstrong,—la pétition de A. D. Lancaster, de la W.C.T.U. de Petrolia, Ontario.

Par M. Morrison,—la pétition de Robert Martin et autres, de Somerset, Manitoba.

Par M. Jameson,—la pétition de Wm Moore et autres, de Bay-View et autres lieux, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Stanfield,—la pétition de G. F. Wood et autres, de Debert, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Cash,—la pétition de F. E. Wagg et autres, de Canora et autres lieux, Saskatchewan.

Par M. Buchanan,—la pétition de E. S. Grant, de Iron-Springs, et autres de Lethbridge, Alberta.

Par M. Clark (Red-Deer),—la pétition de Mme John Jameson et autres, de Leo et autres lieux, Alberta.

Par M. Taylor,—la pétition de William Elliott et autres, de Jubilee et autres lieux, Colombie-Britannique.

Par M. Clements,—la pétition de Adeline W. Nelson et autres, de Gibson's-Landing et autres lieux, Colombie-Britannique.

Par M. Barnard,—la pétition de S. J. Thompson et autres, de Victoria, Colombie-Britannique.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

De Robert Machom et H. M. Barker, New-Lowell; de William E. Brown, Dalston, Crown-Hill et Edgar; de A. Kedt et H. Bertram, township de Vespa; de Albert Creemer et Minerva Wright, Collingwood; de H. Lamont, Collingwood; du révérend Dr Harper, Collingwood; de Kathleen Millsap, Stayner; de D. Bearley et J. P. Rose, Oro; de V. Johnson, Stayner; de George Downey et S. E. Campbell, Elmvale; du révérend R. Wilson Carr, Rugby, Edgar et Dalston; de R. Y. Williams et révérend William L. Irwin, Shanty-Bay; de G. A. Clemence, Stayner; du révérend John J. Wheatley et George Downey, Elmvale; de W. E. Hickling et W. A. Trace, Allenwood; du révérend John J. Wheatley et A. C. Bishop, Elmvale; de W. A. Barker et W. P. Stainor, New-Lowell; de Velma Crawford et Mable Fralick, Minesing; de Leonard W. Leigh et David A. Smith, Hawkestone; de William Graham et Samuel Bagshom, Oro; de James W. Duncan, Collingwood; de madame W. A. Begg et madame D. A. McLaren, Tiverton; de Ernest Woodruff et E. D. Post, St. Thomas; de B. H. Cook et F. R. Woodward, St. Thomas; du révérend A. R. McRae, Aldborough; de E. M. Burrows et L. Lane, St. Thomas; du révérend J. Henderson et William Nethercrott, Fingal; de James Palmer et Sarah Humphries, Middlemarch; de Nelson Bawtinhimer et Clarence Richard, Shedden; de A. C. Mills et Alice McCallum, Dutton; de Henry Erskine, Townline; du révérend W. A. Bremner et Neil Marple, St. Thomas; de J. C. Morlock et L. Mistele, Rodney; de M. L. Clay, Fingal; de Elizabeth Hardcastle et Eme McLachlin, St. Thomas; de L. Mistele et Alexander A. Sim, Rodney; de Harold Cook et Chester Heard, St. Thomas; de E. A. Lewis et T. C. Maltory, St. Thomas; de D. A. Cattanach, Fingal; de W. B. Jackson, St. Thomas; de J. L. Coutts et Charles E. Evans, St. Thomas; de Agnes C. McLachlan et Mary J. Forrest, Burnstown; de madame John B. McLaren, South-Renfrew; de Austin Legree, Griffith et Matawatchan; de James Mayor, Wood-Green; du révérend R. Corrigan et Robert Worth, de James Reidie, Riverdale; de F. M. McCordie, Riverdale; de Howard J. Moore et S. E. Mercer, St. Enoch; de H. Wilson, de G. W. Humphries, de W. A. Patterson et Thomas H. Rogers, tous de la cité de Toronto, Ontario; demandant qu'une loi soit adoptée à l'effet de prohiber en Canada la fabrication et l'importation des liqueurs enivrantes, comme boissons, comme aussi l'expédition, la livraison et la réception de ces liqueurs dans toute province ou région dans lesquelles est prohibée la vente de ces liqueurs comme breuvage.

De madame John B. McLaren, Renfrew; de Bertram S. Cookman, Brownton; de A. O. Kidd, Peterborough; de H. W. Cooksey, Brampton; et de Mary A. Larke, Brockville, tous de la province de l'Ontario; de Arthur H. Hogan, East-Bella-Bella; et de madame James Johnson, Cranbrook, tous de la Colombie-Anglaise; de madame G. R. Reed, Stony-Mountain, Manitoba; de Alexander Forbes, Grande-Prairie, Alberta; de madame Leslie Wright, Gainsborough, Saskatchewan; du révérend John H. Sulston, N. E. Margaree, Cap-Breton, Nouvelle-Ecosse; du révérend E. G. D. Freeman, Toronto, Ontario; de Charles Wood, Hamiota; et de George McNally, McAuley, tous de la province du Manitoba; demandant d'amender le Code criminel du Canada aux fins de protéger les jeunes filles âgées de moins de 21 ans, et à d'autres fins.

M. Blain, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente à la Chambre le quatrième rapport du dit comité lequel est comme suit:—

Les promoteurs du Bill (No 31) Loi concernant *The Cariboo, Barkerville and Willow River Railway Company*—ayant fait connaître leur intention de ne pas pro-

céder ultérieurement en ce qui concerne ce projet de loi, au cours de la présente session du parlement, votre comité recommande que le dit bill soit retiré, et que le surplus des honoraires versés pour ce bill, en sus du coût de l'impression et de la traduction, soit remboursé.

Sur motion de M. Blain, secondé par M. Bennett (Simcoe),

Ordonné, que le bill (No 31) concernant *The Cariboo, Barkerville and Willow River Railway Company*, soit retiré, et que l'excédent, s'il y a, des honoraires versés pour ce bill, en sus du coût de l'impression et de la traduction, soit remboursé, en conformité de la recommandation contenue dans le quatrième rapport du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

M. Roche, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,— Rapport des procédures de la cour de l'Echiquier, en vertu de l'article 49A de la Loi des Sauvages, en la matière du déplacement de la bande des sauvages de la réserve de Sydney, Nouvelle-Ecosse. (*Document de la session, No 157.*)

M. Roche propose, secondé par M. Reid,—Que cette Chambre se forme en comité général, demain, pour prendre en considération une certaine résolution concernant la réserve des sauvages de Sydney.

Que les décisions suivantes rendues par le juge de la cour de l'Echiquier, le quinzième jour de mars, A.D. 1916, en vertu des dispositions de l'article 49A de la Loi des sauvages, tel qu'édicté par le statut de 1911, chapitre quatorze, soient approuvées:—

"1. Qu'il est expédient en tenant compte de l'intérêt du public et de celui des sauvages établis sur la petite réserve de Sydney, dans la cité de Sydney, dans la province de la Nouvelle-Ecosse, que les dits sauvages soient déplacés de la dite réserve;

2. Que l'indemnité fixée par le dit juge devrait être payée respectivement et individuellement aux sauvages de la bande pour la perte spéciale ou les dommages qu'ils subiront relativement aux constructions ou aux améliorations sur la réserve, ou qu'il soit fait un règlement à l'égard de leurs réclamations pour ces pertes ou dommages, et qu'une nouvelle réserve convenable soit obtenue pour eux avant de les déplacer ou de les déposséder de la réserve actuelle;

3. Que les sauvages devraient, lors de leur déplacement, être traités avec considération et avec bonté, et que ce déplacement devrait être opéré paisiblement, sans précipitation et sans causer de trouble ou d'inconvénient aux sauvages après le choix d'une nouvelle réserve et le paiement de l'indemnité pour leurs constructions ou améliorations."

M. Roche, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, ayant été mis au fait de la dite résolution, y a donné son assentiment.

Résolu, que la Chambre se forme en comité général, demain, pour délibérer sur la dite résolution.

Sur motion de Sir Robert Borden, secondé par M. Doherty,

Résolu, que lorsque cette Chambre s'ajournera mercredi, le 23 courant, elle restera ajournée jusqu'à vendredi, le 25.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens.

(*En comité.*)

Résolu,—Qu'il est expédient de modifier la Loi taxant les profits d'affaires pour la guerre, 1916, en décrétant,—

1. Que dans tout commerce imposable aux termes de la loi, lorsque les profits excèdent quinze pour cent par année, la taxe sera portée à cinquante pour cent à l'é-

gard de tous profits dépassant les dits quinze pour cent, mais ne dépassant pas vingt pour cent par année, et dans le cas où les profits excèdent vingt pour cent, la taxe sera portée à soixante et quinze pour cent à l'égard de tous profits dépassant les dits vingt pour cent, et ces augmentations de la taxe seront prélevées sur la personne et payées par la personne exerçant ce commerce pour chaque et toute période de relevés se terminant après le trente et unième jour de décembre mil neuf cent seize.

2. Pour les objets de la présente loi, la réserve réellement intacte ou les profits accumulés en la possession d'une compagnie incorporée, au commencement d'une période de relevés de comptes, doivent être inclus comme partie de son capital, aussi longtemps qu'elle le détient et les utilise comme capital;

Que toute mesure fondée sur cette résolution est censée être entrée en vigueur le ou à compter du dix-huitième jour de mai mil neuf cent seize;

3. Que cette taxe doit être versée chaque année dans le cours d'un mois à compter de la date de la mise à la poste de l'avis de contribution;

4. Qu'en ce qui concerne tout commerce sujet à la taxe prescrite par les présentes, la période pour laquelle les rapports doivent être faits, et durant laquelle tel commerce est sujet à être taxé, devra être d'au moins trente-six mois, à compter du commencement de la première période de relevés de comptes terminée après le trente-huitième jour de décembre 1914, ou pour une période de moindre durée pendant laquelle tel commerce a été exercé à compter du commencement de la dite période de relevés de comptes jusqu'à la fin de la période pour laquelle la dite taxe peut être prélevée en vertu de la dite loi.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

M. Rainville informe aussi la Chambre que le comité lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera de nouveau en comité des Voies et Moyens.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à dix heures et quarante minutes p.m., elle s'ajourne à demain.

Mercredi, 23 mai 1917.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau:—

Par M. Charlton,—la pétition de Mme C. A. Reeves et autres, St. Williams R.R. No. 1 et autres lieux; la pétition du révérend N. Argyle Hurlbut et Katherine Howey, de la ligue Epworth, de Delhi; la pétition de Mme Frederick Taylor et Mlle Ethel Messecar, de la *Women's Institute* de Bealton; la pétition de J. R. Jackson et Andrew McNight, de l'association de prohibition de Simcoe; la pétition de Edith Rogers et Della Stiles, de la W.C.T.U. de Simcoe; la pétition du révérend W. T. Farr, pasteur, et autres, des églises baptistes de Forestville, Pinegrove et Walsh; la pétition du révérend F. G. Burrell, pasteur, et Wm E. Mason, de l'église baptiste de Villa-Nova; la pétition de Thomas Ferris, de la *Sunday School* baptiste de Courtland; la pétition de Charles M. Brookfield et Daniel Congdon, de la *Christian Brotherhood* de Simcoe; la pétition de Albert E. Croker et Lew L. Letler, de la *Sunday School* méthodiste de Waterford; la pétition de Frank Reid, de la *Sunday School* presbytérienne de la ville de Simcoe; la pétition de Harry E. Beemer et du révérend W. H. Garnham, pasteur, de l'église méthodiste de Old-Windham; la pétition de John Schrum et G. H. Knowles, de l'église méthodiste de Lynnville; la pétition du révérend W. H. Garnham, pasteur, et Wm H. Collins, de l'église méthodiste de Round-Plains; la pétition du révérend Henry Brand, pasteur, et F. M. Bond, de l'église méthodiste de Port-Dover; la pétition de Herbert Gilbert, de l'*Adult Bible Class* de l'église méthodiste de Port-Dover; la pétition de C. A. Dean et L. C. Nelles, de l'église baptiste de Boston; la pétition de H. Caldwell et E. M. Kitchen, de l'église méthodiste du circuit de Waterford; la pétition de W. M. Miles et James Baird, de la *Sunday School* baptiste de Boston; la pétition de George Henry et autres, des églises presbytériennes de Delhi et Windham; la pétition de James A. Lawson et George Mercel, de la *Sabbath School* de l'église presbytérienne Chalmers de Delhi et Windham; la pétition de S. G. Pennock et H. H. Pyase, de l'église baptiste de Simcoe; la pétition de W. A. Buchner et autres, du comité des *One Hundred* du township de Middleton; la pétition de Charles Seabrook et Byron Pettit, de la *Sunday School* méthodiste de Windenham-Centre; la pétition de Edith M. Terry et autres, de la *Young People's Guild* de l'église presbytérienne de Victoria; la pétition de William H. Collins et Lelah Russell, de la ligue Epworth de l'église méthodiste de Round-Plains; la pétition de Judson A. Graves et John Armstrong, de la *Sunday School* baptiste de Lynnville; la pétition du révérend Wm Younger, pasteur, de l'église baptiste de Teeterville; la pétition du révérend Wm Younger, pasteur, et C. S. Pursel, de l'église baptiste de Lynnville; la pétition du révérend Wm Younger, pasteur, et autres, de l'église baptiste de Round-Plains; la pétition de E. W. Hyde et D. D. Kitchen, de la *Sunday School* de Mount-Zion du circuit de Townsend; la pétition de Robert W. Dick et D. W. White, du township de Middleton; la pétition de F. J. Taylor et C. M. Lamb, de la *Sunday School* méthodiste de Port-Dover; la pétition de Isaac Uiett, de la *Sunday School* Carmel de l'église méthodiste de Fairground; la pétition de M. S. Williams et W. V. Stevenson, du conseil municipal du township de Houghton; la pétition de Mme H. Frank Cook et autres, de la *Women's Institute* de Simcoe; la pétition de H. E. Misener et Thomas Liles, de la classe Baraca de la *Sunday School* de Mount-Zion; la pétition de C. W. Challand et L. W. Schruyler, de la *Sunday School* de Mount-Zion de Townsend; la pétition de Mme Frank McCallum et Mme Nathan Butler, de la *Ladies Bible Class* de

la *Sunday School* méthodiste de Mount-Zion; et la pétition de Charles J. Robinson et du révérend W. A. Johnston, pasteur, de l'église baptiste de Langdon, tous de l'Ontario.

Par M. Reid,—la pétition de Mme O. L. Carson, de la *Women's Institute* de Maynard, Ontario.

Par M. Scott,—la pétition de Harry Gingriels et Phyllis M. Beattie, de la ligue Epworth de l'église méthodiste de Hespeler; et la pétition de John Taylor, jr. et Joseph Wrigley, du conseil municipal du township de Dumfries-Nord, tous de l'Ontario.

Par M. Ball,—la pétition de Mme D. McDonald et Catherine F. Irwin, de la branche Lamlash de la *Women's Institute* de Grey-Sud; la pétition de John Taylor et W. D. Staples, de la branche de Hanover de la *Dominion Alliance*; et la pétition de James H. Ellis et autres, de Town-Line, Hanover et autres lieux, tous de l'Ontario.

Par M. Pardee,—la pétition de Robert Payne et John McRae, de la *Sunday School* de Whitebread du circuit de Port-Lambton; et la pétition de Mme G. C. Childs et autres, de Florence et autres lieux, tous de l'Ontario.

Par M. Armstrong (Lambton),—la pétition de Ivy Cascaden et autres, de Oil-City et autres lieux, Ontario.

Par M. Cochrane,—la pétition de Mme Robert Connelly et autres, de Eau-Claire et autres lieux, Ontario.

Par M. Nesbitt,—la pétition de D. M. Ross et Allan Murray, du conseil municipal de Zerra-Ouest, Ontario.

Par M. Murphy,—la pétition de R. R. McLeod, de la congrégation de Casselman, Ontario.

Par M. Macdonald,—la pétition de H. E. Groom et autres, de Toronto et autres lieux; et la pétition de Benjamin Botten et James Edmond, de la loge Excelsior No 66 de l'ordre international des *Good Templars,* tous de l'Ontario.

Par Sir Herbert Ames,—la pétition du révérend Raffaela de Pierro et autres, de Montréal, Québec.

Par M. Pugsley,—la pétition de Mme J. Swallow et autres, de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick.

Par M. Stanfield,—la pétition du révérend Charles H. Johnson et autres, de Wentworth-Centre et autres lieux, comté de Cumberland, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Chisholm,—la pétition du révérend James Neilson et autres, de Margaree-Nord-Est et autres lieux, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Davidson,—la pétition de Mme Sam Mills et autres, de Granville-Ferry et autres lieux, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Macdonald,—la pétition de A. D. Archibald et autres, de Pictou et autres lieux, Nouvelle-Ecosse.

Par M. McCurdy,—la pétition de D. C. MacIntosh, B.D., de Rockville et autres lieux, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Rogers,—la pétition de J. M. Bell et autres, de Winnipeg et autres lieux, Manitoba.

Par M. MacNutt,—la pétition de Thomas McTuitty et autres, de Dubuc et autres lieux, Saskatchewan.

Par M. Buchanan,—la pétition de R. S. Watt et autres, de Hanna et autres lieux, Alberta.

Par M. Best,—la pétition de Mme Alex. Parke et autres, de Grand-Valley, Ontario.

Par M. Lalor,—la pétition du révérend D. Brittain et autres, de Caledonia et autres lieux, Ontario.

Par M. Lalor,—la pétition de Edith J. Hind et autres, de la W.C.T.U. de Hagersville; la pétition de D. N. Almas et L. B. Gowan, du comité de tempérance de Hagersville; la pétition de Mme N. Bowden et autres, de la *Sunday School* méthodiste Dunn, de Dunnville; la pétition de John R. Isaac, de l'église méthodiste du circuit de Nanticook; la pétition de W. H. Smelser et Martha Dell, de la *Sunday*

School baptiste de Selkirk; la pétition du révérend J. N. Norton, pasteur, et C. W. Caufman, de l'église baptiste de Hagersville; la pétition de Emma Thompson et Mabel E. Thompson, de la *Women's Institute* de la branche de Nanticoke; la pétition de James Carter et Ella M. Hopper, de la ligue Epworth de l'église méthodiste de Springvale; la pétition de Lorn Richer et Clarence C. Misener, de la *Sunday School* méthodiste de Canboro; la pétition de N. D. MacKinnon et W. W. Brown, de l'église presbytérienne de Caledonia; la pétition du révérend D. Brittain, pasteur, et autres, de l'église baptiste de Caledonia, township de Seneca; et la pétition du révérend John Atkins, pasteur, des églises baptistes de Cheapside et Rainham, tous de l'Ontario.

Par M. Oliver,—la pétition de N. D. Keith, du *Ladies College* de l'Alberta et autres de Edmonton, Alberta.

Par M. Taylor,—la pétition de F. W. Auvache et autres, de Hammond et autres lieux, Colombie-Britannique.

Par M. Barnard,—la pétition de Annie K. Thompson et autres, du conseil local des femmes, de Victoria, Colombie-Britannique.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

Du révérend A. F. Pollock, Granby; et de William Z. Thompson, Cantley et autres endroits, de Québec et Ontario; de Frank Fretwell, Prescott; du révérend W. R. Telford, Kenmore; du capitaine E. Laycock, Tillsonburg; du révérend W. M. Bellsmith, Horning's Mills; de John Robinson, North-Orillia; de John Sargent, Westwood; de madame H. J. Hutson, Essex; de J. T. Sutcliffe, Camlachie; de George Carrie, Bognor; du révérend John L. Simpson, Whitney et autres endroits, tous de l'Ontario; de madame William Taylor, McAuley; du révérend Robert Martin, Somerset, tous de Manitoba; de William Moore, Bay-View; de G. F. Wood, Debert, tous de la Nouvelle-Ecosse; de F. E. Wagg, Canora, Saskatchewan; de E. S. Grant, Iron-Springs, Lethbridge; de madame John Jameson, Leo, tous de l'Alberta; de William Elliott, Jubilee; de Adeline W. Neilson, Gibson's-Landing; et de S. J. Thompson, Victoria, tous de la Colombie-Anglaise; demandant d'amender le Code criminel du Canada aux fins de protéger les jeunes filles âgées de moins de 21 ans, et à d'autres fins.

De S. Marlett, Spencerville; de John MacDougall, South-Indian; du révérend D. N. Cameron et James Dennis, Burgessville; de madame Edwin Bowes, Ingersoll; de Ada S. Walker et Ella C. Graham, Eady; de H. F. McArthur et Edward Keating, Belmont; de W. E. Griffith et Alexander Leeson, Belmont; de madame S. Wall et madame S. Hunter, Lakefield; de A. M. Irwin, Norwood; de madame Frederick West, Blackwell; de madame Joseph Lapham et madame Helen Ferguson Brown, Sarnia; de madame W. H .Hunter et Agnes Renwick, Dromore; de E. S. Mayer et A. C. Wolfe, Durham; de Gilbert Bergey, Blenheim; de Elvin V. Snyder, Breslau; de B. V. McEwen et K. McNab, Carleton-Place; de Rachel Lowry et madame Milton Lindsey, Cedar-Hill; du révérend W. T. McKenzie et R. A. Snedden, Pakenham; de madame Neil MacDonald et madame Clifford R. McDonald, McDonald's-Corners; de Calvin L. Caldwell et Thomas D. Scott, Watson's-Corners; de R. W. Smith, Jarvis; du révérend E. L. Flagg and J. T. Park, Hagersville; du révérend J. Milton Copeland et J. W. Richardson, Caledonia; de Grace L. Moote, Dunnville; de Florence Quinsey et Minnota Grinyer, Caledonia; du révérend J. G. Foote, Garnet; de J. Fowler et J. Jerman, Toronto; du révérend C. Cunningham, Broadview; du révérend Hugh A. Ellis et Frederick Jones, de mesdames W. R. Smith et Cora Lawrence, Hope; du révérend G. H. Copeland, Langford; de F. Charity Newton et Doris Browning, de W. J. Thompson et Noel Drummond, de David J. Ross et Douglas A. Clarke, de Jno. W. Everest et E. J. Elliott, de James Stade et autres, de W. A. Smith et C. L. Hedges, de A. E. Plewman, du révérend J. G. Hendley, de Ray Davenport, de E. A. Benson, du révérend R. H. Bell, du révérend A. J. Terryberry et Jno. W. Everest, de M. S. Tanner et M. N. Robinson, de T. Lavery et Ida M.

Cooper, de W. D. Foye et H. K. Patton, tous de la cité de Toronto; de A. D. Lancaster, Petrolia; demandant qu'une loi soit adoptée à l'effet de prohiber en Canada la fabrication et l'importation des liqueurs enivrantes, comme boissons, comme aussi l'expédition, la livraison et la réception de ces liqueurs dans toute province ou région dans lesquelles est prohibée la vente de ces liqueurs comme breuvage.

Sir Robert Borden, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Rapport des travaux de la commission des hôpitaux militaires depuis sa création jusqu'à date. (*Document de la session, No 158.*)

Aussi,—Copie de la correspondance échangée entre Sir Robert Borden et Sir Wilfrid Laurier au sujet des propositions relatives à la prolongation de la durée du parlement, du 3 novembre 1915 au 3 janvier 1917. (*Document de la session, No 74.*)

Aussi,—Copie de la correspondance échangée entre les membres de l'Exécutif et l'Association des manufacturiers canadiens concernant l'achat d'approvisionnements pour les forces expéditionnaires du Canada en Angleterre et au front. (*Document de la session, No 159.*).

Et aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 14 mai 1917,—Copie de la correspondance échangée entre le premier ministre et l'ex-ministre de la Milice et de la Défense qui a conduit à la démission de ce dernier ou à sa sortie du cabinet. (*Document de la session, No 160.*)

Sur motion de M. Boulay, secondé par M. Paquet,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, priant Son Excellence de bien vouloir faire mettre devant cette Chambre,—Copie de l'ordre en conseil décrétant que tout emploi public du service civil doit être donné de préférence aux soldats.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil privé du Roi.

Sur motion de M. Carroll, pour M. Kyte, secondé par M. Carvell,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de tous télégrammes, correspondance, recommandations et communications, se rapportant à la démission de Hector Urquhart, employé à l'entretien de la ligne sur le réseau des lignes télégraphiques du gouvernement, entre Grand-River et Enon, comté de Cap-Breton, Nouvelle-Ecosse, et à la nomination de Dan A. McLennan, pour le remplacer.

Sur motion de M. Boulay, secondé par M. Achim,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de l'enquête tenue par les commissaires Wigle, Barkley et Ostell, sur les prétendues insultes faites par les Canadiens français aux soldats lors de leur passage dans la province de Québec.

M. Rainville, du comité des Voies et Moyens, fait rapport d'une résolution adoptée par ce comité mardi, le 22 courant, laquelle est lue comme suit:—

Résolu,—Qu'il est expédient de modifier la Loi taxant les profits d'affaires pour la guerre, 1916, en décrétant,—

1. Que dans tout commerce imposable aux termes de la loi, lorsque les profits excèdent quinze pour cent par année, la taxe sera portée à cinquante pour cent à l'égard de tous profits dépassant les dits quinze pour cent, mais ne dépassant pas vingt pour cent par année, et dans le cas où les profits excèdent vingt pour cent, la taxe sera portée à soixante et quinze pour cent à l'égard de tous profits dépassant les dits vingt pour cent, et ces augmentations de la taxe seront prélevées sur la personne et payées par la personne exerçant ce commerce pour chaque et toute période de relevés se terminant après le trente et unième jour de décembre mil neuf cent seize.

2. Pour les objets de la présente loi, la réserve réellement intacte ou les profits accumulés en la possession d'une compagnie incorporée, au commencement d'une période de relevés de comptes, doivent être inclus comme partie de son capital, aussi longtemps qu'elle le détient et les utilise comme capital;

Que toute mesure fondée sur cette résolution est censée être entrée en vigueur le ou à compter du dix-huitième jour de mai mil neuf cent seize;

3. Que cette taxe doit être versée chaque année dans le cours d'un mois à compter de la date de la mise à la poste de l'avis de contribution;

4. Qu'en ce qui concerne tout commerce sujet à la taxe prescrite par les présentes, la période pour laquelle les rapports doivent être faits, et durant laquelle tel commerce est sujet à être taxé, devra être d'au moins trente-six mois, à compter du commencement de la première période de relevés de comptes terminée après le trente-huitième jour de décembre 1914, ou pour une période de moindre durée pendant laquelle tel commerce a été exercé à compter du commencement de la dite période de relevés de comptes jusqu'à la fin de la période pour laquelle la dite taxe peut être prélevée en vertu de la dite loi.

Sir Thomas White propose, secondé par M. Doherty,—Que la dite résolution soit maintenant lue la seconde fois et adoptée.

M. Oliver propose, comme amendement, secondé par M. Murphy,—Que tous les mots après le mot " Que " soient retranchés et remplacés par les suivants:—

" Cette Chambre croit qu'il serait dans l'intérêt public de modifier la Loi du tarif des douanes en décrétant:

1. Que le blé, la farine de blé et tous les autres produits du blé soient admis en franchise;

2. Que les instruments aratoires, machines agricoles, tracteurs de ferme, outillages pour les mines, les minoteries et les scieries, ainsi que les pièces de réparation, le bois brut et en partie ouvré, les huiles d'éclairage, lubrifiantes et combustibles, le ciment et les substances fertilisantes soient ajoutés à la liste des articles admis en franchise;

3. Que les substances alimentaires de première nécessité, les produits alimentaires (autres que la farine de blé), les animaux domestiques et les articles d'alimentation qui leur sont nécessaires, soient admis en Canada en franchise lorsqu'ils proviennent ou sont les produits de tout pays qui admet en franchise les produits canadiens similaires;

4. Que un abaissement notable soit effectué dans le tarif général sur tous les articles importés en Canada, à l'exception des articles de luxe;

5. Que le tarif général de préférence britannique soit porté à cinquante pour cent.

M. l'Orateur:—" J'ai examiné l'amendement de l'honorable député d'Edmonton (M. Oliver). Dans son ouvrage " Pratique parlementaire " (Parliamentary practice), 12ème édition, page 627, May dit: " Un amendement à la motion portant qu'une résolution (venant du comité des Voies et Moyens) soit lue maintenant une seconde fois doit s'en tenir à la question traitée dans la résolution dont la seconde lecture est propose ".

La résolution dont il s'agit concerne l'imposition d'une taxe sur les profits d'affaires, et ne s'occupe que de cet objet. L'amendement de l'honorable député embrassant la question générale du tarif, il ne se rattache pas à l'objet même de la résolution, et, par conséquent, il est hors d'ordre. Telle est ma décision."

En conséquence, la question étant posée sur la motion,—Que la dite résolution soit maintenant lue la seconde fois et adoptée, est résolue dans l'affirmative.

La dite résolution est, en conséquence, lue la seconde fois et adoptée.

L'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides étant lu;

Sir Thomas White propose, secondé par M. Doherty,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

M. Oliver propose, comme amendement, secondé par M. Murphy,—Que tous les mots après le mot " Que " soient retranchés et remplacés par les suivants:—

" Cette Chambre croit qu'il serait dans l'intérêt public de modifier la Loi du tarif des douanes en décrétant:

1. Que le blé, la farine de blé et tous les autres produits du blé soient admis en franchise;

2. Que les instruments aratoires, machines agricoles, tracteurs de ferme, outillages pour les mines, les minoteries et les scieries, ainsi que les pièces de réparation, le bois brut et en partie ouvré, les huiles d'éclairage, lubrifiantes et combustibles, le ciment et les substances fertilisantes soient ajoutés à la liste des articles admis en franchise;

3. Que les substances alimentaires de première nécessité, les produits alimentaires (autres que la farine de blé), les animaux domestiques et les articles d'alimentation qui leur sont nécessaires, soient admis en Canada en franchise lorsqu'ils proviennent ou sont les produits de tout pays qui admet en franchise les produits canadiens similaires;

4. Qu'un abaissement notable soit effectué dans le tarif général sur tous les articles importés en Canada, à l'exception des articles de luxe;

5. Que le tarif général de préférence britannique soit porté à cinquante pour cent.

Et un débat s'ensuivant;

Sur motion de M. MacNutt, secondé par M. Turgeon,

Ordonné, que le débat soit ajourné.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à onze heures p.m., elle s'ajourne à vendredi prochain, à trois heures p.m.

Vendredi, 25 mai 1917.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. Middlebro,—la pétition du conseil municipal de la ville d'Owen-Sound; la pétition de T. P. Armstrong et J. J. McMurchy, du *Victoria Farmer's Club,* Clarksbury; et la pétition de J. R. H. Logan et Wm Garbutt, de la ligue Epworth méthodiste de Westside, de la ville d'Owen-Sound, tous de l'Ontario.

Par M. Patenaude,—la pétition du révérend W. J. Clark, D.D., et autres, de Westmount; et la pétition de J. Edgar Gatehouse et autres, de Westmount et autres lieux, tous du Québec.

Par M. Proulx,—la pétition de George Cummings et autres, de Vankleek-Hill et autres lieux; et la pétition de Mme John Wilson et Mme W. T. Sylvester, de la *Women's Institute* de Vankleek-Hill, tous de l'Ontario.

Par M. Nicholson,—la pétition de P. T. Flewelling et autres, de Chipman et autres lieux, du Nouveau-Brunswick; et la pétition de A. MacNicholl et autres, de Summerside, Ile-du-Prince-Edouard.

Par M. Cruise,—la pétition de John J. Cowan et autres, de Kelwood et autres lieux, Manitoba.

Par M. Maclean (York),—la pétition de Mme J. Buchanan, de la *Women's Institute* de Maberley; et la pétition de George J. West et autres, de Fairbank, Ontario.

Par M. Nesbitt,—la pétition de Beatrice Pasmore, de la ligue Epworth de l'église méthodiste de Drumbo; et la pétition de L. E. Dayman et A. E. Wilson, de la *Women's Institute* de Drumbo, tous de l'Ontario.

Par M. Sutherland,—la pétition de T. M. Murray et A. J. Daniel, de l'église presbytérienne Saint-André de Verschoyle; et la pétition de George H. Wood et Julian Jackson, de la ligue Epworth de l'église baptiste d'Ingersoll, tous de l'Ontario.

Par M. Burnham,—la pétition de Jennie M. Shield et Mme Mina Fife, de la W.C.T.U. de Peterborough, Ontario.

Par M. Best,—la pétition de Mme H. Endacott et autres, de Orangeville et autres lieux, Ontario.

Par M. Pardee,—la pétition de H. Elmer Green et autres, de Forest et autres lieux, Ontario.

Par M. Hanna,—la pétition de J. C. McGregor et autres, de Balderson et autres lieux, Ontario.

Par M. Cochrane,—la pétition de P. J. Grant et autres, de New-Liskeard et autres lieux, Ontario.

Par M. Merner,—la pétition de Alice A. Handford et Laura Jory, de la *Young Women's Bible Class* de l'église méthodiste de la rue James de Exeter; la pétition de A. E. Erwin et H. W. Erwin, du conseil municipal du village de Bayfield; la pétition de Jno. N. Ratcliffe et Archie W. Morgan, du *Farmer's Club* de Thames-Road; la pétition de M. G. Amos et E. A. Hastings, de la *Women's Institute* de Exeter; et la pétition de J. D. Gemmell et autres, de Tuckersmith et autres lieux, tous de l'Ontario.

Par M. Burrell,—la pétition de B. G. Stewart et autres, de Nicola et autres lieux, Colombie-Britannique.

Par M. Cash,—la pétition du révérend H. Shannon et autres, de Théodore et autres lieux, Saskatchewan.

Par M. Fripp,—la pétition du révérend J. M. Snowdon et autres, d'Ottawa.

Par M. McLean (I.-P.-E.),—la pétition de G. W. Irvine et T. C. James, du presbytériat de l'Ile-du-Prince-Edouard.

Par M. Nesbitt,—la pétition de Mme R. Craig et Mme R. Mitchell, de la W.C.T.U. de Smith's-Falls; la pétition de Mme J. Creech, de la branche de la *Women's Institute* de Lambton-Mills; la pétition de R. J. McMillan et John Finlayson, de la branche de la *County Alliance* de Seaforth; la pétition de Mme E. Cowing et Olive Hewitt, de la *Women's Institute* de Bright; la pétition de A. N. Hotson, des *Templars of Temperance* No 407 de Innerkip; et la pétition du révérend et Mme Lowndes et autres, de Bright et autres lieux, tous de l'Ontario.

Par M. Reid,—la pétition de Mme Robert Lindsay et autres, de Oxford-Mills et autres lieux, Ontario.

Par M. Middlebro,—la pétition de Mme W. A. Robins et autres, de Walter's-Falls et autres lieux, Ontario.

Par M. Robb,—la pétition de F. W. Murray et autres, de Hemmingford, Québec.

Par Sir Thomas White,—la pétition du révérend George Alton et autres, de Gananoque et autres lieux, Ontario.

Par M. Steele,—la pétition de Mme A. J. Blowes et Mme S. A. Hewitt, de la *Women's Institute* de Mitchell, Ontario.

Par M. Wilson (Wentworth),—la pétition de Charles E. Dickson, maire, et John F. Fry, greffier du conseil municipal de la ville de Dundas; la pétition de Orton Van Sickle et Wm Callon, de la *Sunday School* de Trinity; la pétition de Mme R. R. Black et Mme G. H. Swartz, de la *Ladies' Aid* de Jerseyville; et la pétition du révérend J. M. Macdonald et autres, de Dundas et autres lieux, tous de l'Ontario.

Par M. Green,—la pétition de James C. Forbes et autres, de Fernie et autres lieux, Colombie-Britannique.

Par M. Jameson,—la pétition de Arnold Morehouse et Amos E. Outhouse, de la division Sainte-Marie No 466 des *Sons of Templars*, Sandy-Cove; et la pétition du révérend Wm J. Croft et John D. Turnbull, de la congrégation méthodiste de Digby et Culloden, tous de la Nouvelle-Ecosse.

Par M. McLean (Queen, I.-P.-E.),—la pétition de J. Henderson et autres, de Charlottetown; et la pétition de Wm J. McKay et Fannie Smith, de la branche Olive des *Sons of Temperance* de Clinton, Ile-du-Prince-Edouard.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

De madame C. A. Reeves et autres, de St. Williams R.R. No 1 et autres endroits; de James H. Ellis et autres, de Hanover et autres endroits; de madame G. C. Childs et autres, de Florence et autres endroits; de Ivy Cascaden et autres, de Oil-City et autres endroits; de madame Robert Connelly et autres, d'Eau-Claire et autres endroits; de H. E. Groom et autres, de Toronto et autres endroits, de l'Ontario; du révérend Raffaele De Pierro et autres de Montréal, Québec; de madame J. Swallow et autres de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick; du révérend Charles H. Johnson et autres de Wentworth-Centre et autres endroits; du révérend James Neilson et autres, de N. E. Margaree et autres endroits; de madame Sam Mills et autres, de Granville-Ferry et autres endroits; de A. D. Archibald et autres, de Pictou et autres endroits; de D. C. MacIntosh, B.D., de Rockville, comté de Yarmouth, Nouvelle-Ecosse; de J. M. Bell et autres, de Winnipeg et autres endroits, Manitoba; de Thomas McQuitty et autres, de Dubuc et autres endroits, Saskatchewan; de R. S. Watt et autres, de Hanna et autres endroits, Alberta; de madame Alexander Park, de Grand Valley; du révérend D. Britain et autres, de Caledonia et autres endroits; de N. D. Keith, du Alberta Ladies' College et autres, d'Edmonton, Alberta; de F. W. Auvache, de Hammond, et de Annie K. Thompson et autres, du conseil local des femmes de Victoria, Colombie-Britannique; demandant d'amender le Code criminel du Canada aux fins de protéger les jeunes filles âgées de moins de 21 ans, et à d'autres fins.

Du révérend N. Argyle Hurlbut et Katherine Howey, de la Ligue Epworth de Delhi; de madame Frederick Taylor et mademoiselle Ethel Messecar, du Bealton Women's Institute; du révérend W. T. Farr, des églises baptistes de Forestville, Pinegrove et Walsh; de Edith Rogers et Della Stiles, de la W.C.T.U. de Simcoe; de J. R. Jackson et Andrew McKnight, de l'association de prohibition de Simcoe; du révérend F. G. Burrell, B.A., pasteur, et Wm E. Mason, de l'église baptiste de Villa Nova; de Thomas Ferris, de la Courtland Baptist S. S.; de Charles M. Brookfield et Daniel Congdon, de la Christian Brotherhood de Simcoe; de Albert E. Croker et Lew L. Lefler, de la Waterford Methodist S. S.; de Frank Reid, de la Presbyterian S. S., Simcoe; de Harry E. Beemer et d urévérend W. H. Garnham, de l'église méthodiste, Old-Windham; de John Schrums et G. H. Knowles, de l'église méthodiste, Lynnville; du révérend W. H. Garnham et William H. Collins, de l'église méthodiste, Round-Plains; du révérend H. Brand et F. M. Bond, de l'église méthodiste, Port-Dover; de Herbert Gilbert, de l'église méthodiste, Port-Dover; de C. A. Dean et L. C. Nelles, de l'église baptiste, Boston; de H. Caldwell et E. M. Kitchen, de l'église méthodiste, Waterford-Circuit; de W. M. Miles et James Baird, de la Baptist S. S. de Boston; de George Henry et autres, Delhi et Windham, de l'église presbytérienne; de James A. Lawson et George Mercel, de la Chalmers Church Presbyterian Sabbath School de Delhi et Windham; de S. G. Pennock et H. H. Pyase, de la Baptist Church de Simcoe; de W. A. Buchner et autres, du comité des Cent de Middleton-Township; de Charles Seabrook et Byron Pettit de la Methodist S. S. de Windham-Centre; de Edith M. Terry et autres, du Young People's Guild of Victoria Presbyterian Church; de William H. Collins et Lelah Russel, de la Epworth League of the Methodist Church of Round Plains; de Judson A. Graves et John Armstrong, de la Lynnville Baptist S. S.; du révérend William Younger, de la Teeterville Baptist Church; du révérend William Younger et C. S. Pursel, de la Lynnville Baptist Church; du révérend William Younger et autres, de la Round Plains Baptist Church; de E. W. Hyde et D. D. Kitchen, de la Mount Zion Methodist S. S. de Townsend-Circuit; de Robert W. Dick et D. W. White, du township de Middleton; de F. J. Taylor et C. M. Lamb, de la Methodist S. S. de Port-Dover; de Isaac Piett, de la Carmel S. S. of the Methodist Church de Fairground; de M. S. Williams et W. V. Stevenson, du conseil municipal du township de Houghton; de Mme H. Frank Cook et autres, du Women's Institute de Simcoe; de H. E. Misener et Thomas Liles, de la Baraca Class de Mount Zion S. S.; de C. W. Challand et L. W. Schuyler, de la Mount Zion Methodist S. S. de Townsend; de madame Frank McCallum et madame Nathan Butler, de la Ladies Bible Class de Mount Zion Methodist S. S.; de Charles J. Robinson et du révérend W. A. Johnstone, de la Langton Baptist Church S. S.; de madame O. L. Carson, du Women's Institute de Maynard; de Henry Gingriels et Phyllis M. Beattie, de la Epworth League of the Methodist Church de Hespeler; de John Taylor, jr. et Joseph Wrigley, du conseil municipal du township de North-Dumfries; de madame D. McDonald et Catherine F. Irvine, de la Lamlash Branch of South Grey Women's Institute; de John Taylor et W. D. Staples, de la Hanover Branch Dominion Alliance; de Robert Payne et John McRae, de la Whitebread S. S. of Port-Lambton Circuit; de Benjamin Botten et James Edmund, de l'Excelsior Lodge No 66, International Order of Good Templars; de D. M. Ross et Allan Murray, du conseil municipal de West-Zerra; de R. R. McLeod, de la Congrégation de Casselman; de Edith J. Hind, de la Y.W.C.T.U., Hagersville; de D. N. Almas et L. B. Gowan, du Temperance Committee d'Hagersville; de madame N. Bowden, de la Dunn Methodist S. S. of Dunnville; de John R. Isaac, de la Methodist Church, Nanticoke-Circuit; de W. H. Smelser et Martha Dell, de la Baptist S. S. of Selkirk; du révérend J. N. Norton et C. W. Kaufman, de la Hagersville Baptist Church; d'Emma Thompson et Mabel E. Thompson, du Women's Institute of the Nanticoke Branch; de James Carter et Ella M. Hopper, de la Epworth League of Springvale Methodist Church; de Lorné Richer et Clarence C. Misener, de la Canboro Methodist S. S.; de N. D. MacKinnon et W. W. Brown, de la Presbyterian Church de Caledonia; du révérend

D. Brittain, de la Caledonia Baptist Church, township de Seneca; et du révérend John Atkins, pasteur des Cheapside and Rainham Centre Baptist Churches, comté de Haldimand, Ontario; demandant qu'une loi soit adoptée à l'effet de prohiber en Canada la fabrication et l'importation des liqueurs enivrantes, comme boissons, comme aussi l'expédition, la livraison et la réception de ces liqueurs dans toute province ou région dans lesquelles est prohibée la vente comme breuvage.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant:—

Le Sénat a adopté les bills suivants, pour lesquels il demande le concours de cette Chambre, savoir:—

Bill F (No 51) intitulé: "Loi pour faire droit à Delbert Ralph O'Neill"; et

Bill G (No 52) intitulé: "Loi pour faire droit à Edward Austin Barnwell".

Aussi, le Sénat transmet à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat, auquel ont été soumis les deux bills en instance de divorce ci-haut mentionnés, avec prière qu'elle soit retournée au Sénat.

Ordonné, que Sir Thomas White ait la permission de présenter un bill (No 53) concernant les Assurances.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de M. Reid, secondé par M. Roche,

Résolu, que cette Chambre se forme en comité général, lundi prochain, pour délibérer sur certaines résolutions à l'effet de modifier la Loi des douanes.

Avec le consentement de la Chambre;

La Chambre reprend le débat ajourné sur la question,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

Et sur l'amendement à icelle;

Et le débat se continuant, le dit amendement est retiré.

Et la question étant posée sur la motion principale, elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(En comité.)

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cent quatre-vingt-dix-sept mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour les Institutions scientifiques:—Ministère de l'Intérieur—Relevés astronomiques—étude et délimitations, etc., y compris les dépenses de l'observatoire astronomique fédéral, d'Ottawa, et la succursale de Saanich-Hill, Colombie-Britannique, et $1,000 à J. J. McArthur comme commissaire de la frontière internationale, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de huit mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour le Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest:—Emoluments de M. Fred. White, commissaire des Territoires du Nord-Ouest, $1,000; appointements de L. du Plessis, comme secrétaire du commissaire, $300; appointements de Geo. D. Pope, comme comptable du commissaire, $300; écoles, $3,000; secours aux nécessiteux, entretien des aliénés et prisonniers, $1,900; enquêtes, frais de déplacement, écri-

itures, impressions, papeterie et contingent, $1,500, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

3. Résolu qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de trois cent vingt mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour le Gouvernement du Territoire du Yukon:—Appointements et frais relatifs à l'administration du territoire, $120,000; octroi au conseil local, $125,000; octroi au conseil local pour entretien et réparations des chemins, $75,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cinq cent quatre-vingt mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'immigration:—Appointement des agents et employés en Canada, dans la Grande-Bretagne et à l'étranger, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de six cent mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'immigration:—Dépense casuelle dans les agences canadiennes, britanniques et étrangères, et dépenses générales de l'immigration, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de six mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'immigration:—Secours aux Canadiens nécessiteux dans les pays autres que les Etats-Unis, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de vingt-quatre mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'immigration:—Administration de l'immigration chinoise—appointements, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'immigration:—Dépense casuelle, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

M. Rainville informe aussi la Chambre que le comité lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsides.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à dix heures et quarante-cinq minutes p.m., elle s'ajourne à lundi prochain à deux heures p.m.

Lundi, 28 mai 1917.

Deux heures p.m.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau:—

Par M. Macdonald,—la pétition du révérend Donald M. Matheson, de l'église presbytérienne Saint-Jean, de Stellarton, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Michaud,—la pétition de George S. Bradley et autres, de Grand-Falls et autres lieux, Nouveau-Brunswick.

Par M. Douglas,—la pétition de G. W. B. Jones et autres, de Camrose et autres lieux, Alberta.

Par M. Buchanan,—la pétition de Mme T. A. Sundal et autres, de Taber et autres lieux, Alberta.

Par M. Taylor,—la pétition de Mme C. A. Welsh et autres, de New-Westminster et autres lieux; et la pétition de Mme R. Dougal et autres, de New-Westminster et autres lieux, tous de la Colombie-Britannique.

Par M. Cockshutt,—la pétition de James B. Scott et Percy M. Button, du conseil municipal du township de Oakland, Toronto.

Par M. Steele,—la pétition de Mme B. Wright et Sara Standeaven, de la W.C.T.U. de St. Mary's, Ontario.

Par M. Ross,—la pétition de D. A. Graham, du conseil municipal du township de Caradoc; et la pétition de Jessie R. C. Vance et autres, de Melbourne et autres lieux, Ontario.

Par M. Sutherland,—la pétition de Frank E. Brod et Olive M. Barnard, de la *Sunday School* méthodiste de Springford; la pétition de H. Weatherwax et Mary A. Garnett, des *Royal Templars of Temperance*, conseil No 42, ville de Tillsonburg; et la pétition de Mme W. E. Pollard et autres, de Burgessville, tous de l'Ontario.

Par M. Murphy,—la pétition de Albert Edwards, de la *Sunday School* baptiste de Rockland, Ontario.

Par M. Webster,—la pétition de Mme M. J. Connelly et Mme H. E. Cooke, de la W.C.T.U. de Brockville, Ontario.

Par M. Macdonell,—la pétition de Paul Jeffrey et Howard Shantz, de la société junior de la Parkdale Tabernacle, 1239 rue Queen-Ouest, Toronto.

Par M. Wright,—la pétition de Robert Meredith et F. A. Emberson, du club des *Farmer's Institutes* de Hillside; la pétition de Mme Joseph Brook et Mlle Mary Brook, de la *Women's Institute* de Ashworth; et la pétition de H. A. Rogers et autres, de Huntsville et autres lieux, tous de l'Ontario.

Par M. Morphy,—la pétition de T. A. Bell et autres, de R.R. No 1, Listowel et autres lieux; la pétition de Mme John McMillan et Bessie Robertson, de la *Women's Institute* de Shakespeare; la pétition de Elizabeth L. Wheny et Annie Clinie, de la W.C.T.U. de Listowel; la pétition de Thomas Male, du conseil No 136 des *Royal Templars of Temperance* de Listowel; la pétition de Thomas Dickson et J. A. Turnbull, de la *Temperance Organization* du township de Elma; la pétition de Walter Moffatt et J. W. Chalmers, de l'église Knox de Millbank; et la pétition de Joseph Thompson et autres, de Shakespeare et autres lieux, tous de l'Ontario.

Par M. Graham,—la pétition de Mme J. B. Hamilton et autres, de White-Lake et autres lieux, Ontario.

Par M. Broder,—la pétition de Mme O. P. Becker et autres, de Williamsburg et autres lieux, Ontario.

Par M. Clarke (Essex),—la pétition de William J. Sproule et autres, de Leamington et autres lieux, Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

Du conseil municipal de la ville d'Owen, Ontario; demandant l'adoption de certaines mesures législatives propres à mettre bientôt fin à la guerre, et à d'autres fins.

De T. P. Armstrong et I. J. McMurchy, Clarksburg; de J. R. H. Logan et William Garbutt, Owen-Sound; de madame John Wilson et madame W. T. Sylvester, Vankleek-Hill; de madame J. Buchanan, Maberly; de Beatrice Pasmore, Drumbo; de L. E. Dayman et A. E. Wilson, Drumbo; de T. M. Murray et A. J. Daniel, Vershoyle; de George H. Wood et Julian Jackson, Ingersoll; de Jennie M. Shield et madame Mina Fife, Peterborough; de Alice A. Handford et Laura Jory, Exeter; de A. E. Edwin et H. W. Edwin, Bayfield; de John N. Ratcliffe et Archie W. Morgan, de M. G. Amos et E. A. Hastings, Exeter; de G. W. Irvine et T. C. James, Ile du Prince-Edouard; de madame R. Craig et madame R. Mitchell, Smiths-Falls; de madame J. Creech, Lambton-Mills; de R. J. McMillan et John Finlayson, Seaforth; de madame E. Cowing et Olive Hewitt, Bright; de A. N. Hotson, Innerkip; de madame A. J. Blowes et madame S. A. Hewitt, Mitchell; de Charles E. Dickson et John S. Fry, Dundas; de Orton Van Sickle et William Callon, Trinity; de madame R. R. Black et madame G. H. Swartz, Jerseyville, Ontario; de Arnold Morehouse et Amos E. Outhouse, Sandy-Cove; du révérend William I. Croft et John D. Turnbull, Digby et Culloden, tous de la Nouvelle-Ecosse; et de William J. Mackay et Fannie Smith, Clinton, Ile du Prince-Edouard; demandant qu'une loi soit adoptée à l'effet de prohiber en Canada la fabrication et l'importation des liqueurs enivrantes, comme boissons, comme aussi l'expédition, la livraison et la réception de ces liqueurs dans toute province ou région dans lesquelles est prohibée la vente de ces liqueurs comme breuvage.

Du révérend W. J. Clark, D.D., Westmount, Québec; de George Cummings, Vankleek-Hill, Ontario; de P. T. Flewelling, Chipman, Nouveau-Brunswick; de A. MacNichol, Summerside, Ile du Prince-Edouard; de John J. Cowan, Kelwood, Manitoba; de George J. Wort, Fairbank; de madame H. Endacott, Orangeville; de H. Elmer Green, Forest; de J. C. McGregor, Balderson; de P. J. Grant, New-Liskeard; de J. D. Gemmell, Tuckersmith, tous de l'Ontario; de J. Edgar Gateman, Westmount; de B. G. Stewart Nicola, Colombie-Britannique; du révérend H. Shannon, Théodore, Saskatchewan; du révérend J. M. Snowden, Ottawa; du révérend et madame Lowndes, Bright; de madame Robert Lindsay, Oxford-Mills; de madame W. A. Robins, Walter's-Falls; tous de l'Ontario; de F. W. Murray, Hemmingford, Québec; du révérend George Alton, Gananoque; du révérend J. M. MacDonald, Dundas, Ontario; de James C. Forbes, Fernie, Colombie-Britannique; de J. Henderson, Charlottetown, Ile du Prince-Edouard; demandant d'amender le Code criminel du Canada aux fins de protéger les jeunes filles âgées de moins de 21 ans, et à d'autres fins.

A 2.15 p.m., M. l'Orateur déclare la séance suspendue durant bon plaisir dans le but de souhaiter, en la Chambre des Communes, où se trouvent présents les membres du Sénat et d'autres personnages distingués, la bienvenue au très honorable Arthur J. Balfour, secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande.

A son arrivée, M. Balfour est conduit à un fauteuil d'honneur à côté du fauteuil de l'Orateur par le très honorable Sir Robert Borden, premier ministre du Canada. Puis, l'honorable Orateur de la Chambre et l'honorable Président du Sénat souhaitent la bienvenue au distingué visiteur au nom du peuple canadien. M. Balfour y répond par un discours éloquent.

Sur motion de Sir Robert Borden, secondé par Sir Wilfrid Laurier,

Ordonné,—Que le discours admirable et éloquent que vient de prononcer M. Balfour soit publié dans le compte rendu officiel des débats et forme partie des archives permanentes de ce parlement.

Et la Chambre ayant repris sa séance;

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à quatre heures p.m., elle s'ajourne à demain.

Mardi, 29 mai 1917.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. Macdonald,—la pétition de R. B. Dakin, de l'église méthodiste de Windsor; et la pétition du révérend D. MacDonald, des congrégations presbytériennes de Port-Hastings et Port-Hawkesbury, tous de la Nouvelle-Ecosse.

Par M. Burnham,—la pétition de J. W. Kelly, du conseil municipal de Smith; et la pétition de Charlotte Dickson et Phoebe Harstone, de la *Women's Miss Society* de l'église Saint-Paul de Peterborough, Ontario.

Par M. Graham,—la pétition de M. l'abbé C. J. Jones, de la paroisse du Saint-Rosaire de Griffith, Ontario.

Par M. Broder,—la pétition de N. W. Beach et R. M. Dukelan, de la *Sunday School* méthodiste de Winchester; la pétition du révérend D. D. Elliott, pasteur, et Alexander W. Reveler, de l'église méthodiste de Morewood; la pétition de J. D. Stewart et J. E. Cooke, du comité local des *Citizen's Committee of One Hundred* du village de Winchester; la pétition du révérend O. O. MacArthur et autres, de l'église Knox, Iroquois; la pétition de Dame James J. Murdock et Dame Ezra McIntosh, de la *Women's Institute* du township Mountain; la pétition de Dame S. W. Wood et Dame L. A. Cameron, de la W.C.T.U. de Iroquois; la pétition de Sam H. Hamilton et du révérend H. Bolingbrooke, de l'église presbytérienne de Pleasant-Valley; la pétition de Hugh Stewart, de l'église baptiste de Ormond; la pétition de E. E. Ball et du révérend H. E. Warren, pasteur, de la *Sunday School* méthodiste et de la ligue Epworth de Chesterville; la pétition de Thomas Hamilton et du révérend H. E. Warren, du circuit de Chesterville; la pétition de Dame Emma L. Meikle, de la W.C.T.U. de Morrisburg; la pétition de Hutson McIntosh et David Montgomery, de l'association de tempérance du township de Mathilda; la pétition de J. N. Eastman et D. L. Hamilton, de l'organisation de tempérance de Morrisburg; la pétition du révérend H. Bolingbroke et S. Robinson, de l'église presbytérienne de Mountain-Sud; la pétition de R. K. Graham et Martin Blow, du *Farmer's Club* de Mountain-Sud; et la pétition de A. D. Carkner, de la *Sunday School* baptiste de Ormond, tous de l'Ontario.

Par M. Thomson (Qu'Appelle),—la pétition du révérend Riley Smalley, pasteur, et J. W. Smith, de l'église baptiste de Moosomin; et la pétition de Dame G. J. Robinson et autres, de Broadview et autres lieux, tous de la Saskatchewan.

Par M. Thornton,—la pétition de W. A. Van Camp et Wm Beacock, du conseil municipal de Cartwright; la pétition de Bertha V. Jackson et Maude Benson, de la branche de Pontypool de la *Women's Institute* de Durham-Est; la pétition de Dame W. W. Allan, de la *Women's Institute* de Bowmanville; la pétition de B. M. Warnica et Nora Clarke, de la *Forget-me-not Mission Band* de l'église méthodiste de Bowmanville; et la pétition de G. R. Clare et autres, de Orono et autres lieux, tous de l'Ontario.

Par M. Armstrong (Lambton),—la pétition de Dame Jno. Clark et autres, de Alwinston et autres lieux; et la pétition de J. W. Sutherland et D. P. Sisk, du conseil municipal du village de Oil-Springs, tous de l'Ontario.

Par M. Middlebro,—la pétition de Dame J. Ward et Dame Louis Danard, de la *Women's Institute* de Kemble; la pétition de Mlle M. J. Buchanan, de la ligue Epworth de Meaford-Road, circuit de Flesherton; et la pétition de Alexina McLeod et autres, de Owen-Sound et autres lieux, tous de l'Ontario.

Par M. Morphy,—la pétition de Mary Rigg et Jean M. Hyde, de la W.C.T.U. de la cité de Stratford; et la pétition de Wm H. Huband et autres, de Essex et autres lieux, tous de l'Ontario.

Par M. Stanfield,—la pétition de Homer A. Fisher, de la division Crystal No 247 de Stewiacke, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Weichel,—la pétition du révérend L. Eric Withey et autres, de Kitchener et Waterloo; et la pétition de Oliver D. Snider, de la congrégation mennonite de Floradale, township de Woolwich, tous de l'Ontario.

Par M. Pugsley,—la pétition du révérend Wm M. Townsend et autres, de Fairville, Nouveau-Brunswick.

Par M. Henderson,—la pétition de C. D. Draper et J. H. Peacock, de l'église méthodiste de Milton; la pétition de E. F. Earl, maire, et G. A. Henstreet, greffier, du conseil municipal de la ville de Milton; la pétition de Spencer Smith et H. P. Foster, du comité des citoyens de la ville de Burlington; et la pétition du révérend M. C. Higgins et autres, de Milton et autres lieux, tous de l'Ontario.

Par M. Webster,—la pétition de Allan G. Hay, de la *Sunday School* de Rockspring, Ontario.

Par M. McCraney,—la pétition de J. W. A. Henderson et autres, de Radisson et autres lieux, Saskatchewan.

Par M. Bickerdike,—la pétition de G. W. Parks et autres, de Montréal et autres lieux, Québec.

Par M. Marcil (Bonaventure),—la pétition de Alma Briand et autres, de Paspébiac-Ouest et autres lieux, Québec.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

Du révérend Donald M. Matheson, Stellarton, Nouvelle-Ecosse; de James B. Scott et Percy M. Button, township de Oakland; de mesdames B. Wright et Sara Standeaven, St.-Mary's; de D. A. Graham, township de Caradoe; de Frank E. Broad et Olive M. Barnard, Springford; de H. Weathermax et Mary A. Garnett, Tillsonburg; de Albert Edwards, Rockland; de madame M. J. Connolly et madame H. E. Cooke, Brockville; de Paul Jeffrey et Howard Shantz, Toronto; de Robert Meredith et F. A. Emberson, Hillside; de madame Joseph Brook et mademoiselle Mary Brook, Ashworth; de mesdames John McMillan et Bessie Robertson, Shakespeare; de Elizabeth L. Wheny et Annie Climie, Listowel; de Thomas Male, Listowel; de Thomas Dickson et J. A. Turnbull, township de Elma; de Walter Moffatt et J. W. Chalmers, Millbank, tous de la province de l'Ontario; demandant qu'une loi soit adoptée à l'effet de prohiber en Canada la fabrication et l'importation des liqueurs enivrantes, comme boissons, comme aussi l'expédition, la livraison et la réception de ces liqueurs dans toute province ou région dans lesquelles est prohibée la vente de ces liqueurs comme breuvage.

De George S. Bradley, Grand-Falls, Nouveau-Brunswick; de G. W. B. Jones, Camrose; et de madame T. A. Sundal, Taber, tous de l'Alberta; de madame R. Dougal, New-Westminster, Colombie-Britannique; de Jessie R. C. Vance, Melbourne; de madame W. E. Pollard, Burgessville; de H. N. Rogers, Huntsville; de Joseph Thompson, Shakespeare; de madame J. B. Hamilton, White-Lake; de T. A. Bell, Listowel; de madame O. P. Becker, Williamsburg; de William J. Sproule, Leamington, tous de la province de l'Ontario; de madame C. A. Welsh, New-Westminster, Colombie-Britannique; demandant d'amender le Code criminel du Canada aux fins de protéger les jeunes filles âgées de moins de 21 ans, et à d'autres fins.

M. Roche, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Décret du conseil, No 1433, du 24 mai 1917, contenant les règlements établis concernant le départ hors du Canada des personnes de sexe masculin qui peuvent être astreintes à un service national militaire ou autre ou qui sont aptes à ce service. (*Document de la session, No 162.*)

Ordonné, que M. Doherty ait la permission de présenter un bill (No 54) modifiant le Code Criminel (concernant l'assurance).

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Ordonné, que Sir Thomas White ait la permission de présenter un bill (No 55) modifiant la Loi des caisses de petite économie dites *Penny Banks.*

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Ordonné, que Sir Thomas White ait la permission de présenter un bill (No 56) modifiant la Loi des Banques.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Ordonné, que Sir Thomas White ait la permission de présenter un bill (No 57) portant modification de la *Loi taxant les Profits d'affaires pour la guerre, 1916.*

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour appelle la première lecture du bill F (No 51) du Sénat, intitulé: " Loi pour faire droit à Delbert Ralph O'Neil ".

Le bill est, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour appelle la première lecture du bill G (No 52) du Sénat, intitulé: " Loi pour faire droit à Edward Austin Barnwell ".

Le bill est, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Doherty propose, secondé par M. Cochrane,—Que cette Chambre se forme en comité général, demain, pour prendre en considération une certaine résolution à l'effet de modifier la Loi des Juges.

M. Doherty, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de la dite résolution, la recommande à la Chambre.

Résolu, que la Chambre se forme en comité général, demain, pour délibérer sur la dite résolution.

Sir Robert Borden, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 23 mai 1917,—Copie de l'ordre en conseil décrétant que tout emploi public du service civil doit être donné de préférence aux soldats revenus du front. (*Document de la session, No 163.*)

L'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides étant lu;

Sir Thomas White propose, secondé par M. Meighen.—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

M. Oliver propose, comme amendement, secondé par M. Turriff,—Que tous les mots après le mot " Que " soient retranchés et remplacés par les suivants:—

" Cette Chambre croit qu'il serait dans l'intérêt public de modifier la Loi du tarif des douanes en décrétant:

1. Que le blé, la farine de blé et tous les autres produits du blé soient admis en franchise;

2. Que les instruments aratoires, machines agricoles, tracteurs de ferme, outillages pour les mines, les minoteries et les scieries, ainsi que les pièces de rechange, le bois brut et en partie ouvré, les huiles d'éclairage, lubrifiantes et combustibles, le ciment et les substances fertilisantes soient ajoutés à la liste des articles admis en franchise;

3. Que les substances alimentaires de première nécessité, les produits alimentaires (autres que la farine de blé), les animaux domestiques et les articles d'alimentation qui leur sont nécessaires, soient admis en Canada en franchise lorsqu'ils proviennent ou sont les produits de tout pays qui admet en franchise les produits canadiens similaires;

4. Qu'un abaissement notable soit effectué dans le tarif général sur tous les articles importés en Canada, à l'exception des articles de luxe;

5. Que le tarif général de préférence britannique soit porté à cinquante pour cent.

Et la question étant posée sur l'amendement, la Chambre se divise et l'appel des noms étant demandé, ils sont pris comme suit:—

Pour:

Messieurs:

Bourassa, Buchanan, Clark (Red-Deer), Copp, Demers, Devlin, Ethier, Fortier, Gauthier (Saint-Hyacinthe), German, Graham, Kay, Knowles, Lafortune, Lapointe (Kamouraska), Lemieux, MacNutt, McCoig, McCraney, McKenzie, Marcil (Bonaventure), Marcile (Bagot), Michaud, Molloy, Murphy, Oliver, Pacaud, Papineau, Power, Proulx, Ross, Sinclair, Tobin, Truax, Turgeon, Turriff, Verville, et Wilson (Laval).—38

Contre:

Messieurs:

Ames (Sir Herbert), Armstrong (Lambton), Armstrong (York, O.), Arthurs, Ball, Barnard, Bennett (Calgary), Bennett (Simcoe), Best, Blain, Borden (Sir Robert), Bowman, Boyce, Brabazon, Burnham, Clark (Bruce), Clarke (Wellington), Clements, Cochrane, Crothers, Doherty, Donaldson, Edwards, Elliot, Fisher, Foster (Sir George), Fripp, Girard, Green, Henderson, Lalor, Macdonell, Maclean (York, O.), Marshall, Meighen, Merner, Morphy, Morris, Morrison, Nickle, Rainville, Reid, Robidoux, Roche, Rogers, Schaffner, Scott, Northrup, Paquet, Patenaude, Paul, Sévigny, Shepherd, Smith, Steele, Stevens, Stewart (Hamilton), Stewart (Lunenburg), Sutherland, Thornton, Webster, Weichel, White (Sir Thomas), Wilson (Wentworth), et Wright.—65

Ainsi, elle est résolue dans la négative.
Alors, la question principale étant posée, elle est résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cinq cent trente-cinq mille quatre cent cinquante dollars soit accordée à Sa Majesté pour les frais de gestion:—Bureaux des sous-receveurs généraux et caisses d'épargnes rurales—appointements, $66,850; dépenses casuelles, $6,000; impressions des billets du Dominion, $300,000; impressions, annonces, inspection, frais de messageries, etc., $42,000; commission pour paiement de l'intérêt sur la dette publique, achat d'effets publics pour fonds d'amortissement, $80,000; courtage sur achat d'effets publics pour fonds d'amortissement, $5,600; timbres anglais, frais de port, etc., $20,000; pour faire sortir de la circulation les monnaies étrangères et celles qui n'ont plus cours, $15,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cent soixante mille trois cent cinquante dollars soit accordée à Sa Majesté pour le gouvernement civil:—Bureau de l'Auditeur général—traitements, y compris l'Auditeur général adjoint à $4,500, $143,850; dépenses casuelles, $16,500, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cent quatre-vingt-un mille cinq cent douze dollars et cinquante centins soit accordée à Sa Majesté pour le ministère des Finances et Conseil de la Trésorerie:—Traitements, y compris le sous-ministre adjoint à $4,500, le contrôleur du cours monétaire de l'Etat à $4,500, le comptable des dépenses casuelles à $3,000, le commissaire des impôts à $5,000, le commissaire adjoint des impôts à $3,500, $151,512.50; dépenses casuelles, $30,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cent soixante et quinze mille quatre cent trente-sept dollars et cinquante centins soit accordée à Sa Majesté pour l'administration de la justice:—Traitements, y compris J. P. Hill à $4,000, et Mlle G. Avery, promue à la deuxième division, subdivision B, à $1,200, $154,437.50; dépenses casuelles, $21,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de onze mille deux cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'administration de la justice:—Dépenses diverses, $10,000; frais de subsistance du juge pour le district d'Atlin, C.-B., $1,200, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de quinze mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour la Cour Suprême du Canada:—Dépenses casuelles et déboursés, salaires des officiers (shérifs, etc.), livres, magazines, etc., pour les juges, montant n'excédant pas $300, $7,500; livres de droit et de référence et reliure, $8,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de huit mille trois cent quatre-vingt-trois dollars et trente-quatre centins soit accordée à Sa Majesté pour la Cour d'Echiquier du Canada:—Dépenses casuelles—frais de voyages des juges, rémunération aux shérifs, etc., impressions, papeterie, etc., et $150 pour les livres des juges, $6,000; impressions, reliure et distribution des rapports de la cour, $1,500; dépenses diverses quand le tribunal siège en cour d'amirauté, $500; salaire du prévôt de l'amirauté, Québec, $333.34; à Chas. Morse, pour avoir fourni les rapports des décisions du tribunal aux revues légales, $50, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cinquante-trois mille et cent dollars soit accordée à Sa Majesté pour le Territoire du Yukon:—Frais de voyages du juge, $500; frais de subsistance du juge, $5,000; traitements des fonctionnaires de

la cour territoriale, shérif et greffier, $4,000 chacun, deux sténographes, $2,000 chacun, $12,000; frais de subsistance du juge de la cour territoriale et du magistrat de police, $8,600; rétribution des témoins, jurés et interprètes dans les causes criminelles, $5,000; entretien des prisonniers, $10,000; transport des prisonniers, $4,000; divers, $8,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

9. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cent vingt-huit mille sept cent soixante et cinq dollars soit accordée à Sa Majesté pour la Police fédérale:—Somme requise, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

10. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de treize mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour divers:—Dépenses se rattachant à des affaires litigieuses relevant du ministère de la Justice, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

11. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour la contribution annuelle à la *Canadian Law Library*, Londres, Ang., pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

12. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour la réunion et la publication des rapports, arrêtés de l'Exécutif et la correspondance sur la législation provinciale depuis 1905, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

13. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour des subventions à la *Chief Constable Association of Canada*, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

14. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour le coût des procédures devant l'*International Joint Commission*, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

15. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de deux mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour aider à la suppression de la traite des blanches, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

16. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de neuf cent soixante et dix-huit mille huit cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour les pénitenciers:—Kingston, $213,000; Saint-Vincent-de-Paul, $203,100; Dorchester, $108,800; Manitoba, $99,800; Colombie-Britannique, $146,300; Alberta, $99,300; Saskatchewan, $102,500; générales, $6,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

17. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les phares et service côtier:—Réparations à la route maritime, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

M. Rainville informe aussi la Chambre que le comité lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsides.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à dix heures et quarante-cinq minutes p.m., elle s'ajourne à demain.

Mercredi, 30 mai 1917.

Prières.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau:—

Par M. Turriff,—la pétition de D. C. Campbell et autres, de Redvers, Saskatchewan.

Par M. Burrell,—la pétition de C. H. Smith et autres, de Ashcroft et autres lieux, Colombie-Britannique.

Par Sir Edward Kemp,—la pétition de F. Charity Newton, de la *Young Ladies Bible Class* de l'église méthodiste de l'avenue Perth, Toronto; la pétition de Elizabeth C. Brown et autres, de Toronto; et la pétition de Dame R. Morton et autres, de Toronto, tous de l'Ontario.

Par M. Ross,—la pétition de John A. Armstrong et W. C. King, de la congrégation de l'église du Christ de Newbury; la pétition de Dame H. U. Wilson et Mlle Isabella C. Gardiner, de la *Women's Institute* de Wardsville; et la pétition de Margaret Aitcheson et autres, de Wardsville, tous de l'Ontario.

Par M. Cochrane,—la pétition de Dame Lillian A. Long, de la *Women's Institute* de Monteith, district du Timiskaming; et la pétition de Violet Anderson et autres, de Cochrane et autres lieux, tous de l'Ontario.

Par M. Knowles,—la pétition du révérend D. R. Sharpe, pasteur, et F. S. Freeman, de la première église baptiste de Moosejaw, Saskatchewan.

Par M. Stanfield,—la pétition du révérend W. P. Grant, M.A., et autres, de Truro; et la pétition du révérend W. P. Grant, M.A., pasteur, de la première congrégation presbytérienne de Truro, tous de la Nouvelle-Ecosse.

Par M. Douglas,—la pétition de J. M. Boland et S. D. Hill, de la *Sunday School* de Saint-André de Russell, Ontario; et la pétition de F. R. E. Dredge et autres, de Camrose et autres lieux, Alberta.

Par M. Buchanan,—la pétition de Georgiana Kirk et autres, de Medicine-Hat, Alberta.

Par M. Green,—la pétition de Agnes C. Macdonald et autres, de Golma et autres lieux, Colombie-Britannique.

Par M. Papineau,—la pétition de Myra N. Conlin et autres, de Lachute, Québec.

Par M. Pacaud,—la pétition de George A. Anderson et autres, de Inverness et autres lieux, Québec.

Par M. Guthrie,—la pétition de Mlle J. G. Scott et Mabel C. Stewart, de la *Women's Institute* de Riverside, comté de Wellington, Ontario.

Par M. Nesbitt,—la pétition de Dame J. Mary Gibson et Dora Bowtinheimer, de la *Women's Patriotic League* de Drumbo; la pétition du révérend T. M. Murray et autres de Verschoyle; la pétition de Roger Wedge et Verna Clarke, du club Saint-André de Drumbo; et la pétition de Dame G. Barnum et autres, de Woodstock, tous de l'Ontario.

Par M. Fripp,—la pétition de Blyth MacDonald et Laura Dawson, de l'association des jeunes gens de l'église presbytérienne Mackay d'Ottawa, Ontario.

Par M. Ball,—la pétition de Dame T. H. Collins et Dame J. F. Pearce, de la *Women's Institute* du village de Chatsworth, Ontario.

Par Sir Thomas White,—la pétition de Mlle Jessie Haig et autres, des *King's Daughters and Sons* de Gananoque; la pétition de Dame Edward Webster et autres, de Charleston et autres lieux; et la pétition de Dame G. C. Cumming et Mlle Mabel L. MacNish, de la *Women's Institute* de Lyn, tous de l'Ontario.

Par M. Cockshutt,—la pétition de Albert Carr, de l'église baptiste Riverdale de Brantford; et la pétition de A. J. McCann, du conseil municipal du township de Brantford, tous de l'Ontario.

Par M. Blain,—la pétition du révérend W. N. Carr et autres, de Alton; et la pétition de Mae A. Julian, de la *Sunday School* Ebenezer du circuit de Grahamsville, tous de l'Ontario.

Par M. Clarke (Essex),—la pétition de W. L. Hogg et autres, de Comber; la pétition de Frederick A. Bettzeer et du révérend James Husser, pasteur, de la ligue Epworth de l'église méthodiste de Harrow; la pétition de Arthur Atton, de la *Sunday School* méthodiste de South-End, Ile-Pelée; et la pétition de Ada Willey, de la J.A.M. *Bible Class* de l'église méthodiste de Ruthven, tous de l'Ontario.

Par M. Thornton,—la pétition de A. A. Powers et John Rickaby, du conseil municipal du township de Clarke; la pétition de Dame D. McKenzie et autres, de Clarke et autres lieux; la pétition de S. Halliday et G. M. Long, de l'association de tempérance et de réforme morale du township de Clarke; la pétition de Herman Hooey et Dame John Byers, de la *Victorian Women's Institute* du township de Cartwright; la pétition de James Richards, du conseil C.O.C.F. No 26 de Orono; et la pétition de Dame George Shield et Dame Albert Rutherford, de la branche de Mount-Pleasant de la *Women's Institute* de Durham-Est, tous de l'Ontario.

Par M. Fisher,—la pétition de Susie E. Miller et autres, de Dumfries-Sud et autres lieux; la pétition de Dame Y. A. McEwan et autres, de la *Ladies Aid* de l'église méthodiste de Oakland; la pétition de Dame Paysen Vivian et Dame Albert E. Wesbrook, de la *Women's Institute* de Oakland; la pétition de Nellie Howell et Annie Springgate, de la W.C.T.U. de Paris; et la pétition de Frederick Luck et autres, du *Farmer's Club* de Central-Brant, tous de l'Ontario.

Par M. Arthurs,—la pétition de Dame J. S. Moore et Mlle Velma Angst, de la ligue junior de McKellar; la pétition de Dame J. L. Moore et Rachel A. Thompson, de la ligue Epworth de McKellar; la pétition du révérend A. J. Eagle, de l'église méthodiste de Otter-Lake; la pétition du révérend E. O. Young, pasteur, et R. Taylor, de la *Childenhose Memorial Sunday School* de Depot-Harbour; la pétition de Gaston W. Enever et D. M. M. Bennett, de la *Young People's Guild* de l'église presbytérienne Saint-André de Burk's-Falls; la pétition de H. Childenhose, de la ligue Epworth de l'église méthodiste de Parry-Sound; la pétition de Jennie B. McRory et Muriel N. Harris, de la ligue Epworth de l'église méthodiste de Burk's-Falls; la pétition du révérend James Bennie, pasteur, de l'église presbytérienne de Parry-Sound; la pétition de C. J. McKeown et Harold H. Kippin, du circuit McKellar de l'église méthodiste; la pétition de John A. Hannaford et W. Edward Curran, de l'église méthodiste de Pevensey; la pétition du révérend P. F. Gardiner, B.A., et Jones Knott, de la congrégation presbytérienne de Powassan; la pétition du révérend J. Finlay Malcolm, pasteur, et autres, de l'église presbytérienne de Loring; la pétition du révérend Arthur A. Jenner, pasteur, et H. H. Miller, de l'église méthodiste de la Vallée Chapman, Magnetawan; la pétition de Sarah Thorn et Sara Hall, de la W.C.T.U. de Sunbridge; la pétition de Mlle Annie S. Wright et Dame Angus Galbraith, de la *Sunday School* presbytérienne Saint-André de Birchdale; la pétition de J. S. Cole et A. R. Hearn, de la *Sunday School* méthodiste de South-River; la pétition du révérend J. F. L. Macdonald et C. McArthur, de la congrégation presbytérienne Saint-André de Burk's-Falls; la pétition de Dame Joseph H. North, de l'église méthodiste de Maple-Island; la pétition de Frank F. Webster et J. S. McEwan, de la *Sunday School* Union de Novar; la pétition de E. J. Louzel et H. Cornell, de la *Sunday School* méthodiste de Sunbridge; la pétition de J. C. Faulkner et John Harper, de l'église méthodiste de Sunbridge; la pétition de George S. Whittington et Frederick W. Hannaford, de l'église méthodiste de Pevensey; la pétition du révérend W. T. Bunt, pasteur, et autres, de l'église baptiste régulière de Parry-Sound; la pétition de T. G. McAteer et E. E. Armstrong, de l'église méthodiste de Parry-Sound; la pétition de Jno. Angst et Dame James L. Moore, de la *Sunday*

School de McKellar; la pétition de Hiram Cox et James D. Walker, de la *Sunday School* de l'église méthodiste de Powassen; la pétition de M. McArthur, de la *Women's Institute* de Orrville; et la pétition de Susan Taylor et autres, de Parry-Sound et autres lieux, tous de l'Ontario.

Par M. Stewart (Lunenburg),—la pétition du révérend C. E. Crowell, pasteur, de la congrégation méthodiste de Lunenburg; et la pétition de George W. Ball et autres, de Pleasant-River et autres lieux, tous de la Nouvelle-Ecosse.

Par M. Macdonell,—la pétition de Louise Crawford et Margaret L. Douglas, de la société des jeunes gens de Parkdale Tabernacle, 1239 rue Queen-Ouest, Toronto, Ontario.

Par M. Oliver,—la pétition de Charlotte E. Melrose et autres, de Edmunton, Alberta.

Par M. Bradbury,—la pétition de W. Mott et autres, de Rivers et autres lieux, Manitoba.

Par M. Roche,—la pétition de J. H. Martin et autres, de Strathclair et autres lieux, Manitoba.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

De madame G. J. Robinson, Broadview, Saskatchewan; de G. R. Clare, Oromo; de madame Jno. Chalk, Alvinston; de Alexina McLeod, Owen-Sound; de William H. Huband, Essex; du révérend L. Erie Wethey, Kitchener et Waterloo, tous de l'Ontario; du révérend William M. Townsend, Fairville, Nouveau-Brunswick; du révérend M. C. Higgins, Milton, Ontario; de J. W. A. Henderson, Radisson, Saskatchewan; de G. W. Parks, Montréal; et de Alma Briard, Paspébiac-Ouest, tous de la province de Québec; demandant d'amender le Code criminel du Canada aux fins de protéger les jeunes filles âgées de moins de 21 ans, et à d'autres fins.

De R. B. Dakin, Windsor; du révérend D. MacDonald, Port-Hastings et Port-Hawkesbury, tous de la Nouvelle-Ecosse; de Charlotte Dickson et Phoebe Harstone, Peterborough; du révérend C. J. Jones, Griffith; de N. W. Beach et R. M. Dukelau, Winchester; du révérend D. D. Elliott et Alexander W. Reveler, Morewood; de J. D. Stewart et J. E. Cooke, Winchester; du révérend O. O. MacArthur, Iroquois; de madame James J. Murdock et madame Ezra McIntosh, Mountain-Township; de madame S. W. Wood et madame L. A. Cameron, Iroquois; de Sam H. Hamilton et révérend H. Bolingbroke, Pleasant-Valley; de Hugh Stewart, Ormond; de E. E. Ball et révérend H. E. Warren, Chesterville; de Thomas Hamilton et révérend H. E. Warren, Chesterville; de madame Emma L. Meikle, Morrisburg; de Hutson McIntosh et David Montgomery, Matilda-Township; de J. N. Eastman et D. L. Hamilton, Morrisburg; du révérend H. Bolingbroke et S. Robinson, South-Mountain; de R. K. Graham et Martin Blow, South-Mountain; de A. D. Carkner, Ormond, tous de l'Ontario; du révérend Riley Smalley et J. W. Smith, Moosomin, Saskatchewan; de J. W. Kelly, Smith; de W. A. Camp et William Beacock, Cartwright; de Bertha V. Jackson et Maude Benson, Pontypool; de madame W. W. Allin, Bowmanville; de B. M. Warnica et Nora Clarke, Bowmanville; de J. W. Sutherland et D. P. Sisk, Oil-Springs; de madame J. Ward et madame Louis Danard, Kemble; de mademoiselle M. J. Buchanan, Meaford-Road; de Mary Rigg et Jean M. Hyde, Stratford, tous de la province de l'Ontario; de Homer A. Fisher, Middle-Stewiacke, Nouvelle-Ecosse; de Oliver D. Snider, Woodwich Township; de C. D. Draper et J. H. Peacock, Milton; de E. F. Earl et G. A. Henstreet, Milton; de Spencer Smith et H. P. Foster, Burlington; et de Allan G. Hay, Rockspring, tous de la province de l'Ontario; demandant qu'une loi soit adoptéee à l'effet de prohiber en Canada la fabrication et l'importation des liqueurs enivrantes, comme boissons, comme aussi l'expédition, la livraison et la réception de ces liqueurs dans toute province ou région dans lesquelles est prohibée la vente de ces liqueurs comme breuvage.

M. Hazen, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 3 février 1917,—Copie de tous les rapports, verdicts, témoignages, mémorandums, etc., se rapportant à l'enquête tenue au sujet des dommages subis par le croiseur de Sa Majesté *Grilse* en route entre Halifax et les Bermudes. (*Document de la session, No 164.*)

Aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 14 mai 1917,—Copie de tous télégrammes, rapports, lettres, pétitions et correspondance se rapportant en quelque manière à la destitution ou révocation de D. McDermid, surintendant de l'établissement de pisciculture à East-Margaree, et à la nomination de son successeur. (*Document de la session, No 165.*)

Aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 25 avril 1917,—Copie de toutes lettres, télégrammes, rapports et autres papiers et documents se rapportant à la demande de Willis Keizer, de Hall's-Harbour, comté de King, N.-E., d'établir et exploiter des nasses à Square-Cove, comté de King, N.-E. (*Document de la session, No 166.*)

Et aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 23 avril 1917,—Copie de tous les décrets du conseil, mémoires, correspondance, etc., concernant la démission de Moses H. Nicklison, inspecteur des stations de sauvetages dans la Nouvelle-Ecosse. (*Document de la session, No 167.*)

Sir Thomas White, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Copies des règlements concernant les pensions avec des modifications et tels qu'amendés jusqu'au 28 février 1917, ainsi que copies des décrets du conseil s'y rapportant. (*Document de la session, No 168.*)

Sur motion de M. Copp, secondé par M. Kyte,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Etat indiquant,—

1. Du 1er janvier 1916 au 31 mars 1917, combien de personnes, non antérieurement employées dans le service des chemins de fer de l'Etat, ont été nommées à des emplois permanents dans ce même service;

2. Quel a été le coût total de chacun de ces postes depuis qu'ils ont été établis.

Sur motion de M. Turriff, secondé par M. Pardee,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Etat indiquant,—

1. Combien a coûté par mois chacun des postes militaires Nos 12 et 13 dans le comté de Grenville ou les environs;

2. Quel a été le coût total de chacun de ces postes depuis qu'il a été établi.

Sur motion de M. McKenzie, secondé par M. McKay,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de toute correspondance échangée entre le ministre des Postes et l'inspecteur des postes pour la Nouvelle-Ecosse, au sujet de la route postale entre Baddeck-River, North-Branch et Baddeck-Forks; aussi, de toute la correspondance échangée entre Dan McPhee, entrepreneur du service de la malle sur cette route, et l'inspecteur susdit, entre le 1er janvier et le 20 mai 1917.

Sur motion de M. McKenzie, secondé par M. Kay,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, priant Son Excellence de bien vouloir faire mettre devant cette Chambre,—Copie de tous les documents, correspondance, lettres, câblogrammes, etc., échangés entre le gouvernement impérial ou l'un ou l'autre de ses membres ou fonctionnaires, et le gouvernement canadien ou l'un ou l'autre de ses membres ou fonctionnaires, au sujet de la question de la législation projetée à être adoptéee par le gouvernement impérial aux fins de rendre valides certaines lois et procédures de la législature de la Colombie-Britannique.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence, par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil privé du Roi.

M. Oliver ayant demandé de son siège en Chambre, permission de proposer l'ajournement de la Chambre dans le but de discuter une question d'une importance publique urgente, et ayant déclaré que le sujet de la discussion est:—

"L'enlèvement des rails sur la ligne du chemin de fer *Grand Trunk Pacific*, à l'ouest d'Edmonton, actuellement en voie d'exécution."

Il remet alors à M. l'Orateur une déclaration écrite au sujet de la discussion projetée et M. l'Orateur ayant lu la déclaration à la Chambre, pose la question: "Le député est-il autorisé à parler?"

Et nulle objection n'étant faite, M. l'Orateur, en conséquence, dit au député de proposer sa motion.

M. Oliver propose alors, secondé par M. Murphy,—Que la Chambre s'ajourne maintenant.

Et un débat s'ensuivant;

Et la question étant posée sur la motion, elle est résolue dans la négative.

L'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides étant lu;

Sir George Foster, pour Sir Thomas White, propose, secondé par M. Reid,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question étant posée sur la motion, elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cent quarante-huit mille sept cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour le gouvernement civil:—Ministère du Commerce—traitements, $133,700; dépenses casuelles, $15,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de un million cent quatre-vingt mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour le service maritime et fluvial:—Entretien et réparations des steamers et brise-glace de l'Etat, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de seize mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'examen des capitaines et seconds, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de douze mille trois cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour les enquêtes sur les naufrages, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de huit mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les dépenses des écoles de navigation, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de trois mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'enregistrement des navires, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de vingt mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'enlèvement d'obstacles des eaux navigables, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'inspection des bestiaux, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

M. Rainville informe aussi la Chambre que le comité lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsides.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à dix heures et quarante-cinq minutes p.m., elle s'ajourne à demain.

Jeudi, 31 mai 1917.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau:—

Par M. Macdonald,—la pétition de C. A. Munro et autres, de Pictou et autres lieux, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Copp,—la pétition de John H. Crondall et autres, de Moncton et autres lieux, Nouveau-Brunswick.

Par M. Lapointe (Saint-Jacques, Montréal),—la pétition du révérend J. R. Dobson et autres, de Montréal, Québec.

Par M. Marshall,—la pétition de Dame J. J. Durrant et autres, de Port-Stanley; la pétition de James S. Kingswell et G. E. Wright, de l'église méthodiste de Lyons, circuit de Lyons; la pétition de W. H. Moore et Berry Bivan, du conseil municipal de Bayham; la pétition de G. L. Ackert et J. C. Danck, de l'église méthodiste de Crossley-Hunter, circuit de Lyons; la pétition de Dame A. Almas et Dame George McConnell, de la *Women's Institute* de Aylmer; la pétition de A. G. M. Thomson, de la ligue des citoyens de Aylmer; la pétition de Sada N. Jackson et Enid J. Vallée, de la *Women's Institute* de Stratfordville; la pétition de H. H. Wright, maire, et D. C. Davis, greffier du conseil municipal de la ville de Aylmer; et la pétition du révéreend M. C. Parr et autres, de la *Sunday School* de Fair-View, du township de Malahide, tous de la province de l'Ontario.

Par M. Morphy,—la pétition du révérend A. E. Doan, pasteur, du circuit méthodiste de Monkton, Ontario.

Par Sir Thomas White,—la pétition de Vera de Wolfe et Wilfrid Bruce, de la ligue Epworth de l'église méthodiste de Toledo; la pétition de Fergus J. O'Connor, maire, et S. McCammon, du conseil municipal de la ville de Gananoque; la pétition de Dame A. E. Dumond et Dame Thomas G. Paton, de la *Women's Institute* de Chesters' Corners, New-Liskeard; la pétition de Leslie Andrew et H. Lindsay Lennon, des *Knights of Honour* de Gananoque; la pétition de Frank Coutt et autres, du conseil municipal du township de Hilliard; et la pétition de D. L. Victor Stunden et Arthur L. Knight, de la loge, No 114, des *Odd Fellows* de Gananoque, tous de l'Ontario.

Par M. Oliver,—la pétition de Kate E. Sweeton et autres, de Edmonton et autres lieux, Alberta.

Par M. Taylor,—la pétition du révérend H. C. Fraser et autres, de Chilliwack et autres lieux, Colombie-Britannique.

Par M. Burrell,—la pétition de George Manson et autres, de Grand-Forks et autres lieux, Colombie-Britannique.

Par M. Macdonald,—la pétition du révérend L. J. Long, pasteur, du *Parkdale Tabernacle* de Toronto, Ontario.

Par M. Smyth,—la pétition de John McKiggan et Dame R. Gavin, de la *Sunday School* méthodiste de Livingstone-Creek; la pétition de Benjamin B. Beemer et Milton Beemer, de la *Sunday School* méthodiste de Iron-Bridge; et la pétition de W. Chisholm et John A. MacDonald, de la *Sabbath School* Saint-André de Gore-Bay, tous de l'Ontario.

Par M. Armstrong (Lambton),—la pétition du révérend Albert James Loveday, de l'église baptiste de Weidmann, MacInwood, Ontario.

Par M. Hartt,—la pétition du révérend C. A. Bell et autres, de Oak-Bay et autres lieux, Ontario.

Par M. Séguin,—la pétition de John P. Monahan, maire, et autres, de Saint-Lin, comté de L'Assomption, Québec.

Par M. Wilson (Wentworth),—la pétition de W. A. Emery et George Church, du conseil municipal du township de Flambora-Est; et la pétition de Dame A. F. Rykert et autres, de Dundas et autres lieux, tous de l'Ontario.

Par M. Wright,—la pétition du révérend George N. Steel et autres, de Port-Carling et autres lieux, Ontario.

Par M. Ross,—la pétition de D. C. Fletcher, de la *Sunday School* Riverside de Ekfred; et la pétition de A. Holman, du conseil municipal du village de Newbury, tous de l'Ontario.

Par M. Steele,—la pétition de Hazelton C. White et D. G. Beth, jr, de la ligue des citoyens de St-Mary's; et la pétition de A. J. Langford et autres, de Mitchell et autres lieux, tous de l'Ontario.

Par M. Bennett (Simcoe),—la pétition de Dame Thomas Parnell et Dame Norm Ritchie, de la *Women's Institute* de Wyervale; et la pétition de Ida M. Hepwell et Dame James Mitchell, de la branche de Price's-Corners de la *Women's Institute* de East-Simcoe, tous de l'Ontario.

Par M. Reid,—la pétition de Anna M. Wallace et Dame Amy L. Holmes, de la branche de Shanly de la *Women's Institute;* et la pétition de S. Marlatt, du *Farmer's Club* de Edwardsburg, Mainsville, tous de l'Ontario.

Par M. Weichel,—la pétition de Ernie H. Beckman et autres, de Waterloo et autres lieux; la pétition de Angus S. Weber, de la *Sunday School* mennonite de Floradale, township de Woolwich; la pétition de A. D. Snyder et Ivan Cressman, de la *Sunday School* de Snyder, Bloomingdale; et la pétition de Eph. Snider et John Snider, de la congrégation de Weber, du township de Waterloo, tous de l'Ontario.

Par M. McCurdy,—la pétition de Wm George Davis et autres, de Yarmouth, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Stanfield,—la pétition de Alex. Ross et autres, de la congrégation de l'église presbytérienne St-James; la pétition du révérend D. B. McLeod, pasteur, de la congrégation presbytérienne de Upper-Stewiacke; la pétition du révérend J. A. MacKean, des congrégations presbytériennes de Onslow et Belmont; la pétition de C. C. Cox, de la division Agricola de Upper-Stewiacke; la pétition de E. O. Fulton, de l'église méthodiste de la rue Pleasant de Truro, tous de la Nouvelle-Ecosse.

Par M. McLean (Queen),—la pétition du révérend J. B. Colwell et autres, de Upper-Gagetown et autres lieux, Nouveau-Brunswick.

Par M. Nicholson,—la pétition de Dame C. D. Fraser et autres, de Clyde-River et autres lieux, Ile-du-Prince-Edouard.

Par M. Buchanan,—la pétition de Dame Euphemia C. McCallum et autres, de Taber, Alberta.

Par M. Green,—la pétition de J. S. Mahood, de Queen's-Bay, et autres, d'autres lieux, Colombie-Britannique.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

De Myra N. Conlin, Lachute; de George A. Adamson, Inverness et autres endroits, tous de Québec; de madame G. Barnum, Woodstock; de madame Edward Webster, Charleston; du révérend W. N. Carr, Alton; de W. L. Hogg, Comber; de madame D. McKenzie, Clarke; de Susie E. Miller, South-Dumfries; de Susan Taylor, Parry-Sound, tous de l'Ontario; de D. C. Campbell, Redvers, Saskatchewan; de C. H. Smith, Ashcroft, Colombie-Britannique; du révérend T. M. Murray, Verschoyle; de madame R Morton, Toronto; de Margaret Aitcheson, Wardsville; de Violet Anderson, Cochrane; de Elizabeth C. Brown, Toronto; du révérend W. P. Grant, M.A., Truro, Nouvelle-Ecosse; de F. R. G. Dredge, Camrose; de Georgina Kirk, Medicine-Hat, tous de l'Alberta; de Agnes C. MacDonald, Galena, Colombie-Britannique; de George W. Ball, Pleasant-River, Nouvelle-Ecosse; de Charlotte E. Melrose, Edmonton, Alberta; de W. Mott, Rivers; de J. H. Martin, Strathclair, tous du Manitoba; demandant

d'amender le Code criminel du Canada aux fins de protéger les jeunes filles âgées de moins de 21 ans, et à d'autres fins.

De mesdames J. G. Scott et Mabel C. Stewart, Riverside; de Blyth MacDonald et Laura Dawson, Ottawa; de madame T. H. Collins et madame J. F. Pearce, Chatsworth; de madame G. C. Cumming et mademoiselle Mabel L. MacNish, Lyn; de Albert Carr, Brantford; de A. J. McCann, township de Brantford; de Mae A. Julian, Grahamsville; de Frederick A. Beltzer et révérend James Husser, Harrow; de Arthur Atton, Pelee-Island; de Ada Willey, Ruthven; de A. A. Powers et John Rickaby, township de Clarke; de S. Halliday et G. M. Long, township de Clarke; de madame Herman Hooey et madame John Byers, township de Cartwright; de James Richards, Orono; de madame George Shield et madame Albert Rutherford, Mount-Pleasant; de madame Y. A. McEwan, Oakland; de madame Payson Vivian et madame Albert E. Wesbrook, Oakland; de Nellie Howell et Annie Springate, Paris; de Frederick Luck, Central-Brant; de madame J. S. Moore et mademoiselle Velma Angst, McKellar; de mesdames J. L. Moore et Rachel A. Thompson, McKellar; du révérend A. J. Eagle, Otter-Lake; du révérend E. O. Young et R. Taylor, Depot-Harbour; de Gaston W. Enever et D. M. Bennett, Burk's-Falls; de H. Childenhose, Parry-Sound; de Jennie B. McRoy et Muriel N. Harris, Burk's-Falls; du révérend James Bennie, Parry-Sound; de C. J. McKeown et Harold H. Kippin, de John A. Hannaford et W. Edward Curran, Pevensey; du révérend P. F. Gardiner, B.A., et James Knott, Powassan; du révérend J. Finlay Malcolm, Loring; du révérend Arthur A. Jenner et H. H. Miller, Chapman-Valley; de Sarah Thom et Sarah Hall, Sundridge; de mademoiselle Annie S. Wraight et madame Angus Galbraith, Birchdale; de J. S. Cole et A. R. Hearn, South-River; du révérend J. F. L. Macdonald et C. McArthur, Burk's-Falls; de madame Joseph H. North, Maple-Island; de Frank F. Webster et J. S. McEwan, Novar; de E. J. Louzel et H. Cornell, Sundridge; de J. C. Faulkner et John Harper, Sundridge; de George S. Whittington et Frederick W. Hannaford, Pevensey; du révérend W. T. Bunt, Parry-Sound; de T. G. McAteer et E. E. Armstrong, Parry-Sound; de Jno. Angst et madame James L. Moore, McKellar; de Hiram Cax et James D. Walker, Powassan; de M. McArthur, Orrville; de mademoiselle Jessie Haig, Gananoque; de mesdames J. May Gibson et Dora J. Bawthinheimer, Drumbo; de Roger et Verna Clarke, Drumbo; de F. Charity Newton, Toronto; de John A. Armstrong et W. C. King, Newbury; de madame H. U. Wilson et mademoiselle Isabella C. Gardiner, Wardsville; de madame Lillian A. Lang, Timiskaming District, tous de la province de l'Ontario; du révérend D. R. Sharpe et F. S. Freeman, Moosejaw, Saskatchewan; de J. M. Boland et S. D. Hill, Russell; de Louise Crawford et Margaret L. Douglas, Toronto, Ontario; du révérend C. C. Crowell, Lunenburg; du révérend W. P. Grant, M.A., Truro, tous de la Nouvelle-Ecosse; demandant qu'une loi soit adoptée à l'effet de prohiber en Canada la fabrication et l'importation des liqueurs enivrantes, comme boissons, comme aussi l'expédition, la livraison et la réception de ces liqueurs dans toute province ou région dans lesquelles est prohibée la vente de ces liqueurs comme breuvage.

M. Hazen, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 2 mai 1917,—Relevé faisant connaître:—

1. Combien de fonctionnaires civils permanents étaient à l'emploi du ministère de la Marine et des Pêcheries au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917;

2. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés de quelque nature que ce soit étaient au service du même ministère au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917;

3. Combien de fonctionnaires civils permanents ont été nommés par le même ministère depuis le 1er août 1914;

4. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés ont été au service de ce même ministère depuis le 1er août 1914;

5. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1911;

6. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1917;

7. Combien de fonctionnaires civils ont été nommés par le même ministère depuis le 10 octobre 1911, sous l'empire des dispositions de l'article 21 de la Loi du Service civil. (*Document de la session, No 138b.*)

Aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 14 mai 1917,—Copie de tous télégrammes, rapports, lettres, correspondance et pétitions échangés entre le ministre de la Marine et des Pêcheries et toutes autres personne ou personnes se rapportant en quelque manière à l'enlèvement des rets à saumon sur cette partie de la côte d'Inverness s'étendant à l'est et à l'ouest de l'embouchure de la rivière Margaree. (*Document de la session, No 169.*)

Sir Edward Kemp, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 25 avril 1917,—Relevé faisant connaître:—

1. Combien de membres du Parlement servent ou ont servi dans l'armée canadienne;

2. Quls sont leurs noms, la date de leur démission et leur grade;

3. Quels sont les noms de ceux qui ont démissionné ou qui se sont retirés du service militaire, et la date de leur démission ou de leur sortie du service;

4. Quelle somme a été payée à chacun d'eux, (*a*) pour solde; (*b*) pour dépenses pour fins militaires, et (*c*) pour allocation de séparation à l'épouse ou parents. (*Document de la session, No 109b.*)

Aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 2 mai 1917,—Copie du rapport de la commission chargée de faire une enquête au sujet de l'hôpital militaire à Halifax; des témoignages entendus devant cette commission à Halifax, et de tous autres documents en la possession du ministère de la Milice et de la Défense se rattachant à cette enquête. (*Document de la session, No 170.*)

Aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 7 mai 1917,—Etat indiquant les montants payés ou dépensés par le ministère de la Milice et de la Défense pour annonces de recrutement en Canada, ainsi que les personnes, firmes ou corporations auxquelles les paiements ont été faits, jusqu'au 1er avril 1917. (*Document de la session, No 171.*)

Aussi,—Verdict de la cour d'enquête nommée par l'adjudant général en vertu de l'ordre du 1er mai 1917, aux fins de recueillir et conserver les dépositions en ce qui regarde les allégations contenues dans plusieurs journaux à l'effet que des convois transportant des troupes avaient été attaqués à coup de pierres en passant par Rivière-du-Loup, P.Q., et en d'autres endroits, et aux fins de recueillir et conserver tout autre témoignage qui, de l'avis des membres de la cour, se rapporte en quoi que ce soit à cette affaire. (*Document de la session, No 173.*)

Et aussi,—Verdict de la cour d'enquête nommé par l'adjudant général en vertu de l'ordre du 1er mai 1917, aux fins de recueillir et conserver les dépositions en ce qui regarde les allégations contenues dans plusieurs journaux accusant les citoyens de Québec d'avoir maltraité, ou laissé maltraiter, des soldats revenus de la guerre et passant par Québec ou s'y arrêtant, et aux fins de recueillir et conserver tout autre témoignage qui, de l'avis des membres de la cour, se rapporte en quoi que ce soit à cette affaire. (*Document de la session, No 172.*)

M. Doherty, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 7 mai 1917,—Copie de tous les comptes,

factures, lettres, réclamations, correspondance et autres documents se rapportant aux montants suivants mentionnés au rapport de l'Auditeur général 1916, Vol. II, page L—11:—

Juge L. P. Pelletier, frais de voyage, $877; juge I. N. Belleau, frais de voyage, $1,984.44; juge T. H. Chauvin, frais de voyage, $1,421.25; juge B. LeTellier, frais de voyage, $1,923.80. (*Document de la session, No 174.*)

M. Cochrane, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 30 mai 1917,—Etat indiquant:—

1. Du 1er janvier 1916 au 31 mars 1917, combien de personnes, non antérieurement employées dans le service des chemins de fer de l'Etat, ont été nommées à des emplois permanents dans ce même service;

2. Quels sont leurs noms, leurs salaires et les postes qui leur ont été confiés. (*Document de la session, No 175.*)

Ordonné, que M. Cochrane ait la permission de présenter un bill (No 58) ayant pour objet d'encourager l'amélioration des grandes routes et de contribuer à cette amélioration.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Ordonné, que M. Currie ait la permission de présenter un bill (No 59) modifiant le Code Criminel.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Hazen propose, secondé par M. Roche,—Que cette Chambre se forme en comité général, demain, pour prendre en considération une certaine résolution à l'effet de rappeler la Loi des télégraphes océaniques.

M. Hazen, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de la dite résolution, la recommande à la Chambre.

Résolu, que la Chambre se forme en comité général, demain, pour délibérer sur la dite résolution.

Avec le consentement de la Chambre;

Sir George Foster, du comité spécial nommé pour délibérer et faire rapport sur les préparatifs à élaborer en vue de la célébration du cinquantième anniversaire de la fondation de la Confédération du Canada, présente à la Chambre le rapport premier et final du dit comité, dont voici la teneur:—

Qu'une brochure spéciale de circonstance, donnant l'état du Canada de 1867 comparé à celui de 1917, soit publiée dans le but d'attirer l'attention sur les traits caractéristiques de l'expansion et du développement de ce pays, et de montrer le but vers lequel devront converger les pensées et les idées qui devront prédominer dans les cérémonies commémoratives.

Que, par proclamation, le gouvernement invite les églises, les écoles dominicales et autres, les collèges, les autorités municipales, les clubs canadiens et autres associations à donner leur concours en vue de célébrer cet anniversaire par des cérémonies dignes de l'occasion.

Que les autorités provinciales soient priées d'organiser une célébration officielle spéciale de l'anniversaire dans les capitales des diverses provinces.

Que le gouvernement fédéral prenne les mesures nécessaires pour émettre, en commémoration de cet anniversaire, une carte postale et un timbre-poste, d'un dessin approprié, accompagné d'une légende explicative de l'œuvre des Pères de la Confédération.

Que des services commémoratifs soient célébrés à Londres et à Paris, le 1er juillet.

Que l'inscription suivante soit gravée sur la colonne centrale de pierre supportant le plafond de la grande salle d'entrée du nouvel édifice:—

JUILLET

1867.. .. ..1917.

LORS DU CINQUANTENAIRE
DE LA CONFEDERATION
DES COLONIES BRITANNIQUES DANS L'AMERIQUE DU NORD
SOUS LE NOM DE PUISSANCE DU CANADA,
LE PARLEMENT ET LE PEUPLE CANADIEN
ONT DEDIE CET EDIFICE
ALORS EN VOIE DE CONSTRUCTION
A LA SUITE DE SON INCENDIE,
EN MEMOIRE DES HAUTS FAITS
DE LEURS ANCETRES
ET DE LA VALEUR DES CANADIENS
QUI DANS LA GRANDE GUERRE
ONT COMBATTU POUR LES LIBERTES
DU CANADA,
DE L'EMPIRE
ET DE L'HUMANITE.

Que le gouvernement organise une cérémonie publique pour la pose de cette pierre commémorative à midi, le 2me jour de juillet 1917.

Avec la permission de la Chambre;

Sir Edward Kemp, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Copie du rapport intérimaire du chirurgien général G. C. Jones, directeur du service de santé, en réponse au rapport sur le service de santé de l'armée canadienne par le colonel Herbert A. Bruce, inspecteur général spécial du service de santé des forces expéditionnaires du Canada, daté de Londres, le 28 septembre 1916. (*Document de la session, No 90b.*)

L'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides étant lu;

Avec le consentement de la Chambre;

Sur motion de Sir Robert Borden, secondé par M. Doherty,

Ordonné, que la règle 17 soit suspendue pour la présente séance.

Sir Thomas White propose alors, secondé par M. Hazen,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

M. Robb propose, comme amendement, secondé par M. Buchanan,—Que tous les mots après le mot " Que " soient retranchés et remplacés par les suivants:—

" en vue d'assurer aux fermiers un approvisionnement abondant de son gras, de petit son et de recoupes pour la production du lait, de la crème, du beurre et du fromage, ainsi que pour l'élevage et l'engraissement du bétail, cette Chambre est d'avis que le son gras, le petit son et les recoupes devraient être inscrits sans délai sur la liste des articles admis en franchise ".

M. l'Orateur déclare le dit amendement irrégulier pour la raison que ce même sujet a été traité dans un amendement proposé par l'honorable député pour Edmonton.

Et la question étant de nouveau posée,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil;

M. Robb propose, comme amendement, secondé par M. Buchanan,—Que tous les mots après " Que " soient retranchés et remplacés par les suivants:—

" attendu que les sacs en coton, en jute ou en papier, contenant de la farine, entrant des Etats-Unis en Canada en franchise, et attendu que les minotiers canadiens qui emploient de la main-d'œuvre canadienne se trouvent dans une situation désavantageuse parce qu'ils sont obligés de payer sur les sacs vides un droit de 27½ pour 100 pour les sacs en coton et en jute, et un droit de 35 pour 100 pour les sacs en papier, cette Chambre croit que la cause de cette situation si désavantageuse devrait être enlevée; et qu'il soit en conséquence *Résolu,*—Que, de l'avis de cette Chambre, les sacs en coton, en jute et en papier, lorsqu'ils sont importés par les minotiers pour être utilisés dans leurs propres minoteries, devraient être admis en franchise ".

Et la question étant posée sur l'amendement, elle est résolue dans la négative, sur division.

Et la question principale étant de nouveau posée, elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de quatre millions deux cent quinze mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les douanes:—Appointements et dépenses casuelles aux différents ports du Canada, y compris des suppléments aux fonctionnaires pour travail de surcroît, nonobstant les dispositions de la Loi du Service civil et édifices provisoires des douanes et loyers, $3,590,000; appointements et frais de voyages des inspecteurs des ports et des autres employés au service des inspections et au service préventif, y compris appointements et dépenses se rattachant au conseil des douanes, $335,000; divers—impressions et papeterie, abonnements à des journaux de commerce, drapeaux, timbres-dateurs, serrures, instruments, etc., pour divers ports d'entrée, frais de messagerie sur les échantillons, papeterie et formules, frais de justice, primes sur cautionnements et uniformes des employés des douanes, $180,000; pour frais d'entretien des croiseurs du revenu et service préventif, $100,000; somme à verser au ministre de la Justice, chargé d'en faire l'emploi pour le service préventif secret et auquel il doit en être rendu compte, $10,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de quatre-vingt-dix mille neuf cent soixante et quinze dollars soit accordée à Sa Majesté pour les sauvages—Ontario et Québec:—Secours, soins médicaux et médicaments, $28,000; réparations de voirie, ponts et drainage, $11,900; frais généraux, $51,075, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de vingt-huit mille cent soixante et deux dollars soit accordée à Sa Majesté pour les sauvages—Nouvelle-Ecosse:—Appointements, $4,400; secours, $8,000; encouragement à l'agriculture, $1,000; soins médicaux et médicaments, $5,000; réparations de voirie et digues, $600; divers et imprévus, $9,162, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de seize mille deux cent quatre-vingt-quatre dollars soit accordée à Sa Majesté pour les sauvages—Nouveau-Brunswick:—Appointements, $1,984; secours, $8,000; soins médicaux et médicaments, $4,000; divers et imprévus, $850; réparations de voirie, $450; encouragement à l'agriculture, $1,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de trois mille deux cent vingt-cinq dollars soit accordée à Sa Majesté pour les sauvages—Ile-du-Prince-Edouard:—Appointements, $600; secours et graines de semence, $1,125; soins médicaux et médicaments, $850; divers, $650, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cinq cent cinquante-huit mille cent quarante-neuf dollars soit accordée à Sa Majesté pour les sauvages—Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Territoires du Nord-Ouest:—Instruments, outils, etc., $11,893; graines de jardin et de champ, $4,530; bétail, $4,835; secours aux nécessiteux, $143,465; hôpital, soins médicaux, médicaments, etc., $105,035; habillement triennal, $60,000; arpentages, $11,000; Sioux, $6,418; meuneries et scieries, $1,049; frais généraux, $263,924, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

M. Rainville informe aussi la Chambre que le comité lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsides.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à onze heures et vingt-deux minutes p.m., elle s'ajourne à demain.

Vendredi, 1er juin 1917.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau:—

Par M. Armstrong (Lambton),—la pétition de Dame A. B. Robinson et autres, de R.R. 2, Watford et autres lieux; la pétition de M. B. Govenlock et autres, de la W.C. T.U. de Forest; et la pétition de Arthur Hobbs et N. Herbert, du conseil municipal du township de Warwick, tous de l'Ontario.

Par M. Arthurs,—la pétition de J. F. L. Macdonald, de Burk's-Falls, Ontario.

Par M. Bennett (Simcoe),—la pétition de Alice C. Steel et Callie M. Brandon, de la branche d'Edgar de la *Women's Institute* de Simcoe-Est; la pétition de Dame L. P. Webster et Mlle Jean Graham, de la *Women's Institute* de Elmvale; la pétition de R. J. Hewson, de l'église presbytérienne de Collingwood; la pétition de Dame George Crawford et Ida Crawford, de la *Women's Institute* de Oro-Station; la pétition de Dame J. W. Wiggins et Mlle Adelaide LeQuyer, de la *Women's Institute* de Washago; et la pétition de George H. Clarke et F. E. Malatt, de Orillia, tous de l'Ontario.

Par M. Broder,—la pétition de C. W. Norval et G. L. Barclay, de l'alliance de tempérance du township de Williamsburg; la pétition de K. A. Gollan et James Moffat, de la congrégation presbytérienne de Morewood; et la pétition du révérend Hugh Cameron et autres, de Morrisburg et autres lieux, tous de l'Ontario.

Par M. Carrick,—la pétition de Dame Sarah A. Hotchkiss et Mlle Alice M. Broughton, de la *Women's Institute* de Dorion; la pétition de Dame Andrew Boyd et Dame Frederick Urry, de la W.C.T.U. de Port-Arthur; la pétition de J. H. Buchan et C. M. Merrick, de l'église baptiste de Westfort, Fort-William; la pétition de T. McGolrick et Harry T. Cole, de la *Men's North End Litterary Association* de Port-Arthur; la pétition de Mary J. A. Black et Mabel L. Hannah, du *Women's Canadian Club* de Fort-William; la pétition de Dame Vercel Palmer et Dame John McAuley, dee la branche Charlotte de la *Women's Institute;* la pétition de Dame F. C. France et Dame J. Irving, de la *Women's Institute* de Milberta; et la pétition de Cedric G. Murday et Alexander Halbert, de la *Sunday School* méthodiste de Sturgeon-Falls, tous de l'Ontario.

Par M. Chabot,—la pétition de Gladys M. Clarke et autres, d'Ottawa, Ontario.

Par M. Clark (Bruce),—la pétition du révérend J. E. Thompson et autres, de Wiarton et autres lieux, Ontario.

Par M. Middlebro,—la pétition de Dame Thomas Cooke et Dame (révérend) W. Wallace, de la W.C.T.U. du village de Markdale; la pétition de Alice Craig et Annie Johnson, de la W.C.T.U. de Meaford; et la pétition de Dame Wm Jno. Ward et Mlle E. Donnelly, de la *Women's Institute* de New-England, tous de l'Ontario.

Par M. Nesbitt,—la pétition du révérend J. F. Clugston et autres, des congrégations presbytériennes de Oxford-Est et Blenheim; et la pétition du révérend H. W. Crews, pasteur, et M. S. Schell, de l'église méthodiste de Woodstock, tous de l'Ontario.

Par M. Pardee,—la pétition de Dame Louis Reynolds et Dame John Feathertone, de la *Women's Institute* de Thornyhurst; et la pétition de R. A. Hill, de la *Sunday School* méthodiste du village de Point-Edward, tous de l'Ontario.

Par M. Sutherland,—la pétition de T. J. Leslie et autres, de la congrégation méthodiste de Banner, du township de Oxford-Nord, circuit de Putnam; et la pétition de F. A. Pitcher et Wm Fairley, du conseil municipal du village de Norwick, tous de l'Ontario.

Par M. Wright,—la pétition du révérend James G. Frazer, pasteur, et autres, de MacTier et autres lieux; la pétition de Dame C. Clark et autres, de la W.C.T.U. de

Gravenhurst; la pétition de Dame James Scott, de la *Baptist Ladies Aid*, de Gravenhurst; la pétition du révérend Charles Lanford, pasteur, et autres, de l'église méthodiste de Gravenhurst; et la pétition de Dame H. Speedie et Mlle Ada Mayes, de la *Women's Institute* de Muskoka-Falls, tous de l'Ontario.

Par M. Jameson,—la pétition du révérend Wm Driffield et autres, de la corporation de la paroisse Trinity (église d'Angleterre en Canada), Digby; et la pétition de J. Wyman et autres, des églises baptistes de Digby et Hill-Grove, tous de la Nouvelle-Ecosse.

Par M. Stanfield,—la pétition de J. F. Dinock et autres, de Westchester-Station, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Stewart (Lunenburg),—la pétition de Dame Ada L. Powers et autres, de Lunenburg, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Hartt,—la pétition de W. W. Fraser et autres, de St. Andrew, Nouveau-Brunswick.

Par M. Bradbury,—la pétition de K. J. McDougall et autres, de Kildonan-Ouest, Manitoba.

Par M. Rogers,—la pétition de P. McGregor et autres, Manitoba.

Par M. Barnard,—la pétition de Annie Bell Gillis et autres, de Cranbrook et autres lieux, Colombie-Britannique.

Par M. Burrell,—la pétition de Elizabeth Copeland et autres, de Okanagan-Centre et autres lieux, Colombie-Britannique.

Par M. Green,—la pétition de Nellie E. Barney et autres, de Cranbrook et autres lieux, Colombie-Britannique.

Par M. Steele,—la pétition de J. A. Muir, des *Sons of Temperance* du circuit de Perth; la pétition de Dame J. L. Hotson et Beatrice Muir, de la société de la Croix-Rouge de Avonbank; la pétition du révérend George F. N. Atkinson, B. A., et Joseph Mountain, de la congrégation presbytérienne de Avonbank, presbytériat de Stratford; la pétition de Ella R. Brown et Nettie G. Gill, de la société de la Croix-Rouge de Motherwell; et la pétition du révérend George F. N. Atkinson, de la congrégation presbytérienne de Motherwell, tous de l'Ontario.

Par M. Fisher,—la pétition de Ella J. Foran et Lottie E. Lawrason, de la branche Saint-George de la *Women's Institute* de North-Brant; la pétition de Isabel McCormick et autres, de la *Women's Institute* de Glen-Morris, township de Dumfries-Sud; la pétition de E. A. Wood et Blanche C. Chump, de la *Moyle Tranquility Women's Institute*, de North-Brant; et la pétition de Dame Joseph J. Burke et Dame J. L. Barnes, de la *Women's Institute* de Echo-Place, tous de l'Ontario.

Par M. Webster,—la pétition de Dame Thomas Jeroy et Dame John Carnegie, de la W.C.T.U. de Rockport, Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

De John P. Monohan, maire, et autres, de la paroisse de Saint-Lin, comté de l'Assomption, province de Québec; priant la Chambre de ne pas adopter la loi de service militaire compulsoire ou tout autre mesure semblable, et qu'aucune loi dans ce sens ne soit adoptée avant de consulter l'électorat au moyen d'un plébiscite ou d'une autre méthode propre à faire connaître l'opinion du peuple.

De C. A. Munro, Pictou, Nouvelle-Ecosse; de John H. Crandall, Moncton, Nouveau-Brunswick; du révérend J. R. Dobson, Montréal, Québec; de madame J. J. Durrant, Port-Stanley; de Kate E. Smeeton, Edmonton, Alberta; du révérend H. C. Fraser, Chilliwack; de George Manson et autres, de Grand-Forks et autres endroits, tous de la Colombie-Britannique; du révérend C. A. Bell, Oak-Bay, Nouveau-Brunswick; de madame A. F. Rykert, Dundas; du révérend George N. Steel, Port-Carling; de A. J. Langford, Mitchell; de Ernie H. Beckman, Waterloo, tous de l'Ontario; de William George Davis, Yarmouth, Nouvelle-Ecosse; du révérend J. B. Colwell, Upper-Gagetown, Nouveau-Brunswick; de madame C. D. Fraser, Clyde-River,

Ile du Prince-Edouard; de Mme Euphemia C. McCallum, Taber, Alberta; et de J. S. Mahood, Queen's-Bay, Colombie-Britannique; demandant d'amender le Code criminel du Canada aux fins de protéger les jeunes filles âgées de moins de 21 ans, et à d'autres fins.

De James S. Kingwell et G. E. Wright, Lyons; de W. H. Moore et Bery Bivau, Bayham; de G. L. Ackert et J. C. Danck, Crossley-Hunter; de madame A. Almas et madame George McConnell, Aylmer; de A. G. M. Thomson, Aylmer; de Sada N. Jackson et Enid J. Vallée, Straffordville; de H. H. Wright et D. C. Davis, Aylmer; du révérend M. C. Parr, Malahide; de Vera de Wolfe et Wilfred Bruce, Toledo; de Fergus J. O'Connor et S. McCammon, Gananoque; de madame A. E. Dumond et madame Thomas G. Paton, New-Liskeard; de Frank Coutt, township de Hilliard; de D. L. Victor Stunden et Arthur L. Knight, Gananoque; de Leslie Andrew et H. Lindsay Lennon, Gananoque; du révérend A. E. Doan, Monkton; du révérend L. J. Long, Toronto; de John A. McKiggan et madame R. Gavin, Livingstone-Creek; de Benjamin B. Beemer et Milton Beemer, Iron-Bridge; de W. Chisholm et John A. MacDonald, Gore-Bay; du révérend Albert James Loveday, Weidmann; de W. A. Emery et George Church, township de East-Flamboro; de A. M. McIntyre, Stoney-Creek; de D. C. Fletcher, Ekfred; de A. Holman, Newbury; de Hazelton C. White et D. G. McBeth, Jr., St.-Mary's; de madame Thomas Parnell et madame Norm Ritchie, Wyevale; de Ida M. Hepwell et madame James Mitchell, Price's-Corners; de Anna M. Wallace et madame Amy L. Holmes, Shanly; de S. Marlatt, Edwardsburg; de Angus S. Weber, township de Woolwich; de A. D. Snyder et Ivan Cressman, Bloomingdale; de Eph. Snider et John Snider, township de Waterloo, tous de l'Ontario; de Alexander Ross et autres, du révérend D. B. McLeod, Upper-Stewiacke; du révérend J. A. Mackean, Onslow et Belmont; de C. C. Coà, Upper-Stewiacke; et de E. O. Fulton, Truro, tous de la Nouvelle-Ecosse; demandant qu'une loi soit adoptée à l'effet de prohiber en Canada la fabrication et l'importation des liqueurs enivrantes, comme boissons, comme aussi l'expédition, la livraison et la réception de ces liqueurs dans toute province ou région dans lesquelles est prohibée la vente de ces liqueurs comme breuvage.

M. Patenaude, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 12 février 1915,—Etat indiquant le nombre d'employés de nationalité allemande dans les différents départements au fédéral, la position qu'ils occupent et leur salaire. (*Document de la session, No 176.*)

Aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 31 janvier 1917,—Copie de toute la correspondance échangée entre M. Murray, secrétaire de l'Association des Manufacturiers, et l'un ou l'autre des ministres, ou Sir Thomas Tait, en sa qualité de président de la Commission du service national, touchant la question de sa nomination au poste de secrétaire de cette commission. (*Document de la session, No 87a.*)

Aussi,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 31 janvier 1917,—Copie de tous documents, lettres, télégrammes, correspondance, etc., au sujet de la révocation des arrangements qui avaient été conclus entre le gouvernement fédéral et les gouvernements des provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta quant au service de la Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest. (*Document de la session, No 70a.*)

Aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 1er mai 1916,—Copie de tous papiers et correspondance concernant le changement de l'emplacement du bureau de poste à Roseberg, Alta. (*Document de la session, No 177.*)

Aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 8 mai 1916,—Copie de tous télégrammes, lettres et correspondance concernant la destitution de Augustin Lanteigne, maître de poste à Island-River, comté de Gloucester, N.-B. (*Document de la session, No 178.*)

Aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 31 janvier 1917,—Copie de tous les télégrammes, lettres, etc., en la possession du ministère des Postes, au sujet

du déplacement du bureau de poste de Pearsons, township de Casey, collège électoral de Nipissing, de l'endroit où il se trouvait à l'endroit qu'il occupe maintenant. (*Document de la session, No 179.*)

Aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 5 février 1917,—Copie de tous les documents, lettres, rapports, etc., concernant la destitution de John R. McIntosh, maître de poste à Cumming's-Mountain, comté de Pictou, et la nomination de James Cumming pour le remplacer. (*Document de la session, No 180.*)

Aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 2 mai 1917,—Relevé faisant connaître quelle somme totale a été payée par le gouvernement, depuis octobre 1911, à H. P. Duchemin, de Sydney, N.-E., pour services et débours, sous l'empire de la Loi des enquêtes publiques, ou à d'autre titre. (*Document de la session, No 181.*)

Aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 3 février 1917,—Copie de toute correspondance, lettres, télégrammes, documents, etc., etc., au sujet du retrait, par le ministère des Postes, du contrat de malle rurale accordé à Hyppolite Lambert, de Saint-Antoine, dans le comté de Lotbinière, P. Q. (*Document de la session, No 182.*)

Aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 9 mai 1917,—Relevé faisant connaître:—

1. Combien de fonctionnaires civils permanents étaient à l'emploi du ministère des Affaires extérieures au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917;

2. Combien de fonctionnaires stagiaires et emplayés de quelque nature que ce soit étaient au service du même ministère au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917;

3. Combien de fonctionnaires civils permanents ont été nommés par le même ministère depuis le 1er août 1914;

4. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés ont été au service de ce même ministère depuis le 1er août 1914;

5. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1911;

6. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1917;

7. Combien de fonctionnaires civils ont été nommés par le même ministère depuis le 10 octobre 1911, sous l'empire des dispositions de l'article 21 de la Loi du Service civil. (*Document de la session, No 138c.*)

Et aussi,—Rapports en conformité d'une résolution adoptée par la Chambre des Communes le 18 mai 1916, et basée sur une recommandation du comité mixte des Impressions du Parlement, demandant des renseignements des divers ministères aux fins d'effectuer toute l'économie possible en ce qui concerne les impressions publiques et la distribution des documents publics,—et faisant connaître jusqu'à quel point ces recommandations ont été réalisées. (*Document de la session, No 183.*)

Sir George Foster, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 21 mai 1917,—Copie de toute correspondance, rapports et recommandations, s'il en est, adressés par la commission des grains au ministère du Commerce, ou à d'autres ministères à Ottawa, à la suite d'une réunion des commissaires des grains tenue à Lethbridge, cette année. (*Document de la session, No 184.*)

Sir Thomas White propose, secondé par M. Hazen,—Que la Chambre se forme en comité général, lundi prochain, pour prendre en considération certaines résolutions à l'effet de modifier la Loi du Service civil, 1908.

Sir Thomas White, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de ces résolutions, les recommande à la Chambre.

Résolu, que la Chambre se forme en comité général, lundi prochain, pour délibérer sur les dites résolutions.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de quarante-cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour le service maritime et fluvial:—Outillage de sauvetage—Québec, Provinces maritimes et Colombie-Britannique, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour des dépenses imprévues, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cent cinquante mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour la construction de deux navires qui remplaceront le *Quadra*, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de six cent soixante et douze mille dollars—imputable sur le capital—soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—ministère de la Marine:—Chenal des navires du fleuve Saint-Laurent, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de deux cent seize mille cinq cent cinquante dollars soit accordée à Sa Majesté pour le parachèvement et construction d'outillage de dragage pour le Saint-Laurent, de Montréal à la Pointe-au-Père, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Et la Chambre continuant de siéger en comité;

Et à six heures p.m., M. l'Orateur prend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 25.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill F (No 51) du Sénat, intitulé: " Loi pour faire droit à Delbert Ralph O'Neil ".

Le dit bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et avec la preuve, etc., qui l'accompagne est renvoyé au comité des Bills Privés.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill G (No 52) du Sénat, intitulé: " Loi pour faire droit à Edward Austin Barnwell ".

Le dit bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et avec la preuve, etc., qui l'accompagne est renvoyé au comité des Bills Privés.

Le comité des Subsides reprend alors le cours de ses délibérations.

(*En comité.*)

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cent soixante et six mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les phares et service côtier:—Agences, loyers et dépense casuelle, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de quatre cent quatre-vingt-cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les salaires et allocations aux gardiens des phares, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de sept cent cinquante dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'entretien et réparation des phares, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

9. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de six cent mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour la construction de phares et aide à la navigation, appareils, signaux sous-marins, vaisseaux pour travaux de construction, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

10. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de soixante mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour le service des signaux, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

11. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cinquante-six mille trois cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'administration du pilotage, de l'entretien et réparation du vapeur *Eureka*, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

12. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de dix mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'entretien et réparation des quais, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

13. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de quarante mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour le brise-glace dans la baie du Tonnerre, le lac Supérieur et autres endroits, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

14. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de huit mille sept cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour un montant nécessaire pour verser une pension annuelle de $300 aux pilotes mis à la retraite:—Ls R. Demers, Théodule Lachance, Jos. Lapointe, Nestor Lachance, Paul Gobeil, Barthélemi Lachance, Alphonse Asselin, Chas Normand, Nap. Rioux, Elzéar Desrosiers, Hubert Raymond, Abel Bernier, Laurent Godbout, Adelme Pouliot, Edmond Larochelle, L. E. Morin, A. T. Simard, J. Plante, V. Vézina, J. G. Dupil, Raymond Baquet, Alfred Larochelle, Elzéar Godbout, Théophile Corriveau, Alphonse Pouliot, Emilio Couillard, Treflé Delisle, David Dumas, Alfred Goudreau, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

15. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour des téléphones à différents endroits du Dominion pour aider à la navigation, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

16. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de douze mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour remplacer le *Maisonneuve*, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

17. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de douze mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour la reconstruction du *Scout*, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

18. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de quatre cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour une allocation au maître du port d'Amherstburg pour la surveillance des phares et bouées de la rivière Sainte-Claire, la rivière Détroit et le lac Erié, et pour d'autres services en 1916, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

19. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de deux cent un mille sept cent quatre-vingt-treize dollars soit accordée à Sa Majesté pour les institutions scientifiques:—Ministère de la Marine et des Pêcheries—service météorologique, y compris les subventions de $500 aux observatoires de Montréal et Kingston, ainsi qu'une allocation de $400 à L. F. Gorman, observateur météorologique à Ottawa, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

20. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de soixante et dix-huit mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les hôpitaux de la marine:—Hôpitaux de la marine, y compris subventions aux institutions qui viennent en aide aux matelots, $75,000; matelots naufragés et dans le dénuement, $3,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

M. Rainville informe aussi la Chambre que le comité lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsides.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant:—

Le Sénat a adopté les bills suivants sans amendement, savoir:—

Bill (No 5) intitulé: "Loi concernant *The Guardian Accident and Guarantee Company*, et pour changer son nom en celui de *The Guardian Insurance Company of Canada*";

Bill (No 14) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *The Grain Growers' Grain Company, Limited*, et portant autorisation de changer son nom en celui de *United Grain Growers, Limited*";

Bill (No 15) intitulé: "Loi concernant la Chambre de Commerce de Saint-Jean";

Bill (No 29) intitulé: "Loi portant modification de la loi constituant en corporation *The Canadian Surety Company*";

Bill (No 11) intitulé: "Loi concernant l'Ordre Canadien des Gens des Bois du Monde";

Bill (No 44) intitulé: "Loi constituant en corporation l'Alliance Nationale"; et

Bill (No 40) intitulé: "Loi constituant en corporation La Société des Artisans Canadiens Français".

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à onze heures p.m., elle s'ajourne à lundi prochain à trois heures p.m.

Lundi, 4 juin 1917.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. McLean (Queen),—la pétition de Dame W. D. Smith et autres, de Blissville et autres lieux, Nouveau-Brunswick.

Par M. Fripp,—la pétition de Dame Henrietta J. Maclachlan et autres, d'Ottawa; la pétition de Wm A. Wallace, de la branche de North-Gower de la *Dominion Alliance;* la pétition du révérend A. Galley et autres, de l'église méthodiste de North-Gower; et la pétition de Henry Taylor et James Brownlee, de la *Sunday School* de Malakoff, tous de l'Ontario.

Par M. Ball,—la pétition de Charles B. Jeffrey, de la congrégation méthodiste de Chatsworth, Ontario.

Par M. Marshall,—la pétition de D. D. Finch et H. P. McNeil, de la *Sunday School* de Mapleton, Ontario.

Par M. Thornton,—la pétition de J. H. Jones, de l'église méthodiste de Mount-Zion; et la pétition de Dame J. Charles Hancock et Mlle Loraine Milligan, de la *Women's Institute* de Newtonville, Ontario.

Par M. Blain,—la pétition du révérend George Jewitt et D. W. Heney, du circuit de Springfield de l'église méthodiste; et la pétition de D. Graham, de l'église méthodiste de Inglewood, tous de l'Ontario.

Par M. Pardee,—la pétition de R. Simpson, des églises presbytériennes de Saint-Jean et Knox, de Camlachie; la pétition de H. Johnston, de l'église méthodiste de Eddy's-Mills; la pétition de J. M. Fry et Dame Alexander Nurse, de la branche Bentpath, de la *Women's Institute* de Lambton-Ouest; la pétition de D. P. Shaw et C. C. Watson, du conseil municipal du township de Moore; et la pétition de Dame Neil Grant et Dame Dan McNeil, de la branche de Becher de la *Women's Institute*, tous de l'Ontario.

Par M. Thoburn,—la pétition du révérend F. G. Bunell et Robert Bennie, de l'église baptiste de Leamington, Ontario.

Par M. Currie,—la pétition de Margaret A. Day et Annie M. Stacey, de la W.C.T.U. de Creemore; et la pétition de Dame Retta Elya, de la loge Manita Retakah No 128, I.O.O.F. de Collingwood, tous de l'Ontario.

Par M. Middlebro,—la pétition de S. E. Mercer et Emma E. Lemon, de la *Sunday School* de Cruickshank; et la pétition du révérend John H. Graham et autres, des congrégations presbytériennes de Cedarville et Esplin, tous de l'Ontario.

Par M. Smyth,—la pétition de R. G. Halbert et S. K. Halbert, de la division de Gore-Bay, No 407, des *Sons of Temperance;* la pétition de G. A. Cole et Ada Lang, de la division de Pioneer des *Sons of Temperance* de Barrie-Island; la pétition de Thomas J. Batman et Wm Stevens, de la *Manitoulin Temperance Alliance* de l'Ile-Manitoulin; la pétition de W. O. Runmalls et G. A. Cole, de la *Sunday School* Union de l'Ile-Barrie; la pétition de W. N. Boville et H. L. Johnston, de la *Loyal Orange Lodge* No 317 de Blind-River; la pétition de Earl E. Bartlett et James Moore, de la division de Hope No 413 des S.O.F., de Spanish; la pétition de Dame J. Nicholson et Mlle Maud Tait, de la *Women's Institute* de Iron-Bridge; la pétition de G. Hands, de l'église méthodiste de Chapleau; la pétition du révérend J. N. Wettanfer et autres, de l'église méthodiste et de la *Sabbath School* de Bidwell; la pétition de Uriah Jones et H. N. Arksey, de la classe C.S.H.S. de la *Sunday School* méthodiste de Brooklin; la pétition de H. Lane et du révérend George Nickle, de la *Sunday School* de l'église

méthodiste de Myth; la pétition du révérend F. G. Joblin, du circuit de Seagrave de l'église méthodiste; la pétition de Arvi I. Heinonen et James Harnâ, de l'église presbytérienne finlandaise de Copper-Cliff; la pétition du révérend Arvi I. Heinonen et Vârno R. Lahti, de l'église presbytérienne finlandaise du township de Louise; la pétition du révérend Wm Kirkpatrick et Dame Ella Dixon, des congrégation et sociétés diverses de l'église presbytérienne de Dunn's-Valley; et la pétition de Edgar Liack et Wm Hill, de la *Sabbath School* presbytérienne de Greenbank, tous de l'Ontario.

Par M. Macdonald,—la pétition du révérend J. C. Davies, de l'église presbytérienne Riverside de Bass-River et Postanpique; et la pétition du révérend Lewis W. Parker, pasteur, de la congrégation presbytérienne de Middle-Stewiacke, tous de la Nouvelle-Ecosse.

Par M. Stewart (Lunenburg),—la pétition du révérend J. P. MacIntosh et A. C. Barnaby, de l'église presbytérienne Saint-Jean de Bridgewater; et la pétition de Eustace C. Gorman, de l'église baptiste réunie de Chester, tous de la Nouvelle-Ecosse.

Par M. Stanfield,—la pétition du révérend A. H. Whitman, pasteur, de la mission baptiste Highlands de Amherst, de la Nouvelle-Ecosse.

Par M. Thoburn,—la pétition de Arch. Rankin, de la division de Middleville des *Sons of Temperance*; la pétition de Edward B. Horne et George D. Campbell, du presbytériat de Lanark et de Renfrew de l'église presbytérienne au Canada; la pétition de Maude Francis et Margaret Harvey, de la *Women's Institute* de Pakenham; la pétition de L. V. Croft et Dame A. H. Croft, de la *Women's Institute* de Middleville; la pétition de Dame J. R. Paul, de la *Women's Institute* de Poland; et la pétition de John Scott et Walter Geddes, du conseil municipal de Dalhousie et de Sherbrooke-Nord, tous de l'Ontario.

Par M. Bennett (Simcoe),—la pétition de Dame Andrew Hope et Mlle E. Herbert, de la *Women's Institute* de Birch-Branch; la pétition de W. W. McBain et William Morrison, de la *Sunday School* méthodiste de Orillia; la pétition du révérend F. E. Malott et George H. Clark, de l'église méthodiste de Orillia; et la pétition de Marjorie Cramp et Marie McTuame, de la branche des filles de la *Women's Institute* de Simcoe-Est, tous de l'Ontario.

Par M. Chabot,—la pétition de Ellen R. Wylie et Dame F. L. Campbell, de la branche Frances E. Willard, de la W.C.T.U., Ottawa; la pétition de W. Kenneth Eastman et J. H. Dowley, de l'union des imprimeurs *Canadian Plate*, Ottawa; la pétition de George B. House et Mlle H. White, de la *Premier Adult Bible Class* de l'église méthodiste Saint-Paul; la pétition de A. G. Learoyd et Frederick Hayter, de la *Temperance Alliance* de la cité d'Ottawa; la pétition de Dame G. Denault et Dame A. F. Browne, de la W.C.T.U. de Fairmount, Ottawa; la pétition de J. E. Manety, D.D., et J. A. York, de l'église méthodiste Western d'Ottawa; la pétition de J. W. Geddes et du révérend George R. MacFaul, pasteur, de l'église baptiste française d'Ottawa; la pétition de Wm L. Best, du bureau législatif canadien de L.F. et E.; la pétition de Mlle E. Johnson et Frank E. Bird, de la *Young People's Union* de l'église baptiste de Highland, Westboro; la pétition de Dame M. M. Spratt, de la *Sunday School* de l'église méthodiste de l'avenue Rosemount; la pétition de K. M. Edwards et M. A. Macfarlane, du cercle Saint-Paul des Filles de l'Empire, Ottawa, tous de l'Ontario; et la pétition de J. A. Lorimer, de la *Sunday School* de Beebe-Plain, Québec.

Par M. Cockshutt,—la pétition de Dame Wesley Kelly et Dame Campbell, de la *Women's Missionary Society*, de l'église méthodiste de Oakland, Ontario.

Par M. Wilson (Wentworth),—la pétition de Colin Stover et Thomas Fright, de Mount-Vernon, Ontario.

Par M. Best,—la pétition du révérend W. G. Wakefield, pasteur, et Thomas Broughton, de Carbetton, Ontario.

Par M. Macdonald,—la pétition de J. B. Lawrason, de Toronto; et la pétition de John E. Whitting et Leonard B. Rowley, de la *Sunday School* du *Parkdale Tabernacle*, 1239 rue Queen-Ouest, tous de l'Ontario.

Par M. Chisholm,—la pétition du révérend Alex. D. Stirling, pasteur, et W. D. Lawrence, de l'église presbytérienne Saint-Paul, Inverness; et la pétition du révérend J. Douglas McFarlane, de Margaree (presbytérien), tous de la Nouvelle-Ecosse.

Par M. Macdonald,—la pétition du révérend W. W. McNairn, de la congrégation presbytérienne Saint-Philippe de Westville, Nouvelle-Ecosse.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

De madame A. B. Robinson, Waford; de J. F. L. Macdonald, Burk's-Falls; du révérend Hugh Cameron, Morrisburg; de Gladys M. Clarke, Ottawa; du révérend J. E. Thompson, Wiarton; du révérend James G. Frazer, MacTier, tous de l'Ontario; de J T. Dimock, Westchester-Station; de madame Ada L. Powers, Lunenburg, tous de la Nouvelle-Ecosse; de W. W. Fraser, St.-Andrews, Nouveau-Brunswick; de K. J. McDougall, Kildonan-West; de P. McGregor, tous du Manitoba; de Annie Bell Gillis, Cranbrook; de Elizabeth Copeland, Okanagan-Centre; de Nellie E. Barney, Cranbrook, tous de la Colombie-Britannique; demandant d'amender le Code Criminel du Canada aux fins de protéger les jeunes filles âgées de moins de 21 ans, et à d'autres fins.

De M. B. Govenlock, Forest; de Arthur Hobbs et N. Herbert, township de Warwick; de Alice C. Steel et Callie M. Brandon, East-Simcoe; de madame L. P. Webster et mademoiselle Jean Graham, Elmvale; de R. J. Hewson, Collingwood; de madame George Crawford et Ida Crawford, Oro-Station; de madame J. W. Wiggins et mademoiselle Adelaide Le Quyer, Washago; de George H. Clarke et F. E. Malatt, Orilla; de C. W. Norval et G. L. Barclay, township de Williamsburg; de K. A. Gollan et James Moffatt, Morewood; de madame Sarah A. Hotchkiss et mademoiselle Alice M. Broughton, Thunder-Bay; de madame Andrew Boyd et madame Frederick Urry, Port-Arthur; de J. H. Buchan et C. M. Merrick, Fort-William; de T. McGolrick et Harry T. Cole, Port-Arthur; de Mary J. A. Black et Mabel L. Hannah, Fort-William; de madame Vercel Palmer et madame John McAuley, Charlton; de madame T. C. France et madame J. Irving, Milberta; de Cedric G. Murday et Alexander Halbert, Sturgeon-Falls; de madame Thomas Cooke et madame W. Wallace, Markdale; de Alice Craig et Annie Johnson, Meaford; de madame William Jno. Ward et mademoiselle E. Donnelly, New-England; du révérend J. F. Clugston et autres, Blenheim; du révérend H. W. Crews et M. S. Schell, Woodstock; de madame Louis Reynolds et madame John Featherstone, Thornyhurst; de R. A. Hill, Point-Edward; de T. J. Leslie, township de North-Oxford; de F. A. Pitcher et William Fairley, Norwick; de Irene Wallace, Burgessville; de madame C. Clark, Gravenhurst; de madame James Scott, Gravenhurst; du révérend Charles Langford, Gravenhurst; de madame H. Speedie et mademoiselle Ada Mayes, Muskoka-Falls; de J. A. Muir, Perth; de mesdames J. L. Hotson et Beatrice Muir, Avonbank; du révérend George F. N. Atkinson, B.A., et Joseph Mountain, Stratford; de Ella R. Brown et Nettie G. Gill, Motherwell; du révérend George F. N. Atkinson, Motherwell; de Ella J. Foran et Lottie E. Lawrason, North-Brant; de Isabel McCormick, township de South-Dumfries; de E. A. Wood et Blanche C. Clump, North-Brant; de madame Joseph J. Burke et madame J. L. Barnes, Echo-Place, tous de la province de l'Ontario; du révérend William Driffield, Digby; de J. Wyman, Digby et Hill Grave, tous de la Nouvelle-Ecosse; de Mme Thomas Jeroy et madame John Carnegie, Rockport, Ontario; demandant qu'une loi soit adoptée à l'effet de prohiber en Canada la fabrication et l'importation des liqueurs enivrantes, comme boissons, comme aussi l'expédition, la livraison et la réception de ces liqueurs dans toute province ou région dans lesquelles est prohibée la vente de ces liqueurs comme breuvage.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a donné au greffier de la Chambre instruction de déposer sur la Table la communication reçue des bibliothécaires du Parlement relativement à la nomination de M. Herbert Charles Stock, comme messager

dans le service de la bibliothèque du Parlement, en même temps que sa propre recommandation à cet égard, laquelle est comme suit:—

A l'honorable CHAMBRE DES COMMUNES.

J'ai l'honneur d'informer la Chambre que j'ai donné au greffier de la Chambre instruction de déposer sur la Table de la Chambre la communication reçue des bibliothécaires conjoints du Parlement relativement à la nomination de Herbert Charles Stock, comme messager dans le service de la bibliothèque du Parlement, avec traitement de $800 par année. M. Stock a obtenu le certificat d'aptitude requis par la Loi modifiant la Loi du Service civil, et je recommande que cette nomination soit approuvée.

EDGAR N. RHODES,
Orateur.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT,
OTTAWA, 30 mai 1917.

MONSIEUR,—Les bibliothécaires conjoints du Parlement ont l'honneur de transmettre, en conformité de la loi, un certificat émis par les Commissaires du Service civil en faveur de M. Herbert Charles Stock, autorisant sa nomination comme messager, au traitement initial de $800 par année.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,
Vos obéissants serviteurs,

(Signé) A. D. DE CELLES,
Bibliothécaire général.

(Signé) MARTIN J. GRIFFIN,
Bibliothécaire parlementaire.

A l'honorable ORATEUR,
Chambre des Communes.

M. Sexsmith, du comité de l'Agriculture et de la Colonisation, présente à la Chambre le premier rapport du dit comité, lequel est comme suit:—

Votre comité rapporte, pour l'information de la Chambre, les témoignages suivants entendus au cours de la présente session du Parlement:—

Les témoignages de M. J. H. Grisdale, directeur des fermes expérimentales fédérales, sur l' "administration agricole des fermes expérimentales fédérales" et sur l' "alimentation et l'élevage du bétail", et recommande que 25,000 exemplaires de ces témoignages soient imprimés immédiatement et séparément en forme de brochure, pour distribution dans la proportion numérique ordinaire d'exemplaires anglais et français, et que la règle 74 soit suspendue à cet égard. Il recommande de plus que la distribution en soit faite de la manière suivante: 22,000 exemplaires aux membres du Parlement, 12,800 au ministère de l'Agriculture et 200 pour l'usage du comité. (*Appendice No 1.*)

M. Reid, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 3 février 1917,—Relevé faisant connaître la quantité et la valeur des exportations suivantes pour les premiers neuf mois du présent exercice financier, savoir:—Chevaux; bronze et ouvrage en bronze; blé, farines, avoine et céréales autres que le blé; automobiles, bicycles et motocycles, ainsi que les différentes pièces, y compris les appareils de propulsion et bandes de roues; voitures de voies ferrées et leurs pièces; substances chimiques; cuivre et ouvrages en cuivre; produits industriels du coton; substances explosives; fer et acier et leurs produits;

armes à feu et munitions; cuir et ouvrages en cuir; viandes et produits de la laiterie; alcool; végétaux séchés et mis en conserves; plomb; vêtements de toutes sortes; zinc et ouvrages en zinc; papier et produits industriels en papier. (*Document de la session, No 186.*)

Sir George Foster, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Rapport du ministère du Commerce pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1916. (Partie IV.—Renseignements divers. (*Document de la session, No 10c.*)

M. Hazen, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Supplément au sixième rapport annuel du ministère du Service naval—Services des Pêcheries—Contributions à la Biologie du Canada, étant des études et observations faites aux stations biologiques du Canada, 1915-1916. (*Document de la session, No 38a.*)

Sur motion de M. Sinclair, secondé par M. Clarke (Red-Deer),

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de tous les documents, lettres, requêtes, télégrammes, etc., en la possession du gouvernement, se rapportant à la destitution de Stanley McCutcheon, de Sonora, N.-E., douanier, et à la nomination de son successeur.

Sur motion de M. Pardee, pour M. Buchanan, secondé par M. Loggie,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de tous documents, correspondance, télégrammes, etc., se rapportant à la fermeture du bureau de poste à Horseshoe-Canyon, Alberta.

Sur motion de M. Pardee, pour M. Chisholm, secondé par M. Loggie,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Etat donnant les noms des personnes, dans le comté d'Inverness, qui ont reçu des allocations de séparation et des paiements de soldes transférées depuis l'année 1914 jusqu'à date.

Sur motion de M. Sinclair, secondé par M. Loggie,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de tous les documents, soumissions, correspondance, rapport, télégrammes, etc., en la possession du ministère des Postes et de date postérieure au 1er janvier 1917, se rapportant à l'entreprise du transport de la malle entre la station de l'Intercolonial et le bureau de poste à Heatherton, N.-E.

Sur motion de M. Pardee, pour M. Lemieux, secondé par M. Loggie,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de toute la correspondance échangée entre le chef des traducteurs du compte rendu officiel des débats des Communes, le greffier de la Chambre et M. l'Orateur, du 19 avril 1917 à ce jour.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour considérer certaine résolution à l'effet de modifier la Loi des Banques.

(*En comité.*)

Résolu,—Qu'il est opportun de modifier la Loi des Banques en rappelant les paragraphes numéros de douze à vingt, inclusivement, de l'article quatre vingt-huit et l'annexe qui suit, tels que statués par l'article deux du chapitre dix des lois de 1916, et d'y substituer ce qui suit: "Les banques chartées peuvent prêter de l'argent aux cultivateurs et aux personnes qui se livrent à l'élevage du bétail, sur la garantie de leur bétail sur pied, savoir: chevaux, bêtes à cornes, moutons et porcs et la progéniture de ces animaux, et aussi y compris la laine provenant des moutons alors que ces mou-

tons sont compris dans la garantie susdite, et de pourvoir en sus à l'enregistrement de telle garantie et au privilège de priorité de la réclamation de la banque, et à la prise de possession, saisie et vente dans le cas de défaut des paiements dus, ainsi qu'à la répartition des produits en résultant.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Rainville fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit reçu maintenant.

M. Rainville fait rapport, en conséquence, de la dite résolution, laquelle est lue comme suit:—

Résolu,—Qu'il est opportun de modifier la Loi des Banques en rappelant les paragraphes numéros de douze à vingt, inclusivement, de l'article quatre-vingt-huit et l'annexe qui suit, tels que statués par l'article deux du chapitre dix des lois de 1916, et d'y substituer ce qui suit: "Les banques chartées peuvent prêter de l'argent aux cultivateurs et aux personnes qui se livrent à l'élevage du bétail, sur la garantie de leur bétail sur pied, savoir: chevaux, bêtes à cornes, moutons et porcs et la progéniture de ces animaux, et aussi y compris la laine provenant des moutons alors que ces moutons sont compris dans la garantie susdite, et de pourvoir en sus à l'enregistrement de telle garantie et au privilège de priorité de la réclamation de la banque, et à la prise de possession, saisie et vente dans le cas de défaut des paiements dus, ainsi qu'à la répartition des produits en résultant.

La dite résolution, étant lue la seconde fois, est adoptée.

Ordonné, que Sir Thomas White ait la permission de présenter un bill (No 65) modifiant la Loi des Banques.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant:—

Le Sénat a adopté les bills suivants sans amendement, savoir:—

Bill (No 6) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *Athabaska Northern Railway Company*";

Bill (No 9) intitulé: "Loi concernant la *Lachine, Jacques Cartier and Maisonneuve Railway Company*";

Bill (No 16) intitulé: "Loi ayant pour objet de ratifier et confirmer certains contrats intervenus entre *The Vancouver, Victoria and Eastern Railway and Navigation Company* et *The Canadian Northern Pacific Railway Company*";

Bill (No 17) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *The Western Dominion Railway Company*";

Bill (No 26) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *Calgary and Fernie Railway Company*";

Bill (No 28) intitulé: "Loi concernant la *Canadian Northern Quebec Railway Company*";

Bill (No 30) intitulé: "Loi concernant la *Canadian Western Railway Company*";

Bill (No 35) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *The Kaslo and Slocan Railway Company*";

Bill (No 37) intitulé: "Loi concernant *The Mount Royal Tunnel and Terminal Company, Limited*";

Bill (No 25) intitulé: "Loi constituant en corporation la compagnie dite *Eastern Telephone and Telegraph Company*"; et

Bill (No 41) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *Grand Trunk Pacific Branch Lines Company*".

Aussi, le Sénat a adopté les bills suivants, pour lesquels il demande le concours de cette Chambre, savoir:—

Bill B (No 60) intitulé: "Loi concernant *The Essex Terminal Railway Company*";
Bill J (No 61) intitulé: "Loi pour faire droit à Charles R. F. Jones";
Bill K (No 62) intitulé: "Loi pour faire droit à Florence A. Kennedy";
Bill L (No 63) intitulé: "Loi pour faire droit à John B. Parker"; et
Bill M (No 64) intitulé: "Loi pour faire droit à Beatrice Mathews Hilton".

Et aussi, le Sénat transmet à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat, auquel ont été soumis les bills en instance de divorce ci-haut mentionnés, avec prière qu'elle soit retournée au Sénat.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution à l'effet de modifier la Loi des juges.

(*En comité.*)

Résolu,—Qu'il est opportun de modifier la Loi des juges en pourvoyant au traitement d'un juge additionnel de la cour Suprême de la Saskatchewan, $6,000 par année, et au traitement d'un autre juge puîné de la cour de comté, dans l'Ontario, $3,000 par année; de modifier l'article dix-huit de la même loi en décrétant qu'un juge nommé pour ou assigné à un district pour l'exercice de sa juridiction ordinaire en icelui et requis par la loi, lors de sa nomination, de résider dans ce district, n'aura pas droit à ses frais de déplacement encourus ou nécessités par suite de ce qu'il réside à un endroit en dehors du district pour lequel il a été nommé ou qui lui a été assigné, à moins que sa résidence à tel endroit n'ait été autorisée ou approuvée par le Gouverneur en conseil; et que les dispositions des paragraphes deux, trois, quatre et cinq de l'article vingt-huit s'appliqueront aux juges de la cour de circuit de Montréal.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit reçu maintenant.

M. Rainville fait rapport de la dite résolution, laquelle est lue comme suit:—

Résolu,—Qu'il est opportun de modifier la Loi des juges en pourvoyant au traitement d'un juge additionnel de la cour Suprême de la Saskatchewan, $6,000 par année, et au traitement d'un autre juge puîné de la cour de comté, dans l'Ontario, $3,000 par année; de modifier l'article dix-huit de la même loi en décrétant qu'un juge nommé pour ou assigné à un district pour l'exercice de sa juridiction ordinaire en icelui et requis par la loi, lors de sa nomination, de résider dans ce district, n'aura pas droit à ses frais de déplacement encourus ou nécessités par suite de ce qu'il réside à un endroit en dehors du district pour lequel il a été nommé ou qui lui a été assigné, à moins que sa résidence à tel endroit n'ait été autorisée ou approuvée par le Gouverneur en conseil, et que les dispositions des paragraphes deux, trois, quatre et cinq de l'article vingt-huit s'appliqueront aux juges de la cour de circuit de Montréal.

La dite résolution, étant lue la seconde fois, est adoptée.

Ordonné, que M. Doherty ait la permission de présenter un bill (No 66) modifiant la Loi des Juges.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre portant que la Chambre se forme en comité général, pour considérer une certaine résolution à l'effet de modifier la Loi des Douanes, étant lu;

M. Reid, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de la dite résolution, la recommande à la Chambre.

Résolu, que la Chambre se forme en tel comité.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité général pour délibérer sur la dite résolution.

(*En comité.*)

Résolu,—1. Qu'il est expédient de déclarer que les lois douanières se sont appliquées et s'appliquent à la Couronne.

2. Qu'il est expédient de modifiér la Loi des Douanes en insérant l'article suivant immédiatement après l'article deux cent treize de la dite loi:

"213A—Si des effets importés saisis dans un édifice dans la limite de cent verges de la frontière entre le Canada et un pays étranger sont confisqués conformément à la loi, le dit édifice sera aussi saisi et confisqué, et sera immédiatement démoli et enlevé".

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Rainville fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit reçu maintenant.

M. Rainville fait rapport, en conséquence, de la dite résolution, laquelle est lue comme suit:—

Résolu,—1. Qu'il est expédient de déclarer que les lois douanières se sont appliquées et s'appliquent à la Couronne.

2. Qu'il est expédient de modifier la Loi des douanes en insérant l'article suivant immédiatement après l'article deux cent treize de la dite loi:

"213A—Si des effets importés saisis dans un édifice dans la limite de cent verges de la frontière entre le Canada et un pays étranger sont confisqués conformément à la loi, le dit édifice sera aussi saisi et confisqué, et sera immédiatement démoli et enlevé".

La dite résolution, étant lue la seconde fois, est adoptée.

Ordonné, que M. Reid ait la permission de présenter un bill (No 67) modifiant la Loi des Douanes.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre portant que la Chambre se forme en comité des Subsides, étant lu;

Sir Robert Borden, pour Sir Thomas White, propose, secondé par M. Reid,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question étant posée sur la motion, elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de deux mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour le Travail:—Loi d'enquête sur les combines, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour le Travail:—Enseignements techniques et industriels, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

M. Rainville informe aussi la Chambre que le comité lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsides.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à onze heures et dix minutes p.m., elle s'ajourne à demain.

Mardi, 5 juin 1917.

Prières.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau:—

Par M. Macdonald,—la pétition de N. R. Westcott, des *Sons of Temperance* de Barton, comté de Digby, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Webster,—la pétition de Egbert R. Mott et Wilfrid M. Livingston, de la ligue Epworth de l'église méthodiste de Frankville, Ontario.

Par M. Wilson (Wentworth),—la pétition de Dame A. Inch et Dame M. Sickle, de la *Women's Institute* de Mount-Hamilton; la pétition de Dame A. E. Walker et Dame C. E. Hopkin, de la *Women's Institute* de Stoney-Creek; la pétition de John C. Eaton, de la ligue Epworth de Carlisle; et la pétition de Margaret Hanlon et Hazel T. Hannah, de la branche Blackhealth de la *Women's Institute* de Wentworth-Sud, tous de l'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

De madame W. D. Smith, Blissville, Nouveau-Brunswick; de madame Henrietta J. Maclachlan, Ottawa, Ontario; demandant d'amender le Code Criminel du Canada aux fins de protéger les jeunes filles âgées de moins de 21 ans, et à d'autres fins.

De William A. Wallace et N. R. Wallace, North-Gower; du révérend A. Galley, North-Gower; de Henry Taylor et James Brownlee, Malakoff; de Charles B. Jeffrey, Chatsworth; de D. D. Finch et H. P. McNeil, Mapleton; de J. H. Jones, de madame J. Charles Mancock et mademoiselle Tonaine Milligan, Newtonville; du révérend George Jewitt et D. W. Heney, Springfield; de D. Graham, Inglewood; de R. Simpson, Camlachie; de H. Johnston, Eddy's-Mills; de madame J. M. Fry et madame Alexander Nurse, West-Lambton; de D. P. Shaw et C. C. Watson, township de Moore; de madame Neil Grant et madame Dan McNeil, Becher; du révérend F. G. Bunell et Robert Bennie, Leamington; de Margaret A. Day et Annie M. Stacey, Creemore; de madame Retta Elya, Collingwood; de S. E. Mercer et Emma E. Lemon, Cruickshank; du révérend John H. Graham, Cedarville et Esplin; de R. G. Halbert et S. K. Halbert, Gore-Bay; de G. A. Cole et Ada Long, Barie-Island; de Thomas J. Batman et William Stevens, Manitoulin-Island; de W. O. Runnalls et G. A. Cole, Barrie-Island; de W. N. Boville et H. L. Johnston, Blind-River; de Earl E. Bartlett et James Moore, Spanish; de madame J. Nicholson et mademoiselle Maud Tait, Iron-Bridge; de G. Hands, Chapleau; du révérend J. N. Wettleufer, Bidwell; de Uriah Jones et H. N. Arksey, Brooklin; de H. Lane et révérend George Nickle, Myrth; du révérend F. G. Joblin, Seagrave; du révérend Arvi I. Heinonen et James Harnâ, Copper-Cliff; du révérend Arvi I. Heinonen et Vâino R. Lathi, township de Louise; du révérend William Kirkpatrick et madame Ella Dixon, Dunns-Valley; de Edgar Leask et William Hill, Greenbank, tous de la province de l'Ontario; du révérend J. C. Davies, Bass-River et Portapique; du révérend Lewis W. Parker, Middle-Stewiacke; du révérend J. P. MacIntosh et A. C. Barnaby, Bridgewater; de Eustace C. Gorman, Chester; du révérend A. H. Whitman, Amherst, tous de la Nouvelle-Ecosse; du Arch. Rankin, Middleville; de Edward B. Horne et George D. Campbell, Lenark et Renfrew; de Maude Francis et Margaret Harvey, Pakenham; de madame L. V. Croft et madame A. H. Croft, Middleville; de madame J. R. Paul, Poland; de John Scott et Walter Geddes, Dalhousie et North-Sherbrooke; de madame Andrew Hope et mademoiselle E. Herbert, Birch; de W. W. McBain et William Morrison, Orilla; du révérend F. E. Malott et George H. Clark, Orillia; de Marjorie Cramp et Mamie McQuarrie, East-Simcoe; de

Ellen R. Wylie et madame F. L. Campbell, Ottawa; de W. Kenneth Eastman et J. H. Dooley, Ottawa; de George B. House et mademoiselle H. White, Ottawa; de A. G. Learoyd et Frederick Hayter, Ottawa; de madame G. Denault et madame A. F. Browne, Ottawa; de J. E. Mavety, D.D., et J. A. York, Ottawa; de J. W. Geddes et révérend George R. MacFaul, Ottawa; de William L. Best, de mademoiselle E. Johnson et Frank E. Bird, Westboro, tous de l'Ontario; de J. A. Lorimer, Beebe-Plain, Quebec; de madame M. M. Spratt, Ottawa; de K. M. Edwards et M. A. Macfarlane, Ottawa; de madame Wesley Kelly et madame Campbell, Oakland; de Colin Stover et Thomas Fright, Mount-Vernon; du révérend W. G. Wakefield et Thomas Broughton, Corbetton; de J. B. Lawrason, Toronto; de John E. Whiting et Leonard B. Rowley, Toronto, tous de l'Ontario; du révérend Alexander D. Stirling et W. D. Lawrence, du révérend J. Douglas McFarlane, Margaree; et du révérend W. W. McNairn, Westville, tous de la Nouvelle-Ecosse; demandant qu'une loi soit adoptée à l'effet de prohiber en Canada la fabrication et l'importation des liqueurs enivrantes, comme boissons, comme aussi l'expédition, la livraison et la réception de ces liqueurs dans toute province ou région dans lesquelles est prohibée la vente de ces liqueurs comme breuvage.

M. Blain, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente à la Chambre le cinquième rapport du dit comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a examiné le bill (No 48) concernant la compagnie dite *The British Columbia and White River Railway Company,* et a décidé de le rapporter sans amendement.

M. Patenaude, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 30 avril 1917,—Copie de tous documents, correspondance, lettres, messages télégraphiques, mémoires, rapports, etc., échangés entre le Sergent d'Armes de la Chambre des Communes et l'honorable Albert Sévigny, entre le Sergent d'Armes et le département de la Justice, et entre le département de la Justice et l'honorable Albert Sévigny, ayant rapport à certains effets mobiliers et objets divers garnissant ou ornant les appartements de l'Orateur; aussi, copie de tous comptes, reçus de compagnies de messageries, connaissements, comptes pour frais de transport et voiturage, etc., concernant les dits effets et objets. (*Document de la session, No 187.*)

L'ordre du jour appelle la première lecture du bill B (No 60) du Sénat, intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Terminal d'Essex".

Le bill est, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour appelle la première lecture du bill J (No 61) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Frederick Reuben Jones".

Le bill est, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour appelle la première lecture du bill K (No 62) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Amelia Kennedy".

Le bill est, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour appelle la première lecture du bill L (No 63) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à John Barnett Parker".

Le bill est, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour appelle la première lecture du bill M (No 64) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Amy Beatrice Mathews Hilton".

Le bill est, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (No 56) modifiant la Loi des Banques, étant lu;

Sur motion de Sir Thomas White, secondé par Sir George Foster,

Ordonné, que le dit ordre soit rescindé.

Ordonné, que le dit bill soit retiré.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour délibérer sur une certaine résolution à l'effet de modifier la Loi de 1908 modifiant la Loi du Service civil.

(*En comité.*)

Résolu,—Qu'il est opportun—

1. De rappeler le paragraphe deux de l'article vingt-six de la Loi de 1908 modifiant la Loi du Service civil et de décréter que toute personne dans le service civil qui se trouvait placée dans la troisième division à l'entrée en vigueur de cette loi et qui avait antérieurement subi l'examen d'aptitude ou qui avait été nommée en vertu des articles trente-sept ou quarante de la Loi du Service civil, pourra être avancée de la troisième à la seconde division par le Gouverneur en conseil, sur la rcommandation du chef du département basée sur le rapport écrit du sous-chef.

2. Que les articles vingt-neuf et trente et le paragraphe un de l'article trente-deux de la dite loi soient rappelés et qu'il soit prescrit que dans la seconde division le minimum et le maximum des traitements soient comme suit:—

Dans la subdivision A, $1,600 et $2,100;
Dans la subdivision B, $1,000 et $1,600;—

Que dans la troisième division, le minimum et le maximum des traitements soient comme suit:—

Dans la subdivision A, $1,000 et $1,300;
Dans la subdivision B, $600 et $1,000;

et que le minimum et le maximum des gages pour les emplois de messagers, portefaix, trieurs et emballeurs et certains autres emplois d'ordre inféreur déterminés par le Gouverneur en conseil, soient respectivement de $600 et de $1,000.

3. Qu'il soit prescrit que le Gouverneur en conseil peut accorder une augmentation de cent dollars à tout commis de la troisième division administrative intérieure du service civil et à toute personne occupant l'un des emplois mentionnés dans l'article trente-deux de la Loi de 1908 modifiant la Loi du Service civil, qui,

(*a*) est désignée par le sous-chef du département comme méritant cette augmentation; et

(*b*) qui reçoit un salaire moindre que mille piastres.

4. Qu'il soit prescrit que toute personne servant actuellement soit dans la seconde soit dans la troisième division du service intérieur, dont le salaire est moindre que le salaire minimum de cette division, tel que prévu par la seconde des précédentes résolutions, aura son salaire augmenté jusqu'au chiffre de ce minimum.

5. Qu'il soit prescrit que toutes les augmentations accordées en vertu d'une loi basée sur la troisième et la quatrième des résolutions qui précèdent, prendront effet à dater du premier jour d'avril mil neuf cent dix-sept.

6. Qu'il soit prescrit que rien dans la loi basée sur les dites résolutions n'empêchera personne de recevoir toute augmentation annuelle ou autre qui pourra lui être accordée aux termes de toute autre loi.

7. Qu'il soit prescrit que l'augmentation annuelle du traitement des fonctionnaires de la seconde division sera portée à cent piastres.

8. Qu'il soit prescrit que tous paiements ou augmentations autorisés par toute loi basée sur les présentes résolutions seront payables à même tous deniers non autrement appropriés du fonds de revenu consolidé du Canada.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Rainville fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit reçu maintenant.

M. Rainville fait rapport, en conséquence, de la dite résolution, laquelle est lue comme suit:—

Résolu,—Qu'il est opportun—

1. De rappeler le paragraphe deux de l'article vingt-six de la Loi de 1908 modifiant la Loi du service civil et de décréter que toute personne dans le service civil qui se trouvait placée dans la troisième division à l'entrée en vigueur de cette loi et qui avait antérieurement subi l'examen d'aptitude ou qui avait été nommée en vertu des articles trente-sept ou quarante de la Loi du service civil, pourra être avancée de la troisième à la seconde division par le Gouverneur en conseil, sur la recommandation du chef du département basée sur le rapport écrit du sous-chef.

2. Que les articles vingt-neuf et trente et le paragraphe un de l'article trente-deux de la dite loi soient rappelés et qu'il soit prescrit que dans la seconde division le minimum et le maximum des traitements soient comme suit:—

Dans la subdivision A, $1,600 et $2,100;
Dans la subdivision B, $1,000 et $1,600;

Que dans la troisième division, le minimum et le maximum des traitements soient comme suit:—

Dans la subdivision A, $1,000 et $1,300;
Dans la subdivision B, $600 et $1,000;

et que le minimum et le maximum des gages pour les emplois de messagers, portefaix, trieurs et emballeurs et certains autres emplois d'ordre inférieur déterminés par le Gouverneur en conseil, soient respectivement de $600 et de $1,000.

3. Qu'il soit prescrit que le Gouverneur en conseil peut accorder une augmentation de cent dollars à tout commis de la troisième division administrative intérieure du service civil et à toute personne occupant l'un des emplois mentionnés dans l'article trente-deux de la Loi de 1908 modifiant la Loi du service civil, qui,

(*a*) est désignée par le sous-chef du département comme méritant cette augmentation; et
(*b*) qui reçoit un salaire moindre que mille piastres.

4. Qu'il soit prescrit que toute personne servant actuellement soit dans la seconde soit dans la troisième division du service intérieur, dont le salaire est moindre que le salaire minimum de cette division, tel que prévu par la seconde des précédentes résolutions, aura son salaire augmenté jusqu'au chiffre de ce minimum.

5. Qu'il soit prescrit que toutes les augmentations accordées en vertu d'une loi basée sur la troisième et la quatrième des résolutions qui précèdent, prendront effet à dater du premier jour d'avril mil neuf cent dix-sept.

6. Qu'il soit prescrit que rien dans la loi basée sur les dites résolutions n'empêchera personne de recevoir toute augmentation annuelle ou autre qui pourra lui être accordée aux termes de toute autre loi.

7. Qu'il soit prescrit que l'augmentation annuelle du traitement des fonctionnaires de la seconde division sera portée à cent piastres.

8. Qu'il soit prescrit que tous paiements ou augmentations autorisés par toute loi basée sur les présentes résolutions seront payables à même tous deniers non autrement appropriés du fonds de revenu consolidé du Canada.

La dite résolution, étant lue la seconde fois, est adoptée.

Ordonné, que Sir Thomas White ait la permission de présenter un bill (No 68) modifiant la Loi du Service Civil.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Avec la permission de la Chambre;

Sir George Foster propose, secondé par M. Hazen,—Que la Chambre revienne aux motions concernant les affaires de routine.

Et la question étant posée sur la motion, elle est résolue dans l'affirmative.

Les motions sont, en conséquence, appelées.

Sur motion de Sir George Foster, secondé par M. Hazen,

Ordonné, qu'un message soit envoyé au Sénat, priant Leurs Honneurs de nommer un comité pour agir conjointement avec celui qui a été constitué par les Communes, aux fins de faire une investigation et de présenter un rapport, au cours de la présente session, sur le coût total, y compris les dépenses incidentes, de chaque session du Parlement, et sur les mesures à prendre, s'il y a lieu, pour les diminuer.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour considérer une certaine résolution à l'effet de rappeler la Loi des télégraphes océaniques.

(*En comité*).

Résolu,—Qu'il est opportun de rappeler la Loi des télégraphes océaniques, chapitre cinquante-deux des Lois de 1913, et d'autoriser le remboursement au *Universal Radio Syndicate* de la balance non encore payée de tout dépôt versé par le Syndicat entre les mains de Sa Majesté, déduction faite de toute somme due à Sa Majesté par le Syndicat.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Rainville fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit reçu maintenant.

M. Rainville fait rapport, en conséquence, de la dite résolution, laquelle est lue comme suit:—

Résolu,—Qu'il est opportun de rappeler la Loi des télégraphes océaniques, chapitre cinquante-deux des Lois de 1913, et d'autoriser le remboursement au *Universal Radio Syndicate* de la balance non encore payée de tout dépôt versé par le Syndicat entre les mains de Sa Majesté, déduction faite de toute somme due à Sa Majesté par le Syndicat.

La dite résolution, étant lue la seconde fois, est adoptée.

Ordonné, que M. Hazen ait la permission de présenter un bill (No 69) portant abrogation de la Loi des télégraphes océaniques.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides étant lu;

Sir Thomas White propose, secondé par M. Hazen,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

M. Jameson propose, comme amendement, secondé par M. Stevens,—Que tous les mots après le mot " Que " soient retranchés et remplacés par les suivants:—

" Cette Chambre est d'avis que pour parer à la diminution de produits alimentaires dont ce pays est menacé, et afin d'augmenter considérablement les ressources et les produits nécessaires à la vie en Canada, il devrait être organisé sans délai un département des Pêcheries sous le contrôle d'un ministre distinct ".

Et un débat s'ensuivant;

Le dit amendement est retiré avec le consentement de la Chambre.

Alors, la question principale étant posée, elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de trois cent cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les Pêcheries:—Traitements et déboursés des fonctionnaires des pêcheries, y compris les dépenses de la Commission consultative des pêcheurs et une allocation de $300 pour W. E. J. Casey, secrétaire de cette commission, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

M. Rainville informe aussi la Chambre que le comité lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsides.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à onze heures p.m., elle s'ajourne à demain.

Mercredi, 6 juin 1917.

Prières.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau:—

Par M. Scott,—la pétition de Banjamin Shantz, de la congrégation mennonite Hagey de Preston; la pétition de Emin B. Shantz, de la *Sunday School* Hagey de Preston; la pétition de Oscar Burkholder, de la congrégation mennonite Cressman de Breslau; et la pétition de Moses H. Shantz et David Bergey, de l'église mennonite près New-Dundee, tous de l'Ontario.

Par M. Sexsmith,—la pétition de Dame Arthur Edwards et Dame G. G. Taylor, de la *Women's Institute* de Warsaw; la pétition de A. Mansell Irwin, de l'église méthodiste de Norwood; la pétition de Dame Thomas H. Troton et autres, de Drummond et autres lieux; et la pétition du révérend J. B. McCormack, de l'église baptiste de Norwood, tous de l'Ontario.

Par M. Smith,—la pétition de A. H. Speers, M.D., de la *Sunday School* méthodiste de Burlington; la pétition de Lizzie M. Wright-Orr et Frances R. Carson, du *Sunshine Circle* de Oakville; la pétition de John Wilson et autres, de la *Women's Institute* de Esquesing; et la pétition de Dame Mary Coote et Dame Charles D. Carson, de la W.C.T.U. de Oakville, tous de l'Ontario.

Par M. Sutherland,—la pétition de Dame L. Fero et Dame A. J. Hawkins, de la W.C.T.U. de Tillsonburg; la pétition de G. A. Uren et Edna G. Currie, de la *Sunday School* méthodiste de l'église d'Oxford-Ouest; la pétition de George A. Lees, du circuit de Kelvin et Norwich de l'église méthodiste libre; et la pétition de J. A Hogarth et George A. Lees, de la Chambre de Commerce de Norwich, tous de l'Ontario.

Par M. Wilson (Wentworth),—la pétition de James G. Black et Charles Mead, de la *Young Men's Bible Class* de Capetown; la pétition de Dame D. Homing et Mlle Ina Atthouse, de la *Women's Institute* de Tapleytown; la pétition de W. H. Baird et W. J. Patterson, de la *Local Option Association* du township de Beverly; la pétition de Alice E. Soutar et Dame W. E. McFarlane, de la branche Freelton de la *Women's Institute* de Wentworth; la pétition de B. F. Reinke et Mlle L. Whaley, de la *Sunday School* méthodiste de Ancaster; la pétition de Dame Margaret George et Jessie E. Henderson, de la *Women's Institute* de Rockton; et la pétition de H. L. Merner et Ephraim MacPherson, de l'église méthodiste de Copeland, tous de l'Ontario.

Par M. Kay,—la pétition de M. C. Derick et autres, de Noyan et autres lieux, Québec.

Par M. Turgeon,—la pétition du révérend R. W. Fisher et autres, de Stonehaven et autres lieux du Nouveau-Brunswick.

Par M. Thomson (Qu'Appelle),—la pétition du révérend Riley Smalley et autres, de Moosomin et autres lieux, Saskatchewan.

Par M. Ball,—la pétition du révérend W. T. McLean, de l'église presbytérienne de Hampden; la pétition du révérend W. T. McLean, de la *Bible Class* de l'église presbytérienne de Hampden; la pétition de B. C. Brandon et Sh. Peppler, de la ligue Epworth de l'église méthodiste de Hanover; la pétition de Donald McIloride et R. R. Watson, de Varney-Grange; et la pétition de L. B. Nicholson, de la *Sunday School* de l'église méthodiste de Holstein, tous de l'Ontario.

Par M. Bennett (Simcoe),—la pétition de Thomas G. King, de l'église presbytérienne d'Orillia; et la pétition de Wm F. Widders et du révérend A. J. G. Carscaddin, de l'église méthodiste de Ebenezer, tous de l'Ontario.

Par M. Cochrane,—la pétition de Paul Daoust et Joseph Quérin, du conseil municipal du township de Martlance; la pétition de R. Owens et R. W. Butter, du conseil municipal de Chisholm; et la pétition de Lillian Weightman et Elsie Munday, de la ligue junior de l'église méthodiste de Sturgeon-Falls, tous de l'Ontario.

Par M. Fripp,—la pétition de J. M. Kemp et Helen W. Coombs, de la W.C.T.U. de Westboro, Ontario.

Par M. Maclean (York),—la pétition du révérend Charles H. Schutt, pasteur, et Frank Inrig, de l'église baptiste Century de Toronto; et la pétition de B. Crecine, de l'église baptiste de la rue du Collège, Toronto, tous de l'Ontario.

Par M. Marshall,—la pétition de A. V. Coulter et H. Tanner, de Y.P.C.E.S. de Mapleton, Ontario.

Par M. Merner,—la pétition de Dame Alexander Gardiner et autres, de Walton et autres lieux; la pétition de Dame Geoorge D. Harn et Dame George N. Clark, de la *Women's Institute* de Walton; et la pétition de Alma May et Wilfrid H. Shapton, de la ligue Epworth de l'église méthodiste de Effleter, tous de l'Ontario.

Par M. Middlebro,—la pétition de Dame A. McKibbon et Violet Carrie, de la branche de Strathhaven de la *Women's Institute* de Grey-Centre; la pétition de Dame Jessie D. Scott et Dame George Gilkes, de la *Women's Institute* de Hopeville; la pétition de D. E. Marshall, du conseil municipal du township de Saint-Vincent; la pétition de A. N. St. John et John S. Carr, de l'église méthodiste de Thornbury; la pétition de T. R. McKenzie, du conseil municipal du township de Artemesia; et la pétition de Dame J. L. Phillips et Dame J. C. Finley, de la *Women's Institute* de Badjeros, tous de l'Ontario.

Par M. Morphy,—la pétition de Andrew Robb, de l'église méthodiste de Atwood, Ontario.

Par M. Nesbitt,—la pétition de Mary Stock et Carrie Hoffman, de la *Women's Institute*, de Tavistock; la pétition de Dame A. S. Wells et Dame E. R. Harris, de la *Women's Missionary Society* de l'église méthodiste de Princeton; la pétition de A. T. Walker et F. G. Jackson, du conseil municipal du township de Oxford-Est; la pétition de Nancy Calder, de la *Women's Institute* de Kintore, branche de Oxford-Nord; et la pétition de R. A. Webber, du conseil municipal du township de Zorra-Est, tous de l'Ontario.

Par M. Wright,—la pétition de Leslie Aitken, de l'église méthodiste de Windermere; la pétition de F. J. Forsyth et H. Forsyth, de l'I.O.F. de Seven-Bridge; la pétition de Dame Emma Abbey Presdt et Dame Flora Y. Fawcett, de la *Women's Institute* de Gravenhurst, branche de Muskoka-Sud; la pétition de Dame F. Forge et Rebecca Kilborn, de la *Women's Institute* de Windermere; la pétition de Kathlyn Kennedy et autres, de la ligue Epworth de l'église méthodiste de Gravenhurst; la pétition de Dame J. Bernard et Dame J. H. Hickling, de la *Women's Institute* de la branche de Yearly; la pétition de Mary Bastedo et Margaret Henderson, de la *Women's Institute* de la branche de Baysville; la pétition du révérend Datus Crowder, de l'église méthodiste libre de Gravenhurst; et la pétition de Clara E. Broughton et Grace Morrison, de la ***Knox Young People's Society*** de Gravenhurst, tous de l'Ontario.

Par M. Macdonald,—la pétition du révérend J. H. Kirk, pasteur de l'église presbytérienne de East-River, St-Mary's; la pétition de A. W. Thomson, de l'église presbytérienne Knox de Pictou; la pétition du révérend D. A. Frame, de l'église presbytérienne Carmel de Westville; la pétition du révérend W. F. Partridge, de la congrégation réunie de East-River, presbytériat de Pictou; la pétition du révérend C. J. MacInnes et J. W. Ross, de la congrégation presbytérienne de la branche ouest de River-John; la pétition du révérend C. A. Munro, pasteur, et Wm Munro, de l'église méthodiste de Pictou; la pétition du révérend E. A. Kirkir, de la congréfation presbytérienne St-Andrew de Pictou; la pétition de J. W. McLean et A. A. MacLeod, de la première église presbytérienne de Trenton; et la pétition de W. W. McNairn, du presbytériat de Pictou des comtés de Antigonish, Pictou et Guysborough, tous de la Nouvelle-Ecosse.

Par M. Stanfield,—la pétition du révérend William R. Tratt, de l'église méthodiste en Canada, de Leicester, est et ouest; la pétition du révérend C. W. Rose et W. S. Porteous, de la première église baptiste de Amherst; la pétition du révérend Percy R. Hayden et S. A. Merchants, de l'église baptiste réunie de Oxford; et la pétition du révérend B. J. Porter, de l'église méthodiste Grace de Parrsboro, tous de la Nouvelle-Ecosse.

Par M. Buchanan,—la pétition de Joséphine Nichol, de la W.C.T.U. de Régina-Ouest, Saskatchewan.

Par M. Davdison,—la pétition de Dame John N. Chute et L. G. Robbins, de la W.C.T.U. de Berwick, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Cockshutt,—la pétition du révérend Wm H. Wrighton, pasteur de l'église baptiste Park de Brantford; la pétition de Dame Lyman Stover et Dame L. G. Corless, de la *Ladies Aid* de l'église méthodiste de Mount-Vernon; et la pétition de Mae McCutcheon et Mora M. Howson, de la branche de Scotland de la *Women's Institute* de Brant-Sud, tous de l'Ontario.

Par M. Pardee,—la pétition de J. L. Buchan et J. H. Cook, de la Chambre de Commerce de Sarnia; et la pétition de Dame Thomas Leckie et Dame Hannah Kerr, de la branche de Lucasville de la *Women's Institute* de Lambton-Ouest, tous de l'Ontario.

Par M. Middlebro,—la pétition de Duncan McLauchlan et du révérend Wm Bilton, pasteur des membres baptistes de Strathaven du comté de Grey; la pétition de Alice Ward et Dame John Wilson, de la *Women's Institute* de Walters-Falls; la pétition de John Johnston et Georoge Athey, du conseil municipal du township de Keppel; la pétition de W. J. Shortill, de la *Sunday School* méthodiste de Markdale, tous de l'Ontario.

Par M. Steele,—la pétition de W. F. May, de l'église méthodiste de Mitchell; et la pétition de Norman Morrison et V. Roger, de la Y.P.S. des *Christian Endeavour* de Motherwell, tous de l'Ontario.

Par M. Webster,—la pétition du révérend W. G. Bradford, pasteur, et Eugene Hagerman, de l'église méthodiste de Mallorytown, Ontario.

Par M. Best,—la pétition de David Still, de la *Sabbath School* de Glen-Cross, Ontario.

Par M. McLeod,—la pétition de R. A. Robinson et autres, de Harley et autres lieux, Nouveau-Brunswick.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

De N. R. Westcott, Barton, comté de Digby, Nouvelle-Ecosse; de Egbert R. Mott et Wilfrid M. Levingston, Frankville; de madame A. Inch et madame M. Van Sickle, Mount-Hamilton; de madame A. E. Walker et madame C. E. Hopkin, Stony-Creek; de John C. Eaton, Carlisle; de Margaret Hanlon et Hazel I. Hannah, South-Wentworth, tous de la province de l'Ontario; demandant qu'une loi soit adoptée à l'effet de prohiber en Canada la fabrication et l'importation des liqueurs enivrantes, comme boissons, comme aussi l'expédition, la livraison et la réception de ces liqueurs dans toute province ou région dans lesquelles est prohibée la vente de ces liqueurs comme breuvage.

M. Armstrong, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill (No 13) modifiant et codifiant la Loi des chemins de fer, présente à la Chambre le deuxième rapport du dit comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a examiné le Bill (No 13) Loi modifiant et codifiant la Loi des chemins de fer, et a décidé de le rapporter avec des amendements.

Votre comité vous soumet en même temps le procès-verbal de ses délibérations et les témoignages entendus, et recommande que ces documents soient référés au comité des Impressions, dans le but de les faire imprimer sous forme de livre bleu comme appendice des Journaux de la Chambre. (*Appendice No 2.*)

Sur motion de Sir Robert Borden, secondé par M. Rogers,

Résolu, que la recommandation de Son Honneur l'Orateur, déposée sur la Table de la Chambre le 4 juin courant, touchant la nomination de M. Herbert Charles Stock, comme messager dans le service de la bibliothèque du Parlement, soit approuvée.

Sur motion de Sir Robert Borden, secondé par M. Rogers,

Ordonné, que le document de la session No 183, déposé sur la Table de la Chambre le 1er juin courant, comprenant les rapports des divers ministères du gouvernement relativement aux impressions, etc., en conformité d'une résolution adoptée par la Chambre le 18 mai 1916, soit référé au comité conjoint des deux Chambres chargé de contrôler les impressions du Parlement.

Sir Thomas White, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Copie du décret du conseil, No 1457, daté le 29 mai 1917, concernant les traitements des fonctionnaires civils qui s'enrôleront dans les forces militaires du Canada, soit volontairement, soit autrement, à compter de la date du décret. (*Document de la session, No 188.*)

M. Crothers, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Copie des rapports généraux de W. F. O'Connor, C.R., agissant en qualité de commissaire *re* "le coût de la vie", en ce qui touche à la production, au coût, aux prix de vente, et au mode de distribution du sucre raffiné. (*Document de la session, No 189.*)

Aussi,—Copie des rapports du même W. F. O'Connor, C.R., *re* le commerce du charbon anthracite au Canada. (*Document de la session, No 190.*)

Sur motion de M. Hazen, secondé par M. Rogers,

Résolu, que cette Chambre se forme en comité général, demain, pour prendre en considération une certaine résolution à l'effet de modifier la Loi des viandes et conserves alimentaires, 1910.

Sur motion de M. Hazen, secondé par M. Rogers,

Résolu, que cette Chambre se forme en comité général, demain, pour prendre en considération une certaine résolution à l'effet de modifier la Loi des Pêcheries, 1914.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 47) ayant pour objet de faciliter certaines conventions de finance entre le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande et la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, et pour d'autres fins.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité général de la Chambre.

Résolu, que la Chambre se forme immédiatement en comité général sur le dit bill.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité général sur le dit bill, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 55) modifiant la Loi des Caisses de petite économie dites *Penny Banks.*

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité général de la Chambre.

Résolu, que la Chambre se forme immédiatement en comité général sur le dit bill.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité général sur le dit bill, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides étant lu,

Sir Thomas White propose, secondé par M. Hazen,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question étant posée sur la motion, elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cinquante-six mille sept cent trente-sept dollars et cinquante cents soit accordée à Sa Majesté pour le Gouvernement civil:—Département des Assurances—traitements, $30,737.50; dépenses casuelles, $26,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de trente mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les Arts et Agriculture.—*Patent Record,* pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de huit cent cinquante mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les Arts et Agriculture:—Stations agronomiques—entretien de la station centrale et établissement et entretien de nouvelles stations annexes, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de vingt mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les Arts et Agriculture:—Division de l'entomologie, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de quatre-vingt-cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les Arts et Agriculture:—Pour l'administration et l'application de la Loi concernant les insectes destructeurs et autres fléaux, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

6. Résolution, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cent cinquante-cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les Arts et Agriculture:—Pour le développement de l'industrie des laitages, le perfectionnement du transport, la vente et le commerce des aliments et des autres produits agricoles, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cent cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les Arts et Agriculture:—Division des fruits, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

M. Rainville informe aussi la Chambre que le comité lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsides.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant:—

Le Sénat a adopté les bills suivants sans amendement:—

Bill (No 8) intitulé: "Loi constituant en corporation l'Evêque de *Mackenzie River*";

Bill (No 27) intitulé: "Loi portant modification de la Loi constituant en corporation *The Canadian General Council of the Boy Scouts Association*";

Bill (No 34) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Interprovincial et de la Baie de James"; et

Bill (No 36) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de Colonisation du Nord".

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à onze heures et dix minutes p.m., elle s'ajourne à demain.

Jeudi, 7 juin 1917.

Prières.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau:—

Par Sir Thomas White,—la pétition de Dame John Gibson, de la W.C.T.U. de Gananoque; et la pétition du révérend J. N. Beckstedt et autres, des congrégations de Fairfax et Sand-Bay, tous de l'Ontario.

Par M. Graham,—la pétition du révérend Hugh McLean, de la congrégation presbytérienne de Matawatchan; la pétition du révérend George W. Mylne, de l'église presbytérienne de Eganville; et la pétition de Dame A. H. Johnston et Dame James A. Hamilton, de la branche de Glasgow-Station de la *Women's Institute*, tous de l'Ontario.

Par M. Merner,—la pétition du révérend H. Williams, pasteur des congrégations de Grand-Bend, Boston et Shipka, du circuit méthodiste de Grand-Bend, Ontario.

Par M. Cochrane,—la pétition de Guy D. Martin, maire, et Russell Barn, greffier du conseil municipal de la ville de Cache-Bay; et la pétition de Dame Edith Stewart, de la *Women's Institute* de Cochrane, tous de l'Ontario.

Par M. Maclean (York),—la pétition de Hattie A. Stevens, de la W.C.T.U. de l'Ontario.

Par M. Weichel,—la pétition de J. W. Witness et S. E. Schmitt, de la *Sunday School* mennonite Latschar de Mounheim; la pétition de Noah S. Hunsberger et Noah Stauffer, de l'église mennonite de Waterloo; la pétition de Moses Hunsberger et Menno S. Weber, de la *Sunday School* mennonite de Waterloo; et la pétition de A. S. Cressman et Urias Snider, de la *Sunday School* de Weber, township de Waterloo, tous de l'Ontario.

Par M. Webster,—la pétition de John J. Cawell et du révérend Andrew Gabley, de la congrégation de l'église méthodiste de Malakoff, Ontario.

Par M. Middlebro,—la pétition de John J. Hammond, de la ligue de tempérance des citoyens de Meaford; la pétition de Dame A. E. Myles et Dame W. T. Ellis, de la *Women's Institute* de Kimberley; et la pétition de Dame G. W. Aylesworth, de la W.C.T.U. de Collingwood, tous de l'Ontario.

Par M. Chisholm,—la pétition de W. W. McNairn, du presbytériat de Pictou des comtés de Antigonish, Pictou et Guysborough, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Macdonald,—la pétition de E. O. Fulton, de l'église méthodiste de la rue Brunswick, Truro; la pétition de A. D. Archibald et J. Smith Grant, de l'église de la rue Prince, Pictou; et la pétition du révérend E. E. Locke et Dame Harvey Marsh, de la congrégation baptiste de Bass-River, tous de la Nouvelle-Ecosse.

Par M. Stanfield,—la pétition du révérend D. McD. Clarke, des congrégations de Linden et Northport; et la pétition du révérend C. Ross, de l'église presbytérienne Saint-Paul de Amherst, tous de la Nouvelle-Ecosse.

Par M. Davidson,—la pétition du révérend G. W. F. Glendenning, pasteur, et James B. Forey, de l'église méthodiste de New-Glasgow; et la pétition du révérend E. H. Ramsay, pasteur de la première église presbytérienne de New-Glasgow, tous de la Nouvelle-Ecosse.

Par M. Turriff,—la pétition de Priscilla Arnold et E. G. Enner, de la W.C.T.U. de Lewvan; la pétition de Ida C. Eley, de la W.C.T.U. de Bladworth; la pétition de F. B. Davis e tA. E. Baker, de la *Grain Growers Association* de Leslie; la pétition du révérend Harry Joyce et autres, de l'église presbytérienne Knox de Davidson; la pétition de Elizabeth Harris, de la W.C.T.U. de Fronde; la pétition de H. B. Emmerson

et P. A. Howe, de la compagnie de téléphone rurale de Leslie; la pétition de Dame Evelyn Stanley et Dame Lydia Awde, de la W.C.T.U. de Heward; la pétition de E. A. Davis et E. O. Chappell, des congrégations méthodistes de Oxbon et Palestino; la pétition de M. A. Withers et A. G. Peet, de la branche de Melville de la W.C.T.U.; la pétition de Dame R. Sweet et autres, de l'*Ellerlie Home Makers* de Dilke; la pétition du révérend E. Wm. Hall, des congrégations réunies des églises de Pleasant-Valley, Silver-Park et Willow-Dale; la pétition du révérend W. J. Stewart, pasteur, et T. Ritson, de l'église presbytérienne Grace de Dilke; la pétition de J. A. Stouffer et autres, de la *Women's Grain Grower's Association* de Dilke; la pétition de E. Wm Hall et James M. Austin, du district d'école de Willowdale; la pétition de Joseph Knox, de la branche de Dilke de la Société de la Croix-Rouge; et la pétition de Minnie Rowand et Eleanor Retson, de la *Ladies Act* de l'église presbytérienne Grace de Dilke, tous de la Saskatchewan.

Par M. Thomson (Qu'Appelle),—la pétition du révérend J. G. Morrison et autres, de Moffat; et la pétition de W. Rupert Weare et autres, de Vandura et autres lieux, tous de la Saskatchewan.

Par M. MacNutt,—la pétition du révérend J. R. Elson, de la *Black Heath Society* de l'église méthodiste libre, Easkatchewan.

Par M. Sutherland,—la pétition de Elizabeth A. Rix et Elsie Coates, de la ligue Epworth de Crown-Hill; la pétition de C. H. Denton, maire de la ville de Tilsonburg; la pétition de George Harrison et George Harris, de la *Sunday School* méthodiste de Salford; la pétition de Mary M. Tait et autres, de la *Sunday School* baptiste de Salford; et la pétition de S. W. Corvell et H. W. Eggman, du conseil No 32 des *Royal Templars of Temperance* de Norwich, tous de l'Ontario.

Par M. Blain,—la pétition de Geo. A. Bainborough, de la congrégation méthodiste de Palgrave, Ontario.

Par M. Currie,—la pétition de Dame Robert Robertson et Dame W. J. Campbell, de la *Women's Institute* de Shanty-Bay, Ontario.

Par M. Clarke (Essex),—la pétition de Dame Mabel Rawson et Mlle Annie Hedges, de la *Ladies Adult Bible Class* de l'église méthodiste Zion du circuit Madden; la pétition de Dame A. H. Merton et Dame J. E. Hutchison, de la W.C.T.U. de Essex; la pétition du révérend A. W. Shepherd et F. Mettuen, de l'église Knox de Leamington, tous de l'Ontario.

Par M. Fisher,—la pétition de Marie Williams, de la *Women's Institute* de Alford et Park-Road, North-Brand; la pétition de E. A. Burgis et Dame A. D. Muir, de la *Women's Institute* de Benford; la pétition du révérend W. J. Brandon, pasteur, et H. P. Nixon, de l'église méthodiste Saint-George; et la pétition de L. A. Chamberlain et autres, de Kelwin et autres lieux, tous de l'Ontario.

Par M. Smith,—la pétition de Dame M. Pippy et autres, de Toronto et autres lieux; la pétition de Dame Ratcliffe et Dame L. L. Guy, de la *Women's Institute* de Chalmers; la pétition de E. Richardson et A. Cronk, du club Swastika de Pickering; la pétition de W. Ratcliffe et autres, de la *Sunday School* presbytérienne de Columbus; la pétition du révérend H. W. Foley, pasteur, et V. J. Taylor, de l'église méthodiste de Brooklin; la pétition de W. H. Westney et A. J. Allison, des *United Farmers* de Pickering; la pétition de Gladys Brodie et autres, des *Daughters of the King* de la *Sunday School* Saint-André de Pickering; la pétition de Lovella Avery et William Killington, de la ligue Epworth de Raglan; la pétition de Dame S. Farmer et autres, de la W.C.T.U. de Port-Perry; la pétition de Merton Palmer, de la ligue Epworth de l'église méthodiste de Whitley; la pétition de Wm V. Richardson, de la *Society of Friends* de Pickering; la pétition de Sarah J. Madden et Mlle Mary Hiscox, de la W.C.T.U. de Prince-Albert; la pétition du révérend H. Berry, pasteur, et Isaac Downey, des congrégations méthodistes du circuit de Minesing; et la pétition de J. B. Lyle, de Smith's-Falls, tous de l'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

De M. C. Derick, Noyan, province de Québec; du révérend R. W. Fisher, Stonehaven, province du Nouveau-Brunswick; du révérend Riley Smalley, Moosomin, province de la Saskatchewan; de madame Alexander Gardiner, Walton; de madame Thomas H. Ireton, Drummond; de R. A. Robinson, Harley, Nouveau-Brunswick; demandant d'amender le Code Criminel du Canada aux fins de protéger les jeunes fillles âgées de moins de 21 ans, et à d'autres fins.

Du révérend W. I. McLean, Hampden; du révérend W. I. McLean, Hampden; de B. C. Brandon et Sh. Peppler, Hanover; de L. B. Nicholson, Holstein; de Thomas G. King, Orillia; de Paul Daoust et Joseph Guerin, township de Martlance; de R. Owens et R. W. Butler, township de Chisholm; de Lillian Weightman et Elsie Murday, Sturgeon-Falls; de J. M. Kemp et Helen W. Coombs, Westboro; du révérend Charles H. Schutt et Frank Inrig, Toronton; de B. Crecine, Toronto; de A. V. Coulter et H. Tanner, Mapleton; de madame Geo. D. Harn et madame Geo. N. Clark, Walton; de Alma May et Wilfrid H. Shapton, Exeter; de madame A. McKibbon et Violet Carrie, Strathaven; de madame Jessie D. Scott et madame George Gilkes, Hopeville; de D. E. Marshall, township de St. Vincent; de A. N. St. John et John S. Carr, Thornburye de T. R. McKenzie, township de Aartemesia; de madame J. L. Phillips et madame J. C. Finley, Badjeros; de Andrew Robb, Atwood; de Mary Stock et Carrie Hoffman, Tavistock; de madame A. S. Wells et madame E. R. Harris, Princeton; de A. T. Walker et F. G. Jackson, township de East-Oxford; de R. A. Webber, township de East-Zorra; de Nancy Calder, Kintore, North-Oxford; de Benjamin Shantz, Preston; de Ewin B. Shantz, Preston; de Oscar Burkholder, Breslau; de Moses H. Shantz et David Bergey, New-Dundee; de madame Arthur Edwards et madame G. G. Taylor, Warsaw; de A. Mansell Irwin, Norwood; de John W. Rorabeck et révérend J. B. McCormack, Norwood; de A. H. Speers, M.D., Burlington; de Lizzie M. Wright-Orr et Frances R. Carson, Oakville; de madame John Wilson, Esquesing; de madame Mary Coote et madame Charles D. Carson, Oakville; de madame T. Fero et madame A. J. Hawkins, Tillsonburg; de G. A. Uren et Edna G. Currie, West-Oxford; de George A. Lees, Kelvin et Norwich; de J. A. Hogarth et George A. Lees, Norwich; de James G. Black et Charles Mead, Copetown; de madame D. Honing et mademoiselle Ina Althouse, Tapleytown; de W. H. Baird et W. J. Patterson, township de Beverly; de Alice E. Somtar et madame W. E. McFarlane, North-Wentworth; de B. F. Reinke et mademoiselle T. Whaley, Ancaster; de madame Margaret George et Jessie E. Henderson, Rockton; de H. L. Merner et Ephraim MacPherson, Copeland; de Leslie Aitken, Windermere; de F. J. Forsythe et H. Forsythe, Seven-Bridge; de madame Emma Abbey, Presdt, et madame Flora Y. Fawcett, Gravenhurst; de mesdames F. Forge et Rebecca Kilburn, Windermere; de Kathlyn Kennedy, Gravenhurst; de madame J. Bernard et madame J. H. Hickling, Yearley; de Mary Bastedo et Margaret Henderson, Baysville; du révérend Datus Crowder, Gravenhurst; de Clara E. Broughton et Grace Morrison, Gravenhurst; tous de la province d'Ontario; du révérend J. H. Kirk, St. Marys; de A. W. Thomson, Pictou; du révérend D. A. Frame, Westville; du révérend W. F. Partridge, Pictou; du révérend C. J. MacInnes et J. W. Ross, River-John; du révérend William R. Tratt, Leicester; du révérend C. W. Rose et W. S. Porteous, Amherst; du révérend Percy R. Hayden et S. A. Merchant, Oxford; du révérend B. J. Porter, Parrsboro, tous de la province de la Nouvelle-Ecosse; de Josephine Nichol, Regina, Saskatchewan; de mesdames John N. Chute et L. G. Robbins, Berwick; du révérend C. A. Munro et William M. Munro, Pictou; du révérend E. A. Kirker, Pictou; de J. W. McLean et A. A. Macleod, Trenton; de W. W. McNairn, Pictou, tous de la Nouvelle-Ecosse; du révérend William H. Wrigleton, Brantford; de madame Lyman Stover et madame L. G. Corless, Mount-Vernon; de Mae McCutcheon et Norah M. Howson, de William F. Widdess et révérend A. J. G. Carscadin, Ebenezer; de J. L. Buchan et J. H. Cook, Sarnia; de madame Thomas Leckie et madame Hannah Kerr, Lucasville; de Duncan McLaughlan et révérend William Bilton, Strathaven; de Alice Ward

et madame John Wilson, Walter's-Falls; de John Johnston et George Athey, township de Keppel; de W. J. Shortill, Markdale; de W. F. May, Mitchell; de Norman Morrison et V. Roger, Motherwell; du révérend W. G. Bradford et Eugene Hagerman, Mallorytown; de David Still, Glen-Cross, et de Donald McIloride et R. R. Watson, Varney-Grange, tous de la province d'Ontario; demandant qu'une loi soit adoptée à l'effet de prohiber en Canada la fabrication et l'importation des liqueurs enivrantes, comme boissons, comme aussi l'expédition, la livraison et la réception de ces liqueurs dans toute province ou région dans lesquelles est prohibée la vente de ces liqueurs comme breuvage.

M. Currie, du comité mixte des Impressions du Parlement, présente à la Chambre le premier rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité recommande,—

1. Que les documents suivants soient imprimés pour les Documents de la Session seulement:—

41. Copies des décrets du Conseil qui suivent:—

No 1719, 15 juillet 1916,—Concernant la nomination d'un sous-secrétaire d'Etat parlementaire aux affaires étrangères durant la prolongation de la guerre.

No 2576, 21 octobre 1916,—Concernant la nomination de Hugh Clark, membre de la Chambre des Communes pour le collège électoral de Bruce-Nord, aux fonctions de sous-secrétaire d'Etat parlementaire aux affaires étrangères durant la prolongation de la guerre actuelle.

No 1720, 15 juillet 1916,—Concernant la nomination d'un secrétaire parlementaire du ministère de la Milice et de la Défense, durant la prolongation de la guerre actuelle.

No 1730, 19 juillet 1916,—Concernant la nomination de Fleming Blanchard McCurdy, membre de la Chambre des Communes pour le collège électoral de Shelbourne et Queen, aux fonctions de secrétaire parlementaire du ministère de la Milice et de la Défense, durant la prolongation de la guerre actuelle.

No 2651, 28 octobre 1916,—Concernant l'institution à Londres d'un ministère chargé de l'administration des forces canadiennes d'outre-mer, et de la direction et du contrôle des dépenses d'outre-mer en ce qui concerne ces troupes.

No 2656, 31 octobre 1916,—Concernant la nomination de l'honorable Sir Georges Halsey Perley au poste de ministre des forces militaires canadiennes d'outre-mer dans le Royaume-Uni.

42. Documents relatifs à la conférence impériale de guerre, 1917.

44. Correspondance relative au retrait de la carabine Ross comme arme de la force expéditionnaire canadienne.

46. Copies des décrets du conseil concernant l'établissement d'un Bureau du Service national du Canada, et la nomination des titulaires qui le composent, en conformité des stipulations de la Loi des Mesures de guerre, 1914.

70. Copies certifiées des rapports du comité du Conseil privé, approuvés par Son Excellence le Gouverneur général le 29 novembre 1916, autorisant la révocation des arrangements conclus entre le gouvernement du Canada et les gouvernements du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, respectivement, relativement au service de la Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest dans ces provinces.

74. Réponse à ordre du Sénat du 23 janvier dernier pour copie de la correspondance échangée entre le premier ministre du Canada, le Très honorable Sir Robert L. Borden, et le leader de la loyale Opposition de Sa Majesté au Canada, le Très honorable Sir Wilfrid Laurier, au sujet de la prolongation du terme du présent Parlement durant la guerre.

86. Réponse à adresse du 31 janvier 1917,—Copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux invitant ceux-ci à prendre part à une conférence aux fins d'élaborer les mesures à prendre en

faveur des soldats revenus de la guerre. Aussi, copie des procès-verbaux des séances de la conférence qui s'est tenue à Ottawa le 10 janvier en la matière.

87. Réponse à ordre du 31 janvier 1917,—Copie de toute correspondance échangée entre l'un ou l'autre des membres du gouvernement et Sir Thomas Tait en ce qui concerne sa nomination comme membre de la Commission du Service national, et sa démission subséquente.

88. Correspondance entre le premier ministre et le chef de l'opposition au sujet de l'institution d'une Commission parlementaire du Service national.

105. Réponse à ordre du 7 février 1917,—Copie des contrats conclus entre le gouvernement et la P. *Lyall and Sons Construction Company*, pour la reconstruction de l'édifice parlementaire.

106. Copie du décret du conseil No 1062, 16 avril 1917, ordonnant que le blé, la farine de blé et la semoule soient inscrits sur la liste des marchandises qui peuvent être importées en Canada franc de droit de douane.

121. Réponse supplémentaire à ordre du 16 février 1916,—Etat indiquant,—

1. Quels montants ont été dépensés à titre de subventions de chemins de fer en Canada en 1912, 1913, 1914 et 1915;

2. Quels sont les montants dépensés dans chaque province, et les noms des lignes subventionnées;

3. Quels montants ont été dépensés pour la construction de chemins de fer de l'Etat, au cours des années susdites;

4. Quel montant a été dépensé dans chaque province et le nom de la ligne ferrée pour laquelle cette dépense a été faite;

5. Quels montants ont été dépensés pour l'amélioration des ports et rivières en Canada pendant les années susdites;

6. Quels montants ont été dépensés dans chaque province, et les endroits où ces montants ont été dépensés;

7. Quels montants ont été dépensés pour la construction de quais publics et de brise-lames et pour dragage dans Cap-Breton-Nord et Victoria, au cours des années 1905, à 1911, inclusivement, y compris la dépense pour les chemins de fer de l'Etat;

8. Quels montants ont été dépensés pour les mêmes objets dans le dit comté, au cours des années 1912, 1913, 1914 et 1915.

137. Réponse à ordre du 23 avril 1917,—Copie de tous contrats et conventions entre Sir Charles Ross, ses hoirs ou ayants cause et Sa Majesté le Roi, représenté par le ministre de la Milice et de la Défense, depuis et y compris, la convention intervenue entre les dites parties en date du 27 mars, A.D. 1902.

2. Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés:—

43. Copies des décrets du conseil qui suivent:—

No 64-15-25, 29 juin 1916,—Autorisant la mise à sa pension de M. Silas Blair Kent, fonctionnaire dans la subdivision B de la première division, employé comme préposé en chef au service des primes de pêche dans le ministère du Service de la Marine.

No 3192, 30 décembre 1916,—Règlement régissant le paiement de l'allocation de séparation pour les membres de la Marine Royale Canadienne et de la réserve de la Marine Volontaire Royale Canadienne.

No 3108, 19 septembre 1916,—Règlement régissant le paiement de "solde de commandement" aux officiers chargés d'un "service spécial", etc., dans la Marine Royale Canadienne.

No 2942, 29 novembre 1916,—Règlements régissant le paiement de solde d'escale prolongée dans la Marine Royale Canadienne.

No 2442, 11 octobre 1916,—Modifications apportées au décret du conseil No 1334, du 3 juin 1916, décrétant le chiffre des pensions pour les forces militaires et navales du Canada.

No 2130, 9 septembre 1916,—Règlement régissant le recrutement de la réserve volontaire royale canadienne pour service de la Marine Royale.

No 1939, 18 août 1916,—Décret édicté en vertu de la Loi des Mesures de guerre, 1914, pour prévenir le danger de recevoir en Canada des personnes de nationalité ennemie se faisant passer pour neutres.

45. Rapport de la Commission des achats de guerre, pour la période écoulée depuis sa constitution, le 8 mai 1915, jusqu'au 31 décembre 1916.

47. Copie du marché conclu entre Sa Majesté le Roi et l'*Acadia Coal Company*, relativement à la location du chemin de fer dit *Vale Railway*.

48. Copie du marché conclu entre Sa Majesté le Roi et la Compagnie du chemin de fer Québec-Saguenay, la Compagnie *Quebec Railway Light and Power*, la Compagnie du chemin de fer Lotbinière et Mégantic, et la Compagnie *Quebec Railway, Light, Heat and Power*, concernant l'acquisition par le gouvernement des dites voies ferrées.

49. Sommaire des mandats du Gouverneur général, émis depuis la dernière session du Parlement, imputables sur l'exercice financier 1916-1917.

49a. Relevé des mandats du Gouverneur général émis depuis l'ajournement du Parlement en février 1917.

50. Copie des modifications apportées aux Règlements régissant la radiotélégraphie depuis le 1er août 1914.

50a. Copie de l'amendement au paragraphe (d) de l'article 104 des règlements régissant la radiotélégraphie. Opérations des stations de bord dans un port canadien.

50b. Modification des règlements concernant la radiotélégraphie édictés par le ministre du Service de la Marine, en vertu de l'article 11, chapitre 43, 3-4 George V, Loi du Radiotélégraphe.

51. Sommaire des dépenses au chapitre des " Dépenses imprévues diverses " du 1er avril 1916 au 18 janvier 1917, en conformité de la Loi des Subsides de 1916.

52. Relevé des emprunts temporaires, lancés depuis le 1er avril 1916 jusqu'au 18 janvier 1917.

53. Rapport et relevé des recettes et des dépenses de la Commission d'embellissement d'Ottawa, compulsés jusqu'au 31 mars 1916.

54. Relevé des recettes et des dépenses de la Société royale du Canada, pour l'année terminée le 30 avril 1916.

55. Relevé des recettes et des dépenses de la Commission des champs de bataille nationaux, à la date du 31 mars 1916.

56. Relevé des allocations de pension et de retraite dans le service civil, pour l'année terminée le 31 décembre 1916, faisant connaître les nom, grade, appointements, service, allocation et cause de la mise à la retraite de chaque personne mise à sa pension ou à sa retraite;—indiquant de plus si la vacance a été remplie par avancement ou par une nouvelle nomination, et le salaire de tout nouveau titulaire.

57. Relevé en conformité de l'article 17 de la Loi d'assurance du Service civil, pour l'exercice terminé le 31 mars 1916.

58. Règlements édictés en vertu de la " Loi des insectes destructeurs et autres fléaux", article 9, chapitre 31, 9-10 Edouard VII.

59. Tableau indiquant la moyenne des hommes employés dans la police fédérale pendant chaque mois de l'année 1916, avec la liste de leurs rémunération et frais de route, en vertu des Statuts revisés du Canada, chap. 92, sec. 6, par. 2.

60. Copie des témoignages entendus par l'honorable Sir Charles Davidson, chevalier, commissaire chargé de faire une enquête relativement aux achats faits par le gouvernement et pour le compte du gouvernemnt du Canada d'armes, de munitions, d'équipements, de matériaux, de chevaux, de provisions et autres articles pour les fins de la guerre actuelle, ainsi qu'aux dépenses et paiements faits ou convenus à cet égard; en même temps que le rapport du même commissaire au sujet de la vente de munitions pour armes portatives; de l'achat de sous-marins et d'étoffe pour uniformes (*Auburn Woollen Mills Co.*).

61. Rapport soumis par l'officier en charge du Bureau canadien des archives de guerre, à Londres, Angleterre, au très honorable Sir Robert Borden, G.C.M.G., M.P., premier ministre du Canada, touchant le travail accompli par le Bureau canadien des archives de guerre, depuis son institution jusqu'au 11 janvier 1917.

62. Rapport annuel concernant les Unions ouvrières, en vertu du chapitre 125, S.R.C., 1906.

63. Etat détaillé de toutes les obligations et de tous les cautionnements enregistrés au département du Secrétaire d'Etat du Canada depuis le dernier rapport (22 janvier 1916), soumis au Parlement du Canada en vertu de l'article 32 du chapitre 19, Statuts Revisés du Canada, 1906.

64. Décrets du conseil publiés dans la *Gazette du Canada* ,entre le 1er janvier et le 31 décembre 1916, conformément aux dispositions de l'article 5 du chapitre 21, 7-8 Edouard VII, Loi des arpentages fédéraux.

65. Décrets du conseil publiés dans la *Gazette du Canada,* entre le 1er janvier et le 31 décembre 1916, conformément aux dispositions de l'article 19, chapitre 10, 1-2 George V, Loi des Réserves forestières et des Parcs fédéraux.

66. Décrets du conseil publiés dans la *Gazette du Canada,* entre le 1er janvier et le 31 décembre 1916, conformément aux dispositions du chapitre 47, 2 George V, intitulé: "Loi concernant les eaux dans la zone du chemin de fer et dans l'étendue de terres de la rivière à la Pluie".

67. Décrets du conseil publiés dans la *Gazette du Canada,* et dans l'*Officiel* de la Colombie-Britannique entre le 1er janvier et le 31 décembre 1916, conformément aux dispositions de l'alinéa (*d*) de l'article 38 des règlements régissant l'arpentage, l'administration et la disposition des terres fédérales dans la zone du chemin de fer, de 40 milles, dans la province de la Colombie-Britannique.

68. Relevé faisant connaître toutes les terres vendues par la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, au cours de l'année écoulée entre le 1er octobre 1915 et le 30 septembre 1916, ainsi que les noms des acheteurs, en conformité des Statuts du Canada, 1886, chapitre 9, article 8.

69. Décrets du conseil publiés dans la *Gazette du Canada,* entre le 1er janvier et le 31 décembre 1916, conformément aux dispositions de l'article 77 de la Loi des Terres fédérales, chapitre 20 des Statuts du Canada de 1908.

71. Réponse à ordre du 20 mars 1916,—Copie de tous télégrammes, lettres et correspondance concernant la nomination de M. Alfred Gravel, commissaire du havre de Québec, et concernant tout autre candidat à la charge de commissaire du havre de Québec pour représenter la rive sud.

72. Réponse à adresse du 2 février 1914.—Copie de tous les décrets du conseil, correspondance, requêtes, télégrammes et autres documents, pour la période 1885-1914, se rapportant en quelque manière que ce soit à la prohibition de l'exportation du saumon *sockeye* en dehors des limites de la province de la Colombie-Britannique .

75. Etat détaillé de tous les rabais et remboursements de taux ou droits pour l'exercice financier terminé le 31 mars. (sénat).

75a. Etat supplémentaire des rabais et remboursements de taux et droits, relevant du ministère de la Marine et des Pêcheries.

76. Ordonnances du territoire du Yukon, adoptées par le conseil du Yukon en 1916 (*sénat*).

77. Copie d'un extrait du décret du conseil No 43/263, du 27 janvier 1917, autorisant des règlements déterminant l'octroi d'allocations aux officiers comptables (du service de la Marine royale canadienne) des navires d'emmagasinage et d'entreposage, en conformité des dispositions de l'article 47, chapitre 43, 9-10 Edouard VII.

77*a*. Copie des décrets du conseil qui suivent:—No 512, 27 février 1917, concernant les règlements régissant la gratification pour chevron de bonne conduite à accorder à ceux qui font partie de la Réserve navale volontaire royale canadienne.

No 492, 20 février 1917, concernant les règlements de l'entrée au service des capitaines de navires dans la Marine royale canadienne.

No 322, 6 février 1917, concernant les règlements relatifs à l'octroi d'une gratification pour chevron de bonne conduite à accorder aux sous-officiers et marins de la Marine royale attachés pour ce service temporaire à la Marine royale canadienne.

No 322, 6 février 1917, concernant les règlements régissant l'avancement des principaux commis aux écritures au rang de sous-officiers préposés aux écritures.

78. Réponse à ordre du 31 janvier 1917,—Copie de toute la correspondance concernant l'institution d'une commission chargée de faire une enquête au sujet de la situation financière et économique des chemins de fer canadiens; aussi, les noms des commissaires, le chiffre de leur rémunération, les noms des secrétaires et des ingénieurs nommés par eux ou par la commission et le chiffre de la rémunération accordée à ces secrétaires et ingénieurs.

79. Réponse à ordre du 31 janvier 1917,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, etc., concernant la destitution de M. H. D. McKenzie, contremaître mécanicien, à Stellarton, sur la ligne du chemin de fer du gouvernement, et la nomination de son remplaçant.

80. Réponse à ordre du 31 janvier 1917,—Relevé faisant connaître la quantité de marchandises et colis qui a été transportée par le *Grand Trunk Pacific Railway* entre Lévis et Moncton depuis que cette partie du chemin de fer a été exploitée conjointement avec le réseau des chemins de fer du gouvernement.

81. Réponse à ordre du 12 avril 1916,—Etat indiquant,—

1. Combien il y a, dans le ministère de l'Intérieur, de fonctionnaires qui appartiennent au service extérieur et sont payés à même le crédit affecté à ce service, bien qu'ils soient employés dans le service intérieur;

2. Quels sont les noms de ces fonctionnaires;

3. Quel est le salaire de chacun d'eux;

4. Depuis combien de temps, chacun d'eux a été employé dans ce ministère;

5. Si tous, ou quelques-uns d'entre eux, ont subi un examen; de quelle nature a été cet examen, et à quelle date chaque examen a eu lieu.

82. Réponse à ordre du 15 mars 1916,—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et les provinces en vue de coopérer d'une manière plus efficace à l'encouragement de l'immigration et de la colonisation,—commençant par une lettre du ministre de l'Intérieur aux premiers ministres des provinces en novembre 1911.

83. Réponse à ordre du 27 mars 1916,—Etat faisant connaître,—

1. Quels sont les noms des personnes nommées à quelques fonctions dans le service de l'Immigration dans la cité de Montréal depuis le 1er octobre 1911; quel était leur salaire au moment de leur nomination et celui qu'elles reçoivent présentement;

2. Quels sont, parmi ces employés, ceux à qui il est accordé des dépenses de voyage ou autres, et combien leur a été payé de ce chef depuis leur nomination.

84. Réponse à ordre du 31 janvier 1917,—Relevé faisant connaître les quantités de bois coupé, et les droits de coupe versés à cet égard, sous l'empire des conditions du permis de coupe ou de vente accordé par le ministère des Affaires des Sauvages à M. Arthur Webber, le dit bois provenant de terres situées près de Ship-Harbour-Lake, comté de Halifax; y compris le nom ou les noms de tous les inspecteurs des coupes de bois effectuées sur les dites terres des sauvages en vertu du dit permis de coupe ou de vente;—aussi, copie de tous les rapports en la matière faits par ces inspecteurs.

85. Réponse à adresse du Sénat du 12 mai 1916,—Copie du rapport spécial de la Commission royale qui s'est occupée des affaires des sauvages de la réserve de Kitsilano, ainsi que de l'arrêté ministériel pris le 28 mars 1916, et de tous autres documents et de toute correspondance touchant ce rapport.

89. Réponse à ordre du 5 février 1917,—Copie de tous les documents, requêtes, lettres, télégrammes, rapports, etc., touchant la fermeture du bureau de poste de Canard et Splitlog, et l'ouverture du bureau de poste de Loiselleville, dans le comté d'Essex, ainsi que tous les documents et requêtes au sujet de l'établissement de routes postales rurales ayant pour point de départ Loiselleville.

90. Rapport sur le service médical de l'armée canadienne, par le colonel Herbert A. Bruce, inspecteur général spécial du service médical de la force expéditionnaire canadienne, daté de Londres, Angleterre, le 20 septembre 1916.

90*a*. Rapport sur le service médical de l'armée canadienne, par une commission d'officiers présidée par le chirurgien général Sir William Baptie, K.C.M.G., C.B., V.C. daté de Londres, Angleterre, le 22 décembre 1916.

91. Réponse à ordre du 7 février 1917,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, etc., se rapportant à la fermeture de l'agence de la Marine à Pictou, l'automne dernier, et à sa réouverture subséquente.

92. Réponse à ordre du 5 février 1917,—Relevé faisant connaître combien de chevaux ont été achetés en Canada, pour des fins militaires au cours de chacune des années 1914, 1915 et 1916, (*a*) pour les troupes canadiennes; (*b*) pour l'armée britannique, et (*c*) pour la France et les autres alliés; quelle somme a été payée pour ces achats en chacune des années, et pour chacun des pays susdits.

93. Réponse à ordre du 31 janvier 1917,—Relevé faisant connaître les noms, l'adresse de résidence et l'occupation antérieure de tous les censeurs, déchiffreurs de dépêches ou de tout autre employé du gouvernement qui ont été en charge des différentes stations du Câble dans la Nouvelle-Ecosse durant l'année civile 1916; les noms des personnes qui ont respectivement recommandé chacun de ces employés, et quel salaire a été payé à chacun de ces employés pour l'année civile 1916.

94. Copie des ordres généraux de Milice promulgués entre le 30 décembre 1915 et le 8 février 1917.

95. Réponse à ordre du 11 mars 1915,—Copie de tous documents, lettres, télégrammes, accusations, correspondance, etc., se rapportant à la destitution de Frank Dunlop, de Graves-Point, à Sydney-Mines, dans le comté de Cap-Breton-Nord et Victoria, N.-E., et état détaillé des dépenses de l'enquête tenue en cette matière.

96. Réponse à ordre du 3 avril 1916,—Etat indiquant,—

1. Quels sont les noms des personnes qui composent le personnel du bureau du Haut Commissaire du Canada à Londres;

2. Si quelques-uns de ces fonctionnaires sont nés en Canada et leurs noms;

3. S'il est vrai, comme la chose a été dite, que le Canada est la seule des possessions britanniques qui n'emploie aucun de ses indigènes dans le bureau de son Haut Commissaire.

97. Réponse à adresse du 22 février 1915,—Copie de tous décrets du Conseil, mémoires, correspondance ou documents, en la possession du gouvernement ou de quelqu'un des ministères, concernant le trafic du poisson séché et des vins entre le Portugal et le Canada.

98. Réponse à ordre du 31 janvier 1917,—Relevé, sous forme de tableau, des divorces accordés par le Parlement du Canada depuis 1867.

99. Réponse à ordre du 3 février 1916,—Copie de tous télégrammes, lettres, soumissions et autres documents concernant le contrat pour le transport de la malle de Tatamagouche à New-Annan et Tatamagouche-Mountain, comté de Colchester.

100. Copie de la nouvelle règle qui remplace la règle 236 des Règles et ordonnances générales qui régissent la pratique et la procédure à suivre dans la cour de l'Echiquier du Canada, adoptée le 16 février 1917.

100*a*. Copie des règles et ordonnances générales actuellement en force au sujet de la pratique et de la procédure dans la cour de l'Echiquier du Canada.

Aussi,—Copie de l'ordonnance générale concernant les honoraires et frais dans la cour de l'Echiquier, dans l'exercice de sa juridiction, à titre de cour de l'Amirauté.

101. Réponse à ordre du 5 février 1917,—Relevé fournissant une liste de toutes les personnes employées au cours de l'année 1916, dans la remise à locomotives des chemins de fer du gouvernement à Prairie-Harbour, N.-E., comme serrefreins, télégraphistes, nettoyeurs et tâcherons, avec mention de la date de leur nomination et la durée de leur emploi, respectivement; aussi, le salaire mensuel de chacun de ces employés.

102. Réponse à ordre du 31 janvier 1917,—Copie de toutes lettres, papiers, télégrammes et autres documents concernant la demande et la nomination d'un bureau de conciliation pour les employés de l'*Acadia Coal Co.,* au printemps de 1916, des délibérations du dit bureau et de tous autres papiers s'y rapportant.

103. Réponse à ordre du 31 janvier 1917,—Copie de tous les documents, de quelque nature que ce soit, télégrammes, correspondance ,etc., échangés entre toute personne ou toutes personnes et le ministère du Travail ou tout autre ministère du gouvernement au sujet des différends industriels survenus à Thetford-Mines, P.Q.:—aussi, copie de toute la correspondance échangée entre les différents ministères du gouvernement à ce même sujet.

104. Réponse à ordre du 31 janvier 1917,—Copie de toutes lettres, papiers, télégrammes et autres documents concernant la demande d'un bureau de conciliation en vertu de la Loi des différends industriels et le refus de l'accorder aux employés de chemin de fer du Canada à Pictou qui faisaient partie de l'Union des débardeurs à Pictou pendant l'année 1916.

107. Réponse à ordre du 19 avril 1917,—Etat indiquant s'il est à la connaissance du gouvernement qu'il se serait présenté dans le service militaire des cas ou des soldats après enrôlement ont obtenu congé pour aller travailler aux récoltes et ont été blessés accidentellement pendant ce congé, et par suite de ces accidents ont dû s'endetter pour frais d'hôpital, retournant ensuite à leur service militaire et renvoyés à cause des blessures reçues comme il est mentionné ci-dessus; si les demandes ont été faites au sujet de ses dépenses d'hôpital; si le gouvernement a admis la validité des demandes de cette nature; si non, sur quels motifs le refus a été basé; quelles mesures ont été prises à cet égard; si, en de telles circonstances, la personne enrôlée n'a pas droit à sa solde jusqu'au moment de son renvoi du service ainsi qu'au paiement de son compte d'hôpital.

108. Copie d'une communication de la part du sous-ministre de la Milice et de la Défense, au sujet de la valeur de l'équipement désigné sous le nom d'équipement *Oliver,* fourni aux soldats canadiens qui ont fait la traversée en Angleterre depuis le commencement de la présente guerre.

109. Réponse à ordre du 19 avril 1917,—Etat indiquant les noms des membres du Parlement qui font partie actuellement ou qui ont fait partie des forces d'outre-mer ou des forces de la milice au Canada depuis que la présente guerre a été déclarée; si ces députés ou quelques-uns d'entre eux ont reçu ou reçoivent une solde du ministère de la Milice en même temps que leur indemnité parlementaire; si les épouses de ces députés ont reçu ou reçoivent une allocation de séparation.

109a. Réponse supplémentaire à ordre du 19 avril 1917,—Etat indiquant les noms des membres du Parlement qui font partie actuellement ou qui ont fait partie des forces d'outre-mer ou des forces de la milice au Canada depuis que la présente guerre a été déclarée; si ces députés ou quelques-uns d'entre eux ont reçu ou reçoivent une solde du ministère de la Milice en même temps que leur indemnité parlementaire; si les épouses de ces député ont reçu ou reçoivent une allocation de séparation.

110. Réponse à ordre du 19 avril 1917,—Etat indiquant quelles sommes ont été contribuées au Fonds patriotique canadien, au 31 décembre 1916, et quelles sommes ont été promises, pour 1917, par les différents comtés, villes et cités dans chacune des provinces; quels sont les noms des différents comtés, villes et cités, et les sommes respectives versées et promises par chacun d'eux; quels sont, dans chaque province, s'il en est, les comtés, les cités et les villes qui, à la date actuelle, n'ont encore rien versé à ce Fonds.

110a. Réponse à Ordre du 19 avril 1917,—Etat indiquant quelle somme avait été souscrite et promise au Fonds patriotique canadien par chacune des différentes provinces, à la date du 31 décembre 1916; pour la période susindiquée, quelle somme a été versée au Fonds patriotique canadien par chacune des différentes provinces; pour l'année 1917, quelles sommes d'argent, ou autres octrois, ont été promis par comté, ville ou cité; à la date du 31 décembre 1916, combien de personnes, dans chaque pro-

vince, avaient reçu assistance du Fonds patriotique canadien; la somme totale dépensée pour cette fin dans chaque province.

111. Copie du décret du conseil, 802, daté le 23 mars 1917, concernant la main mise par le gouvernement du Canada sur la fabrique de la carabine Ross.

112. Réponse à ordre du 31 janvier 1917,—Copie de tous documents, lettres, télégrammes et autre correspondance dans le ministère de l'Intérieur, concernant les baux de pâturage Nos 2785, 2803, 2843, 3701, 3998, 4603, 5566, 6220 et 6221.

Mémoire préparé par le surintendant de l'immigration touchant les annonces publiées par le gouvernement canadien dans les journaux des Etats-Unis, demandant des manouvriers de ferme pour le Canada; ainsi que copie de ces annonces et des instructions à cet égard.

114. Copies des décrets du conseil qui suivent:—

No 341, 7 février 1917, concernant l'exportation du papier à journaux en feuilles ou rouleaux, seulement en vertu d'un permis et conformément aux règlements établis par le ministre des Douanes.

No 445, 17 février 1917,—Ordonnances et règlements concernant le prix, la vente, le contrôle, la distribution, le transport, etc., du papier à journaux en feuilles ou rouleaux.

No 1059, 16 avril 1917, donnant au ministre des Douanes le pouvoir de déterminer la quantité et le prix du papier à journaux fourni ou à être fourni par les fabricants aux éditeurs en Canada; et contrôlant la distribution et la livraison de ce papier.

No 1060, 16 avril, nommant R. A. Pringle, commissaire chargé de faire une enquête en ce qui concerne la manufacture, la vente, le prix et la distribution du papier à journaux en Canada.

115. Copie du décret du conseil No 3412, 19 décembre 1917, concernant la nomination de M. S. A. Armstrong comme directeur de la commission des hôpitaux militaires.

116. Réponse à ordre du 3 février 1917,—Relevé donnant les noms et adresse postales de tous les acheteurs de débris de poisson aux usines de réduction de Canso, en 1916; aussi le prix payé par chacun des acheteurs.

117 Réponse à adresse du 23 avril 1917,—Copie de l'arrêté du conseil récemment adopté aux fins d'élever les taux de péage sur le pont Victoria, Montréal, et aussi copie de toutes pétitions, télégrammes, lettres et autres documents concernant la dite augmentation.

118. Réponse à ordre du 23 avril 1917,—Copie de toutes lettres, télégrammes, pétitions et autres documents concernant la substitution du nom de Luceville donné à la station de l'Intercolonial à Sainte-Luce, comté de Rimouski, province de Québec.

119. Réponse à ordre du 31 janvier 1917,—Copie de toutes les pièces justificatives, de toute la correspondance, etc., concernant les réparations faites au quai de Beaver-Harbour, comté de Halifax, au cours des quatre dernières années.

120. Réponse à ordre du 31 janvier 1917,—Copie de toute la correspondance, des pièces justificatives, etc., concernant les réparations au quai de Harrigan-Cove, comté de Halifax, en 1914-15, sous la direction du contremaître James McDonald.

122. Réponse à ordre du 19 avril 1916.—Copie de tous télégrammees, lettres, requêtes et correspondance échangés entre le gouvernement, son ingénieur de district et toute autre personne, en ce qui concerne la construction, les réparations ou l'achat des quais aux endroits suivants: Ile-Perrot-Sud, église du village de l'Ile-Perrot, village de Vaudreuil, Pointe-Cavagnole, Hudson, Rigaud, Graham, Pointe-Fortune et Ile-Perrot-Nord;—aussi, copie de tous les devis et rapports déjà fournis à la suite de ma demande de production de documents avant et depuis 1914;—aussi, relevé des sommes payées pour construction et réparations, avec mention des personnes à qui ces sommes ont été payées.

122a. Réponse à ordre du 16 février 1916,—Copie de toutes lettres, requêtes, correspondance, télégrammes et rapports échangés entre le gouvernement, ses ingénieurs de district et résidant et toutes autres personnes, concernant la construction

et réparations faites aux quais plus bas nommés, depuis 1904; ainsi que copie de tous états, rapports déjà produits à ma demande et se rapportant à des documents antérieurs à 1904. Aussi, état donnant le montant des argents payés pour telles constructions et réparations, et à qui ils ont été payés: le quai de l'île Perrot, nord, sud et de l'Eglise; du village de Vaudreuil; de Pointe-Cavagnole; Hudson; Graham, Rigaud et Pointe-Fortune.

123. Réponse à ordre du 19 avril 1916,—Copie de tous télégrammes, lettres, requêtes et correspondance, échangés entre le gouvernement, son ingénieur résidant, et toute autre personne au sujet du dragage exécuté aux endroits suivants: Sainte-Anne de Bellevue, Pointe-Fortune, chenal de la rivière Ottawa entre l'Ile-au-Foin et l'Ile-Paquin, le chenal Graham, le chenal Rigaud, le chemin de Hudson-Heights, Hudson, Como, Pointe-Cavagnole, le chenal au village de Vaudreuil, le chenal de la Baie-Dorion, église de l'Ile-Perrot, quai de l'Ile-Perrot-Sud et quai de l'Ile-Perrot-Nord;—aussi, relevé des sommes payées aux différentes personnes, compagnies, etc., qui ont exécuté ces travaux, avec dates, etc.;—aussi, copie des estimations déjà produites à ma demande, le tout depuis 1904.

123*a*. Réponse à ordre du 16 février 1916,—Copie de toutes lettres, requêtes, correspondance, télégrammes et rapports échangés entre le gouvernement, ses ingénieurs de district et résidant et toutes autres personnes, concernant les travaux de dragage faits aux endroits dénommés plus bas, ainsi que le montant des argents payés à diverses personnes, compagnies, etc., pour tels travaux, la date, etc. Aussi, copie des états déjà produits à ma demande, et le tout depuis 1904:—au quai de l'Ile-Perrot, nord, sud et de l'église; dans la baie de Dorion (chenal); au village de Vaudreuil (chenal); à Pointe-Cavagnole; à Como; à Hudson; à Hudson-Heights (chenal); à Graham (chenal); dans la rivière Rigaud (chenal); dans la rivière Ottawa; îles aux Poires (chenal); à Pointe-Fortune et à Sainte-Anne de Bellevue (chenal).

124. . Réponse à ordre du 3 mai 1916,—Copie de tous télégrammes, lettres, comptes, pièces de comptabilité et mémoires au sujet des réparations faites au quai à Upper-Prospect, comté de Halifax, N.-E., en 1915.

125. Réponse à ordre du 3 mai 1916,—Copie de tous télégrammes, lettres, comptes, pièces de comptabilité et mémoires au sujet des réparations faites au quai à Shad-Bay, comté de Halifax, N.-E., en 1915.

126. Réponse à ordre du 1er février 1917,—Copie de toute la correspondance en la possession du ministère des Travaux publics, de date postérieure à septembre 1911, se rapportant à la dépense des deniers votés à la dernière session pour améliorations dans le havre de Tracadie, comté d'Antigonish, y compris copie de toutes les lettres écrites sur le même sujet au ministère des Travaux publics, ou à l'un ou l'autre des autres ministres par M. G. A. R. Rollings.

127. Réponse à ordre du 3 février 1917,—Copie de toutes les lettres, télégrammes, rapports ou autres documents reçus par le gouvernement pendant les années 1915 et 1916, concernant les réparations requises au brise-lames de Souris, I.-P.-E.

128. Réponse à ordre du 1er février 1917,—Copie de toute la correspondance en la possession du ministère des Travaux publics, de date postérieure à septembre 1911, se rapportant au prolongement du brise-lames à Breen's-Point, dans le comté d'Antigonish.

129. Réponse à ordre du 31 janvier 1917,—Copie de toute la correspondance, de toutes les pièces justificatives, etc., concernant la construction du quai de Mushaboom-Harbour, comté de Halifax, en 1913.

130. Réponse à ordre du 31 janvier 1917,—Relevé faisant connaître toutes les dépenses faites depuis le 31 mars 1916, par le ministère des Travaux publics, dans les différentes province du Canada, mentionnant le nom de l'entreprise, la somme qui y a été dépensée jusqu'ici et l'estimation de la dépense totale à encourir pour chacune d'elles.

131. Réponse à ordre du 31 janvier 1917,—Copie de toute la correspondance, des pièces justificatives, etc., concernant la construction du quai ouest à Port-Dufferin, comté de Halifax, en 1913-14.

132.—Réponse à ordre du 31 janvier 1917,—Copie de toute correspondance, pièces justificatives, etc., concernant les réparations au quai de l'est de Port-Dufferin, comté de Halifax, en 1915.

133. Réponse à ordre du 31 janvier 1917,—Copie de toute la correspondance, de toutes les pièces justificatives, etc., se rapportant à la construction d'un quai à Ecum-Secum-Ouest, comté de Halifax.

134. Réponse à ordre du 27 mars 1916,—Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres, etc., se rapportant en quelque manière au dragage à Margaree-Harbour, comté d'Inverness, N.-E., en 1913-14-15 et 16.

135. Copie du décret du conseil No 1142, daté le 24 avril 1917, édicté sous l'empire de la Loi des Mesures de guerre, 1914, établissant des règlements en vertu desquels les navires britanniques, inscrits sur les registres maritimes du Canada, ou en voie de construction pour des armateurs appartenant à des pays neutres peuvent, jusqu'à nouvel ordre, être réquisitionnés par Sa Majesté pour le transport de provisions alimentaires, etc., ou pour toute autre fin que ce soit; et révoquant les décrets du conseil No 2923, du 24 novembre 1916, et No 915, 31 mars 1917, touchant le même objet.

Aussi copie certifiée d'un rapport du comité du Conseil privé, approuvé par Son Excellence le Gouverneur général le 30 janvier 1917, touchant l'exercice par le gouvernement de Sa Majesté du pouvoir de réquisitionner en ce qui regarde les vaisseaux canadiens.

136. Réponse à ordre du 23 avril 1917,—Relevé faisant connaître:—

1. Quels étaient les noms, les adresses postales, les occupations antérieures et les salaires des censeurs et déchiffreurs de dépêches employés par le gouvernement à Hazel-Hill et Canso, au cours de l'année 1916;

2. Combien a coûté ce service à Canso et Hazel-Hill, du 1er août 1914 à ce jour;

3. Quelle est la dépense totale encourue de ce chef, pour toutes les stations dans la province de la Nouvelle-Ecosse, du 1er août 1914 à la présente date.

138. Réponse à ordre du 23 avril 1917,—Etat indiquant:—

1. Combien de fonctionnaires civils permanents étaient à l'emploi du ministère de la Milice et de la Défense au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917;

2. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés de quelque nature que ce soit étaient au service du même ministère au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917;

3. Combien de fonctionnaires civils permanents ont été nommés par le même ministère depuis le 1er août 1914;

4. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés ont été au service de ce ministère depuis le 1er août 1914;

5. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1914;

6. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1917;

7. Combien de fonctionnaires civils ont été nommés par le même ministère depuis le 10 octobre 1911, sous l'empire des dispositions de l'article 21 de la Loi du Service civil.

139. Réponse à adresse du 23 avril 1917,—Copie du décret du conseil et de tous les autres documents relatifs à l'octroi à J. C. Shields et autres ou à la compagnie de messagerie *Inland Express* de l'entreprise du transport de la malle entre Ashcroft et Fort-George, C.-B.

140. Réponse à adresse du 31 janvier 1917.—Copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement fédéral et celui de la province du Manitoba relative-

ment à une loi adoptée par la législature du Manitoba à sa dernière session et intitulée: "Loi modifiant la Loi des Jurés".—Aussi copie de tous les décrets du conseil se rapportant à ce sujet.

141. Relevé faisant connaître quels sont le nombre et la nationalité de chacun des étrangers internés qui ont été employés à des travaux publics depuis le 4 août 1914; quels sont le nombre et la nationalité de chacun d'entre eux qui sont employés à des travaux industriels dans les provinces du Canada depuis le 1er octobre 1914, et quel est le nombre d'entre eux ainsi employés actuellement.

3. Votre comité recommande aussi que les recommandations contenues dans le premier rapport du comité d'Agriculture et de Colonisation présenté à la Chambre des Communes, lundi le 4 juin, ne soient pas adoptées.

Sur motion de M. Carvell, secondé par M. Kyte,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Combien d'officiers ont été nommés pour faire du recrutement dans la province de Québec;

2. Quels sont les noms, les adresses postales, la nature des fonctions et la solde des dits officiers.

Sur motion de M. Lanctôt, secondé par M. Ethier,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Si le ministère de l'Agriculture fournit à ceux qui en font la demande des taureaux de race pour l'amélioration du bétail;

2. Si de ces animaux ont été envoyés dans le comté de Dorchester, et à quelle date;

3. Si, dans l'affirmative, les animaux ainsi envoyés étaient la propriété du ministère de l'Agriculture, et à la demande de qui ils ont été envoyés;

4. Dans l'affirmative, à quelles conditions ils ont été prêtés;

5. De qui le ministère a acheté les animaux en question;

6. Quel en a été le prix;

7. Si quelque fonctionnaire du ministère de l'Agriculture s'est enquis de l'endroit où ces taureaux se trouvent actuellement;

8. Dans l'affirmative, quelle est la nature de son rapport;

9. Si ces taureaux sont utilisés pour les fins pour lesquelles le ministère de l'Agriculture doit en disposer.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 53) concernant les Assurances.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant:—

Le Sénat a adopté les bills suivants, pour lesquels il demande le concours de cette Chambre, savoir:—

Bill W (No 70) intitulé: "Loi pour faire droit à Colin Darrach Pool";

Bill Y (No 71) intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Edwin Jory"; et

Bill Z (No 72) intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Evaline Lockwood".

Aussi, le Sénat communique à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat, auquel ont été soumis les bills en instance de divorce ci-haut mentionnés, avec prière qu'elle soit retournée au Sénat.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 54) modifiant le Code Criminel (concernant l'assurance).

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 57) portant modification de la Loi taxant les Profits d'affaires pour la guerre, 1916.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité général de la Chambre.

Résolu, que la Chambre se forme immédiatement en comité général sur le dit bill.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité général sur le dit bill, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 69) portant abrogation de la Loi des télégraphes océaniques.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité général de la Chambre.

Résolu, que la Chambre se forme immédiatement en comité général sur le dit bill.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité général sur le dit bill, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution à l'effet de modifier la Loi des viandes et conserves alimentaires.

(*En comité*).

Résolu,—Qu'il est expédient de modifier la Loi des viandes et conserves alimentaires, chapitre 27 des statuts de 1907, telle qu'amendée par le chapitre 38 des statuts de 1910, et de prescrire que toutes fabriques de conserves de poissons et de crustacés seront inspectées, et tous poissons et crustacés mis en conserve seront assujétis à inspection durant le cours de leur préparation et mise en boîte, et seront marqués et étiquetés tel que prescrit; que la mise en boîte de tous poissons ou crustacés particuliers impropres à l'alimentation humaine pourra être arrêtée en aucun temps, et que tous poissons ou crustacés destinés à être mis en boîte devront être sains, salubres et propres à l'alimentation humaine, et que les poissons et les crustacés qui ne seront ni sains ni salubres pourront être saisis immédiatement par l'inspecteur; que la dimension et le contenu des boîtes de homards, et la désignation de saumon de la Colombie-Britannique seront tel que prescrit; que les fabriques de conserves qui ne se conformeront pas à la loi pourront être fermées; que nulle personne n'offrira ou n'acceptera pour l'exportation ou n'exportera aucuns poissons ou crustacés assujétis à l'inspection, à moins que les prescriptions de la loi à être basée sur la présente résolution et les règlements concernant l'inspection et la marque n'aient été remplis et qu'il n'ait été donné des preuves quant à l'inspection et à la marque; que tous poissons ou crustacés mis en boîte importés en Canada devront être étiquetés tel que prescrit, à moins qu'ils n'aient été importés que pour être exportés de nouveau; et qu'une boîte de conserve de poissons ou de crustacés ne portant pas cette étiquette ou cette marque avant d'être offerte en vente sera confisquée et pourra être saisie.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Rainville fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit reçu maintenant.

M. Rainville fait rapport, en conséquence, de la dite résolution, laquelle est lue comme suit:—

Résolu,—Qu'il est expédient de modifier la Loi des viandes et conserves alimentaires, chapitre 27 des statuts de 1907, telle qu'amendée par le chapitre 38 des statuts de 1910, et de prescrire que toutes fabriques de conserves de poissons et de crustacés seront inspectées, et tous poissons et crustacés mis en conserve seront assujétis à inspection durant le cours de leur préparation et mise en boîte, et seront marqués et étiquetés tel que prescrit; que la mise en boîte de tous poissons ou crustacés particuliers impropres à l'alimentation humaine pourra être arrêtée en aucun temps, et que tous poissons ou crustacés destinés à être mis en boîte devront être sains, salubres et propres à l'alimentation humaine, et que les poissons et les crustacés qui ne seront ni sains ni salubres pourront être saisis immédiatement par l'inspecteur; que la dimension et le contenu des boîtes de homards, et la désignation de saumon de la Colombie-Britannique seront tel que prescrit; que les fabriques de conserves qui ne se conformeront pas à la loi pourront être fermées; que nulle personne n'offrira ou n'acceptera pour l'exportation ou n'exportera aucuns poissons ou crustacés assujétis à l'inspection, à moins que les prescriptions de la loi à être basée sur la présente résolution et les règlements concernant l'inspection et la marque n'aient été remplis et qu'il n'ait été donné des preuves quant à l'inspection et à la marque; que tous poissons ou crustacés mis en boîte importés en Canada devront être étiquetés tel que prescrit, à moins qu'ils n'aient été importés que pour être exportés de nouveau; et qu'une boîte de conserve de poissons ou de crustacés ne portant pas cette étiquette ou cette marque avant d'être offerte en vente sera confisquée et pourra être saisie.

La dite résolution, étant lue la seconde fois, est adoptée.

Ordonné, que M. Hazen ait la permission de présenter un bill (No 73) portant modification de la Loi des viandes et conserves alimentaires.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution à l'effet de modifier la Loi des Pêcheries.

(*En comité*).

Résolu,—Qu'il est opportun de modifier la Loi des Pêcheries, 1914, et de décréter que personne n'exploitera l'industrie de la mise du poisson en conserve avant d'avoir obtenu au préalable un permis annuel pour cette fin en payant l'honoraire prescrit; que soit rappelée la restriction imposée, dans la Colombie-Britannique, à l'effet que le site de toute usine de réduction utilisée pour manufacturer de l'huile ou autres produits commerciaux avec le lion de mer, le requin ou le chien de mer ne doit pas être en dedans de cinquante milles de toute autre usine de réduction utilisée pour des fins analogues; que dans la Colombie-Britannique, le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta, les territoires du Nord-Ouest et le territoire du Yukon soient établis des garde-poissons aux endroits où le ministère les jugera nécessaires dans l'intérêt public; que personne ne quittera un port ou un endroit en Canada pour se livrer en dehors des eaux territoriales du Canada à la pêche du poisson dont la prise est à cette date prohibée dans les eaux territoriales du Canada, en face ou le plus près de l'endroit où cette personne se propose de faire la pêche, et

que personne n'apportera en Canada du poisson pris en dehors des eaux territoriales du Canada alors que la pêche de ce même poisson est prohibée dans les limites des eaux territoriales du Canada en face ou le plus près de l'endroit où ce poisson a été pris, ou n'amènera dans aucun port canadien de bâtiments, vaisseaux, ni n'y fera parvenir de retz, d'appareils de quelque nature que ce soit utilisés pour les fins de cette pêche; toutefois, les droits accordés aux citoyens d'une nation étrangère par traité ou convention ne seront pas affectés par les présentes; que le nom chien de mer (*dog-fish*) sera changé en celui de poisson gris (*gray-fish*), et que, quand le ministre l'exigera, tout établissement où le poisson est préparé ou mis en conserve devra fournir un rapport complet et détaillé; il en sera de même pour les personnes établissant toute nouvelle exploitation de pêche et pour les propriétaires de vaisseaux pêcheurs, de nasses ou de trappes.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Rainville fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit reçu maintenant.

M. Rainville fait rapport, en conséquence, de la dite résolution, laquelle est lue comme suit:—

Résolu,—Qu'il est opportun de modifier la Loi des Pêcheries, 1914, et de décréter que personne n'exploitera l'industrie de la mise du poisson en conserve avant d'avoir obtenu au préalable un permis annuel pour cette fin en payant l'honoraire prescrit; que soit rappelée la restriction imposée, dans la Colombie-Britannique, à l'effet que le site de toute usine de réduction utilisée pour manufacturer de l'huile ou autres produits commerciaux avec le lion de mer, le requin ou le chien de mer ne doit pas être en dedans de cinquante milles de toute autre usine de réduction utilisée pour des fins analogues; que dans la Colombie-Britannique, le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta, les territoires du Nord-Ouest et le territoire du Yukon soient établis des garde-poissons aux endroits où le ministère les jugera nécessaire dans l'intérêt public; que personne ne quittera un port ou un endroit en Canada pour se livrer, en dehors des eaux territoriales du Canada, à la pêche du poisson dont la prise est à cette date prohibée dans les eaux territoriales du Canada, en face ou le plus près de l'endroit où cette personne se propose de faire la pêche, et que personne n'apportera en Canada du poisson pris en dehors des eaux territoriales du Canada, alors que la pêche de ce même poisson est prohibée dans les limites des eaux territoriales du Canada, en face ou le plus près de l'endroit où ce poisson a été pris, ou n'amènera dans aucun port canadien de bâtiments, vaisseaux, ni n'y fera parvenir de rets, d'appareils de quelque nature que ce soit utilisés pour les fins de cette pêche; toutefois, les droits accordés aux citoyens d'une nation étrangère par traité ou convention ne seront pas affectés par les présentes; que le nom chien de mer (*dog-fish*) sera changé en celui de poisson gris (*gray-fish*), et que, quand le ministre l'exigera, tout établissement où le poisson est préparé ou mis en conserve devra fournir un rapport complet et détaillé; il en sera de même pour les personnes établissant toute nouvelle exploitation de pêche et pour les propriétaires de vaisseaux pêcheurs, de nasses ou de trappes.

La dite résolution, étant lue la seconde fois, est adoptée.

Ordonné, que M. Hazen ait la permission de présenter un bill (No 74) modifiant la Loi des Pêcheries.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 67) modifiant la Loi des Douanes.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité général de la Chambre.

Résolu, que la Chambre se forme immédiatement en comité général sur le dit bill.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité général sur le dit bill, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 67) modifiant la Loi des Juges.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité général de la Chambre.

Résolu, que la Chambre se forme immédiatement en comité général sur le dit bill.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité général sur le dit bill, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et demande son concours.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à dix heures et cinq minutes p.m., elle s'ajourne à demain.

Vendredi, 8 juin 1917.

Prières.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau:—

Par Sir Robert Borden,—la pétition de Jabez Lea et E. Boswell, de l'église méthodiste de Victoria; la pétition de T. H. Smith et John Howatt, de l'église méthodiste de Tryon; la pétition de Frederick M. Ince et autres, de l'église méthodiste de Desable; la pétition du révérend Allister Murray, de la congrégation presbytérienne de Middle-River; la pétition du révérend Wm J. W. Sweetman, pasteur de l'église méthodiste de la rue Kaye, Halifax; la pétition du révérend James Neilson, pasteur, et Ralph McPherson, de l'église baptiste de Margara-Nord-Est; la pétition du révérend H. Y. Payzant, pasteur, et Seth W. Cornell, de l'église baptiste réunie de Yarmouth-Nord; la pétition du révérend A. W. Dyeer, de la congrégation méthodiste de Glace-Bay; la pétition du révérend W. H. Jenkins, pasteur de l'église baptiste réunie de Ohio-Sud; la pétition du révérend D. K. Ross, de Sunny-Brae et Saint-Paul; la pétition du révérend A. T. Macdonald et Wm McDonald, de la congrégation presbytérienne de Saltspring; la pétition du révérend A. L. Powell et du révérend W. B. Bezanson, de l'église baptiste réunie du comté de Yarmouth; la pétition du révérend J. W. McConnell, pasteur de l'église méthodiste Trinity d'Amherst; la pétition du révérend A. M. MacLeod, de l'église presbytérienne Knox de Glace-Bay; la pétition du révérend J. A. Smith, de l'église méthodiste de Berwick; la pétition du révérend Hamilton Wigle, de l'église méthodiste Saint-Charles, Halifax; la pétition du révérend W. M. Gillespie, de l'église presbytérienne St-James, Great-Village; la pétition du révérend Alfred Thorpe, pasteur, et Leancher Evely, de l'église méthodiste de New-Aberdeen; la pétition de F. H. MacPhie et L. D. Murray, de la congrégation presbytérienne St-James, Antigonish; la pétition de D. N. Manthom et autres, de l'église baptiste réunie de Port-Medway; la pétition du révérend F. J. Pentelow et W. A. Grant, des congrégations méthodistes de Wallace, Malagash et Richmund; la pétition du révérend James Fraser, pasteur, et N. Robertson, de la congrégation presbytérienne du Dominion, No 6, C.B.; la pétition du révérend E. H. Ramsay, de la première église presbytérienne de New-Glasgow; la pétition du révérend L. H. Crandall, pasteur, et W. W. Clarke, de l'église baptiste de Bear-River; la pétition du révérend J. W. O'Brien, de l'église méthodiste de Bear-River; la pétition du révérend A. P. Brown et Lindley Sproule, de l'église baptiste Clements de Clementsvale; la pétition de Robert B. Layton, de l'église presbytérienne Saint-Paul de Kentville; la pétition du révérend J. H. Markham, pasteur des congrégations baptistes de Port-Wade, Victoria-Beach et Goat-Island; la pétition du révérend W. H. Spencer et C. R. Calkin, des congrégations presbytériennes de Waterville et Lakeville; la pétition du révérend P. C. Reed, pasteur de la congrégation réunie de Hantsport; la pétition de Lewis K. Paygart, de l'église baptiste de la rue King de Dartmouth; la pétition de E. L. Collins, de la congrégation méthodiste de Wolfville; la pétition du révérend W. B. Bezanson, pasteur, et B. R. Hilton, de l'église baptiste réunie Temple de Yarmouth; la pétition de D. G. Craig et G. C. Wain, du conseil municipal du township de Amabel; la pétition du révérend Hugh M. Upham, de l'église presbytérienne Shubénacadie; la pétition de J. Horace McClair, de la division de Hillsvale des *Sons of Temperance*; la pétition de David A. Purdy, de la division de Sea-View des *Sons of Temperance;* la pétition du révérend Wm A. Whidden, de l'église presbytérienne Chalmers de Dominion, C.-B., tous de la Nouvelle-Ecosse; la pétition de Dame Adam Aiken, de la branche d'Allenford de la *Women's Institute* de Bruce-Ouest; la pétition du révérend

John T. Stapleton, de la *Sunday School* de Pike-Bay; et la pétition de Dame F. G. Farrow et Dame C. W. Rourke, de la *Women's Institute* de Park-Head, tous de l'Ontario.

Par M. Wright,—la pétition de Frances Barron et Margaret A. Cooper, de la *Women's Institute* de la branche de Macauley-Sud; la pétition du révérend H. V. Ellison, pasteur, et autres, des congrégations méthodistes des églises Zion et Ordtren, circuit de Seven-Bridge; la pétition de Dame H. Cairns et Dame DeForest, de la *Women's Institute* de Ravenscliffe; la pétition de Dame H. Young et Dame W. Gifford Hollinshead, de la branche Brunel de la *Women's Institute*; et la pétition de Leah Blackwell et Isabel Keown, de la *Women's Institute* de Dwight, tous de l'Ontario.

Par M. Smith,—la pétition de Dame F. M. Holliday et Dame Uriah Jones, de la *Women's Institute* de Brooklin; la pétition de R. A. Wadge et Dame G. W. Davy, de la division Oshawa, No 35, des *Sons of Temperance*: la pétition de Emma Lewis et Laura Mullett, de la *Missionary Society of the Friends* de Pickering; la pétition du révérend H. Wood et Frederick Farmer, de l'église baptiste de Claremont; la pétition de A. E. Trimble, de l'église méthodiste de Greenwood; la pétition de Walter S. Stevenson, de l'église méthodiste de Brougham; la pétition de Wm Thom et autres, de la *Sunday School* presbytérienne de Dunbarton; la pétition de Frederick T. Rowe, du township de Whittey; la pétition de W. E. Redman, de l'église méthodiste de Kinsale; la pétition de Marion D. Cronk et Marianne Richadson, de la branche de Pickering-Sud de la *Women's Institute* de l'Ontario-Sud; la pétition de Clarkson Rogers et Smith Clark, de la *Friend's Church* de Pickering; la pétition de Herbert Harris et Samuel McTaggart, de la branche *Liberty-Grange* de la *Farmer's Co-operative Company* de l'Ontario; la pétition de Dame J. Stephenson et Dame L. D. Banks, de la *Ladies Aid Society* de l'église méthodiste de Pickering; la pétition de John Stone et W. F. Dobson, du conseil municipal du township de Reach; la pétition de Lillian Rowe, de la *Almonds Epworth League Society* de Whitley; la pétition de C. A. Goodfellow, de la ville de Whitley; la pétition de A. L. Webster et du révérend Samuel Quinn, de l'église méthodiste du circuit Rutherford; et la pétition Dame Judson Pugh, de la *Women's Institute* de White-Vale et Green-River, tous de l'Ontario.

Par M. Macdonell,—la pétition du révérend J. C. Speer, pasteur de l'église méthodiste de Parkdale-Nord, Toronto; la pétition de Phobœ A. Forfar et Dame N. E. Gray, de la branche Gordon de la W.C.T.U. de Toronto; la pétition de Mlle Goulding, de la *Sunday School* méthodiste de la rue Queen, Toronto; et la pétition de D. Smith et L. E. Jackson, du chœur de l'église presbytérienne de Parkdale, Toronto, tous de l'Ontario.

Par M. Carrick,—la pétition de J. E. Depew et Samuel Rice, de White-River; la pétition de J. Miller et P. J. Dow, de Jack-Fish; la pétition de Laura Parrott et Annie Proudlock, de la W.C.T.U. de Kenora; la pétition du révérend R. O. Armstrong, pasteur, et D. B. Nighowunder, de l'église méthodiste Zion, Kenora; la pétition de Dame Charles E. Hill, de la branche d'Oconnor de la *Women's Institute* de l'Ontario; la pétition de D. A. McQuanie et C. Campbell, du conseil municipal de Atwood; la pétition de Dame Georoge A. Locking et Dame J. L. Locking, de la *Women's Institute* de Emo; la pétition de Dame M. J. Peters et Dame J. F. Weebourn, de la *Women's Institute* de Uno-Park; la pétition du révérend Thomas Constable, de l'église méthodiste de Murillo; la pétition de Robert McCrae, de l'église presbytérienne Saint-Paul, *Christian Endeavour Society;* la pétition de Dame S. A. Monteith et Dame Joseph Stevenson, de la branche de State-River de la *Women's Institute* du district de la Baie-du-Tonnerre; la pétition de G. A. Cole et M. J. Lamke, de la branche de Fort-William de la *Women's Institute;* la pétition de Dame Alexander MacDonald et Louise Herrman, de la branche de Big-Fork, de la *Women's Institute*: la pétition de Dame A. Lauzon et Dame J. F. Moore, de la *Women's Institute* de Pine-Wood; la pétition de H. Cornish, maire, et W. J. Craig, greffier, du conseil municipal de Keewatin; la pétition de H. J. Hoover et Ira N. Gerry, de l'association de la *Sunday School de Fort-William*, tous de l'Ontario.

Par M. Armstrong (Lambton),—la pétition de M. H. Livington et M. McBean, des *Red Cross Workers* de Forest; la pétition de Daniel Elnor, de l'église méthodiste de

Lucasville; la pétition de George W. Codling et du révérend H. Elmer Green, pasteur de l'église baptiste de Forest; la pétition de Frederick Maxfield et Charles J. Phillips, de la *Sunday School* baptiste de Forest, tous de l'Ontario.

Par M. Wilson (Wentworth),—la pétition de Elizabeth L. Kenny et Nellie E. Anderson, de la *Women's Institute* de Upper-Hamilton; et la pétition de Rich Gartle, de la *Sunday School* méthodiste de Carlisle, tous de l'Ontario.

Par M. Best,—la pétition du révérend W. G. Wakefield, pasteur, et Robert Ireland, de l'église méthodiste de Riverview, Ontario.

Par M. Morphy,—la pétition de James J. Mason, de l'église méthodiste centrale de Stratford, Ontario.

Par M. Loggie,—la pétition de Arthur J. Potstone et autres, de Docktown et autres lieux, Nouveau-Brunswick.

Par M. Hartt,—la pétition du révérend J. W. Back, pasteur, et autres, de la *Sabbath School* St-James de Milltown, Nouveau-Brunswick.

Par M. Bennett (Simcoe),—la pétition de Grace E. Reed et Ruby Swindle, de la branche de Ardtrea, de la *Women's Institute*, Ontario.

Par M. Clark (Red-Deer),—la pétition de Dame E. Graves et autres, de Red-Deer, Alberta.

Par Sir Thomas White,—la pétition de Bruce Shaw, de L.O.L., No 26, de Landsdowne, Ontario.

Par M. Blain,—la pétition de Dame Thomas W. Meek et Dame Joyce McConnell, de la *Women's Institute* de Alton, Ontario.

Par Sir Robert Borden,—la pétition de Mlle Lottie Brigham et Mlle Eva Brigham, de la ligue Epworth de Sharpe de l'église méthodiste d'Allenford, Ontario; la pétition du révérend David Coburn, de la congrégation presbytérienne St-James de Upper-Musquodoboit; la pétition du révérend David Coburn, pasteur, de la congrégation presbytérienne Deon de Upper-Musquodoboit; la pétition de J. E. MacGorvan, de la division de Cornwallis des S. of S. de Canard; la pétition de D. W. B. Reid et Phyllis Gentles, de la congrégation presbytérienne St-James de Dartmouth; et la pétition du révérend W. H. Hutchins, pasteur, et Jaset Gates, de l'église baptiste réunie de Middleton, tous de la Nouvelle-Ecosse.

Conformément à l'ordre du jour ,les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

De W. Rupert Weare, Vandura, Saskatchewan; de L. A. Chamberlain, Kelvin; de madame M. Pippy, Toronto; demandant d'amender le Code Criminel du Canada aux fins de protéger les jeunes filles âgées de moins de 21 ans, et à d'autres fins.

De madame John Gibson, Gananoque; du révérend J. N. Beckstedt, Fairfax et Sand-Bay; du révérend Hugh McLean, Matawatchan; du révérend George W. Mylne, Eganville; de madame A. H. Johnston et madame James A. Hamilton, Glasgow-Station; du révérend H. Willans, Grand-Bend; de Guy D. Martin et Russell Barn, Cache-Bay; de madame Edith Stewart, Cochrane; de Hattie A. Stevens, Ontario; de J. W. Witmer et S. E. Schmitt, Mannheim; de Noah S. Hunsberger et Noah Stauffer, Waterloo; de Mosses Hunsberger et Menno S. Weber, Waterloo; de A. S. Cressman et Urias Snider, township de Waterloo; de John J. Cawell et révérend Andrew Galley, Malakoff; de John E. Hammond, Meaford; de madame A. E. Myles et madame W. T. Eillis, Kimberley; de madame G. W. Aylsworth, Collingwood, tous de la province d'Ontario; de W. W. McNairn, Pictou; de E. O. Fulton, Truro; du révérend E. E. Locke et madame Harvey Marsh, Bass-River; de A. D. Archibald et J. Smith Gant, Pictou; du révérend D. McD. Clarke, Linden et Northport; du révérend C. Ross, Amherst; du révérend G. W. F. Glendenning et James B. Torey, New-Glasgow; du révérend E. H. Ramsay, New-Glasgow, tous de la Nouvelle-Ecosse; de Priscilla Arnold et E. G. Enner, Lewvan; de Ida C. Eley, Bladworth; de F. B. Davis et A. E. Baker, du révérend Harry Joyce, Davidson; de Elizabeth Harris, Froude; de H. B. Emurson et P. A. Howe, Leslie; de madame Evelyn Stanley et

madame Lydia Awde, Heward; de E. A. Davis et E. O. Chappell, Oxbon et Palestine; de M. A. Withers et A. G. Peet, Melville; de madame Sweet, Dilke; du révérend E. William Hall, Pleasant-Valley, Silver-Park et Willow-Dale; du révérend W. J. Stewart et T. Ritson, Dilke; de madame J. A. Stouffer, Dilke; de E. William Hall et James M. Austin, Willowdale; de Joseph Knox, Dilke; de Minnie Rowand et Eleonor Retson, Dilke; du révérend J. G. Morrison, Moffat; du révérend J. R. Elsom, Black-Heath, tous de Saskatchewan; de Elizabeth A. Rix et Elsie Coates, Crown-Hill; de C. H. Denton, Tillsonburg; de George Harrison et George Harris, Salford; de George A. Bainborough, Palgrave; de madame Robert Robertson et madame W. J. Campbell, Shanty-Bay; de madame Mabel Rawson et mademoiselle Annie Hedges, Madden; de madame A. H. Meston et madame J. E. Hutchinson, Essex; du révérend A. W. Shepherd et F. Mettum, Leamington; de Mary M. Tait, Salford; de S. W. Cornell et H. W. Eggman, Norwich; de Marie Williams, Alford et Park-Road; de madame E. A. Burgis et madame A. D. Muir, Burford; du révérend W. J. Brandon et H. R. Nixon, de madame Ratcliffe et madame L. L. Guy, Columbus; de E. Richardson et A. Cronk, Pickering; de W. Ratcliffe, Columbus; du révérend H. W. Foley et W. J. Taylor, Brooklin; de W. H. Westney et A. J. Allison, Pickering; de Gladys Brodie, Pickering; de Lovella Avery et William Killington, Raglan; de madame S. Farmer, Port-Perry; de Merton Palmer, Whitby; de William V. Richardson, Pickering; de Sarah J. Madden et mademoiselle Mary Hiscox, Prince-Albert; du révérend H. Berry et Isaac Downey, Minesing; et de J. B. Lyle, Smith's-Falls, tous d'Ontario; demandant qu'une loi soit adoptée à l'effet de prohiber en Canada la fabrication et l'importation des liqueurs enivrantes, comme boissons, comme aussi l'expédition, la livraison et la réception de ces liqueurs dans toute province ou région dans lesquelles est prohibée la vente de ces liqueurs comme breuvage.

Sir Thomas White, pour Sir George Foster, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Rapport du ministère du Commerce, Partie V—Statistique des grains, compilée par la division d'inspection du ministère, Ottawa, pour l'exercice expiré le 31 mars 1916, l'année de culture agricole expirée le 31 août 1916, la saison de navigation expirée le 14 décembre 1916, et le rapport de la commission des grains. *(Document de la session, No 10d.)*

L'ordre du jour appelle la première lecture du bill W (No 70) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Colin Darrach Pool".

Le bill est, en conséquence, lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour appelle la première lecture du bill Y (No 71) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Edwin Jory".

Le bill est, en conséquence, lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour appelle la première lecture du bill Z (No 72) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Evaline Lockwood".

Le bill est, en conséquence, lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour appelle la troisième lecture du bill (No 47) ayant pour objet de faciliter certaines conventions de finance entre le gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande et la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, et pour d'autres fins.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour appelle la troisième lecture du bill (No 57) portant modification de la Loi taxant les profits d'affaires pour la guerre, 1916.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour appelle la troisième lecture du bill (No 69) portant abrogation de la Loi des télégraphes océaniques.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour appelle la troisième lecture du bill (No 67) modifiant la Loi des Douanes.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 42) modifiant la Loi de l'immigration chinoise.

Le dit bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité général de la Chambre.

Résolu, que la Chambre se forme immédiatement en comité général sur le dit bill.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité général sur le dit bill, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateuur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 74) modifiant la Loi des Pêcheries.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité de la Marine et des Pêcheries.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 73) modifiant la Loi des viandes et conserves alimentaires.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité de la Marine et des Pêcheries.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 65) modifiant la Loi des Banques.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 68) modifiant la Loi du Service civil.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité général de la Chambre devant siéger à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de trente mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les Pêcheries:—Construction de passes migratoires et dégagement des rivières, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Et la Chambre continuant de siéger en comité;

Et à six heures p.m., M. l'Orateur prend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 25.

M. Bennett (Simcoe) propose, secondé par M. Blain,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général sur les bills privés (en conformité de la règle 109).

Et la question étant posée sur la motion, elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité général pour délibérer sur le bill suivant, savoir:—

Bill (No 48) concernant la compagnie dite *The British Columbia and White River Railway Company*, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill B (No 60) du Sénat, intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin Terminal d'Essex".

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill J (No 61) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Frederick Reuben Jones".

Le dit bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et avec la preuve, etc., qui l'accompagne est renvoyé au comité des Bills Privés.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill K (No 62) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Amelia Kennedy".

Le dit bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et avec la preuve, etc., qui l'accompagne est renvoyé au comité des Bills Privés.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill L (No 63) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à John Bassnett Parker".

Le dit bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et avec la preuve, etc., qui l'accompagne est renvoyé au comité des Bills Privés.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill M (No 64) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Amy Beatrice Mathews Hilton".

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et avec la preuve, etc., qui l'accompagne est renvoyé au comité des Bills Privés.

Le comité des Subsides reprend alors le cours de ses délibérations.

(*En comité.*)

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de quatre mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les Pêcheries:—Frais de justice et dépenses casuelles, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de huit mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour le musée ichtyologique du Canada, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de six mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'ostréiculture, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cent vingt-cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour aider à l'établissement, à l'entretien et à l'inspection d'un entrepôt frigorifique pour la boitte et la conservation et le développement de la pêche de grands fonds, et pourvoir à de meilleurs moyens de transport pour le poisson frais, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de soixante mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'entretien d'usines servant à faire des expériences pour la réduction du chien de mer, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de neuf cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour les percepteurs des douanes pour services se rattachant à l'émission de permis sous le régime *modus vivendi*, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'entretien d'un bureau de renseignements sur les pêcheries, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

9. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cent quatre-vingt-dix mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour le service de patrouille des pêcheries, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

10. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de dix mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour organiser une exposition de poisson frais et fumé à l'exposition annuelle de Toronto, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

11. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de vingt-six mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour la Commission biologique maritime du Canada, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

M. Rainville informe aussi la Chambre que le comité lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance, cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsides.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant:—

Le Sénat informe cette Chambre que le Sénat a nommé les honorables messieurs Sir James Lougheed, C.C.M.G., Power, Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G., Dandurand,

Thompson, Bostock, Taylor, Gordon et Daniel, membres d'un comité pour agir conjointement avec celui qui a été constitué par la Chambre des Communes pour faire une investigation et présenter un rapport, au cours de la présente session, sur le coût total, y compris les dépenses incidentes, de chaque session du Parlement, et sur le meilleur moyen, s'il en est, de le diminuer.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à onze heures p.m., elle s'ajourne à lundi prochain à trois heures p.m.

Lundi, 11 juin 1917.

Prières.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau:—

Par M. Green,—la pétition de Dame W. J. Scott et autres, de Victoria, Colombie-Britannique.

Par M. Macdonell,—la pétition du révérend A. MacLurg et A. Hendry, de l'église presbytérienne de l'avenue Cowan, Toronto, Ontario.

Par Sir Robert Borden,—la pétition du révérend Harry Burns, de Florence, Cap-Breton; la pétition de Ida M. Murphy et G. C. Shaw, de la division de Wolfville des *Sons of Temperance;* la pétition du révérend Alex W. Robertson, de l'église Zion, Ferrona; la pétition du révérend D. C. Ross, pasteur, et S. T. Gould, de l'église presbytérienne Saint-André de Stewiacke; la pétition du révérend Arthur Hockin, pasteur de l'église méthodiste de Horton; la pétition de Ernest Stephens, des églises baptistes réunies de Pubnico-Head; la pétition de J .B. MacKay, de la congrégation presbytérienne de l'église Sharon, Stellarton; la pétition de Dame S. H. Taylor et G. W. McLeane, de Stewiacke; la pétition du révérend A. W. West, pasteur de l'église réunie de Kentville; la pétition du révérend A. J. Archibald, pasteur de la première église baptiste de New-Glasgow; et la pétition du révérend A. V. Morash et G. F. Gordon, des paroisses presbytériennes de Milford-Station et Gray's-River, tous de la Nouvelle-Ecosse.

Par M. Walker,—la pétition de James Cross et autres, de Campbellford et autres lieux; la pétition de Dame W. H. Henry et Dame Bruce Thompson, de la *Ladies' Aid* de l'église méthodiste de Warkworth; la pétition de Gordon A. Douglas et Gladys Meiklejohn, de la G.P.S.C. *Endeavour* de l'église presbytérienne Saint-André de Campbellford; la pétition de K. F. Clark, de l'église méthodiste libre de Campbellford; la pétition de M. Macoun et Dame Thomas Dunham, de la *Women's Institute* de Seymour-Ouest; la pétition de W. L. Dunviett, de la *Sunday School* Eden du circuit de Salem; la pétition de S. J. Phillips, de la *Sunday School* Bethany du township de Brighton; la pétition de P. H. Whaley et autres, de la *Bible Class Plus Ultra,* senior et junior, de la *Sunday School* méthodiste de Wooler; la pétition de F. C. Morrow et autres, de l'église baptiste de Colborne; la pétition de D. A. Thomson, de l'église presbytérienne de Warkworth; la pétition de Dame W. Montgomery et Dame Harry Hodges, de la branche Hilton de la *Women's Institute* du district de Brighton; la pétition du révérend T. Snell, pasteur de l'église méthodiste de Hastings; la pétition de Dame Keith Montgomery, de la *Sunday School* Union de la 4e concession du township de Brighton; et la pétition de W. G. Robertson et H. S. Keyes, du conseil municipal du village de Colborne, tous de l'Ontario.

Par M. Wilson (Wentworth),—la pétition du révérend Charles H. Johnson, de la congrégation méthodiste de Wentworth, comté de Cumberland, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Best,—la pétition de W. M. Morris et R. A. Kyles, de l'église presbytérienne Saint-André de Orangeville, Ontario.

Par M. Schaffner,—la pétition de R. J. C. Atkinson et autres, de Coultervale et autres lieux, Manitoba.

Par M. Munson,—la pétition de Minnie A. Atkinson et autres, de Rosenearth et autres lieux, Ontario.

Par M. Chisholm,—la pétition du révérend E. S. Bayne, de la congrégation presbytérienne de Mabou, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Clarke (Essex),—la pétition de B. Malott et M. C. Dalton, du *Trinity Farmer's Club* de Kingsville; et la pétition de Lewis Wigle et R. M. Selkirk, du conseil municipal de la ville de Leamington, tous de l'Ontario.

Par M. Truax,—la pétition de Dame J. S. Williamson et autres, de Chesley et autres lieux; la pétition du révérend J. S. Williamson, pasteur, et Wm McDonald, de l'église méthodiste de Chesley; la pétition de F. J. Fraser et C. W. Cusens, de l'église méthodiste de Walkerville; la pétition de George A. Newton, de l'église méthodiste de Lucknow; la pétition de Dame M. Mitchell et autres, de la branche de Lucknow de la *Women's Institute* de Bruce-Sud; la pétition de George Bennett, de l'église méthodiste du Canada, Pine-River; la pétition de Dame (révérend) D. A. McLean et Dame John A. Reavie, de la branche Ripley de la *Women's Institute;* la pétition de A. D. MacKenzie et Mabel McClure, de l'église presbytérienne Guild de Lucknow; la pétition de Lily Woods et Arthur Alexander, de la ligue Epworth de l'église méthodiste de Purdy; la pétition de R. D. Cameron, de l'église preesbytérienne de Lucknow; la pétition de G. A. Newton et autres, de Lucknow; la pétition de Arthur Ralston et Jennie George, de la ligue Epworth de Mount-Hope, circuit de Arkwright, église méthodiste; la pétition de J. D. Poole et Leslie Wagner, de la *Sunday School* de Mount-Hope; la pétition de C. J. Halliday et H. S. Sanderson, du conseil municipal de Chesley; la pétition de Dame George Blain, de la *Women's Institute* de Reid's-Corners, de la Kincardine R.R. No 1; la pétition du révérend George C. Rock, pasteur, et C. S. Stephen, de l'église baptiste de Walkerton; et la pétition du révérend Vernon S. Shantz et F. J. Eugel, de l'église baptiste de Elmwood, tous de l'Ontario.

Par M. Walker,—la pétition de Richard Weston et autres, de l'église baptiste de Campbellford; la pétition du révérend F. H. Howard, pasteur, et P. L. Hewing, des congrégations de Warkworth et Dartford, de l'église méthodiste; la pétition de C. F. Wessel et Dame P. H. Whaley, de la *Sunday School* méthodiste Wooler du township de Murray; la pétition du révérend W. E. Honey, pasteur, et F. A. Darland, des congrégations de Wooler et Mount-Zion de l'église méthodiste de Wooler; la pétition du révérend S. H. Lamb, pasteur, et E. C. Freeman, de l'église baptiste de Brighton; la pétition de Wm A. Moran et R. M. Patterson, du circuit de Stockdale de la conférence de la Baie de Quinté; la pétition de E. C. Freeman et Hubert Frise, de la *Sunday School* baptiste de Brighton; la pétition de Lillian Barrager et Ethel Baker, de la ligue Epworth de Brighton; la pétition de Dame Thomas Sykes et Mlle Delia Massey, de la branche de Percy de la *Women's Institute* de Northumberland-Est; et la pétition de Mlle Delia Massey et autres, de Warkworth et d'autres lieux, tous de l'Ontario.

Par M. Macdonald,—la pétition de Dame M. Bolton et autres, de la branche de Wiarton de la *Women's Institute;* la pétition de Dame E. A. Cook et Dame J. C. Hewitt, de la *Women's Institute* de Bervie; la pétition du révérend A. T. Macdonald et K. F. Cameron, de la congrégation presbytérienne de West-River-Station; la pétition du révérend H. T. Gornall, B.A., des congrégations méthodistes de Riverport et East-Middle, La Have; la pétition du révérend W. A. Outerbridge, pasteur, et Andrew Fellows, de l'église méthodiste de Stellarton, tous de la Nouvelle-Ecosse.

Par M. Davidson,—la pétition de Adam O'Brien et autres, de la congrégation presbytérienne de Noël; la pétition du révérend J. Astbury, pasteur, et J. Smith Kindrick, des congrégations méthodistes de Barrington et Barrington-Passage; la pétition du révérend J. C. Spurr, B.A., pasteur de l'église réunie et de la congrégation de Port-Monton-Nord; et la pétition de Thomas F. Smith et Alta M. Smith, de la division Victor, No 588, des *Sons of Temperance,* Baccaro, tous de la Nouvelle-Ecosse.

Par M. Tremain,—la pétition de J. Dimock, de l'église baptiste réunie de Windsor; la pétition du révérend George E. Whidden, pasteur de la congrégation presbytérienne Saint-David de Maitland; et la pétition de Philip R. Knowles, de la division Anon, No 12, des *Sons of Temperance* de Windsor, tous de la Nouvelle-Ecosse.

Par M. McCurdy,—la pétition de W. H. Macdonald et autres, de la congrégation presbytérienne de Sherbrooke, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Maclean (Halifax),—la pétition de Harry McFetridge et J. C. White, des *Sons of Temperance* de Brookvale, division No 426; la pétition de Frederick J. Bauld, de l'église baptiste de Victoria-Road, Dartmouth; la pétition de Samuel MacKenzie et J. D. O'Donnell, de la division *Northern Star*, No 354, *des Sons of Temperance* de Halifax; la pétition du révérend A. A. Wyse et J. Thomas, des églises baptistes de Preston; et la pétition du révérend Noble Crandall, pasteur, et Elijab Hefles, de l'église baptiste et de la congrégation de Bedford, tous de la Nouvelle-Ecosse.

Par M. Hughes (King),—la pétition du révérend George F. Mitchell, pasteur de l'église méthodiste de Middle-Musquodoboit; la pétition du révérend W. Alwin Robbins, pasteur, et H. J. Chute, de l'église baptiste réunie de Berwick; et la pétition de C. W. MacKeen et du révérend H. Carter, pasteur de l'église baptiste de Tereaux, tous de la Nouvelle-Ecosse.

Par M. Stanfield,—la pétition du révérend Harry T. Jones, de la congrégation de l'église méthodiste Grace, de Amherst; la pétition du révérend Wm P. Archibald, D.D., pasteur, et Jones Creelman, de la congrégation presbytérienne de Springside; la pétition de Henry Christie et autres, des congrégations de l'église méthodiste du circuit Onslow-Londonderry; la pétition de Alfred Lund, des congrégations de Pugwash et Pugwash-River; la pétition du révérend W. J. Hamilton, pasteur, et Roy A. Hamilton, de la congrégation baptiste de Brookfield; et la pétition du révérend J. A. Bradley et James Christie, de la congrégation presbytérienne de Coldstream, dans le presbytériat de Truro, tous de la Nouvelle-Ecosse.

Par M. Jameson,—la pétition du révérend Horace Le Kinsman, de l'église réunie de Westport, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Stewart (Lunenburg),—la pétition du révérend A. D. MacKinnon et P. H. Ross, de la congrégation de l'église Saint-André, Lunenburg, Nouvelle-Ecosse.

Par M. McKenzie,—la pétition du révérend J. W. Prestwood et George Morris, de l'église méthodiste Carman de Sydney-Mines, Cap-Breton.

Par M. Sinclair,—la pétition de Edward J. C. Macpherson, de la congrégation baptiste de Sunnyville; et la pétition de Geoorge E. Jost, des congrégations méthodistes du circuit de Guysborough, tous de la Nouvelle-Ecosse.

Par M. Schaffner,—la pétition de W. R. Robinson et autres, de Cartwright et autres lieux, Manitoba.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

De Jabez Lea et E. Boswell, Victoria; de T. H. Smith et John Howatt, Tryon; de Frederick M. Ince, Desable, tous de l'Ile du Prince-Edouard; du révérend Allister Murray, Middle-River, Cap-Breton; du révérend William J. W. Swetnam, Halifax; du révérend James Neilson et Ralph McPherson, N. E. Margaree; du révérend H. Y. Payzant et Seth W. Crowell, Yarmouth (North); du révérend A. W. Dyeer, Glace-Bay, Cape-Breton; du révérend W. H. Jenkins, South-Ohio; du révérend D. K. Ross, Pictou; du révérend A. T. Macdonald et William McDonald, Saltsprings; du révérend A. L. Powell et révérend W. B. Bezanson, comté de Yarmouth; du révérend J. W. McConnell, Amherst; du révérend A. M. MacLeod, Glace-Bay; du révérend J. A. Smith, Berwick; du révérend Hamilton Wigle, Halifax; du révérend W. M. Gillespie, Great-Village; du révérend Alfred Thorpe et Leander Evely, New-Aberdeen, C.B.; de F. H. MacPhie et L. D. Murray, Antigonish; de D. N. Nanthom, Port-Medway; du révérend F. J. Pentelow et W. N. Grant, Wallace, Malagash et Richmond; du révérend James Fraser et N. Robertson, C.B.; du révérend E. H. Ramsay, New-Glasgow; du révérend L. H. Crandall et W. W. Clarke, Bear-River; du révérend J. W. O'Brien, Bear-River; du révérend O. P. Brown et Lindley Sproule, Clementsvale; du révérend Robert B. Layton, Kentville; du révérend J. H. Markham, Port-Wade, Victoria-Beach et Goat-Island; du révérend W. H. Spencer et C. R. Calkin, Waterville et Lakeville; du révérend P. C. Reed, Hantsford; de Lewis K. Paygort, Dartmouth; de E. L. Collins, Wolfville; du révérend W. B. Bezanson et B. R. Hilton, Yarmouth; de D. G. Craig et G. C. Wain, township de Amebal; du

révérend Hugh M. Upham, Shubenacadie; de J. Horace McClair, Hillsvale; de David A. Purdy, de Sea-View; du révérend William A. Whidden, C. B., tous de la Nouvelle-Ecosse; du révérend John T. Stapleton, Pike-Bay; de madame Adam Aiken, Allenford; de madame F. G. Farrow et madame C. W. Rourke, Park-Head; de Frances Barron et Margaret A. Cooper, South-Macaulay; du révérend H. V. Ellison, Severn-Bridge; de madame H. H. Cairns et madame De Forest, Ravenscliffe; de madame H. Young et madame W. Gifford Holinshead, Brunel; de Leah Blackwell et Isabel Keown, Dwight; de madame F. M. Holliday et madame Uriah Jones, Brooklin; de R. A. Wadge et madame G. W. Davy, Oshawa; de Emma Lewis et Laura Mullett, Pickering; du révérend H. Wood et Frederick Farmer, Claremont; de A. E. Trimble, Greenwood; de Walter S. Stevenson, Brougham; de William Thom, Dunbarton; de Frederick T. Rowe, township de Whitby; de W. E. Redman, Kinsale; de Marion D. Cronk et Marianne Richardson, Pickering; de Clarkson Rogers et Smith Clark, Pickering; de Herbert Harris et Samuel McTaggart, de madame J. Stephenson et madame L. D. Banks, Pickering; du rév. John Stone et W. F. Dobson, township de Reach; de Lillian Rowe, Whitby; de C. A. Goodfellow, Whitby; de A. L. Webster et révérend Samuel Quinn, Rutherford-Circuit; de madame Judson Pugh, Whitevale et Green-River; du révérend J. C. Speer, Toronto, de Phobœ A. Forfar et madame N. E. Gray, Toronto; de mademoiselle Goulding, Torontou; de D. Smith et L. E. Jackson, Toronto; de J. E. Depew et Samuel Rice, White-River; de J. Miller et P. J. Dow, Jack-Fish; de Laura Parrott et Annie Proudlock, Kenora; du révérend R. O. Armstrong et D. B. Nighowunder, Kenora; de madame Charles E. Hill, de D. A. McQuanie et C. Campbell, Atwood; de madame George A. Locking et madame J. L. Locking, Emo; de madame Herbert Hazelwood, Mattawa; de madame M. J. Peters et madame J. T. Weebourn, Uno-Park; du révérend Thomas Constable, Murillo; de Robert McCrae, Port-Arthur; de madame S. A. Monteith et madame Joseph Stevenson, Slate-River; de G. A. Cole et M. J. Lamke, Fort-William; de mesdames Alexander MacDonald et Louise Herrmann, Big-Fork; de madame A. Lauzon et madame J. F. Moore, Pine-Wood; de H. Cornish et W. J. Craig, Keewatin; de H. J. Hoover et Ira N. Gerry, Fort-William; de M. H. Livingston et M. McBean, Red-Cross; de Daniel Elnor, Lucasville; de George W. Codling et révérend H. Elmer Green, Forest; de Frederick Maxfield et Charles J. Phillips, Forest; de Elizabeth L. Kenny et Nellie E. Anderson, Upper-Hamilton; de Rich Gastle, Carlisle; du révérend W. G. Wakefield et Robert Ireland, Riverview; de James J. Mason, Stratford; de Grace E. Reed et Ruby Swindle, Ardtrea; de Bruce Shaw, Lansdowne; de madame Thomas W. Meek et madame Joyce McConnell, Alton; de mademoiselle Lottie Brigham et mademoiselle Eva Brigham, Allenford, tous de la province d'Ontario; du révérend Arthur J. W. Back, Milltown, Nouveau-Brunswick; du révérend David Coburn, Upper-Musquodoboit; du révérend David Coburn, Upper-Musquodoboit; de J. E. MacGowan, Cornwallis; de D. W. B. Reid et Phyllis Gentles, Dartmouth; et du révérend W. H. Hutchins et Jaset Gates, Middleton, tous de la Nouvelle-Ecosse; demandant qu'une loi soit adoptée à l'effet de prohiber en Canada la fabrication et l'importation des liqueurs enivrantes, comme boissons, comme aussi l'expédition, la livraison et la réception de ces liqueurs dans toute province ou région dans lesquelles est prohibée la vente de ces liqueurs comme breuvage.

De Arthur J. Patstone, Doaktown, Nouveau-Brunswick; de madame E. Graves, de Red-Deer, Alberta; demandant d'amender le Code Criminel du Canada aux fins de protéger les jeunes filles âgées de moins de 21 ans, et à d'autres fins.

M. Hazen, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Copie d'un extrait du décret du conseil, No 942, daté le 5 avril 1917, relatif aux règlements qui régissent le paiement de l'allocation de séparation dans la Marine royale canadienne. (*Document de la session, No 43a.*)

Ordonné, que Sir Robert Borden ait la permission de présenter un bill (No 75) concernant le Service militaire.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant:—

Le Sénat a adopté les bills suivants, pour lesquels il demande le concours de cette Chambre, savoir:—

Bill D2 (No 76) intitulé: "Loi pour faire droit à George Walter Sherald Garrett";

Bill F2 (No 77) intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Ellen Beal"; et

Bill G2 (No 78) intitulé: "Loi pour faire droit à Donald George Whibley".

Et aussi, le Sénat communique à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat, auquel ont été soumis les bills en instance de divorce ci-haut mentionnés, avec prière qu'elle soit retournée au Sénat.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill W (No 70) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Collin Darrach Pool".

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et avec la preuve, etc., qui l'accompagne est renvoyé au comité des Bills Privés.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill Y (No 71) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Edwin Jory".

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et avec la preuve, etc., qui l'accompagne est renvoyé au comité des Bills Privés.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill Z (No 72) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Evaline Lockwood".

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et avec la preuve, etc., qui l'accompagne est renvoyé au comité des Bills Privés.

Sur motion de M. Gauvreau, secondé par M. Proulx,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Si M. Giard, ex-M.P.P. pour Compton, P.Q., est à l'emploi du gouvernement;
2. Si oui, depuis quand il l'est;
3. Combien d'employés il a sous ses ordres et quels sont les noms de chacun;
4. Quel salaire il a;
5. Quel est le salaire de chacun des employés sous sa charge;
6. S'il a acheté des animaux reproducteurs pour le gouvernement;
7. Si oui, combien, et quel prix il a payé pour chaque animal;
8. Où les dits animaux reproducteurs ont été placés;
9. Combien de ces animaux ont été refusés ou remis au gouvernement ou à M. Giard;
10. Pourquoi ils ont été refusés et remis par ceux chez qui on les avait placés;
11. Où sont, actuellement, les dits animaux reproducteurs;
12. Ce que le gouvernement ou le département de l'Agriculture entend faire des dits animaux ainsi refusés ou remis à M. Giard.

Sur motion de M. Burnham, secondé par M. Blain,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Combien il y a dans la province de Québec d'hommes aptes au service militaire dans la force expéditionnaire canadienne;

2. Combien il y a dans la province de l'Ile du Prince-Edouard d'hommes aptes au service militaire dans la force expéditionnaire canadienne;

3. Combien d'hommes de ces provinces se sont enrôlés dans la force expéditionnaire canadienne;

4. Quel est le nombre approximatif de ces hommes sous le rapport de la nationalité ou de la race (considérée du côté paternel);

5. Combien de ces hommes aptes au service militaire approximativement sont employés à la fabrication de munitions;

6. S'il y a parmi ces hommes aptes au service militaire (employés ou non employés à la fabrication des munitions) quelques-uns qui ont fait connaître au gouvernement leur objection à traverser l'océan pour servir dans la force expéditionnaire canadienne;

7. Dans l'affirmative, quelle est en général la nature de cette objection.

Sur motion de M. Sinclair, secondé par M. Copp,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de tous télégrammes, correspondance, requêtes, pétitions et autres papiers et documents en la possession du ministère du Commerce demandant de pourvoir à un approvisionnement de sel pour les pêcheries des Provinces maritimes.

L'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides étant lu;

Sir Thomas White propose, secondé par M. Reid,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question étant posée sur la motion, elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de mille sept cents dollars —imputable sur le revenu—soit accordée à Sa Majesté pour les Chemins de fer et Canaux—Canaux:—Chambly—portes d'écluses de rechange, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'écluse Sainte-Anne:—Habitation du maître éclusier, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de quarante-cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour le canal Saint-Pierre:—Améliorations, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

M. Rainville informe aussi la Chambre que le comité lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsidees.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à onze heures et quinze minutes p.m., elle s'ajourne à demain.

Mardi, 12 juin 1917.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau:—

Par M. Murphy,—la pétition de Dame Joseph Grenier et autres, du comté de Russell, Ontario.

Par M. Smith,—la pétition de Dame R. R. Mowbrey, de la branche de Kinsale de la *Womens' Institute* de l'Ontario-Sud; la pétition de Bertha Rea et Margaret Ross, du club de la Croix Rouge des filles, Pickering; la pétition de Robert Thompson, de la *Sunday School* Tabernacle de Whitby; la pétition de Wm H. Hains, du conseil municipal du village de Port-Berry; la pétition de Wm Thorn et James Mitchell, de la congrégation de l'église presbytérienne de Dunbarton; et la pétition du révérend D. B. March, pasteur, et George Duncan, de l'église presbytérienne de Brougham, presbytériat de Whitby, tous de l'Ontario.

Par M. Clark (Bruce),—la pétition de James R. Scott et James McKinney, de l'église presbytérienne Knox de Bervie, Ontario.

Par M. Sutherland,—la pétition de Ronald Macleod et R. J. Robertson, de l'église Saint-Paul d'Ingersoll; et la pétition de M. L. Haley et F. W. Vardon, de l'église baptiste de Springford, tous de l'Ontario.

Par M. Clarke (Essex),—la pétition de John Lickman et W. R. Phillips, du *Farmer's Club* d'Essex, Ontario.

Par M. Weichel,—la pétition du révérend Marcus Scott, de l'église presbytérienne de Kitchener; la pétition de Dame F. A. Harrison et Dame Martha Snider, de la *Women's Institute* de Montrose; et la pétition de A. E. Richert et Ervin Keffer, de la *Sabbath School* Union de Montrose-Ouest, tous de l'Ontario.

Par M. Currie,—la pétition de Dame W. A. Coulter et Annie M. Keat, de la branche Dalston de la *Women's Institute*; la pétition de T. S. A. Ball et H. J. Tudhope, du conseil municipal du township de Oro; la pétition de Dame D. Morrison et Dame George Millsap, de la branche de Stayner de la *Women's Institute*; la pétition de Dame Amy Pearson et Mlle Rose Stokes, de la branche Mine-ing de la *Women's Institute*; la pétition de K. D. Koults et A. H. Spence, de l'église presbytérienne de Midhurst; et la pétition de Dame Frederick Underwood et Mlle Vera Walker, de la branche de Beaconsfield de la *Women's Institute* d'Oxford-Sud, tous de l'Ontario.

Par M. Munson,—la pétition de Dame Frank Turner et Ella M. Campbell, de la branche Roseneath de la *Women's Institute* de Northumberland-Ouest; et la pétition du révérend James T. Daley, de l'église congrégationnelle de Cobourg, tous de l'Ontario.

Par M. Armstrong (Lambton),—la pétition de Charles P. Saarup et J. S. Shannon, de la cour *Oil-City*, No 77, de la I.O.F., Ontario.

Par M. Marshall,—la pétition de Dame Wm Pickard et autres, de la *Sunday School* baptiste Jaffa des *Temperance Workers*; la pétition de Dame George Procunier et Mlle Erie Haines, de la *Women's Institute* du township de Boyham; la pétition de E. A. Graham et du révérend John J. Durrant, de l'église méthodiste de Union; et la pétition de Wm H. Johnson et Clifton McIntyre, de la *Sunday School* de Avon, tous de l'Ontario.

Par M. Broder,—la pétition de Dame A. G. Ruggle, de la *Women's Institute* de Waterloo-Nord à Floradale; la pétition de Robert Campbell et Andrew Brown, de l'église presbytérienne de Roseneath; la pétition de W. H. Moss, de l'église méthodiste

de Dundas; la pétition de D. E. Young, du circuit de Bostonville; et la pétition de H. R. Horne, de l'église Saint-André de Cobourg, tous de l'Ontario.

Par M. Charlton,—la pétition du révérend James B. Moore et I. F. McKinnon, de la branche de Waterford de la *Dominion Alliance;* la pétition du révérend Henry Brand, pasteur, et autres, de l'église méthodiste Woodhouse, de Port-Dover; la pétition du révérend G. McMurray Ross et W. W. Carroll, de l'église presbytérienne Carholme; la pétition de A. W. Dawson, de la *Sunday School* baptiste de Vittoria; la pétition du révérend N. Argyle Hurlbutt, du comité de tempérance de l'église méthodiste de Delhi; la pétition de Dame E. D. Heath, de la W.C.T.U. de Delhi; la pétition de John A. Jewitt et John Cope, du circuit de Port-Rowan et de Saint-Williams de l'église méthodiste; la pétition de W. M. Miles et Dame E. P. Wilson, de la W.C.T.U. de Boston, Bealton et Wilsonville; la pétition du révérend G. M. Ross et W. R. Halliday, de l'église presbytérienne de Lynedoch; la pétition de Dame F. Lingwood et Annie Wallace, de la *Women's Institute* de Lynel]; la pétition de Dame Hannah M. Ferris et Dame A. O. Buchner, de la *Ladies Aid* méthodiste de Courtland; la pétition de E. S. Hall et W. W. Smith, du conseil des *Royal Templars of Temperance,* No 22, de Villa-Nova; la pétition de J. C. Foster et C. S. Mitchener, de la première église baptiste et de la *Sunday School* Houghton, Port-Rowan R.R. 3; la pétition de Dame D. Trevail et Mlle Julia Berry, de la *Ladies Aid* de l'église baptiste de Middleton-Sud; la pétition de W. N. Fisher, de l'église baptiste de Middleton-Sud; et la pétition de Rhoda E. Hellerman et autres, de Waterford et autres lieux, tous de l'Ontario.

Par Sir Edward Kemp,—la pétition du révérend A. A. Kelly, pasteur, et autres, de l'église baptiste Rhodes de Toronto; la pétition de Jno W. Everest, de la congrégation de l'église méthodiste Hope de Toronto; la pétition du révérend G. H. Copeland, pasteur, et John Reid, de l'église méthodiste de l'avenue Longford, Toronto; la pétition de Edmund W. Jarvis, de la *Sunday School St. Peters* de Toronto; la pétition de Dame D. Liddell et Dame Mary McConnel, de la *East-Toronto-Union;* la pétition de Gladys Abraham et Amy Phippen, de la ligue Epworth de l'église de l'avenue Longford, Toronto; la pétition de T. H. Sanders et Mlle J. F. Williams, de la loge *Horne of Welcome,* No 136, de l'ordre indépendant des *Good Templars,* Toronto; la pétition de Herbert Ethell, de l'église méthodiste Glenmount, Toronto; la pétition du révérend J. J. Ferguson, pasteur, et autres, de l'église méthodiste de l'avenue Perth, Toronto; la pétition de W. H. Reynolds et J. E. Arksey, de l'église méthodiste libre de Broadview, Toronto; la pétition de William J. Potter et Ira Shetler, de la ligue Epworth de l'église méthodiste de la rue Gerrard, Toronto; la pétition de Dame E. A. Evans et Mary A. Creghton, de la W.C.T.U. de Eastern-Union, Toronto; la pétition de Charles F. Russell et autres, de la classe des jeunes gens de l'église presbytérienne Saint-David; et la pétition du révérend F. German, pasteur, et J. E. Fawcett, de l'église méthodiste Bellefair, Toronto, tous de l'Ontario.

Par Sir Robert Borden,—la pétition de Ira Dean, de la *Faithful Division,* No 797, de Dean, comté de Halifax, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Maclean (Halifax),—la pétition de J. B. Archibald et Wm H. Guild, des congrégations presbytériennes de Middle-Musquodoboit et Elmvale; la pétition de Edith B. Josey et P. M. Nickurm, de la *Drawing Light Division,* No 1008, des *Sons of Temperance* de Spry-Harbour, et la pétition de U. M. Cruikshank et Sylvia M. Grant, de l'*Advance Temperance Society* de Elder-Bank, tous de la Nouvelle-Ecosse.

Par M. Macdonald,—la pétition du révérend F. M. Mulligan et Charles Morrison, de la congrégation presbytérienne de Upper-Londonderry; et la pétition du révérend A. H. Foster et Wm McDonald, des congrégations presbytériennes de West-River et Green-Hill, tous de la Nouvelle-Ecosse.

Par M. Stanfield,—la pétition du révérend Austin M. Angus, pasteur de l'église méthodiste et de I.O.G.T. de Advocate, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Tremain,—la pétition de G. Boyant, de la congrégation de l'église méthodiste de Maitland; et la pétition du révérend Waldo C. Machum, pasteur, et H. P. Crosby, de l'église baptiste Bayview de Port-Maitland, tous de la Nouvelle-Ecosse.

Par M. Chisholm,—la pétition du révérend George Henry Gage, de l'église baptiste réunie de Margaretville, Nouvelle-Ecosse.

Par M. McKenzie,—la pétition du révérend George A. Christie, des congrégations presbytériennes de Gairloch et de Middle-River; la pétition de S. H. Freeman Clark et du révérend F. R. Doleman, B.D., pasteur de l'église baptiste réunie de Greenfield; la pétition du révérend S. Walter Schurman, pasteur de l'église baptiste réunie de Glace-Bay; la pétition du révérend Wallace R. Walker, pasteur, et Thomas Blinkhorn, de l'église baptiste Bethel de Florence; la pétition du révérend J. A. McLean, pasteur de la congrégation presbytérienne de Mahone-Bay, tous de la Nouvelle-Ecosse.

Par M. Davidson,—la pétition du révérend Joseph Hale, de la congrégation méthodiste de Louisbourg, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Hughes (King),—la pétition du révérend J. A. Ramsay, de l'église presbytérienne Saint-André de New-Glasgow, Nouvelle-Ecosse.

Par M. McCurdy,—la pétition du révérend A. D. Wanchope, de la congrégation de l'église presbytérienne Union de Hopewell; et la pétition de Colin Pierce, de la division Brighton de Lockport-Nord, tous de la Nouvelle-Ecosse.

Par M. Jameson,—la pétition de A. C. Duncan et autres, de la division Sissiboo des *Sons of Temperance* de Weymouth; et la pétition de Dame L. H. Crandall et autres de Bear-River, tous de la Nouvelle-Ecosse.

Par M. Copp,—la pétition de Wm C. Peacock et autres, de Bayfield et autres lieux, Nouveau-Brunswick.

Par M. Bennett (Simcoe),—la pétition du révérend Edward M. Burgess, pasteur, et autres, de l'église méthodiste de Warminster, Ontario.

Par M. Smyth,—la pétition de Dame E. Matheson et autres, de Chapleau et autres lieux; la pétition de James S. Dobie et du révérend Joseph Denny, pasteur de l'église méthodiste de Thessalon; et la pétition de John R. W. Phillips et Wm Third, du *Budges* Farmer's Club de Manitowaning, Ile-Manitoulin, tous de l'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

De madame W. J. Scott, Victoria, Colombie-Britannique; de James Cross, Campbellford, Ontario; de R. J. C. Atkinson, Coultervale, Manitoba; de Minnie A. Atkinson, Roseneath; de madame J. S. Williamson, Chesley; de G. A. Newton, Lucknow; de mademoiselle Delia Massey, Warkworth, tous de l'Ontario; et de W. R. Robinson, Cartwright, Manitoba; demandant d'amender le Code Criminel du Canada aux fins de protéger les jeunes filles âgées de moins de 21 ans, et à d'autres fins.

Du révérend A. MacLurg et A. Hendry, Toronto, Ontario; du révérend Harry Burns, Florence, Cape-Breton; de Ida M. Murphy et G. C. Shaw, Wolfville; du révérend Alexander W. Robertson, Ferrona; du révérend D. C. Ross et S. T. Gould, Stewiacke; du révérend Arthur Hockin, Horton; du révérend Ernest Stephens, Pubnico-Head; de J. B. MacKay, Stellarton; de mesdames S. H. Taylor et G. W. McCleane, Stewiacke; du révérend A. W. West, Kentville; du révérend A. J. Archibald, New-Glasgow; du révérend A. V. Morash et G. F. Gordon, Milford-Station et Gay's-River, tous de la Nouvelle-Ecosse; de madame W. H. Henry et madame Bruce Thompson, Warkworth; de Gordon A. Douglas et Gladys Meiklejohn, Campbellford; de K. F. Clark, Campbellford; de M. Macoun et madame Thomas Dunham; Seymour; de W. L. Dunnett, Eden; de S. J. Phillips, township de Brighton; de P. H. Whaley, Wooler; de F. C. Morrow, Colborne; de D. A. Thomson, Warkworth; de madame W. Montgomery et madame Harry Hodges, Hilton; du révérend I. Snell, Hastings; de madame Keith Montgomery, township de Brighton; de W. J. Robertson et H. S. Keyes, Colborne; de W. M. Morris et R. N. Kyles, Orangeville, tous de la province d'Ontario; du révérend Charles H. Johnson, Wentworth; du révérend E. S. Bayne, Mabou, tous de la Nouvelle-Ecosse; de B. Malott et M. C. Dalton, Kingville; de Lewis Wigle et R. M. Selkirk, Leamington; du révérend J. S. Williamson et William McDonald, Chesley; de F. J. Fraser et C. W. Cusens, Walkerton; de George A.

Newton, Locknow; de madame M. Mitchell, Locknow; de George Bennett, Pine-River; de madame (révérend) D. A. McLean et madame John A. Reavie, Ripley; de A. D. Mackenzie et Mabel McClure, Locknow; de Lily Woods et Arthur Alexander, Purdy's; de R. D. Cameron, Locknow; de Arthur Rushton et Jennie George, Mount-Hope; de J. D. Poole et Leslie Wagner, Mount-Hope; de C. J. Halliday et H. S. Sanderson, Chesley; de Mme George Blair, Reid's, Kincardine; du révérend George C. Rock et C. S. Stephen, Walkerton; du révérend Vernon S. Shantz et F. J. Engel, Elmwood; de Richard Weston, Campbellford; du révérend F. H. Howard et P. L. Ewing, de Warkworth et Dartford; de C. F .Wessel et madame P. H. Whaley, township de Murray; du révérend W. E. Heney et F. A. Dorland, Wooler; du révérend S. H. Lamb et E. C. Freeman, Brighton; de William A. Moran et R. M. Patterson, Stockdale; de E. C. Freeman et Hubert Frise, Brighton; de Lillian Barrager et Ethel Baker, Brighton; de madame Thomas Skyes et mademoiselle Delia Massey, Percy; de madame Bolton, Wiarton; de madame E. A. Cook et madame J. C. Hewitt, Bervie, tous de l'Ontario; du révérend A. T. Macdonald et K. F. Cameron, West-River Station; du révérend H. T. Gornall, B.A., Riverport et East-Middle La-Have; du révérend W. A. Outerbridge et Andrew Fellows, Stellarton; de Adam O'Brien, Noel; du révérend J. Astbury et J. Smith Kindrick, Barrington; du révérend J. C. Spurr, B.A., Centre Port-Mounton; de Thomas F. Smith et Alta M. Smith, Baccaro; de J. Dimock, Windsor; du révérend George E. Whidden, Maitland; de Philip R. Knowles et C. E. Gormley, Windsor; de W. H. Macdonald, Sherbrooke; de Harry McFetridge et J. C. White, de Frederick J. Bauld, Dartmouth; de Samuel MacKenzie et J. D. O'Donnell, Halifax; du révérend A. A. Wyse et J. Thomas, Preston; du révérend Noble Crandall et Elijah Hefles, Bedford; du révérend George F. Mitchell, Middle-Musquodoboit; du révérend W. Alvin Robbins et H. J. Chute, Berwick; de C. W. MacKeen et révérend H. Carter, Tereaux; du révérend Harry T. Jones, Amherst; du révérend William P. Archibald, D.D. et James Creelman, Springside; de Henry Christie, Onslow-Londonderry Circuit; de Alfred Lund, Pugwash, et Pugwash-River; du révérend W. J. Hamilton et Roy A. Hamilton, Brookfield; du révérend J. A. Bradley et James Christie, Truro; du révérend Horace Le Kinsman, Westport; du révérend A. D. MacKinnon et P. H. Ross, Lunenburg; du révérend J. W. Prestwood et George Morris, Sydney-Mines, Cape-Breton; de Edward J. C. Macpherson, Sunnyville; de George E. Jost, Guysborough, tous de la Nouvelle-Ecosse; demandant qu'une loi soit adoptée à l'effet de prohiber en Canada la fabrication et l'importation des liqueurs enivrantes, comme boissons, comme aussi l'expédition, la livraison et la réception de ces liqueurs dans toute province ou région dans lesquelles est prohibée la vente de ces liqueurs comme breuvage.

L'ordre du jour appelle la première lecture du bill D2 (No 76) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à George Walter Sherald Garrett".

Le bill est, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour appelle la première lecture du bill F2 (No 77) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Ellen Beal".

Le bill est, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour appelle la première lecture du bill G2 (No 78) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Donald George Whibley".

Le bill est, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Sir George Foster, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Copie du décret du conseil, No 1579, du 8 juin 1917, nommant un contrôleur du combustible pour le Canada. (*Document de la session, No 192.*)

Aussi,—Copie du décret du conseil, No 1604, du 11 juin 1917, concernant l'établissement du "Bureau des contrôleurs des grains du Canada" Aussi,—Copie du décret du conseil, No 1605, du 11 juin 1917, nommant certaines personnes membres du "Bureau des contrôleurs des grains du Canada". (*Document de la session, No 193.*)

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour délibérer sur le bill (No 68) modifiant la Loi du Service civil, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides étant lu;

Sir Thomas White propose, secondé par M. Burrell,—Que M. l'Oratenr quitte maintenant le fauteuil.

Et la question étant posée sur la motion, elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cinquante mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les Arts et Agriculture:—Expositions, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour renouveler et améliorer les produits canadiens exposés à l'*Imperial Institute* de Londres, et pour aider à son entretien, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cinq cent dix-sept mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour la santé des animaux, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de dix mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour la quarantaine des bestiaux du Canada:—Edifices, réfection, renouvellements, etc., pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de trois cent vingt-cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour administrer et appliquer la loi relative à la viande et aux conserves alimentaires, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de trente mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour la division des publications, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de quinze mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour contribution à l'entretien de l'Institut international d'agriculture et frais de représentation à cet institut, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de sept cent mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour le développement de l'industrie du bétail, pour l'exercice se terminant e 31 mars 1918.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

M. Rainville informe aussi la Chambre que le comité lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsides.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à onze heures et cinq minutes p.m., elle s'ajourne à demain.

Mercredi, 13 juin 1917.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau: —

Par M. Cochrane,—la pétition de John Clark, maire, et Fabian Hugh, greffier et trésorier du conseil municipal de la ville de Englehart, Ontario.

Par M. Scott,—la pétition du révérend J. L. Small et autres, de Hespeler et autres lieux, Ontario.

Par M. Steele,—la pétition du révérend W. J. Taylor, de l'église *St. James* de St-Mary's; la pétition de J. Proudfoot et David Christie, de l'église presbytérienne de Roy; et la pétition du révérend J. George Miller et D. G. Anderson, de la première église presbytérienne de St-Mary's, tous de l'Ontario.

Par M. Oliver,—la pétition du révérend W. G. Boyd et autres, de Edmonton, Alberta.

Par M. Best,—la pétition du révérend John Macartney et Wm Anderson, de l'église presbytérienne Gaudier de Keldon, Ontario.

Par M. Hanna,—la pétition de Ogle Carss, de la première église baptiste de Smith's-Falls, Ontario.

Par M. Nesbitt,—la pétition de W. K. Shaver, de l'église presbytérienne Willis de Drumbo; et la pétition de A. L. Murray, de l'église Knox de Embro, tous de l'Ontario.

Par M. Scott,—la pétition de Wm W. Eidt et autres, de Lisbon, congrégation Oetzels de la *Canada Conference Evengelical Association Church;* la pétition de A. T. Nash et Winnifred Young, de la *Young People's Union of Christian Endeavour* de Hespeler; la pétition du révérend P. K. Smith, de l'église méthodiste libre de Galt; et la pétition de John Hyde et Samuel Wiederhold, de la *Temperance Alliance* de North-Easthope, tous de l'Ontario.

Par M. Thomson (Qu'Appelle),—la pétition de W. Pennington, de l'église méthodiste de Moosomin; la pétition de A. Moffatt et autres, de New-Hastings et Welwyn; la pétition de P. H. McLeod et W. T. Sutton, de Rocanville; et la pétition de C. W. Thomas, de l'église méthodiste de Ogema, tous de la Saskatachewan.

Par M. Morphy,—la pétition du révérend J. D. Ferguson, de la congrégation presbytérienne de Monkton, Ontario.

Par M. Middlebro,—la pétition de J. H. Thompson et autres, de l'église méthodiste de Keppel-Nord du circuit de Kepple; la pétition du révérend George Waugh, pasteur, et W. G. Rundle, des églises de Dundalk et Bethel; la pétition du révérend Robert Barbous et John Clark, de l'église presbytérienne Erskine de Meaford; et la pétition de Thomas Barker et du révérend C. H. Elliott, de l'église méthodiste du circuit de Walters-Falls, tous de l'Ontario.

Par M. Marshall,—la pétition de Ben Parker et Louis E. Sprague, de Dexter, L.O.F. No 860, Ontario.

Par M. Pardee,—la pétition de Joseph Dougherty, de l'église méthodiste de la rue Parker, de Sarnia; et la pétition du révérend George N. Hazen et George Leach, de l'église méthodiste de la rue Devine de Sarnia, tous de l'Ontario.

Par M. Thornton,—la pétition du révérend R. A. Delve, pasteur, et W. R. Courtice, de l'église méthodiste du township de Darlington, circuit de Courtice; la pétition de Dame G. McCartney et Dame A. E. Sutton, de la *Women's Institute* de Bethany; la pétition de J. G. Lewis et W. H. Harper, de l'église méthodiste du circuit de Ponty-

Pool; et la pétition du révérend S. J. Shoney, pasteur de l'église méthodiste de Port-Hope, tous de l'Ontario.

Par M. Guthrie,—la pétition de W. E. Buckingham et Cecil R. Klinck, de l'église des Disciples du Christ de Guelph; la pétition de Dame Edith A. Harris et Mlle Kate Milkell, de la *Women's Institute* de Rockwood; la pétition de John Newstead, maire de la cité de Guelph; la pétition de Annie B. Templin et Miriam A. Ham, de la W.C.T.U. de Fergus; la pétition de George L. Metcalf et W. B. Falconbridge, du conseil municipal du township de Pusbinch; la pétition de Dame Charles Leitch et Dame Wm Griffin, de la W.C.T.U. de Erin; et la pétition de Dame Ada B. Currie, de la *Women's Institute* de Ospringe, tous de l'Ontario.

Par M. Carrick,—la pétition de E. B. Chestnut, pasteur de l'église baptiste de Fort-Francis, Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

De madame Joseph Grenier et autres, du comté de Russell; priant la Chambre de ne pas adopter la loi de service militaire compulsoire ou tout autre mesure semblable, et qu'aucune loi dans ce sens ne soit adoptée avant de consulter l'électorat au moyen d'un pébliscite ou d'une autre méthode propre à faire connaître l'opinion du peuple.

De Rhoda E. Hellerman, Waterford, Ontario; de madame L. H. Crandall, Bear-River, Nouvelle-Ecosse; de William C. Peacock, Bayfield, Nouveau-Brunswick; de madame D. Matheson, Chapleau, Ontario; demandant d'amender le Code criminel du Canada aux fins de protéger les jeunes filles âgées de moins de 21 ans, et à d'autres fins.

De madame R. R. Mowbray, Kinsale-Branch; de Bertha Rea et Margaret Ross, Pickering; de Robert Thompson, Whitby; de William H. Hains, Port-Perry; de William Thom et James Mitchell, Dunbarton; du révérend D. B. Marsh et George Duncan, Brougham; de James R. Scott et James McKinney, Bervie; de Ronald Macleod et R. J. Robertson, Ingersoll; de M. L. Haley et F. W. Vardon, Springford; de John Lickman et W. R. Phillips, Essex; du révérend Marcus Scott, Kitchener; de madame F. A. Harrison et madame Martha Snider, West-Montrose; de A. E. Richert et Ervin Keffer, West-Montrose; de mesdames W. A. Coulter et Annie M. Keat, Dalston; de T. S. A. Ball et H. J. Tudhope, township de Oro; de madame D. Morrison et madame George Millsap, Stayner; de madame Amy Pearson et mademoiselle Rose Stokes, Minesing; de K. D. Coutts et A. H. Spence, Midhurst; de madame Frederick E. Underwood et mademoiselle Vera Walker, Beaconfield; de mesdames Frank Turner et Ella M. Campbell, Roseneath; du révérend James T. Daley, Cobourg; de Charles P. Saarup et J. S. Shannon, Oil-City; de madame William Pickard, Jaffa; de madame George Procunier et mademoiselle Erie Haines, township de Bayham; de E. A. Graham et révérend John J. Durrant, Union; de William H. Johnson et Clifton McIntyre, Avon; de madame A. J. Ruggle, Floradale; de Robert Campbell et Andrew Brown, Roseneath; de W. H. Moss, Dundas; de D. E. Young, Bartonville; de H. R. Harne, Cobourg; du révérend James B. Moore et J. F. McKinnon, Waterford; du révérend Henry Brand, Port-Dover; du révérend G. McMurray Rose et W. W. Carroll, Carholme; de A. W. Dawson, Victoria; du révérend N. Argyle Hurlbut, Delhi; de madame E. D. Heath, Delhi; de John A. Jewitt et John Cope,Port-Rowan; de madame W. M. Miles et madame E. P. Wilson, Boston, Bealton et Wilsonville; du révérend G. M. Ross et W. R. Halliday, Lynedoch; de mesdames F. Lingwood et Annie Wallace, Lynell; de madame Hannah M. Ferris et madame A. O. Buchner, Courtland; de E. S. Hall et W. W. Smith, Villa-Nova; de J. C. Foster et C. S. Mitchener, Port-Rowan; de madame D. Trevail et mademoiselle Julia Berry, Middleton; de W. N. Fisher, Middleton; du révérend A. A. Kelly, Rhodes; de Jno. W. Everest, Hope; du révérend G. H. Copeland et John Reid, Longford; de Edmund W. Jarvis, de madame D. Liddell et madame Mary McConnell, East-Toronto; de Gladys Abraham et Amy Phippen, Langford; de T. H. Sanders et

mademoiselle J. T. Williams, de Herbert Ethell, Glenmount; du révérend J. J. Ferguson et autres, de Perth; de W. H. Reynolds et J. E. Arksey, Broadview; de William J. Patter et Ira Shetler, Gerrard; de mesdames E. A. Evans et Mary A. Creghton, Eastern-Union; de Charles F. Russell, St. David's; du révérend F. German et J. E. Fawcett, Bellefair, tous de la cité de Toronto, Ontario; de Ira Dean, Dean; de J. B. Archibald et William H. Guild, Middle-Musquodoboit et Elmvale; de Edith B. Josey et P. M. Nickurm, Spry-Harbour; de U. M. Cruickshank et Sylvia M. Grant, Elder-Bank; du révérend F. M. Mulligan et Charles Morrison, Upper-Londonderry; du révérend A. H. Foster et William McDonald, West-River et Green-Hill; du révérend Austin M. Angus, Advocate; de G. Boyant, Maitland; du révérend Waldo C. Machum et H. P. Crosby, Port-Maitland; du révérend George A. Christie, Gairloch et Middle-River; de S. H. Freeman Clark et révérend F. R. Doleman, B.D., de Greenfield; du révérend S. Walter Schurman, Glace-Bay; du révérend Wallace R. Walker et Thomas Blinkhour, Florence; du révérend J. A. McLean, Mahone-Bay; du révérend Joseph Hale, Louisburg; du révérend J. A. Ramsay, New-Glasgow; du révérend A. D. Wauchope, Hopewell; de Colin Pierce, Lockport-North; de A. C. Duncan, Weymouth, tous de la Nouvelle Ecosse; du révérend Edward M. Burgess, Warminster; de James S. Dobie et révérend Joseph Denny, Thessalon; de John R. W. Phillips et William Third, Manitowaning, Manitoulin-Island, tous de l'Ontario; demandant qu'une loi soit adoptée à l'effet de prohiber en Canada la fabrication et l'importation des liqueurs enivrantes, comme boissons, comme aussi l'expédition, la livraison et la réception de ces liqueurs dans toute province ou région dans lesquelles est prohibée la vente de ces liqueurs comme breuvage.

M. Blain, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente à la Chambre le sixième rapport du dit comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a considéré le bill suivant et a décidé de le rapporter avec des amendements, savoir:—

Bill (No 39) concernant la compagnie dite *The Toronto, Hamilton and Buffalo Railway Company.*

M. Steele, pour M. Sharpe, du comité des Bills privés, présente à la Chambre le quatrième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a pris en considération les bills suivants, et il a décidé d'en faire rapport sans amendement, savoir:—

Bill F (No 51) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Delbert Ralph O'Neil".

Bill G (No 52) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Edward Austin Barnwell".

Bill J (No 61) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Frederick Reuben Jones".

Bill L (No 63) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à John Bassnett Parker".

Bill M (No 64) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Amy Beatrice Mathews Hilton".

Bill W (No 70) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Collin Darach Pool".

Bill Y (No 71) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Edwin Jory".

Bill Z (No 72) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Evaline Snyder Lockwood".

Sir Edward Kemp, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Copie des statistiques du recensement de la population mâle du Canada (recensement de 1911) entre les âges de 20 et 45, ces deux âges compris, d'après l'état de célibat ou du mariage, et la nationalité. (*Document de la session, No 194.*)

Aussi,—Copies des Règlements et Ordres du Roi pour l'armée, 1912,—Réimprimés avec les amendements publiés dans les Ordres généraux jusqu'au 1er août 1914. (*Document de la session, No 195.*)

Aussi,—Copies du Manuel de la Loi militaire, par le ministère de la Guerre, 1914. (*Document de la session, No 196.*)

M. Hazen, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Copie du décret du conseil, No 987, daté le 10 avril 1917, tel que modifié par le décret du conseil, No 1451, daté le 25 mai 1917,—Règlements, étant une codification et modification des divers décrets du conseil édictés à cause de la guerre, le tout devant être connu sous le nom de " Décret du Conseil concernant la Défense du Canada, 1917 ". (*Document de la session, No 197.*)

Sur motion de Sir George Foster, secondé par M. Hazen,
Résolu, que cette Chambre concoure dans le rapport du comité spécial chargé de s'occuper des préparatifs à faire pour la célébration du cinquantième anniversaire de la Confédération canadienne et de faire rapport à ce sujet, lequel rapport a été présenté le 31 mai écoulé.

Sur motion de Sir George Foster, secondé par M. Hazen,
Ordonné, que le dit rapport soit imprimé immédiatement et que la règle 74 soit suspendue à cet égard.

Sur motion de M. Oliver, secondé par M. Macdonald,
Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé faisant connaître:—
1. Entre quels endroits sur le parcours de la ligne du Canadien-Nord, à l'ouest d'Edmonton, on doit enlever les rails pour les utiliser sur la ligne du Grand-Tronc-Pacifique;
2. Entre quels endroits sur le parcours de la ligne du Grand-Tronc-Pacifique, à l'ouest d'Edmonton, les rails du Grand-Tronc-Pacifique seront remplacés par des rails enlevés à la ligne du Canadien-Nord.

Sur motion de M. Edwards, secondé par M. Steele,
Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé faisant connaître:—
1. Quel est le chiffre total des dépenses faites pour l'agriculture par le gouvernement fédéral au cours de chacun des exercices de 1904-05 à 1916-17, inclusivement;
2. Quelle somme a été réservée par la loi d'encouragement à l'agriculture, de 1912, pour aider les départements d'agriculture des provinces pour encourager et donner plus d'extension à leurs travaux;
3. Quelle quotité de la somme susdite a été accordée à chaque province, et quels travaux ont été exécutés dans chaque province par suite de cette aide;
4. Quelle somme a été réservée par le gouvernement fédéral en vertu de la Loi d'instruction agricole, de 1913, et, aux termes des dispositions de la dite loi, quelles sommes ont été allouées à chaque province chaque année;
5. Quel est le but général de la dite loi, et dans quelle mesure chaque province l'a rempli.

Sur motion de M. Edwards, secondé par M. Steele,
Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé faisant connaître quelles sommes d'argent ont été payées par le gouvernement fédéral en primes sur le fer, l'acier ou autres produits, (*a*) avant 1896; (*b*) de 1896 au mois d'octobre 1911; (*c*) du mois d'octobre 1911 au 31 mars 1917.

Sur motion de M. Boulay, secondé par M. Barrette,
Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé faisant connaître:—
1. Combien d'étrangers émigrés au Canada, citoyens anglais ou non, ont obtenu des emplois dans le service civil intérieur ou extérieur, depuis le 1er juillet 1914 jusqu'à date;
2. Combien d'eux étaient exempts du service militaire.

Sur motion de M. Lachance, secondé par M. Demers,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Quels sont les employés qui ont reçu des augmentations de salaire ou des boni à la douane de Québec le 1er avril 1907 et depuis;

2. Quelle est la date de la nomination de chacun d'eux, le montant de leur salaire alors, la date et le montant des augmentations ou boni reçus par eux depuis.

Sur motion de M. Lachance, secondé par M. Demers,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Combien de bataillons d'infanterie sont partis avec le premier contingent;

2. Quel est le nombre et quel est le nom des différentes unités de l'artillerie faisant partie du premier contingent;

3. Quel est le nombre et le nom des différents corps médicaux partis avec le premier contingent;

4. Quel est le nombre et le nom de toutes les autres unités parties avec le premier contingent;

5. Quels sont les noms, rangs et charges des officiers surnuméraires partis avec le premier contingent.

Sur motion de M. Carroll, pour M. Kyte, secondé par M. Proulx,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambres,—Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres et autres papiers concernant un contrat pour le transport des malles entre Grand-River et Fourchu, dans le Comté de Richmond, N.-E., en 1916 et 1917.

Sur motion de M. Marcil (Bonaventure), secondé par M. Macdonald,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé des frais de voyage de Maurice Leblanc, contremaître général à l'emploi du ministère des Travaux publics, dans le comté de Bonaventure, depuis sa nomination jusqu'à ce jour.

M. l'Orateur donne sa décision au sujet de la forme des pétitions:—

"L'honorable député de Rouville a exprimé hier le désir que je fasse connaître mon opinion au sujet de la forme précise que doivent revêtir les pétitions,—son objet se rapportant spécialement à certains documents qui ont été récemment présentés comme étant des pétitions.

"Bien qu'il ne me paraisse pas essentiel que les pétitionnaires se servent d'expressions uniformes, il appert cependant que la pratique invariablement suivie a été de se servir d'une formule qui est passée dans l'usage courant.

"Bourinot, 4ème édition, page 234, établit la règle et donne la manière de procéder,—la première condition étant que chaque pétition doit porter comme en-tête "A l'honorable Chambre des Communes assemblée en parlement"—Ainsi régulièrement adressée, et l'objet de la pétition étant clairement défini, il serait cependant irrégulier de recevoir un tel document s'il n'était accompagné d'une conclusion ou prière. La pratique dans la Chambre des Communes anglaises parait être substantiellement la même—May, 11ème édition, page 525, dit que "sans une conclusion, un document ne sera pas considéré comme pétition; et qu'un papier rédigé sous forme de déclaration, d'adresse de remerciement, ou de simple remontrance, n'étant pas terminé par une prière, ne sera pas reçu".

"J'ai examiné plusieurs des documents mentionnés par l'honorable député. Ils ne sont pas adressés à la Chambre suivant la formule des pétitions. Ils paraissent être adressés plutôt au conseil de la cité de Montréal. Ils ne sont pas terminés par une conclusion ou prière. Par conséquent, ces documents ne paraissent pas être en forme, et ne peuvent être reçus".

L'ordre du jour appelle la troisième lecture du bill (No 42) modifiant la Loi de l'immigration chinoise.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour appelle la troisième lecture du bill (No 68) modifiant la Loi du Service civil.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides étant lu;

Sir Thomas White propose, secondé par Sir George Foster,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question étant posée sur la motion, elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les subventions postales et aux paquebots—océan Atlantique:—Service à la vapeur entre Annapolis et Londres ou Hull, Ang., ou les deux, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cent quarante mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur entre les ports atlanques canadiens et l'Australie et la Nouvelle-Zélande, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de un million de dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service postal par paquebots entre le Canada et la Grande-Bretagne, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de vingt-cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les services à la vapeur entre le Canada et Cuba, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de soixante et dix mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur entre le Canada et Terre-Neuve, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de trois cent quarante mille six cent soixante et six dollars et soixante et six cents soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur entre le Canada et les Indes occidentales de l'Amérique du Sud ou les deux, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cent quarante-six mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur entre le Canada et l'Afrique du Sud, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de vingt mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur entre Halifax, Saint-Jean, Terre-Neuve et Liverpool, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

9. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de trente-cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur entre Montréal, Québec et Manchester, Angleterre, durant la saison de navigation, et entre Saint-Jean, Halifax et Manchester durant la saison d'hiver, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

10. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de sept mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur entre Saint-Jean, Dublin et Belfast, durant l'hiver, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

11. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de quinze mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur entre Saint-Jean et Glasgow durant l'hiver, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

12. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de quinze mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur entre Saint-Jean, Halifax et Londres durant l'hiver, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

13. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de vingt-cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur entre Saint-Jean, Halifax et Londres, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

14. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cent quatre-vingt mille cinq cent neuf dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'océan Pacifique:—Service à la vapeur entre le Canada et l'Australie ou Nouvelle-Zélande ou les deux, sur l'océan Pacifique, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

15. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de deux cent cinquante-trois mille trois cent trois dollars et trente-quatre cents soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur entre le Canada, la Chine et le Japon, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

16. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de seize mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur entre Prince-Rupert, C.-B., et les îles de la Reine-Charlotte, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

17. Résolu, qu'un somme n'excédant pas les trois quarts de trois mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur entre Victoria et San-Francisco, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

18. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de douze mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur entre Victoria, Vancouver, les ports d'escale et Skagway, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

19. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur entre Victoria et la côte ouest de l'île de Vancouver, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

20. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de seize mille huit cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur entre Vancouver et les ports du nord de la Colombie-Britannique, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

21. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cinq mille huit cent vingt-cinq dollars soit accordée à Sa Majesté pour services locaux:—Service à la vapeur entre Baddeck et Iona, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

22. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de deux mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur entre Charlottetown, Victoria et le quai Holliday, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

23. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de six cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur entre Froude's-Point et Lockeport, N.-E., pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

24. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de quinze mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur depuis l'ouverture jusqu'à la fin de la navigation de 1917, entre le bassin de Gaspé et Dalhousie et Campbellton, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

25. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de dix mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur entre Grand-Manan et la terre ferme, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

26. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur entre Halifax, Canso et Guysborough, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

27. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de dix mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur entre Halifax et Terre-Neuve par les ports du Cap-Breton, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

28. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de quatre mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur entre Halifax, la baie Mahone, l'île Tancook et les ports de la rivière La Have, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

29. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de quatre mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur entre Halifax et Spry-Bay et les ports du Cap-Breton, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

30. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de six mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur entre Halifax, le sud du Cap-Breton et les ports du lac Bras-d'Or, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

31. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de quatre mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur entre Halifax et la côte ouest du Cap-Breton, avec arrêts aux ports d'escale, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

32. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de deux mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur entre Halifax et Sherbrooke, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

33. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de huit mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur depuis l'ouverture jusqu'à la clôture de la navigation entre Kenora et Fort-Frances, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

34. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de dix-huit mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur, de l'ouverture à la clôture de la navigation en 1917, entre la terre ferme et les îles de la Madeleine, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

35. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de six mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur entre Mulgrave et Canso, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

36. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cinq mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur entre Mulgrave et Guysborough avec arrêts aux ports d'escale, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

37. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les tois quarts de deux mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur entre Newcastle, Néguac et Escuminac, avec arrêts aux ports d'escale sur la rivière Miramichi et dans la baie Miramichi, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

38. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de huit mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur entre l'île Pelée et la terre ferme, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

39. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de sept mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur entre Petit-de-Grat et le terminus de l'Intercolonial à Mulgrave, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

40. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de deux mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majsté pour un service à la vapeur de la rivière Petitcodiac entre Moncton et les ports d'escale et entre un ou des ports de la côte ouest du comté de Cumberland, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

41. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de six mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur entre Pictou et Montague, avec arrêts à Murray-Harbour et Georgetown, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

42. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service de goélette entre Pictou, New-Glasgow, le port du comté d'Antigonish et Mulgrave, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

43. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de sept mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur de l'ouverture à la clôture de la navigation en 1917, entre Pictou, Mulgrave et Chéticamp, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

44. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de six mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur de l'ouverture à la clôture de la navigation en 1917, entre le port Mulgrave, St-Peter's, Irish-Cove et la Montagne de Marbre et autres ports des lacs Bras-d'Or, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

45. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de vingt mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur entre l'Ile-du-Prince-Edouard et le Cap-Breton et Terre-Neuve, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

46. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de vingt-huit mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur durant l'année 1917, entre Québec et Harrington, avec arrêts aux ports et aux endroits le long de la côte nord du Saint-Laurent entre ces deux terminus, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

47. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de huit mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur entre Québec et le bassin de Gaspé, avec arrêts aux ports d'escale, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

48. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de quatre mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur entre Québec et les ports de la côte nord de l'île d'Orléans, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

49. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de six mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur entre la Rivière-du-Loup, Tadoussac et les autres ports de la côte nord, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

50. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de huit mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service d'hiver à la vapeur entre la Rivière-du-Loup, Tadoussac et les autres ports du Saint-Laurent, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

51. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de trois mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service d'hiver à la vapeur entre la baie Sainte-Catherine et Tadoussac, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

M. Rainville informe aussi la Chambre que le comité lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsides.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant:—

Le Sénat a adopté les bills suivants sans amendement, savoir:—

Bill (No 7) intitulé: "Loi concernant la Compagnie Continentale de chauffage et d'éclairage"; et

Bill (No 38) intitulé: "Loi concernant certains brevets de George C. Breidert et Burton W. Mudge".

Aussi, le Sénat a adopté les bills suivants, pour lesquels il demande le concours de cette Chambre, savoir:—

Bill O (No 79) intitulé: "Loi concernant un brevet d'Ernest Mead Baker";

Bill X (No 80) intitulé: "Loi concernant un certain brevet de la *Sharp Rotary Ash Receiver Company, Incorporated*"; et

Bill B2 (No 81) intitulé: "Loi concernant un brevet de James B. King et autres".

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à dix heures et vingt-cinq minutes p.m., elle s'ajourne à demain.

Jeudi, 14 juin 1917.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau:—

Par M. Lemieux,—la pétition de Liliane Boulais et autres, de Rougemont, Québec.

Par M. Maclean (Halifax),—la pétition de J. W. Fraser et du révérend G. Ernest Forbes, des congrégations de Scotsburn et Millsville, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Stanfield,—la pétition du révérend J. T. Dinnock, pasteur des congrégations de Westchester, district No 2, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Macdonell,—la pétition de Dame J. J. Horton, de la *Women's Missionary Society* de l'église presbytérienne de l'avenue Cowan, Toronto, Ontario.

Par M. Maclean (York),—la pétition de Wm F. Mack, de l'église congrégationnelle de la rue Bond, Toronto, Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

De John Clark et Fabian Hugh, Englehart; du révérend W. J. Taylor, St-Mary's; de J. Proudfoot et David Christie, Roys; du révérend J. George Miller et D. G. Anderson, St. Mary's; du révérend John Macartney et William Anderson, Keldon; de Ogle Carss, Smiths-Falls; de W. K. Shearer, Drumbo; de A. L. Murray, Embro; de William W. Eidt, Lisbon; de A. T. Nash et Winifred Young, Hespeler; du révérend P. K. Smith, Galt; de John Hyde et Samuel Wiederhold, North-Easthope, tous de l'Ontario; de W. Pennington, Moosomin; de A. Moffat, New-Hastings et Welwyn; de P. H. McLeod et W. T. Tutlon, Rocanville; de C. W. Thomas, Ogema, tous de la Saskatchewan; du révérend J. D. Ferguson, Monkton; de J. H. Thompson, North-Keppel; du révérend George Waugh et W. G. Rundle, Dundalk; du révérend Robert Barbour et John Clark, Meaford; de Thomas Baker et révérend C. H. Elliott, Walters-Falls; de Ben Parker et Louis E. Sprague, Dexter; de Joseph Dougherty, Sarnia; du révérend George N. Hazen et George Leach, Sarnia; du révérend R. A. Delve et W. R. Courtice, township de Darlington; de madame G. McCartney et madame A. E. Sutton, Bethany; de J. G. Lewis et W. H. Hooper, Pontypool; du révérend S. J. Shorey, Port-Hope; de W. E. Buckingham et Cecil R. Klinck, Guelph; de madame Edith A. Harris et mademoiselle Kate Nilkell, Rockwood; de John Newstead, Guelph; de Annie B. Templin et Miriam A. Ham, Fergus; de George L. Metcalf et W. B. Falconbridge, township de Puslinch; de madame Charles Leitch et madame William Griffin, Erin; de mademoiselle Ada B. Currie, Ospringe; du révérend E. B. Chestnut, Fort-Francis, tous de la province de l'Ontario; demandant qu'une loi soit adoptée à l'effet de prohiber en Canada la fabrication et l'importation des liqueurs enivrantes, comme boissons, comme aussi l'expédition, la livraison et la réception de ces liqueurs dans toute province ou région dans lesquelles est prohibée la vente de ces liqueurs comme breuvage.

Du révérend J. L. Small, Hespeler, Ontario; du révérend W. G. Boyd, Edmonton, Alberta; demandant d'amender le Code Criminel du Canada aux fins de protéger les jeunes filles âgées de moins de 21 ans, et à d'autres fins.

Sir Edward Kemp, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 14 mai 1917,—Relevé faisant connaître si le ministère de la Milice ou une des autorités quelconques de ce ministère a

des statistiques officielles et complètes relatives au recrutement des soldats pour le service d'outre-mer, au Canada; et dans l'affirmative, quels sont les chiffres exacts:—

1. Des Canadiens de langue française enrégimentés dans les différents régiments pour le service d'outre-mer, levés depuis août 1914 jusqu'à date.

2. Des Canadiens de langue anglaise nés au Canada ainsi enrégimentés.

3. Des sujets britanniques de naissance, nés en dehors du Canada mais enrégimentés dans les corps expéditionnaires canadiens.

4. Des sujets britanniques par naturalisation.

5. Des soldats canadiens français enrégimentés dans les bataillons commandés par des officiers de langue anglaise, levés dans la province de Québec.

6. Des soldats canadiens français enrégimentés dans les bataillons levés dans les autres provinces du Canada. (*Document de la session, No 143b.*)

Aussi,—Réponse rectifiée à un ordre de cette Chambre, en date du 25 avril 1917,—Relevé faisant connaître:—

1. Combien de membres du Parlement servent ou ont servi dans l'armée canadienne;

2. Quels sont leurs noms, la date de leur nomination et leur grade;

3. Quels sont les noms de ceux qui ont démissionné ou qui se sont retirés du service militaire, et la date de leur démission ou de leur sortie du service;

4. Quelle somme a été payée à chacun d'eux, (*a*) pour solde; (*b*) pour dépenses pour fins militaires, et (*c*) pour allocation de séparation à l'épouse ou aux parents, respectivement. (*Document de la session, No 109c.*)

M. Hazen, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Copie du décret du conseil, No 1397, daté le 21 mai 1917:—

Règles et règlements applicables aux personnes qui sont employées dans toute bâtisse, ou sur tout quai, etc., là où se manipulent des munitions, etc., ou qui se trouvent dans le voisinage rapproché de ces endroits. (*Document de la session, No 43b.*)

M. Cochrane, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 13 juin 1917,—Relevé faisant connaître:—

1. Entre quels endroits sur le parcours de la ligne du Canadien-Nord, à l'ouest d'Edmonton, on doit enlever les rails pour les utiliser sur la ligne du Grand-Tronc-Pacifique;

2. Entre quels endroits sur le parcours de la ligne du Grand-Tronc-Pacifique, à l'ouest d'Edmonton, les rails du Grand-Tronc-Pacifique seront remplacés par des rails enlevés à la ligne du Canadien-Nord. (*Document de la session, No 146a.*)

L'ordre du jour appelle la première lecture du bill O (No 79) du Sénat, intitulé: "Loi concernant un brevet d'Ernest Mead Baker".

Le bill est, en conséquence, lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour appelle la première lecture du bill B2 (No 81) du Sénat, intitulé: "Loi concernant un brevet de James B. King et autres".

Le bill est, en conséquence, lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour appelle la première lecture du bill X (No 80) du Sénat, intitulé: "Loi concernant un certain brevet de la *Sharp Rotary Ash Receiver Company, Incorporated*".

Le bill est, en conséquence, lu la première fois.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de trois mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les subventions postales et aux paquebots—services locaux:—Service à la vapeur entre Saint-Jean et les ports du bassin de Cumberland, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de quatre mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur entre Saint-Jean, N.-B., et St-Andrews, N.-B., avec arrêts aux ports d'escale, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de deux mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur entre Saint-Jean, N.-B., et Bridgetown, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de vingt mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur entre Saint-Jean, N.-B., et Digby, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de deux mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur entre Saint-Jean, Digby, Annapolis et Granville, c'est-à-dire le long de la côte ouest du bassin d'Annapolis, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de huit mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur entre Saint-Jean, N.-B., et les ports de la baie de Fundy et le bassin des Mines et Margaretville, N.-E., pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de dix mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur entre Saint-Jean, Westport, Yarmouth et les autres ports d'escale, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de six mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur durant l'année 1917, entre Saint-Stephen, N.-B., les ports de la rivière Sainte-Croix, l'île au Cerf, Campobello, et les îles de l'intérieur, la baie Passamaquoddy et L'Etête ou Black-Bay, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

9. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de six mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur durant la saison de 1917, entre Sydney et la baie Saint-Laurent, avec arrêts aux ports d'escale, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

10. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de trois mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur durant la saison de 1917, entre Sydney et Whycocomagh, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

11. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cinq mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur de Sydney, N.-E., autour de la côte est du Cap-Breton, Hamilton, et retour à Sydney par les lacs du Bras-d'Or, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

12. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de trois mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour des dépenses relatives à la surveillance des services des vapeurs subventionnés, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

13. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de six cent soixante et deux dollars soit accordée à Sa Majesté pour le commerce:—Part des dépenses payable par le Canada pour le Bureau international des tarifs douaniers, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

14. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cent soixante mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les commissaires du commerce, agences com-

merciales, y compris les dépenses se rattachant à la négociation des traités ou à l'extension des relations commerciales, et diverses autres dépenses pour publicité, impressions, etc., se rapportant à l'extension du commerce canadien, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

15. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour des primes sur le plomb et sur le pétrole brut pour faire face aux frais de la mise à exécution des lois, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

16. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de trois mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les traitements et dépenses casuelles aux termes de la Loi de l'inspection et de la vente des grains, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

17. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de huit mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour les traitements et dépenses casuelles aux termes de la Loi concernant les mesureurs de bois, y compris la somme de $1,800 pour mesureurs de bois à la retraite, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

18. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de huit cent dix mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour pourvoir à la construction, à l'acquisition, au loyer ou à l'expropriation d'élévateurs de terminus (à voter de nouveau), pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

19. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cent mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour le recensement et les statistiques, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

20. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de treize mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'Annuaire statistique, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

21. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de dix mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour la Commission royale du commerce canadien, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

22. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de quatre mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour la Loi concernant le titre de l'or et de l'argent, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

23. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de trente-huit mille neuf cent trente-trois dollars et trente-trois cents soit accordée à Sa Majesté pour le câble des Indes occidentales, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

24. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cent soixante et six mille et cinquante dollars soit accordée à Sa Majesté pour les Sauvages—Colombie-Britannique:—Appointements, $47,840; secours aux sauvages nécessiteux, $22,000; pour encourager les sauvages à l'agriculture et à la fructiculture, $8,450; hôpitaux, soins médicaux et médicaments, $43,200; frais de déplacement, $20,000; divers pour bureaux et imprévus, $19,560; arpentages, $5,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

25. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de vingt-deux mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les Sauvages—Yukon:—Secours, soins médicaux et médicaments, $11,000; arpentages, $7,000; frais généraux, $4,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

26. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de sept cent trente-quatre mille cent quinze dollars soit accordée à Sa Majesté pour les Sauvages:—Instruction des sauvages, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

27. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cent vingt-trois mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les Sauvages—en général:—Avances aux sauvages qui remettent leurs terres en vertu de l'article 89 de la *Loi des Sauvages,* à rembourser sur les produits de ces terres, $25,000; secours aux sauvages nécessiteux des régions éloignées, $60,000; pour prévenir la tuberculose, $10,000; impressions, papeterie, etc., $5,000; octroi en aide au compte 310 du fonds de fiducie sauvage, suppres-

sion du trafic des spiritueux, $3,000; arpentages: Ontario, Québec et Provinces maritimes, $3,000; pour les frais relatifs aux épidémies de variole et autres maladies, $10,000; pour payer les honoraires des agents des sauvages quant à la tenue de l'état civil, $1,500; frais de justice légaux en général, $5,500, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

M. Rainville informe aussi la Chambre que le comité lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsides.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant:—

Le Sénat a adopté le bill suivant avec plusieurs amendements, pour lesquels il demande le concours de cette Chambre, savoir:—

Bill (No 10) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Grand Lodge of the Canadian Association of Stationary Engineers of the Dominion of Canada*".

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à dix heures et douze minutes p.m., elle s'ajourne à demain.

Vendredi, 15 juin 1917.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. Ethier,—la pétition de M. L. Guimont et autres, de Sainte-Agathe des Monts, Québec.

Par M. Graham,—la pétition du révérend Henry G. Steers, B.A., et Archibald McFadgen, des gongrégations de Whitelake et Burnstown, Ontario.

Par M. Burnham,—la pétition de Harry Goodwin, de l'église baptiste de la rue Park, Peterborough, Ontario.

Par M. Thornton,—la pétition du révérend R. N. Rand, pasteur, et A. D. Matheson, de l'église baptiste réunie de Dundas; la pétition de James K. McGougan et James F. Donald, de la congrégation presbytérienne de Princetown, tous de l'Ile-du-Prince-Edouard; la pétition de Dame R. W. Philp et Dame George Proutt, de la *Women's Institute* de Nestleton; la pétition de James Strong et Wm Henry, du bureau de l'école publique du township de Cartwright; la pétition de W.C. Ferguson et autres, de la S.S. No 8, Cratwright; la pétition de H. L. Quinn et Kennett E. Cox, de la *Sunday School* méthodiste de Bowmanville; et la pétition du révérend Wm McLeod et A. S. Morsen, des églises presbytériennes de Dundas et Annondale, tous de l'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De Liliane Boulais et autres, de Rougemont, province de Québec; demandant que le parlement n'adopte aucune résolution ou loi décrétant la conscription pour service outre-mer ou tendant à rendre ce service compulsoire.

De J. W. Fraser et révérend G. Ernest Forbes, Scotsburn et Millsville; du révérend J. T. Dimock, Westchester, tous de la Nouvelle-Ecosse; de madame Harton, de William F. Mack, tous de Toronto, Ontario; demandant qu'une loi soit adoptée comme mesure de guerre, à l'effet de prohiber en Canada la fabrication et l'importation des liqueurs enivrantes, comme boissons, comme aussi l'expédition, la livraison et la réception de ces liqueurs dans toute province ou région dans lesquelles est prohibée la vente de ces liqueurs comme breuvage.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier de la Chambre a déposé sur la Table le huitième rapport de l'examinateur des pétitions, lequel est lu comme suit :—

En conformité de la règle 96, paragraphe 3, l'examinateur des pétitions a l'honneur de présenter ce qui suit comme son huitième rapport :—

Votre examinateur a examiné le bill privé suivant du Sénat, et il constate que les prescriptions de la règle 91 concernant la publication des avis ont été remplies au sujet du dit bill, savoir :—

Bill X (No 80) intitulé : " Loi concernant un certain brevet de la *Sharp Rotary Ash Receiver Company, Incorporated* ".

M. Sévigny, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 14 mai 1917,—Copie de tous télégrammes, rapports, lettres, pétitions et correspondance se rapportant en quelque manière à la destitution ou révocation de John McDonald, concierge de l'édifice public à Inverness, et à la nomination de son successeur. (*Document de la session, No 198.*)

Aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 14 mai 1917,—Copie de tous télégrammees, rapports, lettres, pétitions et correspondance, reçus par le gouverne-

ment depuis septembre 1911 jusqu'à date, se rapportant en quelque manière à l'extension et aux réparations du quai de McKay's-Point, comté d'Inverness. (*Document de la session, No 199.*)

Aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 7 mai 1917,—Copie des lettres, etc., envoyées par le gouvernement ou le ministère des Travaux publics à l'ingénieur local ou autres personnes, en réponse aux lettres, télégrammes ou rapports concernant le brise-lames à Souris, I.-P.-E., au cours des années 1915 et 1916. (*Document de la session, No 200.*)

Aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 23 mai 1917,—Copie de tous télégrammes, correspondance, recommandations et communications, se rapportant à la démission de Hector Urquhart, employé à l'entretien de la ligne sur le réseau des lignes télégraphiques du gouvernement, entre Grand-River et Enon, comté de Cap-Breton, Nouvelle-Ecosse, et à la nomination de Dan A. McLennan, pour le remplacer. (*Document de la session, No 201.*)

Aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 14 mai 1917,—Copie de tous télégrammes, rapports, lettres, pétitions et correspondance, reçus par le gouvernement depuis septembre 1911 jusqu'à date, se rapportant en quelque manière à l'extension et aux réparations du quai de Craignish. (*Document de la session, No 202.*)

Aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 3 mai 1917,—Relevé faisant connaître:—

1. Quel est le montant des frais de sténographie pour les différentes enquêtes qui ont été tenues par le gouvernement depuis le 1er novembre 1911 à ce jour;

2. Quels sont les noms des personnes à qui ces frais de sténographie ont été payés ou sont encore dûs, et les montants respectifs pour chacune de ces personnes. (*Document de la session, No 203.*)

Et aussi,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 9 mai 1917,—Copie de tous les documents, requêtes, télégrammes, etc., envoyés au gouvernement et insistant sur la nécessité d'abolir la tolérance des cantines où se pratique la vente de la boisson dans les camps d'outre-mer. (*Document de la session, No 204.*)

Sur motion de M. Blain, secondé par M. Middlebro,

Ordonné, que le bill X (No 80) du Sénat, intitulé: "Loi concernant un certain brevet de la *Sharp Rotary Ash Receiver Company, Incorporated,* soit inscrit sur le feuilleton des ordres parmi les bills privés pour seconde lecture lundi prochain.

Sir Robert Borden, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Copie d'un document parlementaire (Cd 8566) contenant des extraits des délibérations de la Conférence impériale de guerre, 1917, et les documents soumis à la Conférence. (*Document de la session, No 42a.*)

Sur motion de Sir Robert Borden, secondé par Sir George Foster,

Ordonné, que les documents susdits soient imprimés immédiatement, et que la règle 74 soit suspendue à cet égard.

Sir Edward Kemp, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Copie des relevés de recensement fournissant un sommaire de la force numérique de toutes les unités composant la force expéditionnaire canadienne en Angleterre. (Période du 14 mai 1917), ainsi qu'un relevé indiquant la force numérique des troupes canadiennes en France, en Angleterre, dans les régions de l'Est, à Sainte-Luce et en Canada, en juin 1917. (*Document de la session, No 143c.*)

Sur motion de M. Maclean (Halifax), secondé par M. Guthrie,

Ordonné, que le document susdit soit imprimé immédiatement, et que la règle 74 soit suspendue à cet égard.

Ordonné, que Sir George Foster ait la permission de présenter un bill (No 82) portant changement de l'heure au Canada, durant les mois d'été, en avance du temps solaire moyen.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Ordonné, que Sir George Foster ait la permission de présenter un bill (No 83) concernant le Conseil consultatif honoraire pour recherches scientifiques et industrielles.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(En comité.)

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cent douze mille cent soixante et six dollars et cinquante cents soit accordée à Sa Majesté pour le service législatif:—Sénat—appointements et dépenses casuelles, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de quatre cent quarante-neuf mille quatre cent douze dollars et cinquante cents soit accordée à Sa Majesté pour la Chambre des Communes:—Traitement de l'Orateur suppléant, $2,000; appointements, $203,500; dépenses des comités, commis surnuméraires, etc., $58,700; dépenses casuelles, $52,050; publication des Débats, $60,000; prévisions du sergent-d'armes, $72,162.50, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

3 Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de soixante et cinq mille quatre cent cinquante dollars soit accordée à Sa Majesté pour la bibliothèque du Parlement:—Appointements, y compris N. Aubry, $900, $33,650; livres pour la bibliothèque générale, y compris frais de reliure, $18,000; ouvrage sur l'histoire de l'Amérique, $1,000; dépenses casuelles, $12,800, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de trois cent quarante-six mille six cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour le service législatif en général:—Impressions, papier à imprimer et reliure, $300,000; impressions, reliure et distribution des lois, $16,000; dépenses casuelles se rattachant aux listes des votants, $10,000; dépenses casuelles du greffier de la Couronne en chancellerie, y compris l'emploi de commis temporaires, $5,000; listes provinciales des votants, $15,000; pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Objection étant faite en comité à une décision du président (M. Blain) et appel de cette décision étant fait à la Chambre;

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Blain, président du comité, fait le rapport suivant:—

"La résolution touchant les traitements et dépense casuelle du ministère du Revenu de l'Intérieur étant en délibération, le député de Kamouraska (M. Lapointe) a fait allusion à certains articles publiés dans "Le Franc Parleur", un journal publié à Québec.

"Le président a déclaré, se basant sur la règle 13, paragraphe 5, que le député de Kamouraska était hors d'ordre, parce que la discussion relative aux articles susmentionnés ne se rattachait pas à l'item en délibération.

"M. Oliver en a appelé de cette décision à la Chambre".

M. l'Orateur ayant posé le question: "La décision du président sera-t-elle maintenue?"; la Chambre se divise, et l'appel des noms étant demandé, ils sont pris comme suit:—

Pour:

Messieurs

Armstrong (Lambton), Bennett (Calgary), Bennett (Simcoe), Best, Boys, Brabazon, Bradbury, Burrell, Clark (Bruce), Cochrane, Cromwell, Doherty, Donaldson, Edwards, Fisher, Foster (Sir George), Fripp, Girard. Hanna, Henderson, Merner, Morris, Nickle, Paquet, Rainville, Rogers, Schaffner, Sexsmith, Shepherd, Smith, Steele, Stevens, Stewart (Hamilton), Sutherland, Wallace, Webster, White (Sir Thomas), et Wright.—38

Contre:

Messieurs

Boivin, Copp, Cruise, Douglas, Fortier, German, Guthrie, Hughes (King, I.-P.-E.), Kyte, Lapointe (Kamouraska), Laurier (sir Wilfrid), Macdonald, Maclean (Halifax), Marcil (Bonaventure), Oliver, Pacaud, Ross, et White (Victoria, Alta).—18

Ainsi, elle est résolue dans l'affirmative.

Le comité des Subsides reprend alors le cours de ses délibérations.

Et la Chambre continuant de siéger en comité;

Et à six heures p.m., M. l'Orateur prend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 25.

M. Wright propose, secondé par M. Henderson,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général sur les bills privés (en conformité de la règle 109).

Et la question étant posée sur l'amendement, elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité général pour délibérer sur les bills suivants, savoir:—

Bill F (No 51) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Delbert Ralph O'Neil";

Bill G (No 52) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Edward Austin Barnwell";

Bill J (No 61) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Frederick Reuben Jones";

Bill L (No 63) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à John Bassnett Parker";

Bill M (No 64) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Amy Beatrice Mathews Hilton";

Bill W (No 70) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Colin Darach Pool";
Bill Y (No 71) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Edwin Jory";
Bill Z (No 72) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Evaline Snyder Lockwood"; et

Bill (No 39) concernant la compagnie dite *The Toronto, Hamilton and Buffalo Railway Company,* et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Rainville fait rapport que le comité a examiné les bills suivants, savoir: Bill F (No 51) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Delbert Ralph O'Neil"; bill G (No 52) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Edward Austin Barnwell"; bill J (No 61) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Frederick Reuben Jones"; bill L (No 63) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à John Basnett Parker"; bill M (No 64) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Amy Beatrice Mathews Hilton"; bill W (No 70) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Colin Darach Pool"; bill Y (No 71) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Edwin Jory"; et bill Z (No 72) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Evaline Snyder Lockwood", et lui a enjoint d'en faire rapport spéparément sans amendement.

Aussi, que le comité a fait quelque progrès sur le bill suivant, savoir: Bill (No 39) concernant la compagnie dite *The Toronto, Hamilton and Buffalo Railway Company,* et lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera en comité général pour délibérer de nouveau sur le dit bill.

Sur motion de M. Maclean (Halifax), secondé par M. Copp,

Ordonné, que le bill F (No 51) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Delbert Ralph O'Neill", soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a passé leur bill sans amendement.

Sur motion de M. Bennett (Simcoe), secondé par M. Best,

Ordonné, que le bill G (No 52) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Edward Austin Barnwell", soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a passé leur bill sans amendement.

Sur motion de M. Macdonald, secondé par M. Maclean (Halifax),

Ordonné, que le bill J (No 61) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Frederick Reuben Jones", soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a passé leur bill sans amendement.

Sur motion de M. Macdonald, secondé par M. Maclean (Halifax),

Ordonné, que le bill L (No 63) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à John Bassnett Parker", soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a passé leur bill sans amendement.

Sur motion de M. Sexsmith, secondé par M. Best,

Ordonné, que le bill M (No 64) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Amy Beatrice Mathews Hilton", soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a passé leur bill sans amendement.

Sur motion de M. Copp, secondé par M. Maclean (Halifax),

Ordonné, que le bill W (No 70) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Colin Darrach Pool", soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a passé leur bill sans amendement.

Sur motion de M. Weichel, secondé par M. Blain,

Ordonné, que le bill Y (No 71) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Edwin Jory", soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a passé leur bill sans amendement.

Sur motion de M. Ross, secondé par M. Thompson (Yukon),

Ordonné, que le bill Z (No 72) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Evaline Snyder Lockwood", soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a passé leur bill sans amendement.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill (No 10) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Grand Lodge of the Canadian Association of Stationary Engineers of the Dominion of Canada*", lesquels sont lus comme suit:—

1. Page 3, ligne 14.—Supprimer les mots "ou quelqu'une de ses succursales".
2. Page 3, ligne 22.—Après le mot "remunération" insérer les mots "par l'Association".
3. Page 3, ligne 30.—A la clause 14 substituer la suivante:—

"14. Nul membre, comme tel, ne doit être propriétairement intéressé dans les biens de l'Association".

4. Page 3, ligne 35.—Au mot "doit" substituer le mot "peut".

Les dits amendements, étant lus la seconde fois, sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre acquiesce à leurs amendements.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill D2 (No 76) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à George Walter Sherald Garrett".

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et avec la preuve, etc., qui l'accompagne est renvoyé au comité des Bills Privés.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill F2 (No 77) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Ellen Beal".

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et avec la preuve, etc., qui l'accompagne est renvoyé au comité des Bills Privés.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill G2 (No 78) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Donald George Whibley".

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et avec la preuve, etc., qui l'accompagne est renvoyé au comité des Bills Privés.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill O (No 79) du Sénat, intitulé: "Loi concernant un brevet d'Ernest Mead Baker".

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des Bills Privés.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill B2 (No 81) du Sénat, intitulé: "Loi concernant un brevet de James B. King et autres.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des Bills Privés.

Sur motion de M. Bennett (Simcoe), secondé par M. Best,

Résolu, qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre retourne la preuve, etc., faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat, auquel ont été soumis les bills en instance de divorce qui suivent:—

Bill F (No 51) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Delbert Ralph O'Neill".

Bill G (No 52) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Edward Austin Barnwell".

Bill J (No 61) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Frederick Reuben Jones".

Bill L (No 63) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à John Bassnett Parker".

Bill M (No 64) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Amy Beatrice Mathews Hilton".

Bill W (No 70) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Colin Darrach Pool".

Bill Y (No 71) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Edwin Jory".

Bill Z (No 72) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Evaline Snyder Lockwood".

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

Le comité des Subsides reprend alors le cours de ses délibérations.

(*En comité.*)

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de deux cent deux mille quatre cent douze dollars et cinquante cents soit accordée à Sa Majesté pour le gouvernement civil:—Ministère du Revenu de l'Intérieur—traitements, $180,412.50; dépenses casuelles, $22,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

M. Rainville informe aussi la Chambre que le comité lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsides.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant:—

Le Sénat a adopté les bills suivants, pour lesquels il demande le concours de cette Chambre, savoir:—

Bill I (No 84) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation la section canadienne de la ligue aérienne de l'Empire britannique";

Bill V (No 85) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation *The Dominion Council of the Girl Guides Association*";

Bill X (No 86) du Sénat, intitulé: "Loi concernant *The Western Life Assurance Company*";

Bill A2 (No 87) du Sénat, intitulé: "Loi concernant *The Empire Life Insurance Company of Canada*";

Bill H2 (No 88) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à George Maisey"; et

Bill I2 (No 89) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Herbert Featherstone Conover".

Et aussi, le Sénat communique à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat, auquel ont été soumis les bills en instance de divorce ci-haut mentionnés, avec prière qu'elle soit retournée au Sénat.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à dix heures et quinze minutes p.m., elle s'ajourne à lundi prochain à trois heures p.m.

Lundi, 18 juin 1917.

Prières.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau:—

Par M. Molloy,—la pétition de Eleanor S. MacLean et autres, de Winnipeg et autres lieux, Manitoba.

Par M. Macdonald,—la pétition de Aylwin Graham et Clarence MacKay, de la division *Laughing-Water,* No 610, de Scotsburn, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Merner,—la pétition de J. W. Baird et Peter Frayne, de l'église méthodiste de la rue James, de Exeter, Ontario.

Par M. Steele,—la pétition de Campbell Stevenson, de Avonbank, division No 320, des *Sons of Temperance,* Ontario.

Par M. Blain,—la pétition de Philip Pardy, de l'église méthodiste de Cooksville, Ontario.

Par M. Bickerdike,—la pétition de Oscar Beaudoin et autres, de Montréal, Québec.

Par M. Lemieux,—la pétition de Léon Dauphinais et autres, de Saint-Hilaire, Québec.

Par M. Wilson (Laval),—la pétition de Alphonse Labranche et autres, de Montréal, Québec.

Par M. Lapointe (Montréal, Saint-Jacques),—la pétition de Dame M. E. Giguère et autres, de Montréal, Québec.

Par M. Martin (Sainte-Marie, Montréal),—la pétition de M. Downs et autres, de Montréal, Québec.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

De M. L. Guimont et autres, de Saint-Agathe des Monts, province de Québec; demandant que le parlement n'adopte aucune résolution ou loi décrétant la conscription pour service outre-mer ou tendant à rendre ce service compulsoire.

De révérend Henry G. Steers, B.A., et Archibald McFadgen, Whitelake et Brunstown; de Harry Goodwin, Peterborough, tous de l'Ontario; du révérend R. N. Rand et A. D. Matheson, Dundas, Ile du Prince-Edouard; de madame R. W. Philp et madame George Proutt, Nestleton; de James Strong et William Henry, township de Cartwright; de W. C. Ferguson, Cartwright; de H. L. Quinn et Kenneth E. Cox, Bowmanville; du révérend William McLeod et A. S. Morson, Dundas et Annandale, tous de l'Ontario; de James K. McGougan et James F. Donald, Princetown, Ile du Prince-Edouard; demandant qu'une loi soit adoptée comme mesure de guerre, à l'effet de prohiber en Canada la fabrication et l'importation des liqueurs enivrantes, comme boissons, comme aussi l'expédition, la livraison et la réception de ces liqueurs dans toute province ou région dans lesquelles est prohibée la vente de ces liqueurs comme breuvage.

Sir Robert Borden, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—La lettre de l'honorable E. L. Patenaude, M.P., au très honorable premier ministre, donnant sa démission comme secrétaire d'Etat pour le Canada, et la lettre du premier ministre en accusant réception. (*Document de la session, No 206.*)

M. Reid, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 3 mai 1917,—Relevé faisant connaître

combien de marchandises ont été exportées du Canada en pays étrangers et ont passé par le port d'Hambourg, depuis le 1er août 1914 jusqu'à ce jour, et les noms des pays qui ont importé ces marchandises du Canada et les montants respectifs pour chacun d'eux. (*Document de la session, No 207.*)

M. Hazen, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 3 février 1916,—Relevé faisant connaître les détails des débours de Ward Fisher, inspecteur des pêcheries dans la partie ouest de la Nouvelle-Ecosse, et qui se sont élevés à $388.40 en 1912, et à $1,009.84 en 1913. (*Document de la session, No 208.*)

Aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 23 avril 1917,—Copie de tous papiers, documents, pétitions, mémoires, correspondance, etc., échangés avec le gouvernement de la Colombie-Britannique, ou quelqu'un de ses membres, les officiers du ministère de la Marine et des Pêcheries, et toutes autres compagnies, personne ou personnes au sujet de la prohibition de l'exportation du saumon de la Colombie-Britannique, depuis le 20 janvier 1913. (*Document de la session, No 209.*)

Sur motion de M. Crothers, secondé par M. Burrell,

Ordonné, que 5,000 exemplaires de chacun des documennts de la session, Nos 189 et 190;—Rapports spéciaux de W. F. O'Connor, C.R., sur le sucre et le charbon anthracite,—déposés sur la Table de la Chambre le 6 juin courant,—soient imprimés immédiatement, et que la règle 74 soit suspendue à cet égard.

M. Crothers, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Relevé de la quantité et des prix des produits achetés et vendus (y compris les exportations et la consommation domestique) par les compagnies d'entreposage frigorifiques en Canada, du 1er janvier au 1er décembre 1916. (*Document de la session, No 210.*)

L'ordre du jour appelle la première lecture du bill I (No 84) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation la Section canadienne de la Ligue aérienne de l'Empire britannique".

Le bill est, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour appelle la première lecture du bill N (No 86) du Sénat, intitulé: "Loi concernant *The Western Life Assurance Company*".

Le bill est, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour appelle la première lecture du bill H2 (No 88) intitulé: "Loi pour faire droit à George Maisey".

Le bill est, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour appelle la première lecture du bill I2 (No 89) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Herbert Featherstone Conover".

Le bill est, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour appelle la première lecture du bill V (No 85) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation *The Dominion Council of the Girl Guides Association*".

Le bill est, en conséquence, lu la première fois.

L'ordre du jour appelle la première lecture du bill A2 (No 87) du Sénat, intitulé: "Loi concernant *The Empire Life Insurance Company of Canada*".
Le bill est, en conséquence, lu la première fois.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill X (No 80) du Sénat, intitulé: "Loi concernant un certain brevet de la *Sharp Rotary Ash Receiver Company, Incorporated*".
Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des Bills Privés.

Sur motion de M. Hughes (King), secondé par M. Pardee,
Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Etat faisant connaître:—
1. Quels sont les noms et adresses postales des personnes qui, dans l'Ile-du-Prince-Edouard, ont fait ou qui font actuellement du recrutement pour l'armée ou la marine, ou qui font un travail de nature militaire similaire depuis août 1914;
2. Quelle rémunération ou solde est reçue par chacune de ces personnes, et quel supplément elles reçoivent pour frais de voyage ou autres dépenses;
3. Quelle somme totale a été reçue par chacune de ces personnes jusqu'au 1er juin 1917.

Sur motion de M. Pardee, pour M. Lanctôt, secondé par M. Guthrie,
Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de tous les comptes, documents, réclamations, correspondance, etc., se rapportant aux demandes produites par toutes les personnes qui ont prétendu avoir subi des pertes ou des dommages lors de l'incendie des bâtisses du Parlement, en février 1916.

Sur motion de M. Pardee, pour M. Chisholm, secondé par M. Guthrie,
Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de tous les documents, télégrammes, lettres, requêtes, etc., se rapportant en quoi que ce soit à la nomination du préposé à la sirène d'alarme à Grand-Etang, pour la présente saison.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 75) concernant le Service militaire;

Sir Robert Borden propose, secondé par Sir George Foster,—Que le bill soit maintenant lu la seconde fois.

Sir Wilfrid Laurier propose, comme amendement, secondé par M. Oliver,—Que tous les mots après "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants: "la délibération ultérieure de ce bill soit différée jusqu'à ce que son principe ait, au moyen d'un référendum, été soumis aux électeurs du Canada et approuvé par eux".
Et un débat s'ensuivant;

Sur motion de M. Morrison, secondé par M. Barnard,
Ordonné, que le débat soit ajourné.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant:—
Le Sénat a passé le bill suivant, pour lequel il demande le concours de cette Chambre, savoir:—
Bill R (No 90) intitulé: "Loi concernant *The Security Life Insurance Company of Canada*".

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à onze heures et dix minutes p.m., elle s'ajourne à demain.

Mardi, 19 juin 1917.

Prières.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. Lemieux,—la pétition de F. D. Pelletier et autres, de la cité d'Ottawa, Ontario.

Par M. Proulx,—la pétition de Dame B. Larocque et autres, de Alfred; et la pétition de Auxilina Dicaire et autres, de Sainte-Anne de Prescott, tous de l'Ontario.

Par M. Verville,—la pétition de Mlle Léona Colleret et autres, de Montréal, Québec.

Par M. Macdonald,—la pétition de L. M. Ward, de l'église baptiste réunie de Canning, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Stanfield,—la pétition de Wm C. Ross, de la congrégation de St-Stephens de l'église presbytérienne, Amherst; et la pétition de Ira Dupdale, de l'église presbytérienne de Wallace, tous de la Nouvelle-Ecosse.

Par M. Bennett (Simcoe),—la pétition de Thomas Mitchell et H. T. Blackstone, de la *Union Temperance League* d'Orillia, Ontario.

Par M. Blain,—la pétition de W. G. Watson, de l'église méthodiste du circuit de Cooksville, Ontario.

Par M. Clarke (Essex),—la pétition de R. H. Simpson, de l'église méthodiste de Pelée; la pétition de H. Park et F. O. Nichol, de la ligue de tempérance de Amherstburg; la pétition de Nellie Salmon et Paul Layman, de la W.C.T.U. de Kingsville; et la pétition de N. Malden, de l'église méthodiste et de la *Sunday School* de Malden, tous de l'Ontario.

Par M. Middlebro,—la pétition de Swan N. Starkem et Guy G. Garnsby, du conseil municipal de Morley, district de Rivière-à-la-Pluie, Ontario.

Par M. Munson,—la pétition de Rufus Stewart, de l'église méthodiste du circuit de Hannon; et la pétition de George Macklin et C. C. Washington, de l'église méthodiste Bethany de Fenella, tous de l'Ontario.

Par M. Smith,—la pétition du révérend D. B. Marsh et Wm Gordon, de l'église presbytérienne Saint-André de Pickering; et la pétition du révérend George Nickle, pasteur, et Samson Roberts, des églises méthodistes de Myrtle, Columbus et Raglan, tous de l'Ontario.

Par M. Smyth,—la pétition de William Thomson, de l'église presbytérienne Zion de Thessalon; la pétition de Dame R. Boville, de la W.C.T.U. de Blind-River; la pétition de Eva M. Crummer, de l'école publique et du *Continuation Department* de la ville de Thessalon; et la pétition de Cecilia McMillan, de la *Women's Institute* de Lee-Valley, district de Sudbury, tous de l'Ontario.

Par M. Wilson (Wentworth),—la pétition de John Mitchell et W. H. Drummond, de la *Sabbath School* de l'église Knox de Waterdown; la pétition de M. Chittick, de la *Young Ladies Mission Circle* de l'église méthodiste de Stony-Creek; la pétition de George Ingham et du révérend C. C. Washington, pasteur de l'église méthodiste de Roseneath; et la pétition de Dame D. S. Haig et Dame A. Spear, de la branche de Grafton, de la *Women's Institute* de Northumberland-Ouest, tous de l'Ontario.

Par M. Boyer,—la pétition de H. Williamson et autres, de Pointe-Fortune et autres lieux du Québec, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique.

Par M. German,—la pétition de Florence E. Major et autres, de Niagara-du-Lac, et autres lieux; la pétition de Dame Mess Merryweather et Dame I. Saunders, de la *Ladies Aid* de l'église baptiste de Welland; la pétition du capitaine Mabel Casway, de

l'Armée du Salut de Welland; la pétition de Dame M. J. Nichols et Dame J. F. Wroll, de la W.C.T.U. de Welland; la pétition de W. R. Chambers, de la ligue Epworth de l'église méthodiste de Welland; la pétition de Dame D. H. Garner, de la W.C.T.U. de Welland; la pétition de E. E. Reilly, de la *Women's Missionary Society* de l'église méthodiste de Welland; la pétition de Dame H. W. Steraun et Dame Arthur Matthews, de la *Ladies Aid* de l'église méthodiste du township de Crowland; la pétition de J. W. Townsend, du second circuit de l'église méthodiste de Welland; la pétition du révérend E. S. Stevenson, pasteur de l'église méthodiste libre de Welland; la pétition de A. W. Young, de l'église du Christ de Welland; la pétition de S. R. Honck, de la *Ladies Aid* de l'église méthodiste de Welland; la pétition de Mlle Catharine Clemens et Edward Clemens, de la *Christian Science Society* de Welland; la pétition de G. T. Wright, de la Y.M.C.A. de Welland; la pétition de Russel Bowman, de l'église de Dieu de Welland; la pétition du révérend Thomas Cowan, de la *General Ministerial Association* de Welland; la pétition de J. W. Marshall, B.A., et James McIloride, de la *Sunday School* presbytérienne de Welland; la pétition de E. J. Anderson et J. W. Marsall, de l'église presbytérienne de Welland; la pétition de Johnson Abell et Joseph Rush, de la *Bible School* de l'église du Christ de Welland; la pétition du révérend Thomas Cowan et George Schram, de l'église baptiste de Welland; la pétition de Dame J. F. Dunn et Dame M. S. Pound, de la W.C.T.U. de Ridgeway; la pétition de Elvira Hockey et Gladys Serbes, de la *Wesleyan Mission Circle* de l'église méthodiste de la ruelle Lundy, Niagara-Falls; la pétition de R. H. Appleyard et Lero Smith, de la première église presbytérienne de Port-Colborne; la pétition de Dame W. B. Keishaw et Dame D. E. Millar, de la branche Thorold de la W.C.T.U.; la pétition de J. A. Hamilton, de l'église méthodiste libre et de la *Sunday School* de Niagara-Falls; la pétition de Dame Frank Matthews, de la *Women's Institute* de Bethel du district de l'Ontario; la pétition de B. A. Pattison et A. N. Armbrust, du conseil municipal du township de Pelham; la pétition de Dame E. E. Learn et Dame A. T. Bridgman, de la branche du chemin Quaker de la *Women's Institute* du district de Welland; la pétition du révérend H. A. Kellerman, pasteur de l'église évangélique de Pelham-Centre; la pétition de James Barber et D. W. Walker, de l'église Saint-André de Niagara-Falls; la pétition de Florence Dickout et Elsie Swartz de la ligue Epworth des *Christian Endeavour* de Ridgeway; la pétition de Wm H. Campbell et du révérend O. C. Gray, de la première église baptiste de Niagara-Falls; la pétition du conseil municipal de la ville de Thorold; la pétition de Robert Young et Mlle A. Hawkins, de la *Sabbath School* presbytérienne de Port-Colborne; la pétition de J. A. Hamilton, de l'église méthodiste libre de Niagara-Falls; la pétition de M. Colebaugh, de la Y.M.C.A. du chemin de fer de Bridgeburg et Fort-Erié; la pétition de Arthur Willison, de la *Sunday School* de Quaker-Road du township de Thorold; la pétition du révérend James L. Harton, pasteur, et autres, de l'église baptiste de Port-Colborne; la pétition de Dame Wm Wills et Dame Jesse Beachin, de la *Women's Institute* de Winger; et la pétition de John Spencer et Harold Caughell, de la *Sabbath School* baptiste de Port-Colborne, tous de l'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

De Eleanor S. MacLean et autres, de Winnipeg et autres lieux, Manitoba; demandant d'amender le Code Criminel du Canada aux fins de protéger les jeunes filles âgées de moins de 21 ans, et à d'autres fins.

De Alvin Graham et Clarence MacKay, Scotsburn, Nouvelle-Ecosse; de J. W. Baird et Peter Frayne, Exeter; de Campbell Stevenson, Avonbank et de Philip Pardy, Cooksville, tous de l'Ontario; demandant qu'une loi soit adoptée, comme mesure de guerre, à l'effet de prohiber en Canada la fabrication et l'importation des liqueurs enivrantes, comme boissons, comme aussi l'expédition, la livraison et la réception de ces liqueurs dans toute province ou région dans lesquelles est prohibée la vente de ces liqueurs comme breuvage.

De Léa Dauphinais et autres, de Saint-Hilaire; de Alphonse Labranche et autres; de Oscar Beaudouin et autres; de Dame M. E. Giguère et autres; et de M. Downes et autres, tous de la cité de Montréal, province de Québec; demandant que le Parlement n'adopte aucune résolution ou loi décrétant la conscription pour service outre-mer ou tendant à rendre ce service compulsoire.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier de la Chambre a déposé sur la Table le neuvième rapport de l'examinateur des pétitions, lequel est lu comme suit:—

En conformité de l'article 2 de la règle 96, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de soumettre ce qui suit comme son neuvième rapport:—

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions suivantes pour bills privés et constate que toutes les exigences de la règle 91, concernant la publication des avis, ont été observées dans chaque cas, savoir:—

De F. R. Knight et autres; pour une charte sous le nom de *The Great War Veterans Association of Canada.*

De John G. G. Kerry et autres; pour une charte sous le nom de *The Manitoba and Ontario Railway Company.*

Du Major général John Hughes et autres; pour une charte sous le nom de *The Army and Navy Veterans in Canada.*

De la compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien; pour une loi l'autorisant à émettre des actions-débentures consolidées ou des actions privilégiées en cours canadien ou américain ou en cours sterling de la Grande-Bretagne, etc.

De Michael Olenchuk et autres; pour une charte sous le nom de *The Canadian Ukrainian Institute Prosvita.*

En conformité de la règle 96, paragraphe 3, votre examinateur a examiné les bills privés suivants du Sénat, et il constate que les prescriptions de la règle 91, concernant la publication des avis, ont été remplies au sujet des dits bills, savoir:—

Bill V (No 85) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation *The Canadian Council of the Girl Guides Association*".

Bill A (No 87) du Sénat, intitulé: "Loi concernant *The Empire Life Insurance Company of Canada*".

Sur motion de M. Blain, secondé par M. Armstrong,

Ordonné, que le bill V (No 85) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation *The Canadian Council of the Girl Guides Association*", soit inscrit sur le feuilleton des ordres pour bills privés pour deuxième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

M. Roche, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Rapport annuel du Service des relevés topographiques du ministère de l'Intérieur, 1915-16. (*Document de la session, No 25b.*)

Sir Robert Borden, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Copie du décret du conseil, No 1460, daté le 16 juin 1917, *re* la nomination d'un fonctionnaire désigné sous le nom de contrôleur des substances alimentaires du Canada, et spécifiant ses attributions. (*Document de la session, No 192a.*)

Ordonné, que M. Cochrane ait la permission de présenter un bill (No 91) modifiant la Loi du chemin de fer *Saint John and Quebec, 1916.*

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour appelle la reprise du débat ajourné sur la question,—Que le bill (No 75) concernant le Service militaire, soit maintenant lu la seconde fois;
Et sur l'amendement à icelle;
Et le débat continuant;

Et à six heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

L'ordre pour les bills privés et appelé en vertu de la règle 25.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill I (No 84) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation la Section canadienne de la Ligue aérienne de l'Empire britannique".

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des Bills Privés.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill H2 (No 88) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à George Maisey".

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et avec la preuve, etc., qui l'accompagne, est renvoyé au comité des Bills Privés.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill I2 (No 89) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Herbert Featherstone Conover".

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et avec la preuve, etc., qui l'accompagne, est renvoyé au comité des Bills Privés.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill N (No 86) du Sénat, intitulé: "Loi concernant *The Western Life Assurance Company*".

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

La Chambre reprend alors le débat sur la question,—Que le bill (No 75) concernant le Service militaire, soit maintenant lu la seconde fois;
Et sur l'amendement à icelle;
Et le débat se continuant;

Sur motion de M. Crothers, secondé par M. Rogers,
Ordonné, que le débat soit ajourné.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à onze heures p.m., elle s'ajourne à demain.

Mercredi, 20 juin 1917.

Prières.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau:—

Par M. Achim,—la pétition de B. Lalande et autres, de Nominingue, Québec.

Par M. Barrette,—la pétition de Joseph Léonard, maire, et autres, de Saint-Jovite; la pétition de Arthur Valcourt et autres, de Saint-Simon; la pétition de Joseph Bernier, de Saint-Barthélémi; et la pétition de Dame Thomas Potvin et autres, de Nominingue, tous du Québec.

Par M. Ethier,—la pétition de Paul Joannette et autres, de Saint-Eustache, Québec.

Par M. Girard,—la pétition de Joseph Lavoie et autres, de Saint-Fulgence, Québec.

Par M. Lemieux,—la pétition de J. Mullin et autres, de Québec; et la pétition de Arthur Gingras et autres, de Saint-Césaire, tous du Québec.

Par M. Hartt,—la pétition du révérend Wm R. Pepper et autres, de Oak-Hill et autres lieux, Nouveau-Brunswick.

Par M. Wright,—la pétition de Carrie M. Thomson et Sadie S. H. Rusk, de la W.C.T.U. de Bracebridge, Ontario.

Par M. Clark (Bruce),—la pétition de C. Christie et F. W. Elliott, du conseil municipal du township de Saugeen, Ontario.

Par M. Tremain,—la pétition du révérend Wm Girdwood et John A. Scott, des congrégations presbytériennes de Sainte-Croix, Sweet's-Corner et Ellershouse; et la pétition de Clyde Davis et H. P. Lynch, de la division No 991 des *Sons of Temperance*, de Avonlea, tous de la Nouvelle-Ecosse.

Par M. Stanfield,—la pétition de H. H. Phinney et R. W. Phinney, de la division Maple-Grove de Wittenburg, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Marshall,—la division du révérend H. D. Moore, pasteur, et Ira Stilwell, de l'église baptiste régulière de Eden, Ontario.

Par M. Armstrong (Lambton),—la pétition du révérend J. H. O. Sterhout, pasteur, et Henry Traver, des églises méthodistes du circuit de Thetford, Ontario.

Par M. Nesbitt,—la pétition du révérend A. G. Harris et W. B. Leslie, de l'église méthodiste de Thamesford, Ontario.

Par M. Sinclair,—la pétition de Geoorge R. Gillie et Vera C. Sangster, de la division de Steadfast, No 564, des *Sons of Temperance* de New-Harbour, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Demers,—la pétition de Dame Oliva Clouâtre et autres, de Saint-Jean; la pétition d'Adélard Forget et autres, de Saint-Sébastien; et la pétition d'Eugénie Lapierre et autres, de Saint-Jean, tous du Québec.

Par M. Macdonell,—la pétition du révérend A. MacLurg, de l'église presbytérienne de l'avenue Cowan, Toronto, Ontario.

Par M. Blain,—la pétition de Richard Jefferson, de l'église méthodiste de Burnhamthorpe; et la pétition de M. A. Lenty et Wm Baldock, de l'église méthodiste Trinity de Malton, tous de l'Ontario.

Par M. Lapointe (Saint-Jacques-Montréal),—la pétition de N. Smith Kearns et autres, de Montréal, Québec.

Par M. Verville,—la pétition de J. R. Aumond et autres, de Montréal, Québec.

Par M. Sutherland,—la pétition de Mlle Pearl Wetts, des *King's Daughters and Son's Circle* de Norwich-Gore, Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

De F. D. Pelletier et autres, de la cité d'Ottawa; de madame B. Laroque et autres, d'Alfred; de Auxilina Dicaire et autres, de Sainte-Anne de Prescott, tous de la province d'Ontario; de mademoiselle Liona Colleret et autres, de la cité de Montréal; demandant que le Parlement n'adopte aucune résolution ou loi décrétant la conscription pour service outre-mer ou tendant à rendre ce service compulsoire.

De W. Williamson et autres, de Pointe-Fortune et autres endroits dans Québec, Ontario et Colombie-Britannique; de Florence E. Major et autres, de Niagara-on-the-Lake et autres endroits, Ontario; demandant d'amender le Code Criminel du Canada aux fins de protéger les jeunes filles âgées de moins de 21 ans, et à d'autres fins.

De L. M. Ward, Canning; de William C. Ross, Amherst; de Ira Dupdale, Wallace, tous de la Nouvelle-Ecosse; de Thomas Mitchell et H. T. Blackstone, Orillia; de W. G. Watson, Cooksville; de R. H. Simpson, Pelee; de H. Park et F. O. Nichol, Amherstburg; de Nellie Salmon et Pearl Layman, Kingsville; de N. Malden, Malden; de Swan J. Starkem et Guy G. Garnsby, Morley; de Rufus Stewart, Hannon; de George Macklin et C. C. Washington, Fenella; du révérend D. B. Marsh et William Gordon, Pickering; du révérend George Nickle et Samson Roberts, Myrth, Columbus et Raglan; de William Thomson, Thessalon; de madame R. Boville, Union, Blind-River; de Eva M. Crummer, Thessalon; de Cecelia McMillen, Lee-Valley; de John Mitchell et W. H. Drummond, Waterdown; de M. Chittick, Stoney-Creek; de George Ingham et révérend C. C. Washington, Roseneath; de madame D. S. Heig et madame A. Spear, Grafton; de madame Bess Merryweather et madame I. Saunders, Welland; du capitaine Mabel Cosway, Welland; de madame M. J. Nichols et madame J. F. Wroll, Welland; de W. R. Chambers, Welland; de madame O. H. Garner, Welland; de E. E. Reilly, Welland; de madame H. W. Steraun et madame Arthur Matthews, township de Crowland; de J. W. Townsend, Welland; du révérend E. S. Stevenson, Welland; de A. W. Young, Welland; de S. R. Honck, Welland; de mademoiselle Catharine Clemens et Edward Clemens, Welland; de G. T. Wright, Welland; de Russell Bowman, Welland; du révérend Thomas Cowan, Welland; de J. W. Marshall, B.A., et James McIloride, Welland; de E. J. Anderson et J. W. Marshall, Welland; de Johnson Abell et Joseph Rush, Welland; du révérend Thomas Cowan et George Schram, Welland; de madame J. F. Dunn et madame M. S. Pound, Ridgeway; de H. Elgira Hockey et Gladys Serles, Niagara-Falls; de R. H. Appleyard et Lero Smith, Port-Colborne; de madame W. B. Kushaw et madame D. E. Millar, Thorold; de J. A. Hamilton, Niagara-Falls; de madame Frank Matthews, Bethel; de B. A. Pattison et A. N. Armbrust, township de Pelham; de madame E. E. Learn et madame A. T. Bridgman, Welland; du révérend H. A. Kellerman, Pelham-Centre; de James Barber et D. M. Walker, Niagara-Falls; de Florence Dickout et Elsie Swartz, Ridgeway; de William H. Campbell et révérend O. C. Gray, Niagara-Falls; du conseil municipal de Thorold; de Robert Young et mademoiselle A. Hawkins, Port-Colborne; de J. A. Hamilton, Niagara-Falls; de M. Coleburgh, Bridgeburg et Fort-Erie; de Arthur Wilson, Thorold; du révérend James L. Harton, Colborne; de madame William Wills et madame Jesse Beachlin, comté de Welland, et de John Spencer et Harold Caughell, Port-Colborne, tous de la province d'Ontario; demandant qu'une loi soit adoptée, comme mesure de guerre, à l'effet de prohiber en Canada la fabrication et l'importation des liqueurs enivrantes, comme boissons, comme aussi l'expédition, la livraison et la réception de ces liqueurs dans toute province ou région dans lesquelles est prohibée la vente de ces liqueurs comme breuvage.

Sur motion de M. Middlebro, secondé par M. Macdonell,

Ordonné, que le bill A2 (No 87) du Sénat, intitulé: "Loi concernant *The Empire Life Insurance Company of Canada*", soit inscrit sur le feuilleton des ordres pour bills privés, pour deuxième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

M. Hazen, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Copie d'un extrait du décret du conseil, No 1576, daté le 11 juin 1917:—Règlements établissant le grade de premier commandant de navire et de commandant de navire dans la marine royale canadienne. (*Document de la session, No 43c.*)

Sur motion de M. Currie, secondé par M. Bennett (Simcoe),

Résolu, que cette Chambre concourt dans le premier rapport du comité mixte des Impressions du Parlement.

L'ordre du jour appelle la première lecture du bill R (No 90) du Sénat, intitulé: "Loi concernant *The Security Life Insurance Company of Canada*".

Le bill est, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de M. Murphy, secondé par M. Oliver,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Quels sont les noms des membres de l'état-major militaire à Vancouver-Nord;
2. Quelles sont leurs fonctions respectives;
3. Quels sont le grade et la solde de chacun d'eux;
4. Quelle somme chacun d'eux a reçue;
5. A quelles dates respectives ces militaires se sont enrôlés, et depuis combien de temps ils forment partie de l'état-major.

L'ordre du jour appelle la reprise du débat ajourné sur la question,—Que le bill (No 75) concernant le Service militaire, soit maintenant lu la seconde fois.

Et sur l'amendement à icelle,—Que tous les mots après " Que " soient retranchés et remplacés par les suivants: "la délibération ultérieure de ce bill soit différée jusqu'à ce que son principe ait, au moyen d'un referendum, été soumis aux électeurs du Canada et approuvé par eux".

Et la question étant posée sur l'amendement;

M. Barrette propose, comme sous-amendement, secondé par M. Achim:—Que tous les mots après le mot " Que " soient retranchés et remplacés par les suivants: " ce bill ne soit pas maintenant lu une deuxième fois, mais qu'il soit lu une deuxième fois dans six mois de ce jour".

Et le débat se continuant;

Sur motion de M. Pardee, secondé par M. Pugsley,

Ordonné, que le débat soit ajourné.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à dix heures et cinquante minutes p.m., elle s'ajourne à demain.

Jeudi, 21 juin 1917.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau:—

Par M. Boivin,—la pétition de P. Ernest Boivin et autres, de la cité de Granby (et township), Québec.

Par M. Barrette,—la pétition de Marie Louise Rivet et autres, de Lavaltrie, Québec.

Par M. Blondin,—la pétition de Roméo Francœur et autres du lac La-Tortue, Québec.

Par M. Demers,—la pétition de Albert Charron et autres, de Sainte-Thérèse, Québec.

Par M. Ethier,—la pétition de J. C. Brodeur et autres, de Sainte-Agathe des Monts; la pétition de Bruno Clermont et autres, de Saint-Jovite; et la pétition de Théophile Constantin et autres de Saint-Hermas, tous du Québec.

Par M. Girard,—la pétition de L. Brousseau et autres, de Chicoutimi, Québec.

Par M. Guilbault,—la pétition de Arsène Martineau et autres, de Saint-Thomas de Joliette, Québec.

Par M. Michaud,—la pétition du révérend C. S. Young et autres, de Plaster-Rock et autres lieux, Nouveau-Brunswick.

Par M. Murphy,—la pétition de David Cameron et George A. Walker, de l'église Saint-André de Metcalfe, Ontario.

Par M. Nickle,—la pétition du révérend Douglas Laing, pasteur, et Frederick William Musselwhite, de la première église baptiste de Kingston; la pétition de H. W. Newman et W. Chapman, de la *Sabbath School* de l'église presbytérienne Coope de Kingston; et la pétition de Agnes M. Litton et Robert E. Treener, de la *Christian Endeavorour Union* de Kingston, tous de l'Ontario.

Par M. Boyer,—la pétition de Napoléon Faubert et autres, de Vaudreuil, Québec.

Par M. Lapointe (Saint-Jacques, Montréal), la pétition de Arthur Laurendeau et autres, de Montréal; et la pétition de C. H. Galbert et autres, de Montréal, tous du Québec.

Par M. Gauthier (Saint-Hyacinthe),—la pétition de Dame Edouard Morin et autres, de Saint-Hyacinthe, Québec.

Par M. Fortier,—la pétition de Geoorge Foisy et autres, de Saint-Apollinaire, Québec.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

De B. Lalande et autres, de Nominingue; de Joseph Léonard, maire, et autres, de Saint-Jovite; de Arthur Valcourt et autres, de Saint-Simon; de Joseph Bernier, de Saint-Barthélémi; de madame Thomas Potvin et autres, de Nominingue; de Paul Joannette et autres, de Saint-Eustache; de Joseph Lavoie et autres, de Saint-Fulgence; de J. Mullin et autres, de Québec; de Arthur Gingras et autres, de Saint-Césaire; de madame Oliva Clouâtre et autres, de Saint-Jean; de N. Smith Kearns et autres, de Montréal; de J. R. Ammond et autres, de Montréal; de Adélard Forget et autres, de Saint-Sébastien; de Eugène Lapierre et autres, de Saint-Jean, tous de la province de Québec; demandant que le Parlement n'adopte aucune résolution ou loi décrétant la conscription pour service outre-mer ou tendant à rendre ce service compulsoire.

Du révérend William R. Pepper et autres, de Oak-Hill, Nouveau-Brunswick; demandant d'amender le Code Criminel du Canada aux fins de protéger les jeunes filles âgées de moins de 21 ans, et à d'autres fins.

De Carrie M. Thomson et Sadie S. H. Rusk, Bracebridge; de C. Christie et F. W. Elliott, township de Saugeen; du révérend H. D. Moore et Ira Stilwell, Eden; du révérend J. H. Osterhout et Henry Traver, Thedford; du révérend A. G. Harris et W. B. Leslie, Thamesford, tous de la province de l'Ontario; du révérend William Girdwood et John A. Scott, de Sainte-Croix, Sweet's-Corner et Ellershouse; de Clyde Davis et H. P. Lynch, Avonlea; de H. H. Phinney et R. W. Phinney, Wittenberg; de George R. Gillie et Vera C. Sangster, New-Harbour, tous de la Nouvelle-Ecosse; du révérend A. MacLurg, Cowan, Toronto; de Richard Jefferson, Burnhamthorpe; de M. A. Lenty et William Baldock, Malton; et de mademoiselle Pearl Wetts, Norwich-Gore, tous de la province de l'Ontario; demandant qu'une loi soit adoptée, comme mesure de guerre, à l'effet de prohiber en Canada, la fabrication et l'importation des liqueurs enivrantes, comme boissons, comme aussi l'expédition, la livraison et la réception de ces liqueurs dans toute province ou région dans lesquelles est prohibée la vente de ces liqueurs comme breuvage.

Sir Herbert Ames, du comité des Banques et du Commerce, présente à la Chambre le troisième rapport du dit comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a examiné le bill X (No 86) du Sénat, intitulé: "Loi concernant *The Western Life Assurance Company*", a décidé de le rapporter sans amendement.

Votre comité a aussi examiné les bills suivants et a décidé de les rapporter avec des amendements, savoir:—

Bill (No 53) concernant les Assurances; et

Bill (No 54) modifiant le Code Criminel (concernant l'assurance).

M. Northrup, du comité spécial nommé pour agir conjointement avec un semblable comité du Sénat aux fins de s'enquérir du coût de chaque session du Parlement et des moyens de le diminuer, présente à la Chambre le premier rapport du dit comité, lequel est comme suit:—

Votre comité recommande que le quorum des deux comités quand ils siégeront ensemble se compose de sept membres.

M. Jameson, du comité de la Marine et des Pêcheries, présente à la Chambre le premier rapport du dit comité, lequel est comme suit:—

Ayant examiné le bill (No 74) portant modification de la Loi des Pêcheries, 1914, ainsi que le bill (No 73) portant modification de la Loi des viandes et conserves alimentaires, votre comité a décidé de les rapporter avec des amendements.

M. Cochrane, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,— Tableau indiquant les points sur le parcours de la division de l'Est du National Transcontinental d'où l'on a enlevé les rails destinés à être expédiés en France, la longueur de chacun de ces bouts de ligne d'où les dits rails ont été enlevés et remplacés par des rails de l'Intercolonial (accompagné d'une carte). *(Document de la session, No 146b.)*

Sur motion de M. Northrup, secondé par M. Bennett (Simcoe),

Résolu, que cette Chambre concourt dans le premier rapport du comité spécial nommé par cette Chambre pour agir conjointement avec un semblable comité du Sénat aux fins de s'enquérir du coût de chaque session du Parlement et des moyens de le diminuer.

Ordonné, qu'un message soit envoyé au Sénat pour en informer Leurs Honneurs.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

M. Doherty, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 9 mai 1917,—Relevé faisant connaître:—

1. Combien de fonctionnaires civils permanents étaient à l'emploi du ministère de la Justice au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917;

2. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés de quelque nature que ce soit étaient au service du même ministère au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917;

3. Combien de fonctionnaires civils permanents ont été nommés par le même ministère depuis le 1er août 1914;

4. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés ont été au service de ce même ministère depuis le 1er août 1914;

5. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1911;

6. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1917;

7. Combien de fonctionnaires civils ont été nommés par le même ministère depuis le 10 octobre 1911, sous l'empire des dispositions de l'article 21 de la Loi du Service civil. (*Document de la session, No 138d.*)

Aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 23 avril 1917,—Copie de toutes les notes de procédure dans la cour de l'Echiquier du Canada et du jugement de M. le juge Cassels en la matière du renvoi devant son tribunal de l'arbitrage *re* les chemins de fer de Québec et Saguenay, de Québec et Montmorency et de Lotbinière et Mégantic. (*Document de la session, No 48a.*)

Ordonné, que M. Roche ait la permission de présenter un bill (No 92) concernant une certaine Convention entre Sa Majesté et les Etats-Unis d'Amérique pour la protection des oiseaux migrateurs au Canada et aux Etats-Unis.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de M. Tobin, secondé par M. Robb,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé faisant connaître quels sont les noms, grades, soldes, nature des fonctions et les postes stationnaires de tous les officiers attachés aux quartiers généraux, à Halifax, et employés dans les différentes sections du service militaire ou se rattachant en quelque manière que ce soit à la division militaire No 6.

L'ordre du jour appelle la reprise du débat ajourné sur la question,—Que le bill (No 75) concernant le Service militaire, soit maintenant lu la seconde fois;

Et sur l'amendement à icelle;

Et sur le sous-amendement;

Et le débat se continuant;

Sur motion de M. Graham, secondé par M. Macdonald,

Ordonné, que le débat soit ajourné.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant:—

Le Sénat a adopté les bills suivants sans amendement, savoir:—

Bill (No 47) intitulé: "Loi ayant pour objet de faciliter certaines conventions de finance entre le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande et la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, et pour d'autres fins";

Bill (No 55) intitulé: "Loi modifiant la Loi des caisses de petite économie dites *Penny Banks*"; et

Bill (No 69) intitulé: "Loi portant abrogation de la Loi des télégraphes océaniques".

Aussi, le Sénat a adopté les bills suivants, pour lesquels il demande le concours de cette Chambre, savoir:—

Bill E (No 93) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Kenora and English River Railway Company*";

Bill T (No 94) intitulé: "Loi autorisant l'émission d'un brevet en faveur de James Wallace Tygard";

Bill C2 (No 95) intitulé: "Loi constituant en corporation l'Ordre impérial des filles de l'Empire et des enfants de l'Empire (branche cadette)"; et

Bill E2 (No 96) intitulé: "Loi constituant en corporation l'Association des bonnes routes du Dominion".

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à onze heures et dix minutes p.m., elle s'ajourne à demain.

Vendredi, 22 juin 1917.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. Séguin,—la pétition de H. Bélisle, C.S.V., et autres, de l'Epiphanie; la pétition de Xavier Cantin et autres, de Lachenaie; la pétition de J. A. Rodier et autres, de Charlemagne; et la pétition de M. l'abbé Eugène Carrières et autres, de Sainte-Marie-Salomée, tous du Québec.

Par M. Pacaud,—la pétition de Alfred Bolduc et autres, de Saint-Samuel de Gayhurst, Québec.

Par M. Papineau,—la pétition de Bernadette Faucher et autres, de Saint-Urbain de Châteauguay, Québec.

Par M. Ethier,—la pétition de Arthur Lafrance et autres, de Sainte-Scholastique, Québec.

Par M. Davidson,—la pétition du révérend Lewis F. Wallace et autres, de l'église baptiste de Clarence; et la pétition de C. C. Chute et F. E. Roop, des églises baptistes réunies de Kingston et Melvern-Square, tous de la Nouvelle-Ecosse.

Par M. Cochrane,—la pétition de C. A. Fink, greffier du conseil municipal de la ville de Mattawa, Ontario.

Par M. Armstrong (Lambton),—la pétition de Dame Jno. Chalk et Dame D. McKellar, de la *Women's Temperance Union* de Alviston, Ontario.

Par M. Macdonell,—la pétition du révérend A. T. Sowerby, pasteur, et Robert A. Pearce, de l'église baptiste de Dovercourt-Road, Toronto, Ontario.

Par M. Fisher,—la pétition de Dame A. McWebb et Dame R. Dean, de la branche de Terrace-Hill et Grand-View, de la *Women's Institute* de Brantford, Ontario.

Par M. Middlebro,—la pétition de Edgar O. Clarke, de la *Young People's Society* des *Christian Endeavour* de Ventry; la pétition de Bertha M. Shier, de la ligue Epworth de Keppel-Nord, tous de l'Ontario.

Par M. Pardee,—la pétition du capitaine O. G. Johnson et autres, de Forest, Ontario.

Par M. Porter,—la pétition de A. D. Macdonald et autres, d'Ottawa et autres lieux; la pétition de H. R. Hunt et Pete J. F. Jeffery, du conseil No 553 des *Royal Templars of Temperance* de Bayside; la pétition de E. C. Currie et D. V. Sinclair, de l'église presbytérienne Saint-Jean, Belleville; la pétition de Ross Hubble, de la *Tabernacle S.S.* du circuit de Stockdale de Frankford; la pétition du révérend C. Taggart Scott, pasteur, et F. E. O'Flynn, de l'église méthodiste de la rue Bridge de Belleville; la pétition de Horace A. Yeoman, de la cité de Belleville; la pétition de Frank Williams et Earl McAdam, de la *Sunday School* de Mount-Pleasant du circuit Rawdon; la pétition de S. S. McComb et S. G. Micklejohn, du *Farmer's Club* de Springbrook; la pétition de G. F. Spencer et Elgin P. Chard, du *Farmer's Club* de Anson du township de Rawdon; la pétition de G. F. Spencer et G. N. Smith, de la *Men's Adult Bible Class* du circuit de Rawdon; la pétition de E. A. Woolton, de la *Sunday School* Saint-André de Maynoolte; la pétition de Thomas Montgomery et F. W. Bateman, du conseil municipal du township de Rawdon; la pétition de Horace A. Yeomons, de la *Citizen's Welfare League* de la cité de Belleville; et la pétition de Dame John Clements et Mlle Molly Tanner, de la *Women's Institute* de Ivanhoe, tous de l'Ontario.

Par M. Achim,—la pétition de David Hamilton et autres, de Buckingham, Québec.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

De P. Ernest Boivin et autres, de la cité et du canton de Granby, comté de Shefford, province de Québec; demandant qu'il ne soit adopté aucune loi ou mesure imposant le service compulsoire au peuple canadien avant que le mandat du Parlement n'ai été renouvelé au moyen d'une élection générale, et que le peuple n'ait été consulté par un referendum.

De Marie Louise Rivet et autres, de Lavaltrie; de Roméo Franceur et autres, du lac La-Tortue; de Albert Charron et autres, de Sainte-Thérèse; de J. C. Brodeur et autres, de Sainte-Agathe-des-Monts; de Bruno Clermont et autres, de Saint-Jovite; de Théophile Constantin et autres, de Saint-Hermas; de L. Brousseau et autres, de Chicoutimi; de Arsène Martineau et autres, de Saint-Thomas de Joliette; de Napoléon Faubert et autres, de Vaudreuil; de Arthur Laurendeau et autres, et de C. H. Galbert et autres, tous de la cité de Montréal; de madame Edouard Morin et autres, de Saint-Hyacinthe, et de Georges Foisy, de Saint-Apollinaire et autres places, tous de la province de Québec; demandant que le Parlement n'adopte aucune résolution ou loi décrétant la conscription pour service outre-mer ou tendant à rendre ce service compulsoire.

De Daniel Cameron et George A. Walker, Metcalfe; du révérend Douglas Laing et Frederick William Musselwhite, Kingston; de H. W. Newman et W. Chapman, Kingston; de Agnes M. Litton et Robert H. Treneer, Kingston, tous de la province de l'Ontario; demandant qu'une loi soit adoptée, comme mesure de guerre, à l'effet de prohiber en Canada, la fabrication et l'importation des liqueurs enivrantes, comme boissons, comme aussi l'expédition, la livraison et la réception de ces liqueurs dans toute province ou région dans lesquelles est prohibée la vente de ces liqueurs comme breuvage.

Du révérend C. G. Young et autres, de Plaster-Rock, et autres lieux, Nouveau-Brunswick; demandant d'amender le Code Criminel du Canada aux fins de protéger les jeunes filles âgées de moins de 21 ans, et à d'autres fins.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier de la Chambre a déposé sur la Table le dixième rapport de l'examinateur des pétitions, lequel est lu comme suit:—

En conformité de l'article 2 de la règle 96, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de soumettre ce qui suit comme son dixième rapport:—

Votre examinateur a étudié la pétition de J. A. Duchatel et autres, pour une charte sous le nom d'Association canadienne des bonnes routes, et il constate que les prescriptions de la règle 91 ont été remplies, quant à la publication des avis, etc.

Sir George Foster, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 11 juin 1917,—Copie de tous télégrammes, correspondance, requêtes, pétitions et autres papiers et documents en la possession du ministère du Commerce demandant de pourvoir à un approvisionnement de sel pour les pêcheries des Provinces maritimes. (*Document de la session, No 211.*)

Ordonné, que M. Doherty ait la permission de présenter un bill (No 97) modifiant le Code Criminel (concernant les jurés).

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Ordonné, que M. Doherty ait la permission de présenter un bill (No 98) portant modification de la Loi de la Cour Suprême et la Loi de la Cour de l'Echiquier.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Ordonné, que M. Doherty ait la permission de présenter un bill (No 99) modifiant la Loi concernant l'Intérêt.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Ordonné, que M. Roche ait la permission de présenter un bill (No 100) concernant le gibier dans les Territoires du Nord-Ouest du Canada.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour appelle la première lecture du bill E (No 93) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation *The Kenora and English River Railway Company*".

Le bill est, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour appelle la première lecture du bill T (No 94) du Sénat, intitulé: "Loi autorisant l'émission d'un brevet en faveur de James Wallace Tygard".

Le bill est, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour appelle la première lecture du bill C2 (No 95) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation l'Ordre impérial des Filles de l'Empire et des Enfants de l'Empire (branche cadette).

Le bill est, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour appelle la première lecture du bill E2 (No 96) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation l'Association des bonnes routes du Dominion".

Le bill est, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de Sir Robert Borden, secondé par Sir George Foster,

Résolu, que samedi, le 7 juillet prochain, et les samedis suivants jusqu'à la fin de la session, la Chambre se réunira à 3 p.m.; et que l'ordre des affaires les samedis sera le même que les vendredis.

L'ordre du jour appelle la reprise du débat ajourné sur la question,—Que le bill (No 75) concernant le Service militaire, soit maintenant lu la seconde fois;

Et sur l'amendement à icelle;

Et sur le sous-amendement;

Et le débat se continuant;

Et à six heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 25.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour délibérer de nouveau sur le bill (No 39) concernant la compagnie dite *The Toronto, Hamilton and Buffalo Railway Company*, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a fait de nouveau progrès et lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera en comité général pour délibérer de nouveau sur le dit bill.

M. Middlebro propose, secondé par M. Bennett (Simcoe),—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général sur les bills privés (en conformité de la règle 109).

Et la question étant posée sur la motion, elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité général pour délibérer sur le bill suivant, savoir:—

Bill N (No 86) du Sénat, intitulé: "Loi concernant *The Western Life Assurance Company*", et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Rainville fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill V (No 85) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation *The Canadian Council of the Girl Guides Association*".

Le dit bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des Bills Privés.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill A2 (No 87) du Sénat, intitulé: "Loi concernant *The Empire Life Insurance Company of Canada*".

Le dit bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill R (No 90) du Sénat, intitulé: "Loi concernant *The Security Life Insurance Company of Canada*".

Le dit bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

La Chambre reprend le débat sur la question que le bill (No 75) concernant le Service militaire, soit maintenant lu la seconde fois;

Et sur l'amendement et le sous-amendement à icelle;

Et le débat se continuant;

Sur motion de M. Wilcox, secondé par M. Taylor,

Ordonné, que le débat soit ajourné.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant:—

Le Sénat a passé les bills suivants sans amendement, savoir:—

Bill (No 68) intitulé: "Loi modifiant la Loi du Service civil; et

Bill (No 57) intitulé: "Loi portant modification de la Loi taxant les profits d'affaires pour la guerre, 1916".

Aussi, le Sénat a passé les bills suivants, pour lesquels il demande le concours de cette Chambre, savoir:—

Bill S (No 101) intitulé: "Loi concernant *The Canada Preferred Insurance Company*"; et

Bill J2 (No 102) intitulé: "Loi concernant *The Western Canada Accident and Guarantee Insurance Company*".

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à dix heures et trente-cinq minutes p.m., elle s'ajourne à lundi prochain.

Lundi, 25 juin 1917.

Prières.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau:—

Par M. Bickerdike,—la pétition de Mlle Anna Beauchemin et autres, de Montréal, Québec.

Par M. Pacaud,—la pétition du Dr C. B. Delage, coroner du district d'Arthabaska, et autres de Thetford-Mines, Québec.

Par M. Scott,—la pétition de Alfred Krieger et autres, de Breslau et autres lieux, Ontario.

Par M. Lemieux,—la pétition de Origène Noiseux et autres, de Saint-Jean-Baptiste de Rouville, Québec.

Par M. Walker,—la pétition de George S. Von Volkenburg et Marshall Wanamaker, de la *Sunday School* de Trent-River; et la pétition de James H. Caskey et du révérend C. F. McIntosh, de la *Sunday School* de l'église Saint-André de Campbellford, tous de l'Ontario.

Par M. Proulx,—la pétition de Dame Joseph Gauvreau et autres, de Montréal; et la pétition de Dame B. Larocque et autres, d'Alfred, Ontario.

Par M. Steele,—la pétition du révérend J. W. Gregory, pasteur, et John McNeill, de l'église baptiste régulière de Fullerton; et la pétition de H. O. Bragg et autres, de la ligue Epworth de Salem du circuit de Kirkton, tous de l'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

De H. Bélisle, C.S.V., et autres, de L'Epiphanie; de Xavier Cantin et autres, de Lachenaie; de J. A. Rodier et autres, de Charlemagne; de M. l'abbé Eugène Carrières et autres, de Sainte-Marie Salomée; de Alfred Bolduc et autres, de Saint-Samuel Gayhurst; de Bernadette Faucher et autres, de Saint-Urbain de Châteauguay; de Arthur Lafrance et autres, de Saint-Scholastique, et de David Hamilton et autres, de Buckingham, tous de la province de Québec; demandant que le Parlement n'adopte aucune résolution ou loi décrétant la conscription pour service outre-mer ou tendant à rendre ce service compulsoire.

Du capitaine O. G. Johnson et autres, de Forest, et de A. D. Macdonald et autres, d'Ottawa et autres endroits, tous de la province de l'Ontario; demandant d'amender le Code Criminel du Canada aux fins de protéger les jeunes filles âgées de moins de 21 ans, et à d'autres fins.

Du révérend Lewis F. Wallace, Clarence; de C. C. Chute et F. E. Roop, Kingston et Melvern Square, tous de la Nouvelle-Ecosse; de C. A. Fink, Mattawa; de madame John Chalk et madame D. McKellar, Alvinston; du révérend A. T. Sowerby et Robert A. Pearce, Toronto; de madame A. McWebb et mademoiselle R. Dean, Brant; de Edgar O. Clarke, Ventry; de Bertha M. Shier, North-Keppel; de H. R. Hunt et Peter J. F. Jeffrey, Bayside; de E. C. Currie et D. V. Sinclair, Belleville; de Ross Hubble, Frankford; du révérend C. Taggart Scott et F. E. O'Flynn, Belleville; de Horace A. Yeomans, Belleville; de Frank Williams et Earl McAdam, Mount-Pleasant; de S. S. McComb et S. G. Micklejohn, Springbrook; de G. F. Spencer et Elgin P. Chard, township de Rowdon; de G. F. Spencer et G. N. Smith, Rawdon; de E. A. Woolton, Maynooth; de Thomas Montgomery et W. F. Bateman, township de Rawdon; de Horace A. Yeomans, Belleville; et de madame John Clements et mademoiselle Tanner, Ivanhoe, tous de la province de l'Ontario; demandant qu'une loi soit adoptée, comme mesure de guerre,

à l'effet de prohiber en Canada, la fabrication et l'importation des liqueurs enivrantes, comme boissons, comme aussi l'expédition, la livraison et la réception de ces liqueurs dans toute province ou région dans lesquelles est prohibée la vente de ces liqueurs comme breuvage.

L'ordre du jour appelle la première lecture du bill S (No 101) du Sénat, intitulé: "Loi concernant *The Canada Preferred Insurance Company*".

Le bill est, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour appelle la première lecture du bill J 2 (No 102) du Sénat, intitulé: "Loi concernant *The Western Canada Accident and Guarantee Insurance Company*".

Le bill est, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant:—

Le Sénat a adopté le bill suivant sans amendement, savoir:—

Bill (No 42) intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'Immigration chinoise".

Sir Robert Borden, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Copie du décret du conseil, No 1725, daté le 25 juin 1917, créant la position de directeur des opérations minières de la houille pour les régions houillères du sud-est de la province de la Colombie-Britannique, et les régions houillères de la province de l'Alberta, connues sous le nom de district No 18. Aussi,—Copie du décret du conseil, No 1726, daté le 25 juin 1917, nommant W. H. Armstrong, de la cité de Vancouver, directeur des opérations minières de la houille, en vertu des dispositions du susdit décret du conseil, No 1725, du 25 juin 1917. (*Document de la session, No 212.*)

L'ordre du jour appelle la troisième lecture du bill X (No 86) du Sénat, intitulé. "Loi concernant *The Western Life Assurance Company*".

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill E (No 93) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation *The Kenora and English River Railway Company*".

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill T (No 94) du Sénat, intitulé: "Loi autorisant l'émission d'un brevet en faveur de James Wallace Tygard".

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des Bills Privés.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill C2 (No 95) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation l'Ordre impérial des Filles de l'Empire et des Enfants de l'Empire (Branche cadette).

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des Bills Privés.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant:—

Le Sénat a adopté le bill suivant sans amendement, savoir:—

Bill (No 48) intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *The British Columbia and White River Railway Company*".

Aussi, le Sénat a adopté les bills suivants, pour lesquels il demande le concours de cette Chambre, savoir:—

Bill D (No 103) intitulé: "Loi concernant le paiement des salaires ou des gages aux employés des compagnies de chemin de fer";

Bill Q (No 104) intitulé: "Loi concernant *The Vancouver Life Insurance Company*";

Bill M2 (No 105) intitulé: "Loi constituant en corporation *The English Valley and Hudson Bay Railway Company*"; et

Bill O2 (No 106) intitulé: "Loi pour faire droit à Rozilla Lamb".

Et aussi, le Sénat transmet à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat, auquel a été soumis le bill en instance de divorce ci-haut mentionné, avec prière qu'elle soit retournée au Sénat.

Sur motion de M. Murphy, secondé par M. Carvell,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie des rapports faits par le juge qui a présidé au procès et par les médecins du pénitencier, en ce qui se rattache à la libération du pénitencier de Edward Levi Baugh.

Sur motion de Sir Robert Borden, secondé par M. Hazen,

Résolu, que lorsque cette Chambre s'ajournera vendredi, le vingt-neuf juin prochain, elle restera ajournée jusqu'à mardi, le trois juillet.

L'ordre du jour appelle la reprise du débat ajourné sur la question,—Que le bill (No 75) concernant le Service militaire, soit maintenant lu la seconde fois.

Et sur l'amendement à icelle;

Et sur le sous-amendement;

Et le débat se continuant;

Sur motion de M. Arthurs, secondé par M. Sharp,

Ordonné, que le débat soit ajourné.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à onze heures et trente minutes p.m., elle s'ajourne à demain.

Mardi, 26 juin 1917.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau:—

Par M. Bickerdike,—la pétition de Dame J. A. Clavel et autres, de Montréal, Québec.

Par M. Clark (Bruce),—la pétition de Jessie F. Patterson et autres, de Wiarton, Ontario; la pétition de Dame Horace Kent et Hilda M. Grant, de la division d'Ostrea-Lake des *Sons of Temperance;* et la pétition du révérend Brice D. Knott, pasteur de l'église baptiste réunie de Malone-Bay, tous de la Nouvelle-Ecosse.

Par M. Demers,—la pétition de L. O. Perrier et autres, de Sainte-Blaise; et la pétition de Dame Marie Louise Paquette et autres, de Montréal, tous du Québec.

Par M. Lapointe (Saint-Jacques, Montréal),—la pétition de Parmélia Payette et autres, de Montréal, Québec.

Par M. Wilson (Laval),—la pétition de J. B. Chouinard et autres, de Saint-François-de-Sales, comté de Laval, Québec.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

De mademoiselle Anna Beauchemin et autres, de la cité de Montréal; du docteur C. B. Delage, coroner du district d'Arthabaska, et autres, de Thetford-Mines; de Origène Noiseaux et autres, de Saint-Jean-Baptiste de Rouville; de madame Joseph Gauvreau et autres, de Montréal, tous de la province de Québec, et de madame B. Larocque et autres, de Alfred, province d'Ontario; demandant que le Parlement n'adopte aucune résolution ou loi décrétant la conscription pour service outre-mer ou tendant à rendre ce service compulsoire.

De Alfred Krieger et autres, de Breslau et autres endroits, province d'Ontario; demandant d'amender le Code Criminel du Canada aux fins de protéger les jeunes filles âgées de moins de 21 ans, et à d'autres fins.

De George S. Von Volkenburg et Marshall Wanamaker, de la *S. S.* de Trent-River; de James H. Caskey et révérend C. F. McIntosh, de la *S. S. of St. Andrew's Church* de Campbellford; du révérend J. W. Gregory, pasteur, et John McNeill, de la *Regular Baptist Church* de Fullerton, et de H. O. Bragg et autres, de *Salem Epworth League* de Kirkton-Circuit, tous de la province d'Ontario; demandant qu'une loi soit adoptée, comme mesure de guerre, à l'effet de prohiber en Canada, la fabrication et l'importation des liqueurs enivrantes, comme boissons, comme aussi l'expédition, la livraison et la réception de ces liqueurs dans toute province ou région dans lesquelles est prohibée la vente de ces liqueurs comme breuvage.

M. Steele, pour M. Sharpe, du comité des Bills Privés, présente à la Chambre le cinquième rapport du dit comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a examiné les bills suivants, et a décidé de les rapporter sans amendement, savoir:—

Bill D2 (No 76) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à George Walter Sherald Garrett".

Bill F2 (No 77) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Ellen Beal".

Bill G2 (No 78) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Donald George Whibley".

Bill O (No 79) du Sénat, intitulé: "Loi concernant un brevet d'Ernest Mead Baker".

Bill B2 (No 81) du Sénat, intitulé: "Loi concernant un brevet de James B. King et autres".

Bill H2 (No 88) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à George Maisey".

Bill I2 (No 89) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Herbert Featherstone Conover".

Sir Edward Kemp, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 13 juin 1917,—Relevé faisant connaître:—

1. Combien de bataillons d'infanterie sont partis avec le premier contingent;

2. Quel est le nombre et quel est le nom des différentes unités de l'artillerie faisant partie du premier contingent;

3. Quel est le nombre et le nom des différents corps médicaux partis avec le premier contingent;

4. Quel est le nombre et le nom de toutes les autres unités parties avec le premier contingent;

5. Quels sont les noms, rangs et charges des officiers surnuméraires partis avec le premier contingent. (*Document de la session, No 213.*)

L'ordre du jour appelle la première lecture du bill Q (No 104) du Sénat, intitulé: "Loi concernant *The Vancouver Life Insurance Company*".

Le bill est, en conséquence, lu la première fois.

L'ordre du jour appelle la première lecture du bill M2 (No 105) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation *The English Valley and Hudson Bay Railway Company*".

Le bill est, en conséquence, lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour appelle la première lecture du bill O2 (No 106) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Rozilla Lamb".

Le bill est, en conséquence, lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Roche propose, secondé par M. Meighen,—Que l'amendement suivant soit référé au comité général sur la résolution relative à l'institution d'une "commission pour l'établissement des soldats", savoir:—

Que la résolution du 23 avril écoulé, à l'effet de constituer une commission sous le nom de "commission pour l'établissement des soldats" et d'effectuer les autres objets énoncés dans la dite résolution, soit modifiée et que le maximum du montant que la commission pourra prêter aux colons soit porté de deux mille piastres à deux mille cinq cents piastres.

M. Roche informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet du dit amendement à la dite résolution, le recommande à la Chambre.

Et la question étant posée sur la motion, elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le dit amendement soit référé au comité général sur la dite résolution.

L'ordre du jour appelle la reprise du débat sur la question,—Que le bill (No 75) concernant le Service militaire, soit maintenant lu la seconde fois;

Et sur l'amendement à icelle;

Et sur le sous-amendement;

Et le débat se continuant;

Et à six heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 25.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill S (No 101) du Sénat, intitulé: "Loi concernant *The Canada Preferred Insurance Company*".

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill J2 (No 102) du Sénat, intitulé: "Loi concernant *The Western Canada Accident and Guarantee Insurance Company*".

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

La Chambre reprend alors le débat sur la question,—Que le bill (No 75) concernant le Service militaire, soit maintenant lu la seconde fois.

Et sur l'amendement; et sur le sous-amendement à icelle.

Et la Chambre ayant continué de siéger après minuit;

Mercredi, 27 juin 1917.

Et le débat se continuant;

Sur motion de M. Carvell, secondé par M. Proulx,

Ordonné, que le débat soit ajourné.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit et quinze minutes, mercredi matin, elle s'ajourne à ce jour à trois heures p.m.

Mercredi, 27 juin 1917.

Prières.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau:

Par M. Boulay,—la pétition de B. Gosselin et autres, de Saint-Pierre-du-Lac, Québec.

Par M. Lemieux,—la pétition de M. l'abbé Joseph Albert Vézina et autres, de Richelieu, Québec.

Par M. Morphy,—la pétition de S. W. Coulter et E. Maywood, de la *Sabbath School* méthodiste de Millbank, Ontario.

Par M. Blain,—la pétition de William Pinkney et Kenneth Bloatson, de la *Sabbath School* de l'église presbytérienne de Dixie, Ontario.

Par M. Broder,—la pétition de Dame John R. Murray et Georgette R. Moore, de la W.C.T.U. de Dundas, Ontario.

Par M. Cochrane,—la pétition de James McCullough et D. Adams, du conseil municipal du township de Calvin, Ontario.

Par M. Thornton,—la pétition de Josephine Stevens et autres, de la W.C.T.U. de Bowmanville, Ontario.

Par M. Smyth,—la pétition de A. J. White et M. F. Dyk, du conseil municipal de Blind-River; la pétition de Gladys Jones et du révérend R. J. McCarton, de la *Sunday School* méthodiste de Webbwood; et la pétition de Wm Bell et du révérend R. J. McCarton, de l'église méthodiste de Lee-Valley; et la pétition du révérend John MacDonald, B.A., et autres, de Gore-Bay et autres lieux, tous de l'Ontario.

Par M. Ethier,—la pétition de Dame Joseph St. Onge et autres, de Saint-Hermas; et la pétition de Omer Beauchamp et autres, de Sainte-Scholastique, tous du Québec.

Par M. Lapointe (Saint-Jacques, Montréal),—la pétition de Marie Y. Gérin-Lajoie et autres, de Montréal, Québec.

Par M. Verville,—la pétition de A. Alarie et autres, de Montréal; la pétition de Elzéar Beaumont et autres, de Montréal; la pétition de J. H. Lapointe et autres, de la Société des commis-marchands de Québec; et la pétition de Joseph Mercier et autres, du comté de Montmagny, tous du Québec.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

De mademoiselle J. A. Clavel et autres, de Montréal; de L. O. Perrier et autres, de Saint-Blaise; de madame Marie Louise Paquette et autres, de Montréal; de Parmélia Payette et autres, de Montréal, tous de la province de Québec; demandant que le Parlement n'adopte aucune résolution ou loi décrétant la conscription pour service outremer ou tendant à rendre ce service compulsoire.

De J. B. Chouinard et autres, de Saint-François-de-Sales, du comté de Laval, province de Québec; demandant qu'il ne soit adopté aucune loi ou mesure imposant le service compulsoire au peuple canadien avant que le peuple n'ait été consulté par un referendum.

De madame Jessie F. Paterson et autres, de Wiarton, province d'Ontario; demandant d'amender le Code Criminel du Canada aux fins de protéger les jeunes filles âgées de moins de 21 ans, et à d'autres fins.

De mesdames Horace Kent et Hilda M. Grant, de Ostrea-Lake *Division of the Sons of Temperance,* et du révérend Brice D. Knott, pasteur, de la *United Baptist Church* de Mahone-Bay, tous de la Nouvelle-Ecosse; demandant qu'une loi soit adoptée,

comme mesure de guerre, à l'effet de prohiber en Canada, la fabrication et l'importation des liqueurs enivrantes, comme boissons, comme aussi l'expédition, la livraison et la réception de ces liqueurs dans toute province ou région dans lesquelles est prohibée la vente de ces liqueurs comme breuvage.

M. Middlebro, pour Sir Herbert Ames, du comité des Banques et du Commerce, présente à la Chambre le quatrième rapport du dit comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a examiné les bills suivants, et a décidé de les rapporter sans amendement, savoir:—

Bill A2 (No 87) du Sénat, intitulé: "Loi concernant *The Empire Life Insurance Company of Canada*".

Bill R (No 90) du Sénat, intitulé: "Loi concernant *The Security Life Insurance Company of Canada*".

Votre comité recommande aussi que l'honoraire additionnel versé pour le bill A2 (No 87) du Sénat, intitulé: "Loi concernant *The Empire Life Insurance Company of Canada*", soit remboursé.

Sur motion de M. Middlebro, pour Sir Herbert Ames, secondé par M. Jameson,

Ordonné, que l'honoraire supplémentaire versé pour le bill A2 (No 87) du Sénat, intitulé: "Loi concernant l'*Empire Life Insurance Company of Canada*", soit remboursé, conformément à la recommandation contenue dans le quatrième rapport du comité des Banques et du Commerce.

M. Doherty, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 14 mai 1917,—Copie du jugement rendu par le juge Cassels, le 24 janvier 1917, en la matière de la fixation du prix à payer par le gouvernement pour (*a*) le chemin de fer Québec, Montmorency et Charlevoix, (*b*) le chemin de fer Québec et Saguenay, (*c*) le chemin de fer Lotbinière et Mégantic, sous l'empire du Statut de la dernière session, chapitre 22, 6-7 George V. (*Document de la session, No 48b.*)

Aussi,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 30 mai 1917,—Copie de tous les documents, correspondance, lettres, câblogrammes, etc., échangés entre le gouvernement impérial ou l'un ou l'autre de ses membres ou fonctionnaires, et le gouvernement canadien ou l'un ou l'autre de ses membres ou fonctionnaires, au sujet de la question de la législation projetée à être adoptée par le gouvernement impérial aux fins de rendre valides certaines lois et procédures de la législature de la Colombie-Britannique. (*Document de la session, No 214.*)

L'ordre du jour appelle la reprise du débat ajourné sur la question,—Que le bill (No 75) concernant le Service militaire, soit maintenant lu la seconde fois;

Et sur l'amendement à icelle;

Et sur le sous-amendement;

Et la Chambre ayant continué de siéger après minuit;

Jeudi, 28 juin 1917.

Et le débat se continuant;

Sur motion de M. Neely, secondé par M. Delisle,

Ordonné, que le débat soit ajourné.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à une heure et onze minutes, jeudi matin, elle s'ajourne à ce jour à trois heures p.m.

Jeudi, 28 juin 1917.

Prières.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau:—

Par M. Nesbitt,—la pétition de James F. Ball et Elsie Lindsay, de la *Sabbath School* de l'église presbytérienne Saint-André, Brooksdale, Ontario.

Par M. Sutherland,—la pétition de James Stoakley, de l'église méthodiste de Mount-Elgin, Ontario.

Par M. Tremain,—la pétition de James Blesedell et Tupper Custance, de l'église méthodiste de Shubenacadie, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Martin (Sainte-Marie, Montréal),—la pétition de A. C. Dupont et autres, de Montréal, Québec.

Par M. Pacaud,—la pétition de J. E. Ruel et autres, du comté de Mégantic, Québec.

Par M. Boulay,—la pétition de M. l'abbé Eugène E. Pelletier et autres, de Saint-Fabien de Rimouski, Québec.

Par M. Bellemare,—la pétition de M. l'abbé J. F. Béland et autres, de Maskinongé et autres lieux, Québec.

Par M. Murphy,—la pétition de Eugène Fournier et autres, de Montréal, Québec; et la pétition de Dame Bernadette Brazeau et autres, de Rockland, Ontario.

Par M. Demers,—la pétition de Mlle E. Veilleux et autres, de Mount-Johnson; et la pétition de J. E. Roy et autres, de Saint-Jean et Iberville, tous du Québec.

Par M. Bourassa,—la pétition de Jérémie Rousseau et autres, de Saint-Nicholas et autres lieux, Québec.

Par M. Rainville,—la pétition de Dame L. A. Léonard et autres, de Saint-Bruno, Québec.

Par M. Lapointe (Saint-Jacques, Montréal),—la pétition de Joseph Beauregard et autres, de Montréal, Québec.

Par M. Proulx,—la pétition de Dame P. Labelle et autres, de la cité d'Ottawa, Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

De B. Gosselin et autres, de Saint-Pierre-du-Lac; de M. l'abbé Joseph Albert Vézina et autres, de Richelieu; de madame Joseph St-Onge et autres, de Saint-Hermas; de Omer Beauchamp et autres, de Sainte-Scholastique; de Marie Y. Gérin-Lajoie, et autres; de A. Alarie et autres; de Elzéar Beaumont et autres, tous de Montréal; de J. H. Lapointe et autres, de la Société des commis-marchands de Québec, et de Joseph Mercier et autres, du comté de Montmagny, tous de la province de Québec; demandant que le Parlement n'adopte aucune résolution ou loi décrétant la conscription pour service outre-mer ou tendant à rendre ce service compulsoire.

Du révérend John McDonald, B.A., et autres, de Gore-Bay et autres endroits, Ontario; demandant d'amender le Code Criminel du Canada aux fins de protéger les jeunes filles âgées de moins de 21 ans, et à d'autres fins.

De S. W. Coulter et E. Maywood, Millbank; de William Pinkney et Kenneth Bloatson, Dixie; de mesdames John R. Murray et Georgette R. Moore, Dundas; de James McCullough et D. Adams, township de Calvin; de Josephine Stevens et autres, Bowmanville; de A. J. White, maire, et M. F. Dyk, Blind-River; de Gladys Jones et révérend R. J. McCarton, Webbwood, et de William Bell et révérend R. J. McCarten,

Lee-Valley, tous de la province d'Ontario; demandant qu'une loi soit adoptée, comme mesure de guerre, à l'effet de prohiber en Canada, la fabrication et l'importation des liqueurs enivrantes, comme boissons, comme aussi l'expédition, la livraison et la réception de ces liqueurs dans toute province ou région dans lesquelles est prohibée la vente de ces liqueurs comme breuvage.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier de la Chambre a déposé sur la Table le onzième rapport de l'examinateur des pétitions, lequel est comme suit:—

En conformité de l'article 3 de la règle 96, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit comme son onzième rapport:—

Votre examinateur a examiné le bill Q (No 104) du Sénat, intitulé: "Loi concernant *The Vancouver Life Insurance Company*",—et constate que les exigences de la règle 91, en ce qui concerne la publication des avis, etc., ont été remplies.

M. Blain, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente à la Chambre le septième rapport du dit comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a examiné le bill B (No 60) du Sénat, intitulé: "Loi concernant la compagnie du chemin de fer Terminal d'Essex",—et a décidé de le rapporter sans amendement.

Votre comité a aussi examiné les bills suivants, et a décidé de les rapporter avec des amendements, savoir:—

Bill (No 32) constituant en corporation *The Cascade Scenic Railway Company.*

Bill E (No 93) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation *The Kenora and English River Railway Company*".

M. Currie, du comité mixte des Impressions du Parlement, présente à la Chambre le second rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité recommande,—

1. Que les documents suivants de la session soient imprimés comme documents parlementaires seulement:—

168. Copie des règlements concernant les pensions avec des modifications et tels qu'amendés jusqu'au 28 février 1917, ainsi que copies des décrets du conseil s'y rapportant.

186. Réponse à ordre du 3 février 1917.—Relevé faisant connaître la quantité et la valeur des exportations suivantes pour les premiers neuf mois du présent exercice financier, savoir:—Chevaux; bronze et ouvrage en bronze; blé; farines, avoine et céréales autres que le blé; automobiles, bicycles et motocycles, ainsi que les différentes pièces, y compris les appareils de propulsion et bandes de roues; voitures de voies ferrées et leurs pièces; substances chimiques; cuivre et ouvrages en cuivre; produits industriels du coton; substances explosives; fer et acier et leurs produits; armes à feu et munitions; cuir et ouvrages en cuir; viandes et produits de la laiterie; alcool; végétaux séchés et mis en conserves; plomb; vêtements de toutes sortes; zinc et ouvrages en zinc; papier et produits industriels en papier.

192. Copie du décret du conseil, No 1579, du 8 juin 1917, nommant un contrôleur du combustible pour le Canada.

193. Copie du décret du conseil, No 1604, du 11 juin 1917, concernant l'établissement du "Bureau des contrôleurs des grains du Canada".

Copie du décret du conseil, No 1605, du 11 juin 1917, nommant certaines personnes membres du "Bureau des contrôleurs des grains du Canada".

194. Copie des statistiques du recensement de la population mâle du Canada (recensement de 1911) entre les âges de 20 et 45, ces deux âges compris, d'après l'état de célibat ou de mariage, et la nationalité.

2. Que les documents suivants ne soient pas imprimés:—

43*a*. Copie d'un extrait du décret du conseil, No 942, daté le 5 avril 1917, relatif aux règlements qui régissent le paiement de l'allocation de séparation dans la Marine royale canadienne.

43*b*. Copie du décret du conseil, No 1397, daté le 21 mai 1917:—

Règles et règlements applicables aux personnes qui sont employées dans toute bâtisse, ou sur tout quai, etc., là où se manipulent des munitions, etc., ou qui se trouvent dans le voisinage rapproché de ces endroits.

70*a*. Réponse à adresse du 31 janvier 1917,—Copie de tous documents, lettres, télégrammes, correspondance, etc., au sujet de la révocation des arrangements qui avaient été conclus entre le gouvernement fédéral et les gouvernements des provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta, quant au service de la Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest.

87*a*. Réponse à ordre du 31 janvier 1917,—Copie de toute la correspondance échangée entre M. Murray, secrétaire de l'Association des manufacturiers, et l'un ou l'autre des ministres, ou sir Thomas Tait, en sa qualité de président de la Commission du service national, touchant la question de sa nomination au poste de secrétaire de cette commission.

90*b*. Copie du rapport intérimaire du chirurgien général G. C. Jones, directeur du service de santé, en réponse au rapport sur le service de santé de l'armée canadienne par le colonel Herbert A. Bruce, inspecteur-général spécial du service de santé des forces expéditionnaires du Canada, daté de Londres, le 28 septembre 1916.

109*b*. Réponse à ordre du 25 avril 1917,—Relevé faisant connaître:—

1. Combien de membres du Parlement servent ou ont servi dans l'armée canadienne;

2. Quels sont leurs noms, la date de leur nomination et leur grade;

3. Quels sont les noms de ceux qui ont démissionné ou qui se sont retirés du service militaire, et la date de leur démission ou de leur sortie du service;

4. Quelle somme a été payée à chacun d'eux, (*a*) pour solde; (*b*) pour dépenses pour fins militaires, et (*c*) pour allocation de séparation à l'épouse ou aux parents respectivement.

109*c*. Réponse rectifiée à ordre du 25 avril 1917,—Relevé faisant connaître:—

1. Combien de membres du Parlement servent ou ont servi dans l'armée canadienne;

2. Quels sont leurs noms, la date de leur nomination et leur grade;

3. Quels sont les noms de ceux qui ont démissionné ou qui se sont retirés du service militaire, et la date de leur démission ou de leur sortie du service;

4. Quelle somme a été payée à chacun d'eux, (*a*) pour solde; (*b*) pour dépenses pour fins militaires, et (*c*) pour allocation de séparation à l'épouse ou aux parents, respectivement.

138*a*. Réponse à ordre du 2 mai 1917,—Relevé faisant connaître:—

1. Combien de fonctionnaires civils permanents étaient à l'emploi du ministère du Service naval au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917:

2. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés de quelque nature que ce soit étaient au service du même ministère au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917;

3. Combien de fonctionnaires civils permanents ont été nommés par le même ministère depuis le 1er août 1914;

4. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés ont été au service de ce même ministère depuis le 1er août 1914;

5. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1911;

6. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1917;

7. Combien de fonctionnaires civils ont été nommés par le même ministère depuis le 10 octobre 1911, sous l'empire des dispositions de l'article 21 de la Loi du Service civil.

138*b*. Réponse à ordre du 2 mai 1917,—Relevé faisant connaître:—

1. Combien de fonctionnaires civils permanents étaient à l'emploi du ministère de la Marine et des Pêcheries au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917;

2. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés de quelque nature que ce soit étaient au service du même ministère au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917;

3. Combien de fonctionnaires civils permanents ont été nommés par le même ministère depuis le 1er août 1914;

4. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés ont été au service de ce même ministère depuis le 1er août 1914;

5. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1911;

6. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1917;

138*c*. Réponse à ordre du 9 mai 1917,—Relevé faisant connaître:—

1. Combien de fonctionnaires civils permanents étaient à l'emploi du ministère des Affaires extérieures au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917;

2. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés de quelque nature que ce soit étaient au service du même ministère au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917;

3. Combien de fonctionnaires civils permanents ont été nommés par le même ministère depuis le 1er août 1914;

4. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés ont été au service de ce même ministère depuis le 1er août 1914;

5. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1911;

6. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1917;

7. Combien de fonctionnaires civils ont été nommés par le même ministère depuis le 10 octobre 1911, sous l'empire des dispositions de l'article 21 de la Loi du Service civil.

142. Réponse à ordre du 2 mai 1917,—Copie du rapport de la Commission royale nommée par décret du conseil, le 29 septembre 1916, pour faire une enquête et un rapport sur les conditions relatives à la livraison de cargaisons de charbon aux caboteurs dans les provinces maritimes.

143. Réponse à ordre du 31 janvier 1917,—Relevé faisant connaître combien de personnes désireuses de s'enrôler dans la force expéditionnaire canadienne ont été rejetées comme physiquement impropres, et combien de soldats ont été, pour la même raison, renvoyés après s'être enrôlés.

143*a*. Réponse à ordre du 31 janvier 1917,—Relevé faisant connaître combien d'hommes se sont enrôlés en Canada pour service outre-mer; combien d'entre eux ont été renvoyés subséquemment comme impropres au service; combien d'entre eux ont été renvoyés du service en Canada, et combien au delà des mers.

143*b*. Réponse à ordre du 14 mai 1917,—Relevé faisant connaître si le ministère de la Milice ou une des autorités quelconque de ce ministère a des statistiques officielles et complètes relatives au recrutement des soldats pour le service d'outre-mer, au Canada; et dans l'affirmative, quels sont les chiffres exacts:—

1. Des Canadiens de langue française enregimentés dans les différents régiments pour le service d'outre-mer, levés depuis août 1914 jusqu'à date.

2. Des Canadiens de langue anglaise nés au Canada ainsi enrégimentés.

3. Des sujets britanniques de naissance, nés en dehors du Canada mais enrégimentés dans les corps expéditionnaires canadiens.

4. Des sujets britanniques par naturalisation.

5. Des soldats canadiens français enrégimentés dans les bataillons commandés par les officiers de langue anglaise, levés dans la province de Québec.

6. Des soldats canadiens français enrégimentés dans les bataillons levés dans les autres provinces du Canada.

144. Copies des arrêtés du conseil suivants:—

N° 2314, 7 octobre 1916, nommant un commissaire spécial des grains de semence et de trois assistants, avec pouvoir d'acheter du blé de semence destiné à être distribué pour semence, sur réquisitions de la part des corporations municipales, dans les districts où la récolte a manqué par suite des gelées et des dommages causés par la nielle.

Aussi, No 3073, 14 décembre 1916, autorisant le commissaire spécial des grains de semence à acheter de l'avoine et de l'orge de semence destinées à être distribuées pour semence, sur réquisitions de la part des corporations municipales et des associations de cultivateurs, dans les districts où ces grains de semence font défaut.

145. Réponse à ordre du 1er février 1917,—Copie de tous les documents, lettres, rapports, etc., concernant le traitement spécial toléré à l'égard de Thos. Kelly, prisonnier au pénitencier de la Montagne de pierre (*Stony-Mountain*).

146. Copie du décret du conseil, P.C. 1183, en date du 28 avril 1917, autorisant un envoi nouveau de 300 milles de rails, à la demande du gouvernement de Sa Majesté, en Angleterre, pour être employés en France pour les fins de la guerre.

146*a*. Réponse à ordre du 13 juin 1917,—Relevé faisant connaître:—

1. Entre quels endroits sur le parcours de la ligne du Canadien-Nord, à l'ouest d'Edmonton, on doit enlever les rails pour les utiliser sur la ligne du Grand-Tronc-Pacifique;

2. Entre quels endroits sur le parcours de la ligne du Grand-Tronc-Pacifique, à l'ouest d'Edmonton, les rails du Grand-Tronc-Pacifique seront remplacés par des rails enlevés à la ligne du Canadien-Nord.

147. Etat des permis donnés par le ministère de l'Intérieur, pour l'entrée de la boisson enivrante dans les Territoires du Nord-Ouest, durant l'année expirée le 31 décembre 1916, en conformité de l'article 88 du chapitre 62 des Statuts revisés du Canada.

148. Réponse à adresse du 30 avril 1917,—Copie des demandes de bureaux de conciliation adressées au ministère du Travail par l'association provinciale des artisans (*P.W.A.*) ou ses officiers, et par les ouvriers mineurs unis (*U.M.W.*) de la Nouvelle-Ecosse ou ses officiers; aussi, copie de tous les documents, lettres, etc., se rapportant à cette question, ainsi que de tout autre document, décret du conseil, touchant la nomination d'une commission chargée de faire une enquête au sujet des conditions du travail et autres s'y rattachant, dans le comté de Cap-Breton.

149. Réponse à ordre du 2 mai 1917,—Copie de tous télégrammes, lettres, copies de lettres, rapports et autres documents concernant l'acquisition des deux navires, le *A. J. McKee* et le *T. J. Drummond,* par le ministère des Chemins de fer, en vertu du décret du conseil du 17 avril 1917.

150. Réponse à ordre du 31 janvier 1917,—Copie de toute la correspondance, des télégrammes, mémoires, etc., avec et par le ministère des Chemins de fer, concernant les noms donnés aux gares sur le chemin de fer *Halifax and Eastern*.

151. Réponse à ordre du 23 avril 1917,—Copie de toutes déclarations, rapports, témoignages, lettres et autres papiers ou documents en la possession du ministère des Chemins de fer et Canaux, concernant une réclamation pour blessures infligées, à Briley-Brook, N.-E., par le chemin de fer de l'Etat, à un cheval appartenant à un nommé Dan McFarlane.

152. Réponse à ordre du 25 avril 1917,—Copie de tous documents, papiers, correspondance, enquêtes et rapports concernant la suspension de Polydore Lebel, ingénieur du chemin de fer Intercolonial à Rivière-du-Loup, à la suite d'un tamponnement à Rivière-Ouelle pendant l'année 1916.

153. Réponse à ordre du 31 janvier 1917,—Copie de toutes lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de M. Spenney, contremaître de voie sur la ligne communément appelée ligne courte (*Short line*) du chemin de fer du gouvernement, et la nomination de Henry Gray comme son successeur.

154. Réponse à adresse du 7 février 1916,—Copie de tous les documents se rapportant à la nomination de Léon Roy, comme interprète dans le ministère de l'Intérieur; aussi, copie du décret du conseil, des documents et de la correspondance touchant son renvoi d'office.

155. Réponse à ordre du 30 avril 1917,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, etc., se rapportant à la publication du périodique dit *Canadian Government Railway Employees Magazine*, avec relevé faisant connaître quels en sont la circulation, le coût de production, les recettes et le nombre de personnes qui y sont employées, comme aussi les sommes reçues par ces dernières en quelque capacité que ce soit, à même les revenus de ces voies ferrées.

156. Réponse à ordre du 22 mars 1916,—Etat indiquant,—

1. Au cours du mois de février 1916, combien de chefs de train, serre-freins, mécaniciens et chauffeurs de locomotives étaient en activité de service sur les chemins de fer de l'Etat entre Moncton et Campbellton;

2. Au cours de la même période, combien d'heures de travail à chaque voyage ont été fournies par les susdits employés entre les points ci-dessus nommés.

157. Rapport des procédures de la cour de l'Echiquier, en vertu de l'article 49A de la Loi des Sauvages, en la matière du déplacement de la bande des sauvages de la réserve de Sydney, Nouvelle-Ecosse.

158. Rapport des travaux de la Commission des hôpitaux militaires, depuis sa création jusqu'à date.

159. Copie de la correspondance échangée entre des membres de l'Exécutif et l'Association des manufacturiers canadiens, concernant l'achat d'approvisionnements pour les forces expéditionnaires du Canada en Angleterre et au front.

160. Réponse à ordre du 14 mai 1917,—Copie de la correspondance échangée entre le premier ministre et l'ex-ministre de la Milice et de la Défense qui a conduit à la démission de ce dernier ou à sa sortie du cabinet.

161. Réponse à adresse du Sénat du 26 janvier 1917,—Etat indiquant la date et l'objet de toutes les commissions instituées par le gouvernement du jour, depuis son accession au pouvoir en 1911 jusqu'à la présente date; le nombre de jours pendant lesquels chacune de ces commissions a siégé, les noms de ceux qui en ont fait partie, et le prix que chacune d'elles a coûté au pays.

162. Décret du conseil, No 1433, du 24 mai 1917, contenant les règlements établis concernant le départ du Canada des personnes de sexe masculin qui peuvent être astreintes à un service national militaire ou autre, ou qui sont aptes à ce service.

163. Réponse à adresse du 23 mai 1917,—Copie de l'ordre en conseil décrétant que tout emploi public du service civil doit être donné de préférence aux soldats revenus du front.

164. Réponse à ordre du 3 février 1917,—Copie de tous les rapports, verdicts, témoignages, mémorandums, etc., se rapportant à l'enquête tenue au sujet des dommages subis par le croiseur de Sa Majesté *Grisle*, en route entre Halifax et les Bermudes.

165. Réponse à ordre du 14 mai 1917,—Copie de tous télégrammes, rapports, lettres, pétitions et correspondance se rapportant en quelque manière à la destitution ou révocation de D. McDermid, surintendant de l'établissement de pisciculture à East-Margaree, et à la nomination de son successeur.

166. Réponse à ordre du 25 avril 1917,—Copie de toutes lettres, télégrammes, rapports et autres papiers et documents se rapportant à la demande de Willis Keizer, de Hall's-Harbour, comté de King, N.-E., d'établir et exploiter des nasses à Square-Cove, comté de King, N.-E.

167. Réponse à ordre du 23 avril 1917,—Copie de tous les décrets du conseil, mémoires, correspondance, etc., concernant la démission de Moses H. Nickerson, inspecteur des stations de sauvetage dans la Nouvelle-Ecosse.

169. Réponse à ordre du 14 mai 1917,—Copie de tous télégrammes, rapports, lettres, correspondance et pétitions échangés entre le ministre de la Marine et des Pêcheries, et toutes autres personne ou personnes se rapportant en quelque manière à l'enlèvement des rets à saumon sur cette partie de la côte d'Inverness, s'étendant à l'est et à l'ouest de l'embouchure de la rivière Margaree.

170. Réponse à ordre du 2 mai 1917,—Copie du rapport de la commission chargée de faire une enquête au sujet de l'hôpital militaire à Halifax; des témoignages entendus devant cette commission à Halifax, et de tous autres documents en la possession du ministère de la Milice et de la Défense se rattachant à cette enquête.

171. Réponse à ordre du 7 mai 1917,—Etat indiquant les montants payés ou dépensés par le ministère de la Milice et de la Défense, pour annonces de recrutement en Canada, ainsi que les personnes, firmes ou corporations auxquelles les paiements ont été faits, jusqu'au 1er avril 1917.

172. Verdict de la cour d'enquête nommée par l'adjudant général, en vertu de l'ordre du 1er mai 1917, aux fins de recueillir et conserver les dépositions en ce qui regarde les allégations contenues dans plusieurs journaux, à l'effet que des convois transportant des troupes avaient été attaqués à coup de pierres en passant par Rivière-du-Loup, P.Q., et en d'autres endroits, et aux fins de recueillir et conserver tout autre témoignage qui, de l'avis des membres de la cour, se rapporte en quoi que ce soit à cette affaire.

173. Verdict de la cour d'enquête nommée par l'adjudant général, en vertu de l'ordre du 1er mai 1917, aux fins de recueillir et conserver les dépositions en ce qui regarde les allégations contenues dans plusieurs journaux accusant les citoyens de Québec d'avoir maltraité, ou laissé maltraiter, des soldats revenus de la guerre et passant par Québec ou s'y arrêtant, et aux fins de recueillir et conserver tout autre témoignage qui, de l'avis des membres de la cour, se rapporte en quoi que ce soit à cette affaire.

174. Réponse à ordre du 7 mai 1917,—Copie de tous les comptes, factures, lettres, réclamations, correspondance et autres documents se rapportant aux montants suivants mentionnés au rapport de l'Auditeur général 1916, Vol. II, page L—11:—

Juge L. P. Pelletier, frais de voyage, $877; juge I. N. Belleau, frais de voyage, $1,984.44; juge T. H. Chauvin, frais de voyage, $1,421.25; juge B. LeTellier, frais de voyage, $1,923.80.

175. Réponse à ordre du 30 mai 1917,—Etat indiquant,—

1. Du 1er janvier 1916 au 31 mars 1917, combien de personnes, non antérieurement employées dans le service des chemins de fer de l'Etat, ont été nommées à des emplois permanents dans ce même service;

2. Quels sont leurs noms, leurs salaires et les postes qui leur ont été confiés.

176. Réponse à ordre du 12 février 1915,—Etat indiquant le nombre d'employés de nationalité allemande dans les différents départements au fédéral, la position qu'ils occupent et leur salaire.

177. Réponse à ordre du 1er mai 1916,—Copie de tous papiers et correspondance concernant le changement de l'emplacement du bureau de poste à Roseberg, Alta.

178. Réponse à ordre du 8 mai 1916,—Copie de tous télégrammes, lettres et correspondance concernant la destitution de Augustin Lanteigne, maître de poste à Island-River, comté de Gloucester, N.-B.

179. Réponse à ordre du 31 janvier 1917,—Copie de tous les télégrammes, lettres, etc., en la possession du ministère des Postes, au sujet du déplacement du bureau de poste de Pearson, township de Casey, collège électoral de Nipissing, de l'endroit où il se trouvait à l'endroit qu'il occupe maintenant.

180. Réponse à ordre du 5 février 1917,—Copie de tous les documents, lettres, rapports, etc., concernant la destitution de John R. McIntosh, maître de poste à Cumming's-Mountain, comté de Pictou, et la nomination de James Cumming pour le remplacer.

181. Réponse à ordre du 2 mai 1917,—Relevé faisant connaître quelle somme totale a été payée par le gouvernement, depuis octobre 1911, à H. P. Duchemin, de Sydney, N.-E., pour services et débours, sous l'empire de la Loi des enquêtes publiques, ou à d'autre titre.

182. Réponse à ordre du 3 février 1917,—Copie de toute correspondance, lettres, télégrammes, documents, etc., etc., au sujet du retrait, par le ministère des Postes, du contrat de malle rurale accordé à Hyppolite Lambert, de Saint-Antoine, dans le comté de Lotbinière, P.Q.

183. Rapports en conformité d'une résolution adoptée par la Chambre des Communes le 18 mai 1916, et basée sur une recommandation du comité mixte des Impressions du Parlement, demandant des renseignements des divers ministères aux fins d'effectuer toute l'économie possible en ce qui concerne les impressions publiques et la distribution des documents publics,—et faisant connaître jusqu'à quel point ces recommandations ont été réalisées.

184. Réponse à ordre du 21 mai 1917,—Copie de toute correspondance, rapports et recommandation, s'il en est, adressés par la commission des grains au ministère du Commerce, ou à d'autres ministères à Ottawa, à la suite d'une réunion des commissaires des grains tenue à Lethbridge, cette année.

185. Réponse à adresse du Sénat du 29 juin,—Copie de tous les arrêtés du conseil, conformément aux dispositions du paragraphe 5 de l'article 15 du chapitre 20 des Statuts 4-5 George V, au sujet des subventions au *Canadian Northern.*

187. Réponse à ordre du 30 avril 1917,—Copie de tous documents, correspondance, lettres, messages télégraphiques, mémoires, rapports, etc., échangés entre le Sergent d'Armes de la Chambre des Communes et l'honorable Albert Sévigny, entre le Sergent d'Armes et le département de la Justice, et entre le département de la Justice et l'honorable Albert Sévigny, ayant rapport à certains effets mobiliers et objets divers garnissant ou ornant les appartements de l'Orateur; aussi, copie de tous comptes, reçus de compagnies de messageries, connaissements, comptes pour frais de transport et voiturage, etc., concernant les dits effets et objets.

188. Copie du décret du conseil, No 1457, daté le 20 mai 1917, concernant les traitements des fonctionnaires civils qui s'enrôleront dans les forces militaires du Canada, soit volontairement, soit autrement, à compter de la date du décret.

191. Réponse à adresse du Sénat du 22 mai 1917,—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement ou ses ministres, le ministère de la Milice, le Conseil militaire, le major-général F. L. Lessard, C.B., inspecteur général, ou toute autre personne, et le lieutenant-colonel Armand Lavergne, O.C., le 61me régiment, ou

toute autre personne, au sujet de la défense territoriale de la province de Québec, ainsi qu'une copie de tous arrêtés ministériels ou documents concernant cette affaire.

195. Copies des Règlements et Ordres du Roi pour l'armée, 1912,—Réimprimés avec les amendements publiés dans les Ordres généraux jusqu'au 1er août 1914.

196. Copies du Manuel de la Loi militaire, par le ministère de la Guerre, 1914.

197. Copie du décret du conseil, No 987, daté le 10 avril 1917, tel que modifié par le décret du conseil, No 1451, daté le 25 mai 1917,—Règlements, étant une codification et modification des divers décrets du conseil édictés à cause de la guerre, le tout devant être connu sous le nom de "Décret du Conseil concernant la Défense du Canada, 1917".

198. Réponse à ordre du 14 mai 1917,—Copie de tous télégrammes, rapports, lettres, pétitions et correspondance, se rapportant en quelque manière à la destitution ou révocation de John McDonald, concierge de l'édifice public à Inverness, et à la nomination de son successeur.

199. Réponse à ordre du 14 mai 1917,—Copie de tous télégrammes, rapports, lettres, pétitions et correspondance, reçus par le gouvernement depuis septembre 1911 jusqu'à date, se rapportant en quelque manière à l'extension et aux réparations du quai de McKay's-Point, comté d'Inverness.

200. Réponse à ordre du 7 mai 1917,—Copie des lettres, etc., envoyées par le gouvernement ou le ministère des Travaux publics à l'ingénieur local ou autres personnes, en réponse aux lettres, télégrammes ou rapports concernant le brise-lames à Souris, I.P.-E., au cours des années 1915 et 1916.

201. Réponse à ordre du 23 mai 1917,—Copie de tous télégrammes, correspondance, recommandations et communications, se rapportant à la démission de Hector Urquhart, employé à l'entretien de la ligne sur le réseau des lignes télégraphiques du gouvernement, entre Grand-River et Enon, comté de Cap-Breton, Nouvelle-Ecosse, et à la nomination de Dan A. McLennan, pour le remplacer.

202. Réponse à ordre du 14 mai 1917,—Copie de tous télégrammes, rapports, lettres, pétitions et correspondance, reçus par le gouvernement depuis septembre 1911 jusqu'à date, se rapportant en quelque manière à l'extension et aux réparations du quai de Craignish.

203. Réponse à ordre du 3 mai 1917,—Relevé faisant connaître:—

1. Quel est le montant des frais de sténographie pour les différentes enquêtes qui ont été tenues par le gouvernement depuis le 1er novembre 1911 à ce jour;

2. Quels sont les noms des personnes à qui ces frais de sténographie ont été payés ou sont encore dûs, et les montants respectifs pour chacune de ces personnes.

204. Réponse à adresse du 9 mai 1917,—Copie de tous les documents, requêtes, télégrammes, etc., envoyés au gouvernement et insistant sur la nécessité d'abolir la tolérance des cantines où se pratique la vente de la boisson dans les camps d'outre-mer.

205. Réponse à ordre du Sénat, en date du 7 courant,—Copie de toute la correspondance, des mémoires ou autres documents reçus ou expédiés par le très honorable premier ministre et par l'honorable ministre du Commerce, relativement à un projet d'annoncer les produits canadiens au moyen de l'aménagement d'un train d'exposition qui montrerait des échantillons de nos marchandises en France.

3. Que les recommandations contenues dans le second rapport du comité spécial auquel a été référé le bill (No 13) modifiant et codifiant la Loi des chemins de fer présenté à la Chambre des Communes, mercredi, le 6 juin, soient agréées, et que la preuve y mentionnée soit imprimée sous forme de livre bleu au nombre de 600 exemplaires (500 en anglais, 100 en français) pour distribution aux sénateurs et aux membres de la Chambre, et aussi comme appendice des Journaux.

Sur motion de M. Stevens, secondé par M. Steele,

Ordonné, que le bill Q (No 104) du Sénat, intitulé: "Loi concernant *The Vancouver Life Insurance Company*", soit inscrit sur le feuilleton des ordres pour seconde lecture à la prochaine séance de la Chambre.

M. Sévigny, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 4 juin 1917,—Copie de toute la correspondance échangée entre le chef des traducteurs du compte rendu officiel des débats des Communes, le greffier de la Chambre et M. l'Orateur, du 19 avril 1917 à ce jour. (*Document de la session, No 215.*)

Aussi,—Réponse supplémentaire à un ordre de cette Chambre, en date du 3 mai 1917,—Relevé faisant connaître:—

1. Quel est le montant des frais de sténographie pour les différentes enquêtes qui ont été tenues par le gouvernement depuis le 1er novembre 1911 à ce jour.

2. Quels sont les noms des personnes à qui ces frais de sténographie ont été payés ou sont encore dûs, et les montants respectifs pour chacune de ces personnes. (*Document de la session, No 203a.*)

Aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 27 mars 1916,—Etat donnant les montants payés par le gouvernement fédéral du 1er juillet 1896 au 1er octobre 1911 aux journaux suivants: *Le Canada, La Presse, La Patrie, Le Pays*, tous de Montréal; *La Vigie, Le Soleil*, de Québec. (*Document de la session, No 216.*)

Aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 3 mai 1917,—Relevé faisant connaître quel était le nombre des employés des ministères suivants après 1896 et après 1911: Intérieur, Revenu de l'intérieur, Travaux publics, Marine et Pêcheries, Milice et Défense, Travail et Commerce. (*Document de la session, No 217.*)

Et aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 7 mai 1917,—Etat indiquant combien de soldats revenus au pays ont obtenu de l'emploi dans les ministères du gouvernement. (*Document de la session, No 218.*)

L'ordre du jour appelle la reprise du débat ajourné sur la question,—Que le bill (No 75) concernant le Service militaire, soit maintenant lu la seconde fois;

Et sur l'amendement à icelle;

Et sur le sous-amendement;

Et le débat se continuant;

Et la Chambre ayant continué de siéger après minuit;

Vendredi, 29 juin 1917.

Et le débat se prolongeant;

Sur motion de M. Boivin, secondé par M. Cardin,

Ordonné, que le débat soit ajourné.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit et dix minutes, vendredi matin, elle s'ajourne à ce jour à trois heures p.m.

Vendredi, 29 juin 1917.

Prières

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau:—

Par M. Séguin,—la pétition de Louis Rivest, maire, et autres, de la paroisse de L'Assomption; et la pétition de Ludger Parent, maire, et autres, de L'Assomption, tous du Québec.

Par M. Papineau,—la pétition de F. St. Onge et autres, de Beauharnois, Québec.

Par M. Chabot,—la pétition de Dame Wilfrid Lajoie et autres, d'Ottawa, Ontario.

Par M. Ross,—la pétition de Dame John Auld, de Melbourne, et autres, de Appin; la pétition du révérend James Malcolm, des congrégations de Wardsville et Newbury; la pétition de Dame Charles Stinson et Dame Frederick Alfred, de la W.C.T.U. de Glencoe; la pétition du révérend Duncan Robertson et Joseph Rennalls, de l'église presbytérienne de Mount-Brydges; et la pétition du révérend J. A. Shaver et W. H. Murray, de la congrégation Saint-André de Strathroy, tous de l'Ontario.

Par M. Weichel,—la pétition de Solome M. Magk et H. W. Wagner, de l'*Adult Bible Class* méthodiste de Waterloo, Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

De A. C. Dupont et autres, de la cité de Montréal; de J. E. Ruel et autres, du comté de Mégantic; de M. l'abbé Eugène E. Pelletier et autres, de Saint-Fabien de Rimouski; de M. l'abbé J. F. Béland et autres, de Maskinongé, et autres endroits; de Eugène Fournier et autres, de Montréal; de mademoiselle E. Veilleux et autres, de Mount-Johnson; de Jérémie Rousseau et autres, de Saint-Nicolas, et autres endroits; de madame L. A. Léonard et autres, de Saint-Bruno; de M. l'abbé J. E. Roy et autres, de Saint-Jean et Iberville; de J. W. Beauregard et autres, de Montréal, tous de la province de Québec; de madame P. Labelle et autres, de la cité d'Ottawa, et de madame Bernadette Brazeau et autres, de Rockland, tous de la province d'Ontario; demandant que le Parlement n'adopte aucune résolution ou loi décrétant la conscription pour service outre-mer ou tendant à rendre ce service compulsoire.

De James F. Ball et Elsie Lindsay, de la *Sabbath School of St. Andrew's Presbyterian Church*, Brooksdale; de James Stoakley, de Mount-Elgin *Methodist S. S.*, tous d'Ontario, et de James Blesedell et Tupper Custance, de la *Shubenacadie Methodist Church*, Nouvelle-Ecosse; demandant qu'une loi soit adoptée, comme mesure de guerre, à l'effet de prohiber en Canada, la fabrication et l'importation des liqueurs enivrantes, comme boissons, comme aussi l'expédition, la livraison et la réception de ces liqueurs dans toute province ou région dans lesquelles est prohibée la vente de ces liqueurs comme breuvage.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a donné au greffier de la Chambre instruction de déposer sur la Table le rapport des bibliothécaires du Parlement et sa recommandation *re* la nomination de Joseph Ludger Parr, comme commis dans la bibliothèque du Parlement, ainsi qu'il suit:—

A l'honorable Chambre des Communes.

J'ai reçu des bibliothécaires, et ai donné au greffier de la Chambre instruction de déposer sur la Table de la Chambre leurs rapport et recommandation *re* la nomination

de M. Joseph Ludger Parr, comme commis dans la subdivision B de la seconde division, à la bibliothèque du Parlement.

M. Parr a obtenu le certificat d'aptitude requis par la Loi du Service civil, et je recommande sa nomination à l'emploi ci-dessus désigné.

EDGAR N. RHODES,
Orateur de la Chambre des Communes.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT,
24 avril 1917.

MONSIEUR,—Les bibliothécaires conjoints du Parlement ont l'honneur de transmettre, en conformité de la loi, un certificat des commissaires du Service civil en faveur de M. Joseph Ludger Parr, autorisant sa nomination comme commis de la subdivision B de la seconde division, à la bibliothèque du Parlement.

Les bibliothécaires ont l'honneur de demander que ce certificat soit déposé sur la Table de la Chambre des Communes, conformément au Statut.

Nous avons l'honneur d'être,
Monsieur,
Vos obéissants serviteurs,

(Signé) A. D. DECELLES,
Bibliothécaire général.

(Signé) MARTIN J. GRIFFIN,
Bibliothécaire parlementaire.

L'honorable ORATEUR,
Chambre des Communes.

M. Steele, pour M. Sharpe, du comité des Bills Privés, présente à la Chambre le sixième rapport du dit comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a examiné le bill K (No 62) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Amelia Kennedy".

En vue de s'assurer davantage du bien-fondé des allégués contenus dans le préambule du bill, votre comité a jugé bon de se procurer un plus ample témoignage. Il a en conséquence interrogé sous serment le défendeur Charles John Kennedy. Après avoir entendu la version de ce témoin, votre comité a décidé de rapporter le bill sans amendement.

Votre comité soumet en même temps copie du témoignage rendu par le dit témoin. (*Appendice No 3.*)

Votre comité a aussi examiné les bills suivants et a décidé de les rapporter sans amendement, savoir:—

Bill T (No 94) du Sénat, intitulé: "Loi autorisant l'émission d'un brevet en faveur de James Wallace Tygard".

Bill X (No 80) du Sénat, intitulé: "Loi concernant un certain brevet de la *Sharp Rotary Ash Receiver Company, Incorporated*".

Bill V (No 85) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation *The Canadian Council of the Girl Guides Association*".

Votre comité recommande que l'honoraire additionnel versé pour les deux bills en dernier lieu mentionnés soit remboursé.

M. Sévigny, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 14 mai 1917,—Relevé faisant connaître:—

1. Combien de fonctionnaires civils permanents étaient à l'emploi du ministère des Finances au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917;

2. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés de quelque nature que ce soit étaient au service du même ministère au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917;

3. Combien de fonctionnaires civils permanents ont été nommés par le même ministère depuis le 1er août 1914;

4. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés ont été au service de ce même ministère depuis le 1er août 1914;

5. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1911;

6. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1917;

7. Combien de fonctionnaires civils ont été nommés par le même ministère depuis le 10 octobre 1911, sous l'empire des dispositions de l'article 21 de la Loi du Service civil. (*Document de la session, No 138e.*)

Sur motion de M. Steele, secondé par M. Paul,

Ordonné, qu'en conformité de la recommandation contenue dans le sixième rapport du comité des Bills Privés, l'honoraire supplémentaire versé pour les bills suivants soit remboursé, savoir:—

Bill X (No 80) du Sénat, intitulé: "Loi concernant un certain brevet de la *Sharp Rotary Ash Receiver Company, Incorporated*".

Bill V (No 85) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation *The Canadian Council of the Girl Guides Association*".

Ordonné, que M. Roche ait la permission de présenter un bill (No 107) modifiant la Loi des terres fédérales.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour appelle la reprise du débat ajourné sur la question,—Que le bill (No 75) concernant le Service militaire, soit maintenant lu la seconde fois;

Et sur l'amendement à icelle;

Et sur le sous-amendement;

Et le débat se continuant;

Et à six heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 25.

M. Middlebro propose, secondé par M. Fripp,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général sur les bills privés (conformément à la règle 109).

Et la question étant posée sur la motion, elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité général pour délibérer sur les bills suivants, savoir:—

Bill D2 (No 76) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à George Walter Sherald Garrett";

Bill F2 (No 77) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Ellen Beal";

Bill G2 (No 78) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Donald George Whibley";

Bill O (No 79) du Sénat, intitulé: "Loi concernant un brevet d'Ernest Mead Baker";

Bill B2 (No 81) du Sénat, intitulé: "Loi concernant un brevet de James B. King et autres";

Bill H2 (No 88) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à George Maisey";

Bill I2 (No 89) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Herbert Featherstone Conover";

Bill A2 (No 87) du Sénat, intitulé: "Loi concernant *The Empire Life Insurance Company of Canada*";

Bill R (No 90) du Sénat, intitulé: "Loi concernant *The Security Life Insurance Company of Canada*";

Bill B (No 60) du Sénat, intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Terminal d'Essex";

Bill (No 32) constituant en corporation *The Cascade Scenic Railway Company*; et

Bill E (No 93) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation *The Kenora and English River Railway Company*", et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a examiné les dits bills et lui a enjoint d'en faire rapport séparément sans amendement.

Sur motion de M. Middlebro, secondé par M. Davidson,

Ordonné, que le bill D2 (No 76) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à George Walter Sherald Garrett", soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a passé leur bill sans amendement.

Sur motion de M. Steele, secondé par M. Sexsmith,

Ordonné, que le bill F2 (No 77) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Ellen Beal", soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a passé leur bill sans amendement.

Sur motion de M. Jameson, secondé par M. Stewart (Lambton),

Ordonné, que le bill G2 (No 78) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Donald George Whibley", soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a passé leur bill sans amendement.

Sur motion de M. Maclean (Halifax), secondé par M. Clark (Red-Deer),

Ordonné, que le bill O (No 79) du Sénat, intitulé: "Loi concernant un brevet d'Ernest Mead Baker", soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a passé leur bill sans amendement.

Sur motion de M. Morris, secondé par M. Taylor,

Ordonné, que le bill B2 (No 81) du Sénat, intitulé: "Loi concernant un brevet de James B. King et autres", soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a passé leur bill sans amendement.

Sur motion de M. Donaldson, secondé par M. Armstrong (York),

Ordonné, que le bill H2 (No 88) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à George Maisey", soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a passé leur bill sans amendement.

Sur motion de M. Middlebro, secondé par M. Davidson,

Ordonné, que le bill I2 (No 89) du Sénat, intitulé: 'Loi pour faire droit à Herbert Featherstone Conover", soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a passé leur bill sans amendement.

Sur motion deM. Bennett (Simcoe), secondé par M. Achim,

Ordonné, que le bill A2 (No 87) du Sénat, intitulé: "Loi concernant *The Empire Life Insurance Company of Canada*", soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a passé leur bill sans amendement.

Sur motion de M. Middlebro, secondé par M. Davidson,

Ordonné, que le bill R (No 90) du Sénat, intitulé: "Loi concernant *The Security Life Insurance Company of Canada*", soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a passé leur bill sans amendement.

Sur motion de M. Middlebro, secondé par M. Davidson,

Ordonné, que le bill B (No 60) du Sénat, intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Terminal d'Essex", soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a passé leur bill sans amendement.

Sur motion de M. Armstrong, secondé par M. Paul,

Ordonné, que le bill (No 32) constituant en corporation *The Cascade Scenic Railway Company,* soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.
Résolu, que le bill passe.
Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et demande son concours.

Sur motion de M. Middlebro, secondé par M. Davidson,
Ordonné, que le bill E (No 93) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation *The Kenora and English River Railway Company*", soit maintenant lu la troisième fois.
Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.
Résolu, que le bill passe.
Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a passé leur bill sans amendement.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill M2 (No 105) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation *The English Valley and Hudson Bay Railway Company*".
Le dit bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill E2 (No 96) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation l'Association des bonnes routes du Dominion".
Le dit bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Bills Privés.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill O2 (No 106) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Rozilla Lamb".
Le dit bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et avec la preuve, etc., qui l'accompagne est renvoyé au comité des Bills Privés.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill Q (No 104) du Sénat, intitulé: "Loi concernant *The Vancouver Life Insurance Company*".
Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

Sur motion de M. Blain, secondé par M. Middlebro,
Ordonné, qu'un message soit envoyé au Sénat informant Leurs Honneurs que cette Chambre retourne la preuve, etc., faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat, sur laquelle les bills qui suivent sont fondés, savoir:—
Bill D2 (No 76) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à George Walter Sherald Garrett";
Bill F2 (No 77) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Ellen Beal";
Bill G2 (No 78) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Donald George Whibley";
Bill H2 (No 88) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à George Maisey"; et
Bill I2 (No 89) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Herbert Featherstone Conover".
Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

La Chambre reprend alors le débat sur la question,—Que le bill (No 75) concernant le Service militaire, soit maintenant lu la seconde fois;
Et sur l'amendement à icelle; et sur le sous-amendement;
Et le débat se continuant;

A dix heures et cinquante minutes p.m., remarque est faite que moins de vingt députés sont dans la Chambre, et les noms des députés présents sont inscrits comme suit:—

Présents:—M. l'Orateur, Messieurs Achim, Barrette, Bennett (Simcoe), Boulay, Burrell, Carroll, Cochrane, Lanctôt, Mondou, Morrison, Oliver, Proulx, Roche, Rogers, Sexsmith, Sinclair et Taylor.—18.

Et à dix heures et cinquante-cinq minutes p.m., M. l'Orateur quitte la Chambre faute de quorum.

Mardi, 3 juillet 1917.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. Devlin,—la pétition de Dame Trefflé Mantha et autres, de Hull, Québec.

Par M. Porter,—la pétition de R. J. Noyes et Henry Mullet, de la *Sunday School* de Betherda du township de Huntingdon, Ontario.

Par M. Smyth,—la pétition de S. G. Chant et du révérend R. J. McCarten, de l'église méthodiste de la ville de Webbwood; et la pétition de Dame Wm Bell et Dame Frederick Williams, de la *Ladies' Aid* de Lee-Valley, tous de l'Ontario.

Par M. Pacaud,—la pétition de Armand Bélanger, de Sherbrooke, et autres, de Brougton-Est, Québec.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De Ludger Parent, maire, et autres, de l'Assomption; de Louis Rivest, maire, et autres, de la paroisse de l'Assomption; de F. St-Onge et autres, de Beauharnois, tous de la province de Québec; et de madame Wilfrid Lajoie et autres, de la cité d'Ottawa, province d'Ontario; demandant que le Parlement n'adopte aucune résolution ou loi décrétant la conscription pour service outre-mer ou tendant à rendre ce service compulsoire.

De madame John Auld, de Melbourne, et autres, de Appin, Ontario; demandant d'amender le Code Criminel du Canada aux fins de protéger les jeunes filles âgées de moins de 21 ans, et à d'autres fins.

Du révérend James Malcolm, des congrégations de Wardsville et Newbury; de madame Charles Stinson et madame Frederick Alfred, de la W.C.T.U. de Glencoe; du révérend Duncan Robertson et Joseph Runnalls, de l'église presbytérienne, Mount-Brydges; du révérend J. A. Shaver et W. H. Murray, de la congrégation St. Andrew's, Strathroy, et de Salome M. Magk et H. W. Wagner, de la *Methodist Adult Bible Class*, Waterloo, tous de la province de l'Ontario; demandant qu'une loi soit adoptée, comme mesure de guerre, à l'effet de prohiber en Canada, la fabrication et l'importation des liqueurs enivrantes, comme boissons, comme aussi l'expédition, la livraison et la réception de ces liqueurs dans toute province ou région dans lesquelles est prohibée la vente de ces liqueurs comme breuvage.

Sir Robert Borden propose, secondé par M. Cochrane,—Que l'ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de Sir Robert Borden pour la seconde lecture du bill (No 75) concernant le Service militaire, l'amendement de Sir Wilfrid Laurier et le sous-amendement de M. Barrette se trouvant périmé à raison de l'ajournement de la Chambre pour manque de quorum, le 29 écoulé, alors que le dit ordre était en délibération, il soit renouvelé et inscrit sur le feuilleton des ordres pour délibération ce jour.

Et la question étant posée sur la motion;

M. Pugsley soulève le point d'ordre qui suit:—Attendu qu'avis verbal n'a pas été donné, ni qu'il appert sur le feuilleton des ordres, que cette motion serait proposée, en conséquence elle ne peut être agréée sans le consentement unanime de la Chambre,— et qu'il est opposé à la motion proposée.

M. l'Orateuur décide que le point d'ordre n'est pas fondé.

Et la dite question étant de nouveau posée, elle est résolue dans l'affirmative.

Le dit bill, ainsi que l'amendement et le sous-amendement sont, en conséquence, inscrits sur l'ordre du jour pour délibération ce jour.

M. l'Orateur :

A la dernière séance de la Chambre, le député de Shefford a soulevé une question d'ordre au sujet d'une motion en amendement à un amendement déposé par le député de Berthier. Lorsque j'ai étudié cette question, je me suis aperçu, en examinant le dit amendement à l'amendement, tel qu'il est inscrit dans le procès-verbal, que l'entrée n'est pas une transcription exacte de la motion qui m'a été remise par le député de Berthier. Si une erreur ou une entrée inexacte est immédiatement découverte, il paraîtrait devoir être du ressort du greffier de la Chambre de corriger l'erreur au moyen d'un erratum; mais quand il s'est écoulé un certain temps avant de découvrir l'erreur, une telle correction ne peut être faite que par un ordre de la Chambre.

Il n'est pas seulement important que les minutes de la Chambre soient exactes, mais il faut aussi prendre en considération qu'un député ne doit pas souffrir de préjudice du fait d'un fonctionnaire de la Chambre. Proposer qu'une semblable correction soit faite sans en avoir la preuve évidente, ne pourrait qu'entraîner un débat sans issue. A mon avis, la question est d'une importance suffisante pour exiger une enquête par un comité spécial, qui pourrait être nommé sans délai, avec mandat et pouvoir de siéger pendant que la Chambre est en séance, et de présenter un rapport à la prochaine séance de la Chambre recommandant le changement motivé par les faits.

Sir Robert Borden propose alors, secondé par Sir Wilfrid Laurier,—Qu'un comité spécial de cinq membres à être choisis par M. l'Orateur soit nommé avec mission de s'enquérir de l'exactitude de rédaction de l'amendement présenté par l'honorable député de Berthier à l'amendement proposé à la motion pour la deuxième lecture du bill (No 75) concernant le Service militaire, telle qu'inscrite dans les procès-verbaux, à la date du 20 juin;

Que le dit comité spécial soit autorisé à siéger pendant la séance de la Chambre, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et documents;

Qu'il reçoive instruction de recommander telle modification des procès-verbaux que les faits peuvent motiver, et qu'il reçoive de plus, instruction de faire rapport à la prochaine séance de la Chambre.

Et la question étant posée sur la motion, elle est résolue dans l'affirmative.

M. l'Orateur nomme alors messieurs Northrup, Boys, Boivin, Pugsley et Barnard comme membres du comité.

L'ordre du jour appelle la reprise du débat ajourné sur la question,—Que le bill (No 75) concernant le Service militaire, soit maintenant lu la seconde fois;

Et sur l'amendement à icelle;

Et sur le sous-amendement;

Et le débat se continuant;

Et à six heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 25.

M. Middlebro propose, secondé par M. Bennett (Simcoe),—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général sur les bills privés (conformément à la règle 109).

Et la question étant posée sur la motion, elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité général pour délibérer sur les bills suivants, savoir:—

Bill K (No 62) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Amelia Kennedy";

Bill T (No 94) du Sénat, intitulé: "Loi autorisant l'émission d'un brevet en faveur de James Wallace Tygard";

Bill X (No 80) du Sénat, intitulé: "Loi concernant un certain brevet de la *Sharp Rotary Ash Receiver Company, Incorporated*"; et

Bill V (No 85) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation *The Canadian Council of the Girl Guides Association*", et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Rainville fait rapport que le comité a examiné les dits bills et lui a enjoint d'en faire rapport séparément sans amendement.

Sur motion de M. Edwards, secondé par M. Thornton,

Ordonné, que le bill K (No 62) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Amelia Kennedy", soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a passé leur bill sans amendement.

Sur motion de M. Middlebro, secondé par M. Bennett (Simcoe),

Ordonné, que le bill T (No 94) du Sénat, intitulé: "Loi autorisant l'émission d'un brevet en faveur de James Wallace Tygard", soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a passé leur bill sans amendement.

Sur motion de M. Currie, secondé par M. Nicholson,

Ordonné, que le bill X (No 80) du Sénat, intitulé: "Loi concernant un certain brevet de la *Sharp Rotary Ash Receiver Company, Incorporated*", soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a passé leur bill sans amendement.

Sur motion de M. Northrup, secondé par M. Green,

Ordonné, que le bill V (No 85) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation *The Canadian Council of the Girl Guides Association*", soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a passé leur bill sans amendement.

Sur motion de M. Blain, secondé par M. Middlebro,

Ordonné, qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre retourne la preuve, etc., faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat, auquel a été soumis le bill en instance de divorce qui suit, savoir:—

Bill K (No 62) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Amelia Kennedy".

La Chambre reprend alors le débat sur la question,—Que le bill (No 75) concernant le Service militaire, soit maintenant lu la seconde fois;

Et sur l'amendement à icelle; et le sous-amendement.

Et le débat se continuant;

Sur motion de M. Kyte, secondé par M. Demers,

Ordonné, que le débat soit ajourné.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à onze heures et cinquante minutes p.m., elle s'ajourne à demain.

Mercredi, 4 juillet 1917.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. Marshall,—la pétition de N. H. Gray et Pearl Stillwell, de la *Sunday School* baptiste de Eden, Ontario.

Par Sir George Foster,—la pétition de Wm Smallwood et autres, de Toronto et autres lieux en Canada, appelé "*Christadelphians*".

Par M. Proulx,—la pétition de Josaphat Clairoux et autres, de Lefaivre, Ontario.

Par M. Lapointe (Saint-Jacques, Montréal),—la pétition de Armand Cloutier et autres, de Montréal, Québec.

Par M. Verville,—la pétition de J. A. Barrette et autres, de Montréal, Québec.

Par M. Turgeon,—la pétition de Peter Blanchard et autres, de Dalhousie, Nouveau-Brunswick.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De madame Treflé Mantha et autres, de Hull, et de Armand Bélanger, de Sherbrooke et autres, de East-Broughton, tous de la province de Québec ; demandant que le Parlement n'adopte aucune résolution ou loi décrétant la conscription pour service outre-mer ou tendant à rendre ce service compulsoire.

De R. J. Noyes et Henry Mullet, de *Bethesda S. S.* du township de Huntingdon ; de S. G. Chant et révérend R. J. McCarten, de l'église méthodiste du village de Webbwood ; et de madame William Bell et madame Frederick Williams, de la *Ladies Aid* de Lee-Valley, tous de la province d'Ontario ; demandant qu'une loi soit adoptée, comme mesure de guerre, à l'effet de prohiber en Canada, la fabrication et l'importation des liqueurs enivrantes, comme boissons, comme aussi l'expédition, la livraison et la réception de ces liqueurs dans toute province ou région dans lesquelles est prohibée la vente de ces liqueurs comme breuvage.

M. Barnard, pour Sir Herbert Ames, du comité des Banques et du Commerce, présente à la Chambre le cinquième rapport du dit comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a examiné les bills suivants et a décidé de les rapporter sans amendement, savoir :—

Bill S (No 101) du Sénat, intitulé : "Loi concernant *The Canada Preferred Insurance Company*".

Bill J2 (No 102) du Sénat, intitulé : "Loi concernant *The Western Canada Accident and Guarantee Company*".

Votre comité a aussi examiné le bill suivant et a décidé de le rapporter avec des amendements, savoir :—

Bill (No 65) intitulé : "Loi modifiant la Loi des Banques".

M. Northrup, du comité spécial chargé de s'enquérir de l'exactitude de l'entrée du sous-amendement proposé par l'honorable député de Berthier lors de la seconde lecture du bill (No 75) concernant le Service militaire, tel qu'inscrit dans le Procès-Verbal du 20 juin, présente à la Chambre le rapport suivant :—

Votre comité désire faire rapport qu'il a examiné certains témoins, savoir : Son Honneur l'Orateur, le Dr. T. B. Flint, greffier de la Chambre, M. A. Beauchesne,

greffier adjoint de la Chambre, et M. R. P. King, premier greffier des procès-verbaux, et fait le rapport suivant:—

Que le sous-amendement proposé par l'honorable député de Berthier (M. Barrette) était écrit en français et en anglais, la version française étant rédigée en ces termes:

Que tous les mots du dit amendement après le mot "suivant" soient retranchés et remplacés par ce qui suit: "ce bill ne soit pas maintenant lu une deuxième fois, mais qu'il soit lu une deuxième fois dans six mois de ce jour".

et la version anglaise se lisant comme il suit:

"That all the words of the said amendment after the word "therefor" be left out and replaced by the following: "this Bill be not now read a second time, but it be read a second time this day six months."

Que la version anglaise est une traduction exacte de la version française.

Que le fonctionnaire dont c'était l'attribution croyant que la rédaction pouvait en être rectifiée pour être plus conforme au précédent, et, l'ayant modifiée en la manière jugée par lui nécessaire, a inscrit le sous-amendement dans les procès-verbaux comme suit:—

"M. Barrette propose comme amendement au dit amendement:

"Que tous les mots après le mot "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants: "ce bill ne soit pas maintenant lu une deuxième fois, mais qu'il soit lu une deuxième fois dans six mois de ce jour".

"That all the words of the said amendment after the word "That" be struck out and the following substituted therefor: "This Bill be not now read a second time, but that it be read a second time this day six months."

Le comité croit que la modification susmentionnée a été faite de bonne foi, sans que le fonctionnaire en question ait eu la moindre idée que cette modification changerait la substance du sous-amendement.

Le comité recommande que la Chambre autorise de modifier la rédaction du sous-amendement, tel qu'il se trouve inscrit dans les procès-verbaux, ainsi que dans le compte rendu officiel des Débats (Hansard) en lui substituant le sous-amendement dans la forme exacte dans laquelle il a été remis à Son Honneur l'Orateur, et par lui soumis à la Chambre, et que ces modifications soient effectuées.

Sur motion de M. Northrup, secondé par M. Pugsley,
Résolu, que cette Chambre concourre dans le dit rapport.

M. Doherty, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 25 juin 1917,—Copie des rapports faits par le juge qui a présidé au procès et par les médecins du pénitencier, en ce qui se rattache à la libération du pénitencier de Edward Levi Baugh. (*Document de la session, No 219.*)

Sur motion de Sir Wilfrid Laurier, secondé par M. Graham,
Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé faisant connaître la quantité de rails et autres matériaux enlevés au Transcontinental, à l'Intercolonial et à toute autre voie ferrée, expédiés en France, ou prêts à être expédiés; contenant la description de chaque localité (avec cartes) d'où ces matériaux ont été pris; aussi, à quel gouvernement on doit encore expédier des rails.

L'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides, étant lu;
Sir Thomas White propose, secondé par M. Hazen,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.
Et la question étant posée sur la motion, elle est résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

Résolu, qu'une somme n'excédant pas un sixième des montants ci-dessous inscrits, soit accordée à Sa Majesté à compte des services suivants pour l'année expirant le 31 mars 1918:—Gouvernement civil—bureau du secrétaire du Gouverneur général—traitements, $26,250; dépenses casuelles (y compris allocation de $600 au secrétaire particulier), $63,600; bureau du Conseil privé—traitements, $19,412.50; dépenses casuelles, $10,000; ministère de la Milice et de la Défense—traitements, y compris H. M. Garrison à $1,850, $187,700; dépenses casuelles, $19,500; Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest—traitements, $21,712.50; dépenses casuelles, $1,700; bureau du haut commissaire du Canada, Londres—traitements, $21,650; dépenses casuelles, $58,151; ministères en général—dépenses casuelles—soin et nettoyage des édifices de l'administration, y compris $100 à E. Snowdon pour le service du canon du midi, $275,000; division de l'ingénieur consultant du gouvernement—traitements, $7,600; dépenses casuelles, $150; département des Affaires extérieures—traitements, $34,512.50; dépenses casuelles, $15,500; bureau de la Commission de conservation—traitements, $37,650. Arts et agriculture—pour encourager l'établissement d'entrepôts frigorifiques en vue de la meilleure conservation et manutention des profits alimentaires périssables, $50,000; pour appliquer la loi concernant les grains de semence, pour éprouver les grains de semence au profit des cultivateurs et des marchands de grains de semence, pour encourager la production et l'utilité de grains de qualité supérieure et pour encourager la production et la récolte des produits agricoles et potagers, $150,000; pour l'administration et la mise en vigueur des dispositions de la Loi concernant l'Instruction agricole, $25,000. Quarantaine—appointements et dépenses casuelles pour les districts organisés et la salubrité publique dans d'autres districts, $225,000; léproserie de Tracadie et de l'Ile-d'Arcy, et lèpre en général, $11,000; Loi relative à l'hygiène dans les travaux publics, $12,000. Pensions—Mme Wm McDougall, $1,200; pension payable par suite de l'invasion fénienne, 1866-1870, $1,600; pensions payables à des miliciens par suite du soulèvement de 1885 et pour service actif, comme suit: Soulèvement du Nord-Ouest, 1885, $14,000, en général, $30,000, $44,000; pensions payables à des membres de la gendarmerie à cheval, à des volontaires de Prince-Albert et à des éclaireurs de la gendarmerie, par suite du soulèvement de 1885, $1,290.28; pensions payables aux familles de certains membres de l'effectif qui perdirent la vie alors qu'ils étaient en service: Margaret Johnson Brooke, $456.25; Annie Eva Emily et Arthur Stewart Mountford Brooke, $54.75; Mme Elizabeth Willmett, $54.75; Mme Elizabeth Fitzgerald, $525; pension à J. B. Allan, $450; pension à Mme Mary E. Fuller, $600; pensions à Mme Fabre, $1,000; pensions—guerre européenne, $8,000,000; traitements et dépense casuelle des membres de la Commission des pensions du Canada, $375,000. Milice et défense—allocations de la milice active, $80,000; bataillons scolaires, $75,000; dépenses casuelles, $60,000; droits de douane, $25,000; bibliothèque du ministère, $1,000; services et travaux de génie, $565,500; subventions à des sociétés et des corps de musique, $50,000; Q.G. états majors de divisions et de district, $205,500; entretien des propriétés militaires, $180,000; troupes permanentes, $2,300,000; impressions et papeterie, $70,000; collège militaire Royal, $185,000; salaires et gages, $250,000; écoles d'instruction, $150,000; levés de plans, $40,000; transport et fret, $50,000; zone d'instruction et terrains servant aux fins militaires, $200,000. Chemins de fer et canaux—imputable sur le capital—chemins de fer du gouvernement—constructions et améliorations, $6,500,000; Dartmouth à l'embranchement de Deans, $65,000; pour instruire des traversiers de wagons—construction des termini, etc., $310,000; chemin de fer de la Baie-d'Hudson—construction du chemin de fer, terminus et élévateurs, $3,000,000; Transcontinental-National—pour payer le contentieux pour emplacement de voie, etc., $500,000; pont de Québec—construction, $1,600,000; canal Welland—construction, $200,000; canaux—capital—canal de Trent—construction, $600,000. Chemins de fer et canaux—imputable sur le revenu—canaux—Soulanges—

piles et brise-lames, $1,000; Trent—améliorations, $25,000; Welland—grosses réparations, $30,000; divers—arbitrages et sentences arbitrales, $2,000; Commissaires des chemins de fer de l'Etat—entretien et exploitation, y compris $800 pour Clyde Leavitt, en sa qualité d'inspecteur en chef des incendies, $175,800; Commissaires des chemins de fer de l'Etat—pour payer les dépenses relatives aux causes qui leur ont été soumises, $15,000; contribution des chemins de fer de l'Etat à la faculté de l'Université McGill, pour la fondation d'une école de construction des chemins de fer et du transport en général, affiliée à la faculté des sciences appliquées, $2,500; contribution des chemins de fer de l'Etat à la faculté de l'école Polytechnique de Montréal, pour améliorer l'enseignement dans la construction des chemins de fer et le transport en général, $2,500; frais de litiges, $3,000; wagons du Gouverneur général—service, réparations et changements, $5,000; divers travaux non prévus, $2,500; levés de plans et inspections—canaux, $25,000; levés de plans et inspections—chemins de fer, $40,000; pour payer les dépenses relatives à la refonte de la Loi des chemins de fer, $2,000; pour pourvoir à une enquête et rapport sur la situation des chemins de fer en Canada, $120,000; pour pourvoir à une audition continue pour le compte du gouvernement du Canada, des revenus et dépenses des réseaux de chemins de fer du Grand-Nord et du Grand-Tronc, $10,000. Travaux publics—imputable sur le capital—édifices publics—Ottawa—édifice administratif—les plans de cet édifice et le mode d'assurer sa reconstruction sont subordonnés à l'approbation du comité conjoint nommé par le premier ministre et le chef de l'opposition, $2,000,000; ports et rivières—port de Saint-Jean—améliorations, $1,000,000; port de Québec—cale sèche à Lauzon, $1,000,000; port de Québec—rivière Saint-Charles—améliorations de la navigation, $700,000; port de Toronto—améliorations, $1,000,000; Port-Arthur et Fort-William—améliorations aux ports et rivières, $750,000; port de Victoria—améliorations, $1,000,000. Travaux publics—imputable sur le revenu—édifices publics—Nouvelle-Ecosse—Halifax—douanes—améliorations, $3,000; Halifax—édifices fédéraux—améliorations, réparations, etc., $5,000; Stellarton—édifice public (nouveau crédit de $4,000 périmé)—y compris le coût de l'emplacement à 5 pour 100 d'intérêt, $5,500; Sydney—édifices publics—améliorations, $2,000; Nouveau-Brunswick—Saint-Jean—édifices fédéraux—améliorations, réparations, etc., $5,000; Saint-Jean—bureau de poste, nouveau, $5,000; Provinces maritimes en général—édifices fédéraux—améliorations, réparations, etc., $25,000; Québec—édifices fédéraux—améliorations, réparations, etc., $35,000; quarantaine de Grosse-Ile—améliorations et réparations à l'immeuble, aux fournitures et au mobilier, $15,000; Montréal—hôtel général des postes—réfection de l'ancien édifice, $20,000; Montréal, station postale "A", $20,000; Montréal—édifices fédéraux—améliorations, réparations, etc., $30,000; Québec—hôtel des postes—agrandissement et modifications, $80,000; Roberval—édifice public, drain, etc., $2,000; Trois-Rivières—nouvel édifice public, $95,000; Ontario—Cardinal—édifice public, $4,000; Cayga—édifice public—perfectionnements en plomberie et chauffage, $3,500; Cornwall—édifice public—améliorations, $3,000; édifices fédéraux—améliorations, réparations, $35,000; Hamilton—hôtel des postes—installation électrique et fournitures, etc., $3,100; Kingston—C.R.M.—salle d'exercices couverte, $8,000; Ottawa—édifice des ministères—fournitures, etc., $75,000; Ottawa—douanes, $25,000; Ottawa—édifices des ministères—nouvelle installation électrique, etc., $10,000; Ottawa—édifices des ministères—renouvellement du toit métallique de l'Ouest, $2,500; Ottawa—édifices des ministères—édifice et malaxerie pour la division du numéraire du ministère des Finances, $22,000; Ottawa—édifices publics—échelles de sauvetage, $12,000; Ottawa—Monnaie royale—réparations et améliorations, $5,000; Palmerston—édifice public, $10,000; St-Catharines—édifice public—réparation au toit, etc., $3,000; Sydenham—édifice public, $7,000; Toronto—station postale "A", $500,000; Toronto—édifices fédéraux—améliorations et réparations, etc., $12,000; Manitoba—édifices fédéraux—améliorations et réparations, etc., $18,000; Winnipeg—édifices publics—améliorations et réparations, etc., $20,000; Winnipeg—édifices de l'immigration—améliorations, $3,000; Winnipeg—nouvel édifice d'immigration, $40,000; Saskatchewan—édifices fédéraux—amé-

liorations et réparations, etc., $15,000; Sutherland—aqueduc pour la pépinière forestière, $8,000; Alberta—Calgary—salle d'exercices, $250,000; Calgary—édifices fédéraux—améliorations, réparations, etc., $3,000; édifices fédéraux—améliorations, réparations, etc., $15,000; Colombie-Britannique—Ashcroft, édifice public, $10,000; édifices fédéraux—améliorations, réparations, etc., $17,000; New-Westminster—édifice public—pavage de la route d'arrivée, $1,000; Vancouver—édifices fédéraux—améliorations, réparations, etc., $7,000; quarantaine de William's-Head—réparations à l'édifice actuel, fournitures, etc., $10,000; général—fermes modèles—nouveaux bâtiments—améliorations, réfections, etc., dans les bâtiments actuels et aux clôturages, $150,000; drapeaux pour les édifices fédéraux, $5,000; édifices fédéraux—échelles de sauvetage, $10,000; édifices fédéraux—frais généraux, $30,000; Ottawa—édifices fédéraux:—Observatoire astronomique—entretien, soin des terrains, etc., $5,000; préposés aux ascenseurs, $45,000; éclairage au gaz et à l'électricité, ponts et chemins compris, $60,000; chauffage, gages des mécaniciens, chauffeurs et gardiens compris, $180,000; réparations, mobilier, terrains, neige et entretien des routes, etc., $450,000; Rideau-Hall (y compris les terrains)—améliorations, mobilier et entretien, $65,000; Rideau-Hall—allocation pour le combustible et l'éclairage, $17,000; service téléphonique, $47,000; édifices fédéraux:—édifices fédéraux de l'immigration—réparations, ameublements, etc., $25,000; station de quarantaine—entretien, $4,000; aménagements, fournitures en général et mobilier, $160,000; chauffage, $240,000; éclairage, $200,000; force électrique et autre pour les ascenseurs, les machines à oblitérer les timbres, etc., $38,000; loyers, etc., $700,000; gages des mécaniciens, chauffeurs, gardiens, etc., $550,000; fournitures pour les gardiens, etc., $30,000; eau, $50,000; édifices publics du Yukon—loyers, réparations, combustible, éclairage, service d'eau et salaires des gardiens, $63,000; ports et rivières—Nouvelle-Ecosse—Amherst-Point—réparations au quai, $700; Anderson's-Cove—réparations au brise-lames, $500; Annapolis-Royal—réparations au quai, $2,000; Burlington—réparations au quai, $950; Canning—réparations au quai, $2,500; Cap-Sainte-Marie—réparations au brise-lames, $3,000; Chipman-Brook—réparations au brise-lames, $1,000; Church-Point—réparations au quai et au brise-lames, $4,000; Culloden—réparations au brise-lames et enlèvement de roches, $4,000; Devil's-Island—réparations au brise-lames, $1,300; Digby-Pier—réfections, $2,500; Eagle-Head—réparations au brise-lames, $1,650; East-River—améliorations, $140,000; Fox-Island—réparations à un accès au brise-lames, $500; ports et rivières en général—réparations et améliorations, $60,000; Little-Brook—réparations au brise-lames, $1,500; Little-Harbour—reconstruction du quai, $800; Margaree—réparations au brise-lames, $900; Margaretville—réparations au brise-lames, $3,000; McKay's-Point (Judique)—réparations au brise-lames, $600; McNair's-Cove—réparations au brise-lames, $900; Meteghan-River—réparations et améliorations au brise-lames, $1,500; Necum-Teuch—réparations au quai, $2,000; North-River (St. Ann's)—réparations au quai, $600; North-Sydney—réparations au quai de ballast, $2,300; Parrsboro—réparations au quai, $2,000; Port-George—réparations au brise-lames, $2,000; Port-Hilford—réparations au brise-lames, $1,800; Round-Hill—réparations au quai, $1,500; Sandy-Cove—réparations au brise-lames, $2,200; Saulnierville—améliorations et réparations du brise-lames, $3,000; Scott's-Bay—réparations au brise-lames, $1,300; Shubenacadie, rivière—payer au *Dominion Atlantic Railway* pour l'agrandissement du tablier tournant sur le pont de chemin de fer, et construction de quai de touage général, $23,000; Tiverton—réparations au brise-lames, $1,600; Trout-Cove—enlèvement de roche et de gravier, et réparations au nouveau brise-lames, $3,000; West-Arichat—réparations au quai, $700; port de Yarmouth—réparations et améliorations, $4,500; Ile-du-Prince-Edouard—Annandale—réparations au quai, $750; China-Point—réparations au quai, $750; ports et rivières en général—réparations et améliorations, $14,000; Hurd's-Point (Bedeque)—réparations et améliorations au quai, $900; Little-Sands—améliorations des quais, $1,600; Miminigash—réparations au brise-lames et protection de grève, $1,000; Port-Selkirk—réparations aux quais, $800; Souris—réparations au brise-lames, $1,000; Tignish—réparations au brise-lames, $2,500; Victoria—réparations au quai, $1,100; Wood-Islands—réparations au brise-lames, $2,500; Nou-

veau-Brunswick—canal d'Anderson—réparations au quai, $1,400; Baie-Noire—réparations et améliorations au quai, $3,500; Bathurst—améliorations au havre, $85,000; Cape-Bald—réparations au brise-lames, $1,500; Dorchester—améliorations au quai, $1,500; Grande rivière au Saumon—réparations et améliorations au brise-lames, $1,100; havres et rivières en général—réparations et améliorations, $40,000; Mills-Point—réparations au quai, $600; Neguac—réparations au quai, $4,000; plage de Richibouctou—réparations et améliorations au brise-lames, $1,600; Shippigan-Gully—réparations au brise-lames et au ponton, $3,500; rivière Saint-Nicolas—réparations au quai, $900; Tynemouth-Creek—pour reconstruire et réparer le brise-lames, $5,500; Welchpool—réparations au quai, $850; Provinces maritimes en général—achat de bois créosoté pour travaux généraux dans les Provinces maritimes, $5,000; Québec—Anse aux Gascons—réparations au quai, $500; Baie Saint-Paul—réparations au quai, $2,500; Berthier-en-Bas—réparations au quai, $1,000; Anse-au-Cap—réparations au quai, $1,200; Chambord—réparations au quai et reconstruction, $5,000; Clarke-City—reconstruction du quai, $4,500; Desjardins—réparations au quai, $2,500; Pointe-au-Père—améliorations au quai, $1,100; quai à eau profonde de Gaspé—réparations, $17,000; havres et rivières en général—réparations et améliorations, $75,000; Hudson—reconstruction du quai, $4,800; Ile-Perrot-Nord—réparations au quai, $1,600; Ile-Verte—réparations au quai, $2,500; Lacolle—réparations au quai, $2,900; Laprairie—travaux de protection, $85,000; Lotbinière—réparations au quai, $1,800; Malbaie—réparations et améliorations au quai, $3,500; rivière Ouareau—réparations au brise-glace, $1,500; Phillipsburg—reconstruction du quai, $2,000; Pointe-Pizeau—réparations au quai, $11,100; Pointe-Saint-Pierre—réparations au brise-lames, $1,900; Rimouski—améliorations au port, $170,000; quai de Rimouski—service d'eau, $6,000; rivière des Vases—réparations à la jetée, $1,000; Rivière-Ouelle—réparations et améliorations au quai, $5,400; Saint-Alexis—réparations au quai, $3,800; Saint-Alphonse—réparations au quai, $2,600; Saint-André-de-Kamouraska—réparations au quai, $1,500; Sainte-Anne-des-Monts—jetée de débarquement, $6,650; Sainte-Félicité—réparations au quai, $600; Saint-Ignace-de-Loyola—réparations à la digue, $600; Saint-Irénée—réparations au quai, $660; Saint-Jean-Deschaillons—réparations aux abords du quai, $760; Saint-Jean—pour reconstruire la jetée d'hiver et remplir des piles, $1,200; Saint-Laurent, île d'Orléans—réparations au quai, $3,800; Saint-Michel-de-Bellechasse—réparations au quai, $1,600; Saint-Paul, île aux Noix—réparations au quai, $750; Trois-Pistoles—réparations aux quais et au brise-lames, $1,000; Varennes—travaux de protection, $1,200; Ontario—rivière Belle—réparations aux travaux de palplanche, $900; pointe de la Grande-Baie—réparations au quai, $850; Bowmanville—réparations à la jetée, $10,000; Bronte—réparations à la jetée, $1,000; Bruce-Mines—réparations et reconstruction du quai, $1,000; Cobourg—réparations à la jetée est, $15,000; Colchester—réparations au quai, $1,000; barrages de la rivière du Français—réparations et améliorations, $5,600; Goderich—réparations aux travaux du havre, $3,000; Haileybury—réparations au quai, $2,000; havres et rivières en général—réparations et améliorations, $65,000; Kingston—améliorations au havre, $52,000; Leamington—réparations au quai, $2,100; Michipicoten—réparations au quai, $1,100; Newcastle—réparations à la jetée est, $17,500; New-Liskeard—réparations au quai, $700; Pelée (île)—réparations au quai, $1,000; Pembroke—réparations au quai, $9,400; Petawawa—réparations et améliorations au quai, $800; Port-Bruce—réparations aux jetées, $2,100; Port-Burwell—réparations aux jetées, $36,000; Port-Stanley—améliorations au port, $96,000; Rivière-à-la-Pluie—réparations aux travaux de protection, $800; havre de Rondeau—réparations et renouvellement des jetées, $3,500; rivière Saugeen à Southampson—réparations aux jetées, $3,600; Shrewsbury—réparations à la jetée, $900; Silver-Centre—réparations au quai, $1,000; Manitoba—Arnes—réparations au quai, $1,500; Gimli—réparations au quai, $500; havres et rivières en général—réparations et améliorations, $15,000; Hnausa—réparations au quai, $1,200; Lake-Francis-Outlet—réparations aux jetées protectrices, $800; Saskatchewan et Alberta—havres et rivières en général—réparations, $20,000; Colombie-Britannique—fleuve Fraser (bas)—améliorations, $20,000; havres et rivières en général—réparations et amélio-

rations, $75,000; Hleberg—réparations au quai, $3,300; île James—réparations au quai, $750; Metchosin—réparations au quai, $1,700; station de quarantaine de Prince-Rupert—réparations au quai, $1,500; Quatsino—réparations au quai, $4,300; île Sidney—réparations au quai, $2,200; Stickine (rivière)—améliorations, $55,400; achat de bois créosoté pour la réparation des quais, $10,000; Ucluelet—réparations au quai, $600; baie de l'Union—réparations au quai, $6,500; île Vargas—réparations au quai, $2,100; station de quarantaine de Williams-Head—améliorations et réparations, $3,500; travaux généraux—havres et rivières en général, $40,000; dragages—nouvel établissement de dragage—Ontario et Québec, $65,000; dragage—Provinces maritimes, $500,000; dragage—Ontario et Québec, $500,000; dragage—Manitoba, Saskatchewan et Alberta, $90,000; dragage—Colombie-Britannique, $550,000; glissoirs et barrages flottants—glissoirs et barrages flottants en général, $5,000; chemins et ponts—chemins et ponts fédéraux en général, $5,000; Edmonton—réparations au pont, $3,500; Ottawa—entretien et réparation des ponts et des abords, $7,000; lignes télégraphiques et téléphoniques—Nouvelle-Ecosse—réseau télégraphique du Cap-Breton—nouveaux poteaux et réparations générales, $4,600; Ile-du-Prince-Edouard—la moitié des frais de reconstruction des lignes télégraphiques, propriété commune de la Compagnie téléphonique Anglo-Américaine du gouvernement fédéral, $17,000; Québec—amélioration du service de réparations, $3,000; Saskatchewan et Alberta—Moosejaw—ligne télégraphique de Wood-Mountain—renouvellement des poteaux, $50,000; ligne de la Rivière-de-la-Paix—bureau et réparations à Grande-Prairie, $3,200; ligne de la Rivière-de-la-Paix—bureau et résidence à Dunvegan, $3,325; réparations et améliorations aux édifices du bureau, $2,350; Colombie-Britannique—lignes télégraphiques et téléphoniques de la terre ferme—réparations générales et améliorations, $22,400; divers—divisions de l'architecture—appointements des architectes, commis des travaux, inspecteurs, dessinateurs, commis et messagers du service extérieur, $60,000; division du génie—appointements des ingénieurs, inspecteurs, surintendants, dessinateurs, employés et messagers du service extérieur, $435,000; monument à feu Sa Majesté le roi Edouard VII, $10,000; construction et opération de digues d'emmagasinage d'eau et d'ouvrages et réglementation du niveau d'eau sur la rivière Ottawa et ses tributaires et règlement de dommages, $115,000; bassins de radoub—en général—inspection, etc., $10,000; jaugeage et mesurage des rivières, $20,000; galerie nationale des Arts, $8,000; relevés et inspections, $100,000; pour couvrir solde de dépense pour ouvrages déjà autorisés par lesquels les crédits peuvent être insuffisants pourvu que la somme requise pour l'un quelconque des ouvrages ne dépasse pas $200, $10,000; monument à la mémoire de feu l'honorable Thos. D'Arcy McGee, $8,000; division de la comptabilité—appointements des agents et des commis, frais de voyage et dépenses imprévues pour service extérieur, $20,000; Commission royale du canal de la baie Georgienne, $25,000; argents versés à la *Western Dry Dock and Ship Building Co., Limited*, de Port-Arthur, et qui constituent une partie du troisième paiement de la subvention qui lui est due au moment de l'achèvement des travaux compris dans l'arrangement ratifié par le chapitre 57, 3-4 George V, 1913, bien que les travaux ne soient pas terminés, $35,641.50; service et entretien des vaisseaux d'inspection, $50,000. Département du Service Naval—service naval—entretien et maintien des navires, école navale et bassins de radoub à Halifax et à Esquimalt, et réserve de marins volontaires, $1,000,000; service de protection des pêcheries—réparation et entretien des steamers de protection des pêcheries, $375,000; service de protection des pêcheries—achat de nouveaux steamers, $100,000; relevés hydrographiques, $290,000; service radiotélégraphique—construction et entretien de stations radiotélégraphiques, $295,000; marées, service des—entretien des stations de marées et des steamers d'exploration, $35,000; protection des eaux septentrionales du Canada, $50,000; récompenses aux sauveteurs et stations de sauvetage, $125,400. Inspection des bateaux à vapeur—inspection des bateaux à vapeur, $79,749. Pêcheries—traitements, construction et entretien de piscifactures, $400,000; inspection du poisson fumé et en conserves, $25,000. Mines et Commission géologique—division des Mines—étude des dépôts de minerai, des minéraux économiques, des dépôts de tourbe, des matériaux de construction; détermination

des valeurs combustibles des houilles; compilation de renseignements sur les minéraux; les industries minières et métallurgiques, et leur exploitation, $71,620; publication de traduction en français des rapports; achats de livres, fournitures, laboratoires de chimie, appareils, instruments, imprévus de bureau, $62,000; dépenses se rattachant à la fabrication et à l'emmagasinage des explosifs au Canada, $1,000; bureau d'épreuves du Canada—entretien du bureau d'épreuves, Vancouver, C.-B., $25,000; Commission géologique—pour explorations et levés; recherches ethnologiques, appointements des explorateurs topographiques, dessinateurs et autres, $150,000; pour publication et traduction en français des rapports, cartes, plans, illustrations, etc., $65,000; instruments, outillage de laboratoire, produits chimiques, entretien des bureaux et du musée; personnel surnuméraire technique, d'écritures et autres; divers contingents, $50,000; pour collection et achat de spécimens, $5,000; pour indemniser John F. Lyon *re* logement, $400. Travail—gages équitables et officiers d'inspection, $15,000. Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest—Territoires du Nord-Ouest, Territoire du Yukon, provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan—solde de la gendarmerie, $651,790.25; subsistance, fourrage, combustible et éclairage, habillement, bâtiment, réparations, réfections, chevaux, chiens, armes, munitions, médicaments, logement, transport, aqueduc, papeterie et dépenses casuelles, $503,378.75; compensation aux gendarmes pour blessures reçues dans l'exercice de leurs fonctions, $3,000. Divers—*Gazette du Canada*, $21,000; imprimerie de l'Etat—réparations et réfections, $7,000; imprimerie de l'Etat—nouvelles installations, $50,000; distribution des documents parlementaires, $45,000; impressions diverses, $100,000; contribution à la publication du Catalogue international des publications scientifiques, $585; dépenses occasionnées par la *Loi de Tempérance du Canada*, $5,000; dépense sous le régime de la *Loi de Naturalisation*, $11,000; dépenses imprévues à être autorisées par un décret du conseil, et dont un compte en détail sera soumis au Parlement dans les quinze premiers jours de la prochaine session, $40,000; subvention à l'Union interparlementaire pour la paix, $200; pour pourvoir aux frais du haut commissaire suppléant à Londres, Angleterre, $12,000; abonnement à des publications canadiennes par le haut commissaire du Canada à Londres, $1,000; pour pourvoir à l'achat de 600 copies du *Parliamentary Guide*, $1,200; frais de voyage de Sir Charles Fitzpatrick assistant aux séances du comité judiciaire du Conseil privé, $2,500; au juge en chef de la Cour Suprême du Canada, pour couvrir les frais de voyage et autres dépenses que lui occasionnent ses fonctions de substitut de Son Excellence le Gouverneur général, $2,500; archives publiques, $60,000; pour pourvoir aux dépenses de la Commission de conservation, $80,000; frais relevant de la convention des revendications pécuniaires avec les Etats-Unis, $5,000; traitements des agences consulaires à l'étranger, $500; traitements et dépenses de l'agence à Paris, $28,000; allocation à M. W. J. Stewart, chef hydrographe, pour services rendus, par décret du conseil, 19 octobre 1912, relativement aux questions étudiées par la *International Joint Commission* durant les années 1917-18, $1,000; sommes requises pour couvrir les dépenses de la Commission technique nommée pour étudier les questions relevant du niveau du lac des Bois, $8,000; subvention au *Canadian Mining Institute*, $3,000; subvention à l'Association antituberculeuse canadienne, $10,000; subvention à la *Canadian Handicraft's Guild*, $2,000; subvention pour venir en aide à la section canadienne de la *St. John Ambulance Association*, $5,000; subvention à la Commission Nationale des champs de bataille (*a*) frais d'administration, $5,500; (*b*) entretien du parc National des champs de bataille, $46,200; (*c*) entretien de la tour Martello No 4, $400; subvention pour venir en aide au conseil général canadien de l'Association des *Boy Scouts*, $5,000; subvention à la Société royale du Canada, $4,000; subvention au *Victorian Order of Nurses*, $5,000; subvention pour aider à continuer les travaux de la Société astronomique du Canada, $1,000; Académie royale des Arts, $2,500; presse associée canadienne—contribution à un service national des nouvelles, $50,000; traitement de S. Lelièvre, secrétaire particulier du président du Sénat, $600; traitement du secrétaire particulier A. Hinds, $600, et services d'expéditionnaire pour l'honorable Sir James Lougheed, membre du cabinet, et leader du Sénat, $1,200; contribution à l'université McGill, pour

l'entretien d'un bureau régional touchant le catalogue international de la littérature scientifique, $2,000; traitement du secrétaire particulier de Sir George Perley, $1,200. Accise—appointements des fonctionnaires et des inspecteurs de l'accise, et augmentation d'appointements, selon le résultat de l'examen de l'accise, $581,318.75; surcroît de service des préposés à la surveillance des grandes distilleries et autres fabriques, $16,000; rémunération pour longues heures de service, autres que pour services spéciaux, $2,000; service préventif—imprévus, $15,000; service préventif—appointements, $155,000; frais de voyage, loyer, combustible, papeterie, etc., $90,000; pour pourvoir aux dépenses, estampilles, papeterie, salaires, voyages, etc., relativement à la taxe de guerre, $125,000; estampilles pour les tabacs canadiens et importés, $130,000; perception des douanes, allocations sur les droits perçus par eux, $5,000; allocation provisoire ne dépassant pas $150 à chacun des préposés dans le Manitoba et les provinces de l'ouest, dont les appointements de toutes sources payés par l'Etat n'excèdent pas $2,500, $11,000; pour permettre au ministère de fournir de l'alcool méthylique aux fabricants, qui en rembourseront le prix de revient, et pour loyer, éclairage, force motrice, transport, appointements, etc., $170,000. Inspection des poids et mesures, du gaz et de la lumière électrique—appointements des fonctionnaires, inspecteurs et sous-inspecteurs des poids et mesures, $155,250; loyer, combustible, frais de voyage, frais de port, papeterie, etc., pour le service des poids et mesures, y compris l'achat d'étalons du système métrique, appointements et autres dépenses, etc., $80,000; allocation provisoire n'excédant pas $150 à chacun des fonctionnaires dans le Manitoba et les provinces de l'ouest, dont les appointements ne dépassent pas $2,500 par année (poids et mesures), $5,000; appointements des inspecteurs du gaz et de la lumière électrique, $88,500; loyer, combustible, frais de voyage, frais de port, papeterie, etc., inspecteur du gaz et de la lumière électrique, y compris achat et réparations d'instruments, $59,000; allocation provisoire n'excédant pas $150 à chacun des fonctionnaires dans le Manitoba et les provinces de l'ouest, dont les appointements ne dépassent pas $2,500 (gaz et lumière électrique), $4,000; exportation de la force électrique, $1,000; Bureau international des poids et mesures, $800; Commission électrotechnique internationale, $400. Falsification des substances alimentaires, etc.—falsification des substances alimentaires et mise à exécution de la Loi concernant les engrais, les marques frauduleuses et les produits alimentaires du commerce, $50,000; médicaments dits *Proprietary* ou brevetés, $2,000; ministère du Revenu de l'Intérieur—menues dépenses, $500. Chemins de fer et canaux—perception du revenu—chemins de fer de l'Etat—frais d'exploitation, $25,000,000; canaux—personnel et réparations, $1,440,000; employés de la statistique, $42,500; divers—chemins de fer de l'Etat—gratification à la femme du chauffeur Wm Blair gravement blessé sur le chemin de fer Transcontinental et qui a ensuite perdu l'esprit, $2,000; allocation de commisération à la veuve de feu Charles E. Moore, tué accidentellement alors qu'il travaillait comme mécanicien sur le Transcontinental, le 5 septembre 1916, $2,000; allocation de commisération à la veuve de feu Gideon J. Fairbairn, tué accidentellement alors qu'il travaillait comme mécanicien sur le Transcontinental, le 17 février 1916, $2,000; allocation de commisération aux deux enfants de feu Joseph Howard, employé comme gardien sur le Transcontinental et tué alors qu'il se rendait à son poste à Ena, Ont., le 22 décembre 1915, $2,000; allocation de commisération à la mère de feu Fred. Downey noyé accidentellement à Halifax, alors qu'il aidait à éteindre les flammes sur la jetée No 2, $500; allocation de commisération à la veuve de feu John F. Rogers, commis à l'emploi des chemins de fer de l'Etat; un soldat aliéné fit feu sur lui et le tua dans les bureaux des chemins de fer de l'Etat, le 17 octobre 1916, $1,000; chemin de fer de la Baie-d'Hudson—allocation de commisération au père de feu S. Harbatink, tué accidentellement alors qu'il travaillait comme manœuvre aux têtes de ligne de Port-Nelson, sur le chemin de fer de la Baie-d'Hudson, $600; allocation à Thomas Maloney qui s'est brûlé gravement alors qu'il travaillait comme cuisinier à Port-Nelson—chemin de fer de la Baie-d'Hudson, $1,000; canal de Trent—allocation de commisération à la veuve de feu John Bakes, noyé accidentellement, le 26 août 1916, $2,000. Travaux publics—perception du revenu—glissoirs et estacades, bassins de

radoub, écluses et barrages—frais d'exploitation, etc.—glissoirs et estacades, $51,400; bassin de radoub, $45,300; ports et rivières, travaux, etc., $53,200; perception du revenu des travaux publics, $4,000; lignes télégraphiques et téléphoniques—Ile-du-Prince-Edouard et terre ferme, $7,000; lignes télégraphiques, terre et sous-mer, dans le bas du Saint-Laurent et les Provinces maritimes, y compris les frais des steamers employés au service des câbles, $198,000; Saskatchewan, $55,000; Alberta, $75,000; Colombie-Britannique—continent, $57,000; Colombie-Britannique—district de l'île Vancouver, $93,000; réseau du Yukon (Ashcroft-Dawson), $255,000; service télégraphique et téléphonique en général, $10,000. Postes—Service extérieur—traitements et allocations, $8,447,264.25; service postal, $8,349,737.50; divers, $843,838; Territoire du Yukon, $195,000; traitements, loyers, gages et dépenses casuelles aux termes de la Loi sur les céréales du Canada, $850,000; surveillant des taux de fret sur les lacs et l'océan, $6,000; pour le développement et l'extension du commerce canadien, $150,000.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Rainville fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit reçu maintenant.

M. Rainville fait rapport, en conséquence, de la dite résolution, laquelle est lue la seconde fois et adoptée.

M. Rainville informe aussi la Chambre que le comité lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsides.

L'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens, étant lu;

Sir Thomas White propose, secondé par M. Hazen,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question étant posée sur la motion, elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens.

(*En comité.*)

Résolu,—Que, pour faire face aux subsides accordés à Sa Majesté pour certaines dépenses du service public pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1918, la somme de $16,118,106.25 soit accordée à même le Fonds du revenu consolidé du Canada.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Rainville fait rapport que le comité a adopté une résolution.

Ordonné, que le rapport soit reçu maintenant.

M. Rainville fait rapport, en conséquence, de la dite résolution, laquelle est lue comme suit:—

Résolu,—Que, pour faire face aux subsides accordés à Sa Majesté pour certaines dépenses du service public pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1918, la somme de $16,118,106.25 soit accordée à même le Fonds du revenu consolidé du Canada.

La dite résolution, étant lue la seconde fois, est adoptée.

M. Rainville informe aussi la Chambre que le comité lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau ce jour.

Résolu, que ce jour, cette Chambre se formera de nouveau en comité des Voies et Moyens.

M. Rainville, du comité des Subsides, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit:—

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de trois cent cinquante-trois mille cent dollars soit accordée à Sa Majesté pour le gouvernement civil:—Ministère des Douanes—traitements, $328,100; dépense casuelle, $25,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de six cent soixante et quinze mille deux cent cinquante dollars soit accordée à Sa Majesté pour le ministère des Travaux publics—traitements, $590,250; dépense casuelle, $85,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de un million trois cent mille deux cent cinquante-cinq dollars soit accordée à Sa Majesté pour le ministère de l'Intérieur—traitements, $1,191,255; dépense casuelle, $115,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cent quarante-quatre mille quatre cent douze dollars et cinquante cents soit accordée à Sa Majesté pour le ministère des Affaires des Sauvages—traitements, $126,862.50; dépense casuelle, $21,550, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cinq cent quatre-vingt-dix mille six cent soixante et quinze dollars soit accordée à Sa Majesté pour le ministère de l'Agriculture—traitements, $490,675; dépense casuelle, $100,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de deux cent trente-neuf mille neuf cent cinquante dollars soit accordée à Sa Majesté pour le ministère de la Marine et des Pêcheries— traitements, y compris A. R. Tibbits, transféré du service extérieur à $2,800, $207,950; dépense casuelle, $32,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de quatre-vingt douze mille sept cent trente-sept dollars et cinquante cents soit accordée à Sa Majesté pour le secrétaire d'Etat—traitements, y compris P. T. Kirwan, promu à la première division, subdivision B; J. F. Champagne, promu à la seconde division, subdivision A; M. J. Birdwhistle, promu à la seconde division, subdivision B, à $1,200, $76,737.50; dépense casuelle, $16,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de soixante et seize mille soixante et deux dollars et cinquante cents soit accordée à Sa Majesté pour la division des impressions et de la papeterie publiques—traitements, $65,702.50; dépense casuelle, $10,300, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

9. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de trois cent quatre-vingt-sept mille quatre cent quatre-vingt-sept dollars soit accordée à Sa Majesté pour le ministère des Mines—traitements, $381,985; dépense casuelle, $5,500, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

10. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de deux cent dix mille neuf cent quatre-vingt-sept dollars et cinquante cents soit accordée à Sa Majesté pour le ministère des Chemins de fer et Canaux—traitements, y compris l'adjoint au ministre à $4,500; F. M. Maclennan à $1,800; R. H. Lang à $1,800, $182,987.50; dépense casuelle, $28,000 pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

11. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de neuf cent soixante et sept mille huit cent vingt dollars soit accordée à Sa Majesté pour le ministère des

Postes—traitements, $842,820; dépense casuelle, $125,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

12. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de soixante mille neuf cent vingt-cinq dollars soit accordée à Sa Majesté pour les Archives publiques—traitements, $53,425; dépense casuelle, $7,500, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

13. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de quarante-huit mille cinq cent soixante et quinze dollars soit accordée à Sa Majesté pour la Commission du Service civil—traitements, $33,075; dépense casuelle, $15,500, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

14. Résolu, qu'une somme ne dépassant pas les trois quarts de deux cent trente-huit mille neuf cent cinquante dollars soit accordée à Sa Majesté pour le département du Service Naval—traitements, $188,950; dépense casuelle, $50,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Les dites résolutions, étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. Rainville, du comité des Subsides, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit:—

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de soixante et neuf mille cent trente-sept dollars et cinquante cents soit accordée à Sa Majesté pour le gouvernement civil:—Ministère du Travail—traitements, $54,137.50; dépense casuelle, $15,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de trente-cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour le Travail:—Loi de Conciliation et du Travail, embrassant publication, impression, reliure et distribution de la *Gazette du Travail*, et indemnités aux correspondants et aux commis aux écritures dans la préparation des statistiques, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Les dites résolutions, étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. Rainville, du comité des Subsides, fait rapport d'une résolution, laquelle est lue comme suit:—

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de vingt-cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour le Travail:—Loi d'enquête sur les différends industriels, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1917.

La dite résolution, étant lue la seconde fois, est adoptée.

M. Rainville, du comité des Subsides, fait rapport d'une résolution, laquelle est lue comme suit:—

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de deux millions huit cent soixante et dix-neuf mille trois cent quatre-vingt-quinze dollars soit accordée à Sa Majesté pour les Terres et Parcs fédéraux:—Salaires, service extérieur, $465,000; contingent, publicité, etc., $270,000; arpentages, examen des rapports d'arpentage impression des plans etc., $776,300; somme requise pour payer les honoraires de la Commission des examinateurs des candidats arpenteurs fédéraux, du secrétaire et des sous-examinateurs, la papeterie, les impressions, loyers et meubles, etc. (Les honoraires de MM. E. Deville et Otto J. Klotz et W. M. Toby, membres de la commission, et de M. J. A. Côté, secrétaire, doivent être payés à même cette somme), $2,400; pour aider à la publication des mémoires de l'Association des arpenteurs fédéraux, $125; protection des forêts du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et les Territoires du Nord-Ouest, et de la zone ferroviée de la Colombie-Britannique, de l'arboriculture au Manitoba, en Alberta et en Saskatchewan, et inspection et administration des réserves forestières, $650,000; octroi à l'Association forestière canadienne, $2,000; pour payer les frais relatifs aux enquêtes et rapports sur l'hydraulique, Manitoba, Saskatchewan, Alberta, et la zone ferroviée de la Colombie-Britannique, $159,000; pour levés et tra-

vaux relatifs à la loi sur l'irrigation, etc., y compris $400 pour M. P. Marchand, à titre d'apurateur des déboursés faits par les compagnies dans l'acquisition de terres en vertu des régimes d'irrigation, $174,000; octroi à la *Western Canada Irrigation Association*, $500; octroi à la *Cypress Hills Water Users' Association*, $250; parcs nationaux du Canada, $300,000; gravure, lithographie, impressions et préparation des cartes, plans et publications semblables du gouvernement, y compris le matériel nécessaire, $66,100; frais de justice, $11,000; appointements et frais des terres d'artillerie, $1,720; octroi au Club Alpin du Canada, $1,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

La dite résolution, étant lue la seconde fois, est adoptée.

M. Rainville, du comité des Subsides, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit:—

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cent quatre-vingt-dix-sept mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour les Institutions scientifiques:—Ministère de l'Intérieur—Relevés astronomiques—étude et délimitations, etc., y compris les dépenses de l'observatoire astronomique fédéral, d'Ottawa, et la succursale de Saanich-Hill, Colombie-Britannique, et $1,000 à J. J. McArthur comme commissaire de la frontière internationale, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de huit mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest:—Emoluments de M. Fred. White, commissaire des Territoires du Nord-Ouest, $1,000; appointements de L. du Plessis, comme secrétaire du commissaire, $300; appointements de Geo. D. Pope, comme comptable du commissaire, $300; écoles, $3,000; secours aux nécessiteux, entretien des aliénés et prisonniers, $1,900; enquêtes, frais de déplacement, écritures, impressions, papeterie et contingent, $1,500, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

3. Résolu qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de trois cent vingt mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour le gouvernement du Territoire du Yukon:—Appointements et frais relatifs à l'administration du territoire, $120,000; octroi au conseil local, $125,000; octroi au conseil local pour entretien et réparations des chemins, $75,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cinq cent quatre-vingt mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'immigration:—Appointement des agents et employés en Canada, dans la Grande-Bretagne et à l'étranger, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de six cent mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'immigration:—Dépense casuelle dans les agences canadiennes, britanniques et étrangères, et dépenses générales de l'immigration, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de six mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'immigration:—Secours aux Canadiens nécessiteux dans les pays autres que les Etats-Unis, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de vingt-quatre mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'immigration:—Administration de l'immigration chinoise—appointements, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'immigration:—Dépense casuelle, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Les dites résolutions, étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. Rainville, du comité des Subsides, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit:—

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cinq cent trente-cinq mille quatre cent cinquante dollars soit accordée à Sa Majesté pour les frais de ges-

tion:—Bureaux des sous-receveurs généraux et caisses d'épargnes rurales—appointements, $66,850; dépenses casuelles, $6,000; impressions des billets du Dominion, $300,000; impressions, annonces, inspection, frais de messageries, etc., $42,000; commission pour paiement de l'intérêt sur la dette publique, achat d'effets publics pour fonds d'amortissement, $80,000; courtage sur achat d'effets publics pour fonds d'amortissement, $5,600; timbres anglais, frais de port, etc., $20,000; pour faire sortir de la circulation les monnaies étrangères et celles qui n'ont plus cours, $15,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

2. Résolu qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cent soixante mille trois cent cinquante dollars soit accordée à Sa Majesté pour le gouvernement civil:—Bureau de l'Auditeur général—traitements, y compris l'Auditeur général adjoint à $4,500, $143,850; dépenses casuelles, $16,500, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cent quatre-vingt-un mille cinq cent douze dollars et cinquante cents soit accordée à Sa Majesté pour le ministère des Finances et Conseil de la Trésorerie:—Traitements, y compris le sous-ministre adjoint à $4,500, le contrôleur du cours monétaire de l'Etat à $4,500, le comptable des dépenses casuelles à $3,000, le commissaire des impôts à $5,000, le commissaire adjoint des impôts à $3,500, $151,512.50; dépenses casuelles, $30,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cent soixante et quinze mille quatre cent trente-sept dollars et cinquante cents soit accordée à Sa Majesté pour l'administration de la justice:—Traitements, y compris J. P. Hill à $4,000, et Mlle G. Avery promue à la deuxième division, subdivision B, à $1,200, $154,437.50; dépenses casuelles, $21,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de onze mille deux cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'administration de la justice:—Dépenses diverses, $10,000; frais de subsistance du juge pour le district d'Atlin, C.-B., $1,200, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de quinze mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour la Cour Suprême du Canada:—Dépenses casuelles et déboursés, salaires des officiers (shérifs, etc.), livres, magazines, etc., pour les juges, montant n'excédant pas $300, $7,500; livres de droit et de référence et reliure, $8,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de huit mille trois cent quatre-vingt-trois dollars et trente-quatre cents soit accordée à Sa Majesté pour la Cour d'Echiquier du Canada:—Dépenses casuelles—frais de voyages des juges, rémunération aux shérifs, etc., impressions, papeterie, etc., et $150 pour les livres des juges, $6,000; impressions, reliure et distribution des rapports de la cour, $1,500; dépenses diverses quand le tribunal siège en cour d'amirauté, $500; salaire du prévôt de l'amirauté, Québec, $333.34; à Chas. Morse, pour avoir fourni les rapports des décisions du tribunal aux revues légales, $50, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cinquante-trois mille et cent dollars soit accordée à Sa Majesté pour le Territoire du Yukon:—Frais de voyages du juge, $500; frais de subsistance du juge, $5,000; traitements des fonctionnaires de la cour territoriale, shérif et greffier, $4,000 chacun, deux sténographes, $2,000 chacun, $12,000; frais de subsistance du juge de la cour territoriale et du magistrat de police, $8,600; rétribution des témoins, jurés et interprètes dans les causes criminelles, $5,000; entretien des prisonniers, $10,000; transport des prisonniers, $4,000; divers, $8,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

9. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cent vingt-huit mille sept cent soixante et cinq dollars soit accordée à Sa Majesté pour la Police fédérale:—Somme requise, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

10. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de treize mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour divers:—Dépenses se rattachant à des affaires litigieuses relevant du ministère de la Justice, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

11. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour la contribution annuelle à la *Canadian Law Library,* Londres, Ang., pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

12. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour la réunion et la publication des rapports, arrêtés de l'Exécutif et la correspondance sur la législation provinciale depuis 1905, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

13. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour des subventions à la *Chief Constable Association of Canada,* pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

14. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour le coût des procédures devant l'*International Joint Commission,* pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

15. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de deux mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour aider à la suppression de la traite des blanches, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

16. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de neuf cent soixante et dix-huit mille huit cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour les pénitenciers:—Kingston, $213,000; Saint-Vincent-de-Paul, $203,100; Dorchester, $108,800; Manitoba, $99,800; Colombie-Britannique, $146,300; Alberta, $99,300; Saskatchewan, $102,500; générales, $6,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

17. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les phares et service côtier:—Réparations à la route maritime, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Les dites résolutions, étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. Rainville, du comité des Subsides, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit:—

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cent quarante-huit mille sept cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour le gouvernement civil:—Ministère du Commerce—traitements, $133,700; dépenses casuelles, $15,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de un million cent quatre-vingt mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour le service maritime et fluvial:—Entretien et réparations des steamers et brise-glace de l'Etat, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de seize mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'examen des capitaines et seconds, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de douze mille trois cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour les enquêtes sur les naufrages, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de huit mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les dépenses des écoles de navigation, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de trois mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'enregistrement des navires, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de vingt mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'enlèvement d'obstacles des eaux navigables, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'inspection des bestiaux, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Les dites résolutions, étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. Rainville, du comité des Subsides, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit:—

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de quatre millions deux cent quinze mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les douanes:—Appointements et dépenses casuelles aux différents ports du Canada, y compris des suppléments aux fonctionnaires pour travail de surcroît, nonobstant les dispositions de la Loi du Service civil et édifices provisoires des douanes et loyers, $3,590,000; appointements et frais de voyages des inspecteurs des ports et des autres employés au service des inspections et au service préventif, y compris appointements et dépenses se rattachant au conseil des douanes, $335,000; divers—impressions et papeterie, abonnements à des journaux de commerce, drapeaux, timbres-dateurs, serrures, instruments, etc., pour divers ports d'entrée, frais de messagerie sur les échantillons, papeterie et formules, frais de justice, primes sur cautionnements et uniformes des employés des douanes, $180,000; pour frais d'entretien des croiseurs du revenu et service préventif, $100,000; somme à verser au ministre de la Justice, chargé d'en faire l'emploi pour le service préventif secret et auquel il doit en être rendu compte, $10,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de quatre-vingt-dix mille neuf cent soixante et quinze dollars soit accordée à Sa Majesté pour les sauvages—Ontario et Québec:—Secours, soins médicaux et médicaments, $28,000; réparations de voirie, ponts et drainage, $11,900; frais généraux, $51,075, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de vingt-huit mille cent soixante et deux dollars soit accordée à Sa Majesté pour les sauvages—Nouvelle-Ecosse:—Appointements, $4,400; secours, $8,000; encouragement à l'agriculture, $1,000; soins médicaux et médicaments, $5,000; réparations de voirie et digues, $600; divers et imprévus, $9,162, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de seize mille deux cent quatre-vingt-quatre dollars soit accordée à Sa Majesté pour les sauvages—Nouveau-Brunswick:—Appointements, $1,984; secours, $8,000; soins médicaux et médicaments, $4,000; divers et imprévus, $850; réparations de voirie, $450; encouragement à l'agriculture, $1,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de trois mille deux cent vingt-cinq dollars soit accordée à Sa Majesté pour les sauvages—Ile-du-Prince-Edouard:—Appointements, $600; secours et graines de semence, $1,125; soins médicaux et médicaments, $850; divers, $650, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cinq cent cinquante-huit mille cent quarante-neuf dollars soit accordée à Sa Majesté pour les sauvages—Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Territoires du Nord-Ouest:—Instruments, outils, etc., $11,893; graines de jardin et de champ, $4,530; bétail, $4,835; secours aux nécessiteux, $143,465; hôpital, soins médicaux, médicaments, etc., $105,035; habillement triennal, $60,000; arpentages, $11,000; Sioux, $6,418; meuneries et scieries, $1,049; frais généraux, $263,924, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Les dites résolutions, étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. Rainville, du comité des Subsides, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit:—

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de quarante-cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour le service maritime et fluvial:—Outillage de

sauvetage—Québec, Provinces maritimes et Colombie-Britannique, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour des dépenses imprévues, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cent cinquante mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour la construction de deux navires qui remplaceront le *Quadra*, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de six cent soixante et douze mille dollars—imputable sur le capital—soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—ministère de la Marine:—Chenal des navires du fleuve Saint-Laurent, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de deux cent seize mille cinq cent cinquante dollars soit accordée à Sa Majesté pour le parachèvement et construction d'outillage de dragage pour le Saint-Laurent, de Montréal à la Pointe-au-Père, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cent soixante et six mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les phares et service côtier:—Agences, loyers et dépense casuelle, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de quatre cent quatre-vingt-cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les salaires et allocations aux gardiens des phares, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de sept cent cinquante dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'entretien et réparation des phares, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

9. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de six cent mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour la construction de phares et aide à la navigation, appareils, signaux sous-marins, vaisseaux pour travaux de construction, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

10. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de soixante mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour le service des signaux, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

11. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cinquante-six mille trois cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'administration du pilotage, de l'entretien et réparation du vapeur *Eureka*, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

12. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de dix mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'entretien et réparation des quais, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

13. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de quarante mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour le brise-glace dans la baie du Tonnerre, le lac Supérieur et autres endroits, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

14. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de huit mille sept cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour un montant nécessaire pour verser une pension annuelle de $300 aux pilotes mis à la retraite:—Ls R. Demers, Théodule Lachance, Jos. Lapointe, Nestor Lachance, Paul Gobeil, Barthélemi Lachance, Alphonse Asselin, Chas Normand, Nap. Rioux, Elzéar Desrosiers, Hubert Raymond, Abel Bernier, Laurent Godbout, Adelme Pouliot, Edmond Larochelle, L. E. Morin, A. T. Simard, J. Plante, V. Vézina, J. G. Dupil, Raymond Baquet, Alfred Larochelle, Elzéar Godbout, Théophile Corriveau, Alphonse Pouliot, Emilio Couillard, Trefflé Delisle, David Dumas, Alfred Goudreau, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

15. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour des téléphones à différents endroits du Dominion pour aider à la navigation, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

16. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de douze mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour remplacer le *Maisonneuve*, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

17. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de douze mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour la reconstruction du *Scout*, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

18. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de quatre cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour une allocation au maître du port d'Amherstburg pour la surveillance des phares et bouées de la rivière Sainte-Claire, la rivière Détroit et le lac Erié, et pour d'autres services, en 1916, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

19. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de deux cent un mille sept cent quatre-vingt-treize dollars soit accordée à Sa Majesté pour les institutions scientifiques:—Ministère de la Marine et des Pêcheries—service météorologique, y compris les subventions de $500 aux observatoires de Montréal et Kingston, ainsi qu'une allocation de $400 à L. F. Gorman, observateur météorologique à Ottawa, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

20. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de soixante et dix-huit mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les hôpitaux de la marine:—Hôpitaux de la marine, y compris subventions aux institutions qui viennent en aide aux matelots, $75,000; matelots naufragés et dans le dénuement, $3,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Les dites résolutions, étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. Rainville, du comité des Subsides, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit:—

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de deux mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour le Travail:—Loi d'enquête sur les combines, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour le Travail:—Enseignements techniques et industriels, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Les dites résolutions, étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. Rainville, du comité des Subsides, fait rapport d'une résolution, laquelle est lue comme suit:—

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de trois cent cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les Pêcheries:—Traitements et déboursés des fonctionnaires des pêcheries, y compris les dépenses de la Commission consultative des pêcheurs et une allocation de $300 pour W. E. J. Casey, secrétaire de cette commission, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

La dite résolution, étant lue la seconde fois, est adoptée.

M. Rainville, du comité des Subsides, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit:—

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pes les trois quarts de cinquante-six mille sept cent trente-sept dollars et cinquante cents soit accordée à Sa Majesté pour le Gouvernement civil:—Département des Assurances—traitements, $30,737.50; dépenses casuelles, $26,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de trente mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les Arts et Agriculture.—*Patent Record,* pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de huit cent cinquante mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les Arts et Agriculture:—Stations agro-

nomiques—entretien de la station centrale et établissement et entretien de nouvelles stations annexes, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de vingt mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les Arts et Agriculture:—Division de l'entomologie, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de quatre-vingt-cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les Arts et Agriculture:—Pour l'administration et l'application de la Loi concernant les insectes destructeurs et autres fléaux, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cent cinquante-cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les Arts et Agriculture:—Pour le développement de l'industrie des laitages, le perfectionnement du transport, la vente et le commerce des aliments et des autres produits agricoles, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cent cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les Arts et Agriculture:—Division des fruits, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Les dites résolutions, étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. Rainville, du comité des Subsides, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit:—

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de trente mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les Pêcheries:—Construction de passes migratoires et dégagement des rivières, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de quatre mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les Pêcheries:—Frais de justice et dépenses casuelles, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de huit mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour le musée ichtyologique du Canada, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de six mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'ostréiculture, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cent vingt-cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour aider à l'établissement, à l'entretien et à l'inspection d'un entrepôt frigorifique pour la boitte et la conservation et le développement de la pêche de grands fonds, et pourvoir à de meilleurs moyens de transport pour le poisson frais, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de soixante mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'entretien d'usines servant à faire des expériences pour la réduction du chien de mer, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de neuf cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour les percepteurs des douanes pour services se rattachant à l'émission de permis sous le régime *modus vivendi*, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'entretien d'un bureau de renseignements sur les pêcheries, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

9. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cent quatre-vingt-dix mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour le service de patrouille des pêcheries, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

10. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de dix mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour organiser une exposition de poisson frais et fumé à l'exposition annuelle de Toronto, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

11. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de vingt-six mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour la Commission biologique maritime du Canada, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Les dites résolutions, étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. Rainville, du comité des Subsides, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit:—

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de mille sept cents dollars —imputable sur le revenu—soit accordée à Sa Majesté pour les Chemins de fer et Canaux—Canaux:—Chambly—portes d'écluses de rechange, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'écluse Sainte-Anne:—Habitation du maître éclusier, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de quarante-cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour le canal Saint-Pierre:—Améliorations, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Les dites résolutions, étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. Rainville, du comité des Subsides, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit:—

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cinquante mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les Arts et Agriculture:—Expositions, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour renouveler et améliorer les produits canadiens exposés à l'*Imperial Institute* de Londres, et pour aider à son entretien, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cinq cent dix-sept mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour la santé des animaux, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de dix mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour la quarantaine des bestiaux du Canada:—Edifices, réfection, renouvellements, etc., pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de trois cent vingt-cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour administrer et appliquer la loi relative à la viande et aux conserves alimentaires, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de trente mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour la division des publications, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de quinze mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour contribution à l'entretien de l'Institut international d'agriculture et frais de représentation à cet institut, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de sept cent mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour le développement de l'industrie du bétail, pour l'exercice se terminant e 31 mars 1918.

Les dites résolutions, étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. Rainville, du comité des Subsides, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit:—

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les subventions postales et aux paquebots—océan Atlantique:—Service à la vapeur entre Annapolis et Londres ou Hull, Ang., ou les deux, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cent quarante mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur entre les ports atlantiques canadiens et l'Australie et la Nouvelle-Zélande, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de un million de dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service postal par paquebots entre le Canada et la Grande-Bretagne, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de vingt-cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les services à la vapeur entre le Canada et Cuba, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de soixante et dix mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur entre le Canada et Terre-Neuve, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de trois cent quarante mille six cent soixante et six dollars et soixante et six cents soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur entre le Canada et les Indes occidentales de l'Amérique du Sud ou les deux, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cent quarante-six mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vâpeur entre le Canada et l'Afrique du Sud, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de vingt mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur entre Halifax, Saint-Jean, Terre-Neuve et Liverpool, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

9. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de trente-cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur entre Montréal, Québec et Manchester, Angleterre, durant la saison de navigation, et entre Saint-Jean, Halifax et Manchester durant la saison d'hiver, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

10. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de sept mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur entre Saint-Jean, Dublin et Belfast, durant l'hiver, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

11. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de quinze mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur entre Saint-Jean et Glasgow durant l'hiver, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

12. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de quinze mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur entre Saint-Jean, Halifax et Londres durant l'hiver, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

13. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de vingt-cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur entre Saint-Jean, Halifax et Londres, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

14. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cent quatre-vingt mille cinq cent neuf dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'océan Pacifique:—Service à la vapeur entre le Canada et l'Australie ou Nouvelle-Zélande ou les deux, sur l'océan Pacifique, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

15. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de deux cent cinquante-trois mille trois cent trois dollars et trente-quatre cents soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur entre le Canada, la Chine et le Japon, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

16. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de seize mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur entre Prince-Rupert, C.-B., et les îles de la Reine-Charlotte, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

17. Résolu, qu'un somme n'excédant pas les trois quarts de trois mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur entre Victoria et San-Francisco, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

18. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de douze mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur entre Victoria, Vancouver, les ports d'escale et Skagway, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

19. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur entre Victoria et la côte ouest de l'île de Vancouver, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

20. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de seize mille huit cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur entre Vancouver et les ports du nord de la Colombie-Britannique, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

21. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cinq mille huit cent vingt-cinq dollars soit accordée à Sa Majesté pour services locaux:—Service à la vapeur entre Baddeck et Iona, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

22. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de deux mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur entre Charlottetown, Victoria et le quai Holliday, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

23. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de six cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur entre Froude's-Point et Lockeport, N.-E., pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

24. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de quinze mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur depuis l'ouverture jusqu'à la fin de la navigation de 1917, entre le bassin de Gaspé et Dalhousie et Campbellton, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

25. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de dix mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur entre Grand-Manan et la terre ferme, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

26. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur entre Halifax, Canso et Guysborough, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

27. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de dix mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur entre Halifax et Terre-Neuve par les ports du Cap-Breton, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

28. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de quatre mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur entre Halifax, la baie Mahone, l'île Tancook et les ports de la rivière La Have, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

29. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de quatre mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur entre Halifax et Spry-Bay et les ports du Cap-Breton, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

30. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de six mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur entre Halifax, le sud du Cap-Breton et les ports du lac Bras-d'Or, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

31. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de quatre mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur entre Halifax et la côte ouest du Cap-Breton, avec arrêts aux ports d'escale, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

32. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de deux mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur entre Halifax et Sherbrooke, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

33. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de huit mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur depuis l'ouverture jusqu'à la clôture de la navigation entre Kenora et Fort-Frances, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

34. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de dix-huit mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur, de l'ouverture à la clôture de la

navigation en 1917, entre la terre ferme et les îles de la Madeleine, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

35. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de six mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur entre Mulgrave et Canso, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

36. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cinq mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur entre Mulgrave et Guysborough avec arrêts aux ports d'escale, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

37. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les tois quarts de deux mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur entre Newcastle, Néguac et Escuminac, avec arrêts aux ports d'escale sur la rivière Miramichi et dans la baie Miramichi, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

38. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de huit mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur entre l'île Pelée et la terre ferme, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

39. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de sept mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur entre Petit-de-Grat et le terminus de l'Intercolonial à Mulgrave, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

40. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de deux mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur de la rivière Petitcodiac entre Moncton et les ports d'escale et entre un ou des ports de la côte ouest du comté de Cumberland, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

41. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de six mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur entre Pictou et Montague, avec arrêts à Murray-Harbour et Georgetown, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

42. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service de goélette entre Pictou, New-Glasgow, le port du comté d'Antigonish et Mulgrave, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

43. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de sept mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur de l'ouverture à la clôture de la navigation en 1917, entre Pictou, Mulgrave et Chéticamp, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

44. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de six mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur de l'ouverture à la clôture de la navigation en 1917, entre le port Mulgrave, St-Peter's, Irish-Cove et la Montagne de Marbre et autres ports des lacs Bras-d'Or, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

45. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de vingt mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur entre l'Ile-du-Prince-Edouard et le Cap-Breton et Terre-Neuve, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

46. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de vingt-huit mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur durant l'année 1917, entre Québec et Harrington, avec arrêts aux ports et aux endroits le long de la côte nord du Saint-Laurent entre ces deux terminus, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

47. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de huit mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur entre Québec et le bassin de Gaspé, avec arrêts aux ports d'escale, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

48. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de quatre mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur entre Québec et les ports de la côte nord de l'île d'Orléans, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

49. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de six mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur entre la Rivière-du-Loup, Tadoussac et les autres ports de la côte nord, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

50. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de huit mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service d'hiver à la vapeur entre la Rivière-du-Loup,

Tadoussac et les autres ports du Saint-Laurent, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

51. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de trois mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service d'hiver à la vapeur entre la baie Sainte-Catherine et Tadoussac, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Les dites résolutions, étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. Rainville, du comité des Subsides, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit:—

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de trois mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les subventions postales et aux paquebots—services locaux:— Service à la vapeur entre Saint-Jean et les ports du bassin de Cumberland, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de quatre mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur entre Saint-Jean, N.-B., et St-Andrews, N.-B., avec arrêts aux ports d'escale, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de deux mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur entre Saint-Jean, N.-B., et Bridgetown, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de vingt mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur entre Saint-Jean, N.-B., et Digby, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de deux mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur entre Saint-Jean, Digby, Annapolis et Granville, c'est-à-dire le long de la côte ouest du bassin d'Annapolis, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de huit mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur entre Saint-Jean, N.-B., et les ports de la baie de Fundy et le bassin des Mines et Margaretville, N.-E., pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de dix mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur entre Saint-Jean, Westport, Yarmouth et les autres ports d'escale, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de six mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur durant l'année 1917, entre Saint-Stephen, N.-B., les ports de la rivière Sainte-Croix, l'île au Cerf, Campobello, et les îles de l'intérieur, la baie Passamaquoddy et L'Etête ou Black-Bay, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

9. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de six mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur durant la saison de 1917, entre Sydney et la baie Saint-Laurent, avec arrêts aux ports d'escale, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

10. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de trois mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur durant la saison de 1917, entre Sydney et Whycocomagh, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

11. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cinq mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour un service à la vapeur de Sydney, N.-E., autour de la côte est du Cap-Breton, Hamilton, et retour à Sydney par les lacs du Bras-d'Or, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

12. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de trois mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour des dépenses relatives à la surveillance des services des vapeurs subventionnés, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

13. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de six cent soixante et deux dollars soit accordée à Sa Majesté pour le commerce:—Part des dépenses payable par le Canada pour le Bureau international des tarifs douaniers, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

14. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cent soixante mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les commissaires du commerce, agences commerciales, y compris les dépenses se rattachant à la négociation des traités ou à l'extension des relations commerciales, et diverses autres dépenses pour publicité, impressions, etc., se rapportant à l'extension du commerce canadien, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

15. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour des primes sur le plomb et sur le pétrole brut pour faire face aux frais de la mise à exécution des lois, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

16. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de trois mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les traitements et dépenses casuelles aux termes de la Loi de l'inspection et de la vente des grains, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

17. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de huit mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour les traitements et dépenses casuelles aux termes de la Loi concernant les mesureurs de bois, y compris la somme de $1,800 pour mesureurs de bois à la retraite, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

18. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de huit cent dix mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour pourvoir à la construction, à l'acquisition, au loyer ou à l'expropriation d'élévateurs de terminus (à voter de nouveau), pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

19. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cent mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour le recensement et les statistiques, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

20. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de treize mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'Annuaire statistique, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

21. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de dix mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour la Commission royale du commerce canadien, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

22. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de quatre mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour la Loi concernant le titre de l'or et de l'argent, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

23. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de trente-huit mille neuf cent trente-trois dollars et trente-trois cents soit accordée à Sa Majesté pour le câble des Indes occidentales, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

24. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cent soixante et six mille, cinquante dollars soit accordée à Sa Majesté pour les Sauvages—Colombie-Britannique:—Appointements, $47,840; secours aux sauvages nécessiteux, $22,000; encourager les sauvages à l'agriculture et à la fructiculture, $8,450; hôpitaux, soins médicaux et médicaments, $43,200; frais de déplacement, $20,000; divers pour bureaux et imprévus, $19,560; arpentages, $5,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

25. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de vingt-deux mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les Sauvages—Yukon:—Secours, soins médicaux et médicaments, $11,000; arpentages, $7,000; frais généraux, $4,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

26. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de sept cent trente-quatre mille cent quinze dollars soit accordée à Sa Majesté pour les Sauvages:—Instruction des sauvages, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

27. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cent vingt-trois mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les Sauvages—en général:—Avances aux sauvages qui remettent leurs terres en vertu de l'article 89 de la *Loi sur les Sauvages*, à

rembourser sur les produits de ces terres, $25,000; secours aux sauvages nécessiteux des régions éloignées, $60,000; pour prévenir la tuberculose, $10,000; impressions, papeterie, etc., $5,000; octroi en aide au compte 310 du fonds de fiducie sauvage, suppression du trafic des spiritueux, $3,000; arpentages: Ontario, Québec et Provinces maritimes, $3,000; pour les frais relatifs aux épidémies de variole et autres maladies, $10,000; pour payer les honoraires des agents des sauvages quant à la tenue de l'état civil, $1,500; frais de justice légaux en général, $5,500, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Les dites résolutions, étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. Rainville, du comité des Subsides, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit:—

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de cent douze mille cent soixante et six dollars et cinquante cents soit accordée à Sa Majesté pour le service législatif:—Sénat—appointements et dépenses casuelles, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de quatre cent quarante-neuf mille quatre cent douze dollars et cinquante cents soit accordée à Sa Majesté pour la Chambre des Communes:—Traitement de l'Orateur suppléant, $2,000; appointements, $203,500; dépenses des comités, commis surnuméraires, etc., $58,700; dépenses casuelles, $52,050; publication des *Débats,* $60,000; prévisions du sergent-d'armes, $72,162.50, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de soixante et cinq mille quatre cent cinquante dollars soit accordée à Sa Majesté pour la bibliothèque du Parlement:—Appointements, y compris N. Aubry, $900, $33,650; livres pour la bibliothèque générale, y compris frais de reliure, $18,000; ouvrage sur l'histoire de l'Amérique, $1,000; dépenses casuelles, $12,800, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de trois cent quarante-six mille six cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour le service législatif en général:—Impressions, papier à imprimer et reliure, $300,000; impressions, reliure et distribution des lois, $16,000; dépenses casuelles se rattachant aux listes des votants, $10,600; dépenses casuelles du greffier de la Couronne en chancellerie, y compris l'emploi de commis temporaires, $5,000; listes provinciales des votants, $15,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les trois quarts de deux cent deux mille quatre cent douze dollars et cinquante cents soit accordée à Sa Majesté pour le gouvernement civil:—Ministère du Revenu de l'Intérieur—traitements, $180,412.50; dépenses casuelles, $22,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Les dites résolutions, étant lues la seconde fois, sont adoptées.

L'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens, étant lu;

Sir Thomas White propose, secondé par M. Hazen,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question étant posée sur la motion, elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens.

(*En comité.*)

Résolu,—Que, pour faire face aux subsides accordés à Sa Majesté pour certaines dépenses du service public pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1918, la somme de $24,054,845.38 soit accordée à même le Fonds du revenu consolidé du Canada.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Rainville fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit reçu maintenant.

M. Rainville fait rapport, en conséquence, de la dite résolution, laquelle est lue comme suit:—

Résolu,—Que, pour faire face aux subsides accordés à Sa Majesté pour certaines dépenses du service public pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1918, la somme de $24,054,845.38 soit accordée à même le Fonds du revenu consolidé du Canada.

La dite résolution, étant lue la seconde fois, est adoptée.

Ordonné, que Sir Thomas White ait la permission de présenter un bill (No 108) allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public pour l'exercice financier expirant le 31 mars 1918.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour appelle la reprise du débat ajourné sur la question,—Que le bill (No 75) concernant le Service militaire, soit maintenant lu la seconde fois;

Et sur l'amendement,—Que tous les mots après "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants: " la délibération ultérieure de ce bill soit différée jusqu'à ce que son principe ait, au moyen d'un référendum, été soumis aux électeurs du Canada et approuvé par eux";

Et sur l'amendement au dit amendement,—Que tous les mots du dit amendement après le mot "suivants" soient retranchés et remplacés par ce qui suit: "ce bill ne soit pas maintenant lu une deuxième fois, mais qu'il soit lu une deuxième fois dans six mois de ce jour".

Et le débat se continuant;

Et la Chambre ayant continué de siéger après minuit;

Jeudi, 5 juillet 1917.

Et le débat se prolongeant;

Sur motion de M. Lafortune, secondé par M. Proulx,

Ordonné, que le débat soit ajourné.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit et trente-cinq minutes, jeudi matin, elle s'ajourne à ce jour à trois heures p.m.

Jeudi, 5 juillet 1917.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau:—

Par M. Devlin,—la pétition de Mme J. O. Deslauriers et autres, de la cité de Hull, Québec.

Par M. Ethier,—la pétition de Exilus Champagne et autres, de Sainte-Scholastique; et la pétition de Charles Miron et autres, de Saint-Canut, tous du Québec.

Par M. Séguin,—la pétition de M. l'abbé J. M. Alphonse Dugas et autres, de Saint-Henri, Québec.

Par M. Bureau,—la pétition de M. l'abbé L. A. L. Dusablon et autres, du comté des Trois-Rivières et du Saint-Maurice, Québec.

Par M. Guthrie,—la pétition de Dame George E. B. Greinger, de l'*Adult Bible Class* de l'église méthodiste de la rue Norfolk, Guelph; et la pétition de Richard Paynter et autres, de la *Sunday School* de Salem, tous de l'Ontario.

Par M. Descarries,—la pétition de Albert Vézina et autres, de la ville Saint-Pierre; la pétition de Adonias Huberdeau et autres, de Montréal et autres lieux; la pétition de Dame G. Caron et autres, de Saint-Lambert; la pétition de Béatrice Léger et autres, de Verdun; la pétition de M. l'abbé Albert Blais, C.S.C., et autres, de Côte-des-Neiges, Montréal; et la pétition de Alfred Baril et autres, de Sainte-Geneviève de Batiscan, tous du Québec.

Par M. Blain,—la pétition de J. Stewart et J. E. Watson, de l'église presbytérienne de Dixie; et la pétition de George W. Clarkson, de la *Sunday School* de Bethesda, circuit de Cooksville, tous de l'Ontario.

Par M. Stanfield,—la pétition du révérend J. W. Pring, Ph. B. des églises méthodistes de Orwell, de Yarmouth-Centre, Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

De N. H. Gray et Pearl Stilwell, de l'école baptiste du dimanche de Eden, Ontario; demandant qu'une loi soit adoptée, comme mesure de guerre, à l'effet de prohiber en Canada, la fabrication et l'importation des liqueurs enivrantes, comme boissons, comme aussi l'expédition, la livraison et la réception de ces liqueurs dans toute province ou région dans lesquelles est prohibée la vente de ces liqueurs comme breuvage.

De William Smallwood et autres, de Toronto et autres lieux, appelés "Christadelphians"; demandant d'être exemptés du service militaire compulsoire.

De Josephat Clairoux et autres, de Lefaivre, Ontario; de Armand Cloutier et autres; de J. A. Barrette et autres, tous de la cité de Montréal, Québec; et de Peter Blanchard et autres, de Dalhousie, Nouveau-Brunswick; demandant que le Parlement n'adopte aucune résolution ou loi décrétant la conscription pour service outre-mer ou tendant à rendre ce service compulsoire.

M. Roche, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Rapport des études hydrométriques dans la Colombie-Britannique pour l'année civile 1915 (Ressources hydrauliques, fascicule No 18 de la section des forces hydrauliques, du ministère de l'Intérieur). (*Document de la session, No 25e.*)

M. Roche, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 21 mai 1917,—Etat donnant les noms

et salaires des employés des ministères de l'Intérieur et des Affaires des Sauvages, (*a*) service intérieur et (*b*) service extérieur, qui se sont enrôlés pour service outre-mer et qui ont reçu leur plein salaire civil en sus de leur solde et allocations; aussi, de ceux qui se sont enrôlés pour service outre-mer et qui ont reçu, en sus de leur solde et allocations, une partie de leur salaire civil suffisante pour parfaire le chiffre de leur salaire civil; aussi, de ceux qui se sont enrôlés pour service outre-mer et qui ont reçu, en sus de leur solde et allocations, une compensation (et laquelle) en considération de leur emploi civil; aussi, de ceux qui se sont enrôlés pour service outre-mer et qui n'ont reçu, en sus de leur solde et allocations, aucune compensation en considération de leur emploi civil. (*Document de la session, No 220.*)

M. Burrell, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 13 juin 1917,—Relevé faisant connaître:—

1. Quel est le chiffre total des dépenses faites pour l'agriculture par le gouvernement fédéral au cours de chacun des exercices de 1904-05 à 1916-17, inclusivement;
2. Quelle somme a été réservée par la Loi d'encouragement à l'agriculture, de 1912, pour aider les départements d'agriculture des provinces pour encourager et donner plus d'extension à leurs travaux;
3. Quelle quotité de la somme susdite a été accordée à chaque province, et quels travaux ont été exécutés dans chaque province par suite de cette aide;
4. Quelle somme a été réservée par le gouvernement fédéral en vertu de la Loi d'instruction agricole, de 1913, et, aux termes des dispositions de la dite loi, quelles sommes ont été allouées à chaque province chaque année;
5. Quel est le but général de la dite loi, et dans quelle mesure chaque province l'a rempli. (*Document de la session, No 222.*)

Aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 11 juin 1917,—Relevé faisant connaître:—

1. Si M. Giard, ex-M.P.P. pour Compton, P.Q., est à l'emploi du gouvernement;
2. Si oui, depuis quand il l'est;
3. Combien d'employés il a sous ses ordres et quels sont les noms de chacun;
4. Quel salaire il a;
5. Quel est le salaire de chacun des employés sous sa charge;
6. S'il a acheté des animaux reproducteurs pour le gouvernement;
7. Si oui, combien, et quel prix il a payé pour chaque;
8. Où les dits animaux reproducteurs ont été placés;
9. Combien de ces animaux ont été refusés ou remis au gouvernement ou à M. Giard;
10. Pourquoi ils ont été refusés et remis par ceux chez qui on les avait placés;
11. Où sont, actuellement, les dits animaux reproducteurs;
12. Ce que le gouvernement ou le département de l'Agriculture entend faire des dits animaux ainsi refusés ou remis à M. Giard. (*Document de la session, No 223.*)

Sir George Foster, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Rapport de la commission spéciale du commerce envoyée en mission en Grande-Bretagne, en France et en Italie, de mai à septembre 1916. (*Document de la session, No 221.*)

M. Sévigny, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Sommaire des décrets du conseil édictés en l'année 1917, sous l'empire de l'article 18 du chapitre 63, Statuts revisés du Canada: " Loi prévoyant à l'administration du Territoire du Yukon ". (*Document de la session, No 76a.*)

Sur motion de M. Blain, secondé par M. Middlebro,

Ordonné, que les amendements faits par le comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes au bill E (No 93) du Sénat, intitulé: " Loi constituant en corporation *The*

Kenora and English River Railway Company", n'ayant pas été effectivement agréés avant sa troisième lecture le 29 juin écoulé, l'ordre relatif à la troisième lecture et à l'adoption du dit bill soit rescindé, et que le bill soit inscrit de nouveau sur le feuilleton des ordres pour délibération en comité général à la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de Sir George Foster, secondé par M. Cochrane,
Résolu, que cette Chambre se forme en comité général, demain, pour prendre en considération une certaine résolution à l'effet de réglementer l'inspection et la classification du foin.

L'ordre du jour appelle la reprise du débat ajourné sur la question,—Que le bill (No 75) concernant le Service militaire, soit maintenant lu la seconde fois;
Et sur l'amendement à icelle,—Que tous les mots après "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants: "la délibération ultérieure de ce bill soit différée jusqu'à ce que son principe ait, au moyen d'un référendum, été soumis aux électeurs du Canada et approuvé par eux";
Et sur le sous-amendement,—Que tous les mots du dit amendement après le mot "suivants" soient retranchés et remplacés par ce qui suit: "ce bill ne soit pas maintenant lu une deuxième fois, mais qu'il soit lu une deuxième fois dans six mois de ce jour".
Et le débat se continuant;
Et la Chambre ayant continué de siéger après minuit;

Vendredi, 6 juillet 1917.

Et la question étant posée sur le sous-amendement, la Chambre se divise, et l'appel des noms étant demandé, ils sont pris comme suit:—

POUR:

Messieurs

Achim,	Bellemare,	Descarries,	Guilbault,
Barrette,	Boulay,	Girard,	Paquet, et
			Patenaude.—9

CONTRE:

Messieurs

Alguire,	Cruise,	Lapointe (Montréal,	Pardee,
Ames (Sir Herbert),	Currie,	St-Jacques),	Paul,
Armstrong	Davidson,	Laurier	Power,
(Lambton),	Delisle,	(Sir Wilfrid),	Proulx,
Armstrong	Demers,	Lemieux,	Pugsley,
(York, O.),	Devlin,	Lewis,	Rainville,
Arthurs,	Doherty,	Loggie,	Reid,
Ball,	Donaldson,	Macdonell,	Robb,
Barnard,	Douglas,	Maclean (Halifax),	Robidoux,
Bennett (Calgary),	Edwards,	Maclean (York, O.),	Roche,
Bennett (Simcoe),	Elliot,	MacNutt,	Rogers,
Best,	Ethier,	McCoig,	Ross,
Bickerdike,	Fisher,	McCraney,	Schaffner,
Blain,	Forget	McCrea,	Scott,
Blondin,	(Sir Rodolphe),	McCurdy,	Séguin,
Boivin,	Fortier,	McLean	Sévigny,
Borden (Sir Robert)	Foster (Sir George),	(Queen, I.-P.-E.),	Sexsmith,

Bourassa,
Bowman,
Boyce,
Boyer,
Boys,
Brabazon,
Bradbury,
Brouillard,
Buchanan,
Bureau,
Burnham,
Burrell,
Cardin,
Carvell,
Champagne,
Charlton,
Chisholm,
Clark (Bruce),
Clark (Red-Deer),
Clarke (Wellington),
Clements,
Cochrane,
Cockshutt,
Copp,
Cromwell,
Crothers,
Fripp,
Gauthier (Saint-Hyacinthe),
Gauvreau,
German,
Glass,
Graham,
Green,
Guthrie,
Hanna,
Hartt,
Hazen,
Henderson,
Hepburn,
Hughes (King, I.-P.-E.),
Hughes (Sir Sam),
Jameson,
Kay,
Kemp,
Knowles,
Kyte,
Lachance,
Lafortune,
Lalor,
Lanctot,
Lapointe (Kamouraska),
McLean (Sunbury),
McLeod,
McMillan,
Marcil (Bonaventure),
Marcile (Bagot),
Marshall,
Martin,
Meighen,
Merner,
Michaud,
Middlebro,
Molloy,
Mondou,
Morphy,
Morris,
Morrison,
Munson,
Murphy,
Nesbitt,
Neely,
Nicholson,
Nickle,
Northrup,
Oliver,
Osler (Sir Edmund),
Pacaud,
Papineau,
Shepherd,
Sinclair,
Smith,
Steele,
Stevens,
Stewart (Hamilton),
Sutherland,
Taylor,
Thoburn,
Thompson (Yukon),
Thomson (Qu'Appelle),
Thornton,
Tobin,
Truax,
Turgeon,
Turriff,
Verville,
Walker,
Wallace,
Webster,
Weichel,
White (Sir Thomas),
Wilson (Laval),
Wilson (Wentworth), et
Wright.—165

Ainsi, elle est résolue dans la négative.

Et la question étant posée sur l'amendement, la Chambre se divise, et l'appel des noms étant demandé, ils sont pris comme suit:—

Pour:

Messieurs

Achim,
Barrette,
Bellemare,
Bickerdike,
Boivin,
Boulay,
Bourassa,
Boyer,
Brouillard,
Bureau,
Cardin,
Chisholm,
Copp,
Delisle,
Demers,
Descarries,
Devlin,
Ethier,
Forget (Sir Rodolphe)
Fortier,
Gauthier (St. Hyacinthe),
Gauvreau,
German,
Girard,
Guilbault,
Hughes (King, I.-P.-E.),
Kay,
Knowles,
Kyte,
Lachance,
Lafortune,
Lanctot,
Lapointe (Kamouraska),
Lapointe (Montréal, St-Jacques),
Laurier (Sir Willrid),
Lemieux,
McCoig,
McCrea,
McMillan,
Marcil (Bonaventure),
Marcile (Bagot),
Martin,
Michaud,
Molloy,
Mondou,
Murphy,
Oliver,
Pacaud,
Papineau,
Paquet,
Patenaude,
Power,
Proulx,
Robb,
Séguin,
Sinclair,
Thomson (Qu'Appelle),
Tobin,
Truax,
Turgeon,
Verville, et
Wilson, (Laval).—62.

CONTRE:

Messieurs

Alguire, Ames (Sir Herbert), Armstrong (Lambton), Armstrong (York O.), Arthurs, Ball, Barnard, Bennett (Calgary), Bennett (Simcoe), Best, Blain, Blondin, Borden (Sir Robert), Bowman, Boyce, Boys, Brabazon, Bradbury, Buchanan, Burnham, Burrell, Carvell, Champagne, Charlton, Clark (Bruce), Clark (Red Deer), Clarke (Wellington), Clements, Cochrane, Cockshutt, Cromwell, Crothers, Cruise, Currie, Davidson, Doherty, Donaldson, Douglas, Edwards, Elliot, Fisher, Foster (Sir George), Fripp, Glass, Graham, Green, Guthrie, Hanna, Hartt, Hazen, Henderson, Hepburn, Hughes (Sir Sam), Jameson, Kemp, Lalor, Lewis, Loggie, Macdonell, Maclean (Halifax), Maclean (York, O.), MacNutt, McCraney, McCurdy, McLean (Queen, I.-P.-E.), McLean (Sunbury), McLeod, Marshall, Meighen, Merner, Middlebro, Morphy, Morris, Morrison, Munson, Nesbitt, Neely, Nicholson, Nickle, Northrup, Osler (Sir Edmund), Pardee, Paul, Rainville, Reid, Robidoux, Roche, Rogers, Ross, Schaffner, Scott, Sévigny, Sexsmith, Shepherd, Smith, Steele, Stevens, Stewart (Hamilton), Sutherland, Taylor, Thoburn, Thompson (Yukon), Thornton, Turriff, Walker, Wallace, Webster, Weichel, White (Sir Thomas), Wilson (Wentworth), et Wright,—111

Ainsi, elle est résolue dans la négative.

Et la question principale étant posée;

M. Copp propose, comme amendement, secondé par M. Chisholm,—Que tous les mots après le mot "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants: "la délibération ultérieure de ce bill soit différée jusqu'à ce que l'on ait pris les mesures nécesaires en faveur des personnes dont les soldats enrôlés pour service outre-mer sont les soutiens de manière à éliminer la nécessité de prélever par souscription publique l'argent requis pour leur support".

Et la question étant posée sur l'amendement, la Chambre se divise, et l'appel des noms étant demandé, ils sont pris comme suit:—

POUR:

Messieurs

Achim, Barrette, Bellemare, Bickerdike, Boivin, Bourassa, Boyer, Fortier, Gauthier (St-Hyacinthe), Gauvreau, German, Guilbault, Hughes (King, I.-P.-E.), Laurier (Sir Wilfrid), Lemieux, MacNutt, McCoig, McCrea, McMillan, Oliver, Pacaud, Papineau, Power, Proulx, Robb, Séguin, Brouillard, Bureau, Cardin, Chisholm,

Copp, Delisle, Demers, Devlin, Ethier, Kay, Kyte, Lachance, Lafortune, Lanctôt, Lapointe (Kamouraska), Lapointe (Montréal, St-Jacques), Marcil (Bonaventure), Marcile (Bagot), Martin, Michaud, Molloy, Mondou, Murphy, Sinclair, Tobin, Truax, Turgeon, Turriff, Verville, et Wilson (Laval).—56.

CONTRE:

Messieurs

Alguire, Ames (Sir Herbert), Armstrong (Lambton), Armstrong (York, O.), Arthurs, Ball, Barnard, Bennett (Calgary), Bennett (Simcoe), Best, Blain, Blondin, Borden (Sir Robert), Boulay, Bowman, Boyce, Boys, Brabazon, Bradbury, Buchanan, Burnham, Burrell, Carvell, Champagne, Charlton, Clark (Bruce), Clark (Red Deer), Clarke (Wellington), Clements, Cochrane, Cockshutt, Cromwell, Crothers, Cruise, Currie, Davidson, Descarries, Doherty, Donaldson, Douglas, Edwards, Elliot, Fisher, Forget (Sir Rodolphe), Foster (Sir George), Fripp, Girard, Glass, Green, Guthrie, Hanna, Hart, Hazen, Henderson, Hepburn, Hughes (Sir Sam), Jameson, Kemp, Knowles, Lalor, Lewis, Loggie, Macdonell, Maclean (Halifax), Maclean (York, O.), McCraney, McCurdy, McLean (Queen, I.-P.-E.), McLean (Sunbury), McLeod, Marshall, Meighen, Merner, Middlebro, Morphy, Morris, Morrison, Munson, Nesbitt, Neely, Nicholson, Nickle, Northrup, Osler (Sir Edmund), Paquet, Pardee, Patenaude, Paul, Rainville, Reid, Robidoux, Roche, Rogers, Schaffner, Scott, Sévigny, Sexsmith, Shepherd, Smith, Steele, Stevens, Stewart (Hamilton), Sutherland, Taylor, Thoburn, Thompson (Yukon), Thomson (Qu'Appelle), Thornton, Walker, Wallace, Webster, Weichel, White (Sir Thomas), Wilson (Wentworth), et Wright.—115.

Ainsi, elle est résolue dans la négative.

Alors, la question principale étant de nouveau posée,—Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois, la Chambre se divise et l'appel des noms étant demandé, ils sont pris comme suit:—

POUR:

Messieurs:

Alguire, Ames (Sir Herbert) Armstrong (Lambton), Armstrong (York, O.), Arthurs, Cochrane, Cockshutt, Cromwell, Crothers, Cruise, Currie, Davidson, Loggie, Macdonell, Maclean (Halifax), Maclean (York, O.), MacNutt, McCoig, McCraney, Robidoux, Roche, Rogers, Ross, Schaffner, Scott, Sévigny,

Ball, Barnard, Bennett (Calgary), Bennett (Simcoe), Best, Blain, Blondin, Borden (Sir Robert), Bowman, Boyce, Boys, Brabazon, Bradbury, Buchanan, Burnham, Burrell, Carvell, Champagne, Charlton, Clark (Bruce), Clark (Red Deer), Clarke (Wellington), Clements, Doherty, Donaldson, Douglas, Edwards, Elliot, Fisher, Foster (Sir George), Fripp, German, Glass, Graham, Green, Guthrie, Hanna, Hartt, Hazen, Henderson, Hepburn, Hughes (Sir Sam), Jameson, Kemp, Knowles, Lalor, Lewis, McCurdy, McLean (Queen, I.-P.-E.), McLean (Sunbury), McLeod, McMillan, Marshall, Meighen, Merner, Middlebro, Morphy, Morris, Morrison, Munson, Nesbitt, Neely, Nicholson, Nickle, Northrup, Osler (Sir Edmund), Pardee, Paul, Rainville, Reid, Sexsmith, Shepherd, Sinclair, Smith, Steele, Stevens, Stewart (Hamilton), Sutherland, Taylor, Thoburn, Thompson (Yukon), Thomson (Qu'Appelle), Thornton, Truax, Turriff, Walker, Wallace, Webster, Weichel, White (Sir Thomas), Wilson (Wentworth), et Wright—118.

CONTRE:

Messieurs

Achim, Barrette, Bellemare, Bickerdike, Boivin, Boulay, Bourassa, Boyer, Brouillard, Bureau, Cardin, Chisholm, Copp, Delisle, Demers, Descarries, Devlin, Ethier, Forget (Sir Rodolphe), Fortier, Gauthier (Saint-Hyacinthe), Gauvreau, Girard, Guilbault, Hughes (King, I.-P.-E.), Kay, Kyte, Lachance, Lafortune, Lanctot, Lapointe (Kamouraska), Lapointe (Montreal, Saint-Jacques), Laurier (Sir Wilfrid), Lemieux, McCrea, Marcil (Bonaventure) Marcile (Bagot), Martin, Michaud, Molloy, Mondou, Murphy, Oliver, Pacaud, Papineau, Paquet, Patenaude, Power, Proulx, Robb, Séguin, Tobin, Turgeon, Verville, et Wilson (Laval)—55.

Ainsi, elle est résolue dans l'affirmative.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité général de la Chambre devant siéger à la prochaine séance de la Chambre.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à cinq heures et cinq minutes, vendredi matin, elle s'ajourne à ce jour à trois heures p.m.

Vendredi, 6 juillet 1917.

Prières.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau: —

Par M. Cochrane,—la pétition de Dame J. C. Hewitt et Dame Stephen West, de l'institut Sunny-Side et McCool, district du Nipissing, Ontario.

Par M. Armstrong (Lambton),—la pétition de B. A. Evoy, de l'église méthodiste de Oil-Springs, Ontario.

Par M. Henderson,—la pétition de Dame H. Fletcher et Dr L. K. Sim, de la *Women's Institute* de Nassagaweya; la pétition du Dr L. S. Bennett, de l'association de tempérance et de réforme sociale de Georgetown; la pétition de Mlle Edith Finnemore, de la *Women's Institute* de Burlington; et la pétition de Thomas Nisbet, du conseil *Golden Rule,* No 60, des R.T. of T. de Oakville, tous de l'Ontario.

Par M. Nesbitt,—la pétition de Archie McDonald et George Green, de l'église presbytérienne Saint-André de Brooksdale, Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

De madame J. O. Deslauriers et autres, de la cité de Hull; de Exilus Champagne et autres, de Sainte-Scholastique; de Charles Miron et autres, de Saint-Canut; de M. l'abbé J. M. Alphonse Dugas et autres, de Saint-Henri de Mascouche; de M. l'abbé L. A. L. Dusablon et autres, du comté de Trois-Rivières et Saint-Maurice; de Albert Vézina et autres, de Ville Saint-Pierre; de Adonias Huberdeau et autres, de Montréal et autres endroits; de madame G. Caron et autres, de Saint-Laurent; de Béatrice Léger et autres, de Verdun; de M. l'abbé Albert Blais, C.S.C., et autres de la Côte-des-Neiges; et de Alfred Baril et autres, de Sainte-Geneviève de Batiscan, tous de la province de Québec; demandant que le Parlement n'adopte aucune résolution ou loi décrétant la conscription pour service outre-mer ou tendant à rendre ce service compulsoire.

De madame George E. B. Grimger, Guelph; de Richard Paynter et autres, Salem; de J. Stewart et J. E. Watson, Dixie; de George W. Clarkson, Cooksville, et du révérend J. W. Pring, Ph.B., Yarmouth-Centre et Orwell, tous de la province de l'Ontario; demandant qu'une loi soit adoptée, comme mesure de guerre, à l'effet de prohiber en Canada, la fabrication et l'importation des liqueurs enivrantes, comme boissons, comme aussi l'expédition, la livraison et la réception de ces liqueurs dans toute province ou région dans lesquelles est prohibée la vente de ces liqueurs comme breuvage.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 108) allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'exercice financier expirant le 31 mars 1917.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité général de la Chambre.

Résolu, que la Chambre se forme immédiatement en comité général sur le dit bill.

La Chambre, en conséqueence, se forme en comité général sur le dit bill, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.
Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour délibérer sur le bill (No 75) concernant le Service militaire, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Rainville fait rapport que le comité a fait quelque progrès et lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera en comité général pour délibérer de nouveau sur le dit bill.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à six heures p.m., elle s'ajourne à demain à trois heures p.m.

Samedi, 7 juillet 1917.

Prières.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau:—

Par M. Wright,—la pétition de Janet W. Clarke et autres, de l'église presbytérienne de Aspdin; et la pétition de Dame W. H. Irwin et Mlle Lura G. Robson, de la branche de Birkendale de la *Women's Institute* de Muskoka-Nord, tous de l'Ontario.

Par M. Morphy,—la pétition de Wm G. Whitney et Leah Coulter, de l'église méthodiste de Milverton, Ontario.

Par M. Wilson (Wentworth),—la pétition du révérend J. Wesley Bean, B.A., de la *Sunday School* de *Rock-Chapel*, circuit Millgrove; et la pétition de Dame Livingstone Watson et Kate Ireland, de la *Women's Institute* de Bartonville, tous de l'Ontario.

Par M. Achim,—la pétition de Dieudonné Valiquette et autres, de Sainte-Adèle et autres lieux, Québec.

Par M. Patenaude,—la pétition de Magloire Sauvé et autres, de Montréal et autres lieux, Québec.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

De madame J. C. Hewitt et madame Stephen West, Sunnyside, district de Nipissing; de B. A. Evoy, Oil-Spring; de madame H. Fletcher et docteur L. K. Sim, Nassagaweya; du docteur L. L. Bennett, Georgetown; de mademoiselle Edith Finnemore, Oakville; de Archie McDonald et George Green, Brooksdale, tous de la province d'Ontario; demandant qu'une loi soit adoptée, comme mesure de guerre, à l'effet de prohiber en Canada, la fabrication et l'importation des liqueurs enivrantes, comme boissons, comme aussi l'expédition, la livraison et la réception de ces liqueurs dans toute province ou région dans lesquelles est prohibée la vente de ces liqueurs comme breuvage.

M. Roche, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Rapport des études hydrométriques dans le Manitoba pour l'année civile 1915 (Ressources hydrauliques, fascicule No 19 de la section des forces hydrauliques, du ministère de l'Intérieur). (*Document de la session, No 25f.*)

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill D (No 103) du Sénat, intitulé: "Loi concernant le paiement des salaires ou des gages aux employés de chemins de fer".

Le bill est, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour délibérer de nouveau sur le bill (No 75) concernant le Service militaire, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Rainville fait rapport que le comité a fait de nouveau progrès et lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera en comité général pour délibérer de nouveau sur le dit bill.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à six heures et douze minutes p.m., elle s'ajourne à lundi prochain à trois heures p.m.

Lundi, 9 juillet 1917.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau:—

Par M. Proulx,—la pétition de Edmond Paquette et autres, de Lefaivre, Ontario.

Par M. Molloy,—la pétition de Rose Anna McDougall et autres, de Lorette, Manitoba.

De Janet W. Clarke, Aspdin; de madame W. H. Irwin et mademoiselle Lura G. Robson, Birkendale; de William G. Whitney et Leah Coulter, Milverton; du révérend J. Wesley Bean, B.A., Millgrove-Circuit, et de mesdames Livingstone Watson et Kate Ireland, Bartonville, tous de la province d'Ontario; demandant qu'une loi soit adoptée, comme mesure de guerre, à l'effet de prohiber en Canada, la fabrication et l'importation des liqueurs enivrantes, comme boissons, comme aussi l'expédition, la livraison et la réception de ces liqueurs dans toute province ou région dans lesquelles est prohibée la vente de ces liqueurs comme breuvage.

De Dieudonné Valiquette et autres, de Sainte-Adèle et autres endroits, et de Magloire Sauvé et autres, de Montréal et autres endroits, tous de la province de Québec; demandant qu'il ne soit adopté aucune loi ou mesure imposant le service compulsoire au peuple canadien avant que le peuple n'ait été consulté par un referendum.

M. Hazen, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Conformément à l'article 47, chapitre 43, 9-10 Edouard VII,—Copie du décret du conseil P.C. 69/1774, en date du 28 juin 1917, renfermant les règlements pour le paiement de l'allocation des spécialités de la R.V.C.M.R. et de la R.V.C.M.R., division d'outremer. (*Document de la session, No 43d.*)

M. Roche, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 2 mai 1917,—Relevé faisant connaître:—

1. Combien de fonctionnaires civils permanents étaient à l'emploi du ministère des Affaires des Sauvages au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917;
2. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés de quelque nature que ce soit étaient au service du même ministère au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917;
3. Combien de fonctionnaires civils permanents ont été nommés par le même ministère depuis le 1er août 1914 ;
4. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés ont été au service de ce ministère depuis le 1er août 1914;
5. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1911;
6. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1917;
7. Combien de fonctionnaires civils ont été nommés par le même ministère depuis le 10 octobre 1911, sous l'empire des dispositions de l'article 21 de la Loi du Service civil. (*Document de la session, No 138f.*)

Aussi,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 31 janvier 1917,—Copie de tous documents, lettres, dépêches, correspondance, rapports,

et spécialement d'un décret du conseil daté le 6 décembre 1898, au sujet de l'exemption du service militaire pour les Doukhobors. (*Document de la session, No 224.*)

M. Blain propose, secondé par M. Barnard,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général sur les bills privés, en conformité de la règle 109.

Et la question étant posée sur la motion, elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité général pour délibérer sur les bills suivants, savoir:—

Bill E (No 93) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation *The Kenora and English River Railway Company*", tel qu'amendé par le comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes;

Bill S (No 101) du Sénat, intitulé: "Loi concernant *The Canada Preferred Insurance Company*"; et

Bill J2 (No 102) du Sénat, intitulé: "Loi concernant *The Western Canada Accident and Guarantee Company*", et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Rainville fait rapport que le comité a examiné les dits bills séparément et lui a enjoint d'en faire rapport séparément sans amendement.

Sur motion de M. Barnard, secondé par M. Boys,

Ordonné, que le bill E (No 93) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation *The Kenora and English River Railway Company*", tel qu'amendé par le comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a passé leur bill sans autre amendement.

Sur motion de M. Northrup, secondé par M. Blain,

Ordonné, que le bill S (No 101) du Sénat, intitulé: "Loi concernant *The Canada Preferred Insurance Company*", soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a passé leur bill sans amendement.

Sur motion de M. Bradbury, secondé par M. Burnham,

Ordonné, que le bill J2 (No 102) du Sénat, intitulé: "Loi concernant *The Western Canada Accident and Guarantee Company*", soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a passé leur bill sans amendement.

Sur motion de M. Arthurs, secondé par M. Ball,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Quel nombre d'hommes ont été enrôlés dans chacun des bataillons suivants des forces expéditionnaires du Canada ou transférés à chacun d'eux, savoir: 22ème, 41ème, 57ème, 69ème, 150ème, 163ème, 167ème, 178ème, 189ème, 206ème, 230ème, 233ème et 258ème ;

2. Quel nombre total de sous-officiers et d'hommes ont été expédiés au delà des mers avec les dit bataillons ou qui en faisaient déjà partie;

3. Combien de sous-officiers et d'hommes appartenant aux dits bataillons sont restés en Canada.

Sur motion de M. Turriff, pour M. Thomson (Qu'Appelle), secondé par M. Sinclair,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé faisant connaître les noms de toutes les personnes attachées au service du commissaire du bétail vivant, dans la province de la Saskatchewan, avec mention des salaires et débours qui leur ont été payés, et du nombre d'étalons et des taureaux utilisés en cette province quand le bureau de ce commissaire y a été établi.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour délibérer de nouveau sur le bill (No 75) concernant le Service militaire, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Rainville fait rapport que le comité a fait de nouveau progrès et lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera en comité général pour délibérer de nouveau sur le dit bill.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à onze heures et onze minutes p.m., elle s'ajourne à demain.

Mardi, 10 juillet 1917.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. Bickerdike,—la pétition de J. A. Beauchemin et autres, de Montréal, Québec.

Par M. Lapointe (Saint-Jacques, Montréal),—la pétition de H. Foucault et autres, de Montréal, Québec.

Par M. Proulx,—la pétition de Marie Flore Charbonneau et autres, de Lefaivre, Ontario.

Par M. Graham,—la pétition de D. H. Hodges et autres, de l'église presbytérienne de Northcote, du township de Admaston, Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De Edmond Paquette et autres, de Lefaivre, Ontario, et de Rose Anna McDougall et autres, de Lorette, Manitoba; demandant que le Parlement n'adopte aucune résolution ou loi décrétant la conscription pour service outre-mer ou tendant à rendre ce service compulsoire.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour délibérer de nouveau sur le bill (No 75) concernant le Service militaire, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a fait de nouveau progrès et lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera en comité général pour délibérer de nouveau sur le dit bill.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :—

Le Sénat a adopté le bill suivant, pour lequel il demande le concours de cette Chambre, savoir :—

Bill R2 (No 109) intitulé : "Loi pour faire droit à John Newton Salter".

Aussi, le Sénat communique à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat, auquel a été référé le bill en instance de divorce ci-haut mentionné, avec prière qu'elle soit retournée au Sénat.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à onze heures et seize minutes p.m., elle s'ajourne à demain.

Mercredi, 11 juillet 1917.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. Lemieux,—la pétition de M. l'abbé Isaac Thériault et autres, de Bassin et autres lieux, Iles de la Madeleine, Québec.

Par M. Armstrong (Lambton),—la pétition de Dame A. Robinson et Dame Sarah E. Creasey, de la *Ladies Aid Society* de l'église méthodiste de Rosedale, Ontario.

Par M. Lapointe (Saint-Jacques, Montréal),—la pétition de L. Riendeau et autres, de Montréal, Québec.

Par M. Sévigny,—la pétition de Philéas Laflamme et autres, de Sainte-Claire, Québec.

Par M. Proulx,—la pétition de Angélina Drouin et autres, de Wendover, Ontario.

Par M. Cochrane,—la pétition de Eugène Larin et autres, de Blezard-Valley, Ontario.

Par M. Charlton,—la pétition de E. W. Hyde et James Ross, du conseil municipal du township de Townsend; la pétition de O. D. Oatman, de la *Sabbath School* baptiste Gashen, de T. P. de Middleton; la pétition de William Simmons et C. A. Berry, de l'église baptiste de Courtland; et la pétition de Frank Riddle et Elmer L. Nelles, de la *Sunday School* de Wilsonville, tous de l'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De J. A. Beauchemin et autres; de H. Foucault et autres, tous de la cité de Montréal, province de Québec, et de Marie Flore Charbonneau et autres, de Lefaivre, province d'Ontario; demandant que le Parlement n'adopte aucune résolution ou loi décrétant la conscription pour service outre-mer ou tendant à rendre ce service compulsoire.

De D. H. Hodges et autres, Northcote, township de Admaston, Ontario; demandant qu'une loi soit adoptée, comme mesure de guerre, à l'effet de prohiber en Canada, la fabrication et l'importation des liqueurs enivrantes, comme boissons, comme aussi l'expédition, la livraison et la réception de ces liqueurs dans toute province ou région dans lesquelles est prohibée la vente de ces liqueurs comme breuvage.

M. Hazen, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 31 janvier 1917,—Copie de tous les décrets du conseil et autres documents de record dans le ministère de la Marine et des Pêcheries en ce qui concerne la mise en réquisition des navires canadiens, par le gouvernement du Canada. (*Document de la session, No 225.*)

Sir Edward Kemp, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 7 juin 1917,—Relevé faisant connaître :—

1. Combien d'officiers ont été nommés pour faire du recrutement dans la province de Québec;

2. Quels sont les noms, les adresses postales, la nature des fonctions et la solde des dits officiers. (*Document de la sesion, No 226.*)

L'ordre du jour appelle la première lecture du bill R2 (No 109) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à John Newton Salter".

Le bill est, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de M. Pardee, pour M. Kyte, secondé par M. Guthrie,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de toute correspondance concernant la concession aux chalutiers à vergue enregistrés aux Etats-Unis du privilège d'entrer dans les ports de la Nouvelle-Ecosse, d'acheter des provisions, d'engager des matelots, etc., sans avoir un permis à cet effet, tel que prescrit aux termes du *modus vivendi.*

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour délibérer de nouveau sur le bill (No 75) concernant le Service militaire, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Rainville fait rapport que le comité a fait de nouveau progrès et lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera en comité général pour délibérer de nouveau sur le dit bill.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant:—

Le Sénat acquiesce sans modification aux amendements faits par la Chambre des Communes au bill E (No 93) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation *The Kenora and English River Railway Company*".

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à onze heures et cinquante-cinq minutes p.m., elle s'ajourne à demain.

Jeudi, 12 juillet 1917.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau:—

Par M. Proulx,—la pétition de Charles Viau et autres, de Vendover, Ontario.

Par M. Gauthier (Saint-Hyacinthe),—la pétition de Mme Elie Bourbeau et autres, de Saint-Hyacinthe, Québec.

Par M. Lachance,—la pétition de Joseph Coulombe et autres, de la cité de Québec.

Par M. Verville.—la pétition de M. Archambault et autres, de la cité de Montréal, Québec.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

De M. l'abbé Isaac Thériault et autres, Bassin, Iles de la Madeleine; de L. Riendeau et autres, Montréal; de Philias Laflamme et autres, Sainte-Claire, tous de la province de Québec; de Angelina Drouin et autres, Wendover, et de Eugène Larin et autres, Blezard-Valley, tous de la province d'Ontario; demandant que le Parlement n'adopte aucune résolution ou loi décrétant la conscription pour service outre-mer ou tendant à rendre ce service compulsoire.

De madame A. Robinson et madame Sarah E. Creasey, Rosedale; de E. W. Hyde et James Ross, township de Townsend; de O. D. Oatman, township de Middleton; de William Simmons et C. A. Berry, Courtland, et de Frank Riddle et Elmer L. Nelles, Wilsonville, tous de la province d'Ontario; demandant qu'une loi soit adoptée, comme mesure de guerre, à l'effet de prohiber en Canada, la fabrication et l'importation des liqueurs enivrantes, comme boissons, comme aussi l'expédition, la livraison et la réception de ces liqueurs dans toute province ou région dans lesquelles est prohibée la vente de ces liqueurs comme breuvage.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier de la Chambre a déposé sur la Table le douzième rapport de l'examinateur des pétitions, lequel est comme suit:—

Conformément à l'article 2 de la règle 96, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit comme son douzième rapport:—

Votre examinateur a examiné la pétition de la *Montreal Central Terminal Company* pour une loi prolongeant le délai fixé pour l'achèvement des travaux qu'elle est autorisée à construire, et il constate que les exigences de la règle 91 en ce qui concerne la publication des avis, etc., ont été remplies.

M. Steele, pour M. Sharpe, du comité des Bills Privés, présente à la Chambre le septième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a pris en considération les bills suivants, et il a décidé d'en faire rapport avec des amendements, savoir:—

Bill C2 (No 95) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation l'Ordre impérial des Filles de l'Empire et des Enfants de l'Empire (Branche cadette)".

Bill E2 (No 96) du Sénat, intitulé: " Loi constituant en corporation l'Association des bonnes routes du Dominion".

En ce qui concerne le bill en dernier lieu mentionné, votre comité recommande que le titre en soit changé en celui de " Loi constituant en corporation l'Association canadienne des bonnes routes ".

Votre comité a aussi examiné le bill O2 (No 106) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Rozilla Lamb", et a décidé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de M. Currie, secondé par M. Bennett (Simcoe),
Résolu, que cette Chambre concourt dans le second rapport du comité mixte des Impressions du Parlement.

M. Crothers, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 14 mai 1917,—Copie de tous les documents, lettres, rapports et communications échangés, du 1er septembre 1916 à ce jour, entre le ministre du Travail et le ministère du Travail et les officiers des Mineurs-unis (*United Mine Workers*) de l'Alberta, district No 18, et les officiers de l'*Alberta and Eastern British Columbia Coal Operators' Association*, touchant les demandes présentées par les mineurs d'une augmentation de gages à cause de l'augmentation du coût de la vie. (*Document de la session, No 212a.*)

Sur motion de Sir Robert Borden, secondé par Sir Geoorge Foster,
Résolu, que la recommandation de Son Honneur l'Orateur, déposée sur la Table de la Chambre le 29 du mois écoulé, au sujet de la nomination de M. Joseph Ludger Parr, comme commis dans la subdivision B de la seconde division du personnel de la bibliothèque du Parlement, soit confirmée.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour délibérer de nouveau sur le bill (No 75) concernant le Service militaire;
Et le comité ayant continué de siéger après minuit;

Vendredi, 13 juillet 1917.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Rainville fait rapport que le comité a fait de nouveau progrès et lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.
Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera en comité général pour délibérer de nouveau sur le dit bill.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant:—
Le Sénat a adopté le bill suivant sans amendement, savoir:—
Bill (No 108) intitulé: "Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'exercice financier expirant le 31 mars 1918".
Aussi, le Sénat a adopté le bill suivant, pour lequel il demande le concours de cette Chambre, savoir:—
Bill K (No 110) intitulé: "Loi constituant en corporation le *Canadian Ukranian Institute Prosvita*".

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit et quarante minutes, vendredi matin, elle s'ajourne à ce jour à trois heures p.m.

Vendredi, 13 juillet 1917.

Prières.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau:—

Par M. Lemieux,—la pétition de Grégoire Thériault et autres, de Havre-aux-Maisons, Iles de la Madeleine, Québec.

Par M. Chabot,—la pétition du révérend J. H. Turnbull et John Keane, de l'église presbytérienne Chalmers, Ottawa, Ontario.

Par M. Lanctôt,—la pétition de M. l'abbé R. R. Lamarche et autres, de Laprairie, Québec.

Par M. Achim,—la pétition de M. l'abbé O. Ferron et autres, de Plaisance, Québec.

Par M. Patenaude,—la pétition de Benjamin Ethier et autres, de la cité de Montréal, Québec.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

De Charles Viau et autres, de Wendover, Ontario; de madame Elie Bourbeau et autres, de Saint-Hyacinthe; de Joseph Coulombe et autres, de la cité de Québec, et de M. Archambault et autres, de la cité de Montréal, tous de la province de Québec; demandant que le Parlement n'adopte aucune résolution ou loi décrétant la conscription pour service outre-mer ou tendant à rendre ce service compulsoire.

M. Crothers, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Rapport de W. F. O'Connor, C.R., commissaire fonctionnaire *re* Coût de la vie, en ce qui concerne les conditions de l'entreposage frigorifique en Canada. (*Document de la session, No 210a.*)

Sur motion de M. Crothers, secondé par M. Cochrane,

Ordonné, que 5,000 exemplaires du dit rapport soient imprimés immédiatement et que la règle 74 soit suspendue à cet égard.

M. Hazen, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Copie d'un extrait d'un décret du conseil C.P. No 1783, en date du 29 juin 1917.—Règles et règlements pour le paiement, les allocations et les pensions du Service naval. Aussi,—Copie d'un extrait d'un décret du conseil C.P. No 1871, en date du 6 juillet 1917:—Amendement aux règlements pour le paiement d'allocations de séparation pour les personnes dont ceux qui sont dans le service actif dans le Service naval sont les soutiens. (*Document de la session, No 43e.*)

L'ordre du jour appelle la première lecture du bill K2 (No 110) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation la *Canadian Ukranian Institute Prosvita*".

Le bill est, en conséquence, lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour délibérer de nouveau sur le bill (No 75) concernant le Service militaire;

Et la Chambre continuant à siéger en comité;

Et à six heures p.m., M. l'Orateur prend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 25.

M. Macdonald propose, secondé par M. Murphy,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général sur les bills privés (conformémeent à la règle 109).

Et la question étant posée sur la motion, elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour délibérer sur les bills suivants, savoir:—

Bill C2 (No 95) du Sénat, intitulé: "Loi constituaant en corporation l'Ordre Impérial des Filles de l'Empire et des Enfants de l'Empire (Branche cadette), tel qu'amendé par le comité des Bills Privés;

Bill O2 (No 106) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Rozilla Lamb"; et

Bill E2 (No 96) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation l'Association des bonnes routes du Dominion", et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a examiné les bills suivants, savoir: Bill C2 (No 95) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation l'Ordre Impérial des Filles de l'Empire et des Enfants de l'Empire (Branche cadette); et bill O2 (No 106) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Rozilla Lamb", et lui a enjoint d'en faire rapport séparément sans amendement.

Aussi, que le comité a fait quelque progrès sur le bill E2 (No 96) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation l'Association des bonnes routes du Dominion", et lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera en comité général pour délibérer de nouveau sur le dit bill.

Sur motion de M. Macdonald, secondé par M. Blain,

Ordonné, que le bill C2 (No 95) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation l'Ordre impérial des Filles de l'Empire et des Enfants de l'Empire (Branche cadette)", soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a passé leur bill sans amendement.

Sur motion de M. Nicholson, secondé par M. Copp,

Ordonné, que le bill O2 (No 106) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Rozilla Lamb", soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a passé leur bill sans amendement.

Sur motion de M. Steele, secondé par M. Armstrong (York),

Ordonné, que l'ordre pour que la Chambre se forme en comité général, à sa prochaine séance, pour délibérer de nouveau sur le bill E2 (No 96) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation l'Association des bonnes routes du Dominion", soit rescindé.

Ordonné, que le dit bill soit référé de nouveau au comité des Bills Privés pour plus ample considération.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill R2 (No 109) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à John Newton Salter".

Le dit bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et avec la preuve, etc., qui l'accompagne est renvoyé au comité des Bills Privés.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour délibérer de nouveau sur le bill (No 75) concernant le Service militaire, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Rainville fait rapport que le comité a fait de nouveau progrès et lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera en comité général pour délibérer de nouveau sur le dit bill.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de six millions huit cent soixante et quinze mille dollars—imputable sur le capital—soit accordée à Sa Majesté pour les chemins de fer et canaux—chemins de fer du gouvernement:—Constructions et améliorations, $6,500,000; Dartmouth à l'embranchement de Deans, $65,000; pour installer des traversiers de wagons—construction des termini, etc., $310,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de trois millions de dollars soit accordée à Sa Majesté pour le chemin de fer de la Baie-d'Hudson:—Construction du chemin de fer, terminus et élévateurs, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de cinq cent mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour le Transcontinental-National:—Pour payer le contentieux pour emplacement de voie, etc., pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de un million six cent mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour le pont de Québec:—Construction, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

M. Rainville informe aussi la Chambre que le comité lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsides.

Sur motion de M. Barnard, secondé par M. Steele,

Ordonné, qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre retourne la preuve, etc., faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat, auquel a été soumis le bill suivant, savoir:—

Bill O2 (No 106) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Rozilla Lamb".

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à onze heures et trente minutes p.m., elle s'ajourne à demain à trois heures p.m.

Samedi, 14 juillet 1917.

Prières.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

De Grégoire Thériault et autres, de Havre-aux-Maisons, Iles de la Madeleine; de M. l'abbé M. R. Lamarche et autres, de Laprairie; de M. l'abbé O. Ferron et autres, de Plaisance, et de Benjamin Ethier et autres, de la cité de Montréal, tous de la province de Québec; demandant que le Parlement n'adopte aucune résolution ou loi décrétant la conscription pour service outre-mer ou tendant à rendre ce service compulsoire.

Du révérend J. H. Turnbull et John Keane, de l'église presbytérienne Chalmers d'Ottawa, province d'Ontario; demandant qu'une loi soit adoptée, comme mesure de guerre, à l'effet de prohiber en Canada, la fabrication et l'importation des liqueurs enivrantes, comme boissons, comme aussi l'expédition, la livraison et la réception de ces liqueurs dans toute province ou région dans lesquelles est prohibée la vente de ces liqueurs comme breuvage.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant:—

Le Sénat a adopté le bill suivant, pour lequel il demande le concours de cette Chambre, savoir:—

Bill P2 (No 111) intitulé: "Loi constituant en corporation *The North American Accident Insurance Company*".

M. Doherty, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 12 avril 1916,—Etat indiquant:—

1. Combien il y a, dans le ministère des Postes, de fonctionnaires qui appartiennent au service extérieur et sont payés à même le crédit affecté à ce service, bien qu'ils soient employés dans le service intérieur;

2. Quels sont les noms de ces fonctionnaires;

3. Quel est le salaire de chacun d'eux;

4. Depuis combien de temps, chacun d'eux a été employé dans ce ministère;

5. Si tous, ou quelques-uns d'entre eux, ont subi un examen; de quelle nature a été cet examen, et à quelle date chaque examen a eu lieu. (*Document de la session, No 227.*)

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour délibérer sur les bills suivants, savoir:—

Bill (No 74) portant modification de la Loi des Pêcheries, 1914; et

Bill (No 73) portant modification de la Loi des viandes et conserves alimentaires, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Rainville fait rapport que le comité a examiné les dits bills et lui a enjoint d'en faire rapport séparément sans amendement.

Sur motion de M. Hazen, secondé par M. Roche,

Ordonné, que le bill (No 74) portant modification de la Loi des Pêcheries, 1914, soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

Sur motion de M. Hazen, secondé par M. Roche,

Ordonné, que le bill (No 73) portant modification de la Loi des viandes et conserves alimentaires, soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 91) modifiant la Loi du chemin de fer *Saint John and Quebec, 1916.*

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité général de la Chambre.

Résolu, que la Chambre se forme immédiatement en comité général sur le dit bill.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité général sur le dit bill, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 99) modifiant la Loi concernant l'intérêt.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité général de la Chambre.

Résolu, que la Chambre se forme immédiatement en comité général sur le dit bill.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité général sur le dit bill, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution concernant l'inspection et la classification du foin.

(*En comité.*)

Résolu,—Qu'il est opportun de réglementer l'inspection et la classification du foin; l'octroi de permis aux presseurs de foin pour la vente ou l'exportation; l'imposition d'un honoraire d'un dollar pour ces permis; l'étiquetage du foin pressé pour la vente, l'exportation ou l'importation, et l'imposition d'amendes dans les cas de transgression de la loi.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Rainville fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit reçu maintenant.

M. Rainville fait rapport, en conséquence, de la dite résolution, laquelle est lue comme suit:—

Résolu,—Qu'il est opportun de réglementer l'inspection et la classification du foin; l'octroi de permis aux presseurs de foin pour la vente ou l'exportation; l'imposition d'un honoraire d'un dollar pour ces permis; l'étiquetage du foin pressé pour la vente, l'exportation ou l'importation, et l'imposition d'amendes dans les cas de transgression de la loi.

La dite résolution, étant lue la seconde fois, est adoptée.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de deux cent mille dollars—imputable sur le capital—soit accordée à Sa Majesté pour les chemins de fer et canaux:—Canal Welland, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de six cent mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les canaux:—Canal de Trent—construction, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de mille dollars—imputable sur le revenu—soit accordée à Sa Majesté pour les chemins de fer et canaux—canaux:—Canal Soulanges—piles et brise-lames, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de vingt-cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour le canal de Trent:—Améliorations, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de trente mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour le canal Welland:—Grosses réparations, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de quatre cent cinq mille trois cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour les chemins de fer et canaux—divers:—Arbitrages et sentences arbitrales, $2,000; Commissaires des chemins de fer de l'Etat—entretien et exploitation, y compris $800 pour Clyde Leavitt, en sa qualité d'inspecteur en chef des incendies, $175,800; Commissaires des chemins de fer de l'Etat—pour payer les dépenses relatives aux causes qui leur ont été soumises, $15,000; contribution des chemins de fer de l'Etat à la faculté de McGill, pour la fondation d'une école de construction des chemins de fer et du transport en général, affiliée à la faculté des sciences appliquées, $2,500; contribution des chemins de fer de l'Etat à la faculté de l'école Polytechnique, de Montréal, pour améliorer l'enseignement dans la construction des chemins de fer et le transport en général, $2,500; frais de litiges, $3,000; wagons du Gouverneur général—service, réparations et changements, $5,000; divers travaux non prévus, $2,500; levés de plans et inspections—canaux, $25,000; levés de plans et inspections—chemins de fer, $40,000; pour payer les dépenses relatives à la refonte de la Loi des chemins de fer, $2,000; pour pourvoir à une enquête et rapport sur la situation des chemins de fer en Canada, $120,000; pour pourvoir à une audition continue pour le compte du gouvernement du Canada, des revenus et dépenses des réseaux de chemins de fer du Grand-Nord et du Grand-Tronc, $10,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de vingt-cinq millions de dollars—imputable sur le revenu—soit accordée à Sa Majesté pour les chemins de fer et canaux:—Chemins de fer de l'Etat—frais d'exploitation, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de un million quatre cent quatre-vingt-deux mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour les

canaux:—Personnel et réparations, $1,440,000; employés de la statistique, $12,500, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

9. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de neuf mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour les chemins de fer et canaux—divers—chemins de fer de l'Etat:—Gratification à la femme du chauffeur Wm Blair, gravement blessé sur le chemin de fer Transcontinental et qui a ensuite perdu l'esprit, $2,000; allocation de commisération à la veuve de feu Charles E. Moore, tué accidentellement alors qu'il travaillait comme mécanicien sur le Transcontinental, le 5 septembre 1916, $2,000; allocation de commisération à la veuve de feu Gideon J. Fairbairn, tué accidentellement alors qu'il travaillait comme mécanicien sur le Transcontinental, le 17 février 1916, $2,000; allocation de commisération aux deux enfants de feu Joseph Howard, employé comme gardien sur le Transcontinental et tué alors qu'il se rendait à son poste à Ena, Ont., le 22 décembre 1915, $2,000; allocation de commisération à la mère de feu Fred. Downey, noyé accidentellement à Halifax, alors qu'il aidait à éteindre les flammes sur la jetée No 2, $500; allocation de commisération à la veuve de feu John F. Rogers, commis à l'emploi des chemins de fer de l'Etat; un soldat aliéné fit feu sur lui et le tua dans les bureaux des chemins de fer de l'Etat, le 17 octobre 1916, $1,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

10. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de mille six cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour le chemin de fer de la Baie-d'Hudson:—Allocation de commisération au père de feu S. Harbatink, tué accidentellement alors qu'il travaillait comme manœuvre aux têtes de ligne de Port-Nelson, sur le chemin de fer de la Baie-d'Hudson, $600; allocation à Thomas Maloney qui s'est brûlé gravement alors qu'il travaillait comme cuisinier à Port-Nelson—chemin de fer de la Baie-d'Hudson, $1,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

11. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de deux mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour le canal de Trent:—Allocation de commisération à la veuve de feu John Bakes, noyé accidentellement le 26 août 1916, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

M. Rainville informe aussi la Chambre que le comité lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsides.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à cinq heures et quarante minutes p.m., elle s'ajourne à lundi prochain.

Lundi, 16 juillet 1917.

Prières.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau:—

Par M. Sexsmith,—la pétition de Wm Knox et du révérend E. M. Cook, de l'église méthodiste de Dummer; la pétition de Ben Cardwell et du révérend E. M. Cook, de l'église méthodiste de Westwood; et la pétition de Marjory Johnston, de la branche de Norwood de la *Women's Institute* de Peterborough-Est, tous de l'Ontario.

L'ordre du jour appelle la première lecture du bill P2 (No 111) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation *The North American Accident Insurance Company*".

Le bill est, en conséquence, lu la première fois.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill K2 (No 110) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation le *Canadian Ukranian Institute Prosvita*".

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des Bills Privés.

Sur motion de M. Bellemare, secondé par M. Achim,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Combien d'officiers ont été nommés pour faire du recrutement dans la province d'Ontario;

2. Quels sont les noms, les adresses postales, la nature des fonctions et la solde des dits officiers.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour délibérer sur le bill (No 13) modifiant et codifiant la Loi des chemins de fer, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a fait quelque progrès et lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera en comité général pour délibérer de nouveau sur le dit bill.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à onze heures et vingt-cinq minutes p.m., elle s'ajourne à demain.

Mardi, 17 juillet 1917.

Prières.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

De William Knok et révérend E. M. Cook, de l'église méthodiste de South-Dummer; de Ben Cardwell et révérend E. M. Cook, de Westwood, et de Marjory Johnson, de la succursale Norwood de East-Peterborough *Women's Institute,* tous de la province d'Ontario; demandant qu'une loi soit adoptée, comme mesure de guerre, à l'effet de prohiber en Canada, la fabrication et l'importation des liqueurs enivrantes, comme boissons, comme aussi l'expédition, la livraison et la réception de ces liqueurs dans toute province ou région dans lesquelles est prohibée la vente de ces liqueurs comme breuvage.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier de la Chambre a déposé sur la Table le treizième rapport de l'examinateur des pétitions, lequel est comme suit:—

En conformité des articles 2 et 3 de la règle 96, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit comme son treizième rapport:—

Votre examinateur a examiné la pétition de William Henry Bishop pour une loi de divorce d'avec Nellie Higgins Bishop, sa femme, et il constate que les prescriptions de la règle 91, en ce qui concerne la publication des avis, ont été remplies.

Votre examinateur a aussi examiné le bill P2 (No 111) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation *The North American Accident Insurance Company,* et il constate que les prescriptions de la règle 91 ont été remplies au sujet des avis.

Sir Robert Ames, du comité spécial chargé d'étudier les objets suivants, et de faire rapport en la matière, savoir: La réception, le traitement, le soin, l'entraînement et la rééducation des membres de la force expéditionnaire canadienne blessés, invalidés et convalescents, présente à la Chambre le second rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

COMITE SPECIAL DE LA CHAMBRE DES COMMUNES CONCERNANT LES SOLDATS DE RETOUR DU FRONT.

Chambre des Communes, Ottawa,
Mercredi, 25 avril 1917.

Le comité spécial chargé d'étudier les objets suivants, et de faire rapport en la matière, savoir: la réception, le traitement, le soin, l'entraînement et la rééducation des membres de la force expéditionnaire canadienne blessés, invalidés et convalescents, présente, conformément à une résolution adoptée par le comité, ce qui suit à titre de

RAPPORT PRÉLIMINAIRE.

Votre comité, en conformité de la résolution adoptée par la Chambre, le 7 février écoulé, nommant neuf députés pour constituer le comité, s'est assemblé ce dit 7 février, alors que furent présents les membres suivants du comité, savoir: Sir Herbert Ames, l'honorable Charles Marcil, l'honorable F. B. McCurdy, M. W. S. Middlebro, M. F. F. Pardee, M. Duncan C. Ross et M. Donald Sutherland, sir Herbert Ames étant élu

président du comité. Le comité s'occupa tout d'abord de se procurer les renseignements touchant les organisations actuelles chargées de procurer de l'assistance aux soldats revenus de la guerre invalides, et donna au greffier du comité instructions de requérir la présence de certaines personnes formant partie de la commission des hôpitaux militaires, ou fonctionnaires du ministère de la Milice, afin d'être interrogés par le comité.

Jeudi, le 22 février, votre comité s'étant réuni de nouveau, l'attention du président a été attirée sur ce que les membres du comité ont considéré être une difficulté technique. Votre comité n'avait pas été autorisé à envoyer quérir personnes et papiers, à faire rapport de temps à autre, à ajourner ses séances d'un endroit à un autre, à faire imprimer pour l'utilité du comité les témoignages entendus; il n'avait pu, d'ailleurs, vu l'ajournement prolongé de la Chambre, obtenir l'autorisation voulue. Pour se conformer strictement à la règle, il n'y avait évidemment qu'une chose à faire. Les neuf membres présents considérèrent tous que l'enquête était urgente, et que la Chambre désirait indubitablement que le comité continuât ses séances sans délai. Votre comité décida donc de continuer son enquête tout comme s'il avait été autorisé par la Chambre d'envoyer quérir personnes et papiers, à faire rapport de temps à autre, à ajourner ses séances d'un endroit à un autre et à faire imprimer pour l'utilité du comité les témoignages entendus.

Nonobstant cette difficulté, votre comité, au cours de l'ajournement de la Chambre, a tenu dix séances au cours desquelles des témoignages importants ont été entendus, et des déclarations et documents soumis par des représentants des associations de soldats retour du front, des commissions provinciales d'aide aux soldats, des hôpitaux militaires, des refuges pour les convalescents et des associations de bienfaisance, de chaque province du Canada. Quatre séances ont été tenues à Ottawa, deux à Montréal et quatre à Toronto. L'enquête quant au premier point confié au comité est presque terminée en autant qu'il s'agit de l'audition des témoignages, et, dans le cours de trois ou quatre semaines, votre comité pourra présenter à la Chambre un rapport intérimaire.

Votre comité recommande donc à la Chambre qu'il serait opportun de ratifier l'action du comité qui a procédé à son enquête tout comme si lors de sa constitution, les différentes autorisations susmentionnées lui avaient été conférées, et le comité recommande de plus que les autorisations en question lui soient conférées pour son travail subséquent, et, aussi, que le comité soit autorisé à siéger pendant les séances de la Chambre. (Voir aussi Procès-Verbaux, pages 232, 233).

CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA,
MARDI, 17 juillet 1917.

Le comité spécial chargé d'étudier, de s'enquérir et de faire rapport en ce qui concerne la réception, le traitement, le soin, l'entraînement et la rééducation des soldats des forces expéditionnaires canadiennes revenus au pays blessés, invalides et convalescents, aux termes d'une résolution adoptée par le comité, le 12 juillet, présente à la Chambre ce qui suit comme son

SECOND RAPPORT.

Dans toutes les mesures adoptées à l'égard de ces soldats, il ne faut pas perdre de vue que la force expéditionnaire canadienne ne se compose pas totalement de soldats de profession, mais comprend presque exclusivement des citoyens qui, au début de la guerre, se livraient à leurs paisibles besognes ordinaires, et qui, lorsqu'ils seront licenciés, compteront et désireront retourner à leur vie normale.

Les Canadiens ne devront jamais oublier les éminents services rendus par ces hommes pour la défense de notre existence même, mais il serait impossible à l'Etat

de computer en dollars la valeur de leurs services, ou de se libérer par voie d'octrois d'argent de l'obligation qui lui incombe à l'égard de ses braves défenseurs. Leur principale récompense sera toujours l'approbation de leur conscience et la gratitude impérissable de leurs concitoyens.

Mais votre comité croit que l'Etat doit à chacun de ses citoyens-soldats, à son retour en Canada, au moins deux choses:—

(*a*) Le recouvrement de ses forces actives, autant que la chose sera possible, si, par suite de son service militaire, elles ont été affaiblies, et (*b*) un emploi par préférence par le moyen duquel le soldat de retour du front puisse, par son travail, être assuré d'une existence confortable.

Un pays nouveau comme le Canada, avec de vastes ressources naturelles non encore exploitées, et qui, selon nous, seront développées après la fin de cette grande guerre, offre à l'homme ambitieux des occasions innombrables de faire son chemin, et, dans la limite où l'Etat peut le faire, la première chance de profiter de ces occasions devrait être mise à la disposition de ces hommes qui, à l'heure du danger, ont risqué de bon gré leur vie pour notre défense commune.

C'est donc au point de vue de ces principes que le comité du Parlement chargé de s'enquérir et de faire rapport en ce qui concerne le soin et le traitement des hommes revenus du front soumet les témoignages qu'il a entendus, et dépose devant la Chambre certaines recommandations basées sur l'étude des faits tels que représentés par les différents témoins examinés.

CLASSIFICATION.

Les soldats revenus du front peuvent être divisés en deux classes:—

(1) Ceux qui ont été blessés ou sont devenus malades, et sont renvoyés de temps à autre en Canada,

(*a*) pour licenciement immédiat, vu leur incapacité permanente de service militaire ultérieur;

(*b*) pour suivre encore un traitement médical.

(2) Ceux qui, sans être invalides, sont libérés du service.

La première de ces classes se compose surtout de soldats invalides qui à l'heure actuelle, reviennent au pays au nombre de 1,500 à 2,000 par mois. C'est d'eux dont nous devons nous occuper immédiatement.

La seconde de ces classes comprend les hommes non invalides qui, pour la plupart, ne reviendront au pays que lorsque la guerre sera finie, mais dont la distribution et la réintégration dans la vie civile du Canada constitueront le problème général de démobilisation.

PORTÉE DE L'ENQUÊTE.

Votre comité a examiné avec le plus grand soin la question du soin et du traitement que l'on accorde actuellement aux soldats blessés, mais n'a pu encore étudier à fond les problèmes se rattachant à la démobilisation et à ce que nous appellerons la "liquidation de la guerre".

Blessés.

Les autorités militaires ont jusqu'ici traité dans les hôpitaux outre-mer le plus grand nombre des cas pressants et n'ont renvoyé au Canada que les convalescents et ceux qui requièrent au moins six mois de traitement médical supplémentaire avant d'être propres de nouveau au service.

Ces hommes font le voyage de retour sur des vaisseaux-hôpitaux spécialement aménagés pour le soin des malades et des blessés. En été (sauf ceux dont la destina-

tion ultime est les provinces maritimes), ils débarquent à Québec, en hiver, à Halifax ou à Saint-Jean. Le dépôt principal de licenciement ou point de distribution est à Québec. Quand un groupe de blessés arrive au Canada, ils quittent le navire et sont classifiés de la manière suivante:—

(*a*) Ceux qui doivent être licenciés immédiatement—impropres au service militaire ultérieur au delà des mers, mais pouvant reprendre leurs occupations civiles. (Ceux-là n'ayant pas été invalidés par suite de service actif, n'ont pas droit à une pension.)

(*b*) Ceux dont la condition peut être améliorée par un traitement médical supplémentaire, et

(*c*) Ceux qui sont devenus permanemment invalides, dont la condition ne peut être améliorée par un traitement ultérieur, et dont le cas devrait être immédiatement soumis à la Commission des pensions pour adjudication et règlement.

On dispose de ces deux classes de la manière suivante:—

Classe (*a*)—Ceux qui doivent être licenciés immédiatement sans pension sont renvoyés dans le district militaire d'où ils sont venus et libérés. L'Etat est quitte à leur égard du moment qu'ils ont trouvé un emploi convenable.

Classe (*b*)—Ceux dont la condition peut être améliorée par un prolongement de traitement médical, et ce sont ceux qui ont été l'objet de la plus grande partie de cette enquête, peuvent pour le moment être mis de côté, et l'étude des mesures à prendre à leur égard reprise subséquemment.

Classe (*c*)—Ceux qui sont devenus invalides par suite de blessures ou de maladie, cette invalidité ayant été causée ou aggravée par le service militaire. Il est présumé que leur condition ne peut être améliorée par un traitement supplémentaire dans un hôpital. Aussitôt que possible après leur arrivée ils sont examinés par la commission médicale au dépôt de licenciement. Les notes médicales et les autres documents, en chacun de ces cas, ainsi que le rapport de la commission médicale au dépôt de licenciement, sont envoyés à Ottawa, et la commission des pensions s'occupe immédiatement de la décision à prendre au sujet de la pension. Entre-temps, le soldat invalide peut retourner à son foyer s'il en a un, et reçoit sa solde pleine et les allocations jusqu'à ce que sa pension ait été déterminée et que le chèque ou premier versement mensuel de pension lui ait été envoyé. Il est libéré du service à dater du jour qui précède le commencement de sa pension. Dans le but de permettre aux soldats licenciés de faire face à leurs dépenses jusqu'à ce qu'ils aient trouvé un emploi civil, un bonus équivalent à trois mois de solde pleine et d'allocations, à compter de la date de leur licenciement est accordé si le soldat a fait au moins six mois de service et qu'il ait traversé outre-mer. Toutefois les fonctionnaires civils qui ont repris leur emploi antérieur n'ont pas droit à ce bonus. (Voir décrets du Conseil C.O.N.C. 1091 et 1362.)

Traitement des convalescents en Canada.

Classe (*b*)—Pour revenir à la question du traitement à accorder à ceux dont on croit que la condition après leur retour au Canada peut être améliorée par un prolongement de traitement médical, elle se résume naturellement aux quatre points suivants:—

1. Soins médicaux et travail de la Commission des hôpitaux militaires.
2. Entraînement et rééducation professionnels.
3. Coopération des provinces quant aux emplois pour les soldats, et
4. Solde et allocations.

1. Soins médicaux et travail de la Commission des hôpitaux militaires.

Les témoignages démontrent que jusqu'au 31 mars 1917, la Commission des hôpitaux militaires a dû disposer de 13,826 soldats enrôlés de retour en Canada, sa-

voir: 2,609 en 1915; 6,629 en 1916; et 4,588 dans les trois mois de la présente année. Des 13,826 soldats de retour, 2,891 avaient droit à une amélioration immédiate sans pension, soit parce qu'ils étaient impropres au service d'outre-mer, bien que pouvant reprendre leurs occupations civiles antérieures, soit parce qu'ils souffraient d'infirmités non contractées au service, ce qui ne leur permettait pas de présenter de réclamations pour invalidités causées ou aggravées dans le service. Il y avait 9,124 soldats dont la condition pouvait être améliorée par un traitement médical ou par un repos dans les hôpitaux ou sanatoriums de convalescents; 3,514 souffraient de blessures; 670 étaient affectés de tuberculose; 180 étaient aliénés; 9 étaient complètement aveugles; et 177 souffraient de suites d'amputations majeures. Le degré d'invalidité des 13,826 soldats est fixé par le bureau de santé au port de débarquement comme suit:—

Jusqu'à 25 pour cent..	7,418
De 26 à 50 pour cent..	2,923
De 51 à 75 pour cent..	927
De 76 à 100 pour cent..	1,975

Il n'y a pas de données pour 583 cas.

La nécessité de pourvoir d'une manière spéciale au logement convenable et aux soins médicaux et autres des soldats revenus au pays est par conséquent évidente, non-seulement pour ceux qui avaient besoin d'un traitement médical ordinaire, mais aussi pour ceux d'entre eux qui étaient frappés de cécité ou d'insanité, ou qui avaient souffert des suites d'amputations.

Dans les premiers mois de la guerre, les soldats encore actifs ou les soldats alités n'étaient pas expédiés en Canada, mais au mois de novembre 1916, sir George Perley télégraphia à la Commission des hôpitaux militaires l'informant de la nécessité urgente d'aviser en Canada aux mesures à adopter pour prendre soin de ces cas. Il signalait le fait que 300 hommes étaient alors embarqués et prêts à se rendre en Canada, tous pouvant se mouvoir mais permanemment impropres au service. Il estimait aussi qu'il se trouvait en Angleterre 3,000 patients qui pourraient être expédiés de cette manière, ce qui diminuerait d'autant la congestion des hôpitaux. Il y a eu alors malentendu; on confondit les 300 hommes embarqués avec les 3,000 qui pourraient être plus tard dirigés vers le Canada. La Commission des hôpitaux militaires prit immédiatement des mesures pour prendre soin des malades alités; et depuis le commencement de l'année, ces cas sont constamment revenus en Canada pour y être traités.

Les témoignages indiquent que tous les soldats revenus au pays ont reçu d'excellents soins et toute l'attention possible dans les hôpitaux de la Grande-Bretagne. Bien que les installations pour le transport des patients alités à travers l'Atlantique fussent d'abord assez médiocres, on les a améliorées par la suite, et l'on s'est assuré de navires-hôpitaux convenablement aménagés pour le transport des blessés en Canada, et les chemins de fer ont équipé avec soin des trains-hôpitaux pour les expédier aux hôpitaux ou refuges choisis pour leur traitement.

Toutes les facilités convenables ainsi que les soins médicaux et un excellent service d'hôpitaux ont été mis à la disposition des soldats retour du front quand ils débarquent à Saint-Jean, Halifax et Québec. Un certain nombre de ces soldats souffrent, lors de leur arrivée, de maladies contagieuses ou infectieuses. Sous ce rapport, il convient de noter que les patients tuberculeux ont reçu une attention spéciale. Bien que quelques-uns des soldats soient disposés à refuser tout traitement et à retourner à la vie civile avant d'être guéris ou, au moins, à être mis dans des conditions permettant à la nature de produire leur guérison, on devrait faire tous les efforts possibles pour induire les soldats à rester sous traitement dans des sanatoriums convenables jusqu'à ce que les autorités médicales permettent leur libération.

C'est à Toronto que, jusqu'à présent, a été fait le seul effort quelque peu appréciable pour fournir des membres artificiels aux soldats revenus au pays. Les moyens de se procurer ces appareils sont défectueux, et le témoignage de témoins bien ren-

seignés indique que le Gouvernement devrait s'efforcer d'établir des manufactures convenables pour la fabrication de membres artificiels, ce qui donnerait du travail aux soldats retour du front, et leur permettrait de se créer une spécialité dans la production et la réparation des membres artificiels, leur donnant ainsi le moyen, non seulement de pourvoir à leurs besoins, mais aussi de rendre à leurs camarades un service très grand et très utile.

SOIN DES ALIÉNÉS.

Le soin des aliénés est une des questions les plus importantes. A un moment donné, on a cru qu'il serait opportun d'établir des refuges séparés pour soigner les soldats revenus du front et dont l'esprit avait été affecté en service. Mais il est évident que si l'on veut s'assurer le meilleur traitement possible, on doit nécessairement recourir à des spécialistes en la matière. Et, tenant compte des asiles excellents établis dans les différentes provinces du Canada, votre comité croit que les soldats aliénés revenus du front devraient être soignés dans les asiles des différentes provinces aux frais du Gouvernement fédéral. Toutefois, dans les cas d'esprits déséquilibrés par suite des détonations d'obus et des pièces d'artillerie en avant des tranchées, les invalides devraient être soignés dans des asiles établis par la commission des hôpitaux militaires. On organise actuellement à Cobourg un asile destiné à cet objet.

RÉÉDUCATION DES AVEUGLES.

De l'avis du comité, la rééducation des aveugles ne peut être mieux réalisée qu'en la confiant aux institutions et écoles actuelles, et votre comité recommande que tous les soldats aveugles qui n'ont pas reçu de rééducation en Angleterre, soient traités dans les institutions actuelles aux frais du Gouvernement fédéral.

SOIN DES BLESSÉS.

Les soins médicaux donnés à ceux qui souffrent de blessures et d'invalidité plutôt générale que spéciale, ont été dans l'ensemble satisfaisants. Les hôpitaux se sont graduellement améliorés. Lorsque les premières exigences se sont produites, il a été nécessaire d'utiliser et aménager plusieurs édifices qui ne pouvaient remplir que dans une certaine mesure les fins d'hospitalisation, mais il y a eu amélioration sous ce rapport, et votre comité croit que l'on a pourvu maintenant amplement aux besoins actuels et prochainement éventuels à cet égard.

Ces hôpitaux sont établis et maintenus par la commission des hôpitaux militaires, et sont administrés par une organisation désignée sous le nom de Conseil supérieur des hôpitaux militaires, qui constitue une unité de la force expéditionnaire canadienne sous la direction d'officiers et d'hommes pris dans la force expéditionnaire canadienne dont la nomination et les grades relèvent du ministère de la Milice et de la Défense. A la commission des hôpitaux militaires sont confiés immédiatement après leur arrivée en Canada tous les officiers et soldats qui reviennent d'outre-mer pour être licenciés comme permanemment invalidés, ou pour prolongement de traitement médical. Dans cette dernière catégorie sont compris les soldats qui, après la période voulue de traitement en Canada, peuvent redevenir aptes au service militaire actif de la même manière que des soldats retournent au service en quittant les hôpitaux en Angleterre et en France.

Il y a dans chaque district militaire en Canada une section ou groupe du conseil supérieur du service militaire de santé dont la juridiction couvre la même superficie que le district militaire dans lequel il est organisé, et cette section ou groupe est sous les ordres d'un officier qui est responsable à l'officier commandant le district où se

trouve ce groupe. Cette section ou groupe peut comprendre un certain nombre d'hôpitaux dont chacun est sous les ordres d'un officier qui est choisi de préférence parmi ceux qui sont revenus du front et sont incapables de servir ultérieurement au delà des mers. La discipline est régie dans ces hôpitaux de la même manière que dans les établissements similaires en Angleterre et en France. Le personnel du conseil supérieur du service militaire de santé est administré par un officier stationné à Ottawa qui fait rapport à l'adjudant général du ministère de la Milice et de la Défense.

Le traitement médical des soldats retour du front relève officiellement de cette branche du service de santé de l'armée canadienne connue sous le nom de Direction des services médicaux des convalescents, qui d'après les arrangements actuels est responsable de la santé et du traitement médical du soldat à compter de son enrôlement au Canada, y compris tous traitements nécessaires dans les hôpitaux au Canada, jusqu'à ce qu'il soit blessé ou qu'il tombe malade en service de campagne, en passant par toutes les diverses phases subséquentes du traitement d'hôpital en France et en Angleterre, et sur les navires-hôpitaux traversant l'Atlantique jusqu'à ce qu'il soit finalement de retour au Canada. Les services médicaux se rattachant aux hôpitaux et les asiles administrés par la commission des hôpitaux militaires au Canada et établis en grande partie par le service de santé de l'armée canadienne sont surtout fournis par le corps médical de l'armée canadienne, qui fournit aussi le personnel de ces commissions médicales militaires tenues d'examiner chaque soldat avant son congé définitif afin de déterminer les titres à ce congé et, s'il y a lieu, à la pension.

Votre comité, en recevant les dépositions concernant le soin et le traitement des blessés revenant au Canada, a constaté parmi les témoins une différence marquée d'opinion. D'un côté, il y a l'avis exprimé par les autorités militaires et tous ceux qui sont attachés à la milice que, comme les hommes retour du front sont toujours des soldats jusqu'à leur congé définitif, leur traitement médical et l'administration des institutions où ils sont placés devraient appartenir au et être contrôlé par le sevice de santé de l'armée canadienne. D'un autre côté, il y a ce qu'on peut appeler le point de vue civil penchant plutôt pour qu'on considère que le soldat retour du front doit être mis en mesure de rentrer dans la vie civile, et que par conséquent son traitement doit surtout avoir cet objet en vue.

Etant donné que jusqu'à un certain point ces deux opinions sont reconnues, et que le mécanisme actuel combine jusqu'à un certain degré ces deux points de vue, il en résulte qu'il y a double contrôle. Ni la commission des hôpitaux militaires ni l'officier ayant charge du *Casualty Command* n'a aucun contrôle réel ou effectif sur les officiers de santé des hôpitaux. Il en résulte, jusqu'à un certain point, une responsabilité divisée et par conséquent un manque d'efficacité.

Votre comité, tout en convenant que ce double contrôle est regrettable, a été dans l'impossibilité de recommander unanimement que le soin et le traitement des soldats retour du front soient attribués entièrement à des militaires ou à des civils. En somme, les avis divergents sont ainsi qu'il suit:—

SITUATION DES AUTORITÉS MILITAIRES.

La continuité du traitement du soldat par des autorités militaires qui connaissent son record militaire, à compter de l'instant où il a été blessé sur le champ de bataille et les conditions militaires de son service, doit être maintenue, et la succession des responsabilités doit se transmettre intacte. Tout système quelconque qui permettrait l'existence d'un autre service médical conjointement avec le conseil supérieur des hôpitaux militaires, dont l'organisation est complète dans chaque district militaire du Canada, instituerait un système de contrôle et de responsabilités divisées dans le traitement médical des soldats qui ne pourrait conduire qu'à l'inefficacité et à la confusion. Un service médical différent pour le traitement des soldats convalescents qui reviennent d'outre-mer au Canada, et des soldats convalescents qui n'ont pas

encore quitté le Canada (59,000 de ce dernier cas ont été admis dans les hôpitaux avant leur départ pour outre-mer durant les premiers dix mois de l'année 1916) entraînerait un surcroît extravagant et inutile de fonctions et une forme très regrettable de double contrôle pour le traitement des soldats en général.

Etant donnée l'importance rapidement croissante du problème des soldats convalescents qui reviennent du front, les autorités militaires sont d'avis que la création récente dans le ministère de la Milice d'une "surintendance des services médicaux des convalescents," et la nomination à cette surintendance d'un officier occupant un très haut rang dans la profession médicale, qui a déjà fait un long service au front et qui doit avoir la direction spéciale de cette branche du service médical de l'armée, va avoir les meilleurs résultats pour assurer des soins sympathiques et un traitement médical convenable aux soldats convalescents revenant du front. Le directeur des services médicaux des convalescents devra assumer la pleine responsabilité pour ce qui a trait à l'administration du service médical dans les unités du conseil supérieur des hôpitaux militaires, et en coordonnant ces efforts entre les services médicaux d'outre-mer et au Canada une continuité progressive de traitement sera maintenue.

Une proportion considérable des hommes revenus au Canada en congé de convalescence ou pour plus ample traitement médical, deviendra éventuellement apte à une forme quelconque de service militaire, et c'est l'intention des autorités militaires d'utiliser ces hommes comme instructeurs ou autre chose au Canada.

En ce qui concerne ceux qui sont licenciés à la fin de leur période de traitement comme étant permanemment inaptes à un service militaire ultérieur, tous les efforts seront mis en œuvre pour les aider à leur retour dans la vie civile, et dans ce but la plus entière coopération des organisations civiles s'occupant de ces objets est demandée et sera la bienvenue, ainsi que du reste toute l'aide qui pourrait être rendue par tout bureau de renseignements ou de réclamations établi aux fins de voir aux intérêts des soldats retour du front ou de leurs dépendants.

LA PROPOSITION ALTERNATIVE OU CIVILE.

Cette proposition peut être exposée comme suit:—

En considérant la question du soldat enrôlé, l'objet immédiatement en vue doit toujours être à l'esprit. Toutes les pressions exercées sur le citoyen qui s'enrôle n'ont qu'un seul objet, c'est-à-dire de pouvoir en définitive envoyer sur la ligne de feu un soldat parfaitement discipliné et entraîné. Il est donc par conséquent admis que la préparation du soldat pour service actif doit être confiée à des militaires d'expérience.

Quand, cependant, le citoyen-soldat est devenu inapte à continuer son service militaire, ou quand le besoin de ce service ne se fait plus sentir, il est désirable qu'il puisse revenir dans la vie civile avec le moins de froissements ou de retards possibles. Le but qu'il se propose d'atteindre est maintenant une vie normale civile, et toutes les mesures prises à son égard devront avoir pour objet de le rendre de nouveau un producteur et un citoyen indépendant. On peut donc présumer que son retour à la vie civile est une entreprise qui aura d'autant plus de chances d'être menée à bonne fin qu'elle aura été confiée à des civils. C'est-à-dire que, de même que des militaires d'expérience sont jugés être ceux qui peuvent le mieux convertir des civils en soldats, de même des civils d'expérience peuvent avec raison être considérés comme étant ceux qui peuvent le mieux refaire des civils avec des soldats.

Depuis que les hommes ont commencé à revenir en grand nombre et que le problème du soldat invalide s'est fait urgent, beaucoup d'administrations tant officielles que volontaires ont été organisées pour disposer des différentes phases de ce problème. A un degré considérable, toutes ces associations empiètent les unes sur les autres, n'ont que très peu de rapports entre elles, relèvent de différents départements, ou prescrivent elles-mêmes leurs propres règlements. La conséquence est plus ou moins de la confu-

sion, avec son manque inséparable de succès pour obtenir les meilleurs résultats, dans la mesure où il s'agit du soldat retour du front.

Ceux qui ne voient pas les choses à ce qu'on peut appeler le point de vue militaire maintiennent donc qu'une plus grande centralisation de contrôle pourrait être obtenue par la création d'un nouveau département ou sous-département officiel, relevant d'un ministre civil de la Couronne, qui assumerait directement la responsabilité de toutes mesures ayant trait aux soldats retour du front, à savoir:—

(*a*) Soins et traitement dans les hôpitaux.
(*b*) Restauration fonctionnelle et membres artificiels.
(*c*) Entraînement professionnel et rééducation.
(*d*) Solde et allocations au Canada aux victimes de la guerre.
(*e*) Refuges de soldats.
(*f*) Coopération avec bureaux provinciaux de placement.
(*g*) Tous fonds de secours qui peuvent être nécessaires.

2. En ce qui concerne les hommes aptes au service:—

Coopération avec les autorités militaires, avec les gouvernements provinciaux et autres intermédiaires sur tous sujets concernant leur retour à la vie civile.

3. Surveillance des organisations volontaires de soldats retour du front dans l'intérêt de ces soldats.

Le département officiel dont il vient d'être question pourrait être maintenu durant la guerre et jusqu'à la fin de la session du parlement qui suivra immédiatement la conclusion des hostilités; ou si le parlement est en session à la fin des hostilités, alors jusqu'à la fin de pareille session du parlement. Il est en outre suggéré par les mêmes autorités qu'un bureau du département des soldats retour du front soit ouvert dans chaque district militaire au Canada, qui pourrait servir de bureau de renseignements et de règlement pour toutes questions qui peuvent s'élever concernant le traitement et le soin des soldats retour du front; que les fonds nécessaires pour le bon fonctionnement de toutes les activités dans le département des soldats retour du front et les opérations de secours qui peuvent de temps à autre devenir nécessaires soient prélevés sur le Trésor fédéral; que tous les appels et les fonds perçus pour des fins patriotiques, pour les secours aux soldats et autres objets similaires, soient contrôlés par le département des soldats retour du front, et que les rentrées de fonds non autorisées soient prohibées par la loi.

Votre comité, dans l'impossibilité où il a été de concilier ces deux vues divergentes de manière à effectuer un accord, se voit contre son gré obligé de laisser de côté la question du contrôle des bureaux établis pour le soin et le traitement des soldats retour du front, après avoir tenté dans les paragraphes précédents d'exposer, en ayant égard aux deux divergences en présence, les arguments de chaque partie.

2. Entraînement professionnel et rééducation sous la direction de la commission des hôpitaux militaires.

Le sujet de l'entraînement professionnel et de la rééducation des soldats retour du front a été l'objet d'une grande et minutieuse attention de la part de la commission des hôpitaux. Tout cela a été confié à la charge de M. T. B. Kidner, ci-devant directeur de l'entraînement technique dans les écoles de Calgary, et qui a aussi enseigné en des institutions similaires en Angleterre, dans la Nouvele-Ecosse et le Nouveau-Brunswick. Il a choisi pour l'assister dans les divers districts du Canada des éducateurs compétents qui sont aussi des hommes de grande expérience et quelques-uns d'entre eux consacrent tout leur temps à cette œuvre. M. Kidner a étudié ce qui s'est fait en France et dans la Grande-Bretagne et il a amélioré ces méthodes en ce sens qu'il a systématisé, sous une seule autorité, tout ce travail qui jusqu'alors avait été fait en ces divers pays par diverses organisations indifférentes, sans expérience et sans coordina-

tion, bien que ne manquant pas de patriotisme. Cela a amené l'uniformité et l'absence de perte de temps, et bien que le travail de la commission sous ce rapport ait été de courte durée, le progrès qui s'est produit a été tel que le comité a été convaincu qu'on était en bonne voie.

La commission, apparemment, a trois objets en vue dans son système d'entraînement et de rééducation. En premier lieu, on s'est rendu compte que la vie d'oisiveté que mènent habituellement dans un refuge les soldats convalescents exerce sur eux une mauvaise influence, tant physiquement que moralement, et c'est pourquoi on leur donne un entraînement professionnel, non seulement pour leur amélioration physique, mais afin de les tenir occupés et les empêcher de mal se conduire, et aussi parce que cela a une grande influence thérapeutique et aide beaucoup leur prompt rétablissement. Le second objet est d'améliorer l'éducation élémentaire des hommes, et en outre de les mettre mieux en mesure de poursuivre les occupations dans lesquelles ils se sont engagés. Le troisième objet, advenant qu'un soldat ne puisse pas continuer à se livrer à ses précédentes occupations, est de lui donner une nouvelle éducation pour laquelle il est apte, de manière à ce qu'il ne soit pas à charge à la société.

Depuis que cette œuvre a été inaugurée, et à venir jusqu'au milieu de janvier de cette année, l'entraînement professionnel durant la convalescence a été donné à:—

538 patients dans le Québec.
141 " " les Provinces maritimes.
348 " " l'Ontario.
105 " " le Manitoba.
101 " " la Saskatchewan.
122 " " l'Alberta.
148 " " la Colombie-Britannique.

Pour la mise en œuvre de ces dispositions la commission a attaché autant que possible à chaque refuge de convalescents un personnel de professeurs compétents, et a même construit, chaque fois que la chose était désirable, des bâtiments spéciaux d'instruction en outre des bâtiments mêmes du refuge. Au Mowat Sanitarium de Kingston, et au Mountain Sanatorium d'Hamilton, d'excellents bâtiments ont été construits pour cet entraînement professionnel, et depuis que les assemblées de ce comité ont été inaugurées on a commencé l'érection d'autres bâtiments à Toronto (Military Orthopædic Hospital), à Halifax (Camp Hill Hospital), et à Esquimalt et Resthaven, C.-B. A Winnipeg, à l'ancien collège d'agriculture, le hall des machines, de 100 pieds carrés et de trois étages de hauteur, sera entièrement consacré à cet entraînement professionnel et à la rééducation des soldats des plus gravement blessés. D'autres bâtiments de ce genre sont aussi projetés dans d'autres centres.

Dans les premiers temps de ces opérations, la commission s'est trouvée à lutter contre la répugnance des soldats à recevoir un entraînement professionnel dans la crainte où ils étaient que si leur pouvoir de travail se trouvait par là même accru, leurs pensions seraient diminuées. Comme les mêmes objections s'étaient déjà présentées dans la Grande-Bretagne et en France, un décret du Conseil fut rendu déclarant que les pensions des soldats ne seraient pas diminuées par suite de l'accroissement de capacité qui pourrait résulter de leur entraînement professionnel.

L'étendue du programme d'entraînement professionnel et de rééducation adopté par la commission ne laissait certes rien à désirer, car on y a compris des occupations comme le travail du bois, la cordonnerie, le jardinage, l'aviculture, l'agriculture, l'automobilisme, le massage, la télégraphie, la tenue des livres, la vannerie, la peinture des enseignes, la dactylographie, la sténographie, le dessin mécanique, etc., au sujet desquelles occupations on trouvera tous les détails voulus pages 84 à 160 du volume II des dépositions reçues par le comité.

Par bonheur, à venir jusqu'à présent, très peu de soldats aveugles sont revenus au Canada, et ceux qui nous sont revenus ont reçu des leçons de massage et de dactylographie et ont témoigné de beaucoup de progrès dans ces occupations.

Les professeurs employés dans les refuges de convalescents, excepté dans la province d'Ontario, sont employés directement par la commission. Dans cette province, et pour des raisons constitutionnelles invoquées par le gouvernement provincial, des professeurs ont été employés par la commission dite *Provincial Soldiers' Aid*, mais subordonnément à l'approbation de la commission des hôpitaux.

Il n'est que juste de dire qu'une part considérable de l'enseignement volontaire dans les diverses écoles a été donnée par des personnes patriotiques, et que la commission a adopté la ligne de conduite d'utiliser les soldats retour du front qui témoignaient de progrès marqués dans les diverses branches d'éducation comme instructeurs dans les institutions, sauf à les rémunérer pour cela dans la suite.

La ligne de conduite adoptée au sujet de l'entraînement professionnel est de permettre au convalescent de choisir lui-même jusqu'à un certain point l'occupation dans laquelle il devra recevoir l'entraînement, naturellement sous la direction des officiers de la commission. Afin de décider les questions générales se rapportant à l'entraînement pouvant le mieux convenir à telle ou telle localité, la commission a demandé aux commissions provinciales de nommer des comités consultatifs d'entraînement. (Voir page 3, bulletin n° 2, M.H.C.) Ces comités consultatifs comprennent habituellement:—

(1) Une personne au courant des procédés suivis en éducation.
(2) Un éducateur agricole.
(3) Un patron.
(4) Un représentant de la classe ouvrière.

La procédure adoptée pour décider si un homme est susceptible ou non de rééducation est comme suit:—

Chaque homme qui, d'après son bulletin de santé, semble devoir être incapable de vaquer à son occupation antérieure, subit un examen spécial devant un conseil peu nombreux désigné sous le nom de "Conseil d'instruction des soldats invalides," composé de trois personnes, savoir:—

(*a*) L'officier d'enseignement professionel du district,
(*b*) Le médecin officier en charge de l'unité, et
(*c*) Un membre du comité consultatif provincial d'instruction.

Les décisions de la commission sont transmises au siège principal de la commission, et lorsqu'elles sont approuvées, avis est donné à l'officier de l'enseignement professionnel de faire les démarches pour l'instruction de l'homme dans quelque institution ou établissement particulier convenable.

La question de savoir pour quelle occupation nouvelle un homme doit être instruit, relève avant tout du service de santé. Cependant, cette question est du domaine d'un spécialiste technique ou "conseiller professionnel", c'est-à-dire un homme qui possède à fond les méthodes de diverses industries et de l'instruction nécessaire à ceux qui veulent s'y adonner. Mais de plus et c'est là une considération importante, c'est une question d'économie se rattachant à la loi de l'offre et de la demande. Bien qu'il y ait nombre d'occupations pour lesquelles il n'est pas difficile d'instruire des hommes, il ne s'ensuit pas que l'on peut facilement trouver du travail dans ces mêmes occupations. Et en dernier lieu, mais ce qui n'est certes pas de la moindre importance, il faut consulter les aspirations de l'homme lui-même et ses désirs pour l'avenir.

La question est par conséquent une affaire d'individualité et chaque cas doit faire l'objet d'un examen distinct. La décision quant à l'occupation pour laquelle on offre à un homme les moyens de s'instruire, est arrêtée au point de vue des facteurs de santé, instruction économique et personnelle que présente son cas; cependant on doit toujours s'efforcer de lui faire adopter un genre de travail qui ne lui fera pas perdre entièrement le fruit de sa formation antérieure, et un emploi pour lequel il existe une demande soutenue d'artisans. Par exemple, supposons un homme qui aurait exercé le métier de peintre, mais qui, à la suite de l'explosion d'un obus a subi un choc nerveux et se trouve inca-

pable de continuer ce travail à cause du vertige, la rééducation de cet homme devrait viser à en faire un peintre d'enseignes.

Vers le milieu de janvier, douze mille cas avaient été examinés par la commission des hôpitaux, et sur ce nombre près de quinze cents hommes avaient reçu une instruction professionnelle et étaient retournés à la vie civile; plusieurs ont reconnu par lettres les avantages qu'ils retiraient de l'enseignement fourni par la commission. Cette œuvre de rééducation n'a été inaugurée par la commission qu'à la fin de juin 1916, mais à la fin de février 1917 cent huit suivaient des cours de rééducation. Environ douze hommes avaient terminé leurs études avec succès, mais ce nombre n'est pas assez considérable pour servir de base à une conclusion définie. On se demande jusqu'à quel point la commission devrait se charger de la rééducation, car le cours peut être long et coûter fort cher à l'Etat et prête à des abus à cause de manque de sincérité, dans certains cas, de ceux qui entreprennent le cours. Une autre question qui se présente est de savoir s'il serait prudent, après le licenciement d'un soldat qui n'a pu se tirer d'affaire dans la vie, d'inscrire de nouveau ou d'enrôler ce soldat dans le but de lui enseigner quelque nouvelle occupation où il aurait des chances de succès.

On a aussi examiné la question de l'augmentation de l'allocation de subsistance concédée à celui qui suit un cours de rééducation, mais votre comité a appris que par un décret du Conseil n° 976, en date du 12 avril 1917, le taux de la solde de subsistance payable à ceux qui habitent en dehors pendant leur rééducation a été portée de soixante cents à un dollar par jour, ce qui semblerait répondre aux exigences du cas. Le même décret a aussi étendu d'une manière satisfaisante la portée de la définition de "dépendants" de ceux qui suivent un cours de rééducation. Le décret du Conseil (copie annexée) établit une échelle de paiements pour les soldats suivant un cours de rééducation.

Les paiements faits en vertu de ces règlements sont continués pendant le mois qui suit l'achèvement de l'instruction professionnelle, que l'homme ait obtenu de l'emploi ou non.

3. Coopération provinciale pour procurer du travail.

A l'heure actuelle le soin de procurer du travail aux soldats de retour est en grande partie laissé entre les mains des diverses Commissions provinciales de secours aux soldats.

Dans la province d'Ontario, par la Commission de secours aux soldats, dont le président est l'honorable W. D. McPherson, secrétaire provincial.

Dans la province de Québec, par le Bureau de placement des soldats, dont le président est l'honorable Geo. A. Simard.

Dans la Nouvelle-Ecosse, par le Comité de placement des soldats de retour, dont le président est l'honorable R. M. McGregor.

Dans le Nouveau-Brunswick, par la Commission de secours aux soldats de retour, dont le président est M. Thos S. Bell.

Dans l'Ile-du-Prince-Edouard, par le Comité des soldats de retour, dont le président est l'honorable A. J. Mathieson.

Dans le Manitoba, par la Commission provinciale des soldats de retour, dont le président est Sir Daniel McMillan, C.C.M.G.

Dans la Saskatchewan, par la Commission de placement des soldats de retour, dont le président est l'honorable juge Elwood.

Dans l'Alberta, par le comité central de la Commission des hôpitaux militaires, dont le secrétaire est M. Edward Stutchbury.

Dans la Colombie-Britannique, par la Commission des soldats de retour, dont le président est le docteur H. E. Young, de Victoria, C.-B.

A la suite de conférences interprovinciales avec la Commission des hôpitaux militaires, tenues à Ottawa, les 19 et 20 octobre 1915, trois corps provinciaux ont été institués et à ces conférences il a été convenu entre autres choses:—

> Que chaque province devrait assumer la responsabilité de procurer de l'emploi aux soldats licenciés qui, à leur retour au Canada, sont physiquement ou autrement en état de prendre cet emploi, et tous les frais nécessaires pour entreprendre cette tâche sont à la charge de la province.

Cependant il semble avoir été clairement établi à cette conférence que la question de trouver de l'emploi pour les soldats de retour du front qui sont physiquement aptes au travail, ne comporte que les problèmes qui sont d'urgence, et non pas l'idée de procurer de l'emploi pour toutes les troupes en démobilisation.

Jusqu'à présent les différentes organisations provinciales ci-dessus énumérées ont, par l'entremise de leurs succursales dans les diverses provinces, assumé la responsabilité de procurer de l'emploi au soldat revenu du front, et les témoignages rendus ont persuadé votre comité qu'elles ont trouvé de l'emploi pour tous les soldats revenus qui désiraient en avoir, et ce dans un délai raisonnable après qu'ils eussent demandé du travail.

Parmi les membres des forces expéditionnaires canadiennes qui sont revenus d'outre-mer et qui ont cherché de l'emploi par l'entremise des agences ci-dessus mentionnées, un petit nombre d'entre eux seulement a exprimé le désir de prendre un emploi agricole; ceci est en partie dû au fait que ceux qui sont déjà revenus sont presque tous des membres des divisions en premier lieu enrôlées, et qui viennent en grande partie de la population urbaine du Canada. Il est cependant probable qu'un grand nombre de ceux qui reviendront à l'avenir exprimeront le désir d'aller sur les terres, et votre comité pourrait recommander que l'on fasse tous les efforts raisonnables pour induire les soldats revenus du front à se livrer à l'agriculture, ou à la culture maraîchère, où il est raisonnablement probable qu'ils obtiendront du succès. Comme la question de la colonisation des terres est actuellement devant la Chambre, et qu'un grand nombre de mesures législatives ont été adoptées par les différentes provinces, le comité ne juge pas à propos d'approfondir cette question, autrement que de soumettre les témoignages qui ont été entendus.

Le décret du conseil (C.P. n° 2758) stipule que dans toutes les nominations au service civil du Gouvernement, la préférence doit être accordée aux soldats des forces expéditionnaires canadiennes revenus du front, et surtout à ceux qui, à cause d'invalidité occasionnée par le service militaire actif, sont incapables de reprendre leur profession d'autrefois; ces nominations sont soumises aux dispositions de la loi du service civil, et doivent être faites selon les aptitudes de celui qui en fait la demande.

Un décret du conseil ultérieur stipule que nul ne sera nommé dans le service civil à moins qu'il n'ait pas atteint ou qu'il ait dépassé l'âge militaire, ou qu'il établisse qu'il a offert ses services dans l'enrôlement, et qu'il a été refusé à titre de réformé.

Votre comité constate que l'on accorde aux soldats revenus d'outre-mer, conformément aux dispositions ci-dessus, la préférence à toutes les nominations au service civil et aux autres nominations faites par les différents départements.

D'après la preuve produite devant votre comité, il appert que lorsqu'un soldat est fonctionnaire public à l'époque de son enrôlement, il n'est rien qui démontre que la période durant laquelle il est en service actif doit compter comme s'il lui eût été accordé un congé.

Votre comité est d'avis que le projet de pension détermine sagement le montant de la pension sur la base de blessures infligées, sans égard à l'habileté subséquemment acquise de pourvoir à son existence; le pensionnaire est ainsi encouragé à se rendre plus utile, physiquement et économiquement, sachant que sa pension n'en sera nullement diminuée.

Une preuve volumineuse a été produite devant votre comité relativement au problème de l'emploi à fournir à tous les soldats lors de la démobilisation et de les réintégrer dans la vie civile.

COMMISSION DU SERVICE NATIONAL.

M. Charles W. Peterson, de la commission du service national du Canada, a donné son témoignage devant votre comité, et ce qui suit est un résumé abrégé du travail accompli par cette commission dans un but de préparation pour réintégrer les soldats dans la vie civile:—

Le travail de la commission du service national à l'effet d'obtenir des renseignements relatifs à la démobilisation, comprend ce qui suit:—

Liste d'adresses des patrons.—La première mesure prise fut de préparer une liste aussi complète que possible d'adresses des patrons par tout le Canada et de la transformer en système de fiches. La commission du recensement a pu nous donner accès à une liste qui comprenait les opérations données à l'entreprise, les métiers manuels et les établissements organisés d'après le système des fabriques. A cette liste on a ajouté les industries minières, les banques, les compagnies de transport, d'assurance, de messagerie, de camionnage et de livraison afin que notre liste d'adresses, lorsqu'elle sera complétée, embrasse pratiquement tous les patrons, sauf les détailleurs, les agriculteurs et les professionnels.

Examen de placement.—En février dernier un questionnaire a été envoyé à tous les patrons de main-d'œuvre par tout le Canada dans le but d'obtenir des renseignements sur les conditions d'emploi dans les différentes industries, classifiées selon les occupations. Au nombre des questions, il en est une dans laquelle les patrons sont priés de donner l'état estimatif le plus précis du nombre des ouvriers qui seraient requis dans chaque classe dans les six mois qui suivront la fin de la guerre. D'autres questions ont trait à l'emploi en perspective d'hommes affligés d'invalidités physiques, comme la perte d'une jambe, d'un bras ou d'un œil, ou de surdité partielle; et de la mesure dans laquelle les soldats revenus d'outre-mer pourraient être substitués, après la guerre, aux femmes actuellement en emploi.

Coopération des Chambres de Commerce.—Au mois de mars une lettre fut envoyée au secrétaire de chaque Chambre de Commerce demandant la nomination d'un comité pour mettre à l'étude les questions suivantes:

1. L'absorption dans la vie commerciale et industrielle d'environ un demi-million d'hommes actuellement sous les armes.

2. Le remaniement des occupations d'un nombre immense d'hommes et de femmes actuellement employés dans la fabrication des munitions.

3. Nouvel emploi pour les femmes qui actuellement remplacent les hommes au service d'outre-mer.

4. L'immigration considérable à laquelle on doit s'attendre après la déclaration de la paix.

Les Chambres de Commerce furent priées d'envoyer des rapports contenant leurs propositions et recommandations sur les questions ci-dessus, et il leur est actuellement envoyé une autre lettre ébauchant les problèmes d'une nature spéciale qui se présenteront probablement lors de la démobilisation, afin de leur aider à motiver leurs recommandations.

Périodes de chômage.—En avril, une lettre fut envoyée aux officiers des unions ouvrières dans le but de connaître les périodes de l'année les plus favorables, et les moins favorables, dans chaque métier, par toutes les différentes provinces du Canada. Ce renseignement fut demandé afin d'éviter, si possible, de retirer du service militaire des hommes de certains métiers à une époque où leur genre de travail serait le moins en demande dans leur province.

Coopération des organisations provinciales.—Par l'entremise des directeurs du service national dans chaque district, on recueille des renseignements sur la nature et le domaine des organisations qui sont créées dans les différentes provinces pour procurer de l'emploi aux soldats revenus du front. On obtient des détails relatifs aux opérations des commissions d'emploi pour les soldats et autres organisations analogues dans chaque province, dans le but de coordonner leurs efforts lors de la démobilisation.

Carte envoyée aux forces canadiennes d'outre-mer.—Une carte est actuellement distribuée par l'entremise du département d'outre-mer de la Milice et de la Défense, et qui doit être complétée par tous les officiers et les soldats en service actif d'outre-mer. Cette carte comporte dix-huit questions et demande des renseignements surtout sur les points suivants:—

(*a*) Métier ou profession, et nom et adresse du dernier patron.

(*b*) L'ancienne situation du soldat est-elle disponible pour lui s'il retourne au Canada en état de la remplir?

(*c*) L'endroit au Canada où il a l'intention de s'établir après la guerre et la somme d'argent qu'il s'attend d'avoir à sa disposition.

(*d*) A-t-il l'intention de devenir cultivateur? A-t-il déjà travaillé sur une ferme?

(*e*) "Desire-t-il prendre avantage d'un projet quelconque de colonisation agricole subventionnée? et, dans l'affirmative, quelle province préfère-t-il? et, afin d'acquérir de l'expérience, serait-il consentant à travailler sur une ferme aux gages actuels, si l'on pourvoyait à l'existence de ceux qui sont à sa charge."

4. Pensions, solde et allocations.

Pensions.—En général, ceux qui ont rendu témoignage au sujet des pensions avaient à se plaindre de deux choses, savoir: l'insuffisance de la somme, et le retard du paiement. L'enquête de votre comité a révélé que la plupart des retards dont on se plaint eurent lieu dès les débuts et avant que le fonctionnement de la commission des pensions fût complet, mais à mesure que ce fonctionnement fut mieux compris les défections des débuts disparurent en grande partie.

Un nouveau projet de loi devant être soumis par le Gouvernement à la présente session, votre comité ne croit pas qu'il soit nécessaire de traiter ce sujet en détail dans le présent rapport. Cependant, à cause de l'importance de cette question, votre comité recommande sérieusement qu'une étude approfondie soit faite, par le Parlement, le Gouvernement et la commission des pensions, des témoignages rendus devant votre comité au sujet des pensions. Ces témoignages sont imprimés, et sont accessibles à toutes les personnes intéressées.

Solde et allocations.—Votre comité trouve qu'il est juste de signaler que les fonctionnaires des divisions auxquels est confiée cette partie de la besogne de l'administration militaire avaient une tâche énorme hérissée de difficultés nombreuses dans l'expédition du travail que comportent l'enrôlement, la mobilisation, l'enregistrement, et la paie d'au delà de 430,000 soldats des forces expéditionnaires canadiennes et de la milice active, et à laquelle il faut ajouter la tâche d'émettre annuellement au delà de 3,300,000 chèques pour allocation de séparation et délégation de solde.

Ces fonctionnaires ont été en outre retardés par le fait que le personnel des commis dut, dès la déclaration de la guerre, être organisé à la hâte, et les paie-maîtres et le personnel civil improvisé aux quartiers généraux et ailleurs durent être recrutés en grand nombre parmi des gens qui n'étaient pas auparavant familiers avec un pareil travail, et qui ignoraient en grande partie les règlements militaires et la procédure nécessaire pour résoudre les différentes questions se rattachant à leurs nouvelles fonctions.

Il est évident que, dès le début, les bureaux de solde et d'inscription firent face à de nombreux obstacles, dont la nature sera mieux comprise lorsque sera donné un court exposé des différentes phases du travail accompli par les deux bureaux.

Lorsqu'un militaire se trouve en Canada, son compte de milice est tenu par le paie-maître du régiment, et l'allocation de séparation est remise d'Ottawa aux personnes à sa charge.

Au départ du soldat pour outre-mer, son compte au Canada est clos, sauf la délégation de solde qui est transférée par le paie-maître du régiment au bureau de la délégation de solde à Ottawa pour remise aux intéressés.

Une fois sur le sol d'Angleterre, le compte de paie du soldat est remis aux mains du trésorier en chef à Londres, et l'on ouvre à son intention un compte de grand livre. Ceci constitue son compte de paie général et toute paie qui lui est versée, ou qui est versée en son nom, est portée à son compte au grand livre. A cette fin, des états mensuels de toute délégation de solde émis à Ottawa, sont dirigés sur le bureau de Londres pour y être portés aux comptes voulus. Les trésoriers régimentaires d'Angleterre et le caissier en campagne en France envoient à leur tour des états identiques, de sorte qu'où que puisse se trouver le soldat, soit en Angleterre, soit au front en France ou dans les Flandres, soit dans les hôpitaux de base ou d'Angleterre, le trésorier ou le caissier qui lui remet son argent s'en fait donner un reçu par le soldat et dirige ce reçu vers le bureau de Londres et en même temps fait l'entrée de cette somme dans le livre de paie personnel du soldat. Ainsi, il peut arriver qu'un soldat se trouve aujourd'hui en Angleterre, la semaine suivante dans les tranchées, quelques jours plus tard à l'hôpital de base en France et encore dans un hôpital en Angleterre, et il peut avoir reçu une certaine somme d'argent à chacun de ces endroits. Eventuellement, le soldat est reconnu comme pouvant être rapatrié au Canada. On fait alors son compte en même temps qu'un dernier certificat de paie, lequel, avec d'autres documents nécessaires, est remis aux mains de l'officier qui a la charge des troupes embarquées sur le transport particulier sur lequel le soldat accomplit son voyage de retour. On ferme donc son compte de paie à Londres et l'on en fait de nouveau le transport au bureau de paie des blessés à Ottawa. On accorde l'intérêt sur la paie différée du soldat et on le porte à son compte.

Avant de quitter l'Angleterre, le livret de paie du soldat est exigé par le bureau de paie de Londres pour y être vérifié d'après le compte du grand livre. Ce livret de paie doit être remis au soldat avant son départ, et cette pratique, de l'avis de votre comité, est encore suivie aujourd'hui.

Dans le passé, le trésorier en chef des forces expéditionnaires canadiennes d'outre-mer avait l'habitude, en émettant le dernier certificat de paie dont il est question ci-haut et qui accompagne le soldat au Canada, de faire tenir à la succursale de délégation de solde et d'allocation de séparation d'Ottawa des instructions à l'effet de fermer le compte de délégation de solde. Il est arrivé souvent que le soldat n'est retourné au Canada que longtemps après l'émission de son dernier certificat de paie; il est même arrivé quelquefois qu'il n'est jamais retourné au Canada. Ottawa faisait cesser la délégation de solde conformément aux instructions reçues de Londres, et ceux qui dépendaient des soldats se voyaient dans l'obligation de se tirer d'affaire de leur mieux, homme ou femme. Il est arrivé souvent que la personne dépendante d'un soldat a souffert de dures privations faute de recevoir la paie transférée.

Cet état de choses n'existe plus et la succursale de délégation de solde et d'allocation de séparation d'Ottawa continue à verser la solde transférée jusqu'à ce qu'une liste expédiée par bateau indique que le soldat s'est embarqué pour le Canada. La succursale de délégation de solde et d'allocation de séparation d'Ottawa transfère alors le compte au trésorier des blessés à Ottawa, lequel continue à faire les versements jusqu'à ce que le soldat reçoive sa décharge.

Bien que notre enquête s'occupe de la paie et des allocations des soldats revenus du front, les quelques renseignements ci-dessus sont nécessaires pour faire comprendre les méthodes en cours et le souci apporté à la paie de ces soldats.

Une fois au Canada, le soldat reçoit une légère somme en espèces pour le défraiement de ses frais de retour chez lui ou pour lui permettre de gagner l'hôpital, suivant le cas, et son dernier certificat de paie ainsi que d'autres documents sont envoyés d'Ottawa au trésorier des blessés qui arrrange son compte de paie et le fait parvenir au trésorier du district où se trouve alors le soldat.

Deux ou trois semaines sont nécessaires pour l'arrangement des comptes de paie des soldats qui reviennent à chaque traversée. Au cours de ces nombreuses entrées il est possible naturellement qu'il se produise des erreurs et des délais.

Au début des séances, votre comité a invité tous les soldats mis en disponibilité ou non de soumettre au comité toutes réclamations et, de ce fait, les plaintes relatives à la paie et aux allocations ont été mises sous les yeux du comité, et dans quelques cas ce sont les soldats eux-mêmes qui les ont fait parvenir. Les cas que l'on a ainsi soumis à votre comité ont été examinés un par un, et l'on s'est rendu compte que plusieurs plaintes étaient dues à ce qu'ils n'avaient jamais été portés à la connaissance des personnes compétentes du département.

Quant aux cas qui ne tombent pas dans cette catégorie, l'examen a démontré que quelques-unes des plaintes avaient été fortement exagérées.

Il s'est rencontré de nombreux cas de misère causés par des erreurs et par des délais que l'on aurait pu éviter relativement au règlement de la paie et des allocations de soldats de retour du front et de leurs familles. Toutefois nous possédons la preuve que dans les derniers mois les choses se sont améliorées.

TRAVAUX DU COMITÉ PARLEMENTAIRE.

Votre comité, entre le 7 février et le 13 juillet, a tenu vingt séances, a fait comparaître quatre-vingt-seize témoins, et il soumet par les présentes, divisé en quinze parties, le rapport préparé mot pour mot des témoignages entendus, il soumet aussi un certain nombre de relevés statistiques que l'on a cru comporter quelque intérêt et être de quelque valeur.

Le comité a tenu des séances à Ottawa, Montréal et Toronto, et l'état de choses constaté dans chaque province du Canada a fait l'objet d'un examen scrupuleux et de beaucoup d'étude.

On a entendu longuement les témoins qui représentaient chacune des agences importantes dispersées dans tout le pays et qui s'occupent des soldats de retour au Canada; on a fait de même pour trente-deux délégués d'organisations de soldats. On a fait toute la lumière possible dans pas moins de quatre-vingts cas d'allégation de misère ou d'injustice. Les membres du parlement et toutes autres personnes désireuses de se renseigner davantage sur les témoignages entendus trouveront chacun des sujets dont la liste suit détaillée à fond.

(1) *La commission des hôpitaux militaires.*

Consulter le témoignage de:—

Colonel A. T. Thompson, officier médical en chef—Partie I.

Hon. J. S. McLennan, membre de la Commission des hôpitaux militaires—Partie II.

M. E. H. Scammell, secrétaire, M.H.C.—Parties III, VII, XI.

Lt-col. C. F. Smith, Montréal—Partie V.

Dr F. J. Shepherd, Montréal—Partie V.

Lt-col. Mackenzie Forbes, Montréal—Partie V.

Dr J. R. Byers, Sainte-Agathe—Partie V.

Dr Thos Walker, Saint-Jean, N.-B.—Partie VI.

M. T. J. LeCras, membres artificiels, Toronto—Partie VII.
M. W. K. George, Toronto—Partie VII.
M. Lloyd Harris, Brantford—Partie VII.
Dr capt. C. B. Farrar, aliéniste, Toronto—Partie VII.
M. S. A. Armstrong, directeur du M.H.C., Ottawa—Partie XI.

(2) *Transport des troupes.*

Brigadier-général J. Lyons Biggar—Partie I.

(3) *Corps médical de l'armée canadienne.*

Voir le témoignage de:—
Col. J. L. Potter, A.D.G.M.S.—Parties I, II et III.
Col. F. W. Marlow, M.D., A.D.M.S., Toronto—Parties III, IV et VIII.
Lt-col. F. S. Patch, M.D., A.D.M.S., Montréal—Partie V.
Capt. H. S. Dunstan Grey, M.D., Montréal—Partie VI.
Major D. D. McTaggart, M.D., Montréal—Partie VI.
Major F. U. Munn, M.D., Toronto—Partie VII.
Général G. C. Jones, D.G.M.S., Ottawa—Partie XIII.
Général J. T. Fotheringham, D.M.S., Invalides, Ottawa—Partie XV.

(4) *Commission des hôpitaux militaires.*

Voir le témoignage de:—
Col. Sharples, O.C., M.H.C., Ottawa—Partie I.
Major G. E. Hall, O.C., M.H.C., Montréal—Partie VI.
Major Wilson, O.C., M.H.C., Toronto—Partie VII.

(5) *Enseignement et rééducation.*

Voir le témoignage de:—
M. T. B. Kinder, secrétaire de l'enseignement, M. H. C.—Partie I.
Dr F. H. Sexton, officier de l'enseignement pour le district de l'est—Partie VI.
M. W. W. Nicol, officier de l'enseignement, Toronto—Partie VII.

(6) *Commissions provinciales de l'aide aux soldats.*

Voir le témoignage de:—
M. E. R. Cameron, Ottawa—Partie IV.
M. Charles Robinson, Saint-Jean, N.-B.—Partie VI.
M. W. B. MacCoy, Halifax, N.-E.—Partie VI.
Hon. Geo. A. Simard, Montréal—Partie VI.
Hon. W. D. McPherson, Toronto—Partie VIII.
Hon. G. Howard Ferguson, Terres de la Couronne, Toronto—Partie VIII.
M. Albert Pearce, Winnipeg—Partie IX.
M. G. Harman Jones, secrétaire de la commission de la Saskatchewan—Partie X.
M. H. S. Stutchbury, secrétaire de la commission de l'Alberta—Partie X.
M. J. H. Hill, secrétaire de la commission de la Colombie-Britannique—Partie X.

Autres témoignages touchant l'Emploi des soldats de retour du front.

Commissaire J. W. Nelson, Comité municipal, Ottawa—Partie IV.
Dr Adam Shortt, commission du service civil, Ottawa—Partie IV.
Dr. Harrison, principal du collège Macdonald—Partie V.
M. P. C. Armstrong, Dominion Bridge Co.—Partie VI.
Le maire T. E. Church, Toronto—Partie VIII.

(7) *Pensions.*

Voir le témoignage de:—

Lt J. K. L. Ross, président, bureau des commissaires des pensions pour le Canada—Partie II.

Major J. L. Todd, membre, bureau des commissaires des pensions pour le Canada—Parties XI et XII.

Mme J. Williamson Ross, officier chargé des pensions, Montréal—Partie VI.

M. James Crocker, officier chargé des pensions, Toronto—Partie IX.

(8) *Solde et allocations—Ministère de la Milice, etc.*

Voir le témoignage de:—

Lt-colonel C. S. McInnes, assistant adjudant général—Partie IV.

M. R. P. Brown, assistant paie-maître général—Partie IV.

Major-général Wilson, G.O.C. (Div. de Montréal)—Partie V.

Major-général Logie, G.O.C. (Div. de Toronto)—Partie VI.

Lt-colonel J. R. Forbes, paie-maître (Div. de Toronto)—Partie IX.

Lt Chadwick, paie-maître des blessés, etc., Toronto—Partie IX.

M. J. W. Borden, paie-maître général—Partie XIII.

Major C. M. Ingall, auditeur général, division des archives—Parties XIII et XIV.

M. John Fraser, auditeur général—Partie XIII.

(9) *Organisations volontaires s'occupant de venir en aide aux soldats revenus du front.*

Voir le témoignage de:—

Mme Crombie, présidente, club des soldats, Ottawa—Partie IV.

M. A. R. Doble, président, ligue khaki, Montréal—Partie V.

Mme E. D. Busteed, ligue des épouses de soldats, Montréal—Partie V.

Mme W. Rutherford, ligue des épouses de soldats, Westmount—Partie V.

Mme Kuhring, présidente, club des femmes canadiennes, Saint-Jean, N.-B.—Partie VI.

M. J. M. McRae, comité de secours, Winnipeg—Partie X.

Dr John Brown, Y.M.C.A., Toronto—Partie X.

(10) *Commission du service national du Canada.*

Voir le témoignage de:—

M. Charles W. Peterson, secrétaire—Partie XIV.

(11) *Association des soldats revenus du front et des vétérans de la grande guerre (F.E.C.)*

Afin que le comité parlementaire pût être informé des vues des soldats revenus du front et pût entendre pleinement toutes les critiques qu'ils pouvaient faire ou qui pouvaient être faites en leur nom, on a invité à comparaître des témoins représentant l'Association des vétérans de la grande guerre et toutes les organisations provinciales de soldats revenus du front qui existaient alors dans toute l'étendue du Dominion. On trouvera leurs déclarations dans les témoignages des personnes suivantes:—

Capitaine K. C. MacPherson, président, A.V.G.G., Ottawa—Parties IV (spéciale) et XV.

Major H. S. Ralph, avocat consultant, Ottawa—Partie IV.

M. Joshua Zivian, Ass. can. soldats revenus du front—Partie IV.

Cavalier V. R. Brown, Ass. de Montréal—Partie V.

Major L. P. D. Tilley, officier recruteur de Nouveau-Brunswick—Partie VI.
Dr J. C. Evans, Ass. de Kingston—Partie VI.
Sergent-major N. Marion, Ass. de Montréal—Partie VI.
Sergent-major J. R. Whitton, Ass. de Toronto—Partie VIII et IX.
M. W. E. Turley, Ass. de Toronto—Partie VIII et IX.
M. A. E. Lowery, Ass. de Toronto—Partie VIII et IX.
M. L. E. Lowman, Ass. de Woodstock—Partie IX.
M. A. C. Hay, Ass. V.G.G. de Winnipeg—Parties IX et spéciale.
M. F. W. Law, Ass. du Manitoba, Winnipeg—Partie IX.
M. G. E. Herbert, Ass. de la Saskatchewan—Partie X.
Sergent-major Guilfoyle, Ass. de Calgary—Partie X.
M. George Wells, Ass. de Calgary—Partie X.
M. Harold Hodgson, Ass. de Calgary—Partie X.
M. W. A. Macdonald, Ass. d'Edmonton—Partie X.
M. W. Drinnan, Ass. de la Colombie-Britannique—Partie X.
M. H. W. Hart, Ass. de la Colombie-Britannique—Partie X.
M. N. F. R. Knight, secrétaire de l'Ass. V.G.G. du Canada—Parties XIII, spéciale et XV.
Major W. P. Purney, Halifax, Ass. V.G.G. du Canada—Parties VI et spéciale.
M. J. Robinson (D.C.M.) Ass. de Vancouver--Partie spéciale.
M. J. J. Shanahan, Ass. V.G.G. du Canada, Toronto—Partie spéciale.
Capitaine I. Finn, A.V.G.G., Prince-Albert—Partie spéciale.
M. W. Irwin, A.V.G.G., Edmonton—Partie spéciale.
Major J. R. Anderson, A.V.G.G., Montréal—Partie spéciale.
Colonel A. Mignault, Montréal—Partie spéciale.
M. C. S. Tippett, A.V.G.G., Saint-Jean, N.-B.—Partie spéciale.
M. H. E. Stafford, A.V.G.G., Vancouver—Partie spéciale.

CONCLUSIONS.

Votre comité s'est efforcé jusqu'à présent de donner tout simplement un exposé des faits et un résumé des opinions exprimées par les témoins qui ont comparu devant lui. Il devient maintenant nécessaire de tenter d'énoncer, sous une forme succincte, les recommandations qu'il peut être à propos de soumettre à la Chambre.

Il faut d'abord admettre franchement que votre comité se trouve dans une situation difficile, vu que sur la question d'importance majeure (la question de savoir qui doit contrôler les diverses agences établies pour les soins et le traitement des soldats revenus du front) il n'y a pas unanimité d'opinion parmi ses membres. Deux opinions distinctes ont été discutées par votre comité:—

(1) Que les soins et le traitement du soldat revenu du front devraient être d'abord entre les mains des autorités de la Milice jusqu'au temps où il est définitivement libéré du service.

(2) Qu'à son arrivée en Canada, le soldat revenu du front devrait être transféré de la juridiction militaire aux soins d'un département spécial du gouvernement et qu'à partir de ce moment le traitement qui lui est accordé devrait relever de l'administration civile.

La première de ces propositions, si elle est acceptée, comporte les recommandations suivantes:—

(1) Que, suivant l'exemple du gouvernement français, un bureau national pour le soldat libéré devrait être créé par le gouvernement du Canada, lequel aurait pour mission de : (*a*) coordonner autant que possible les diverses mesures proposées ou adoptées pour les soldats revenus du front et libérés, ou les dépendants de ceux qui ont été tués ou qui sont morts au service du pays.

(*b*) Agir comme intermédiaire entre ces soldats libérés revenus du front et leurs dépendants, et les diverses agences du gouvernement et autres agences fonctionnant dans leur intérêt. (*c*) Etablir dans divers centres par tout le Canada des bureaux-succursales devant remplir des fonctions consultatives et fournir des renseignements aux soldats revenus du front et libérés, ainsi qu'à leurs dépendants. (*d*) En général, remplir des fonctions consultatives, et coopérer avec les départements et agences particulièrement concernées, et avec le Gouvernement du Canada et les gouvernements provinciaux, relativement à toutes les mesures projetées ayant pour but d'améliorer la situation des soldats libérés et de les aider à rentrer dans la vie civile. (*e*) Surveiller les organisations volontaires des soldats revenus du front ou constituées dans leur intérêt.

(2) Que les fonctionnaires de ce bureau national devraient, autant que possible, être choisis parmi les officiers revenus du front et les soldats qui ont servi au delà des mers dans les forces expéditionnaires canadiennes.

Sont en faveur de cette opinion les membres suivants de votre comité: MM. McCurdy, Middlebro et Sutherland.

L'alternative propose la création d'un nouveau département ou sous-département gouvernemental sous un ministre de la Couronne, directement chargé de la surveillance de toutes les mesures ayant trait aux soldats revenus du front lors de et après leur arrivée en Canada, tel que décrit plus au long aux pages 11 et 12 du présent rapport.

Sont en faveur de cette opinion les membres suivants de votre comité: MM. Ames, Pardee, Bennett, Murphy, Marcil et Ross.

Si ni l'une ni l'autre des alternatives ci-dessus n'est acceptable et si le *statu quo* est maintenu, votre comité est d'avis que les intérêts bien entendus des soldats revenus du front seront mieux sauvegardés en conférant à une seule et même autorité la direction pleine, entière et indivise de l'administration des hôpitaux et refuges où sont placés ces soldats et l'emploi du personnel médical et d'infirmerie de ces institutions.

AUTRES RECOMMANDATIONS.

Votre comité est d'accord sur les recommandations suivantes:—

1. *Soins et traitement des soldats blessés, malades et invalides*:

(*a*) Vu la preuve alarmante à l'effet que la tuberculose sévit parmi les hommes enrôlés, et la conclusion naturelle que des conditions semblables sinon pires existent parmi la population civile, votre comité recommande que le Gouvernement fédéral et les divers gouvernements provinciaux soient instamment priés de prendre immédiatement des mesures plus efficaces pour enrayer la propagation de cette maladie.

(*b*) Relativement aux soins et au traitement des soldats devenus irrémédiablement aliénés, votre comité approuve l'opinion qu'il est préférable, dans l'intérêt du soldat lui-même et de ses amis, qu'il ne soit pas considéré comme appartenant à une classe distincte, mais que l'on en prenne soin aux frais du Gouvernement fédéral dans les institutions provinciales aux mêmes conditions que ses concitoyens pareillement affligés.

(*c*) Votre comité se voit forcé d'appeler l'attention du Parlement sur la condition sérieuse révélée par le témoignage des autorités militaires relativement à la question des maladies vénériennes et du danger de répandre la contagion syphilitique, et recommande que tout soldat revenu du front et qui pourrait probablement transmettre une maladie de ce genre soit mis en quarantaine et détenu au port de débarquement en Canada jusqu'à sa guérison.

(*d*) Que des institutions orthopédiques soient établies à des centres convenables au Canada en sus de celle qui est maintenant établie à Toronto.

Qu'un nombre suffisant de soldats invalides soient induits à apprendre et à exercer l'art de fabriquer des membres artificiels dans ces institutions et que ces institutions fournissent gratuitement aux soldats invalides les membres artificiels, et leur fournissent aussi les réfections et réparations de temps à autres, aux frais de l'Etat, durant la vie de ces soldats.

ENTRAÎNEMENT PROFESSIONNEL.

Votre comité recommande que, lorsqu'un homme qui suit le traitement de convalescence, a, durant sa convalescence, partiellement complété un cours d'entraînement, et a, dans l'opinion de l'officier professionnel du district, fait des progrès indiquant qu'il serait à son avantage et à celui de l'Etat de compléter son cours, on lui permette de continuer son cours durant une période n'excédant pas deux mois après qu'il aura été déclaré médicalement propre à être libéré, subordonnément, dans chaque cas, à l'approbation de la commission des hôpitaux militaires, et que durant cette période il continue de recevoir la solde et les allocations de son rang.

COOPÉRATION ENTRE LES AUTORITÉS FÉDÉRALES ET PROVINCIALES POUR ASSURER DU TRAVAIL AUX SOLDATS REVENUS DU FRONT.

Il est en outre recommandé:

(A) Que le Gouvernement fédéral assume les frais et la responsabilité de procurer du travail aux soldats revenus du front, avec telle coopération de la part des provinces que celles-ci consentent à donner ou peuvent offrir.

(B) Que, lorsqu'un employé civil a servi honorablement dans les forces expéditionnaires canadiennes d'outre-mer, le temps qu'il a passé en service actif doit être compté comme s'il eût été absent en congé, et que son grade et sa position comme employé civil doivent être déterminés en conséquence.

(C) Que tout soldat revenu du front qui a le droit d'être inscrit sur la liste de pension devrait être, le plus tôt possible, informé du fait que sa pension est basée sur la blessure reçue, sans égard au fait qu'il aurait subséquemment acquis la faculté de gagner de l'argent. Cela aura pour résultat d'encourager le pensionnaire à se rendre plus compétent au point de vue physique et économique, sachant que sa pension n'en sera pas diminuée. Alors, tout naturellement, il profitera de l'entraînement professionnel gratuit et pratique et de sa rééducation. Il fera un usage plus sage des allocations de séparation et de subsistance maintenant fournies par le Gouvernement par l'entremise de la commission des hôpitaux militaires. Et cela dans le but de permettre au soldat revenu du front de se procurer, le plus tôt possible, un travail convenable et de contribuer de nouveau à la production nationale.

(D) Qu'en vue de permettre au soldat invalide de se procurer du travail, et de le protéger contre les restrictions dont il pourrait être la victime, pour la raison que son invalidité le rend plus sujet aux accidents, le comité recommande que le Gouvernement fédéral assume, en tout ou en partie, la responsabilité pour l'assurance qui placera ce soldat invalide sur un pied d'égalité avec ceux qui sont physiquement sains, en tenant compte de la pension qu'il a reçue pour son invalidité.

(E) Votre comité recommande également l'établissement et le maintien par le Gouvernement fédéral, dans des centres convenables, dans tout le Canada, de bureaux généraux où l'on pourrait obtenir des renseignements concernant toutes les questions qui touchent aux soldats revenus du front. Ces renseignements devraient comprendre toute information relative à la solde, à l'allocation de séparation, aux pensions, aux traitements à l'hôpital, à la rééducation et à l'enseignement professionnel. Lesdits bureaux devraient servir aussi d'agences fédérales d'emploi et devraient posséder le pouvoir d'avancer les frais de transport à l'endroit projeté d'emploi et d'agir conjointe-

ment avec les divers comités d'aides provinciaux, les sociétés de vétérans, les corps locaux, les chefs des municipalités, les manufacturiers et les employeurs dans leur district respectif. Ceux-ci devraient être astreints à faire rapport au Gouvernement fédéral lorsqu'ils ont trouvé ledit emploi.

(F) Votre comité est d'avis que c'est le devoir de l'Etat de faire tous les arrangements appropriés et convenables à l'entretien nécessaire de soldats infirmes et de leurs familles, et il recommande qu'une loi soit promulguée par le Parlement fédéral afin d'empêcher les demandes indues et non autorisées de fonds ou d'autres articles ou effets par des particuliers ou associations au nom des soldats de retour, de manière qu'aucune demande de fonds ou de souscriptions ou de bénéfices ne soit faite en leur nom, sauf pour ce que peut autoriser la loi de ce Parlement.

SOLDE ET ALLOCATIONS.

(*a*) On ne devrait pas enlever au soldat son livret original, ou si on le lui réclame pour vérification, on devrait le lui rendre avant sa réforme afin qu'il puisse s'assurer par lui-même que le règlement de compte définitif est juste et qu'il a reçu tous les deniers qui lui étaient légitimement dus. Tous les livrets qui sont actuellement en la possession du service de la solde devraient être retournés à leurs propriétaires.

(*b*) La gratification de trois mois de solde accordée, en vertu de l'arrêté en conseil 1091, à tout soldat qui a traversé l'océan et a fait du service actif pendant six mois au moins, devrait lui être payée à sa réformation en montants mensuels décroissants, comme suit, par exemple: si la gratification qui lui est due est de $100, il devrait recevoir $30 le premier mois, $25 le deuxième mois, $20 le troisième mois, $15 le quatrième mois et $10 le cinquième mois, ce qui lui permettrait de revenir graduellement à la vie civile et au travail.

(*c*) La pratique de donner des vêtements lors de la réforme devrait être modifiée de façon à assurer au soldat un complet bourgeois bien confectionné, convenablement ajusté et commode, en étoffe réglementaire achetée par l'intermédiaire de la commission des achats de guerre, et l'on devrait abolir la gratification en espèces remplaçant le vêtement.

(*d*) Votre comité recommande que des mesures soient prises en vue de la réorganisation du service des allocations de séparation et des retenues de solde, et qu'un effort immédiat soit tenté pour procurer à ce service un local nouveau et plus commode, où le personnel puisse travailler dans de meilleures conditions, avec un mobilier et un outillage complet de bureau.

ÉTABLISSEMENT SUR DES TERRES.

Le soldats de retour, surtout ceux des provinces de l'Ouest, manifestent beaucoup d'intérêt pour les projets de colonisation, et plusieurs de ces projets ont été exposés au cours des témoignages. Votre comité, cependant, n'a pas encore étudié sérieusement les questions de cette nature, attendu que le ministre de l'Intérieur a déjà déposé une motion portant création de la "commission d'établissement des soldats". Les provinces ont adopté plusieurs mesures législatives à ce sujet. (Voir annexes à la preuve.)

RECOMMANDATION GÉNÉRALE.

(*a*) On se plaint de ce que le soldat de langue française débarquant au Canada n'est pas toujours accueilli et examiné à l'arrivée par des personnes connaissant la langue française, et l'on recommande que des dispositions soient prises à Québec, Halifax et Saint-Jean pour faire disparaître cette cause de grief.

(*b*) Aussitôt qu'une politique définie aura été adoptée par les corps intéressés (ministère de la Milice, commissions des hôpitaux militaires, commission des pensions et associations de secours aux soldats) pour assurer le retour du soldat à la vie civile dans des conditions convenables, on devrait préparer une plaquette expliquant la procédure dans un langage sans apprêt, et la distribuer aux soldats de l'armée expéditionnaire canadienne tout en la mettant à la portée du public en général.

Votre comité a reçu une requête le priant de demander au Gouvernement d'abroger l'arrêté en conseil retirant les bénéfices de la gratification de trois mois de solde aux soldats réformés qui reprennent les positions qui leur ont été conservées dans le service civil; mais votre comité ne juge pas opportun de faire une recommandation à cet effet.

Votre comité recommande aussi que le rapport préliminaire, le présent rapport et le procès-verbal des procédures et de la preuve soumis avec les présentes, ainsi qu'un index approprié, soient préparés par le secrétaire du présent comité, imprimés en livre bleu dans les deux langues pour distribution et comme appendice aux journaux de la Chambre.

Le tous respectueusement soumis.

HERBERT B. AMES,
Président.

(*Pour les minutes du comité et la preuve accompagnant ce rapport, voir appendice du Journal No 4.*)

Sur motion de M. Pardee, secondé par M. Guthrie,

Ordonné, que le bill P2 (No 111) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation *The North American Accident Insurance Company,* soit inscrit sur le feuilleton des Ordres, dans la liste de Bills Privés, pour seconde lecture ce jour.

Sir Robert Borden propose, secondé par Sir George Foster,—Qu'une humble adresse soit présentée à Sa Très Excellente Majesté le Roi, dans les termes suivants:—

A Sa Très Excellence Majesté le Roi:
Très Gracieux Souverain:

Nous, les très fidèles et loyaux sujets de Votre Majesté, les Communes du Canada, assemblés en Parlement, approchons humblement de Votre Majesté, la priant qu'Il lui plaise gracieusement de consentir à soumettre au Parlement du Royaume-Uni une mesure à l'effet de modifier l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, en la manière suivante ou autre au même effet:—

LOI AYANT POUR OBJET DE MODIFIER L'ACTE DE L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE DU NORD, 1867.

Sa Très Excellente Majesté le Roi, de l'avis et du consentement des Lords Spirituels et Temporels et des Communes, assemblés en ce présent Parlement, et par leur autorité, décrète:

1. Nonobstant toute disposition à ce contraire dans l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, ou dans tout acte le modifiant, ou dans tout décret du Conseil, ou dans les termes ou conditions de l'Union arrêtés ou approuvés en vertu des dits actes ou de toute loi du Parlement canadien, la durée du douzième parlement du Canada est par les présentes prolongée jusqu'au septième jour d'octobre 1918.

2. La présente loi peut être citée sous le nom de "Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1917", et l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867 à 1916, ainsi que la présente loi peuvent être cités ensemble sous le nom de "Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867 à 1917".

Et nous prions humblement Votre Majesté de vouloir bien prendre notre demande en sa favorable et gracieuse considération.

Et la question étant posée sur la motion;

M. Graham propose, comme amendement, secondé par M. Pardee,—Que tous les mots après " Que " dans la dite résolution soient retranchés et remplacés par les suivants:—

" Dans l'opinion de cette Chambre, l'étude de la dite résolution devrait être différée jusqu'à ce que le Gouvernement ait soumis au Parlement des mesures exigeant que ceux qui sont le plus en état de payer soient requis de contribuer leur part entière pour les dépenses de la guerre, et que toutes les ressources agricoles, industrielles, de transport et naturelles en Canada soient organisées de manière à venir en aide le plus efficacement possible à l'Empire pendant la guerre actuelle, et à diminuer le coût de la vie pour le peuple canadien."

Et un débat s'ensuivant;

Et à six heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 25.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill P2 (No 111) du Sénat, intitulé: " Loi constituant en corporation *The North American Accident Insurance Company* ".

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

La Chambre reprend alors le débat sur la question,—Qu'une humble adresse soit présentée à Sa Très Excellente Majesté le Roi, priant qu'Il lui plaise gracieusement de consentir à soumettre au Parlement du Royaume-Uni une mesure à l'effet de modifier l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, en la manière y énoncée;

Et sur l'amendement à icelle;

Et la question étant posée sur l'amendement, la Chambre se divise et l'appel des noms étant demandé, ils sont pris comme suit:—

POUR:

Messieurs

Achim,
Barrette,
Bellemare,
Bickerdike,
Boivin,
Bourassa,
Boyer,
Brouillard,
Buchanan,
Bureau,
Cardin,
Carvell,
Copp,
Cruise,
Delisle,
Demers,
Devlin,
Ethier,
Fortier,
Gauthier (Saint-Hyacinthe),
German,
Graham,
Guthrie,
Kay,
Kyte,
Lachance,
Lafortune,
Lanctot,
Lapointe (Montréal, St-Jacques),
Laurier (Sir Wilfrid),
Lemieux,
MacNutt,
McCoig,
McCrea,
McKenzie,
McMillan,
Marcil (Bonaventure),
Marcile (Bagot),
Martin,
Michaud,
Molloy,
Mondou,
Murphy,
Nesbitt,
Oliver,
Pacaud,
Papineau,
Paquet,
Pardee,
Power,
Proulx,
Pugsley,
Ross,
Séguin,
Tobin,
Truax,
Turgeon,
Turriff,
Verville,
White (Victoria, Alta), et
Wilson (Laval).—61

CONTRE:

Messieurs

Ames (Sir Herbert),
Armstrong (Lambton),
Armstrong (York, O.),
Arthurs,
Ball,
Barnard,
Bennett (Simcoe),
Best,
Blain,
Borden (Sir Robert),
Boulay,
Bowman,
Boyce,
Brabazon,
Bradbury,
Burnham,
Burrell,
Carrick,
Champagne,
Clark (Bruce),
Clark (Red-Deer),
Clarke (Wellington),
Cochrane,
Cromwell,
Crothers,
Currie,
Descarries,
Doherty,
Donaldson,
Fisher,
Foster (Sir George),
Girard,
Glass,
Green,
Hanna,
Hazen,
Henderson,
Hughes (Sir Sam),
Jameson,
Lalor,
Lewis,
Macdonell,
McLean (Queen, I.-P.-E.),
McLeod,
Meighen,
Middlebro,
Morphy,
Morris,
Morrison,
Munson,
Nicholson,
Nickle,
Northrup,
Patenaude,
Paul,
Rainville,
Reid,
Robidoux,
Roche,
Rogers,
Schaffner,
Sévigny,
Sexsmith,
Shepherd,
Smith,
Steele,
Stewart (Hamilton),
Stewart (Lunenburg),
Sutherland,
Taylor,
Thoburn,
Thompson (Yukon),
Thornton,
Wallace,
Webster,
Weichel,
Wilson (Wentworth), et
Wright.—78

Ainsi, elle est résolue dans la négative.

Alors, la motion principale étant posée, la Chambre se divise et l'appel des noms étant demandé, ils sont pris comme suit:—

POUR:

Messieurs

Ames (Sir Herbert),
Armstrong (Lambton),
Armstrong (York, O.),
Arthurs,
Ball,
Barnard,
Bennett (Simcoe),
Best,
Blain,
Borden (Sir Robert),
Bowman,
Boyce,
Boys,
Brabazon,
Bradbury,
Burnham,
Burrell,
Carrick,
Champagne,
Clark (Bruce),
Clark (Red-Deer),
Clarke (Wellington),
Clements,
Cochrane,
Cromwell,
Crothers,
Cruise,
Currie,
Doherty,
Donaldson,
Fisher,
Foster (Sir George),
Fripp,
Glass,
Green,
Guthrie,
Hanna,
Hazen,
Henderson,
Hughes (Sir Sam),
Jameson,
Kemp,
Lalor,
Lewis,
Macdonell,
McLean (Queen, I.-P.-E.),
Meighen,
Middlebro,
Morphy,
Morris,
Morrison,
Munson,
Nicholson,
Nickle,
Northrup,
Paul,
Rainville,
Reid,
Robidoux,
Roche,
Rogers,
Schaffner,
Scott,
Sévigny,
Sexsmith,
Shepherd,
Smith,
Steele,
Stewart (Hamilton),
Stewart (Lunenburg),
Sutherland,
Taylor,
Thoburn,
Thompson (Yukon),
Thomson (Qu'Appelle),
Thornton,
Turriff,
Wallace,
Webster,
Weichel,
Wilson (Wentworth), et
Wright.—82

CONTRE :

Messieurs

Achim,
Barrette,
Bellemare,
Boivin,
Bourassa,
Boyer,
Brouillard,
Buchanan,
Bureau,
Cardin,
Carvell,
Copp,
Delisle,
Demers,
Descarries,
Devlin,
Douglas,
Ethier,
Fortier,
Gauthier
(Saint-Hyacinthe),
Gauvreau,
German,
Girard,
Graham,
Kay,
Kyte,
Lachance,
Lafortune,
Lanctot,
Lapointe (Montréal,
St-Jacques),
Laurier (Sir Wilfrid),
Lemieux,
MacNutt,
McCoig,
McCrea,
McKenzie,
Marcil
(Bonaventure),
Marcile (Bagot),
Martin,
Michaud,
Molloy,
Mondou,
Murphy,
Nesbitt,
Oliver,
Pacaud,
Papineau,
Paquet,
Pardee,
Patenaude,
Power,
Proulx,
Pugsley,
Robb,
Ross,
Séguin,
Tobin,
Truax,
Turgeon,
Verville,
White
(Victoria, Alta), et
Wilson
(Laval).—62

Ainsi, elle est résolue dans l'affirmative.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit, elle s'ajourne à demain.

Mercredi, 18 juillet 1917.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau:—

Par M. Steele,—la pétition de B. F. Lancaster et autres, A.Y.P.A. et de la *Sunday School* de l'église Saint-Jacques de St-Mary's, Ontario.

Par M. Ethier,—la pétition de Eugène Rochon et autres, de Saint-Jovite, Québec.

Par M. Verville,—la pétition de J. A. Champlain et autres, de la cité de Québec et autres lieux, Québec; et la pétition de J. Christer et autres, de Winnipeg et autres lieux, Manitoba.

Par M. Proulx,—la pétition de J. E. Laframboise et autres, de Saint-Isidore de Prescott, Ontario.

Sur motion de M. Kyte, secondé par M. Sinclair,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Quel est le nombre d'officiers qui ont passé neuf mois ou plus en Angleterre et qui ne sont pas encore en France;

2. Combien d'officiers se sont rendus en Angleterre avec le premier contingent et n'ont pas encore été en service actif en France ou ailleurs;

3. Quel est le nombre (*a*) d'officiers et (*b*) de sous-officiers et soldats qui ont été libérés du service et sont revenus en Canada sans avoir été en service actif en France ou ailleurs;

4. Quel est le nombre d'officiers qui ont des emplois permanents en Angleterre et qui n'ont pas été en service actif en France ou ailleurs;

5. Combien d'officiers sont allés en Angleterre avec le premier contingent sans être attachés à un corps, et qui sont subséquemment revenus en Canada sans avoir été en service actif en France;

6. Quelles solde et allocations ont été payées à ces officiers, et quel est le coût approximatif de leur subsistance et transport à aller jusqu'à la date où ils ont démissionné en Canada ou reçu d'autres emplois;

7. Si une allocation de séparation a été payée à des personnes qui n'y avaient pas droit;

8. Dans l'affirmative, quelle somme a été payée de ce dernier chef, et si des paiements de cette nature ont été discontinués.

Sur motion de M. Boulay, secondé par M. Patenaude,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Liste complète des différentes commissions créées depuis le commencement de la guerre concernant les soldats, leur pension, les hôpitaux, etc., avec les noms des différents commissaires qui composent ces commissions.

Sur motion de M. Pardee, pour M. McKenzie, secondé par M. Carvell,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de toute correspondance entre le ministère des Postes ou quelqu'un de ses fonctionnaires au sujet du transfert du bureau de poste de la résidence de John Matheson, forgeron, " Matheson, C.B." à celle de Murdock McLeod, du même lieu, et de la destitution de l'ex-maître de poste, John Matheson, forgeron.

M. Turriff ayant demandé de son siège en Chambre, permission de proposer l'ajournement de la Chambre dans le but de discuter une question d'une importance publique urgente, et ayant déclaré que le sujet de la discussion est:—

"La question de la main-d'œuvre agricole dans le Canada-Ouest".

Il remet alors à M. l'Orateur une déclaration écrite au sujet de la discussion projetée et M. l'Orateur ayant lu la déclaration à la Chambre, pose le question: "Le député est-il autorisé à parler?"

Et nulle objection n'étant faite, M. l'Orateur, en conséquence, dit au député de proposer sa motion.

M. Turriff propose alors, secondé par M. Maclean (Halifax),—Que la Chambre s'ajourne maintenant.

Et un débat s'ensuivant; la dite motion est retirée avec le consentement de la Chambre.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour délibérer de nouveau sur le bill (No 13) modifiant et codifiant la Loi des chemins de fer;

Et la Chambre continuant à siéger en comité après minuit;

Jeudi, 19 juillet 1917.

M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a fait de nouveau progrès et lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera en comité général pour délibérer de nouveau sur le dit bill.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour délibérer de nouveau sur le bill (No 75) concernant le Service militaire, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Rainville fait rapport que le comité a fait de nouveau progrès et lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera en comité général pour délibérer de nouveau sur le dit bill.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit et vingt minutes, jeudi matin, elle s'ajourne à ce jour à trois heures p.m.

Jeudi, 19 juillet 1917.

Prières.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau:—

Par M. Lapointe (Saint-Jacques, Montréal),—la pétition de Fleurette Tremblay et autres, de Montréal, Québec.

Par M. Proulx,—la pétition de Dame Hormidase Durocher et autres, de Chute-à-Blondeau; et la pétition de Irène Joly, de Alfred, tous de l'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

De B. F. Lancaster et autres, A.Y.P.A. et *Sunday School* de l'église St. James, St.-Mary's, province d'Ontario; demandant qu'une loi soit adoptée, comme mesure de guerre, à l'effet de prohiber en Canada, la fabrication et l'importation des liqueurs enivrantes, comme boissons, comme aussi l'expédition, la livraison et la réception de ces liqueurs dans toute province ou région dans lesquelles est prohibée la vente de ces liqueurs comme breuvage.

De Eugène Rochon et autres, de Saint-Jovite; de J. A. de Champlain et autres, de la cité de Québec et autres endroits, tous de la province de Québec; de J. E. Laframboise et autres, de Saint-Isidore de Prescott et autres endroits, Ontario, et de J. Christer et autres, de Winnipeg et autres endroits; demandant que le Parlement n'adopte aucune résolution ou loi décrétant la conscription pour service outre-mer ou tendant à rendre ce service compulsoire.

M. Steele, pour M. Sharpe, du comité des Bills Privés, présente à la Chambre le huitième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a pris en considération le bill suivant, et il a décidé d'en faire rapport avec des amendements, savoir:—

Bill I (No 84) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation la section canadienne de la ligue aérienne de l'Empire britannique".

Votre comité a aussi pris en considération le bill R2 (No 109) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à John Newton Salter", et il a décidé d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que Sir George Foster ait la permission de présenter un bill (No 112) portant modification de la Loi des Inspections et de la Vente (inspection du foin).

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour délibérer de nouveau sur le bill (No 75) concernant le Service militaire, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Rainville fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait plusieurs amendements.

Ordonné, que le bill, tel qu'amendé en comité général, soit maintenant pris en considération.

La Chambre, en conséquence, procède à la prise en considération du dit bill.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant:—

Le Sénat a adopté les bills suivants, pour lesquels il demande le concours de cette Chambre, savoir:—

Bill S2 (No 113) intitulé: "Loi pour faire droit à William Henry Bishop"; et

Bill N2 (No 114) intitulé: "Loi concernant *The Montreal Central Terminal Company*".

Aussi, le Sénat communique à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat, auquel a été soumis le bill S2 (No 113) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à William Henry Bishop", avec prière qu'elle soit retournée au Sénat.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour délibérer de nouveau sur le bill (No 13) modifiant et codifiant la Loi des chemins de fer.

Et la Chambre continuant de siéger en comité après minuit;

Vendredi, 20 juillet 1917.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Rainville fait rapport que le comité a fait de nouveau progrès et lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance, cette Chambre se formera en comité général pour délibérer de nouveau sur le dit bill.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit et quarante-cinq minutes, vendredi matin, elle s'ajourne à ce jour à trois heures p.m.

Vendredi, 20 juillet 1917.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. Delisle,—la pétition de Henri Grandbois, maire, et M. Henri Tardif, secrétaire-trésorier du conseil municipal du village de Saint-Casimir, et autres, d'autres lieux, Québec.

Par M. Glass,—la pétition de Mlle Christiana Dean et autres, de R.R. No 1, London-Junction et autres lieux; la pétition de Dame James Fitzsimmons et Mlle M. Hope Nicholson, de la branche de Thorndale de la *Women's Institute;* la pétition de Minnie Robinson et Minnie Reeve, de la *Sabbath School* méthodiste de Ilderton; la pétition de J. R. Morgan et Charles Brumwell, de la *Sabbath School* de l'église méthodiste de Bin; la pétition du révérend Geo. W. Boman et autres, de l'église baptiste de Missouri-Ouest; la pétition de Wm Campbell et Margaret McNabb, de la *Sabbath School* de l'église Knox de Belmont; la pétition de Geo. Milne, de l'église presbytérienne de Ilderton; la pétition de Geo. D. Uptigrove et S. Anderson, du circuit Lambette de l'église méthodiste; la pétition de Homer Moss et J. L. Foster, du circuit Bryanston de la conférence de London; la pétition de Thomas Beer et L. McL. Dundass, de la *Sunday School* de Putnam; la pétition de S. Bennett et autres, de la congrégation méthodiste de Putnam, township de North-Dorchester; la pétition de A. C. Hoover et James MacGregor, de la *Sunday School* de l'église méthodiste de Crossley-Hunter; la pétition de W. J. Coates et Thomas Lane, du township de North-Dorchester, circuit de Putnam; la pétition de Hattie J. Lucas et Mabel E. Horne, de la *Sunday School* de Hutton-Union, R.R. No 1, London; la pétition de George T. Johnson et R. T. Foster, de la *Sunday School* de l'église méthodiste de Kerwood; la pétition du révérend R. L. Wilson et C. G. T. Bignell, du circuit de Westminster des églises méthodistes de la conférence de London; la pétition de Howard Stevens et Erie L. Anderson, de la ligue Epworth de White-Oak de la conférence de London; et la pétition de F. D. McClary, de la ligue Epworth de Orva, tous de l'Ontario.

Par M. Ball,—la pétition de Dame John Ball et Dame H. Wisler, de la *Women's Missionary Society* de l'église méthodiste de Hanover, Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De Fleurette Tremblay et autres, de Montréal, province de Québec; de madame Hormidas Durocher et autres, de Chute-à-Blondeau, et de Irène Joly et autres, d'Alfred, tous de la province d'Ontario; demandant que le Parlement n'adopte aucune résolution ou loi décrétant la conscription pour service outre-mer ou tendant à rendre ce service compulsoire.

M. Barnard, pour Sir Herbert Ames, du comité des Banques et du Commerce, présente à la Chambre le sixième rapport du dit comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a examiné le bill P2 (No 111) du Sénat, intitulé : « Loi constituant en corporation *The North American Accident Insurance Company* »,—et a décidé de le rapporter sans amendement.

Ordonné, que Sir George Foster ait la permission de présenter un bill (No 115) ayant pour objet de modifier la Loi des chambres de commerce.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour appelle la première lecture du bill S2 (No 113) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à William Kenny Bishop".

Le bill est, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour appelle la première lecture du bill N2 (No 114) du Sénat, intitulé: "Loi concernant *The Montreal Central Terminal Company*".

Le bill est, en conséquence, lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Sir Robert Borden, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Copie d'un mémoire présenté par le comité des Slaves du Sud aux représentants des Dominions britanniques exposant les idées et les aspirations des Jugo-Slaves (Serbes, Croates et Slovènes) relevant du gouvernement Austro-Hongrois. (*Document de la session, No 228.*)

L'ordre du jour appelle la reprise du débat ajourné sur la question,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général sur une certaine résolution déclarant qu'il est opportun de constituer une commission sous le nom de "Commission pour l'établissement des soldats", etc.

Et la question étant posée sur la motion, elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité général sur la dite résolution.

(*En comité.*)

Résolu,—Qu'il est expédient de constituer une commission sous le nom de "Commission pour l'établissement des soldats" (*The soldier settlement Board*), composé de trois commissaires, et de pourvoir aux salaires et dépenses s'y rapportant, et d'autoriser le ministre de l'Intérieur, sur demande de la commission, à réserver les terres fédérales nécessaires, et à accorder, à la recommandation de la commission, une inscription gratuite de pas plus de cent soixante acres des dites terres réservées à toute personne ayant servi dans les corps expéditionnaires du Royaume-Uni ou des pays ou colonies britanniques autonomes et qui aura quitté l'armée avec un état de service honorable ou qui aura été licencié honorablement, et à la veuve de toute telle personne décédée en service actif, subordonnément aux conditions que le Gouverneur en conseil jugera nécessaires, afin de garantir l'usage des terres pour les fins pour lesquelles ces terres ont été concédées; et, de plus, de prescrire que la commission pourra prêter à tout tel colon, aux termes et conditions qu'elle pourra établir, une somme n'excédant pas deux mille cinq cents piastres pour l'acquisition de terres pour des fins agricoles, l'amélioration de terrains agricoles, l'érection de bâtiments agricoles et l'achat d'animaux, de machines et d'équipement; les deniers devant être employés sous le contrôle de la commission, et toutes dépenses faites aux termes de la présente résolution devant être payées à même les deniers que le Parlement pourra affecter aux dites fins.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Rainville fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit reçu maintenant.

M. Rainville fait rapport, en conséquence, de la dite résolution, laquelle est lue comme suit:—

Résolu,—Qu'il est expédient de constituer une commission sous le nom de "Commission pour l'établissement des soldats" (*The soldier settlement Board*), composé de trois commissaires, et de pourvoir aux salaires et dépenses s'y rapportant, et d'autoriser le ministre de l'Intérieur, sur demande de la commission, à réserver les terres fédérales nécessaires, et à accorder, à la recommandation de la commission, une inscription gratuite de pas plus de cent soixante acres des dites terres réservées à toute personne ayant servi dans les corps expéditionnaires du Royaume-Uni ou des pays ou colonies britanniques autonomes et qui aura quitté l'armée avec un état de service honorable ou qui aura été licencié honorablement, et à la veuve de toute telle personne décédée en service actif, subordonnément aux conditions que le Gouverneur en conseil jugera nécessaires, afin de garantir l'usage des terres pour les fins pour lesquelles ces terres ont été concédées; et, de plus, de prescrire que la commission pourra prêter à tout tel colon, aux termes et conditions qu'elle pourra établir, une somme n'excédant pas deux mille cinq cents piastres pour l'acquisition de terres pour des fins agricoles, l'amélioration de terrains agricoles, l'érection de bâtiments agricoles et l'achat d'animaux, de machines et d'équipement; les deniers devant être employés sous le contrôle de la commission, et toutes dépenses faites aux termes de la présente résolution devant être payées à même les deniers que le Parlement pourra affecter aux dites fins.

La dite résolution, étant lue la seconde fois, est adoptée.

Ordonné, que M. Roche ait la permission de présenter un bill (No 116) ayant pour objet d'aider les soldats revenus au pays à s'établir sur des terres, et ayant aussi pour objet d'augmenter la production agricole.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 98) portant modification de la Loi de la Cour Suprême et de la Loi de la Cour de l'Echiquier.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité général de la Chambre.

Résolu, que la Chambre se forme immédiatement en comité général sur le dit bill.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité général sur le dit bill, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Rainville fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait un amendement.

Ordonné, que le bill, tel qu'amendé en comité général, soit maintenant pris en considération.

La Chambre, en conséquence, procède à la prise en considération du dit bill.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et demande son concours.

Et à six heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 25.

M. Middlebro propose, secondé par M. Steele,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général sur les bills privés (conformément à la règle 109).

Et la question étant posée sur la motion, elle est résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité général pour délibérer sur les bills suivants, savoir:—

Bill I (No 84) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation la section canadienne de la ligue aérienne de l'Empire britannique"; tel qu'amendé par le comité des Bills Privés; et

Bill R2 (No 109) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à John Newton Salter", et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a examiné les dits bills et lui a enjoint d'en faire rapport séparément sans amendement.

Sur motion de Sir Herbert Ames, secondé par M. Middlebro,
Ordonné, que le bill I (No 84) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation la section canadienne de la ligue aérienne de l'Empire britannique", soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de M. Middlebro, secondé par M. Edwards,
Ordonné, que le bill R2 (No 109) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à John Newton Salter", soit maintenant lu la troisième fois.
Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.
Résolu, que le bill passe.
Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a passé leur bill sans amendement.

Sur motion de M. Middlebro, secondé par M. Edwards,
Ordonné, qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre retourne la preuve, etc., faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat, auquel a été soumis le bill en instance de divorce ci-haut mentionné.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de dix-sept millions huit cent trente-cinq milles huit cent trente-neuf dollars et soixante et quinze cents soit accordée à Sa Majesté pour les Postes—service extérieur:—Traitements et allocations, $8,447,264.25; service postal, $8,349,737.50; divers, $843,838; Territoire du Yukon, $195,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de quinze mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour le Travail:—Gages équitables et officiers d'inspection, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.
Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

M. Rainville informe aussi la Chambre que le comité lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.
Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsides.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à onze heures et onze minutes p.m., elle s'ajourne à demain à trois heures p.m.

Samedi, 21 juillet 1917.

Prières.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau:—

Par M. Bourassa,—la pétition de Aldalbert Dubois et autres, de Saint-Nicholas, Québec.

Par M. Proulx,—la pétition de Dame Alfred Courchaine et autres, de Desaulniers, Ontario.

Par M. Smyth,—la pétition de J. O. Gemmell et R. Ivison, du conseil municipal de Drury Denison et Graham; la pétition de Charles McPhee et autres, du conseil municipal du township de Thessalon; la pétition de R. G. Halbert et S. A. Purvis, du comité du *Social Service* de Gore-Bay; et la pétition de Dame W. N. Runnalls et Ada Long, de la branche de Barrie-Island de la *Women's Institute* de West Manitoulin, tous de l'Ontario.

Par M. Thoburn,—la pétition de Alex. Duncan et autres, de la congrégation presbytérienne de Snow-Road, Dalhousie; et la pétition de Dame J. K. Kelly et Dame John Steele, de la *Women's Institute* de Almonte, tous de l'Ontario.

Par M. Patenaude,—la pétition de Blanche Lizotte et autres, de Montréal, Québec.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantés sont lues et reçues:—

De Henri Grandbois, maire, et N. Henri Tardif, secrétaire-trésorier de la municipalité du conseil du village de Saint-Casimir, et autres d'autres endroits, Québec; priant la Chambre de ne pas adopter la loi de service militaire compulsoire ou toute autre mesure semblable, et qu'aucune loi dans ce sens ne soit adoptée avant de consulter l'électorat au moyen d'un plébiscite ou d'une autre méthode propre à faire connaître l'opinion du peuple.

De mademoiselle Christina Dean et autres, de R. R. No 1, London-Junction, et autres endroits, Ontario; demandant d'amender le Code-Criminel du Canada aux fins de protéger les jeunes filles âgées de moins de 21 ans, et à d'autres fins.

De madame James Fitzsimmons et mademoiselle M. Hope Nicholson, Thorndale; de Minnie Robinson et Minnie Reeve, Ilderton; de J. R. Morgan et Charles Brumwell, Bin; du révérend George W. Boman et autres, West-Nissouri; de William Campbell et Margaret McNabb, Belmont; de George Milne, Ilderton; de George D. Uptigrove et S. Anderson, Lambeth; de Homer Moss et J. L. Foster, Bryanston; de Thomas Beer et L. McL. Dundas, Putnam; de S. Bennett et autres, township de North-Dorchester; de A. C. Hoover et James MacGregor, Crossley-Hunter; de W. J. Coates et Thomas Lane, township de North-Dorchester; de Hattie J. Lucas et Mabel E. Horne, London; de George T. Johnson et R. I. Foster, Korwood; du révérend R. L. Wilson et C. G. F. Bignell, London; de Howard Stevens et Erie L. Anderson, White-Oak; de F. D. McClary, Arva, et de madame John Ball et madame H. Wisler, Hanover, tous de la province d'Ontario; demandant qu'une loi soit adoptée, comme mesure de guerre, à l'effet de prohiber en Canada, la fabrication et l'importation des liqueurs enivrantes, comme boisson, comme aussi l'expédition, la livraison et la réception de ces liqueurs dans toute province ou région dans lesquelles est prohibée la vente de ces liqueurs comme breuvage.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 115) ayant pour objet de modifier la Loi des chambres de commerce.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité général de la Chambre.

Résolu, que la Chambre se forme immédiatement en comité général sur le dit bill.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité général sur le dit bill, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a fait quelque progrès et lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera en comité général pour délibérer sur le dit bill.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 92) Loi concernant une certaine Convention entre Sa Majesté et les Etats-Unis d'Amérique pour la protection des oiseaux migrateurs au Canada et aux Etats-Unis.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité général de la Chambre.

Résolu, que la Chambre se forme immédiatement en comité général sur le dit bill.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité général sur le dit bill, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution approuvant les décisions rendues par le juge de la cour de l'Echiquier, le 15 mars 1916, en vertu des dispositions de l'article 49A de la Loi des sauvages, 1911, chapitre 14, touchant le déplacement des sauvages établis sur la réserve de Sydney, dans la cité de Sydney, N.-E.

(*En comité*).

Résolu,—Que les décisions suivantes rendues par le juge de la cour de l'Echiquier, le quinzième jour de mars, A.D. 1916, en vertu des dispositions de l'article 49A de la Loi des sauvages, tel qu'édicté par le statut de 1911, chapitre quatorze, soient approuvées:—

"1. Qu'il est expédient en tenant compte de l'intérêt du public et de celui des sauvages établis sur la petite réserve de Sydney, dans la cité de Sydney, dans la province de la Nouvelle-Ecosse, que les dits sauvages soient déplacés de la dite réserve;

2. Que l'indemnité fixée par le dit juge devrait être payée respectivement et individuellement aux sauvages de la bande pour la perte spéciale ou les dommages qu'ils subiront relativement aux constructions ou aux améliorations sur la réserve, ou qu'il soit fait un règlement à l'égard de leurs réclamations pour ces pertes ou dommages, et qu'une nouvelle réserve convenable soit obtenue pour eux avant de les déplacer ou de les déposséder de la réserve actuelle;

3. Que les sauvages devraient, lors de leur déplacement, être traités avec considération et avec bonté, et que ce déplacement devrait être opéré paisiblement, sans précipitation et sans causer de trouble ou d'inconvénient aux sauvages après le choix d'une nouvelle réserve et le paiement de l'indemnité pour leurs constructions ou améliorations."

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Rainville fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit reçu maintenant.

M. Rainville fait rapport, en conséquence, de la dite résolution, laquelle est lue comme suit:—

Résolu,—Que les décisions suivantes rendues par le juge de la cour de l'Echiquier, le quinzième jour de mars, A.D. 1916, en vertu des dispositions de l'article 49A de la Loi des sauvages, tel qu'édicté par le statut de 1911, chapitre quatorze, soient approuvées:—

"1. Qu'il est expédient en tenant compte de l'intérêt du public et de celui des sauvages établis sur la petite réserve de Sydney, dans la cité de Sydney, dans la province de la Nouvelle-Ecosse, que les dits sauvages soient déplacés de la dite réserve;

2. Que l'indemnité fixée par le dit juge devrait être payée respectivement et individuellement aux sauvages de la bande pour la perte spéciale ou les dommages qu'ils subiront relativement aux constructions ou aux améliorations sur la réserve, ou qu'il soit fait un règlement à l'égard de leurs réclamations pour ces pertes ou dommages, et qu'une nouvelle réserve convenable soit obtenue pour eux avant de les déplacer ou de les déposséder de la réserve actuelle;

3. Que les sauvages devraient, lors de leur déplacement, être traités avec considération et avec bonté, et que ce déplacement devrait être opéré paisiblement, sans précipitation et sans causer de trouble ou d'inconvénient aux sauvages après le choix d'une nouvelle réserve et le paiement de l'indemnité pour leurs constructions ou améliorations."

La dite résolution, étant lue la seconde fois, est adoptée.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 100) concernant le gibier dans les Territoires du Nord-Ouest du Canada.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité général de la Chambre.

Résolu, que la Chambre se forme immédiatement en comité général sur le dit bill.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité général sur le dit bill, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a fait quelque progrès et lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera en comité général pour délibérer sur le dit bill.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à six heures p.m., elle s'ajourne à lundi prochain à trois heures p.m.

Lundi, 23 juillet 1917.

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

D'Aldalbert Dubois et autres, de Saint-Nicolas, Québec; de madame Alfred Courchaine et autres, de Desaulniers, Ontario, et de Blanche Lizotte et autres, de Montréal; demandant que le Parlement n'adopte aucune résolution ou loi décrétant la conscription pour service outre-mer ou tendant à rendre ce service compulsoire.

De J. O. Gemmell et R. Ivison, du conseil municipal de Drury, Denison et Graham; de R. H. Halbert et S. A. Purvis, de Gore-Bay; de Charles McPhee et autres, du township de Thessalon; de mesdames W. N. Runnalls, et Ada Long, de West-Manitoulin; d'Alexander Duncan et autres de la congrégation presbytérienne de Snow-Road, Dalhousie, et de Mme J. K. Kelly et Mme John Steel, d'Almonte, tous de la province d'Ontario; demandant qu'une loi soit adoptée, comme mesure de guerre, à l'effet de prohiber en Canada, la fabrication et l'importation des liqueurs enivrantes, comme boissons, comme aussi l'expédition, la livraison et la réception de ces liqueurs dans toute province ou région dans lesquelles est prohibée la vente de ces liqueurs comme breuvage.

L'ordre du jour appelle la troisième lecture du bill I (No 84) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation la Section canadienne de la Ligue aérienne de l'Empire britannique".

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a passé leur bill sans amendement.

M. Carvell propose, secondé par M. Turriff,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général sur les bills privés, conformément à la règle 109.

Et la question étant posée sur la question, elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité général pour délibérer sur le bill suivant, savoir:—

Bill P2 (No 111) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation *The North American Insurance Company*", et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Rainville fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a passé leur bill sans amendement.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill S2 (No 113) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à William Henry Bishop".

Le dit bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Bills Privés.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill N2 (o 114) du Sénat, intitulé: "Loi concernant *The Montreal Central Terminal Company*".

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 82) portant changement de l'heure au Canada, durant les mois d'été, en avance du temps solaire moyen.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité général de la Chambre.

Résolu, que la Chambre se forme immédiatement en comité général sur le dit bill.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité général sur le dit bill, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a fait quelque progrès et lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera en comité général pour délibérer de nouveau sur le dit bill.

L'ordre à l'effet que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides étant lu;

Sir George Foster, pour Sir Thomas White, propose, secondé par M. Crothers,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question étant posée sur la motion, elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept-douzièmes de huit cent cinquante mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour le commerce:—Traitements, loyers, gages et dépenses casuelles aux termes de la Loi sur les céréales du Canada, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de six mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour le commerce:—Surveillant des taux de fret sur les lacs et l'océan, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de cent cinquante mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour le commerce:—Développement et extension du commerce canadien, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

M. Rainville informe aussi la Chambre que le comité lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsides.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour délibérer de nouveau sur le bill (No 13) modifiant et codifiant la Loi des chemins de fer, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Rainville fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait plusieurs amendements.

Ordonné, que le bill, tel qu'amendé en comité général, soit maintenant pris en considération.

La Chambre, en conséquence, procède à la prise en considération du dit bill.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à dix heures et quarante-cinq minutes p.m., elle s'ajourne à demain.

Mardi, 24 juillet 1917.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau:—

Par M. Steele,—la pétition de Dame P. L. Kastner et Lilla Litt, de la *Dominion Prohibition Campaign*, de Sebringville, Ontario.

Par M. Lachance,—la pétition de C. A. Langlois et autres, de la cité de Québec et autres lieux, Québec.

Par M. Tobin,—la pétition du Dr J. M. Delisle et autres, de D'Israëli, Québec.

Par M. Lapointe (Saint-Jacques, Montréal),—la pétition de Dame J. A. Boucher et autres, de Montréal, Québec.

Par M. Cardin,—la pétition de Antoine Lefebvre et autres, de Saint-Roch; la pétition de Joseph Lamothe et autres, de la paroisse de Saint-Robert; la pétition de A. E. Vary, M.D., et autres, de Saint-Ours; et la pétition de J. Albert Guilbault et autres, de Sorel, tous de Québec.

M. Crothers, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Copie du décret du conseil No 2021, daté le 23 juillet 1917, recommandant de continuer l'enquête relative aux affaires, livres, documents et archives de la *William Davis Company, Limited*, et de la raison sociale *Matthews-Blackwell, Limited*, quant aux faits mis en lumière par le rapport de W. F. O'Connor, remplissant les fonctions de commissaire-enquêteur sur le coût de la vie, les conditions de l'entreposage frigorifique en Canada,—et nommant C. F. Henderson, A. B. Brodie et Geoffrey Clarkson, avec tous les pouvoirs de commissaires chargés de conduire des enquêtes sous l'empire de la Partie 1 de la Loi des enquêtes, avec mission d'examiner les livres, documnts, etc., des dites compagnies;—aussi, de recommander par écrit au ministre du Travail un mode-type de computer les frais et coût applicables aux opérations de l'entreposage frigorifique, mode permettant de s'assurer sans difficulté, de temps à autre, des profits nets réalisés par les compagnies d'entreposage frigorifique en Canada. (*Document de la session, No 210b.*)

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill (No 75) concernant le Service militaire;

Sir Robert Borden propose, secondé par M. Rogers,—Que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Et la question étant posée sur la motion, la Chambre se divise et l'appel des noms étant demandé, ils sont pris comme suit:—

POUR:

Messieurs

Ames (sir Herbert),
Armstrong (Lambton),
Armstrong (York, O)
Arthurs,
Ball,
Bennett (Calgary),
Bennett (Simcoe),
Cochrane,
Cromwell,
Crothers,
Cruise,
Currie,
Doherty,
Donaldson,
Douglas,
McCoig,
McCraney,
McCurdy,
McLean (Queen, I.-P.-E.),
McMillan,
Marshall,
Meighen,
Scott,
Sévigny,
Sexsmith,
Shepherd,
Smith,
Stanfield,
Steele,
Stevens,

Best,
Blain,
Borden (Sir Robert),
Bowman,
Boys,
Brabazon,
Bradbury,
Buchanan,
Burnham,
Burrell,
Carrick,
Carvell,
Champagne,
Charlton,
Clark (Bruce),
Clark (Red-Deer),
Clarke (Wellington),
Clements,
Edwards,
Elliot,
Fisher,
Foster (Sir George),
Fripp,
Glass,
Graham,
Green,
Guthrie,
Hanna,
Henderson,
Hughes (Sir Sam),
Knowles,
Lalor,
Lewis,
Macdonell,
Maclean (Halifax),
Maclean (York, O.),
MacNutt,
Merner,
Middlebro,
Morphy,
Morris,
Morrison,
Munson,
Nesbitt,
Neely,
Nicholson,
Nickle,
Northrup,
Pardee,
Paul,
Rainville,
Reid,
Roche,
Rogers,
Ross,
Schaffner,
Stewart (Hamilton),
Stewart (Lunenburg),
Sutherland,
Taylor,
Thoburn,
Thompson (Yukon),
Thomson, (Qu'Appelle),
Tremain,
Turriff,
Walker,
Wallace,
Webster,
Weichel,
White (Sir Thomas),
White (Victoria, Alta), et
Wright.—102

CONTRE:

Messieurs

Achim,
Barrette,
Bellemare,
Boivin,
Bourassa,
Boyer,
Brouillard,
Bureau,
Cardin,
Chisholm,
Delisle,
Demers,
Devlin,
Ethier,
Fortier,
Gauthier (Saint-Hyacinthe),
Gauvreau,
Girard,
Kyte,
Lachance,
Lanctot,
Lapointe (Kamouraska),
Lapointe (Montréal, Saint-Jacques),
Laurier (Sir Wilfrid),
Lemieux,
Macdonald,
McCrea,
McKenzie,
Marcil (Bonaventure),
Marcile (Bagot),
Martin,
Michaud,
Molloy,
Murphy,
Oliver,
Pacaud,
Papineau,
Patenaude,
Power,
Proulx,
Séguin,
Tobin,
Turgeon, et
Verville.—44

Ainsi, elle est résolue dans l'affirmative.
Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.
Résolu, que le bill passe.
Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et demande son concours.

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre suivante:—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 24 juillet 1917.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable juge Idington, agissant à titre de député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle des séances du Sénat, mercredi, le 25 juillet courant, à 4 p.m., pour y sanctionner certains bills.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JAMES F. CROWDY,
Premier commis.

A l'honorable Orateur
de la Chambre des Communes.

L'ordre à l'effet que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides étant lu;

Sir George Foster, pour Sir Thomas White, propose, secondé par M. Rogers,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question étant posée sur la motion, elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de vingt et un mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour divers:—*Gazette du Canada,* pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de sept mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'imprimerie de l'Etat:—Réparations et réfections, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de cinq cent quatre-vingt-cinq dollars soit accordée à Sa Majesté pour une contribution à la publication du catalogue international des publications scientifiques, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les dépenses occasionnées par la *Loi de Tempérance du Canada,* pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

M. Rainville informe aussi la Chambre que le comité lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau ce jour.

Résolu, que ce jour cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsides.

L'ordre du jour appelle la troisième lecture du bill (No 13) modifiant et codifiant la Loi des chemins de fer.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de quatre-vingt-douze mille huit cent cinquante dollars soit accordée à Sa Majesté pour le Gouvernement civil:—Bureau du secrétaire du Gouverneur général—traitements, $26,250; dépenses casuelles (y compris allocation de $600 au secrétaire particulier), $66,600, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

2. Résolu. qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de cinquante-neuf mille quatre cent douze dollars et cinquante cents soit accordé à Sa Majesté pour le bureau du

Conseil privé—traitements, $49,412.50; dépenses casuelles, $10,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de deux cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour une subvention à l'union interparlementaire pour la paix, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de douze mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour pourvoir aux frais du haut-commissaire suppléant à Londres, Angleterre, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de cinquante-deux mille et cent dollars soit accordée à Sa Majesté pour une subvention à la Commission Nationale des champs de bataille (*a*) frais d'administration, $5,500; (*b*) entretien du parc National des champs de bataille, $46,200, (*c*) entretien de la tour Martello No 4, $400, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour une subvention pour venir en aide au conseil général canadien de l'Association des *Boy Scouts*, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de quatre mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour une subvention à la Société royale du Canada, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour une subvention au *Victorian Order of Nurses*, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

9. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour une subvention pour aider à continuer les travaux de la Société astronomique du Canada, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

10. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de deux mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'Académie royale des Arts, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

11. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de cinquante mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour la Presse Canadienne, Ltée—contribution à un service national des nouvelles, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

12. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de deux mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour une contribution à l'université McGill, pour l'entretien d'un bureau régional touchant le catalogue international de la littérature scientifique, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

13. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de quarante-cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour la distribution des documents parlementaires, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

14. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de cent mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour des impressions diverses, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

15. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de quarante mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour des dépenses imprévues à être autorisées par un décret du conseil, et dont un compte en détail sera soumis au Parlement dans les quinze premiers jours de la prochaine session, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

16. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'abonnement à des publications canadiennes pour le haut-commissaire du Canada à Londres, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

17. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de mille deux cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour pourvoir à l'achat de 600 copies du *Parliamentary Guide*, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

18. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de soixante mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les Archives publiques, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

19. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de quatre-vingt mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour pourvoir aux dépenses de la Commission de conservation, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

20. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour des frais relevant de la convention des revendications pécuniaires avec les Etats-Unis, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

21. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour les traitements des agences consulaires à l'étranger, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

22. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour une allocation à M. W. J. Stewart, chef hydrographe, pour services rendus, par décret du conseil, 19 octobre 1912, relativement aux questions étudiées par la *International Joint Commission* durant les années 1917-18, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

23. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de trois mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour une subvention au *Canadian Mining Institute*, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

24. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de dix mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour une subvention à l'Association antituberculeuse canadienne, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

25. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de deux mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour une subvention à la *Canadian Handicraft's Guild*, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

26. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour une subvention pour venir en aide à la section canadienne de la *St. John Ambulance Association*, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

27. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de six cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour le traitement de S. Lelièvre, secrétaire particulier du président du Sénat, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

28. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de mille deux cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour le traitement du secrétaire particulier A. Hinds, $600, et services d'expéditionnaire pour l'honorable Sir James Lougheed, membre du cabinet et leader du Sénat, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

29. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de mille deux cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour le traitement du secrétaire particulier de Sir George Perley, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

30. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de tente-sept mille six cent cinquante dollars soit accordée à Sa Majesté pour le Gouvernement civil:—Bureau de la Commission de la conservation—traitements, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

31. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de cinquante mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les arts et agriculture:—Pour encourager l'établissement d'entrepôts frigorifiques en vue de la meilleure conservation et manutention des produits alimentaires périssables, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

32. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de cent cinquante mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour appliquer la Loi concernant les grains de semence, pour éprouver les grains de semence au profit des cultivateurs et des marchands de grains de semence, pour encourager la production et l'utilité de grains de qualité supérieure et pour encourager la production et la récolte des produits agricoles et potages, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

33. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de vingt-cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'administration et la mise en vigueur des dispositions de la Loi concernant l'Instruction agricole, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

34. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de deux cent vingt-cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour la quarantaine:—Appointements et dépenses casuelles pour les districts organisés et la salubrité publique dans d'autres districts, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

35. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de douze mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour la léproserie de Tracadie et de l'Ile-d'Arcy, et lèpre en général, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

36. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de douze mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour la Loi relative à l'hygiène dans les travaux publics, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

M. Rainville informe aussi la Chambre que le comité lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsides.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à dix heures et quarante-deux minutes p.m., elle s'ajourne à demain.

Mercredi, 25 juillet 1917.

Prières.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau:—

Par M. Achim,—la pétition de Dame Victor Tellier et autres, de Monte-Bello, Québec.

Par M. Proulx,—la pétition de Paul Clavell et autres de Lefaivre, Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

De mesdames P. L. Kastner et Lilla Litt, Sebringville, Ontario; demandant qu'une loi soit adoptée, comme mesure de guerre, à l'effet de prohiber en Canada, la fabrication et l'importation des liqueurs enivrantes, comme boisson, comme aussi l'expédition, la livraison et la réception de ces liqueurs dans toute province ou région dans lesquelles est prohibée la vente de ces liqueurs comme breuvage.

De C. A. Langlois et autres, de la cité de Québec et autres endroits; du docteur J. M. Delisle et autres, d'Israéli; de madame veuve J. A. Boucher et autres, de la cité de Montréal; de Antoine Lefebvre et autres, de Saint-Roch; de Joseph Lamothe et autres, de la paroisse de Saint-Robert; de A. E. Vary, M.D., et autres, de Saint-Ours; et de J. Albert Guilbault et autres, de Sorel, tous du comté de Richelieu, province de Québec; demandant que le Parlement n'adopte aucune résolution ou loi décrétant la conscription pour service outre-mer ou tendant à rendre ce service compulsoire.

L'ordre portant que le Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens étant lu;

Sir Thomas White propose, secondé par Sir Edward Kemp,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question étant posée sur la motion, elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens.

Et la Chambre ayant siégé quelque temps en comité, M. l'Orateur reprend le fauteuil.

Un message est reçu par le lieutenant-colonel E. J. Chambers, gentilhomme huissier de la Verge Noire de l'honorable juge Idington, député de Son Excellence le Gouverneur général.

M. l'Orateur,

L'honorable juge Idington, agissant comme député de Son Excellence le Gouverneur général, désire la présence immédiate de la Chambre des Communes dans la salle des séances du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur s'y rend avec la Chambre, et, de retour;—

M. l'Orateur fait rapport qu'il a plu à Son Honneur le député de Son Excellence le Gouverneur général de donner, au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bills suivants:—

Loi concernant *The Guardian Accident and Guarantee Company* et pour changer son nom en celui de "*The Guardian Insurance Company of Canada*". (5).

Loi concernant la compagnie dite "*The Grain Growers' Grain Company, Limited*" et portant autorisation de changer son nom en celui de "*United Grain Growers, Limited*". (14).

Loi concernant la Chambre de Commerce de Saint-Jean. (15)

Loi portant modification de la loi constituant en corporation "*The Canadian Surety Company*". (29).

Loi concernant l'Ordre Canadien des Gens des Bois du Monde. (11).

Loi constituant en corporation l'Alliance Nationale. (44).

Loi constituant en corporation La Société des Artisans Canadiens-Français. (40).

Loi concernant la compagnie dite *Athabaska Northern Railway Company*. (6).

Loi concernant la Compagnie de chemin de fer Lachine, Jacques-Cartier et Maisonneuve. (9).

Loi ayant pour objet de ratifier et confirmer certains contrats intervenus entre "*The Vancouver, Victoria and Eastern Railway and Navigation Company*" et "*The Canadian Northern Pacific Railway Company*". (16).

Loi concernant la compagnie dite "*The Western Dominion Railway Company*". (17).

Loi concernant la compagnie dite "*Calgary and Fernie Railway Company*". (26).

Loi concernant la "*Canadian Northern Quebec Railway Company*". (28).

Loi concernant la "*Canadian Western Railway Company*". (30).

Loi concernant la compagnie dite "*The Kaslo and Slocan Railway Company*". (35).

Loi concernant "*The Mount Royal Tunnel and Terminal Company, Limited*". (37).

Loi constituant en corporation la compagnie dite "*Eastern Telephone and Telegraph Company*". (25).

Loi concernant la compagnie dite "*Grand Trunk Pacific Branch Lines Company*". (41).

Loi constituant en corporation l'Evêque de *Mackenzie River*. (8).

Loi portant modification de la loi constituant en corporation "*The Canadian General Council of the Boys Scouts Association*". (27).

Loi concernant l'*Interprovincial and James Bay Railway Company*. (34).

Loi concernant la Compagnie de chemin de fer de Colonisation du Nord. (36).

Loi concernant la Compagnie Continentale de chauffage et d'éclairage. (7).

Loi concernant certains brevets de George C. Breidert et Burton W. Mudge. (38).

Loi pour faire droit à Dalbert Ralph O'Neil. (51).

Loi pour faire droit à Edward Austin Barnwell. (52).

Loi pour faire droit à Charles Frederick Reuben Jones. (61).

Loi pour faire droit à John Bassnett Parker. (63).

Loi pour faire droit à Amy Beatrice Mathews Hilton. (64).

Loi pour faire droit à Colin Darrach Poole. (70).

Loi pour faire droit à Thomas Edwin Jory. (71).

Loi pour faire droit à Florence Evaline Snyder Lockwood. (72).

Loi constituant en corporation *The Grand Lodge of the Canadian Association of Stationary Engineers of the Dominion of Canada*. (10).

Loi ayant pour objet de faciliter certaines conventions de finance entre le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande et la Compagnie du Chemin de fer Canadien du Pacifique, et pour d'autres fins. (47).

Loi modifiant la Loi des caisses de petite économie dites *Penny Banks*. (55).

Loi portant abrogation de la Loi des télégraphes océaniques. (69).

Loi modifiant la Loi de l'immigration chinoise. (42).

Loi modifiant la Loi du Service Civil. (68).

Loi portant modification de la Loi taxant les Profits d'affaires pour la guerre, 1916. (57).

Loi concernant la compagnie dite *The British Columbia and White River Railway Company.* (48).

Loi concernant *The Western Life Assurance Company.* (86).

Loi pour faire droit à George Walter Sherald Garrett. (76).

Loi pour faire droit à Gertrude Ellen Beal. (77).

Loi pour faire droit à Donald George Whibley. (78).

Loi concernant un brevet d'Ernest Mead Baker. (79).

Loi concernant un brevet de James B. King et autres. (81).

Loi pour faire droit à George Maisey. (88).

Loi pour faire droit à Herbert Featherstone Conover. (89).

Loi concernant *The Empire Life Insurance Company of Canada.* (87).

Loi concernant *The Security Life Insurance Company of Canada.* (90).

Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Terminal d'Essex. (60).

Loi constituant en corporation *The Kenora and English River Railway Company.* (93).

Loi pour faire droit à Florence Amelia Kennedy. (62).

Loi autorisant l'émission d'un brevet en faveur de James Wallace Tygard. (94).

Loi concernant un certain brevet de la *Sharp Rotary Ash Receiver Company, Incorporated.* (80).

Loi constituant en corporation *The Dominion Council of the Girl Guides Association.* (85).

Loi concernant *The Canada Preferred Insurance Company.* (101).

Loi concernant *The Western Canada Accident and Guarantee Insurance Company.* (102).

Et qu'alors il (l'Orateur de la Chambre des Communes) s'est adressé à Son Honneur comme suit:—

"Qu'il plaise à Votre Honneur:

"Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

"Au nom des Communes, je présente à Votre Honneur un bill intitulé: 'Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'exercice financier expirant le 31 mars 1918',—que je prie humblement Votre Honneur de sanctionner."

Et qu'à ce bill, la sanction royale a été donnée dans les termes suivants:—

"Au nom de Sa Majesté, Son Honneur le député de Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill."

Le comité des Voies et Moyens reprend alors le cours des ses délibérations.

(*En comité.*)

Résolu,—Qu'il est opportun—

1. De prélever une taxe sur le revenu au taux de quatre pour cent d'un revenu d'au delà de deux mille dollars par année quant aux célibataires et aux veufs sans enfants, et d'au delà de trois mille dollars quant aux autres personnes, et, de plus, une surtaxe de deux pour cent sur la somme par laquelle un revenu dépasse six mille dollars mais ne dépasse pas dix mille dollars;—de cinq pour cent sur la somme par

laquelle un revenu dépasse dix mille dollars mais ne dépasse pas vingt mille dollars;—de huit pour cent sur la somme par laquelle un revenu dépasse vingt mille dollars mais ne dépasse pas trente mille dollars;—de dix pour cent sur la somme par laquelle un revenu dépasse trente mille dollars mais ne dépasse pas cinquante mille dollars;—de quinze pour cent sur la somme par laquelle un revenu dépasse cinquante mille dollars mais ne dépasse pas cent mille dollars, et de vingt-cinq pour cent sur la somme par laquelle un revenu dépasse cent mille dollars.

2. De prélever une taxe de revenu de quatre pour cent sur tout revenu d'au delà de trois mille dollars quant aux corporations et aux compagnies à fonds social.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a passé une résolution.

Avec le consentement de la Chambre;

Ordonné, que le rapport soit reçu maintenant.

M. Rainville fait rapport, en conséquence, de la dite résolution, laquelle est lue comme suit:—

Résolu,—Qu'il est opportun—

1. De prélever une taxe sur le revenu au taux de quatre pour cent d'un revenu d'au delà de deux mille dollars par année quant aux célibataires et aux veufs sans enfants, et d'au delà de trois mille dollars quant aux autres personnes, et, de plus, une surtaxe de deux pour cent sur la somme par laquelle un revenu dépasse six mille dollars mais ne dépasse pas dix mille dollars;—de cinq pour cent sur la somme par laquelle un revenu dépasse dix mille dollars mais ne dépasse pas vingt mille dollars;—de huit pour cent sur la somme par laquelle un revenu dépasse vingt mille dollars mais ne dépasse pas trente mille dollars;—de dix pour cent sur la somme par laquelle un revenu dépasse trente mille dollars mais ne dépasse pas cinquante mille dollars;—de quinze pour cent sur la somme par laquelle un revenu dépasse cinquante mille dollars mais ne dépasse pas cent mille dollars, et de vingt-cinq pour cent sur la somme par laquelle un revenu dépasse cent mille dollars.

2. De prélever une taxe de revenu de quatre pour cent sur tout revenu d'au delà de trois mille dollars quant aux corporations et aux compagnies à fonds social.

La dite résolution, étant lue la seconde fois, est adoptée.

M. Rainville informe aussi la Chambre que le comité lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera de nouveau en comité des Voies et Moyens.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 116) ayant pour objet d'aider les soldats revenus au pays à s'établir sur des terres et ayant aussi pour objet d'augmenter la production agricole.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité général de la Chambre.

Résolu, que la Chambre se forme immédiatement en comité général sur le dit bill.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité général sur le dit bill, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait un amendement.

Ordonné, que le bill, tel qu'amendé en comité général, soit maintenant pris en considération.

La Chambre, en conséquence, procède à la prise en considération du dit bill.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et demande son concours.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à dix heures p.m., elle s'ajourne à demain.

Jeudi, 26 juillet 1917.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau:—

Par M. Proulx,—la pétition de Alfred Lauzon et autres, de Lefaivre, Québec.

Par M. Gordon,—la pétition de George McArthur et autres, de Thamesville et autres lieux; la pétition de Mary Bradley et Dame J. J. Vincent, de la branche Bothwell de la *Women's Institute;* la pétition de Lottie McAlister et Anne Gage, de la W.C.T.U. de Ridgetown; la pétition de W. McKenzie, du conseil municipal du village de Thamesville; et la pétition de Dame Angus Gillespie et Mae Zink, de la branche *Botany* de la *Women's Institute* de East-Kent, tous de l'Ontario.

Par M. McCoig,—la pétition de Newton Ainslie et autres, de Tilbury et autres lieux; la pétition de L. Smyth et Dame A. Newcombe, de la *Harwick-Centre Institute* de West-Kent; la pétition de Dame Newton Ainslie et Dame Dugald Smith, de la *Women's Institute* de Tilbury; et la pétition de Dame Geo. Brown, de la *Women's Institute* de Irwin, comté de Kent, tous de l'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

De madame Victor Tellier et autres, de Montebello, Québec, et de Paul Clavell et autres, de Lefaivre, Ontario; demandant que le Parlement n'adopte aucune résolution ou loi décrétant la conscription pour service outre-mer ou tendant à rendre ce service compulsoire.

Ordonné, que Sir Thomas White ait la permission de présenter un bill (No 117) portant autorisation de lever un impôt de guerre sur certains revenus.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 107) modifiant la Loi des Terres fédérales.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité général de la Chambre.

Résolu, que la Chambre se forme immédiatement en comité général sur le dit bill.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité général sur le dit bill, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a fait quelque progrès et lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera en comité général pour délibérer de nouveau sur le dit bill.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant:—

Le Sénat a passé les bills suivants sans amendement, savoir:—

Bill (No 74) intitulé: "Loi portant modification de la Loi des Pêcheries, 1914";

Bill (No 91) intitulé: "Loi modifiant la Loi du chemin de fer *Saint John and Québec, 1916*"; et

Bill (No 99) intitulé: "Loi modifiant la Loi concernant l'intérêt".

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de un million trois cent mille trois cent dix-huit dollars et soixante et quinze cents soit accordée à Sa Majesté pour l'accise:—Appointements des fonctionnaires et des inspecteurs de l'accise, et augmentation d'appointements, selon le résultat de l'examen de l'accise, $581,318.75; surcroît de service des préposés à la surveillance des grandes distilleries et autres fabriques, $16,000; rémunération pour longues heures de service, autres que pour services spéciaux, $2,000; service préventif—imprévus, $15,000; service préventif—appointements, $155,000; frais de voyage, loyer, combustible, papeterie, etc., $90,000; pour pourvoir aux dépenses, estampilles, papeterie, salaires, voyages, etc., relativement à la taxe de guerre, $125,000; estampilles pour les tabacs canadiens et importés, $130,000; perception des douanes, allocations sur les droits perçus par eux, $5,000; allocation provisoire, ne dépassant pas $150, à chacun des préposés dans le Manitoba et les provinces de l'Ouest, dont les appointements de toutes sources payés par l'Etat n'excèdent pas $2,500, $11,000; pour permettre au ministère de fournir de l'alcool méthylique aux fabricants, qui en rembourseront le prix de revient, et pour loyer, éclairage, force motrice, transport, appointements, etc., $170,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de trois cent quatre-vingt-treize mille neuf cent cinquante dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'inspection des poids et mesures, du gaz et de la lumière électrique:—Appointements des fonctionnaires, inspecteurs et sous-inspecteurs des poids et mesures, $155,250; loyer, combustible, frais de voyage, frais de port, papeterie, etc., pour le service des poids et mesures, y compris l'achat d'étalons du système métrique, appointements et autres dépenses, etc., $80,000; allocation provisoire n'excédant pas $150 à chacun des fonctionnaires dans le Manitoba et les provinces de l'Ouest, dont les appointements ne dépassent pas $2,500 par année (poids et mesures), $5,000; appointements des inspecteurs du gaz et de la lumière électrique, $88,500; loyer, combustible, frais de voyage, frais de port, papeterie, etc., inspecteur du gaz et de la lumière électrique, y compris achat et réparations d'instruments, $59,000; allocation provisoire n'excédant pas $150 à chacun des fonctionnaires dans le Manitoba et les provinces de l'Ouest, dont les appointements ne dépassent pas $2,500 (gaz et lumière électrique), $4,000; exportation de la force électrique, $1,000; Bureau international des poids et mesures, $800; Commission électrotechnique internationale, $400, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de cinquante-deux mille cinq cents dollars, moins dix mille dollars dans le premier item, soit accordée à Sa Majesté pour la falsification des substances alimentaires, etc.:—Falsification des substances alimentaires et mise à exécution de la Loi concernant les engrais, les marques frauduleuses et les produits alimentaires du commerce, $50,000; médicaments dits *Proprietary* ou brevetés, $2,000; ministère du Revenu de l'Intérieur—menues dépenses, $500, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

M. Rainville informe aussi la Chambre que le comité lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsides.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à onze heures et cinquante minutes p.m., elle s'ajourne à demain.

Vendredi, 27 juillet 1917.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau:—

Par M. Proulx,—la pétition de Alcide Martin et autres, de Saint-Isidore de Prescott, Ontario.

Par M. Turriff,—la pétition de Arthur Poirier et autres, de Bellegrade, Saskatchewan.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

De madame Alfred Lauzon et autres, de Lefaivre, Ontario; demandant que le Parlement n'adopte aucune résolution ou loi décrétant la conscription pour service outre-mer ou tendant à rendre ce service compulsoire.

De George McArthur et autres, de Thamesville et autres endroits, et de Newton Ainslie et autres, de Tilbury et autres endroits, tous de la province d'Ontario; demandant d'amender le Code Criminel du Canada aux fins de protéger les jeunes filles âgées de moins de 21 ans, et à d'autres fins.

De Mary Bradley et madame J. J. Vincent, Bothwell; de Lottie McAlister et Annie Gage, Ridgetown; de W. McKenzie, village de Thamesville; de mesdames Angus Gillespie et Mac Zink, East-Kent; de L. Smyth et madame A. Newcombe, Harwich; de madame Newton Ainslie et madame Dugald Smith, Tilbury, et de madame George Brown, Irwin, tous de la province d'Ontario; demandant qu'une loi soit adoptée, comme mesure de guerre, à l'effet de prohiber en Canada, la fabrication et l'importation des liqueurs enivrantes, comme boisson, comme aussi l'expédition, la livraison et la réception de ces liqueurs dans toute province ou région dans lesquelles est prohibée la vente de ces liqueurs comme breuvage.

Sir Thomas White, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Rapport du surintendant des assurances du Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1916.—Volume I—(Compagnies d'assurance, autres que les compagnies d'assurance-vie). (*Document de la session, No 8.*)

Ordonné, que M. Cochrane ait la permission de présenter un bill (No 118) ayant pour objet de modifier la Loi des chemins de fer de l'Etat.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour délibérer sur le bill (No 53) concernant les Assurances, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a fait quelque progrès et lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance, cette Chambre se formera de nouveau en tel comité.

Avec le consentement de la Chambre;

M. Doherty, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Copie du rapport de l'honorable Sir Ezekiel McLeod, juge en chef de la province du

Nouveau-Brunswick, et de l'honorable Louis Tellier, juge retraité de la cour Supérieure de la province de Québec, commissaires nommés sous l'empire de la Loi des enquêtes, du Canada, chapitre 104 des Statuts revisés du Canada, 1906, et des lois l'amendant, en vertu d'un décret du conseil édicté le 6 juin 1917, aux termes duquel les dits commissaires reçurent le pouvoir et la mission d'instituer une enquête en vue de reviser et peser la preuve faite devant M. le juge Galt, commissaire nommé par le lieutenant-gouverneur du Manitoba, le 15 juillet 1916, aux fins de faire une enquête et un rapport sur certaines matières d'importance pour le gouvernement local de la dite province, en accomplissement de sa commission, et de reviser et examiner le rapport et les conclusions découlant de la dite preuve;—et de déclarer par leur rapport si la dite preuve justifie ou étaie les décisions du dit commissaire telles qu'énoncées dans les dits rapports, en autant qu'elles attaquent et affectent d'une manière préjudiciable l'honneur ou l'intégrité de l'honorable Robert Rogers ou l'honnêteté de ses actes ou transactions. (*Document de la session, No 230.*)

Et à six heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 25.

La Chambre, en comité de l'ordre, se forme en comité général pour délibérer sur le bill (No 39) concernant la compagnie dite *The Toronto, Hamilton and Buffalo Railway Company*, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Rainville fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill, tel qu'amendé en comité général, soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération des dits amendements.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de deux cent quatre-vingt-cinq mille trois cents dollars—imputable sur le revenu—soit accordée à Sa Majesté pour les Travaux publics—ports et rivières—Nouvelle-Ecosse:—Amherst-Point—réparations au quai, $700; Anderson's-Cove—réparations au brise-lames, $500; Annapolis-Royal—réparations au quai, $2,000; Burlington—réparations au quai, $950; Canning—réparations au quai, $2,500; Cap-Sainte-Marie—réparations au brise-lames, $3,000; Chipman-Brook—réparations au brise-lames, $1,000; Church-Point—réparations au quai et au brise-lames, $4,000; Culloden—réparations au brise-lames et enlèvement de roches, $4,000; Devil's-Island—réparations au brise-lames, $1,300; Digby-Pier—réfections, $2,500; Eagle-Head—réparations au brise-lames, $1,650; East-River—améliorations, $140,000; Fox-Island—réparations à un accès au brise-lames, $500; ports et rivières en général—réparations et améliorations, $60,000; Little-Brook—réparations au brise-lames, $1,500; Little-Harbour—reconstruction du quai, $800; Magaree—réparations au brise-lames, $900; Margaretville—réparations au brise-lames, $3,000; McKay's-Point (Judique)—éparations au brise-lames, $600; McNair's-Cove—réparations au brise-lames, $900; Meteghan-River—réparations et améliorations au brise-lames, $1,500; Necum-Teuch—réparations au quai, $2,000; North-River (St. Ann's)—

réparations au quai, $600; North-Sydney—réparations au quai de ballast, $2,300; Parrsboro—réparations au quai, $2,000; Port-George—réparations au brise-lames, $2,000; Port-Hilford—réparations au brise-lames, $1,800; Round-Hill—réparations au quai, $1,500; Sandy-Cove—réparations au brise-lames, $2,200; Saulnierville—améliorations et réparations au brise-lames, $3,000; Scott's-Bay—réparations au brise-lames, $1,300; Shubenacadie, rivière—payer au *Dominion Atlantic Railway* pour l'agrandissement du tablier tournant sur le pont de chemin de fer, et construction de quai de touage général, $23,000; Tiverton—réparations au brise-lames, $1,600; Trout-Cove—enlèvement de roche et de gravier, et réparations au nouveau brise-lames, $3,000; West-Arichat—réparations au quai, $700; port de Yarmouth—réparations et améliorations, $4,500, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de vingt-six mille neuf cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'Ile-du-Prince-Edouard:—Annandale—réparations au quai, $750; China-Point—réparations au quai, $750; ports et rivières en général—réparations et améliorations, $14,000; Hurd's-Point (Bedeque)—réparations et améliorations au quai, $900; Little-Sands—améliorations des quais, $1,600; Miminigash—réparations aux brise-lames et protection de grève, $1,000; Port-Selkirk—réparations aux quais, $800; Souris—réparations au brise-lames, $1,000; Tignish—réparations au brise-lames, $2,500; Victoria—réparations au quai, $1,100; Wood-Islands—réparations au brise-lames, $2,500, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de cent cinquante mille neuf cent cinquante dollars soit accordée à Sa Majesté pour le Nouveau-Brunswick:—Canal d'Anderson—réparations au quai, $1,400; Baie-Noire—réparations et améliorations au quai, $3,500; Bathurst—améliorations au havre, $85,000; Cape-Bald—réparations au brise-lames, $1,500; Dorchester—améliorations au quai, $1,500; Grande rivière au Saumon—réparations et améliorations au brise-lames, $1,100; havres et rivières en général—réparations et améliorations, $40,000; Mills-Point—réparations au quai, $600; Neguc—réparations au quai, $4,000; plage de Richibouctou—réparations et améliorations au brise-lames, $1,600; Shippigan-Gully—réparations au brise-lames et au ponton, $3,500; rivière Saint-Nicolas—réparations au quai, $900; Tynemouth-Creek—pour reconstruire et réparer le brise-lames, $5,500; Welchpool—réparations au quai, $850, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les Provinces maritimes en général:—Achat de bois créosoté pour travaux généraux dans les Provinces maritimes, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de quatre cent trente-huit mille et vingt dollars soit accordée à Sa Majesté pour Québec:—Anse-aux-Gascons—réparations au quai, $500; Baie-Saint-Paul—réparations au quai, $2,500; Berthier-en-Bas—réparations au quai, $1,000; Anse-au-Cap—réparations au quai, $1,200; Chambord—réparations au quai et reconstruction, $5,000; Clarke-City—reconstruction du quai, $4,500; Desjardins—réparations au quai, $2,500; Pointe-au-Père—améliorations au quai, $1,100; quai à eau profonde de Gaspé—réparations, $17,000; havres et rivières en général—réparations et améliorations, $75,000; Hudson—reconstruction du quai, $4,800; Ile-Perrot-Nord—réparations au quai, $1,600; Ile-Verte—réparations au quai, $2,500; Lacolle—réparations au quai, $2,900; Laprairie—travaux de protection, $85,000; Lotbinière—réparations au quai, $1,800; Malbaie—réparations et améliorations au quai, $3,500; rivière Ouareau—réparations au brise-glace, $1,500; Phillipsburg—reconstruction du quai, $2,000; Pointe-Pizeau—réparations au quai, $11,100; Pointe-Saint-Pierre—réparations au brise-lames, $1,900; Rimouski—améliorations au port, $170,000; quai de Rimouski—service d'eau, $6,000; rivière des Vases—réparations à la jetée, $1,000; Rivière-Ouelle—réparation et amélioration au quai, $5,400; Saint-Alexis—réparations au quai, $3,800; Saint-Alphonse—réparations au quai, $2,600; Saint-André-de-Kamouraska—réparations au quai, $1,500; Sainte-Anne-des-Monts—jetée de débarquement, $6,650; Sainte-Félicité—réparations au quai, $600; Saint-Ignace-de-Loyola—

réparations à la digue, $600; Saint-Irénée—réparations au quai, $660; Saint-Jean-Deschaillons—réparations aux abords du quai, $760; Saint-Jean—pour reconstruire la jetée d'hiver et remplir des piles, $1,200; Saint-Laurent, Ile-d'Orléans—réparations au quai, $3,800; Saint-Michel-de-Bellechasse—réparations au quai, $1,600; Saint-Paul, Ile-aux-Noix—réparations au quai, $750; Trois-Pistoles—réparations aux quais et au brise-lames, $1,000; Varennes—travaux de protection, $1,200, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

M. Rainville informe aussi la Chambre que le comité lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsides.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à dix heures et quarante-cinq minutes p.m., elle s'ajourne à demain à trois heures p.m.

Samedi, 28 juillet 1917.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau:—

Par M. Stewart (Hamilton),—la pétition de Dame A. Inch et autres, de Mount-Hamilton et autres lieux; la pétition de John Affleck et R. W. Matthews, de l'église baptiste de McNab; la pétition de Fred. R. Paxton et Olive Jarvis, de la ligue Epworth de l'église méthodiste Saint-Paul de St-Catharines; la pétition de Fred. H. Wright et Joseph Wilson, du conseil impérial No 5 des R. T. of T. de Hamilton; la pétition de Kate Butler et Mary Moss, de la *Central W.C.T.U.* de Hamilton; la pétition de W. H. Wild et Ethel M. Slater, de la B.Y.P.U. de l'avenue Stanley de Hamilton; la pétition de Margaret Gordon Murray, de la *Maple Leaf Mothers' Meeting* de l'église baptiste de l'avenue Kensington de Hamilton; la pétition de W. Graham Webb et A. J. Morrison Webb, du club des MacNabites de l'église presbytérienne de MacNab de Hamilton; la pétition de P. Blanchard et Evie Grasley, de la *Sunday School* de Grimsby; la pétition de John J. Giles et Lucy P. Taylor, de la ligue Epworth méthodiste Wesley de Hamilton; la pétition de S. E. Marshall et W. J. Robertson, de l'église méthodiste Saint-Paul de St-Catharines; la pétition de Andrew Cameron, de la division No 7 de l'Ordre des conducteurs de chemins de fer, Hamilton; la pétition de A. W. Reid et A. E. Hoshal, de la *Prohibition Union* de Beamsville et Clinton; la pétition de Isabel A. Butler et John A. Cousins, des ligues *senior* et *junior* de l'église méthodiste de la rue Barton de Hamilton; la pétition de John A. Cousins et James H. Wild, de la *Sunday School* méthodiste de la rue Barlow, Hamilton; la pétition de John Carr et Dame Rose Miller, du *Sceptre Council* No 187 des R.T. of T. de Hamilton; la pétition de James G. Green, de la congrégation de l'église de Smith's-Hill; la pétition de Dame Charles Lowrey et Dame H. St. Clare Fisher, de la *C.W.T.U.* de Saint-David's; la pétition de Viola M. Gibson et autres, des *Young People's Guild* de Beamsville; la pétition de Clark Henderson, de l'église méthodiste de la rue Simcoe, Hamilton; la pétition du révérend M. J. Wilson et L. Rivelle, de l'église méthodiste de la rue Emerald, Hamilton; la pétition de Mary J. Milne et Catherine L. Forrester, de la *Young Women's Auxiliary of the Women's Missionary Society* de l'église presbytérienne McNab de Hamilton; la pétition de D. H. Fletcher, de l'église méthodiste libre de Hamilton; la pétition de W. R. Leckie et J. A. Wilson, de l'église presbytérienne Saint-André, Hamilton; la pétition de Wm Muhenes, du circuit de Gainsboro de la *U. B. Association* de Elcles; la pétition de E. W. Middleton et Dame F. Thorne, de la *Bible Class* de Livingston, Hamilton; la pétition de Marzetta J. Cairns, de l'église méthodiste Lake de Hamilton; la pétition de M. W. Matcheff et J. B. Williams, de la *J.A.S. Bible Class* de la première église méthodiste de Hamilton; la pétition du révérend P. W. Philpott et Fred. W. Haynes, du *Gospel Tabernacle* de Hamilton; la pétition du révérend W. E. McQuiggan, du circuit de Kimbo et Caistor-Centre de l'église méthodiste libre de la conférence d'Ontario-Ouest; la pétition de G. W. Down, de l'église méthodiste de Smithville; la pétition de R. G. Widdicamp et Bert E. Easton, de la *Sabbath School* baptiste de St-Catharines; la pétition de Geo. E. Siddall, de la ligue Epworth méthodiste de la rue Simcoe, Hamilton; la pétition de Dame Elsie Rice et D. E. Bowles, de la *Ladies Adult Bible Class* de l'église méthodiste *Centenary* de Hamilton; la pétition de Jennie Partridge et Gertrude Vipond, de la *W.M.S.* méthodiste de la rue Emerald, Hamilton; la pétition de C. A. Challen et autres, de la *Bible and Sunday School* baptiste de l'avenue Stanley, Hamilton; la pétition de P. F. Lalond, de la *Men's Bible Class* de l'église méthodiste de la rue Barton, Hamilton; la pétition de Caroline Wilson,

du *Cup-of-Cold Water Circle* des Filles de l'Empire de Hamilton; la pétition de John Albright et Joseph Burkholder, de la *Sunday School of the Mennonite Brethren in Christ Church* de Vineland; la pétition de A. L. Fry, de la *Trinity Evengelical Association* de Campden; la pétition de Dame Maude Warder et Moyer, du *Mission Circle* de l'église M.B.C. de Vineland; la pétition du révérend A. G. Warder et Joseph Moyer, du circuit Vineland de la *Mennonite Brethren in Christ Church;* la pétition de Archibald Twedle et E. B. Halsted, de la *Sunday School* de l'union Fulton; la pétition de Charles G. Cooper, de l'église méthodiste de l'avenue Charlton, Hamilton; la pétition de J. H. McArthur et J. Murray Field, des églises méthodistes de Niagara et Virgil; la pétition de Wm Ayers et Dora McCauley, de la *Sabbath School* presbytérienne de Beamsville; la pétition de J. H. Ratcliffe, de la première église presbytérienne de St-Catharines; la pétition de Sadie Finbon et Bertha Culp, de la *E.L. of C.E.* de l'église méthodiste de Beamsville; la pétition de R. A. Cunningham et autres, de la *Sunday School* de la première église méthodiste de Hamilton; et la pétition du révérend Thomas Davidson et autres, de l'église presbytérienne de Sainte-Anne et Wellandport, tous de l'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

De Alcide Martin et autres, de Saint-Isidore de Prescott, Ontario, et de Arthur Poirier et autres, de Bellegarde, Saskatchewan; demandant que le Parlement n'adopte aucune résolution ou loi décrétant la conscription pour service outre-mer ou tendant à rendre ce service compulsoire.

M. Doherty, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 13 juin 1917,—Copie de tous télégrammes correspondance, lettres et autres papiers concernant un contrat pour le transport des malles entre Grand-River et Fourchu, dans le comté de Richmond, N.-E., en 1916 et 1917. (*Document de la session, No 231.*)

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de trois cent trente-trois mille huit cent cinquante dollars—imputable sur le revenu—soit accordée à Sa Majesté pour les Travaux publics—havres et rivières—Ontario:—Rivière Belle—réparations aux travaux de palplanche, $900; Pointe de la Grande-Baie—réparations au quai, $850; Bowmanville—réparations à la jetée, $10,000; Bronte—réparations à la jetée, $1,000; Bruce-Mines—réparations et reconstruction du quai, $1,000; Cobourg—réparations à la jetée est, $15,000; Colchester—réparations au quai, $1,000; barrages de la rivière du Français—réparations et améliorations, $5,600; Goderich—réparations aux travaux du havre, $3,000; Haileybury—réparations au quai, $2,000; havres et rivières en général—réparations et améliorations, $65,000; Kingston—améliorations au havre, $52,000; Leamington—réparations au quai, $2,100; Michipicoten—réparations au quai, $1,100; Newcastle—réparations à la jetée est, $17,500; New-Liskeard—réparations au quai, $700; Pelée (île)—réparations au quai, $1,000; Pembroke—réparations au quai, $9,400; Petawawa—réparations et améliorations au quai, $800; Port-Bruce—réparations aux jetées, $2,100; Port-Burwell—réparations aux jetées, $36,000; Port-Stanley—améliorations au port, $96,000; Rivière-à-la-Pluie—réparations aux travaux de protection, $800; havre de Rondeau—réparations et renouvellement des jetées, $3,500; rivière Saugeen à Southampton—réparations aux jetées, $3,600; Shrewsbury—réparations à la jetée, $900; Silver-Centre—réparations au quai, $1,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de dix-neuf mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—Manitoba:—Arnes—réparations au quai, $1,500; Gimli—réparations au quai, $500; havres et rivières en général—réparations et améliorations, $15,000; Hnausa—réparations au quai, $1,200; Lake-Francis-Outlet—réparations aux jetées protectrices, $800, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de vingt mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—Saskatchewan et Alberta:—Havres et rivières en général—réparations, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de cent trente-six mille huit cent cinquante dollars soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—Colombie-Britannique:—Fleuve Fraser (bas)—améliorations, $20,000; havres et rivières en général—réparations et améliorations, $75,000; Helberg—réparations au quai, $3,300; île James—réparations au quai, $750; Metchosin—réparations au quai, $1,700; station de quarantaine de Prince-Rupert—réparations au quai, $1,500; Quatsino—réparations au quai, $4,300; île Sidney—réparations au quai, $2,200; Stickine (rivière)—améliorations, $5,400; achat de bois créosoté pour la réparation des quais, $10,000; Ucluelet—réparations au quai, $600; baie de l'Union—réparations au quai, $6,500; île Vargas—réparations au quai, $2,100; station de quarantaine de Williams-Head—améliorations et réparations, $3,500, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de quarante mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—travaux généraux:—Havres et rivières en général, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de un million sept cent cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—dragage:—Nouvel outillage de dragage—Ontario et Québec, $65,000; dragage—Provinces maritimes, $500,000; dragage—Ontario et Québec, $500,000; dragage—Manitoba, Saskatchewan et Alberta, $90,000; dragage—Colombie-Britannique, $550,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics:—Glissoirs et barrages flottants en général, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de quinze mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—chemins et ponts:—Chemins et ponts fédéraux en général, $5,000; Edmonton—réparations au pont, $3,500; Ottawa—entretien et réparations des ponts et des abords, $7,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

9. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de dix-sept mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les lignes télégraphiques et téléphoniques—Ile-du-Prince-Edouard:—La moitié des frais de reconstruction des lignes télégraphiques, propriété commune de la Compagnie télégraphique Anglo-Américaine du gouvernement fédéral, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

10. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de trois mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—Québec:—Amélioration du service de réparations, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

11. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de treize mille huit cent soixante et quinze dollars soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—Saskatchewan et Alberta:—Moosejaw—ligne télégraphique de Wood-Mountain—renouvellement des poteaux, $5,000; ligne de la Rivière-de-la-Paix—bureau et réparations à Grande-Prairie, $3,200; ligne de la Rivière-de-la-Paix—bureau et résidence à Dunvegan, $3,325; réparations et améliorations aux édifices du bureau, $2,350, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

12. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de vingt-deux mille quatre cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—Colombie-

Britannique:—Lignes télégraphiques et téléphoniques de la terre ferme—réparations générales et améliorations, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

M. Rainville informe aussi la Chambre que le comité lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsides.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à six heures p.m., elle s'ajourne à lundi prochain à trois heures p.m.

Lundi, 30 juillet 1917.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau:—

Par M. Stewart (Hamilton),—la pétition de R. W. Lane et S. W. Freure, du conseil municipal du township de Gainsboro; la pétition de H. J. Bradley et R. J. Clark, du conseil municipal de Merritton; la pétition de Dame Albert Shields, de la *Women's Institute* de Caistorville; la pétition du révérend John Rallford, pasteur, de l'église presbytérienne de Grassie; la pétition de H. Brown et du révérend G. C. Raymer, pasteur, du circuit méthodiste de Caistorville; la pétition de D. McIntosh et G. W. Clark, de la congrégation presbytérienne de Vineland; la pétition de Alwin Culp et James Moyen, de la *Sunday School* mennonite de Vineland; la pétition du révérend S. F. Coffman, pasteur, de l'église mennonite de Vineland; la pétition de Dame W. A. Hodged et Dame J. E. Roszel, de la *Women's Institute* de Smithsville; la pétition de Dame Elgin Oill et Helen E. Wrong, de la *Ladies Aid Society* de l'église presbytérienne de Smithville; la pétition de J. A. Schenick et C. M. Schenick, de la *Sunday School* de l'église presbytérienne de Smithville; la pétition de W. Elliott Taylor, de l'église presbytérienne de Smithville; la pétition de L. Arletta Smith et T. Lewis, de la *W.C.T.U.* de Grimsby; la pétition de Dame H. Merritt et Dame David Jacobs, de la *Women's Institute* de Fulton et Grassie, Grimsby; la pétition du révérend Thomas Radcliffe, pasteur, et W. A. Brownlee, de l'église baptiste de Grimsby; la pétition de J. A. McLachlan et J. W. Eaton, de l'église méthodiste de Grimsby; la pétition de C. H. Pickett et Rita McArtney, de l'église méthodiste de Grimsby; la pétition de James A. Huntt, de l'église méthodiste de Beamsville; la pétition de Thomas R. Gilmore et G. W. Tinlin, du conseil municipal du township de Clinton; la pétition de K. H. Crain et Louise Ferguson, de la *Women's Institute* de Beamsville; la pétition de William Ayers et autres, de la *Sabbath School* de l'église presbytérienne de Beamsville; la pétition du révérend C. E. MacLeod, pasteur, et R. Cruckshank, de l'église baptiste de Beamsville; la pétition de T. F. Wright et W. R. Bald, de la *Sunday School* de la première église méthodiste de St-Catherines; la pétition de Dame Frank Lundy, de la *Louth Women's Institute* de St-Catherines; la pétition du révérend J. H. Radcliffe, de la première église presbytérienne de St-Catherines; la pétition de Dame George Fraser et autres, de la *Grantham Women's Institute* de St-Catherines; la pétition de T. B. Campbell et du révérend Arthur L. Huddleston, pasteur, de l'église baptiste de la rue Queen, St-Catherines; la pétition de John H. Webb, de l'église méthodiste Lake, Hamilton; la pétition de Raymond A. Sanderson et P. Melrose, du *Crown Council*, No 333, *R.T. of T.*, Hamilton; la pétition de Ira Green et C. L. Clarke, du conseil de Régina, No 67, des *R.T. of T.*, Hamilton; la pétition de Norman Wilkins, de la ligue Epworth des *Christian Endeavour* de l'église Burksholden, Mount-Hamilton; la pétition de Florence Lyons et Mary Proudfoot, de la *W.C.T.U.* de West-Hamilton; la pétition de Maude Custhwaite, de la Sommerset " Y " de Hamilton; la pétition de Margaret A. Brown et Charlotte Brown, de la *Yeoman W.C.T.U.* de Hamilton; la pétition de Horace Frith, du *Sovereign Council*, No 9, *R.T. of T.* de Hamilton; la pétition de Mlle Hattie E. King, de la ligue Epworth *junior* de l'église méthodiste de la rue Simcoe de Hamilton; la pétition du révérend F. W. Hallinrake, pasteur, et W. Orr, de l'église méthodiste de la rue Barton, Hamilton; la pétition de Andrew Somerville, du département *senior* de la *Sunday School* Saint-André, Hamilton; la pétition de Fred. Humphries, du département *junior*

de la *Sunday School* Saint-André de Hamilton; la pétition de Paul Dresback, du département intermédiaire de la *Sunday School* presbytérienne Saint-André de Hamilton; la pétition de Dame M. Gordon-Murray et E. Griffin, de la *Maple Leaf W.C.T.U.* de Hamilton; la pétition de J. M. Connor et A. Wright, du département des adultes de la *Sunday School* Saint-André, Hamilton; la pétition de Emma H. Nichols et L. Atkinson, de la *Union W.C.T.U.* de Hamilton; et la pétition de Amos Vipond et W. S. Moore, de la *Sunday School* méthodiste de la rue Emerald, Hamilton, tous de l'Ontario.

Par M. Proulx,—la pétition de Damien Ranger et autres, de Saint-Isidore de Prescott, Ontario.

Par M. Lachance,—la pétition de J. A. Trottier et autres, de Loretteville, Québec.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

De madame A. Inch et autres, de Mount-Hamilton; demandant d'amender le Code Criminel du Canada aux fins de protéger les jeunes filles âgées de moins de 21 ans, et à d'autres fins.

De John Affleck et R. W. Matthews; de Frederick R. Paxton et Olive Jarvis, de St. Catharines; de Frederick H. Wright et Joseph Wilson; de Kate Butler et Mary Moss, et de W. H. Wild et Ethel M. Slater; de Margaret Gordon Murray; de W. Graham Webb et A. J. Morrison Webb, tous de Hamilton; de P. Blanchard et Evie Grasley, de Grimsby; de John J. Giles et Lucy P. Taylor, de Hamilton; de S. E. Marshall et W. J. Robertson, de St. Catharines; de Andrew Cameron, Hamilton; de A. W. Reid et A. E. Hoshal, de Beamsville et Clinton; de Isabel A. Butler et John A. Cousins, Hamilton; de John A. Cousins et James Wild, de Hamilton; de John Carr et madame Rose Miller, de Hamilton; de James P. Green, de Smith's-Hill; de madame Charles Lowrey et madame H. St. Clare Fisher, St. David's; de Viola M. Gibson et autres, de Beamsville; de Clark Henderson, de Hamilton; du révérend M. J. Wilson et L. Rivelle, de Hamilton; de Mary J. Milne et Catharine L. Forrester, de Hamilton; de D. H. Fletcher, de Hamilton; de W. R. Leckie et J. A. Wilson, de Hamilton; de William Muhenes; de E. W. Middleton et madame F. Thorne, de Hamilton; de Marzetta I. Cairns, de Hamilton; de M. W. Matcheff et J. B. Williams, de Hamilton; du révérend P. W. Philpott et Frederick W. Haynes, de Hamilton; du révérend W. E. McQuiggin, de Kimbo; de G. W. Down, de Smithville; de R. G. Widdicamp et Bert I. Easton, de St. Catharines; de George E. Siddall, de Hamilton; de mesdames Elsie Rice et D. E. Bowles, de Hamilton; de Jennie Partridge et Gertrude Vipond, de Hamilton; de C. A. Challen et autres, de Hamilton; de P. F. Lalond, de Hamilton; de Caroline Wilson, de Hamilton; de John Allright et Joseph Burkholder, de Vineland; de A. L. Fry, de Campden; de mesdames Maude Warden et E. Moyer, de Vineland; du révérend A. G. Warder et Joseph, de Vineland; de Archibald Twedle et E. B. Halsted, de Fulton; de Charles G. Cooper, de Hamilton; de J. H. McArthur et J. Murray Field, de Niagara et Virgil; de Dora McCauley et William Ayers, de Beamsville; de J. H. Ratcliffe, de St. Catharines; de Sadie Finbou et Bertha Culp, de Beamsville; de R. A. Cunningham et autres, de Hamilton; et du révérend Thomas Davidson et autres, de St. Ann's et Wellandport, tous de la province d'Ontario; demandant qu'une loi soit adoptée, comme mesure de guerre, à l'effet de prohiber en Canada, la fabrication et l'importation des liqueurs enivrantes, comme boisson, comme aussi l'expédition, la livraison et la réception de ces liqueurs dans toute province ou région dans lesquelles est prohibée la vente de ces liqueurs comme breuvage.

Sir Edward Kemp, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 30 avril 1917,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, etc., se rapportant à l'achat d'un terrain à Vancouver, C.-B., pour les fins d'un arsenal, depuis le 1er janvier 1913. (*Document de la session, No 232.*)

Ordonné, que M. Foster ait la permission de présenter un bill (No 119) constituant en corporation un Conseil pour les tribus sauvages du Canada.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour appelle la troisième lecture du bill (No 39) concernant la compagnie dite *The Toronto, Hamilton and Buffalo Railway Company.*

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et demande son concours.

Sur motion de M. Maclean (Halifax), secondé par M. Carvell,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Si des sommes d'argent ont été payées relativement au recrutement en Nouvelle-Ecosse pour le service naval, au cours des deux dernières années, et
2. Dans l'affirmative, à qui et pour quelles fins ces sommes ont été payées.

Sur motion de M. Pardee, pour M. Maclean (Halifax), secondé par M. McKenzie,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de toute la correspondance échangée entre le ministère de la Milice et de la Défense du Canada, la Commission des achats de guerre du Canada et le ministère de la guerre britannique, concernant une baguette d'entraînement pour tir à la cible, et l'utilisation de cette baguette par ceux qui font partie de la force expéditionnaire canadienne.

Sur motion de M. Pardee, pour M. Fortier, secondé par M. McKenzie,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de tous télégrammes, correspondance, requêtes, au sujet de l'établissement de la distribution de la malle rurale dans la paroisse de Saint-Jean-des-Chaillons et la paroisse de Sainte-Philomène, dans le comté de Lotbinière, province de Québec.

Sur motion de M. Pardee, pour M. Delisle, secondé par M. McKenzie,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, priant Son Excellence de bien vouloir faire mettre devant cette Chambre,—Copie de tous les décrets du conseil, lettres, télégrammes et correspondance en général concernant la nomination de G. A. Dillon, se rattachant aux camps d'internement des aubains;—aussi, copie des instructions données au dit G. A. Dillon, avec un relevé sous forme de tableaux faisant connaître les achats conclus par son intermédiaire, les sommes payées, les frais de voyage et les commissions reçues par lui depuis sa nomination.

Ordonné, que le dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil privé du Roi.

Sur motion de Sir Wilfrid Laurier, secondé par M. Graham,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de toute la correspondance échangée entre la Chambre de Commerce de la cité de Québec et le premier ministre, relativement au rapport de la Commission spéciale chargée d'étudier la question des chemins de fer.

Sur motion de M. Pardee, pour M. Lapointe (Kamouraska), secondé par M. Guthrie,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de tous documents, rapports, lettres, correspondance, plans, etc., concernant les difficultés entre la Commission du chemin de fer Transcontinental, le département des Chemins de fer et la cité de Fraserville, relativement à une écluse ou réservoir sur le Lac-aux-Loutres, dans le comté de Kamouraska, près de la voie du chemin de fer Transcontinental-National.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour délibérer de nouveau sur le bill (No 115) ayant pour objet de modifier la Loi des chambres de commerce, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 83) concernant le Conseil consultatif honoraire pour recherches scientifiques et industrielles.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité général de la Chambre.

Résolu, que la Chambre se forme immédiatement en comité général sur le dit bill.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité général sur le dit bill, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides, étant lu;

Sir Thomas White propose, secondé par Sir Edward Kemp,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et un débat s'ensuivant;

Et la question étant posée sur la motion, elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de quatre-vingt mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour la milice et défense:—Allocation de la milice active, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de soixante et quinze mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour la milice et défense:—Bataillons scolaires, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

M. Rainville informe aussi la Chambre que le comité lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsides.

Avec le consentement de la Chambre;

Sur motion de M. Bennett (Simcoe), secondé par M. Cockshutt,

Ordonné, que l'ordre de la Chambre relatif à la troisième lecture et adoption du bill (No 39) concernant la compagnie dite *The Toronto, Hamilton and Buffalo Railway Company,* adopté ce jour, soit rescindé, et que le dit bill soit inscrit de nouveau sur le feuilleton des ordres, au chapitre des Bills privés, pour délibération en comité général, à la prochaine séance de la Chambre.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à onze heures et cinquante-cinq minutes p.m., elle s'ajourne à demain.

Mardi, 31 juillet 1917.

PRIÈRES.

La pétition suivante est présentée et déposée sur le bureau:—

Par M. Lapointe (Saint-Jacques, Montréal),—la pétition de A. Poirier et autres, de Montréal, Québec.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

De R. W. Lane et S. W. Freure, township de Gainsboro; de H. J. Bradley et R. J. Clark, Merritton; de madame Albert Shields, Caistorville; du révérend John Radford, Grassie; de H. Browne et révérend G. C. Raymer, Caistorville; de D. McIntosh et G. W. Clark; de Alvin Culp et James Moyen, et du révérend S. F. Coffman, tous de Vineland; de madame W. A. Hodged et madame J. E. Roszel; de madame Elgin Oill et Helen E. Wrong; de J. A. Schnick et C. M. Schnick, et de W. Elliott Taylor, tous de Smithville; de L. Arletta Smith et T. Lewis; de madame H. Merritt et madame David Jacobs; du révérend Thomas Ratcliffe, pasteur, et W. A. Brownlee; de J. A. McLachlan et J. W. Eaton, et de C. H. Pickett et Rita McCartney, tous de Grimsby; de James A. Huntt; de Thomas R. Gilmore et G. W. Tinlin, township de Clinton; de K. H. Crain et Louise Ferguson; de William Ayers, et du révérend C. E. MacLeod, pasteur, et R. Cruckshank, tous de Beamsville; de T. F. Wright et W. R. Bald; de madame Frank Lundy; du révérend J. H. Ratcliffe; de madame George Fraser et autres, et de T. B. Campbell et révérend Arthur L. Huddleston, tous de St. Catharines; de John H. Webb; de Raymond A. Sanderson et P. Melrose; de Ira Green et C. L. Clarke; de Norman Wilkins; de Florence Lyons et Mary Proudfoot; de Maude Custhwaite; de Margaret A. Brown et Charlotte Brown; de Horace Frith; de mademoiselle Hattie E. King; du révérend F. W. Hallinrake, pasteur, et W. Orr; de Andrew Somerville; de Frederick Humphries; de Paul Dresback; de mesdames M. Gordon-Murray et E. Griffin; de J. M. Connor et A. Wright; de Emma H. Nichols et L. Atkinson, et de Amos Vipond et W. S. Moore, tous de la cité de Hamilton, Ontario; demandant qu'une loi soit adoptée, comme mesure de guerre, à l'effet de prohiber en Canada, la fabrication et l'importation des liqueurs enivrantes, comme boisson, comme aussi l'expédition, la livraison et la réception de ces liqueurs dans toute province ou région dans lesquelles est prohibée la vente de ces liqueurs comme breuvage.

De Damien Ranger et autres, de Saint-Isidore de Prescott, Ontario, et de J. A. Trottier et autres, de Loretteville, province de Québec; demandant que le Parlement n'adopte aucune résolution ou loi décrétant la conscription pour service outre-mer ou tendant à rendre ce service compulsoire.

Sir Robert Borden, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Rapport annuel du département des Impressions et de la Papeterie publiques, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1916. *Document de la session, No 32.)*

Sir Edward Kemp, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 30 avril 1917,—Relevé faisant connaître:—

1. Combien d'Américains se sont enrôlés dans les régiments canadiens depuis le commencement de la guerre;

2. Combien d'hommes natifs des Iles-Britanniques se sont également enrôlés au Canada depuis le premier août 1914. (*Document de la session, No 143d.*)

Aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 18 juin 1917,—Etat faisant connaître:—

1. Quels sont les noms et adresses postales des personnes qui, dans l'Ile-du-Prince-Edouard, ont fait ou font actuellement du recrutement pour l'armée ou la marine, ou qui font un travail de nature militaire similaire depuis août 1914;

2. Quelle rémunération ou solde est reçue par chacune de ces personnes, et quel supplément elles reçoivent pour frais de voyage ou autres dépenses;

3. Quelle somme totale a été reçue par chacune de ces personnes jusqu'au 1er juin 1917. (*Document de la session, No 266a.*)

Aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 31 janvier 1917,—Relevé faisant connaître à quelle date la dernière commande du gouvernement a été donnée à la compagnie de la carabine Ross; pour combien de carabines était cette commande; si le gouvernement a reçu une recommandation du conseil de l'armée britannique à l'effet d'utiliser les moyens qui existent au Canada pour manufacturer la carabine Lee-Enfield nouvelle et améliorée; à quelle date cette recommandation a été reçue; et si on a donné suite à cette recommandation. (*Document de la session, No 234.*)

Aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 20 juin 1917,—Relevé faisant connaître:—

1. Quels sont les noms des membres de l'état-major militaire à North-Vancouver;
2. Quelles sont leurs fonctions respectives;
3. Quels sont le grade et la solde de chacun d'eux;
4. Quelle somme chacun d'eux a reçue;
5. A quelles dates respectives ces militaires se sont enrôlés, et depuis combien de temps ils forment partie de l'état-major. (*Document de la session, No 235.*)

Aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 18 juillet 1917,—Liste complète des différentes commissions créées depuis le commencement de la guerre concernant les soldats, leur pension, les hôpitaux, etc., avec les noms des différents commissaires qui composent ces commissions. (*Document de la sesion, No 236.*)

Et aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 1er février 1917,—Relevé faisant connaître quels sont les noms et le grade actuel de tous ceux qui ont été nommés officiers directeurs de recrutement, ou officiers recruteurs, soit spéciaux, soit de district (non recruteurs locaux ou régimentaires) depuis le début de la guerre; les dates respectives de ces nominations; quels étaient l'âge et l'occupation respectifs de ceux qui ont été ainsi nommés; de quelle organisation militaire, s'il y a, ces personnes faisaient partie; quels grades elles avaient dans l'une ou l'autre organisation militaire; si on a mis fin à l'emploi de l'un ou l'autre de ces recruteurs, et, dans l'affirmative, quels sont les noms de ces recruteurs et les dates auxquelles leur emploi a cessé. (*Document de la session, No 233.*)

L'ordre du jour appelle la troisième lecture du bill (No 83) concernant le Conseil consultatif honoraire pour recherches scientifiques et industrielles.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides, étant lu;

Sir Thomas White propose, secondé par M. Roche,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et un débat s'ensuivant;

Et la question étant posée sur la motion, elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsides.
Et le comité continuant de siéger en comité;

Et à six heures p.m., M. l'Orateur prend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 25.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour délibérer de nouveau sur le bill (No 39) concernant la compagnie dite *The Toronto, Hamilton and Buffalo Railway Company*, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Rainville fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait plusieurs amendements.

Ordonné, que le bill, tel qu'amendé en comité général, soit maintenant pris en considération.

La Chambre, en conséquence, procède à la prise en considération du dit bill.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et demande son concours.

Le comité des Subsides reprend alors le cours de ses délibérations.

(*En comité.*)

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de soixante mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour la milice et défense:—Droits de douane, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de vingt-cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour la milise et défense:—Droits de douane, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour la milice et défense:—Bibliothèque du ministère, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de cinq cent soixante et cinq mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour la milice et défense:—Services et travaux de génie, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

M. Rainville informe aussi la Chambre que le comité lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsides.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à onze heures et quarante-cinq minutes p.m., elle s'ajourne à demain.

Mercredi, 1er août 1917.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. Tremain,—la pétition de Raymond Creed et Morley D. Harvey, de la division Scott des *Sons of Temperance*, Upper-Newport, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Proulx,—la pétition de Dame Jos. Beaudry et autres, de Saint-Isidore de Prescott, Ontario.

Par M. Achim,—la pétition de Dame Victor Cregher et autres, de Saint-André-Avellin, Québec.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante est lue et reçue :—

De A. Poirier et autres, de la cité de Montréal, Québec; demandant que le Parlement n'adopte aucune résolution ou loi décrétant la conscription pour service outre-mer ou tendant à rendre ce service compulsoire.

M. Bennett (Simcoe), du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente à la Chambre le huitième rapport du dit comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a examiné les bills suivants, et a décidé de les rapporter avec des amendements, savoir :—

Bill M2 (No 105) du Sénat, intitulé : " Loi constituant en corporation *The English Valley and Hudson Bay Railway Company* ".

Bill N2 (No 114) du Sénat, intitulé : " Loi concernant *The Montreal Central Terminal Company* ".

Sur motion de M. Kyte, secondé par M. Sinclair,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé faisant connaître quelle somme a été payée au *Sydney Daily Post* par tous les ministères pour impressions et annonces depuis le 1er novembre 1911.

Sur motion de M. Sinclair, secondé par M. Kyte,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé faisant connaître quelle est la somme totale payée depuis le 1er novembre 1911 au *Halifax Herald*, à l'*Evening Mail*, de Halifax, et à la *Royal Print and Lithographic Company*, de Halifax, pour impressions, annonces et tout autre service.

Sur motion de M. Kyte, secondé par M. Maclean (Halifax),

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres, télégrammes, instructions et avis *re* demande de soumissions touchant l'adjudication du contrat du transport de la malle entre la station du chemin de fer et le bureau de poste de Point-Tupper, N.-E., pour l'année courante.

Sur motion de Sir George Foster, secondé par M. Cochrane,

Résolu, que cette Chambre se forme en comité général, demain, pour prendre en considération une certaine résolution concernant les colis contenant des articles d'alimentation humaine ou autres produits.

Sur motion de M. Burrell, secondé par M. Crothers,

Résolu, que cette Chambre se forme en comité général, demain, pour prendre en considération une certaine résolution concernant une bourse aux bestiaux (*live stock exchange*).

L'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides étant lu;

Sir Thomas White propose, secondé par M. Hazen,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et un débat s'ensuivant;

Et la question étant posée sur la motion, elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de cinquante mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour la milice et défense:—Subvention à des sociétés et des corps de musique, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de deux cent cinq mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour la milice et défense:—Q.G. états-majors de division et de districts, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de cent quatre-vingt mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour la milice et défense:—Entretien des propriétés militaires, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de deux millions trois cent mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour la milice et défense:—Troupes permanentes, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de soixante et dix mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour la milice et défense:—Impressions et papeterie, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de cent quatre-vingt-cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour la milice et défense:—Collège militaire Royal, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de deux cent cinquante mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour la milice et défense:—Salaires et gages, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de cent cinquante mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour la milice et défense:—Salaires et gages, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

9. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de quarante mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour la milice et défense:—Levés de plans, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

10. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de cinquante mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour la milice et défense:—Transport et fret, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

11. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de deux cent mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour la milice et défense:—Zones d'instruction et terrains servant aux fins militaires, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

12. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de deux cent sept mille deux cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour le gouvernement civil:—Ministère de la Milice et de la Défense—traitements, y compris H. M. Garrison, à $1,850, $187,700; dépenses casuelles, $19,500, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

M. Rainville informe aussi la Chambre que le comité lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsides.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à onze heures et trente-cinq minutes p.m., elle s'ajourne à demain.

Jeudi, 2 août 1917.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau:—

Par M. Tremain,—la pétition de Joseph Annand, D.D., et autres, de Hantsport et autres lieux; la pétition du révérend Hugh M. Upham, B.A., et John A. Logan, de l'église presbytérienne de Shubenacadie; et la pétition de Lillias MacDonald et Jessie A. Blackburn, de la division de Milford des *Sons of Temperance*, tous de la Nouvelle-Ecosse.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

De Raymond Creed et Morley D. Harvey, de Upper-Newport, Nouvelle-Ecosse; demandant qu'une loi soit adoptée, comme mesure de guerre, à l'effet de prohiber en Canada, la fabrication et l'importation des liqueurs enivrantes, comme boisson, comme aussi l'expédition, la livraison et la réception de ces liqueurs dans toute province ou région dans lesquelles est prohibée la vente de ces liqueurs comme breuvage.

De madame Joseph Beaudry et autres, Saint-Isidore de Prescott, Ontario, et de madame Victor Cregher et autres, de Saint-André-Avellin, Québec; demandant que le Parlement n'adopte aucune résolution ou loi décrétant la conscription pour service outre-mer ou tendant à rendre ce service compulsoire.

M. Steele, pour M. Sharpe, du comité des Bills Privés, présente à la Chambre le neuvième rapport du dit comité, lequel est comme suit:—

En conformité de l'ordre de Votre Honorable Chambre, daté le 13 juillet 1917, votre comité a de nouveau examiné le bill E2 (No 96) du Sénat, intitulé: " Loi constituant en corporation l'Association des bonnes routes du Dominion ", et a décidé de le rapporter avec de nouveaux amendements.

Votre comité a aussi examiné le bill S2 (No 113) du Sénat, intitulé: " Loi pour faire droit à William Henry Bishop ", et a décidé de le rapporter sans amendement.

Sir Robert Borden, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 30 juillet 1917,—Copie de toute la correspondance échangée entre la Chambre de Commerce de la cité de Québec et le premier ministre, relativment au rapport de la Commission spéciale chargée d'étudier la question des chemins de fer. (*Document de la session, No 239.*)

Sir Edward Kemp, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 21 juin 1917,—Relevé faisant connaître quels sont les noms, grades, soldes, nature des fonctions et les postes stationnaires de tous les officiers attachés aux quartiers généraux, à Halifax, et employés dans les différentes sections du service militaire ou se rattachant en quelque manière que ce soit à la division militaire No 6. (*Document de la session, No 235a.*)

Sir Thomas White, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Copie des états financiers du réseau du *Canadian Northern Railway*: 1. Bilan, au 30 juin 1916.—2. Relevé des garanties émises et des charges fixes, au 30 juin 1917.—3. Relevé du passif, au 15 juin 1917.—3*a*. Relevé du compte de l'équipement.—4. Liste des garanties fournies pour emprunts.—5. Revenu brut et revenu net,

au 30 juin 1917.—6. Tableau comparatif des recettes, 1915, 1916 et 1917.—7. Relevé de la dépense au compte du capital et des améliorations pour l'année terminée le 30 juin 1917.—8. Milles en exploitation. Aussi,—Relevés faisant connaître les obligations, etc., autorisées, émises et en suspens; le produit net réalisé; l'intérêt payable pendant la période du 1er juillet 1917 au 30 juin 1918, les sommes estimées nécessaires pour la période du 1er juillet 1917 au 30 juin 1918, en ce qui concerne le Grand-Tronc de chemin de fer et les embranchements du Grand-Tronc-Pacifique. (*Document de la session, No 237.*)

Sur motion de Sir Thomas White, secondé par Sir Edward Kemp,

Ordonné, que les dits relevés soient imprimés immédiatement, et que la règle 74 soit suspendue à cet égard.

Sir Edward Kemp, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Copie du décret du conseil No 1881, du 19 août 1916, recommandant qu'il n'y ait pas de réduction de l'allocation de séparation ou de pension dans les cas d'officiers, d'officiers à brevet et de sous-officiers consentant à servir avec un grade inférieur pour pouvoir se rendre au front. Aussi,—Copie du décret du conseil No 2008, du 20 juillet 1917, révoquant le décret du conseil No 1615, du 13 juin 1917, et modifiant le décret du conseil No 1881, du 19 août 1916, relativement aux allocations de séparation et de pension pour ceux qui ont consenti à servir avec un grade inférieur pour pouvoir se rendre au front. (*Document de la session, No 38.*)

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution relative au marquage des colis, contenant des articles d'alimentation humaine ou autres produits.

(*En comité.*)

Résolu,—Qu'il est opportun de décréter que les colis contenant des articles d'alimentation humaine ou autres produits devront porter le nom et l'adresse de ceux qui les ont préparés, les poids, mesure ou quantité du contenu de ces colis, ainsi que les dates d'empaquetage;—mais non les colis destinés à l'exportation, les articles pesés ou mesurés lors de la vente en présence de l'acheteur, ou les fruits et végétaux frais;—que des amendes seront imposées dans les cas de transgression de ce décret, et que les règles établies en vertu des présentes entreront en vigueur le premier jour de janvier 1918.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Rainville fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit reçu maintenant.

M. Rainville fait rapport, en conséquence, de la dite résolution, laquelle est lue comme suit:—

Résolu,—Qu'il est opportun de décréter que les colis contenant des article d'alimentation humaine ou autres produits devront porter le nom et l'adresse de ceux qui les ont préparés, les poids, mesure ou quantité du contenu de ces colis, ainsi que les dates d'empaquetage;—mais non les colis destinés à l'exportation, les articles pesés ou mesurés lors de la vente en présence de l'acheteur, ou les fruits et végétaux frais;—que des amendes seront imposées dans les cas de transgression de ce décret, et que les règles établies en vertu des présentes entreront en vigueur le premier jour de janvier 1918.

La dite résolution, étant lue la seconde fois, est adoptée.

Ordonné, que Sir George Foster ait la permission de présenter un bill (No 120) ayant pour objet de modifier la Loi des inspections et de la vente.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 117) portant autorisation de lever un impôt de guerre sur certains revenus.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité général de la Chambre.

Résolu, que la Chambre se forme immédiatement en comité général sur le dit bill.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité général sur le dit bill, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a fait quelque progrès et lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera en comité général pour délibérer de nouveau sur le dit bill.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à onze heures p.m., elle s'ajourne à demain.

Vendredi, 3 août 1917.

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

De Joseph Annand, D.D, et autres, de Hantsport et autres endroits, Nouvelle-Ecosse; demandant d'amender le Code Criminel du Canada aux fins de protéger les jeunes filles âgées de moins de 21 ans, et à d'autres fins.

Du révérend Hugh M. Upham, B.A., et John A. Logan, de Shubenacadie; et de Lillias MacDonald et Jessie A. Blackburn, de Milford, Nouvelle-Ecosse; demandant qu'une loi soit adoptée, comme mesure de guerre, à l'effet de prohiber en Canada, la fabrication et l'importation des liqueurs enivrantes, comme boisson, comme aussi l'expédition, la livraison et la réception de ces liqueurs dans toute province ou région dans lesquelles est prohibée la vente de ces liqueurs comme breuvage.

Sir Thomas White propose, secondé par M. Cochrane,—Que cette Chambre se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution concernant l'achat par l'Etat de la *Canadian Northern Railway Company.*

Sir Thomas White, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de la dite résolution, la recommande à la Chambre.

Résolu, que la Chambre se forme en comité général, demain, pour prendre en considération la dite résolution.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour délibérer de nouveau sur le bill (No 117) portant autorisation de lever un impôt de guerre sur certains revenus.

Et le comité continuant de siéger;

Et à six heures p.m., M. l'Orateur reprend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 25.

M. Bennett (Simcoe) propose, secondé par M. Davidson,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général sur les bills privés (en vertu de la règle 109).

Et la question étant posée sur la motion, elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité général pour délibérer sur les bills suivants, savoir:—

Bill M2 (No 105) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation *The English Valley and Hudson Bay Railway Company*", tel qu'amendé par le comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes;

Bill N2 (No 114) du Sénat, intitulé: "Loi concernant *The Montreal Central Terminal Company*", tel qu'amendé par le comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes;

Bill E2 (No 96) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation l'Association des bonnes routes du Dominion", tel qu'amendé par le comité des Bills Privés; et

Bill S2 (No 113) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à William Henry Bishop", et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Rainville fait rapport que le comité a examiné les dits bills et lui a enjoint d'en faire rapport séparément sans amendement.

Sur motion de M. Davidson, secondé par M. Nicholson,

Ordonné, que le bill M2 (No 105) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation *The English Valley and Hudson Bay Railway Company*", tel qu'amendé par le comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a passé leur bill sans autre amendement.

Sur motion de M. Davidson, secondé par M. Nicholson,

Ordonné, que le bill N2 (No 114) du Sénat, intitulé: "Loi concernant *The Montreal Central Terminal Company*", tel qu'amendé par le comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a passé leur bill sans autre amendement.

Sur motion de M. Nicholson, secondé par M. Davidson,

Ordonné, que le bill E2 (No 96) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation l'Association des bonnes routes du Dominion", tel qu'amendé par le comité des Bills Privés, soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe et que le titre soit: "Loi constituant en corporation l'Association canadienne des bonnes routes".

Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a passé leur bill sans autre amendement.

Sur motion de M. Webster, secondé par M. Clements,

Ordonné, que le bill S2 (No 113) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à William Henry Bishop", soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a passé leur bill sans amendement.

Sur motion de M. Webster, secondé par M. Clements,

Ordonné, qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre retourne la preuve, etc., faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat, auquel a été soumis le bill en instance de divorce ci-haut mentionné.

Le comité général sur le bill (No 117) portant autorisation de lever un impôt de guerre sur certains revenus, reprend le cours de ses délibérations, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Rainville fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait plusieurs amendements.

Ordonné, que le bill, tel qu'amendé en comité général, soit maintenant pris en considération.

La Chambre, en conséquence, procède à la prise en considération du dit bill.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à dix heures et trente minutes p.m., elle s'ajourne à demain à trois heures p.m.

Samedi, 4 août 1917.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par Sir Thomas White,—la pétition de Dame J. H. Moxley et Dame F. B. McNamee, de la *Women's Institute* de Landsdowne; la pétition du révérend J. N. Beckstedt, de l'église Chalmers de Landsdowne; et la pétition de W. A. M. Neil et Fred. W. N. Church, de la loge Landsdowne No 270 de la *Independant Order of Oddfellows*, tous de l'Ontario.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour délibérer de nouveau sur le bill (No 53) concernant les Assurances, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a fait de nouveau progrès et lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance, cette Chambre se formera en comité général pour délibérer de nouveau sur le dit bill.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de quinze mille cinq cents dollars—imputable sur le revenu—soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—édifices publics—Nouvelle-Ecosse :—Halifax—douanes—améliorations, $3,000; Halifax—édifices fédéraux—améliorations, réparations, etc., $5,000; Stellarton—édifice public (nouveau crédit de $4,000 périmé)—y compris le coût de l'emplacement à 5 pour 100 d'intérêt, $5,500; Sydney—édifices publics—améliorations, $2,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de dix mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—Nouveau-Brunswick :—Saint-Jean—édifices fédéraux—améliorations, réparations, etc., $5,000; Saint-Jean—bureau de poste, nouveau, $5,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de vingt-cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—Provinces maritimes en général :—Edifices fédéraux—améliorations, réparations, etc., pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de deux cent quatre-vingt-dix-sept mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—Québec :—Edifices fédéraux—améliorations, réparations, etc., $35,000; quarantaine de Grosse-Ile—améliorations et réparations à l'immeuble, aux fournitures et au mobilier, $15,000; Montréal—hôtel général des postes—réfection de l'ancien édifice, $20,000; Montréal—station postale "A", $20,000; Montréal—édifices fédéraux—améliorations, réparations, etc., $30,000; Québec—hôtel des postes—agrandissement et modifications, $80,000; Roberval—édifice public, drain, etc., $2,000; Trois-Rivières—nouvel édifice public, $95,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de sept cent quarante mille et cent dollars soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—Ontario :—Cardinal—édifice public, $4,000; Cayga—édifice public—perfectionnements en plom-

berie et chauffage, $3,500; Cornwall—édifice public—améliorations, $3,000; édifices fédéraux—améliorations, réparations, $35,000; Hamilton—hôtel des postes—installation électrique et fournitures, etc., $3,100; Kingston—C.R.M.—salle d'exercices couverte, $8,000; Ottawa—édifice des ministères—fournitures, etc., $75,000; Ottawa—douanes, $25,000; Ottawa—édifices des ministères—nouvelle installation électrique, etc., $10,000; Ottawa—édifices des ministères—renouvellement du toit métallique de l'édifice de l'Ouest, $2,500; Ottawa—édifices des ministères—édifice et malaxerie pour la division du numéraire du ministère des Finances, $22,000; Ottawa—édifices publics—échelles de sauvetage, $12,000; Ottawa—Monnaie royale—réparations et améliorations, $5,000; Palmerston—édifice public, $10,000; St-Catherines—édifice public—réparation au toit, etc., $3,000; Sydenham—édifice public, $7,000; Toronto—station postale "A", $500,000; Toronto—édifices fédéraux—améliorations et réparations, etc., $12,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de quatre-vingt-un mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—Manitoba:—Edifices fédéraux—améliorations et réparations, etc., $18,000; Winnipeg—édifices publics—améliorations et réparations, etc., $20,000; Winnipeg—édifices de l'immigration—améliorations, $3,000; Winnipeg—nouvel édifice d'immigration, $40,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de vingt-trois mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—Saskatchewan:—Edifices fédéraux—améliorations et réparations, etc., $15,000; Sutherland—aqueduc pour la pépinière forestière, $8,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de deux cent soixante et huit mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—Alberta:—Calgary—salle d'exercices, $250,000; Calgary—édifices fédéraux—améliorations, réparations, etc., $3,000; édifices fédéraux—améliorations, réparations, etc., $15,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

9. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de quarante-cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—Colombie-Britannique:—Ashcroft—édifice public, $10,000; édifices fédéraux—améliorations, réparations, etc., $17,000; New-Westminster—édifice public—pavage de la route d'arrivée, $1,000; Vancouver—édifices fédéraux—améliorations, réparations, etc., $7,000; quarantaine de William's-Head—réparations à l'édifice actuel, fournitures, etc., $10,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

10. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de cent quatre-vingt-quinze mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics en général:—Fermes modèles—nouveaux bâtiments—améliorations, réfections, etc., dans les bâtiments actuels et aux clôturages, $150,000; drapeaux pour les édifices fédéraux, $5,000; édifices fédéraux—échelles de sauvetage, $10,000; édifices fédéraux—frais généraux, $30,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

11. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de deux millions neuf cent vingt-neuf mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—édifices publics—loyers, réparations, mobilier, chauffage, etc.:—Ottawa—édifices fédéraux—Observatoire astronomique—entretien, soin des terrains, etc., $5,000; préposés aux ascenseurs, $45,000; éclairage au gaz et à l'électricité, ponts et chemins compris, $60,000; chauffage, gages des mécaniciens, chauffeurs et gardiens compris, $180,000; réparations, mobilier, terrains, neige et entretien des routes, etc., $450,000; Rideau-Hall (y compris les terrains)—améliorations, mobilier et entretien, $65,000; Rideau-Hall—allocation pour le combustible et l'éclairage, $17,000; service téléphonique, $47,000; édifices fédéraux—édifices fédéraux de l'immigration—réparations, ameublements, etc., $25,000; stations de quarantaine—entretien, $4,000; aménagements, fournitures en général et mobilier, $160,000; chauffage, $240,000; éclairage, $200,000; force électrique et autre pour les ascenseurs, les machines à oblitérer les timbres, etc.,

$38,000; loyers, etc., $700,000; gages des mécaniciens, chauffeurs, gardiens, etc., $550,000; fournitures pour les gardiens, etc., $30,000; eau, $50,000; édifices publics du Yukon—loyers, réparations, combustible, éclairage, service d'eau et salaires des gardiens, $63,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

12. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de cent cinquante-six mille neuf cents dollars—imputable sur le revenu—soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—glissoirs et estacades, bassins de radoub, écluses et barrages—frais d'exploitation, etc.:—Glissoirs et estacades, $54,000; bassin de radoub, $45,300; port et rivières, travaux, etc., $53,200; perception du revenu des travaux publics, $4,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

13. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de sept cent cinquante mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—lignes télégraphiques et téléphoniques:—Ile-du-Prince-Edouard et terre ferme, $7,000; lignes télégraphiques, terre et sous mer, dans le bas du Saint-Laurent et les Provinces maritimes, y compris les frais des steamers employés au service des câbles, $198,000; Saskatchewan, $55,000; Alberta, $75,000; Colombie-Britannique—continent, $57,000; Colombie-Britannique—district de l'île Vancouver, $93,000; réseau du Yukon (Ashcroft-Dawson), $255,000; service télégraphique et téléphonique en général, $10,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

M. Rainville informe aussi la Chambre que le comité lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsides.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à six heures, elle s'ajourne à lundi prochain à trois heures p.m.

Lundi, 6 août 1917.

PRIÈRES.

La pétition suivante est présentée et déposée sur le bureau:—

Par M. Lachance,—la pétition de Raoul Renault, journaliste, de la cité de Québec.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

De madame J. H. Moxley et madame F. B. McNamee, de Lansdowne; du révérend J. N. Beckstedt, de l'église Chalmers de Lansdowne; et de W. A. M. Neil et Frederick W. M. Church, de Lansdowne, tous de la province de l'Ontario; demandant qu'une loi soit adoptée, comme mesure de guerre, à l'effet de prohiber en Canada, la fabrication et l'importation des liqueurs enivrantes, pour breuvage, comme aussi l'expédition, la livraison et la réception de ces liqueurs dans toute province ou région dans lesquelles est prohibée la vente de ces liqueurs comme breuvage.

M. Hazen, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre, en conformité des dispositions de l'article 47, chapitre 43, 9-10 Edouard VII,—Extrait du décret du conseil, No 1993, du 17 juillet 1917: Tableau des allocations de suffisance pour les officiers et les matelots du service naval, quand ils voyagent en mission officielle. Aussi,—Extrait du décret du conseil, No 1994, du 17 juillet 1917: Tableau des allocations pour logement, provisions, chauffage et éclairage, pour les officiers et matelots du service naval. (*Document de la session, No 43f.*)

Sur motion de M. Pardee, pour M. Lanctôt, secondé par M. Kyte,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de tous documents, correspondance, lettres, télégrammes, rapports concernant la destitution ou la démission du docteur Alfred Bouillon, de Matane, comme médecin du havre de Rimouski.

L'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides, étant lu;

M. Hazen propose, pour Sir Thomas White, secondé par Sir George Foster,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et un débat s'ensuivant;

Et la question étant posée sur la motion, elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de un million de dollars soit accordée à Sa Majesté pour le département du Service Naval:—Service naval—entretien et maintien des navires, école navale et bassins de radoub à Halifax et à Esquimalt, et réserve de marins volontaires, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de trois cent soixante et quinze dollars soit accordée à Sa Majesté pour le service de protection des pêcheries:—Réparation et entretien des steamers de protection des pêcheries, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de cent mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour le service de protection des pêcheries:—Achat de nouveaux steamers, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de deux cent quatre-vingt-dix mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les relevés hydrographiques, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de deux cent quatre-vingt-quinze mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour le service radiotélégraphique:—Construction et entretien de stations radiotélégraphiques, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de trente-cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour le service des marées:—Entretien des stations de marées et des steamers d'exploration, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de cinquante mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour la patrouille dans les eaux septentrionales du Canada, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de quatre cent mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les pêcheries:—Traitements, construction et entretien de piscifacture, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

9. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de vingt-cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'inspection du poisson fumé et en conserves, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

10. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de vingt-trois mille quatre cent douze dollars et cinquante cents soit accordée à Sa Majesté pour le gouvernement civil:—Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest—traitements, $21,712.50; dépenses casuelles, $1,700, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

11. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de deux cent soixante et quinze mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les ministères en général:—Dépenses casuelles—soin et nettoyage des édifices de l'administration, y compris $100 à E. Snowdon pour le service du canon du midi, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

12. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de sept mille sept cent cinquante dollars soit accordée à Sa Majesté pour la division de l'ingénieur consultant du gouvernement:—Traitements, $7,600; dépenses casuelles, $150, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

13. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de cinquante mille, douze dollars et cinquante cents soit accordée à Sa Majesté pour le département des Affaires extérieures:—Traitements, $34,512.50; dépenses casuelles, $15,500, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

14. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de mille deux cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour les pensions:—Mme Wm McDougall, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

15. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de mille six cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour des pensions payables par suite de l'invasion fénienne 1866-1870, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

16. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de mille deux cent quatre-vingt-dix dollars et vingt-huit cents soit accordée à Sa Majesté pour des pensions payables à des membres de la royale gendarmerie à cheval, à des volontaires de Prince-Albert et à des éclaireurs de la gendarmerie, par suite du soulèvement de 1885, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

17. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de quatre cent cinquante-six dollars et vingt-cinq cents soit accordée à Sa Majesté pour des pensions payables aux familles de certains membres de l'effectif qui perdirent la vie alors qu'ils étaient en service:—Margaret Johnson Brooke, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

18. Résolu qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de cinquante-quatre dollars et soixante et quinze cents soit accordée à Sa Majesté pour Annie Eva Emily et Arthur Stewart Mountford Brooke, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

19. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de cinquante-quatre dollars et soixante et quinze cents soit accordée à Sa Majesté pour Mme Elizabeth Willmett, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

20. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de cinq cent vingt-cinq dollars soit accordée à Sa Majesté pour Mme Elizabeth Fitzgerald, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

21. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de quatre cent cinquante dollars soit accordée à Sa Majesté pour pension à J. B. Allan, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

22. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de six cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour pension à Mme Mary E. Fuller, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

23. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour pension à Mme Fabre, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

24. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de trois cent soixante et quinze mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les traitements et dépenses casuelles des membres de la Commission des pensions du Canada, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

25. Résolu, qu'une somme n'excédant pas soixante et dix-neuf mille huit cent et un dollars soit accordée à Sa Majesté pour le gouvernement civil:—Bureau du haut commissaire du Canada, Londres—traitements, $21,650; dépenses casuelles, $58,151, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

26. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de huit mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour divers:—Sommes requises pour couvrir les dépenses de la Commission technique nommée pour étudier les questions relevant du niveau du lac des Bois, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

27. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de un million cent cinquante-huit mille cent soixante et neuf dollars soit accordée à Sa Majesté pour la Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest—Territoires du Nord-Ouest, Territoire du Yukon, provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan:—Solde de la gendarmerie, $651,790.25; subsistance, fourrage, combustible et éclairage, habillement, bâtiment, réparations, réfections, chevaux, chiens, armes, munitions, médicaments, logement, transport, aqueduc, papeterie et dépenses casuelles, $503,378.75; compensation aux gendarmes pour blessures reçues dans l'exercice de leurs fonctions, $3,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

28. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de deux mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour divers:—Frais de voyage de Sir Charles Fitzpatrick assistant aux séances du comité judiciaire du Conseil privé, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

29. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de deux mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour le juge en chef de la Cour Suprême du Canada, pour couvrir les frais de voyage et autres dépenses que lui occasionnent ses fonctions de substitut de Son Excellence le Gouverneur général, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

30. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de vingt-huit mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les traitements et dépenses de l'agence de Paris, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

31. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de onze mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour des dépenses sous le régime de la *Loi de Naturalisation,* pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

32. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de soixante et dix-neuf mille sept cent quarante-neuf dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'inspection des bateaux à vapeur:—Inspection des bateaux à vapeur, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

33. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de cent trente-quatre mille six cent vingt dollars soit accordée à Sa Majesté pour les mines et Commission géologique—division des Mines:—Etude des dépôts de minerai, des minéraaux économiques, des dépôts de tourbe, des matériaux de construction, détermination des valeurs combustibles des houilles, compilation de renseignements sur les minéraux, les industries minières et métallurgiques, et leur exploitation, $71,620; publication de traduction en français des rapports, achats de livres, fournitures, laboratoires de chimie, appareils, instruments, imprévus de bureau, $62,000; dépenses se rattachant à la fabrication et à l'emmagasinage des explosifs au Canada, $1,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

34. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de vingt-cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour le bureau d'épreuves du Canada:—Entretien du bureau d'épreuves, Vancouver, C.-B., pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

35. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept huitièmes de deux cent soixante et dix mille quatre cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour la Commission géologique:—Pour explorations et levés, recherches ethnologiques, appointements des explorateurs topographes, dessinateurs et autres, $150,000; pour publication et traduction en français des rapports, cartes, plans, illustrations, etc., $65,000; instruments, outillage de laboratoire, produits chimiques, entretien des bureaux et du musée, personnel surnuméraire technique, d'écritures et autres, divers contingents, $50,000; pour collection et achat de spécimens, $5,000; pour indemniser John F. Lyon *re* logement, $400, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

36. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept huitièmes de deux millons de dollars—imputable sur le capital—soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—édifices publics:—Ottawa—édifice administratif—les plans de cet édifice et le mode d'assurer sa reconstruction sont subordonnés à l'approbation du comité conjoint nommé par le premier ministre et le chef de l'opposition, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

37. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept huitièmes de cinq millions quatre cent cinquante mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—ports et rivières:—Port de Saint-Jean—améliorations, $1,000,000; port de Québec—cale sèche à Lauzon, $1,000,000; port de Québec—rivière Saint-Charles—améliorations de la navigation, $700,000; port de Toronto—améliorations, $1,000,000; Port-Arthur et Fort-William—améliorations dans le port et la rivière, $750,000; port de Victoria—améliorations, $1,000,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

38. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept huitièmes de quatre mille six cents dollars—imputable sur le revenu—soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—lignes télégraphiques et téléphoniques—Nouvelle-Ecosse:—Réseau télégraphique du Cap-Breton—nouveaux poteaux et réparations générales, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

39. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de neuf cent trente-six mille six cent quarante et un dollars et cinquante cents soit accordée à Sa Majesté pour divers:—Division de l'architecture—appointements des architectes, commis des travaux, inspecteurs, dessinateurs, commis et messagers du service extérieur, $60,000; division du génie—appointements des ingénieurs, inspecteurs, surintendants, dessinateurs, employés et messagers du service extérieur, $435,000; monument à feu Sa Majesté le roi Edouard VII, $10,000; construction et opération de digues d'emmagasinage d'eau et d'ouvrages et réglementation du niveau d'eau sur la rivière Ottawa et ses tributaires et règlement de dommages, $115,000; bassin de radoub—en général—inspection, etc., $10,000; jaugeage et mesurage des rivières, $20,000; Galerie nationale des Arts, $8,000; relevés et inspections, $130,000; pour couvrir solde de dépenses pour ouvrages

déjà autorisés par lesquels les crédits peuvent être insuffisants pourvu que la somme requise pour l'un quelconque des ouvrages ne dépasse pas $200, $10,000; monument à la mémoire de feu l'honorable Thos. D'Arcy McGee, $8,000; division de la comptabilité—appointements des agents et des commis, frais de voyage et dépenses imprévues pour service extérieur, $20,000; Commission royale du canal de la baie Georgienne, $25,000; argents versés à la *Western Dry Dock and Ship Building Co., Limited,* de Port-Arthur, et qui constituent une partie du troisième paiement de la subvention qui lui est due au moment de l'achèvement des travaux compris dans l'arrangement ratifié par le chapitre 57, 3-4 George V, 1913, bien que les travaux ne soient pas terminés, $35,641.50; service et entretien des vaisseaux d'inspection, $50,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

40. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de cent vingt-cinq mille quatre cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour le service naval:—Récompenses aux sauveteurs et stations de sauvetage, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

M. Rainville informe aussi la Chambre que le comité lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsides.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à dix heures et quarante-cinq minutes p.m., elle s'ajourne à demain.

Mardi, 7 août 1917.

Prières.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante est lue et reçue:—

De Raoul Renault, de la cité de Québec, demandant à la Chambre de lui accorder une enquête complète et impartiale devant l'un de ses comités, afin de lui permettre de réfuter certains allégués mentionnés en Chambre au cours de la présente session.

Avec le consentement de la Chambre;

Sur motion de Sir Robert Borden, secondé par Sir George Foster,

Résolu, que les députés suivants constituent un comité spécial pour s'enquérir et faire rapport au sujet de l'à-propos de reviser les règles et règlements qui régissent l'octroi des divorces, et si le comité en vient à la conclusion qu'une telle révision est opportune, qu'il soumette à la Chambre telles modifications qu'il croira nécessaires, et que le comité soit autorisé à siéger conjointement avec un comité constitué par le Sénat aux mêmes fins, savoir: Messieurs Boyce, Maclean (Halifax), Northrup, Pugsley et Steele.

Ordonné, que M. Doherty ait la permission de présenter un bill (No 121) portant modification de la Loi pour aider à la législature provinciale prohibant ou restreignant la vente ou l'usage des boissons enivrantes.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution relative à la nomination d'un ministre des forces militaires d'outre-mer, d'un secrétaire parlementaire du ministère de la Milice et de la Défense et d'un sous-secrétaire d'Etat parlementaire pour les affaires étrangères.

(*En comité.*)

Résolu,—Qu'il est expédient de décréter la nomination d'un ministre des forces militaires d'outre-mer, d'un secrétaire parlementaire du ministère de la Milice et de la Défense et d'un sous-secrétaire d'Etat parlmentaire pour les affaires étrangères;—que les appointements du dit ministre soient de $7,000 par année, et que les appointements des dits secrétaire parlementaire et sous-secrétaire parlementaire soient de $5,000 par année;—que leurs fonctions continuent durant la guerre et jusqu'à la fin de la session du parlement qui se tiendra après la guerre, ou, si le parlement siège au moment de la fin de la guerre, alors jusqu'à la fin de cette session du parlement.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Rainville fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit reçu maintenant.

M. Rainville fait rapport, en conséquence, de la dite résolution, laquelle est lue comme suit:—

Résolu,—Qu'il est expédient de décréter la nomination d'un ministre des forces militaires d'outre-mer, d'un secrétaire parlementaire du ministère de la Milice et de la Défense et d'un sous-secrétaire d'Etat parlementaire pour les affaires étrangères;—que les appointements du dit ministre soient de $7,000 par année, et que les appointements des dits secrétaire parlementaire et sous-secrétaire parlementaire soient de $5,000 par année;—que leurs fonctions continuent durant la guerre et jusqu'à la fin de la session du parlement qui se tiendra après la guerre, ou, si le parlement siège au moment de la fin de la guerre, alors jusqu'à la fin de cette session du parlement.

La dite résolution, étant lue la seconde fois, est adoptée.

Ordonné, que Sir Robert Borden ait la permission de présenter un bill (No 122) concernant le Ministre des Forces militaires d'outre-mer, le Secrétaire parlementaire du Ministère de la Milice et de la Défense, et le Sous-Secrétaire d'Etat parlementaire pour les Affaires extérieures.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant:—

Le Sénat acquiesce sans modification aux amendements faits par la Chambre des Communes au bill I (No 84) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation la Section canadienne de la Ligue aérienne de l'Empire britannique".

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution à l'effet d'autoriser l'acquisition par Sa Majesté de certaines actions de la *Canadian Northern Railway Company*, non actuellement tenues en fiducie par le ministre des Finances pour le compte de Sa dite Majesté, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a fait quelque progrès et lui a enjoint de demander la permisison de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera en comité général pour délibérer de nouveau sur la dite résolution.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à onze heures et trente minutes p.m., elle s'ajourne à demain.

Mercredi, 8 août 1917.

PRIÈRES.

La pétition suivante est présentée et déposée sur le bureau:—

Par M. Sutherland,—la pétition de R. Murray et J. E. Murray, de l'église presbytérienne Burns de East-Zorra, Ontario.

M. Rogers, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 13 juin 1917,—Relevé des frais de voyage de Maurice Leblanc, contremaître général à l'emploi du ministère des Travaux publics, dans le comté de Bonaventure, depuis sa nomination jusqu'à ce jour. *(Document de la session, No 240.)*

Aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 30 avril 1917,—Copie de toutes lettres, pétitions, correspondance et télégrammes échangés entre le gouvernement, son ingénieur local et toutes autres personnes, concernant les travaux de dragage faits aux endroits suivants: Sainte-Anne-de-Bellevue, Pointe-Fortune, chenal de la rivière Ottawa, entre l'île au Foin et l'île Paquin, chenal Graham, chenal de Rigaud, chenal de Hudson-Heights, église de l'Ile-Perrot, quai de l'Ile-Perrot-Sud et quai de l'Ile-Perrot-Nord, depuis 1904; aussi, relevé des montants payés à diverses personnes, compagnies, etc., pour ces travaux, avec la date des paiements; aussi, copie des estimations déjà produites à ma demande au sujet des dits travaux, avant 1914; aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 30 avril 1917,—Copie de toutes lettres, pétitions, correspondance, télégrammes et rapports échangés entre le gouvernement, l'ingénieur local du district et toutes autres personnes, concernant les travaux de dragage exécutés aux endroits nommés ci-dessous; aussi, relevé du montant d'argent payé à diverses personnes ou compagnies, etc., pour ces travaux; aussi, copie de tous les relevés déjà présentés à ma demande, avant 1904; quai de l'Ile-Perrot, au nord et au sud; église de l'Ile-Perrot; chenal de la baie Dorion; chenal du village de Vaudreuil; pointe Cavagnole; Como; chenal à Hudson-Heights; chenal Graham; chenal de la rivière Rigaud; chenal des îles aux Poires, rivière Ottawa; Pointe-Fortune, et chenal de Sainte-Anne-de-Bellevue. *(Document de la session, No 241.)*

Aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 14 mai 1917,—Copie de tous télégrammes, rapports, lettres, requêtes et correspondance, reçus par le gouvernement depuis septembre 1911 jusqu'à ce jour, se rapportant de quelque manière que ce soit au prolongement et aux réparations du quai de Finlay-Point. *(Document de la session, No 242.)*

Aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 30 avril 1917,—Copie de toute la correspondance en la possession du ministère des Travaux publics, de date postérieure au 1er septembre 1915, se rapportant aux quais, brise-lames et autres travaux publics situés dans le comté d'Antigonish, N.-E. *(Document de la session, No 243.)*

Et aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 7 mai 1917,—Copie de tous documents, correspondance, rapports, comptes, bordereaux de paie, etc., se rapportant aux travaux faits aux quais de l'Etat à Cross-Point, Miguasha, Saint-Omer et New-Carlisle, Québec, depuis 1912. *(Document de la session, No 244.)*

Sir Thomas White, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Copie de l'acte fiduciaire-hypothécaire garant une émission de $45,000,000 de valeurs garanties du *Canadian Northern Railway*, garanties par le gouvernement fédéral, émises sous l'empire de la législation de 1914; aussi,—Copie de l'acte hypothé-

caire, daté le 26 juin 1916,—consenti par la *Canadian Northern Ontario Railway Company* à Sa Majesté le Roi,—en nantissement de certaines avances faites à compte d'un prêt de $15,000,000 par Sa Majesté à la *Canadian Northern Railway Company*; et aussi, —Copie d'une vérification des comptes du revenu et des dépenses du réseau du *Canadian Northern Railway* pour les mois de mai, juin, juillet, août, septembre, octobre, novembre et décembre 1916 et pour janvier et février 1917. *(Document de la session, No 237a.)*

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour délibérer de nouveau sur une certaine résolution à l'effet d'autoriser l'acquisition par Sa Majesté de certaines actions du fonds-capital de la *Canadian Northern Railway Company*, non actuellement tenues en fiducie par le ministre des Finances pour le compte de Sa dite Majesté.

(En comité.)

Résolu,—Qu'il est opportun de décréter:

1. Que Sa Majesté peut acquérir subordonnément à telles stipulations et conditions acceptables au Gouverneur en Conseil qui seront définies dans le marché à conclure avec les propriétaires et créanciers gagistes de pas moins des cinq sixièmes d'icelles, et à un prix à fixer comme il est pourvu ci-après, les six cent mille actions du fonds-capital de la *Canadian Northern Railway Company* (de la valeur au pair de soixante millions de dollars), lesquelles sont maintenant tenues en fiducie par le ministre des Finances pour le compte de Sa Majesté.

2. Que le Gouverneur en Conseil nommera un arbitre, lesdits propriétaires et créanciers gagistes en nommeront un autre, et les deux ainsi nommés en nommeront un troisième, ou à défaut d'entente au sujet de cette nomination, le troisième arbitre sera nommé par le juge senior de la cour de l'Echiquier.

3. Que lesdits arbitres détermineront la valeur desdites six cent mille actions, à la date dudit marché, et lesdits arbitres, par voie sommaire et en usant de leur discrétion, détermineront ladite valeur, et, pour cette fin, pourront recevoir les rapports et déclarations authentiqués en la manière définie par eux, ainsi que les renseignements qu'ils peuvent juger nécessaires ou utiles, examiner des témoins sous serment et entendre les parties intéressées par leurs procureurs ou représentants, et que la décision unanime des arbitres sera décisive. Si cette décision n'est pas unanime, appel pourra en être interjeté à la cour Suprême du Canada au nom du Gouverneur en Conseil, ou au nom des propriétaires ou créanciers gagistes, sur toute question de loi ou de fait; cet appel devra se faire dans les trente jours de la date à laquelle la décision des arbitres aura été rendue.

4. Que le montant de la valeur ainsi déterminé sera payé à même le fonds du revenu consolidé, ou autrement soldé en conformité des stipulations dudit marché.

5. Que lors de la conclusion dudit marché, au moins cinq sixièmes desdites six cent mille actions seront transférées au ministre des Finances en fiducie pour Sa Majesté, et s'il se trouve quelques-unes desdites six cent mille actions non transférées comme dit ci-dessus, le Gouverneur en Conseil peut déclarer lesdites actions être la propriété du ministre des Finances en fiducie pour Sa Majesté, et, de par le fait même, elles appartiendront à Sa Majesté et seront payées au même taux que les actions ainsi transférées.

6. Que, du moment que lesdits cinq sixièmes desdites actions auront été transférées comme susdit, le Gouverneur en Conseil pourra aider la *Canadian Northern Railway Company*, ou toute compagnie formant partie du réseau du *Canadian Northern Railway*, à payer et solder toute dette de cette compagnie, ou en retarder le paiement aux conditions qui pourront être consenties, et, pour ces fins, pourra accorder des avances à même le fonds du revenu consolidé, pourra garantir le paiement intégral ou partiel, et pourra, à cet égard, donner des obligations ou valeurs de nantissement du gouvernement.

7. Que la *Canadian Northern Railway Company,* et chacune des compagnies qui forment partie du réseau du *Canadian Northern Railway,* devront, de temps à autre. accomplir tels actes et choses, faire et conclure tels marchés, préparer et émettre telles obligations et garanties, que pourra exiger le ministre des Finances, en ce qui concerne le paiement, ou le règlement ou le retard du paiement desdites réclamations.

8. Que le nombre d'actions requis pour rendre les directeurs habiles comme tels pourra leur être transféré par le ministre des Finances, ou ce dernier pourra permettre qu'il demeure inscrit à leurs noms, le tout subordonnément aux conditions définies par ledit ministre.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Rainville fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit reçu maintenant.

M. Rainville fait rapport, en conséquence, de la dite résolution, laquelle est lue comme suit:—

Résolu,—Qu'il est opportun de décréter:

1. Que Sa Majesté peut acquérir subordonnément à telles stipulations et conditions acceptables au Gouverneur en Conseil qui seront définies dans le marché à conclure avec les propriétaires et créanciers gagistes de pas moins des cinq sixièmes d'icelles, et à un prix à fixer comme il est pourvu ci-après, les six cent mille actions du fonds-capital de la *Canadian Northern Railway Company* (de la valeur au pair de soixante millions de dollars), lesquelles sont maintenant tenues en fiducie par le ministre des Finances pour le compte de Sa Majesté.

2. Que le Gouverneur en Conseil nommera un arbitre, lesdits propriétaires et créanciers gagistes en nommeront un autre, et les deux ainsi nommés en nommeront un troisième, ou à défaut d'entente au sujet de cette nomination, le troisième arbitre sera nommé par le juge senior de la cour de l'Echiquier.

3. Que lesdits arbitres détermineront la valeur desdits six cent mille actions, à la date dudit marché, et lesdits arbitres, par voie sommaire et en usant de leur discrétion, détermineront ladite valeur, et, pour cette fin, pourront recevoir les rapports et déclarations authentiqués en la manière définie par eux, ainsi que les renseignements qu'ils peuvent juger nécessaires ou utiles, examiner des témoins sous serment et entendre les parties intéressées par leurs procureurs ou représentants, et que la décision unanime des arbitres sera décisive. Si cette décision n'est pas unanime, appel pourra en être interjeté à la cour Suprême du Canada au nom du Gouverneur en Conseil, ou au nom des propriétaires ou créanciers gagistes, sur toute question de loi ou de fait; cet appel devra se faire dans les trente jours de la date à laquelle la décision des arbitres aura été rendue.

4. Que le montant de la valeur ainsi déterminé sera payé à même le fonds du revenu consolidé, ou autrement soldé en conformité des stipulations dudit marché.

5. Que lors de la conclusion dudit marché, au moins cinq sixièmes desdites six cent mille actions seront transférées au ministre des Finances en fiducie pour Sa Majesté, et s'il se trouve quelques-unes desdites six cent mille actions non transférées comme dit ci-dessus, le Gouverneur en Conseil peut déclarer lesdites actions être la propriété du ministre des Finances en fiducie pour Sa Majesté, et, de par le fait même, elles appartiendront à Sa Majesté et seront payées au même taux que les actions ainsi transférées.

6. Que, du moment que lesdits cinq sixièmes desdites actions auront été transférés comme susdit, le Gouverneur en Conseil pourra aider la *Canadian Northern Railway Company,* ou toute compagnie formant partie du réseau du *Canadian Northern*

Railway, à payer et solder toute dette de cette compagnie, ou en retarder le paiement aux conditions qui pourront être consenties, et, pour ces fins, pourra accorder des avances à même le fonds du revenu consolidé, pourra garantir le paiement intégral ou partiel, et pourra, à cet égard, donner des obligations ou valeurs de nantissement du gouvernement.

7. Que la *Canadian Northern Railway Company*, et chacune des compagnies qui forment partie du réseau du *Canadian Northern Railway*, devront, de temps à autre, accomplir tels actes et choses, faire et conclure tels marchés, préparer et émettre telles obligations et garanties, que pourra exiger le ministre des Finances, en ce qui concerne le paiement, ou le règlement ou le retard du paiement desdites réclamations.

8. Que le nombre d'actions requis pour rendre les directeurs habiles comme tels pourra leur être transféré par le ministre des Finances, ou ce dernier pourra permettre qu'il demeure inscrit à leurs noms, le tout subordonnément aux conditions définies par ledit ministre.

La dite résolution est lue la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant:—

Le Sénat a passé les bills suivants sans amendement, savoir:—

Bill (No 92) intitulé: "Loi concernant une certaine Convention entre Sa Majesté et les Etats-Unis d'Amérique pour la protection des oiseaux migrateurs au Canada et aux Etats-Unis"; et

Bill (No 98) intitulé: "Loi portant modification de la Loi de la Cour Suprême et de la Loi de la Cour de l'Echiquier".

Aussi, le Sénat a passé le bill suivant avec plusieurs amendements, pour lesquels il demande le concours de cette Chambre, savoir:—

Bill (No 32) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Cascade Scenic Railway Company*".

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution pourvoyant à l'établissement de bourses aux bestiaux se rattachant aux parcs à bestiaux régis par les dispositions y mentionnées.

(*En comité.*)

Résolu,—Qu'il est opportun de décréter qu'il y aura une bourse aux bestiaux (*live stock exchange*) se rattachant à chaque parc à bestiaux (*stock yard*) régi par les dispositions qui suivent et dont chaque marchand à commission transigeant affaires au dit parc à bestiaux sera membre; que les règlements de cette bourse seront sujets à l'approbation du ministre de l'Agriculture; que ces règlements exigent que les marchands à commission fournissent une garantie en vue de rendre compte du produit des ventes; que le Gouverneur en conseil peut autoriser le dit ministre à octroyer des permis aux dits marchands et de déterminer des honoraires pour cet octroi de permis; que l'aménagement, l'équipement et la régie des parcs à bestiaux devront être déterminés par des règles établies par le Gouverneur en conseil et par des règlements à être approuvés par le dit ministre; que les parcs à bestiaux seront sujets à inspection; que les parcs à bestiaux qui ne seront pas régis en la manière voulue par les règlements pourront être abolis après avis; que les présentes stipulations ne s'appliqueront aux parcs à bestiaux actuellement en opération qu'après trois mois d'avis; que le Gouverneur en conseil peut, par voie de règlement, prescrire de quelle manière le bétail sur pied, la viande, la volaille, les œufs et la laine seront classifiés, empaquetés et étiquetés; qu'il sera établi des amendes dans les cas de transgression de la loi, et d'assaut sur la personne ou d'entrave apportée à l'égard des fonctionnaires dans l'accomplissement de leurs devoirs.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Rainville fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit reçu maintenant.

M. Rainville fait rapport, en conséquence, de la dite résolution, laquelle est lue comme suit:—

Résolu,—Qu'il est opportun de décréter qu'il y aura une bourse aux bestiaux (*live stock exchange*) se rattachant à chaque parc à bestiaux (*stock yard*) régi par les dispositions qui suivent et dont chaque marchand à commission transigeant affaires au dit parc à bestiaux sera membre; que les règlements de cette bourse seront sujets à l'approbation du ministre de l'Agriculture; que ces règlements exigent que les marchands à commission fournissent une garantie en vue de rendre compte du produit des ventes; que le Gouverneur en conseil peut autoriser le dit ministre à octroyer des permis aux dits marchands et de déterminer des honoraires pour cet octroi de permis; que l'aménagement, l'équipement et la régie des parcs à bestiaux devront être déterminés par des règles établies par le Gouverneur en conseil et par des règlements à être approuvés par le dit ministre; que les parcs à bestiaux seront sujets à inspection; que les parcs à bestiaux qui ne seront pas régis en la manière voulue par les règlements pourront être abolis après avis; que les présentes stipulations ne s'appliqueront aux parcs à bestiaux actuellement en opération qu'après trois mois d'avis; que le Gouverneur en conseil peut, par voie de règlement, prescrire de quelle manière le bétail sur pied, la viande, la volaille, les œufs et la laine seront classifiés, empaquetés et étiquetés; qu'il sera établi des amendes dans les cas de transgression de la loi, et d'assaut sur la personne ou d'entrave apportée à l'égard des fonctionnaires dans l'accomplissement de leur devoir.

La dite résolution, étant lue la seconde fois, est adoptée.

Ordonné, que M. Burrell ait la permission de présenter un bill (No 123) concernant les bestiaux.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à dix heures et trente minutes p.m., elle s'ajourne à demain.

Jeudi, 9 août 1917.

PRIÈRES.

La pétition suivante est présentée et déposée sur le bureau:—

Par M. Smyth,—la pétition de Thos. Westcott, du conseil municipal de Prince, district de l'Algoma, Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante est lue et reçue:—

De R. Murray et J. E. Murray, de North-Oxford, Ontario; demandant qu'une loi soit adoptée, comme mesure de guerre, à l'effet de prohiber en Canada, la fabrication et l'importation des liqueurs enivrantes, pour breuvage, comme aussi l'expédition, la livraison et la réception de ces liqueurs dans toute province ou région dans lesquelles est prohibée la vente de ces liqueurs comme breuvage.

M. Doherty, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Copie des témoignages, pièces à l'appui, etc., se rattachant au rapport de l'honorable Sir Ezekiel McLeod, juge en chef de la province du Nouveau-Brunswick, et de l'honorable Louis Tellier, juge retraité de la cour Supérieure de la province de Québec, commissaires nommés sous l'empire de la Loi des Enquêtes du Canada, chapitre 104 des Statuts revisés du Canada, 1906, et des lois l'amendant, en vertu d'un décret du conseil édicté le 6 juin 1917, aux termes duquel les dits commissaires reçurent le pouvoir et la mission d'instituer une enquête en vue de reviser et peser la preuve faite devant M. le juge Galt, commissaire nommé par le lieutenant-gouverneur du Manitoba, le 15 juillet 1916, aux fins de faire une enquête et un rapport sur certaines matières d'importance pour le gouvernement local de la dite province, en accomplissement de sa commission, et de reviser et examiner le rapport et les conclusions découlant de la dite preuve;—et de déclarer par leur rapport si la dite preuve justifie ou étaie les décisions du dit commissaire telles qu'énoncées dans les dits rapports, en autant qu'elles attaquent et affectent d'une manière préjudiciable l'honneur ou l'intégrité de l'honorable Robert Rogers, ou l'honnêteté de ses actes ou transactions. *(Document de la session, No 230a.)*

Sur motion de M. Hazen, pour Sir Robert Borden, secondé par Sir Thomas White,

Ordonné, que le nom de M. Boys soit substitué à celui de M. Boyce, comme membre du comité spécial nommé aux fins d'examiner et de faire rapport en ce qui concerne l'à-propos de reviser les règles et règlements régissant l'octroi des divorces.

Ordonné, que M. Doherty ait la permission de présenter un bill (No 124) modifiant le Code Criminel et la Loi de la preuve en Canada.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de M. Macdonald, pour M. Knowles, secondé par M. Kyte,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Dans quelles cités du Canada le ministère des Postes se sert des tramways pour le transport des facteurs;
2. Combien de facteurs dans chaque cité ont le privilège de se servir des tramways;
3. Quelle est la somme payée par le ministère pour chaque facteur dans les différentes cités, pour ce transport;

4. D'après quelle échelle est déterminée la somme payée par le ministère aux différentes compagnies de tramways;

5. A quelle date l'arrangement conclu avec les compagnies de tramways dans chaque cité se termine.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture de la résolution adoptée en comité général le 8 courant à l'effet d'autoriser l'acquisition par Sa Majesté de certaines actions de la *Canadian Northern Railway Company*, non actuellement tenues en fiducie par le ministre des Finances pour le compte de Sa dite Majesté.

La dite résolution est, en conséquence, lue la seconde fois et adoptée.

Ordonné, que Sir Thomas White ait la permission de présenter un bill (No 125) autorisant Sa Majesté à faire l'acquisition du capital-actions de la compagnie dite *The Canadian Northern Railway Company.*

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (No 97) modifiant le Code Criminel (concernant les jurés), étant lu;

M. Doherty propose, secondé par M. Cochrane,—Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois;

M. Lemieux propose, comme amendement, secondé par M. Marcil (Bonaventure),—Que le mot "maintenant" soit retranché et que les mots "d'aujourd'hui en six mois" soient ajoutés à la fin de la motion.

Et la question étant posée sur l'amendement, la Chambre se divise et l'appel des noms étant demandé, ils sont pris comme suit:—

POUR:

Messieurs

Bourassa, Bureau, Cardin, Carvell, Delisle, Devlin, Fortier, Gauvreau Graham, Hughes (King, I.-P.-E.), Kay, Lapointe (Kamouraska), Laurier (Sir Wilfrid), Lemieux, Macdonald, Maclean (Halifax), Marcil (Bonaventure), Marcile (Bagot), Michaud, Murphy, Nesbitt, Papineau, Proulx, Pugsley, Ross, Tobin, Truax, Turgeon, Verville, et Wilson (Laval).—30

CONTRE:

Messieurs

Ames (Sir Herbert), Armstrong (Lambton), Arthurs, Ball, Bennett (Calgary), Bennett (Simcoe), Best, Borden (Sir Robert), Boulay, Bowman, Boys, Brabazon, Burnham, Clark (Bruce), Clarke (Wellington), Cochrane, Currie, Doherty, Donaldson, Edwards, Elliot, Fripp, Girard, Glass, Hanna, Hartt, Hazen, Henderson, McLean (Queen, I.-P.-E.), Meighen, Munson, Nicholson, Nickle, Paquet, Paul, Rainville, Robidoux, Roche, Schaffner, Sévigny, Shepherd, Stewart (Hamilton), Sutherland, Taylor, Thornton, Walker, Webster, Weichel, Wilson (Wentworth), et Wright.—50

Ainsi, elle est résolue dans la négative.

Alors, la question étant posée sur la motion, elle est résolue dans l'affirmative.

Le dit bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité général de la Chambre devant siéger à la prochaine séance de la Chambre.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant:—

Le Sénat acquiesce sans modification aux amendements faits par la Chambre des Communes aux bills suivants du Sénat, savoir:—

Bill E2 (No 96) intitulé: "Loi constituant en corporation l'Association canadienne des bonnes routes"; et

Bill N2 (No 114) intitulé: "Loi concernant *The Montreal Central Terminal Company*".

Aussi, le Sénat a adopté le bill suivant, pour lequel il demande le concours de cette Chambre, savoir:—

Bill T2 (No 126) intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Edwin Gordon".

Aussi, le Sénat communique à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat, auquel a été référé le bill en instance de divorce ci-haut mentionné, avec prière qu'elle soit retournée au Sénat.

Et aussi, le Sénat a adopté le bill suivant, avec plusieurs amendements, pour lesquels il demande le concours de cette Chambre, savoir:—

Bill (No 75) intitulé: "Loi concernant le Service militaire".

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à onze heures et vingt minutes p.m., elle s'ajourne à demain.

Vendredi, 10 août 1917.

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante est lue et reçue:—

De Thomas Westcott, du conseil municipal de Prince, district d'Algoma, Ontario; demandant qu'une loi soit adoptée, comme mesure de guerre, à l'effet de prohiber en Canada, la fabrication et l'importation des liqueurs enivrantes, pour breuvage, comme aussi l'expédition, la livraison et la réception de ces liqueurs dans toute province ou région dans lesquelles est prohibée la vente de ces liqueurs comme breuvage.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant:—

Le Sénat a adopté le bill suivant avec un amendement, pour lequel il demande le concours de cette Chambre, savoir:—

Bill (No 66) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Juges".

Avec le consentement de la Chambre;

Sur motion de Sir Robert Borden, secondé par M. Hazen,

Ordonné, que le rapport de la Commission McLeod-Tellier, et les témoignages entendus devant la dite commission, déposés sur la Table de la Chambre les 27 juillet écoulé et 9 août courant, respectivement, soient imprimés immédiatement, et que la règle 74 soit suspendue à cet égard.

L'ordre du jour appelle la première lecture du bill T2 (No 126) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Edwin Gordon".

Le bill est, en conséquence, lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Rogers propose, secondé par M. Cochrane,—Que cette Chambre se forme en comité général, demain, pour prendre en considération une certaine résolution à l'effet de modifier la Loi des Subventions aux bassins de radoub, 1910.

Et la question étant posée sur la motion, elle est résolue dans l'affirmative.

Résolu, que la Chambre se forme en comité général, demain, pour prendre en considération la dite résolution.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 118) ayant pour objet de modifier la Loi des Chemins de fer de l'Etat.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité général de la Chambre.

Résolu, que la Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité général pour délibérer sur le dit bill.

Et la Chambre continuant de siéger en comité;

Et à six heures p.m., M. l'Orateur prend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 25.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill (No 32) intitulé: " Loi constituant en corporation *The Cascade Scenic Railway Company* ", lesquels sont lus comme suit:—

1. Page 1, ligne 13.—Ajouter ce qui suit comme paragraphe 2 de l'article 1: " 2. Le chemin de fer de la Compagnie est, par la présente loi, déclaré être d'utilité publique ".

2. Page 2, ligne 21.—Remplacer tous les mots entre " exploiter " et " sur ", à la ligne 24, par " un chemin de fer de tourisme ou funiculaire sur la montagne Cascade dans le parc des montagnes Rocheuses, province de l'Alberta ".

3. Page 2, ligne 46.—A la suite de " (d) ", insérer " subordonnément et conformément aux lois de la province ".

4. Page 3, ligne 22.—Retrancher les alinéas " (d) " et " (e) " de l'article 7.

5. Page 4, ligne 17.—Retrancher tous les mots à partir de " Néanmoins " jusqu'à " canadienne " à la ligne 22, y compris ces deux mots.

Les dits amendements, étant lus la seconde fois, sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre acquiesce à leurs amendements.

Le comité général sur le bill (No 118) ayant pour objet de modifier la Loi des Chemins de fer de l'Etat, reprend alors le cours de ses délibérations, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Rainville fait rapport que le comité a fait quelque progrès et lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera en comité général pour délibérer de nouveau sur le dit bill.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant:—

Le Sénat a passé les bills suivants sans amendement, savoir:—

Bill (No 115) intitulé: " Loi ayant pour objet de modifier la Loi des chambres de commerce "; et

Bill (No 116) intitulé: " Loi ayant pour objet d'aider les soldats revenus au pays à s'établir sur des terres, et ayant aussi pour objet d'augmenter la production agricole ".

Aussi, le Sénat acquiesce sans modification aux amendements faits par la Chambre des Communes au bill suivant du Sénat, savoir:—

Bill M2 (No 105) intitulé: " Loi constituant en corporation *The English Valley and Hudson Bay Railway Company* ".

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à dix heures et trente minutes p.m., elle s'ajourne à demain à trois heures p.m.

Samedi, 11 août 1917.

Prières.

L'ordre du jour appelle la troisième lecture du bill (No 97) modifiant le Code Criminel (concernant les jurés).

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois, sur division.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour délibérer de nouveau sur le bill (No 118) ayant pour objet de modifier la Loi des Chemins de fer de l'Etat, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Rainville fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait plusieurs amendements.

Ordonné, que le bill, tel qu'amendé en comité général, soit maintenant pris en considération.

La Chambre, en conséquence, procède à la prise en considération du dit bill.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour délibérer sur le bill (No 54) modifiant le Code Criminel (concernant l'assurance), et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Rainville fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait plusieurs amendements.

Ordonné, que le bill, tel qu'amendé en comité général, soit maintenant pris en considération.

La Chambre, en conséquence, procède à la prise en considération du dit bill.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 121) portant modification de la Loi pour aider à la législation provinciale prohibant ou restreignant la vente ou l'usage des boissons enivrantes.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité général de la Chambre.

Résolu, que la Chambre se forme immédiatement en comité général sur le dit bill.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité général sur le dit bill, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Rainville fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait plusieurs amendements.

Ordonné, que le bill, tel qu'amendé en comité général, soit maintenant pris en considération.

La Chambre, en conséquence, procède à la prise en considération du dit bill.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et demande son concours.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à six heures p.m., elle s'ajourne à lundi prochain à trois heures p.m.

Lundi, 13 août 1917.

PRIÈRES.

La pétition suivante est présentée et déposée sur le bureau:—

Par M. Proulx,—la pétition de Joseph Chatelain et autres, de Curran, comté de Prescott, Ontario.

Sir George Foster, pour M. Burrell, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Rapport du directeur et des fonctionnaires des Fermes expérimentales, pour l'année terminée le 31 mars 1916.—Vols I, II et III. (*Document de la session, No 16.*)

Sir Thomas White, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Relevé des sommes avancées par le gouvernement du Canada à la *Canadian Northern Railway Company* au compte des intérêts, jusqu'à ce jour. Aussi,—les états financiers du *Canadian Northern Railway* qui suivent:—

1. Bilan intérimaire porté au 30 avril 1917.
2. Relevé estimatif du coût de l'achèvement des lignes et termini, en voie de construction, et des arrangements financiers pour y pourvoir.
3. Relevé des comptes des entrepreneurs et d'autres entreprises non encore réglés au 30 juin 1917.
4. Mémorandum touchant les terres non vendues.
5. Relevé estimatif de la somme requise pour améliorations et matériel roulant pour une période de trois ans. (*Document de la session, No 237b.*)

M. Rogers, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 14 mai 1917,—Copie de tous télégrammes, rapports, lettres, pétitions et correspondance, reçus par le gouvernement depuis septembre 1911 jusqu'à date, se rapportant en quelque manière au quai de Marble-Mountain. (*Document de la session, No 245.*)

Aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 30 avril 1917,—Copie de tous documents, lettres, requêtes, correspondance, télégrammes et rapports échangés entre le gouvernement, les ingénieurs de district et toutes autres personnes, en ce qui concerne la construction et les réparations des quais ci-dessous mentionnés, depuis 1904, et de tous les rapports et données déjà produits à ma demande de documents antérieurs à 1904; avec relevé des sommes payées pour les travaux de construction et réparation; et des personnes à qui ces sommes ont été payées; savoir: les quais à l'Ile-Perrot-Nord, Ile-Perrot-Sud, église du village de l'Ile-Perrot, village de Vaudreuil, pointe Cavagnole, Hudson, Graham, Rigaud et Pointe-Fortune. (*Document de la session, No 122.*)

Aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 14 mai 1917,—Copie de tous télégrammes, rapports, lettres, requêtes et correspondance, reçus par le gouvernement depuis septembre 1911 jusqu'à ce jour, se rapportant de quelque manière que ce soit au prolongement du quai du havre de Margaree. (*Document de la session, No 246.*)

Aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 14 mai 1917,—Copie de tous télégrammes, rapports, lettres, requêtes et correspondance, reçus par le gouvernement depuis septembre 1911 jusqu'à ce jour, se rapportant de quelque manière que ce soit au brise-lames dans le havre de Margaree. (*Document de la session, No 246a.*)

Aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 14 mai 1917,—Copie de tous télégrammes, rapports, lettres, requêtes et correspondance, reçus par le gouverne-

ment depuis septembre 1911 jusqu'à ce jour, se rapportant de quelque manière que ce soit au quai de Port-Hood. (*Document de la session, No 247.*)

Aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 14 mai 1917,—Copie de tous télégrammes, rapports, lettres, requêtes et correspondance, reçus par le gouvernement depuis septembre 1911 jusqu'à ce jour, se rapportant de quelque manière que ce soit à l'établissement d'un havre à Inverness. (*Document de la session, No 248.*)

Aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 30 avril 1917,—Copie de tous documents, lettres, requêtes, correspondance et télégrammes échangés entre le gouvernement, son ingénieur de district et toutes autres personnes, en ce qui concerne soit la construction, soit les réparations, soit l'acquisition des quais aux endroits suivants: Ile-Perrot-Sud, l'église du village de l'Ile-Perrot, le village de Vaudreuil, pointe Cavagnole, Hudson, Rigaud, Graham, Pointe-Fortune et Ile-Perrot-Nord; aussi, copie de tous les avis et rapports déjà produits à ma demande, sur le même sujet, avant et depuis 1914; un relevé des sommes payées pour telles constructions ou réparations, et les noms des personnes à qui ces sommes ont été payées. (*Document de la session, No 122b.*)

Aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 23 avril 1917,—Copie de tous papiers, documents, pétitions, mémoires, correspondance, etc., concernant le fait que le gouvernement du Canada a construit des lignes de téléphone dans la Colombie-Britannique parallèlement à celles de la compagnie de téléphone d'Okanagan déjà en exploitation et leur faisant concurrence. (*Document de la session, No 249.*)

Et aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 30 avril 1917,—Copie de toute correspondance dans le ministère des Travaux publics, à dater du 1er septembre 1915, concernant les quais, brise-lames et autres travaux publics dans le comté de Guysborough, N.-E. (*Document de la session, No 250.*)

Ordonné, que M. Doherty ait la permission de présenter un bill (No 127) Loi des électeurs militaires, 1917.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill T2 (No 126) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Edwin Gordon".

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et avec la preuve, etc., qui l'accompagne est renvoyé au comité des Bills Privés.

Sur motion de M. Séguin, secondé par M. Ethier,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Le nombre de commissions nommées par le gouvernement actuel depuis qu'il est en office;
2. Le but pour lequel chacune de ces commissions a été nommée;
3. Les noms des commissaires et autres officiers quelconques employés pour chaque commission;
4. Le salaire attribué à chacun de ces commissaires ou officiers en particulier;
5. Combien de temps chacune de ces commissions a été employée pour les fins spéciales pour lesquelles elle avait été nommée.

Sur motion de M. Macdonald, secondé par M. Kyte,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Quelles sont les différentes sommes payées pour courtage et frais en ce qui concerne le placement des différents emprunts effectués par le Canada depuis 1914;
2. Quelle est la somme respective imputable à chaque emprunt.

L'ordre du jour appelle la troisième lecture du bill (No 118) ayant pour objet de modifier la Loi des Chemins de fer de l'Etat.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 123) concernant les bestiaux

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité de l'Agriculture et de la Colonisation.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 122) concernant le Ministre des Forces militaires d'outre-mer, le Secrétaire parlementaire du Ministère de la Milice et de la Défense, et le Sous-Secrétaire d'Etat parlementaire pour les Affaires extérieures

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité général de la Chambre.

Résolu, que la Chambre se forme immédiatement en comité général sur le dit bill.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité général sur le dit bill, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Rainville fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait plusieurs amendements.

Ordonné, que le bill, tel qu'amendé en comité général, soit maintenant pris en considération.

La Chambre, en conséquence, procède à la prise en considération du dit bill.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre

L'ordre portant que la Chambre se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution à l'effet de modifier la Loi des Subventions aux bassins de radoub, 1910, étant lu;

M. Rogers, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de la dite résolution, la recommande à la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité général pour délibérer sur la dite résolution, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a fait quelque progrès et lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se forme en comité général pour délibérer de nouveau sur la dite résolution.

Et la Chambre ayant continué de siéger après minuit;

Mardi, 14 août 1917.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 124) modifiant le Code Criminel et la Loi de la preuve en Canada.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité général de la Chambre.

Résolu, que la Chambre se forme immédiatement en comité général sur le dit bill.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité général sur le dit bill, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Rainville fait

rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et demande son concours.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit et vingt-cinq minutes, mardi matin, elle s'ajourne à ce jour à trois heures p.m.

Mardi, 14 août 1917.

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante est lue et reçue:—

De Joseph Chatelain et autres, de Curran, comté de Prescott, Ont., demandant que le Parlement n'adopte aucune résolution, ni loi ayant pour objet d'établir la conscription pour service outre-mer, ou de rendre ce service compulsoire.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (No 125) autorisant Sa Majesté à faire l'acquisition du capital-actions de la compagnie dite *The Canadian Northern Railway Company,* étant lu;

Sir Thomas White propose, secondé par M. Hazen,—Que le bill soit maintenant lu la seconde fois.

M. Graham propose, comme amendement, secondé par M. Pugsley,—Que tous les mots de la motion après le mot "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants:—

"Attendu qu'en l'année 1914 ce Parlement a été induit à se porter garant pour le montant de $45,000,000 des valeurs garanties de la *Canadian Northern Railway Company* en donnant à entendre que moyennant cette somme le dit chemin de fer pourrait être parachevé et exploité sans nécessité de solliciter d'autre aide de la part du Parlement, le marché en question se trouvant contenu dans le chapitre 20 de 4-5 George V;

"Attendu que par l'article 24 de la dite loi il est décrété comme suit:—

> "Avec l'autorisation du Parlement du Canada, le Gouverneur en conseil peut, aux termes et conditions (s'il y en a) que le Parlement peut prescrire, en tout temps durant lequel un cas de défaut se produit ou se continue, déclarer par ordonnance que le droit de réméré du *Canadian Northern* et celui de toutes autres personnes quelconques sur les propriétés hypothéquées, sera périmé, et de ce fait, le droit de réméré du *Canadian Northern* (et les dites personnes) sur les propriétés hypothéquées ou toute partie d'entre elles sera absolument annulé et périmé, et l'exercice de ce droit deviendra le privilège de Sa Majesté au nom du Dominion du Canada, nonobstant tout acte statutaire ou toute ordonnance légale ou de réméré à ce contraire".

"Attendu que le ministre des Finances, en présentant cette mesure, a déclaré que la compagnie n'est pas en état de faire face aux intérêts à verser, ni de continuer d'exploiter normalement sa voie ferrée.

"Et attendu que le rapport des commissaires nommés par le gouvernement actuel aux fins de faire une enquête et un rapport sur la situation du *Canadian Northern Railway* déclare que le capital-actions de la *Canadian Northern Railway Company* n'a pas valeur ni réelle ni réalisable;—il soit en conséquence résolu que cette Chambre croit que le Parlement devrait absorber le dit chemin de fer, pour le bénéfice du peuple canadien, sous l'autorité de la dite loi, et que, pour ce qui est de cette main mise, le

capital-actions de la dite *Canadian Northern Railway Company* soit considéré comme n'ayant aucune valeur et qu'il ne soit rien payé pour en devenir le détenteur ".

Et un débat s'ensuivant;

Sur motion de M. Middlebro, secondé par M. Davidson,

Ordonné, que le débat soit ajourné.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à dix heures et trente-cinq minutes p.m., elle s'ajourne à demain.

Mercredi, 15 août 1917.

PRIÈRES.

La pétition suivante est présentée et déposée sur le bureau :—

Par M. Lachance,—la pétition de M. l'abbé S. H. Lessard, prêtre-curé de l'Ancienne-Lorette, et autres, du même lieu, Québec.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a donné au greffier de la Chambre instruction de déposer sur la Table de la Chambre sa recommandation et le rapport du greffier en ce qui concerne le paiement des augmentations de salaire aux fonctionnaires et employés de la Chambre des Communes, auxquelles il est pourvu par la Loi modifiant la Loi du Service civil adoptée à la présente session.

A L'HONORABLE
CHAMBRE DES COMMUNES.

Je recommande par les présentes que les augmentations de salaire mentionnées dans le rapport ci-joint du greffier de la Chambre soient payées à ceux du personnel de la Chambre des Communes qui y ont droit.

EDGAR N. RHODES,
Orateur.

L'HONORABLE ORATEUR
DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport que tous les fonctionnaires, préposés aux écritures et employés de la Chambre des Communes qui ont droit à l'augmentation de salaire déterminée par les dispositions de la Loi modifiant la Loi du Service civil adoptée à la présente session sont, vu leur bonne conduite, aptes à la recevoir. Tous, sans exception, la méritent.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre obéissant serviteur,

THOS. B. FLINT,
Greffier de la Chambre des Communes.

Chambre des Communes,
Ottawa, 14 août 1917.

M. Hazen, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 30 avril 1917,—Copie de tous documents, archives, etc., en ce qui concerne le renvoi par le gouvernement fédéral à un tribunal d'interprétation des questions qui se rapportent au droit exclusif de pêche dans les eaux de marée, en la province de Québec. (*Document de la session, No 251.*)

M. Burrell, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 23 avril 1917,—Etat indiquant :—

1. Combien de fonctionnaires civils permanents étaient à l'emploi du ministère de l'Agriculture au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917;

2. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés de quelque nature que ce soit étaient au service du même ministère au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917;

3. Combien de fonctionnaires civils permanents ont été nommés par le même ministère depuis le 1er août 1914 ;

4. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés ont été au service de ce ministère depuis le 1er août 1914;

5. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1914;

6. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1917;

7. Combien de fonctionnaires civils ont été nommés par le même ministère depuis le 10 octobre 1911, sous l'empire des dispositions de l'article 21 de la Loi du Service civil. (*Document de la session, No 138j.*)

Aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 9 juillet 1917,—Relevé faisant connaître les noms de toutes les personnes attachées au service du commissaire du bétail vivant, dans la province de la Saskatchewan, avec mention des salaires et débours qui leur ont été payés, et du nombre d'étalons et des taureaux utilisés en cette province quand le bureau de ce commissaire y a été établi. (*Document de la session, No 252.*)

Sur motion de M. Fortier, secondé par M. Ethier,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Si le révérend docteur Burke a été nommé aumônier dans la force expéditionnaire canadienne, et si, à quelque époque depuis sa nomination, il est allé à Rome;

2. Dans l'affirmative, à quelle date et dans quel but;

3. Combien de fois il a traversé l'Atlantique depuis que le gouvernement l'a nommé aumônier;

4. Si le gouvernement sait si, oui ou non, il a consacré une forte partie de son temps en Angleterre à discuter politique dans les clubs et les hôtels;

5. Si, dans l'affirmative, des plaintes ont été adressées au gouvernement à ce sujet;

6. Si le docteur Burke est actuellement en Canada, et si les fonctions dont il est chargé nécessitent sa présence à Ottawa ou à la Malbaie ou à tout autre endroit en Canada;

7. Si des remarques ou plaintes ont été adressées au gouvernement au sujet des dépenses du révérend docteur Burke;

8. Si, depuis sa nomination comme aumônier dans la force expéditionnaire canadienne, le révérend docteur Burke a fait un voyage à Chicago;

9. Quelle somme le docteur Burke a reçue à titre de solde, et quelle somme pour frais et débours;

10. S'il reçoit encore une solde, et quelle est-elle par jour;

11. Dans le moment, quelles fonctions le révérend docteur Burke remplit en Canada;

12. Pour combien de temps encore le gouvernement a l'intention de maintenir le nom du révérend docteur Burke sur le bordereau de paie.

Sur motion de M. Brouillard, secondé par M. Ethier,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Si le révérend docteur A. E. Burke, rédacteur du *Catholic Register*, de Toronto, a été nommé aumônier dans la force expéditionnaire canadienne avec le grade de colonel;

2. Si un évêque ou des évêques ont demandé qu'il soit ainsi nommé; et dans l'affirmative qui a fait la demande;

3. Si le révérend docteur Burke a rempli les fonctions d'aumônier au front, en France ou dans les Flandres. Si oui, où et pendant combien de temps;

4. Si le gouvernement ou l'un de ses membres a reçu des plaintes concernant le révérend docteur Burke, ou des demandes de renvoi;

5. S'il a été relevé du poste à lui assigné en premier lieu, et remplacé par le R. P. Workman ou le R. P. French;

6. Et s'il en est ainsi, s'il a continué, depuis ce changement, de porter l'uniforme et de recevoir une solde.

L'ordre du jour appelle la reprise du débat sur la question,—Que le bill (No 125) autorisant Sa Majesté à faire l'acquisition du capital-actions de la compagnie dite *The Canadian Northern Railway Company,* soit maintenant lu la seconde fois;

Et sur l'amendement à icelle;

Et le débat se continuant;

Sur motion de M. Bennett (Calgary), secondé par M. Davidson,

Ordonné, que le débat soit ajourné.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit, elle s'ajourne à demain.

Jeudi, 16 août 1917.

Prières.

La pétition suivante est présentée et déposée sur le bureau:—

Par M. Thomson,—la pétition de Maria Anderson et autres, de Sintaluta, Saskatchewan.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante est lue et reçue:—

De M. l'abbé S. H. Lessard, curé de l'Ancienne-Lorette, et autres, du même endroit, en la province de Québec; demandant que le Parlement n'adopte aucune résolution ou loi décretant la conscription pour service outre-mer ou tendant à rendre ce service compulsoire.

M. Hazen, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 14 mai 1917,—Copie de tous rapports, lettres, télégrammes, etc., échangés entre le ministère du Service Naval, ou celui de la Marine et des Pêcheries, et toute autre personne concernant la saisie de certains bateaux de pêche, d'outillage et d'équipement de pêche employés à la pêche illégale de homards dans le détroit de Northumberland, au cours de l'automne de 1916;—Aussi, des témoignages entendus devant M. G. Teed, bourgeois, remplissant les fonctions de commissaire-enquêteur en la matière, et de son rapport et verdict. (*Document de la session, No 253.*)

Sur motion de M. Girard, secondé par M. Boulay,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Quels sont les noms des officiers qui ont travaillé au recrutement dans le district du Saguenay pendant l'année 1916-1917;
2. Quels étaient leurs grades;
3. Pendant combien de temps ils ont travaillé;
4. Quels étaient les gages de chacun d'eux;
5. Quel montant a été payé à chacun d'eux, à titre de salaire et à titre de dépenses.

Sur motion de M. Girard, secondé par M. Boulay,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Combien de soldats ont été enrôlés dans le district du Saguenay, pendant l'année 1916;
2. Combien ont été déchargés;
3. Combien de ces soldats sont maintenant dans le service militaire;
4. Combien d'eux sont en Angleterre ou au feu;
5. Combien d'eux sont encore au pays.

Sur motion de M. Fortier, secondé par M. Proulx,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Si, relativement à l'emploi du révérend colonel Dr A. E. Burke, par le gouvernement à titre d'aumônier, on lui avait fourni un carnet ou livret de formules de réquisitions militaires pour transport sur les voies ferrées, telles que celles en usage dans le service militaire;

2. Si le révérend Dr Burke a fait remplir plusieurs de ces réquisitions dans le bureau du C.P.R. à Toronto, lui permettant lui et quelques amis de faire le voyage de Winnipeg *via* Chicago;

3. Si le gouvernement a payé pour les voyages accomplis par le moyen de ces réquisitions, et, si oui, combien;
4. Si le révérend Dr Burke a été commissionné, reçu instruction ou autorisation de remplir quelque mission auprès des Ruthènes en Canada;
5. Dans l'affirmative, de quelle mission il a été chargé, et quelle somme il a reçue pour ses services;
6. Si le révérend Dr Burke fait partie du service secret du gouvernement, ou s'il en fera partie;
7. Si le gouvernement est au courant de la présence et des agissements en Canada d'un certain comte, ou homme de noblesse, dont la mission à lui confiée à l'étranger se rattache à certains citoyens-aubains du Canada-Ouest;
8. Si le révérend Dr Burke est associé en quelque manière que ce soit avec ce comte, ou homme de noblesse, ou la besogne qu'accomplit ce dernier, et, dans l'affirmative, si l'œuvre en commun de ces deux personnes est connue du gouvernement et approuvée par lui, et s'ils reçoivent quelque chose des fonds publics à raison de leur travail.

L'ordre du jour appelle la reprise du débat sur la question,—Que le bill (No 125) autorisant Sa Majesté à faire l'acquisition du capital-actions de la compagnie dite *The Canadian Northern Railway Company,* soit maintenant lu la seconde fois;

Et sur l'amendement à icelle,—Que tous les mots de la motion après le mot " Que " soient retranchés et remplacés par les suivants:—

" Attendu qu'en l'année 1914 ce Parlement a été induit à se porter garant pour le montant de $45,000,000 des valeurs garanties de la *Canadian Northern Railway Company* en donnant à entendre que moyennant cette somme le dit chemin de fer pourrait être parachevé et exploité sans nécessité de solliciter d'autre aide de la part du Parlement, le marché en question se trouvant contenu dans le chapitre 20 de 4-5 George V.

" Attendu que par l'article 24 de la dite loi il est décrété comme suit:—

> " Avec l'autorisation du Parlement du Canada, le Gouverneur en conseil peut, aux termes et conditions (s'il y en a) que le Parlement peut prescrire, en tout temps durant lequel un cas de défaut se produit ou se continue, déclarer par ordonnance que le droit de réméré du *Canadian Northern* et celui de toutes autres personnes quelconques sur les propriétés hypothéquées, sera périmé, et de ce fait, le droit de réméré du *Canadian Northern* (et les dites personnes) sur les propriétés hypothéquées ou toute partie d'entre elles sera absolument annulé et périmé, et l'exercice de ce droit deviendra le privilège de Sa Majesté au nom du Dominion du Canada, nonobstant tout acte statutaire ou toute ordonnance légale ou de réméré à ce contraire."

" Attendu que le ministre des Finances, en présentant cette mesure, a déclaré que la compagnie n'est pas en état de faire face aux intérêts à verser, ni de continuer d'exploiter normalement sa voie ferrée.

" Et attendu que le rapport des commissaires nommés par le gouvernement actuel aux fins de faire une enquête et un rapport sur la situation du *Canadian Northern Railway* déclare que le capital-actions de la *Canadian Northern Railway Company* n'a pas valeur ni réelle ni réalisable;—il soit en conséquence résolu que cette Chambre croit que le Parlement devrait absorber le dit chemin de fer, pour le bénéfice du peuple canadien, sous l'autorité de la dite loi, et que, pour ce qui est de cette main mise, le capital-actions de la dite *Canadian Northern Railway Company* soit considéré comme n'ayant aucune valeur et qu'il ne soit rien payé pour en devenir le détenteur."

Et la question étant posée sur l'amendement, la Chambre se divise, et l'appel des noms étant demandé, ils sont pris comme suit:—

POUR:

Messieurs

Boivin,
Bourassa,
Brouillard,
Buchanan,
Bureau,
Cardin,
Copp,
Delisle,
Demers,
Douglas,
Ethier,
Fortier,
Gauthier (Saint-Hyacinthe),
Gauvreau,
Graham,
Guthrie,
Kay,
Lachance,
Lapointe (Kamouraska),
Lapointe (Montréal, Saint-Jacques),
Laurier (Sir Wilfrid),
Lemieux,
Macdonald,
Maclean (Halifax),
McCoig,
McCrea,
McKenzie,
Marcil (Bonaventure),
Marcile (Bagot),
Michaud,
Murphy,
Oliver,
Pacaud,
Papineau,
Pardee,
Proulx,
Ross,
Séguin,
Tobin,
Turgeon, et
Verville.—41

CONTRE:

Messieurs

Ames (Sir Herbert),
Armstrong (Lambton),
Armstrong (York, O.),
Ball,
Bellemare,
Bennett (Calgary),
Bennett (Simcoe),
Best,
Borden (Sir Robert),
Bowman,
Boys,
Brabazon,
Burnham,
Burrell,
Carrick,
Champagne,
Clark (Bruce),
Clarke (Wellington),
Cochrane,
Crothers,
Currie,
Doherty,
Donaldson,
Elliot,
Fripp,
Girard,
Glass,
Green,
Hanna,
Hughes (sir Sam),
Lalor,
Lewis,
McLean (Queen, I.-P.-E.),
Meighen,
Merner,
Middlebro,
Morphy,
Morris,
Munson,
Nicholson,
Nickle,
Paquet,
Paul,
Rainville,
Robidoux,
Roche,
Rogers,
Schaffner,
Scott,
Sévigny,
Shepherd,
Smith,
Stanfield,
Steele,
Stevens,
Stewart (Hamilton),
Stewart (Lunenburg),
Sutherland,
Thoburn,
Thompson (Yukon),
Thornton,
Walker,
Wallace,
Webster,
Weichel,
White (Sir Thomas), et
Wright.—67

Ainsi, elle est résolue dans la négative.

Alors, la question principale étant posée, elle est résolue dans l'affirmative.

Le dit bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité général de la Chambre.

Ordonné, que la Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité général pour délibérer sur le dit bill, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a fait quelque progrès et lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera en comité général pour délibérer de nouveau sur le dit bill.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à onze heures et trente-cinq minutes p.m., elle s'ajourne à demain.

Vendredi, 17 août 1917.

Prières.

La pétition suivante est présentée et déposée sur le bureau :—

Par M. Turriff,—la pétition de C. A. Handfield et autres, de Assiniboïa, Saskatchewan.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante est lue et reçue :—

De Marion Anderson et autres, de Sintaluta, Saskatchewan ; demandant d'amender le Code Criminel du Canada aux fins de protéger les jeunes filles âgées de moins de 21 ans, et à d'autres fins.

Sir Thomas White, l'un des membres du Conseil privé du Roi, remet à M. l'Orateur un message de Son Excellence le Gouverneur général, et le dit message est lu par M. l'Orateur (tous les membres étant debout et découverts), et il est comme suit :—

Devonshire.

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des Communes le budget supplémentaire des sommes requises pour le service du Canada pour l'année expirant le 31 mars 1918, et conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, de 1867, il recommande ce budget à la Chambre des Communes. (*Document de la session, No 5.*)

Hôtel du Gouvernement,
Ottawa, 17 août 1917.

Sur motion de Sir Thomas White, secondé par M. Hazen,

Ordonné, que les dits message et budget supplémentaire soient référés au comité des Subsides.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour délibérer de nouveau sur le bill (No 125) autorisant Sa Majesté à faire l'acquisition du capital-actions de la compagnie dite *The Canadian Northern Railway Company*, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a fait de nouveau progrès et lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera en comité général pour délibérer de nouveau sur le dit bill.

L'ordre du jour appelle la troisième lecture du bill (No 117) portant autorisation de lever un impôt de guerre sur certains revenus, étant lu ;

Sir Thomas White propose, secondé par M. Hazen,—Que le bill soit maintenant lu la troisième fois ;

M. Pardee propose, comme amendement, secondé par M. Ross,—" Que le bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit renvoyé au comité général avec mandat (sujet à l'approbation du gouvernement) d'étudier l'à-propos de prescrire qu'un impôt beaucoup plus élevé soit prélevé sur les revenus d'au delà de $6,000 ".

M. l'Orateur déclare l'amendement hors d'ordre attendu que les règles et la pratique invariable de la Chambre exigent que toute motion ayant pour but de prélever ou d'augmenter une taxe ne peut être présentée que par un ministre de la Couronne.

Alors, la question étant posée sur la motion, elle est résolue dans l'affirmative.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour délibérer de nouveau sur le bill (No 100) concernant le gibier dans les Territoires du Nord-Ouest du Canada, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Rainville fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait plusieurs amendements.

Ordonné, que le bill, tel qu'amendé en comité général, soit maintenant pris en considération.

La Chambre, en conséquence, procède à la prise en considération du dit bill.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour appelle la troisième lecture du bill (No 122) concernant le Ministre des Forces militaires d'outre-mer, le Secrétaire parlementaire du Ministère de la Milice et de la Défense, et le Sous-Secrétaire d'Etat parlementaire pour les Affaires extérieures.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et demande son concours.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à dix heures et quinze minutes p.m., elle s'ajourne à demain à trois heures p.m.

Samedi, 18 août 1917.

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante est lue et reçue:—

De C. A. Handfield et autres, d'Assiniboïa, province de la Saskatchewan; demandant que le Parlement n'adopte aucune résolution ou loi décrétant la conscription pour service outre-mer ou tendant à rendre ce service compulsoire.

M. Roche, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Rapport du Secrétaire d'Etat pour l'année terminée le 31 mars 1916. (*Document de la session, No 29.*)

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill (No 75) intitulé: "Loi concernant le Service militaire", lesquels sont lus comme suit:—

1. Page 2, ligne 26.—Ajouter les mots suivants à la fin du paragraphe 2 de l'article 1:

"Tribunal" signifie un tribunal constitué d'après la présente loi".

2. Page 7, ligne 12.—Ajouter ce qui suit comme paragraphe 2 de l'article 7:

"2. Le juge de la Cour territoriale, ou la personne nommée à sa place d'après les prescriptions de la Loi du Yukon, constitue le tribunal d'appel pour le territoire du Yukon".

3. Page 13, ligne 12.—Ajouter ce qui suit comme paragraphe 4 de l'article 16:

"4. Aucune condamnation ne sera prononcée par une cour criminelle, pour une contravention à la présente loi ou aux règlements édictés sous l'autorité de la présente loi, à moins que la poursuite n'ait été autorisée ou approuvée par le procureur général du Canada".

Les dits amendements, étant lus la seconde fois, sont adoptés.

Ordonné, qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre acquiesce à leurs amendements.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour le gouvernement civil:—Bureau du Secrétaire du Gouverneur général—pour pourvoir à l'avancement de John Guy, concierge et ordonnance-chef, pour l'exercice se terminant le 31 mras 1918.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille cent cinquante dollars soit accordée à Sa Majesté pour le bureau du Conseil privé:—Pour pourvoir à l'avancement d'Arthur W. Merriam, de la troisième division, subdivision A, à la seconde division, subdivision B, à son salaire actuel, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille trois cent vingt-cinq dollars soit accordée à Sa Majesté pour le ministère des Affaires étrangères:—Pour pourvoir à

une augmentation de traitement à l'assistant sous-secrétaire d'Etat pour les Affaires étrangères, à $4,000, $425; un commis aux écritures, troisième division, subdivision A, $900, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux cent soixante mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour la Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest:—Subsistance, logement, fourrage et nourriture des chiens, chauffage et éclairage, uniformes, réparations et rénovation, chevaux, armes et munitions, papeterie, médicaments, transport, approvisionnement d'eau, réparations et dépenses casuelles—crédit supplémentaire requis, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt-cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les arts et agriculture:—Pour l'éradication ou contrôle de la rouille galeuse du pin blanc, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quarante mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les arts et agriculture:—Stations agronomiques—entretien de la station centrale et établissement et entretien de stations-succursales additionnelles—crédit supplémentaire, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour une allocation de commisération à la veuve Patrick Quinn, employé de la station agronomique de Charlottetown, dont la mort a été causée par une ruade de l'un des chevaux de la station, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

M. Rainville informe aussi la Chambre que le comité lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsides.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à cinq heures et cinquante minutes p.m., elle s'ajourne à lundi prochain à trois heures p.m.

Lundi, 20 août 1917.

Prières.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant:—

Le Sénat a adopté le message suivant sans modification, savoir:—

Bill (No 67) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Douanes".

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a donné au greffier de la Chambre instruction de déposer sur la Table de la Chambre sa recommandation et le rapport du greffier en ce qui concerne le paiement des augmentations de salaire aux messagers permanents de la Chambre des Communes, auxquelles il est pourvu par la Loi modifiant la Loi du Service civil adoptée à la présente session.

A l'honorable
Chambre des Communes.

Je recommande par les présentes que les augmentations de salaire mentionnées dans le rapport ci-joint du greffier de la Chambre soient payées à ceux du personnel de la Chambre des Communes qui y ont droit.

EDGAR N. RHODES,
Orateur.

A l'honorable Orateur
de la Chambre des Communes.

Monsieur,—J'ai l'honneur de recommander que l'augmentation de $100 pourvue par l'article 4 de la Loi modifiant la Loi du Service civil, 1917, soit accordée aux messagers suivants de la Chambre des Communes:—

Messieurs Geo. Holder, Thomas Stewart, Thomas Ebbs, Louis Moreau, Emile Morin, L. D. Fortin et S. S. Spencer.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre obéissant serviteur,

THOS. B. FLINT,
Greffier de la Chambre.

Chambres des Communes,
Ottawa, 20 août 1917.

Sir Edward Kemp, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 30 juillet 1917,—Copie de toute la correspondance échangée entre le ministère de la Milice et de la Défense du Canada, la Commission des achats de guerre du Canada et le ministère de la guerre britannique, concernant une baguette d'entraînement pour tir à la cible et l'utilisation de cette baguette par ceux qui font partie de la force expéditionnaire canadienne. (*Document de la session, No 254.*)

Aussi,—Copie du décret du conseil, No 277, daté le 30 janvier 1917, concernant les pensions des officiers ou des personnes dont ils sont les soutiens dans le cas de permu-

tation d'officiers entre le gouvernement du Canada et le gouvernement impérial. (*Document de la session, No 168a.*)

Sur motion de M. Fortier, secondé par M. Proulx,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Si le colonel révérend Dr A. E. Burke a été aumônier dans la force expéditionnaire canadienne;

2. Si, dans l'affirmative, il agissait en collaboration avec un révérend Dr Roche pour la rédaction du *Catholic Register* à Toronto;

3. Si l'on a adressé au gouvernement des rapports au sujet des relations du révérend Dr Roche avec des ennemis autrichiens et un nommé Max Pam, de Chicago;

4. Si, dans l'affirmative, le gouvernement a pris quelque décision à cet égard;

5. Si le gouvernement sait, si oui ou non, le dit Dr Roche a quitté le Canada à la déclaration de la guerre;

6. Si, depuis sa nomination comme aumônier dans la force expéditionnaire canadienne, le dit Dr Burke s'est rendu à Chicago, et, s'il en est ainsi, s'il y avait une mission officielle à remplir;

7. Si le gouvernement sait s'il a rencontré le dit Roche à Chicago ou dans les environs;

8. Si le dit Burke a, en aucun temps depuis sa nomination comme chapelain, été sous la surveillance de fonctionnaires fédéraux;

9. Si, dans l'affirmative, des rapports ont été adressés au gouvernement, et, s'il y a de ces rapports, s'ils seront déposés sur la Table;

10. Si le gouvernement sait, si oui ou non, le dit Burke est revenu en Canada vers la fin de 1916, et si, agissant conjointement avec un représentant du corps diplomatique ou service secret anglais, il a fait certaines représentations au gouvernement;

11. Si le dit Burke est maintenant à Ottawa, et, si le gouvernement sait ce qu'il fait.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 127) Loi des électeurs militaires, 1917.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité général de la Chambre.

Résolu, que la Chambre se forme immédiatement en comité général sur le dit bill.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité général sur le dit bill, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a fait quelque progrès et lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera en comité général pour délibérer de nouveau sur le dit bill.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à onze heures et trente minutes p.m., elle s'ajourne à demain.

Mardi, 21 août 1917.

PRIÈRES.

M. Burrell, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 7 juin 1917,—Relevé faisant connaître:—

3. Si, dans l'affirmative, les animaux ainsi envoyés étaient la propriété du ministaureaux de race pour l'amélioration du bétail;

2. Si de ces animaux ont été envoyés dans le comté de Dorchester, et à quelle date;

3. Si dans l'affirmative, les animaux ainsi envoyés étaient la propriété du ministère de l'Agriculture, et à la demande de qui ils l'ont été;

4. Dans l'affirmative, à quelles conditions ils ont été prêtés;

5. De qui le ministère a acheté les animaux en question;

6. Quel en a été le prix;

7. Si quelque fonctionnaire du ministère de l'Agriculture s'est enquis de l'endroit où ces taureaux se trouvent actuellement;

8. Dans l'affirmative, quelle est la nature de son rapport;

9. Si ces taureaux sont utilisés pour les fins pour lesquelles le ministère de l'Agriculture doit en disposer. (*Document de la session, No 255.*)

M. Sévigny, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 1er août 1917,—Relevé faisant connaître quelle somme a été payée au *Sydney Daily Post* par tous les ministères pour impressions et annonces depuis le 1er novembre 1911. (*Document de la session, No 256.*)

Aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 1er août 1917,—Relevé faisant connaître quelle est la somme totale payée depuis le 1er novembre 1911 au *Halifax Herald*, à l'*Evening Mail*, de Halifax, et à la *Royal Print and Lithographic Company*, de Halifax, pour impressions, annonces et tout autre service. (*Document de la session, No 257.*)

Aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 2 mai 1917,—Relevé faisant connaître:—

1. Combien de fonctionnaires civils permanents étaient à l'emploi du ministère du Secrétaire d'Etat et des Mines au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917;

2. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés de quelque nature que ce soit étaient au service du même ministère au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917;

3. Combien de fonctionnaires civils permanents ont été nommés par le même ministère depuis le 1er août 1914;

4. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés ont été au service de ce même ministère depuis le 1er août 1914;

5. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1911;

6. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1917;

7. Combien de fonctionnaires civils ont été nommés par le même ministère depuis le 10 octobre 1911, sous l'empire des dispositions de l'article 21 de la Loi du Service civil. (*Document de la session, No 138h.*)

Aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 18 juin 1917,—Copie de tous les comptes, documents, réclamations, correspondance, etc., se rapportant aux demandes produites par toutes les personnes qui ont prétendu avoir subi des pertes ou des dommages lors de l'incendie des bâtisses du Parlement, en février 1916. (*Document de la session, No 258.*)

Et aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 14 mai 1917,—Copie de toutes les communications, lettres, rapports, pétitions et autres documents de la part des médecins et des associations médicales du pays, demandant le rappel de " La Loi des médicaments brevetés " et la présentation d'une nouvelle loi à ce sujet, afin de rendre plus efficace la surveillance de ces préparations médicinales et mettre sur la liste de prohibition ces drogues ou médecines qui sont dangereuses pour la santé en général et une incitation à certaines pratiques criminelles. (*Document de la session, No 259.*)

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour délibérer de nouveau sur le bill (No 127) Loi des électeurs militaires, 1917, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a fait de nouveau progrès et lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera en comité général pour délibérer de nouveau sur le dit bill.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à onze heures et trente-cinq minutes p.m., elle s'ajourne à demain.

Mercredi, 22 août 1917.

PRIÈRES.

Sir Herbert Ames, du comité des Banques et du Commerce, présente à la Chambre le septième rapport du dit comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a examiné le bill Q (No 104) du Sénat, intitulé: "Loi concernant *The Vancouver Life Insurance Company*", et a décidé de faire rapport que le préambule n'en est pas prouvé parce que l'état financier relatif à l'organisation et aux opérations de la compagnie pour les cinq dernières années n'est pas de nature à faire croire au comité que, si la prorogation de délai demandé était accordée, la compagnie pourrait réussir à effectuer de solides opérations d'assurance.

Votre comité recommande aussi que l'honoraire additionnel versé relativement à ce bill soit remboursé.

Sur motion de Sir Herbert Ames, secondé par M. Stevens,

Ordonné, que l'honoraire additionnel versé relativement au bill Q (No 104) du Sénat, intitulé: "Loi concernant *The Vancouver Life Insurance Company*", soit remboursé, en conformité de la recommandation contenue dans le septième rapport du comité des Banques et du Commerce.

Sur motion de M. Pardee, pour M. Chisholm, secondé par M. Macdonald,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de tous télégrammes, lettres, requêtes, communications et documents de quelque nature que ce soit se rapportant à la demande du transport de la malle destinée à Marble-Mountain en vue de la recevoir *via* Eden Platform plutôt que *via* West-Bay Road.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour délibérer de nouveau sur le bill (No 127) Loi des électeurs militaires, 1917, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a fait de nouveau progrès et lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera en comité général pour délibérer de nouveau sur le dit bill.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit, elle s'ajourne à demain.

Jeudi, 23 août 1917.

Prières.

Sur motion de Sir Robert Borden, secondé par M. Cochrane,

Résolu, que les recommandations de M. l'Orateur présentées à la Chambre les 15 et 20 du mois courant, respectivement, touchant les augmentations de salaire pour certains fonctionnaires et employés de la Chambre, en conformité des dispositions de la Loi modifiant la Loi du Service civil, 1917, soient maintenant approuvées.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour délibérer de nouveau sur le bill (No 125) autorisant Sa Majesté à faire l'acquisition du capital-actions de la compagnie dite *The Canadian Northern Railway Company,* et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateuur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a fait de nouveau progrès et lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera en comité général pour délibérer de nouveau sur le dit bill.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant:—

Le Sénat a adopté le bill suivant sans amendement, savoir:—

Bill (No 97) intitulé: " Loi modifiant le Code Criminel (concernant les jurés).

Aussi, le Sénat acquiesce au premier amendement fait par la Chambre des Communes au bill C2 (No 95) du Sénat, intitulé: " Loi constituant en corporation l'Ordre impérial des Filles de l'Empire et des Enfants de l'Empire (Branche cadette)", mais il n'acquiesce pas au second amendement, savoir: l'ajouté au nouvel article 17.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour délibérer de nouveau sur le bill (No 127) Loi des électeurs militaires, 1917.

Et le comité ayant continué de siéger après minuit;

Vendredi, 24 août 1917.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Rainville fait rapport que le comité a fait de nouveau progrès et lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera en comité général pour délibérer de nouveau sur le dit bill.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit et cinq minutes, vendredi matin, elle s'ajourne à ce jour à trois heures p.m.

Vendredi, 24 août 1917.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau:—

Par M. Lewis,—la pétition de M. E. Salkeld et autres, de R.R. No 2, Goderich; la pétition de Walter Cunningham et Andrew Laing, de l'église Knox, Auburn; la pétition de W. H. Johnston et Thomas Wily, de la *Stanley Anti-Saloon Association;* la pétition de W. H. Lobb et Adam Cantelon, du conseil municipal de Goderich; la pétition de Mae Marshall et R. S. Allin, de la branche de Goderich de la W.C.T.U.; la pétition de W. H. Farrow et O. E. Erratt, du *Farmer's Club* de Auburn; la pétition de Matt Armstrong et John Freigland, du conseil municipal de Hullett; la pétition de A. B. Pentland, de l'église méthodiste de Dungannon; la pétition du révérend Arthur W. Brown, de l'église méthodiste de Goshen, township de Stanley; la pétition de R. J. Magaw et A. M. Robertson, de la *Citizen's Social Service League*, de Goderich; la pétition de Charles Stewart, du conseil municipal du township de Ashfield; et la pétition du révérend C. C. Kaine, de l'église méthodiste de Londonborough, tous de l'Ontario.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour délibérer de nouveau sur le bill (No 127) Loi des électeurs militaires, 1917;

Et le comité continuant de siéger;

Et à six heures p.m., M. l'Orateur prend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 25.

Sur motion de M. Middlebro, secondé par M. Ball,

Ordonné, que le message du Sénat n'agréant pas le second amendement fait par la Chambre des Communes au bill C2 (No 95) du Sénat, intitulé: " Loi constituant en corporation l'Ordre impérial des Filles de l'Empire et des Enfants de l'Empire (Branche cadette) ", soit renvoyé au comité des Bills Privés.

Le comité général sur le bill (No 127) Loi des électeurs militaires, 1917, reprend alors le cours de ses délibérations, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Rainville fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait plusieurs amendements.

Ordonné, que le bill, tel qu'amendé en comité général, soit maintenant pris en considération.

La Chambre, en conséquence, procède à la prise en considération du dit bill.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'immigration:—Appointements des agents et employés en Canada, dans

la Grande-Bretagne et dans les pays étrangers—crédit supplémentaire, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour du grain de semence aux colons sur les terres non patentées dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta—mandat du Gouverneur général, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour les institutions scientifiques—ministère de l'Intérieur:—Relevés astronomiques—A. W. Simpson, pour services accomplis à l'observatoire fédéral d'astronomie du 1er mai au 31 octobre inclusivement, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les terres et parcs fédéraux:—Traitements du service extérieur—crédit supplémentaire, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour un octroi à l'Association forestière canadienne—crédit supplémentaire, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas seize mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les traitements des commissaires à être nommés sous le régime de la *Loi d'Etablissement de soldats, 1917*, pour aider aux soldats revenus au pays à s'établir sur des terres, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux millions cinq cent mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour une avance aux soldats qui s'établissent sur des terres, et coût de l'administration de la *Loi d'Etablissement de soldats, 1917*, y compris l'aide de commis aux écritures, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas dix mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'administration de la *Loi du gibier du Nord-Ouest* et de la *Loi des oiseaux migrateurs,* pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

9. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour payer les frais relatifs au transport de maisons à Frank, Alberta (crédit renouvelé), pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

10. Résolu, qu'une somme n'excédant pas huit cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour les sauvages—Ontario et Québec:—Dépenses générales—crédit supplémentaire, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

11. Résolu, qu'une somme n'excédant pas six cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour les sauvages—Nouveau-Brunswick:—Réparation du chemin sur la réserve Edmundston, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

12. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq mille quatre cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour le gouvernement civil:—Ministère de l'Intérieur—promotion du directeur de l'observatoire astrophysique de l'Etat à la première division, subdivision A, $3,500; promotion de l'astronome adjoint de l'observatoire astrophysique de l'Etat à la seconde division, subdivision A, $1,900, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

13. Résolu, qu'une somme n'excédant pas huit cent vingt-sept dollars et vingt-six cents soit accordée à Sa Majesté pour le service maritime et fluvial:—Pour payer les créanciers de Merryfield et Cie, $242.23, et G. J. Frizzell, de Prince-Rupert, C.-B., $585.03, pour provisions fournies au commis des vivres défalcataire, Alex B. Gordon, du navire de l'Etat *Estevan,* pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

14. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les phares et service côtier:—Compensation à G. F. S. Townsend pour les compresseurs usagés vendus à l'encan en 1914 par l'agence du département à Halifax qui furent brisés par inadvertance avant leur livraison à l'acheteur, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

15. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour une allocation de commisération à Mme Joséphine Hilyard, veuve de feu Charles Hilyard, ci-devant gardien du phare et du sifflet de brume de Head-Harbour,

N.-B., qui s'est noyé le 3 février dernier en se rendant du sifflet de brume au logis qui se trouve au phare, alors qu'il éait dans l'exercice de ses fonctions, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

16. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille huit cent vingt et un dollars et cinq cents soit accordée à Sa Majesté pour payer les frais judiciaires, etc., dans la cause de McGillivray *vs* Kimber, autorité du pilotage de Sydney, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

17. Résolu, qu'une somme n'excédant pas neuf mille neuf cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour le gouvernement civil:—Ministère de l'Agriculture—augmentation de traitement de l'adjoint et du secrétaire du sous-ministre, et de l'adjoint du sous-ministre des Brevets à $4,000, $250; promotion de M. J. Morrison, de la troisième division, subdivision A, à la seconde division, subdivision B, $1,250; trois positions de commis dans la première division, subdivision A, $8,400, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

18. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq cent mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les arts et agriculture:—Achat de grain de semence—mandat du Gouverneur général, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

19. Résolu, qu'une somme n'excédant pas un million et vingt mille dollars—imputable sur le capital—soit accordée à Sa Majesté pour les chemins de fer et canaux:—Canal de navires Welland—construction (crédit renouvelé), pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

20. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux cent cinquante-huit mille sept cent quatre-vingt-dix-sept dollars et seize cents soit accordée à Sa Majesté pour une subvention aux chemins de fer:—Au chemin de fer Edmonton, Dunvegan et Colombie-Britannique, subvention pour un embranchement à partir d'un point de sa ligne tel que tracée, situé près de la colonie de Spirit-River jusqu'à et à travers le district des terres de la Grande-Prairie, Alberta, sur un parcours n'excédant pas soixante milles, aux mêmes termes et conditions que les subventions ont été accordées pour venir en aide à la construction de certains chemins de fer, tel que stipulé dans la loi 3-4 George V, chap. 46, 1913 (crédit renouvelé), pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

21. Résolu, qu'une somme n'excédant pas huit mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les canaux—canal Rideau:—Pour aider à la construction d'un pont sur le canal Rideau à l'avenue Pretoria, Ottawa (crédit renouvelé), pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

22. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq mille dollars—imputable sur le revenu—soit accordée à Sa Majesté pour les chemins de fer et canaux—divers:—Commission des chemins de fer du Canada—entretien et fonctionnement—crédit supplémentaire, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

23. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt-dix-sept dollars et trente-trois cents soit accordée à Sa Majesté pour une contribution à l'Association Internationale du congrès des chemins de fer, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

24. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre mille dollars—imputable sur le revenu—soit accordée à Sa Majesté pour les chemins de fer et canaux—chemins de fer du gouvernement—divers:—Allocation de commisération à la veuve Andrew Ryan, qui a été tué dans l'accomplissement de ses fonctions d'aiguilleur sur le chemin de fer Transcontinental, le 22 décembre 1916, $2,000; allocation de commisération à la veuve de feu Fred Belyea, qui a été tué dans l'accomplissement de ses fonctions de chef de train sur le chemin de fer Transcontinental, le 13 janvier 1916, $2,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

M. Rainville informe aussi la Chambre que le comité lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsides.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :—

Le Sénat a adopté le bill suivant sans amendement, savoir :—

Bill (No 124) intitulé : " Loi modifiant le Code Criminel et la Loi de la preuve en Canada ".

Aussi, le Sénat a adopté le bill suivant avec plusieurs amendements, pour lesquels il demande le concours de cette Chambre, savoir :—

Bill (No 73) intitulé : " Loi portant modification de la Loi des viandes et conserves alimentaires ".

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à dix heures et trente minutes p.m., elle s'ajourne à demain à trois heures p.m.

Samedi, 25 août 1917.

Prières.

La pétition suivante est présentée et déposée sur le bureau:—

Par M. Marcile (Bagot),—la pétition de M. l'abbé Boulais, prêtre-curé, et autres, de Sainte-Hélène-de-Bagot et autres lieux, Québec.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

De M. E. Salkeld et autres, de Goderich et autres endroits, Ontario; demandant que le Code Criminel du Canada soit modifié en vue de la protection légale des filles ayant moins de 21 ans, et pour autres fins.

De Walter Cunningham et Andrew Laing, de Auburn; de W. H. Johnston et Thomas Wily, de Stanley; de W. H. Lobb et Adam Cantelon, de Goderich; de Mae Marshall et R. S. Allin, de Goderich; de W. H. Farrow et O. E. Erratt, de Auburn; de Matt Armstrong et John Fingland, de Hullett; de A. B. Pentland, de Dungannon; du révérend Arthur W. Brown, de Goshen; de R. J. Magaw et A. M. Robertson, de Goderich; de Charles Stewart, du township de Ashfield; et du révérend C. C. Kaine, de Londesborough, tous de l'Ontario; demandant qu'une loi soit adoptée, comme mesure de guerre, à l'effet de prohiber en Canada, la fabrication et l'importation des liqueurs enivrantes, comme boissons, comme aussi l'expédition, la livraison et la réception de ces liqueurs dans toute province ou région dans lesquelles est prohibée la vente de ces liqueurs comme breuvage.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité des Subsides, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a fait quelque progrès et lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsides.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à six heures p.m., elle s'ajourne à lundi prochain à trois heures p.m.

Lundi, 27 août 1917.

Prières.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante est lue et reçue:—

De M. l'abbé H. Boulais, curé, et autres, de Sainte-Hélène-de-Bagot et autres endroits, province de Québec; demandant qu'aucune résolution ou loi ne soit adoptée par le parlement ayant pour effet d'établir la conscription pour service outre-mer, ou tendant à rendre ce service obligatoire.

M. Hazen, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Extrait du décret du conseil, No 2105, daté le 9 août 1917:—Modifications apportées aux règlements régissant la solde, les allocations et le chiffre des pensions des officiers, officiers à brevet et matelots invalidés, etc., ayant appartenu au service naval. (*Document de la session, No 43g.*)

Sur motion de M. Macdonald, secondé par M. Sinclair,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Combien d'officiers sont employés ou affectés au service du ministère de la Milice d'outre-mer dans les différents bureaux;

2. Combien de sous-officiers et de soldats sont ainsi employés;

3. Quelle est la somme totale payée mensuellement à ces employés à titre de salaire.

Sur motion de M. Bennett (Simcoe), pour M. Currie, secondé par M. Davidson,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie du rapport fait par le capitaine Sir Henry Norman, baronnet, M.P., officier de coopération du ministère anglais des Munitions au ministère français des Inventions, pour le très honorable D. Lloyd George, M.P., touchant " Le soin et l'entraînement en France des soldats invalides et licenciés ".

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour délibérer de nouveau sur le bill (No 125) autorisant Sa Majesté à faire l'acquisition du capital-actions de la compagnie dite *The Canadian Northern Railway Company;*

Et le comité continuant de siéger.

Une objection étant soulevée en comité à la décision du président (M. Rainville) sur une question d'ordre, appel en est interjeté à la Chambre.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et le président du comité fait le rapport suivant:—

" En comité général Sir Thomas White a proposé,—Que l'étude ultérieure de l'article 1 soit maintenant suspendue, et qu'il soit procédé maintenant à l'étude de l'article 2.

" L'honorable député de Saint-Jean, N.-B., (M. Pugsley) a soulevé une question d'ordre:—Qu'une telle motion exigeait un avis et était débattable.

" Le président a décidé:—Que la dite motion n'exigeait pas un avis, et n'était pas débattable.

" L'honorable député de Saint-Jean, N.-B. (M. Pugsley) a appelé de cette décision à la Chambre.

M. l'Orateur ayant posé le question: La décision du président sera-t-elle confirmée? la Chambre se divise et l'appel des noms étant demandé, ils sont pris comme suit:—

Pour:

Messieurs

Ames (Sir Herbert),
Armstrong (Lambton),
Arthurs,
Bennett (Simcoe),
Borden (Sir Robert),
Boyce,
Brabazon,
Burrell,
Clark (Bruce),
Clark (Red-Deer),
Cochrane,
Crothers,
Descarries,
Donaldson,
Edwards,
Foster (Sir George),
Fripp,
Glass,
Hanna,
Hazen,
Henderson,
Maclean (York, O.),
McLean (Queen, I.-P.-E.),
Meighen,
Nicholson,
Paul,
Rainville,
Reid,
Roche,
Schaffner,
Scott,
Sévigny,
Sexsmith,
Shepherd,
Steele,
Stevens,
Stewart (Lunenburg),
Sutherland,
Taylor,
Turriff,
Webster, et
White (Sir Thomas).—42.

Contre:

Messieurs

Bourassa,
Cardin,
Demers,
Douglas,
Gauthier (Saint-Hyacinthe),
Gauvreau,
Hughes (King, I.-P.-E.),
Kyte,
Lanctôt,
Lapointe (Kamouraska),
Lapointe (Montréal, Saint-Jacques),
Lemieux,
Loggie,
Macdonald,
McKenzie,
Marcile (Bagot),
Michaud,
Murphy,
Nesbitt,
Oliver,
Papineau,
Pugsley,
Séguin, et
Verville.—24

Ainsi, elle est résolue dans l'affirmative.

Le comité général reprend alors le cours de ses délibérations.

Et le comité continuant de siéger après minuit;

Mardi, 28 août 1917.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Rainville fait rapport que le comité a fait de nouveau progrès et lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera en comité général pour délibérer de nouveau sur le dit bill.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à une heure et dix minutes, mardi matin, elle s'ajourne à ce jour à trois heures p.m.

Mardi, 28 août 1917.

PRIÈRES.

M. Meighen, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Rapport sommaire des travaux des relevés géologiques, ministère des Mines, pour l'année civile 1916. (*Document de la session, No 26.*)

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour délibérer de nouveau sur le bill (No 125) autorisant Sa Majesté à faire l'acquisition du capital-actions de la compagnie dite *The Canadian Northern Railway Company.*

Et le comité continuant de siéger après minuit;

Mercredi, 29 août 1917.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Rainville fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait plusieurs amendements.

Ordonné, que le bill, tel qu'amendé en comité général, soit maintenant pris en considération.

La Chambre, en conséquence, procède à la prise en considération du dit bill.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre suivante:—

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 28 août 1917.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable juge Duff, agissant à titre de député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle des séances du Sénat, mercredi, le 29 août courant, à 3.15 p.m., pour y sanctionner certains bills.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

ARTHUR F. SLADEN,
Secrétaire particulier.

A l'honorable Orateur
de la Chambre des Communes,
Ottawa.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à deux heures et quinze minutes, mercredi matin, elle s'ajourne à ce jour à trois heures p.m.

Mercredi, 29 août.

PRIÈRES.

Sur motion de M. Pardee, pour M. Maclean (Halifax), secondé par M. Macdonald,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de tous comptes, pièces justificatives, télégrammes, lettres, etc., concernant les paiements faits à George H. Boyce, de Windsor, N.-E., contremaître de district du ministère des Travaux publics, depuis sa nomination à cet emploi.

Sur motion de M. Pardee, pour M. Hughes (King), secondé par M. Macdonald,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé faisant connaître les sommes payées par les différents ministères du gouvernement depuis 1911, à la *James Simmonds Co., Ltd.,* de Halifax.

Un message est reçu de l'honorable juge Duff, en sa qualité de député de Son Excellence le Gouverneur général par le lieutenant-colonel Ernest J. Chambers, gentilhomme huissier de la Verge Noire.

M. L'ORATEUR.

L'honorable juge Duff, agissant en qualité de député de Son Excellence le Gouverneur général, désire la présence immédiate de cette honorable Chambre dans la salle des séances du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur s'y rend avec la Chambre, et, de retour;—

M. l'Orateur fait rapport qu'il a plu à Son Honneur le député de Son Excellence le Gouverneur général de donner, au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bills suivants:—

Loi pour faire droit à Rozilla Lamb. (106).

Loi pour faire droit à John Newton Salter. (109).

Loi constituant en corporation "*The North American Accident Insurance Company*". (111).

Loi portant modification de la Loi des Pêcheries. (74).

Loi modifiant la Loi du chemin de fer *Saint John and Quebec, 1916*. (91).

Loi modifiant la Loi concernant l'intérêt. (99).

Loi pour faire droit à William Henry Bishop. (113).

Loi constituaant en corporation La Section canadienne de la Ligue aérienne de l'Empire britannique. (84).

Loi concernant une certaine Convention entre Sa Majesté et les Etats-Unis d'Amérique pour la protection des oiseaux migrateurs au Canada et aux Etats-Unis. (92).

Loi portant modification de la Loi de la Cour Suprême et de la Loi de la Cour de l'Echiquier. (98).

Loi concernant le Conseil consultatif honoraire pour recherches scientifiques et industrielles. (83).

Loi constituant en corporation l'Association canadienne des bonnes routes. (96).

Loi concernant "*The Montreal Central Terminal Company*". (114).

Loi constituant en corporation "*The English Valley and Hudson Bay Railway Company*". (105).

Loi ayant pour objet de modifier la Loi des chambres de commerce. (115).

Loi ayant pour objet d'aider les soldats revenus au pays à s'établir sur des terres, et ayant aussi pour objet d'augmenter la production agricole. (116).

Loi constituant en corporation "*The Cascade Scenic Railway Company*". (32).

Loi concernant la compagnie dite "*The Toronto, Hamilton and Buffalo Railway Company*". (39).

Loi modifiant la Loi des Douanes. (67).

Loi concernant le Service militaire. (75).

Loi modifiant le Code Criminel (concernant les jurés). (97).

Loi modifiant le Code Criminel et la Loi de la preuve en Canada. (124).

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (No 127) Loi des électeurs militaires, 1917, étant lu;

M. Doherty propose, secondé par M. Crothers,—Que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Et un débat s'ensuivant;

Sur motion de Sir Robert Borden, secondé par Sir George Foster,

Ordonné, que le débat soit ajourné.

M. Rainville, du comité des Subsides, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit:—

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de six millions huit cent soixante et quinze mille dollars—imputable sur le capital—soit accordée à Sa Majesté pour les chemins de fer et canaux—chemins de fer du gouvernement:—Constructions et améliorations, $6,500,000; Dartmouth à l'embranchement de Deans, $65,000; pour installer des traversiers de wagons—construction des termini, etc., $310,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de trois millions de dollars soit accordée à Sa Majesté pour le chemin de fer de la Baie-d'Hudson:—Construction du chemin de fer, terminus et élévateurs, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de cinq cent mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour le Transcontinental-National:—Pour payer le contentieux pour emplacement de voie, etc., pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de un million six cent mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour le pont de Québec:—Construction, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Les dites résolutions, étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. Rainville, du comité des Subsides, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit:—

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de deux cent mille dollars—imputable sur le capital—soit accordée à Sa Majesté pour les chemins de fer et canaux:—Canal Welland, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de six cent mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les canaux:—Canal de Trent—construction, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de mille dollars—imputable sur le revenu—soit accordée à Sa Majesté pour les chemins de fer et canaux—canaux:—Canal Soulanges—piles et brise-lames, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de vingt-cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour le canal de Trent:—Améliorations, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de trente mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour le canal Welland:—Grosses réparations, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de quatre cent cinq mille trois cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour les chemins de fer et canaux—divers:—Arbitrages et sentences arbitrales, $2,000; Commissaires des chemins de fer de l'Etat—entretien et exploitation, y compris $800 pour Clyde Leavitt, en sa qualité d'inspecteur en chef des incendies, $175,800; Commissaires des chemins de fer de l'Etat—pour payer les dépenses relatives aux causes qui leur ont été soumises, $15,000; contribution des chemins de fer de l'Etat à la faculté de McGill, pour la fondation d'une école de construction des chemins de fer et du transport en général, affiliée à la faculté des sciences appliquées, $2,500; contribution des chemins de fer de l'Etat à la faculté de l'école Polytechnique, de Montréal, pour améliorer l'enseignement dans la construction des chemins de fer et le transport en général, $2,500; frais de litiges, $3,000; wagons du Gouverneur général—service, réparations et changements, $5,000; divers travaux non prévus, $2,500; levés de plans et inspections—canaux, $25,000; levés de plans et inspections—chemins de fer, $40,000; pour payer les dépenses relatives à la refonte de la Loi des chemins de fer, $2,000; pour pourvoir à une enquête et rapport sur la situation des chemins de fer en Canada, $120,000; pour pourvoir à une audition continue pour le compte du gouvernement du Canada, des revenus et dépenses des réseaux de chemins de fer du Grand-Nord et du Grand-Tronc, $10,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de vingt-cinq millions de dollars—imputable sur le revenu—soit accordée à Sa Majesté pour les chemins de fer et canaux:—Chemins de fer de l'Etat—frais d'exploitation, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de un million quatre cent quatre-vingt-deux mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour les canaux:—Personnel et réparations, $1,440,000; employés de la statistique, $42,500, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

9. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de neuf mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour les chemins de fer et canaux—divers—chemins de fer de l'Etat:—Gratification à la femme du chauffeur Wm Blair, gravement blessé sur le chemin de fer Transcontinental et qui a ensuite perdu l'esprit, $2,000; allocation de commisération à la veuve de feu Charles E. Moore, tué accidentellement alors qu'il travaillait comme mécanicien sur le Transcontinental, le 5 septembre 1916, $2,000; allocation de commisération à la veuve de feu Gideon J. Fairbairn, tué accidentellement alors qu'il travaillait comme mécanicien sur le Transcontinental, le 17 février 1916, $2,000; allocation de commisération aux deux enfants de feu Joseph Howard, employé comme gardien sur le Transcontinental et tué alors qu'il se rendait à son poste à Ena, Ont., le 22 décembre 1915, $2,000; allocation de commisération à la mère de feu Fred. Downey, noyé accidentellement à Halifax, alors qu'il aidait à éteindre les flammes sur la jetée No 2, $500; allocation de commisération à la veuve de feu John F. Rogers, commis à l'emploi des chemins de fer de l'Etat; un soldat aliéné fit feu sur lui et le tua dans les bureaux des chemins de fer de l'Etat, le 17 octobre 1916, $1,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

10. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de mille six cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour le chemin de fer de la Baie-d'Hudson:—Allocation de commisération au père de feu S. Harbatink, tué accidentellement alors qu'il travaillait comme manœuvre aux têtes de ligne de Port-Nelson, sur le chemin de fer de la Baie-d'Hudson, $600; allocation à Thomas Maloney qui s'est brûlé gravement alors

qu'il travaillait comme cuisinier à Port-Nelson—chemin de fer de la Baie-d'Hudson, $1,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

11. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de deux mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour le canal de Trent:—Allocation de commisération à la veuve de feu John Bakes, noyé accidentellement le 26 août 1916, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Sir Thomas White propose, secondé par M. Hazen,—Que les dites résolutions soient maintenant lues la seconde fois et agréées.

Et un débat s'ensuivant;

Sir Thomas White soulève une question d'ordre à l'effet que la motion relative à la seconde lecture et adoption des dites résolutions n'est pas débattable.

M. l'Orateur:

"La règle 17A établit que les motions suivantes sont débattables:—

"(1) Les motions qui antérieurement pouvaient être débattues, faites sous la rubrique: Affaires de Routine, à l'exception des motions d'ajournement; (2) toute motion inscrite sur le feuilleton des ordres; (3) pour l'adoption du rapport d'un comité permanent ou spécial; (4) pour la question préalable; (5) pour la troisième lecture d'un bill; (6) pour l'ajournement de la Chambre quand il s'agit de discuter une question déterminée d'importance publique urgente; (7) pour l'adoption en comité général, ou en comité des Subsides, ou des Voies et Moyens, de la résolution, article, clause, préambule ou titre en délibération.

"La motion maintenant devant le fauteuil est à l'effet que les résolutions soient lues la seconde fois et agréées. Elle ne peut être comprise parmi les six motions qui peuvent être débattues. A mon sens, la question d'ordre soulevée par le ministre des Finances est bien fondée, et la motion ne peut être considérée comme débattable."

Et la motion étant de nouveau mise aux voix;

M. Pugsley soulève une question d'ordre à l'effet qu'il faut donner avis d'une résolution demandant l'adoption de résolutions rapportées du comité des Subsides, en vertu de la règle 40.

M. l'Orateur décide qu'aucun avis n'est requis attendu que l'inscription sur le feuilleton "Réception du rapport du comité des Subsides" constitue un avis suffisant.

Les dites résolutions, étant lues la seconde fois, sont en conséquence adoptées.

M. Rainville, du comité des Subsides, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit:—

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de dix-sept millions huit cent trente-cinq mille huit cent trente-neuf dollars et soixante et quinze cents soit accordée à Sa Majesté pour les Postes—service extérieur:—Traitements et allocations, $8,447,264.25; service postal, $8,349,737.50; divers, $843,838; Territoire du Yukon, $195,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de quinze mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour le Travail:—Gages équitables et officiers d'inspection, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Les dites résolutions, étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. Rainville, du comité des Subsides, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit:—

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept-douzièmes de huit cent cinquante mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour le commerce:—Traitements, loyers, gages

et dépenses casuelles aux termes de la Loi sur les céréales du Canada, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de six mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour le commerce:—Surveillant des taux de fret sur les lacs et l'océan, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de cent cinquante mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour le commerce:—Développement et extension du commerce canadien, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Les dites résolutions, étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. Rainville, du comité des Subsides, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit:—

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de vingt et un mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour divers:—*Gazette du Canada,* pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de sept mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'imprimerie de l'Etat:—Réparations et réfections, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de cinq cent quatre-vingt-cinq dollars soit accordée à Sa Majesté pour une contribution à la publication du catalogue international des publications scientifiques, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les dépenses occasionnées par la *Loi de Tempérance du Canada,* pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Les dites résolutions, étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. Rainville, du comité des Subsides, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit:—

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de quatre-vingt-douze mille huit cent cinquante dollars soit accordée à Sa Majesté pour le Gouvernement civil:—Bureau du secrétaire du Gouverneur général—traitements, $26,250; dépenses casuelles (y compris allocation de $600 au secrétaire particulier), $66,600, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de cinquante-neuf mille quatre cent douze dollars et cinquante cents soit accordé à Sa Majesté pour le bureau du Conseil privé—traitements, $49,412.50; dépenses casuelles, $10,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de deux cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour une subvention à l'union interparlementaire pour la paix, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de douze mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour pourvoir aux frais du haut commissaire suppléant à Londres, Angleterre, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de cinquante-deux mille et cent dollars soit accordée à Sa Majesté pour une subvention à la Commission Nationale des champs de bataille (*a*) frais d'administration, $5,500; (*b*) entretien du parc National des champs de bataille, $46,200, (*c*) entretien de la tour Martello No 4, $400, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour une subvention pour venir en aide au conseil général canadien de l'Association des *Boy Scouts,* pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de quatre mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour une subvention à la Société royale du Canada, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour une subvention au *Victorian Order of Nurses,* pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

9. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour une subvention pour aider à continuer les travaux de la Société astronomique du Canada, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

10. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de deux mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'Académie royale des Arts, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

11. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de cinquante mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour la Presse Canadienne, Ltée—contribution à un service national des nouvelles, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

12. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de deux mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour une contribution à l'université McGill, pour l'entretien d'un bureau régional touchant le catalogue international de la littérature scientifique, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

13. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de quarante-cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour la distribution des documents parlementaires, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

14. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de cent mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour des impressions diverses, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

15. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de quarante mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour des dépenses imprévues à être autorisées par un décret du conseil, et dont un compte en détail sera soumis au Parlement dans les quinze premiers jours de la prochaine session, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

16. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'abonnement à des publications canadiennes pour le haut commissaire du Canada à Londres, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

17. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de mille deux cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour pourvoir à l'achat de 600 copies du *Parliamentary Guide,* pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

18. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de soixante mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les Archives publiques, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

19. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de quatre-vingt mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour pourvoir aux dépenses de la Commission de conservation, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

20. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour des frais relevant de la convention des revendications pécuniaires avec les Etats-Unis, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

21. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour les traitements des agences consulaires à l'étranger, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

22. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour une allocation à M. W. J. Stewart, chef hydrographe, pour services rendus, par décret du conseil, 19 octobre 1912, relativement aux questions étudiées par la *International Joint Commission* durant les années 1917-18, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

23. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de trois mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour une subvention au *Canadian Mining Institute,* pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

24. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de dix mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour une subvention à l'Association antituberculeuse canadienne, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

25. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de deux mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour une subvention à la *Canadian Handicraft's Guild,* pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

26. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour une subvention pour venir en aide à la section canadienne de la *St. John Ambulance Association,* pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

27. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de six cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour le traitement de S. Lelièvre, secrétaire particulier du président du Sénat, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

28. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de mille deux cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour le traitement du secrétaire particulier A. Hinds, $600, et services d'expéditionnaire pour l'honorable Sir James Lougheed, membre du cabinet et leader du Sénat, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

29. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de mille deux cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour le traitement du secrétaire particulier de Sir George Perley, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

30. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de tente-sept mille six cent cinquante dollars soit accordée à Sa Majesté pour le Gouvernement civil:— Bureau de la Commission de la conservation—traitements, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

31. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de cinquante mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les arts et agriculture:—Pour encourager l'établissement d'entrepôts frigorifiques en vue de la meilleure conservation et manutention des produits alimentaires périssables, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

32. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de cent cinquante mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour appliquer la Loi concernant les grains de semence, pour éprouver les grains de semence au profit des cultivateurs et des marchands de grains de semence, pour encourager la production et l'utilité de grains de qualité supérieure et pour encourager la production et la récolte des produits agricoles et potagers, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

33. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de vingt-cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'administration et la mise en vigueur des dispositions de la Loi concernant l'Instruction agricole, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

34. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de deux cent vingt-cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour la quarantaine:—Appointements et dépenses casuelles pour les districts organisés et la salubrité publique dans d'autres districts, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

35. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de douze mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour la léproserie de Tracadie et de l'Ile-d'Arcy, et lèpre en général, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

36. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de douze mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour la Loi relative à l'hygiène dans les travaux publics, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Les dites résolutions, étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. Rainville, du comité des Subsides, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit:—

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de un millon trois cent mille trois cent dix-huit dollars et soixante et quinze cents soit accordée à Sa Majesté pour l'accise:—Appointements des fonctionnaires et des inspecteurs de l'accise, et augmentation d'appointements, selon le résultat de l'examen de l'accise, $581,318.75; surcroît de service des préposés à la surveillance des grandes distilleries et autres fabriques,

$16,000; rémunération pour longues heures de service, autres que pour services spéciaux, $2,000; service préventif—imprévus, $15,000; service préventif—appointements, $155,000; frais de voyage, loyer, combustible, papeterie, etc., $90,000; pour pourvoir aux dépenses, estampilles, papeterie, salaires, voyages, etc., relativement à la taxe de guerre, $125,000; estampilles pour les tabacs canadiens et importés, $150,000; perception des douanes, allocations sur les droits perçus par eux, $5,000; allocation provisoire, ne dépassant pas $150, à chacun des préposés dans le Manitoba et les provinces de l'Ouest, dont les appointements de toutes sources payés par l'Etat n'excèdent pas $2,500, $11,000; pour permettre au ministère de fournir de l'alcool méthylique aux fabricants, qui en rembourseront le prix de revient, et pour loyer, éclairage, force motrice, transport, appointements, etc., $170,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de trois cent quatre-vingt-treize mille neuf cent cinquante dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'inspection des poids et mesures, du gaz et de la lumière électrique:—Appointements des fonctionnaires, inspecteurs et sous-inspecteurs des poids et mesures, $155,250; loyer, combustible, frais de voyage, frais de port, papeterie, etc., pour le service des poids et mesures, y compris l'achat d'étalons du système métrique, appointements et autres dépenses, etc., $80,000; allocation provisoire n'excédant pas $150 à chacun des fonctionnaires dans le Manitoba et les provinces de l'Ouest, dont les appointements ne dépassent pas $2,500 par année (poids et mesures), $5,000; appointements des inspecteurs du gaz et de la lumière électrique, $88,500; loyer, combustible, frais de voyage, frais de port, papeterie, etc., inspecteur du gaz et de la lumière électrique, y compris achat et réparations d'instruments, $59,000; allocation provisoire n'excédant pas $150 à chacun des fonctionnaires dans le Manitoba et les provinces de l'Ouest, dont les appointements ne dépassent pas $2,500 (gaz et lumière électrique), $4,000; exportation de la force électrique, $1,000; Bureau international des poids et mesures, $800; Commission électrotechnique internationale, $400, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de cinquante-deux mille cinq cents dollars, moins dix mille dollars dans le premier item, soit accordée à Sa Majesté pour la falsification des substances alimentaires, etc.:—Falsification des substances alimentaires et mise à exécution de la Loi concernant les engrais, les marques frauduleuses et les produits alimentaires du commerce, $50,000; médicaments dits *Proprietary* ou brevetés, $2,000; ministère du Revenu de l'Intérieur—menues dépenses, $500, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Les dites résolutions, étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. Rainville, du comité des Subsides, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit:—

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de deux cent quatre-vingt-cinq mille trois cents dollars—imputable sur le revenu—soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—ports et rivières—Nouvelle-Ecosse:—Amherst-Point—réparations au quai, $700; Anderson's-Cove—réparations au brise-lames, $500; Annapolis-Royal—réparations au quai, $2,000; Burlington—réparations au quai, $950; Canning—réparations au quai, $2,500; Cap-Sainte-Marie—réparations au brise-lames, $3,000; Chipman-Brook—réparations au brise-lames, $1,000; Church-Point—réparations au quai et au brise-lames, $4,000; Culloden—réparations au brise-lames et enlèvement de roches, $4,000; Devil's-Island—réparations au brise-lames, $1,300; Digby-Pier—réfections, $2,500; Eagle-Head—réparations au brise-lames, $1,650; East-River—améliorations, $140,000; Fox-Island—réparations à un accès au brise-lames, $500; ports et rivières en général—réparations et améliorations, $60,000; Little-Brook—réparations au brise-lames, $1,500; Little-Harbour—reconstruction du quai, $800; Margaree—réparations au brise-lames, $900; Margaretville—réparations au brise-lames, $3,000; McKay's-Point (Judique)—réparations au brise-lames, $600; McNair's-Cove—réparations au brise-lames, $900; Meteghan-River—réparations et améliorations au brise-

lames, $1,500; Necum-Teuch—réparations au quai, $2,000; North-River (St. Ann's)—réparations au quai, $600; North-Sydney—réparations au quai de ballast, $2,300; Parrsboro—réparations au quai, $2,000; Port-George—réparations au brise-lames, $2,000; Port-Hilford—réparations au brise-lames, $1,800; Round-Hill—réparations au quai, $1,500; Sandy-Cove—réparations au brise-lames, $2,200; Saulnierville—améliorations et réparations au brise-lames, $3,000; Scott's-Bay—réparations au brise-lames, $1,300; Shubenacadie, rivière—payer au *Dominion Atlantic Railway* pour l'agrandissement du tablier tournant sur le pont de chemin de fer, et construction de quai de touage général, $23,000; Tiverton—réparations au brise-lames, $1,600; Trout-Cove—enlèvement de roche et de gravier, et réparations au nouveau brise-lames, $3,000; West-Arichat—réparations au quai, $700; port de Yarmouth—réparations et améliorations, $4,500, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de vingt-six mille neuf cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'Ile-du-Prince-Edouard:—Annandale—réparations au quai, $750; China-Point—réparations au quai, $750; ports et rivières en général—réparations et améliorations, $11,000; Hurd's-Point (Bedeque)—réparations et améliorations au quai, $900; Little-Sands—améliorations des quais, $1,600; Miminigash—réparations aux brise-lames et protection de grève, $1,000; Port-Selkirk—réparations aux quais, $800; Souris—réparations au brise-lames, $1,000; Tignish—réparations au brise-lames, $2,500; Victoria—réparations au quai, $1,100; Wood-Islands—réparations au brise-lames, $2,500, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de cent cinquante mille neuf cent cinquante dollars soit accordée à Sa Majesté pour le Nouveau-Brunswick:—Canal d'Anderson—réparations au quai, $1,400; Baie-Noire—réparations et améliorations au quai, $3,500; Bathurst—améliorations au havre, $85,000; Cape-Bald—réparations au brise-lames, $1,500; Dorchester—améliorations au quai, $1,500; Grande rivière au Saumon—réparations et améliorations au brise-lames, $1,100; havres et rivières en général—réparations et améliorations, $10,000; Mills-Point—réparations au quai, $600; Neguac—réparations au quai, $4,000; plage de Richibouctou—réparations et améliorations au brise-lames, $1,600; Shippigan-Gully—réparations au brise-lames et au ponton, $3,500; rivière Saint-Nicolas—réparations au quai, $900; Tynemouth-Creek—pour reconstruire et réparer le brise-lames, $5,500; Welchpool—réparations au quai, $850, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les Provinces maritimes en général:—Achat de bois créosoté pour travaux généraux dans les Provinces maritimes, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de quatre cent trente-huit mille et vingt dollars soit accordée à Sa Majesté pour Québec:—Anse-aux-Gascons—réparations au quai, $500; Baie-Saint-Paul—réparations au quai, $2,500; Berthier-en-Bas—réparations au quai, $1,000; Anse-au-Cap—réparations au quai, $1,200; Chambord—réparations au quai et reconstruction, $5,000; Clarke-City—reconstruction du quai, $4,500; Desjardins—réparations au quai, $2,500; Pointe-au-Père—améliorations au quai, $1,100; quai à eau profonde de Gaspé—réparations, $17,000; havres et rivières en général—réparations et améliorations, $75,000; Hudson—reconstruction du quai, $4,800; Ile-Perrot-Nord—réparations au quai, $1,600; Ile-Verte—réparations au quai, $2,500; Lacolle—réparations au quai, $2,900; Laprairie—travaux de protection, $85,000; Lotbinière—réparations au quai, $1,800; Malbaie—réparations et améliorations au quai, $3,500; rivière Ouareau—réparations au brise-glace, $1,500; Phillipsburg—reconstruction du quai, $2,000; Pointe-Pizeau—réparations au quai, $11,100; Pointe-Saint-Pierre—réparations au brise-lames, $1,900; Rimouski—améliorations au port, $170,000; quai de Rimouski—service d'eau, $6,000; rivière des Vases—réparations à la jetée, $1,000; Rivière-Ouelle—réparation et amélioration au quai, $5,400; Saint-Alexis—réparations au quai, $3,800; Saint-Alphonse—réparations au quai, $2,600; Saint-André-de-Kamouraska—réparations au quai, $1,500; Sainte-Anne-des-Monts—jetée de débar-

quement, $6,650; Sainte-Félicité—réparations au quai, $600; Saint-Ignace-de-Loyola—réparations à la digue, $600; Saint-Irénée—réparations au quai, $660; Saint-Jean-Deschaillons—réparations aux abords du quai, $760; Saint-Jean—pour reconstruire la jetée d'hiver et remplir des piles, $1,200; Saint-Laurent, Ile-d'Orléans—réparations au quai, $3,800; Saint-Michel-de-Bellechasse—réparations au quai, $1,600; Saint-Paul, Ile-aux-Noix—réparations au quai, $750; Trois-Pistoles—réparations aux quais et au brise-lames, $1,000; Varennes—travaux de protection, $1,200, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Les dites résolutions, étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. Rainville, du comité des Subsides, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit:—

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de trois cent trente-trois mille huit cent cinquante dollars—imputable sur le revenu—soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—havres et rivières—Ontario:—Rivière Belle—réparations aux travaux de palplanche, $900; Pointe de la Grande-Baie—réparations au quai, $850; Bowmanville—réparations à la jetée, $10,000; Bronte—réparations à la jetée, $1,000; Bruce-Mines—réparations et reconstruction du quai, $1,000; Cobourg—réparations à la jetée est, $15,000; Colchester—réparations au quai, $1,000; barrages de la rivière du Français—réparations et améliorations, $5,000; Goderich—réparations aux travaux du havre, $3,000; Haileybury—réparations au quai, $2,000; havres et rivières en général—réparations et améliorations, $65,000; Kingston—améliorations au havre, $52,000; Leamington—réparations au quai, $2,100; Michipicoten—réparations au quai, $1,100; Newcastle—réparations à la jetée est, $17,500; New-Liskeard—réparations au quai, $700; Pelée (île)—réparations au quai, $1,000; Pembroke—réparations au quai, $9,400; Petawawa—réparations et améliorations au quai, $800; Port-Bruce—réparations aux jetées, $2,100; Port-Burwell—réparations aux jetées, $36,000; Port-Stanley—améliorations au port, $96,000; Rivière-à-la-Pluie—réparations aux travaux de protection, $800; havre de Rondeau—réparations et renouvellement des jetées, $3,500; rivière Saugeen à Southampton—réparations aux jetées, $3,600; Shrewsbury—réparations à la jetée, $900; Silver-Centre—réparations au quai, $1,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de dix-neuf mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—Manitoba:—Arnes—réparations au quai, $1,500; Gimli—réparations au quai, $500; havres et rivières en général—réparations et améliorations, $15,000; Hnausa—réparations au quai, $1,200; Lake-Francis-Outlet—réparations aux jetées protectrices, $800, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de vingt mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—Saskatchewan et Alberta:—Havres et rivières en général—réparations, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de cent trente-six mille huit cent cinquante dollars soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—Colombie-Britannique:—Fleuve Fraser (bas)—améliorations, $20,000; havres et rivières en général—réparations et améliorations, $75,000; Helberg—réparations au quai, $3,300; île James—réparations au quai, $750; Metchosin—réparations au quai, $1,700; station de quarantaine de Prince-Rupert—réparations au quai, $1,500; Quatsino—réparations au quai, $4,300; île Sidney—réparations au quai, $2,200; Stickine (rivière)—améliorations, $5,400; achat de bois créosoté pour la réparation des quais, $10,000; Ucluelet—réparations au quai, $600; baie de l'Union—réparations au quai, $6,500; île Vargas—réparations au quai, $2,100; station de quarantaine de Williams-Head—améliorations et réparations, $3,500, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de quarante mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—travaux généraux:—Havres et rivières en général, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de un million sept cent cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—dragage:—Nouvel outillage de dragage—Ontario et Québec, $65,000; dragage—Provinces maritimes, $500,000; dragage—Ontario et Québec, $500,000; dragage—Manitoba, Saskatchewan et Alberta, $90,000; dragage—Colombie-Britannique, $550,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics:—Glissoirs et barrages flottants en général, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de quinze mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—chemins et ponts:—Chemins et ponts fédéraux en général, $5,000; Edmonton—réparations au pont, $3,500; Ottawa—entretien et réparation des ponts et des abords, $7,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

9. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de dix-sept mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les lignes télégraphiques et téléphoniques—Ile-du-Prince-Edouard:—La moitié des frais de reconstruction des lignes télégraphiques, propriété commune de la Compagnie télégraphique Anglo-Américaine du gouvernement fédéral, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

10. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de trois mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—Québec:—Amélioration du service de réparations, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

11. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de treize mille huit cent soixante et quinze dollars soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—Saskatchewan et Alberta:—Moosejaw—ligne télégraphique de Wood-Mountain—renouvellement des poteaux, $5,000; ligne de la Rivière-de-la-Paix—bureau et réparations à Grande-Prairie, $3,200; ligne de la Rivière-de-la-Paix—bureau et résidence à Dunvegan, $3,325; réparations et améliorations aux édifices du bureau, $2,350, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

12. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de vingt-deux mille quatre cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—Colombie-Britannique:—Lignes télégraphiques et téléphoniques de la terre ferme—réparations générales et améliorations, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Les dites résolutions, étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. Rainville, du comité des Subsides, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit:—

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de quatre-vingt mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour la milice et défense:—Allocation de la milice active, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de soixante et quinze mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour la milice et défense:—Bataillons scolaires, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Les dites résolutions, étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. Rainville, du comité des Subsides, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit:—

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de soixante mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour la milice et défense:—Dépenses casuelles, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de vingt-cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour la milice et défense:—Droits de douane, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour la milice et défense:—Bibliothèque du ministère, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de cinq cent soixante et cinq mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour la milice et défense:—Services et travaux de génie, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Les dites résolutions, étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. Rainville, du comité des Subsides, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit:—

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de cinquante mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour la milice et défense:—Subvention à des sociétés et des corps de musique, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de deux cent cinq mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour la milice et défense:—Q.G. états-majors de division et de districts, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de cent quatre-vingt mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour la milice et défense:—Entretien des propriétés militaires, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de deux millions trois cent mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour la milice et défense:—Troupes permanentes, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de soixante et dix mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour la milice et défense:—Impressions et papeterie, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de cent quatre-vingt-cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour la milice et défense:—Collège militaire Royal, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de deux cent cinquante mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour la milice et défense:—Salaires et gages, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de cent cinquante mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour la milice et défense:—Salaires et gages, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

9. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de quarante mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour la milice et défense:—Levés de plans, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

10. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de cinquante mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour la milice et défense:—Transport et fret, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

11. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de deux cent mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour la milice et défense:—Zones d'instruction et terrains servant aux fins militaires, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

12. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de deux cent sept mille deux cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour le gouvernement civil:—Ministère de la Milice et de la Défense—traitements, y compris H. M. Garrison, à $1,850, $187,700; dépenses casuelles, $19,500, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Les dites résolutions, étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. Rainville, du comité des Subsides, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit:—

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de quinze mille cinq cents dollars—imputable sur le revenu—soit accordée à Sa Majesté pour les travaux

publics—édifices publics—Nouvelle-Ecosse:—Halifax—douanes—améliorations, $3,000; Halifax—édifices fédéraux—améliorations, réparations, etc., $5,000; Stellarton—édifice public (nouveau crédit de $4,000 périmé)—y compris le coût de l'emplacement à 5 pour 100 d'intérêt, $5,500; Sydney—édifices publics—améliorations, $2,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de dix mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—Nouveau-Brunswick:—Saint-Jean—édifices fédéraux—améliorations, réparations, etc., $5,000; Saint-Jean—bureau de poste, nouveau, $5,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de vingt-cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—Provinces maritimes en général:—Edifices fédéraux—améliorations, réparations, etc., pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de deux cent quatre-vingt-dix-sept mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—Québec:—Edifices fédéraux—améliorations, réparations, etc., $35,000; quarantaine de Grosse-Ile—améliorations et réparations à l'immeuble, aux fournitures et au mobilier, $15,000; Montréal—hôtel général des postes—réfection de l'ancien édifice, $20,000; Montréal—station postale "A", $20,000; Montréal—édifices fédéraux—améliorations, réparations, etc., $30,000; Québec—hôtel des postes—agrandissement et modifications, $80,000; Roberval—édifice public, drain, etc., $2,000; Trois-Rivières—nouvel édifice public, $95,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de sept cent quarante mille et cent dollars soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—Ontario:—Cardinal—édifice public, $1,000; Cayga—édifice public—perfectionnements en plomberie et chauffage, $3,500; Cornwall—édifice public—améliorations, $3,000; édifices fédéraux—améliorations, réparations, $35,000; Hamilton—hôtel des postes—installation électrique et fournitures, etc., $3,100; Kingston—C.R.M.—salle d'exercices couverte, $8,000; Ottawa—édifice des ministères—fournitures, etc., $75,000; Ottawa—douanes, $25,000; Ottawa—édifices des ministères—nouvelle installation électrique, etc., $10,000; Ottawa—édifices des ministères—renouvellement du toit métallique de l'édifice de l'Ouest, $2,500; Ottawa—édifices des ministères—édifice et malaxerie pour la division du numéraire du ministère des Finances, $22,000; Ottawa—édifices publics—échelles de sauvetage, $12,000; Ottawa—Monnaie royale—réparations et améliorations, $5,000; Palmerston—édifice public, $10,000; St-Catharines—édifice public—réparation au toit, etc., $3,000; Sydenham—édifice public, $7,000; Toronto—station postale "A", $500,000; Toronto—édifices fédéraux—améliorations et réparations, etc., $12,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de quatre-vingt-un mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—Manitoba:—Edifices fédéraux—améliorations et réparations, etc., $18,000; Winnipeg—édifices publics—améliorations et réparations, etc., $20,000; Winnipeg—édifices de l'immigration—améliorations, $3,000; Winnipeg—nouvel édifice d'immigration, $40,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de vingt-trois mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—Saskatchewan:—Edifices fédéraux—améliorations et réparations, etc., $15,000; Sutherland—aqueduc pour la pépinière forestière, $8,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de deux cent soixante et huit mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—Alberta:—Calgary—salle d'exercices, $250,000; Calgary—édifices fédéraux—améliorations, réparations, etc., $3,000; édifices fédéraux—améliorations, réparations, etc., $15,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

9. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de quarante-cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—Colombie-Britannique:—Ashcroft—édifice public, $10,000; édifices fédéraux—améliorations, réparations, etc., $17,000; New-Westminster—édifice public—pavage de la route d'arrivée, $1,000; Vancouver—édifices fédéraux—améliorations, réparations, etc., $7,000; quarantaine de William's-Head—réparations à l'édifice actuel, fournitures, etc., $10,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

10. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de cent quatre-vingt-quinze mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics en général:—Fermes modèles—nouveaux bâtiments—améliorations, réfections, etc., dans les bâtiments actuels et aux clôturages, $150,000; drapeaux pour les édifices fédéraux, $5,000; édifices fédéraux—échelles de sauvetage, $10,000; édifices fédéraux—frais généraux, $30,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

11. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de deux millions neuf cent vingt-neuf mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—édifices publics—loyers, réparations, mobilier, chauffage, etc.:—Ottawa—édifices fédéraux—Observatoire astronomique—entretien, soin des terrains, etc., $5,000; préposés aux ascenseurs, $45,000; éclairage au gaz et à l'électricité, ponts et chemins compris, $60,000; chauffage, gages des mécaniciens, chauffeurs et gardiens compris, $180,000; réparations, mobilier, terrains, neige et entretien des routes, etc., $450,000; Rideau-Hall (y compris les terrains)—améliorations, mobilier et entretien, $65,000; Rideau-Hall—allocation pour le combustible et l'éclairage, $17,000; service téléphonique, $17,000; édifices fédéraux—édifices fédéraux de l'immigration—réparations, ameublements, etc., $25,000; stations de quarantaine—entretien, $4,000; aménagements, fournitures en général et mobilier, $160,000; chauffage, $240,000; éclairage, $200,000; force électrique et autre pour les ascenseurs, les machines à oblitérer les timbres, etc., $38,000; loyers, etc., $700,000; gages des mécaniciens, chauffeurs, gardiens, etc., $550,000; fournitures pour les gardiens, etc., $30,000; eau, $50,000; édifices publics du Yukon—loyers, réparations, combustible, éclairage, service d'eau et salaires des gardiens, $63,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

12. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de cent cinquante-six mille neuf cents dollars—imputable sur le revenu—soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—glissoirs et estacades, bassins de radoub, écluses et barrages—frais d'exploitation, etc.: Glissoirs et estacades, $54,000; bassin de radoub, $45,300; port et rivières, travaux, etc., $53,200; perception du revenu des travaux publics, $4,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

13. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de sept cent cinquante mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—lignes télégraphiques et téléphoniques:—Ile-du-Prince-Edouard et terre ferme, $7,000; lignes télégraphiques, terre et sous mer, dans le bas du Saint-Laurent et les Provinces maritimes, y compris les frais des steamers employés au service des câbles, $198,000; Saskatchewan, $55,000; Alberta, $75,000; Colombie-Britannique—continent, $57,000; Colombie-Britannique—district de l'île Vancouver, $93,000; réseau du Yukon (Ashcroft-Dawson), $255,000; service télégraphique et téléphonique en général, $10,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Les dites résolutions, étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. Rainville, du comité des Subsides, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit:—

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de un million de dollars soit accordée à Sa Majesté pour le département du Service Naval:—Service naval—entretien et maintien des navires, école navale et bassins de radoub à Halifax et à Esquimalt, et réserve de marins volontaires, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de trois cent soixante et quinze dollars soit accordée à Sa Majesté pour le service de protection des pêcheries:—Réparation et entretien des steamers de protection des pêcheries, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

3. Résolu, qu'un somme n'excédant pas les sept douzièmes de cent mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour le service de protection des pêcheries:—Achat de nouveaux steamers, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

4. Résolu, qu'un somme n'excédant pas les sept douzièmes de deux cent quatre-vingt-dix mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les relevés hydrographiques, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de deux cent quatre-vingt-quinze mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour le service radiotélégraphique:—Construction et entretien de stations radiotélégraphiques, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de trente-cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour le service des marées:—Entretien des stations de marées et des steamers d'exploration, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de cinquante mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour la patrouille dans les eaux septentrionales du Canada, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de quatre cent mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les pêcheries:—Traitements, construction et entretien de piscifacture, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

9. Résolu, qu'un somme n'excédant pas les sept douzièmes de vingt-cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'inspection du poisson fumé et en conserves, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

10. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de vingt-trois mille quatre cent douze dollars et cinquante cents soit accordée à Sa Majesté pour le gouvernement civil:—Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest—traitements, $21,712.50; dépenses casuelles, $1,700, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

11. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de deux cent soixante et quinze mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les ministères en général:—Dépenses casuelles—soin et nettoyage des édifices de l'administration, y compris $100 à E. Snowdon pour le service du canon du midi, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

12. Résolu, qu'un somme n'excédant pas les sept douzièmes de sept mille sept cent cinquante dollars soit accordée à Sa Majesté pour la division de l'ingénieur consultant du gouvernement:—Traitements, $7,600; dépenses casuelles, $150, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

13. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de cinquante mille, douze dollars et cinquante cents soit accordée à Sa Majesté pour le département des Affaires extérieures:—Traitements, $34,512.50; dépenses casuelles, $15,500, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

14. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de mille deux cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour les pensions:—Mme Wm McDougall, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

15. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de mille six cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour des pensions payables par suite de l'invasion fénienne 1866-1870, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

16. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de mille deux cent quatre-vingt-dix dollars et vingt-huit cents soit accordée à Sa Majesté pour des pensions payables à des membres de la royale gendarmerie à cheval, à des volontaires de Prince-Albert et à des éclaireurs de la gendarmerie, par suite du soulèvement de 1885, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

17. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de quatre cent cinquante-six dollars et vingt-cinq cents soit accordée à Sa Majesté pour des pensions payables aux familles de certains membres de l'effectif qui perdirent la vie alors qu'ils étaient en service:—Margaret Johnson Brooke, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

18. Résolu qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de cinquante-quatre dollars et soixante et quinze cents soit accordée à Sa Majesté pour Annie Eva Emily et Arthur Stewart Mountford Brooke, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

19. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de cinquante-quatre dollars et soixante et quinze cents soit accordée à Sa Majesté pour Mme Elizabeth Willmett, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

20. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de cinq cent vingt-cinq dollars soit accordée à Sa Majesté pour Mme Elizabeth Fitzgerald, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

21. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de quatre cent cinquante dollars soit accordée à Sa Majesté pour pension à J. B. Allan, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

22. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de six cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour pension à Mme Mary E. Fuller, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

23. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour pension à Mme Fabre, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

24. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de trois cent soixante et quinze mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les traitements et dépenses casuelles des membres de la Commission des pensions du Canada, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

25. Résolu, qu'une somme n'excédant pas soixante et dix-neuf mille huit cent et un dollars soit accordée à Sa Majesté pour le gouvernement civil: —Bureau du haut commissaire du Canada, Londres—traitements, $21,650; dépenses casuelles, $58,151, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

26. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de huit mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour divers:—Sommes requises pour couvrir les dépenses de la Commission technique nommée pour étudier les questions relevant du niveau du lac des Bois, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

27. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de un million cent cinquante-huit mille cent soixante et neuf dollars soit accordée à Sa Majesté pour la Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest—Territoires du Nord-Ouest, Territoire du Yukon, provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan:—Solde de la gendarmerie, $651,790.25; subsistance, fourrage, combustible et éclairage, habillement, bâtiment, réparations, réfections, chevaux, chiens, armes, munitions, médicaments, logement, transport, aqueduc, papeterie et dépenses casuelles, $503,378.75; compensation aux gendarmes pour blessures reçues dans l'exercice de leurs fonctions, $3,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

28. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de deux mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour divers:—Frais de voyage de Sir Charles Fitzpatrick assistant aux séances du comité judiciaire du Conseil privé, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

29. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de deux mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour le juge en chef de la Cour Suprême du Canada, pour couvrir les frais de voyage et autres dépenses que lui occasionnent ses fonctions de substitut de Son Excellence le Gouverneur général, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

30. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de vingt-huit mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les traitements et dépenses de l'agence de Paris, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

31. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de onze mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour des dépenses sous le régime de la *Loi de Naturalisation,* pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

32. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de soixante et dix-neuf mille sept cent quarante-neuf dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'inspection des bateaux à vapeur:—Inspection des bateaux à vapeur, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

33. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de cent trente-quatre mille six cent vingt dollars soit accordée à Sa Majesté pour les mines et Commission géologique—division des Mines:—Etude des dépôts de minerai, des minéraux économiques, des dépôts de tourbe, des matériaux de construction, détermination des valeurs combustibles des houilles, compilation de renseignements sur les minéraux, les industries minières et métallurgiques, et leur exploitation, $71,620; publication de traduction en français des rapports, achats de livres, fournitures, laboratoires de chimie, appareils, instruments, imprévus de bureau, $62,000; dépenses se rattachant à la fabricatioin et à l'emmagasinage des explosifs au Canada, $1,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

34. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de vingt-cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour le bureau d'épreuves du Canada:—Entretien du bureau d'épreuves, Vancouver, C.-B., pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

35. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept huitièmes de deux cent soixante et dix mille quatre cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour la Commission géologique:—Pour explorations et levés, recherches ethnologiques, appointements des explorateurs topographes, dessinateurs et autres, $150,000; pour publication et traduction en français des rapports, cartes, plans, illustrations, etc., $65,000; instruments, outillage de laboratoire, produits chimiques, entretien des bureaux et du musée, personnel surnuméraire technique, d'écritures et autres, divers contingents, $50,000; pour collection et achat de spécimens, $5,000; pour indemniser John F. Lyon *re* logement, $400, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

36. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept huitièmes de deux millons de dollars—imputable sur le capital—soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—édifices publics:—Ottawa—édifice administratif—les plans de cet édifice et le mode d'assurer sa reconstruction sont subordonnés à l'approbation du comité conjoint nommé par le premier ministre et le chef de l'opposition, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

37. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept huitièmes de cinq millions quatre cent cinquante mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—ports et rivières:—Port de Saint-Jean—améliorations, $1,000,000; port de Québec—cale sèche à Lauzon, $1,000,000; port de Québec—rivière Saint-Charles—améliorations de la navigation, $700,000; port de Toronto—améliorations, $1,000,000; Port-Arthur et Fort-William—améliorations dans le port et la rivière, $750,000; port de Victoria—améliorations, $1,000,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

38. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept huitièmes de quatre mille six cents dollars—imputable sur le revenu—soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—lignes télégraphiques et téléphoniques—Nouvelle-Ecosse:—Réseau télégraphique du Cap-Breton—nouveaux poteaux et réparations générales, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

39. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de neuf cent trente-six mille six cent quarante et un dollars et cinquante cents soit accordée à Sa Majesté pour divers:—Division de l'architecture—appointements des architectes, commis des travaux, inspecteurs, dessinateurs, commis et messagers du service extérieur, $60,000; division du génie—appointements des ingénieurs, inspecteurs, surintendants, dessina-

teurs, employés et messagers du service extérieur, $435,000; monument à feu Sa Majesté le roi Edouard VII, $10,000; construction et opération de digues d'emmagasinage d'eau et d'ouvrages et réglementation du niveau d'eau sur la rivière Ottawa et ses tributaires et règlement de dommages, $115,000; bassin de radoub—en général—inspection, etc., $10,000; jaugeage et mesurage des rivières, $20,000; Galerie nationale des Arts, $8,000; relevés et inspections, $130,000; pour couvrir solde de dépenses pour ouvrages déjà autorisés par lesquels les crédits peuvent être insuffisants pourvu que la somme requise pour l'un quelconque des ouvrages ne dépasse pas $200, $10,000; monument à la mémoire de feu l'honorable Thos. D'Arcy McGee, $8,000; division de la comptabilité—appointements des agents et des commis, frais de voyage et dépenses imprévues pour service extérieur, $20,000; Commission royale du canal de la baie Georgienne, $25,000; argents versés à la *Western Dry Dock and Ship Building Co., Limited,* de Port-Arthur, et qui constituent une partie du troisième paiement de la subvention qui lui est due au moment de l'achèvement des travaux compris dans l'arrangement ratifié par le chapitre 57, 3-4 George V, 1913, bien que les travaux ne soient pas terminés, $35,641.50; service et entretien des vaisseaux d'inspection, $50,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

40. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de cent vingt-cinq mille quatre cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour le service naval:—Récompenses aux sauveteurs et stations de sauvetage, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Les dites résolutions, étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. Rainville, du comité des Subsides, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit:—

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour le gouvernement civil:—Bureau du Secrétaire du Gouverneur général—pour pourvoir à l'avancement de John Guy, concierge et ordonnance-chef, pour l'exercice se terminant le 31 mras 1918.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille cent cinquante dollars soit accordée à Sa Majesté pour le bureau du Conseil privé:—Pour pourvoir à l'avancement d'Arthur W. Merriam, de la troisième division, subdivision A, à la seconde division, subdivision B, à son salaire actuel, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille trois cent vingt-cinq dollars soit accordée à Sa Majesté pour le ministère des Affaires étrangères:—Pour pourvoir à une augmentation de traitement à l'assistant sous-secrétaire d'Etat pour les Affaires étrangères, à $4,000, $425; un commis aux écritures, troisième division, subdivision A, $900, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux cent soixante mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour la Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest:—Subsistance, logement, fourrage et nourriture des chiens, chauffage et éclairage, uniformes, réparations et rénovation, chevaux, armes et munitions, papeterie, médicaments, transport, approvisionnement d'eau, réparations et dépenses casuelles—crédit supplémentaire requis, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt-cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les arts et agriculture:—Pour l'éradication ou contrôle de la rouille galeuse du pin blanc, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quarante mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les arts et agriculture:—Stations agronomiques—entretien de la station centrale et établissement et entretien de stations-succursales additionnelles—crédit supplémentaire, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour une allocation de commisération à la veuve Patrick Quinn, employé de

la station agronomique de Charlottetown, dont la mort a été causée par une ruade de l'un des chevaux de la station, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Les dites résolutions, étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. Rainville, du comité des Subsides, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit:—

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'immigration:—Appointements des agents et employés en Canada, dans la Grande-Bretagne et dans les pays étrangers—crédit supplémentaire, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour du grain de semence aux colons sur les terres non patentées dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta—mandat du Gouverneur général, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour les institutions scientifiques—ministère de l'Intérieur:—Relevés astronomiques—A. W. Simpson, pour services accomplis à l'observatoire fédéral d'astronomie du 1er mai au 31 octobre inclusivement, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les terres et parcs fédéraux:—Traitements du service extérieur—crédit supplémentaire, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour un octroi à l'Association forestière canadienne—crédit supplémentaire, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas seize mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les traitements des commissaires à être nommés sous le régime de la *Loi d'Etablissement de soldats, 1917,* pour aider aux soldats revenus au pays à s'établir sur des terres, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux millions cinq cent mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour une avance aux soldats qui s'établissent sur des terres, et coût de l'administration de la *Loi d'Etablissement de soldats, 1917*, y compris l'aide de commis aux écritures, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas dix mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'administration de la *Loi du gibier du Nord-Ouest* et de la *Loi des oiseaux migrateurs,* pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

9. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour payer les frais relatifs au transport de maisons à Frank, Alberta (crédit renouvelé), pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

10. Résolu, qu'une somme n'excédant pas huit cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour les sauvages—Ontario et Québec:—Dépenses générales—crédit supplémentaire, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

11. Résolu, qu'une somme n'excédant pas six cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour les sauvages—Nouveau-Brunswick:—Réparation du chemin sur la réserve Edmundston, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

12. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq mille quatre cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour le gouvernement civil:—Ministère de l'Intérieur—promotion du directeur de l'observatoire astrophysique de l'Etat à la première division, subdivision A, $3,500; promotion de l'astronome adjoint de l'observatoire astrophysique de l'Etat à la seconde division, subdivision A, $1,900, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

13. Résolu, qu'une somme n'excédant pas huit cent vingt-sept dollars et vingt-six cents soit accordée à Sa Majesté pour le service maritime et fluvial:—Pour payer les créanciers de Merryfield et Cie, $242.23, et G. J. Frizzell, de Prince-Rupert, C.-B., $585.03, pour provisions fournies au commis des vivres défalcataire, Alex B. Gordon, du navire de l'Etat *Estevan,* pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

14. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les phares et service côtier:—Compensation à G. F. S. Townsend pour les compresseurs usagés vendus à l'encan en 1914 par l'agence du département à Halifax qui furent brisés par inadvertance avant leur livraison à l'acheteur, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

15. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour une allocation de commisération à Mme Joséphine Hilyard, veuve de feu Charles Hilyard, ci-devant gardien du phare et du sifflet de brume de Head-Harbour, N.-B., qui s'est noyé le 3 février dernier en se rendant du sifflet de brume au logis qui se trouve au phare, alors qu'il éait dans l'exercice de ses fonctions, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

16. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille huit cent vingt et un dollars et cinq cents soit accordée à Sa Majesté pour payer les frais judiciaires, etc., dans la cause de McGillivray *vs* Kimber, autorité du pilotage de Sydney, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

17. Résolu, qu'une somme n'excédant pas neuf mille neuf cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour le gouvernement civil:—Ministère de l'Agriculture—augmentation de traitement de l'adjoint et du secrétaire du sous-ministre, et de l'adjoint du sous-ministre des Brevets à $4,000, $250; promotion de M. J. Morrison, de la troisième division, subdivision A, à la seconde division, subdivision B, $1,250; trois positions de commis dans la première division, subdivision A, $8,400, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

18. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq cent mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les arts et agriculture:—Achat de grain de semence—mandat du Gouverneur général, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

19. Résolu, qu'une somme n'excédant pas un million et vingt mille dollars—imputable sur le capital—soit accordée à Sa Majesté pour les chemins de fer et canaux:—Canal de navires Welland—construction (crédit renouvelé), pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

20. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux cent cinquante-huit mille sept cent quatre-vingt-dix-sept dollars et seize cents soit accordée à Sa Majesté pour une subvention aux chemins de fer:—Au chemin de fer Edmonton, Dunvegan et Colombie-Britannique, subvention pour un embranchement à partir d'un point de sa ligne tel que tracée, situé près de la colonie de Spirit-River jusqu'à et à travers le district des terres de la Grande-Prairie, Alberta, sur un parcours n'excédant pas soixante milles, aux mêmes termes et conditions que les subventions ont été accordées pour venir en aide à la construction de certains chemins de fer, tel que stipulé dans la loi 3-4 George V, chap. 46, 1913 (crédit renouvelé), pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

21. Résolu, qu'une somme n'excédant pas huit mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les canaux—canal Rideau:—Pour aider à la construction d'un pont sur le canal Rideau à l'avenue Pretoria, Ottawa (crédit renouvelé), pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

22. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq mille dollars—imputable sur le revenu—soit accordée à Sa Majesté pour les chemins de fer et canaux—divers:—Commission des chemins de fer du Canada—entretien et fonctionnement—crédit supplémentaire, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

23. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt-dix-sept dollars et trente-trois cents soit accordée à Sa Majesté pour une contribution à l'Association Internationale du congrès des chemins de fer, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

24. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre mille dollars—imputable sur le revenu—soit accordée à Sa Majesté pour les chemins de fer et canaux—chemins de fer du gouvernement—divers:—Allocation de commisération à la veuve Andrew Ryan, qui a été tué dans l'accomplissement de ses fonctions d'aiguilleur sur le chemin de fer Transcontinental, le 22 décembre 1916, $2,000; allocation de commisération à la veuve

de feu Fred Belyea, qui a été tué dans l'accomplissement de ses fonctions de chef de train sur le chemin de fer Transcontinental, le 13 janvier 1916, $2,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Les dites résolutions, étant lues la seconde fois, sont adoptées.

L'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides, étant lu;

Sir Thomas White propose, secondé par M. Reid,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question étant posée sur la motion, elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour le gouvernement civil—ministère des Douanes: Promotion de dix commis, de la troisième division, subdivision A, à la seconde division, subdivision B, et nomination de trois autres commis dans la seconde division, subdivision B, comme suit: 9 à $1,200, 1 à $1,150, 3 à $1,000, au lieu de dix commis dans la troisième division, subdivision A, pour lesquels des crédits ont déjà été votés dans le budget principal—crédit supplémentaire, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas sept cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour le ministère des Travaux publics:—Augmentation de traitement de l'adjoint de l'architecte en chef à $4,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1914.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

M. Rainville informe aussi la Chambre que le comité lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsides.

L'ordre appelant la troisième lecture du bill (No 125) autorisant Sa Majesté à faire l'acquisition du capital-actions de la compagnie dite *The Canadian Northern Railway Company*, étant lu;

Sir Thomas White propose, secondé par M. Cochrane,—Que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois;

M. Pugsley propose, comme amendement, secondé par M. Graham,—Que ce bill ne soit pas lu maintenant la troisième fois, mais qu'il soit renvoyé au comité général, avec mandat de le modifier en insérant entre les mots "peut" et "acquérir", dans la première ligne de l'article 1, les mots "subordonnément à l'approbation par le Parlement de la détermination des arbitres ci-après pourvue".

Et un débat s'ensuivant;

Sur motion de M. Macdonald, secondé par M. Nesbitt,
Ordonné, que le débat soit ajourné.

Sir Thomas White, de son siège en Chambre, donne avis qu'à la prochaine séance de la Chambre il proposera que le débat sur la troisième lecture du bill (No 125) autorisant Sa Majesté à faire l'acquisition du capital-actions de la compagnie dite *The Canadian Northern Railway Company*, ne soit pas ultérieurement ajourné.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à onze heures et quinze minutes, p.m., elle s'ajourne à demain.

Jeudi, 30 août 1917.

PRIÈRES.

Sur motion de M. Sinclair, secondé par M. Kyte,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Combien de nouveaux édifices et bureaux ont été loués par les différents ministères du gouvernement en la cité d'Ottawa au cours des années civiles 1914, 1915, 1916 et 1917;

2. Quels sont les noms des locateurs, la durée du bail et le loyer en ce qui regarde chaque location;

3. Par quel ministère est occupé chacun de ces locaux.

Sur motion de M. Tobin, secondé par M. Proulx,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Combien d'officiers et soldats forment partie du corps dentaire du district militaire de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick;

2. Quels sont leurs noms et grades;

3. Quelles sont la solde et les allocations mensuelles de chacun d'eux.

Par M. Tobin:—Ordre de la Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Quels sont le nom et le grade de chaque aumônier de régiment dans le district militaire de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick;

2. Quelles sont la solde et les allocations mensuelles de chacun d'eux.

L'ordre du jour étant appelé;

Sir Thomas White propose, secondé par M. Hazen,—Que la discussion de la motion pour la troisième lecture du bill (No 125) autorisant Sa Majesté à faire l'acquisition du capital-actions de la compagnie dite *The Canadian Northern Railway Company*, ne soit pas ultérieurement ajournée.

Et la question étant posée sur la motion, la Chambre se divise et l'appel des noms étant demandé ils sont pris comme suit:—

POUR:

Messieurs

Armstrong (Lambton),
Armstrong (York, O.),
Arthurs,
Ball,
Barnard,
Bellemare,
Bennett (Simcoe),
Best,
Borden (Sir Robert),
Clark (Bruce),
Clark (Red-Deer),
Cochrane,
Crothers,
Currie,
Donaldson,
Edwards,
Elliot,
Foster (Sir George),
Girard,
Glass,
Hanna,
McLean (Queen, I.-P.-E.),
McLeod,
Merner,
Middlebro,
Morphy,
Nicholson,
Rainville,
Robidoux,
Roche,
Schaffner,
Scott,
Stewart (Hamilton),
Stewart (Lunenburg),
Sutherland,
Taylor,
Thompson (Yukon),
Thomson (Qu'Appelle),
Thornton,
Turriff,
Walker,

Boulay, Bowman, Boyce, Boys, Brabazon, Burnham, Burrell, Hartt, Hazen, Henderson, Hughes (Sir Sam), Lalor, Lewis, Sexsmith, Shepherd, Smith, Stanfield, Steele, Stevens, Wallace, Webster, Weichel, White (Sir Thomas), et Wright.—65

CONTRE:

Messieurs

Achim, Barrette, Bourassa, Bureau, Cardin, Carvell, Copp, Delisle, Douglas, Fortier, Gauthier (Saint-Hyacinthe), Gauvreau, German, Graham, Hughes (King, I.-P.-E.), Kyte, Lachance, Lafortune, Lanctôt, Lapointe (Kamouraska), Lapointe (Montréal, Saint-Jacques), Laurier (Sir Wilfrid), Lemieux, Macdonald, McCoig, McKenzie, Marcile (Bagot), Martin, Michaud, Murphy, Nesbitt, Oliver, Pacaud, Pardee, Power, Proulx, Pugsley, Ross, Séguin, Sinclair, Truax, Turgeon, et Verville.—43

Ainsi, elle est résolue dans l'affirmative.

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la question,—Que le bill (No 125) autorisant Sa Majesté à faire l'acquisition du capital-actions de la compagnie dite *The Canadian Northern Railway Company,* soit maintenant lu la troisième fois;

Et sur l'amendement à icelle,—Que ce bill ne soit pas lu maintenant la troisième fois, mais qu'il soit renvoyé au comité général, avec mandat de le modifier en insérant entre les mots "peut" et "acquérir", dans la première ligne de l'article 1, les mots "subordonnément à l'approbation par le Parlement de la détermination des arbitres ci-après pourvue".

Et le débat s'étant continué après minuit;

Vendredi, 31 août 1917.

Et la question étant posée sur l'amendement, la Chambre se divise et l'appel des noms étant demandé, ils sont pris comme suit:—

POUR:

Messieurs

Achim, Barrette, Bourassa, Brouillard, Bureau, Cardin, Carvell, Copp, Delisle, Demers, Ethier, Fortier, Gauthier (Saint-Hyacinthe), German, Graham, Knowles, Kyte, Lachance, Lafortune, Lanctôt, Lapointe (Kamouraska), Lapointe (Montréal, Saint-Jacques), Lemieux, McCraney, McKenzie, McMillan, Martin, Michaud, Murphy, Oliver, Pacaud, Papineau, Pardee, Séguin, Sinclair, Traux, et Verville.—37

CONTRE:

Messieurs

Ames (Sir Herbert), Armstrong (Lambton), Armstrong (York, O.), Arthurs, Ball, Barnard, Bellemare, Bennett (Simcoe), Best, Boulay, Bowman, Boyce, Boys, Brabazon, Champagne, Clark (Bruce), Clements, Cochrane, Currie, Donaldson, Edwards, Girard, Glass, Hanna, Lewis, McLean (Queen, I.-P.-E.), Meighen, Merner, Middlebro, Morphy, Nicholson, Paul, Rainville, Reid, Robidoux, Roche, Schaffner, Scott, Sévigny, Sexsmith, Shepherd, Smith, Steele, Stevens, Stewart (Hamilton), Stewart (Lunenburg), Sutherland, Taylor, Thompson (Yukon), Thornton, Wallace, Weichel, et White (Sir Thomas).—53.

Ainsi, elle est résolue dans la négative.

Alors, la question principale étant posée,—Que le bill soit maintenant lu la troisième fois, elle est résolue dans l'affirmative sur la même division renversée.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et demande son concours.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant:—

Le Sénat a adopté le bill suivant avec plusieurs amendements, pour lesquels il demande le concours de cette Chambre, savoir:—

Bill (No 121) intitulé: "Loi portant modification de la Loi pour aider à la législation provinciale prohibant ou restreignant la vente ou l'usage des boissons enivrantes".

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à deux heures et vingt et une minutes, vendredi matin, elle s'ajourne à ce jour à trois heures p.m.

Vendredi, 31 août 1917.

PRIÈRES.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant:—

Le Sénat a adopté le bill suivant sans amendement, savoir:—

Bill (No 122) intitulé: "Loi concernant le Ministre des Forces militaires d'outremer, le Secrétaire parlementaire du Ministère de la Milice et de la Défense, et le Sous-Secrétaire d'Etat parlementaire pour les Affaires extérieures".

Aussi, le Sénat a adopté le bill suivant avec plusieurs amendements, pour lesquels il demande le concours de cette Chambre, savoir:—

Bill (No 100) intitulé: "Loi concernant le gibier dans les Territoires du Nord-Ouest du Canada".

L'ordre du jour appelle la reprise du débat ajourné sur la motion,—Que le bill (No 127) Loi des électeurs militaires, 1917, soit maintenant lu la troisième fois.

Et la question étant posée sur la motion, elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour délibérer de nouveau sur le bill (No 53) concernant les Assurances, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Rainville fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait plusieurs amendements.

Ordonné, que le bill, tel qu'amendé en comité général, soit maintenant pris en considération.

La Chambre, en conséquence, procède à la prise en considération du dit bill.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et demande son concours.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant:—

Le Sénat a adopté les bills suivants, pour lesquels il demande le concours de cette Chambre, savoir:—

Bill U2 (No 129) intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies de façon à permettre la constitution, par lettres patentes, de corporations ne visant pas la réalisation d'un bénéfice"; et

Bill V2 (No 130) intitulé: "Loi relative aux œuvres de secours pour les victimes de la guerre".

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas soixante et quinze mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour le commerce:—Appointements, loyers, gages et dépenses imprévues sous l'autorité de la Loi des grains du Canada—crédit supplémentaire, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas huit mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour le gouvernement civil—ministère de la Milice et de la Défense:—Augmentation de traitement de l'adjoint du sous-ministre à $4,000, $150; augmentation de traitement du directeur des contrats à $4,000, $150; augmentation de traitement de l'adjoint du directeur des contrats à $2,800, $200; position de commis dans la première division, subdivision A, pour R. P. Brown, au lieu de première division, subdivision B, $2,800; quatre positions de commis dans la seconde division, subdvision B, à $1,300, $5,200, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt-quatre mille six cent vingt dollars et trente-trois cents soit accordée à Sa Majesté pour la milice et défense:—Pour couvrir les frais d'un parti d'officiers de la milice canadienne qui ont assisté aux manœuvres des armées britannique, française et anglaise en 1913, tel que publié par état détaillé dans le rapport de l'Auditeur général, 1913-14, page 65, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois mille cent quatre-vingt-quatorze dollars et treize cents soit accordée à Sa Majesté pour les frais d'automobile de louage du major-général Hughes, alors ministre de la Milice et Défense, durant ses visites en Angleterre et en France, en 1912, 1913 et 1915, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent vingt-cinq dollars soit accordée à Sa Majesté pour des monuments sur les champs de bataille—subside à la *Women's Wentworth Historical Society* pour la conservation des monuments à Stony-Creek, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas six cent seize dollars et quarante-six cents soit accordée à Sa Majesté pour une gratification à la veuve de feu F. G. Anson, employé au Collège militaire Royal, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq cent vingt dollars et quatre-vingt-sept cents soit accordée à Sa Majesté pour une gratification à M. F. Ward, commis-chef personnel des casernes, Halifax, à l'occasion de sa retraite, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille et vingt-cinq dollars soit accordée à Sa Majesté pour une compensation à Mme Mary Hannon pour la perte de son mari, qui, lorsqu'il était employé comme contremaître au camp de Valcartier, a reçu des blessures qui ont causé sa mort, y compris $25, pour frais médicaux et funéraires, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

9. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent quatre-vingt-neuf dollars soit accordée à Sa Majesté pour un paiement à M. Geo. McArthur de l'intérêt à 3 pour 100 sur chèque de garantie, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

10. Résolu, qu'une somme n'excédant pas dix mille quatre cent cinquante-huit dollars et trente et un cents soit accordée à Sa Majesté pour pourvoir aux gratifications suivantes:—Succession du professeur A. Laird, antérieurement membre du personnel du Collège militaire Royal (crédit renouvelé), $3,271.67; veuve de feu le major R. E. Kilborn, autrefois officier médical, Collège militaire Royal (crédit renouvelé), $2,628; M. W. Hazlett, lors de sa retraite comme ingénieur en chef du Collège militaire Roy (crédit renouvelé), $807.50; M. M. Redmond, lors de sa retraite comme pom-

pier, Collège militaire Royal (crédit renouvelé), $440; veuve de feu M. Geo. S. M. Gibson, autrefois gardien des casernes, Halifax (crédit renouvelé), $365; M. J. Barrington, lors de sa retraite comme comptable des magasins, arsenal fédéral, Québec (crédit renouvelé), $1,501.03; veuve de feu J. G. Fitzpatrick, autrefois employé du ministère de la Milice et de la Défense, service extérieur (crédit renouvelé), $936.11; M. J. Ampleman, autrefois employé civil, magasins de l'artillerie, Québec (crédit renouvelé), $479, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

11. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trente-huit mille trois cent cinquante-cinq dollars et soixante et quinze cents soit accordée à Sa Majesté pour pourvoir au paiement de la valeur des pertes de permis de coupe de bois, par suite d'expropriation de terrain pour l'emplacement de Petawawa à la succession Robert Booth, $16,077.59; Samuel Bromley, $9,553.76; James R. Gillies, $12,724.40, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

12. Résolu, qu'une somme n'excédant pas dix mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour divers:—Contribution en aide des victimes de l'explosion dans la mine No 3 de la *Crow's Nest Pass Coal Company*, le 7 juin dernier, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

13. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour le gouvernement civil—ministère du Travail:—Deux positions de commis dans la seconde division, subdivision B, à $1,000 chacun, $2,000; une position de commis dans la troisième division, subdivision A, à $1,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

M. Rainville informe aussi la Chambre que le comité lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsides.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à onze heures et vingt minutes p.m., elle s'ajourne à demain.

Samedi, 1er septembre 1917.

Prières.

M. Burrell, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Huitième rapport annuel de la Commission de Conservation, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1917. (*Document de la session, No 264.*)

L'ordre du jour appelle la première lecture du bill U2 (No 129) du Sénat, intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies de façon à permettre la constitution, par lettres patentes, de corporation ne visant pas la réalisation d'un bénéfice".

Le bill est, en conséquence, lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour appelle la première lecture du bill V2 (No 130) du Sénat, intitulé: "Loi relative aux œuvres de secours pour les victimes de la guerre".

Le bill est, en conséquence, lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens.

(*En comité.*)

1. Résolu,—Que pour faire face aux subsides accordés à Sa Majesté pour certaines dépenses du service public pour l'exercice terminé le 31 mars 1918, la somme de $51,681,871.90 soit accordée à même le fonds du revenu consolidé du Canada.

2. Résolu,—Que pour faire face aux subsides accordés à Sa Majesté pour certaines dépenses du service public pour l'exercice financier expirant le 31 mars 1918, la somme de $4,821,217.80 soit accordée à même le fonds du revenu consolidé du Canada.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Rainville fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu maintenant.

M. Rainville fait rapport, en conséquence, des dites résolutions, lesquelles sont lues comme suit:—

1. Résolu,—Que pour faire face aux subsides accordés à Sa Majesté pour certaines dépenses du service public pour l'exercice terminé le 31 mars 1918, la somme de $51,681,871.90 soit accordée à même le fonds du revenu consolidé du Canada.

2. Résolu,—Que pour faire face aux subsides accordés à Sa Majesté pour certaines dépenses du service public pour l'exercice financier expirant le 31 mars 1918, la somme de $4,821,217.80 soit accordée à même le fonds du revenu consolidé du Canada.

Les dites résolutions, étant lues la seconde fois, sont adoptées.

Ordonné, que Sir Thomas White ait la permission de présenter un bill (No 128) allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'exercice financier se terminant le 31 mars 1918.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas sept mille six cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour le gouvernement civil—ministère du Secrétaire d'Etat:—Une position de commis dans la première division, subdivision A, $2,800; quatre positions de commis dans la seconde division, subdivision B, 2 à $1,250, 2 à $1,150, $4,800, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour divers:—Frais se rattachant à l'administration de la *Loi de Tempérance du Canada*—crédit supplémentaire, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour des dépenses encourues par les commissaires, et autres déboursés se rattachant à la commission royale instituée pour reviser les conclusions de l'honorable juge Galt, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

M. Rainville informe aussi la Chambre que le comité lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsides.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à six heures p.m., elle s'ajourne à lundi prochain à trois heures p.m.

Lundi, 3 septembre 1917.

Prières.

M. Hazen, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Extrait du décret du conseil No 2277, daté le 17 août 1917; " modifications apportées à l'Ordonnance relative à la défense du Canada 1917 ". (*Document de la session, No 43h.*)

M. Meighen, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 30 août 1917,—Relevé faisant connaître:—

1. Combien de nouveaux édifices et bureaux ont été loués par les différents ministères du gouvernement en la cité d'Ottawa au cours des années civiles 1914, 1915, 1916, et 1917;

2. Quels sont les noms des locateurs, la durée du bail et le loyer en ce qui regarde chaque location;

3. Par quel ministère est occupé chacun de ces locaux. (*Document de la session, No 265.*)

Aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 11 juillet 1917,—Copie de toute correspondance concernant la concession aux chalutiers à vergue enregistrés aux Etats-Unis du privilège d'entrer dans les ports de la Nouvelle-Ecosse, d'acheter des provisions, d'engager des matelots, etc., sans avoir un permis à cet effet, tel que prescrit aux termes du *modus vivendi*. (*Document de la session, No 266.*)

M. Cochrane, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Copie d'un contrat daté le 8 mars 1917, entre Sa Majesté le Roi et *Wallace Shipyards, Limited*, pour la construction et livraison d'un navire à voiles auxiliaire en bois. Aussi,—Copie d'un contrat daté le 1er juin 1917, entre Sa Majesté le Roi et *Lamond and Harrison* pour la construction et livraison d'un navire à voiles auxiliaire en bois. (*Document de la session, No 267*)

Sur motion de M. Delisle, secondé par M. Gauvreau,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Combien de personnes du comté de Dorchester ont, de 1916 à ce jour, été employées par le gouvernement;

2. Quels sont leurs noms, la nature de leur emploi et leurs salaires respectivement;

3. Si, depuis le mois de décembre 1916, le gouvernement a augmenté le salaire de quelques-uns de ses employés du comté de Dorchester;

4. Dans l'affirmative, quels sont les noms de ces employés et le chiffre respectif de l'augmentation de leurs salaires.

Sur motion de M. Delisle, secondé par M. Gauvreau,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Combien de bureaux de poste ont été ouverts dans le comté de Dorchester depuis décembre 1916, et quels sont les noms et les salaires des maîtres de poste à la tête de ces bureaux;

2. Si le gouvernement a accordé de nouveaux contrats de transport de malle dans le comté de Dorchester depuis le mois de décembre 1916;

3. Dans l'affirmative, à qui ces contrats ont été accordés et quels en sont les chiffres.

Sur motion de M. Hughes (King, I.-P.-E.), secondé par M. Kyte,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Quels sont les noms et adresses des médecins maintenant employés ou qui ont été employés par le gouvernement ou le ministère de la Milice sur l'Ile du Prince-Edouard, du mois d'août 1914 au mois d'août 1917, et s'occupant du recrutement ou de tout autre travail militaire;

2. Quelle solde ou allocation chacun d'eux reçoit par jour, par mois ou par année, et combien ils reçoivent pour chaque recrue examinée;

3. Quelle est la somme totale reçue par chacun d'eux depuis le commencement de la guerre jusqu'au 1er août 1917, à titre de solde et d'honoraires pour l'examen des recrues.

Sur motion de M. Pardee, pour M. Lemieux, secondé par M. Pugsley,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, requêtes, etc., adressés au ministre de la Justice et qui, au jugement du ministre, peuvent, en tenant compte de la pratique ordinairement suivie en pareil cas, être pertinemment produits, touchant la libération du pénitencier de Thomas Kelly, de Winnipeg, entrepreneur, condamné par le juge Prendergast à deux ans et demi de réclusion.

Sur motion de M. Pardee, pour M. Kyte, secondé par M. Knowles,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé faisant connaître les noms et adresses des officiers recruteurs employés dans la province de la Nouvelle-Ecosse depuis le 4 août 1914,—aussi la solde quotidienne de chacun d'eux, et la somme totale reçue par chacun d'eux en solde, frais de voyage et débours.

Sur motion de M. Carvell, pour M. Maclean (Halifax), secondé par M. Sinclair,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé faisant connaître les noms de tous les officiers de la Marine Royale Canadienne ou de la Marine Royale employés à l'arsenal maritime canadien de Sa Majesté et à bord du steamer de l'Etat *Niobe* et dans le service naval à Halifax.—Aussi, liste des noms des capitaines et officiers employés au service de surveillance, avec mention de leurs salaires et de leurs fonctions.

Sur motion de M. Pardee, pour M. Macdonald, secondé par M. Sinclair,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de tous documents, lettres, télégrammes, etc., se rapportant à la requête de *The Souris Packing Company,* de Charlottetown, I.-P.-E., demandant des facilités d'entreposage pour une certaine quantité de jambons et de lard fumé afin d'en prévenir sa destruction.

Sur motion de M. Fortier, secondé par M. Kyte,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé en détail des sommes payées au colonel révérend Dr A. E. Burke depuis sa nomination comme aumônier, avec détail des frais de voyage et frais d'hôtel.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 12) allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'exercice financier se terminant le 31 mars 1918.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité général de la Chambre.

Résolu, que la Chambre se forme immédiatement en comité général sur le dit bill.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité général sur le dit bill, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait

rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill (No 100) intitulé: "Loi concernant le gibier dans les Territoires du Nord-Ouest du Canada", lesquels sont lus comme suit:—

1. Page 2, ligne 15.—Après "prendre" insérer "au piège, capturer".
2. Page 2, ligne 19.—A l'alinéa (a) substituer les suivants:—

"(*a*) L'orignal, le chevreuil et le mouflon, entre le premier jour d'avril et le premier jour de septembre;

"(*b*) Le caribou et le mouton de montagne, entre le premier jour d'avril et le premier jour d'août, et entre le premier jour d'octobre et le premier jour de décembre";

3. Page 3, ligne 6.—Après "prendre" insérer "au piège, capturer".
4. Page 3, ligne 9.—Après "prendre" insérer "au piège, capturer".
5. Page 3, ligne 14.—Après "prendre" insérer "au piège, capturer".
6. Page 3, ligne 17.—Après "prendre" insérer "au piège, capturer".
7. Page 4, ligne 11.—A la suite de "gibier" insérer ce qui suit comme alinéa (*f*) :—

"(*f*) fixant le nombre de mammifères et d'oiseaux qu'une personne peut tuer ou capturer au cours d'une même saison".

8. Page 4, ligne 23 —Remplacer les mots "tuer ou prendre" par "prendre au piège, tuer ou capturer".
9. Page 6, ligne 45.—Après "quatre" insérer "ou de l'article onze".

Les dits amendements, étant lus la seconde fois, sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre acquiesce à leurs amendements.

L'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides, étant lu;

Sir Thomas White propose, secondé par M. Hazen,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question étant posée sur la motion, elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour le commerce:—Annuaire impérial du Canada, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt-onze mille six cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour le Bureau des recherches industrielles et scientifiques:—Appointements et dépenses, y compris impressions et papeterie et le recueil et la distribution des renseignements, $43,600; étudiants, $12,000; agrégés, $5,000; problèmes spéciaux, $25,000; études de sylviculture, $6,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les subventions postales et aux paquebots:—Service à vapeur entre Prince-Rupert et les Iles de la Reine-Charlotte, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas sept mille et cent dollars soit accordée à Sa Majesté pour le gouvernement civil—département des Assurances:—Trois positions de commis dans la troisième division, subdivision B, 1 à $800, 1 à $700, 1 à $600, $2,100; dépenses imprévues—impressions, reliures et papeterie, y compris coût des rapports annuels—crédit supplémentaire, $5,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille deux cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour les pensions:—Pension à Lady Cartwright, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent dollars soit accordée à Sa Majesté pour le gouvernement civil—ministère des Finances et Conseil de la Trésorerie:—Promotion de H. Goods à la troisième division, subdivision A, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les pensions:—Allocation de commisération au soldat Colin C. McNab pour invalidité provenant de son service durant l'insurrection du Nord-Ouest, 1885, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas huit mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour divers:—La Presse Associée du Canada, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

9. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent cinquante mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'administration de la *Loi taxant les profits d'affaires pour la guerre, 1916,* les traitements à cette fin peuvent être faits sans avoir recours aux dispositions de la *Loi du Service civil,* pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

10. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois cent cinquante mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'administration de la *Loi de l'Impôt de Guerre sur le Revenu, 1917,* les traitements à cette fin peuvent être faits sans avoir recours aux dispositions de la *Loi du Service civil,* pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

11. Résolu, qu'une somme n'excédant pas sept millions cinq cent mille dollars—imputable sur le reveñu—soit accordée à Sa Majesté pour les chemins de fer et canaux—divers:—Prêt, n'excédant pas $7,500,000, remboursable sur demande avec intérêt payable semestriellement au taux de six pour cent (6%) devant être employé à couvrir les dépenses faites ou les dettes contractées en payant les intérêts sur les garanties de la compagnie du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique ou de la compagnie des embranchements du Grand-Tronc-Pacifique; et à combler le déficit de l'exploitation du réseau de chemins de fer Grand-Tronc-Pacifique et aux améliorations et à l'achat du matériel roulant; le dit prêt devant être garanti par une hypothèque sur l'entreprise de la compagnie du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique, contenant tels termes et conditions que le Gouverneur en conseil pourra approuver. La manière dont on disposera du prêt devra être subordonnée à la direction du Gouverneur en conseil. La compagnie s'engage à constituer son bureau de directeurs selon qu'elle en sera requise de temps à autre par le Gouverneur en conseil, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

12. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent quatre-vingt-deux dollars et cinquante cents soit accordée à Sa Majesté pour les pensions:—Augmentation de la pension de Mme Margaret Johnson Brooke de $1.25 à $1.75 par jour—crédit supplémentaire, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

13. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour divers:—Contribution pour aider à l'accomplissement des travaux de la Société astronomique—crédit supplémentaire, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

14. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent vingt-cinq mille dollars—imputable sur le capital—soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics:—Edifices publics—Ottawa, édifice départemental de l'Est—nouvelle toiture à l'épreuve du feu (crédit renouvelé), pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

15. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre cent quatre-vingt-un mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics:—Port de Vancouver—améliora-

tions, $111,000; port de Victoria—améliorations—crédit supplémentaire, $370,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

16. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quinze mille dollars—imputable sur le revenu—soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—édifices publics—Nouvelle-Ecosse:—Amherst—salle d'exercices (crédit renouvelé, $6,000), $10,000; Halifax, station de quarantaine sur l'île Lawlor—aqueduc, $5,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

17. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour le Nouveau-Brunswick:—Ancien bureau de poste de Saint-Jean—renouvellement des fils métalliques dans tout l'édifice, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

18. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent quatre-vingt-huit mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—Québec:—Edifice public de Farnham—allonge, $5,000; station de quarantaine de la Grosse-Ile—nouveaux bâtiments (crédit renouvelé), $123,000; station de quarantaine de la Grosse-Ile—salle des chaudières, nouvelles chaudières, etc., $25,000; bureau de poste de Québec—agrandissement et modifications—supplémentaire (crédit renouvelé), $15,000; Trois-Rivières—édifice public, $20,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

19. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinquante et un mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—Manitoba:—Edifice de la station agronomique de Brandon—pour remplacer les édifices détruits par le feu, $31,000; Winnipeg —modifications au pavillon des immigrants No 1, afin d'y installer la station postale "A", $20,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

20. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt-sept mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—Saskatchewan:—Edifice public de Battleford—réparations et réfections—pour réparer les dommages causés par l'incendie, $4,000; Régina—modifications à l'ancien édifice des terres fédérales—pour y installer le service des douanes, $3,000; Régina—modifications à l'édifice du sous-receveur général—pour y installer le bureau de poste, $10,000; bureau de poste de Saskatoon—améliorations, $7,000; Sutherland—aqueduc pour la station de sylviculture—crédit supplémentaire, $3,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

21. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt-huit mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—Alberta:—Entrepôt de vérification de Calgary—égout, $4,500; Coutts—pavillon des immigrants, $2,000; Grande-Prairie—bureau des terres fédérales, $7,000; Grande-Prairie—pavillon des immigrants (crédit renouvelé, $3,000), $5,000; Rivière-la-Paix—pavillon des immigrants, $5,000; Spirit-River—pavillon des immigrants (crédit renouvelé), $5,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

22. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent quatre-vingt-quatre mille quatre cent cinq dollars et quatre-vingt-douze cents soit accordée à Sa Majesté pour la Colombie-Britannique:—Edifices publics de Victoria—part afférente au gouvernement du coût des améliorations locales, etc., en avant des édifices, $2,817.50; ancien édifice du bureau de poste de Victoria—pour payer les taxes dues à la ville pour les années 1915, 1916 et 1917, $8,088.42; station de quarantaine de William's-Head—aqueduc, $150,000; station de quarantaine de William's-Head—terrain et édifices supplémentaires, $23,500, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

23. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois cent vingt-quatre mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics:—Loyers, réparations, meubles, chauffage, etc.:—Edifices publics d'Ottawa—chauffage, y compris les salaires des mécaniciens, chauffeurs et gardiens—crédit supplémentaire, $60,000; édifices publics fédéraux—chauffage—crédit supplémentaire, $100,000; force motrice pour les ascenseurs, les machines à oblitérer les timbres, etc, $39,000; loyers—crédit supplémentaire, $75,000; salaire des concierges, mécaniciens, chauffeurs, etc.—crédit supplémentaire, $50,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

M. Rainville informe aussi la Chambre que le comité lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsides.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à onze heures et quatre minutes p.m., elle s'ajourne à demain.

Mardi, 4 septembre 1917.

PRIÈRES.

M. Hazen, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Liste des navires inscrits sur les registres maritimes du Canada, au 31 décembre 1916. (*Document de la session, No 22.*)

Sir Robert Borden, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Copie du décret du conseil No 2245, daté le 3 septembre 1917, nommant le sous-ministre de la Justice Oliver Mowat Biggar, de la cité d'Edmonton, John H. Moss, de la cité de Toronto, Louis Loranger, de la cité de Montréal, et le lieutenant-colonel H. A. C. Machim, de la ville de Kenora, Ont., pour constituer un conseil afin de prêter leur avis et leur assistance dans l'administration et l'application de la Loi du Service militaire, 1917, sous le nom de Conseil du Service militaire. (*Document de la session, No 269.*)

L'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides, étant lu;

Sir Thomas White propose, secondé par M. Hazen,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question étant posée sur la motion, elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt-quatorze mille neuf cent cinquante dollars—imputable sur le revenu—soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—ports et rivières—Nouvelle-Ecosse:—Baker's-Point (East Jeddore)—réparations au quai, $720; Bass-River—réparations au quai, $1,000; Baxter's-Harbour—réparations au brise-lames, $700; Bear-River—réparations à la jetée de dérivation, $1,500; Boularderie-Centre—réparations au quai, $625; Chris-Cove—achèvement du brise-lames, $700; Cow-Bay (Port-Morien)—réparations au brise-lames, $1,800; Cribbin's-Point—réparation au quai, $1,500; Eastern-Harbour (Chéticamp)—mur de soutènement, $1,000; East-Green-Harbour—brise-lames, $1,050; Eatonville—réparations aux brise-lames, $2,500; Feltzen-South—réparations au quai et au brise-lames, $1,350; Fourchu—prolongement du quai, $4,200; Fox-Island—réparations au brise-lames et travaux de protection—crédit supplémentaire, $2,200; Friard's-Head—réparations au brise-lames, $1,000; Fruid's-Point—améliorations au quai, $700; Gabarus—prolongement des travaux de protection, $750; Grand-Mira—quai, $1,000; Half-Island-Cove—réparations au brise-lames, $700; Hampton—reconstruction du quai du brise-lames, $1,200; Inverness-Harbour—réparations et améliorations, $5,500; Irish-Cove—reconstruction du quai, $2,700; Jamesville—réparations au brise-lames, $1,800; Jones-Harbour—réparations au quai du brise-lames, $1,000; L'Ardoise—réparations au brise-lames, $2,600; Lingan—réparations aux travaux de protection de la grève, $650; Lower-Kingburg—cale et brise-lames, $2,900; Malagash—réparations au quai, $1,000; Margaree-Harbour—réparations et améliorations, $18,300; Mira-Gut—achat et amélioration d'un vieux quai appartenant à un particulier, $3,135; Mosher's-Bay—réparations

au brise-lames, $1,100; Petite-Rivière—réparations au brise-lames, $740; Poirierville—réparations au quai, $1,200; Port-Hood—reconstruction du quai, $6,600; Portuguese-Cove—réparations au brise-lames, $1,320; Poulemond—prolongement du quai, $2,800; Short-Beach—prolongement du brise-lames, $4,500; Soldier's-Cove—quai, $2,500; côté sud (Donald's-Head), île du Cap-Sable—prolongement du brise-lames, $1,800; Sydney-River—quai à Perry-Lewis, $3,300; Swim's-Point—réparations au quai, $2,500; Three-Fathom-Harbour—réparations aux travaux de protection, $810, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas neuf mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'Ile-du-Prince-Edouard:—Belle-River—prolongement du brise-lames sud, $8,000; Miminigash-Harbour—réparations au brise-lames et aux travaux de protection de la grève—crédit supplémentaire, $1,500, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux cent cinquante-quatre mille six cent quarante et un dollars et cinquante-neuf cents soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—Ontario:—Bayfield—réparations aux jetées, $10,700; Belleville-Harbour—améliorations au quai et à l'entrepôt, $2,800; Bruce-Mines—dragage, $21,000; Burlington-Channel—règlement complet et définitif de toutes réclamations de D. G. Stewart par suite de son contrat pour la reconstruction du mur de revêtement, $10,441.59; Burlington-Channel—réparations à la jetée, $1,050; Collingwood—amélioration du port (crédit renouvelé, $72,600), $75,000; Cornwall—réparations au quai, $800; Goderich—améliorations du havre, $51,000; Kingston—bassin de radoub—réfection des murs de revêtement (crédit renouvelé, $15,000), $33,000; Oshawa—réparations à la jetée, $2,100; Owen-Sound—réparations au quai, $4,000; Port-Colborne—réparations au brise-lames est, $1,750; Port-Dover—réparations aux jetées (crédit renouvelé), $6,000; Port-Hope—améliorations du havre, $13,500; Port-Stanley—clayonnages, $18,000; Sault-Sainte-Marie—améliorations du quai, $1,500; Thornbury—réparations à la jetée, $2,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt-sept mille trois cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—Manitoba:—Rivière Assiniboine—travaux de protection, $1,400; Dauphin—quai, $5,200; Gimli—réparations aux travaux de protection, $1,000; Little-Pembina-River—détournement dans les lacs Pélican, $12,500; Selkirk—chantiers de navires, y compris arrérages du loyer et intérêt sur ces arrérages, $7,200, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—Yukon:—Rivière Yukon—améliorations, jaugeage et levés, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—dragage:—Dragage—Ontario et Québec—crédit supplémentaire, $50,000; dragage—Colombie-Britannique—crédit supplémentaire, $50,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas onze mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—glissoirs et estacades:—Rivière Gatineau—nouvelle estacade, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent vingt et un mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—ponts et chaussées:—Nouveau pont pour remplacer le présent pont Union sur l'Ottawa, entre Ottawa et Hull, $120,000; Smith Portage Road, T.N.-O.—améliorations, $1,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

M. Rainville informe aussi la Chambre que le comité lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsides.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à onze heures et dix-sept minutes p.m., elle s'ajourne à demain.

Mercredi, 5 septembre 1917.

Prières.

M. Steele, pour M. Sharpe, du comité des Bills Privés, présente à la Chambre le dixième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a examiné le bill K2 (No 110) du Sénat, intitulé: " Loi constituant en corporation le *Canadian Ukranian Institute Provista*", et a décidé de faire rapport que le préambule n'en est pas prouvé attendu qu'il n'a pas été démontré à la satisfaction de votre comité que cette mesure spéciale était nécessaire.

Conformément à l'ordre de Votre Chambre, daté le 24 août écoulé, votre comité a pris en délibération le message du Sénat n'agréant pas le second amendement fait par Votre Chambre au bill C2 (No 95) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation l'Ordre impérial des Filles de l'Empire et des Enfants de l'Empire (Branche cadette)"—et a décidé de recommander que Votre Honorable Chambre insiste sur le dit amendement parce que, à son avis, il est essentiel de pourvoir à ce que la Société provinciale, comme telle, cesse de transiger ses affaires quand et à partir du moment que ce bill deviendra effectif; mais, afin de prévenir la possibilité de nuire en quoi que ce soit à tout droit relatif à la propriété lui appartenant ou par elle tenue en fiducie pour le compte de l'un ou l'autre des chapitres subsidiaires, votre comité recommande en même temps que le dit amendement soit modifié de la manière qui suit, savoir:— Après le mot " Société " là où il se rencontre pour la première fois, insérer ce qui suit: —" mais rien dans la présente loi ne sera censé sous quelque rapport que ce soit affecter les droits relatifs à toute propriété immobilière ou personnelle possédés à la date de l'adoption de cette loi par l'un quelconques des chapitres primaires, municipaux ou provinciaux ".

Votre comité a aussi examiné le bill T2 (No 126) du Sénat, intitulé: " Loi pour faire droit à Albert Edwin Gordon ", et a décidé de le rapporter sans amendement.

Sur motion de M. Carroll, secondé par M. Kyte,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé faisant connaître:—

1. Quels ont été les médecins examinateurs chargés par le ministère de la Milice d'examiner, dans le comté de Cap-Breton, les recrues depuis le 4 août 1914;
2. Combien de recrues ont été examinées par ces médecins;
3. Quelle somme a été payée à chacun de ces examinateurs pour ses services.

Sur motion de M. Pardee, pour M. Chisholm, secondé par M. McKenzie,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de tous les documents, correspondance, lettres, télégrammes, requêtes, etc., se rapportant en quelque manière que ce soit à la demande de construction d'un quai public à Chimney-Corners, comté d'Inverness, N.-E.

L'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides, étant lu;

Sir George Foster, pour Sir Thomas White, propose, secondé par M. Hazen,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question étant posée sur la motion, elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas huit mille neuf cent soixante et dix dollars soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—télégraphes et téléphones—Nouvelle-Ecosse:—Réseau télégraphique du Cap-Breton—ligne télégraphique du quai Washabuck à McKay's-Point, $420; réseau télégraphique du Cap-Breton—nouveaux poteaux et réparations en général—crédit supplémentaire, $3,400; réseau télégraphique du Cap-Breton—ligne de téléphone d'Inverness au port de Mabou, $2,500; réseau télégraphique du Cap-Breton—extension du service téléphonique de Baddeck à New-Harris, $1,400; réseau télégraphique du Cap-Breton—ligne de téléphone de McCormick's à Smithville, $500; réseau télégraphique du Cap-Breton—ligne de téléphone de Margaree-Harbour à Chimney-Corners, $750, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—Nouveau-Brunswick:—Chatham—ligne de téléphone Escuminac et Pointe-Sapin—prolongement jusqu'à Kouchibouguac, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq mille neuf cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—Québec:—Lignes de téléphones du comté de Québec, $2,400; lignes de téléphones du comté de Dorchester, $3,500, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille deux cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—Ontario:—Bath—ligne de téléphone d'Amherst—reconstruction et amélioration, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt-neuf mille sept cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—Saskatchewan et Alberta:—Battleford—ligne de l'île La-Crosse—achèvement, $1,600; Battleford—ligne de l'île La-Crosse—ligne circulaire à la Plonge, $1,700; prolongement de la ligne de téléphone du lac La-Biche, $1,200; ligne de la rivière La-Paix—déboisement d'Edmonton à la rivière La-Paix, $5,000; ligne de la rivière La-Paix—achèvement de la pose de nouveaux poteaux entre Edmonton et Athabaska, $2,000; ligne télégraphique de la rivière La-Paix—réparations et réfections entre Spirit-River et Pouce-Coupé et entre Athabaska et Grouard, $3,000; Qu'Appelle—ligne Edmonton—reconstruction de la ligne circulaire de Saskatoon, $1,400; réparations et améliorations aux bateaux, $1,300; changer la ligne de façon à suivre les routes, $8,000; Saint-Paul-de-Métis—ligne de télégraphe Dunlingville—prolongement jusqu'à Beaver-Crossing, $4,500, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent vingt-deux mille et un dollars soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—Colombie-Britannique:—Ashcroft—ligne de téléphone Barkerville—ligne de 70-Mile-House à Mount-Olive, $9,000; ligne Bella-Coola—ligne téléphonique de Beechers à Meldrum-Creek, $3,000; district Chilcoten—ligne téléphonique de Clinton au pont de la rivière Fraser, $24,000; Golden—ligne Windermere—extension de la ligne de téléphone de Windermere à Fairmont, $3,420; prolongements des lignes téléphoniques de la terre ferme—achèvement de la ligne de Heffley-Creek à Louis-Creek, $6,000; prolongements des lignes téléphoniques de la terre ferme—achèvement de la ligne de Merritt à Savona, $4,000; lignes téléphoniques de la terre ferme—prolongements dans le district de Kootenay, $17,000; lignes téléphoniques de la terre ferme—prolongements de la ligne Ashcroft-Highland-Valley jusqu'au chemin de voiture Merritt-Kamloops (crédit renouvelé, $754), $2,500; ligne de la rivière North-Thompson—prolongement du Mont-Olie à Avola, $11,000; réseau téléphonique de la vallée Okanagan—prolongement de Merritt à Kingsvale, $3,800; réseau téléphonique de la vallée Okanagan—ligne à partir de Ducks jusqu'à Goodwin's-Ranch et Campbell-Ranch, $850; réseau téléphonique de la vallée Okanagan—ligne

d'Enderby à Mabel-Lake, $4,200; réseau téléphonique de la vallée Okanagan—prolongement d'Ashcroft à Agassiz, $28,000; réseau de la vallée Okanagan—ligne d'Enderby à Deep-Creek, $4,100; réseau téléphonique Okanagan—ligne de Sicamous *via* Anstay-Arm à Seymour-Arm, $8,000; réseau téléphonique Okanagan—raccordements à partir de Chinook-Cove, $1,100; réseau téléphonique Okanagan—prolongement de Salmon-River-Bridge à Andrews-Ranch, $1,140; réseau téléphonique Okanagan—prolongement de Chase à Squilax-Turtle-Valley et China-Valley, $2,450; réseau téléphonique à Okanagan—prolongement de Savona au district de Grass-Creek, $4,550; réseau téléphonique Okanagan—prolongement de Pinanton-Valley à Harpers-Ranch, $1,575; réseau téléphonique Okanagan—ligne rurale de Kamloops à travers Knutsford, Long-Lake et le district de Beresford, $8,150; réseau téléphonique Okanagan—lignes à partir des chutes Okanagan en gagnant l'est jusqu'au quai de Matheson (établissement McLain) et en gagnant l'ouest jusqu'à Myers-Flat, $3,000; ligne de la rivière Powell—ligne de Buccaneer-Bay à Lasqueti-Island, $13,000; réseau téléphonique de Salt-Spring-Islands—lignes d'embranchement, $2,850; île Vancouver—construction d'une ligne téléphonique de Quatsino à la tête de la South-East-Arm, $3,600; île Vancouver—construction d'une ligne de téléphone de Sechelt à Shaw-Cove, $2,500; île Vancouver—construction d'une ligne téléphonique de l'île Vancouver à Port-Harvey sur l'île Cracroft, $7,500; île Vancouver—ligne téléphonique de Port-Alberni à Della-Falls, $8,000; île Vancouver—raccordement de Mansons à Whaletown, île Cortez, $6,000; île Vancouver—prolongement à partir de Squamish (Newport) jusqu'à Cheakamus-House, $2,100; île Vancouver—transfèrement de la ligne Clayoquot du côté ouest au côté est du canal Alberni, $2,400; lignes de l'île Vancouver—réparation et réfection, $6,500; ligne téléphonique du Yukon—ligne téléphonique à partir de Quesnelle-Forks jusqu'à Keithley, $3,800; ligne télégraphique du Yukon—prolongement de l'extrémité ouest du lac Ootsa jusqu'au bureau de poste du lac Ootsa et à la traverse du lac François, $7,200; ligne télégraphique du Yukon—établissement d'un bureau local de communication à Smithers pour le service de téléphone entre Smithers et Telkwa, $850; ligne de télégraphe du Yukon—compléter la ligne d'embranchement de Houston à l'extrême ouest du lac Ootsa (crédit renouvelé), $1,516; ligne de télégraphe du Yukon—édifice de bureaux à Telkwa, $650, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinquante-neuf mille soixante et quatorze dollars et quarante cents soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—divers:—Jaugeage et mesurage de rivières—crédit supplémentaire, $7,500; allocation de commisération à la veuve de feu R. J. Barnhart, qui fut tué en travaillant sur le vaisseau du gouvernement *Cingalee* à Midland, Ont., $2,000; gratification à Onésime Chayer, qui a été blessé à vie en travaillant au barrage du lac Témiscamingue—crédit supplémentaire, $500; Galerie nationale du Canada—crédit supplémentaire, $10,000; A. Robert Dunbar pour le rapport des procédures à l'enquête du coroner lors de la mort des victimes de l'incendie de l'édifice du parlement, $74.40; construction et exploitation des barrages de l'emmagasinage de l'eau de la rivière Ottawa et de ses tributaires, relevés qui s'y rattachant et règlement des dommages causés aux terres—crédit supplémentaire, $20,000; allocation de commisération à la veuve de feu C. Gee, qui s'est noyé le 14 juin 1917, près de Nanaïmo, dans l'exercice de ses fonctions comme matelot à bord du remorqueur *Petrel,* $2,000; allocation de commisération aux veuves des membres défunts de l'équipage du dragueur No 6 qui se noyèrent lors du naufrage du navire dans une tempête près de Shank-Rock, N.-E., le 7 janvier 1917, comme suit: $2,000 chacune aux veuves du capitaine D. A. Hatfield, Elzéar Leblanc, Harry Burrows, Peter Bonin, William Holland, John Greek, Gordon Miller, $1,000 chacune à la veuve et à la mère de A. R. Selig et $1,000 à la mère de Foster Knicle, $17,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq mille cinq cents dollars—imputable sur le revenu—soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—bassins de radoub:—Bassin de radoub de Lévis—crédit supplémentaire, $2,500; perception des

revenus des travaux publics—crédit supplémentaire, $3,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

9. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trente-neuf mille huit cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour les lignes télégraphiques et téléphoniques:—Ile-du-Prince-Edouard et la terre ferme (crédit renouvelé), montant périmé, $14,000; lignes télégraphiques, sur terre et sur mer, dans le bas du Saint-Laurent et les Provinces maritimes, y compris les frais de steamers employés au service des câbles—crédit supplémentaire, $4,000; Saskatchewan—crédit supplémentaire, $3,000; Alberta—crédit supplémentaire, $1,000; Colombie-Britannique—terre ferme—crédit supplémentaire, $2,200; Colombie-Britannique—district de l'île Vancouver—crédit supplémentaire, $5,600; réseau du Yukon (Ashcroft-Dawson)—crédit supplémentaire, $1,500, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

10. Résolu, qu'une somme n'excédant pas dix mille dollars—imputable sur le revenu—soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—édifices publics—Territoire du Yukon—bureau de poste de Dawson, voûte, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

11. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent trente-deux mille neuf cent dix dollars soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—havres et rivières—Québec:—Anse-aux-Gascons—réparations au quai—crédit supplémentaire, $5,000; Anse-au-Griffon—réparations aux jetées, $1,500; Barachois de Malbaie—réparations aux abords de la jetée de dérivation, $1,200; Cap-Chat-River—améliorations, $5,000; Cap-Cove—réparations à la jetée—crédit supplémentaire, $500; Cascades, rapides—reconstruction du caisson d'ancrage, $1,500; Champlain—réparations au quai, $4,500; Chicoutimi—réparations au quai, $2,500; Cross-Point—réparations au quai, $1,000; Graham—reconstruction du quai, $3,500; Grindstone, M.I.—réparations au quai, $2,600; Grosse-Ile, station de quarantaine de la—réparations aux quais, $4,000; Grosse-Ile, station de quarantaine de la—prolongement du quai (crédit renouvelé, $43,000), $50,000; Ile-aux-Coudres—améliorations du quai, $1,200; Malbaie—réparations à la jetée, $900; Newport—réparations au brise-lames, $1,500; Norway-Bay—réparer et améliorer le quai, $5,000; Pointe-Shea, M.I.—réparations au quai, $1,500; Rivière-à-la-Pipe—reconstruction du quai, $5,000; Sabrevois—réparations au quai, $1,460; Sainte-Anne-de-Beaupré—réparations au quai, $600; Sainte-Anne-de-Chicoutimi—réparations au quai, $2,800; Saint-Charles-de-Caplan—enlèvement des débris et reconstruction de l'extrémité extérieur du quai, $2,500; Saint-Jérôme—réparations au quai, $2,500; Saint-Ulric—réparations au quai, $1,200; Saint-Zotique—reconstruction du quai, $2,000; Trois-Rivières—réparations au quai (crédit renouvelé), $9,500; Verchères—reconstruction partielle du quai, $4,700; Woburn—réparations au quai, $1,500; Yamaska—reconstruction du barrage, $1,500; Yamaska—réparations au barrage à travers le petit chenal, $750, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

12. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois cent quarante-six mille sept cent soixante et cinq dollars et trente-huit cents soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—édifices publics—Ontario:—Edifice public d'Elmira—pour parachever (crédit renouvelé), $2,000; salle d'exercices de Galt—régalage, pavage, etc., $8,000; édifice public de Kemptville, $2,100; C.M.R. de Kingston—agrandissement de l'édifice de l'enseignement, $150,000; C.M.R. de Kingston—pour compléter le nouveau dortoir en y ajoutant deux ailes, $100,000; édifice public de Milverton—pour parachever (crédit renouvelé), $1,000; édifices départementaux d'Ottawa—renouvellement des fils métalliques, etc.—crédit supplémentaire, $10,000; Ottawa—pavage, y compris la part afférente au gouvernement du coût du repavage de la rue Sussex depuis la rue Rideau jusqu'à la rue Saint-Patrice, $43,000; Ottawa—imprimerie du Gouvernement—monte-charges, $8,500; édifice public de Palmerston—pour parachever (crédit renouvelé), $2,500; édifices publics de Prescott—réparations et réfections (crédit renouvelé), $3,000; Stayner—édifice public, $10,000; Whitby—édifice public—part afférente au

gouvernement du coût des améliorations locales, côté ouest de la rue Brock, $2,165.38; édifice public de Windsor—réparations et améliorations, $4,500, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

13. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux cent soixante et douze mille neuf cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—havres et rivières—Colombie-Britannique:—Anderson-Lake—réparations au caisson dans le cours d'eau reliant le lac au havre de Uchucklesit, $1,500; Campbell-River—réparations au quai, $1,850; Clayoquot—réparations au quai, $800; Fraser-River—réparations aux digues de barrage, $4,000; Fraser-River—dragage dans le bras nord, $100,000; Fraser-River—améliorations et réparations, $134,000; Golden—protection de la levée, $7,200; Nootka-Island—réparations au quai, $2,500; Prince-Rupert, station de quarantaine—réparations au quai—crédit supplémentaire, $500; Revelstoke—prolongement de la digue de barrage, $20,000; Rocky-Point—réparations au quai, $550, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Et le comité ayant continué de siéger après minuit;

Jeudi, 6 septembre 1917.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

M. Rainville informe aussi la Chambre que le comité lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsides.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant:—

Le Sénat a adopté les bills suivants, pour lesquels il demande le concours de cette Chambre, savoir:—

Bill P (No 131) intitulé: "Loi constituant en corporation les Vétérans de l'armée et de la marine au Canada"; et

Bill Q2 (No 132) intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies".

Aussi, le Sénat a adopté le bill suivant avec plusieurs amendements, pour lesquels il demande le concours de cette Chambre, savoir:—

Bill (No 117) intitulé: "Loi portant autorisation de lever un impôt de guerre sur certains revenus".

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit et cinquante minutes, jeudi matin, elle s'ajourne à ce jour à trois heures p.m.

Jeudi, 6 septembre 1917.

PRIÈRES.

M. Sexsmith, du comité de l'Agriculture et de la Colonisation, présente à la Chambre le deuxième rapport du dit comité, lequel est comme suit:—

Votre comité informe la Chambre qu'il a examiné le bill (No 123) concernant les bestiaux, et a décidé de le rapporter avec certains amendements.

Sir Edward Kemp, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 21 mai 1917,—Copie de tous les rapports, lettres, télégrammes, correspondance et documents se rapportant au choix des quartiers d'hiver du 210e bataillon, à Régina et à Moosejaw, respectivement. (*Document de la session, No 270.*)

M. Meighen, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 14 mai 1917,—Copie de tous télégrammes, rapports, lettres, pétitions et correspondance reçus par le gouvernement depuis septembre 1911 jusqu'à date, se rapportant en quelque manière à la nomination d'un homme en charge des signaux de tempête à Grand-Etang et à Margaree-Harbour. (*Document de la session, No 271.*)

M. Currie, du comité conjoint des deux Chambres chargé des impressions du Parlement, présente à la Chambre ce qui suit comme son troisième rapport.

Le comité recommande,—

1. Que les documents de la session qui suivent soient imprimés comme documents de la session seulement:—

192*a*. Copie du décret du conseil, No 1460, daté le 16 juin 1917, *re* la nomination d'un contrôleur des vivres pour le Canada, et déterminant ses pouvoirs et attributions.

222. Réponse à ordre du 13 juin 1917,—Relevé faisant connaître:—

1. Quel est le chiffre total des dépenses faites pour l'agriculture par le gouvernement fédéral au cours de chacun des exercices de 1904-05 à 1916-17, inclusivement;

2. Quelle somme a été réservée par la loi d'encouragement à l'agriculture, de 1912, pour aider les départements d'agriculture des provinces pour encourager et donner plus d'extension à leurs travaux;

3. Quelle quotité de la somme susdite a été accordée à chaque province, et quels travaux ont été exécutés dans chaque province par suite de cette aide;

4. Quelle somme a été réservée par le gouvernement fédéral en vertu de la Loi d'instruction agricole, de 1913, et, aux termes des dispositions de la dite loi, quelles sommes ont été allouées à chaque province chaque année;

5. Quel est le but général de la dite loi, et dans quelle mesure chaque province l'a rempli.

2. Que les documents de la session qui suivent ne soient pas imprimés:—

43*c*. Copie d'un extrait du décret du conseil, No 1576, daté le 11 juin 1917:—Règlements établissant le grade de premier commandant de navire et de commandant de navire dans la marine royale canadienne.

43*d*. Copie du décret du conseil P.C. 69/1774, en date du 28 juin 1917, renfermant les règlements pour le paiement de l'allocation des spécialistes de la R.V.C.M.R. et de la R.V.C.M.R., division d'outre-mer.

43*e*. Copie d'un extrait d'un décret du conseil C. P. No 1783, en date du 29 juin 1917:—Règles et règlements pour le paiement, les allocations et les pensions du service naval.

Copie d'un extrait d'un décret du conseil C. P. No 1871, en date du 6 juillet 1917:—Amendement aux règlements pour le paiement d'allocations de séparation pour les personnes dont ceux qui sont dans le service actif dans le service naval sont les soutiens.

43*f*. Extrait du décret du conseil, No 1993, du 17 juillet 1917:—Tableau des allocations de suffisance pour les officiers et les matelots du service naval, quand ils voyagent en mission officielle. Extrait du décret du conseil, No 1994, du 17 juillet 1917:—Tableau des allocations pour logement, provisions, chauffage et éclairage, pour les officiers et matelots du service naval.

48*a*. Copie de toutes les procédures en Cour d'Echiquier du Canada, et du jugement du juge Cassels dans l'affaire de l'adjudication en la matière du chemin de fer Québec et Saguenay, du chemin de fer Québec et Montmorency, et du Lotbinière et Mégantic.

48*b*. Copie du jugement rendu par le juge Cassels, le 24 janvier 1917, en la matière de la fixation du prix à payer par le gouvernement pour (*a*) le chemin de fer Québec, Montmorency et Charlevoix, (*b*) le chemin de fer Québec et Saguenay, (*c*) le chemin de fer Lotbinière et Mégantic, sous l'empire du Statut de la dernière session, chapitre 22, 6-7 George V.

76*a*. Sommaire des décrets du conseil édictés sous l'empire de l'article 18 du chapitre 63, Statuts revisés du Canada, " Loi prévoyant à l'administration du territoire du Yukon ".

138*d*. Réponse à ordre du 9 mai 1917,—Relevé faisant connaître:—

1. Combien de fonctionnaires civils permanents étaient à l'emploi du ministère de la Justice au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917;

2. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés de quelque nature que ce soit étaient au service du même ministère au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917;

3. Combien de fonctionnaires civils permanents ont été nommés par le même ministère depuis le 1er août 1914;

4. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés ont été au service de ce même ministère depuis le 1er août 1914;

5. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1911;

6. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1917;

7. Combien de fonctionnaires civils ont été nommés par le même ministère depuis le 10 octobre 1911, sous l'empire des dispositions de l'article 21 de la Loi du Service civil.

138*e*. Réponse à ordre du 14 mai 1917,—Relevé faisant connaître:—

1. Combien de fonctionnaires civils permanents étaient à l'emploi du ministère des Finances au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917;

2. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés de quelque nature que ce soit étaient au service du même ministère au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917;

3. Combien de fonctionnaires civils permanents ont été nommés par le même ministère depuis le 1er août 1914;

4. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés ont été au service de ce même ministère depuis le 1er août 1914;

5. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1911;

6. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1911;

7. Combien de fonctionnaires civils ont été nommés par le même ministère depuis le 10 octobre 1911, sous l'empire des dispositions de l'article 21 de la Loi du Service civil.

138*f*. Réponse à ordre du 2 mai 1917,—Relevé faisant connaître:—

1. Combien de fonctionnaires civils permanents étaient à l'emploi du ministère des Affaires des Sauvages au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917;

2. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés de quelque nature que ce soit étaient au service du même ministère au 10 octobre 1911, et combien au 31 mars 1917;

3. Combien de fonctionnaires civils permanents ont été nommés par le même ministère depuis le 1er août 1914;

4. Combien de fonctionnaires stagiaires et employés ont été au service de ce même ministère depuis le 1er août 1914;

5. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1911;

6. Quelle a été la somme totale payée par le même ministère, en salaires et déboursés, aux fonctionnaires civils et employés, permanents et provisoires, au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1917;

7. Combien de fonctionnaires civils ont été nommés par le même ministère depuis le 10 octobre 1911, sous l'empire des dispositions de l'article 21 de la Loi du Service civil.

143*d*. Réponse à ordre du 30 avril 1917,—Relevé faisant connaître:—

1. Combien d'Américains se sont enrôlés dans les régiments canadiens depuis le commencement de la guerre;

2. Combien d'hommes natifs des Iles-Britanniques se sont également enrôlés au Canada depuis le premier août 1914.

146*b*. Tableau indiquant les points sur le parcours de la division de l'Est du National Transcontinental d'où l'on a enlevé les rails destinés à être expédiés en France, la longueur de chacun de ces bouts de ligne d'où les dits rails ont été enlevés et remplacés par des rails de l'Intercolonial (accompagné d'une carte).

203*a*. Réponse à ordre du 3 mai 1917,—Relevé faisant connaître:—

1. Quel est le montant des frais de sténographie pour les différentes enquêtes qui ont été tenues par le gouvernement depuis le 1er novembre 1911 à ce jour;

2. Quels sont les noms des personnes à qui ces frais de sténographie ont été payés ou sont encore dus, et les montants respectifs pour chacune de ces personnes.

206. La lettre de l'honorable E. L. Patenaude, M.P., au très honorable premier ministre, donnant sa démission comme secrétaire d'Etat pour le Canada, et la lettre du premier ministre en accusant réception.

207. Réponse à ordre du 3 mai 1917,—Relevé faisant connaître combien de marchandises ont été exportées du Canada en pays étrangers et ont passé par le port d'Hambourg, depuis le 1er août 1914 jusqu'à ce jour, et les noms des pays qui ont importé ces marchandises du Canada et les montants respectifs pour chacun d'eux.

208. Réponse à ordre du 3 février 1916,—Relevé faisant connaître les détails des débours de Ward Fisher, inspecteur des pêcheries dans la partie ouest de la Nouvelle-Ecosse, et qui se sont élevés à $388.40 en 1912, et à $1,009.84 en 1913.

209. Réponse à ordre du 23 avril 1917,—Copie de tous papiers, documents, pétitions, mémoires, correspondance, etc., échangés avec le gouvernement de la Colom-

bie-Anglaise, ou quelqu'un de ses membres, les officiers du ministère de la Marine et des Pêcheries, et toutes autres compagnies, personne ou personnes au sujet de la prohibition de l'exportation du saumon de la Colombie-Anglaise, depuis le 20 janvier 1913.

210. Relevé de la quantité et des prix des produits achetés et vendus (y compris les exportations et la consommation domestique) par les compagnies d'entreposage frigorifique en Canada, du 1er janvier au 1er décembre 1916.

210*b*. Copie du décret du conseil, No 2021, daté le 23 juillet 1917, recommandant de continuer l'enquête relative aux affaires, livres, documents et archives de la *William Davies Company, Limited,* et de la raison sociale *Matthews-Blackwell, Ltd.,* quant aux faits mis en lumière par le rapport de W. F. O'Connor, remplissant les fonctions de commissaire-enquêteur sur le coût de la vie, les conditions de l'entreposage frigorifique en Canada,—et nommant G. F. Henderson, A. B. Brodie et Geoffrey Clarkson, avec tous les pouvoirs de commissaires chargés de conduire des enquêtes sous l'empire de la Partie I de la Loi des enquêtes, avec mission d'examiner les livres, documents, etc., des dites compagnies;—aussi, de recommander par écrit au ministre du Travail un mode type de computer les frais et coût applicables aux opérations de l'entreposage frigorifique, mode permettant de s'assurer sans difficulté de temps à autre, des profits nets réalisés par les compagnies d'entreposage frigorifique en Canada.

211. Réponse à ordre du 11 juin 1917,—Copie de tous télégrammes, correspondance, requêtes, pétitions et autres papiers et documents en la possession du ministère du Commerce demandant de pourvoir à un approvisionnement de sel pour les pêcheries des Provinces maritimes.

212. Copie du décret du conseil, No 1725, daté le 25 juin 1917, créant la position de directeur des opérations minières de la houille pour les régions houillères du sud-est de la province de la Colombie-Britannique, et les régions houillères de la province de l'Alberta, connues sous le nom de district No 18.—Aussi,—Copie du décret du conseil, No 1726, daté le 25 juin 1917, nommant W. H. Armstrong, de la cité de Vancouver, directeur des opérations minières de la houille, en vertu des dispositions du susdit décret du conseil, No 1725, du 25 juin 1917.

212*a*. Réponse à ordre du 14 mai 1917,—Copie de tous les documents, lettres, rapports et communications échangés, du 1er septembre 1916 à ce jour, entre le ministre du Travail et le ministère du Travail et les officiers des Mineurs unis (*United Mine Workers*) de l'Alberta, district No 18, et les officiers de l'*Alberta and Eastern British Columbia Coal Operators' Association*, touchant les demandes présentées par les mineurs d'une augmentation de gages à cause de l'augmentation du coût de la vie.

213. Réponse à ordre du 13 juin 1917,—Relevé faisant connaître:—

1. Combien de bataillons d'infanterie sont partis avec le premier contingent;

2. Quel est le nombre et quel est le nom des différentes unités de l'artillerie faisant partie du premier contingent;

3. Quel est le nombre et le nom des différents corps médicaux partis avec le premier contingent;

4. Quel est le nombre et le nom de toutes les autres unités parties avec le premier contingent;

5. Quels sont les noms, rangs et charges des officiers surnuméraires partis avec le premier contingent.

214. Réponse à adresse du 30 mai 1917,—Copie de tous les documents, correspondance, lettres, câblogrammes, etc., échangés entre le gouvernement impérial ou l'un ou l'autre de ses membres ou fonctionnaires, et le gouvernement canadien ou l'un ou l'autre de ses membres ou fonctionnaires, au sujet de la question de la législation projetée à être adoptée par le gouvernement impérial aux fins de rendre valides certaines lois et procédures de la législature de la Colombie-Britannique.

215. Réponse à ordre du 4 juin 1917,—Copie de toute la correspondance échangée entre le chef des traducteurs du compte rendu officiel des débats des Communes, le greffier de la Chambre et M. l'Orateur, du 19 avril 1917 à ce jour.

216. Réponse à ordre du 27 mars 1916,—Etat donnant les montants payés par le gouvernement fédéral du 1er juillet 1896 au 1er octobre 1911 aux journaux suivants; *Le Canada, La Presse, La Patrie, Le Pays*, tous de Montréal; *La Vigie, Le Soleil*, de Québec.

217. Réponse à ordre du 3 mai 1917,—Relevé faisant connaître quel était le nombre des employés des ministères suivants après 1896 et après 1911: Intérieur, Revenu de l'Intérieur, Travaux publics, Marine et Pêcheries, Milice et Défense, Travail et Commerce.

218. Réponse à ordre du 7 mai 1917,—Etat indiquant combien de soldats revenus au pays ont obtenu de l'emploi dans les ministères du gouvernement.

219. Réponse à ordre du 25 juin 1917,—Copie des rapports faits par les médecins du pénitencier, en ce qui se rattache à la libération du pénitencier de Edward Levi Baugh.

220. Réponse à ordre du 21 mai 1917,—Etat donnant les noms et salaires des employés des ministères de l'Intérieur et des Affaires des Sauvages, (*a*) service intérieur et (*b*) service extérieur, qui se sont enrôlés pour service outre-mer et qui ont reçu leur plein salaire civil en sus de leur solde et allocations; aussi, de ceux qui se sont enrôlés pour service outre-mer et qui ont reçu, en sus de leur solde et allocations, une partie de leur salaire civil suffisante pour parfaire le chiffre de leur salaire civil; aussi, de ceux qui se sont enrôlés pour service outre-mer et qui ont reçu, en sus de leur solde et allocations, une compensation (et laquelle) en considération de leur emploi civil; aussi, de ceux qui se sont enrôlés pour service outre-mer et qui n'ont reçu, en sus de leur solde et allocations, aucune compensation en considération de leur emploi civil; et aussi, donnant la liste des employés de ces ministères qui ont été tués, blessés, devenus invalides, prisonniers de guerre, employés aux écritures en Angleterre, et de ceux qui sont employés aux écritures en Canada, respectivement.

221. Rapport de la commission spéciale du commerce envoyée en mission en Grande-Bretagne, en France et en Italie, de mai à septembre 1916.

223. Réponse à ordre du 11 juin 1917,—Relevé faisant connaître:—

1. Si M. Giard, ex-M.P.P. pour Compton, P.Q., est à l'emploi du gouvernement;

2. Si oui, depuis quand il l'est;

3. Combien d'employés il a sous ses ordres et quels sont les noms de chacun;

4. Quel salaire il a;

5. Quel est le salaire de chacun des employés sous sa charge;

6. S'il a acheté des animaux reproducteurs pour le gouvernement;

7. Si oui, combien et quel prix il a payé pour chaque;

8. Où les dits animaux reproducteurs ont été placés;

9. Combien de ces animaux ont été refusés ou remis au gouvernement ou à M. Giard;

10. Pourquoi ils ont été refusés et remis par ceux chez qui on les avait placés;

11. Où sont actuellement les dits animaux reproducteurs;

12. Ce que le gouvernement ou le département de l'Agriculture entend faire des dits animaux ainsi refusés ou remis à M. Giard.

224. Réponse à adresse du 31 janvier 1917,—Copie de tous documents, lettres, dépêches, correspondance, rapports, et spécialement d'un décret du conseil daté le 6 décembre 1898, au sujet de l'exemption du service militaire pour les Doukhobors.

225. Réponse à adresse du 31 janvier 1917,—Copie de tous les décrets du conseil et autres documents de record dans le ministère de la Marine et des Pêcheries en ce qui concerne la mise en réquisition des navires canadiens, par le gouvernement du Canada.

226. Réponse à ordre du 7 juin 1917,—Relevé faisant connaître:—

1. Combien d'officiers ont été nommés pour faire du recrutement dans la province de Québec;

2. Quels sont les noms, les adresses postales, la nature des fonctions et la solde des dits officiers.

226*a*. Réponse à ordre du 18 juin 1917,—Etat faisant connaître:—

1. Quels sont les noms et adresses postales des personnes qui, dans l'Ile du Prince-Edouard, ont fait ou qui font actuellement du recrutement pour l'armée ou la marine, ou qui font un travail de nature militaire similaire depuis août 1914;

2. Quelle rémunération ou solde est reçue par chacune de ces personnes, et quel supplément elles reçoivent pour frais de voyage ou autres dépenses;

3. Quelle somme totale a été reçue par chacune de ces personnes jusqu'au 1er juin 1917.

227. Réponse à ordre du 12 avril 1916,—Etat indiquant:—

1. Combien il y a, dans le ministère des Postes, de fonctionnaires qui appartiennent au service extérieur et sont payés à même le crédit affecté à ce service, bien qu'ils soient employés dans le service intérieur;

2. Quels sont les noms de ces fonctionnaires;

3. Quel est le salaire de chacun d'eux;

4. Depuis combien de temps chacun d'eux a été employé dans ce ministère;

5. Si tous, ou quelques-uns d'entre eux, ont subi un examen; de quelle nature a été cet examen, et à quelle date chaque examen a eu lieu.

228. Copie d'un mémoire présenté par le comité des Slaves du Sud aux représentants des Dominions britanniques exposant les idées et les aspirations des Jugo-Slaves (Serbes, Croates et Slovènes) relevant du gouvernement Austro-Hongrois.

229. Réponse à un ordre du Sénat demandant la production de toute la correspondance échangée entre le ministre des Douanes et un membre du Conseil exécutif d'une province, relativement aux réclamations faites par le ministre des Douanes pour obtenir que le gouvernement de la province en question paie certains droits de douane.

230. Copie des témoignages, pièces à l'appui, etc., se rattachant au rapport de l'honorable Sir Ezekiel McLeod, juge en chef de la province du Nouveau-Brunswick, et de l'honorable Louis Tellier, juge retraité de la cour Supérieure de la province de Québec, commissaires nommés sous l'empire de la Loi des enquêtes du Canada, chapitre 104 des Statuts revisés du Canada, 1906, et des lois l'amendant, en vertu d'un décret du conseil édicté le 6 juin 1917, aux termes duquel les dits commissaires reçurent le pouvoir et la mission d'instituer une enquête en vue de reviser et peser la preuve faite devant M. le juge Galt, commissaire nommé par le lieutenant-gouverneur du Manitoba, le 15 juillet 1916, aux fins de faire une enquête et un rapport sur certaines matières d'importance pour le gouvernement local de la dite province, en accomplissement de sa commission, et de reviser et examiner le rapport et les conclusions découlant de la dite preuve;—et de déclarer par leur rapport si la dite preuve justifie ou était les décisions du dit commissaire telles qu'énoncées dans les dits rapports, en autant qu'elles attaquent et affectent d'une manière préjudiciable l'honneur ou l'intégrité de l'honorable Robert Rogers, ou l'honnêteté de ses actes ou transactions.

231. Réponse à ordre du 13 juin 1917,—Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres et autres papiers concernant un contrat pour le transport des malles entre Grand-River et Fourchu, dans le comté de Richmond, N.-E., en 1916 et 1917.

232. Réponse à ordre du 30 avril 1917,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, etc., se rapportant à l'achat d'un terrain à Vancouver, C.-B., pour les fins d'un arsenal, depuis le 1er janvier 1913.

233. Réponse à ordre du 1er février 1917,—Relevé faisant connaître quels sont les noms et le grade actuel de tous ceux qui ont été nommés officiers directeurs de recrutement, ou officiers recruteurs, soit spéciaux, soit de district (non recruteurs locaux ou régimentaires) depuis le début de la guerre; les dates respectives de ces nominations; quels étaient l'âge et l'occupation respectifs de ceux qui ont été ainsi nommés; de quelle organisation militaire, s'il y a, ces personnes faisaient partie; quels grades elles avaient dans l'une ou l'autre organisation militaire; si on a mis fin à l'emploi de l'un ou l'autre

de ces recruteurs, et, dans l'affirmative, quels sont les noms de ces recruteurs et les dates auxquelles leur emploi a cessé.

234. Réponse à ordre du 31 janvier 1917,—Relevé faisant connaître à quelle date la dernière commande du gouvernement a été donnée à la compagnie de la carabine Ross; pour combien de carabines était cette commande; si le gouvernement a reçu une recommandation du conseil de l'armée britannique à l'effet d'utiliser les moyens qui existent au Canada pour manufacturer la carabine Lee-Enfield nouvelle et améliorée; à quelle date cette recommandation a été reçue; et si on a donné suite à cette recommandation.

235. Réponse à ordre du 20 juin 1917,—Relevé faisant connaître:—

1. Quels sont les noms des membres de l'état-major militaire à North-Vancouver;
2. Quelles sont leurs fonctions respectives;
3. Quels sont le grade et la solde de chacun d'eux;
4. Quelle somme chacun d'eux a reçue;
5. A quelles dates respectives ces militaires se sont enrôlés, et depuis combien de temps ils forment partie de l'état-major.

235*a*. Réponse à ordre du 21 juin 1917,—Relevé faisant connaître quels sont les noms, grades, soldes, nature des fonctions et les postes stationnaires de tous les officiers attachés aux quartiers généraux, à Halifax, et employés dans les différentes sections du service militaire ou se rattachant en quelque manière que ce soit à la division militaire No 6.

236. Réponse à ordre du 18 juillet 1917,—Liste complète des différentes commissions créées depuis le commencement de la guerre concernant les soldats, leur pension, les hôpitaux, etc., avec les noms des différents commissaires qui composent ces commissions.

238. Copie du décret du conseil No 1881, du 19 août 1916, recommandant qu'il n'y avait pas de réduction de l'allocation de séparation ou de pension dans les cas d'officiers, d'officiers à brevet et de sous-officiers consentant à servir avec un grade inférieur pour pouvoir se rendre au front;—aussi, copie du décret du conseil No 2008, du 20 juillet 1917, révoquant le décret du conseil No 1615, du 13 juin 1917, et modifiant le décret du conseil No 1881, du 19 août 1916, relativement aux allocations de séparation et de pension pour ceux qui ont consenti à servir avec un grade inférieur pour pouvoir se rendre au front.

239. Réponse à ordre du 30 juillet 1917,—Copie de toute la correspondance échangée entre la Chambre de Commerce de la cité de Québec et le premier ministre, relativement au rapport de la Commission spéciale chargée d'étudier la question des chemins de fer.

3. Que les recommandations contenues dans le second rapport du comité spécial chargé d'examiner, de s'enquérir et de faire rapport en ce qui concerne la réception, le traitement, le soin, l'entraînement et la rééducation des soldats de la force expéditionnaire canadienne revenus du front blessés, invalidés et convalescents, présenté à la Chambre des Communes mardi, le 17 juillet, ne soient pas approuvées.

4. Que les recommandations contenues dans le troisième rapport du comité permanent du Sénat *re* Santé publique et inspection des denrées alimentaires, présenté au Sénat jeudi, le 2 août, soient approuvées et que les témoignages entendus devant ce comité au sujet de l'utilisation du grain de blé complet dans la préparation du pain en Canada soient imprimés sous forme de brochure, au nombre de 500 exemplaires, pour distribution générale.

Ordonné, que M. Meighen, pour Sir Robert Borden, ait la permission de présenter un bill (No 133) Loi des Elections en temps de guerre.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour appelle la première lecture du bill P (No 131) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation les Vétérans de l'armée et de la marine au Canada".

Le bill est, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill V2 (No 130) du Sénat, intitulé: "Loi relative aux œuvres de secours pour les victimes de la guerre".

Le dit bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité général de la Chambre.

Résolu, que la Chambre se forme immédiatement en comité général sur le dit bill.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité général sur le dit bill, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a fait quelque progrès et lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera en comité général pour délibérer de nouveau sur le dit bill.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill (No 73) intitulé: "Loi portant modification de la Loi des viandes et conserves alimentaires", lesquels sont lus comme suit: —

Page 2, ligne 44.—A "Seize" substituer "Quatorze".

Page 2, ligne 45.—A "douze onces" substituer "dix onces et demi".

Page 2, ligne 47.—A "huit" substituer "sept".

Page 2, ligne 48.—A "quatre onces" substituer "trois onces et demi".

Page 2, ligne 50.—Retrancher les mots "Une boîte de pique-nique, dix onces, avoirdupoids".

Les dits amendements, étant lus la seconde fois, sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre acquiesce à leurs amendements.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille cinq cent cinquante dollars soit accordée à Sa Majesté pour le gouvernement civil—ministère des Chemins de fer et des Canaux:—augmentation de traitement du solliciteur du ministère à $4,500, $500; augmentation de traitement de l'adjoint de l'ingénieur en chef, dans la première division, subdivision A, à $4,000, $500; promotion de G. W. Yates à la première division, subdivision A, à $3,000, $200; promotion de E. R. Williams à la seconde division, subdivision A, $550; promotions diverses de la subdivision A, de la troisième division, à la subdivision B, de la seconde division, ainsi qu'il suit: B. C. Waddell, $200, W. T. O'Regan, $200, C. P. Buckley, $100, J. W. Weir, $100, F. W. Addey, $100, C. E. Bleakney, $100, $800, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt-six millions six cent vingt mille dollars—imputable sur le capital—soit accordée à Sa Majesté pour les chemins de fer et canaux—chemins de fer de l'Etat canadien:—Matériel roulant, $25,000,000; achats des paquebots *McKee* et *Drummond*, $1,020,000; pour pourvoir à la construction de deux navires en bois, $600,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Et le comité ayant continué de siéger après minuit;

Vendredi, 7 septembre 1917.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois millions six cent soixante et sept mille sept cent quarante-cinq dollars et sept cents soit accordée à Sa Majesté pour une somme nécessaire à payer pour le chemin de fer Québec, Montmorency et Charlevoix, le chemin de fer Québec et Saguenay et le chemin de fer Lotbinière et Mégantic, et pour l'équipement, les dépendances et les propriétés employés relativement à ces chemins de fer, devant être acquis sous l'autorité d'une loi adoptée à la dernière session, et pour pourvoir aux frais de l'achèvement, de l'équipement et de la mise en service des dits chemins de fer—les frais de mise en service devant être imputables sur le revenu—(crédit renouvelé), pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

M. Rainville informe aussi la Chambre que le comité lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsides.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit et vingt-cinq minutes, vendredi matin, elle s'ajourne à ce jour à trois heures p.m.

Vendredi, 7 septembre 1917.

PRIÈRES.

M. Meighen, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 17 mai 1917,—Etat indiquant les diverses routes postales rurales établies dans la circonscription de Qu'Appelle depuis le 1er janvier 1916, leur situation et la date de leur établissement; aussi, indiquant toutes les routes postales actuellement en voie d'établissement ou qui sont présentement à l'étude dans la dite circonscription. (*Document de la session, No 272.*)

Aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 6 mars 1916,—Copie de tous télégrammes, lettres, requêtes et documents de quelque nature que ce soit se rapportant au changement du parcours de la malle rurale Inverness-Margaree de l'ouest à l'est de la rivière Margaree, entre Margaree-Forks et Chapel-Bridge. (*Document de la session, No 273.*)

Avec le consentement de la Chambre;

Sur motion de Sir George Foster, secondé par M. Cochrane:—

RÉSOLU, par le   et la Chambre des Communes du Canada,—Que les messieurs dont les noms suivent constituent une Commission de sélection pour nommer les membres des tribunaux locaux en conformité de l'article 6 de la Loi du Service Militaire, 1917:—

ONTARIO:—A. E. Fripp, M.P., Ottawa, Ont.; W. A. Boys, M.P., Barrie, Ont.; Sir John Gibson, Hamilton, Ont.; A. B. Lowe, 41 rue Glen, Ottawa, Ont.

QUÉBEC:—Joseph H. Rainville, M.P., Saint-Lambert, Qué.; Roméo Langlois, C.R., Québec, Qué.; Hon. S. N. Parent, Montréal, Qué.; Hon. Sydney Fisher, Knowlton, Qué.

NOUVELLE-ECOSSE:—Geo. S. Campbell, Halifax, N.-E.; D. A. Cameron, avocat, Sydney, C.-B.

NOUVEAU-BRUNSWICK:—Mariner G. Teed, Saint-Jean, N.-B.; John McCaffrey, Fredericton, N.-B.

MANITOBA:—Sénateur W. H. Sharpe, Manitou, Man.; Sir Donald MacMillan, Winnipeg, Man.

SASKATCHEWAN:—Sénateur H. W. Laird, Régina, Sask.; Arthur Hitchcock, Moosejaw, Sask.

ALBERTA:—R. B. Bennett, M.P., Calgary, Alta; Alfred H. Clarke, C.R., Calgary, Alta.

COLOMBIE-BRITANNIQUE:—R. F. Green, M.P., Victoria, C.-B.; Hon. James Horace King, Victoria, C.-B.

YUKON:—Lt-col. A. Thompson, M.D., M.P., Ottawa, Ont.; F. C. Wade, Vancouver, C.-B.

ILE-DU-PRINCE-EDOUARD:—Wm L. Cotton, Charlottetown, I.P.-E.; James J. Johnston, C.R., Charlottetown, I.P.-E.

Sur motion de Sir George Foster, secondé par M. Cochrane,

Résolu, qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté la résolution suivante:—

RÉSOLU, par le   et la Chambre des Communes du Canada,—Que les messieurs dont les noms suivent, savoir: Ontario—A. E. Fripp, M.P., Ottawa, Ont.;

W. A. Boys, M.P., Barrie, Ont.; Sir John Gibson, Hamilton, Ont.; A. B. Lowe, 41 rue Glen, Ottawa, Ont. Québec—Joseph H. Rainville, M.P., Saint-Lambert, Qué.; Roméo Langlois, C.R., Québec, Qué.; Hon. S. N. Parent, Montréal, Qué.; Hon. Sydney Fisher, Knowlton, Qué. Nouvelle-Ecosse—Geo. S. Campbell, Halifax, N.-E.; D. A. Cameron, avocat, Sydney, C.-B. Nouveau-Brunswick—Mariner G. Teed, Saint-Jean, N.-B.; John McCaffrey, Fredericton, N.-B. Manitoba—Sénateur W. H. Sharpe, Manitou, Man.; Sir Donald MacMillan, Winnipeg, Man. Saskatchewan—Sénateur H. W. Laird, Régina, Sask.; Arthur Hitchcock, Moosejaw, Sask. Alberta—R. B. Bennett, M.P., Calgary, Alta; Alfred H. Clarke, C.R., Calgary, Alta. Colombie-Britannique—R. F. Green, M.P., Victoria, C.-B.; Hon. James Horace King, Victoria, C.-B. Yukon—Lt-col. A. Thompson, M.D., M.P., Ottawa, Ont.; F. C. Wade, Vancouver, C.-B. Ile-du-Prince-Edouard—Wm I. Cotton, Charlottetown, I.-P.-E.; James J. Johnston, C.R., Charlottetown, I.-P.-E., constituent une Commission de sélection pour nommer les membres des tribunaux locaux en conformité de l'article 6 de la Loi du Service Militaire, 1917;—et demandant que Leurs Honneurs donnent leur concours à la dite résolution de cette Chambre en insérant dans l'espace laissé en blanc le mot " Sénat ".

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill (No 117) intitulé: " Loi portant autorisation de lever un impôt de guerre sur certains revenus ", lesquels sont lus comme suit:—

1. Page 1, ligne 29.—A la suite du mot " annuel " insérer " net ".

2. Page 2, ligne 10.—Biffer tous les mots qui suivent " source " jusqu'à (*c*) à la ligne 21, et insérer " y compris le revenu, mais non la valeur, des biens acquis par don, legs, donation ou descendance; et y compris le revenu, mais non le produit, de polices d'assurance sur la vie payées à la mort de la personne assurée, ou des paiements faits ou crédités à l'assuré sur contrats d'assurance mixtes sur la vie ou autres assurances payables autrement qu'au décès (*endowments*) ou sur contrats d'annuités, à l'échéance du terme mentionné dans le contrat ou sur le rachat du contrat; avec les exemptions et déductions suivantes:—

3. Page 2, ligne 41.—A la suite de " loi " insérer " Toutefois, il ne faut pas, en déterminant le revenu, faire entrer en ligne de compte les dépenses personnelles et les frais de subsistance ".

4. Page 5, ligne 44.—Après " l'impôt " insérer " normal ".

5. Page 10, ligne 20.—A la suite de " loi " insérer ce qui suit comme clause A:—

" Clause A.

" Si la personne taxée le désire, les procédures de la Commission et de la Cour de l'Echiquier peuvent avoir lieu *in camera* ".

Sir Thomas White propose, secondé par M. Hazen,—Que les dits amendements soient maintenant adoptés;

Et un débat s'ensuivant;

Sur motion de M. Sévigny, secondé par M. Edwards,

Ordonné, que le débat soit ajourné.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour délibérer de nouveau sur le bill V2 (No 130) du Sénat, intitulé: " Loi relative aux œuvres de secours pour les victimes de la guerre ", et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Rainville fait rapport que le comité a fait de nouveau progrès et lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera en comité général pour délibérer de nouveau sur le dit bill.

Et à six heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 25.

L'ordre appelant la prise en considération ultérieure du message du Sénat n'agréant pas le second amendement fait par la Chambre des Communes au bill C2 (No 95) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation l'Ordre Impérial des Filles de l'Empire et des Enfants de l'Empire (Branche cadette)", étant lu;

M. Steele propose, secondé par M. Bennett (Simcoe),—Que cette Chambre insiste sur son second amendement au bill C2 (No 95) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation l'Ordre Impérial des Filles de l'Empire et des Enfants de l'Empire (Branche cadette)", pour cette raison, savoir: "Qu'il est essentiel de pourvoir à ce que la Société provinciale, comme telle, cesse de transiger ses affaires quand et à partir du moment que ce bill deviendra effectif"; et qu'Elle modifie le dit amendement en insérant après le mot "Société", là où il se rencontre pour la première fois, les mots: "mais rien dans la présente loi ne sera censé sous quelque rapport que ce soit affecter les droits relatifs à toute propriété immobilière ou personnelle possédés à la date de l'adoption de cette loi par l'un quelconques des chapitres primaires, municipaux ou provinciaux" pour cette raison, savoir: "Qu'il est désirable de prévenir autant que possible que soient affectés aucun des droits de propriété possédés directement, ou tenus en fiducie par l'un ou l'autre des chapitres subsidiaires"; et qu'un message soit envoyé au Sénat pour en informer Leurs Honneurs.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

Et la question étant posée sur la motion, elle est résolue dans l'affirmative.

L'ordre étant lu pour que la Chambre se forme en comité général pour prendre en considération le bill T2 (No 126) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Edwin Gordon".

M. Edwards propose, secondé par M. Best,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

M. Steele propose, comme amendement, secondé par M. Bennett (Simcoe),—Que tous les mots après le mot "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants: "le dit ordre soit rescindé et le bill renvoyé de nouveau au comité des Bills Privés pour examen ultérieur".

Et un débat s'ensuivant;

Et le débat s'étant prolongé, et l'heure consacrée à l'étude des bills privés ayant expiré.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour délibérer sur le bill (No 123) concernant les bestiaux, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Rainville fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait plusieurs amendements.

Ordonné, que le bill, tel qu'amendé en comité général, soit maintenant pris en considération.

La Chambre, en conséquence, procède à la prise en considération du dit bill.

Avec le consentement de la Chambre;

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill (No 121) intitulé: "Loi portant modification de

la Loi pour aider à la législation provinciale prohibant ou restreignant la vente ou l'usage des boissons enivrantes", lesquels sont lus comme suit:—

1. Page 1, ligne 9.—Retrancher l'article 2.

2. Page 2, ligne 2.—Retrancher tous les mots après "susdit", jusqu'au second "ou" à la ligne 4.

3. Page 2, ligne 6.—Remplacer l'article 4B par le suivant:—

"4B. Lorsqu'il est démontré sous serment, devant un juge des sessions de la paix, un recorder, un magistrat de police, un magistrat stipendiaire, deux juges de paix ou devant un autre magistrat revêtu des pouvoirs ou de l'autorité de deux juges de paix ou de plus de deux juges de paix, qu'il y a raisonnablement lieu de soupçonner que de la boisson enivrante se trouve en quelque endroit ou local et qu'il en est ou en a été disposé d'une façon contraire aux dispostions de la présente loi, ce tribunal peut délivrer un mandat de recherche aux fins de perquisitionner cet endroit ou local, même un chemin de fer du gouvernement, un véhicule ou un paquebot, pour y découvrir cette boisson enivrante, et, s'il s'y trouve de cette boisson, d'en opérer la saisie et de la lui rapporter; et lorsque le tribunal qui instruit la cause trouve une personne coupable de contravention à la présente loi, il peut adjuger et ordonner, outre toute autre peine, que la boisson enivrante qui a fait l'objet de la contravention et qui a été saisie en vertu d'un mandat de recherche ainsi que susdit, et que tous tonneaux, barils, caisses, boîtes, bouteilles, paquets et autres réceptacles de quelque espèce que ce soit, trouvés contenant de cette boisson, soient confisqués et détruits; et cet ordre doit être exécuté par le constable ou sergent de paix qui a opéré la perquisition, ou par telle autre personne qu'autorise le tribunal qui a prononcé la condamnation".

Les dits amendements, étant lus la seconde fois, sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre acquiesce à leurs amendements.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à onze heures p.m., elle s'ajourne à demain.

Samedi, 8 septembre 1917.

Prières.

M. Macdonald ayant demandé de son siège en Chambre permission de proposer l'ajournement de la Chambre dans le but de discuter une question d'une importance publique urgente, et ayant déclaré que le sujet de la discussion est:—

" La nécessité de fournir des munitions à la Grande-Bretagne durant le prolongement de la guerre, en présence du fait que la fabrication en est diminuée et sous le coup de la menace d'être arrêtée ".

Il remet alors à M. l'Orateur une déclaration écrite au sujet de la discussion projetée et M. l'Orateur ayant lu la déclaration à la Chambre, pose la question: " Le député est-il autorisé à parler? "

Et opposition étant faite;

M. l'Orateur demande aux députés qui sont en faveur de la motion de se lever à leurs places. Plus de vingt députés ayant appuyé la proposition, M. l'Orateur, en conséquence, dit au député de proposer sa motion.

M. Macdonald propose alors, secondé par M. Pugsley,—Que la Chambre s'ajourne maintenant.

Et un débat s'ensuivant;

Et à six heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill P (No 131) du Sénat, intitulé: " Loi constituant en corporation les Vétérans de l'armée et de la marine au Canada ".

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des Bills Privés.

La Chambre reprend le débat sur la motion,—Que la Chambre s'ajourne maintenant.

Et le débat se continuant;

M. Hazen propose, secondé par M. Cochrane,—Que la Chambre passe maintenant à l'ordre du jour.

M. Pugsley soulève une question d'ordre à l'effet que la dite motion n'est pas dans l'ordre parce que la motion de M. Macdonald demandant l'ajournement de la Chambre en vertu de la règle 39 ne peut être éliminée par la motion proposée.

M. l'Orateur décide,—Que la question d'ordre n'est pas fondée, attendu que la motion du ministre de la Marine et des Pêcheries (M. Hazen) étant régulière et en conformité des règles de la Chambre 35 et 36, et n'était pas débattable.

M. Pugsley en appelle de cette décision à la Chambre.

Et M. l'Orateur ayant posé la question: La décision du fauteuil sera-t-elle confirmée?—la Chambre se divise et l'appel des noms étant demandé, ils sont pris comme suit:—

POUR:

Messieurs

Armstrong (Lambton), Ball, Bennett (Calgary), Bennett (Simcoe), Carrick, Cochrane, Cockshutt, Donaldson, Foster (Sir George), Glass, Guthrie, Hartt, Hazen, Henderson, McCurdy, McLean (Queen, I.-P.-E.), Meighen, Morphy, Morris, Nicholson, Robidoux, Roche, Rogers, Schaffner, Sévigny, Sexsmith, Shepherd, Smith, Stevens, Taylor, Thompson (Yukon), Tremain, Walker, et Weichel.—34

CONTRE:

Messieurs

Boivin, Brouillard, Charlton, Chisholm, Copp, Fortier, Kyte, Lafortune, Lemieux, Loggie, Maclean (Halifax), McCraney, Michaud, Murphy, Oliver, Pugsley, Ross, Sinclair, et Turgeon.—19

Ainsi, elle est résolue dans l'affirmative.

Alors, la question étant posée sur la motion,—Que la Chambre passe maintenant à l'ordre du jour, la Chambre se divise et l'appel des noms étant demandé, ils sont pris comme suit:—

POUR:

Messieurs

Armstrong (Lambton), Ball, Bennett (Calgary), Bennett (Simcoe), Carrick, Cochrane, Cockshutt, Donaldson, Foster (Sir George), Glass, Guthrie, Hartt, Hazen, Henderson, McCurdy, McLean (Queen, I.-P.-E.), Meighen, Morphy, Morris, Nicholson, Robidoux, Roche, Rogers, Schaffner, Sévigny, Sexsmith, Shepherd, Smith, Stevens, Stewart (Lunenburg), Taylor, Thompson (Yukon), Tremain, Walker, et Weichel.—35

CONTRE:

Messieurs

Boivin, Brouillard, Charlton, Chisholm, Copp, Fortier, Kyte, Lafortune, Lemieux, Loggie, Maclean (Halifax), McCraney, McKenzie, Michaud, Murphy, Oliver, Pugsley, Ross, Sinclair, et Turgeon.—20

Ainsi, elle est résolue dans l'affirmative.

Le dit ordre est, en conséquence, appelé et il est comme suit:—

Ordre No 21.—Seconde lecture du Bill (No 133) Loi des Elections en temps de guerre.

Sir George Foster propose, secondé par M. Hazen,—Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

M. Lemieux soulève une question d'ordre à l'effet que, d'après le feuilleton des ordres du jour, le bill n'est pas imprimé en anglais et en français, tel que le veut la règle 73, puisque l'item No 21 ne porte pas à la fin la lettre F pour indiquer que le bill a été imprimé en français, et que, par conséquent, la seconde lecture du dit bill ne peut être proposée maintenant.

M. l'Orateur décide,—Que la question d'ordre n'est pas fondée attendu qu'aucune règle de la Chambre n'exige que les lettres A et F paraissent sur le feuilleton des ordres, bien que, de par la coutume et la pratique, ces lettres soient inscrites pour la convenance des députés. Tout se réduit simplement à savoir si le bill a été imprimé dans les deux langues. Il est dûment informé par qui de droit que le bill est imprimé dans les deux langues, et, comme preuve supplémentaire de ce fait, il a en mains des exemplaires du bill imprimé en anglais et en français.

M. Lemieux en appelle de cette décision à la Chambre.

Et M. l'Orateur ayant posé la question: La décision du fauteuil sera-t-elle confirmée?—la Chambre se divise et l'appel des noms étant demandé, ils sont pris comme suit:—

POUR:

Messieurs

Armstrong (Lambton),
Ball,
Bennett (Calgary),
Bennett (Simcoe),
Burrell,
Carrick,
Cochrane,
Cockshutt,
Donaldson,
Foster (Sir George),
Glass,
Guthrie,
Hartt,
Hazen,
Henderson,
McCurdy,
McLean (Queen, I.-P.-E.),
Meighen,
Morphy,
Morris,
Nicholson,
Robidoux,
Roche,
Rogers,
Schaffner,
Sévigny,
Sexsmith,
Shepherd,
Smith,
Stevens,
Stewart (Lunenburg),
Taylor,
Thompson (Yukon),
Tremain,
Walker, et
Weichel.—36

CONTRE:

Messieurs

Boivin,
Brouillard,
Charlton,
Chisholm,
Copp,
Douglas,
Fortier,
Kyte,
Lafortune,
Lemieux,
Loggie,
Maclean (Halifax),
McCraney,
McKenzie,
Michaud,
Murphy,
Oliver,
Pugsley,
Ross,
Sinclair, et
Turgeon.—21

Ainsi, elle est résolue dans l'affirmative.

Et la question étant de nouveau posée,—Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois;

M. Pugsley propose, secondé par M. Lemieux,—Que la Chambre s'ajourne maintenant.

Et la question étant posée sur la motion, la Chambre se divise, et l'appel des noms étant demandé, ils sont pris comme suit:—

POUR:

Messieurs

Boivin, Brouillard, Charlton, Chisholm, Copp, Douglas, Fortier, Kyte, Lafortune, Lemieux, Loggie, Maclean (Halifax), McCraney, McKenzie, Michaud, Murphy, Oliver, Pugsley, Ross, Sinclair, et Turgeon.—21

CONTRE:

Messieurs

Armstrong (Lambton), Ball, Bennett (Calgary), Bennett (Simcoe), Burrell, Carrick, Cochrane, Cockshutt, Donaldson, Foster (Sir George), Glass, Guthrie, Hartt, Hazen, Henderson, McCurdy, McLean (Queen, I.-P.-E.), Meighen, Morphy, Morris, Nicholson, Robidoux, Roche, Rogers, Schaffner, Sévigny, Sexsmith, Shepherd, Smith, Stevens, Stewart (Lunenburg), Taylor, Thompson (Yukon), Tremain, Walker, et Weichel.—36

Ainsi, elle est résolue dans la négative.

Et la question étant de nouveau posée,—Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois;

M. Lemieux propose, secondé par M. Pugsley,—Que la Chambre passe à un autre item du feuilleton des ordres.

M. l'Orateur décide la dite motion hors d'ordre.

Et la question étant de nouveau posée,—Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois;

Et un débat s'ensuivant;

Sur motion de M. Sinclair, secondé par M. McKenzie,

Ordonné, que le débat soit ajourné.

Sir George Foster, de son siège en Chambre, donne avis que immédiatement avant que l'ordre du jour soit appelé de nouveau pour la reprise du débat sur la motion pour la seconde lecture du bill (No 133) Loi des Elections en temps de guerre, il proposera que le dit débat ne soit pas ultérieurement ajourné.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à onze heures et cinquante-cinq minutes p.m., elle s'ajourne à lundi prochain à trois heures p.m.

Lundi, 10 septembre 1917.

PRIÈRES.

Sir Robert Borden propose, secondé par Sir George Foster,—Que les ordres du jour soient maintenant appelés.

Et la question étant posée sur la motion, elle est résolue dans l'affirmative.

Les ordres du jour sont en conséquence appelés.

Sir Robert Borden propose alors, secondé par Sir George Foster,—Que la Chambre passe à l'item 22 des Mesures du gouvernement.

Et la question étant posée sur la motion, elle est résolue dans l'affirmative.

Le dit item est, en conséquence, appelé et il est comme suit:—

Item No 22.—" Suite de la discussion de la motion de Sir George Foster pour la seconde lecture du Bill (No 133) Loi des Elections en temps de guerre ".

Le dit ordre étant lu;

Sir George Foster propose, secondé par M. Cochrane,—Que le débat sur la motion pour la seconde lecture du bill (No 133) Loi des Elections en temps de guerre, ne soit pas ultérieurement ajourné.

Et la question étant posée sur la motion, la Chambre se divise et l'appel des noms étant demandé, ils sont pris comme suit:—

POUR:

Messieurs

Armstrong (Lambton), Bennett (Calgary), Bennett (Simcoe), Best, Borden (Sir Robert), Boys, Bristol, Burnham, Clements, Cochrane, Doherty, Donaldson, Edwards, Foster (Sir George), Glass, Guthrie, Hanna, Hazen, Henderson, Lalor, Lewis, Maclean (York, O.), McLean (Queen, I.-P.-E.), Meighen, Morphy, Morris, Northrup, Paul, Reid, Robidoux, Roche, Rogers, Schaffner, Scott, Sévigny, Sexsmith, Shepherd, Stevens, Stewart (Hamilton), Sutherland, Taylor, Thompson (Yukon), Thornton, Tremain, Walker, Wallace, Webster, et White (Sir Thomas).—48.

CONTRE:

Messieurs

Chisholm, Copp, Devlin, Ethier, Fortier, Gauvreau, Graham, Hughes (King, I.-P.-E.), Knowles, Kyte, Lapointe (Kamouraska), Laurier (Sir Wilfrid), Lemieux, Loggie, McCraney, Marcil (Bonaventure), Michaud, Murphy, Oliver, Pacaud, Proulx, Pugsley, et Sinclair.—23

Ainsi, elle est résolue dans l'affirmative.

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la question,—Que le bill (No 133) Loi des Elections en temps de guerre, soit maintenant lu la seconde fois;
Et le débat se continuant;

Sir Wilfrid Laurier propose, comme amendement, secondé par M. Pugsley,—" Que ce bill ne soit pas lu une seconde fois maintenant, mais qu'il soit résolu que la restriction par ce Parlement de la franchise électorale dont jouit, dans l'une ou l'autre des provinces du Canada, une classe quelconque des sujets de Sa Majesté serait subversive de la paix, de l'ordre et du bon gouvernement du Canada ".
Et le débat s'étant continué après minuit;

Mardi, 11 septembre 1917.

Et la question étant posée sur l'amendement, la Chambre se divise et l'appel des noms étant demandé, ils sont pris comme suit:—

POUR:

Messieurs

Boivin, Bourassa, Boyer, Buchanan, Cardin, Copp, Delisle, Devlin, Douglas, Ethier, Fortier, Gauthier (Saint-Hyacinthe), Kay, Kyte, Lachance, Lanctôt, Lapointe (Kamouraska), Lapointe (Montréal, Saint-Jacques), Lemieux, Maclean (Halifax), McCraney, McCrea, Martin, Michaud, Murphy, Oliver, Pacaud, Papineau, Pugsley, Ross, Séguin, Sinclair, Tobin, et Verville.—34

CONTRE:

Messieurs

Armstrong (Lambton), Bennett (Simcoe), Best, Boys, Brabazon, Bristol, Burrell, Cochrane, Cromwell, Donaldson, Edwards, Foster (Sir George), Glass, Green, Hanna, Hartt, Hazen, Lalor, Lewis, Maclean (York, O.), McCurdy, McLean (Queen, I.-P.-E.), Meighen, Morphy, Morris, Munson, Nicholson, Nickle, Paul, Rainville, Robidoux, Roche, Schaffner, Scott, Sévigny, Sexsmith, Shepherd, Stevens, Stewart (Hamilton), Sutherland, Taylor, Thoburn, Thompson (Yukon), Thornton, Wallace, et Webster.—46

Ainsi, est est résolue dans la négative.
Et la question étant de nouveau posée, que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois;

M. Pugsley propose, comme amendement, secondé par M. Lemieux,—" Que le dit bill ne soit pas lu une seconde fois maintenant, mais qu'il soit résolu que cette Chambre est d'avis qu'il n'est pas désirable, ainsi que le comporte le dit bill, de priver du droit de vote un grand nombre de personnes du Canada qui ont prêté serment d'allégéance, auxquelles on a garanti les droits de citoyens au nom de Sa Majesté le Roi, et qui se sont acquittées fidèlement de toutes leurs obligations découlant de ce

titre;—et qu'il soit résolu de plus que toute mesure n'accordant le droit de vote qu'à un nombre limité de femmes, ainsi que l'on se propose de le faire par ce bill, est contraire à l'intérêt public et manque de reconnaître l'œuvre patriotique splendide accomplie par les femmes du Canada en général durant la présente guerre ".

Et la question étant posée sur l'amendement, la Chambre se divise et l'appel des noms étant demandé, ils sont pris comme suit:—

POUR:

Messieurs

Barrette, Boivin, Bourassa, Boyer, Buchanan, Cardin, Copp, Delisle, Devlin, Douglas, Ethier, Fortier, Gauthier (Saint-Hyacinthe), Kay, Kyte, Lachance, Lanctôt, Lapointe (Kamouraska), Lapointe (Montréal, Saint-Jacques), Lemieux, Maclean (Halifax), McCraney, McCrea, Martin, Michaud, Murphy, Oliver, Pacaud, Papineau, Pugsley, Ross, Séguin, Sinclair, Tobin, et Verville.—35

CONTRE:

Messieurs

Armstrong (Lambton), Bellemare, Bennett (Simcoe), Best, Boys, Brabazon, Bristol, Burrell, Clarke (Wellington), Cochrane, Cromwell, Donaldson, Edwards, Foster (Sir George), Glass, Green, Hanna, Hazen, Lalor, Lewis, Maclean (York, O.), McCurdy, McLean (Queen, I.-P.-E.), Meighen, Morphy, Morris, Munson, Nicholson, Nickle, Paul, Rainville, Robidoux, Roche, Schaffner, Scott, Sévigny, Sexsmith, Shepherd, Stevens, Stewart (Hamilton), Sutherland, Taylor, Thoburn, Thompson (Yukon), Thornton, Wallace, et Webster.—47

Ainsi, elle est résolue dans la négative.

Alors, la question principale étant de nouveau posée,—Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois, elle est résolue dans l'affirmative sur la même division renversée.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité général de la Chambre, devant siéger à la prochaine séance de la Chambre.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant:—

Le Sénat a adopté le bill suivant sans amendement, savoir:—

Bill (No 128) intitulé: " Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'exercice financier expirant le 31 mars 1918 ".

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à deux heures et quinze minutes, mardi matin, elle s'ajourne à ce jour à trois heures p.m.

Mardi, 11 septembre 1917.

PRIÈRES.

M. Northrup, du comité spécial nommé par la Chambre pour agir conjointement avec un semblable comité du Sénat aux fins de s'enquérir et de faire rapport, au cours de la présente session, sur le coût total, y compris les dépenses incidentes, de chaque session du Parlement, et sur les meilleurs moyens, s'il en est, à prendre dans le but de le diminuer, présente à la Chambre le second rapport du dit comité, lequel est comme suit:—

Votre comité regrette de n'avoir pu jusqu'ici avancer beaucoup dans l'enquête qui lui a été confiée, et, vu l'importance d'une enquête de ce genre, il recommande qu'un comité similaire soit nommé de nouveau au commencement de la prochaine session pour procéder à une étude complète de la question qui lui a été référée.

Sur motion de Sir Robert Borden, secondé par Sir George Foster,

Résolu, que cette Chambre concourre dans la recommandation de Son Honneur l'Orateur, déposée sur la Table de la Chambre, le 6 février écoulé, concernant la promotion de M. A. C. Campbell, du personnel du compte rendu officiel des Débats, et de M. Harry E. Oliver, du personnel des rapporteurs des comités, au personnel du compte rendu officiel des Débats.

Sir Robert Borden propose, secondé par Sir George Foster,—Que les ordres du jour soient maintenant appelés.

Et la question étant posée sur la motion, elle est résolue dans l'affirmative.

Les ordres du jour sont, en conséquence, appelés.

L'ordre pour que la Chambre se forme en comité sur le bill (No 133) Loi des Elections en temps de guerre, étant lu;

Sir Robert Borden propose, secondé par Sir George Foster,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général sur le dit bill.

Et la question étant posée sur la motion, elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité général pour délibérer sur le dit bill.

Et le comité ayant continué de siéger après minuit;

Mercredi, 12 septembre 1917.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Rainville fait rapport que le comité a fait quelque progrès et lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera en comité général pour délibérer de nouveau sur le dit bill.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à une heure, mercredi matin, elle s'ajourne à ce jour à trois heures p.m.

Mercredi, 12 septembre 1917.

PRIÈRES.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a donné, au greffier de la Chambre instruction de déposer sur la Table de la Chambre sa recommandation ainsi que le rapport du greffier touchant l'abolition de l'office de secrétaire du personnel des reporters du compte rendu officiel des Débats, et la nomination d'un sténographe additionnel aux lieu et place de ce secrétaire:—

A l'honorable
Chambre des Communes.

L'Orateur de la Chambre des Communes a l'honneur de recommander que l'office de secrétaire du personnel des reporters du compte-rendu officiel des Débats de la Chambre des Communes soit aboli, ce poste ayant cessé d'être nécessaire par suite de l'organisation actuelle de ce service. Je recommande de plus que, aux lieu et place de ce secrétaire, un reporter-sténographe officiel soit nommé pour faire partie du personnel de ce service, dans le grade B de la première division, en conformité des dispositions de la Loi du Service civil. Le rapport du greffier de la Chambre est joint aux présentes.

(Signé) EDGAR N. RHODES,
Orateur.

OTTAWA, 7 septembre 1917.

MONSIEUR,—Je soumets le rapport suivant touchant le personnel des reporters du compte-rendu officiel des Débats de la Chambre des Communes.

L'office de secrétaire de ce personnel est devenu vacant par la suite de la promotion, le 1er mai 1915, de M. C. W. Boyce au bureau des Procès-verbaux. Je recommande que cet office soit aboli, et que, aux lieu et place de ce secrétaire, un reporter-sténographe officiel soit nommé. Depuis la date de la promotion de M. Boyce, l'office de Secrétaire du Service du compte-rendu officiel des Débats a été rempli temporairement par un fonctionnaire qui, comme M. Boyce, n'était pas un reporter.

La réorganisation du service des reporters a fait disparaître la nécessité de cet office, et l'expérience a prouvé que le personnel de ce service ne requiert pas l'emploi d'un secrétaire qui ne peut prendre les notes sténographiques en Chambre. La nomination d'un reporter compétent éliminera la nécessité d'employer des reporters auxiliaires dans les cas pressants, ou lorsqu'un sténographe ne peut faire son ouvrage par suite de maladie, comme cela est arrivé au cours de la présente session. Cette nomination n'entraînera aucune dépense additionnelle pour le moment, attendu que le nouveau titulaire commencera au même salaire que le secrétaire recevait lors de sa promotion, savoir: le salaire minimum du grade B de la première division.

Le chef du service du compte-rendu officiel des Débats m'affirme que la nomination dont il s'agit serait très avantageuse au service.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre obéissant serviteur,

THOS. B. FLINT,
Greffier de la Chambre des Communes.

A l'honorable ORATEUR
de la Chambre des Communes,
Ottawa,

M. Currie, du comité conjoint des deux Chambres chargé du contrôle des Impressions du Parlement, présente à la Chambre ce qui suit comme quatrième rapport : —

On se rappelle que, le 11 mai 1916, le comité a soumis aux deux Chambres quelques recommandations importantes en vue d'effectuer une diminution dans la dépense occasionnée par les impressions publiques. Si ces recommandations sont mises à effet, il y a tout lieu de croire que l'on pourra économiser dans l'intérêt du pays plusieurs milliers de dollars.

Le 18 mai 1916, sur motion de M. Clark (Bruce), pour M. Currie, il fut résolu :— Que le troisième rapport du comité conjoint des deux Chambres chargé des Impressions du Parlement soit soumis à une étude attentive de la part du gouvernement, avec recommandation que l'attention de chaque ministère de l'administration soit attirée sur ce rapport en vue de donner effet aux recommandations qui y sont contenues autant que la chose pourra se faire pratiquement, dans le but de réaliser toute l'économie possible en ce qui concerne les impressions publiques, et que chaque ministère de l'administration prépare un rapport qui devra être soumis à cette Chambre à sa prochaine session et faire connaître jusqu'à quel point ces recommandations ont été réalisées, et les raisons, s'il y a, pour lesquelles il est impossible ou non judicieux, dans quelque ministère en particulier, de ne pas donner effet à ces recommandations.

En conformité des recommandations ci-dessus mentionnées, des rapports ont été reçus des sous-ministres, et ces rapports ont été examinés avec soin par les membres du comité.

En général, on peut dire que quelques sous-ministres ont montré un désir sincère de rencontrer les vues du Parlement, tandis que d'autres ne semblent pas s'être rendu compte de l'importance des recommandations soumises par le comité l'année dernière. Il est de toute évidence que quelques fonctionnaires civils oublient absolument que les impressions coûtent de l'argent, et que, vu l'augmentation des salaires et des prix du papier, de l'encre, etc., à moins que les différents ministères ne se rendent, dans une mesure raisonnable, aux désirs du Parlement, le coût annuel des impressions sera considérablement augmenté. Le tableau comparatif suivant fait voir l'augmentation constante du coût des impressions au cours des années récentes :—

1913	$1,274,870
1914	1,597,051
1915	1,807,390
1916	1,981,152
1917	2,401,913

Les chiffres qui suivent se rapportent aux deux dernières années :—

	Ouvrage fait à l'extérieur.	Impressions à l'intérieur, reliure, etc.	Papier.	Total.
1916	$525,188	$908,296	$547,668	$1,981,152
1917	544,096	933,344	925,473	2,401,913

Le coût du papier au cours du dernier exercice financier a augmenté d'une manière remarquable.

Les changements effectués au cours de la dernière année sont les suivants :—

Liste des Actionnaires de banques.—Diminution des en-têtes et changement de caractères, volume diminué de 16 pour cent.—Economie annuelle, $750.

Soldes de banques non réclamées.—Nouvelle disposition de la matière; volume diminué de près de 50 pour cent.—Economie annuelle de plus de $2,500.

Liste du Service civil.—Pour le rapport de cette année, modification dans la disposition de la matière, et édition bi-lingue combinée; diminution de 1,296 pages (vols. anglais et français) à environ 540 pages, soit plus de 60 pour cent.—Economie annuelle de plus de $4.000.

Revenu de l'Intérieur.—Partie III—(Falsification des denrées alimentaires)—Il ne sera pas publié de bulletins cette année.—Economie annuelle de plus de $1,900.

Assurance.—Modifications effectuées produisant une économie de plus de $2,500 par année.

Douanes.—(Commerce et Navigation)—Nouvelle disposition de la matière, volume diminué.—Economie annuelle de plus de $2,000.

Liste des navires.—Modifications effectuées; volume diminué de plus de 30 pour cent.—Economie annuelle d'environ $1,000.

Inspection des bateaux à vapeur.—Cette année les versions anglaise et française sont combinées, ce qui sauve le coût d'une édition, $1,000.

Ministre des Postes.—Les modifications décidés pour cette année auront pour effet une diminution du volume et du coût.

Commission des chemins de fer.—Le rapport de l'année prochaine sera une compilation extraite de la publication semi-mensuelle des " Jugements, Ordres, etc.", ce qui sauvera le coût de la composition.

Il y a encore une marge considérable de réductions considérables à effectuer dans les comptes d'impression du gouvernement. Que l'on prenne, par exemple, le ministère du Service naval. Le rapport du Service des Pêcheries pourrait être diminué de volume en éliminant les détails relatifs à la quantité de poisson pris, au nombre d'embarcations employées, aux appareils de pêche, etc. Il paraît douteux que le " Bulletin mensuel des Pêcheries " ait été de quelque utilité pendant la durée de la guerre, vu l'impossibilité d'en exporter le produit. Ce ministère publie annuellement plusieurs ouvrages d'un caractère hautement technique que l'on devrait plutôt éliminer, attendu qu'ils n'intéressent pas plus qu'une personne sur cent mille. Le comité a pu examiner des feuilles échantillons de quelques-unes de ces publications maintenant sous presse.

Marine.—On a diminué d'une manière notable les dimensions de ce rapport, mais on peut encore l'améliorer. Ce ministère semble avoir amplement coopéré avec le département des Impressions et de la Papeterie publiques.

Commerce.—Plusieurs des rapports de ce ministère sont, en quelque sorte, des *duplicata* de ceux du ministère des Douanes, ce qui entraîne un gaspillage de milliers de dollars annuellement. Un effort sincère doit être fait par les chefs de ces deux ministères pour prévenir cet état de choses. Le comité croit que le plutôt on réunira sous une autorité unique tous les services des statistiques du gouvernement, le plus tôt on servira l'intérêt public, et que l'on effectuerait par ce moyen une économie considérable.

Milice.—Le rapport est concis et ne peut guère être pratiquement condensé davantage. Les frais d'impressions de ce ministère, ont, par suite de la guerre, énormément augmenté. Rien d'utile ne résulte de l'impression des listes des noms de soldats composant les bataillons qui traversent l'océan pour service outre-mer, depuis que l'on a adopté le mode de rompre l'homogénéité de ces unités militaires à leur arrivée en Angleterre. C'est un gaspillage des fonds publics.

Travaux publics.—Le rapport de ce ministère est plus volumineux qu'il devrait l'être. Voici quelques recommandations relatives à la condensation de ce rapport:—

On mentionne en détail l'endroit et l'édifice où ont eu lieu de menues réparations, quelque petites soient-elles. On pourrait donner les détails des réparations considérables; quant aux menues réparations une liste des endroits ou édifices devrait suffire, Il est fait rapport en détail de tous les articles d'ameublement fournis, ce qui n'est aucunement nécessaire. Le relevé sous forme de tableaux des dépenses et du travail accompli chaque mois par chaque drague est superflu. Le total pour l'année devrait suffire. Nombre d'autres détails devraient être omis.

Finances.—Le rapport des Comptes publics est concis et juste au point.

Depuis des années, on publie annuellement une liste des soldes de banques non réclamées. Il serait aussi bien de publier cette liste tous les cinq ans, ce qui consti-

turait une économie considérable des deniers publics. A la suite de la recommandation du personnel de l'Impressions de l'Etat, une modification dans la préparation de ce rapport a eu pour résultat une économie annuelle notable.

Assurance.—Les frais d'impressions de ce rapport sont couverts par une taxe sur les compagnies d'assurance.

Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest.—Ce rapport a été condensé en éliminant, à la recommandation de l'imprimerie de l'Etat les rapports des moissons des provinces de la Prairie, qui n'étaient qu'une répétition d'une partie du rapport du ministère de l'Agriculture. Néanmoins, le rapport peut encore être beaucoup plus condensé. Il y a trop de détails dans les rapports annuels des surintendants et des inspections. Le rapport de la patrouille du lac du Grand-Ours contient beaucoup de détails qui ne se rattachent aucunement au service. Traité par une plume compétente, cette histoire aurait pu intéresser tout en n'occupant qu'un quart de sa longueur. Quant aux nombreuses illustrations formant partie du rapport, pas plus de huit ou dix ne se rapportent au texte.

Revenu de l'Intérieur.—Il résultera une économie considérable si l'on accepte la recommandation des fonctionnaires de l'Imprimerie de l'Etat à l'effet de discontinuer la publication des bulletins du ministère sous forme de documents de session. Les rapports des différents services de ce ministère pourraient être un peu plus condensés.

Justice.—Bien que le sous-ministre fasse rapport que les recommandations "ont été mises en pratique en autant qu'elles s'appliquent à ce ministère", les résultats ne sont pas satisfaisants. Le rapport des inspecteurs des pénitenciers pour l'année terminée le 31 mars 1915, qui a été imprimé après que le rapport du comité eut été soumis au parlement en 1916, est rempli de détails futiles. Le rapport pourrait avantageusement être raccourci de cinquant pour cent. Les rapports concernant les fermes renferment de nombreux détails; un sommaire suffirait pour toutes fins que de droit. Les rapports des médecins, des chapelains et des matronnes devraient être incorporés dans les rapports des préfets. Les revenus et les dépenses ont mentionnés en détail, et ne sont qu'une répétition du rapport de l'auditeur-général. Les statistiques criminelles pourraient facilement être condensées.

Affaires étrangères.—Le rapport est concis et juste au point.

Impressions et papeterie publiques.—Bien que ce rapport n'ait jamais été volumineux, ce rapport, au cours des trois dernières années, a été réduit de quarante pour cent.

Secrétaire d'Etat.—On a considérablement diminué le volume de ce rapport.

Douanes.—Les chiffres inscrits, dans les rapports du ministère sont apparemment publiés dans l'intérêt public, mais, ainsi qu'on l'a fait remarquer, en plus d'un cas, ils sont répétés dans le rapport du ministère du Commerce. Le ministère auxiliaire devrait mettre de côté plusieurs de ces publications.

Chemins de fer et Canaux.—Tous les rapports généraux détaillés devraient être compilés sous forme sommaire par un fonctionnaire d'expérience. Bien que le volume du rapport ait été considérablement diminué, le rapport peut encore être condensé davantage.

Agriculture.—Le rapport du ministère indique que l'on a apporté du soin à en diminuer le volume. La dépense de ce ministère, au chapitre des impressions est considérable vu les milliers de bulletins qu'il publie chaque année, et semble être justifiée en raison des circonstances.

Directeur général de l'hygiène publique.—Ce rapport contient beaucoup de matière d'une nature technique formée d'extraits de publications médicales, mais dont la dépense d'impression ne peut être approuvée.

Mines.—Au cours des trois ou quatre dernières années, la dépense de ce ministère, au chapitre des impressions, a augmenté énormément. Le comité croit qu'aucun intérêt

n'aurait été lésé si, dès que la guerre a été déclarée, il y avait eu suspension totale des publications de ce ministère. Les chiffres comparatifs suivant donneront au parlement une idée de la manière dont ce ministère a augmenté ses dépenses d'impressions:—

1912	$ 41,388
1913	57,242
1914	131,001
1915	157,910
1916	134,907

Plusieurs des publications de ce ministère ne sont pas d'intérêt public, et si l'on tient compte du fait que chaque publication doit être traduite et imprimée en français comme en anglais, il est clair que l'on peut effectuer des retranchements considérables.

Intérieur.—Ce ministère paraît s'être conformé aux recommandations du comité. Toutefois, il est certaines divisions, où l'ouvrage se fait en quelque sorte d'une manière indépendante du ministère même, et qui pourraient effectuer certains retranchements.

Les rapports du service des relevés hydrométriques ne devraient pas être publiés. Ils ne sont pas d'utilité publique. Il en résulterait une économie annuelle de $30,000. Toute personne désirant ériger un moulin à pulpe sur certains cours d'eau et voulant connaître le volume d'eau que peut fournir ce cours d'eau n'a qu'à s'adresser au ministère pour être renseigné.

Le comité remarque que quelques ministères sont constamment dans l'habitude de faire imprimer des cartes qui sont tout simplement des répétitions l'une de l'autre mais à des échelles différentes, et représentant des objets différents.

Nous croyons que le ministère de l'Intérieur ou quelque autre ministère devrait être autorisé à se charger de tout l'ouvrage de la préparation des cartes de tout le pays; que des mesures devraient être prises immédiatement pour adopter un type de cartes, et qu'un certain nombre de cartes dressées à des échelles différentes soient publiées, de manière à ce que tout ministère désirant indiquer un renseignement géographique quelconque pût le faire en consultant l'une de ces cartes-types. Tous les autres pays du monde, sauf le Canada, ont leur département des relevés topographiques, et le comité croit qu'un département de ce genre devrait être organisé en vue de se charger de cet ouvrage; qu'une série de cartes-types devrait être préparée fournissant tous les renseignements recueillis jusqu'à ce jour au lieu d'avoir ces cartes publiées dans les livres bleus, ce qui peut avoir pour conséquence fréquente la perte de renseignements importants.

Le comité croit que le pays y gagnerait si le département topographique canadien était ré-organisé et que tout l'ouvrage se fît dans un seul et même édifice sous la direction d'un seul chef, avec pour résultat une économie considérable.

Actuellement, il n'y a pas de co-ordination sous ce rapport entre les ministères. Le ministère des chemins de fer prépare ses cartes; le ministère de l'Intérieur dresse de très excellentes cartes contenant une somme considérable de renseignements utiles; la Commission de Conservation publie des cartes; somme toute, nous avons un déluge de cartes, et si quelqu'un désirait avoir certaines notions d'une nature particulière au sujet du pays il ne saurait à quel ministère s'adresser pour obtenir le renseignement désiré.

Ministère des Postes.—Ce rapport semble être concis.

Travail.—Ce rapport est bref, et la Gazette mensuelle du Travail répond aux besoins du public. Cependant, les rapports spéciaux de ce ministère exigeront une grande surveillance à l'avenir. Ainsi, le rapport sur le " Coût de la vie ", publié par ce ministère il y a deux ans à un coût énorme, est à peine connu du public, vu que les renseignements qu'il contenait ne pouvaient plus être d'aucune utilité dès avant que le rapport a été imprimé.

Affaires des Sauvages.—Ce rapport pourrait ne contenir que celui du sous-surintendant-général, qui donnerait un sommaire des rapports détaillés des différents fonctionnaires, inspecteurs, agents, ce qui demanderait environ 160 pages au lieu de 472, ou, en comprenant l'édition française, 320 au lieu de 944 pages. Quant aux détails relatifs aux écoles des sauvages et qui présenteraient de l'intérêt au public en général, un sommaire suffirait. Il faudrait absolument éliminer la liste des fonctionnaires et employés du ministère, qui se trouve déjà dans le rapport de l'auditeur général et dans la Liste du Service civil.

Auditeur général.—Le rapport le plus coûteux soumis annuellement au parlement est celui de l'auditeur général. Pour l'exercice financier 1914-15, le pays a dû payer pour ces gros volumes les sommes suivantes:—

	Nombre d'exemplaires.	Nombre de pages.	Coût de l'impression.
Version anglaise..	5,265	2,758	$20,153
Version française..	1,255	2,880	15,385

A la dépense marquée pour la version française, il faut ajouter le salaire des traducteurs, soit approximativement $5,000 par année.

Le comité est d'avis que l'on ne peut ou ne devrait pas tenter de restreindre le volume de ce rapport. C'est la plus forte garantie que le pays possède contre toute dépense illégitime. Néanmoins le comité désire suggérer que l'on prenne les moyens d'amalgamer les éditions anglaise et française, ainsi qu'on l'a fait pour la Liste du Service civil, le rapport des soldes de banques non réclamés, la liste des actionnaires des banques, etc. Pour arriver à amalgamer les deux éditions en une seule, il est suggéré que tous les en-têtes dans le rapport de l'Auditeur général soient bilingues; toutes les statistiques devraient être imprimées en deux ou trois volumes comme actuellement, et la correspondance dans les deux langues. Par ce moyen, on éliminera la composition et l'impression de approximativement 2,800 pages de "copie" pour la version française, soit une économie de plus de $14,000.

Commission de conservation.—Bien qu'aucun rapport n'ait été reçu du secrétaire de la Commission de conservation touchant les économies effectuées par cette institution en conformité des recommandations faites par le comité des Impressions de la dernière session, le comité ne peut faire autrement que de déclarer que, en cette période critique, qui rend nécessaire de pratiquer l'économie la plus rigide dans les dépenses publiques, l'impression de rapports par la Commission de conservation devrait être restreinte au minimum. Tout plan adopté par le parlement aux fins de diminuer le coût des impressions devrait servir de règle à la Commission de conservation

Le comité désire féliciter le personnel du ministère des Impressions et de la Papeterie publiques au sujet de l'économie qu'il a pu effectuer en ce qui concerne et les impressions et la distribution. Pendant nombre d'années le nombre des livres bleus imprimés a été déterminé par les chefs des différents ministères sans tenir compte de la demande probable. De son côté, le parlement a commandé un bien plus grand nombre d'exemplaires des différents rapports que ne l'exigeait le besoin public. A la suite d'un examen soigneux des différentes éditions, le comité en est arrivé à la conclusion que le nombre d'exemplaires imprimés peut, pour chaque rapport, être réduit de 500 à 1,800, soit dans l'ensemble de 35,000 à 40,000 volumes. En prenant le poids moyen des moins gros volumes, estimé à 2 livres, la réduction qui vient d'être mentionnée représenterait une économie de 70,000 livres de papier à livres. Calculée à raison de 10 centins la livre, cette économie additionnelle se chiffrerait à $7,000 par année.

"Economie", voilà le mot d'ordre qui devrait prédominer en Canada pour plusieurs années à venir, et, sous ce rapport, les comptes d'impression du parlement et des ministères publics présentent un champ d'action les plus propices pour lui donner effet. Que nos grands voisins au sud de la frontière se rendent bien compte de la situation à cet égard, nous en avons la preuve dans la décision qu'a prise le Sénat des

Etats-Unis d'opérer cette année une réduction de $470,000 dans ses dépenses d'impressions. On est arrivé à ce résultat en diminuant le volume de quelques-uns des rapports et en suspendant absolument la publication d'autres rapports. Parmi ces derniers, on peut mentionner:—*Monthly Summary of Foreign Commerce; Annual Report of Foreign Commerce and Navigation; Report of District of Columbia Health Office; Bulletins of the Bureau of Ethnology; Annual Report,* du même bureau; *Bulletins of the Bureau of Fisheries; Geological Bulletins; Geological Professional papers; Geological Water Supply papers; Memoirs of the National Academy of Sciences; Nautical Almanac; Annual Report of the Bureau of Soils,* et nombre d'autres.

Toutefois, le comité se rend bien compte que, à moins que le parlement n'établisse quelque mode sévère de contrôle sur les sources d'où proviennent tant de volumes de littérature inutile, il se produira constamment une augmentation dans les dépenses d'impressions du pays, augmentation devenue alarmante au cours des dernières années. La restriction doit être décrétée par quelqu'un. Or, ce serait trop demander que d'exiger que les ministres, obligés de faire face au fardeau si lourd qui pèse sur leurs épaules depuis des années, s'occupent de tous les détails routiniers de leurs ministères.

De l'avis du comité, le moyen le plus efficace de réaliser l'économie si désirable dans les impressions du Parlement et des ministères en Canada est de créer un bureau éditorial composé de trois membres du Service civil, parfaitement au fait des affaires publiques, et connaissant l'ouvrage des ministères. Ce bureau devrait avoir plein pouvoir d'ordonner le retranchement voulu dans la "copie" des rapports de ministères, circulaires, bulletins, mémoires, etc., ou de refuser de sanctionner l'impression de tout rapport dont l'absence, d'après leur jugement, ne nuirait guère à l'intérêt public.

Il serait du devoir de ce bureau d'exiger du sous-ministre de l'un ou l'autre des ministères ou départements du service public créés par le parlement, dont serait examinée la demande d'impression et la "copie" d'un rapport ou document, qu'il démontre pourquoi certaines restrictions dans la "copie" ne devraient pas être faites; et pourquoi l'impression n'en devrait pas être absolument suspendue. Et l'autorisation directe écrite du ministre du ministère intéressé devrait seule pouvoir rendre nulle la décision du bureau éditorial.

Le bureau devrait soumettre au parlement dans les trois semaines qui suivent l'ouverture de la session un rapport annuel, faisant connaître les dates auxquelles sont reçues la première et la dernière copie de chaque rapport de ministère, et spécifiant les restrictions opérées dans le texte avec les raisons à l'appui de la décision prise. Lorsque le ministre d'un ministère aura passé outre la décision du bureau éditorial, la chose sera portée à la connaissance du parlement.

Le bureau devrait aussi avoir l'autorité d'activer la préparation des rapports des ministères, afin que l'ouvrage à l'Imprimerie de l'Etat soit plus également réparti le long de l'année.

M. Currie, du comité conjoint des deux Chambres chargé du contrôle des Impressions du Parlement, présente à la Chambre ce qui suit comme cinquième rapport:—

Le comité recommande que, dans le cas où il n'y aurait pas d'autre réunion du comité, les présidents conjoints pourront décider en ce qui regarde l'impression ou autre action relativement aux documents qui peuvent être soumis à l'une ou l'autre des deux Chambres, et généralement de déterminer jusqu'à la fin de la session ce qui devra être fait en toute matière dont de droit le comité peut être saisi.

Sir Robert Borden propose, secondé par Sir George Foster,—Que les ordres du jour soient maintenant appelés.

Et un débat s'ensuivant;

La dite motion est retirée avec le consentement de la Chambre.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour délibérer de nouveau sur le bill (No 133) Loi des Elections en temps de guerre;

Et le comité continuant de siéger après minuit;

Jeudi, 13 septembre 1917.

M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a examiné le dit bill et y a fait plusieurs amendements.

M. Meighen propose, secondé par M. Hazen,—Que les dits amendements soient maintenant considérés, lus la seconde fois et adoptés.

M. Pugsley s'étant levé pour discuter la dite motion, exprimant l'opinion qu'elle est débattable en vertu de la règle 56;

M. l'Orateur décide,—Que la dite motion n'est pas débattable attendu que la règle 56 se trouvait dans le Livre des règles antérieurement à la règle 17A, laquelle, prévalant sur toutes les autres règles a été édictée spécialement en vue de restreindre le débat. En conséquence, la discussion à cette phase n'est pas permise vu que la règle 17A prévaut sur la règle 56.

Et la question étant posée sur la motion, elle est résolue dans l'affirmative.

Les dits amendements sont, en conséquence, considérés, lus la seconde fois et adoptés.

Ordonné, que le bill soit inscrit sur l'ordre du jour pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant:—

Le Sénat informe cette Chambre que le Sénat se joint à la Chambre des Communes *re* la résolution du 7 septembre 1917, concernant le choix des messieurs y mentionnés pour constituer une Commission de sélection chargée de nommer les membres des tribunaux locaux en conformité de l'article 6 de la Loi du Service Militaire, 1917.—en insérant dans l'espace laissé en blanc le mot "Sénat".

Aussi, le Sénat informe cette Chambre que le Sénat n'insiste pas sur son objection au second amendement fait par la Chambre des Communes au bill C2 (No 95) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation l'Ordre impérial des Filles de l'Empire et des Enfants de l'Empire (Branche cadette)"; mais l'agrée tel que modifié par la Chambre des Communes.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à deux heures et vingt minutes, jeudi matin, elle s'ajourne à ce jour à trois heures p.m.

Jeudi, 13 septembre 1917.

PRIÈRES.

Sir Edward Kemp, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Copie du décret du conseil, No 2199, daté le 10 août 1917 :—Règles et Règlements édictés aux lieu et place des classifications, Règles et Règlements contenus dans le décret du conseil, No 1296, daté le 15 mai 1917, concernant les insignes et médailles de guerre accordés aux membres de la force expéditionnaire canadienne. *(Document de la session, No 274.)*

Sur motion de M. Reid, secondé par Sir Thomas White,

Ordonné, que l'avis de motion qui suit, pour prendre en considération une résolution à l'effet de modifier la Loi des subventions aux bassins de radoub, 1910, soit renvoyé au comité général de la Chambre, savoir:—

M. Reid, en comité général proposera,—Que la résolution du 1er août écoulé concernant les modifications proposées à la Loi des subventions aux bassins de radoub, 1910, soit amendée en retranchant les mots " de cinq cent mille " dans la dixième ligne, et en les remplaçant par les mots " d'un million de ".

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité général pour prendre en considération une résolution à l'effet de modifier la Loi des subventions aux bassins de radoub, 1910.

(En comité.)

Résolu,—Qu'il est opportun de décréter que la Loi des subventions aux bassins de radoub, 1910, soit modifiée en portant la subvention pour les bassins de radoub de première classe à quatre et demi pour cent du prix de revient de l'entreprise, payable semi-annuellement durant une période n'excédant pas trente-cinq ans à compter de la date à laquelle l'entreprise a été complétée, mais des versements semi-annuels à compte de la subvention au taux de quatre et demi pour cent sur soixante-quinze pour cent du coût de revient de la partie de l'entreprise exécutée et des matériaux fournis à la date du versement pourront être faits au cours de la construction du bassin de radoub; toutefois, aucun tel versement ne sera fait tant que la partie de l'œuvre accomplie et les matériaux fournis n'auront pas coûté la somme d'un million de dollars, ni à moins que l'ingénieur en chef ne fasse rapport que les travaux sont exécutés à sa satisfaction.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Rainville fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit reçu maintenant.

M. Rainville fait rapport, en conséquence, de la dite résolution, laquelle est lue comme suit:—

Résolu,—Qu'il est opportun de décréter que la Loi des subventions aux bassins de radoub, 1910, soit modifiée en portant la subvention pour les bassins de radoub de pre-

mière classe à quatre et demi pour cent du prix de revient de l'entreprise, payable semi-annuellement durant une période n'excédant pas trente-cinq ans à compter de la date à laquelle l'entreprise a été complétée, mais des versements semi-annuels à compte de la subvention au taux de quatre et demi pour cent sur soixante-quinze pour cent du coût de revient de la partie de l'entreprise exécutée et des matériaux fournis à la date du versement pourront être faits au cours de la construction du bassin de radoub; toutefois, aucun tel versement ne sera fait tant que la partie de l'œuvre accomplie et les matériaux fournis n'auront pas coûté la somme de cinq cent mille dollars, ni à moins que l'ingénieur en chef ne fasse rapport que les travaux sont exécutés à sa satisfaction.

La dite résolution, étant lue la seconde fois, est adoptée.

Avec le consentement de la Chambre;

Ordonné, que M. Reid ait la permission de présenter un bill (No 134) modifiant la Loi des subventions aux bassins de radoub, 1910.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant:—

Le Sénat a adopté sans amendement le bill suivant, savoir:—

Bill (No 125) intitulé: "Loi autorisant Sa Majesté à faire l'acquisition du capital-actions de la compagnie dite *The Canadian Northern Railway Company*".

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois cent cinquante mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les douanes:—Traitement et dépenses imprévues aux différents ports au Canada, y compris le paiement pour le travail supplémentaire des fonctionnaires, nonobstant ce que peut contenir la *Loi du Service civil*—crédit supplémentaire, $300,000; traitements et frais de voyage des inspecteurs des ports et autres fonctionnaires du service de la douane et de l'inspection, y compris les traitements et les frais qui se rattachent à la Commission des douanes—crédit supplémentaire, $50,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les mines et Commission géologique—Commission géologique:—Allocation de commisération à la veuve de feu C. W. Drysdale, M. Sc., Ph. D., qui s'est noyé alors qu'il était dans l'exercice de ses fonctions le 10 juillet 1917, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de cinquante mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour divers—Imprimerie de l'Etat:—Nouvelles installations, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent douze dollars et cinquante cents soit accordée à Sa Majesté pour le gouvernement civil—Commission du Service civil:—Promotion d'un commis de la troisième division, subdivision B, à la troisième division, subdivision A, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas six mille cent quatre-vingt-sept dollars et quatre-vingt-quinze cents soit accordée à Sa Majesté pour le service législatif—Sénat:—Frais de voyage des sénateurs, membres du comité parlementaire institué pour considérer la réception, le traitement, le soin, etc., de certains soldats qui ont servi dans les forces expéditionnaires canadiennes, nonobstant quoi que ce soit de contraire dans le

chapitre 10 des Statuts revisés du Canada, *Loi concernant le Sénat et la Chambre des Communes*, ou tous amendements à la dite loi, $142.95; somme requise pour le président du Sénat, en compensation de frais de résidence et de serviteur, à compter du 18 janvier 1917 jusqu'à la fin de la session, à raison de $15 par jour, $3,345; paiement de la pleine indemnité sessionnelle d'un sénateur décédé durant la présente session, nonobstant quoi que ce soit de contraire dans le chapitre 10 des Statuts refondus du Canada, *Loi concernant le Sénat et la Chambre des Communes*, ou tous amendements à la dite loi—paiement devant être fait suivant que le jugera le conseil de la Trésorerie, $2,500; augmentation de salaire du gardien de nuit, Robert Mackie, à $1,000, $200, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt-cinq mille neuf cent neuf dollars et soixante et deux cents soit accordée à Sa Majesté pour la Chambre des Communes:—Somme requise pour le président de la Chambre des Communes, en compensation de frais de résidence et de serviteurs, 150 jours à raison de $15 par jour, $2,250; somme requise pour l'adjoint du président de la Chambre des Communes, en compensation de frais d'appartement—50 jours du 1er février au 31 mars 1917, inclusivement, et 150 jours pour 1917-18, à raison de $5 par jour, $1,045; différence dans les appointements du secrétaire du président, étant une augmentation de $450 à $600 par année du 18 janvier 1917 au 31 mars 1918, $190; commis sessionnels—crédit supplémentaire, $13,050; service de sténographe et dactylographe pour les députés—crédit supplémentaire, $15,000; traduction française (crédit spécial), $1,000; allocation à L. P. Panet, adjoint du Sergent d'Armes, $300; deux exprès entre la Chambre des Communes et l'Imprimerie Nationale—crédit supplémentaire, $630; nomination de M. M. F. Johnston à la seconde division, subdivision A, à $2,000 par année, comme reporter de la section du comité de la division des sténographes de la Chambre des Communes, à compter du 1er septembre 1917, $1,166.67; nomination de Mlle M. J. Barton à la troisième division, subdivision A, à $1,000 par année, comme attachée à la division des lois, $1,000; frais de voyage des membres du comité parlementaire institué pour considérer la réception, le traitement, le soin, etc., de certains soldats qui ont servi dans les forces expéditionnaires canadiennes, nonobstant quoi que ce soit de contraire dans le chapitre 10 des Statuts revisés du Canada, *Loi concernant le Sénat et la Chambre des Communes*, ou tous amendements à la dite loi, $765.45; paiement de la pleine indemnité sessionnelle de membres de la Chambre des Communes—jours perdus par suite d'absence causée par maladie, affaires publiques, travaux agricoles d'urgence, ou pour raison de décès durant la présente session, y compris somme de $2,500 à l'honorable H. S. Béland, prisonnier de guerre en Allemagne, nonobstant quoi que ce soit de contraire dans le chapitre 10 des Statuts revisés, *Loi concernant le Sénat et la Chambre des Communes*, ou tous amendements à la dite loi—paiement devant être fait suivant que le juge le conseil de la Trésorerie; Sergent d'Armes—messagers sessionnels—crédit supplémentaire, $14,-377.50; pages—crédit supplémentaire, $3,150; serviteurs, bains, lavabos, etc.—crédit supplémentaire, $1,882.50; femmes de journée durant la session—crédit supplémentaire, $3,060; préposé à l'éclairage électrique—crédit supplémentaire, $102.50; préposés aux registres dans la chambre des messagers, $630; augmentation de salaires des employés suivants qui, n'étant pas classifiés, ne relèvent pas de la loi de la présente session modifiant la Loi du Service civil: Claire Hugg, curateur adjoint de la salle de lecture, $100; C. R. Stewart, portier en chef, $100, H. Pinard et G. Gibson, menuisiers de la Chambre, $200 chacun, G. Turner et F. C. B. Greer, gardiens de nuit, $200 chacun, L. Boulet, chef des pages, $200, $1,200; restaurant du Parlement—dépenses imprévues, $3,000; augmentation des appointements de W. G. Thompson, électricien, $100, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas six mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour le gouvernement civil—département des Archives publiques:—Traitement du président du comité des Publications, $5,000; une position de commis dans la seconde division, subdivision A, $1,600, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois mille sept cent cinquante dollars soit accordée à Sa Majesté pour divers:—Pour défrayer les frais de la Commission de développement économique, y compris une somme de $750 payable à M. E. H. Godfrey, de la division du recensement, pour services à titre d'éditeur de la commission, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

9. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les frais de la Commission de conservation—crédit supplémentaire, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

10. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq mille quatre cent soixante et quinze dollars soit accordée à Sa Majesté pour le gouvernement civil—ministère de la Justice, y compris division des pénitenciers:—Augmentation du traitement de Joseph Adolphe Renaud, C.R., légiste, à $4,000, à compter du 1er avril 1917, $600; augmentation du traitement de H. B. S. Lane, division des pénitenciers, à $2,800, $200; nomination d'un fonctionnaire juriste dans la première division, subdivision B, $2,100; promotion d'un fonctionnaire juriste adjoint à la première division, subdivision B, $300; promotion d'un co-secrétaire particulier du ministre à la première division, subdivision B, $325; promotion du secrétaire particulier du solliciteur général à la première division, subdivision B, à $2,400, $650; Cour Suprême du Canada—promotion de Frank Morse, de la troisième division, subdivision A, à la seconde division, subdivision B, à $1,200; augmentation du salaire du messager Horace Sivyer à $900, pour service supplémentaire comme huissier, $100, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

11. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'administration de la justice—Cour d'Echiquier du Canada:—Publication des rapports de la Cour de l'Echiquier, suivant contrat, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

M. Rainville informe aussi la Chambre que le comité lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsides.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (No 133) Loi des Elections en temps de guerre, étant lu;

Sir Robert Borden propose, secondé par M. Meighen,—Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Et un débat s'ensuivant;

Sur motion de M. Lapointe (Kamouraska), secondé par M. Kyte,

Ordonné, que le débat soit ajourné.

Sir Robert Borden, de son siège en Chambre donne avis qu'il proposera à la prochaine séance de la Chambre que le débat sur la troisième lecture du bill (No 133) Loi des Elections en temps de guerre, ne soit pas ajourné davantage.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à neuf heures et quarante minutes p.m., elle s'ajourne à demain.

Vendredi, 14 septembre 1917.

Prières.

M. Steele, pour M. Sharpe, du comité des Bills Privés, présente à la Chambre le onzième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a examiné le bill P (No 131) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation les Vétérans de l'armée et de la marine au Canada, et a décidé de le rapporter avec un amendement.

L'ordre du jour étant appelé;

Sir Robert Borden propose, secondé par Sir George Foster,—Que le débat sur la troisième lecture du bill (No 133) Loi des Elections en temps de guerre, ne soit pas ajourné davantage.

Et la question étant posée sur la motion, la Chambre se divise et l'appel des noms étant demandé, ils sont pris comme suit:—

Pour:

Messieurs

Armstrong (Lambton), Arthurs, Bennett (Calgary), Bennett (Simcoe), Borden (Sir Robert), Bowman, Boys, Brabazon, Bristol, Burnham, Clark (Bruce), Cochrane, Donaldson, Edwards, Elliot, Foster (Sir George), Glass, Guthrie, Hanna, Hartt, Hazen, Henderson, Hughes (Sir Sam), Jameson, Lalor, Lewis, Maclean (York, O.), McCurdy, McLean (Queen, I.-P.-E.), Marshall, Meighen, Merner, Morphy, Morris, Munson, Northrup, Rainville, Reid, Roche, Rogers, Schaffner, Scott, Sexsmith, Shepherd, Steele, Stevens, Stewart (Hamilton), Sutherland, Taylor, Thompson (Yukon), Thornton, Turriff, Webster, Weichel, et Wright.—55

Contre:

Messieurs

Boivin, Bourassa, Brouillard, Bureau, Cardin, Delisle, Demers, Devlin, Ethier, Fortier, Gauthier (Saint-Hyacinthe), Gauvreau, Kyte, Lachance, Lafortune, Lanctôt, Lapointe (Kamouraska), Lapointe (Montréal, Saint-Jacques), Laurier (Sir Wilfrid), Maclean (Halifax), Marcile (Bagot), Michaud, Murphy, Neely, Oliver, Papineau, Proulx, Pugsley, Séguin, Sinclair, Truax, et Verville.—32

Ainsi, elle est résolue dans l'affirmative.

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la question,—Que le bill (No 133) Loi des Elections en temps de guerre, soit maintenant lu la troisième fois;

Et le débat se continuant;

M. Neely propose, comme amendement, secondé par M. Sinclair,—Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit renvoyé de nouveau au comité général avec mandat de pouvoir l'amender en en éliminant toutes les dispositions tendant à priver du droit de voter une classe quelconque des sujets de Sa Majesté qui sont maintenant des électeurs habiles à voter d'après les lois de la province dans laquelle ils résident.

Et le débat s'étant continué après minuit;

Samedi, 15 septembre 1917.

Et la question étant posée sur l'amendement, la Chambre se divise et l'appel des noms étant demandé, ils sont pris comme suit:—

POUR:

Messieurs

Barrette,
Boivin,
Bourassa,
Boyer,
Brouillard,
Bureau,
Delisle,
Demers,
Devlin,
Fortier,
Gauthier (Saint-Hyacinthe),
Gauvreau,
Kay,
Kyte,
Lachance,
Lafortune,
Lanctôt,
Lapointe (Kamouraska),
Lapointe (Montréal, Saint-Jacques),
Macdonald,
Maclean (Halifax),
McKenzie,
Marcile (Bagot),
Martin,
Michaud,
Mondou,
Neely,
Oliver,
Pacaud,
Papineau,
Pugsley,
Turriff, et
Verville.—33

CONTRE:

Messieurs

Armstrong (Lambton),
Armstrong (York, O.),
Bennett (Simcoe),
Blondin,
Boys,
Brabazon,
Bristol,
Champagne,
Clark (Bruce),
Clarke (Wellington),
Cochrane,
Currie,
Donaldson,
Edwards,
Elliot,
Foster (Sir George),
Fripp,
Glass,
Guthrie,
Hanna,
Hazen,
Hughes (Sir Sam),
Jameson,
Lalor,
Lewis,
McCurdy,
McLean (Queen, I.-P.-E.),
McLean (Sunbury),
Marshall,
Meighen,
Merner,
Morphy,
Morris,
Munson,
Nicholson,
Nickle,
Paul,
Reid,
Roche,
Rogers,
Schaffner,
Sexsmith,
Shepherd,
Steele,
Stevens,
Stewart (Lunenburg),
Sutherland,
Taylor,
Thompson (Yukon),
Wallace,
Webster,
Weichel, et
Wright.—53

Ainsi, elle est résolue dans la négative.

Et la question étant posée sur la motion principale, la Chambre se divise et l'appel des noms étant demandé, ils sont pris comme suit:—

POUR:

Messieurs

Armstrong (Lambton),
Armstrong (York, O.),
Bennett (Simcoe),
Blondin,
Boys,
Brabazon,
Bristol,
Champagne,
Clark (Bruce),
Clarke (Wellington),
Cochrane,
Currie,
Donaldson,
Edwards,
Elliot,
Foster (Sir George),
Fripp,
Glass,
Guthrie,
Hanna,
Hazen,
Hughes (Sir Sam),
Jameson,
Lalor,
Lewis,
McCurdy,
McLean (Queen, I.-P.-E.),
McLean (Sunbury),
Marshall,
Meighen,
Merner,
Morphy,
Morris,
Munson,
Nicholson,
Nickle,
Paul,
Reid,
Roche,
Rogers,
Schaffner,
Sexsmith,
Shepherd,
Steele,
Stevens,
Stewart (Lunenburg),
Sutherland,
Taylor,
Thompson (Yukon),
Wallace,
Webster,
Weichel, et
Wright.—53

CONTRE:

Messieurs

Barrette,
Boivin,
Bourassa,
Boyer,
Brouillard,
Bureau,
Delisle,
Demers,
Devlin,
Fortier,
Gauthier (Saint-Hyacinthe),
Gauvreau,
Kay,
Kyte,
Lachance,
Lafortune,
Lanctôt,
Lapointe (Kamouraska),
Lapointe (Montréal, Saint-Jacques),
Macdonald,
Maclean (Halifax),
McKenzie,
Marcile (Bagot),
Martin,
Michaud,
Mondou,
Oliver,
Pacaud,
Papineau,
Pugsley,
Turriff, et
Verville.—32

Ainsi, elle est résolue dans l'affirmative.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et demande son concours.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant:—

Le Sénat a adopté le bill suivant avec plusieurs amendements, pour lesquels il demande le concours de cette Chambre, savoir:—

Bill (No 127) intitulé: "Loi des électeurs militaires, 1917".

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à deux heures et vingt-cinq minutes, samedi matin, elle s'ajourne à ce jour à trois heures p.m.

Samedi, 15 septembre 1917.

Prières.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant:—

Le Sénat a adopté sans amendement le bill suivant, savoir:—

Bill (No 123) intitulé: " Loi concernant les bestiaux ".

Sir Robert Borden, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Copie d'un décret du conseil, No 2552, daté le 13 septembre 1917, recommandant que les certificats de naturalisation puissent être émis, en vertu de la Loi de naturalisation, 1914, aux aubains de descendance ennemie qui ont résidé durant plusieurs années en Canada, s'il est démontré qu'ils sont franchement en sympathie avec le Royaume-Uni et ses alliés, en la guerre actuelle, et qu'ils n'ont pas d'affiliation ou relations pro-allemandes ou avec un autre aubain ennemi. (*Document de la session, No 275.*)

M. Doherty, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Copie de la *Gazette du Canada,* datée le 12 septembre 1917, contenant une liste des noms et de l'endroit des tribunaux locaux établis pour examiner et décider en la matière des demandes de certificats d'exemption du service militaire. (*Document de la session, No 276.*)

L'ordre du jour appelant la reprise du débat sur la motion,—Que cette Chambre acquiesce aux amendements faits par le Sénat au bill (No 117) intitulé: " Loi portant autorisation de lever un impôt de guerre sur certains revenus ", étant lu;

Sir George Foster propose, pour Sir Thomas White, secondé par M. Cochrane,—Que les dits amendements soient maintenant lus la seconde fois, et agréés.

M. l'Orateur décide:—" L'autre jour, lorsque cette motion a été soumise à la Chambre, le très honorable chef de l'opposition a soulevé deux objections: (1) que le Sénat n'a pas le droit de modifier un bill de finance et (2) que si le Sénat apporte des modifications, la Chambre, en vertu de l'article 78 de notre règlement, est tenue de maintenir ses privilèges et de rejeter l'amendement.

" Quant à la première objection, il est incontestable, vu l'article 53 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, que les bills comportant l'affectation d'une partie quelconque des deniers publics ou imposant une taxe, doivent prendre naissance dans la Chambre des Communes; il n'y a aucun doute non plus que le Sénat n'a ni le pouvoir d'augmenter la taxe ou l'impôt ni celui de changer l'emploi ou la destination d'une taxe ou d'un impôt créé par un bill adopté par cette Chambre; mais la question de savoir si le Sénat peut faire des modifications comme celles qui ont été faites au bill actuellement soumis à l'étude, est un point de droit constitutionnel sur lequel il ne conviendrait pas que je donne une décision officielle. C'est à la Chambre et non à l'Orateur de se prononcer sur des questions d'une si grande importance constitutionnelle.

" Quant à la deuxième objection, à savoir que l'article 78 du règlement ne permet pas à la Chambre de prendre en considération la présente motion, bien que cet article soit une affirmation de ce que la Chambre considère comme ses pouvoirs et ses prérogatives, il n'y a rien dans cet article ni dans aucun autre de notre règlement qui empêche

cette Chambre de faire siennes des modifications comme celles qui sont actuellement à l'étude. En 1874 un bill adopté par la Chambre fut modifié par le Sénat, et la Chambre ratifia les amendements avec la réserve que cette ratification ne comportait pas une renonciation de ses droits et privilèges. Bien qu'en 1874 il s'agît d'un bill concernant les terres fédérales et que dans le cas actuel il s'agisse d'un bill imposant une taxe, je considère que le principe en jeu, celui de renoncer à ses droits et privilèges dans des circonstances déterminées, est le même.

" Quant à l'article 87 du règlement, je me bornerai à dire qu'il ne s'applique pas au présent cas.

" Après un examen minutieux, je suis d'avis que la motion du ministre des Finances est régulière, mais si elle est adoptée par la Chambre, je donnerai l'instruction au greffier de faire une inscription spéciale dans le procès-verbal, constatant que cette Chambre, tout en désapprouvant une infraction à ses privilèges et à ses droits, consent à se désister, mais que ce désintéressemeent ne devra pas être invoqué comme un précédent."

Et la question étant posée sur la motion, la Chambre se divise et l'appel des noms étant demandé, ils sont pris comme suit:—

POUR:

Messieurs

Armstrong (Lambton),	Cochrane,	Marshall,	Shepherd,
Bennett (Simcoe),	Elliot,	Merner,	Steele,
Borden (Sir Robert),	Foster (Sir George),	Morphy,	Stevens,
Boys,	Fripp,	Morris,	Stewart (Lunenburg),
Bristol,	Glass,	Rainville,	Sutherland,
Clark (Bruce),	Henderson,	Roche,	Taylor,
Clarke (Wellington),	Hughes (Sir Sam),	Rogers,	Wallace,
	Jameson,	Schaffner	Weichel, et
	Lewis,	Sexsmith,	Wright.—34

CONTRE:

Messieurs

Boivin,	Lapointe (Kamouraska),	Macdonald,	Michaud,
Bureau,	Laurier (Sir Wilfrid),	McKenzie,	Murphy, et
Kyte,		Marcile (Bagot),	Oliver.—11

Ainsi, elle est résolue dans l'affirmative.

Les dits amendements sont, en conséquence, lus la seconde fois et adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre acquiesce à leurs amendements.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (No 120) ayant pour objet de modifier la Loi des inspections et de la vente, étant lu;

Sur motion de Sir George Foster, secondé par M. Cochrane,

Ordonné, que le dit ordre soit rescindé et le dit bill retiré.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 134) modifiant la Loi des subventions aux bassins de radoub, 1910.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité général de la Chambre, devant siéger à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois cent quarante-quatre mille trois cent cinquante dollars—imputable sur le revenu—soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—havres et rivières—Nouveau-Brunswick:—Campbellton—réparations aux quais, $1,500; Fort-Dufferin—réparations aux travaux de soutènement, $10,000; Gagetown—quai (crédit renouvelé), $8,000; Grande-Anse—réparations au brise-lames, $2,000; Quaco (Saint-Martin)—reconstruction du brise-lames de l'est, $16,000; Cap-Richibouctou—achèvement du brise-lames, $2,000; Shippigan—améliorations du quai, $2,000; havre Saint-Jean—prolongement du brise-lames de Negro-Point et réparations, $250,000; Saint-Jean—quai en eau profonde (crédit renouvelé), $50,000; havre de Saint-Jean (Partridge-Island)—reconstruction du prolongement jusqu'au débarcadère à eau basse, $1,400; Stonehaven—réparations au brise-lames, $700; Tracadie-Beach—réparations aux travaux de soutènement, $750, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas six cent quatre-vingt-sept dollars et cinquante cents soit accordée à Sa Majesté pour l'administration de la justice—Territoire du Yukon:—Allocation à John Black pour avoir rempli les devoirs de juge de la cour Territoriale durant 16½ mois, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt-sept mille sept cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour les pénitenciers:—Prime de $100 à chaque officier de pénitencier qui recevait des appointements de $1,000 ou moins le 1er avril 1917, $26,500; Colombie-Britannique—allocation de commisération à Dame Mary Mackenzie, veuve de feu George Mackenzie, garde industrielle, $1,200, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas douze mille huit cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour le gouvernement civil—ministère des Postes:—Augmentation du traitement du surintendant de la division des contrats postaux à $4,500, $750; augmentation du traitement du comptable à $4,000, $500; appointements de deux commis dans la première division, subdivision B, 1 à $2,700, 1 à $2,300, $5,000; promotion de G. A. D. Mailleue, F. M. S. Jenkins et T. M. Oliver, de la troisième division, subdivision A, à la seconde division, subdivision B, à $1,250 chacun, et Joseph Marier, $1,200, $4,950; promotion de trente-deux commis de la troisième division, subdivision A, à la seconde division, subdivision B, $1,600, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas soixante et deux mille trois cent vingt-cinq dollars soit accordée à Sa Majesté pour le gouvernement civil—départements divers:—Rémunération de chacun des officiers, commis et employés dans la seconde division, qui ont obtenu l'augmentation annuelle ordinaire, durant la présente année le ou après le premier jour d'avril 1917, et antérieurement à la mise en vigueur de la Loi du Service civil, crédit supplémentaire de $50, $29,825; toutes augmentations quelconques de traitement et appointements sous le régime de la Loi de 1917 modifiant la Loi du Service civil, et pour lesquelles la dite loi n'a pas à d'autres égards spécialement pourvu, $32,500, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq cent onze mille sept cent cinquante-six dollars et vingt-sept cents soit accordée à Sa Majesté pour les postes—service extérieur:—Appointements du directeur et du personnel du bureau de poste de Kitchener (les appointements du personnel peuvent être remaniés et des nominations faites nonobstant toutes dispositions de la partie de la Loi du Service civil concernant le service extérieur des postes ou la Loi des Postes), $12,000; pour indemniser J. P. Keating, courrier sur chemin de fer, district d'Halifax, pour frais de médecins et autres et pour perte de son indemnité de route pendant son absence à raison de blessures lors d'un

accident survenu pendant qu'il exerçait ses fonctions le 14 janvier 1917, $32.44; nomination et paiement des maîtres-mécaniciens, mécaniciens et chauffeurs qui seront employés dans le service des moteurs aux bureaux de postes des villes, les maîtres-mécaniciens ne devant pas recevoir moins de $4 ni plus de $5 par jour, les mécaniciens pas moins de $3 ni plus de $4 par jour et les chauffeurs pas moins de $2.50 ni plus de $3.50 par jour, $34,600; paiements à certains courriers sur chemins de fer, division du Nouveau-Brunswick, pour service supplémentaire au port de Saint-Jean au sujet de la vérification des matières postales d'Angleterre, à l'arrivée ou au départ, nonobstant toutes dispositions contraires de la Loi du Service civil, $173.83; appointements—allocations provisoires—crédits supplémentaires, $463,800; paiement à M. E. Lavoie, entrepreneur de transport des dépêches, pour la perte d'un cheval en transportant les dépêches entre L'Anse Saint-Jean et Sainte-Marguerite-Bay-Mills, $150, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

M. Rainville informe aussi la Chambre que le comité lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsides.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant:—

Le Sénat a adopté le bill suivant avec un amendement, pour lequel il demande le concours de cette Chambre, savoir:—

Bill (No 53) intitulé: "Loi concernant les assurances".

M. Hazen, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre.—Copie d'un extrait d'un décret du conseil, No 2433, daté le 1er septembre 1917: Règlements régissant la solde et les allocations des officiers et matelots licenciés du Service naval canadien. (*Document de la session, No 43i.*)

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à six heures p.m., elle s'ajourne à lundi prochain à trois heures p.m.

Lundi, 17 septembre 1917.

PRIÈRES.

M. Reid, pour Sir Thomas White, l'un des membres du Conseil privé du Roi, remet à M. l'Orateur un message de Son Excellence le Gouverneur général, et le dit message est lu par M. l'Orateur (tous les membres étant debout et découverts), et il est comme suit:—

DEVONSHIRE.

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des Communes le budget supplémentaire additionnel des sommes requises pour le service du Canada pour l'année expirant le 31 mars 1918, et conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, de 1867, il recommande ce budget à la Chambre des Communes. (*Document de la session, No 5a.*)

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 17 septembre 1917.

Sur motion de M. Reid, pour Sir Thomas White, secondé par Sir George Foster,
Ordonné, que les dits message et budget supplémentaire additionnel soient référés au comité des Subsides.

M. Reid, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 2 mai 1917,—Copie de tous les décrets du conseil et de tous les télégrammes, lettres, etc., adressés à l'un ou l'autre des employés du gouvernement, ou reçus de quelqu'un d'entre eux, au sujet des améliorations à apporter et de l'équipement à fournir à la station de sauvetage de Whitehead, comté de Guysborough, N.-E. (*Document de la session, No 278.*)

Sir Robert Borden, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Copie des décrets du conseil datés respectivement les 15 et 17 septembre 1917, nommant les registraires pour les provinces de la Colombie-Britannique, du Nouveau-Brunswick, de Québec, de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Ontario, de l'Alberta et de l'Ile-du-Prince-Edouard, en vertu des dispositions et pour les fins de la Loi du Service militaire, 1917. (*Document de la session, No 277.*)

MEMORANDUM.

M. l'ORATEUR:—Samedi, l'honorable député de Saint-Jean a soulevé une question d'ordre à l'effet que l'ordre de la Chambre du 22 juin adopté sur la motion du premier ministre, et portant,—"Que samedi, le 7 juillet prochain, et les samedis suivants jusqu'à la fin de la session, la Chambre se réunira à 3 p.m.; et que l'ordre des affaires les samedis sera le même que les vendredis," n'a pas pour effet de rendre applicable aux samedis la règle 17c qui édicte que "le vendredi, lorsque l'ordre du jour appelle la formation de la Chambre en comité des Subsides, ou des Voies et Moyens, M. l'Orateur quittera le fauteuil sans poser de question." En examinant les journaux, je

constate que la pratique suivie par la Chambre n'a pas été uniforme depuis l'adoption de la nouvelle règle, bien que, dans des conditions semblables dans les sessions qui ont précédé celle-ci, en deux circonstances seulement a-t-on présenté une motion, le samedi, pour que la Chambre passe aux Subsides. Il ne me semble pas, toutefois, que la règle ait été assez longtemps en existence pour que l'on puisse l'invoquer pour déclarer que la Chambre a adopté une pratique particulière à cet égard, en tenant surtout compte du fait que la présente question d'ordre n'a pas été soulevée jusqu'ici. L'ordre de la Chambre du 22 juin, tel que rédigé, ne s'applique qu'à l'ordre de priorité laquelle est régie par la règle 25, et je ne crois que les termes généraux du dit ordre embrassent la règle 17c, qui est une règle de procédure s'appliquant spécialement aux deux jours y nommés. Conséquemment, à mon sens, la question d'ordre soulevée par l'honorable député de Saint-Jean est bien fondée.

L'ordre du jour appelle la reprise du débat ajourné sur la question,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général sur le bill T2 (No 126) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Edwin Gordon".

Et sur l'amendement à icelle:—Que tous les mots après le mot "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants: "le dit ordre soit rescindé et le bill renvoyé de nouveau au comité des Bills privés pour examen ultérieur".

Et la question étant posée sur l'amendement, la Chambre se divise et l'appel des noms étant demandé, ils sont pris comme suit:—

POUR:

Messieurs

Armstrong (Lambton), Bennett (Simcoe), Boivin, Copp, Currie, Doherty, Donaldson, Gauvreau, Graham, Hartt, Hughes (King, I.-P.-E.), Hughes (Sir Sam), Kyte, Lapointe (Kamouraska), Laurier (Sir Wilfrid), Lewis, McKenzie, Morphy, Morris, Morrison, Nicholson, Oliver, Papineau, Robidoux, Sexsmith, Shepherd, Steele, et Taylor.—28

CONTRE:

Messieurs

Bennett (Calgary), Borden (Sir Robert), Boyce, Boys, Burrell, Carvell, Charlton, Clark (Bruce), Clark (Red-Deer), Cockshutt, Crothers, Davidson, Foster (Sir George), Glass, Guthrie, Henderson, Kay, Kemp (Sir Edward), Loggie, Macdonald, Maclean (Halifax), McCurdy, McLean (Queen, I.-P.-E.), Meighen, Northrup, Pugsley, Reid, Roche, Rogers, Smith, Stewart (Lunenburg), Thoburn, Tremain, Turriff, Wallace, Weichel, et Wilson (Wentworth).—37

Ainsi, elle est résolue dans la négative.

Et la question principale étant posée, elle est résolue dans l'affirmative.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité général pour délibérer sur le dit bill et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et le comité se lève sans faire de rapport.

M. Middlebro propose, secondé par M. Edwards,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général sur les bills privés (conformément à la règle 109).

Et la question étant posée sur la motion, elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité général pour délibérer sur le bill suivant, savoir:—

Bill P (No 131) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation les Vétérans de l'armée et de la marine au Canada", tel qu'amendé par le comité des Bills Privés, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans autre amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a passé le dit bill tel qu'amendé par le comité des Bills Privés.

Sur motion de M. Sinclair, secondé par M. Maclean (Halifax),

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de tous les documents, télégrammes, correspondance, requêtes, etc., se rapportant aux améliorations ou réparations de l'édifice du bureau de poste dans la ville de Guysborough, N.-E., depuis novembre 1911.

Sur motion de M. Maclean (Halifax), secondé par M. Copp,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de tous documents, correspondance, etc., échangés entre le ministère du Service Naval et messieurs McInnis, Mellish, Fulton et Kenny, de Halifax, Nouvelle-Ecosse, et toute autre personne, au sujet du bateau à gazoline *Alase*.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour délibérer sur le bill (No 134) modifiant la Loi des subventions aux bassins de radoub, 1910, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Rainville fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait un amendement.

Ordonné, que le bill, tel qu'amendé en comité général, soit maintenant pris en considération.

La Chambre, en conséquence, procède à la prise en considération du dit bill.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill Q2 (No 132) du Sénat, intitulé: "Loi modifiant la Loi des Compagnies".

Le dit bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité général de la Chambre.

Résolu, que la Chambre se forme immédiatement en comité général sur le dit bill.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité général sur le dit bill, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Rainville fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait plusieurs amendements.

Ordonné, que le bill, tel qu'amendé en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre, en conséquence, procède à la prise en considération des dits amendements, lesquels sont lus comme suit:—

Page 1, ligne 19.—Après l'alinéa (*f*) ajouter l'alinéa suivant:—

(*h*) "débentures" comprend les débentures, actions et obligations.

Page 2, ligne 12.—Retrancher à partir du mot "lorsqu'il" jusqu'aux mots "les requérants" dans la ligne 16, et insérer à leur place ce qui suit:—"Quand il s'agit de créer une corporation devant poursuivre sans bénéfice pécuniaire dans plus d'une province du Canada, un but national, patriotique, religieux, philanthropique, charitable, scientifique, social, professionnel ou sportif, ou autre de ce genre".

Page 3, ligne 35.—Après "89" insérer "article".

Page 3, ligne 38.—Après "105" insérer "et les articles".

Page 10, ligne 17.—Retrancher "a été autorisée à commencer" et insérer "a commencé".

Page 10, ligne 36.—Retrancher "septembre 1917" et insérer "janvier 1918".

Page 16, ligne 18.—Retrancher "septembre 1917" et insérer "janvier 1918".

Page 16, ligne 30.—Après le mot "avec" insérer "un original de".

Page 16, lignes 33 et 34.—Retrancher les mots "vingt et un" et insérer "trente".

Page 17, ligne 7.—Retrancher "vingt et un" et insérer "trente".

Page 17, ligne 28.—Retrancher "septembre 1917" et insérer "janvier 1918".

Page 17, ligne 40.—Retrancher "vingt et un" et insérer "trente".

Page 19, ligne 16.—Retrancher "sept" et insérer "quatorze".

Page 22, ligne 34.—Après "prospectus" insérer "ou dans tout avis tenant lieu de prospectus".

Page 23, lignes 10 et 11.—Retrancher "suffisante pour justifier" et insérer "qui de l'avis du Secrétaire d'Etat du Canada justifie".

Page 23, ligne 12.—Retrancher "compagnie" et insérer "corporation".

Page 23, ligne 14.—Retrancher "compagnie" et insérer "corporation".

Page 23, ligne 15.—Après le mot "suffisant" insérer "de l'avis du Secrétaire d'Etat du Canada".

Page 27, ligne 25.—Après le mot "d'actif" insérer "depuis la dernière assemblée annuelle".

Page 28, ligne 32.—Après le mot "d'actif" insérer "depuis la dernière assemblée annuelle".

Page 30, ligne 27.—Après le mot "fois" insérer "toutefois nulle poursuite ne doit être intentée en vertu du présent article sans le consentement par écrit du Secrétaire d'Etat du Canada".

Page 30, ligne 38.—Après "17" insérer "les articles ajoutés ou substitués à la Loi principale par".

Les dits amendements, étant lus la seconde fois, sont adoptés.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides, étant lu;

M. Reid, pour Sir Thomas White, propose, secondé par M. Meighen,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

M. Oliver propose, comme amendement, secondé par M. Graham,—Que tous les mots après le mot "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants:—

"Cette Chambre croit que, attendu que le livre ayant pour titre *The Fiddlers* ne contient rien qui vienne en contravention avec les termes des décrets du Conseil refondus concernant la censure, mais que c'est un ouvrage inspiré par un but moral élevé et propre à attirer l'attention publique sur les maux causés par le trafic des boissons dans le Royaume-Uni, ce livre ne devrait pas être supprimé".

Et la question étant posée sur l'amendement, elle est résolue dans la négative, sur division.

Et la question étant posée sur la motion, elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsides, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a fait quelque progrès et lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsides.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant:—

Le Sénat a adopté le bill suivant, sans amendement, savoir:—

Bill (No 54) intitulé: "Loi modifiant le Code Criminel (concernant l'assurance).

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à onze heures et cinquante-cinq minutes p.m., elle s'ajourne jusqu'à demain.

Mardi, 18 septembre 1917.

PRIÈRES.

Sur motion de Sir Robert Borden, secondé par Sir George Foster,
Résolu, que soit approuvée la recommandation de Son Honneur l'Orateur, déposée sur la Table de la Chambre le 12 septembre courant, aux fins d'abolir l'office de secrétaire de la division du compte rendu officiel des Débats de la Chambre des Communes, et de nommer dans ce service un reporter-sténographe officiel dans le grade B de la première division, en conformité des dispositions de la Loi du Service civil.

Sur motion de M. Currie, secondé par M. Davidson,
Résolu, que cette Chambre concourre dans les quatrième et cinquième rapports du comité conjoint des Impressions du Parlement.

L'ordre du jour appelle la troisième lecture du bill Q2 (No 132) du Sénat, intitulé: "Loi modifiant la Loi des Compagnies", tel qu'amendé par la Chambre.
Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.
Résolu, que le bill passe.
Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leur bill avec plusieurs amendements, pour lesquels elle demande leur concours.

L'ordre du jour appelle la prise en considération de l'amendement fait par le Sénat au bill (No 66) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Juges", lequel est lu comme suit:—

1. Page 1, ligne 32.—A la suite de la clause 4, ajouter les clauses suivantes, 5, 6, 7, 8 et 9:

"5. (1) Sont abrogés les articles suivants de la dite loi: l'article 20, l'article 22 tel que décrété à la clause 3 du chapitre 39 des statuts de 1908, et l'article 25 tel que décrété à la clause 9 du chapitre 28 des statuts de 1913; mais cette abrogation ne doit pas être interprétée comme affectant la pension d'un juge qui s'est démis ou a pris sa retraite avant l'adoption de la présente loi.

(2) Est modifié l'article 26 de ladite loi tel que décrété à la clause 9 du chapitre 28 des statuts de 1913, par la substitution des mots "de l'article 24" aux mots "des articles 24 et 25".

"6. Est modifié l'article 33 de la dite loi par l'addition, après le mot "Canada", à la troisième ligne, des mots "ne peut faire partie d'une commission, ou exercer des fonctions étrangères à sa judicature, ni".

"7. Est en outre modifié l'article 33 de la dite loi par l'addition de ce qui suit comme paragraphe 2:

"(2) Dans le cours de décembre de chaque année, tout juge doit remettre au ministre de la Justice une déclaration qu'il s'est conformé aux prescriptions du présent article, ou, s'il ne s'y est point conformé, il doit déclarer de quelle façon il s'est abstenu; et un juge ayant manqué de produire cette déclaration ne recevra aucun traitement. Cette déclaration peut être couchée d'après la formule prescrite à l'annexe de la présente loi".

"8. Est modifiée ladite loi par l'addition de ce qui suit comme article 34 et 35.

"34. Nul juge de la Cour Suprême du Canada, d'une Cour Supérieure, d'une Cour de district ou de comté, ne doit recevoir ni toucher de traitement ou allocation autre qu'un traitement ou allocation stipulée par le Parlement du Canada.

"35. Dès que le ministre de la Justice a la preuve qu'un des dits juges a reçu ou touché semblable traitement ou allocation, il doit sur-le-champ déduire le montant en question du traitement stipulé par le Parlement du Canada. Toutefois, rien au présent article ou au dernier article précédent ne doit être interprété comme affectant le paiement, à un juge d'une Cour Supérieure, d'une Cour de district ou de comté, d'une allocation stipulée par un gouvernement provincial et se rapportant aux fonctions judiciaires d'un juge de ces Cours; et rien en la présente loi ne doit empêcher un juge de remplir les fonctions de commissaire chargé d'informer sur des matières municipales en vertu des lois provinciales, et d'être couvert de ses frais de voyage et de subsistance.

"9. Est modifiée ladite loi par l'addition de l'annexe suivante:—

ANNEXE.

(Endroit où réside le juge).
(Date).

MONSIEUR,—Je.. .. ..juge de (nom de la cour, ainsi que du comté ou district) déclare que:
au cours de l'année.. .. ..Je me suis conformé sous tous rapports aux dispositions de l'article 33 du chapitre 138 des Statuts révisés du Canada, et aux amendements qui y ont été apportés.

Ou
j'ai omis de me conformer aux dispositions de l'article 33 du chapitre 138 des Statuts révisés du Canada, et aux amendements qui y ont été apportés, et ce dans les cas suivants:

(Spécifier ces cas).

Au ministre de la Justice,
Ottawa."

M. Doherty propose, secondé par Sir George Foster,—Que le dit amendement ne soit pas adopté.

Et un débat s'ensuivant;

Sur motion de Sir George Foster, secondé par M. Doherty,

Ordonné, que le débat soit ajourné.

L'ordre du jour appelle la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill (No 127) intitulé: "Loi des électeurs militaires, 1917", lesquels sont lus comme suit:—

1. Page 1, ligne 10.—Biffer le mot "complète".
2. Page 2, ligne 12.—Biffer le mot "d'aviation" et, après le mot "royal" insérer le mot "aéronautique".
3. Page 2, ligne 12.—Après le mot "congédié" insérer les mots suivants: "ou, dans le cas d'un officier, qui a été autorisé à démissionner ou, sans qu'il y ait eu de sa faute, a été remercié de ses services".
4. Page 2, ligne 21.—Biffer les mots "tout autre des forces ou services" et substituer les mots suivants: "l'une des troupes ou l'un des services".
5. Page 9, ligne 38.—A la suite du mot "actif" insérer "ou, s'il est officier, en exhibant la lettre ou le document officiel émanant d'une autorité compétente, qui le libère du service".
6. Page 14, ligne 26.—Après le mot "transmettre" insérer "immédiatement".

7. Page 20, ligne 5 de la formule D de l'annexe.—A la suite du mot "congé" insérer "ou, dans le cas d'un officier: je produis la lettre officielle (ou document), émanant d'une autorité compétente, me libérant du service".

Les dits amendements, étant lus la seconde fois, sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre acquiesce à leurs amendements.

L'ordre du jour appelle la prise en considération de l'amendement fait par le Sénat au bill (No 53) intitulé: "Loi concernant les Assurances", lequel est lu comme suit:—

Page 70, ligne 15.—Remplacer "trente" par "vingt".

Le dit amendement, étant lu la seconde fois, est adopté.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre acquiesce à leur amendement.

Avec le consentement de la Chambre;

Sir Robert Borden propose, secondé par Sir George Foster,—Que l'item 37 des Bills et Ordres publics soit mantenant appelé.

Et la question étant posée sur la motion, elle est résolue dans l'affirmative.

Le dit item est, en conséquence, appelé, et il est comme suit:—

No 37.—"Seconde lecture du Bill D (No 103) du Sénat, intitulé: "Loi concernant le paiement des salaires ou des gages aux employés des compagnies de chemins de fer".—M. *Boys*.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité général de la Chambre.

Résolu, que la Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité général pour délibérer sur le dit bill, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a fait quelque progrès et lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera en comité général pour délibérer de nouveau sur le dit bill.

L'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides, étant lu;

Sir Robert Borden, pour Sir Thomas White, propose, secondé par Sir George Foster,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et un débat s'ensuivant;

Et la question étant posée sur la motion, elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas onze mille six cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour le gouvernement civil—ministère du Revenu de l'Intérieur:—Traitement d'un surintendant médical pour la division des médicaments brevetés, $4,000; promotion de quatre analystes adjoints à la seconde division, subdivision A, à compter du 1er avril 1915, y compris augmentations statutaires pour la période intermédiaire, $1,600; dépenses imprévues—commis aux écritures—crédit supplémentaire, $4,000; impressions et papeterie—crédit supplémentaire, $2,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois cent cinquante-neuf mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'accise:—Appointements des fonctionnaires et des inspecteurs de l'accise, et augmentation d'appointements selon le résultat de l'examen de l'accise—crédit supplémentaire, $25,000; service préventif—dépenses casuelles—crédit supplémentaire, $3,000; allocation provisoire ne dépassant pas $150 à chacun des préposés dans le Manitoba et les provinces de l'Ouest dont les appointements de toutes sources payés par l'Etat n'excèdent pas $2,500—crédit supplémentaire, $1,000; pour permettre au ministère de fournir de l'alcool méthylique aux fabricants, qui en rembourseront le prix de revient, et pour loyer, éclairage, force motrice, transport, appointements, etc.—crédit supplémentaire, $330,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt-neuf mille quatre cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'inspection des poids et mesures, du gaz et de la lumière électrique:—Appointements des fonctionnaires et des inspecteurs adjoints des poids et mesures—crédit supplémentaire, $15,000; loyer, combustible, dépenses de voyage, frais de port, papeterie, etc., des poids et mesures, y compris une somme de $3,000 pour l'achat de deux jeux Etalon Dominion de poids, mesures et longueurs—crédit supplémentaire, $8,000; allocation provisoire, ne dépassant pas $150 à chacun des préposés dans le Manitoba et les provinces de l'Ouest dont les appointements de toutes sources payés par l'Etat n'excèdent pas $2,500 par an (poids et mesures)—crédit supplémentaire, $5,000; le Bureau international des poids et mesures—crédit supplémentaire, $400, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre.

M. Rainville informe aussi la Chambre que le comité lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsides.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour délibérer de nouveau sur le bill D (No 103) du Sénat, intitulé: "Loi concernant le paiement des salaires ou des gages aux employés des compagnies de chemins de fer", et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Rainville fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait plusieurs amendements.

Ordonné, que le bill, tel qu'amendé en comité général, soit maintenant pris en considération.

La Chambre, en conséquence, procède à la prise en considération des dits amendements, lesquels sont lus comme suit:—

1. Page 1, ligne 10.—Insérer immédiatement après la clause 1 du bill ce qui suit:—

"1*a*. Est modifié l'alinéa (*e*) de la clause 34 de l'article 2 de la dite loi par l'addition à la fin du dit aliénea de ce qui suit:—

"Y compris toute indemnité payable en vertu des dispositions de quelque loi du Parlement du Canada ou d'une législation provinciale pourvoyant au paiement d'indemnités aux ouvriers victimes d'accidents ou de maladies professionnelles."

" 1*b*. Est modifié l'article 50 de la dite loi par l'addition de ce qui suit à la fin du dit article :—

" Mais lorsque pareil règlement, ordonnance ou décision prescrit l'exécution d'un acte quelconque ou de quelque chose ou affaire pour la sécurité du public ou des employés du chemin de fer, aucune prorogation de délai ne doit être accordée sans audience ou avis."

" 1*c*. Est modifié le paragraphe 1 de l'article 246 de la dite loi par l'addition immédiatement après le mot " maintenu " dans la troisième ligne du dit paragraphe des mots " le long de ou ".

" 1*d*. Est modifié l'article 269 de la dite loi par l'addition des paragraphes suivants :—

(*d*) " quant à la longueur des sections que les employés de la compagnie sont obligés de tenir en bon état, et quant au nombre d'employés exigés pour chaque section, de manière à éloigner tout danger pour le public et les employés.

(*e*) " limitant ou réglementant les heures de service des employés ou d'une ou de plusieurs catégories d'employés, en vue de prévenir tout danger pour le public et pour les employés.

(*f*) " pourvoyant à l'usage d'une espèce spécifiée de combustible ou de force motrice, ou au mode ou moyen de traction sur une locomotive ou sur toutes les locomotives et sur tous les trains, dans un district."

" 1*e*. Est abrogé le paragraphe 2 de l'article 274 de la dite loi et le suivant lui est substitué :—

" (2) Lorsque le règlement municipal d'une cité ou d'une ville interdit l'emploi du sifflet à vapeur, ou des cloches de locomotives au passage d'une traverse dans les limites de cette cité ou de cette ville, ce règlement doit, s'il est approuvé par une ordonnance de la Commission dans la mesure de l'interdiction qu'il comporte, relever la compagnie et ses employés de l'obligation que le présent article impose."

" 1*f*. Est abrogé le paragraphe 1 de l'article 266 de la dite loi et le suivant lui est substitué :—

" 276. Chaque fois que, dans une cité, une ville ou un village, un train n'ayant pas en tête une locomotive traverse ou longe une voie publique à niveau et qui n'est pas suffisamment protégée par des barrières ou autrement, la compagnie doit avoir sur la partie du train, formant aussi la tête du convoi, quelqu'un pour avertir les personnes qui se tiendraient sur la voie du chemin de fer, la traverseraient ou seraient sur le point de la traverser."

" 1*g*. Est modifié le paragraphe 1 de l'article 292 de la dite loi par l'addition à la fin du dit paragraphe :—

" Tout chef de train ou autre employé faisant rapport à la compagnie au sujet de tout pareil accident doit, le plus tôt possible après que pareil accident s'est produit, en notifier la Commission par télégramme."

" 1*h*. Est abrogé l'article 300 de la dite loi et le suivant lui est substitué :—

" 300 (1) Un juge d'une cour supérieure ou d'une cour de comté, deux juges de paix, un magistrat stipendiaire ou un magistrat de police, en toute partie du Canada, un greffier de la paix, greffier de la Couronne ou juge de ssessions de la paix dans la province de Québec, dans l'étendue de juridiction desquels circule le chemin de fer, peuvent, à la demande de la compagnie, nommer un sujet britannique aux fonctions de constable sur le parcours de ce chemin de fer.

" (2) Toute personne ainsi nommée doit prêter serment ou faire une déclaration solennelle devant un juge ou un autre fonctionnaire autorisé à faire la nomination ou à administrer le serment, selon la forme et dans les termes suivants, savoir :—

" Je, A. B., nommé constable sur le parcours (*nom du chemin de fer*) sous l'autorité des dispositions de la *Loi des chemins de fer*, jure que je suis un sujet britannique ; que je servirai bien et fidèlement notre Souverain Seigneur le Roi, en ma qua-

lité de constable, sans faveur ni affections, sans malice ni mauvais vouloir, et que je ferai tout en mon pouvoir pour maintenir la paix et prévenir tous attentats à la paix; et que, tant que je remplirai cette charge, je m'acquitterai, dans la pleine mesure de mon habileté et de mon jugement, des devoirs qu'elle comporte, d'une manière fidèle et conforme à la loi. A ce, Dieu me soit en aide."

"(3) Cette nomination doit être rédigée sous le seing du fonctionnaire qui l'a faite; et la personne qui a administré le serment ou reçu la déclaration doit mentionner à l'endos de cette nomination écrite que la personne nommée a prêté ce serment ou souscrit cette déclaration."

"1*i*. Est modifié le paragraphe 1 de l'article 306 de la dite loi par le retranchement du mot "un" dans la cinquième ligne du dit paragraphe et la substitution du mot "deux".

"1*j*. Est abrogé l'article 308 de la dite loi et le suivant lui est substitué:—

"308. La compagnie peut, par ses statuts, règles ou règlements, afin de les mieux faire observer, percevoir des amendes exécutoires par voie sommaire d'au plus quarante dollars pour toute contravention qui y est commise."

1*k*. Est abrogé le paragraphe 3 de l'article 310 de la dite loi et le suivant lui est substitué:—

"(3) Aucun de ces statuts, règles ou règlements n'a de force ou d'effet s'il n'a pas été ainsi sanctionné, ou après que cette sanction a été rescindée."

"1*l*. Est abrogé l'alinéa (*d*) de l'article 393 et le suivant lui est substitué:—

"(*d*) Chaque fois que, dans une cité, une ville ou un village, un train de la compagnie, n'ayant pas en tête une locomotive peut légalement traverser ou longer à niveau une voie publique insuffisamment protégée par des barrières ou autrement, et que la compagnie omet de placer sur la partie de ce train, qui forme alors la tête du train, un employé chargé d'avertir les personnes qui se trouveraient à ce moment sur la voie ferrée ou la traverseraient ou se disposeraient à la traverser."

"1*m*. Est modifié l'article 394 de la dite loi par l'addition du paragraphe suivant:—

"(2) Nul employé n'est passible de cette amende s'il prouve que pareille obstruction est due à l'exécution et à l'observation des règles de la compagnie, et en pareil cas la compagnie et son surintendant ou autres fonctionnaires en charge du service du chemin de fer, ou de la division du chemin de fer sur laquelle cette obstruction s'est produite, sont chacun coupables de la contravention mentionnée au présent article et passible d'une amende de deux cents dollars au maximum."

Dans le titre.—Ajoutez les mots: "et pour modifier à d'autres égards la Loi des chemins de fer".

Les dits amendements, étant lus la seconde fois, sont adoptés.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à onze heures et cinquante-cinq minutes p.m., elle s'ajourne à demain.

Mercredi, 19 septembre 1917.

Prières.

Sur motion de M. Kyte, secondé par M. Pardee,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé faisant connaître les noms, grade, solde, fonctions, date d'emploi et service antérieur de tous les officiers employés dans le service naval à Halifax, y compris le service de patrouille.

Sur motion de M. Kyte, secondé par M. Pardee,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Relevé faisant connaître les noms, grade, solde, fonctions et date d'emploi, et service antérieur de tous les officiers employés dans le service naval à Sydney, N.-E., y compris le service de patrouille.

Sur motion de M. Roche, secondé par Sir Edward Kemp,

Résolu,—Que les décrets du conseil suivants, déposés sur la Table le 1er février 1917, soient approuvés:—

Décrets du conseil publiés dans la *Gazette du Canada*, entre le 1er janvier et le 31 décembre 1916, conformément aux dispositions de l'article 77 de la Loi des Terres fédérales, chapitre 20 des Statuts du Canada de 1908.

Décrets du conseil publiés dans la *Gazette du Canada*, entre le 1er janvier et le 31 décembre 1916, conformément aux dispositions de l'article 19, chapitre 10, 1-2 George V, Loi des Réserves forestières et des Parcs fédéraux.

Décrets du conseil publiés dans la *Gazette du Canada*, entre le 1er janvier et le 31 décembre 1916, conformément aux dispositions des articles 6 et 2, du chapitre 45, 3-4 George V, 1913, intitulé: "Loi concernant les eaux dans la zone du chemin de fer".

Décrets du conseil publiés dans la *Gazette du Canada* et dans l'*Officiel* de la Colombie-Britannique entre le 1er janvier et le 31 décembre 1916, conformément aux dispositions de l'alinéa (*d*) de l'article 38 des règlements régissant l'arpentage, l'administration et la disposition des terres fédérales dans la zone du chemin de fer, de 40 milles, dans la province de la Colombie-Britannique.

Avec le consentement de la Chambre;

Sir Robert Borden propose, secondé par M. Reid,—Que l'item 21 des Bills et Ordres publics soient maintenant appelé.

Et la question étant posée sur la motion, elle est résolue dans l'affirmative.

Le dit item est, en conséquence, appelé et il est comme suit:—

Item 21.—Troisième lecture du bill (No 103) du Sénat, intitulé: "Loi concernant le paiement des salaires ou des gages aux employés des compagnies de chemins de fer".—M. *Boys*.

Sur motion de Sir Robert Borden, secondé par Sir George Foster,

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe et que le titre soit: "Loi concernant le paiement des salaires ou des gages aux employés des compagnies de chemins de fer, et modifiant par ailleurs la Loi des Chemins de fer".

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a passé leur bill avec plusieurs amendements, pour lesquels elle demande leur concours.

L'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides, étant lu;

Sir George Foster, pour Sir Thomas White, propose, secondé par M. Reid,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question étant posée sur la motion, elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de quarante-quatre mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les pensions:—Pensions payables à des miliciens par suite du soulèvement de 1885 et pour service actif, comme suit: soulèvement du Nord-Ouest, 1885, $14,000; en général, $30,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de huit millions de dollars soit accordée à Sa Majesté pour les pensions:—Guerre européenne, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux millions soit accordée à Sa Majesté pour les pensions:—Guerre européenne—crédit supplémentaire, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt-quinze mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les pensions:—Appointements et dépenses casuelles du Bureau des commissaires des pensions pour le Canada—crédit supplémentaire, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent douze dollars et cinquante cents soit accordée à Sa Majesté pour le gouvernement civil—ministère du Commerce:—Promotion de trois commis de la troisième division, subdivision A, à la seconde division, subdivision B, du 1er juillet 1917, à $1,250 chacun au lieu de trois emplois de commis dans la troisième division, subdivision A, tel que prévu dans le budget principal à $1,200 chacun, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas six mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les pénitenciers:—Crédit supplémentaire nécessaire par suite de l'erreur dans l'article No 414 du budget supplémentaire pour un bonus ne dépassant pas $100 à chacun des fonctionnaires et employés de pénitenciers dont les appointements étaient de $1,000 ou moins le 1er avril 1917, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinquante-neuf mille neuf cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour le service législatif:—Paiement aux membres du Sénat pour les jours perdus par suite d'absence en sus des jours pour lesquels nulle déduction n'est faite en vertu du chap. 10, S.R.C., 1906, lesquels membres du Sénat, durant telle absence, étaient malades dans les hôpitaux, nonobstant le fait qu'ils se trouvaient à plus de dix milles d'Ottawa, et paiement aux membres de la Chambre des Communes pour les jours perdus par suite d'absence causée par la maladie, les affaires publiques ou pour cause de décès, durant la présente session, y compris une somme de $2,500 à l'honorable H. S. Béland, prisonnier de guerre en Allemagne, et pour jours perdus par suite d'absence n'excédant pas quinze jours, étant en sus des jours pour lesquels nulle déduction n'est faite en vertu du chap. 10, article 35 des Statuts revisés du Canada, 1906, le paiement devant être fait en la manière réglée par le conseil du Trésor, $55,000; somme requise pour l'Orateur de la Chambre des Communes, pour tenir lieu du logement et des domestiques, pour l'exercice expirant le 31 mars 1918, au taux de $15 par jour—crédit supplémentaire, $1,800; somme requise pour l'Orateur suppléant de la Chambre des Communes, pour tenir lieu d'appartements, pour l'exercice expirant le 31 mars 1918, au taux de $5 par jour—crédit supplémentaire, $600; annuité au Dr Thomas

Barnard Flint, à l'occasion de sa retraite des fonctions de greffier de la Chambre des Communes, pour cause d'invalidité physique, $2,500, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas huit cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour les phares et service côtier:—Crédit supplémentaire requis pour payer des pensions à des pilotes à la retraite, savoir: O. Noël, F. X. Desmeules et Adjutor Baillargeon, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

9. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour divers:—Au juge en chef de la Cour Suprême du Canada, pour couvrir les frais de voyage et autres dépenses que lui occasionnent ses fonctions de substitut de Son Excellence le Gouverneur général, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Et le comité ayant continué de siéger après minuit;

Jeudi, 20 septembre 1917.

10. Résolu, qu'une somme n'excédant pas six cent huit mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour le ministère des Postes—service extérieur:—Augmentation du minimum des appointements des courriers sur chemins de fer, de $500 à $600, et élévation du taux des augmentations statutaires annuelles des courriers sur chemins de fer, de $50 à $100, dans les cas où les appointements dépassent $800, nonobstant toutes dispositions contraires de la *Loi du Service civil* ou de la *Loi des Postes,* aussi paiement d'une allocation provisoire de $100 à chacun des employés du service civil du service extérieur du ministère des Postes dont les appointements sont de $1,600 ou moins, et établissement d'une division d'Inspection à Battleford-Nord, Sask., pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Avec le consentement de la Chambre;

Ordonné, que le rapport soit reçu maintenant.

M. Rainville fait rapport, en conséquence, des dites résolutions, lesquelles sont lues comme suit:—

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de quarante-quatre mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les pensions:—Pensions payables à des miliciens par suite du soulèvement de 1885 et pour service actif, comme suit: soulèvement du Nord-Ouest, 1885, $14,000; en général, $30,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de huit millions de dollars soit accordée à Sa Majesté pour les pensions:—Guerre européenne, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux millions soit accordée à Sa Majesté pour les pensions:—Guerre européenne—crédit supplémentaire, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt-quinze mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les pensions:—Appointements et dépenses casuelles du Bureau des commissaires des pensions pour le Canada—crédit supplémentaire, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent douze dollars et cinquante cents soit accordée à Sa Majesté pour le gouvernement civil—ministère du Commerce:—Promo-

tion de trois commis de la troisième division, subdivision A, à la seconde division, subdivision B, du 1er juillet 1917, à $1,250 chacun au lieu de trois emplois de commis dans la troisième division, subdivision A, tel que prévu dans le budget principal à $1,200 chacun, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas six mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les pénitenciers:—Crédit supplémentaire nécessaire par suite de l'erreur dans l'article No 414 du budget supplémentaire pour un bonus ne dépassant pas $100 à chacun des fonctionnaires et employés de pénitenciers dont les appointements étaient de $1,000 ou moins le 1er avril 1917, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinquante-neuf mille neuf cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour le service législatif:—Paiement aux membres du Sénat pour les jours perdus par suite d'absence en sus des jours pour lesquels nulle déduction n'est faite en vertu du chap. 10, S.R.C., 1906, lesquels membres du Sénat, durant telle absence, étaient malades dans les hôpitaux, nonobstant le fait qu'ils se trouvaient à plus de dix milles d'Ottawa, et paiement aux membres de la Chambre des Communes pour les jours perdus par suite d'absence causée par la maladie, les affaires publiques ou pour cause de décès, durant la présente session, y compris une somme de $2,500 à l'honorable H. S. Béland, prisonnier de guerre en Allemagne, et pour jours perdus par suite d'absence n'excédant pas quinze jours, étant en sus des jours pour lesquels nulle déduction n'est faite en vertu du chap. 10, article 35 des Statuts revisés du Canada, 1906, le paiement devant être fait en la manière réglée par le conseil du Trésor, $55,000; somme requise pour l'Orateur de la Chambre des Communes, pour tenir lieu du logement et des domestiques, pour l'exercice expirant le 31 mars 1918, au taux de $15 par jour—crédit supplémentaire, $1,800; somme requise pour l'Orateur suppléant de la Chambre des Communes, pour tenir lieu d'appartements, pour l'exercice expirant le 31 mars 1918, au taux de $5 par jour—crédit supplémentaire, $600; annuité au Dr Thomas Barnard Flint, à l'occasion de sa retraite des fonctions de greffier de la Chambre des Communes, pour cause d'invalidité physique, $2,500, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas huit cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour les phares et service côtier:—Crédit supplémentaire requis pour payer des pensions à des pilotes à la retraite, savoir: O. Noël, F. X. Desmeules et Adjutor Baillargeon, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

9. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour divers:—Au juge en chef de la Cour Suprême du Canada, pour couvrir les frais de voyage et autres dépenses que lui occasionnent ses fonctions de substitut de Son Excellence le Gouverneur général, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

10. Résolu, qu'une somme n'excédant pas six cent huit mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour le ministère des Postes—service extérieur:—Augmentation du minimum des appointements des courriers sur chemins de fer, de $500 à $600, et élévation du taux des augmentations statutaires annuelles des courriers sur chemins de fer, de $50 à $100, dans les cas où les appointements dépassent $800, nonobstant toutes dispositions contraires de la *Loi du Service civil* ou de la *Loi des Postes,* aussi paiement d'une allocation provisoire de $100 à chacun des employés du service civil du service extérieur du ministère des Postes dont les appointements sont de $1,600 ou moins, et établissement d'une division d'Inspection à Battleford-Nord, Sask., pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

M. Rainville informe aussi la Chambre que le comité lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsides.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant:—

Le Sénat informe cette Chambre qu'il acquiesce sans modification à l'amendement fait par la Chambre des Communes au bill P (No 131) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation les Vétérans de l'armée et de la marine au Canada".

M. Rainville, du comité des Subsides, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit:—

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour le gouvernement civil—ministère des Douanes:—Promotion de dix commis, de la troisième division, subdivision A, à la seconde division, subdivision B, et nomination de trois autres commis dans la seconde division, subdivision B, comme suit: 9 à $1,200, 1 à $1,150, 3 à $1,000, au lieu de dix commis dans la troisième division, subdivision A, pour lesquels des crédits ont déjà été votés dans le budget principal—crédit supplémentaire, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas sept cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour le ministère des Travaux publics:—Augmentation de traitement de l'adjoint de l'architecte en chef à $4,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1914.

Les dites résolutions, étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. Rainville, du comité des Subsides, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit:—

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas soixante et quinze mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour le commerce:—Appointements, loyers, gages et dépenses imprévues sous l'autorité de la Loi des grains du Canada—crédit supplémentaire, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas huit mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour le gouvernement civil—ministère de la Milice et de la Défense:—Augmentation de traitement de l'adjoint du sous-ministre à $4,000, $150; augmentation de traitement du directeur des contrats à $4,000, $150; augmentation de traitement de l'adjoint du directeur des contrats à $2,800, $200; position de commis dans la première division, subdivision A, pour R. P. Brown, au lieu de première division, subdivision B, $2,800; quatre positions de commis dans la seconde division, subdvision B, à $1,300, $5,200, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt-quatre mille six cent vingt dollars et trente-trois cents soit accordée à Sa Majesté pour la milice et défense:—Pour couvrir les frais d'un parti d'officiers de la milice canadienne qui ont assisté aux manœuvres des armées britannique, française et anglaise en 1913, tel que publié par état détaillé dans le rapport de l'Auditeur général, 1913-14, page 65, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois mille cent quatre-vingt-quatorze dollars et treize cents soit accordée à Sa Majesté pour les frais d'automobile de louage du major général Hughes, alors ministre de la Milice et Défense, durant ses visites en Angleterre et en France, en 1912, 1913 et 1915, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent vingt-cinq dollars soit accordée à Sa Majesté pour des monuments sur les champs de bataille—subside à la *Women's Wentworth Historical Society* pour la conservation des monuments à Stony-Creek, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas six cent seize dollars et quarante-six cents soit accordée à Sa Majesté pour une gratification à la veuve de feu F. G. Anson, employé au Collège militaire Royal, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq cent vingt dollars et quatre-vingt-sept cents soit accordée à Sa Majesté pour une gratification à M. F. Ward, commis-chef

personnel des casernes, Halifax, à l'occasion de sa retraite, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille et vingt-cinq dollars soit accordée à Sa Majesté pour une compensation à Mme Mary Hannon pour la perte de son mari, qui, lorsqu'il était employé comme contremaître au camp de Valcartier, a reçu des blessures qui ont causé sa mort, y compris $25, pour frais médicaux et funéraires, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

9. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent quatre-vingt-neuf dollars soit accordée à Sa Majesté pour un paiement à M. Geo. McArthur de l'intérêt à 3 pour 100 sur chèque de garantie, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

10. Résolu, qu'une somme n'excédant pas dix mille quatre cent cinquante-huit dollars et trente et un cents soit accordée à Sa Majesté pour pourvoir aux gratifications suivantes:—Succession du professeur A. Laird, antérieurement membre du personnel du Collège militaire Royal (crédit renouvelé), $3,271,67; veuve de feu le major R. E. Kilborn, autrefois officier médical, Collège militaire Royal (crédit renouvelé), $2,628; M. W. Hazlett, lors de sa retraite comme ingénieur en chef du Collège militaire Royal (crédit renouvelé), $807.50; M. M. Redmond, lors de sa retraite comme pompier, Collège militaire Royal (crédit renouvelé), $440; veuve de feu M. Geo. S. M. Gibson, autrefois gardien des casernes, Halifax (crédit renouvelé), $365; M. J. Barrington, lors de sa retraite comme comptable des magasins, arsenal fédéral, Québec (crédit renouvelé), $1,501.03; veuve de feu J. G. Fitzpatrick, autrefois employé du ministère de la Milice et de la Défense, service extérieur (crédit renouvelé), $936.11; M. J. Ampleman, autrefois employé civil, magasins de l'artillerie, Québec (crédit renouvelé), $479, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

11. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trente-huit mille trois cent cinquante-cinq dollars et soixante et quinze cents soit accordée à Sa Majesté pour pourvoir au paiement de la valeur des pertes de permis de coupe de bois, par suite d'expropriation de terrain pour l'emplacement de Petawawa à la succession Robert Booth, $16,077.59; Samuel Bromley, $9,553.76; James R. Gillies, $12,724.40, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

12. Résolu, qu'une somme n'excédant pas dix mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour divers:—Contribution en aide aux victimes de l'explosion dans la mine No 3 de la *Crow's Nest Pass Coal Company,* le 7 juin dernier, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

13. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour le gouvernement civil—ministère du Travail:—Deux positions de commis dans la seconde division, subdivision B, à $1,000 chacun, $2,000; une position de commis dans la troisième division, subdivision A, à $1,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Les dites résolutions, étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. Rainville, du comité des Subsides, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit:—

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas sept mille six cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour le gouvernement civil—ministère du Secrétaire d'Etat:—Une position de commis dans la première division, subdivision A, $2,800; quatre positions de commis dans la seconde division, subdivision B, 2 à $1,250, 2 à $1,150, $4,800, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour divers:—Frais se rattachant à l'administration de la *Loi de Tempérance du Canada*—crédit supplémentaire, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour des dépenses encourues par les commissaires, et autres déboursés se

rattachant à la commission royale instituée pour reviser les conclusions de l'honorable juge Galt, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Les dites résolutions, étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. Rainville, du comité des Subsides, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit:—

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour le commerce:—Annuaire impérial du Canada, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt-onze mille six cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour le Bureau des recherches industrielles et scientifiques:—Appointements et dépenses, y compris impressions et papeterie et le recueil et la distribution des renseignements, $43,600; étudiants, $12,000; agrégés, $5,000; problèmes spéciaux, $25,000; études de sylviculture, $6,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les subventions postales et aux paquebots:—Service à vapeur entre Prince-Rupert et les Iles de la Reine-Charlotte, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas sept mille et cent dollars soit accordée à Sa Majesté pour le gouvernement civil—département des Assurances:—Trois positions de commis dans la troisième division, subdivision B, 1 à $800, 1 à $700, 1 à $600, $2,100; dépenses imprévues—impressions, reliures et papeterie, y compris coût des rapports annuels—crédit supplémentaire, $5,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille deux cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour les pensions:—Pension à Lady Cartwright, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent dollars soit accordée à Sa Majesté pour le gouvernement civil—ministère des Finances et Conseil de la Trésorerie:—Promotion de H. Goods à la troisième division, subdivision A, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les pensions:—Allocation de commisération au soldat Colin C. McNab pour invalidité provenant de son service durant l'insurrection du Nord-Ouest, 1885, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas huit mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour divers:—La Presse Associée du Canada, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

9. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent cinquante mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'administration de la *Loi taxant les profits d'affaires pour la guerre, 1916,* les traitements à cette fin peuvent être faits sans avoir recours aux dispositions de la *Loi du Service civil,* pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

10. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois cent cinquante mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'administration de la *Loi de l'Impôt de Guerre sur le Revenu, 1917,* les traitements à cette fin peuvent être faits sans avoir recours aux dispositions de la *Loi du Service civil,* pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

11. Résolu, qu'une somme n'excédant pas sept millions cinq cent mille dollars—imputable sur le revenu—soit accordée à Sa Majesté pour les chemins de fer et canaux—divers:—Prêt, n'excédant pas $7,500,000, remboursable sur demande avec intérêt payable semestriellement au taux de six pour cent (6%) devant être employé à couvrir les dépenses faites ou les dettes contractées en payant les intérêts sur les garanties de la compagnie du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique ou de la compagnie des embranchements du Grand-Tronc-Pacifique; et à combler le déficit de l'exploitation du réseau de chemins de fer Grand-Tronc-Pacifique et aux améliorations et à l'achat du matériel

roulant; le dit prêt devant être garanti par une hypothèque sur l'entreprise de la compagnie du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique, contenant tels termes et conditions que le Gouverneur en conseil pourra approuver. La manière dont on disposera du prêt devra être subordonnée à la direction du Gouverneur en conseil. La compagnie s'engage à constituer son bureau de directeurs selon qu'elle en sera requise de temps à autre par le Gouverneur en conseil, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

12. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent quatre-vingt-deux dollars et cinquante cents soit accordée à Sa Majesté pour les pensions:—Augmentation de la pension de Mme Margaret Johnson Brooke de $1.25 à $1.75 par jour—crédit supplémentaire pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

13. Résolu, qu'une somme n'excédant pas mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour divers:—Contribution pour aider à l'accomplissement des travaux de la Société astronomique—crédit supplémentaire, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

14. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent vingt-cinq mille dollars—imputable sur le capital—soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics:—Edifices publics—Ottawa, édifice départemental de l'Est—nouvelle toiture à l'épreuve du feu (crédit renouvelé), pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

15. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre cent quatre-vingt-un mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics:—Port de Vancouver—améliorations, $111,000; port de Victoria—améliorations—crédit supplémentaire, $370,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

16. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quinze mille dollars—imputable sur le revenu—soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—édifices publics—Nouvelle-Ecosse:—Amherst—salle d'exercices (crédit renouvelé, $6,000), $10,000; Halifax, station de quarantaine sur l'île Lawlor—aqueduc, $5,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

17. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour le Nouveau-Brunswick:—Ancien bureau de poste de Saint-Jean—renouvellement des fils métalliques dans tout l'édifice, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

18. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent quatre-vingt-huit mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—Québec:—Edifice public de Farnham—allonge, $5,000; station de quarantaine de la Grosse-Ile—nouveaux bâtiments (crédit renouvelé), $123,000; station de quarantaine de la Grosse-Ile—salle des chaudières, nouvelles chaudières, etc., $25,000; bureau de poste de Québec—agrandissement et modifications—supplémentaire (crédit renouvelé), $15,000; Trois-Rivières—édifice public, $20,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

19. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinquante et un mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—Manitoba:—Edifice de la station agronomique de Brandon—pour remplacer les édifices détruits par le feu, $31,000; Winnipeg—modifications au pavillon des immigrants No 1, afin d'y installer la station postale "A", $20,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

20. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt-sept mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—Saskatchewan:—Edifice public de Battleford—réparations et réfections—pour réparer les dommages causés par l'incendie, $4,000; Régina—modifications à l'ancien édifice des terres fédérales—pour y installer le service des douanes, $3,000; Régina—modifications à l'édifice du sous-receveur général—pour y installer le bureau de poste, $10,000; bureau de poste de Saskatoon—améliorations, $7,000; Sutherland—aqueduc pour la station de sylviculture—crédit supplémentaire, $3,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

21. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt-huit mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—Alberta:—Entrepôt de vérification de Calgary—égout, $4,500; Coutts—pavillon des immigrants, $2,000; Grande-Prairie—bureau des terres fédérales, $7,000; Grande-Prairie—pavillon des immigrants (crédit renouvelé, $3,000), $5,000; Rivière-la-Paix—pavillon des immigrants, $5,000; Spirit-

River—pavillon des immigrants (crédit renouvelé), $5,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

22. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent quatre-vingt-quatre mille quatre cent cinq dollars et quatre-vingt-douze cents soit accordée à Sa Majesté pour la Colombie-Britannique:—Edifices publics de Victoria—part afférente au gouvernement du coût des améliorations locales, etc., en avant des édifices, $2,817.50; ancien édifice du bureau de poste de Victoria—pour payer les taxes dues à la ville pour les années 1915, 1916 et 1917, $8,088.42; station de quarantaine de William's-Head—aqueduc, $150,000; station de quarantaine de William's-Head—terrain et édifices supplémentaires, $23,500, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

23. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois cent vingt-quatre mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics:—Loyers, réparations, meubles, chauffage, etc.:—Edifices publics d'Ottawa—chauffage, y compris les salaires des mécaniciens, chauffeurs et gardiens—crédit supplémentaire, $60,000; édifices publics fédéraux—chauffage—crédit supplémentaire, $100,000; force motrice pour les ascenseurs, les machines à oblitérer les timbres, etc., $39,000; loyers—crédit supplémentaire, $75,000; salaire des concierges, mécaniciens, chauffeurs, etc.—crédit supplémentaire, $50,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Les dites résolutions, étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. Rainville, du comité des Subsides, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit:—

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt-quatorze mille neuf cent cinquante dollars—imputable sur le revenu—soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—ports et rivières—Nouvelle-Ecosse:—Baker's-Point (East Jeddore)—réparations au quai, $720; Bass-River—réparations au quai, $1,000; Baxter's-Harbour—réparations au brise-lames, $700; Bear-River—réparations à la jetée de dérivation, $1,500; Boularderie-Centre—réparations au quai, $625; Chris-Cove—achèvement du brise-lames, $700; Cow-Bay (Port-Morien)—réparations au brise-lames, $1,800; Cribbin's-Point—réparation au quai, $1,500; Eastern-Harbour (Chéticamp)—mur de soutènement, $1,000; East-Green-Harbour—brise-lames, $1,050; Eatonville—réparations aux brise-lames, $2,500; Feltzen-South—réparations au quai et au brise-lames, $1,350; Fourchu—prolongement du quai, $4,200; Fox-Island—réparations au brise-lames et travaux de protection—crédit supplémentaire, $2,200; Friard's-Head—réparations au brise-lames, $1,000; Fruid's-Point—améliorations au quai, $700; Gabarus—prolongement des travaux de protection, $750; Grand-Mira—quai, $1,000; Half-Island-Cove—réparations au brise-lames, $700; Hampton—reconstruction du quai du brise-lames, $1,200; Inverness-Harbour—réparations et améliorations, $5,500; Irish-Cove—reconstruction du quai, $2,700; Jamesville—réparations au brise-lames, $1,800; Jones-Harbour—réparations au quai du brise-lames, $1,000; L'Ardoise—réparations au brise-lames, $2,600; Lingan—réparations aux travaux de protection de la grève, $650; Lower-Kingburg—cale et brise-lames, $2,900; Malagash—réparations au quai, $1,000; Margaree-Harbour—réparations et améliorations, $18,300; Mira-Gut—achat et amélioration d'un vieux quai appartenant à un particulier, $3,135; Mosher's-Bay—réparations au brise-lames, $1,100; Petite-Rivière—réparations au brise-lames, $740; Poirierville—réparations au quai, $1,200; Port-Hood—reconstruction du quai, $6,600; Portuguese-Cove—réparations au brise-lames, $1,320; Poulemond—prolongement du quai, $2,800; Short-Beach—prolongement du brise-lames, $4,500; Soldier's-Cove—quai, $2,500; côté sud (Donald's-Head), île du Cap-Sable—prolongement du brise-lames, $1,800; Sydney-River—quai à Perry-Lewis, $3,300; Swim's-Point—réparations au quai, $2,500; Three-Fathom-Harbour—réparations aux travaux de protection, $810, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas neuf mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'Ile-du-Prince-Edouard:—Belle-River—prolongement du brise-

james sud, $8,000; Miminigash-Harbour—réparations au brise-lames et aux travaux de protection de la grève—crédit supplémentaire, $1,500, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux cent cinquante-quatre mille six cent quarante et un dollars et cinquante-neuf cents soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—Ontario:—Bayfield—réparations aux jetées, $10,700; Belleville-Harbour—améliorations au quai et à l'entrepôt, $2,800; Bruce-Mines—dragage, $21,000; Burlington-Channel—règlement complet et définitif de toutes réclamations de D. G. Stewart par suite de son contrat pour la reconstruction du mur de revêtement, $10,441.59; Burlington-Channel—réparations à la jetée, $1,050; Collingwood—amélioration du port (crédit renouvelé, $72,600), $75,000; Cornwall—réparations au quai, $800; Goderich—améliorations du havre, $51,000; Kingston—bassin de radoub—réfection des murs de revêtement (crédit renouvelé, $15,000), $33,000; Oshawa—réparations à la jetée, $2,100; Owen-Sound—réparations au quai, $4,000; Port-Colborne—réparations au brise-lames est, $1,750; Port-Dover—réparations aux jetées (crédit renouvelé), $6,000; Port-Hope—améliorations du havre, $13,500; Port-Stanley—clayonnages, $18,000; Sault-Sainte-Marie—améliorations du quai, $1,500; Thornbury—réparations à la jetée, $2,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt-sept mille trois cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—Manitoba:—Rivière Assiniboine—travaux de protection, $1,400; Dauphin—quai, $5,200; Gimli—réparations aux travaux de protection, $1,000; Little-Pembina-River—détournement dans les lacs Pélican, $12,500; Selkirk—chantiers de navires, y compris arrérages du loyer et intérêt sur ces arrérages, $7,200, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—Yukon:—Rivière Yukon—améliorations, jaugeage et levés, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—dragage:—Dragage—Ontario et Québec—crédit supplémentaire, $50,000; dragage—Colombie-Britannique—crédit supplémentaire, $50,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas onze mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—glissoirs et estacades:—Rivière Gatineau—nouvelle estacade, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent vingt et un mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—ponts et chaussées:—Nouveau pont pour remplacer le présent pont Union sur l'Ottawa, entre Ottawa et Hull, $120,000; Smith Portage Road, T.N.-O.—améliorations, $1,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Les dites résolutions, étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. Rainville, du comité des Subsides, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit:—

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas huit mille neuf cent soixante et dix dollars soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—télégraphes et téléphones—Nouvelle-Ecosse:—Réseau télégraphique du Cap-Breton—ligne télégraphique du quai Washabuck à McKay's-Point, $420; réseau télégraphique du Cap-Breton—nouveaux poteaux et réparations en général—crédit supplémentaire, $3,400; réseau télégraphique du Cap-Breton—ligne de téléphone d'Inverness au port de Mabou, $2,500; réseau télégraphique du Cap-Breton—extension du service téléphonique de Baddeck à New-Harris, $1,400; réseau télégraphique du Cap-Breton—ligne de téléphone de McCormick's à Smithville, $500; réseau télégraphique du Cap-Breton—ligne de téléphone de Margaree-Harbour à Chimney-Corners, $750, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—Nouveau-Brunswick:—Chatham—ligne de téléphone

Escuminac et Pointe-Sapin—prolongement jusqu'à Kouchibouguac, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq mille neuf cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—Québec:—Lignes de téléphones du comté de Québec, $2,400; lignes de téléphones du comté de Dorchester, $3,500, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille deux cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—Ontario:—Bath—ligne de téléphone d'Amherst—reconstruction et amélioration, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt-neuf mille sept cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—Saskatchewan et Alberta:—Battleford—ligne de l'île La-Crosse—achèvement, $1,600; Battleford—ligne de l'île La-Crosse—ligne circulaire à la Plonge, $1,700; prolongement de la ligne de téléphone du lac La-Biche, $1,200; ligne de la rivière La-Paix—déboisement d'Edmonton à la rivière La-Paix, $5,000; ligne de la rivière La-Paix—achèvement de la pose de nouveaux poteaux entre Edmonton et Athabaska, $2,000; ligne télégraphique de la rivière La-Paix—réparations et réfections entre Spirit-River et Pouce-Coupé et entre Athabaska et Grouard, $3,000; Qu'Appelle—ligne Edmonton—reconstruction de la ligne circulaire de Saskatoon, $1,400; réparations et améliorations aux bateaux, $1,300; changer la ligne de façon à suivre les routes, $8,000; Saint-Paul-de-Métis—ligne de télégraphe Dunlingville—prolongement jusqu'à Beaver-Crossing, $4,500, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent vingt-deux mille et un dollars soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—Colombie-Britannique:—Ashcroft—ligne de téléphone Barkerville—ligne de 70-Mile-House à Mount-Olive, $9,000; ligne Bella-Coola—ligne téléphonique de Beechers à Meldrum-Creek, $3,000; district Chilcoten—ligne téléphonique de Clinton au pont de la rivière Fraser, $24,000; Golden—ligne Windermere—extension de la ligne de téléphone de Windermere à Fairmont, $3,420; prolongements des lignes téléphoniques de la terre ferme—achèvement de la ligne de Hefley-Creek à Louis-Creek, $6,000; prolongements des lignes téléphoniques de la terre ferme—prolongement de la ligne Merritt à Savona, $4,600; lignes téléphoniques de la terre ferme—prolongements dans le district de Kootenay, $17,000; lignes téléphoniques de la terre ferme—prolongements de la ligne Ashcroft-Highland-Valley jusqu'au chemin de voiture Merritt-Kamloops (crédit renouvelé, $754), $2,500; ligne de la rivière North-Thompson—prolongement du Mont-Olie à Avola, $11,000; réseau téléphonique de la vallée Okanagan—prolongement de Merritt à Kingsvale, $3,800; réseau téléphonique de la vallée Okanagan—ligne à partir de Ducks jusqu'à Goodwin's-Ranch et Campbell-Ranch, $850; réseau téléphonique de la vallée Okanagan—ligne d'Enderby à Mabel-Lake, $4,200; réseau téléphonique de la vallée Okanagan—prolongement d'Ashcroft à Agassiz, $28,000; réseau de la vallée Okanagan—ligne d'Enderby à Deep-Creek, $4,100; réseau téléphonique Okanagan—ligne de Sicamous *via* Anstay-Arm à Seymour-Arm, $8,000; réseau téléphonique Okanagan—raccordements à partir de Chinook-Cove, $1,100; réseau téléphonique Okanagan—prolongement de Salmon-River-Bridge à Andrews-Ranch, $1,140; réseau téléphonique Okanagan—prolongement de Chase à Squilax-Turtle-Valley et China-Valley, $2,450; réseau téléphonique à Okanagan—prolongement de Savona au district de Grass-Creek, $4,550; réseau téléphonique Okanagan—prolongement de Pinanton-Valley à Harpers-Ranch, $1,575; réseau téléphonique Okanagan—ligne rurale de Kamloops à travers Knutsford, Long-Lake et le district de Beresford, $8,150; réseau téléphonique Okanagan—lignes à partir des chutes Okanagan en gagnant l'est jusqu'au quai de Matheson (établissement McLain) et en gagnant l'ouest jusqu'à Myers-Flat, $3,000; ligne de la rivière Powell—ligne de Buccaneer-Bay à Lasqueti-Island, $13,000; réseau téléphonique de Salt-Spring-Islands—lignes d'embranchement, $2,850; île Vancouver—construction d'une ligne téléphonique de Quatsino à la tête de la South-East-Arm, $3,600; île Vancouver—construction d'une ligne de téléphone de Sechelt à Shaw-Cove, $2,500; île Vancouver—construction

d'une ligne téléphonique de l'île Vancouver à Port-Harvey sur l'île Cracroft, $7,500; île Vancouver—ligne téléphonique de Port-Alberni à Della-Falls, $8,000; île Vancouver—raccordement de Mansons à Whaletown, île Cortez, $6,000; île Vancouver—prolongement à partir de Squamish (Newport) jusqu'à Cheakamus-House, $2,100; île Vancouver—transfèrement de la ligne Clayoquot du côté ouest au côté est du canal Alberni, $2,400; lignes de l'île Vancouver—réparation et réfection, $6,500; ligne téléphonique du Yukon—ligne téléphonique à partir de Quesnelle-Forks jusqu'à Keithley, $3,800; ligne télégraphique du Yukon—prolongement de l'extrémité ouest du lac Ootsa jusqu'au bureau de poste du lac Ootsa et à la traverse du lac François, $7,200; ligne télégraphique du Yukon—établissement d'un bureau local de communication à Smithers pour le service de téléphone entre Smithers et Telkwa, $850; ligne de télégraphe du Yukon—compléter la ligne d'embranchement de Houston à l'extrême ouest du lac Ootsa (crédit renouvelé), $1,516; ligne de télégraphe du Yukon—édifice de bureaux à Telkwa, $650, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinquante-neuf mille soixante et quatorze dollars et quarante cents soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—divers:—Jaugeage et mesurage de rivières—crédit supplémentaire, $7,500; allocation de commisération à la veuve de feu R. J. Barnhart, qui fut tué en travaillant sur le vaisseau du gouvernement *Cingalee* à Midland, Ont., $2,000; gratification à Onésime Chayer, qui a été blessé à vie en travaillant au barrage du lac Témiscamingue—crédit supplémentaire, $500; Galerie nationale du Canada—crédit supplémentaire, $10,000; A. Robert Dunbar pour le rapport des procédures à l'enquête du coroner lors de la mort des victimes de l'incendie de l'édifice du parlement, $74.40; construction et exploitation des barrages de l'emmagasinage de l'eau de la rivière Ottawa et de ses tributaires, relevés qui s'y rattachent et règlement des dommages causés aux terres—crédit supplémentaire, $20,000; allocation de commisération à la veuve de feu C. Gee, qui s'est noyé le 14 juin 1917, près de Nanaïmo, dans l'exercice de ses fonctions comme matelot à bord du remorqueur *Petrel*, $2,000; allocation de commisération aux veuves des membres défunts de l'équipage du dragueur No 6 qui se noyèrent lors du naufrage du navire dans une tempête près de Shank-Rock, N.-E., le 7 janvier 1917, comme suit: $2,000 chacune aux veuves du capitaine D. A. Hatfield, Elzéar Leblanc, Harry Burrows, Peter Bonin, William Holland, John Greek, Gordon Miller, $1,000 chacune à la veuve et à la mère de A. R. Selig et $1,000 à la mère de Foster Knicle, $17,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq mille cinq cents dollars—imputable sur le revenu—soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—bassins de radoub:—Bassin de radoub de Lévis—crédit supplémentaire, $2,500; perception des revenus des travaux publics—crédit supplémentaire, $3,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

9. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trente-neuf mille huit cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour les lignes télégraphiques et téléphoniques:—Ile-du-Prince-Edouard et la terre ferme (crédit renouvelé), montant périmé, $14,000; lignes télégraphiques, sur terre et sur mer, dans le bas du Saint-Laurent et les Provinces maritimes, y compris les frais de steamers employés au service des câbles—crédit supplémentaire, $4,000; Saskatchewan—crédit supplémentaire, $3,000; Alberta—crédit supplémentaire, $4,000; Colombie-Britannique—terre ferme—crédit supplémentaire, $2,200; Colombie-Britannique—district de l'île Vancouver—crédit supplémentaire, $5,600; réseau du Yukon (Ashcroft-Dawson)—crédit supplémentaire, $1,500, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

10. Résolu, qu'une somme n'excédant pas dix mille dollars—imputable sur le revenu—soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—édifices publics—Territoire du Yukon—bureau de poste de Dawson, voûte, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

11. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent trente-deux mille neuf cent dix dollars soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—havres et rivières—Québec:—Anse-aux-Gascons—réparations au quai—crédit supplémentaire, $5,000; Anse-au-Griffon—réparations aux jetées, $1,500; Barachois de Malbaie—réparations aux abords de la jetée de dérivation, $1,200; Cap-Chat-River—améliorations, $5,000; Cap-Cove—réparations à la jetée—crédit supplémentaire, $500; Cascades, rapides—reconstruction du caisson d'ancrage, $1,500; Champlain—réparations au quai, $4,500; Chicoutimi—réparations au quai, $2,500; Cross-Point—réparations au quai, $1,000; Graham—reconstruction du quai, $3,500; Grindstone, M.I.—réparations au quai, $2,600; Grosse-Ile, station de quarantaine de la—réparations aux quais, $4,000; Grosse-Ile, station de quarantaine de la—prolongement du quaai (crédit renouvelé, $43,000), $50,000; Ile-aux-Coudres—améliorations du quai, $1,200; Malbaie—réparations à la jetée, $900; Newport—réparations au brise-lames, $1,500; Norway-Bay—réparer et améliorer le quai, $5,000; Pointe-Shea, M.I.—réparations au quai, $1,500; Rivière-à-la-Pipe—reconstruction du quai, $5,000; Sabrevois—réparations au quai, $1,460; Sainte-Anne-de-Beaupré—réparations au quai, $600; Sainte-Anne-de-Chicoutimi—réparations au quai, $2,800; Saint-Charles-de-Caplan—enlèvement des débris et reconstruction de l'extrémité extérieur du quai, $2,500; Saint-Jérôme—réparations au quai, $2,500; Saint-Ulric—réparations au quai, $1,200; Saint-Zotique—reconstruction du quai, $2,000; Trois-Rivières—réparations au quai (crédit renouvelé), $9,500; Verchères—reconstruction partielle du quai, $4,700; Woburn—réparations au quai, $1,500; Yamaska—reconstruction du barrage, $1,500; Yamaska—réparations au barrage à travers le petit chenal, $750, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

12. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois cent quarante-six mille sept cent soixante et cinq dollars et trente-huit cents soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—édifices publics—Ontario:—Edifice public d'Elmira—pour parachever (crédit renouvelé), $2,000; salle d'exercices de Galt—régalage, pavage, etc., $8,000; édifice public de Kemptville, $2,100; C.M.R. de Kingston—agrandissement de l'édifice de l'enseignement, $150,000; C.M.R. de Kingston—pour compléter le nouveau dortoir en y ajoutant deux ailes, $100,000; édifice public de Milverton—pour parachever (crédit renouvelé), $1,000; édifices départementaux d'Ottawa—renouvellement des fils métalliques, etc.—crédit supplémentaire, $10,000; Ottawa—pavage, y compris la part afférente au gouvernement du coût du repavage de la rue Sussex depuis la rue Rideau jusqu'à la rue Saint-Patrice, $43,000; Ottawa—imprimerie du Gouvernement—monte-charges, $8,500; édifice public de Palmerston—pour parachever (crédit renouvelé), $2,500; édifices publics de Prescott—réparations et réfections (crédit renouvelé), $3,000; Stayner—édifice public, $10,000; Whitby—édifice public—part afférente au gouvernement du coût des améliorations locales, côté ouest de la rue Brock, $2,165.38; édifice public de Windsor—réparations et améliorations, $4,500, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

13. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux cent soixante et douze mille neuf cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—havres et rivières—Colombie-Britannique:—Anderson-Lake—réparations au caisson dans le cours d'eau reliant le lac au havre de Uchucklesit, $1,500; Campbell-River—réparations au quai, $1,850; Clayoquot—réparations au quai, $800; Fraser-River—réparations aux digues de barrage, $4,000; Fraser-River—dragage dans le bras nord, $100,000; Fraser-River—améliorations et réparations, $134,000; Golden—protection de la levée, $7,200; Nootka-Island—réparations au quai, $2,500; Prince-Rupert, station de quarantaine—réparations au quai—crédit supplémentaire, $500; Revelstoke—prolongement de la digue de barrage, $20,000; Rocky-Point—réparations au quai, $550, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Les dites résolutions, étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. Rainville, du comité des Subsides, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit:—

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille cinq cent cinquante dollars soit accordée à Sa Majesté pour le gouvernement civil—ministère des Chemins de fer et des Canaux:—augmentation de traitement du solliciteur du ministère à $4,500, $500; augmentation de traitement de l'adjoint de l'ingénieur en chef, dans la première division, subdivision A, à $4,000, $500; promotion de G. W. Yates à la première division, subdivision A, à $3,000, $200; promotion de E. R. Williams à la seconde division, subdivision A, $550; promotions diverses de la subdivision A, de la troisième division, à la subdivision B, de la seconde division, ainsi qu'il suit: B. C. Waddell, $200, W. T. O'Regan, $200, C. P. Buckley, $100, J. W. Weir, $100, F. W. Addey, $100, C. E. Bleakney, $100, $800, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt-six millions six cent vingt mille dollars—imputable sur le capital—soit accordée à Sa Majesté pour les chemins de fer et canaux—chemins de fer de l'Etat canadiens:—Matériel roulant, $25,000,000; achats des paquebots *McKee* et *Drummond*, $1,020,000; pour pourvoir à la construction de deux navires en bois, $600,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois millions six cent soixante et sept mille sept cent quarante-cinq dollars et sept cents soit accordée à Sa Majesté pour une somme nécessaire à payer pour le chemin de fer Québec, Montmorency et Charlevoix, le chemin de fer Québec et Saguenay et le chemin de fer Lotbinière et Mégantic, et pour l'équipement, les dépendances et les propriétés employés relativement à ces chemins de fer, devant être acquis sous l'autorité d'une loi adoptée à la dernière session, et pour pourvoir aux frais de l'achèvement, de l'équipement et de la mise en service des dits chemins de fer—les frais de mise en service devant être imputables sur le revenu—(crédit renouvelé), pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Les dites résolutions, étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. Rainville, du comité des Subsides, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit:—

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois cent cinquante mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les douanes:—Traitement et dépenses imprévues aux différents ports au Canada, y compris le paiement pour le travail supplémentaire des fonctionnaires, nonobstant ce que peut contenir la *Loi du Service civil*—crédit supplémentaire, $300,000; traitements et frais de voyage des inspecteurs des ports et autres fonctionnaires du service de la douane et de l'inspection, y compris les traitements et les frais qui se rattachent à la Commission des douanes—crédit supplémentaire, $50,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les mines et Commission géologique—Commission géologique:—Allocation de commisération à la veuve de feu C. W. Drysdale, M. Sc., Ph. D., qui s'est noyé alors qu'il était dans l'exercice de ses fonctions le 10 juillet 1917, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas les sept douzièmes de cinquante mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour divers—Imprimerie de l'Etat:—Nouvelles installations, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent douze dollars et cinquante cents soit accordée à Sa Majesté pour le gouvernement civil—Commission du Service civil:—Promotion d'un commis de la troisième division, subdivision B, à la troisième division, subdivision A, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas six mille cent quatre-vingt-sept dollars et quatre-vingt-quinze cents soit accordée à Sa Majesté pour le service législatif—Sénat:—Frais de voyage des sénateurs, membres du comité parlementaire institué pour considérer la réception, le traitement, le soin, etc., de certains soldats qui ont servi dans les

forces expéditionnaires canadiennes, nonobstant quoi que ce soit de contraire dans le chapitre 10 des Statuts revisés du Canada, *Loi concernant le Sénat et la Chambre des Communes,* ou tous amendements à la dite loi, $142.95; somme requise pour le président du Sénat, en compensation de frais de résidence et de serviteur, à compter du 18 janvier 1917 jusqu'à la fin de la session, à raison de $15 par jour, $3,345; paiement de la pleine indemnité sessionnelle d'un sénateur décédé durant la présente session, nonobstant quoi que ce soit de contraire dans le chapitre 10 des Statuts refondus du Canada, *Loi concernant le Sénat et la Chambre des Communes,* ou tous amendements à la dite loi—paiement devant être fait suivant que le jugera le conseil de la Trésorerie, $2,500; augmentation de salaire du gardien de nuit, Robert Mackie, à $1,000, $200, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt-cinq mille neuf cent neuf dollars et soixante et deux cents soit accordée à Sa Majesté pour la Chambre des Communes:—Somme requise pour le président de la Chambre des Communes, en compensation de frais de résidence et de serviteurs, 150 jours à raison de $15 par jour, $2,250; somme requise pour l'adjoint du président de la Chambre des Communes, en compensation de frais d'appartement—50 jours du 1er février au 31 mars 1917, inclusivement, et 150 jours pour 1917-18, à raison de $5 par jour, $1,045; différence dans les appointements du secrétaire du président, étant une augmentation de $450 à $600 par année du 18 janvier 1917 au 31 mars 1918, $190; commis sessionnels—crédit supplémentaire, $13,050; service de sténographe et dactylographe pour les députés—crédit supplémentaire, $15,000; traduction française (crédit spécial), $1,000; allocation à L. P. Panet, adjoint du Sergent d'Armes, $300; deux exprès entre la Chambre des Communes et l'Imprimerie Nationale—crédit supplémentaire, $630; nomination de M. M. F. Johnston à la seconde division, subdivision A, à $2,000 par année, comme reporter de la section du comité de la division des sténographes de la Chambre des Communes, à compter du 1er septembre 1917, $1,166.67; nomination de Mlle M. J. Barton à la troisième division, subdivision A, à $1,000 par année, comme attachée à la division des lois, $1,000; frais de voyage des membres du comité parlementaire institué pour considérer la réception, le traitement, le soin, etc., de certains soldats qui ont servi dans les forces expéditionnaires canadiennes, nonobstant quoi que ce soit de contraire dans le chapitre 10 des Statuts revisés du Canada, *Loi concernant le Sénat et la Chambre des Communes,* ou tous amendements à la dite loi, $765.45; paiement de la pleine indemnité sessionnelle de membres de la Chambre des Communes—jours perdus par suite d'absence causée par maladie, affaires publiques, travaux agricoles d'urgence, ou pour raison de décès durant la présente session, y compris somme de $2,500 à l'honorable H. S. Béland, prisonnier de guerre en Allemagne, nonobstant quoi que ce soit de contraire dans le chapitre 10 des Statuts revisés, *Loi concernant le Sénat et la Chambre des Communes,* ou tous amendements à la dite loi—paiement devant être fait suivant que le juge le conseil de la Trésorerie; Sergent d'Armes—messagers sessionnels—crédit supplémentaire, $14,-377.50; pages—crédit supplémentaire, $3,150; serviteurs, bains, lavabos, etc.—crédit supplémentaire, $1,882.50; femmes de journée durant la session—crédit supplémentaire, $3,060; préposé à l'éclairage électrique—crédit supplémentaire, $102.50; préposés aux registres dans la chambre des messagers, $630; augmentation de salaires des employés suivants qui, n'étant pas classifiés, ne relèvent pas de la loi de la présente session modifiant la Loi du Service civil: Claire Hugg, curateur adjoint de la salle de lecture, $100; C. R. Stewart, portier en chef, $100, H. Pinard et G. Gibson, menuisiers de la Chambre, $200 chacun, G. Turner et F. C. B. Greer, gardiens de nuit, $200 chacun, L. Boulet, chef des pages, $200, $1,200; restaurant du Parlement—dépenses imprévues, $3,000; augmentation des appointements de W. G. Thompson, électricien, $100, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

7. Résolu, qu'une somme n'excédant pas six mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour le gouvernement civil—département des Archives publiques:—Traitement du président du comité des Publications, $5,000; une position de commis

dans la seconde division, subdivision A, $1,600, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

8. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois mille sept cent cinquante dollars soit accordée à Sa Majesté pour divers:—Pour défrayer les frais de la Commission de développement économique, y compris une somme de $750 payable à M. E. H. Godfrey, de la division du recensement, pour services à titre d'éditeur de la commission, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

9. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les frais de la Commission de conservation—crédit supplémentaire, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

10. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq mille quatre cent soixante et quinze dollars soit accordée à Sa Majesté pour le gouvernement civil—ministère de la Justice, y compris division des pénitenciers:—Augmentation du traitement de Joseph Adolphe Renaud, C.R., légiste, à $4,000, à compter du 1er avril 1917, $600; augmentation du traitement de H. B. S. Lane, division des pénitenciers, à $2,800, $200; nomination d'un fonctionnaire juriste dans la première division, subdivision B, $2,100; promotion d'un fonctionnaire juriste adjoint à la première division, subdivision B, $300; promotion d'un co-secrétaire particulier du ministre à la première division, subdivision B, $325; promotion du secrétaire particulier du solliciteur général à la première division, subdivision B, à $2,400, $650; Cour Suprême du Canada—promotion de Frank Morse, de la troisième division, subdivision A, à la seconde division, subdivision B, à $1,200; augmentation du salaire du messager Horace Sivyer à $900, pour service supplémentaire comme huissier, $100, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

11. Résolu, qu'une somme n'excédant pas deux mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'administration de la justice—Cour d'Echiquier du Canada:—Publication des rapports de la Cour de l'Echiquier, suivant contrat, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Les dites résolutions, étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. Rainville, du comité des Subsides, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit:—

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois cent quarante-quatre mille trois cent cinquante dollars—imputable sur le revenu—soit accordée à Sa Majesté pour les travaux publics—havres et rivières—Nouveau-Brunswick:—Campbellton—réparations aux quais, $1,500; Fort-Dufferin—réparations aux travaux de soutènement, $10,000; Gagetown—quai (crédit renouvelé), $8,000; Grande-Anse—réparations au brise-lames, $2,000; Quaco (Saint-Martin)—reconstruction du brise-lames de l'est, $16,000; Cap-Richibouctou—achèvement du brise-lames, $2,000; Shippigan—améliorations du quai, $2,000; havre Saint-Jean—prolongement du brise-lames de Negro-Point et réparations, $250,000; Saint-Jean—quai en eau profonde (crédit renouvelé), $50,000; havre de Saint-Jean (Partridge-Island)—reconstruction du prolongement jusqu'au débarcadère à eau basse, $1,400; Stonehaven—réparations au brise-lames, $700; Tracadie-Beach—réparations aux travaux de soutènement, $750, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas six cent quatre-vingt-sept dollars et cinquante cents soit accordée à Sa Majesté pour l'administration de la justice—Territoire du Yukon:—Allocation à John Black pour avoir rempli les devoirs de juge de la cour Territoriale durant 16½ mois, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt-sept mille sept cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour les pénitenciers:—Prime de $100 à chaque officier de pénitencier qui recevait des appointements de $1,000 ou moins le 1er avril 1917, $26,500; Colombie-Britannique—allocation de commisération à Dame Mary Mackenzie, veuve de feu George Mackenzie, garde industrielle, $1,200, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

4. Résolu, qu'une somme n'excédant pas douze mille huit cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour le gouvernement civil—ministère des Postes:—Augmentation du traitement du surintendant de la division des contrats postaux à $4,500, $750; augmentation du traitement du comptable à $4,000, $500; appointements de deux commis dans la première division, subdivision B, 1 à $2,700, 1 à $2,300, $5,000; promotion de G. A. D. Mailleue, F. M. S. Jenkins et T. M. Oliver, de la troisième division, subdivision A, à la seconde division, subdivision B, à $1,250 chacun, et Joseph Marier, $1,200, $4,950; promotion de trente-deux commis de la troisième division, subdivision A, à la seconde division, subdivision B, $1,600, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

5. Résolu, qu'une somme n'excédant pas soixante et deux mille trois cent vingt-cinq dollars soit accordée à Sa Majesté pour le gouvernement civil—départements divers:—Rémunération de chacun des officiers, commis et employés dans la seconde division, qui ont obtenu l'augmentation annuelle ordinaire, durant la présente année le ou après le premier jour d'avril 1917, et antérieurement à la mise en vigueur de la Loi du Service civil, crédit supplémentaire de $50, $29,825; toutes augmentations quelconques de traitement et appointements sous le régime de la Loi de 1917 modifiant la Loi du Service civil, et pour lesquelles la dite loi n'a pas à d'autres égards spécialement pourvu, $32,500, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

6. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq cent onze mille sept cent cinquante-six dollars et vingt-sept cents soit accordée à Sa Majesté pour les postes—service extérieur:—Appointements du directeur et du personnel du bureau de poste de Kitchener (les appointements du personnel peuvent être remaniés et des nominations faites nonobstant toutes dispositions de la partie de la Loi du Service civil concernant le service extérieur des postes ou la Loi des Postes), $12,000; pour indemniser J. P. Keating, courrier sur chemin de fer, district d'Halifax, pour frais de médecins et autres et pour perte de son indemnité de route pendant son absence à raison de blessures lors d'un accident survenu pendant qu'il exerçait ses fonctions le 14 janvier 1917, $32.44; nomination et paiement des maîtres-mécaniciens, mécaniciens et chauffeurs qui seront employés dans le service des moteurs aux bureaux de postes des villes, les maîtres-mécaniciens ne devant pas recevoir moins de $4 ni plus de $5 par jour, les mécaniciens pas moins de $3 ni plus de $4 par jour et les chauffeurs pas moins de $2.50 ni plus de $3.50 par jour, $34,600; paiements à certains courriers sur chemins de fer, division du Nouveau-Brunswick, pour service supplémentaire au port de Saint-Jean au sujet de la vérification des matières postales d'Angleterre, à l'arrivée ou au départ, nonobstant toutes dispositions contraires de la Loi du Service civil, $173.83; appointements—allocations provisoires—crédits supplémentaires, $463,800; paiement à M. E. Lavoie, entrepreneur de transport des dépêches, pour la perte d'un cheval en transportant les dépêches entre L'Anse Saint-Jean et Sainte-Marguerite-Bay-Mills, $150, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Les dites résolutions, étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. Rainville, du comité des Subsides, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit:—

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas onze mille six cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour le gouvernement civil—ministère du Revenu de l'Intérieur:—Traitement d'un surintendant médical pour la division des médicaments brevetés, $4,000; promotion de quatre analystes adjoints à la seconde division, subdivision A, à compter du 1er avril 1915, y compris augmentations statutaires pour la période intermédiaire, $1,600; dépenses imprévues—commis aux écritures—crédit supplémentaire, $4,000; impressions et papeterie—crédit supplémentaire, $2,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

2. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois cent cinquante-neuf mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'accise:—Appointements des fonctionnaires et des inspec-

teurs de l'accise, et augmentation d'appointements selon le résultat de l'examen de l'accise—crédit supplémentaire, $25,000; service préventif—dépenses casuelles—crédit supplémentaire, $3,000; allocation provisoire ne dépassant pas $150 à chacun des préposés dans le Manitoba et les provinces de l'Ouest dont les appointements de toutes sources payés par l'Etat n'excèdent pas $2,500—crédit supplémentaire, $1,000; pour permettre au ministère de fournir de l'alcool méthylique aux fabricants, qui en rembourseront le prix de revient, et pour loyer, éclairage, force motrice, transport, appointements, etc.—crédit supplémentaire, $330,000, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

3. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt-neuf mille quatre cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour l'inspection des poids et mesures, du gaz et de la lumière électrique:—Appointements des fonctionnaires et des inspecteurs adjoints des poids et mesures—crédit supplémentaire, $15,000; loyer, combustible, dépenses de voyage, frais de port, papeterie, etc., des poids et mesures, y compris une somme de $3,000 pour l'achat de deux jeux Etalon Dominion de poids, mesures et longueurs—crédit supplémentaire, $8,000; allocation provisoire, ne dépassant pas $150 à chacun des préposés dans le Manitoba et les provinces de l'Ouest dont les appointements de toutes sources payés par l'Etat n'excèdent pas $2,500 par an (poids et mesures)—crédit supplémentaire, $5,000; le Bureau international des poids et mesures—crédit supplémentaire, $400, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1918.

Les dites résolutions, étant lues la seconde fois, sont adoptées.

L'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens, étant lu;

M. Reid, pour Sir Thomas White, propose, secondé par M. Doherty,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question étant posée sur la motion, elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens.

(En comité.)

1. Résolu,—Que pour faire face aux subsides accordés à Sa Majesté pour certaines dépenses du service public pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1918, la somme de $4,721,500 soit accordée à même le Fonds du revenu consolidé du Canada.

2. Résolu,—Que pour faire face aux subsides accordés à Sa Majesté pour certaines dépenses du service public pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1918, la somme de $46,375,267.05 soit accordée à même le Fonds du revenu consolidé du Canada.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Rainville fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu maintenant.

M. Rainville fait rapport, en conséquence, des dites résolutions, lesquelles sont lues comme suit:—

1. Résolu,—Que pour faire face aux subsides accordés à Sa Majesté pour certaines dépenses du service public pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1918, la somme de $4,721,500 soit accordée à même le Fonds du revenu consolidé du Canada.

2. Résolu,—Que pour faire face aux subsides accordés à Sa Majesté pour certaines dépenses du service public pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1918, la somme de $46,375,267.05 soit accordée à même le Fonds du revenu consolidé du Canada.

Les dites résolutions, étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. Rainville informe aussi la Chambre que le comité lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera de nouveau en comité des Voies et Moyens.

Ordonné, que M. Reid, pour Sir Thomas White, ait la permission de présenter un bill (No 135) allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'exercice financier expirant le 31 mars 1918.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu la première fois.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la seconde fois.

Le dit bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité général de la Chambre.

Résolu, que la Chambre se forme immédiatement en comité général sur le dit bill.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité général sur le dit bill, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Rainville fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre pour la reprise du débat ajourné sur la motion,—Que l'amendement fait par le Sénat au bill (No 66) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Juges", ne soit pas agréé, étant lu;

M. Doherty propose, secondé par M. Reid,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre n'agrée pas leur amendement pour les raisons suivantes:—

Parce que l'amendement ne se rattache pas au bill,—lequel n'a pour but que de pourvoir aux appointements de deux juges additionnels, de restreindre en certains cas les frais de voyage de juges, et de rendre applicables à la Cour de circuit du district de Montréal certaines dispositions de la Loi s'appliquant maintenant aux juges de la Cour de comté;

Parce que, bien qu'il soit judicieux de modifier les pensions maintenant en vigueur quant aux titulaires à être nommés subséquemment, il n'est pas dans l'intérêt public de modifier la rémunération ou les pensions des juges actuellement en office de manière à leur causer un préjudice;

Parce que l'amendement défend aux juges de vaquer à aucune fonction en dehors de leurs attributions judiciaires, et que, bien qu'il puisse être bénéficiable de rendre plus précises et définies les restrictions actuelles, il est des devoirs qu'un chacun est tenu de remplir; qu'il est impossible aux juges de se plier à une restriction aussi considérable, et que, à tout événement, il n'est pas dans l'intérêt public d'imposer une restriction aussi étendue;

Parce que cet amendement touche à des questions de sérieuse importance affectant l'indépendance des juges, lesquelles questions demandent une étude des plus attentives de la part de la Chambre des Communes, étude qui ne peut être faite d'une manière adéquate à la présente session, et parce que ces questions peuvent être plus avantageu-

sement réglées par le moyen d'un bill préparé avec cet objet en vue, et en des circonstances qui permettraient de les délibérer avec le soin voulu.

Et la question étant posée sur la motion, elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour délibérer de nouveau sur le bill V2 (No 130) du Sénat, intitulé: " Loi relative aux œuvres de secours pour les victimes de la guerre ", et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Rainville fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait un amendement.

Ordonné, que le bill, tel qu'amendé en comité général, soit maintenant pris en considération.

La Chambre, en conséquence, procède à la prise en considération du dit amendement, lequel est lu comme suit:—

Page 1, ligne 11.—Après " association " insérer " autre qu'une église ou l'Armée du Salut ".

Le dit amendement, étant lu la seconde fois, est adopté.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le dit bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leur bill avec un amendement, pour lequel il demande leur concours.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant:—

Le Sénat a adopté avec plusieurs amendements, pour lesquels il demande le concours de cette Chambre, le bill suivant, savoir:—

Bill (No 133) intitulé: " Loi des Elections en temps de guerre ".

Avec le consentement de la Chambre;

M. Reid, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 14 mai 1917,—Copie de tous télégrammes, rapports, lettres, requêtes et correspondance, reçus par le gouvernement depuis septembre 1911 jusqu'à ce jour, se rapportant de quelque manière que ce soit au dragage et à la construction d'un quai à Mabou-Harbour. (*Document de la session, No 279.*)

Aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 13 août 1917,—Relevé faisant connaître:—

1. Quelles sont les différentes sommes payées pour courtage et frais en ce qui concerne le placement des différents emprunts effectués par le Canada depuis 1914;

2. Quelle est la somme respective imputable à chaque emprunt. (*Document de la session, No 280.*)

Aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 5 septembre 1917,—Copie de tous les documents, correspondance, lettres, télégrammes, requêtes, etc., se rapportant en quelque manière que ce soit à la demande de construction d'un quai public à Chimney-Corners, comté d'Inverness, N.-E. (*Document de la session, No 281.*)

Et aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 29 août 1917,—Copie de tous comptes, pièces justificatives, télégrammes, lettres, etc., concernant les paiements faits à George H. Boyce, de Windsor, N.-E., contremaître de district du ministère des Travaux publics, depuis sa nomination à cet emploi. (*Document de la session, No 282.*)

Et alors, la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à une heure et trente-cinq minutes, jeudi matin, elle s'ajourne à ce jour à trois heures p.m.

Jeudi, 20 septembre 1917.

PRIÈRES.

Sur motion de Sir Robert Borden, secondé par Sir Wilfrid Laurier,

Ordonné, que, vu le long et fidèle service du Dr Thomas B. Flint, le greffier de la Chambre des Communes, il garde, après sa retraite, le titre de fonctionnaire honoraire de cette Chambre, et qu'il ait le privilège de l'entrée sur le parquet de la Chambre des Communes et d'un siège à la Table à l'occasion de cérémonies.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill (No 133) intitulé: " Loi des Élections en temps de guerre ", lesquels sont lus comme suit:—

1. Page 1, ligne 4.—Biffer " complète ".

2. Page 1, lignes 29-30.—Remplacer " au Canada " par " en la province ".

3. Page 1, ligne 32.—Après " élection " ajouter: " Pourvu que les exigences de cet article quant au domicile ne s'appliqueront qu'à ces provinces qui par leur loi applicable aux élections provinciales requièrent le domicile pour rendre un électeur habile à voter ".

4. Page 2, ligne 19.—Biffer à partir de " mais " jusqu'à " service " et remplacer par " Pourvu que cet article ne s'applique pas à l'épouse, la veuve, la mère, la sœur ou la fille de toute personne qui n'est plus en service, à moins que telle personne ne soit morte au service ou n'ait été honorablement licenciée de tel service, ou, dans le cas d'un officier, qu'il soit mort en service ou ait obtenu permission de démissionner, ou a été dispensé, par autorité compétente, de servir plus longtemps, ou, à tout événement, est décédé après avoir été honorablement licencié, ou après démission autorisée, ou avoir été dispensé de service ultérieur tel que susdit ".

5. Page 2, ligne 49.—Après " classe " insérer ce qui suit comme paragraphe (2) de l'article 33B:—

" (2) Personne dont le fils ou le petit-fils sert ou a servi, tel qu'il est pourvu dans l'article 33A, ne peut, s'il n'a pas la qualification de revenu ou de propriété requise par la loi provinciale, être privé du droit de voter à une élection fédérale, mais toutes personnes, qui ont par ailleurs les qualifications requises par la présente loi, auront droit de voter à toute élection fédérale."

6. Page 4, ligne 41.—Remplacer " district " par " division ".

7. Page 4, ligne 43.—Après le paragraphe (2) de l'article 46, insérer ce qui suit comme paragraphe (3):—

" (3) Qu'il réside ou ne réside pas dans la division de votation, s'il est qualifié comme électeur du district électoral, son nom devra être ajouté par l'énumérateur à la liste des votants, et il votera dans cette division de votation, s'il vote, et nulle part ailleurs."

8. Page 7, ligne 33.—Après " votation " insérer ce qui suit: " Lors d'un décompte, il sera *prima facie* présumé que toute personne à qui un énumérateur a refusé de donner un certificat lui donnant droit de vote dans une division de votation n'avait pas le droit d'y voter, et que toute personne dont le nom se trouve sur la liste des votants d'une division de votation avait droit d'y voter; et, à défaut de preuve suffisante contraire, le juge décidera et disposera des enveloppes qui contiennent les bulletins de ces personnes et des bulletins même d'après ces présomptions ".

9. Page 8, ligne 38.—Biffer " Nouvelle-Ecosse ".
10. Page 10, ligne 8.—Biffer " Nouvelle-Ecosse ".
11. Page 10, lignes 10 et 11.—Biffer " Nouvelle-Ecosse ".
12. Page 10, ligne .—Biffer " Nouvelle-Ecosse ".
13. Page 10, ligne 22.—Biffer " Partie de la présente ".

14. Page 11, ligne 18.—Après " loi " insérer ce qui suit:—

" Excepté l'émission, dans un cas de nécessité, d'un certificat selon la formule W3, en vertu de l'alinéa (*g*) de l'article 67."

15. Page 11, ligne 45.—Après " accorder ", ajouter ce qui suit comme paragraphe 5 de l'article 65A:—

" 5. Dans la province de la Nouvelle-Ecosse—(1) Les différents juges de la Cour de comté reviseront les listes des votants et seront désignés comme officiers reviseurs. Chacun d'eux aura juridiction sur appel des énumérateurs, sur le district électoral dans son district judiciaire où il réside, et il aura le pouvoir et mandat de nommer un ou plus d'un officier reviseur (qui aura juridiction similaire) pour chaque district électoral dans les limites de tel district judiciaire de Cour de comté. Ces officiers reviseurs additionnels devront être des avocats n'ayant pas moins que cinq années de pratique. Avant d'agir comme tel, chaque officier reviseur prêtera serment devant le juge qui l'a nommé de remplir fidèlement ses devoirs. Un officier reviseur a le pouvoir de prendre connaissance et de disposer, en conformité des dispositions de cette loi, de tous les appels qui peuvent lui être soumis. Sous le régime des prescriptions de ce paragraphe il déterminera ou confirmera la procédure à suivre quant aux avis à donner, des témoignages ou autres matières qui, en son jugement, sont équitables et raisonnables, en tenant compte des circonstances.

" (2) Dans la dite province, les énumérateurs adopteront comme base des listes de votants qu'ils prépareront respectivement, les listes préparées pour les différentes divisions de votation établies, et qui, au soixantième jour précédant immédiatement le jour fixé pour la nomination des candidats, étaient en force ou étaient le plus récemment en force en vertu des lois de la province pour les fins des élections provinciales, et n'inscriront, sur ces listes servant de base, aucun autre nom excepté les noms des (*a*) personnes du sexe féminin rendues habiles à voter par cette partie de la présente loi à l'élection d'un député, et (*b*) des personnes du sexe masculin qui, en vertu des lois de la province, étaient qualifiées à être inscrites sur ces listes quand elles ont été préparées, ou qui, en vertu des lois de la province ou de cette partie de la présente loi, sont habiles à voter, et cet énumérateur ne retranchera de ces listes de base aucun autre nom que ceux (*a*) des personnes qui, lors de la préparation de ces listes, n'étaient pas qualifiées à y avoir leurs noms inscrits, ou (*b*) des personnes rendues, par la présente loi, inhabiles à voter à l'élection d'un député. Dans la dite province, tout énumérateur qui retranchera de ces listes de base le nom de qui que ce soit donnera immédiatement, par lettre recommandée confiée à la malle, adressée à l'endroit indiqué sur cette liste de base, ou à sa dernière adresse connue, avis de cette radiation et des raisons pour lesquelles elle a été faite. Dans la dite province, chaque énumérateur complètera, datera au lieu de sa résidence et signera les copies des listes de votants préparées par lui quinze jours avant le jour de votation; il transmettra par la malle immédiatement, ainsi que l'exige l'article 48 de la présente loi, deux de ces copies, et remettra personnellement, ou transmettra par lettre recommandée, à l'officier reviseur du district électoral où se trouve sa division de votation, une troisième copie. De plus, il remettra ou transmettra par lettre recommandée une copie de cette liste à chacun des candidats. La liste ainsi préparée ne sera pas sujette à révision par l'énumérateur, et il n'aura aucun autre devoir à remplir si ce n'est l'émission, dans un cas de nécessité, un certificat d'après la formule W3 en vertu du paragraphe (*g*) de l'article 67. Si l'énumérateur refuse ou omet d'inscrire sur la liste des votants le nom de qui que ce soit que, par ce paragraphe, il est autorisé à inscrire, ou retranche ou élimine de la liste de base le nom d'une personne autre qu'une personne qu'il est autorisé, en vertu de ce

paragraphe, à retrancher ou éliminer, telle personne (ou, dans le cas d'un électeur qualifié qui peut être absent de la division de votation à l'époque de l'énumération, un votant dans la division de votation agissant au nom de la dite personne absente) peut, dans les quatre jours après l'affichage de la dite liste par l'énumérateur, en appeler au dit officier reviseur en en donnant un avis écrit déclarant les faits, le dit avis étant envoyé par la malle à l'énumérateur et au dit officier reviseur respectivement. Appel pourra également être fait de la même manière, et à la suite d'un avis similaire, et d'un avis supplémentaire donné par lettre recommandée à la personne inscrite sur la liste, contre l'inscription, par l'énumérateur agissant sous l'autorité de ce paragraphe, du nom de telle personne sur la dite liste. La lettre recommandée sera expédiée par la malle à l'adresse de la personne telle qu'elle appert sur la liste, ou à sa dernière adresse connue. L'officier réviseur tiendra séance à tel endroit qu'il peut déterminer et dont il donnera avis public dix jours avant le jour de votation. Il continuera de siéger à titre d'officier reviseur jusqu'à ce qu'il ait disposé de tous les appels, mais, à tout événement pour pas plus de six jours, ou, si l'un des cinq jours qui suivront son premier jour de séance se trouve un dimanche, il prendra ses dispositions de manière à terminer en cinq jours sa besogne d'officier reviseur. Il fera et marquera de ses initiales, sur la liste des votants, les changements rendus nécessaires par le résultat de ses décisions, et ajoutera à chacune de ces listes les mots suivants, authentiqués par sa signature:—

Je certifie que, ce qui précède, est une liste exacte des votants dans la division de votation No (*ou selon le cas*) du district électoral de , telle que revisée, après appel, par moi ce jour de 191 .

Officier reviseur du district électoral de en la province de la Nouvelle-Ecosse.

" (3) Quatre jours avant le jour de votation l'officier reviseur remettra personnellement ou transmettra par la malle, par lettre recommandée, à chacun des candidats dans le district électoral un relevé des changements qu'il a fait dans la liste des votants, sur appel, et le même jour il remettra à l'officier rapporteur que de droit les listes revisées sur appel ainsi que toutes les autres listes reçues par lui des différents énumérateurs, mais au sujet desquels il n'y a pas appel, ou, dans le cas d'appel, aucun changement n'a été fait. L'officier rapporteur remettra immédiatement ou avant six heures du matin du jour de la votation les dites listes aux sous-officiers rapporteurs que de droit. Toutes ces listes seront considérées comme conclues, et l'article 62 de la présente loi ne s'y appliquera en aucune manière ni aux personnes dont les noms sont sur ces listes.

"(4) Immédiatement après avoir reçu avis de sa nomination, l'énumérateur commencera à s'acquitter de ses devoirs et déterminera la date et l'endroit où il se tiendra pour examiner les demandes à lui soumises dans l'exécution de ses devoirs, et donnera avis de l'heure et de l'endroit où il entendra les intéressés, ou en donnant avis public dans un journal publié dans le district électoral, ou en affichant cet avis dans au moins quatre endroits publics dans son district; toute personne qui désire faire inscrire un nom sur la dite liste, ou en faire retrancher, remettra à l'énumérateur au moins deux jours avant le jour de séance une liste de tels noms, cette liste devra pouvoir être examinée par tout votant ou candidat durant ces deux jours. Tout votant dont on se propose de radier le nom de cette liste devra recevoir deux jours d'avis par lettre recommandée adressée à l'adresse de ce votant telle que portée sur la liste ou à la dernière adresse connue de ce votant. L'audition de ces demandes commencera dans les dix jours qui suivront la réception par lui de l'avis de sa nomination. L'énumérateur entendra, en séance publique, les témoignages que pourront offrir un candidat ou tout votant au sujet de l'inscription de noms sur la dite liste ou de la radiation de noms de telle liste, et rendra sa décision sur toutes les causes entendues. L'énumérateur continuera à tenir séance de jour en jour jusqu'à ce que toutes les causes soient décidées. L'énumérateur est autorisé à accepter comme preuve *prima facie* de son droit d'être

portée sur la liste, la déclaration statutaire de toute personne qui désire être placée sur la liste à l'effet qu'elle est habile à voter à l'élection. Le nom et l'adresse de l'énumérateur de chaque district électoral seront publiés dans la *Gazette du Canada* et dans un journal publié dans le district électoral, aussitôt après sa nomination."

16. Page 11, ligne 45.—Après " au moins " ajouter ce qui suit comme paragraphe (*u*), —", (*u*) en ajoutant à la fin de l'article 50 les mots: " il remettra également ou transmettra par la malle, par lettre recommandée, à chacun des candidats un relevé des additions et changements apportés à la liste affichée en conformité de l'article 48 au cours de la revision."

17. Page 12, ligne 1.—Biffer " complète ".

18. Page 12, ligne 11.—Biffer les mots français correspondants aux mots anglais "is" et "to" dans la ligne 12, et remplacer par "inscrit" comme "votant."

19. Page 12, ligne 19.—Biffer " et ".

20. Page 12, ligne 20.—Après " Sherbrooke " insérer " Windsor (Ont.), Chatham (Ont.), Lethbridge et Medicine Hat (Alta.), Sydney, Glace Bay et Sydney Mines (N.-E.)."

21. Page 12, ligne 33.—Biffer " et 247 " et remplacer par ce qui suit:—

" 153, 154, 155, 156, 176 et 247 et en insérant ce qui suit comme articles 153 et 154:—

" 153. A l'exception du Territoire du Yukon, un votant, s'il en est requis par le sous-officier rapporteur, le secrétaire du bureau de votation, l'un des candidats, ou un agent du candidat, ou par tout votant présent, prêtera, avant de recevoir son bulletin, serment d'après la formule Z No 1, Z No 2 ou Y, dans l'annexe Un, ou l'une ou l'autre des formules."

" 154. Il ne sera donné de bulletin à aucun votant qui a refusé de prêter serment, ou affirmation solennelle ou de répondre aux questions, ou de fournir pièces à l'appui, selon ce qui est exigé par la présente loi, et il ne lui sera pas permis de voter."

Sir Robert Borden propose, secondé par Sir George Foster,—Que les dits amendements soient acceptés avec les modifications qui suivent:—

A. En biffant de l'alinéa (2) du paragraphe 5 du nouvel article 65A édicté par le dit bill, le mot " préparées " dans la ligne 6, et en le remplaçant par le mot " complétées "; et en retranchant dans la ligne 18 les mots " lors de la préparation de ces listes " et en les remplaçant par les mots " lorsque ces listes ont été complétées ", à la page 1162 des Procès-verbaux de la Chambre des Communes.

B. En biffant du même susdit alinéa (2) les mots " et il n'aura aucun autre devoir à remplir si ce n'est l'émission, dans un cas de nécessité, d'un certificat d'après la formule W3 en vertu du paragraphe (*g*) de l'article 67 ", lesquels mots se trouvent dans les lignes 31, 32 et 33, même page des dits Procès-verbaux.

Et la question étant posée sur la motion, elle est résolue dans l'affirmative.

Les dits amendements sont en conséquence, lus la seconde fois, tels qu'amendés, et adoptés.

Ordonné, qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements avec plusieurs modifications, pour lesquelles elle demande leur concours.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant:—

Le Sénat a adopté les bills suivants, sans amendement, savoir:—

Bill (No 135) intitulé: " Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'exercice financier expirant le 31 mars 1918 "; et

Bill (No 134) intitulé: " Loi modifiant la Loi des subventions aux bassins de radoub, 1910 ".

Aussi, le Sénat acquiesce sans modification aux amendements faits par la Chambre des Communes aux bills suivants du Sénat, savoir:—

Bill D (No 103) intitulé: "Loi concernant le paiement des salaires ou des gages aux employés des compagnies de chemins de fer, et modifiant par ailleurs la Loi des Chemins de fer";

Bill Q2 (No 132) intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies"; et

Bill V2 (No 130) intitulé: "Loi relative aux œuvres des secours pour les victimes de la guerre".

Et aussi, le Sénat informe cette Chambre qu'il n'insiste pas sur les amendements faits par le Sénat au bill (No 66) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Juges".

L'Orateur communique à la Chambre la lettre suivante:—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 19 septembre 1917.

MONSIEUR,—J'ai ordre du Gouverneur général de vous informer que Son Excellence, se rendra à la salle des séances du Sénat, le 20 du mois courant, à 5.30 p.m., pour proroger la présente session du Parlement.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

H. G. HENDERSON, lieut.-col.,
Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable Orateur
de la Chambre des Communes.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant:—

Le Sénat informe cette Chambre que le Sénat agrée les modifications apportées par la Chambre des Communes aux amendements faits par le Sénat au bill (No 133) intitulé: "Loi des Elections en temps de guerre", sans autre amendement.

Un message est reçu par le lieutenant-colonel E. J. Chambers, gentilhomme huissier de la Verge Noire de Son Excellence le Gouverneur général.

M. L'ORATEUR,

Son Excellence le Gouverneur général désire la présence immédiate de cette honorable Chambre dans la salle des séances du Sénat afin de proroger la présente session du Parlement.

En conséquence, M. l'Orateur s'y rend avec la Chambre. Il plaît alors à Son Excellence le Gouverneur général de donner, au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bills suivants:—

Loi concernant le Ministre des Forces militaires d'outre-mer, le secrétaire parlementaire du Ministère de la Milice et de la Défense, et le Sous-Secrétaire d'Etat parlementaire pour les Affaires extérieures. (122).

Loi concernant le gibier dans les Territoires du Nord-Ouest du Canada. (100).

Loi portant modification de la Loi des viandes et conserves alimentaires. (73).

Loi portant modification de la Loi pour aider à la législation provinciale prohibant ou restreignant la vente ou l'usage des boissons enivrantes. (121).

Loi autorisant Sa Majesté à faire l'acquisition du capital-actions de la compagnie dite "*The Canadian Northern Railway Company*". (125).

Loi constituant en corporation l'Ordre impérial des Filles de l'Empire et des Enfants de l'Empire (Branche cadette). (95).

Loi concernant les bestiaux. (123).

Loi modifiant le Code Criminel (concernant l'assurance). (54).

Loi portant autorisation de lever un impôt de guerre sur certains revenus. (111).

Loi constituant en corporation les Vétérans de l'armée et de la marine au Canada. (131).

Loi modifiant la Loi des compagnies. (132).

Loi modifiant la Loi des subventions aux bassins de radoub, 1910. (134).

Loi concernant les Assurances. (53).

Loi des électeurs militaires, 1917. (127).

Loi concernant le paiement des salaires ou des gages aux employés des compagnies de chemins de fer, et modifiant par ailleurs la Loi des chemins de fer. (103).

Loi des Elections en temps de guerre. (133).

Loi modifiant la Loi des juges. (66).

Loi relative aux œuvres de secours pour les victimes de la guerre. (130).

Alors l'honorable Orateur de la Chambre des Communes adresse la parole à Son Excellence le Gouverneur général comme suit:—

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE.

" Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

"Au nom des Communes, je présente à Votre Excellence les bills suivants: —

" Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'exercice financier expirant le 31 mars 1918". (128).

" Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'exercice financier expirant le 31 mars 1918". (135).

Que je prie humblement Votre Excellence de sanctionner.

A ces bills, la sanction royale a été donnée dans les termes suivants:—

"Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ces bills."

Après quoi, il plaît à Son Excellence le Gouverneur général de clore la septième session du douzième Parlement du Canada par le discours suivant:—

Honorables Messieurs du Sénat:

Messieurs de la Chambre des Communes:

D'importantes mesures ayant pour objectif la poursuite effective de la guerre ont engagé toute votre attention durant une longue session et je suis heureux aujourd'hui de vous relever de vos devoirs parlementaires.

Depuis le commencement de vos travaux le caractère si noble et si digne de notre cause s'est vu confirmé par deux événements d'une haute signification. Le peuple russe, notre allié, cherche, au milieu de circonstances difficiles, à établir des institutions qui réalisent entièrement son idéal de liberté et d'ordre. Au milieu de difficultés inévitables, qui commandent toute notre sympathie, il a affirmé sa détermination de demeurer fidèle à la cause des Alliés.

Les Etats-Unis d'Amérique, refusant de tolérer plus longtemps l'arrogance et les menaces du militarisme prussien, ont fait cause commune avec les Alliés et co-

opèrent vigoureusement avec eux dans la lutte pour la liberté et l'humanité. Le peuple canadien a déjà manifesté, à maintes reprises, la cordiale bienvenue avec laquelle il accueille comme compagnons d'armes nos puissants voisins, déjà nos alliés par le sang.

Les réunions du Cabinet Impérial de la Guerre et la Conférence Impériale de Guerre ont dans les premiers mois de cette année, sensiblement favorisé la pleine et entière coopération du Dominion, tant dans la poursuite de la guerre que dans les préparatifs pour l'avenir.

Ces réunions constituent un pas important dans le développement des rapports constitutionnels entre les nations de l'Empire britannique.

Malgré l'augmentation des forces militaires des nations alliées, la résistance obstinée de l'ennemi sur tous les théâtres importants de la guerre démontre la nécessité de jeter dans la lutte notre plus grand effort et de hâter par là l'aurore du jour d'une paix permanente.

Sur le théâtre occidental de la guerre, le corps d'armée canadien, en s'emparant de la crête tant convoitée de Vimy et par ses récentes opérations aux environs de Lens, a maintenu sa haute renommée et puissamment contribué aux succès que les Alliés ont remportés sur ce théâtre de la guerre.

Dans le but d'obtenir les renforts absolument requis pour le soutien de nos troupes, il est devenu nécessaire de recourir à de nouvelles mesures, et l'autorité que vous avez accordée pour le service militaire obligatoire, par levée sélective, rencontrera le besoin pressant de secours immédiats. En même temps cette mesure assurera les moyens de promouvoir les activités du Dominion dans les sphères agricoles et industrielles.

Vous avez compris votre devoir en fournissant à ceux qui se dévouent à la défense de leur pays les meilleures garanties possibles qu'ils auront voix au chapitre dans la décision des affaires nationales qui sont pour eux d'une importance majeure. A cette fin et pour reconnaître justement les services rendus et les sacrifices consentis pour le plus grand bien de l'Etat, les modifications nécessaires que vous avez apportées aux lois se rattachant à ces mesures ne manqueront point de produire le résultat voulu.

Les lois que vous avez adoptées en vue d'aider aux soldats de retour à s'établir au pays contribueront non seulement à assurer à ces braves la position sociale qu'ils méritent, mais devront aussi augmenter grandement la production agricole de ce pays.

La nomination d'un Contrôleur des Vivres et d'un Contrôleur des Combustibles, munis de pouvoirs étendus et de fonctions importantes, est basée sur le besoin impérieux d'une économie et d'une épargne des plus strictes afin que notre vigueur nationale ne soit pas amoindrie.

Afin que nos industries soient placées à la hauteur des problèmes difficiles que nous réserve l'avenir, des mesures bien sages ont été prises en vue de l'encouragement des recherches scientifiques et industrielles.

D'importants progrès ont été réalisés vers la solution de nos difficiles problèmes des transports par voie ferrée et des mesures ont été prises pour qu'un grand réseau de chemin de fer devienne la propriété du peuple canadien et fasse partie de ses entreprises nationales.

Messieurs de la Chambre des Communes:

Je vous remercie, au nom de Sa Majesté, des généreux crédits que vous avez votés pour les besoins publics et pour la poursuite de la guerre.

Honorables Messieurs du Sénat:

Messieurs de la Chambre des Communes:

Malgré que le fardeau de la guerre devienne de plus en plus onéreux, le peuple canadien n'a pas ralenti ses efforts, bien décidé d'atteindre le but suprême d'une paix permanente par une victoire définitive, et je suis persuadé qu'il ne reculera devant aucun sacrifice et qu'il déploiera sans hésitation tous les nouveaux efforts voulus avec la volonté inébranlable de voir à ce que tant de sacrifices déjà consentis ne l'aient pas été en vain.

L'Orateur du Sénat alors dit:—

C'est le plaisir de Son Excellence le Gouverneur général, que ce parlement soit prorogé jusqu'à jeudi, le 1er jour de novembre prochain pour être tenu en ce lieu, et ce parlement est, en conséquence, prorogé jusqu'à jeudi, le 1er jour de novembre prochain.

INDEX

DU

CINQUANTE-TROISIÈME VOLUME

7-8 GEORGE V

A

B

E

F

H

I

Mc

M

P

Q

R

S

T

U

V

W

Y


GretagMacbeth™ ColorChecker Color Rendition Chart